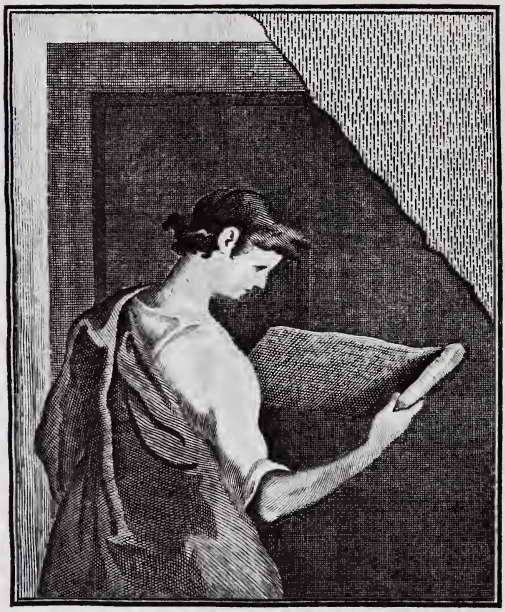

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME NEUVIÈME.

HELMONT — HYPERIUS

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT
RUE BLAES, 33.

1886-1887

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME NEUVIÈME.

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT
RUE BLAES, 33.

1886-1887

REF.
CT
1163
B61
1866
V.9

GETTY CENTER LIBRARY

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION

DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(JUIN 1887.)

MM. **P.-J. van Beneden,** délégué de la classe des sciences, *président.*
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président.*
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire.*
L.-G. De Coninck, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
J.-B.-J. Liagre, délégué de la classe des sciences.
F. Crépin, délégué de la classe des sciences.
A. Stecher, délégué de la classe des lettres.
L. Roersch, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
Le chev. Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU NEUVIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

*Alvin (L.), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Alvin (Fréd.), à Bruxelles.

Baes (E.), à Bruxelles.

De Blanckart (baron), à Liège.

Demanet (A.-G.).

Devillers (L.), archiviste, à Mons.

Dewalque (G.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

*Galesloot (G.-P.), à Bruxelles.

Génard (P.), archiviste de la ville d'Anvers.

Goovaerts (Alf.), chef de section aux Archives du royaume.

Helbig (H.), homme de lettres et bibliographe, à Liège.

Henrard (P.), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

Hymans (H.), membre de l'Académie royale de Belgique.

Jacques (Victor), docteur en médecine, à Bruxelles.

Journez (Alf.), à Liège.

Kurth (G.), professeur à l'université de Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Le Roy (**Alph.**), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Loise (**Ferd.**), correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Uccle, lez-Bruxelles.

Merten (**O.**), professeur à l'université de Gand.

Nève (**Félix**), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Nève (**J.**), avocat, à Bruxelles.

Piot (**Ch.-G.-J.**), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste général du royaume, à Bruxelles.

Pirenne (**Henri**), à Liège.

Rahlenbeek (**Ch.**), homme de lettres, à Bruxelles.

Renier (**J.-G.**), à Verviers.

Reusens (le chanoine **E.**), professeur, bibliothécaire de l'université de Louvain.

Siret (**Ad.**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

Stecher (**J.**), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Thonissen (**J.-J.**), membre de l'Académie royale de Belgique; membre de la Chambre des représentants.

Van Even (**Edw.**), archiviste de la ville de Louvain.

Van Gansen (**E.**), à Tournai.

Van Arenbergh (**E**), avocat, à Louvain.

Varenbergh (**Emile**), archiviste de la province de Flandre orientale, secrétaire de la rédaction du *Messager des sciences historiques*, à Gand.

Wauters (**Alph.**), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.

H

HELMONT (*Mathieu* **VAN**), ou HELLEMONT, peintre, né à Anvers en 1623, La date de sa mort est inconnue. M. Van den Branden, dans son *Histoire de l'école d'Anvers*, indique Anvers comme lieu de naissance de notre artiste, que l'on faisait précédemment naître à Bruxelles. En 1646 il fut inscrit à la gilde de Saint-Lucas comme fils de maître (son père s'appelait aussi Mathieu). Il paraît avoir eu une existence assez gênée, car il payait ses créanciers au moyen de ses tableaux. Il fut élève de Teniers et s'attacha particulièrement à peindre des foires et des marchés à la manière italienne, un genre dans lequel il réussit tout particulièrement. Il fut reçu franc maître à Bruxelles en 1674 et acquitta sa cotisation au moyen d'un de ses tableaux. On ne sait rien d'absolument certain sur la carrière de cet artiste; toutefois on croit qu'il voyagea en Italie et en France. En Italie, il prit sur le fait des marchés qui ont établi sa réputation. Il peignit aussi des boutiques, des intérieurs, etc. Ses meilleurs tableaux furent exécutés pour le roi Louis XIV, d'où l'on conclut qu'il séjourna à Paris. Notre Van Helmont eut deux fils, Jean et Gaspard, qui furent élevés dans la carrière de leur père. Jean est connu comme peintre de portraits; on a de lui, au couvent des Sœurs-Noires à Anvers, un tableau représentant, en grandeur naturelle, douze sœurs de la maison; il naquit en 1650. Gaspard, né en 1656, fut admis en 1679 dans la gilde anversoise comme peintre de portraits. Mathieu van Helmont travailla dans la manière de son maître, mais avec moins de finesse dans le ton. Son coloris était chaud et transparent, sa touche large et ses figures avaient de l'esprit et de la distinction. Excellent dessinateur. Nos musées ne renferment point de tableaux de ce maître; celui de Copenhague en possède un : *Alchimiste dans son laboratoire*. A Rotterdam, il y a au musée un *Alchimiste;* à Brunswick, un *Cordonnier et sa femme;* à Stockholm, plusieurs tableaux; à Lille, un *Intérieur;* à Dunkerque, un *Buveur*, et à Douai, une *Kermesse de paysans*. Le musée de Madrid possède un paysage de Jean Breughel, où Mathieu Van Helmont peignit beaucoup de figures. Dans les ventes, on recherche ses œuvres, de plus en plus appréciées. A la vente Verhulst, en 1779, un *Marché de Rome*, avec une fontaine au milieu, fut vendu 132 florins; à la vente Maystre, en 1809, une *Vue de la grande place de Bruxelles* fut adjugée pour 800 francs, et, plus près de nous, en 1865, un *Intérieur de corps de garde*, se vendit, 1,550 francs. Ad. Siret.

HELMONT (*Sieger-Jacques* **VAN**), ou HELLEMONT, fils de Jean, signalé dans la notice précédente. Né à Anvers en 1683, mort à Bruxelles en 1726. Elève de son père. Il s'était adonné à la peinture d'histoire, où il acquit très vite une

sérieuse réputation. Il eut de nombreux travaux pour les églises de Bruxelles quelques années après le siège de cette ville en 1695, mais sa santé délicate ne put résister à tant de besogne et il mourut au moment où sa vogue s'affermissait. Le musée de Gand possède de lui un *Christ en croix*. A Augsbourg, sous son nom, figure au musée un *Dentiste dans son cabinet*, et à Darmstadt le *Portrait d'un chanoine* et des *Paysans buvant*. Dans l'église de Tamise (Flandre orientale), on voit de lui un grand et curieux tableau représentant le *Christ parmi les apôtres*, et autres personnages. Toutes les figures, au nombre de vingt-deux, sont des portraits des membres des familles de Segers et Van Memmelen de Bruxelles. La couleur de ce tableau est tournée au noir, mais on peut encore y signaler la puissance de la touche, la largeur de la facture et l'originalité de la composition. C'est Van den Bogaerde, dans son *Land van Waes*, qui, le premier, attribue cette vaste toile à J. Van Helmont. Il se pourrait qu'elle fût du père, au lieu d'être du fils, ainsi que le font supposer les costumes.

Ad. Siret.

HELMONT (*Charles-Joseph* **VAN**), musicien, compositeur, né à Bruxelles le 19 mars 1715, mort le 8 juin 1790, appartenait à cette famille d'une double célébrité, scientifique et littéraire, qui fut une des gloires de la Belgique au XVIIe siècle. Il avait pour bisaïeul Henri Van Helmont, frère de Jean-Baptiste, le médecin-physicien-poète, seigneur de Mérode; il était le fils et le petit-fils de deux peintres distingués. Lignée de savants et de littérateurs d'un côté, d'artistes peintres et musiciens de l'autre, réunissant en même temps la double illustration de la naissance et du patriotisme.

Nous ne connaissons rien de l'éducation musicale de Charles-Joseph Van Helmont. L'auteur de la *Biographie des musiciens* semble même avoir ignoré son existence comme artiste compositeur. Ce que nous savons de lui est dû aux investigations de M. Ed. Vander Straeten. Nous ne pouvons que transcrire ici le résultat de ses recherches. Charles-Joseph fut directeur de la musique de l'église de la Chapelle et de la chapelle royale espagnole, puis organiste, et enfin maître de chapelle à Sainte-Gudule. Il s'exerça tour à tour dans la musique sacrée et dans la musique profane. Ce qu'il paraît avoir écrit de plus remarquable est un *Divertissement*, qui, selon toute vraisemblance, aura été exécuté à la rentrée de Charles de Lorraine, comme gouverneur des Pays-Bas, le 23 janvier 1749. A cette occasion, un *Te Deum* fut chanté à Sainte-Gudule. Notre pays, délivré d'une domination tyrannique, fêtait avec enthousiasme le retour d'un prince aimé du peuple. La pièce de Van Helmont avait pour titre : « *Le Retour désiré*, « divertissement pour la paix, mis en « musique par Charles-Joseph Van Hel- « mont, maître de musique de l'église « collégiale des Saints Michel et Gudule. « Bruxelles, 1749, in-8° de 13 pages. » Petite partition gravée sur cuivre et devenue si rare qu'on la dit introuvable. « Cette partition, dit M. Vander Strae- « ten, émane d'un musicien de talent. « Le style de chaque couplet ou air a « quelque chose de noble qui empêche « de le confondre avec les chants d'opéra « proprement dits. Il est plutôt reli- « gieux que théâtral. La déclamation et « l'expression des paroles sont convena- « blement observées. Chaque personnage « a son langage distinct. Le caractère « calme qui règne d'un bout à l'autre de « la pièce ne permettait pas que l'har- « monie fût riche ni variée. Il est pos- « sible, toutefois, que la symphonie pit- « toresque interjetée entre les morceaux « de chant ait fourni au compositeur « l'occasion de renforcer le coloris de « ses accords et de donner un libre cours « à son imagination. L'accompagnement « se faisait d'ailleurs au clavecin, et une « simple basse chiffrée suffisait pour gui- « der le chant. L'harmonie, bien qu'in- « correcte parfois, décèle un musicien « expérimenté. Selon le goût de l'épo- « que, le sujet est symbolisé par des « personnages allégoriques empruntés « à la mythologie. L'intrigue est nulle;

« c'est le caractère des divertissements « de n'offrir que des scènes plus ou « moins bien raccordées, sans complica- « tion d'incidents. Les vers sont détes- « tables. Les dix morceaux sont presque « tous des *ariosi* offrant l'ancien type de « la *cavata* et de l'air *da capo*. La coupe « est la même, à peu d'exceptions près. « La déclamation est excellente et très « simple. Il y a dans le premier *arioso* « comme un reflet de Haendel... Dans « le troisième, la mélopée a une allure « grave et solennelle qui impose et « émeut. Le suivant a un caractère dra- « matique plein de mouvement, d'éner- « gie et de fierté noble. »

A l'époque où il était organiste à Sainte-Gudule, Van Helmont a composé des chœurs pour une pièce en langue néerlandaise imitée de l'opéra italien *Griselidis*, mise en vers par Ch.-J. Cammaert et exécutée à la Monnaie, le 23 janvier 1736, par la Société de rhétorique flamande le *Lis*. En voici le titre : *Griseldis, italiaens opera, en volle choore van musieck, nieuwe compositie op de italiaensche manier, door Carolus-Josephus Van Helmont, organist van de hooftkercke van den SS. Michaël en de Gudula, etc.*

Ajoutons à cela deux morceaux pour clavecin qu'il a fait graver et imprimer à Bruxelles.

Voilà les œuvres profanes de Ch.-J. Van Helmont. Ses œuvres sacrées sont les suivantes :

1° Un prélude *alla breve* dans le premier ton ; — 2° un prélude *idem*, composé pour le baron de Celles, en 1754 ; — 3° deux préludes dans le cinquième ton ; — 4° quatre préludes dans le cinquième ton, à plein jeu ; — 5° une fugue dans le cinquième ton. Ces œuvres sont indiquées dans un recueil qui porte en tête : « *Ex libris Joannis Francisci Libau, sacer- « dotis necnon capellani ecclesiæ collegia- « lis DD. Michaelis et Gudulæ Bruxellis, « collegii minoris Sancti Spiritus Lovanii « alumni. Anno* 1764. »

Comme chants religieux, on trouve dans le répertoire de l'église collégiale d'Anderlecht, en 1783, sous le nom de Ch.-J. Van Helmont : 1° *Veni Creator Spiritus solemnis*, 4 voc., 3 strom ; partes 8 ; — 2° *Lauda Sion solemnis*, 4 voc., 3 strom ; — 3° *Dulcis Jesu*, a duo tenore et strom.

A ces motets a-t-il ajouté quelques messes? *Le Catalogue des musiques sacrées* de J. Borremans le donne à croire. Mais l'absence du prénom nous fait douter si ces messes sont de Charles-Joseph ou de son fils Adrien.

Ferd. Loise.

Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas.*

HELMONT (*Adrien-Joseph* **VAN**), musicien, compositeur, fils de Charles-Joseph, né à Bruxelles le 14 avril 1747, mort le 29 décembre 1830. Initié tout enfant au mécanisme de l'art qu'il devait professer, son éducation fut complète. Il étudia le violon d'abord, puis les éléments de la composition et l'harmonie rudimentaire, qu'on nommait alors la *basse continue*. Dans l'entre-temps, il fit ses humanités, excellent apprentissage pour un futur maître de chapelle. Comme beaucoup de ses compatriotes, il prit le chemin de la Hollande, pour y apprendre à conduire la musique instrumentale. Il dirigea l'orchestre de l'opéra d'Amsterdam. L'incendie de ce théâtre le ramena à Bruxelles. Il recueillit la succession de son père dans la maîtrise des enfants de chœur et de l'église des Saints Michel et Gudule, le 5 décembre 1777. Il tenait déjà le bâton de chef d'orchestre en 1772, comme le constate Burney, dans son journal de voyage, où il donne à Adrien Van Helmont le titre de *maestro di capella*. Dès l'âge de neuf ans, en 1756, il avait été attaché au chœur de la chapelle royale des Archiducs, gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. En succédant à son père comme maître de chapelle de Sainte-Gudule, il remplaçait aussi Melchior Moris en qualité de taille chantante à la chapelle royale, aux appointements de 300 livres du prix de 40 gros, monnaie de Flandre.

Adrien Van Helmont était un vrai tempérament d'artiste, plein d'ardeur et de fougue, et le patriote en lui n'était

pas inférieur à l'artiste. Il participa à la révolution brabançonne par un acte qui a fait entrer son nom dans l'histoire. Ayant offert, pour être libre, sa démission à la chapelle royale, on le vit, au premier signal de l'insurrection, le 10 décembre 1789, dans l'église Sainte-Gudule, afficher la cocarde tricolore, aux applaudissements de la foule. Déjà en 1787, il faisait partie des *Serments*, garde bourgeoise qui servait d'égide à la cité. Il s'enrôla aussi parmi les volontaires, ayant pour mission de défendre, contre les entreprises de Joseph II, les institutions nationales. Les clubs démocratiques, qui travaillaient à délivrer le pays de la domination autrichienne, le comptaient parmi leurs adeptes et leurs plus actifs émissaires. En 1791, disent les rapports officiels, il se rendit à Gand pour y fraterniser avec les patriotes coalisés. Après le départ des impériaux « il donna à ses amis aide et « assistance, blâmant les royalistes de la « maison d'Autriche, autant qu'il fut « possible, et se donnant *un ton fier et « méprisable.* » Quand les troupes impériales entrèrent à Bruxelles, « plusieurs « grenadiers hongrois s'étant présentés « au jubé de Sainte-Gudule, il les en « chassa avec brutalité. » Il continua « d'être *dans les mêmes sentiments fana- « tiques* avec ses confrères de Sainte- « Gudule. » C'est en ces termes que s'exprimait la police autrichienne sur le fanatisme patriotique d'Adrien Van Helmont.

Il finit néanmoins, à force de courage, par désarmer ses adversaires qui, rendant justice à son mérite, le remirent en possession de son emploi à la chapelle royale, le 26 février 1791. Les provinces belges ayant récupéré leurs anciens privilèges, Van Helmont put contribuer à rehausser, par les pompes chorales, les fêtes de l'inauguration de l'empereur Léopold II et le retour des gouverneurs généraux. Il continua à diriger la musique de Sainte-Gudule jusqu'en 1818 ou 1820, époque où il fut remplacé par Borremans. Pendant sa vieillesse, Adrien Van Helmont vivait retiré chez son fils Pierre-Joseph, qui fut professeur au Conservatoire de Bruxelles.

Son œuvre religieuse se compose de plusieurs messes et motets conservés en manuscrit à la maîtrise de Sainte-Gudule, à la collégiale d'Anderlecht, à Malines enfin, où son frère, le chanoine P.-J. Van Helmont a tout laissé, y compris les archives de sa famille. Adrien a écrit entre autres une messe de *Requiem*, à cinq voix, deux violons, deux hautbois, deux cors, deux trompettes, timbales, violoncelle et orgue, datée de novembre 1791. La collégiale d'Anderlecht possède de lui une messe sous ce titre : « *Missa solemnis*, 4 voc. et strom, « duo obœ, 2 corn., 2 viol., 2 bassi; « partes 12, auctore domino Adriano « Van Helmont » (1783).

Le caractère de sa musique religieuse était celui de son époque : style théâtral, procédés harmoniques d'une extrême simplicité. C'était, en un mot, l'école française-italienne, l'école de Grétry et de Monsigny, trop dédaignée de nos jours. Il n'y faut point chercher le travail, le développement de l'idée musicale dans les combinaisons d'orchestre. Mais, à défaut de science, on y trouvait du moins une grande naïveté de formes et une fraîcheur de mélodie qui a son charme. On n'y regrette qu'une chose : l'absence d'élévation dans l'idée. Les moyens d'exécution manquaient trop à cette époque au *kapelmeester* pour lui permettre d'atteindre à la puissance. L'école de Bach était inconnue. Les plus savants se réglaient sur Haydn. Et quand on se décidait à mettre à l'étude une œuvre même de Mozart, il fallait recourir à des moyens extraordinaires. Dans cette pauvreté de ressources orchestrales, Adrien Van Helmont dut renoncer à des combinaisons harmoniques trop compliquées. S'il avait pu développer l'instrumentation comme il savait conduire les voix, sa musique religieuse eût gagné beaucoup en valeur.

Van Helmont s'est essayé aussi dans la musique profane. Son opéra *l'Amant légataire*, composé sur un misérable libretto, aussi monotone de situations que

fade de paroles, n'eut qu'une seule représentation au grand théâtre de Bruxelles, le 3 novembre 1808. Ce fut un échec : le compositeur ne parvint point à sauver la pièce, malgré les qualités sérieuses qu'il y déploya. M. le baron de Reiffenberg, dans un récit de fantaisie, raconte d'une façon très piquante cette mésaventure. En dehors de la mise en scène, où figure le père du compositeur mort depuis dix-huit ans, l'auteur de la lettre sur la musique à Fr. Fétis fait de cet opéra une espèce de pot-pourri composé de « quelques « motets, de maints fragments de messes « et de vêpres, travail profane, sanctifié « par son origine. » Pour l'honneur de ce nom et du pays auquel il appartient, nous tenons à dire ici que *l'Amant légataire* n'avait rien de la gravité du chant d'église : c'était, au contraire, un bouquet de mélodies faciles, gracieuses et légères à la manière de l'école italienne et française de Grétry, de Monsigny, de Philidor et de Dalayrac. C'était du Grétry, moins le génie qui donne des ailes à la phrase musicale en la soulevant de l'ornière des formules consacrées. Adrien Van Helmont n'était point fait pour l'opéra comique. Il n'est pas lui-même dans ces thèmes à la mode. Des onze morceaux dont la partition se compose, trois sont dignes de remarque et prouvent que l'auteur, s'il avait eu à traiter un sujet sérieux, aurait pu y laisser l'empreinte d'une originalité véritable. Nous parlons du récitatif d'*Amélie*, du trio et du finale en sextuor. Il y a de la profondeur de sentiment dans le récitatif, de la chaleur et de l'entrain dans le trio, et le sextuor révèle une habileté peu commune dans la succession et la simultanéité des voix.

Somme toute, cette âme de patriote et d'artiste n'a pas donné toute la mesure de son talent. Il s'est trop laissé dominer par des influences qui ont enchaîné son essor.

Ferd. Loise.

Fr Fétis, *Biographie des musiciens.* — Edm. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. V. — *Recueil encyclopédique belge*, t. II, p. 64. — Renseignements particuliers fournis par Th. Solvay.

HELMONT (le chanoine *Pierre-Joseph*), né à Bruxelles, le 1er mai 1745, mort à Malines, le 4 janvier 1828. Après avoir fait d'excellentes études chez les Oratoriens de Malines et reçu les ordres sacrés, il fut, du 1er mai 1768 jusqu'au 30 septembre 1783, secrétaire de Son Eminence le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, et obtint dans l'entre-temps, le 29 octobre 1779, un canonicat de l'église métropolitaine; il remplit différentes autres fonctions, souvent délicates, qui lui valurent l'affection et la confiance de ses confrères, aussi bien que l'estime de l'archevêque, qu'il suivit à Vienne en 1778. Il rédigea, avec les chanoines Van Rymenam, De Brou et Van Ghindertaelen, différents mémoires du chapitre concernant les innovations de l'empereur Joseph II, entre autres les représentations du 25 juin 1787 et l'*Avis doctrinal* sur le séminaire général, du 4 janvier 1788. En 1795, il fut nommé chantre du chapitre, mais les graves événements de l'époque ne lui permirent pas d'entrer en possession de cette dignité et il se vit forcé, au commencement de 1798, de quitter sa patrie pour se soustraire aux poursuites des révolutionnaires français. Après le concordat de 1801, le nouvel archevêque, Jean-Armand de Roquelaure, le nomma chanoine titulaire par lettres du 15 août 1803. A l'arrivée de M. de Pradt, il se trouva dans une position pénible et délicate; mais il y montra constamment cette discrétion et cette fermeté que les intérêts de la religion réclament et dont il ne se départit jamais. Il mourut le 4 janvier 1828.

Le chanoine Van Helmont avait le caractère plein de douceur et d'aménité, un cœur bon et sensible. Doué d'un esprit pénétrant, il s'appliqua à l'étude jusqu'à la fin de sa vie, et se montra toujours prêt à communiquer aux autres les fruits de ses longues et laborieuses recherches sur l'histoire de l'archevêché de Malines. Le docteur Van de Velde fait, en plusieurs endroits de son *Synopsis monumentorum*, l'éloge de M. Van Helmont pour les communications importantes qu'il avait reçues de lui.

Dans la préface du *Synodicon belgicum*, page VIII, Mgr de Ram a consigné également la reconnaissance qu'il lui devait à de nombreux titres. N'ayant d'autre ambition que celle d'être utile, Van Helmont ne publia aucun ouvrage, mais il légua ses manuscrits, matériaux précieux pour l'histoire ecclésiastique, aux archives de l'archevêché de Malines, dont il avait eu longtemps la direction.

Parmi les manuscrits de Van Helmont conservés à Malines nous citerons :

1° *Histoire de l'église et du chapitre de Notre-Dame au delà de la Dyle à Malines*, 2 vol. in-fol. — 2° *Kalendarium cum antiquo necrologio ecclesiæ parochialis B. M. Virginis trans Dyliam Mechliniæ, ex autographo mss diligenter exscripsit P.-J. Van Helmont*, vol. in-fol. — 3° *Archiepiscopatus Mechliniensis suppressio et nova erectio ac ejus circumscriptio*, vol. in-fol. — 4° *De reliquiis sancti Rumoldi et jubilæo anni* 1825, vol. in-fol. — 5° *Capitulum Mechliniense*, 2 vol. in-fol. — 6° *Mechlinienses archiepiscopi, vicarii generales, judices synodales, etc.*, 2 vol. in-4°. Le docteur Van de Velde a beaucoup profité de cette dernière collection, qu'il désigne sous le titre de : *Codices Helmontii* A et B.

E.-H.-J. Reusens.

HELMONT (*André* **VAN**), ou HELMONTANUS, humaniste, natif de Grave (ancien Brabant). Il a publié : *Commentarii in invectivas orationes Ciceronis et Sallustii*, dans un recueil de commentaires sur les discours de Cicéron, édité à Bâle, chez Operin.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athen. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.*

HELMONT (*Lucas-Gassel* **VAN**), peintre. Voir GASSEL (VAN).

HEMBYZE (*Jean* **VAN**), célèbre agitateur et tribun flamand, né à Gand le 9 juillet 1513, mis à mort dans la même ville le 4 août 1584. Il appartenait à l'aristocratie par la naissance, mais non par le caractère ni les idées ; son éducation avait été très soignée ; il connaissait bien l'antiquité, parlait avec une égale facilité la plupart des langues vivantes, et, grâce à de fréquents et lointains voyages, il possédait une rare connaissance des hommes et des choses. Tant d'avantages à la fois le destinaient à jouer un rôle marquant dans la révolte des Flamands contre le régime espagnol. Il ne se pressa cependant pas d'intervenir. On ne trouve son nom sur aucune des listes des signataires du Compromis des nobles de 1566. Son début politique paraît avoir été une protestation éclatante contre le prince d'Orange, l'archiduc Mathias et la Pacification de Gand. Il n'admettait pas qu'en temps de révolution l'on pût se montrer généreux ou confiant sans être dupe. En cela il n'avait pas tout à fait tort; où il pèche, c'est en refusant d'accepter une direction dans l'intérêt de la cause commune ; c'est en avouant franchement son intention de séparer les destinées de nos provinces flamandes de celles de nos provinces wallonnes dont l'attitude l'inquiétait, et qui, en effet, ne tardèrent pas à rentrer sous le joug de nos anciens maîtres par amour du repos. Quelques-uns de ses contemporains ont accusé Hembyze d'avoir voulu se faire comte de Flandre, mais c'est là sans doute une calomnie. Il était foncièrement républicain, et le titre de Premier de Gand, qu'on lui donna quand il fut bourgmestre de sa ville natale, semble avoir suffi à son ambition. S'il en avait été autrement, il est probable que sur les monnaies, qu'il fit frapper comme dictateur, on verrait son effigie en lieu et place des armories de la ville de Gand et des siennes. L'historien Brandt dit de lui qu'il était l'ennemi juré de toute servitude et de toute adulation. Mais ce n'est là que l'un des côtés de la grande figure d'Hembyze. Disons, pour compléter son portrait, qu'il combattait à outrance le sentimentalisme en politique et l'indifférentisme en religion, et que ceux qui prétendent le contraire le calomnient à plaisir ou par ignorance. Si l'on tient compte des temps et des lieux, on ne pourra se refuser de convenir que Hembyze était logique en mettant son intolérance sectaire au niveau de celle de ses adversaires politiques et reli-

gieux, et en disant, qu'à ce prix seulement, on pouvait combattre à armes égales et compter sérieusement sur l'avenir. Le prince d'Orange, au contraire, voulait triompher, à la longue, par la modération, et son insuccès à Anvers, en 1566 et en 1567, pouvait faire prévoir qu'il serait encore une fois débordé si, dans les provinces méridionales des Pays-Bas, où le catholicisme avait jeté les racines les plus profondes, il l'épargnait autant que le voulait la Pacification de Gand. Personne, d'ailleurs, ne respectait plus celle-ci, ni les Etats généraux, où les catholiques étaient en majorité, en publiant des décrets contre les protestants, ni ces derniers, en Hollande, où ils étaient en nombre grâce à l'émigration flamande et wallonne, en agissant de même contre les catholiques. Dans de pareilles circonstances, Hembyze et ses partisans réclamèrent hautement pour la ville de Gand le droit de repousser toutes les mesures générales qui seraient contraires à ses privilèges ou porteraient atteinte à son autonomie.

Pieter Bor, dans ses *Nederlandsche Beroerten* (vol. II, p. 85) a reproduit un curieux document, imprimé à Gand, dans les premiers jours d'août 1579, sans nom d'auteur, sous le titre de : *Een korte openinghe der causen waerom het niet raedsam zy dat de prince van Orangien nu ter tyt comen soude binnen de stad van Gent.*

Ce qu'on y découvre sans peine, c'est qu'aux yeux des auteurs, — qu'on dit avoir été Hembyze et le pasteur Pierre Dathenus, — l'Union d'Utrecht a aboli la Pacification de Gand, que le roi d'Espagne n'est plus le souverain des Pays-Bas, que la Saint-Barthélemy a mis à jamais un fleuve de sang entre les Flamands et les Français, et que pactiser avec ceux-ci ou leurs princes, comme le fait Guillaume d'Orange, c'est trahir la patrie. L'illustre fondateur de la république batave résolut de faire bravement tête à l'orage et d'aller à Gand pour y confondre ses ennemis. Ni Hembyze ni Dathenus ne jugèrent à propos d'attendre sa venue. Sous le prétexte que le prince en voulait sinon à leur vie, du moins à leur liberté, ils prirent le large. Hembyze fut rattrapé et ramené à Gand. Quinze jours plus tard, il se rendit au Palatinat, ayant sur le cœur les reproches mérités que le prince d'Orange s'était contenté de lui adresser publiquement le 28 août 1579, la veille de son départ clandestin pour l'Allemagne, et il se remit à conspirer avec le prince Jean-Casimir et Dathenus. C'est ici que la mansuétude du Taciturne se montre dans tout son jour et va peut-être trop loin. Les ministres du duc d'Alençon lui reprochent, en effet, de n'avoir pas puni Hembyze selon ses démérites ; son propre frère, le comte Jean de Nassau, de ne point vouloir lui clore la bouche d'une façon ou de l'autre; mais le prince dédaigne la vengeance, considère un marché conclu avec ses ennemis comme étant aussi déshonorant pour lui que pour eux, et il espère sans doute les ramener à lui par le succès de sa politique. En ceci il se trompe, des hommes de la trempe de Hembyze et de Dathenus ne changent pas, ne se convertissent jamais.

C'est la trahison du duc d'Alençon qui ramène les Gantois à Hembyze, l'ennemi acharné des Français. Ils s'étaient brouillés avec son beau-frère Ryhove, et celui-ci quitte la ville le 24 octobre 1583 au moment même où Hembyze, élu premier échevin avec des pouvoirs dictatoriaux, y fait sa rentrée, aux acclamations de ses partisans plus nombreux que jamais. Ce fut un court triomphe. Les affaires allaient mal, la trahison était partout. Dathenus défend son ami Hembyze jusqu'au jour où il acquiert la triste certitude qu'il préfère la paix avec l'Espagne à l'union avec la Hollande, c'est-à-dire à une réconciliation sans arrière-pensée avec le prince d'Orange. Son orgueil de tribun gantois le conseille mal, il se fait illusion sur sa popularité; et en effet, au premier soupçon de trahison, tout le monde se retourne contre lui. La partie s'était jouée entre lui et Ryhove, son beau-frère, resté fidèle au Taciturne et à l'idée de fédération, et il la perd. Une fois en prison, son orgueil tombe, sa dignité et sa présence d'es-

prit l'abandonnent. La plupart des quarante-deux chefs d'accusation mis en avant contre lui sont ineptes; c'est à peine s'il se défend. Il était depuis quatre mois en prison quand la justice échevinale le condamna à mort. Il fut exécuté le 4 août 1584 sur la place Sainte-Pharaïlde. Sa tête qui avait été exposée au bout d'une pique, ayant roulé au pied de l'échafaud, le poète latin Maximilien de Vriendt, qu'il avait frappé en novembre 1583 d'un bannissement, eut le triste courage de faire sur cet accident une cruelle épigramme.

Ce même poète avait été mieux inspiré quand il s'était moqué de la folie de Hembyze, qui, le 3 décembre 1583, à l'âge de soixante et dix ans, étant veuf et grand-père d'une nombreuse progéniture, avait épousé la jeune et jolie Anne Van Heurne. Le duc de Parme se montra galant envers cette jeune et intéressante veuve. Aussitôt après la capitulation de Gand, qui eut lieu le 17 septembre 1584, il lui fit remise des amendes auxquelles son mari avait été condamné. On ne saurait en disconvenir, cette gracieuseté du généralissime espagnol pèse plus lourdement sur la mémoire du tribun gantois que les quarante-deux chefs d'accusation mis en avant contre lui par ses concitoyens désillusionnés, et cependant nous ne pouvons nous défendre de croire qu'il a été jugé trop sévèrement. Les écrivains catholiques ou protestants ont été jusqu'ici très durs pour lui; les premiers parce qu'il a été sans pitié pour leur doctrine et pour ceux qui la professaient, les autres parce qu'il a poursuivi le prince d'Orange d'une haine véritablement farouche. Ce n'est point sa trahison, réelle ou non, qui fit tomber Gand au pouvoir des Espagnols; la pauvre ville était affamée, ne pouvait plus être secourue, et sa capitulation n'était qu'une affaire de temps. Nous ne pouvons non plus nous résoudre à mettre sur le compte de Hembyze l'écrasement final du protestantisme en Belgique, parce que, ayant pillé les églises de Gand, détruit les monastères de la Flandre, emprisonné des évêques et chassé tous les catholiques, ces derniers s'étaient répandus dans les provinces wallonnes et avaient si bien excité les populations contre la paix de religion que la guerre s'était rallumée plus furieuse que jamais et avait donné la victoire au duc de Parme. C'est là de l'histoire fantaisiste. La réalité est assez triste par elle même. Hembyze avait à deux reprises trahi sa patrie en ne voulant trahir que le prince d'Orange qui, tout en se trompant parfois, en est demeuré le serviteur le plus dévoué, le chef le plus habile. C'est là, croyons-nous, la conclusion à laquelle on arrivera après avoir consulté avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici les correspondances officielles d'Alexandre Farnèse, du comte palatin Jean Casimir et des deux personnages avec lesquels on prétend que Hembyze a échangé des lettres compromettantes, à savoir Servais Van Steeland, le bailli du pays de Waes, et Scepperus, seigneur d'Eecke, qu'il avait eu si longtemps à sa merci, comme prisonnier, dans le Prinsenhof de Gand.

Charles Rahlenbeck.

Kervyn de Volkaersbeke, *Mémoires sur les troubles de Gand* (1577-1579), par F. de Halewyn, Bruxelles, 1865, 1 vol., in-8°. — Voisin, *Jean van Hembyze*, dans le *Messager des sciences et des arts*, t. III. Gand, 1835. — P. Bernardus de Jonghe, *Gendsche geschiedenissen, enz., van* 1565 *tot* 1585. Gent, s. d. 2 vol. in-12. — W. Te Water, *Historie der herv. kerk te Gent* (1578-1584). Utrecht, 1756, 1 vol. 8°. — J. Vander Haeghen, *La Bienvenue de Jehan de Hembyze à Gand.* Bruxelles, 1861, in-8 .

HEMEL (*Pierre-Joseph* **VAN**), né à Tongerloo le 6 février 1789, vicaire de Steenhuffel en 1812, curé d'Opwyck en 1819, fut nommé doyen du district d'Assche le 21 juin 1848. Il fonda en 1830, les missions paroissiales, et fut chargé en 1834, par l'archevêque de Malines, d'en rédiger les statuts. Ces missions se propagèrent dans tout l'archidiocèse. « Dit wonderwerk, dit un « de ses biographes, zal hem altyd als « eenen apostel van het aertsbisdom van « Mechelen doen beschouwen, en de « *Grondregels*, welke hy tot eeuwige « voortduring zulker zendingen ver- « vaerdigd heeft, zullen steeds het « kostbaerste *Gedenkstuk* wezen, het-

« welk de dankbaerheid der geloovigen « hem zouden kunnen opregten. » Pierre Van Hemel, après avoir, pendant quarante-huit ans de vie apostolique, honoré le sacerdoce par ses vertus, mourut à Opwyck le 20 octobre 1860. Emile Van Arenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen.*

HEMEL (*Jean-Baptiste* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né à Zoerle-Parwys, près de Westerloo, le 12 mars 1798, décédé à Malines le 8 novembre 1866. Après avoir terminé ses humanités dans un collège de la Campine anversoise, il vint, âgé de dix-neuf ans, suivre au grand séminaire de Malines les cours de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre le 17 mars 1821, il continua à diriger au collège archiépiscopal de Saint-Jean, la classe de poésie dont il avait été chargé dès le 4 octobre de l'année précédente. Le 23 septembre 1823, il passa, en qualité de vicaire, à l'église paroissiale de Notre-Dame au delà de la Dyle à Malines. Il ne remplit ces fonctions que pendant environ deux ans et demi, car s'étant jeté, avec ses amis et compagnons de Ram et David, dans la lutte contre le gouvernement des Pays-Bas, il se vit obligé de s'expatrier afin de se soustraire aux poursuites qu'on allait lui intenter pour avoir publié, en français et en flamand, une brochure contre les persécutions religieuses du roi Guillaume Ier (1). Il partit sous le pseudonyme de *Jean De Wit* (surnom qui lui a été conservé comme un titre de gloire pendant tout le reste de sa carrière), avec l'intention de se rendre en Italie; mais, arrivé à Amiens, il y fut présenté à l'abbé Affre, alors vicaire général du vaste diocèse de ce nom, plus tard archevêque de Paris et martyr de sa charité; celui-ci le décida à demeurer en France et y accepter une chaire au collège universitaire (plus tard petit séminaire) de Saint-Ricquier aux environs d'Abbeville. Van Hemel y enseigna successivement la poésie et la rhétorique.

(1) La brochure française porte l'épigraphe : *Il y a des gouvernements sous lesquels on ne peut que se taire et souffrir;* la flamande : *Geloof verloren, alles verloren.*

Son séjour à Saint-Ricquier lui fut singulièrement favorable pour acquérir une grande pureté d'élocution et même une certaine élégance dans l'usage de la langue française,—langue dont le génie et la prononciation sont si différents de ceux de la langue flamande. La révolution de juillet ayant amené la suppression du séminaire de Saint-Ricquier, le jeune professeur, toujours condamné à l'exil volontaire, se préparait à aller exercer le saint ministère dans quelque paroisse française, lorsque le soulèvement de la Belgique au mois de septembre 1830 lui rouvrit les portes de la patrie. Le prince de Méan, archevêque de Malines, le reçut à bras ouverts, et lui confia la chaire de rhétorique au petit séminaire qu'il venait d'établir dans le voisinage de son palais. Dans cette nouvelle position, qui répondait si bien à ses goûts et à ses aspirations, Van Hemel mit à profit les connaissances et l'expérience acquises durant l'exil, et eut, avec les abbés de Ram et Van Aerschot, une part importante dans l'organisation du petit séminaire de la ville archiépiscopale. En avril 1835, lorsque l'abbé Bosmans eut été promu à d'autres fonctions, l'archevêque Sterckx le remplaça, comme supérieur du séminaire, par Van Hemel, dont il appréciait hautement les talents et le dévouement, et qu'il avait, depuis deux ans déjà, récompensé en partie pour les services rendus en le nommant chanoine honoraire de sa cathédrale. A cette époque aussi, le nouveau supérieur échangea sa chaire de rhétorique contre celle d'éloquence sacrée, qu'il conserva, malgré de nombreuses occupations, jusqu'au moment de quitter le séminaire.

Pendant le long espace de temps qu'il remplit les importantes fonctions de supérieur, il n'épargna rien, il ne recula devant aucune fatigue, pour faire fleurir la science et la vertu dans l'établissement confié à ses soins. L'éducation, qui comprend la formation du caractère et le développement des sentiments religieux de l'élève, formait sa principale préoccupation. Il ne négligeait toutefois, en aucune manière, l'instruction et

s'efforçait de faire naître chez ses élèves, le désir de s'instruire. Il faisait grand cas des langues classiques anciennes : du grec et du latin, dont il considérait la connaissance approfondie comme indispensable non seulement à l'ecclésiastique, mais aussi à quiconque exerce une profession libérale. Il stimulait également ses professeurs et ses élèves dans l'étude des langues modernes, notamment du français et du flamand. « Identifié avec « l'institut dont il était l'âme et pour « ainsi dire la personnification, dit son « biographe, le chanoine Van Hemel « semblait ne devoir jamais le quitter, « lorsque le chef suprême du diocèse, « qui connaissait la rectitude de son « jugement et la solidité de sa science, « crut devoir l'appeler plus près de lui. « Son Eminence le nomma son vicaire « général, en y ajoutant les fonctions « d'examinateur synodal, de censeur des « livres, d'official du diocèse et de pro- « viseur du séminaire. Cette nomination « eut lieu le 30 novembre 1854. Au « mois d'août de l'année suivante, Van « Hemel déposa la direction du sémi- « naire et quitta *sa famille* au milieu « des larmes de ceux parmi lesquels « *durant un quart de siècle il avait goûté* « *tant de bonheur.* » Devenu vicaire général, il fut l'esclave de ses nouvelles fonctions. Il prenait particulièrement à cœur tout ce qui concernait l'enseignement à quelque degré que ce fût, et, se rappelant ses années de vicariat dans une des paroisses les plus populeuses de la ville archiépiscopale, il procura, en partie au moyen de ses propres deniers, l'érection en paroisse d'un des hameaux qui en dépendaient. Les honneurs vinrent le trouver dans ses nouvelles fonctions, bien qu'il ne les brigua jamais : le 6 décembre 1856 l'Université catholique de Louvain lui conféra le titre de docteur en théologie *honoris causa*, et le 25 juin 1862, le pape Pie IX l'admit au rang de ses prélats domestiques.

Voici les principaux ouvrages publiés par Van Hemel :

1° La brochure dont avons parlé ci-dessus. — 2° *Guide de l'élève dans les voies de la vertu et de la science, à l'usage de la première section du séminaire archiépiscopal de Malines.* Malines, Van Velsen, 1849, vol. in-12. Réimprimé en 1855, par le même éditeur, avec des modifications importantes sous le titre de : *L'indispensable du collège et de l'école moyenne, ou le guide de l'élève dans tout ce qui tend à former en lui l'homme religieux, l'homme instruit et l'homme sociable, par un ami de la jeunesse;* volume in-12 de VIII-190 pages. — 3° *Précis de rhétorique sacrée.* Louvain, Fonteyn, 1855, vol. in-8° de 626 pages. Traduit en allemand par F.-X. Kraus, et publié sous le titre de : *Handbuch der geistlichen Beredsamkeit.* Ratisbonne, 1860, vol. in-8°. — 4° *Le Livre de tout le monde ou le catéchisme de Malines mis en lecture.* Malines, Van Velsen, 1859, vol. in-8° de VIII-842 pages. Publié aussi en flamand : *Het boek voor allen of de mechelsche catechismus tot lezingen gebracht*, ibid., 1860; vol. in-8° de VIII-584 pages. M. Van Hemel eut aussi une part dans la rédaction des différents catéchismes à l'usage de l'archidiocèse de Malines par le cardinal Sterckx. — 5° *Institutiones de formis civilibus matrimonio christiano præmittendis.* Mechliniæ, Dessain, 1863, vol. in-8° de 48 pages.

On trouvera de plus amples renseignements sur d'autres publications et réimpressions d'anciens ouvrages, sur des articles de revues, discours, etc., de M. Van Hemel, dans la biographie de M. P. Claessens, que nous citons ci-dessous.

E.-H.-J. Reusens.

P. Claessens, *Vie et travaux de Mgr Jean-Baptiste Van Hemel.* Malines, Van Velsen, 1866. in-8°.

HEMELAERS (*Jean*), ou HEMELARIUS, chanoine de la cathédrale d'Anvers, s'adonna avec distinction aux belles-lettres et à la numismatique. Il naquit vers 1580 à La Haye. Issu de parents calvinistes, il fut converti, fort jeune encore, au catholicisme par Juste-Lipse, dont il suivait les leçons à l'Université de Louvain, et par le jésuite Egide Schondonck, qui, comme le célèbre savant, fut son ami. A l'issue de ses études, il regagna La Haye, mais, peu après, en 1600, il résolut de se

rendre à Rome. Juste-Lipse, auquel il avait soumis et qui avait approuvé son dessein, le munit d'une lettre de flatteuse recommandation, où le professeur vante le caractère et la science de son ancien disciple. Sweertius, qui fut également lié d'intimité avec Hemelaers, nous a conservé ce témoignage d'une illustre amitié :

Qui hæc legitis
Scite
Ex fide et affectu
Hæc à me scripta
Si quid unquam.

Iste est Joannes Hemelarius, gente Batavus, è veteri meâ disciplinâ, et fructum ex eâ traxit, ingenii bonitate et industriâ, inter omnium primos. Optimi mores, faciles, lepidi, doctrinâ variâ in Græcis, Latinis, prosâ, versu, etiam à picturâ non alienus, et quicquid acri vel alto ingenio lubet aut licet. Rogo vos, qui videtis, meâ fide, hæc credite : imò vestrâ potius fide, et noscite, penetrate : nunquam me æternus ille Amor amet nisi vos ipsum. Hæc breviter, et testimonii religio non diffunditur. Scripsi, signavique Lovanij VII Idus septembris, anno M. IO C.

Justus Lipsius, historiographus
regius et professor, meapte manu.

A Rome, il s'attacha au cardinal Barthélemy Cési, archevêque de Conza, au service duquel il demeura pendant six ans. Grâce à la protection de ce prélat, il fut chargé, au commencement de l'année 1602, de faire le panégyrique du pape Clément VIII, pour l'anniversaire de ses dix années de pontificat : et le pape goûta tellement la harangue qu'il offrit à l'auteur le choix d'une place de bibliothécaire au Vatican ou d'un riche bénéfice. Hemelaers se contenta d'un canonicat de la cathédrale d'Anvers, où il vint résider en 1607. Retiré dans sa prébende, il aida successivement les évêques d'Anvers Jean Le Mire et Jean Malderus dans les sollicitudes de leur charge pastorale. Il rendit aussi de grands services à son chapitre, et, après avoir édifié la ville d'Anvers par sa vie évangélique, pendant près d'un demi-siècle, il y mourut dans un âge avancé, le 6 novembre 1655. Jean-Frédéric Gronovius, dans son oraison funèbre de Jacques Golius, célèbre professeur de l'Université de Leyde et neveu d'Hemelaers, parle avec détail du chanoine anversois, et louant sa rare érudition dans les lettres anciennes, sa verve poétique, l'honnêteté et le recueillement de sa vie, son éloignement pour les honneurs et l'agitation des affaires, en fait un nouvel Atticus.

Hemelaers a laissé les œuvres suivantes :

1° *Gratulatio in Inauguratione R. D. Christiani Michaelii, D. Michaelis apud Antverpienses Præmonstratensis cænobii abbatis.* Antv., Joan. Moretus, 1613. Hemelaers, dit Paquot, fit prononcer cette harangue par son neveu Pierre Golius, qu'il élevait chez lui, et qui la récita de mémoire, n'ayant encore que huit ans. (Chrétien Michiels fut élu abbé de Saint-Michel, le 28 février 1613, et mourut à Bruxelles le 4 mars 1614). — 2° *Imperatorum Romanorum, à Julio Cæsare ad Heraclium usque, numismata aurea, excellentissimi* (2ª *edit. : nuper dum viveret*) *Caroli Ducis Croyi et Arschotani, etc., magno et somptuoso studio collecta : nec minore fide, arte Jacobi de Bye, ex archetypis in æs incisa :* (2ª *edit. operâ autem atque industriâ Joannis Hemelarii, canonici cathedralis Antverp.*), *brevi et historico commentario explicata.* Antverp., Hieron. Verdussius, 1614 ou 1615, in-4°. *Item. Editio altera, priore auctior. Ibid.*, Petrus et Joannes Belleri, 1627, in-4°, p. 247. C'est la meilleure édition, assure Paquot. *Item, Post priores editiones insigni auctuario locupletata. Ibid.*, Henr. Aertzius, 1654. *Item. Ultraj.*, 1709, in-4°. Malgré ces diverses éditions, le livre était déjà fort rare au milieu du siècle dernier. En tête figure une dédicace d'Hemelaers à Alexandre, duc de Croy, prince de Chimay, neveu de Charles de Croy. Viennent ensuite des vers à la louange de l'ouvrage ; une élégie de Josse de Weerde, conseiller pensionnaire d'Anvers ; deux pièces en vers héroïques, l'une de Josse Rycquius, de Gand, l'autre, de Guillaume de Bye, jurisconsulte d'Anvers ; une troisième, mêlée d'hexamètres et d'ïambes dimètres,

par Albert Rubens, fils de l'illustre peintre. — Ce recueil de médailles d'or ne comprend pas seulement le cabinet du duc de Croy : Nicolas Rockox, chevalier et homme de lettres, qui avait été plusieurs fois bourgmestre d'Anvers, l'enrichit de l'élite des pièces trouvées par un paysan dans la campagne de Mespelaer, près de Termonde. Gronovius, dans son oraison funèbre de Golius, complète en ces termes la mention sommaire que Valère André fait de cette œuvre : *In numismata regum et impp. romanorum, à C. Julio Cæsare usque ad Fl. Justinianum, ex Caroli Arschotani Reguli, et Nic. Rocoxii, consularis viri, armariis deprompta, commentarios edidit* (*Hemelarius*), *bonæ frugis plenos, in quibus quicquid in auro, argento, ære, flato percusso in urbe æternâ, exquisitum, elegans, historiæ temporum, et genio principum conveniens, per notas, figuras, ambages breves, et sirpos verborum significatur, acutissimè paucis et planissimè explicat ; penu quoddam nummariæ antiquitatis : et quo opere aliquis arrogantior superis se misceri posset arbitrari, in eo nomen suum dissimulavit* (*Gronov., Orat. funeb. Jac. Golii*, p. 7, 8). L'ouvrage, qui eût fait honneur à Hemelaers, parut sous le voile modeste de l'anonyme et fut joint à celui de de Bye. La préface annonçait la publication prochaine d'une suite du recueil, contenant les médailles des mêmes empereurs en argent et en bronze, mais on ignore si ce supplément a vu le jour. — 3° *Paræneticon Angeli Custodis ad Hugonem Grotium, super ejus carcere.* Antv., Joan. Moretus, 1621, in-12. C'est une pièce en vers ïambiques. Hemelaers la présenta à Grotius, lors de son séjour à Anvers, après son évasion de la prison de Leeuwensteyn. « *Grotio arcam et angelum custodem luculento carmine gratulatus est* », dit Gronovius, dans son discours funèbre de Jac. Grotius, à propos de ce poème. Deux lettres originales de Grotius, conservées à la bibliothèque de Leyde, témoignent que Jean Hemelaers, enflammé d'ardeur prosélytique, essaya de gagner au catholicisme le célèbre juriste. Ses exhortations furent non moins vaines sur Grotius que sur Jacques Golius, qu'il tenta aussi, supposent Paquot et Bayle, de ramener au giron de l'Eglise romaine ; au contraire, Jacques Golius, loin d'abjurer, lui garda une douloureuse rancune de la conversion de son jeune frère, Pierre Golius, qui devint un orientaliste distingué. « *Unum in eo* (*Hemelario*), dit « encore Gronovius, (*loco cit.*) *non sine « gemitu solebat accusare noster* (*Jac. « Golius*) *quod fratrem Petrum revocasset « ad religiones parentibus ejuratas.* » — 4° Diverses autres poésies latines qui n'ont pas été rassemblées. — 5° *Oratio in funere admodum illustris et reverendiss. Domini D. Joannis Malderi, S. Theologiæ doctoris*) *Antverpiensium episcopi quinti, VIII kal. novemb. M. DC. XXXIII* (*quo die ei, ab excessu quarto, justa in ecclesiâ ejus cathedrali, B. Mariæ sacrâ, solemni parentationis ritu, à Clero, Senatu, populoque Antverpiensi persolvebantur*) *habita à Joanne Hemelario ejusdem ecclesiæ canonico* (Antv.,) in-4°, p. 10, et deux pour les épitaphes de l'évêque de Malderus. — 6° Hemelaers a encore publié : *De Sacrâ antiquitate ordinis B. Mariæ de Monte Carmelo, Tractatus duo, quorum primus originem et laudes ejus recenset : alter quorumdam sequiùs sentientium objectiones refellit. Authore R. P. F. Joanne de Carthagenâ, ord. minorum de observantiâ.* Antv., Gulielm. à Tongris, 1620, petit in-12, p. 148. (Ces deux traités ont été réimprimés dans le recueil intitulé : *De ortu et progressu, ac viris illustribus ordinis... de Monte Carmelo...* Coloniæ Agr., Jodocus Kalckhoven, 1643, in-12, p. 239-368). Hemelaers a mis en tête 1° une dédicace aux PP. Carmes, où il dit que P. de Carthagenâ a mis dans le plus grand jour l'ancienneté de leur ordre, *que quelques-uns*, ajoute-t-il par allusion à la querelle qui mit jadis aux prises Carmes et Jésuites, *attaquent par ignorance et par envie.* — 2° Une ode intitulée : *In laudem ejusdem ordinis parodia Horatiana* et que Paquot (*Mém. litt.*, t. XVII, p. 181) cite tout entière.

Hemelaers avait encore préparé des notes sur les cinq livres de la *Guerre des*

Juifs, erronément attribués, d'après Paquot (*loc. cit.*, p. 184), à l'historien ecclésiastique Hégésippe; mais ces notes n'ont pas paru. Émile Van Arenbergh.

Bayle, *Dict. histor et critique*, t. II, p. 51. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 656. — Philippus Labbe, *Bibl. nummaria*, p. 18. — Sweertius, *Athen. belg.*, p. 436. — Moreri, *Grand dict. histor*, t. V, p. 373. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*, t. 1er, p. 496. — Vander Aa, *Biograph. woordenboek*. — Van Kampen, *Geschied. der letteren en wetenschappen in de Nederlanden*, t. 1er, p. 275. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XVII, p. 175.

HEMELRAAT (*M.-A.*), peintre. Voir IMMENRAET (*M.-A.*).

HEMERT (*Antoine* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né vers le commencement du XVIe siècle, au village de Nederhemert (auquel il emprunta son nom), situé dans le Brabant septentrional, mourut à Zoeterbeek, sous Nuenen, vers 1560. Il entra, jeune encore, chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin, au couvent de Marienhage, près de Woensel. Après sa profession religieuse et son ordination sacerdotale, il fut envoyé comme directeur des religieuses du couvent de Zoeterbeek, dépendance de la paroisse de Nuenen. Il y passa environ quatre ans.

On a de lui :

1. *Perfectionis specvlvm, olim quidem germanice editum nunc uero recens Latinitate donatum.* Antverpiæ, Symon Coquus, 1547, vol. in-24 de 169 feuillets; réimprimé plusieurs fois, entre autres à Douai, en 1606, par Henri Uselink, avec le titre : *Specvlvm perfectionis... e Romana editione impressum*; in-24 de VI-346 pages. — 2. *Vertroostinghe in alle liden ende teghenspoet. Een devoot ende seer troostelyck boecxken... ghemaect door broeder Anthonis van Hemert, regulier by Eyndoven, ter liefden ende begheerten synre suster.* Thantwerpen, Symon Cock, 1549; vol. in-12 de 144 feuillets. Cet opuscule, traduit en latin, a paru, en 1551, à Anvers, chez Jean Steelsius, avec le titre de : *Paraclesis afflictæ mentis sive de patientia libri tres;* vol. in-24 de 180 ff.; il a été réimprimé plusieurs fois ensuite. En 1560, Jean Bellère en publia, à Anvers, une édition retouchée par l'auteur avec le titre de : *Paracleseón sive consolationum afflictarum mentium libri tres;* vol. in-24 de 129 feuillets. — 3. *Van volcomentheyt alre duechden. Een seer nutich boecxken des seer verlichten Doctoers Joannis Tauleri... dwelcke met rechte wel ghenoemt mach worden dat merch der sielen... Ouergheset wt die ouerlantsche tale in onse nederlantsche duytsche tale, door H. Anthonis Van Hemert, regulier buyten Eyndoven.* Thantwerpen, Symon Cock, 1557; vol. in-12 de 159 feuillets non chiffrés. Plusieurs fois réimprimé : 1° à Bruxelles, chez Rutger Velpius, en 1607, et 2° à Anvers, en 1634. — 4. *S. Augustijns vierighe meditacien oft aendachten. Ende die alleenspraken der sielen tot God. Ende dat hantboecxken van d'aenschouwinghen Christi. Noch S. Bernardus devote aendachten. Ende een boecxken van S. Ancelmus ghenaemt de strale der godlijcker liefden.* Thantwerpen, Willem Van Parys, 1557; vol. in-12. La première partie, contenant les deux traités de saint Augustin et composé de 96 feuillets non chiffrés, est seule imprimée chez Guillaume Van Parys; la deuxième partie, renfermant les traités de saint Bernard et de saint Anselme, forme un volume à part de 52 feuillets chiffrés, imprimé en 1562, à Anvers, chez Claes Van den Wouwere. L'approbation en tête de l'ouvrage est datée du mois de mars 1547 (ancien style). — 5. *De evangelische lanterne.* Thantwerpen, 1561; vol. in-12. — 6. *De XV psalmen van den Eerw. Vader Joannes, bisschop van Rochester in Ingeland.* Traduction du latin publiée à Anvers : chez Plantin (édition problématique citée par Paquot), et 2° chez Verdussen, en 1622. Cette dernière édition fut faite par les soins de François Sweertius, qui y ajouta quelques prières. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 557. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, VIII, p. 520.

HEMESSEN (*Jean* **VAN**) ou HEMISSEN, peintre. V. SANDERS.

HEMLING (*Jean*). Voir MEMLINC (*J.*).

HEMMERT (*Louis*), écrivain ecclésiastique, florissait au XVIIe siècle. Ses biographes n'indiquent pas son lieu de naissance en Belgique. Il prit l'habit religieux dans la congrégation de la Carbonnière, — de l'étroite observance de l'ordre de Saint-Augustin, — laquelle tirait son nom du couvent de Saint-Jean de la Carbonnière, où elle était établie. Hemmert honora son ordre par sa renommée de savant et de théologien consommé ; maître de science sacrée, professeur public à Gaëte, il livra à la publicité : *Quæstio de Magorum historia, et apparitione Stellæ, an scilicet tredecim tantum à Navititate Christi diebus absoluta fuerit?* Neapoli, apud hæredes Cavalli, 1661, in-4o.

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*, p. 430. — Nicolo Toppi, *Biblioth. neapolit.*, p. 359. — Jöcher. *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

HEMPTINNE (*Auguste-Donat* **DE**), chevalier de l'ordre de Léopold, pharmacien du roi, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, membre de l'Académie royale de médecine, membre du conseil communal de Bruxelles, directeur de l'école de pharmacie à l'Université libre de Bruxelles, naquit à Jauche (Brabant), le 15 août 1781, de Jean-Lambert De Hemptinne et de Jeanne-Françoise Drouin, et mourut à Bruxelles, le 5 janvier 1854. Jean Lambert De Hemptinne était notaire, chef mayeur de la baronnie de Jauche, et mayeur de sept autres communes environnantes; plus tard, après l'annexion de la Belgique à la France, il fut nommé maire de Jauche. De son mariage avec Jeanne Drouin, il eut cinq fils : Lambert-Joseph qui fut notaire; Henri-Prosper, qui fut maire à Jauche après la mort de son père ; Louis Clément, qui exerça d'abord la médecine, puis fut notaire, ensuite bourgmestre de Jauche, et, en 1830, élu membre du Congrès national; Auguste-Donat, et enfin Félix-Joseph, qui créa, à Gand, le grand établissement industriel qui porte encore son nom aujourd'hui. Tous furent des hommes de savoir et d'un caractère honorable.

Auguste De Hemptinne regretta toute sa vie le fâcheux concours de circonstances qui ne lui permit pas d'acquérir une bonne instruction moyenne : il n'avait pas encore six ans quand il perdit sa mère, et sa première éducation fut forcément abandonnée aux serviteurs et aux commis de son père. Plus tard il fut envoyé avec ses quatre frères au collège de Tirlemont, dirigé par les Augustins, et ensuite, jusqu'en 1797, à Louvain, au collège de la Très-Sainte Trinité. Quand les établissements dirigés par le clergé furent fermés, il connaissait un peu de latin et les premiers éléments de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie. Là se bornait le mince bagage scientifique avec lequel il entra dans le monde, comme il le disait lui-même.

Si les études moyennes laissaient fort à désirer à cette époque en Belgique, les études scientifiques étaient plus faibles encore, et De Hemptinne dont l'esprit était instinctivement porté vers les sciences naturelles, dut se contenter d'étudier la pharmacie dans une officine de Liège. Quand une école de médecine fut fondée à Bruxelles, il s'estima heureux de pouvoir y aller suivre les cours de Van Mons et d'entrer comme élève chez un pharmacien nommé Jambers : c'est là qu'il apprit à travailler avec cette habileté extrême et ce soin méticuleux qui le caractérisaient. Après un stage officinal de quatre années, il se rendit à Paris, muni de lettres de recommandation de Van Mons, pour Fourcroy, Vauquelin, Bouillon-Lagrange et Bory de Saint-Vincent, dont il suivit les leçons. Son frère Clément l'avait précédé et y étudiait la médecine. En 1806, il retourna à Bruxelles où il obtint le diplôme de pharmacien, le 23 juillet, et où, peu de temps après, il organisa une pharmacie qui resta jusqu'à sa mort un établissement modèle dans ce genre. (Cette pharmacie était établie rue des Fripiers.)

Un an à peine s'était écoulé depuis l'obtention de son diplôme, qu'il fut appelé à siéger au sein même du jury

qui lui avait conféré son grade. Il fit partie de ce jury jusqu'en 1818, époque à laquelle la loi sur l'art de guérir y substitua une commission sanitaire dont il fut membre jusqu'en 1823. De Hemptinne partageait sa vie entre les soins de sa pharmacie et l'étude de la chimie, de la technologie et de l'hygiène publique. En 1816, l'Académie de Marie-Thérèse, rétablie par le roi des Pays-Bas, mit au concours : *Quelles sont les applications que l'on peut faire dans nos fabriques et dans l'économie domestique, de la vapeur d'eau, employée comme moyen d'échauffement?* Le travail que De Hemptinne envoya en réponse fut couronné et imprimé en 1818 dans le recueil de la compagnie : ce fut le premier mémoire couronné de la section des sciences.

Van Mons avait créé, en 1819, avec Bory de Saint-Vincent et Drapiez, les *Annales générales des sciences physiques.* De Hemptinne fut l'un des collaborateurs les plus assidus de cette revue : des huit volumes qui furent publiés, quatre renferment des mémoires très intéressants dus à sa plume. Nous citerons parmi les principaux :

Dans le tome deuxième : Un *Mémoire sur un nouveau siphon pour la décantation*; un article dans lequel il donne la *Description d'un appareil permettant aux asthmatiques d'aspirer des vapeurs médicamenteuses;* un mémoire intitulé : *Des lits et fauteuils à courant d'air, destinés à prévenir la contagion et à en arrêter le progrès*, renfermant, à propos de la ventilation des considérations auxquelles il n'y aurait rien à ajouter aujourd'hui. Les principes dont il préconise l'application se retrouvent encore dans la description d'un *Appareil propre à détourner et à détruire les gaz délétères des fosses d'aisance.* Pour la destruction de ces gaz, il propose de les faire passer au travers d'un foyer ardent : on ne fait pas mieux de nos jours.

Dans le tome troisième : *Sur les eaux aromatiques et sur les appareils destinés à leur préparation; — Thermomètres à réveil* à employer dans les brasseries, etc.; — *Sur les effets de la gelée dans l'éclairage par le gaz extrait de la houille.* A l'époque où la ville de Bruxelles venait d'être doté d'un éclairage au gaz, De Hemptinne démontra que si l'éclairage laissait à désirer pendant les grands froids, c'était parce que les conduits du gaz contenaient de l'eau qui pouvait les obturer en se congelant.

Dans le tome quatrième : *Recherches sur les nouveaux systèmes de distillation.* Et dans le tome sixième : *Des substances qui ont la propriété de rendre la matière végétale incombustible, et de leur emploi dans les incendies.* Résultat des expériences entreprises sur cette donnée de Gay-Lussac que le phosphate d'ammoniaque imprégnant les tissus empêche ceux ci de brûler avec flamme.

Quand les *Annales générales des sciences physiques* eurent cessé de paraître, en 1821, De Hemptinne ne publia plus de notices de technologie et d'hygiène publique ; mais il continua à s'occuper activement de ces sciences importantes. La commission sanitaire, dont nous avons parlé ci-dessus, céda ses attributions en 1823 à la commission médicale provinciale du Brabant. De Hemptinne fit partie de cette dernière commission jusqu'à la fin de sa vie : c'est là surtout qu'il trouva l'occasion de mettre en œuvre les connaissances spéciales qu'il avait acquises. Presque tous les rapports sur les demandes d'établissement des usines insalubres pendant l'espace de trente années sont son œuvre; tous ces rapports se distinguent par un grand sens pratique et par une remarquable impartialité d'appréciation. D'autrepart, en 1831, il fut appelé à faire partie du conseil supérieur de santé, créé au ministère de l'intérieur, et de la commission sanitaire, instituée pour rechercher les mesures propres à diminuer les ravages du choléra qui menaçait d'envahir le pays. Il écrivit même, à propos de cette épidémie, un long mémoire sur la contagion, conseillant d'excellentes mesures d'hygiène pour l'assainissement des habitants et la désinfection des vêtements et des objets qui venaient des individus infectés. Les services qu'il rendit à cette occasion et plus tard lors de la

réapparition de l'épidémie en 1849, lui valurent deux fois la médaille de première classe.

De Hemptinne fut souvent chargé par le parquet de recherches de chimie légale. Il fit preuve dans plusieurs de ces circonstances d'une expérience et d'une sûreté de coup d'œil vraiment extraordinaires : en présence des procédés défectueux en usage à cette époque, il fut amené à employer des méthodes nouvelles d'analyse. C'est ainsi que pour la recherche du sulfate de cuivre que les boulangers commencèrent à introduire dans leur pain en 1828, il fit connaître le premier le procédé connu sous le nom de *méthode de déplacement* ou *de lixiviation* qui est aujourd'hui d'une application si fréquente. Jamais, malheureusement, il ne réclama la priorité de l'invention. Il en aurait eu d'ailleurs l'intention, que l'extrême modestie de son caractère l'en eût détourné.

De Hemptinne prit une part active au développement de l'industrie en Belgique : la première fabrique d'huile de pieds de bœuf fut établie en 1814, d'après ses conseils, par MM. Walkiers et Prévinaire ; avant cette époque, c'était la France qui nous fournissait ce produit. Le procédé d'application du rouge d'Andrinople à la teinture des toiles était tenu caché par les industriels suisses. MM. Prévinaire et Seny le découvrirent grâce à ses conseils et à ses recherches. En 1822, il fonda lui-même une fabrique de produits chimiques à Molenbeek-Saint-Jean. Cette usine fut toujours, et est encore aujourd'hui entre les mains de M. Auguste De Hemptinne, son fils, un modèle, tant au point de vue des perfectionnements des appareils qu'au point de vue des moyens employés pour protéger la santé des ouvriers.

Le roi Guillaume récompensa les services qu'il rendit à l'industrie chimique en lui donnant le titre de pharmacien de la cour, et en l'appelant, en 1830, à faire partie de la commission directrice de l'Exposition des produits de l'industrie nationale. De Hemptinne envoya lui-même les produits de son usine ainsi que des appareils de son invention en usage dans sa fabrique. Il fit encore partie des commissions directrices des Expositions de 1835, 1841 et 1847. A ces deux dernières, il fit également partie du jury chargé de décerner les récompenses aux exposants. Enfin, lors de la création du Musée de l'industrie, il accepta les fonctions de trésorier dans la commission directrice. Comme, au bout de quelques années, on s'était aperçu que l'établissement ne remplirait pas le but que ses créateurs avaient eu en vue, le crédit pour l'achat d'instruments et de machines ne figura plus au budget de 1836 à 1841. Mais pendant ces cinq années, pour ne pas laisser le service en souffrance, le trésorier fit de sa bourse privée des avances de fonds considérables : il paya les employés, les ouvriers, les acquisitions de machines et d'instruments. Sa récompense fut de ne plus être nommé de la nouvelle commission à la réorganisation du Musée.

De Hemptinne entra à l'Académie des sciences et belles-lettres le 7 mai 1834 : il y remplit les fonctions de trésorier en 1850, et les fonctions de président en 1851. Si l'on ne trouve pas dans les publications de l'Académie de volumineux mémoires pour la rédaction desquels le temps lui eût certainement fait défaut, il rédigea un grand nombre de rapports sur des questions très importantes, et notamment sur les mémoires de concours.

Lorsque, le 19 septembre 1841, le gouvernement supprima le conseil supérieur de santé et institua l'Académie royale de médecine, De Hemptinne fut compris parmi les trente premiers membres de la fondation ; il y représentait seul, à cette époque, le corps pharmaceutique civil du pays. Les principaux travaux auxquels il concourut sont relatifs à l'exercice de l'art de guérir, et à la rédaction de la *Nouvelle pharmacopée*. La part qu'il prit à la publication de ce dernier ouvrage fut des plus importantes : tous les procédés qui y sont mentionnés pour la préparation des médicaments, ont été vérifiés de nouveau par lui, que ces procédés eussent déjà

été décrits dans les pharmacopées étrangères ou conseillés par des auteurs estimés, ou qu'ils eussent été le résultat de son expérience personnelle.

L'Université de Bruxelles, pendant les premières années qui suivirent sa fondation, dut son existence à des dons particuliers. De Hemptinne fut toujours l'un des principaux souscripteurs : c'est donner la mesure de ses opinions politiques. Il faut cependant ajouter que son libéralisme n'était pas militant et que lui-même n'a jamais été mêlé aux luttes politiques qui ont agité notre pays. Sa nature réservée l'en éloigna toujours. Il aimait la liberté et il aimait son pays. Lors de la révolution, on l'avait vu exciter les jeunes gens qui étaient employés dans son officine, à se joindre aux volontaires. En 1842, l'Université de Bruxelles organisa l'école de pharmacie; De Hemptinne était naturellement désigné pour la diriger. Il accepta donc les propositions du conseil d'administration d'occuper la chaire de pharmacie avec le titre de professeur honoraire.

En 1840, ses concitoyens lui avaient donné un éclatant témoignage de leur estime et de leur considération en l'envoyant siéger au conseil communal; en 1848, son mandat fut renouvelé à la presque unanimité des suffrages. Dans le conseil communal, De Hemptinne fut ce qu'il avait été toute sa vie : dévoué à ses devoirs, éloigné des coteries et des intrigues, inflexible dans ses opinions tout en respectant celles des autres, impartial dans ses votes. Il n'était pas un orateur disert; il éprouvait même une très grande difficulté à parler en public; mais il s'empressait de prendre la parole toutes les fois que la spécialité de ses connaissances l'y obligeait. Au nombre des questions d'hygiène et de salubrité auxquelles il se dévoua particulièrement, il faut noter les analyses d'eau potable puisée dans les différents quartiers de la ville : c'est d'après le résultat de ces analyses que furent décidés les travaux de la distribution d'eau actuelle de Bruxelles. Notons, en passant, que sa modestie l'empêcha de jamais réclamer la moindre indemnité pour les dépenses assez considérables auxquelles ces travaux l'entraînèrent.

A toutes ses qualités, De Hemptinne joignait un sentiment profond d'humanité et de charité. Pendant près d'un quart de siècle, il remplit les fonctions pénibles de maître des pauvres, et le plus souvent dans ses visites, il ajoutait l'argent de sa bourse, du pain, des vêtements, des médicaments, aux secours qu'il était chargé de distribuer. Les malheureux recevaient ses dons sans soupçonner quelle en était la source. Mais, en revanche, il n'aimait pas qu'on lui parlât des bienfaits qu'il répandait autour de lui : il faisait le bien sans ostentation, sans bruit, sans demander la reconnaissance de ceux qu'il obligeait.

De Hemptinne avait épousé en 1812, sa cousine germaine Marie-Antoinette De Lathuy, de Gembloux. De ce mariage naquirent trois enfants : deux fils et une fille. L'aîné, Auguste De Hemptinne, continua l'exploitation de la fabrique de produits chimiques de Molenbeek; le second mourut en 1846; Mlle De Hemptinne épousa M. Camille Bossut. Jamais famille ne fut plus unie. On connaît le beau tableau de Navez, représentant De Hemptinne entouré de sa famille. Ce tableau, où respire un sentiment de bonheur tranquille, a été peint en 1816. Il aurait pu être refait la veille de la mort de l'honnête homme dont nous avons retracé la vie. Il existe un autre portrait De Hemptinne par Navez; c'est celui qui a été reproduit par la gravure, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts* pour 1857.

Le jour même où il venait de donner le bon à tirer de la dernière feuille de l'édition latine de la *Nouvelle pharmacopée*, De Hemptinne s'était rendu très dispos à une séance de l'Académie de médecine. Après la lecture d'une note en réponse à un rapport sur un projet de loi sur l'art de guérir, il sortit un instant de la salle. On le retrouva un moment après affaissé dans l'antichambre, frappé d'une apoplexie cérébrale qui devait l'emporter cinq jours plus

tard, le 5 janvier 1854. De Hemptinne fut inhumé à Laeken. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, par M. Sauveur, au nom de l'Académie, et par M. Hauchamps, secrétaire de la Société de pharmacie, au nom de ce corps savant dont le défunt était président.

Docteur Victor Jacques.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1854, p. 156; 1857, p 91. — *Moniteur belge*, 1854, 1re sem., p. 100-152. — Stas, *Notice*, 1857, in-8°.

HEMRICOURT (*Jacques* **DE**), généalogiste et historien liégeois, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, né à Liège en 1333, de Gilles de Hemricourt, secrétaire des échevins, et de Ida d'Abée, appartenait à une famille distinguée. Ainsi que lui-même nous l'apprend dans l'introduction de son *Miroir des Nobles*, il descendait par les femmes de l'ancienne maison de Dammartin, et quoique d'extraction roturière du côté paternel, il se rattachait à la célèbre famille de Hemricourt, dont on rencontre souvent le nom parmi les témoins nobles des chartes du XIIe siècle. Son bisaïeul, Adam Tomboir, paysan du village de Hemricourt, ayant reçu quelque éducation, mérita la confiance du seigneur Thomas de Hemricourt, qui le chargea d'administrer son château de Lantremange. Adam s'éprit d'une des filles de son maître et, malgré l'opposition de ce dernier, réussit à l'épouser. Au bout de deux ans, le ressentiment du père s'étant calmé, il rendit son ancien emploi à Adam qui quitta le nom de Tomboir pour prendre celui de Hemricourt.

Son fils, Thomas de Hemricourt, ayant étudié le droit avec succès à Liège et à Paris, vint pratiquer à l'official de Liège et fut nommé sentencier près de ce tribunal. Thomas épousa Clémence, fille du seigneur Watier le Cornu, échevin de Liège. Ils eurent deux filles et sept garçons dont le dernier, Gilles, est le père de notre historien.

Selon la coutume de l'époque, Jacques de Hemricourt fut envoyé de bonne heure dans un château à Grand-Aaz pour y faire son noviciat d'écuyer. Il fut placé sous la direction du châtelain, messire Henry de Fexhe de Schoenvorst. En 1353, âgé seulement de vingt ans, il obtint, grâce à la protection de son père, la place de clerc au tribunal des échevins. A cette époque, Jacques de Hemricourt nous apprend lui-même qu'il commença son recueil du *Miroir des Nobles de Hesbaye*, œuvre de longue haleine qu'il ne devait terminer qu'en 1398. Le goût des études historiques s'était probablement éveillé en lui sous l'influence du célèbre chroniqueur Jean le Bel, dans l'intimité duquel il vivait. L'éloge pompeux qu'il fait de ce personnage (*Miroir des Nobles*, p. 158) fait présumer l'importance qu'il devait attacher à son exemple et à ses conseils. (Voir l'article Le Bel.)

Lorsque mourut son père, en 1360, Jacques le remplaça comme secrétaire des échevins et conserva ces fonctions jusqu'en 1383. Dans l'intervalle, il avait épousé Françoise, fille de Pierre Mission, drapier liégeois. Il en eut un fils, appelé Gilles, et veuf en 1382, il se remaria avec Agnès de Coir, fille de Véri de Coir, seigneur de Ramioul et veuve de Jean de Lavoir. Agnès avait eu de son premier mariage une fille « mult » belle et gracieuse. » Gilles, le fils de notre auteur, épousa en secondes noces cette demoiselle après la mort de sa première femme Jeanne Boileau, et étant devenu veuf une seconde fois, il se remaria avec Marie de Blehen, fille du seigneur d'Abée. C'est donc par erreur que Loyens rapporte, dans le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège* (p. 104) que cette Marie de Blehen fut la troisième femme de Jacques de Hemricourt.

Les emplois nombreux et lucratifs dont notre historien fut alors revêtu, le déterminèrent sans doute à donner, en 1383, sa démission de secrétaire des échevins. En effet, dès 1372, il avait été nommé secrétaire du tribunal des Douze et mayeur en féauté pour Raes de Waroux. Quelque temps après, en 1381, l'évêque Arnoul de Horne le faisait entrer dans son conseil privé; enfin, en 1389, il fut élu bourgmestre de Liège, distinction qui était la juste récompense de son mérite et de ses capacités. Ce fut pendant son terme de magistrature, que

Jean de Bavière, surnommé *Sans Pitié*, parvint, à peine âgé de dix-sept ans, à la principauté de Liège.

Les sept années qui suivirent s'écoulèrent paisiblement pour Jacques de Hemricourt. Entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens, il employait ses loisirs à revoir ses ouvrages et à y mettre la dernière main.

Il avait atteint l'âge de soixante-quatre ans, lorsque, en 1397, sa seconde femme vint à mourir. Cette perte semble l'avoir vivement affecté; bientôt, en effet, il se fit recevoir chevalier dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, afin d'être, suivant un usage fort répandu alors, enseveli avec l'habit religieux. Il se contenta de pratiquer la règle sans participer aux revenus de l'ordre. Ce désintéressement est cité dans son épitaphe comme un trait édifiant de sa vie.

Profondément attaché à sa ville natale, dont il se disait « d'antiquieté extraict « et neurry », il mourut à Liège dans un âge avancé, le 18 décembre 1403, et fut inhumé dans la chapelle des Clercs, élevée en expiation des guerres d'Awans et de Waroux.

On a retrouvé, au commencement du siècle, sa pierre tombale, reproduite par De Salbray dans son édition du *Miroir des Nobles*.

Jacques de Hemricourt y est représenté de grandeur naturelle, revêtu du costume des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nu-tête et les mains jointes sur la poitrine. On voit près de lui son écu d'armes qui est d'argent au sautoir de gueules, brisé en cœur d'un écu d'argent à la croix d'azur.

On lisait au pied du monument l'épitaphe suivante :

« Chy giest messire Jakes de Hemri-
« court, chevalier de l'ordene Johan de
« Jhlem ki en ses veufvies et anchiens
« jours entra en la dure Religion sur son
« propre patrimoine sans prendre les
« bienfaits de cely et trepassat l'an de
« grâce MCCCC III, le XVIII jour el
« mois de décembre. »

Jacques de Hemricourt a laissé trois ouvrages : le *Miroir des Nobles de Hesbaye*, le récit des *Guerres d'Awans et de Waroux* et le *Patron de la Temporalité*, tous trois d'une haute importance pour l'histoire de Liège, ainsi que pour l'étude des mœurs chevaleresques et des institutions de l'époque.

Le premier de ces ouvrages dont voici l'intitulé : « *Miroir des Nobles de Hes-* « *baye*, composé en forme de Chronicque, « par Jacques de Hemricourt, chevalier « de Saint-Jean de Jérusalem, l'an 1353, « où il traite des généalogies de l'an- « cienne Noblesse de Liège et des Envi- « rons, depuis l'an 1102, jusqu'en « 1398 »; mais dont le titre véritable est : « *Ly Traitiez des Linages* », fut publié avec l'abrégé des *Guerres d'Awans et de Waroux*, en 1673 (Bruxelles. L.-H. Fricx, in-fol.) par un sieur De Salbray, précepteur du fils du comte de Marchin, Chevalier de la Jarretière et maître de camp général des armées des Pays-Bas, auquel cette édition est dédiée. Des exemplaires portent la date de 1715; mais le titre seul est changé.

Le texte est accompagné d'une traduction française inexacte et, dans maint passage, plus obscure que l'original. L'éditeur avoue lui-même que, ne connaissant point le vieux langage, il a dû demander le concours d'un religieux observantin, l'abbé Massart, qui se chargea aussi de rechercher le blason des armoiries.

De Salbray se vante, dans sa préface, d'avoir possédé le manuscrit original de l'ouvrage de Hemricourt; mais, dans ses *Recherches historiques de la Principauté de Liège* (t. II, p. 452), de Villenfagne fait justice de cette assertion et prouve, en s'appuyant sur les interpolations qui s'y trouvent, que la version de De Salbray a été publiée d'après une copie écrite en 1436.

Une autre édition du *Miroir des Nobles*, avec une préface, des notes et un supplément, avait été préparée par l'héraldiste Christophe Butkens; mais elle ne vit pas le jour. Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale.

Un siècle plus tard, en 1791, à l'instigation du comte d'Oultremont de Wégimont, le chanoine François Jalheau, prébendier de l'église Sainte-

Croix, fit paraître à Liège, en un volume in-folio : le *Miroir des Nobles de Hesbaye* et le *Traitiez des Guerres d'Awans et de Waroux*. Dédaignant le texte de Hemricourt, Jalheau se contenta de reproduire en la rajeunissant la traduction de De Salbray. En même temps il changea les divisions primitives de l'ouvrage, ajoutant çà et là quelques notes pour flatter les prétentions de certaines familles. Malgré les imperfections de la première édition, le travail de Jalheau lui est encore de beaucoup inférieur.

Une dernière édition du *Miroir des Nobles* fut commencée à Bruxelles en 1852, par les soins de M. A. Vasse; il n'en parut que quelques livraisons. (Bruxelles, Hayez, in-4o).

Commencé en 1353, le *Miroir des Nobles* ne fut terminé qu'en 1398. L'auteur y avait donc travaillé pendant quarante-cinq ans « avec très grande peyne » et labur. » Il est vrai que ses emplois l'empêchaient de s'en occuper d'une manière suivie et que parfois il restait deux ans sans y toucher. Aussi ne l'eût-il point terminé, si dans sa vieillesse il ne s'était démis de ses charges pour s'y consacrer tout entier; « sans » cela, dit-il avec une naïve vanité, cet » ouvrage n'eût jamais été achevé ni par » moi, ni par un autre. »

Pour composer ce recueil, qui embrasse les années 1102 à 1398, il avait consulté les chroniques de la grande église de Liège (aujourd'hui probablement perdues) et outre les « anchiennes » escriptures, rolles et cédules » provenant de sa famille, il s'était procuré l'histoire du célèbre Malclerc de Hemricourt, écrite en roman par Guillaume de Bautersem, chanoine de Saint-Lambert.

Le *Miroir des Nobles* comprend les généalogies de familles liégeoises issues de Raes de Dammartin, chevalier français, établi en Hesbaye et d'Alix de Warfusée. Leur postérité fut, en effet, si nombreuse, qu'un siècle après, la Hesbaye et les autres parties de la Principauté comptaient plus de deux cents chevaliers riches et puissants, issus de cette souche.

On y trouve aussi des anecdotes intéressantes et des détails caractéristiques des plus curieux sur les mœurs de nos contrées au moyen âge.

Le baron de Villenfagne avait l'intention de réunir ces anecdotes si pittoresques, négligées bien à tort par de la Curne de Sainte-Palaye, dans ses mémoires instructifs sur la chevalerie. Mettant cette idée à exécution, l'historien liégeois de Gerlache a donné lecture de quelques-uns de ces extraits dans une séance publique de la Société d'Emulation de Liege, en 1828. Nous citerons comme particulièrement dignes de remarque parmi ces récits : l'histoire si touchante de Paquette, qui fut pour le chevalier Jehan du Lardier ce que Claire est pour le comte d'Egmont dans le poème de Gœthe, et surtout celle des aventures de Raes de Dammartin, dit *à la Barbe*, le père commun de la noblesse hesbignonne. Malgré son enthousiasme pour les prouesses des anciens chevaliers, Jacques de Hemricourt sait condamner le crime ou l'immoralité lorsqu'il les trouve chez ses héros. C'est ainsi que, parlant de messire Jean de Bilrevelt qui avait fait assassiner son père, il avoue ne s'être pas informé s'il avait des enfants, « Ce parricide, » dit-il, ne peut trouver place dans » l'histoire de tant de valeureux chevaliers. »

Comme nous l'avons dit plus haut, lorsque Jacques de Hemricourt écrivit son *Miroir des Nobles*, la noblesse liégeoise n'existait pour ainsi dire plus. Les guerres d'Awans et de Waroux qui durèrent quarante-cinq ans, de l'année 1290 à la fin de 1335 l'avaient complètement décimée. (Voir l'article Hugues de Chalons).

En racontant ces guerres civiles, l'auteur a voulu nous montrer comment disparut dans les discordes intestines cette belle chevalerie. Mais, imbu des préjugés du temps, il compte pour rien la mort de milliers de vilains et s'apitoie longuement sur la perte d'un seul chevalier. Ce « Traitiez des Guerres d'Awans » et de Waroux » est un récit continuel de faits d'armes héroïques, de combats

singuliers, de prises de châteaux, incendies, pillages, etc. Le style en est diffus et obscur; il présente cependant plus d'un passage intéressant et brille surtout par le piquant et l'originalité des détails.

Il nous reste à dire quelques mots d'un autre ouvrage d'un genre tout différent, mais d'un prix inestimable pour l'histoire des institutions liégeoises.

Nous voulons parler du fameux traité de droit public, connu sous le nom de « *Patron de la Temporalité.* » Commencé vers 1360 et publié par Hemricourt en 1399, ce précieux ouvrage jouit, du vivant même de son auteur, d'une réputation considérable. Mis sur la même ligne que les statuts du pays, il était fréquemment consulté par les tribunaux, et les échevins surtout l'invoquaient à tous moments dans leurs arrêts.

Des analyses détaillées de ce traité ont été faites par de Villenfagne, dans ses *Essais critiques sur l'histoire de Liège* (t. Ier, p. 208-243); par Warnkoenig dans ses *Beiträge zur Geschichte des Lütticher Gewohnheitsrechts* (Freiburg, 1838, in-8o, p. 17-22), et plus tard par Ferd. Henaux, dans sa notice sur Jacques de Hemricourt (p. 21). Nous nous bornerons, en conséquence, à passer rapidement en revue les principales matières traitées par l'auteur, et nous tâcherons de donner de son œuvre une idée suffisante pour en faire apprécier la valeur.

Le *Patron de la Temporalité*, transcrit dans la plupart des *Pawillaerts* du xve et xvie siècle, a été publié par Polain à la suite de son *Histoire de Liège*. Le texte qu'il en donne a été collationné sur vingt-sept manuscrits, notamment sur les Pawillaerts du Grand Greffe des échevins de Liège et sur la copie transcrite par le moine Jean de Stavelot, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Hemricourt a divisé son livre en trois parties, subdivisées en un grand nombre de chapitres ou d'articles. Dans une longue introduction, il recherche l'origine du pouvoir temporel, expose le plan et le but de son livre, puis aborde l'histoire des institutions du pays. Le pouvoir du prince-évêque et du mambourg, les états, le tribunal de paix, le tribunal de l'Anneau du Palais et les privilèges épiscopaux sont successivement examinés,

La deuxième partie traite spécialement de l'organisation communale, du mayeur et des échevins.

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur parle des trèves et quarantaines, expose les limites de la juridiction criminelle des échevins et nomme, dans un paragraphe séparé, les lieux où Mgr de Liège avait des maisons ou des chapelles dans lesquelles il exerçait une juridiction particulière.

Quant aux chapitres traitant des monnaies, des poids et mesures, des villes quittes du *Tourny*, du poids du pain et des mandements des menuisiers et boulangers, Ferd. Henaux a établi qu'ils n'étaient point l'œuvre de Jacques de Hemricourt, mais devaient être attribués à des compilateurs postérieurs notamment à Jean de Temploux, dit Crule, secrétaire des échevins en 1426.

Se fondant sur les termes de l'introduction : « Je veulh donner baptisme à « ce traitié et luy appeler Patron delle « Temporalité », le même écrivain réfute l'opinion de Villenfagne, qui donnait à ce recueil le titre de « Penon de la Temporalité. »

Le *Patron de la Temporalité* est, au point de vue du fond, un travail remarquable ; il révèle chez notre auteur des connaissances approfondies dans le droit politique et administratif de sa ville natale; sciences qu'une longue pratique lui avait rendues familières.

Comparé aux autres historiens de l'époque, Jacques de Hemricourt l'emporte par sa manière plus large d'entendre l'histoire. Tandis que la plupart de ses contemporains, tels que Hocsem, Jean de Warnant et Radulphe de Rivo n'attachent d'importance qu'aux faits religieux, et se contentent pour le reste d'une sèche et laconique énumération de dates, Hemricourt, s'affranchissant de la routine, se complaît dans la description des mœurs et des habitudes

des siècles dont il raconte les annales.

Ainsi que Jean d'Outremeuse, il emploie la langue vulgaire, parce qu'il s'adresse à un public peu lettré, peu soucieux de l'histoire sérieuse, mais qui sera heureux de retrouver, dans ses récits et ses tableaux, l'attrait des romans de chevalerie. Il atteint parfois la simplicité brillante de Froissart; il se contente comme lui de peindre et ne songe pas un instant à s'élever à des idées générales : c'est un conteur prolixe, fait pour plaire aux enfants, petits ou grands, à qui il faut tout dire, tout décrire par le menu. Son grand ouvrage est à bon droit intitulé : *Miroir*. Quant au dialecte, Hemricourt, vivant en Hesbaye ou à Liège, se sert du jargon de son pays, relativement rude et abondant en idiotismes locaux. Il faudra des siècles encore avant que le goût uniformise la langue des Gaules.

Hemricourt peut être considéré comme marquant pour le pays de Liège une époque de transition. Alf. Journez.

Bibliographie. — Azevedo, *Généalogie*, p. 435. — Brunet, *Manuel du libraire*, 1862, III, 94. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, p. 122, t. Ier. — *Manuscrit Delvaux*, t IV, p. 192. — Dewez, *Histoire de Liège*. — Foppens, *Biblioth. belgica*, t. Ier, p. 516. — Goethals, *Dict. généalogique*, t. II. — Henaux, *Messager des sciences hist.* Gand, 1841. — Hoffmann, *Bulletin du bibliophile belge*, 1851. — Lelong *Bibl. hist. de France*, (1771), III, 40682. — Polain, *Bulletin du bibliophile belge*, t. VII, p. 187. — Id., *Hist. de Liège*, t. II. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 570. — Reiffenberg, *Chron. de Philippe Mouskes*, introduct., p. 352. — Id. *Bull. Acad. arch. Belg.*, 1846 III, 381. — Saint Genois, *Monuments anciens*, t. II, p. 364. 366 — Villenfagne, *Mélanges de litter. et d'hist.*, p. 231, 238. — Id, *Recherches hist. sur l'hist. de Liège*, passim. — Id., *Essais critiq. sur l'hist. de Liège*, I, 208, 243. — Id., *Esprit des journaux*, mai 1786, p. 265. — Warnkoenig, *Beiträge zur Geschichte des Lütticher Gewohnheitsrechts*. Freiburg, 1838, in-8°, vign. 17-22. — Wuid, *Bibl. Nederlandsche Geschiedschryvers*.

HEMRICOURT (*Guillaume* MALCLERC **DE**), chevalier hesbignon, fils de Guillaume Frognut de Hemricourt, se signala, dans le dernier quart du XIIIe siècle, par des prouesses dont le renom s'étendit au sud comme au nord de l'Europe. Telle était son ardeur à courir après la gloire, que sa femme, une damoiselle du Hainaut, de la lignée illustre des Coucy et des Berlaymont, ne put le retenir longtemps auprès d'elle, bien qu'il l'aimât beaucoup et qu'elle méritât son estime autant que son affection. Il ne laissait échapper aucune occasion de faire preuve de bravoure et de vigueur; il eût pourfendu des géants, s'il s'en fût rencontré sur sa route ; il entreprenait de longs voyages pour aller jouter dans les tournois, d'où il ne revenait victorieux que pour guetter impatiemment le moment de rompre de nouvelles lances.

Sa réputation lui valut, en 1283, d'être appelé à prendre part à un combat en champ clos, où devait se décider le sort d'un royaume. On sait qu'après les *Vêpres siciliennes* (30 mars 1282), les partisans de Jean de Procida déterminèrent don Pedro III d'Aragon à revendiquer la couronne de leur île, qui lui revenait de droit, disaient-ils, du chef de son mariage avec Constance, fille de Mainfroid. Charles d'Anjou, roi des *Deux-Siciles*, mit aussitôt le siège devant Messine; mais l'apparition de la flotte aragonaise dans les eaux du détroit l'obligea de regagner précipitamment la Calabre. Le pape Martin IV, qui était Français et tenait pour Charles, organisa alors une sorte de croisade dans son pays : nombre de grands seigneurs se disposèrent à franchir les Alpes avec leurs vassaux. A ces nouvelles, don Pedro fut saisi d'inquiétude ; tout d'un coup il s'avisa d'un expédient : il envoya un cartel à son adversaire. C'était le moyen de gagner du temps : d'Anjou s'y laissa prendre. Il fut convenu qu'on s'abstiendrait d'hostilités jusqu'au jour de la rencontre, qui devait avoir lieu le 1er juin dans une plaine près de Bordeaux, sur terre anglaise, par conséquent neutre. Chacun des deux rois amènerait avec lui cent chevaliers de son choix : la Sicile serait le prix du vainqueur. Si l'un des deux manquait au rendez-vous, il serait déshonoré comme traître et parjure. En vain Martin IV protesta contre ce traité; en vain le roi d'Angleterre refusa d'être témoin et arbitre du combat : Charles partit pour Bordeaux avec sa troupe d'élite, où figuraient trois Liégeois, Malclerc de

Hemricourt, le seigneur de Haneffe et Wathi de Moumalle, et un Brabançon, François, dit le *bâtard de Wesemael*. Don Pedro ne s'étant point montré, fut taxé de lâcheté et de manque de foi, et Philippe III de France résolut avec Charles que chacun l'attaquerait de son côté.

Nos quatre preux furent extrêmement mortifiés d'avoir eu à fourbir inutilement leurs armes. Le héros de Woeringen, Jean Ier de Brabant, qui faisait grand cas de leur valeur, les consola en leur confiant la garde de sa personne. Cependant Hemricourt ne paraît pas avoir séjourné longtemps à la cour du duc : on le voit intervenir dans les guerres privées qui désolaient alors la Hesbaye et qui eurent pour couronnement, un peu plus tard, les luttes sanglantes des Awans et des Waroux. Ici se place un épisode qu'on pourrait qualifier d'épique, et qui donnera une juste idée du caractère de notre personnage.

Deux seigneurs hesbignons, Gérard de Blehen et Le Villain de Hardegnée, s'étaient voué une haine mortelle. Gérard, parent de Malclerc, le pria d'épouser sa cause. Malclerc y consentit, à condition que son protégé porterait désormais ses armes. Ainsi dit, ainsi fait, et leur adversaire fut bientôt aux abois. Mais Hemricourt ne prit point garde qu'on pourrait lui dresser des embûches. Un jour qu'il revenait d'une excursion lointaine, accompagné seulement de douze ou quinze serviteurs armés, il aperçut une troupe nombreuse qui faisait mine de lui barrer le passage. Il n'en chevaucha pas moins en avant, fit tournoyer sa redoutable épée et lutta avec avantage jusqu'au moment où Le Villain de Hardegnée, sortant subitement d'une cachette avec des forces encore plus considérables, rendit le combat tout à fait inégal. L'assaillant, tenant à prendre Hemricourt vivant, parvint à tuer son cheval. Le brave chevalier, embarrassé par sa lourde armure, ne put se dégager. Le Villain, aidé de ses gens, lui ôta casque et épée et lui parla ainsi : « Seigneur de Hemricourt, vous « qui depuis tant d'années, cherchez par « tous pays deçà et delà la mer les « belles occasions d'acquérir de l'honneur et de la réputation dans le monde, « après avoir couru beaucoup de hasards « et avoir affronté les dangers en plusieurs rencontres, vous voilà pris au « piége d'un simple écuyer que je suis : « je vous conjure par la foi que vous « devez à Dieu et à Monsieur Saint-Georges, de me dire sur-le-champ ce « que vous feriez de moi si j'étais en « votre pouvoir, comme vous êtes au « mien présentement. — Par le même serment que tu m'as conjuré, lui répondit l'intrépide Malclerc, et par les « yeux de Dieu, je te dis que tu mourrais de cette même main qui en a fait « périr bien d'autres que toi. — Ah ! « Seigneur de Hemricourt, repartit Le « Villain, ce ne serait pas grand dommage si je mourais; mais on ne pourrait jamais réparer celui de votre mort. « A Dieu ne plaise qu'un si vaillant « homme que vous êtes, périsse de la « main d'un si faible et si chétif que je « suis ; je vous demande seulement une « grâce sur la fidélité que vous devez à « l'ordre de chevalier, qui est que vous « ayez la bonté de me réconcilier avec « vos cousins de Blehen, vous promettant les satisfaire de la manière que « vous le jugerez à propos » (1). Et aussitôt il aida Malclerc à se relever et lui demanda pardon à genoux. Hemricourt, touché, non seulement rendit ses bonnes grâces au généreux (ou bien avisé) Hardegnée, mais opéra le même jour la réconciliation des deux familles.

A quelque temps de là, il apprit qu'un grand tournoi allait s'ouvrir entre Juliers et Aldenhoven, et que les plus fameux chevaliers de l'Empire comptaient s'y rendre. Pour y paraître avec la magnificence que lui imposait son rang, il n'hésita pas à engager une terre et même une partie de sa vaisselle. Il en revint légimement exalté de ses succès, mais ne pouvant s'empêcher de se reprocher les dettes qu'il avait contractées. Chemin faisant, il rencontra deux magnifiques troupeaux qu'on lui dit appartenir à la

(1) Extrait du *Miroir des nobles de la Hesbaye*, reprod. par Saumery. — Le roman se mêle ici à l'histoire (V. l'art. *Jacques de* Hemricourt).

dame de Hemricourt : sa fortune n'était donc pas aussi délabrée qu'il le pensait ! Cette conjecture se changea en certitude lorsqu'il fut rentré au logis : « Vous « n'avez encore rien vu, Monsieur, lui « dit sa femme, et je puis bien vous as- « surer que vous ne fûtes jamais plus « riche que vous l'êtes à présent; ainsi, « que les grandes dépenses que vous « avez faites ne vous inquiètent point : « j'ai heureusement trouvé le moyen, par « mon économie, de racheter générale- « ment tout ce que vous aviez engagé et « que vous regardiez comme un bien qui « ne vous appartenait plus; et n'est-il « pas bien juste, puisque je partage « l'honneur et la gloire que vous méri- « tent vos belles actions, que vous par- « tagiez avec moi, le fruit de mes soins « domestiques ? » Quels nouveaux exploits accomplit encore Hemricourt, absous et encouragé par une telle compagne ? L'histoire ne le dit pas; elle est également muette sur la date de sa mort.

Alphonse Le Roy.

Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles de la Hesbaye.* — Saumery, *Délices du pays de Liège*, t. V.

HEMRICOURT (*Nicolas-François-Joseph* **DE**), dit de Mozet, seigneur, puis comte de Grune, fils de Georges et de Françoise-Christophorine de Lambertye, homme d'Etat et de guerre. Né au château de Grune, près de Marche (province de Luxembourg), le 25 décembre 1701, il entra au service impérial en 1718, se distingua à la bataille de Parme (27 juin 1734) et obtint, trois ans plus tard, le grade de général-major. Il prit part à la guerre contre les Turcs, reçut de graves blessures à la bataille de Grostzka (Krotzka), le 22 juillet 1739 et fut de nouveau blessé à Molwitz, en Silésie (10 avril 1741), pendant la campagne contre la Prusse. En récompense de ses signalés services, Marie-Thérèse le nomma feld-maréchal-lieutenant et le fit propriétaire d'un régiment d'infanterie qui prit son nom. Pendant la deuxième campagne contre Frédéric II, il commanda un corps d'armée auxiliaire des troupes impériales envoyées au secours des Saxons et assista à la bataille de Kesseldorf (15 décembre 1745).

Arrivé aux Pays-Bas avec l'armée de Marie-Thérèse, pendant les guerres de la succession d'Autriche, Nicolas de Grune devint gouverneur d'Ath. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, le comte de Batthyani, ministre plénipotentiaire de l'impératrice aux Pays-Bas autrichiens, par lettres datées de Ruremonde, le 22 octobre 1748, délégua ses pouvoirs au comte de Grune et à Patrice Mac-Neny, ce dernier appelé plus tard à la présidence du Conseil privé. Ils étaient spécialement chargés, en qualité de commissaires autrichiens, de procéder, d'accord avec le vicomte de Chayla pour la France et le baron de Burmania pour les Provinces-Unies, à la restitution des places prises et occupées par les Français pendant la dernière guerre. La convention qui réglait l'évacuation et la restitution des pays conquis fut signée à Bruxelles par les commissaires des trois Puissances, le 11 janvier 1749.

Chambellan et conseiller intime, Nicolas de Grune assista, en qualité de représentant et d'envoyé extraordinaire de l'empereur, au couronnement du roi de Prusse Frédéric le Grand (1740). Par lettres-patentes en date du 14 avril 1747, il fut créé comte de Grune et du Saint-Empire romain, l'octroi de ce titre s'étendant à ses frères; trois de ceux-ci, dit le diplôme, avaient été tués au service impérial.

Le comte de Grune mourut des suites de ses blessures, le 15 février 1751, au château de Grune, au moment de prendre possession du gouvernement du Luxembourg et d'être investi du titre de prince, attaché à la seigneurie de La Roche.

A.-G. Demanet.

Archives de la maison de Grune. — *Des heiligen Römischen Reichs Genealogisch und Stemmatischer Calender auf das Jahr* 1804. — *Biographie générale des Belges morts ou vivants*, par Roger.

HEMRICOURT (*Joseph-Mathias-Charles-Thomas-Marie* **DE**), comte de Grune et du Saint-Empire, homme de guerre et diplomate, petit-neveu du précédent, naquit à Dresde, le 20 fé-

vrier 1769, de Philippe-Antoine, général des armées impériales, et de Christine-Madeleine-Rachel de Holstein. Suivant les traditions de sa famille, il embrassa la carrière militaire et entra à l'âge de dix-huit ans au service de l'Autriche, comme officier dans le 1er régiment des Carabiniers du duc Albert de Saxe-Teschen; il prit une part active à la guerre austro-française et fut adjoint au général commandant (feldzeugmeister) comte Ferraris, directeur général de l'artillerie des Pays-Bas autrichiens. C'est en qualité d'aide de camp de ce général que le comte de Grune assista au siège de Valenciennes (28 juillet 1793); il y fut même blessé dans la tranchée. Après le traité de Campo-Formio, il revint à la cour de Vienne, fut nommé chambellan de l'empereur François II, par diplôme du 9 février 1799; il accompagna en cette qualité à Saint-Pétersbourg l'archiduc Joseph-Antoine, palatin de Hongrie, lors du mariage de ce prince avec la grande-duchesse Alexandra-Paulowna de Russie, fille de l'empereur Paul. Promu au grade de lieutenant-colonel au régiment des dragons de Latour, attaché comme adjudant général à l'état-major du feld-maréchal prince de Saxe-Cobourg, fait colonel le 1er septembre 1805, le comte Charles de Grune assista à la célèbre bataille d'Aspern (21-22 mai 1809). Il y fut grièvement blessé : sa belle conduite le fit inscrire à l'ordre du jour porté, le 24 mai, par le généralissime de l'armée, l'archiduc Charles, qui le nomma général-major; ce grade lui fut confirmé par un brevet impérial donné à Pesth le 30 mai.

Cette campagne mit fin à la carrière militaire du comte, que ses blessures forcèrent de renoncer au service actif et de rentrer dans la diplomatie. Déjà, en 1804, il y avait débuté par le poste de ministre de l'empereur près la Cour de Copenhague, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1808, époque à laquelle il fut désigné pour la légation impériale près la nouvelle Cour de Westphalie. Mais, comme nous venons de le voir plus haut, la guerre contre la France ayant repris en 1809, le comte de Grune dut rejoindre l'armée et ne put ainsi remplir sa nouvelle mission. Il revint donc se fixer dans la patrie de ses ancêtres, que son père avait quittée à la révolution, et prit possession des biens dont, par suite d'un arrangement de famille conclu, en 1811, avec son frère aîné, il était devenu propriétaire en Belgique.

Ayant obtenu, par lettres du 15 octobre 1813, la démission de son grade dans l'armée autrichienne, il se fit naturaliser en 1815 aux Pays-Bas, y fut nommé lieutenant général et accrédité, en 1818, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi Guillaume Ier près la Confédération Germanique et les Cours de Saxe, de Nassau et de Hesse-Electorale. Il siégea en même temps à la Diète en qualité de représentant du grand-duché de Luxembourg; après avoir conservé ce poste jusqu'en 1841, il se retira définitivement de la vie publique.

Nous voyons le comte de Grune figurer dans le corps équestre de la province de Namur, constitué par arrêté royal du 20 février 1816, lors de l'organisation des Etats provinciaux dans le nouveau royaume des Pays-Bas, en exécution des articles 129 et 131 de la *loi fondamentale*. On sait que ces trois ordres, les *nobles* ou *corps équestres*, les *villes* et les *campagnes* élisaient les Etats des provinces. Il reçut aussi, à l'occasion de ses missions diplomatiques, plusieurs distinctions honorifiques; c'est ainsi qu'il fut commandeur de l'ordre du Lion Néerlandais, grand-croix des ordres de la Couronne de Chêne, du Danebrog, du Lion d'or de la Hesse-Electorale, de Saint-Louis de la Hesse Grand-Ducale, et du Faucon Blanc de Saxe-Weimar.

Le comte Charles de Grune dont les descendants forment aujourd'hui la branche dite *de Belgique*, par opposition à celle fixée en Autriche et issue de son frère aîné, Philippe-Ferdinand-Marie de Hemricourt-Pinchart, avait épousé à Bruxelles, le 28 janvier 1812, Elisabeth-Scholastique-Françoise-Tabithe, baronne de Sécus, dame de la Croix étoilée, née à Mons, le 21 avril 1791, décédée à Bruxelles, le 3 janvier 1873.

Le comte mourut le 3 octobre 1853, à son château d'Eltville, sur le Rhin, et fut inhumé dans cette ville.

A.-G. Demanet.

Archives de la maison de Grune. — *Biographie générale des Belges*, par Roger. — *Des heiligen Römischen Reichs Genealogisch und Stemmatischer Calender auf das Jahr* 1804.

HEMSEN (*Catherine*), ou HEMISSEN, peintre. Voir SANDERS.

HENAULT (*François-Mathieu*), poète et musicien, né à Liège dans la première partie du XVIIIe siècle, y mourut après 1805. En 1767, il était prêtre bénéficier de la cathédrale de Saint-Lambert; il obtint plus tard un canonicat de la chapelle de Saint-Materne. Il cultivait avec passion l'idiome wallon, alors en grande vogue (voir l'article S. DE HARLEZ). Il rédigea un *Dictionnaire français-liégeois et liégeois-français*, dont la publication prochaine fut annoncée à Herve dans le *Journal général de l'Europe* (no du 6 janvier 1787); on ne put réunir un nombre suffisant de souscripteurs : l'ouvrage est resté manuscrit. Plus heureux a été un opéra comique de Henault : *li Mâligwant* (l'homme peu traitable, le revêche), en deux actes, prose et vers. Composée en 1789 et jouée la même année sur un théâtre d'amateurs, cette pièce serait tombée dans l'oubli si Fr. Bailleux n'en avait retrouvé le libretto, et c'eût été dommage. Elle a paru, en 1854, dans l'édition du *Théâtre liégeois*, publiée par les soins du dit Bailleux, de concert avec Ul. Capitaine et M. J. Stecher. C'est une piquante étude de mœurs paysannes, assez heureusement charpentée, parsemée de traits franchement comiques, attestant enfin des qualités réelles d'observation : elle est digne de figurer à à côté des *Hypocontes*. On remarquera seulement que le langage y a déjà perdu, sous l'influence française, une partie de l'originalité qui caractérise les productions de l'hôtel de Harlez.

Alphonse Le Roy.

Del Vaux de Fouron, *Dict.* — *Théâte ligeois*, éd. de 1854, introduction.

HENAUX (*Etienne-Joseph*), homme de lettres, né à Liège, le 1er janvier 1818, y mourut le 15 novembre 1843. Il était le troisième de quatre frères. L'aîné, Joseph, se fraya un chemin au barreau; Ferdinand, un vrai bénédictin, consacra toute son existence à des études sérieuses sur l'histoire du pays natal, et eut la satisfaction de voir achevé le monument rêvé dans sa jeunesse (1); notre Etienne se fit recevoir docteur en droit, mais ne parut jamais au palais : sa santé chancelante lui imposa des loisirs que la poésie vint ennoblir et récréer. Reste Victor, le seul survivant, avocat, homme politique à un moment donné, gracieux poète comme Etienne, à ses heures (2). Habitant ensemble la maison paternelle, étroitement unis et possédant en commun le goût des choses de l'esprit, les trois derniers frères déteignirent l'un sur l'autre. Les conversations du grave Ferdinand contribuèrent notamment beaucoup à pénétrer d'un souffle de patriotique ardeur les inspirations des deux poètes ; nous n'en voulons pour preuve, en ce qui concerne Etienne, qu'un mot relevé par M. Ch. Potvin : « La poésie au berceau, » c'est l'histoire » (3).

Ce mot répondait à un sentiment profond. Henri Colson a pu dire de celui qui le prononça : « Liège fut son premier » et son dernier amour. » Tout enfant, les poètes et les chansons des rues, les légendes d'Ogier le Danois, les épisodes chevaleresques des guerres hesbignonnes le transportaient au septième ciel. De bonne heure il se jeta dans la lecture des poètes, et le romantisme, alors dans sa première fleur, fut pour lui une révélation. Il y vit une renaissance littéraire en rapport avec son idéal; sa préoccupation fixe était de glorifier le passé et le présent de sa chère cité, et la forme classique lui pesait comme une chape de plomb; il ne concevait pas un tableau du moyen âge dessiné d'après l'antique. Plus tard, dans le feu de la première jeunesse,

(1) *Histoire du pays de Liège*, 3e éd., Liège, J. Desoer, 2 vol. gr. in-8o. Ferd. Henaux a laissé un grand nombre d'autres ouvrages d'importance diverse, tous ayant trait à ses recherches favorites. Il est mort le 2 janvier 1880.—V. *Ferd. Henaux*, par J. Stecher (*Revue de Belgique*, 1884).

(2) Victor Henaux signait *Paulus Studens*.

(3) *Cinquante ans de liberté*, t. IV (*Histoire des lettres*), p. 383.

Musset fut son modèle ; plus tard encore il secoua tout joug : il allait être décidément lui-même lorsque la plume tomba de sa main. Polain prononça ces paroles devant sa fosse entr'ouverte : « Etienne « Henaux n'est qu'un enfant qui a écrit « comme un homme, et qu'il faut juger « moins d'après ce qu'il a fait que d'après « ce qu'il aurait pu faire. » Le baron de Reiffenberg trouva, lui, qu'il avait déjà beaucoup fait ; mais sa conclusion est la même : Henaux « parlait une langue « mélodieuse, animée et facile, qui « s'épurait chaque jour davantage. Bien- « tôt il aurait perdu ces airs d'emprunt « que lui avait donnés l'étude des écri- « vains romantiques, il serait revenu « entièrement à ses influences de raison « et de goût, et son style eût été droit « et probe comme son âme. »

Enfant précoce en vérité ! Avant de quitter le collège, il eût été en mesure de lancer dans le public tout un volume de vers, et pourtant sa ferveur studieuse ne s'était pas un instant refroidie. Il ne fut pas autre à l'université : un premier succès l'encouragea sans le griser, sans le détourner des Pandectes et du Code civil. En 1836, la *Revue belge* avait ouvert un concours poétique sur un sujet d'histoire nationale, au choix des auteurs. La médaille d'or ne fut point décernée ; mais la commission jugea digne d'une mention honorable le poème de Henaux, intitulé : *Franchimont*. Cl. Müller, secrétaire de la *Revue*, en donna lecture *coram populo* à la Société d'Emulation ; le verdict du jury fut ratifié par des applaudissements unanimes, et l'œuvre du lauréat de dix-huit ans, précédée d'un rapport élogieux de Weustenraad, obtint les honneurs de l'impression dans le recueil.

« Henaux, écrit Colson, a dignement « associé son nom à un nom qui ne doit « point mourir. La manière dont il avait « conçu son sujet est à la fois simple et « dramatique. Le poète s'est transporté « parmi les ruines de Franchimont... « Après avoir tristement promené ses « regards sur l'antique manoir qui, bla- « sonné de lierre,

Jeune de souvenirs et de gloire immortelle,

« s'en va tombant de plus en plus, « chaque année, sous les coups du temps, « il le reconstruit tout entier dans son « imagination. A sa voix, tout tressaille : « les murs se relèvent, le clairon sonne, « le pont-levis crie et s'abaisse ; dames « et chevaliers, pages et troubadours « rentrent, montés sur leurs hauts pale- « frois, et devisant d'amour ; les dalles « retentissent encore sous les pas des « coursiers. Mais bientôt la nuit tombe : « les salles gothiques s'illuminent pour « le banquet du soir ; on n'entend plus « que le bruit des verres, des rires et des « joyeux refrains ; la voix du poète a dis- « sipé le magique sommeil du vieux châ- « teau ; un ménestrel est introduit, et « c'est lui qui vient redire, sur sa harpe, « les cris de Liège en détresse et l'hé- « roïque dévouement des *six cents Fran- « chimontois*. »

La *Revue belge* devint, dès lors, la confidente de *Stephano*, pseudonyme transparent. Eût-il gardé tout à fait l'anonyme, on reconnaissait sa touche, malgré une transformation graduelle. Avec un peu de bonne volonté, cependant, on eût pu prendre *Pauline*, par exemple, pour une boutade de « l'auteur de Mardoche », si l'honnête *pasticheur* n'avait eu soin de crier gare :

..... Musset ne fait que de beaux vers,
Et votre serviteur fait les siens de travers.

Ce qui était clair pour tout le monde, c'est qu'Etienne cherchait sa voie et qu'il changeait de ton pour s'exercer, pour mesurer ses forces et la souplesse de son talent. Il aborda aussi la prose : dans le journal quotidien l'*Espoir*, il publia entre autres, en 1839, une chronique liégeoise (la *Reine de Pâques*, sept feuilletons) qui fut remarquée ; citons encore un petit écrit fantaisiste, le *Pouvoir de la médecine*, inséré dans la *Revue* l'année suivante. Il fallait pourtant en finir avec le droit : notre jeune homme rassemble tout son courage et conquiert le diplôme fiscal *avec grande distinction*, le 3 septembre 1841. Se sentant alors fatigué, il propose à Victor d'entreprendre un voyage. L'Allemagne les fascinait par sa littérature vaporeuse, peut-être aussi par ce qu'ils pouvaient entrevoir de sa

philosophie ; ils y allèrent passer six mois à Berlin, à Dresde, à Leipzig, puis aux bords du Rhin, observant tout, les institutions et les mœurs, visitant les coryphées de l'art et de la science. Etienne envoyait au *Journal de Liège* des lettres sur l'Allemagne ; le *Trésor national* fut gratifié des deux dernières. Il grossissait d'autre part son bagage poétique; aussitôt de retour, il procéda à un triage et mit sous presse le *Mal du pays*, un charmant volume qui aurait mérité de paraître sur un plus grand théâtre (1). On y retrouve *Franchimont*, escorté de toute une série de petits poèmes inspirés par les traditions liégeoises : *Adoule*, *Hesbaye*, le *Château d'Amblève*, *Chèvremont*, *etc.;* puis ce sont des rêves d'amour, des effluves de jeunesse et des explosions d'enthousiasme, à propos du *Patrocle* de Wiertz, à propos de la statue de Rubens; celle de Grétry, inaugurée en 1842, servit également de prétexte à un poème, qui parut séparément, et qui accuse un talent déjà discipliné, sans avoir rien perdu de son brillant ni de son ardeur féconde. Le titre du recueil : le *Mal du pays*, doit être pris à la lettre : il exprime le sentiment dominant du voyageur qui, à Berlin, à Dresde, à Mayence, reste obsédé par le mirage de Liège et de sa belle Meuse :

... Partout, jour et nuit, en tous lieux, à toute heure,
Je me refais ces lieux tant aimés, — ma demeure
Où je sais qu'on m'attend toujours,
La ville, s'élançant, à l'aube, de sa brume,
Et le soleil levant qui d'un rayon allume
Le toit où dorment mes amours!

Il le revit, son cher pays, mais pas pour longtemps. Les beaux projets s'entre-croisaient dans sa tête : décidément, il ne voulait être qu'homme de lettres. L'idée lui vint de composer un drame en vers : *Andricas ou Liège en* 1330 : il ne lui fut pas donné d'y mettre la dernière main. Il ébaucha un roman de mœurs, *Paul*; d'après un fragment recueilli par le baron de Stassart, il semble qu'il avait l'intention de s'y peindre lui-même. Puis il ouvrit, dans la *Revue belge*, une *Galerie des poètes liégeois;* deux études seulement virent le jour : *Reynier* et *Breuché de la Croix*. En juillet 1843, le mal qui le minait prit tout d'un coup un caractère plus grave, à la suite d'un refroidissement. Ses fidèles, H. Colson et Ed. Wacken, essayèrent de lui donner le change. Un jour, comme ils lui parlaient de ses travaux futurs, il secoua tristement la tête : « Et vous, mes amis, que « faites-vous en ce moment? » Le 15 novembre, il s'éteignit : il n'avait pas vingt-cinq ans.

Cette mort prématurée porta un coup sensible à la littérature nationale : les principaux écrivains du pays, à Bruxelles comme à Liège, se firent un douloureux devoir d'en apprécier la portée. Ferdinand, l'historien qui stimulait le poète, ne se consola jamais entièrement de la perte de son *alter ergo*.

Alphonse Le Roy.

(1) Liège, J. Desoer, 1842, in-8° de x et 271 p.
(2) Ibid., 24 p.

H. Colson, *Notice nécrologique sur Etienne Henaux*. Liège. Oudart, nov. 1843, in-8°. — Ad. Stappers, *Notice biographique sur Et. Henaux*. Verviers, déc. 1843, in-12. — Baron de Reiffenberg, *Etienne Henaux* (*Bull. du bibliophile belge*, t. Ier, p. 39-41). — Baron de Stassart. *Notice sur Et. Henaux* (*Trésor national*, mars, 1844, p. 116-122). — Souvenirs et renseignements personnels.

HENCHENNE (*L.-G.-Laurent*), musicien, né à Liège en 1761, y décédé le 29 octobre 1812. Le talent musical, qu'il révéla comme flûtiste, fit rechercher ses leçons et lui mérita d'importantes fonctions ; il fut maître de chapelle du prince-évêque et directeur de l'ancien orchestre de Liège. On a de sa composition plusieurs messes, qu'il fit exécuter à la cathédrale de Saint-Lambert, ainsi qu'un : *Concert dédié à Son Altesse celsissime Mgr. Constantin des comtes de Méan de Beaurieux, par son très humble, dévoué et fidèle sujet L.-G.-L. Henchenne*. Liège, 1772, in-4°, 12 pages.

Emile Van Arenbergh.

U. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1852.

HENCHENNE (*Laurent-Gérard-Constantin*), musicien, né à Liège le 4 janvier 1792. Fils de L.-G.-L. Henchenne, il hérita de la vocation paternelle. Ses précoces dispositions, cultivées par un père zélé, se développèrent d'abord sur

le violon, mais bientôt il échangea l'archet contre la flûte. Apres quinze mois d'étude, il entra en qualité de première flûte au Théâtre royal de sa ville natale. Ces brillants débuts firent bien augurer de son talent. Tulou, lors de son séjour à Liège en 1820, ratifia par ses témoignages d'estime envers le jeune artiste les espérances de la faveur publique : entr'autres preuves d'amitié, il lui dédia l'une de ses plus belles fantaisies : *Il faut l'oublier*. Cet accueil flatteur du célèbre flûtiste décida Henchenne à aller solliciter ses conseils à Paris, en 1826 : sous les auspices de Tulou, il se produisit dans plusieurs concerts, et fit ensuite une brillante tournée artistique en Allemagne. En 1841, il se rendit de nouveau à Paris pour y étudier la nouvelle flûte de Boëhm; bientôt après, il initiait le public liégeois, dans un concert très applaudi, aux qualités de justesse et de mécanisme de l'instrument. Lors de l'érection d'un conservatoire de Liège, en 1827, Henchenne, désigné par la renommée de son talent, fut chargé du cours de flûte. Il donna son enseignement, qui a formé plusieurs élèves distingués, jusqu'à sa mort, le 23 janvier 1852. Il a publié : *Air varié*, pour la flûte, dédié à M. A. de Lassaulx, 1819; — *Fantaisie* pour flûte avec accompagnement de piano sur la cavatine du *Barbier de Séville* de Rossini, dédiée à M. Haymes, capitaine de marine au service de Sa Majesté Britannique; — *Introduction et variations* pour flûte sur le chœur des chasseurs dans *Robin des Bois* (Freyschütz), avec accompagnement d'orchestre ou de piano, dédiées à M. Tulou, 1824; — *Fantaisie* pour flûte et piano, sur l'air d'*Elisabeth* de Rossini, dédiée à Mlle la comtesse de Liedekerke-Surlet, 1826; — Concerto pour flûte, dédié à J.-N. Comhaire; ce morceau fut exécuté par l'auteur dans un concert donné à l'occasion de la remise du cœur de Grétry à la ville de Liège; — *Variations* pour flûte avec accompagnement d'orchestre sur la marche favorite de la *Muette de Portici*, dédiées, en 1830, à M. J. Daussoigne, qui fut son professeur d'harmonie; — *Duo* pour flûte, sur un motif de la dernière pensée de Weber; — L'*Amitié*, romance, paroles de M. Clavareau; — *Fantaisie* pour flûte avec des motifs de Lestocq, dédiée à M. le comte d'Oultremont de Warfusée; — *Souvenir, fantaisie et variations* sur la *Somnambule*, pour flûte avec accompagnement de piano ou d'orchestre, dédiés à Sa Majesté Léopold Ier, roi des Belges, 1845. Le roi exprima à l'auteur sa haute satisfaction dans une lettre flatteuse, accompagnée d'une médaille d'or; — *Solo* en forme de scène pour flûte, avec accompagnement de piano, dédié à M. le comte Van den Steen de Jehay, 1846; — *Marche des Liégeois*, dédiée aux Belges. Sont restés inédits des potpourris de *Zampa*, de *Guillaume Tell*, de *Fra-Diavolo*, de *Preciosa*, ainsi qu'un *God save the Queen*.

Un beau portrait de Henchenne, format in-4°, fut gravé vers 1845 d'après un dessin de Mulnier, à la lithographie royale.

Emile Van Arenbergh.

U. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1852.

HENCKEL (*François*), poète et prosateur flamand, naquit à Furnes vers 1754. Il était prêtre et enseignait au collège de Gand; l'affaiblissement de sa santé le força à renoncer à la carrière professorale, et, après avoir langui pendant quelques années, il mourut le 11 janvier 1835, à l'hôpital de Sainte-Julienne, à Bruges.

Henckel est l'auteur de :

1. *Der doorluchtige mannen der stad Rome, uit het Latyn van C.-F. Lhomond*. Gent, 1811. En français et en flamand. — 2. *Nieuwe Vlaemsche Spraekkunst, geschikt voor de spelling deer heeren Siegenbeek en Weiland*. Gent, 1815. — 3. *Verwoesling van Troyen*. Kortryck, 1810. — 4. *Den val van Napoléon en zyne vlucht voor Moscou*. Gand, 1814, poème avec préface. — 5. *Den aanstanden zegeprael der hoofdkerk van den H. Bavo, te Gent*, met de namen der eerweerde heeren die *de la Brue*, afgevallen waren, — 6. *Eerkrans gevlogten om het hoofd van... Maria door zyne heiligheid Pius den VII, onder den eernaem*

van bystand der christenen... Welcken feestdag... gevierd word den 24 *van Bloeimaend* 1816. *Door J.-L.-N. Henckel, Roomsch Priester*. Te Gent, by de gezusters De Goesin, regt over den ouden Raed, en M. Rohin-Marlier, op Steendam, nº 63, 1816, in 8º, 2 ff.; poème flamand. — 7. *Het nieuw orgel-spel van vijf nooten toegepast aen de nieuwe Spelling van den zoon van P.-A.-H. en A.-T. Van Acker*. Te Gent, by de gezusters De Goesin, en M. Bohin, in de Geldmunte, nº 22, 1817, in-12, 24 pages. « Curieux petit traité en vers, dit « M. Ferd. Vanderhaeghen, dans sa « *Bibliographie gantoise*, sur l'orthogra- « phe flamande », par J.-L.-N. Henckel, prêtre et maître d'école à Gand. La dédicace au chevalier Bedingfeld est datée de Gand, 14 juillet 1817. — 8º *De Zegeprael der heilige Roomsch-katholyke Kerk, in zyne heiligheid, Pius den VII, paus...* Chez la veuve Michel De Goesin, 1816, in-8º, 2 ff. Pièce en vers. (Collection de M. Ferd. Vanderhaeghen). — 9. *Dank-lied, toegezongen aen de H. Maria... door zyne Heyligheid Pius den VII, uit erkentenis dat hy, door haer vermogen, in zyne Roomsche Kerk en Staeten hersteld is...* 1816, édition de Gand, sans nom d'imprimeur, in-8º, 3 pages. (Collection de M. Ferd. Vanderhaeghen). — 10. *EeUWIge LaUrIer - bLaeDeren, gepLOkt Voôr Den sCherpzInnIngen Van Der Noot, ter gelegendheyd van zyne blyde en verrukende inkomst binnen Gend, hoofdstad van Vlaenderen, den* 24 *van Winter maend*. Poème. In-4º, 8 p., 1789, édit. de Gand, sans nom d'imprimeur. (Collection de Ferd. Vanderhaeghen). On trouve enfin des vers de J. Henckel dans un recueil intitulé : *Verzaemeling der nae-prysdingende Dicht-Werken op het voorwep* (SIC) :

Schets dan met uw penseel ons af Napoleon,
Die door zyn' grouweldaên, geput in d'helsche [bron;

Bezoedeld heeft den roem van zyne zegepraelen... Voorgesteld door de Maetschappy van Welspreek-Kunde, gezeyd Kersouwieren, binnen de stad Oudenaerden, voor kenspreuk voerende : JONST ZOEKT KONST, *jegens de* 2 *van Wynmaend*, 1814. A Gand, chez la veuve André Benoît Stévin, 1814, in-8º, 86 p. et 2 ff. non cotés.

Emile Van Arenbergh

F. Vanderhaeghen, *Bibliogr. gantoise.*

HENDRICI (*Goswin*), écrivain ecclésiastique. Voir HENDRICKX.

HENDRICKX (*Goswin*), HENDRICI ou HENRICI, écrivain ecclésiastique, né à Venlo vers la fin du XVIe siècle, mort en Allemagne le 19 janvier 1640. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, dans la maison de Cologne, et se distingua par son zèle à propager la dévotion du Rosaire. On a de lui :

1. *Aurea corona anni in SS. Rosario per singula Evangelia dominicalia variis figuris, allegoriis, hieroglyphicis et exemplis cœlata, id est Manuale prædicatorum*. Coloniæ Agrippinæ, Constantinus Munich, 1634; 2 vol. in-12 de 413 et 234 pages. — 2. *Hortulus conclusus cunctis Deiparæ Virginis cultoribus in SS. Rosario reseratus*. Coloniæ Agrippinæ, Bern. Gualterus, 1635; vol. in-12 de 416 pages.

E. H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in fol., II, p. 165.

HENDRICX (*Nicolas*), surnommé ARRIGO (voir ce nom). Ce Flamand, qu'on suppose né à Malines, fut un peintre d'histoire qui travailla aussi sur verre et qui s'établit en Italie. Quelques auteurs le nomment de Meele (Mechelen ?). On le rencontre à Pérouse et à Modène; Vasari le nomme *Niccolo Arrigo* et Lanzi *Arrigo Fiammengo*. Ce dernier dit qu'il mourut sous le pontificat de Clément VIII, âgé de soixante dix-huit ans. Lanzi ajoute que cet *Arrigo* peignit en 1564, à Pérouse, un tableau qu'il a signé : *Henricus Malinis*. Il y a de lui un tableau d'autel dans une des églises de Rome. Il nous est signalé comme ayant fait preuve d'un talent distingué, mais aussi comme compositeur peu harmonieux et coloriste criard, défaut assez commun chez les peintres verriers.

Ad. Siret.

HENDRYCK (*Paul*), ou HEINDERYCX, annaliste, naquit le 28 septembre 1633, à Houthem, commune des environs de Furnes. Dès l'âge de vingt-quatre ans,

il fut investi d'une magistrature communale : le 9 juillet 1657, il fut élu échevin de Furnes et du Métier de Furnes, et il vit son mandat maintes fois renouvelé. Vers 1684, ses concitoyens le récompensèrent des services d'une longue carrière publique en le nommant conseiller-pensionnaire de la ville et châtellenie. Il mourut à Furnes le 7 octobre 1687 et fut inhumé à l'église de Saint-Nicolas de cette ville.

Heinderycx portait : d'*argent à quatre fusées de gueules en face*, avec cette devise : *Espoir conforte*.

Profitant des facilités que lui offraient ses fonctions pour fouiller les archives publiques, il écrivit l'histoire de la ville, à laquelle il avait voué son existence. Son ouvrage intitulé : *Annalen van Vuerne et Vuerne Ambacht*, a été publié en 1853, en quatre volumes, chez J. Bonhomme, à Furnes, par M. Ronse, archiviste de cette ville, et par les soins de la Société d'Emulation de la Flandre occidentale. Heinderycx avait, en outre, commencé une : *Beschryving van Vuerne en Vuerne Ambacht*, mais cette œuvre, interrompue par la mort de l'auteur, n'a pas été imprimée. Emile Van Arenbergh.

Préface par M. Ronse des : *Jaerboeken van Vuerne en Vuerne ambacht, door Pauwel Heinderycx. — Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occidentale.*

HENIN (*Antoine* **DE**), ou plutôt DE HAYNIN, évêque d'Ypres, né en 1555, à Valenciennes, d'une ancienne et noble famille hennuyère, décédé à Ypres, le 1er décembre 1626, étudia la philosophie et la théologie à l'Université de Douai, et prit, dans cet établissement d'enseignement supérieur nouvellement fondé, le grade de licencié en cette dernière science. Après avoir terminé ses études, il fut nommé, par l'évêque d'Ypres Pierre Simons, curé de la paroisse de Saint-Nicolas dans la ville épiscopale et, en même temps, chanoine du chapitre cathédral. Plein de reconnaissance envers l'Université de Douai, il y fonda, en 1606, un séminaire destiné à recevoir de jeunes théologiens. Cette institution, d'abord appelée séminaire de Haynin, reçut plus tard le nom de séminaire d'Ypres, surtout depuis que son fondateur, devenu évêque de cette ville, eut ajouté de nouvelles largesses à la première fondation. Le 14 avril 1614, de Haynin fut sacré évêque d'Ypres ; et pendant les douze années et demie environ qu'il administra son diocèse, il ne cessa de s'y faire remarquer par la sagesse de son gouvernement et son dévouement à ses ouailles. Son corps fut inhumé dans le chœur de la cathédrale où un splendide mausolée fut élevé à sa mémoire. E.-H.-J. Reusens.

Van de Velde, *Synopsis monumentorum*, III, p. 807.

HENKART (*Pierre-Joseph*), poète, publiciste, homme politique, magistrat, né à Liège le 13 février 1761, y mourut le 8 septembre 1815. Son père, procureur de la cour épiscopale, jouissait d'une aisance qui lui permit de l'envoyer aux meilleures écoles. Pierre-Joseph fit ses humanités au collège des Oratoriens de Visé : c'est là, par parenthèse, qu'il se lia d'amitié, pour la vie, avec Reynier et Bassenge. A seize ans, il sortit de rhétorique chargé de couronnes. On lui ménagea une ovation à sa rentrée à Liège ; le prince-évêque lui-même tint à le complimenter.

Destiné au barreau, il prit ses inscriptions à l'Université de Louvain. Sans négliger ses devoirs d'étudiant, il s'appliqua dans ses heures de loisir à la littérature et se mit à composer quelques poésies qui plurent au prince de Ligne. Il fut admis aux soirées intimes de ce Mécène, mais ne se grisa point de son premier succès, bien que Reynier lui conseillât de renoncer à Cujas et à Barthole pour se vouer exclusivement aux lettres. Qu'il plaide au tribunal des Muses, disait son ami ; devant elles,

Il sera toujours sûr de gagner son procès.

Mais la vie sérieuse le réclamait. Dûment diplômé, il revint dans sa ville natale, où l'attendait un emploi à la chancellerie du conseil privé. Son aptitude et son zèle lui valurent un gage particulier de l'estime du prince Velbruck. Il fut pourvu d'un canonicat à l'église collégiale de Saint-Martin, distinction pure-

ment lucrative et qui n'emportait pas l'obligation du célibat. Il n'avait pas atteint l'âge requis; l'évêque obtint sans peine une dispense de Rome (1).

Quelques années s'écoulèrent paisiblement. Les *trois amis* se voyaient beaucoup, rimaient à qui mieux mieux, animaient les séances de la *Société d'Emulation*, s'intéressaient au mouvement d'idées qui s'accentuait à l'extérieur, fraternisaient volontiers avec quelques gens de lettres français que des circonstances diverses avaient amenés à choisir Liège pour résidence. Ce calme ne fut troublé, sous Velbruck, que par les poursuites dirigées contre Bassenge à l'occasion de son épître à Raynal, intitulée : la *Nymphe de Spa* (voir l'article Bassenge). En 1782, Henkart célébra par une élégante pièce de vers le retour de son ami Grétry parmi les siens; deux ans plus tard, il lut en séance publique de la *Société* une idylle *sur le bois de Quincampois* : un peu fade, il faut le reconnaître; c'était le goût du temps. L'avènement de Hoensbroech (1782) assombrit tout d'un coup l'horizon : adieu les idylles, adieu les douces causeries et les rêves philosophiques! L'heure sonna bientôt où il fallut monter sur la brèche.

Quatre jours après la première manifestation de l'effervescence populaire, au moment même où l'évêque fugitif s'installait dans sa retraite de Saint-Maximin de Trèves, parut à Liège le premier numéro d'une feuille de combat, dont il vaut la peine de donner ici le titre exact : *Journal patriotique, pour servir à l'histoire de la révolution arrivée à Liège le* 1er *août* 1789, *où sont consignés tous les événements qui y sont relatifs, les opérations et recès des Etats et des Régences municipales du pays, ainsi que des observations et mémoires sur les vices de l'administration, ou sur les moyens de réforme, et en général sur tout ce qui concerne la constitution des Liégeois. Par une société de citoyens* (2). Les rédacteurs, P. J. Henkart, A.-B. Reynier, J.-N. Bassenge et H. Fabry, se proposaient de soutenir les revendications du peuple, mais en même temps de faire son éducation politique, de manière à fonder le nouveau régime sur la base d'une saine alliance de la liberté et de l'ordre. Ils s'acquittèrent avec zèle et courage de cette mission difficile pendant près d'une année; mais on était alors plus pressé d'agir que d'écouter des conseils : les abonnés se raréfièrent et les sacrifices eurent une fin, si bien que nos patriotes passèrent avec armes et bagages au *Journal général de l'Europe*, dirigé par Lebrun. Ils n'en avaient pas moins attiré les regards sur eux et exercé une influence considérable, dont Henkart ressentit bientôt les effets.

Le 8 mai 1790, il fut nommé membre et secrétaire du conseil provisoire de régence, institué par le tiers état, le 24 avril, pour remplacer le conseil privé; avec Lebrun, il rédigea le *Plan provisoire de municipalité*, dont la publication fut décrétée le 17 juillet (voir l'article Chestret); le 15 août, il alla rejoindre à Paris Reynier, chargé ostensiblement d'y poursuivre au nom du tiers et de la cité une réclamation pécuniaire, mais, au fond, de tâcher d'assurer aux Liégeois les sympathies et l'appui de l'opinion dominante en France (3). Les deux députés parurent à la barre de l'Assemblée nationale le 18 septembre seulement : Reynier y prononça un discours chaleureux et pressant, élaboré avec son collègue; le président Jessé y répondit par de belles promesses : mais ces promesses n'étaient que vaines paroles, et la situation devint d'autant plus grave que les *insurgents* commençaient à se diviser. Au mois de novembre, quand il fallut s'en remettre à la discrétion de l'empereur, Henkart fut l'un des quatre envoyés qui allèrent porter au maréchal Bender, à Bruxelles, la nouvelle de la soumission des Liégeois. Un corps d'armée autrichien reçut aussitôt l'ordre de se diriger sur leur ville; mais soit par ordre supérieur, soit pour tout autre motif, il ne dépassa pas Tirlemont, et l'on apprit avec étonnement que des

(1) *Mercure des Pays-Bas*, n° du 13 septembre 1815, notice par Nicolas Ansiaux (reproduite dans les *Loisirs de trois amis*).

(2) Liège, Tutot, puis Smits et Cie, in-8°.

(3) Borgnet, t. Ier, p. 376.

troupes mayençaises et munstériennes venaient d'arriver à Herve. La cité s'émut : on pouvait sans honte se soumettre à l'empereur; mais s'humilier devant des soldats qui, dans la campagne précédente, n'avaient su que ravager des villages, c'était trop fort. Des députés furent dépêchés à Vienne et à La Haye ; Henkart, Lesoinne et Digneffe eurent mission d'aller trouver Metternich à Coblence. Metternich se montra traitable, en ce sens qu'il promit de respecter les principales conquêtes de la révolution, et qu'il consentit à laisser aux trois délégués de la cité le soin de rédiger l'acte de soumission. A Liège, cependant, on vit les choses d'un autre œil : l'entrevue de Coblence resta sans résultat et Hoensbroech rentra dans sa capitale, libre d'agir comme il l'entendrait.

Les chefs de l'opposition ne se sentaient pas en sûreté : Henkart chercha un refuge à Givet. Au bout de deux mois, sans doute atteint de nostalgie, il reparut; ce fut pour voir son nom porté sur une liste de proscription, avec décret de prise de corps et confiscation de tous ses biens, meubles et immeubles. Il se retira à Paifve (territoire étranger), d'où il put suivre de près les événements de Liège, grâce aux communications officieuses de l'imprimeur Desoer. Le triomphe des Français mit fin à son exil ; ses concitoyens lui confièrent un mandat de représentant à la *Convention nationale liégeoise*. Il vécut tranquille à Sclessin jusqu'à la seconde restauration; sa liberté fut alors menacée et il n'eut que le temps de partir pour Paris avec Bassenge, J.-J. Fabry et Defrance. Il y retrouva un autre ami, Lebrun, alors ministre des affaires étrangères, à la veille d'être disgracié comme suspect de *modérantisme*. Ce fut Henkart qui rédigea la courageuse lettre du 6 juin 1793, par laquelle les réfugiés liégeois du groupe de Fabry protestèrent contre l'arrestation de Lebrun. Leurs compatriotes de la faction jacobine s'irritèrent de cette démarche et la désavouèrent devant la commune. Henkart jugea prudent de se retirer à Charleville; il ne revint à Paris qu'après l'élargissement de celui dont il avait pris la défense.

En 1794, de retour à Liège, il entra au conseil municipal; l'année suivante, il fit partie, comme substitut, du tribunal de police établi dans le sein du dit conseil. Peu après, il fut chargé de la conservation des archives liégeoises; il commença d'en débrouiller le chaos, puis, la même année, accepta la présidence de l'administration centrale provisoire. Finalement il entra dans la magistrature : d'abord juge au tribunal civil, puis vice-président, il obtint, en 1801, un siège à la cour criminelle. Dans ces différentes missions, il apporta son esprit clair et judicieux, la précision de ses idées, l'élégance de sa plume ; mais ce qui lui valut surtout la considération générale, ce fut son profond sentiment du devoir. Le pays regorgeait de malfaiteurs, de gens déclassés à la suite des troubles civils : il en coûtait à Henkart de sévir : mais il ne savait pas transiger avec les exigences de son mandat. N. Ansiaux nous rapporte une anecdote digne d'être conservée : « Je lui « parlais un jour en faveur d'un homme « que lui-même il affectionnait, et que « je croyais innocent. Je ne parvenais point à le convaincre, et lorsque, « entraîné par ma propre conviction, je « rendis mes sollicitations plus pressantes : *Mon ami*, me dit-il, *je dors « avec ma conscience; je ne veux pas qu'elle « m'éveille*... je me tus » (1).

Ses services politiques dans des temps difficiles, son dévouement à la justice n'étaient pas oubliés. A trois reprises, les électeurs l'appelèrent à les représenter au Corps législatif. Par contre, on ne lui pardonna pas en haut lieu d'avoir voté contre le consulat à vie et contre l'empire; en 1810, lors de la réorganisation des tribunaux, on le laissa de côté. Resté sans emploi jusqu'à l'entrée des alliés, il fut nommé procureur du roi par le gouvernement prussien (1814). Une maladie cruelle l'emporta l'année suivante.

Henkart aurait pu se créer une carrière brillante en dehors de son pays. Le

(1) *Loisirs de trois amis*, t. II, p. IV.

général de Schlieffen, qui avait eu l'occasion de l'apprécier, lui proposa d'être son secrétaire d'ambassade à Constantinople; il refusa. Il fit consister toute son ambition à mériter les éloges que Bassenge consigna dans ces vers, destinés à servir d'inscription à son portrait :

Sa voix, naissante encor, chanta la liberté.
Plein d'âme, de talents, et tout à sa patrie,
Il défendit ses droits, soutint sa dignité.
Père, époux, citoyen, magistrat respecté,
Les beaux-arts qu'il adore embellissent sa vie;
Son cœur de ses amis fait la félicité.

Alphonse Le Roy.

Borgnet, *Hist. de la révolution liégeoise.* — *Loisirs de trois amis* (1823). — Becdelièvre. — U. Capitaine, *Recherches sur les journaux liégeois.* — Renseignements divers.

HENNE (*Pierre*), peintre à Mons, florissait dans la première moitié du XVe siècle. Dès 1401, il exécuta des travaux de peinture pour le comte de Hainaut. Vers 1418, il fit les portraits de Marguerite de Bourgogne et de Jean IV, duc de Brabant. Ces tableaux furent placés dans la chapelle de la chevalerie de Saint-Antoine en Barbefosse, à Havré.

Pierre Henne était mort en mars 1423, puisque une somme de 14 livres de Hainaut fut alors payée à sa veuve par le receveur général de ce pays. L. Devillers.

Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. II, p. 157; t. III, p. 188. — Devillers, *Le Passé artistique de la ville de Mons.* — Id., *Notices sur les monuments remarquables des environs de Mons.*

HENNE (*Charles*), historien, naquit à Nivelles d'une famille de riches bourgeois vers le milieu du XVIIe siècle. A l'issue de ses humanités, il se voua au sacerdoce et fit ses études ecclésiastiques à l'Université de Louvain, où il reçut le grade de bachelier-formé en théologie. En vertu des privilèges académiques, il fut pourvu, en 1684, de la cure de Saint-Jacques, dans sa ville natale; il exerça avec un grand zèle évangélique sa charge pastorale durant près de trente-neuf ans et mourut, à l'âge d'au moins soixante et dix ans, le 22 mars 1723.

Il a publié : *Abrégé de l'histoire et des miracles de Notre-Dame du Pilier, recueillis par les soins de M. Charles Henne, curé de la paroisse de Saint-Jacques, à Nivelles.* Mons, Laurent Preudhomme, 1710, in-12, gros caractère, de 175 pages. Cet ouvrage, dédié à Claude-François de T'Serclaes, comte de Tilly, est l'abrégé d'une histoire de la madone espagnole, publiée en 1707, par un officier de la garnison de Mons et tirée elle-même d'une autre histoire en espagnol par D. Joseph-Félix de Amada, chanoine de la métropole de Saragosse et intendant de la chapelle de Nuestra Senora del Pilar. Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. VIII, p. 146.

HENNEBEL (*Jean-Libert*), écrivain ecclésiastique, né à Wavre, le 20 janvier 1652, dans la grande et belle ferme de Bilande, située au nord de cette ville entre Isque et Ottenbourg, non loin de Terlaenen; décédé à Louvain, dans le collège de Viglius, le 3 août 1720. Il fit ses humanités probablement au collège de la Très Sainte-Trinité à Louvain, et son cours de philosophie à la pédagogie du Faucon. A la promotion générale de la Faculté des arts en 1670, il remporta la septième place. Entré ensuite, comme boursier, dans le collège de Bay, il s'appliqua à l'étude de la théologie, et prit le grade de docteur en cette science, le 13 octobre 1682 en même temps que Barthélemi Pasmans. A cette époque il était déjà ou il devint peu après lecteur ou vice-président de ce collège, qu'il ne quitta que le 15 juillet 1684 pour prendre la présidence du collège de Viglius. « Il aurait, dit Paquot, pu « joindre à cet emploi quelque bénéfice « ou quelque chaire de théologie, s'il « n'eût été attaché au parti de ceux qui « pensaient, sur la signature du Formu- « laire, comme les évêques d'Angers, de « Beauvais, de Pamiers et d'Aleth (c'est- « à-dire les jansénistes). Les disputes « sur cette matière, et sur le rigorisme, « dont Hennebel fut l'un des principaux « défenseurs, causèrent de grands trou- « bles à Louvain et dans presque toutes « les villes des Pays-Bas. Ces brouille- « ries ne purent être terminées par le « voyage qu'Hennebel fit à Rome en « qualité de député de l'université. Il « arriva dans la ville éternelle le 17 no- « vembre 1693, obtint sa première au-

« dience du pape le 26 du même mois « et lui exposa le sujet de son voyage, « c'est-à-dire les démêlés qui régnaient « entre nos théologiens. Après quoi il « pria Sa Sainteté d'ordonner qu'on « l'entendît dans les congrégations se « tenant à Rome au sujet de l'affaire « du Formulaire avant que l'on ne dé- « cidât rien sur cet objet. Innocent XII « le lui permit et tint parole... Le « P. d'Avrigny a inséré dans ses *Mé- « moires chronologiques et dogmatiques* « un abrégé de ce qui se trouve dans la « *Causa Quesnelliana.* » Hennebel séjourna à Rome pendant près de huit années. De retour à Louvain depuis le 15 janvier 1701, il obtint peu de temps après une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon à Gand, qu'il résigna bientôt après en faveur d'un parent du nom de Corneille Janssens. Nommé en 1708, professeur ou docteur régent à la faculté de théologie de Louvain, il souscrivit, au mois de novembre de cette année, à la bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Le 30 avril 1709, il signa comme doyen, au nom de la faculté de théologie, une déclaration qui laissait toutefois encore planer quelque soupçon sur la sincérité de sa soumission. Ce ne fut que plus tard, dans une lettre adressée à l'Université de Douai par l'étroite faculté de théologie de Louvain, le 8 juillet 1715, qu'il réprouva ouvertement les doctrines jansénistes. Il survécut un peu plus de cinq ans à cette déclaration, et mourut dans son collège de Viglius le 30 août 1720. Il fut enterré dans l'église de Saint-Quentin, où on lui plaça l'épitaphe suivante :

OMNIA SUFFERT. D. O. M. ET PIÆ MEMORIÆ R. ADM. ET EXIM. D. AC MAGISTRI N. JOANNIS LIBERTI HENNEBEL, S. T. DOCT. ET PROF. REGENTIS, COLLEGII VIGLII PRÆSIDIS. VIR FUIT DOCTRINÆ EMINENTIS ORBI NOTUS ET URBI, IN QUA PER OCTO CIRCITER ANNOS DEPUTATUM EGIT UNIVERSITATIS LOV. VITÆ AC MORUM EXCELLENTIA OMNIUM EXEMPLAR : ANIMI MANSUETUDINE ET AFFABILITATE PER OMNIA OMNIBUS AMABILIS : LONGIORI VITA DIGNUS. QUI DENASCITUR DIE 3 AUG. 1720, ÆTAT. ANNO 69, DOCTORALIS DIGNITATIS 38, REGENTIÆ 12, PRÆSIDENTIÆ VIGLII 36. HUIC, LECTOR, BENE APPRECARE.

En 1710, il avait été élu recteur de l'Université et remplit, selon l'usage, ces éminentes fonctions pendant un semestre.

On a de lui :

1. *Notæ breves ac modestæ in propositiones XXXI S. Inquisitionis decreto nuper proscriptas. Coloniæ* (ou plutôt *Lovanii*), Nicolaus Schoutens, 1691 ; vol. in-4° de 16 pages. — 2. *Responsio ad articulos XLII, quos eximii DD. et MM. nostri Martinus Harney et Martinus Steyaert attestantur, authoribus Gummaro Huygens aliisque* et *Refutatio Synopseos opponendorum responsioni ad articulos XLII.* Lovanii, Guil. Stryckwant, 1691 ; vol. in-4° ; deux opuscules auxquels Hennebel prit une certaine part. — 3. *Apologia pro reverendo admodum atque eximio viro Jo. Liberto Hennebel, sacræ theologiæ Doctore, ab Academia Lovaniensi ad S. Sedem deputato, adversus rumorem publicum, qui spargitur in Belgio, quasi propositionem aliquam Romæ sustineat, aut hæreticam aut de hæresi suspectam.* Sans lieu ni nom d'imprimeur, avec le millésime M. DC. CXIII (*sic*), qu'il faut sans doute lire M. DC. XCIII, c'est-à-dire 1693 ; vol. in-4° de 8 pages. — 4. *Libelli hispanice editi hoc titulo : Memorial al rey... nomine ac jussu R^mi patris Thyrsi Gonzales, Soc. Jesu præpositi generalis, per R.P. Joannem de Palazol... Majestati Suæ Catholicæ primum oblati ac deinde ab Inquisitione hispanica die* 28 *septembris* 1698 *proscripti, confutatio per Belgas theologos.* (Bruxellis, Fricx ?) 1699 ; vol. in-8° de 100 pages, auquel Hennebel paraît avoir collaboré. — 5. *Propositiones quadraginta excerptæ ex libro cui titulus : Nodus prædestinationis, adjunctis quibusdam notis ;* travail inséré dans la : *Augustiniana ecclesiæ Romanæ doctrina a cardinalis Sfondrati nodo extricata per varios S. Augustini discipulos.* 1700 ; vol. in-12, p. 35-99. — 6. *Declaratio circa articulos doctrinæ in Belgio controversæ... die* 10 *septembris* 1700 *coram Sede Apostolica in Urbe exhibita.*

Lovanii, Aeg. Denique, 1701 ; vol. in-12 de 34 pages. Toutes les pièces renfermées dans ce traité ont été reproduites, à l'exception d'une seule, dans les *Opuscula* que nous mentionnons ci-dessous sous le nº 10. — 7. *Memoriale pacis Romam missum die 4 martii* 1701, *et ibidem sacræ congregationi S. Officii exhibitum;* vol. in-12 de 10 pages. — 8. Plusieurs autres *Mémoires* adressés par Hennebel aux congrégations romaines pendant son séjour dans la ville éternelle ont été insérés dans le *Commonitorium ad orthodoxos* du père Désirant, ainsi que dans le *Commonitorium* d'Opstraet. — 9. *Via pacis seu status controversiæ inter theologos Lovanienses.* Leodii, H. Hoyoux, 1701, vol. in-4º. — 10. *Opuscula... Accedunt Rmi Martini Steyaert theses de sacerdote lapso et assertio censuræ Lovaniensis et Duacensis adversus quorumdam hodie objectiones.* Lovanii, Aeg. Denique, 1703 ; vol, in-12 de XII-574-23 pages, et avec un nouveau titre : Lovanii, Guil. Stryckwant, 1719. Ces *Opuscula* ne sont autre chose que le volume intitulé : *Eximii viri J.-L. Hennebel... Theses theologicæ de gratia et pœnitentia. Accedit Declaratio theologorum Belgarum per eundem doctorem coram Sede Apostol. exhibita. Item Rmi D. Martini Steyaert theses, etc.* Lovanii, Aeg. Denique, 1701.—11 *Declaratio facultatis theologicæ Lovaniensis contra quinque Jansenii propositiones ab apostolica sede damnatas*, publiée dans le *Molinismus profligatus* du P. Henri de Saint Ignace. — 12. *Epistola ad illustrissimum D. Fenelonem, archiepiscopum Cameracensem;* lettre du 12 mai 1714, reproduite dans le même ouvrage que le nº 11 ci-dessus. — 13. Dans la *Causa Quesnelliana* existent aussi plusieurs lettres d'Hennebel adressées au P. Quesnel et à Brigode, son secrétaire.

On peut trouver de plus amples détails sur les publications de Hennebel dans les *Mémoires littéraires* de Paquot.

E.H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 628-632.

***HENNEBERT** (*Jean-Baptiste-Joseph-Frédéric*), né le 25 mars 1800, à Crèvecœur, département de l'Oise, fit ses études d'humanités au collège de Beauvais. Il avait vingt ans lorsqu'il vint s'établir en Belgique, sans esprit de retour. D'abord secrétaire particulier d'un des premiers industriels de Tournai, M. le baron Lefebvre, il eut l'occasion de faire avantageusement connaître ses aptitudes littéraires, son goût pour les arts et la variété de ses connaissances. Appelé, en 1828, à faire partie de la commission locale des monuments, il ne tarda pas à être chargé par le gouvernement de la conservation des archives de l'ancien Tournaisis, fonctions qu'il cumulait avec la garde des archives de la ville. En 1833, un cours supérieur de langue française ayant été ajouté aux classes de l'athénée royal, Hennebert en fut chargé, et, lorsque la loi de 1850 eut créé dans les athénées royaux une chaire spéciale de rhétorique française, il ne fit en réalité que changer de titre en devenant le titulaire de cette chaire. Il a publié durant son professorat plusieurs écrits ayant pour but de faciliter à ses élèves l'étude de la grammaire d'abord et de la littérature ensuite : un *Questionnaire* et des *Exercices* sur l'ouvrage de Noël et Chapsal pour les commençants et un *Manuel du langage figuré* pour les plus avancés. Son cours élémentaire de prononciation et de lecture à haute voix répondait à un besoin qui se fait encore beaucoup trop sentir dans nos institutions d'enseignement à tous les degrés.

Professeur par vocation, il avait l'amour de cette noble mission et se préoccupait de l'avenir de l'instruction publique à une époque où cette branche de l'administration éprouvait de perpétuelles vicissitudes. Hennebert fut un des promoteurs du congrès professoral de 1848, fondateur et l'un des collaborateurs les plus actifs du *Moniteur de l'enseignement*, publication qui, à la mort du zélé professeur, avait déjà fourni trois séries de quatre volumes chacune. Sous le patronage du congrès professoral, il éditait l'*Annuaire de l'enseignement moyen*, qui a paru pendant huit ans. On doit encore mettre à son actif une *Histoire de Bel-*

gique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, livre qu'il écrivit pour la *Bibliothèque des ouvrages destinés à l'enseignement*. Non content d'avoir accompli aussi consciencieusement sa tâche professionnelle, il employait ses loisirs à des travaux vers lesquels l'entraînait son goût prononcé pour la bibliographie, les sciences historiques et l'archéologie. C'est bien à lui que revenaient le soin et l'honneur de mettre en lumière les mérites d'un écrivain dont il partageait les goûts studieux, de M. Henri Delmotte, le spirituel Montois, si connu des bibliophiles et des amis de la franche gaîté wallonne. Hennebert faisait partie, comme Delmotte, de la Société des sciences des arts et des lettres du Hainaut, ainsi que de la Société des *Bibliophiles belges;* c'est à la demande de cette dernière qu'il écrivit la notice biographique d'Henri Delmotte, dont il fut fait deux éditions.

Hennebert appartenait à un grand nombre de sociétés savantes. Il était le secrétaire de la Société historique et littéraire de Tournai; membre correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, siégeant à Anvers; de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire de la Flandre; de celle de Liège; de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand; de celles des Antiquaires de la Morinie; de la Société archéologique de la Somme; des Antiquaires de la Picardie; de l'Académie d'enseignement de Paris; de l'Institut historique de France; de la Société de l'histoire de France, et de l'Académie d'archéologie de Madrid. Collaborateur actif du *Messager des sciences de Gand*, il a fourni de 1837 à 1841 d'intéressantes communications à ce recueil. M. Jules de Saint-Genois a payé, dans cette publication, un tribut de reconnaissance à la mémoire de l'éminent professeur.

Frédéric Hennebert est mort à Tournai, au mois de novembre 1857.

L. Alvin.

HENNEBERT (*Frédéric*), fils du précédent, docteur en droit, né à Tournai, le 9 octobre 1837, mort à Gand, le 28 octobre 1873, professeur ordinaire à l'Université.

De brillants succès, tant aux concours de l'enseignement moyen qu'aux concours universitaires, avaient attiré sur lui l'attention des autorités qui conservaient un honorable souvenir des services rendus par le père. Ces succès, en effet, étaient aussi nombreux qu'éclatants : en 1855, *le prix d'honneur pour le discours latin; le prix de version latine* et *l'accessit en thème latin*. Au concours universitaire de l'année académique 1857-1858, il fut proclamé *premier en philologie*, pour un mémoire *sur les traductions françaises des auteurs grecs et latins pendant le* XVIe *et le* XVIIe *siècle*. Ce travail annonçait un humaniste; bientôt le futur juriste se révèle. Lors du concours de 1860-1861, c'est une question de droit moderne qui lui valut de nouveau l'honneur d'être proclamé *premier*. La question qu'il traitait dans ce second mémoire était : *De la théorie du Code civil sur la vente de la chose d'autrui*. Ayant obtenu son diplôme de docteur en droit, Frédéric Hennebert fit son stage à la cour d'appel de Gand, durant les années 1862 à 1865. Il avait déjà, en 1861, rempli en France, une mission scientifique que lui avait confié le gouvernement belge. Il obtint, en 1865, une chaire d'histoire et de langue française à la section normale, et en 1866, il donnait, sous le patronage de l'administration communale, un cours d'histoire nationale et de littérature française.

Ayant obtenu le titre de professeur extraordinaire à l'Université de Gand, il fit, pendant l'année académique 1866-1867, le cours d'histoire politique moderne. Il ne tarda point à être promu à l'ordinariat avec mission d'ajouter à son enseignement le cours d'histoire politique de la Belgique.

Indépendamment de ses deux mémoires, dont l'un seulement, celui qui traite des traductions françaises des auteurs grecs et latins, a été publié dans les *Annales des universités de Belgique*, série II, tome II, on lui doit une savante étude sur la république des Etats-

Belgique-Unis, — *Revue trimestrielle*, 2e série, t. VII et VIII, ainsi qu'une *Dissertation sur l'y*. Il a, en outre, collaboré à la *Revue de l'instruction publique*, au *Messager des sciences et des arts* ainsi qu'à la *Biographie nationale*.

Pour ne rien omettre et montrer la variété de ses aptitudes, mentionnons encore : *Ni Roi ni Reine*, opéra en un acte, musique de M. Désiré Van Reysschoot, représenté chez M. Ferd. Van der Haeghen, le 26 décembre 1864.

Quant à son mémoire *Sur la théorie du Code civil en matière de vente de la chose d'autrui*, il n'a pas trouvé place dans les *Annales des universités de Belgique*, publication qui a cessé de paraître après le deuxième volume de la seconde série.

L. Alvin.

HENNEGUIER (*Jérôme*). écrivain ecclésiastique, naquit à Saint-Omer en 1633. Il prit l'habit religieux chez les dominicains de cette ville et y prononça ses vœux en 1650 ; il étudia ensuite la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Thomas d'Aquin, à Douai, et y enseigna ces sciences : il y fut premier régent d'étude depuis environ 1669 jusqu'en 1672. En 1673, il fut prieur du couvent de Tournai; en 1675, il ouvrit une école de théologie à Cambrai. Nommé docteur en la science sacrée par lettre de son général, datée de Rome le 8 octobre 1678, il fut ensuite élu définiteur de la province de Sainte-Rose, nouvellement érigée dans les Pays-Bas français et à Liége; c'est en cette qualité qu'il prit part à Rome, en 1686, à l'élection d'un nouveau général de son ordre. Il mourut dans sa maison professe de Saint-Omer le 13 mars 1712.

Le P. Jérôme Henneguier a écrit :

1. *Vanitas triumphorum quos ab auctoritate adversus Prædeterminationes physicas pro scientiâ mediâ erigere nititur Germanus Philalethes Eupistinus. Auctore amico Philalethi consentaneo.* Duaci, Joan. Patté, 1670, in-12, p. 374. — 2. *Cultus Beatæ Virginis Mariæ vindicatus adversus Monitorem anonymum.* Audomari, Joachimus Carlier, 1674, in-12. La même année parurent une autre édition ainsi qu'une traduction française de cet opuscule, dans la même ville, chez le même imprimeur, — 3. *Expunctio notarum quas in favorem Monitoris anonymi alter anonymus inurere nititur cultui B. Mariæ Virginis vindicato.* Cameraci, Gasp. Mairesse, 1675, in-12, p. 125. C'est une réédition du précédent ouvrage, avec additions à chaque chapitre. — 4. *Dissertatio Theologica de absolutione sacramentali percipiendâ et impertiendâ, ad Sacrosancti Concilii Tridentini, nec non scholarum Angeli sensum expressa, atque in duas partes distributa.* Audomari, Joach. Carlier, 1682, in-8o, p. 236. — 5. *Approbation* (35 pages) pour joindre à *l'Eclaircissement touchant l'usage de l'absolution des consuétudinaires et récidives selon saint Thomas, par le R. P. Fr.-Charles de l'Assomption, carme déchaussé.* Liège, 1682, in-8o. — 6. *Epistola ad Illmum D. D. de Choiseul, episcopum Tornacensem, super recidivorum absolutione.* Antv., 1702, in-12. — 7. Paquot croit qu'il collabora à l'écrit intitulé : *L'oppression de la vérité dans tout son jour, contre les signataires de Douai, par la préface d'une lettre du R. P. Henneguieres, de l'ordre des FF. Prêcheurs, etc.*, in-4o, p. 8, sans date et sans nom d'imprimeur. — 8. *Tractatus theologicus, quo demonstratur, uti eximius ac reverendus admodum Dominus D. de la Verdure, S. Theologiæ doctor et ordinarius Duaci professor, contra seipsum dimicet in controversia de recidivorum absolutione.* Audomari, Ludov. Bern. Carlier, 1685, in-12, p. 125. — 9. *Oratio in laudem angelici et communis ecclesiæ doctoris S. Thomæ Aquinatis, habita Audomari an. M. DCC. II.* Antv., 1702, in-12. — 10. *Ad Liberium Gratianum super dissertatione primâ ipsius de mente concilii Tridentini circa gratiam physicè prædeterminantem, Epistolæ IV.* Chaque lettre comprend une feuille ou environ, in-12.

Le P. Jérôme Henneguier a laissé en manuscrit quelques autres ouvrages théologiques.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Script. ord. prædicat.*, t. II, p. 781. — Paquot, *Mém. littér.*, t. III, p. 194. — Moréri, *Grand dict. hist.*, t. V, p. 576.

HENNEPIN (*Louis*), missionnaire, né à Ath vers 1640, mort à Utrecht vers 1705. Après avoir terminé ses humanités, il prit, avec plusieurs de ses compagnons de collège, l'habit de Saint-François dans un couvent de Récollets des environs de Paris. La lecture de quelques relations de voyages, écrites par des missionnaires de son ordre, développa en lui le goût et le zèle pour la prédication de l'évangile dans les contrées lointaines ; et il prit, dès lors, la résolution de suivre l'exemple de ses confrères. Arrivé à Gand pour y apprendre la langue flamande, il eut à subir dans cette ville les sollicitations d'une sœur mariée qui y était établie et qui essaya de le détourner de son généreux dessein. Toutefois, son inclination pour les voyages et son ardeur pour la propagation de l'évangile triomphèrent de tous les obstacles qu'on s'efforçait de lui susciter. Il se rendit bientôt après en Italie et obtint du général de l'ordre l'autorisation de visiter les plus célèbres églises et les principaux couvents de Saint-François, tant en Italie qu'en Allemagne. De retour en Flandre, il fut envoyé au couvent de Hal pour y remplir, pendant un an, les fonctions de prédicateur. Il passa ensuite au couvent de Biez, en Artois, de là à Calais, puis à Dunkerque, d'où il revint encore à Biez. Pendant le séjour qu'il fit dans ces différentes villes, il s'enthousiasma de plus en plus pour la vie de missionnaire; on raconte même que, pour entendre les navigateurs parler de leurs pérégrinations, il avait recours à toutes sortes de moyens, et qu'il allait jusqu'à se cacher derrière les portes des hôtelleries dans les ports de mer, pour y surprendre les conversations des marins. Ce fut encore dans la même intention, qu'il s'efforça d'obtenir de ses supérieurs de pouvoir aller en mission dans différentes villes de la Hollande. En 1673, il soigna pendant huit mois, à Maestricht, les malades et les blessés, et contracta, dans l'accomplissement de cette œuvre de charité, des infirmités qui mirent momentanément ses jours en péril. Le 11 août de l'année suivante, on le vit à la bataille de Seneffe; il continua à suivre ensuite les armées des Pays-Bas en qualité d'aumônier. Peu après il reçut de ses supérieurs l'ordre de se rendre à La Rochelle pour s'y embarquer en destination du Canada. Avant de mettre à la mer, il exerça encore pendant deux mois, non loin de cette dernière ville, les fonctions pastorales à la place d'un curé absent. Enfin, en 1676, arrivé au comble de ses vœux, il quitta l'Europe en compagnie de François de Laval, évêque de Petrée, *i. p. i.*, et devint plus tard évêque de Québec. A son arrivée dans cette dernière ville, le père Hennepin fut chargé des stations de l'Avent et du Carême à l'église de l'hôpital desservi par des religieuses Augustines. En même temps, il parcourait jusqu'à vingt et trente lieues dans les alentours pour y prêcher l'évangile. Il séjourna ensuite dans la tribu des Iroquois, qui habitait les bords du lac Ontario, et fit construire un oratoire dans cette région sauvage. Puis il passa deux ans et demi au fort de Catarockoui, aujourd'hui de Frontenac, et y fonda une maison pour les missionnaires. Il revint alors à Québec et à Frontenac, et se trouvait dans cette dernière localité le 2 novembre 1678. Autorisé à suivre Lasalle dans les explorations que cet intrépide voyageur allait entreprendre, il se joignit à lui, traversa le lac Ontario le 18 novembre 1678, suivit le cours du Niagara et passa une grande partie de l'hiver sur ses bords. Au printemps de 1679, il retourna au fort de Catarockoui, où il put visiter la maison de ceux de son ordre qu'il y avait fondée. Il en ramena deux religieux qui, avec lui, suivirent Lasalle, lorsqu'en 1679 il se rendit, par les grands lacs, du Canada à Michillimakinac, où il parvint le 26 août. Au mois de février 1680, Lasalle le détacha, avec un nommé Dacan, pour remonter le Mississipi au-dessus de la rivière l'Illinois, et, s'il était possible, jusqu'à sa source. Partis du fort de Crève-Cœur le 28 février, les deux voyageurs remontèrent le Mississipi jusque vers le 46° de latitude nord, où ils furent arrêtés par une chute d'eau qui occupe le fleuve dans toute sa lar-

geur et à laquelle le P. Hennepin donna le nom de *Sault de Saint-Antoine de Padoue*. Tombé alors, on ne sait trop comment, entre les mains des Sioux, il resta huit mois le prisonnier de ces sauvages, qui paraissent l'avoir assez bien traité en reconnaissance des services que ses connaissances médicales lui auraient permis de leur rendre. Il étudia dans l'entre-temps leur langue et parvint à réunir les éléments nécessaires pour la rédaction d'un dictionnaire de leur idiome. Délivré par des Français venus du Canada, il passa l'hiver à Michillimakinac, et, le 5 avril 1682, était de retour a Québec. Le P. Hennepin s'est attribué la découverte du Mississipi. Pendant qu'il était encore en vie, on a voulu lui contester cet honneur; et c'est pour défendre l'assertion qu'il avait émise à ce sujet en 1697, dans sa *Nouvelle Découverte*, qu'il publia, l'année suivante, en guise d'apologie, son *Nouveau Voyage*. (Voyez, ci-dessous, les nos 2 et 3 de ses publications.) Nous n'examinerons pas ici cette grave question, qui nous entraînerait dans de trop grands détails.

Après un séjour de cinq années dans la ville de Québec, le P. Hennepin revint en Europe après une absence d'environ onze ans. Il y trouva quelques-uns de ses supérieurs et notamment le P. Hyacinthe Lefèvre, provincial à Paris, indisposés contre lui d'après les faux rapports qui leur avaient été faits par quelques envieux. Toutes ces choses le laissèrent indifférent, et, pour unique vengeance, il s'attacha à remplir avec le plus grand zèle et toute la ponctualité possible, les diverses fonctions qu'on lui imposa. Il fut pendant trois ans gardien du couvent de Renty, en Artois, et fit rebâtir complètement ce monastère. Malgré son zèle, il resta en butte aux tracasseries variées de la part des PP. Hyacinthe et Louis Lefèvre, deux frères qui furent successivement commissaires provinciaux de l'ordre à Paris. Le premier chercha à l'envoyer en Espagne, et lorsque le P. Hennepin était directeur des Récollectines de Gosselies, le second voulut l'éloigner de ce poste, bien que, pendant les cinq années qu'il avait dirigé cette maison, il l'eût dotée d'une nouvelle église et de plusieurs autres édifices. Par de hautes influences, le P. Hennepin se vit enfin autorisé à demeurer dans les Provinces-Unies le temps nécessaire pour rédiger une relation de ses découvertes dans le Nouveau Monde, préalablement à son retour en Amérique. Il se rendit donc à La Haye, puis à Amsterdam et enfin à Utrecht. Ce fut dans cette dernière ville que, libre des soins et de toutes les causes de soucis dont il avait depuis vingt ans subi le fardeau, il voulut mettre la dernière main à la publication de ses mémoires et de ses voyages. Mais, avant l'achèvement du travail, il mourut après sept ou huit ans de séjour à Utrecht.

On a de lui :

1. *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud ouest de la Nouvelle France*. Paris, veuve Sébastien Haré, 1683; vol. in-12, de VI-317-107 pages; réimprimé dans la même ville, chez Auroy, en 1688; vol. in-12 de VI-312-107 pages. Une traduction italienne de cet ouvrage parut en 1686, à Bologne, chez Giacomo Monti et Casimir Freschotti, et un texte flamand fut publié, en 1688, à Amsterdam, chez Jean Van Hoorn, avec le titre de : *Ontdekking van Louisiana*, vol. in-4o de 163 pages, avec frontispice et planches gravés. On en fit également une version allemande. — 2. *Nouvelle Découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la mer Glaciale*. Utrecht, Guillaume Broedelet, 1697; vol. in-12 de LXX-506 pages, avec frontispice et planches gravés. Cette relation a été traduite en flamand : *Aenmerkelyke Voyagie gedaan na 't gedeelte van Noorder America, enz*. Leyden, Pieter Van der Aa, 1704; vol. in-4o de XXII-232 pages, avec frontispice et planches gravés; elle a également été traduite en allemand par J.-C. Langen et imprimée à Brême, en 1699, par Godefroid Saurmans; vol. in-16 de 282 pages, orné de gravures. — 3. *Nouveau Voyage d'un païs plus grand que l'Europe, avec les réflections des en-*

treprises du Sr de Lasalle, sur les mines de Sainte-Barbe, etc. Utrecht, Antoine Schouten, 1693; vol. in-12.

Voyez encore d'autres détails sur les publications du P. Hennepin : 1° dans Deschamps et Brunet, *Manuel du libraire, supplément*, I, col, 598 et 599 ; 2° dans les *Mémoires*, de Paquot (éd. in-fol., II, p. 625-626), qui doute, avec raison, que la *Morale pratique du jansénisme*, attribué par Foppens au P. Hennepin, émane réellement de cet auteur.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 623. — *Avis au lecteur* de la *Nouvelle Découverte, etc.*, ouvrage de Hennepin, cité sous le n° 2. — Jules de Saint-Genois. *Les Voyageurs belges*, I, p. 70-76. — *Patria belgica*, III, p 192 — Deschamps et Brunet, supplément au *Manuel du libraire*. Paris, 1878, I, col. 598 et 599.

* **HENNEQUIN** (*Philippe-Auguste*), peintre d'histoire. Naquit à Lyon en 1763 et mourut à Tournai en 1833. C'est à l'Académie de sa ville natale qu'il reçut les premiers éléments de l'art de peindre les fleurs, car ce fut là sa première vocation. Sa mère étant morte, il eut à lutter contre les exigences d'un père qui s'opposait à ce que son fils devînt artiste. Philippe quitta la maison paternelle et s'enfuit à Paris où, à peine âgé de quatorze ans, il se fit admettre dans les ateliers de Taraval et de David. Ce dernier le prit en affection et le conserva pendant deux ans. Ses progrès furent rapides, et bientôt il obtint de devenir pensionnaire de l'école de France à Rome. C'est pendant son séjour en cette ville que la révolution éclata. Il participa avec entraînement aux émeutes qui eurent lieu à Rome et dont il fut un des instigateurs. Poursuivi par la police, qui n'eût pas manqué de lui faire payer chèrement ses appels à l'insurrection, il parvint à quitter l'Italie et à gagner Paris. Il s'y rendit populaire par son tableau représentant la *Fédération du 14 juillet*, qui lui valut une importante commande de la municipalité de Lyon, où il se rendit pour exécuter son nouveau travail. Là, pendant le siège de cette ville, il eut le chagrin de voir les flammes dévorer toutes les études et tous les dessins qu'il avait rapportés d'Italie. Ce fut une douleur profonde qui vint encore augmenter l'exaltation naturelle de son caractère. Après le 9 thermidor il fut mis en prison et semblait voué à la mort avec tous ses compagnons lorsqu'il parvint à s'échapper on ne sait comment. Il courut à Paris, où il dut se cacher jusqu'à ce que, compromis dans dans la conspiration de Babœuf, il fut de nouveau jeté en prison. François de Neufchâteau, qui aimait les arts, s'intéressa à son sort et le sauva de l'échafaud. A partir de ce moment Hennequin ne s'occupa plus de politique.

A la suite d'un grand *Tableau allégorique du 10 août*, l'Institut le couronna, et c'est au Champ de Mars, en même temps que Parny, qu'il reçut l'accolade de la république. L'année suivante, il produisit : *Oreste poursuivi par les Furies*, qui fut exposé au Salon de l'an IX. C'était une toile de quinze pieds sur douze ; elle obtint, d'après le jugement du jury, le premier prix de la première classe. A ce moment la fortune et la gloire de Hennequin paraissaient assurées ; mais quelques tableaux lui ayant été commandés par Napoléon, qui ne les agréa pas, furent cause que notre artiste se découragea et partit pour Milan, où il peignit des fresques. De là il voulut aller en Suède ; mais en traversant la Hollande il fut retenu par le roi Louis, qui lui fit décorer à fresque le pavillon de La Haye. Ici encore la fatalité poursuivait Hennequin : Louis dut abandonner son trône avant que le travail fût achevé.

Hennequin songea alors à chercher de l'occupation en Belgique. Il habita successivement Bruxelles, Anvers et Liège. Son humeur changeante et son caractère aigri ne réussirent pas à lui faire des amis, bien qu'on lui reconnût du mérite. Il fut enfin nommé professeur-directeur à l'Académie de Tournai, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Le jury de l'an IX avait ainsi apprécié le talent d'Hennequin dans le tableau d'*Oreste* : « Cette peinture se fait remarquer par une composition vrai-

« ment poétique, un grand caractère de « dessin, un coloris vigoureux, une « exécution animée et par de beaux « détails rendus avec énergie. » Une gravure au trait de ce tableau par C. Normand se trouve dans les *Annales* de Landon. Hennequin lui-même en a fait une lithographie.

Voici l'indication de ses principaux ouvrages : *Pâris et Hélène; portrait de la citoyenne Blanc; Allégorie du* 10 *août* (musée de Rouen); *Remords d'Oreste; Bataille de Quiberon; Bataille des Pyramides; Distribution des croix de la Légion d'honneur; Oreste poursuivi par les Furies* (musée du Louvre); *le Christ au tombeau; l'Escarpolette; Portrait du docteur Magnan; le Crime poursuivi par le Remords* (musée d'Angers); *le Temps; la Frayeur; Tête de jeune homme; Socrate avec ses disciples; Catherine de Lalaing; Paysage historique; la Vérité et la Justice montant au ciel laissant sur la terre le Remords qui tient d'une main un glaive et de l'autre une torche*, dessin à la plume (musée d'Orléans); *Saül chez la Pythonisse*. On trouve également des œuvres de Hennequin aux musées de Toulouse, du Mans et de Caen.

En Belgique, on a de lui, indépendamment d'une grande quantité de portraits, un tableau de grande dimension représentant les *Six Cents Franchimontois*, dont il a gravé une esquisse ; il a aussi gravé à l'eau-forte un paysage historique avec figures. Enfin on a encore de lui un recueil de lithographies d'après ses tableaux et dessins.

Il a fait imprimer : *la Liberté de l'Italie*. Paris, 1790, in-8o de 2 pages. C'est une sorte d'annonce de vente d'un tableau, que nous ne connaissons que par cet imprimé. On trouve aussi dans d'anciens journaux : *la Clef du cabinet du* 26 *frimaire an* X et *Journal des spectacles, de la musique et des arts*, 8 *nivôse an* X, l'historique de ses *Démêlés* avec le jury qui, dans le concours du *Combat de Nazareth* avait donné le prix à Gros.

Sans les événements politiques qui vinrent se mettre en travers de la destinée d'Hennequin, on ne peut douter qu'il fût de taille à se mesurer avec ceux de ses contemporains qui sont arrivés à la gloire, tels que Guérin, Girodet et même Gros, dont la manière offre de l'analogie avec la sienne. On peut dire de lui que les vicissitudes de sa vie ont enrayé son génie. Ad. Siret.

HENNEQUIN DE MEELE. Peintre et verrier. Voir HENDRICX (*Nicolas*).

HENNIN (*Quentin*), écrivain ecclésiastique, né à Maubeuge pendant la première moitié du XVIIe siècle, décédé à Laeken, le 30 août 1703. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1659. Après avoir rempli différentes fonctions ecclésiastiques, d'abord à Tamise, puis à Malines, il devint supérieur de l'Oratoire et curé de la paroisse de Laeken, près de Bruxelles ; un peu plus tard l'archevêque de Malines le nomma également archiprêtre ou doyen de la chrétienté à l'ouest (*districtûs ad Occidentem*), de Bruxelles. Il fit d'importantes modifications, probablement dans le mauvais goût de l'époque, et ajouta de nouvelles constructions, entre autres, une sacristie, à son église paroissiale.

Il a publié : *Trophée de la religion catholique après la défaite des infidelles dans les Païs-Bas par l'empereur Arnulphe, roy de Bavière, l'an* 895, *érigé à la Reine en Ciel par deux vierges, sœurs de Hugue, roi de Germanie et de Lorraine, enseveli au Lacq* (Laeken), *sur la ruine des Normands*. Bruxelles, Jud. Stryckwant, 1694; vol. in-12 avec gravures. Nous n'avons pas rencontré cette édition, mais une autre, sans date, dont la dédicace est signée par le curé François Pleke, le successeur immédiat de Hennin ; elle forme un petit volume in-12, de X-XIV-112 pages, orné de plusieurs planches gravées représentant la Vierge miraculeuse et l'église de Laeken, et est imprimée à Bruxelles, chez Nicolas Stryckwant.

Le travail de Hennin a paru également en flamand. Un exemplaire de cette traduction, dont la dédicace est signée par le même Pleke, existe à la bibliothèque royale, à Bruxelles (fonds

Van Hulthem, nº 25519) : *Oorsprongh van de kercke van Laken ofte d'eerste Zegen-teeckenen der christene waepenen onder de keyzer Arnulphus, koningh van Beyeren, glorieuselyck over* 800 *jaeren in dese Nederlanden behaelt door de nederlaege der Noordtmannen, opgerecht ter eeren van d'Alder-heyligste Moeder Godts Maria in Laken, begraef-plaets van den roemruchtighsten veld-oversten Hugo.* Tot Brussel, Jacob Vande Velde, sans date ; in-12 de XII-132 pages avec gravures.

E.-H.-J. Reusens.

HENNIN (*Maximilien*), comte de Boussu. Voir au *Supplément*.

HENNIN-LIÉTARD (*Thomas-Philippe* **DE**), dit d'Alsace et de Boussu, cardinal, archevêque de Malines, primat de Belgique, né le 13 novembre 1679, à Bruxelles, et baptisé à l'église de Notre-Dame de la Chapelle, en cette ville. Il était le deuxième fils de Philippe, comte de Boussu et de Beaumont, prince de Chimay et du Saint-Empire, et d'Anne-Louise-Philippine Verreycken, baronne d'Impden.

A peine ses études terminées au collège des jésuites à Bruxelles, Thomas-Philippe fut nommé, le 13 juillet 1696, chanoine et prévôt de l'église de Saint-Bavon, à Gand. Il prit possession de son siège canonical par procuration, et se rendit à Cologne pour faire sa philosophie au collège des Trois-Couronnes; de là il partit pour Rome afin d'y étudier la théologie au collège allemand de Saint-Apollinaire d'abord, au Séminaire romain ensuite; il y reçut, en 1701, le bonnet de docteur et fut ordonné prêtre, avec dispense d'âge, à vingt-trois ans (1702).

De retour à Gand, le chanoine de Hennin y remplit diverses charges ecclésiastiques, entre autres celles d'examinateur synodal et de vicaire général du diocèse. Lors d'un nouveau voyage qu'il fit à Rome, en 1710, le pape le nomma camérier d'honneur et lui proposa le siège de Tournai, qu'il refusa; deux ans plus tard il fut élevé à la dignité de prélat domestique.

Des raisons politiques empêchèrent Thomas de Hennin d'occuper l'évêché d'Ypres, devenu vacant par la mort du titulaire et auquel il avait été appelé, en 1713, par le Saint Siège. L'année suivante il fut désigné par l'empereur Charles VI pour le siège archiépiscopal de Malines (13 mars 1714), en remplacement du comte Humbert-Guillaume de Précipiano.

Agréé par le pape (12 décembre 1715), il fut sacré à Vienne le 19 mars 1716, par le nonce Spinola; il fit son entrée solennelle à Malines le 15 mars. L'empereur, qui avait le nouvel archevêque en grande estime, le nomma, le 13 avril 1716, conseiller d'Etat actuel et intime, titre qui lui fut confirmé par Marie-Thérèse, en 1750.

Thomas-Philippe restaura de ses deniers le palais des archevêques, y réunit une importante bibliothèque et s'entoura de savants; il réorganisa et reconstruisit le séminaire et fit des dons précieux à la cathédrale.

Dans le domaine religieux, il s'attacha principalement à combattre les jansénistes et en particulier les Oratoriens qui soutenaient les idées de Quesnel exprimées surtout dans les *Réflexions morales* condamnées par la Constitution *Unigenitus*. Des premiers, il adhéra, par sa lettre pastorale du 17 octobre 1718, à l'encyclique *Pastoralis officii*, rejetant du sein de l'Eglise les prêtres et les fidèles qui demandaient un concile œcuménique pour statuer définitivement sur les condamnations formulées dans la célèbre Constitution *Unigenitus*. L'archevêque seconda vigoureusement la gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, dans sa campagne contre les jansénistes; son zèle valut au prélat la haine de ces derniers, qui l'accusèrent même de n'être qu'un instrument des Jésuites. « De pareilles histoires, dit à ce propos « le P. Smet, dans son *Histoire de la reli-* « *gion catholique en Brabant*, trouveront « peu de foi chez les lecteurs judicieux, « et le cardinal-archevêque Thomas-Phi- « lippe, malgré qu'il ait fait ses huma- « nités à Bruxelles, chez les Jésuites, et « qu'il ait étudié la théologie chez eux à

« Rome, n'en obtiendra pas moins l'es-
« time des catholiques des Pays-Bas
« pour le zèle infatigable qu'il a déployé
« pour le maintien de la foi et de la
« vraie religion. »

Le rôle politique de l'archevêque de Malines fut assez actif pendant les troubles qui surgirent aux Pays-Bas sous l'administration du marquis de Prié, ministre plénipotentiaire de l'empereur, pendant le gouvernement général du prince Eugène de Savoie. L'origine et la marche de ces troubles sont assez connues pour ne les point devoir répéter ici; nous nous bornerons à indiquer rapidement la part que prit Thomas de Hennin à cette lutte entre le pouvoir absolu, toujours absorbant, et l'élément populaire si jaloux de ses privilèges.

L'archevêque, qui était le premier des membres de l'Etat du Clergé en Brabant, se trouva maintes fois dans une situation difficile, devant ménager à la fois l'empereur dont il était conseiller, et son clergé, qui avait embrassé presque tout entier la cause du peuple. Il fut chargé par le marquis de Prié de faire des remontrances aux curés et aux religieux sur leurs prédications et de les empêcher de « déclamer contre les procédures de « justice que l'on faisoit contre les « bourgeois et répandre des choses in- « dignes et séditieuses. » « Tout le « clergé, » dit encore le marquis, dans sa lettre du 15 décembre 1717, au prince de Savoie, « qui forme le premier (des « Etats), est composé d'abbés qui sont « presque tous parents et amis des bour- « geois de ces villes, puisqu'on reçoit « rarement, dans les monastères, de la « noblesse. Il n'y a que M. l'arche- « vêque de Malines et M. l'évêque d'An- « vers, qui sont à la tête du clergé, et « peuvent donner quelque influence, par « leur autorité et le rang qu'ils ont « dans l'assemblée, étant les premiers à « opiner. Je n'ai rien négligé, de mon « côté, afin qu'ils fussent présents aux « deux dernières assemblées des mois « d'octobre et novembre, afin qu'ils « pussent contrecarrer les malintention- « nés. Il est vrai que, sur les plaintes « que je fis à M. l'archevêque, qu'il ne « s'étoit pas trouvé à la première assem- « blée qu'on tint le mois d'août, pour « l'inauguration, il se trouva à la se- « conde, où l'on prit la résolution d'ex- « pédier l'acte de leur consentement. Je « dois lui rendre la justice qu'il y agit « avec zèle et succès. »

L'empereur lui-même engageait l'archevêque à user de son autorité sur le clergé pour forcer celui-ci à vaincre la résistance que les doyens des Nations opposaient au vote et à la perception des impôts. Mais, nous l'avons dit, le clergé et même bon nombre d'ecclésiastiques siégeant aux Etats prenaient plutôt le parti du peuple que celui du gouvernement dans cette question, encourageant ainsi la résistance. Thomas de Hennin, non sans hésitation ni répugnance, seconda pourtant les efforts du marquis de Prié, mais dans une certaine limite ; il était opposé à toute mesure de rigueur et ménageait non seulement son clergé, mais encore les Nations. Jamais il ne se sépara, malgré quelques querelles de cérémonial, des Etats de Brabant, dans les points principaux que ceux-ci eurent à démêler avec le gouvernement.

L'archevêque fut appelé à faire partie de la *Jointe provisionnelle d'Etat* établie, en 1717, pour donner des avis dans les questions difficiles du gouvernement des Pays-Bas; il assista fort peu aux séances de la Jointe, comme le témoignent les procès-verbaux de cette assemblée qui fut dissoute après l'installation du conseil d'Etat créé par l'empereur le 29 mars 1718.

Dans une dépêche adressée le 12 février 1718, au prince Eugène, l'empereur ordonne que le marquis de Prié « emploiera l'archevêque de Malines, « le duc d'Arenberg et autres personnes « les plus accréditées auprès des Etats « et des dites Nations » pour convaincre les doyens et les faire céder aux désirs du gouvernement.

Après l'exécution d'Anneessens, le ministre plénipotentiaire exigea, le 22 septembre 1719, de l'archevêque de Malines une lettre pastorale défendant de célébrer, comme cela s'était déjà

fait, des services religieux, *avec ostentation*, dans plusieurs églises ou chapelles de Bruxelles, pour le repos de l'âme du martyr populaire. Le marquis requérait l'archevêque « d'interdire, sans perte « de temps et fort sérieusement, à tous « les curés, recteurs et autres ecclésias- « tiques séculiers des paroisses, églises « ou chapelles, à tous supérieurs des or- « dres réguliers dans cette ville, de « faire ou permettre que, dans les dites « paroisses, églises ou chapelles de leur « dépendance, ou dans celles des dits « ordres réguliers respectivement, ne « soit fait aucune exèque, ni chanté des « messes, ou fait aucune ostentation « funèbre au sujet ci-mentionné, et de « faire examiner quels curés ou autres « ecclésiastiques en ont fait et comment, « afin que vous leur donniez la correc- « tion qu'ils méritent. »

Le prélat céda aux désirs, pour ne pas dire aux ordres du marquis, et lança, le même jour, sa lettre pastorale défendant à l'avenir de célébrer ces services publics sous peine de suspension à encourir *ipso facto;* il écrivit en même temps au ministre pour l'avertir de la publication de ce décret. Peut-être eût-il été plus noble de refuser; mais l'archevêque se retrancha derrière les ordonnances ecclésiastiques qui défendent de faire des obsèques solennelles aux hommes condamnés à mort par la loi civile. Encouragé par cette première concession, le marquis de Prié, non seulement demanda, par sa lettre du 26 septembre, la punition publique des curés qui avaient célébré les services, ce que l'archevêque refusa, mais voulut même faire déterrer le corps d'Anneessens, inhumé dans l'église de la Chapelle. Thomas-Philippe, connaissant le caractère entier du ministre, ne s'y opposa pas formellement; il temporisa, l'engageant vivement à la modération dans sa lettre du 2 octobre : « Remet- « tant néanmoins à la haute prudence et « considération de Votre Excellence s'il « convient, dans la conjoncture présente, « de procéder à une démonstration si « éclatante, qui pourroit quelquefois « encore attirer des suites fâcheuses. » L'empereur ordonna lui-même, par sa dépêche du 17 février 1720 au prince Eugène de Savoie, de cesser les poursuites contre le curé de la Chapelle et de laisser le corps dans cette église.

A son tour, l'archevêque eut des démêlés, en 1724, avec le même ministre et le conseil d'Etat, au sujet de la publication, aux Pays-Bas, des bulles et des rescrits apostoliques, touchant les bénéfices et les litiges. Ces documents devaient, d'après le gouvernement, être revêtus, avant leur publication, du *placet* du conseil d'Etat; le prélat contestait ce droit de censure. Après un long échange d'observations et de notes, l'incident prit fin et l'ancien état de choses fut provisoirement maintenu.

Créé cardinal dans le consistoire du 29 novembre 1719, par le pape Clément XI, Thomas-Philippe reçut la barette, le 9 juin de l'année suivante, à Malines, des mains de Jean-André Olivieri, neveu du Souverain-Pontife, en présence des évêques et de l'internonce aux Pays-Bas, Santini. Clément XI étant mort le 19 mars 1721, le cardinal d'Alsace se rendit à Rome pour le conclave, et le 10 juin, le nouvel élu, Innocent XIII, voulut lui-même lui remettre le chapeau et l'anneau; il lui assigna d'abord le titre de Saint-Césaire, changé ensuite contre celui de Sainte-Balbine et en dernier lieu de Saint-Laurent-in Lucina.

Thomas-Philippe, qui se trouvait en mission à Rome à la mort de Clément XII (6 février 1740), prit part au conclave qui éleva au Siège Apostolique, Benoît XIV; plusieurs voix furent données à l'archevêque de Malines.

L'impératrice Marie-Thérèse chargea le cardinal d'une ambassade extraordinaire à Paris, en 1741; il s'agissait de rechercher l'alliance de la France, ou tout au moins d'obtenir son désintéressement dans la lutte que l'Empire avait à soutenir contre la ligue européenne. L'ambassadeur de l'impératrice ne réussit pas, comme on le sait, dans sa mission. Les armées françaises ayant envahi nos provinces, les principales villes tombèrent successivement en leur pouvoir. Le 12 mai 1746, les Français s'emparèrent de Malines, et trois jours

plus tard le roi Louis XV faisait son entrée dans la ville métropolitaine ; il se rendit à l'église de Saint-Rombaut pour assister à un *Te Deum* solennel. C'est au cardinal de Boussu, comme on l'appelait aussi, qu'échut naturellement le triste honneur de recevoir et de haranguer le roi de France triomphant ; les termes de ce courageux discours nous ont été conservés et resteront comme un exemple d'indépendance et de patriotisme. Bien que souvent citées, nous croyons devoir consigner ici ces belles paroles : « Sire, le Dieu des armées est aussi le « Dieu des miséricordes. Pendant que « Votre Majesté lui rend des actions de « grâces pour ses victoires, nous lui « adressons des vœux pour les faire cesser par une paix prompte et durable. Le « sang de Jésus-Christ est le seul qui coule « sur nos autels; tout autre nous alarme. « Un prince de l'Eglise doit avoir le « courage d'avouer cette peur devant « un Roi Très-Chrétien. » La réponse de Louis XV, toute politique, est moins connue : « Monsieur le cardinal, dit le « roi, vos vœux sont conformes à mes « désirs qui ne tendent qu'à porter mes « ennemis à la paix. C'est l'unique but « de toutes mes démarches et le succès « que j'attends de tous mes efforts. » Plusieurs auteurs placent cette scène à la réception du roi de France à l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles ; c'est une erreur. Le doyen du chapitre reçut Louis XV, et le cardinal ne parut pas. Une relation du temps nous donne des détails complets sur la réception royale à Malines et l'auteur ajoute en note « *le compliment qu'on attribue* » au cardinal. (*Journal de la campagne du Roi en MDCCXLVI contenant ses entrées dans Bruxelles, dans Malines, et dans Anvers, etc.* Anvers, 1746).

La véracité du fait est encore attestée par des écrivains contemporains : 1° Foppens : *Mechlinia Christo nascens et crescens*, t. III (n° 11117 des manuscrits de la Bibliothèque royale.) — 2° J.-F. Van de Velde : *Synopsis monumentorum collectionis proxime edenda conciliorum omnium Archiepiscopatus Mechliniensis*. Gandavi, Bernardi Poelman, 1821, t. II. — 3° Henri-Dominique Van den Nieuwenhuysen, prêtre Malinois : *Vervolg van de Chronyke van Mechelen sedert jaer* 1743 *tot het jaer* 1777 *inclus, in het kort by een vergaedert door H. D. V. D. N.* (manuscrit 17204 de la Bibliothèque royale.) — 4° *Geschreven Chronyck van O. L. V. van Hanswyck, door* Van Veltom, prior en pastor in 1746.

Le cardinal d'Alsace administra encore pendant treize ans son diocèse, puis mourut d'un asthme, le 5 janvier 1759. « Il avait, dit le chanoine Claessens, « vécu soixante dix-neuf ans, deux mois « et trois jours, gouverné l'Eglise de « Malines durant l'espace de quarante-« trois ans et porté la pourpre romaine « pendant environ quarante ans. Depuis « l'an 1752, il était le doyen d'âge des « cardinaux-prêtres. » Ses funérailles furent célébrées le 30 janvier, dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut ; l'archidiacre Foppens y prononça l'oraison funèbre du prélat dont le corps fut ensuite déposé dans le chœur de l'église. Le testament de l'archevêque contient des recommandations qui attestent toutes son humilité et ses vertus ; c'est ainsi qu'il défend d'exposer, lors de ses obsèques, aucune armoirie, ni marque d'honneur et qu'il désire, si une pierre est élevée sur sa tombe, qu'elle ne dépasse pas l'étendue de deux pieds carrés et porte simplement ces mots : Thomas, S. R. E. cardinalis, archiepiscopus. Miseremini mei. « Je « n'institue pas d'héritier, ajoute le car-« dinal, parce que tout ce que je possède « provient des bénéfices ecclésiastiques; « ce qui restera après le payement de « mes dettes, je le lègue au séminaire « archiépiscopal de Malines, à charge « d'un anniversaire. » En effet, Thomas-Philippe d'Alsace avait renoncé à l'héritage paternel en faveur de ses frères, principalement à la mort de son frère aîné, circonstance qui le faisait chef de la famille et héritier des titres, prééminences, charges et qualités de cette illustre maison.

A.-G. Demanet.

Claessens, *Histoire des archevêques de Malines*, t. II, p. 65-121. — (Hellin), *Histoire chronologique*

des évêques et du chapitre exemt de l'église cathédrale de St Bavon, a Gand, t. Ier, p. 92-94.— Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. Ier, f. 65-66. — Picot, *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle.* — Smet, trad. Speelman, *Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*, t. III. — *Recollectio vitæ et mortis archiepiscoporum Mechliniensium*, t. II. (Curieux recueil de pièces intéressantes imprimées et manuscrites formant le n° 25070 du catalogue Van Hulthem, à la Bibliothèque royale.) — Gachard, *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de Charles VI.* Bruxelles, 1838-39, 2 vol. — Foppens, *Mechlinia Christo nascens et crescens*, t III, p. 309-393 (n° 11117 des manuscrits de la Bibliothèque royale.)

HENNIN-LIÉTARD D'ALSACE (*Alexandre-Gabriel-Joseph* **DE**), marquis de la Vère, prince de Chimay, chevalier de la Toison d'or, etc., homme de guerre, né à Bruxelles et baptisé le 5 mai 1681 en l'église de la Chapelle

Troisième fils de Philippe et d'Anne Verreycken, baronne d'Impden, Alexandre de Hennin, ou plutôt le marquis de la Vère, entra dès 1703, avec le titre de capitaine, au régiment des gardes wallonnes (grenadiers), dont le roi Philippe V venait de décider la création. La guerre de la succession d'Espagne fournit au nouvel officier l'occasion de se distinguer ; il prit part à la bataille d'Eeckeren et y fut même blessé très grièvement. Le 10 janvier 1706, le roi lui donna l'emploi de major avec le grade de lieutenant général. Pendant les longues négociations qui aboutirent au traité de la Barrière (1715), le marquis passa au service de France, où il prit rang, à dater du 18 décembre 1709, parmi les lieutenants généraux. Après l'échange des ratifications et la remise des Pays-Bas espagnols à l'Autriche (1716), il offrit ses services à l'empereur. Par lettres patentes du 27 août 1728, il fut nommé haut-bailli, capitaine et châtelain d'Audenarde, et l'année suivante, gouverneur de Courtrai.

L'empereur l'éleva au grade de lieutenant-feldmaréchal de ses armées et lui donna, le 18 février 1740, la charge de capitaine des archers de la Garde Noble aux Pays-Bas.

Charles VI le créa prince du Saint-Empire par lettres du 4 septembre 1735.

Alexandre de Hennin mourut, le 18 février 1745. Il avait épousé, le 19 août 1725, Gabrielle-Françoise de Beauvau-Craon, chanoinesse de Poussai, dont il eut sept enfants, parmi lesquels Marie-Anne-Gabrielle, mariée, le 26 octobre 1750, à Victor-Maurice-Riquet, comte de Caraman. Ses deux fils moururent sans postérité. Le second de ceux-ci, Philippe-Maurice-Gabriel, dernier rejeton de son illustre maison, mourut le 24 juillet 1804, laissant la principauté de Chimay à son neveu, François-Joseph-Philippe Riquet, comte de Caraman, auteur de la maison de Caraman-Chimay existante.

A.-G. Demanet.

Guillaume. *Hist. des gardes wallonnes au service d'Espagne.* Bruxelles, 1858. — Warlomont, *Notice sur la commune, le château et les seigneurs de Boussu.* — Gachard, *Notice des archives de M. le duc de Caraman, précédée de Recherches histor. sur les princes de Chimay et les comtes de Beaumont.* (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*, t. XI, Bruxelles, 1846.) — Le père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France, etc.* Paris, 1726, t. Ier.

HENNIUS (*Gilles*), chanoine et chantre de l'église collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste à Liège et maître de chapelle de Ferdinand, archevêque-électeur de Cologne et prince-évêque de Liège, a publié, dans la première moitié du XVIIe siècle, des œuvres de musique qui ne sont pas sans onction et sans un certain bonheur de mélodie, où la note du moins ne dément pas le sens des paroles. Ses motets et ses messes se distinguent aussi par la puissance chorale.

Il a composé : 1. *Hymnus Sancti Casimiri principis, filii Regis Poloniæ, etc.*, 4 *et* 8 *voc.* Cologne sur le Rhin, 1620, in-4o.—2. *Motteta Sacra duarum, trium, quatuor, tum vocum, tum instrumentorum cum basso continuo, liber primus.* Anvers, 1640, in-fol. — 3. *Missæ solemnes octo vocum, op.* 3. Anvers, 1645, in-4o.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens.*

HENOUL (*Jean-Baptiste*), avocat, littérateur, historien et publiciste, né à Liège en 1755, fit ses études dans sa ville natale et y fut reçu comme avocat

Quels furent les enfants du comte Henri ? Ici commence une série de contradictions qui ont rebuté des érudits éminents, comme Desroches et Ernst. Ecartons d'abord le témoignage d'un prétendu Gilles, abbé de Saint-Trond, qui n'a existé que dans l'imagination du chroniqueur Gilles d'Orval. Tandis que la généalogie de saint Arnoul, évêque de Metz, écrite en 1261 (dans Butkens, t. Ier, preuves, p. 4), la chronique dite de Nivelles et une généalogie en vers rangent les comtes Henri et Lambert II parmi les fils de Lambert Ier et de Gerberge de France, Baudouin d'Avesnes et d'autres chroniques attribuent à Henri la paternité de trois enfants : Lambert II, un autre Henri et une fille du nom de Mathilde. On peut objecter, pour ce qui concerne cette dernière, qu'elle fut la mère de Lambert, comte de Lens, mort en combattant en 1054 ; celui-ci étant né au plus tard vers 1034, la naissance de sa mère se place donc vers 1014, ce qui se concilie mieux avec l'existence de Lambert Ier qu'avec celle du comte Henri Ier. D'ailleurs, dans la généalogie précitée de saint Arnoul, document d'une rare exactitude, on attribue à Henri Ier trois filles, nommées Aléyde, Cunégonde et Adèle. Par contre, le même document ne parle pas du seul fils qu'ait eu Henri, Othon, qui lui succéda, mais qui mourut presque immédiatement, laissant pour héritier son oncle Lambert II, déjà cité comme comte et comme avoué du chapitre de Nivelles en 1041.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 77. — Desroches, *Dissertation sur les comtes de Louvain* (*Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, t. II, p. 601-629). – Ernst, *Mém. sur les comtes de Louvain jusqu'à Godefroid le Barbu*, p. 27-29. — De Ram, *Recherches* citées, p. 29-36. — Le travail de Molanus sur Louvain, publié par De Ram, contient, à propos des comtes du nom de Henri, quelques indications nouvelles, entremêlées de beaucoup d'erreurs.

HENRI II, comte de Louvain de 1063 à 1079. Ce prince et son frère René figurent, avec leur père, le comte de Louvain Lambert II, dans un diplôme de l'an 1062. En 1070, il apparaît seul comme comte. Ses actions sont peu connues, et l'on sait seulement qu'il fut l'un des seigneurs de la Lotharingie dont Richilde, comtesse de Flandre et de Hainaut, invoqua l'appui pour résister aux attaques de Robert le Frison. Le seul diplôme où il joue un rôle est celui de l'évêque de Cambrai Lietbert, de l'an 1073, où une liberté complète est accordée à l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles, à la condition de payer au prélat un cens annuel de deux sous.

Henri II eut pour femme une dame nommée Adèle, qui lui survécut et qui vivait encore en l'an 1086, lorsqu'elle et ses deux fils, Henri et Godefroid, consentirent à la fondation de l'abbaye d'Afflighem. On ne sait qui elle était. Il faut probablement l'identifier avec Adelhaïde, fille du comte Everard, veuve d'un comte nommé Henri, qui donna au chapitre de Saint-Martin, d'Utrecht, des biens à Orten (près de Bois-le-Duc). Sa charte ne porte pas de date, mais a toujours été placée vers l'an 1088. Le pays aux environs d'Orten ayant dans la suite fait partie des domaines des ducs de Brabant, ma supposition n'a rien que de vraisemblable. Des deux fils de Henri II, l'aîné fut comte après son père et eut pour successeur Godefroid, devenu depuis duc de la Basse-Lotharingie ; un troisième frère, Adalbéron ou Aubéron, prit l'habit ecclésiastique, fut primicier de Metz et occupa le siège pontifical de Liège de 1123 à 1128. Leur sœur Ide épousa, en 1084, Baudouin, comte de Hainaut, fils de Baudouin de Mons et de Richilde.

On sait que René, le frère de Henri II, fut tué en Hesbaie en l'an 1077. La date de la mort de Henri lui-même était incertaine ; on doit la placer en 1079, d'après cette ligne des *Annales Parcenses :* 1079. *Comes Henricus Francoque interierunt.* L'année 1068, qu'une épitaphe moderne existant à Nivelles assigne à cet événement, est erronée, d'autant plus que le comte Henri et René, son frère, sont cités ensemble en 1073. Une mauvaise généalogie, imprimée par Chifflet à la suite de son *Faux Childebrand*, accumule les erreurs en disant que notre Henri fut tué par un chevalier

nommé Herman (ce qui se rapporte à Henri Ier); qu'il eut deux fils, Henri et René, celui-ci tué en Hesbaie (détail qui est exact quand on l'attribue au comte Lambert II), et enfin que ce troisième Henri eut deux fils, un quatrième Henri, tué à Tournai, et Godefroid, depuis duc. Les chroniques postérieures se sont aussi ingéniées à inventer des détails dont il est facile de faire justice. A propos des guerres qui de son temps dévastaient la Hesbaie, le second Henri, dit la *Chronique de Sainte-Gudule*, transféra sa résidence de Bruxelles à Louvain, où il vécut au château, empruntant son titre au comté de Louvain. La vérité est que, avant Henri II comme après lui, Louvain a été, autant que Bruxelles, la résidence préférée des comtes et que, sous ce rapport, il n'innova rien. On ne connaît de lui aucun acte se rapportant à Louvain, tandis qu'il en existe un relatif à Bruxelles, où, en 1172, l'église principale fut la proie d'un incendie. Les *Brabantsche Yeesten* et A- Thymo ont copié et utilisé un ancien roman de chevalerie. On nous y montre le comte Henri envoyant, à la suite d'une assemblée de ses barons et par l'intermédiaire de son beau-frère, le duc et landgrave de Thuringe, son fils Godefroid à la cour de l'empereur, où il lui arrive une foule d'aventures. J'ai déjà fait justice de ce récit, qui appartient en entier au domaine de la fiction et dont les détails sont en opposition avec les faits connus.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 85 à 87. — Desroches. — Ernst, *Mémoire* cité, p. 33 à 35. — De Ram, *Mémoire* cité plus haut, p. 37 à 53.

HENRI III, comte de Louvain de 1079 à 1095. Ce fils du comte Henri II peut être considéré comme le premier de la série de grands princes qui ont élevé si haut le renom du duché de Brabant, en y multipliant les institutions larges et fécondes. Ses ancêtres ne s'étaient signalés que par leurs exploits et leur vaillance; lui fut aussi législateur et se montra soucieux d'assurer à ses domaines une entière sécurité. Des circonstances favorables l'aidèrent dans l'accomplissement de ce dessein. Beau-frère du comte de Hainaut, gendre du comte de Flandre, voisin d'un prélat pacifique, l'évêque de Liège, Henri de Verdun, il avait peu à craindre de l'extérieur; il lui était donc facile de se consacrer entièrement à l'administration de ses domaines.

Le titre de « comte et avoué de la pa- » trie brabançonne » (*Brachbantensis patriæ comes et advocatus*), qu'il se donne en 1086, semble révéler en lui autre chose qu'un guerroyeur, et la fondation de l'abbaye d'Afflighem, à la lisière occidentale de ses Etats, paraît avoir été plus qu'une fondation religieuse. L'ancien Brabant, le pays entre l'Escaut et la Dyle, était alors livré à de fréquents brigandages; plusieurs de ceux qui y prenaient part renoncèrent à cette vie, soit de gré, soit de force, et formèrent une communauté monastique, qui adopta la règle de Saint-Benoît et s'installa dans le domaine d'Assche, où le comte Henri et son frère Godefroid lui donnèrent, outre des droits d'usage dans les bois, les prés, les pâtures, les eaux, etc., vingt manses, c'est-à-dire deux cent quarante bonniers, en y ajoutant la dîme de la paroisse de Wavre, la chapelle de Bas-Wavre, avec le tonlieu, des moulins, des vignobles, etc., en cet endroit. Plus tard, Henri abandonna encore aux religieux, dont les biens ne tardèrent pas à s'accroître démesurément, ce qu'il possédait à Genappe et y était tenu en fief d'Ide, comtesse de Boulogne. Celle-ci approuva, en 1096, cette nouvelle libéralité de Henri, qui, suivant Phalesius, avait été faite en l'an 1094 et dont l'acte original existait encore dans les archives du monastère au temps de ce savant prieur. Pourtant on n'en a pas jusqu'à présent rencontré le texte, mais on a édité un autre diplôme du comte Henri, par lequel il donne la liberté à une de ses serves nommée Reinswende, qu'il assujettit toutefois, elle et sa postérité, à payer un cens à l'abbé d'Afflighem et à ne pouvoir se marier sans son consentement.

Vers l'année 1090, le comte Henri était regardé, dit Rodolphe de Saint-

Trond, auteur contemporain, comme le plus puissant des princes de la contrée environnant cette ville. L'abbaye de Saint-Trond était depuis plusieurs années livrée à la discorde, contre-coup inévitable des querelles du sacerdoce et de l'Empire. L'appui de l'évêque de Liège, Henri, y avait maintenu l'abbé Lanzon, puis Hériman, son successeur; mais un grand nombre de religieux étaient dévoués à leur compétiteur, Luipon, né à Zeelhem d'une famille noble, et qui comptait beaucoup d'amis à Louvain. Lorsque l'évêque Henri mourut, en l'an 1091, le comte Henri fit reconnaître Luipon comme abbé sans rencontrer de résistance. Le duc de Basse-Lotharingie lui-même — c'était alors le célèbre Godefroid de Bouillon — n'osait pas le contrarier; les religieux étaient satisfaits, les laïques étaient également peu disposés à s'opposer au comte. Celui-ci accomplit donc paisiblement son projet, dès le 11 août 1091, deux mois à peine après la mort de l'évêque.

Au mois de février ou de mars 1094-1095 (selon Phalesius, auteur d'une chronique manuscrite de l'abbaye d'Afflighem), Henri expira à son tour. Ayant appris qu'Everard, châtelain de Tournai, avait à son service des chevaliers très adroits, il se rendit dans cette ville, afin de mettre leur habileté à l'épreuve. Ayant provoqué l'un d'eux, nommé Gosceguin de Forest, l'ayant même poussé à bout, une lutte s'engagea entre eux. En se jetant l'un contre l'autre, la lance à la main, Henri fut atteint par l'arme de son adversaire et tomba mortellement blessé. Sa perte, ajoute le chroniqueur Hériman, fut un sujet de deuil pour toute la contrée. Il avait, en effet, acquis une grande réputation et si complètement chassé de ses domaines les voleurs et les brigands qu'en aucun pays on ne jouissait d'autant de paix et de sécurité.

Je me suis appuyé sur ce témoignage presque contemporain pour attribuer à ce prince l'institution en Brabant de cette *paix du comte* (*pax comitis*), qui est mentionnée dans la charte de franchise octroyée au village d'Incourt en 1226 et dans d'anciennes stipulations citées par Gramaye, à propos d'une localité du Peelland. Cette « paix du comte », en vigueur dans une contrée où l'autorité était exercée au nom d'un duc (le duc de Brabant), évoque évidemment le souvenir d'une époque où les ancêtres et prédécesseurs de celui-ci n'avaient pas obtenu la dignité ducale. Elle se rattache donc aux améliorations sociales tentées et obtenues par le comte Henri. Si l'on en croyait les assertions des historiens liégeois, celui-ci aurait été l'un des princes qui se joignirent à l'évêque de Liège, Henri de Verdun, pour établir dans le diocèse une paix absolue, pendant certaines parties de l'année et à certains jours. Le fait de cette institution est indéniable, mais les détails donnés à ce sujet sont contestables. La date de 1071 ne soutient pas l'examen, puisque c'était alors Théoduin de Bavière, et non Henri de Verdun, qui occupait le siège épiscopal de Saint-Lambert; celle de 1081, comme je l'ai dit ailleurs, convient peu; la période de 1086 à 1091 est plus acceptable. Au surplus, la paix de Liège semble n'avoir été qu'une application au diocèse de Liège de la paix publique établie par l'archevêque de Cologne Sigewin, dans un synode provincial, le 20 avril 1083, puis étendue à tout l'Empire dans une assemblée qui eut lieu à Mayence en 1085. Le comte Henri est cité par Gilles d'Orval comme y ayant concouru, mais sous le nom de *comes Loviniaci*, ce qui n'est pas tout à fait *Lovaniensis;* cette altération mérite d'autant plus d'être signalée que Henri ne vécut pas toujours en très bons termes avec l'évêque de Liège, comme on peut en juger d'après ce qui se passa de son temps à Saint-Trond.

Le comte Henri avait épousé Gertrude, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, dont il n'eut pas d'enfants, et qui se remaria à Thierri d'Alsace, duc de Haute-Lotharingie ou de Lorraine, père du comte de Flandre du même nom. Les chroniques postérieures, dont j'ai signalé plus haut les nombreuses erreurs, et dans le nombre celle de Baudouin d'Avesnes, n'ont pas manqué d'en

accumuler de nouvelles à son sujet. Elles lui attribuent des filles (quatre, suivant quelques-uns), dont l'une aurait épousé l'empereur Frédéric (Frédéric Barberousse, mort en 1190). Il fut inhumé à Nivelles, non pas en 1096, comme le dit la *Chronique de Sainte-Gudule*, mais en 1095; l'épitaphe existante à Nivelles, où on dédouble son existence et où l'on fait mourir un Henri III en 1090 et un Henri IV en 1095, mérite une qualification sévère.

Le sceau de Henri III est connu par la reproduction que Butkens en a donnée, d'après la charte originale de la fondation de l'abbaye d'Afflighem. Il est imprimé, ainsi que le dit cet écrivain, « comme dans une escuelle, en certaine « paste rougeastre ». On y voit le comte monté sur un cheval, galopant vers la gauche; il a la tête couverte d'un casque, tient dans la main droite une lance ornée d'une banderole et porte au bras gauche un bouclier, orné de deux bandes en forme de croix. On lit très distinctement SIGILL. HENRICI COMITIS LOVANIENSIS, et l'on y remarque la même incorrection de dessin que dans celui du comte de Flandre Robert II, dont il se rapproche beaucoup. Alphonse Wauters.

Hériman, dans le *Spicilegium* de Dachéry, t. XII, p. 377. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 88 à 89. — Desroches. — Ernst, *Mémoire* cité, p. 37 à 40. — De Ram, *Mémoire* cité, p. 54 à 58. — Le même, *Notice sur les sceaux des ducs de Brabant*, p. 8. — Wauters, *Ce que l'on appelait en Brabant les trèves du comte*, dans les *Bulletins de l'Académie*, 2e série, t. XXXI.

HENRI Ier, duc de Lotharingie et de Brabant, fils de Godefroid III, mort en 1235.

Ce prince, à qui des historiens ont attribué le surnom de Courageux, mérite une attention particulière, car il gouverna le duché de Brabant pendant près de soixante ans, d'abord comme associé à son père, puis seul après la mort de celui-ci. Il fut mêlé à toutes les contestations politiques de son temps et y joua souvent un rôle considérable. Mais, comme son pays n'eut pas, de son temps, d'historien particulier, sa biographie n'est connue qu'imparfaitement, et ses actions ont souvent été racontées avec partialité par des écrivains étrangers.

Le fils aîné du duc Godefroid III naquit, d'après les *Annales Parcenses*, en 1165. Il ne tarda pas à être associé à son père, car il figure avec lui, sous le titre de *dux inclytus*, « illustre duc », dans une charte de l'année 1172, et, avec la simple qualification de duc, dans une donation d'un cens au chapitre de Lierre, en 1180. Il existe une lettre écrite par Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, à un prince du nom de Henri, en qui on croit reconnaître le jeune Henri de Brabant, où on le loue de son zèle pour l'étude et de sa sollicitude pour les églises et la discipline religieuse, et où on l'exhorte à se montrer toujours reconnaissant du soin que son père avait pris de son éducation.

En l'année 1179, le comte de Flandre Philippe d'Alsace et Godefroid III, dans le but évident de resserrer leur alliance, négocièrent son mariage avec la nièce de Philippe, Mathilde, fille puînée de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne. Cette princesse reçut en dot de son oncle 1,500 livres et, de son côté, Godefroid assigna aux jeunes époux Bruxelles, Vilvorde, Uccle, Ruysbroeck et tout ce qu'il possédait entre la Senne et la Flandre. Ce pacte matrimonial, dans lequel on inséra quelques dispositions en prévision d'événements qui ne se réalisèrent pas, fut négocié à Anvers, puis à Bruxelles, avec le concours des principaux seigneurs du duché et des échevins et des bourgeois de la seconde de ces villes. Le roi d'Angleterre Henri II aurait, si l'on en croit Roger de Hoveden, désiré d'autres époux pour les nièces de Philippe d'Alsace et, en particulier, pour Mathilde; mais son mécontentement, s'il en éprouva, ne dura pas. Ce fut peut-être pour l'apaiser que Henri Ier fit, en 1179, un pèlerinage à Cantorbéry, à la suite du roi de France Louis VII et du comte de Flandre et en compagnie du comte de Guines Baudouin et de l'avoué de Béthune. Toute cette noble compagnie débarqua à Douvres, le mercredi 22 août.

Le jeune duc alla, en 1182, rejoindre l'armée de Philippe d'Alsace, qui s'était

brouillé avec le roi de France Philippe-Auguste; mais presque aussitôt, il se brouilla lui-même avec le comte de Hainaut, Baudouin. Une première réclamation de celui-ci, à propos de vêtements, de chevaux, de harnais, qui auraient été enlevés par des Brabançons à des hommes de sa suite, avait été satisfaite par une restitution; il en éleva une seconde au sujet de l'occupation à main armée d'un manoir appelé *Wasnaque* (Houssenaken), près de Hal, que le duc Henri soutenait avoir été fortifié à tort.

Les hostilités, apaisées grâce à la médiation du comte Philippe d'Alsace, recommencèrent l'année suivante, au mois d'août, lorsque le vieux duc Godefroid III revint de son voyage à Jérusalem; mais, après un combat indécis livré à Tubize, les trèves furent prolongées de nouveau. Le comte Baudouin se rapprocha alors du roi Philippe-Auguste, tandis que Philippe d'Alsace, Godefroid III et son fils Henri, l'archevêque de Cologne et Jacques, seigneur d'Avesnes, se confédéraient contre Baudouin et portaient dans le Hainaut la dévastation (en novembre 1184). Henri Ier eut encore, à cette époque, à lutter contre d'autres ennemis et, entre autres, contre les seigneurs de Jauche et de Duras, dont il détruisit les châteaux; il s'empara aussi du comté de Jodoigne, qui appartenait aux Duras, et sut maintenir son autorité dans la ville de Nivelles, où les abbesses essayaient de se rendre indépendantes, sous la mouvance directe du saint-empire. Il eut, en outre, pendant quelques années, l'administration du comté de Boulogne, que Philippe d'Alsace lui confia à charge de la tenir en fief.

Le duc de Brabant s'étant brouillé avec le comte de Namur, Henri l'Aveugle, celui-ci, soutenu par le comte de Hainaut, vainquit les Brabançons près de Gembloux, et brûla cette ville, ainsi que le bourg de Mont-Saint-Guibert; mais, ce qui causa surtout beaucoup d'ennuis au jeune duc, ce fut l'intérêt marqué témoigné par son suzerain, le roi Henri, fils de l'empereur Frédéric Barberousse, à son ennemi, le comte de Hainaut. Toutefois, tant que Philippe d'Alsace vécut, l'amitié de ce prince le soutint dans ses entreprises. En 1189, après avoir fait occuper le château de Duras, il alla assiéger Saint-Trond avec une armée dont on évalue la force à 700 chevaliers et 60,000 fantassins, et il aurait pris cette ville si le comte de Hainaut n'avait fait une incursion dans ses Etats. Henri Ier réussit, en 1190, à faire reconnaître l'avouerie de Saint-Trond pour un fief de son duché, mais les trois princes, dont la médiation avait alors été invoquée, moururent peu de temps après : Godefroid III le 10 août 1190, Philippe d'Alsace en Palestine, où il accompagna la troisième croisade, et l'archevêque de Cologne en 1191. Frédéric Barberousse mourut aussi en Orient et eut pour successeur son fils Henri VI.

Sans se laisser aller à l'abattement, le duc se rapprocha de son parent, Henri, duc de Limbourg, qui, en 1191, se reconnut son vassal pour Arlon, Rolduc et tout ce qu'il possédait entre la Meuse, la Moselle et le Rhin. D'autre part, il perdit le Boulonnais et ne parvint pas à faire prévaloir en Flandre ses droits sur ceux du comte de Hainaut; il dut, en 1192, accepter un accord conclu ou plutôt imposé par le roi de France. Toutefois, il fut reconnu suzerain du château d'Enghien, et possesseur d'une partie de Grammont, que le comte Baudouin prit de lui en engagère; on lui alloua, en outre, une rente annuelle de 500 livres, à prélever sur les revenus du Boulonnais.

A la mort de l'évêque de Liège, Rodolphe de Zähringen, les ducs de Brabant et de Limbourg parvinrent à faire élire pour son successeur un frère de Henri Ier, Albert de Louvain; mais ce choix mécontenta Henri VI, qui donna l'évêché à l'un de ses favoris, Lothaire de Hochstaden. L'élection d'Albert ayant été approuvée par le pape et ce prélat ayant été consacré à Reims, des chevaliers allemands, l'assassinèrent près de cette ville, le 24 novembre 1192. Ce crime souleva toute la basse Allemagne contre le roi, que l'on accusa d'en être complice. Henri Ier, que Henri VI

avait traité avec dureté, se vit à la tête d'une ligue formidable et il fut même question de l'élever sur le trône, en haine d'un monarque généralement détesté.

Henri VI était en ce moment impliqué dans une autre affaire désagréable. Il avait entre les mains le roi Richard d'Angleterre, que le duc d'Autriche lui avait livré, et il aurait voulu le remettre à son ennemi mortel, le roi de France; mais les princes de la basse Allemagne, dont les sujets entretenaient d'étroites relations avec l'Angleterre, s'opposèrent énergiquement à ce projet. Richard fut, en effet, mis en liberté, moyennant, il est vrai, une rançon excessive, et, au commencement de 1194, retourna dans ses Etats par Cologne, Aix-la-Chapelle, Louvain, Bruxelles, Anvers et l'Escaut. L'année précédente le roi Henri s'était réconcilié avec les ducs de Brabant et de Limbourg et avait fondé à Saint-Lambert, de Liège, deux prébendes sacerdotales, en expiation de la mort de l'évêque Albert.

Simon, fils du duc de Limbourg, fut élu pour succéder à ce prélat, mais le comte de Hainaut lui opposa un compétiteur, Albert de Réthel. La guerre se ralluma de toutes parts. Le comte Baudouin s'empara du château d'Enghien, mais ne réussit pas à emporter Nivelles, ses troupes ayant été subitement prises d'une terreur panique. Des trêves furent alors conclues; sans en attendre l'expiration, les princes limbourgeois attaquèrent le comte de Hainaut à Noville-sur-Méhaigne et essuyèrent une défaite complète (le 1er août 1194). Mais vingt jours plus tard, Henri Ier et Baudouin se retrouvèrent à la tête de leurs armées, entre Lembecq et Hal, et là conclurent une alliance offensive et défensive, dans laquelle entra, l'année suivante, le jeune Baudouin, devenu comte de Flandre par la mort de sa mère, Marguerite, comtesse de Hainaut, sœur de Philippe d'Alsace. Dans le pays de Liège, où le comte de Hainaut avait fait reconnaître Albert de Rethel à Dinant et à Huy, le comte et Henri Ier convinrent de prendre chacun en séquestre une partie de l'évêché, en attendant que le saint-siège eût prononcé entre les deux compétiteurs au siège de Saint-Lambert.

La mort de Simon (1er août 1195), ayant laissé le champ libre à Albert de Rethel, la maison de Limbourg se brouilla avec le duc de Brabant; mais celui-ci, renforcé par les comtes de Hainaut et de Flandre, ayant marché vers la Meuse, qu'il traversa à Maestricht, le duc de Limbourg et son allié, le comte de Gueldre, demandèrent la paix. A cette époque, Henri Ier obtint aussi, le 6 mars 1196, de Henri VI, devenu empereur, la confirmation de ses droits sur le Veluwe, qu'il tenait en fief de l'évêque d'Utrecht et que le comte de Gueldre, à son tour, relevait de lui.

Entraîné par l'enthousiasme religieux qui poussait les guerriers de l'Occident vers la Terre-Sainte, le duc Henri s'y rendit en 1197, devint le chef de l'armée chrétienne et, le 23 octobre, remporta une victoire éclatante sur le frère du fameux Saladin, l'émir Saphadin ou Malek-Adel; mais, au printemps suivant, il repartit pour l'Europe, où la mort de Henri VI avait fait naître de nouvelles complications.

La duchesse, Mathilde de Boulogne, avait gouverné le Brabant en l'absence de son mari et déployé beaucoup d'énergie. Elle avait, d'une part, envoyé des troupes à Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, alors en guerre avec la France, et, de l'autre, sévi contre des ecclésiastiques liégeois, qui n'avaient pas tenu compte de ses ordres. En 1198, elle contribua à faire élever à l'empire Othon de Saxe, qui fut proclamé roi des Romains, le 4 juillet, à Aix-la-Chapelle, où Waleran de Limbourg et les bourgeois avaient opposé à ses partisans une longue résistance. Le jour du couronnement, la fille unique du duc, Marie, qui n'avait que neuf ans et qui avait été fiancée à Othon, prit place à côté de lui; mais, probablement à cause de son jeune âge, sans porter de couronne.

Pendant plusieurs années les partisans d'Othon restèrent maîtres de la

basse Allemagne, mais ils ne purent prévaloir dans la haute Allemagne, où les défenseurs de la cause des Hohenstauffen s'étaient prononcés pour Philippe de Souabe, frère de Henri VI, dont l'unique enfant, depuis roi et empereur sous le nom de Frédéric II, était encore très jeune. L'Angleterre soutint toujours Othon IV par ses subsides, et la Flandre lui maintint ses sympathies jusqu'à l'époque où le comte Baudouin quitta ses domaines pour la croisade, qui lui valut la couronne d'empereur d'Orient, et peu de temps après lui coûta la vie. Plusieurs fois Philippe de Souabe pénétra dans le pays entre le Rhin et la Meuse, mais sans remporter d'avantages considérables; les comtes de Hollande et de Gueldre tentèrent aussi en sa faveur une diversion qui ne réussit pas. Ils surprirent Thiel et Bois-le-Duc, où ils firent un grand butin et beaucoup de prisonniers; mais Henri Ier, ayant réuni une armée considérable, parvint à atteindre près de Heusden le comte de Hollande, le défit complètement et le fit prisonnier. Le comte de Gueldre ayant aussi été emprisonné, tous deux furent forcés d'accepter une paix qui assura au duc Henri la suzeraineté sur Dordrecht et la contrée environnante, et confirma aux marchands brabançons les privilèges dont ils jouissaient pour la navigation sur la Meuse et le Rhin.

En 1204, le roi Philippe se décida à entreprendre une campagne qui fut décisive. L'archevêque de Cologne avait été gagné à sa cause; il entraîna dans sa défection le duc de Brabant, avec lequel le roi conclut un double traité à Coblentz, le 11 novembre. Le monarque assura au duc de grands avantages et, grâce à ces conventions, fut solennellement couronné à Aix, le 1er janvier 1205, en même temps que sa femme Irène, fille d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople. Henri Ier, après avoir déterminé les bourgeois de Cologne à délaisser la cause d'Othon, partit pour la France, où il devint le vassal de Philippe-Auguste pour un fief de 2,000 marcs, renonça au comté de Boulogne moyennant une rente annuelle de 600 livres et projeta avec Renaud de Dommartin une descente en Angleterre, afin d'y reprendre à main armée les domaines provenant de leur beau-père et dont le roi Jean sans Terre les avait dépouillés.

C'est alors que la Flandre et le Hainaut, dont la possession était échue aux filles de l'empereur Baudouin, tombèrent complètement sous la dépendance du roi de France. Le duc Henri se lia plus intimement avec le roi Philippe de Souabe en négociant le mariage du fils qui lui naquit alors, Henri, avec la quatrième fille de son suzerain, appelée Marie (9 février 1207). Le comte de Looz se rapprocha du duc, dont il avait été tour à tour l'adversaire et l'allié. Ainsi que l'évêque de Liège — c'était alors Hugues de Pierrepont — le comte était attaché aux Hohenstauffen; il avait épousé l'héritière du comté de Hollande, Aleyde, mais il ne put conserver le patrimoine de sa femme, dont il fut dépouillé par son beau-frère, le comte Guillaume. Il fut secondé par plusieurs princes belges dans cette lutte, à laquelle le duc paraît être resté étranger.

La situation changea tout à coup, lorsque le roi Philippe de Souabe eut été assassiné (22 juin 1208). Le duc conçut un instant l'espoir de lui succéder, comme nous l'apprend le traité conclu à Soissons, au mois d'août, entre lui et le roi Philippe-Auguste. Mais Othon ayant reparu, muni de fortes sommes d'argent dues à la libéralité de son parent, le roi Jean sans Terre, on le reçut partout avec empressement, et il affermit sa domination en épousant Béatrix, l'une des filles de son compétiteur; puis, étant parti pour l'Italie, il se brouilla avec le pape Innocent III, dans lequel il avait toujours trouvé un ardent défenseur.

Le souverain pontife lui opposa alors un nouveau rival, le jeune Frédéric II, fils de Henri VI, roi de Sicile, et nos provinces ne tardèrent pas à être impliquées dans une nouvelle lutte entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, où celui-ci fut soutenu par Ferrand de Portugal, à qui le roi de France avait

donné pour femme Jeanne, la fille aînée de Baudouin de Constantinople,

Henri Ier perdit sa première femme en 1209 ou 1210, et plutôt en 1210, car en 1215 ou 1216, suivant Rigord, chroniqueur contemporain, le second fils du duc, Godefroid, n'avait que cinq ans. En septembre 1211, il prit part à une campagne dirigée par Henri, comte palatin, contre l'archevêque de Mayence, Sifroi, qui venait de proclamer roi, en Allemagne, Frédéric de Souabe. Puis, profitant de l'appui qu'il trouvait dans le chapitre de Saint-Lambert, il entra en guerre contre l'évêque de Liège, à qui il contestait l'héritage de son parent, Albert, comte de Dachsbourg, et notamment le comté de Moha. Albert n'avait d'autre enfant qu'une fille, appelée Gertrude; il avait fait abandon à l'église de Liège de sa terre de Moha et Waleffe, mais le duc la réclamait, parce qu'il avait prêté à Albert 15,000 marcs.

Au mépris des droits attribués à Henri à Maestricht par Philippe de Souabe, Hugues de Pierrepont et le comte de Looz y firent démolir un pont et une partie de murs, construits par ses ordres. Henri, de son côté, réunit son armée, marcha contre Liège et y entra sans résistance le 3 mai 1212. Les Brabançons commirent beaucoup d'actes de pillage et de violence, mais le duc prit aussitôt des mesures pour rétablir l'ordre et s'attacha surtout à faire prêter aux bourgeois serment de fidélité à Othon IV. Rentré dans ses Etats, il y fut bientôt attaqué par l'évêque Hugues, qui avait appelé à son aide le comte Ferrand de Portugal; mais la réunion de leur armée, qui eut lieu près du Piéton, au mois de juillet, n'aboutit qu'à une convention par laquelle Henri Ier promettait une indemnité à l'évêque et s'engageait à venir à Liège faire amende honorable.

Henri Ier et Ferrand étaient, en ce moment, étroitement liés. Ferrand allait s'unir au roi d'Angleterre contre le roi de France, tandis que Henri Ier et Jean sans Terre renouaient leurs anciennes relations. Mais Philippe, marquis de Namur, étant mort, des pourparlers s'engagèrent pour le mariage de sa veuve, Marie, fille de Philippe-Auguste, avec le duc Henri. Par deux traités, datés de Soissons et du commencement de l'année 1213, le roi s'engagea à conseiller à Frédéric II de restituer au duc les avantages que Philippe de Souabe lui avait accordés et, de son côté, Henri Ier promit d'aider le roi de France contre tous, sauf contre son suzerain, l'empereur d'Allemagne, de seconder une invasion en Angleterre, de reconnaître Philippe-Auguste comme l'arbitre de ses différends avec l'évêque de Liège, et enfin de faire garantir l'exécution de ces conditions par ses barons et ses vassaux et par quatre de ses villes.

Pendant qu'il s'alliait avec le roi de France et Frédéric II, Henri Ier se brouillait avec le roi d'Angleterre. Il seconda le premier dans la conquête qu'il fit de la Flandre presque entière; mais, lorsque Philippe-Auguste fut rentré en France, Ferrand de Portugal fit dévaster le pays entre la Dendre et Bruxelles, assiégea cette ville et força le duc à lui remettre en otage ses deux fils, Henri et Godefroid. Henri Ier, débarrassé de cette attaque, se porta alors vers le pays de Liège, où il causa de grands ravages. Quelques chroniques lui attribuent en cette occasion des actes indignes d'un prince et d'un chevalier et placent dans sa bouche des blasphèmes contre lesquels proteste sa vie entière. Cette fois Henri Ier ne put pénétrer dans Liège, qui avait été fortifié, et bientôt il dut battre en retraite à l'approche de l'évêque, qui lui infligea une défaite complète au lieu dit la *Warde de Steppes*, près de Montenaeken, le 11 octobre 1213.

L'intervention du comte Ferrand de Portugal ayant amené la conclusion de trêves, qui aboutirent à une réconciliation entre l'évêque et le duc, celui-ci se rallia au parti d'Othon IV, qui, étant devenu veuf, se décida à épouser Marie de Brabant, alors âgée de quinze ans. La cérémonie eut lieu à Maestricht, puis les confédérés marchèrent contre le roi de France, dont l'armée se trouvait près de Lille. Leurs projets furent dé-

joués par la bataille de Bouvines, livrée le 27 juillet 1214, et où le duc de Brabant eut grande peine à échapper aux mains des vainqueurs. Menacé d'être attaqué par Frédéric II, qui s'avança jusqu'à Hamal, près de Saint-Trond, il alla trouver le roi et se réconcilia avec lui. L'année suivante, Frédéric fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 22 juillet, fut reçu dans Cologne le 4 août suivant, et exerça dans presque tout l'empire une autorité incontestée. Othon IV, réduit à se retirer dans le duché de Brunswick, y mourut sans postérité, le 19 mai 1218.

A partir de cette époque jusqu'à sa mort, le duc règna paisiblement. Il obtint des concessions de domaines et des privilèges de Frédéric II, notamment en 1219 ; il s'était réconcilié avec le roi de France, à qui la comtesse Jeanne avait dû livrer le second fils de Henri Ier, Godefroid de Louvain, resté près d'elle en otage (promesse de Jeanne, datée du 21 octobre 1214). Les relations du Brabant avec l'Angleterre devinrent plus stables après la mort de Jean sans Terre, dont le règne avait été constamment agité. Dans la basse Allemagne l'influence du duc devint de plus en plus considérable, tant par le développement de ses domaines que grâce aux alliances matrimoniales contractées entre des princesses brabançonnes et les comtes de Hollande, de Gueldre, de Clèves, de Juliers et de Looz.

En 1216, Henri Ier prit de nouveau la croix; mais bien que les papes l'exhortassent à plusieurs reprises à partir pour la Palestine, il n'y alla plus ; plusieurs de ses vassaux, entre autres Walter Berthout, seigneur de Malines, prirent part à la cinquième croisade et se distinguèrent à la prise de Damiette, en 1220 ; quant à lui, il fut sans doute dispensé de les accompagner. Ce fut comme médiateur qu'il intervint dans une querelle entre les héritiers de Philippe, marquis de Namur, et Waleran, duc de Limbourg ; en septembre 1222, il conclut une alliance défensive et offensive avec l'évêque d'Utrecht, qui était constamment en lutte avec ses vassaux de la Frise et fut enfin tué dans un combat terrible, livré en 1226, près de Coevorden.

Lors de l'apparition du faux Baudouin, Henri Ier témoigna à cet aventurier beaucoup de sympathie et alla lui rendre visite à Valenciennes. Ferrand de Portugal, qui avait été fait prisonnier à Bouvines, put alors sortir de prison. Il profita de sa mise en liberté pour réclamer de Henri Ier 15,000 livres qu'il avait payées pour lui à l'évêque de Liège. Après avoir pillé les campagnes du Brabant jusqu'à Assche, le comte négocia un traité qui fut scellé à Huy, le 24 septembre 1227, et mit fin aux débats existants entre le Brabant, d'une part, la Flandre et le pays de Liège, de l'autre. Henri Ier perdit, à cette époque, tout espoir d'agrandir ses domaines du côté de l'est. Il avait espéré obtenir de l'église de Metz ses droits sur Saint-Trond, mais l'église de Liège les acquit au moyen d'un échange, en avril 1227. Il avait revendiqué le patrimoine des Dachsbourg, dont l'héritière, la comtesse Gertrude venait de mourir sans laisser de postérité, et l'évêque de Metz avait promis d'appuyer ses revendications ; ces dernières furent repoussées par le jeune roi Henri ou plutôt par ses conseillers, qui adjugèrent à l'église de Strasbourg les biens des Dachsbourg du côté des Vosges (28 novembre 1226). Quant au comté de Moha, l'empereur Frédéric, le roi Henri et le pape Honorius en assurèrent tous trois la possession à l'église de Liège.

L'archevêque de Cologne, Engelbert, qui fut le premier tuteur du roi Henri, s'était toujours montré l'ami du duc ; son successeur, le duc de Bavière, n'agit pas de même, et le jeune roi, cédant à ses inspirations, montra à plus d'une reprise peu de bienveillance pour le souverain du Brabant. Celui-ci n'en continua pas moins à gouverner ses Etats avec gloire.

Lors de la guerre qui éclata entre Henri, le nouvel archevêque de Cologne, et le duc de Limbourg, il soutint celui-ci avec beaucoup d'énergie, en 1228 et en 1231. Le 31 août 1232 il conclut avec

le comte Ferrand et Jeanne, sa femme, une convention par laquelle ceux-ci lui promirent de le défendre contre n'importe qui, sauf contre leurs suzerains, et de protéger ses domaines aussi loin qu'ils s'étendaient. En 1234, le fils du duc prit le commandement d'une croisade dirigée contre les Frisons habitant à l'embouchure du Weser et que l'on accusait d'être hérétiques; ces malheureux, appelés *Stadingers* ou Stadingues, parce que leur ville principale se nommait Staden, furent complètement défaits le 27 mai 1234.

Entraîné par des conseillers perfides, le roi Henri se brouilla avec son père, qui revint en Allemagne, fit arrêter son fils et l'envoya languir dans une prison où il expira. Frédéric II résolut alors de se remarier et demanda la main d'Isabelle, sœur du roi d'Angleterre Henri III. Ce fut le duc de Brabant qui, avec l'archevêque de Cologne et le duc de Limbourg, fut chargé d'aller chercher la fiancée et de l'amener à son époux, à qui elle fut unie, le 15 juillet 1235. Les fatigues que Henri Ier s'imposa en cette occasion lui furent fatales. Il tomba malade et expira à Cologne le 5 septembre. Des auteurs liégeois, entre autres Jean d'Outre-Meuse, ont entouré sa mort de circonstances aussi fausses que ridicules. Le souverain du Brabant mourut entouré de respect et de considération, après un règne de plus de soixante ans, marqué par de grandes actions et une foule d'établissements utiles.

Son corps, transporté à Louvain, fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, au milieu du chœur, sous une tombe qui est placée aujourd'hui dans le pourtour et sur laquelle on voit sa statue en marbre bleu; revêtu d'une longue robe et du manteau ducal, il a la tête couronnée de lauriers et tient dans la main droite un sceptre. A sa ceinture pend une escarcelle et près de sa tête se trouvent deux anges, saint Michel et saint Raphaël, l'encensoir en main. La tombe, haute de trois pieds et demi, longue de huit pieds deux pouces et large de trois pieds un pouce, est aussi en marbre bleu et était jadis dorée en partie. Sur le pourtour de la pierre portant la statue on lit une inscription en vers latins.

La première femme du duc, Mathilde de Boulogne, morte vers 1210, et leur fille aînée, Marie, sont également ensevelies à Saint-Pierre, de Louvain, où leur tombe commune se voit encore; mais la seconde femme de Henri, Marie de France, morte en 1224, reçut la sépulture, suivant Baudouin de Ninove, dans l'abbaye d'Afflighem, où son anniversaire se célébrait le 15 août.

Mathilde avait eu deux fils et cinq filles : Henri, depuis duc sous le nom de Henri II; Godefroid, premier seigneur de Gaesbeek; Marie, qui épousa l'empereur Othon IV, puis le comte Guillaume de Hollande, morte vers 1270; Marguerite, femme de Gérard, comte de Gueldre, morte le 21 septembre 1231; Aleyde, femme de Louis, comte de Looz, puis de Guillaume, comte d'Auvergne, et enfin d'Arnoul, seigneur de Wesemael; Mathilde, morte en 1267, qui épousa Florent, fils de Guillaume, comte de Hollande, et comte après son père, de 1223 à 1234, et N., dont la destinée est inconnue. Des deux enfants de Marie de France, l'un, Elisabeth, s'allia, en 1234, à Thierri, fils du comte de Clèves, seigneur de Dinslaken, et ensuite à Gérard de Limbourg, seigneur de Wassenberg.

On ne pourrait envisager Henri Ier comme un protecteur des lettres, mais son esprit s'ouvrait aux idées larges et généreuses, car il entoura les juifs de sa protection, comme en témoigne la légende de la bienheureuse Marguerite de Louvain. Non moins audacieux qu'ambitieux, le duc ne craignait pas d'étendre ses prérogatives et fit frapper des monnaies d'or, au moins pendant quelque temps, à Louvain. Il améliora ses domaines en abolissant en une foule d'endroits le servage, en provoquant des défrichements, en faisant construire des usines et dériver des cours d'eaux. De son temps, le droit féodal fut reconnu et consolidé en Brabant : le 27 décembre 1218, Frédéric II reconnut que le duc y était de droit le tuteur de tous ses vassaux restés orphelins; en mai 1222, les

coutumes féodales furent déterminées pour le duché dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, sous la présidence du jeune roi Henri. C'est, toutefois, à cette époque que s'introduisit une règle contraire au vieux principe excluant les femmes de la succession aux fiefs; l'usage de les y admettre fut appelé : Tenir un fief suivant le droit brabançon (*jure brabantino*), et plus d'une fois approuvé par les rois Henri VI et Philippe de Souabe.

Le droit féodal était alors la grande base de la société européenne. Le duc de Brabant, qui comptait ses vassaux par milliers, était lui-même le vassal du roi des Romains ou empereur d'Allemagne pour son duché, et du roi d'Angleterre pour des terres provenant des comtes de Boulogne. S'il tenait en fief de l'archevêché de Trèves le marquisat d'Arlon, de l'archevêché de Cologne des biens qu'il releva en 1222, de l'évêché d'Utrecht le Veluwe et de l'église de Liège quelques territoires voisins de Tirlemont, il comptait à son tour, parmi ses feudataires, la plupart des princes voisins : le duc de Limbourg pour le marquisat d'Arlon, le comte de Flandre pour la terre d'Alost, le marquis de Namur, le comte de Hollande, le comte de Gueldre pour le Veluwe, le comte de Looz, etc. Ses relations avec eux furent souvent troublées et provoquèrent plus d'un conflit; il sortit cependant avec honneur de ces difficultés. Il eut aussi à déterminer les devoirs de quelques-uns de ses barons et, en particulier, des seigneurs de Breda et des Berthout. Une branche de ceux-ci, les seigneurs de Grimberghe, se fractionna en 1197, et chacune des deux branches, ainsi que Guillaume de Grimberghe, seigneur d'Assche, se réconcilia avec Henri Ier en 1224; une autre branche, les seigneurs de Malines, agit plus d'une fois avec indépendance, parce qu'elle était appuyée par les évêques de Liège, avec qui elle partageait la juridiction à Malines. Les grandes abbayes et grands chapitres n'obéissaient également qu'à regret, et celui de Nivelles, notamment, parvint, en 1210 grâce à Othon IV, et en 1227 grâce au jeune roi Henri, à se soustraire à la dépendance dans laquelle le duc de Brabant s'efforçait de le maintenir; mais la nécessité l'emporta, et Nivelles, où la bourgeoisie favorisait les empiétements du duc, resta intimement uni au duché.

La condition des bourgeoisies brabançonnes fut considérablement améliorée. En 1187, Henri Ier confirma les libertés dont Gembloux jouissait et, en 1192, en accorda de très étendues à Vilvorde. Mais ce fut surtout à partir de l'année 1200 qu'il se montra prodigue de concessions. Dans la Campine, Godefroid III avait fondé, près du village d'Orten, Bois-le-Duc, pour laquelle Henri Ier obtint du roi Henri VI de grands privilèges commerciaux en 1196; notre duc y créa plusieurs centres de population : Oosterwyck, Arendonck, Turnhout, Hérenthals et Hoogstraeten, qui sont qualifiées, en 1213, de villes nouvelles. Du côté de Jodoigne et de Tirlemont, il abolit le servage dans une foule de localités et y remplaça les obligations serviles par des cens et redevances modérées. Sa charte pour plusieurs localités des environs de Jodoigne date de 1204, et il octroya, en outre, des privilèges spéciaux : à Dongelberg, en mars 1216-1217 ; à Incourt en mai 1226. Sur la lisière du pays de Liège, il érigea en villes Hannut, dans la paroisse de Bertrée; une partie de l'ancienne paroisse de Landen, qui devint le Nouveau-Landen, et, en 1206, un domaine du chapitre de Saint-Lambert, de Liège, Haelen, près de Diest.

Aerschot, Sichem, Tirlemont, etc., étaient déjà largement privilégiés; Léau le fut en 1213. Diest obtint, le 25 février 1228-1229, une charte qui était une keure criminelle et dont Arnoul, seigneur de Diest, dut jurer la stricte observation. Autour de Louvain, des privilèges furent accordés : en 1211, aux habitants de Neeryssche; le 30 septembre 1224, à ceux du hameau de Bynswyck (sous Wilsele) et, le 1er octobre de la même année, aux possesseurs de treize manoirs à Berthem. Toute une série de franchises se forma le long de la forêt

de Soigne et près de la Dyle : dans une ville neuve qui prit le nom d'Ottenbourg; à Tervueren, où Henri Ier eut un château dont il affectionnait le séjour; à Duysbourg (l'ancien *Disparyum* de Grégoire de Tours), village auquel Henri Ier octroya, le 8 octobre 1226, les immunités déjà attribuées à Tervueren; à Overyssche, dont l'affranchissement date du mois de décembre 1234; à Wavre, qui reçut pour lois les coutumes de Louvain, le 23 avril 1222; enfin à La Hulpe, dont la keure porte la date du 3 juin 1230. Dans les derniers temps de sa vie, Henri Ier reporta son attention sur la Campine, où les libertés de Bois-le-Duc furent attribuées : en 1230, à Oosterwyck; en 1232, à Sint-Oeden-Rode et Eyndhoven; en janvier 1233, à Grave, etc.

Au milieu de cette foule de franchises de deuxième et de troisième rang, les villes principales grandissaient et devenaient riches et populeuses. Plusieurs fois, notamment en 1194 et en 1213, elles furent appelées à garantir les conditions de traités de paix. Leur vie intérieure est peu connue, mais tout indique qu'elle ne fut pas exempte d'orages; l'organisation communale y devenait de plus en plus aristocratique, quoiqu'on y eût établi, à côté des échevins, un corps de jurés. Anvers avait perdu ses privilèges lorsque, en 1221, Henri Ier les lui rendit et, le 7 mai de la même année, lui en accorda de nouveaux. Louvain, où les droits de la gilde communale furent confirmés la même année et où l'on créa pour la première fois des recteurs de la commune ou bourgmestres, en 1219, selon Gramaye, en 1225, selon Divæus, n'obtint pas moins de quatre grandes chartes en mars 1233-1234. Quant à Bruxelles, sa keure criminelle, monument curieux pour l'histoire du droit, date du 9 juin 1229, et la charte réglant l'élection annuelle de ses magistrats : sept échevins et treize jurés, du 26 mars 1234-1235.

Toutes ces innovations et une foule de dispositions que j'ai dû passer sous silence et dont la mémoire s'est presque effacée, attestent d'immenses améliorations apportées dans le sort soit des bourgeoisies, soit des populations rurales; l'exemple de Henri Ier agit aussi au dehors, surtout vers le nord et l'est. Ce prince, si bienveillant pour son peuple, était aussi très religieux. A Cologne, où il acquit une habitation qui devint depuis un fief tenu du Brabant, lui et Marie de France fondèrent, dans la cathédrale, une chapellenie de la Vierge et des Rois Mages (août 1221). A Aix-la-Chapelle, il institua, en 1223, un autel sous le vocable des saints Simon et Jude. On lui dut encore la fondation, à Sainte-Gudule, de Bruxelles, d'un second chapitre de chanoines (1226), et celle de deux communautés de chanoines de Saint-Augustin : l'une à Louvain, dite de Sainte-Gertrude, l'autre à Bruxelles, celle de Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Il concourut à l'établissement de la léproserie de Ter-Banck, aux portes de Louvain; de l'abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, dite la Cambre (*Camera*), près de Bruxelles; de l'abbaye de Cisterciens connue sous le nom de Saint-Bernard, à Westmalle, puis à Hemixem, près d'Anvers. L'institut de Cîteaux prit alors un très grand développement. C'est de ce temps que datent Parc-les-Dames, Florival, Maegdendael ou Op-Linter, Nazareth près de Lierre, ainsi que l'Ile-Duc ou Gempe, de l'ordre de Prémontré. Alors commencèrent les béguinages et les couvents d'ordres mendiants, tels que les Frères Mineurs et les Frères Prêcheurs ou Dominicains; les maisons dépendant des ordres militaires se multiplièrent aussi beaucoup, de même que les hôpitaux et les léproseries.

Il est resté du règne de Henri Ier deux monuments de premier ordre : l'église abbatiale de Villers et le chœur de l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles. Dans la première et les bâtiments conventuels qui lui sont contigus règne, dans sa mystérieuse grandeur, le style de la transition romano-ogivale; quant à la collégiale de Bruxelles, elle présente un des plus beaux exemples connus de l'emploi du style ogival primaire. L'un

et l'autre édifice conservent la mémoire du long règne, si favorable au duché de Brabant, pendant lequel ce pays devint un Etat important, commerçant et populeux. L'augmentation de la population est caractérisée par ce fait que l'unique paroisse de Nivelles dut, en 1231, être morcelée de manière à en former onze. Quant au commerce, on peut juger de l'accroissement qu'il prit alors par les mesures, tantôt favorables, tantôt transitoires, dont il fut l'objet en Angleterre.

La personnalité de Henri Ier mérite d'être mise en relief. Les auteurs du temps l'accusent volontiers de duplicité et Philippe Mouskès, en parlant de lui (vers 20,195), a dit :

« Li dus, ki molt sot (sçut) de gille (de tromperie),
« De Louvaing.... »

Ici on ne tient pas compte des difficultés qui entouraient le duc, de sa situation entre la Flandre et le pays de Liège, l'Angleterre, que les intérêts de ses sujets lui commandaient de ménager, et l'Allemagne, dont le souverain était son suzerain; il eut tour à tour à traiter avec les Guelfes et les Gibelins, les papes et les empereurs, les rois de France et ceux d'Angleterre. Pendant tant d'années où il fut en scène, l'histoire ne lui reproche ni cruauté, ni vice déshonorant. Ses grandes chartes, si nombreuses, permettent de le ranger au premier rang des fondateurs de nos libertés.

Alphonse Wauters.

Gisleberti chronica Hannoniæ. — Gilles d'Orval, dans les recueils de Chapeauville et de Pertz. — *Triumphus sancti Lamberti* (Ibidem). — Philippe Mouskès. — Butkens, *Trophées de Brabant.* — Ernst, *Hist. du Limbourg.* — Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*, passim; *l'abbaye de Villers, Table chron. des chartes et diplômes imprimés*, introductions des t. III et IV, etc.

HENRI II, duc de Lotharingie et de Brabant, né en 1207, mort le 1er février 1248.

Le prince à qui le duc Henri Ier laissa son duché, naquit en 1207, comme nous l'apprennent les *Annales Parcenses;* à peine était-il au monde qu'on le fiança, dès le mois de février suivant, à Marie, la quatrième des filles du roi des Romains, Philippe de Souabe. Le monarque promit que la princesse serait remise immédiatement entre les mains de son futur beau-père et qu'elle hériterait de ses biens comme ses autres filles; de son côté, Henri Ier assigna à Marie un douaire produisant par an 1,000 marcs. Cette union se réalisa, en effet, plus tard et contribua à rattacher le Brabant pendant plus d'un quart de siècle à la politique des Hohenstauffen. Elle fut probablement consommée vers l'année 1226, pendant laquelle le jeune prince fut armé chevalier.

Il n'avait d'abord participé aux affaires politiques que d'une manière passive, et son père le donna plus d'une fois en otage comme garantie de l'exécution de ses promesses. A partir de 1221 on le voit figurer, avec son père, dans les traités et les chartes, surtout dans les diplômes qui concernent la ville de Bruxelles et son territoire; cette partie du Brabant, en effet, ayant été assignée comme douaire à sa mère Mathilde de Boulogne, morte peu de temps après sa naissance, il y avait des droits particuliers. Il semble même qu'il ne vécut pas toujours en bon accord avec son père au sujet de leur patrimoine commun, car son parent, le roi Henri, fils de l'empereur Frédéric II, déclara, dans une assemblée tenue à Friedberg, le 28 avril 1230, que le duc Henri Ier, étant veuf, ne pouvait aliéner aucun de ses biens; s'il contrevenait à cette sentence, son fils pouvait reprendre les biens aliénés ou en percevoir les revenus. De là à une révolte ouverte il n'y avait pas loin.

A cette époque, l'héritier du Brabant s'était déjà signalé à la guerre. Il avait, en 1228, conduit une campagne vigoureuse contre l'archevêque de Cologne. Bientôt on le voit agir avec une grande indépendance, conclure seul des traités, recevoir des subventions, se conduire enfin comme s'il était maître de ses actions. En octobre 1230, il se réconcilie avec son beau-frère, Thierri, comte de Clèves; le 3 juillet 1233 lui et Jean, évêque de Liège, se promettent appui et assistance contre tous en toutes occasions; le 20 septembre suivant, le roi Henri assigne au

prince brabançon une rente annuelle de 200 marcs, à prélever sur le tonlieu de Kayserwerth.

Un fait considérable, qui marqua l'année 1234, ajouta encore à la considération dont il jouissait. Les habitants du pays de Staden ou, comme on les appelait, les *Stadingers* ou Stadingues, étaient en guerre avec l'évêque de Brême, Gérard de la Lippe. On les accusait, non seulement d'être rebelles à ses ordres, mais de pratiquer des superstitutions condamnables, en un mot d'être des hérétiques cathares. Le pape Grégoire ayant appelé les chrétiens fidèles aux armes contre cette population, on vit se rassembler une grande armée où figuraient la plupart des princes belges, et dont l'héritier du Brabant prit le commandement. Un combat terrible se livra à Oldenech. Les ennemis formaient un bataillon compact, dont le front, armé de piques, semblait présenter une barrière infranchissable; si l'on en croit les *Brabantsche yeesten*, ce fut le seigneur de Maeter, Arnoul, frère de Rase de Gavre, qui décida la victoire en déterminant les croisés à attaquer en flanc les Stadingues. Ceux-ci perdirent, selon les uns 600, selon d'autres 4,000 ou 11,000, selon d'autres encore 40,000 hommes, tandis que les vainqueurs n'auraient laissé sur le champ de bataille que deux personnes de marque. D'après les *Annales* de Parc, tous les vaincus auraient péri. Dans tous les cas, la journée fut décisive, mais les Stadingues ne furent pas exterminés ; ils se soumirent à l'Eglise, et, le 21 août 1235, le pape Grégoire IX, à leur demande, chargea le clergé de Brême de les relever des censures ecclésiastiques.

Le prince Henri se trouva souvent sur les bords du Rhin pendant cette année et la suivante. Le sort malheureux du roi Henri, qui fut alors accusé de rébellion par son père l'empereur Frédéric et traité en coupable, lui enleva une amitié qui était précieuse, mais qui aurait pu devenir dangereuse; d'un autre côté, la mort de son père lui assura en Brabant une autorité incontestée.

Son premier soin fut de régler ses rapports avec ses différents suzerains. Au mois de décembre 1235 il était à Haguenau, près de l'empereur, auquel il dut s'empresser, par conséquent, de prêter foi et hommage, et près de qui il était de nouveau, à Cologne, au mois de mai de 1236. En février de cette dernière année, le roi d'Angleterre l'invita à venir le trouver et promit de lui inféoder le domaine d'*Eya;* mais on ne sait si Henri II put effectuer ce voyage ou s'en excuser. Lorsqu'il releva son fief de l'archevêque de Cologne, celui-ci s'engagea, le 12 février 1236, à lui assurer une somme de 3,000 marcs, payable par sixièmes d'année en année.

Henri II n'avait qu'un frère, nommé Godefroid. Il lui donna, pour lui et ses héritiers, un apanage en terres valant 1,000 livres de Louvain par an et, pour la plupart, situées à Leeuw-Saint-Pierre, Lennick, etc. Godefroid fit construire dans la paroisse de Lennick, au lieu appelé Gaesbeek, un château considérable, dont les dépendances s'étendaient depuis la banlieue de Bruxelles jusqu'à la Dendre, près de Ninove, et formaient une des premières baronnies du Brabant.

Henri II fut bientôt impliqué dans les guerres qui surgirent dans la partie orientale de la Belgique, entre l'évêque de Liège Jean d'Aps et Waleran de Limbourg, seigneur de Poilvache, frère du duc de Limbourg et du comte de Luxembourg. Le 16 septembre 1237, il fut, avec le duc de Limbourg, constitué juge du différend qui s'était élevé à propos des avoueries d'Assesse et de Gesves, qui restèrent à Waleran. Mais bientôt celui-ci et Jean d'Aps recommencèrent les hostilités ; le prélat alla assiéger la redoutable forteresse d'Emé-raude, ou, comme les habitants du voisinage l'appelaient, de *Pille-Vaches* ou Poilvache, près de Dinant, et jura de ne pas abandonner son entreprise avant de l'avoir conduite à bonne fin. Son attente fut déçue, et lui-même mourut, le 2 mai 1238, lorsque la place tenait encore. Les assiégeants avaient été rejoints par un corps de Flamands et

d'Hennuyers, conduits par Thomas de Savoie, le nouvel époux de la comtesse Jeanne de Constantinople, lorsque Waleran, à la tête de cent soixante cavaliers, parvint à entrer dans la forteresse ; par une attaque imprévue il mit les assiégeants en déroute et le siège fut levé.

Henri II avait pris parti pour Waleran de Limbourg; son gendre Robert, comte d'Artois, ayant été chargé de prononcer entre eux, d'une part, et Thomas et Jeanne, d'autre part, quatre seigneurs brabançons se portèrent caution de l'exécution, par leur prince, de cette sentence (août 1238). La cause du débat consistait sans doute dans la possession d'une partie du comté de Namur, que le père de Waleran, le duc Waleran, avait conquise, et que Thomas et Jeanne, appuyés par l'évêque de Liège, qui était leur suzerain pour le comte de Hainaut, réclamaient les armes à la main.

La mort de Jean d'Aps avait provoqué à Liège des dissensions dont toute la contrée environnante se ressentait. Un parti voulait lui donner pour successeur Guillaume, frère de Thomas de Savoie ; les autres avaient choisi pour candidat Othon, prévôt d'Utrecht. L'empereur soutenait ce dernier, tandis que le pape Grégoire appuyait Guillaume. Le fils de l'empereur, Conrad, vint à Liège pour introniser Othon, et le pape se prononça pour Guillaume, qui mourut peu de temps après à Viterbe, le 1er novembre 1239. Une nouvelle élection eut lieu et porta sur le siège épiscopal de Saint-Lambert l'évêque de Langres, Robert de Torote, qui était tout dévoué à la papauté, alors en guerre ouverte avec l'Empire.

La plupart des princes laïques restèrent d'abord fidèles à l'empereur, tandis que le clergé et, en particulier, l'archevêque de Cologne, se prononçaient pour le parti contraire, en même temps que le comte Thomas. Une première rupture eut lieu entre l'archevêque, d'une part, Henri II et ses vassaux, d'autre part ; elle fut suivie d'une trêve qui assura aux vins venant de l'archevêché un passage libre à travers le Brabant, et qui régla ce qui concernait la propriété du château de *Thurim* (15 octobre 1238). Cologne avait alors pour archevêque élu Conrad de Hochstaden, dont la famille nourrissait une profonde inimitié contre les familles ducales de Brabant et de Limbourg. Il guerroya d'abord contre le duc de Limbourg, qui était aussi comte de Berg, et contre son allié, le comte de Sayn ; puis il eut à lutter contre Henri II. Celui-ci lui reprocha d'avoir violé un accord conclu par ses soins, et, à la tête d'une armée de 80,000 (!) combattants, se porta d'abord sur Neuss, et ensuite, en longeant les bords du fleuve, sur Cologne. Ses troupes portèrent partout la dévastation, mais sans causer de dégâts aux deux villes dont je viens de parler, peut-être afin de ne pas en irriter les habitants, qui ne soutinrent pas, du moins ceux de Cologne, leur archevêque avec autant de zèle qu'il l'aurait désiré. Bonn, que le duc attaqua et prit, fut brûlé; Henri II alla assiéger le château de Lechenich, puis se retira, en alléguant la fatigue de ses troupes et le manque de vivres.

L'archevêque, appuyé par son confrère de Mayence et par les évêques de Munster et d'Osnabruck, se jeta alors sur le pays de Juliers, dont le comte était le beau-frère du duc Henri II, y causa de grands dommages, y détruisit le château de Berge, et y prit celui de Bergheim ; toutefois, il ne parvint ni à emporter le château de Juliers, ni à enlever Rolduc au duc de Limbourg. Il avait à peine renvoyé ses soldats dans ses foyers que le duc de Brabant reparut entre la Meuse et le Rhin. Ses premiers efforts se portèrent sur Randerode ou Randenrath, château de l'Eyffel, qui appartenait à un seigneur du nom de Gérard, et qui fut pris et livré aux flammes; puis le duc attaqua le château de Daelhem, alors possédé par le comte de Hochstaden, neveu de l'archevêque, et s'en rendit maître après un siège de dix semaines. De son côté, Conrad de Hochstaden, qui venait d'être ordonné prêtre, puis, le 28 octobre, consacré archevêque, signala les commencements de son épiscopat par une incursion dans

le *Kuntzerlant* ou pays de Contzen et y fit de grands ravages.

En 1240, la guerre recommença. Appuyé par les bourgeois de Cologne, auxquels il fit, à cette époque, de grandes concessions, le belliqueux prélat attaqua le château de Zulpich, mais le comte de Juliers et ses alliés accoururent pour dégager cette place. Après une trêve, bientôt rompue, Conrad s'était dirigé vers le manoir de *Bruch* sur la Roer (Grevenbroich, près de Montjoie), lorsque l'intervention du fils de l'empereur rendit au pays quelque tranquillité. Conrad, qui venait d'être élu roi des Romains, fit une courte apparition à Liège pour y ranimer le zèle des partisans de son père, et à Cologne où, le 8 avril, il conclut une trêve qui devait durer jusqu'au 3 juin.

C'est le jeune roi qui fut évidemment l'inspirateur d'une démonstration importante tentée par les princes de l'empire au commencement de la même année 1240. Ils écrivirent, tant à Frédéric II qu'au pape Grégoire IX, pour les exhorter à conclure la paix; dans les lettres qu'ils adressèrent au souverain pontife, ils donnent au chef de l'Eglise l'assurance que l'empereur s'était montré disposé à traiter, et, de commun accord, ils lui envoient le maître de l'ordre Teutonique, Conrad. C'est de Liège et du 2 avril que sont datées les premières, celles des ducs de Brabant, de Lorraine et de Limbourg, des comtes de Gueldre, de Sayn, de Looz, de Juliers, de Luxembourg et de Waleran de Limbourg. Le 8 du même mois, l'archevêque de Cologne et les évêques de Worms, de Munster et d'Osnabruck en écrivirent de pareilles, et il en parvint bientôt à Rome un grand nombre d'autres, parmi lesquelles celles du landgrave de Thuringe, comte palatin de Saxe (écrites le 11 mars), étaient surtout empreintes d'un grand dévouement à la cause impériale. Mais toutes ces exhortations restèrent inutiles, et Grégoire IX persista dans son système d'inflexibilité.

L'archevêque de Cologne se montrait peu disposé à se prêter à une pacification, et ne se rendit pas à une conférence qui se tint à Francfort; ses lettres d'excuse n'ayant pas été admises, la guerre reprit avec plus de fureur que jamais. Conrad de Hochstaden avait à lutter contre des ennemis nombreux. Depuis le mois d'octobre 1239, le comte de Looz avait promis au duc Henri II de l'aider de toutes ses forces et, le 11 mars 1240, le comte de Gueldre avait pris le même engagement. Le duc de Brabant se trouvait donc à la tête d'une coalition redoutable. Appuyé par Mathieu, duc de Lorraine, et par les bourgeois d'Aix-la-Chapelle, et à la tête d'une armée où l'on comptait une multitude d'Allemands et de Français, il reparut devant les murs de Lechenich. Au delà du Rhin, les habitants du comté de Berg et d'autres défenseurs de l'Empire assaillirent à l'improviste le château de Medeme et, après s'en être emparés, le détruisirent. Le prélat, plus audacieux que jamais, incendia les villages aux environs de Bensberg, mais son escorte étant peu nombreuse, il eut tout à coup à combattre la garnison de ce manoir et faillit être cerné et pris par elle; il fut blessé à la mâchoire et n'échappa qu'après avoir perdu plusieurs de ses gens. Passant ensuite le Rhin, il marcha contre Bedburg, dont il fit prisonnier le seigneur, Frédéric de Ryfferscheidt. Les chevaliers westphaliens accouraient pour faire lever le siège de Lechenich; mais, à leur arrivée, la paix était conclue; le duc et l'archevêque s'étaient réconciliés.

Les conditions de l'accord qui fut alors scellé ne sont pas connues; seulement on sait que le château de Daelhem n'y était pas compris et dut rester entre les mains du duc (déclaration du comte de Gueldre, du 31 août). Le château de Deutz, qui peu de temps auparavant avait été fortifié à grands frais par le prélat et les Colonais, fut pour une moitié inféodé à la maison de Limbourg (le 2 septembre), et ensuite racheté par la ville de Cologne, qui en fit abattre les remparts et le rendit à sa destination de monastère.

En l'année 1241, les maisons princières de Brabant et de Thuringe s'uni-

rent par un double mariage. Le duc Henri, qui était veuf, prit pour femme Sophie, fille du landgrave Henri et d'Élisabeth de Hongrie, morte peu d'années auparavant en odeur de sainteté; le jeune landgrave Henri Raspon prit pour femme une fille du duc, nommée Béatrix. Le duc continuait, à cette époque, à se montrer le vassal fidèle de l'empereur. Celui-ci lui renouvela, à lui et à ses alliés, l'assurance de sa protection et promit de ne pas conclure de paix avec le pape sans les y comprendre (acte du 13 avril). Frédéric II entretenait avec Henri une correspondance assez active, et l'informa notamment de sa victoire sur les Milanais. En ce moment, un ennemi terrible menaçait l'Europe entière. Les Tartares, ou plutôt les Mongols, dominateurs de presque toute l'Asie, après avoir vaincu les Polonais et les Hongrois, étant sur le point d'entrer en Allemagne, le landgrave Henri avertit, le 30 mars, son beau-père de leurs progrès et invoqua son appui contre eux.

L'accord de l'année 1240 ne fut par malheur qu'une suspension d'armes. En 1242, une courte guerre entre le Brabant et la Flandre n'aboutit qu'à l'incendie du village de Pamele par les troupes réunies par Thomas de Savoie autour de Ninove; mais dans le pays entre la Meuse et le Rhin les hostilités reprirent avec violence. Les impériaux, dans cette contrée, avaient à leur tête le comte de Juliers, qui s'allia à la ville d'Aix-la-Chapelle (le 1er décembre). Trois mille marcs furent assurés au duc Henri II comme récompense de ses services (promesse du roi Conrad, datée du mois de mars). Le comte de Luxembourg aussi restait fidèle, ainsi que la bourgeoisie de Trèves, dont l'attachement à l'empereur et à son fils fut récompensé par une promesse de protection spéciale (14 juillet 1242).

Le parti contraire continuait ses préparatifs. Le 10 septembre 1241, les archevêques de Cologne et de Mayence, qui en étaient les chefs, s'engagèrent à se protéger et à s'appuyer de toute façon dans le débat provoqué par la lutte de l'empereur et du pape. Bientôt tous coururent aux armes. Les troupes du comte de Juliers dévastèrent les terres de l'archevêché; mais, surprises à Merreche (village actuellement détruit près de Bonn), elles furent mises en déroute et forcées de fuir. Peu de temps après, une bataille plus terrible se livra près de Lechenich. Malgré des efforts de bravoure et après une longue lutte, Conrad de Hochstaden fut pris et conduit au château de Niedeggen.

Le roi Conrad aurait voulu profiter de ce triomphe de ses partisans pour se faire adjuger les revenus de la mense archiépiscopale de Cologne, mais il ne put les obtenir des prieurs (c'est-à-dire des grands dignitaires ecclésiastiques de cette ville), ni des barons ou principaux nobles. Grâce à l'intervention de quelques-uns de ses parents, l'archevêque obtint du comte sa mise en liberté, moyennant le payement de 4,000 marcs. Il promit de faire la paix avec l'empereur, à la première réquisition du comte; il s'engagea à défendre celui-ci s'il était molesté à l'occasion de cette paix et, de plus, à faire confirmer ses déclarations par les évêques, ses suffragants, les prieurs de l'église de Cologne, les villes de l'archevêché : Cologne, Neuss, Soest et Andernach, et ses vassaux et ministériels. Ce fut pour obtenir de l'argent des bourgeois de Cologne que l'archevêque consentit alors à la destruction des fortifications de Deutz (acte du 21 novembre).

La paix continua en 1243 et l'œuvre de la pacification parut s'accentuer, par suite de l'élection à la papauté du cardinal Sinibald (depuis Innocent IV), l'un des amis de l'empereur. Mais la situation ne tarda pas à changer complètement. On vit d'abord s'opérer un rapprochement complet entre l'archevêque de Cologne, d'une part, le duc de Brabant et le comte de Gueldre, d'autre part.

Henri II accusa le comte de Juliers de lui avoir tendu, à Gladbach, un guet-apens d'où il n'avait échappé qu'avec peine, et réclama de l'archevêque, à ce sujet, une sentence rendue comme duc de la province ou contrée, l'ancienne

Ripuarie ou pays entre la Meuse et le Rhin. Une assemblée se réunit à Ruremonde, où le prélat donna satisfaction à Henri II, conclut avec lui une alliance offensive et défensive, et s'accorda définitivement avec lui au sujet du comté de Daelhem. Moyennant 2,000 marcs et une rente annuelle de 100 marcs à payer à Thierri, comte de Hochstaden, ce comté fut entièrement et absolument abandonné au duc, et depuis ne fut plus jamais séparé du Brabant, dont il constituait déjà un fief.

Depuis lors, le duc n'intervint plus d'une manière active, dans la querelle qui ensanglantait les bords du Rhin. Il cessa, paraît-il, ses rapports avec Frédéric II et son fils Conrad, sans prendre les armes contre eux. Lorsque son gendre Henri Raspon, le landgrave de Thuringe, accepta, à la sollicitation du pape, le titre de roi des Romains, qui lui fut décerné par les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves et quelques évêques, il fut l'un de ses soutiens, mais on ne voit pas qu'il ait guerroyé pour la défense de sa cause. Le landgrave n'eut du reste qu'un règne éphémère ; élu au commencement de 1246, il mourut le 16 février de l'année suivante, ne laissant pas d'enfants de son union avec Béatrix de Brabant, qui ne tarda pas à se remarier à Guillaume de Dampierre.

Après la mort du roi Henri, le pape offrit successivement et sans succès la couronne d'Allemagne à plusieurs princes. Le comte de Gueldre, le duc de Brabant et le frère du roi d'Angleterre, Richard, comte de Cornouailles, refusèrent ce présent dangereux. Enfin, le comte de Hollande, Guillaume II, qui n'avait que vingt ans, consentit à accepter la mission périlleuse de tenir tête aux partisans des Hohenstauffen. Dans une grande assemblée des princes de la basse Allemagne convoquée par Isidore Capuce, cardinal de Saint-Georges au voile d'or, Guillaume fut proclamé roi, le 3 octobre 1247, mais il ne parvint que difficilement à affermir sa domination sur les contrées rhénanes, où les villes impériales, en particulier, lui opposèrent une énergique résistance.

Henri II, qui, selon des chroniqueurs, avait proposé à ses voisins la candidature de Guillaume, ne put lui donner une aide efficace. Il était devenu landgrave de Thuringe comme héritier de son beau-frère ; ce fut probablement pour ce motif qu'il eut à soutenir contre l'archevêque de Mayence, Sifrid, une guerre, dans laquelle le pape s'interposa (voir un bref du 19 novembre 1247). Bientôt le duc fut atteint d'une maladie dont il ne put guérir.

Quelques jours avant sa mort, le duc scella une charte des plus importantes, on pourrait même dire la plus importante de celles qui marquent, au treizième siècle, le progrès des libertés publiques dans notre pays. Elle mérite d'autant plus l'attention qu'elle fut décrétée avec l'assentiment du fils du duc, après une délibération préalable avec les vassaux et les hommes d'église du Brabant et sous la garantie du serment solennel de Henri II. La mainmorte, cette extorsion comme le duc l'appelle, c'est-à-dire le droit de prélever une partie de la succession des mourants, est abolie dans tout le pays, c'est-à-dire dans tous les domaines du duc, car plus d'un grand seigneur la maintint dans ses domaines. Le droit d'hériter des biens des bâtards est reconnu aux Brabançons, et si le prince se réserve de recueillir la succession de ceux-ci quand leurs proches sont étrangers, c'est avec cette réserve qu'en tous cas les dispositions testamentaires doivent être respectées. Tous les délits sont jugés par les échevins compétents, dont les baillis et autres officiers du duc sont tenus de respecter la décision, et lorsqu'il se commet un crime, comme incendie, viol, meurtre, etc., le coupable est traduit devant les vassaux du duc. Si quelque bailli ne se conforme à ces prescriptions, sa personne et ses biens répondent au prince de sa désobéissance. Le duc promet, en outre, pour lui et ses successeurs, de modérer ses dépenses, afin d'alléger les taxes levées en son nom et d'assigner un revenu annuel de 500 livres pour être distribué en au-

mônes et en restitutions à ceux auxquels il aurait pu causer du tort.

L'exemple du duc ne fut guère suivi à l'étranger, car, trois ans après, la comtesse de Flandre Marguerite se borna, au lieu d'abolir la mortemain, à la réduire au meilleur catel, c'est-à-dire au prélèvement du plus beau meuble, comme elle l'avait fait, en Hainaut, en 1245. Cette réforme resta même incomplète en Brabant; toutefois, elle y exerça une heureuse influence sur la condition des campagnards, je dis des campagnards, car depuis longtemps les villes n'étaient plus soumises à la mortemain.

Le duc mourut le 1er février de la même année, à l'âge de quarante ans (et non de cinquante-neuf ans, comme le dit Butkens), après un règne d'un peu plus de douze ans. Il fut enseveli dans l'abbaye de Villers, où l'on vit longtemps sa sépulture dans le chœur, du côté droit, entre deux colonnes; elle était à peu près semblable à celle du duc Henri Ier, comme on peut s'en assurer par la gravure que Butkens a fait exécuter, mais elle a disparu, on ne sait à quelle époque.

Des deux femmes de Henri II, la première, Marie de Souabe, était morte en 1235; la seconde, Sophie, landgravinne de Thuringe, lui survécut jusqu'en 1275 et fut aussi ensevelie à Villers; elle conserva la possession d'un douaire qui comprenait, notamment, la terre d'Aerschot et le village de Rhode-Sainte-Agathe. De Marie étaient nés six enfants : le duc Henri III; Philippe, mort jeune; Mathilde, morte le 29 septembre 1288, qui épousa à Compiegne, en 1237, Robert, comte d'Artois, tué en Egypte pendant la sixième croisade, et ensuite Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol; Béatrix, connue dans l'histoire sous le nom de la *dame de Courtrai*, compagne de Henri Raspon, landgrave de Thuringe, roi des Romains de 1246 à 1247, puis de Guillaume de Dampierre, héritier du comté de Flandre, tué au tournoi de Trazegnies en 1251; Marie, qui devint la femme de Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, injustement tuée par ordre de son mari, qui la suspectait d'adultère, le 18 janvier 1256, et enfin Marguerite, abbesse de Valduc. Sophie de Thuringe ne donna à Henri II que deux enfants : Henri le Jeune, qui devint landgrave de Hesse et dont la postérité masculine existe et règne encore en Allemagne avec le titre de grands ducs de Hesse-Darmstadt, et Elisabeth, femme d'un neveu de l'empereur Othon IV, Albert, dit le Grand, duc de Brunswick et de Limbourg, décédé peu d'années après son mariage sans laisser de postérité.

Le duc Henri II, sur lequel on possède peu de données précises, paraît avoir été doué de grands talents. Il jouissait parmi ses contemporains d'une véritable considération. Sa victoire sur les Stadingues et sa campagne victorieuse dans l'archevêché de Cologne lui valurent une réputation méritée de vaillance. Si on peut lui reprocher d'avoir, sans motifs connus, abandonné le parti des Hohenstauffen, on doit reconnaître qu'il ne poursuivit pas leurs partisans avec acharnement et qu'il ne profita pas de leurs revers pour se substituer à eux. Les chroniqueurs ne nous disent rien sur la situation du Brabant à cette époque. Dans ce duché, l'autorité du prince s'exerçait sans rencontrer d'obstacle, mais Henri II eut plus d'une contestation à propos de ses droits, notamment avec l'évêque et le chapitre de Liège au sujet de la juridiction dans la ville de Maestricht, et avec l'abbesse et le chapitre de Nivelles pour cette ville et les autres domaines abbatiaux. De la même époque datent aussi plusieurs conventions conclues entre Henri II et quelques-uns de ses barons : les seigneurs de Wesemael et de Diest et les Berthout de Malines. Les villes virent leurs privilèges maintenus et confirmés, mais ce fut alors que les hommes de métier et surtout les tisserands et les foulons commencèrent à revendiquer une part dans l'administration communale et que les bourgeois notables de différentes villes organisèrent une ligue pour se défendre contre leurs tentatives. Une alliance de ce genre fut contractée par Anvers et Malines, le 23 octobre

1242. Le pays, au surplus, et particulièrement Anvers, était agité par des doctrines communistes, exagération des vœux de pauvreté mis en honneur par les ordres mendiants; un nommé Isewin, prêtre allemand, essaya, mais sans succès, de s'en faire le propagateur. Ce fut pour arrêter leurs progrès qu'on fit appel à un ordre qui prenait alors beaucoup de développements et qui montrait une extrême ardeur contre les hérésiarques; je veux parler des Dominicains, que le duc Henri invita, en 1243, à venir s'établir à Anvers.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1er, p 225 à 245.— Galesloot, *Les Tombeaux d'Henri II et de Jean III, ducs de Brabant, à l'abbaye de Villers* (*Messager des sciences historiques*, année 1882).

HENRI III, duc de Lotharingie et de Brabant, mort le 28 février 1261, et surnommé quelquefois le Débonnaire.

On ne connaît pas l'année de la naissance de ce prince, mais, comme il ne régna que treize ans et que son père n'atteignit que l'âge de quarante ans, il doit être né postérieurement à 1227. Selon Baudouin de Ninove, qui était contemporain, il n'avait à sa mort que trente ans; il naquit donc en 1231. Le jeune duc assista dans ses efforts pour conquérir l'Empire son parent, le comte Guillaume de Hollande, et fut au nombre des princes qui figurèrent, le 1er novembre 1248, à son couronnement comme roi à Aix-la-Chapelle.

Toutefois, il ne seconda pas l'attaque dirigée contre la Flandre, alors soumise à Marguerite de Constantinople et à son fils Guillaume, seigneur de Dampierre, par Florent, frère du roi Guillaume, et par son beau-frère, Jean d'Avesnes, autre fils de Marguerite, mais ennemi des enfants nés du second mariage de cette princesse. Il contracta, au contraire, en 1248, un traité d'alliance avec Guillaume de Dampierre, qui devint son beau-frère et qui était son ami intime. Au surplus, le jeune duc de Brabant s'efforça surtout de maintenir la paix. Il poursuivait ce but lorsqu'il se confédéra avec les comtes de Gueldre et de Looz et le nouvel élu de Liège, Henri de Gueldre; tous ces princes se trouvaient à Walsbergen, commanderie de l'ordre de Saint-Jean, voisine de Tirlemont, le 17 novembre 1248, lorsqu'ils se promirent amitié et secours contre tous. De légers débats s'élevèrent toutefois, en 1249, entre Henri III et l'élu de Liège, mais ils furent promptement assoupis par la médiation d'arbitres. Le 13 décembre 1251, le duc se réconcilia avec la ville de Cologne par une convention relative surtout au commerce et à laquelle les villes de Louvain et de Bruxelles apposèrent leurs sceaux, tandis que l'archevêque Conrad n'y prit aucune part.

L'année 1250 fut marquée par la réunion, à Bruxelles, d'un véritable congrès, où l'on essaya de mettre fin aux querelles des Dampierre et des d'Avesnes. Le roi Guillaume reconnut tenir en fief de la comtesse de Flandre les îles de la Zélande et admit le fils de Marguerite, Guy de Dampierre, à défaut de Guillaume, qui était alors prisonnier des Mamelouks, en Egypte, à faire hommage pour les domaines que Marguerite tenait de l'Empire. Le duc de Brabant ainsi que les comtes de Gueldre et de Clèves et l'élu de Liège devaient se déclarer contre lui, si lui et les siens n'exécutaient pas cet accord. La promesse du duc est du 17 et du 19 mai.

Ratifiée par le légat, puis par le pape, la paix semblait assurée. Elle dura à peine. Revenu de la croisade, Guillaume de Dampierre se rendit, le 6 juin 1251, au tournoi de Trazegnies, où il fut traîtreusement tué. L'opinion publique attribua sa mort aux d'Avesnes, et, ceux-ci, en effet, agirent de manière à justifier l'accusation portée contre eux. A leur instigation, le roi Guillaume, voulant profiter de l'absence du roi de France, Louis IX, protecteur déclaré des Dampierre, déclara que la comtesse Marguerite avait forfait ses fiefs impériaux (11 juillet 1252), et le pape sanctionna cet arrêt. Marguerite voulut se venger en attaquant la Zélande, mais ses troupes furent complètement vaincues à Westkappel (4 juillet 1253),

et son fils Guy fait prisonnier. La comtesse ne fléchit pas sous le coup terrible qui la frappait : elle acheta l'appui de Charles d'Anjou, frère du roi de France, en lui cédant le Hainaut; le roi Guillaume et Jean d'Avesnes essayèrent de reconquérir ce comté, où ils comptaient de nombreux amis, mais leur entreprise ne réussit qu'incomplètement; des médiateurs s'interposèrent et grâce à eux des trèves furent conclues.

Dans tous ces événements, dont le récit, comme je l'ai prouvé, a été présenté d'une manière très défectueuse, le duc Henri III agit surtout en ami de la paix. Après la défaite de Westkappel il se porta caution du payement de la rançon du comte de Bar, qui avait été pris à cette terrible journée. Lorsque le roi Guillaume marcha vers le Hainaut, il le reçut à Bruxelles, ville sous les murs de laquelle le roi était campé le 6 juillet 1254; mais, tout en remplissant ses devoirs envers le chef de l'Empire, il ne partagea ni ses rancunes, ni ses convoitises.

Il avait accompli, en 1253, deux grands actes : il avait obtenu l'ordre de la chevalerie, et il s'était marié avec Aleyde, fille du duc de Bourgogne. Chef incontesté d'un Etat populeux et puissant, entouré de parents et d'amis, il était aussi considéré que le roi Guillaume l'était peu. Agent d'une politique étrangère, celui-ci avait à la fois à lutter contre les partisans des Hohenstauffen, contre les amis des Dampierre et contre une foule d'autres adversaires. L'archevêque de Cologne, Conrad, s'était déclaré contre lui; les bourgeois d'Utrecht l'insultèrent, et il eut encore à guerroyer, avec l'élu de Liège, Henri de Gueldre, contre les bourgeois de Liège et leur chef, Henri de Dinant.

A la demande de l'élu Henri de Gueldre, le duc de Brabant prit les armes pour combattre les bourgeois de Liège, mais son intervention en cette occasion n'amena pas la bonne entente entre les princes. Lors de la reddition de Saint-Trond, les habitants de cette ville avaient reconnu le duc pour leur haut avoué ; celui-ci ayant voulu intervenir dans de nouveaux débats qui s'étaient élevés entre l'élu et les bourgeois de Saint-Trond, Henri de Gueldre pénétra à l'improviste dans cette ville et y fit construire une tour pour en contenir la population dans l'obéissance. Jusqu'à la fin de sa vie, Henri III eut des contestations avec le prélat, son voisin et son parent, dont l'activité et l'ambition étaient sans bornes.

La bataille livrée le 28 janvier 1256, par les Hollandais aux Frisons, et dans laquelle périt le roi Guillaume, eut pour conséquence la conclusion de traités qui mirent fin aux querelles au sujet du patrimoine de Marguerite de Constantinople. Le roi Louis IX, depuis saint Louis, était revenu de la croisade; il intervint pour faire cesser la résistance et les hésitations et, grâce à la haute considération dont il était entouré, la paix fut conclue à Péronne (24 septembre 1256). Moyennant le payement de 100,000 livres, le Hainaut fut restitué par Charles d'Anjou à Marguerite et à ses enfants. La possession de la Flandre fut assurée aux Dampierre et celle du Hainaut aux d'Avesnes. Un second congrès se réunit, au mois d'octobre, à Bruxelles, où les parties intéressées échangèrent les ratifications de la paix et les actes destinés à en expliquer et confirmer les stipulations principales.

Le trône d'Allemagne était vacant : deux compétiteurs se présentèrent pour l'occuper : Richard de Cornouailles et Alphonse, roi de Castille. Le premier, à la fortune duquel Jean d'Avesnes s'attacha, vint immédiatemenl dans nos contrées, mais n'y exerça jamais qu'une autorité pour ainsi dire illusoire. Quant au roi Alphonse, il n'essaya jamais de se mettre en possession de l'Empire. Comme Guy de Dampierre, le duc de Brabant avait épousé sa cause. Il fut chargé par le roi de Castille de maintenir la paix dans le pays allant de la mer au Rhin (16 octobre 1257), et pour affermir sa position, il accepta du roi Louis la somme de 15,000 livres, à condition que son fils Henri épouserait Marguerite, fille du roi de France

(avril 1257.) A cette époque le duc remplit à plusieurs reprises le rôle de médiateur, d'abord entre les comtes de Gueldre et de Clèves, puis entre le premier et l'évêque d'Utrecht. En 1258, il se rendit en Hollande pour y aider de ses conseils Aleyde, femme de Jean d'Avesnes, qui était devenue veuve, et exerçait les fonctions de tutrice du jeune comte Florent V; mais il ne tarda pas à revenir en Brabant, afin, paraît-il, d'éviter les conflits qui pouvaient s'élever entre les gens de sa suite et les Hollandais.

Le duc Henri fut enlevé à la fleur de l'âge, le 28 février 1261. Etant au lit de mort, il scella, comme son père, une charte qui honore sa mémoire : elle ordonne que les Brabançons devront, en tous cas, être traités par jugement et sentence, et qu'en dehors de quelques cas exceptionnels on ne pourra exiger d'eux ni taille ni exaction. Le duc renonce à percevoir les dîmes novales, c'est-à-dire celles provenant de terrains nouvellement mis en culture, et à la propriété des « warechaix » ou terrains vagues, des wastines ou bruyères et des pâtures communes. Obéissant aux clameurs qui s'étaient élevées contre l'exercice de l'usure, il ordonne l'expulsion du pays des Cahorsins et des juifs. Son testament et un codicille que j'ai fait connaître et qui est daté du même jour, contiennent d'autres dispositions accidentelles; nous n'en citerons qu'une, dont la teneur témoigne de sa libéralité : il ordonne de distribuer 1,000 livres à ses serviteurs et à ses pages, en témoignage de sa satisfaction pour les services qu'ils lui avaient rendus.

Le poète Adenez nous raconte, à la fin du poème de Cléomadès, les derniers moments du prince brabançon : « Il « commanda lui-même, dit-il, à ceux « qui étaient là de faire ouvrir les « portes, afin que ceux qui le vou- « draient, riches ou pauvres, pussent « parvenir jusqu'à lui. Beaucoup d'ar- « gent et de personnes étaient autour « de son lit, et moi-même j'y fus. Je puis « bien le dire, sans que l'on élève un doute « à ce sujet, jamais un mourant n'obtint « plus de louanges... » Les chroniqueurs ont confirmé les assertions du trouvère. Le duc, dit Van Velthem, ne tolérait aucune discorde dans ses Etats et y maintenait la paix avec fermeté ; plus loin, il donne a Henri III les épithètes de courageux et d'aimable, de doux et de juste. Modeste comme une vierge, affirme A- Thymo, il était tellement doux qu'on ne l'appelait que le bon duc.

Grand ami des lettres, Henri était poète lui-même et nous a laissé quatre pièces de vers, où il est surtout question d'amour. C'était la poésie française qu'il cultivait et qu'il maniait avec grâce. Lié avec Guillaume de Dampierre, avec Gelibert ou Gilbert de Bernaville, le duc eut encore la gloire de servir de père à l'un des plus remarquables trouvères du XIIIe siècle, celui qui fut de tous le plus fécond, Adenez, surnommé le Roi. C'est ce qu'attestent ces trois vers :

« Menestrés au bon duc Henri
« Fui ; cil m'aleva et nouri
« Et me fit mon mestier apprendre. »

La mort prématurée de Guillaume de Dampierre attrista la vie de notre duc; il eut aussi à déplorer la perte de sa sœur Marie, que Louis, duc de Bavière, soupçonna à tort d'adultère et fit assassiner le 18 janvier 1256. Mais, en général, son règne fut prospère. Il jouit en paix de ses domaines, et les aurait augmentés du Boulonnais s'il avait pu réaliser la cession que lui en avaient faite ses tantes Marie, l'ex-impératrice (le 14 février 1259), et Aleyde, alors femme du seigneur de Wesemael (le 14 juin suivant). Ses contestations avec le chapitre de Nivelles, toujours procédurier, n'eurent jamais de conséquences graves. Les villes, dont les privilèges s'étendaient sans cesse, prenaient l'habitude de se confédérer, surtout afin de s'opposer aux efforts des gens de métier et en particulier des tisserands et des foulons; leurs administrations, devenant de plus en plus aristocratiques, n'entendaient pas tolérer la convocation dans les cités d'un conseil commun ou de grandes assemblées populaires,

comme nous l'apprend une charte de Léau, du mois d'avril 1248. Une nouvelle franchise, calquée sur la ville de Louvain, fut fondée à Merchten, en 1251, et des concessions avantageuses furent concédées à plus d'un village. La sollicitude du prince s'étendait aussi sur les marchands étrangers, et ceux de Hambourg, en particulier, obtinrent une charte qui assurait leur sécurité en Brabant (mars 1257).

Dans l'ordre intellectuel, le calme était toujours troublé par des doctrines qui avaient jeté de profondes racines et dont j'ai fait connaître les points principaux. Le clergé sévit rigoureusement contre les sectaires. L'évêque de Cambrai, Nicolas de Fontaines, fit jeter à la voirie le cadavre d'un de leurs chefs, le chanoine d'Anvers Corneille Cornélis. Les Dominicains, de leur côté, se montrèrent les ardents défenseurs de la foi, et l'intolérance était alors si générale, qu'elle leur valut à la fois la faveur populaire et la faveur du prince.

Henri III ne laissait que des enfants mineurs au nombre de quatre : Henri, qui succéda à son père; Jean, duc sous le nom de Jean Ier; Godefroid, seigneur d'Aerschot et de Vierson, et Marie, femme du roi de France Philippe III, dit le Hardi. Il fut enseveli dans l'église conventuelle des Dominicains, de Louvain, sous une tombe qui supportait sa statue et celle de sa femme; derrière, sur la muraille séparant le chœur de l'église d'une chapelle réservée aux ducs, était peinte une sorte de fresque, représentant le duc et sa femme, à genoux devant la Vierge et l'enfant Jésus, le tout parsemé d'écussons. Le chœur et la chapelle étaient ornés de vitraux peints, représentant des personnages de la famille ducale. Tous ces vestiges de l'art du moyen âge furent impitoyablement sacrifiés, en partie au XVIIe siècle, en partie en 1762, lorsque le prieur du couvent, Van de Putte, entreprit de restaurer l'église. Ces actes de vandalisme furent l'objet de poursuites de la part du gouvernement autrichien, poursuites qui n'aboutirent qu'à une satisfaction illusoire. En 1835, on a recherché et retrouvé les ossements du duc et de la duchesse, que l'on a enfermés dans une caisse en plomb et replacés dans l'ancien caveau, au pied du maître-autel.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 252 à 274. — A. Wauters, *Henri III, duc de Brabant*, et *Suite à ma notice sur Henri III*, dans les *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 2e série, t. XXXVIII, XXXIX et XL. — De Ram, *Rech. sur les sépult. des ducs de Brabant à Louvain.*

HENRI IV, duc de Brabant depuis 1261, date de la mort de son père, Henri III, jusqu'en 1267, époque de sa renonciation à ses Etats en faveur de son frère Jean Ier. Ce prince étant fort jeune lorsqu'il resta orphelin, sa mère Aleyde de Bourgogne prit en main la tutelle. Il porta néanmoins le titre de duc, qu'on lui donne le 28 avril 1272, dans un acte où son frère déclare que sa mère Aleyde et son fils Henri, « jadis « duc de Brabant », avaient approuvé la cession d'un fief à l'abbaye de la Ramée.

La part que cet enfant prit aux événements de l'époque se réduisant à très peu de chose, je me borne à rappeler ici que la tutelle de Henri fut disputée à sa mère par plusieurs princes et, entre autres, par Henri, dit l'Enfant, landgrave de Hesse, fils de Henri II d'un second mariage, et par Henri de Louvain, seigneur de Gaesbeek, petit-fils de Henri Ier; le premier, qui défendait difficilement en Allemagne le patrimoine de sa mère, la duchesse Sophie, y renonça à prix d'argent; le second fut attaqué dans sa terre de Gaesbeek par une armée brabançonne, qui ravagea ses domaines et détruisit le château de Gaesbeek et le village de Lennick. Aleyde gouverna surtout avec le concours d'Othon, comte de Gueldre, et de l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, mais, au bout de quelques années une rupture éclata entre eux.

La tranquillité du Brabant paraît avoir été fortement troublée. On se plaignait des exactions de la duchesse; les villes se confédérèrent, tant pour le maintien des droits de leur prince que pour celui de leur bonne entente (en 1261-1262). A Louvain des dissenti-

ments graves éclatèrent et la bourgeoisie se divisa en deux partis, celui des Blanckaerts, et celui des Colvers, que soutenait un baron puissant, le seigneur de Wesemael; enfin, à Nivelles, la commune entra en lutte contre l'abbesse.

Si l'on en croit un auteur contemporain, Thomas de Cantinpré, le médecin du duc de Bourgogne avait prédit à Aleyde ce qui devait arriver à ses enfants : « Votre premier né, lui dit-il, « mourra immédiatement après avoir « reçu le baptême et le deuxième n'aura « qu'une complexion débile ; quant aux « autres, ils seront tels qu'une mère « peut le demander. » Le prince Henri, en effet, était si débile, si dépourvu d'intelligence et de capacité, que l'on ne pouvait songer à lui laisser le pouvoir ; son frère Jean, au contraire, donnait les plus belles espérances.

Leur mère avait pour Jean une préférence marquée : aussi résolut-elle de lui assurer la succession de son père, et cet avis fut partagé par la plupart des nobles, entre autres par Walter Berthout, seigneur de Malines. Mais Arnoul, seigneur de Wesemael, combattit ce projet, et se retira à Louvain, d'où il aida les Colvers à chasser les Blanckaerts. Puis il se déclara le protecteur du jeune Henri, accusant la duchesse d'avoir intrigué avec Berthout pour dépouiller l'aîné de ses enfants. Il prit les armes et attaqua ses adversaires, mais il fut vaincu dans un combat livré au hameau de Leesp, près de Wespelaer. Une assemblée générale des barons et des députés des villes, réunie à Cortenberg, ayant approuvé la conduite de la duchesse, Louvain et le seigneur de Wesemael se soumirent et le jeune duc Henri se dessaisit, librement et spontanément, de ses droits en faveur de son frère. Cet acte fut présenté, le 25 mai 1267, aux délégués de Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains; mais comme ce roi était absent de l'empire, Jean Ier ne put lui faire hommage que le 16 août 1268.

Henri se rendit en Bourgogne, où, après un an de noviciat, il fit profession dans l'abbaye de Saint-Bénigne, de Dijon, de l'ordre de Saint-Augustin, le 1er octobre 1269. Il y vécut, non en moine, mais plutôt comme un pensionnaire noble ; on lui assigna pour sa demeure de beaux appartements, où il était servi avec luxe. On ne sait quand mourut ce prince, qui devait être fort jeune lorsqu'il renonça au trône ducal, car son père ne se maria qu'en 1253 ou 1254 et avait eu un premier fils, mort presque en naissant ; Henri IV ne pouvait donc, en 1267, avoir plus de onze à douze ans. Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier. — Wauters, *Le duc Jean Ier et le Brabant sous le règne de ce prince*, p. 19 à 49, et *Suite à ma notice sur Henri III*, p. 86 à 91.

HENRI Ier, comte de Limbourg, mort en 1119. Ce prince, qui fonda, on peut le dire, la grandeur de sa famille, était, comme l'abbé Ernst l'a prouvé, le fils de Waleran, comte d'Arlon, et de Judith, fille de Frédéric, duc de Basse-Lotharingie. Il prit le nom d'un château que son père avait bâti sur une hauteur près de la Vesdre et qui devint sa résidence et celle de ses successeurs.

Henri figure parmi les princes qui coopérèrent, suivant des historiens liégeois, à l'institution du tribunal de la Paix, du temps de l'évêque Henri de Verdun. Peu de temps après il guerroya contre l'archevêque de Trèves Egilbert, à qui il contestait les biens qu'Adèle ou Adélaïde, comtesse d'Arlon, avait donnés à l'église de Trèves, puis repris d'elle à titre de précaire et pour en jouir seulement à titre d'usufruit. En vain l'archevêque somma le comte de lui restituer ces biens, en vain il l'excommunia ; le prélat prit enfin les armes, et, en 1093, infligea à Henri une sanglante défaite.

Henri, qui était aussi haut-avoué de l'abbaye de Saint-Trond, intervint dans les querelles intestines qui agitaient alors ce monastère. Un nommé Herman en était devenu l'administrateur, grâce à la faveur du duc Godefroid de Bouillon, et obtint ensuite la dignité d'abbé, de Poppon, évêque de Metz. Le comte Henri se déclara aussi en sa faveur ; mais l'empereur, mécontent de l'évêque Poppon et de Herman, confia l'autorité

sur l'abbaye à Arnoul, comte de Looz, qui se rendit à Saint-Trond et força Henri à se retirer auprès du comte de Louvain.

Pendant que plusieurs princes de notre pays se rendaient en Palestine, lors de la première croisade, Henri de Limbourg exerça en Belgique une grande autorité, dont il abusa au détriment des établissemeuts religieux. Il envahit les biens de l'abbaye de Saint-Maximin, à Lasenich, incendia l'église de Kerkraede, près de Rolduc, et usurpa sur le monastère de Prüm la terre de Prumisfeld, à Merkstein, près de Rolduc. L'empereur Henri IV se décida enfin à arrêter ses entreprises; à la tête d'une armée nombreuse, il parut devant Limbourg, et s'en rendit maître (entre le 16 mai et le 1er juillet 1101). Après avoir renoncé une première fois à ses droits sur Prumisfeld, le comte les réclama de nouveau et dut en faire abandon une seconde fois.

Malgré sa résistance à l'empereur, Henri de Limbourg réussit à plaire à ce prince, qui lui donna le duché de Basse-Lotharingie et le marquisat d'Anvers, devenus vacants par la mort de Godefroid de Bouillon. Henri ne témoigna pas une grande fidélité à son bienfaiteur, car les historiens le montrent hésitant entre l'empereur et son fils rebelle, et prêt à coopérer à une attaque contre Mayence, restée fidèle au premier. Mais lorsque le roi Henri et ses partisans traitèrent le vieil empereur Henri IV avec la plus grande rigueur, le duc Henri se rappela les obligations qu'il avait contractées envers celui-ci. Henri IV réussit à réconcilier le duc avec l'évêque de Liège, Obert, et le comte de Namur, Godefroid, puis il arma en sa faveur ces princes et leurs voisins, en leur exposant les mauvais traitements dont on l'avait abreuvé.

Le duc Henri eut une grande part au combat du 22 mars 1106, où un corps de cavalerie envoyé par le jeune roi Henri pour s'emparer de la ville de Visé et du pont sur la Meuse, fut mis complètement en déroute; il avait avec lui, dans cette journée, son fils Waleran et le comte de Namur. Ce fut lui aussi qui jeta dans Cologne une troupe d'élite appelée *les Gelduni*, *les Hommes de Gilde*, qui aidèrent les bourgeois à repousser les attaques des troupes du roi. Mais au moment même où celui-ci essuyait de si grands revers, ses adversaires triomphants furent plongés dans la consternation par la mort inopinée de l'empereur, son père.

Le duc avait été déclaré par le roi déchu de son duché, qui fut confié à Godefroid, comte de Louvain ou de Brabant; ses domaines furent envahis et ravagés, sa capitale fut prise, lui-même forcé de se rendre et enfermé dans un château de l'évêque d'Hildesheim. Il ne tarda pas à s'échapper de prison et essaya de profiter de sa délivrance pour ressaisir l'autorité ducale en Lotharingie. Mais Godefroid de Louvain se hâta d'accourir, et faillit le prendre dans Aix-la-Chapelle, où la femme de Henri et plusieurs seigneurs tombèrent en son pouvoir. Il ne tarda pas à faire sa paix avec le roi Henri V et avec Godefroid.

Toujours ambitieux et remuant, on le voit, à Saint-Trond, persister à soutenir les prétentions de son protégé Herman à la dignité abbatiale, prétentions auxquelles celui-ci dut enfin renoncer, dans une grande assemblée tenue à Liège; on prétend aussi que ce fut lui qui accusa le comte palatin Sigefroid de conspirer contre Henri V. Mais il ne tarda pas à entrer dans la grande conjuration des princes de la basse Allemagne contre ce monarque. Il combattit à l'avant-garde des révoltés à la bataille d'Andernach (en 1114), et à celle de Welphesholt, près de Mansfeld, livrée le 11 février 1115, où chaque fois l'empereur fut vaincu; il resta dans l'armée du duc Lothaire de Saxe, qui s'empara de Dortmund et d'autres villes de la Westphalie.

Henri de Limbourg, quoique dépouillé du titre de duc, continua à le porter, mais en se qualifiant de duc de Limbourg. Il avait épousé Adélaïde, fille de Bodon, comte de Bodenstein ou d'Hegirmos, surnommé le Fort, et en eut plusieurs enfants, entre autres Waleran Ier, qui lui succéda; Agnès, femme de Frédéric, comte de Puthelen-

dorf en Saxe; la femme de Frédéric le Religieux, comte d'Arnsberg, et celle de Henri Ier, comte de la Roche, en Ardenne. Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. II, p. 145 à 282.

HENRI II, duc de Limbourg et comte d'Arlon (1139-1167). Ce prince était le fils aîné du duc Waleran-Payen, et lui succéda, en 1139. Il eut pour sa part le comté de Limbourg, tandis que l'un de ses frères, également nommé Waleran, héritait d'Arlon, et son autre frère, Gérard, de la seigneurie de Wassemberg. Mais Waleran étant mort en l'année 1147 environ, ses biens devinrent la propriété de Henri, qui, depuis, se qualifia souvent de comte ou duc d'Arlon. Parfois il remplaça ce dernier titre par celui de duc d'Ardenne, et, en effet, Arlon, aussi bien que Limbourg, était situé dans la contrée désignée sous ce nom.

Lorsqu'il commença à gouverner ses Etats, son suzerain, le roi Conrad III, depuis empereur, lui refusa le titre de duc de Lotharingie (c'est-à-dire de Basse-Lotharingie), que Godefroid Ier ou le Barbu de Louvain ou de Brabant avait continué à porter, quoiqu'il en eût été dépouillé par l'empereur Lothaire. Conrad attribua cette qualification à Godefroid ou plutôt à son fils Godefroid II, et depuis lors elle fut toujours portée par les chefs de la famille de Louvain. D'autre part, les comtes de Limbourg ne tardèrent pas à se titrer toujours de ducs, et l'usage sanctionna cette usurpation, sans que rien l'eût autorisée.

Malgré la volonté du roi, le comte Henri prétendit s'arroger les prérogatives annexées au titre de duc de Lotharingie. Il en résulta une guerre dont Godefroid II sortit vainqueur et pendant laquelle il occupa à main armée Saint-Trond, dont les comtes de Limbourg étaient les hauts-avoués, et Aix-la-Chapelle. Mais il ne tarda pas à mourir, ne laissant qu'un fils encore jeune, Godefroid III, qui fut néamoins reconnu pour duc. A cette époque, Henri eut une lutte à soutenir contre Gosuin, seigneur de Fauquemont, à propos de deux domaines que Conrad avait enlevés à celui-ci et donnés au comte; ce fut alors, en 1144, qu'il attaqua et livra aux flammes la forteresse de Heinsberg, autre propriété de Gosuin.

Joué par Conrad, qui lui avait, paraît-il, promis un autre gouvernement que celui de la Lotharingie, Henri II se réconcilia avec lui, mais ne prit cependant aucune part à la deuxième croisade. Ses sujets avaient accueilli avec transport les exhortations des prédicateurs, et, si l'on en croit une chronique du temps, un dixième de la population partit alors pour l'Orient. La tentative ne fut pas heureuse, et Conrad surtout courut de grands dangers. Le comte de Limbourg, à partir de cette époque, se montra fréquemment à la cour impériale. Il assista à Francfort, le 30 mars 1147, au couronnement de Henri, fils de Conrad, en qualité de roi des Romains; puis, lorsque ce jeune prince et son père eurent expiré, il se trouva au couronnement du neveu et du successeur de celui-ci, Frédéric Ier surnommé Barberousse, qui se fit à Aix-la-Chapelle le 9 mars 1152.

A cette époque, la Basse-Lotharingie était profondément agitée, ici par les luttes du jeune duc Godefroid contre les plus puissants de ses vassaux, les Berthout, là par des querelles entre l'évêque de Liège, Henri II, et le comte de Namur, Henri l'Aveugle. Les dernières furent terminées par un combat sanglant, à la suite duquel la ville d'Andenne fut, en 1152, complètement pillée et brûlée; les troupes de Henri l'Aveugle avaient été mises en déroute par celles du prélat, qui comptait parmi ses alliés le comte ou duc de Limbourg. Celui-ci eut aussi des difficultés avec le célèbre Wibald, abbé de Stavelot et de Corvey, tout-puissant à la cour de l'empereur Frédéric Ier, qui ordonna au comte de respecter les possessions du monastère de Stavelot. Henri paraît avoir été obligé, pour se procurer l'appui de l'évêque de Liège, Henri, son voisin, de lui céder la forteresse et le domaine de Rolduc; mais cette cession, de laquelle fut excepté

tout ce qui appartenait « à Saint-Ga- « briel », c'est-à-dire à l'abbaye de Rolduc, ne se réalisa jamais, à ce qu'il semble, ou se borna à une inféodation.

Le guerre contre les seigneurs de Grimberghe et les difficultés dont le duc de Limbourg était entouré semblent avoir mis fin aux querelles avec le duc de Louvain ou de Brabant, Godefroid III. Les deux princes terminèrent leurs contestations par une alliance matrimoniale. En 1155, Godefroid épousa Marguerite, fille de Henri de Limbourg, et depuis lors les deux lignées restèrent étroitement unies.

Le duc de Limbourg accompagna l'empereur Frédéric Ier dans son expédition en Italie, où une lutte terrible avait éclaté entre le pouvoir impérial, d'une part, la papauté et les villes lombardes, d'autre part. Il assista aux fêtes qui se célébrèrent à Aix-la-Chapelle en 1165 et 1166, lorsque le corps de Charlemagne, que l'antipape Pascal avait mis au rang des saints, fut extrait du tombeau et placé dans une châsse. Il repartit ensuite pour l'Italie avec son suzerain, mais il fut bientôt du nombre de ceux que la peste frappa devant Rome, en 1167. On rapporta son corps dans ses Etats, où on l'ensevelit auprès de sa première femme, dans l'abbaye de Rolduc. Après avoir été marié à Mathilde, fille d'Adolphe, comte de Saffenberg, morte le 2 janvier 1145, Henri s'était allié à Laurette, fille du comte de Flandre, Thierri d'Alsace, veuve d'Iwain, comte d'Alost. Cette dame vécut peu de temps avec lui, leur mariage ayant été cassé, paraît-il, pour cause de parenté. On ne connaît au duc que deux enfants : son successeur Henri III et la duchesse de Brabant Marguerite.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 83 à 150.

HENRI III, duc de Limbourg, mort en 1221 après un règne de cinquante-quatre ans, était fils du duc Henri II. Comme lui il porta les titres de duc de Limbourg et de comte d'Arlon, remplacés quelquefois, l'un par celui de duc d'Ardenne, dont quelques chroniqueurs se servent, et l'autre par celui de marquis d'Arlon, dont Henri III fit usage le premier. Un contemporain, René de Saint-Jacques, a fait remarquer que la vie du duc fut presque toujours heureuse, et cependant, comme Ernst l'a observé, il passa sa vie à batailler.

Au mois de novembre 1172, il guerroya contre Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, auquel, dit-on, il avait enlevé quelques-uns de ses vassaux. Son ennemi se jugeant trop faible pour lui résister, appela à son aide Baudouin, comte de Hainaut, qui lui amena trois cent quarante chevaliers, autant de sergents à cheval et quinze cents fantassins. Les deux alliés ravagèrent les environs d'Arlon, la principale forteresse du duc, assiégèrent cette ville pendant dix jours et forcèrent ainsi leur ennemi à réparer les torts qu'il avait causés à Henri l'Aveugle. Le duc fut, en 1183, le principal instigateur de l'élection à l'archevêché de Trèves, d'un prêtre nommé Folcmare; comme cette élection déplut absolument à l'empereur Frédéric Barberousse, il en résulta pour la ville et le diocèse de longs troubles. Lorsque la troisième croisade fut prêchée, Henri et deux de ses fils, Henri et Waleran, prirent la croix; mais ils ne tinrent pas leur engagement, sauf le dernier, qui accompagna à la Terre-Sainte Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre.

Le duc Henri fut retenu dans nos provinces par une contestation au sujet de l'avouerie de Saint-Trond, qui était tenue de lui en fief par le comte de Duras. Après avoir réprimé, en 1176, les exactions que ce seigneur se permettait, il voulut saisir son fief, sous prétexte que le comte n'était pas venu pendant un certain temps tenir garnison, « faire « son stage », selon l'expression d'alors, au château de Limbourg. De son côté, Conon, comte de Duras, vendit l'avouerie au duc de Brabant, Henri, et celui-ci s'en prétendit d'autant plus le possesseur, que ce domaine avait été compris dans la dot assignée à sa mère, Marguerite de Limbourg. La querelle des deux ducs se termina, en 1191, par un arrange-

ment qui donna raison au duc de Brabant, auquel Henri de Limbourg fit alors hommage pour Arlon, pour Rolduc et pour tous les autres domaines qu'il possédait entre la Meuse, la Moselle et le Rhin.

Pendant plusieurs années les deux princes suivirent la même politique. Ils firent ensemble élire évêque de Liège Albert de Louvain, frère du duc Henri Ier; lorsque celui-ci fut obligé de quitter son siège épiscopal, à l'approche de l'empereur, le duc de Limbourg le reçut dans son château de Limbourg, dont il lui fit remarquer la force, le conduisit à Reims, assista à son sacre et, à son départ, le recommanda chaudement au chapitre métropolitain. Après l'assassinat d'Albert, Henri de Limbourg contribua à venger sa mort sur les Hochstaden, et insista sur la délivrance du roi Richard, duquel il accepta un fief d'argent, en consentant à aider ce monarque contre le roi de France. En 1193, il fit élire évêque de Liège son fils Simon, mais ensemble ils excitèrent beaucoup de mécontentement dans l'évêché, en soulevant des questions personnelles. Le comte de Hainaut en profita pour poser la candidature à l'évêché d'un de ses amis, Albert de Rethel; Simon et le duc, ayant pris les armes contre Baudouin avec le vieux comte de Namur, furent vaincus à Noville-sur-Méhaigne, où Henri et son fils aîné tombèrent entre les mains du vainqueur. Ils languirent longtemps en prison, le père à Ath, le fils au Quesnoy. Quant à Simon, il fut fait cardinal à Rome, puis mourut dans cette ville. Le duc de Limbourg eut à cette époque une guerre à soutenir contre Henri Ier de Brabant, allié au comte de Hainaut, et à Baudouin, son fils, devenu comte de Flandre, mais elle fut de courte durée.

Lors de la double élection d'Othon de Saxe et de Philippe de Souabe comme rois d'Allemagne, le duc Henri soutint la cause du premier, tandis que son belliqueux fils Waleran défendait celle de Philippe. Celui-ci se rallia ensuite au parti d'Othon, qu'il fut un des derniers à abandonner. Son père fut un des principaux soutiens de Louis, comte de Looz, contre Guillaume de Hollande, son compétiteur dans la possession du comté de ce nom; mais dans ce conflit, de même que dans la guerre entre le Brabant et l'évêque de Liège, la loyauté de sa conduite fut suspectée. Ainsi, on lui reproche d'avoir, à la bataille de Steppes, conseillé de fuir aux Liégeois, dans les rangs desquels il combattait. Il est vrai que la position des princes féodaux était presque toujours des plus difficiles. Vassal du duc de Brabant, Henri dut le suivre à la guerre lorsque ce prince marcha contre Liège; également vassal de l'église de Liège, il fut obligé, à Steppes, de combattre pour la défense des domaines de l'évêque et du chapitre de St-Lambert. A Bouvines, il se trouva dans les rangs de l'armée réunie par Othon, devenu empereur; mais bientôt il se vit obligé de se soumettre au jeune roi Frédéric II, le chef de la famille des Hohenstauffen.

Henri III mourut en 1221 et reçut la sépulture dans l'abbaye de Rolduc, dont il fut l'un des bienfaiteurs. C'est à lui que le monastère du Val-Saint-Lambert dut sa translation sur les bords de la Meuse, près de Seraing, et une notable partie de sa dotation. La duchesse Sophie, qui était, paraît-il, issue des comtes de Saarbruck, lui donna un grand nombre d'enfants, entre autres Henri, cité de 1178 à 1215, mort avant son père, et qui portait le titre de seigneur de Wassenberg; le duc Waleran II, Frédéric, haut-avoué de Hesbaie par mariage, tige des seigneurs de Wassenberg; Jutte ou Judith, femme de Gosuin, seigneur de Fauquemont; Mathilde, et Isalde, femme de Thierri, seigneur de Heinsberg.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 154 à 373.

HENRI IV, duc de Limbourg et comte de Berg, de 1226 à 1247.

Ce duc était fils de Waleran, duc de Limbourg, marquis d'Arlon et comte de Luxembourg, et de sa première femme. Il porta d'abord le titre de seigneur de Montjoie, d'après le nom de son apanage, et devint ensuite comte de Berg, par son mariage avec Ermengarde, fille du comte

Adolphe, tué au siège de Damiette en 1218. L'archevêque de Cologne, Engelbert, qui était frère d'Adolphe, ayant réclamé le comté de Berg comme en étant le plus proche héritier mâle, une guerre éclata à ce sujet entre lui et le duc Waleran. Elle dura longtemps, Engelbert étant tout-puissant en Allemagne, qu'il gouvernait au nom de l'empereur Frédéric II; Waleran consentit à un arrangement, qui laissa à Engelbert le comté de Berg, pour en jouir à titre viager et à condition de payer une rente considérable à Ermengarde et à son mari. Le prélat ayant été assassiné le 7 novembre 1226, Henri de Limbourg devint comte de Berg, peu de temps après avoir hérité du Limbourg. Le marquisat d'Arlon fut alors détaché de ce pays et uni au Luxembourg, et passa avec lui à un autre Henri, fils du duc Waleran et de sa seconde femme, Ermesinde de Luxembourg. Quant à Montjoie, cet apanage de notre prince passa à son frère Waleran, qui fut aussi seigneur de Fauquemont.

Après avoir guerroyé contre le nouvel archevêque de Cologne, Henri, qui poursuivait avec acharnement les parents du comte d'Isenberg, accusé de l'assassinat de son prédécesseur, le jeune duc de Limbourg, laissant à son frère Waleran l'administration de ses Etats, partit pour accompagner à la croisade l'empereur Frédéric II. Celui-ci étant tombé malade à Brindes, ce fut le duc qui reçut le commandement de l'expédition et partit avec vingt galères; il n'avait fait que dénoncer la rupture des trêves conclues avec les Sarrasins et ordonné de travailler aux fortifications de Césarée et de quelques autres villes, lorsque l'empereur arriva à son tour, au mois de juin 1228. La croisade, quoique contrariée par les exigences du pape Grégoire IX, se termina par le traité du 18 février 1229, qui rendit Jérusalem aux chrétiens. Lors du couronnement de Frédéric comme roi, le 17 mars suivant, le patriarche ayant refusé de placer sur sa tête la couronne, le duc de Limbourg et quelques autres seigneurs eurent avec lui une violente altercation et tirèrent l'épée devant le sépulcre du Christ. On eut beaucoup de peine à arrêter l'effusion du sang.

L'empereur partit le même jour pour Saint-Jean d'Acre et s'embarqua, le 3 mai, pour Brindes, décidé à se venger, par la force des armes, de la conduite du pape. Le duc ne resta pas auprès de lui, mais retourna immédiatement en Allemagne, où il recommença les hostilités contre l'archevêque de Cologne, auquel il enleva Zulpich. Il réussit, à cette époque, à apaiser le roi Henri, fils de Frédéric II, qui se montrait très décidé à tirer une vengeance sévère des Liégeois, accusés d'avoir accueilli dans leur ville le légat du pape; le duc lui fit remarquer que celui-ci avait dû quitter Liège. De retour en Allemagne, en 1235, Frédéric II témoigna sa confiance envers le duc de Limbourg en le chargeant d'aller en Angleterre chercher sa seconde femme, Isabelle.

Le duc prit une part active à la longue guerre du duc de Brabant contre l'archevêque de Cologne, Conrad, guerre qui ensanglanta le pays situé entre la Meuse et le Rhin, de 1238 à 1241. Comme ce duc, il se montra longtemps le défenseur de la cause des Hohenstauffen, à laquelle il était encore dévoué à la fin de l'année 1246, bien que, dès le mois de juillet, son fils aîné Adolphe se fût allié à l'archevêque de Cologne et joint aux partisans du compétiteur de Frédéric II et de son fils le roi Conrad, Henri Raspon, landgrave de Thuringe.

Ermengarde de Berg ne donna à son mari que deux fils : Adolphe, qui devint comte de Berg, et conclut avec sa mère, au sujet de son douaire, un accord daté du 16 juin 1247, et Waleran IV, à qui le duché de Limbourg fut assigné. Son mari fut enseveli dans l'abbaye de Rolduc; on ignore le jour de son décès; mais on peut le placer au 5 février, puisque son anniversaire se célébrait ce jour-là dans l'abbaye d'Altenberg.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 123 à 231.

HENRI, dit l'Aveugle, comte de Luxembourg, de Namur, de Durbuy et

de Laroche, fils de Godefroid, comte de Namur, et d'Ermesinde de Luxembourg, naquit vers 1112 et mourut à Echternach en 1196. Malgré l'âge auquel Henri était parvenu lorsqu'il arriva au pouvoir, l'histoire ne fait pas mention de lui avant le second quart du XIIe siècle. Son nom commence à y figurer seulement au moment d'obtenir le comté de Luxembourg, par suite de la mort, en 1136, de son oncle maternel. Lors du décès de son père (19 août 1139), le comté de Namur lui échut par droit de succession en ligne directe. Puis il succéda, en 1153, à son cousin Henri III, comte de Durbuy et de Laroche.

Des possessions aussi considérables le placèrent tout à coup au nombre des princes les plus puissants de la Belgique. Ce fut son malheur. Jamais il ne laissa échapper une occasion quelconque de faire sentir sa puissance et l'augmenter, si c'était possible. Toujours prêt à se mêler des affaires de ses voisins, il leur cherchait noise sous les prétextes les plus frivoles. Sa vie fut une suite de combats, de batailles et de querelles. Encore du vivant de son père, il porta les plus graves préjudices à l'abbaye de Florennes. Brouillé avec Alberon II, évêque de Liège, il attaqua à l'improviste la ville de Fosses, la brûla et la livra brutalement au pillage (1140). Après avoir fait la paix avec ce prélat, il l'aida à réconquérir Bouillon, forteresse dont le comte de Bar s'était emparé illégalement. Pendant le siège il faillit perdre la vie par ses imprudences, qu'il voulait faire passer pour des actes de courage. Enfin, il força la garnison à capituler, le 21 septembre 1141.

L'empereur Conrad l'ayant nommé (1145) avoué du monastère de Saint-Maximin, à Trèves, il eut avec l'archevêque de ce diocèse une guerre, qui fut terminée (4 janvier 1147), grâce à l'intervention de son suzerain. A peine le traité de paix avait-il été ratifié par l'empereur et le chef de l'Eglise, qu'Henri entra dans la Hesbaye, pour y faire la guerre aux comtes de Looz et de Dasbourg. Non seulement il ravagea les terres de ses ennemis, mais il en fit autant des propriétés de la prévôté de Stavelot. Pendant l'année suivante, il eut avec Richard, archidiacre de Verdun, des disputes qui furent heureusement aplanies par le pape. Connaissant parfaitement son caractère aventureux et belliqueux, son beau-frère Baudouin IV, comte de Hainaut, l'entraîna dans une guerre des plus désastreuses contre le comte de Flandre (1150). En dépit de ses revers, il fit de nouveau pendant l'année suivante, la guerre à l'évêque de Liège, à propos de certaines sommes d'argent. Il faillit même, pendant son expédition, s'emparer du prélat au village de Hollogne, dont il brûla l'église. L'évêque Alberon ayant pris l'offensive à son tour, le battit à plate couture, près d'Andenne (1er février 1152); ce qui ne l'empêcha pas de mettre à profit l'absence de l'évêque et de reprendre les hostilités (1155), tandis que le comte de Duras, maréchal de l'église de Liège, se portait devant la ville de Namur, pour en faire le siège. Une pareille diversion, à laquelle Henri ne s'attendait pas, le força à faire la paix. A Trèves, il chercha, à propos de l'abbaye de Saint-Maximin, une nouvelle querelle à l'archevêque, qui fut obligé, pour obtenir la paix, de céder à son ennemi la ville de Grevenmacheren avec la banlieue (1157).

A cette époque, Henri ressentit les premières atteintes d'un mal cruel, la cécité, qui devint bientôt à peu près complète. Dès ce moment ce ne fut plus le même homme : son caractère se modifia complètement ; il devint pacifique. Pendant douze années consécutives il sembla uniquement préoccupé de réparer les maux causés aux pays soumis à sa domination. D'autres événements vinrent bientôt troubler son repos. Sans enfants, ni descendants, — il n'en espérait pas de sa femme Laurette d'Alsace, — il disposa (juin 1165) en faveur de son neveu Baudouin, fils et héritier de Baudouin IV, comte de Hainaut, de toutes ses possessions, s'en réservant seulement l'usufruit. A la mort de Laurette, Henri épousa Agnès, fille d'Henri, comte de Gueldre, qu'il répudia après quatre ans de mariage.

Cependant Godefroid, duc de Brabant, éleva (1169) contre Henri des prétentions, qui donnèrent naissance à une guerre, pendant laquelle il fut soutenu par le comte de Hainaut. Elle fut terminée par une paix heureuse. En 1172, Henri, assisté de son neveu, soutint contre Henri III, duc de Limbourg, une nouvelle campagne. Ensuite il s'allia au comte de Hainaut pendant la guerre contre Jacques d'Avesnes. Attaqué de nouveau (1185) par le duc de Brabant, il fut encore soutenu par le comte de Hainaut, quelque temps avant de se déclarer son plus redoutable ennemi, par suite d'un événement inattendu. Après avoir repris sa femme, Henri devint (1186) père d'une fille, appelée à recueillir sa succession. Cette circonstance l'engagea à révoquer la cession de ses domaines en faveur de son neveu, malgré la confirmation qu'il en avait faite deux ans auparavant (1er avril 1184). Il voulait les faire passer sur la tête de sa fille, fiancée dès l'âge d'un an, au comte de Champagne. Un pareil engagement répugnait souverainement à l'empereur, très peu disposé à laisser prendre possession, par un prince français, de pays dépendant de l'empire germanique. Le monarque intervint activement (mai 1184) en faveur de Baudouin, et Henri, obligé de céder, fit une transaction avec son neveu, le déclara de nouveau son héritier, et lui confia en outre le gouvernement du comté de Namur. Durant son séjour dans ses nouvelles possessions, Baudouin s'était attiré, par les rigueurs de son administration, la haine de la noblesse namuroise. Celle-ci excita le vieux comte à le faire révoquer. Henri ne demandait pas mieux. Obligé de retourner en Hainaut, Baudouin revint bientôt à la tête de troupes considérables, prit la ville de Namur et força Henri de se réfugier dans le château. Après un siège de quelques jours, le vieux comte dut se rendre, et Baudouin reconquit la plupart des places fortes du pays, à la grande satisfaction de l'empereur. Celui-ci érigea le comté de Namur en marquisat, y comprit les comtés de Durbuy et de Laroche, et en investit Baudouin. Après quelques trêves, mal observées de part et d'autre, la paix fut conclue (juillet 1190) entre les belligérants, grâce à l'intervention de l'archevêque de Cologne. Baudouin entra définitivement en possession du comté, en dépit de l'opposition du duc de Brabant. Malgré tant de revers, Henri reprit (1194) les armes dans l'espoir de pouvoir ressaisir ses possessions. Les troupes du comte et celles de ses alliés furent battues par Baudouin à la bataille de Neuville-sur-Méhaigne. Enfin, il fut forcé d'abandonner le comté de Namur, et de se contenter de celui de Luxembourg, qu'il laissa, lors de sa mort, à sa fille Ermansette, devenue la femme de Thibaut, comte de Bar. Après son décès (1196), son corps fut transporté à Floreffe et enterré dans l'église de cette abbaye, à côté de celui de sa seconde femme.

Malgré son humeur belliqueuse, Henri aimait les libertés. Il en accordait volontiers à ses sujets. Aux habitants de Floreffe il donna (1151) des droits dans la forêt de Marlagne, des exemptions de tonlieu, de formariage et de mortemain. Ceux de Jamoigne obtinrent (1154) des libertés plus grandes encore. Bouvignes, élevé au rang de ville, fut entouré de murs. Il favorisa aussi les églises, abbayes et couvents.

Ch. Piot.

Annales Laubacenses. — Sigebertus, *Chronica Gemblacensis.* — *Actuarium Gemblacense.* — *Actuarium Hanoniense.* — *Annales Floreffienses.* — Gislebertus, *Chronica Hanoniæ.* Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. II. — *Gallia christiana*, t. III. — Du Chesne, *Hist. de la maison de Luxembourg et de Limbourg.* — Miræus, *Diplomata.* — De Reiffenberg, *Monum. de Hainaut et de Luxembourg*, t. Ier et VIII. — Hartzheim, *Historia Trevirensis diplomatica.*—Schoonbroodt, *Inventaire des chartes de St-Lambert.* — Demarne, *Hist. des comtes de Namur.* — Galliot, *Hist. gén. de Namur.* — Bertholet, *Histoire de Luxembourg.* — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium.* — Namèche, *Hist. de Belgique.* — *Trésor national.* — Neijen, *Biogr. luxembourgeoise.*— Hugo, *Annales Prœmonstratenses*, t. Ier.

HENRI III, comte de Luxembourg et de la Roche et marquis d'Arlon, depuis 1275, date de la mort de son père, jusqu'à la bataille de Woeringen, livrée en 1288 et où il mourut.

Henri de Luxembourg porta d'abord

le titre de comte de la Roche et est cité dans différentes transactions dès 1262. Lorsque son père se prépara à partir pour la septième croisade, où il accompagna le roi de France saint Louis, le jeune prince fut désigné, le 14 avril 1270, pour prendre le gouvernement du Luxembourg. Il hérita de ce pays quelques années plus tard, vers l'époque où éclata la guerre dite de la Vache. Henri III prit parti dans cette lutte pour son parent le comte de Flandre, Guy de Dampierre et, pour se venger des ravages causés sur son territoire par les Liégeois, prit la ville de Ciney, qui fut en partie brûlée (18 avril 1276). Ce ne fut que le 5 avril 1278 que lui et d'autres princes consentirent à s'en remettre à quatre arbitres du soin de terminer leur querelle avec la principauté de Liège.

En ce moment s'allumait une autre guerre, qui dut son origine à une agression tentée par le comte de Juliers contre la ville d'Aix-la-Chapelle, les 16-17 mars 1278, et où le comte trouva la mort. L'archevêque de Cologne Sifroi ayant profité de cette occasion pour porter le ravage dans le pays de Juliers, le duc de Limbourg et plusieurs princes voisins, entre autres le comte de Luxembourg, s'unirent pour attaquer à leur tour l'archevêché de Cologne et la ville d'Aix-la-Chapelle. Mais l'intervention dans la querelle du duc Jean Ier, en qualité de médiateur, rétablit la paix, et le comte de Luxembourg promit alors d'en faire exécuter les conditions par le duc de Limbourg (8 août 1279).

Le 12 octobre 1281, le comte fut chargé par le roi Rodolphe de Habsbourg d'aller prendre possession de la Flandre impériale et de la remettre à Jean d'Avesnes, que le roi déclarait être le légitime seigneur de ce pays. Cette mesure, qui ne reçut point son exécution, ne pouvait être confiée à un homme moins disposé à s'en acquitter. Henri de Luxembourg était, en effet, très lié avec Guy de Dampierre, comte de Flandre, qu'il s'agissait de dépouiller. Le 3 mars 1281, il avait pris de lui en fief la forteresse de Poilvache, qu'il avait tenue jusqu'alors en franc-alleu, et à cette occasion Guy lui paya 1,000 livres tournois, dont Henri donna quittance en août 1287. Henri poussa même trop loin son amitié pour le souverain de la Flandre. A la suggestion de sa sœur Isabelle, femme de Guy, il épia l'évêque de Liège, Henri de Flandre, fils d'un premier mariage de celui-ci, le surprit pendant qu'il chassait aux environs de Bouillon et le conduisit dans une prison mystérieuse d'où le prélat ne sortit qu'au bout de cinq mois et à prix d'argent. Le 15 janvier 1288, le comte Henri reçut d'Isabelle 800 esterlings; était-ce la récompense de ce guet-apens commis vers l'année 1285?

Le comte eut quelques difficultés avec l'archevêque de Trèves et fut excommunié par lui, le 14 mars 1286, pour avoir arrêté au passage, sur la Moselle, des objets appartenant à la cathédrale de Trèves.

Henri III de Luxembourg était alors impliqué dans une guerre qui lui fut très funeste. L'héritière du duché de Limbourg étant morte sans laisser de postérité, le duc de Brabant, qui en était le suzerain, et qui avait acquis les droits d'Adolphe, comte de Berg, le plus proche des héritiers, le réclama, tandis que Renaud, comte de Gueldre, mari de la duchesse, prétendit s'y maintenir. Renaud fut appuyé par l'archevêque de Cologne et par la plupart des parents de la princesse précitée, et, en particulier, par le comte de Luxembourg et son frère Waleran. Plusieurs seigneurs du Luxembourg, entre autres Godefroid, seigneur de Vianden, qui avait de grands domaines en Brabant; Louis, comte de Looz et de Chiny; l'oncle même du comte Henri, Gérard de Durbuy, à qui Jean Ier donna la terre de Mélin près de Jodoigne, se prononcèrent pour le duc. Toutefois, le comte de Vianden fut obligé de déclarer, en février 1284, qu'il n'entreprendrait rien contre le Luxembourg.

Pendant l'hiver de 1285 à 1286, le comte Henri entra en campagne et força le château de Fraipont, que le châtelain de Daelhem, René, reprit bientôt. Dans l'été, le duc lui-même vint dans le pays

d'Outre-Meuse et à son approche les alliés se séparèrent; le comte Henri se retira à Limbourg. Dès que Jean Ier fut rentré en Brabant, il fit fortifier l'église de Sprimont, afin de bloquer le château de ce village; mais le duc se hâta d'accourir à la tête d'une troupe de cavaliers, défit un corps de Luxembourgeois près d'Aywaille, détruisit l'église de Sprimont et ravitailla le château.

Le comte de Gueldre, ayant épuisé ses trésors dans une lutte difficile, se décida à vendre ses droits sur le Limbourg, moyennant 40,000 marcs, au comte de Luxembourg et à son frère Waleran, seigneur de Ligny (23 mai 1288). Jean Ier, qui était alors à Maestricht, ayant appris cette convention, se décida à frapper un coup décisif. Il se porta sur Fauquemont et de là vers le Rhin; puis, rejoint par les bourgeois de Cologne, il marcha contre ses ennemis, auxquels il livra, le 5 juin 1288, près de Woeringen, une terrible bataille, qui décida du sort du Limbourg.

Dans cette journée, Henri III se hâta d'assaillir le duc Jean Ier; mais, en se dirigeant contre lui, il fit tant de rencontres qu'il put difficilement le rejoindre. Il venait de repousser Gérard de Wesemael, seigneur de Berg-op-Zoom, lorsque son cheval reçut de Godefroid de Brabant, seigneur d'Aerschot, un si terrible coup de hache d'armes que la monture s'effraya et emporta au loin son maître. A la demande du comte Henri, son écuyer, Guillaume l'Ardenois, seigneur de Spontin, le conduisit à l'endroit où se trouvait Jean Ier. Les deux princes se combattirent et essayèrent de se désarçonner l'un l'autre, mais on les sépara, et en ce moment le seigneur de Ligny tomba mortellement frappé. Henri exaspéré s'élança en avant avec une nouvelle fureur. L'écuyer de Jean Ier, Goly de Meerbeke, blessa grièvement son cheval et aurait tué le comte, s'il n'en avait été empêché par Guillaume l'Ardenois. Sans perdre courage, le comte Henri se jeta au cou du duc et voulut, à force de bras, l'enlever de la selle; mais, au moment où il se levait, le chevalier Walter Van den Bisdomme le tua, en lui plongeant son épée dans le fondement. Selon un chroniqueur brabançon, Jean Ier s'écria, en voyant tomber son ennemi : « Qu'as tu fait, Wal- « ter, tu as tué le meilleur chevalier de « la journée. » Avec Henri périrent deux de ses frères naturels, Henri, sire de Houffalise, et Baudouin, ainsi que plusieurs chevaliers de marque. Le corps du comte et de son frère Waleran ne furent jamais retrouvés.

Henri III avait eu six enfants de Béatrix, fille de Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont : Henri, qui lui succéda et devint roi des Romains et empereur; Waleran, à qui furent assignés les biens de ses parents situés en Hainaut ; Baudouin, archevêque de Trèves, prélat distingué; Marguerite, religieuse à Marienthal; Félicité, femme de Jean de Louvain dit Tristan, seigneur de Herstal et de Gaesbeek, et N., religieuse au prieuré de Beaumont, à Valenciennes. Le comte avait considérablement augmenté le nombre de ses feudataires; il donna aussi des franchises à plusieurs localités de ses Etats. En 1282, il confirma aux bourgeois de Luxembourg leurs privilèges et, le 20 mars de la même année, de concert avec Rase, seigneur de Sterpenich, il étendit la loi de Beaumont au village de Lintgen. Mais ce fut surtout comme guerrier qu'il se distingua.

Alphonse Wauters.

Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*, t. V. — Ernst, *Hist. de Limbourg*, t. V. — Wauters, *Le duc Jean Ier et le Brabant sous la règne de ce prince, etc.*

HENRI IV, comte de Luxembourg et de la Roche et marquis d'Arlon, plus tard roi des Romains et empereur sous le nom de Henri VII, mort le 24 août 1313.

La mort du comte de Luxembourg à Woeringen ayant privé ses Etats de leur souverain, ce fut sa femme, la comtesse Béatrix, qui en prit le gouvernement pendant la minorité de son fils aîné. Mais elle eut le tort, paraît-il, de mettre sa confiance dans le seigneur d'Aix ou Esch, dont la conduite amena le soulèvement des bourgeois de Luxembourg. Il y eut, en la maison des

Frères mineurs ou Récollets, le samedi après la mi-Carême, 26 mars 1289, une scène violente, dont les bourgeois se repentirent ensuite et pour laquelle Béatrix leur accorda leur pardon le 23 juillet suivant, moyennant le payement d'une somme de 3,000 livres.

Lorsque le jeune comte arriva à l'âge d'homme, on négocia son mariage avec Marguerite, l'une des filles du duc de Brabant Jean Ier. Cette union, qui eut pour résultat de rapprocher la maison de Limbourg de celle de Louvain et d'affaiblir les haines dont la possession du duché de Limbourg avait été l'origine, fut négociée par Marie, reine de France, sœur de Jean Ier et veuve du roi Philippe le Hardi. Les noces se célébrèrent à Tervueren avec beaucoup de pompe, en 1292, et Henri y donna la preuve d'un grand tact en accueillant avec bienveillance le chevalier Walter Van den Bisdomme, qui avait tué son père, mais qui avait pour excuse le danger dans lequel se trouvait son seigneur, le duc Jean Ier.

Après la mort de ce dernier prince, une rupture éclata entre le roi de France Philippe le Bel, fils de Philippe III, et le roi d'Angleterre Edouard Ier. Le comte de Flandre Guy de Dampierre et le duc Jean II, fils de Jean Ier, soutinrent la cause d'Edouard, mais le comte de Luxembourg, de même que le comte de Hainaut Jean d'Avesnes, se rallièrent à la politique de la France. Le comte Henri accepta un fief d'argent qui fut constitué en sa faveur par le roi Philippe, le 12 novembre 1294. Intimement lié avec le comte de Hainaut, avec qui il guerroya contre les bourgeois de Valenciennes, le comte de Luxembourg adopta et suivit la même ligne politique. Il combattit pour le roi de France en Guyenne contre les Anglais et en Flandre contre les Flamands. Il fit saisir une somme de 12,000 livres tournois que le roi d'Angleterre envoyait au comte de Bar pour guerroyer contre la France; Edouard III s'en plaignit au roi Adolphe de Nassau (le 1er octobre 1295), mais l'on ne sait s'il obtint satisfaction.

A cette époque le comte eut un grave démêlé avec les habitants de Trèves. Comme il avait établi un nouveau tonlieu sur la Moselle, les bourgeois prétendirent qu'il leur causait préjudice; sur son refus de renoncer au tonlieu, ils prirent les armes, brûlèrent la maison où se levait le péage et causèrent de grands dégâts dans le Luxembourg. Henri réunit son armée, marcha contre eux et les repoussa jusque dans Trèves, qu'il assiégea; mais, une nuit, son armée fut prise soudain d'une terrible panique; elle prétendit, dit-on, avoir été assaillie par une milice céleste, protectrice de l'église de Trèves, et elle s'enfuit en désordre. Le comte, prévoyant que ses efforts resteraient inutiles, se réconcilia avec les bourgeois de Trèves. Par un traité signé en 1302, il s'engagea à devenir leur co-bourgeois et à les défendre contre leurs ennemis, et il lui fut assigné, en retour, une rente annuelle de 300 livres, outre la jouissance de la maison dite de l'Aigle, dans la Brodgasse. Les conventions de ce genre étaient alors fréquentes et avaient pour résultat d'intéresser les chefs de l'aristocratie à respecter les droits et les privilèges des villes.

Depuis la mort de Rodolphe de Habsbourg, plusieurs princes s'étaient succédé sur le trône d'Allemagne et ne s'y étaient maintenus que difficilement. Adolphe de Nassau, de même que Albert d'Autriche, avaient dû constamment prendre les armes pour la défense des droits de l'empire et le maintien de leur autorité. Non seulement ils n'avaient pu songer à aller en Italie prendre la couronne impériale, mais l'indépendance de l'Allemagne même était menacée. Un souverain puissant et ambitieux, le roi de France Philippe le Bel, excité par quelques conseillers, aspirait à étendre ses Etats jusqu'au Rhin. Peut-être serait-il parvenu à son but, tant il comptait en Belgique de princes dévoués à ses intérêts, si le soulèvement des Flamands et la bataille de Courtrai, d'une part, et, d'autre part, le triomphe des métiers de Liège sur les patriciens de cette ville, n'avaient porté des coups terribles au crédit dont jouissait le parti

français. La conduite de Philippe le Bel envers le pape Boniface VIII eut aussi pour résultat de lui créer beaucoup d'ennemis, en Italie comme en Allemagne.

Le trône royal d'Allemagne resta vacant lorsque Albert d'Autriche fut assassiné, le 1er mai 1308. Son fils Frédéric espérait lui succéder, mais un prince français, Charles de Valois, comte d'Anjou, prétendit lui disputer la couronne. La cause du premier fut mollement défendue et celle du second rencontra de grandes résistances. Alors se produisit la candidature du comte de Luxembourg, en faveur duquel le cardinal Henri de Prato insista énergiquement auprès du pape Clément V, et dont un des frères, Baudouin, ayant été nommé archevêque de Trèves, avait reçu le pallium du souverain pontife lui-même le 11 mars 1308 et faisait partie du collège des électeurs à l'empire.

On se tromperait étrangement si l'on considérait comme un grand succès pour le comte Henri son élection en qualité de roi des Romains, qui eut lieu le 27 novembre 1308. Sans doute, elle donna beaucoup de lustre à sa maison, qui devint l'une des premières de l'Europe, et qui gouverna presque constamment l'empire pendant plus d'un siècle ; elle lui procura, en outre, le royaume de Bohême, dont elle resta en possession pendant la même période; mais le comte, élevé sur le trône sous le nom de Henri VII, se trouva entouré de difficultés et dut entreprendre une expédition qui lui coûta la vie, après un règne de quatre à cinq ans seulement; quant au Luxembourg, devenu l'un des moindres domaines de la race qui la possédait, il fut impliqué dans toutes les querelles auxquelles elle fut mêlée.

Lorsque le comte de Luxembourg fut proposé comme candidat à l'empire, le roi Philippe le Bel ne lui fit pas d'opposition auprès du pape Clément V, avec lequel il était étroitement lié. Henri VII étant depuis longtemps un de ses alliés, il ne pouvait le redouter. Le pape, qui ne résidait pas à Rome, mais à Avignon, était intéressé à voir se rétablir en Italie l'autorité royale, qui pouvait devenir assez forte pour seconder l'action du saint-siège, mais pas assez considérable pour être nuisible à son influence. Il imposa donc au nouvel élu l'obligation de se faire couronner à Rome dans le délai de deux ans et demi. Quant aux princes allemands, tant ecclésiastiques que laïques, ils avaient beaucoup de considération pour le nouveau monarque, mais redoutaient peu sa puissance. Cependant cette dernière ne tarda pas à s'augmenter considérablement. Le roi de Bohême Wenceslas IV étant mort et son successeur, Henri de Carinthie, ayant soulevé le mécontentement général par sa sévérité et son avarice, les nobles bohémiens offrirent à Henri VII son trône et la main d'Elisabeth, fille de Wenceslas, pour son fils Jean, qui n'avait alors que quinze ans.

Le nouveau roi s'efforça de rétablir la tranquillité dans l'empire. Il proscrivit les meurtriers de son prédécesseur et investit les fils de celui-ci des fiefs qu'ils tenaient de l'empire. Afin de jeter le voile de l'oubli sur d'anciennes discordes, il fit transporter solennellement à Spire les corps des deux rois qui avaient gouverné l'Allemagne avant lui, Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche; ils furent inhumés dans la cathédrale.

Depuis la mort de Frédéric II et de son fils Conrad, l'autorité impériale n'existait plus en Italie, aucun de leurs successeurs n'y étant venu revendiquer l'autorité suprême. Le parti guelfe, dont les papes étaient l'âme, avait triomphé presque partout, et la maison d'Anjou, après avoir combattu en son nom, régnait à Naples et possédait une influence incontestée à Florence, devenue à cette époque l'une des plus florissantes et des plus belles cités de l'Italie. Dans le nord de la Péninsule, le parti gibelin ou impérial dominait ; toutefois la plupart des grandes communes qui l'avaient soutenu avaient renoncé à leur autonomie et accepté la domination des tyranneaux qui y maintenaient l'ordre, mais au moyen de la violence et de la corruption. Venise, Gênes et Pise, ces vieux entrepôts commerciaux , conservaient leur antique indépendance.

Obligé, pour conserver le prestige de son nom, d'entreprendre une campagne dont il entrevoyait aisément les dangers, Henri forma une armée, dans laquelle entrèrent un grand nombre de Belges, et, entre autres, son frère Waleran, seigneur de Ligny, l'évêque de Liège Thibaud de Bar, Henri de Flandre, seigneur de Ninove, fils du comte Guy de Dampierre, etc. Il confia le vicariat de l'empire à son fils Jean, depuis si célèbre sous le nom de Jean l'Aveugle, et partit en 1309, après avoir annoncé qu'il venait en pacificateur, que son but était de réconcilier les Guelfes et les Gibelins, qu'il voulait rendre leur patrie aux bannis, qu'il entendait ramener à sa suzeraineté les villes et réunir en un faisceau toutes les forces de l'Italie.

Quelques cantons suisses s'étaient soulevés depuis peu contre les baillis qui en avaient l'administration pour la maison d'Autriche, mais la Suisse occidentale faisait encore partie de l'Allemagne. C'est de ce côté, par Lausanne, que se dirigea Henri VII pour atteindre les Alpes, qu'il passa au Mont-Cenis, où ses troupes souffrirent beaucoup. De là il fit route vers Turin, puis vers Asti. Un grand nombre de seigneurs vinrent le trouver, avec une députation des bourgeoisies qui leur étaient soumises. Henri les admit tous à son conseil et leur distribua des faveurs personnelles, mais après les avoir obligés à résigner l'autorité despotique qu'eux et leurs ancêtres s'étaient arrogée. Le roi séjourna pendant deux mois dans le Piémont, établissant partout des vicaires impériaux et rappelant les exilés ; il se concilia de la sorte les populations, qui espéraient beaucoup d'un souverain dont la bonne volonté et l'énergie paraissaient manifestes.

La bonne volonté du roi et ses protestations aboutirent d'abord à quelques résultats, mais la situation était trop difficile, les haines étaient trop invétérées, les situations étaient trop tranchées, pour que l'état de l'Italie se modifiât rapidement. Le roi Henri VII fut d'abord acclamé avec beaucoup d'enthousiasme et entra paisiblement, le 21 décembre 1310, dans Milan, où il fut couronné roi de Lombardie le 6 janvier suivant, malgré les intrigues de Guy della Torre, qui gouvernait cette ville et qui avait compris l'inégalité de la lutte dans laquelle il aurait voulu s'engager.

Un grand nombre de villes de la Lombardie se soumirent sans difficulté, et le roi y rétablit la paix ; il fit rentrer les Gibelins à Côme et à Mantoue et les Guelfes à Brescia et à Plaisance, mais les della Scala, de Vérone, se refusèrent absolument, malgré toutes ses instances, à recevoir les Guelfes dans cette ville. A Milan même, Henri ayant demandé un fort subside, les Visconti et les della Torre parurent se réconcilier et une violente émeute éclata ; mais les Visconti abandonnèrent tout à coup leurs alliés, et les partisans des della Torre, vaincus, furent chassés. La différence de caractère des Allemands et des Italiens ne tarda pas à produire ses résultats habituels. Le roi Henri fut quelquefois mal servi et ses intentions furent mal interprétées. Les querelles, un instant apaisées, se ranimèrent et des séditions éclatèrent. Lodi, Côme, Crémone, Brescia se soulevèrent et il fallut employer la force pour les soumettre. Brescia ne céda qu'après un siège de six mois, où Waleran de Ligny perdit la vie.

Gênes ayant, le 21 octobre 1311, ouvert ses portes au nouveau souverain de l'Italie, celui-ci y séjourna pendant plusieurs mois, mais il y perdit sa femme, Marguerite de Brabant, qui l'avait accompagné jusque-là. Elle mourut le 11 décembre et reçut la sépulture dans l'église des Franciscains. Henri espérait alors s'allier avec Robert, roi de Naples, qui lui avait envoyé des ambassadeurs, mais ceux-ci s'évadèrent une nuit. Une seconde révolte avait éclaté en Lombardie ; une ligue guelfe, dont le roi Robert était l'âme, rassemblait des troupes pour occuper tous les passages vers la Toscane ; à Rome, le prince Jean de Naples avait amené une armée et attaqué les Colonna et les autres partisans de Henri VII.

Pour frapper un coup décisif, Henri

se dirigea vers la Toscane et somma Florence de lui ouvrir ses portes; sur le refus des bourgeois, il les mit au ban de l'empire, et, après des luttes inutiles, se porta vers Rome, devant laquelle il parut le 30 avril 1312. Le prince Jean de Naples s'y était fortifié et défendit énergiquement la capitale du monde chrétien. Henri livra aux murs de Rome plusieurs assauts et perdit en cette occasion l'évêque de Liège, Thibaud de Bar. Il réussit enfin à prendre une partie de la ville et en profita pour se faire couronner empereur à Saint-Jean de Latran, le 29 juin. Mais de nombreux combats et des maladies ayant décimé son armée, ne trouvant que peu d'appui dans la population, il se décida à retourner à Pise.

Là il fit une suprême tentative pour effrayer ses ennemis. Le roi de Naples fut déclaré déchu de son trône et ses sujets furent déliés de leur serment de fidélité; une nouvelle sentence de proscription frappa les Florentins et leur enleva leurs privilèges. Afin de mettre à exécution ces sentences, une nouvelle armée fut appelée d'Allemagne, et les villes de Pise et de Gênes équipèrent des escadres. Mais au moment où l'empereur se disposait à marcher contre ses ennemis, il tomba malade à Boncovento, près de Sienne, et y mourut le 24 août 1313, à l'âge de quarante et un ans. Le 1er août 1315, on transporta son corps à Pise, où il reçut la sépulture dans la cathédrale.

Le courage de l'empereur, ses tentatives pour relever l'Etat de sa décadence, ses qualités de tout genre lui avaient conquis de nombreuses sympathies; on attendait de lui un règne fécond en grandes choses et l'on regretta beaucoup sa mort. Il ne faut pas s'étonner si son confesseur, le dominicain Bernard, de Monte-Pulciano, fut accusé de l'avoir empoisonné en lui donnant la communion. Pour admettre une pareille accusation il faudrait en produire la preuve; or, on sait combien il est difficile de prouver un empoisonnement, aujourd'hui encore que la chimie a fait d'immenses progrès. Elle fut admise cependant par beaucoup de personnes, à tel point que, trente ans après, l'ordre des Dominicains crut nécessaire de demander au roi Jean de Bohême un acte, par lequel on déclarait qu'on ne pouvait lui imputer la mort de son père.

Cet événement imprévu mit fin à la tranquillité de l'Allemagne, où deux partis se formèrent et élevèrent au trône, l'un, Louis IV de Bavière, l'autre Léopold d'Autriche. Le roi Jean, qui se prononça pour le premier, hérita du Luxembourg et de la Bohême. Ses sœurs épousèrent : Béatrix, Charles, roi de Hongrie; Marie, Charles le Bel, roi de France; Agnès, Rodolphe, comte palatin du Rhin, duc de Bavière; Catherine, Albert, duc d'Autriche. Il est peu question du Luxembourg dans le récit des actions de l'empereur Henri; il resta oublié, mais jouit sans doute d'une grande tranquillité, grâce à la position éminente que son prince avait conquise et dont il se montra digne.

Notre travail serait incomplet si l'on omettait certains détails concernant directement l'empereur Henri. Ce prince revint à Bruxelles en 1298, et s'y trouvait le 4 octobre, lorsqu'on y scella, dans la maison de Jean le Vairier (ou le Pelletier), le contrat de mariage de sa sœur Félicité avec Jean de Louvain, seigneur de Herstal, contrat par lequel Henri assigna aux époux une dot s'élevant à 9,000 livres tournois. Henri s'accorda avec le comte de Hainaut au sujet de l'héritage de sa tante, Philippine de Luxembourg, et rentra par ce moyen en possession du village de Villance; à la suite de transactions conclues avec Gérard de Blankenheim et sa femme Ermengarde il réunit à ses domaines le comté de Durbuy, en échange duquel il assigna une somme de 2,000 livres de petits tournois et une rente annuelle de 100 livres.

Il avait déjà un corps de monnayeurs; le 15 août 1298 il l'augmenta de vingt-deux maîtres et de quatre-vingt dix-huit ouvriers, qui devaient travailler, soit à Poilvache, soit dans d'autres ateliers. Son parent Gérard, seigneur de Durbuy, prétendit user de la même prérogative; mais Henri et l'évêque de Liège lui ayant adressé des observations à ce

propos, il renonça à son projet (12 novembre 1298). Selon l'historien italien Mussati, Henri réprima le brigandage dans le Luxembourg avec tant de fermeté que la sécurité des chemins y devint complète. Non seulement il se montrait inexorable pour les voleurs, mais il restituait encore le montant de leurs pertes aux voyageurs spoliés. Les seigneurs étaient contenus dans le devoir et forcés de respecter la tranquillité publique. Une foire, qui durait six semaines, fut instituée à Luxembourg, et le roi Albert en ratifia l'institution par un diplôme spécial, daté du 19 novembre 1298. Enfin, le comté dut à Henri plusieurs autres établissements, notamment un hôpital ou asile pour les malades et les infirmes, que Marguerite, la femme de Henri, fonda avec lui et auquel il assigna, le 25 août 1309, une redevance annuelle de quarante *malders* de blé. Ainsi ce règne, si glorieux pour le pays où l'empereur naquit, fut aussi marqué par des fondations en faveur du commerce et des malheureux. Alphonse Wauters.

Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*, t. V, p. 285 et suiv.; Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Limbourg;* Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, t. III; Friedensburg, *Das Leben Kaiser Heinrich des Siebenten*, 2 vol. in-12°.

HENRI DE BRABANT, fils du duc Jean III, duc de Limbourg. Ce prince, qui mourut avant son père, le 29 novembre 1349, ne fut que de nom duc de Limbourg. Cette principauté et la ville de Malines lui furent assignées en apanage lorsque, en 1347, on convint de son mariage avec Jeanne, fille aînée de Jean, duc de Normandie, depuis roi de France. Leurs noces furent célébrées la même année au bois de Vincennes, près de Paris ; mais le mariage ne fut pas consommé, la fiancée n'ayant alors que quatre ans.

Le duc s'était distingué à la bataille de Walef ou de Tourines, livré aux Liégeois, le 21 juillet 1347, et où il reçut l'ordre de la chevalerie des mains de son père. En 1349, l'empereur Charles IV lui accorda quelques privilèges et lui confia, pour le cas où il s'absenterait, les fonctions de vicaire général de l'empire en deçà des Alpes. Le jeune prince se montra très sévère à l'égard des juifs, contre lesquels l'opinion publique s'élevait avec fureur à Bruxelles, à l'occasion de la peste qui désolait alors l'Europe. Au lieu de repousser les clameurs du peuple, il s'en fit l'écho auprès de son père et contribua ainsi aux massacres qui affligèrent alors la résidence ducale. Comme on le voit, son règne fut tout à fait éphémère. Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 445. — Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. V, p. 56 à 82.

HENRI DE FLANDRE, comte de Lodi, seigneur de Ninove, et son fils Henri. Parmi les enfants que Guy de Dampierre eut de sa seconde femme, Isabelle de Luxembourg, il y en eut un qui reçut, en souvenir de son aïeul maternel, le nom de Henri. Son père, qui, dans ses dernières années, montra une grande prédilection pour les enfants issus de son second mariage, lui donna la ville et la terre de Ninove, qu'il avait achetées, le 30 novembre 1293 et moyennant 10,000 livres, de Godefroid, comte de Vianden, seigneur de Grimberghe. Ninove dut à son nouveau seigneur, si l'on en croit l'historien Gramaye, une enceinte de murailles et des règlements pour la draperie.

Henri de Flandre se distingua dans la guerre que son père soutint contre le roi de France, Philippe le Bel. Lorsque le malheureux Guy devint le prisonnier de son vainqueur, il se retira, avec plusieurs de ses frères, dans le comté de Namur, où l'un d'eux, nommé Jean, régnait sous la suzeraineté de l'empire. La victoire de Courtrai ayant rendu l'indépendance à la Flandre, il accourut mettre son épée au service de sa patrie. En 1304, il défendit Douai contre les Français et combattit vaillamment à la journée de Mons-en-Puelle, où il commandait les Gantois avec Jean de Namur.

Son cousin Henri, comte de Luxembourg, devenu roi des Romains, ayant annoncé l'intention de passer les Alpes pour rétablir en Italie le pouvoir impérial, il fut du nombre des seigneurs

belges qui l'accompagnèrent. Le jeune roi lui témoigna toujours une extrême considération, le nomma son maréchal, c'est-à-dire le commandant effectif de son armée, et le chargea souvent de missions délicates. Le seigneur de Ninove servit Henri VII avec dévouement et obtint à la guerre d'éclatants succès. A peine arrivé à Pise, le 13 janvier 1312, il sortit de cette ville et s'empara d'un grand nombre de Florentins ; au mois d'août suivant, lorsque le roi marcha vers Rome, il prit plusieurs forteresses et dévasta tout le pays s'étendant jusqu'à Pérouse ; le 30 novembre de l'année suivante, il prit Casole, près de Sienne. L'année 1313 fut également marquée par plusieurs entreprises : le 31 mai notamment, à la tête de 800 cavaliers et de 6,000 fantassins, Henri prit d'assaut Pietrasanta, près de Lucques.

C'est en 1313 que l'empereur Henri, se trouvant à Poggibonsi, entre Florence et Sienne, donna à Henri de Ninove la ville et le comté de Lodi, près de Milan. La mort du chef de l'empire vint changer la position que le prince flamand occupait en Italie. Après avoir conduit le corps de son protecteur à Pise, où on l'enterra en pompe dans la cathédrale le 2 septembre, le comte de Lodi retourna dans son pays natal, après avoir refusé le gouvernement de la république de Pise, que les citoyens de cette ville lui offraient; les soldats qui l'avaient suivi restèrent toutefois à la solde de Pise, qui était alors très puissante.

Henri de Flandre paraît ne pas avoir pris part aux événements qui troublèrent la Flandre du temps de Louis de Crécy. Il retourna au delà des Alpes probablement lorsque Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, fils de Henri VII, renouvela, avec peu de succès, la tentative de son père. En 1324, il défit, près de Decimo, Vercellino Visconti et, accompagné seulement de quarante chevaliers, il dispersa près de Pise, dit-on, une troupe beaucoup plus nombreuse, conduite par le fameux condottiere Castruccio. En 1337, il mourut à Milan, après avoir eu un fils également appelé Henri, de Marguerite de Clèves, fille de Thierri VII, comte de Clèves, qui lui avait apporté en dot, entre autres domaines, les villages de Saventhem et de Sterrebeek, entre Bruxelles et Louvain.

Le jeune Henri, se qualifiant seulement seigneur de Ninove, scella le traité d'union de la Flandre et du Brabant en 1339, combattit avec le roi d'Angleterre Edouard III à la journée de l'Ecluse, le suivit à Buiroufosse, où il fut armé chevalier, se trouva aussi à la bataille de Saint-Omer, en 1340, et, en 1346, pendant qu'Edouard opérait sa retraite vers Crécy, envahit l'Artois à la tête d'une armée flamande. Toujours dévoué à la cause anglaise, il accepta, en 1348, la mission de traiter, au nom de Louis de Mâle, avec Edouard III et, il scella, en 1367, le contrat de mariage d'un fils de ce prince avec Marguerite, l'héritière de Flandre. Ces négociations n'eurent pas de suite, car Louis de Mâle, le père de Marguerite, était entièrement dévoué à la politique française. Henri de Flandre fut l'un des seigneurs désignés, le 28 juin 1356, pour négocier à Assche un traité de paix entre la Flandre et le Brabant; la guerre ayant néanmoins éclaté, il prit les armes pour servir le comte Louis; mais, dans une incursion qu'il fit en Brabant, en 1357, il fut défait près de Lippeloo par le comte de Berg. Le 5 janvier de l'année suivante, il fut nommé gouverneur de Malines, d'Alost, de Termonde, du pays de Waes et des Quatre-Métiers, et, en 1361, le comte Louis de Mâle le chargea de prendre part, en son nom, au transport à Nivelles des archives du Brabant.

Le second Henri de Flandre mourut vers 1366 ou 1367. Comme il n'avait pas eu d'enfants de sa femme Philippine, fille de Renaud, seigneur de Fauquemont, ses biens furent morcelés. Ninove rentra dans le domaine des comtes de Flandre; Saventhem et Sterrebeek échurent à Jean, comte de Clèves. On lui connaît un fils naturel, le chevalier Jean de Houthem, qui, avec sa femme Catherine de Wyneghem, possédait, en

1385, une partie de la seigneurie de Wespelaer. Quelques auteurs et, récemment encore, M. le baron Kervyn de Lettenhove (*Œuvres de Froissart*, t. XXI, p. 268), ont fait des deux Henri de Flandre un seul personnage; mais l'erreur doit être imputée à l'Espinoy (voir son *Traité des Antiquités de Flandre*, p. 46). Celui-ci s'est évidemment trompé et a contesté, à tort, le mariage du comte de Lodi avec une princesse de Clèves. D'ailleurs, le premier Henri de Flandre, né vers 1270, n'aurait plus pu être en état de jouer un rôle actif vers 1360.

Alphonse Wauters.

Les biographes de l'empereur Henri VII. — Le baron Kervyn de Lettenhove, *Hist. de la Flandre*, passim. — Alph. Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*.

HENRI DE HAINAUT ou **DE FLANDRE**, empereur de Constantinople, né à Valenciennes en 1174, mort à Salonique le 11 juin 1216.

Ce vaillant prince, dont le règne glorieux, en Orient, a été peu étudié, était l'un des fils de Baudouin V, comte de Flandre, et de Marguerite d'Alsace, sœur du comte Philippe d'Alsace. Ayant atteint sa majorité en juillet 1194, il désira recevoir l'ordre de la chevalerie, mais son père se montra contraire à son projet, et, pour le réaliser, il dut aller trouver Renaud, comte de Dammartin et de Boulogne, qui lui donna l'accolade. Lorsque son frère aîné, Baudouin, eut hérité de son père, Henri reçut de lui un apanage en terres produisant un reveuu de 1,000 livres, dont 600 en Flandre et 400 en Hainaut. Il posséda, entre autres domaines, le bourg d'Harlebeek, dont la possession passa après lui aux Courtenai, ses successeurs sur le trône d'Orient. Il fut aussi seigneur de Blaton, qu'il céda à Jeanne, dame de Péruwelz, comme nous l'apprend un bref du pape Innocent III, du 17 septembre 1207.

Lors de la quatrième croisade, il accompagna en Orient son frère Baudouin, alors comte de Flandre et de Hainaut. A l'occasion du premier siège de Constantinople, on lui confia le commandement du 2e corps de l'armée des croisés et il participa en cette qualité à l'assaut du 17 juillet 1203 ; après la prise de la ville, il accompagna le jeune empereur Alexis dans une expédition dont le but était de faire reconnaître ce prince; quelque temps après il s'empara de la ville dite *la Filé* ou Philée, située sur la mer de Russie ou mer Noire, et battit près de là l'usurpateur du trône grec, Murzuphle. La guerre s'étant engagée entre celui-ci et les guerriers d'Occident, Constantinople fut assiégé une seconde fois. Henri se plaça devant la porte de Blaquerne et prit le palais de ce nom, où il recueillit de grands trésors et dont les défenseurs eurent la vie sauve (le 12 avril 1204). Son frère était à peine couronné empereur qu'il parcourut la Romanie, allant de ville en ville; il parvint jusqu'à Andrinople, où il fut reçu sans résistance et séjourna quelque temps.

Le 11 novembre 1204, il quitta la capitale de l'empire avec cent quarante chevaliers, traversa la mer de Marmara, s'empara d'Abydos, puis défit un général grec, nommé Constantin Lascaris, près de Landremite, l'ancienne *Adramitium*. Ses succès furent arrêtés par l'attaque des Bulgares, qui avaient paru sous les murs d'Andrinople et contre lesquels l'empereur Baudouin voulait réunir toutes ses forces. Mais à peine était-il revenu en Romanie qu'il apprit la désastreuse défaite de son frère et retrouva près de Rodosto les débris de l'armée vaincue près d'Andrinople.

Reconnu comme régent, il eut à la fois à lutter contre deux ennemis énergiques et indomptables. En Europe, c'était Calojean ou Joannice, roi des Bulgares et des Cumans ; en Asie, Théodore Lascaris, qui se forma une principauté dont Nicée était la capitale. Henri tourna d'abord ses armes contre le premier et s'empara de plusieurs forteresses; mais il essaya sans succès d'emporter Andrinople et perdit Rossa ou la Rousse, après une défaite éprouvée, le 31 janvier 1206, par Thierri de Looz et Thierri de Termonde, qu'il y avait postés. Ce succès ayant enhardi les Bulgares, ils portèrent leurs ravages jusqu'à

Constantinople, mais leurs brigandages portèrent au comble le mécontentement de la population grecque : elle se rallia à Henri, lui ouvrit les portes d'Andrinople et lui facilita l'accès de l'*Estamemac*, ou Stenimakon, forteresse où un célèbre chevalier du Hainaut, René de Trit, était bloqué depuis treize mois. Averti alors que son frère était mort, Henri consentit à lui succéder et fut couronné empereur, dans l'église de Sainte-Sophie, le 20 août 1206.

Après être retourné à Andrinople pour tenir tête à Joannice et y être resté jusqu'au 1er novembre, Henri dut ensuite passer en Asie pour résister aux attaques de Lascaris; mais, malgré tous ses efforts, il fut obligé, pour déterminer Lascaris à conclure la paix, de consentir à la démolition des forteresses de Cyzique et de Nicomédie. Pendant son absence, Joannice avait assiégé Andrinople; mais, au moment où l'on craignait de perdre cette ville, on avait levé le siège, et peu de temps après le roi bulgare mourut assassiné.

Henri n'était pas encore marié; le 4 février 1207 il épousa Agnès, fille de Boniface, marquis de Montferrat, devenu roi de la Macédoine. La noce se célébra en grande pompe au palais de Bouchelion et resserra l'union des deux principaux chefs de la croisade, qui se virent peu de temps après à Messinople, l'ancienne *Maximianopolis* ou Mesynopolis.

Basile ou Vorylas était alors roi des Bulgares, en place de son frère Joannice, qui avait été assassiné pendant qu'il assiégeait Salonique. L'empereur entreprit contre lui une campagne dans laquelle il déploya la plus rare valeur. On le voit presque seul se jeter au milieu des ennemis pour sauver l'un de ses chevaliers, Liénard ou Léonard d'Helesmes; cette action héroïque lui attira les reproches d'un de ses capitaines, Pierre de Douai, mais excita l'enthousiasme et l'admiration de sa petite armée qui, forte seulement de 2,000 hommes, vainquit, le 2 août 1207, les 33,000 soldats de Vorylas.

Après avoir de nouveau passé la mer et forcé Lascaris à cesser ses attaques contre la ville d'Héraclée; après avoir marié sa fille naturelle à un puissant chef bulgare, appelé Esdras ou Wenceslas, Henri se trouva fort affermi sur ce trône qu'il défendait avec tant d'opiniâtreté.

Il se rendit alors à Salonique pour y recevoir le serment de fidélité des Lombards, c'est-à-dire des vassaux du marquis de Montferrat. Cette expédition, entreprise au cœur de l'hiver, par un froid excessif, mit à une rude épreuve la patience de Henri et de ses chevaliers. Le marquis Boniface était mort; c'était alors le comte de Blandrate qui gouvernait au nom de sa veuve. Il fit de grandes difficultés pour recevoir l'empereur et lui imposa des conditions très rigoureuses, mais Henri ne les jura qu'avec réserve de l'approbation de la reine-veuve. Lorsqu'il fut entré à Salonique, celle-ci déclara désapprouver ces conditions. Henri fut reconnu comme suzerain du royaume de Salonique ou de Macédoine et le jeune marquis, fils de Boniface, fut couronné le 6 janvier 1208.

Malgré le mauvais vouloir des vassaux lombards, l'empereur pénétra en Grèce, s'empara de Larisse, se fit recevoir à Thèbes et à Athènes et visita Négrepont. Partout il fut accueilli avec joie par la population grecque, à laquelle ses qualités donnaient l'espoir d'un meilleur avenir. Le comte de Blandrate avait profité de son séjour à Négrepont pour s'emparer de lui, mais sa trahison fut déjouée par la loyauté du seigneur de ce pays, Ravain d'Alle-Carceri, de Vérone. Il fit alors sa soumission et rentra en grâce. Henri contracta une alliance avec Michel Lange, prince grec de l'Epire, qui donna une de ses filles à un frère de Henri, nommé Eustache, et promit de laisser à celui-ci le tiers de ses domaines.

L'Histoire de la Conquête de Constantinople, par Villehardouin, avec la continuation par Henri de Valenciennes, s'arrêtant ici, on ne possède que des données incomplètes sur les autres actions de Henri. Il eut encore à lutter contre Michel Lange, ainsi que contre Las-

caris, qui avait pris le titre d'empereur. et remporta sur eux de grands succès; il affermit le repos de ses Etats en prenant pour femme une fille du roi des Bulgares Vorylas et en donnant trois de ses nièces, filles de sa sœur Yolende et de Pierre, comte d'Auxerre, à ce roi, à Lascaris et à André, roi de Hongrie. Mais sa mort, arrivée à Salonique, où il était allé pour défendre les Etats du jeune roi de Macédoine, Demétrius, et l'éloignement de son beau-frère, Pierre, comte d'Auxerre, anéantirent le fruit de ses exploits et de sa politique, et l'empire d'Orient tomba dans une décadence complète. Henri expira empoisonné, dit-on, par sa seconde femme, selon les uns; par les Grecs, selon les autres. Il ne laissait d'autre enfant qu'une fille naturelle.

Les nécessités de la défense de ses Etats ne constituaient qu'une des préoccupations de Henri de Hainaut; il avait, en outre, à administrer ses Etats, en donnant satisfaction aux réclamations de ses compagnons et de ses vassaux et en ménageant les intérêts et les usages des Grecs; il eut la sagesse de partager les honneurs et les emplois entre eux et les Latins et ne craignit pas de leur confier des commandements. Cette politique généreuse lui réussit. Les ecclésiastiques latins, qui avaient accompagné les vainqueurs, prétendaient imposer aux vaincus le rite latin et s'emparer des dignités, des églises et des bénéfices; les Grecs, au contraire, repoussaient avec horreur l'union qu'on voulait leur imposer et dans laquelle ils voyaient un abus de la force. Les persécutions, dont le légat Pélage les menaçait, furent arrêtées par ordre de l'empereur.

En 1205, ce monarque confia à des arbitres le soin de terminer le partage des provinces conquises, entre la nation française, « c'est-à-dire les barons de « Flandre et de Champagne, et la na- « tion vénitienne », dont le chef était alors le doge Marino Zeno. Une convention datée du 17 mars 1206 et acceptée, d'une part, par le légat du saint-siège, Benoît, cardinal de Sainte-Suzanne, et le patriarche Thomas Morosini, et, d'autre part, par Henri et ses barons, attribua aux églises de Constantinople une partie des biens et des revenus impériaux. Mais de graves difficultés ne tardèrent pas à s'élever entre le clergé et les barons : ceux-ci se plaignaient que les donations faites aux églises diminuaient l'importance des fiefs dont les détenteurs assuraient la défense de l'empire; le clergé alléguait son droit de recevoir des legs et réclamait constamment l'intervention du pape Innocent III. La correspondance de ce souverain pontife nous montre à quel point il était difficile de concilier tant d'intérêts divers. On le voit tour à tour astreindre tout archevêque, évêque ou abbé de Romanie à prêter serment de fidélité à Henri (2 novembre 1209) et inviter celui-ci à lever sa défense de donner des biens aux églises (10 juillet 1210).

Il témoignait au zélé chef de l'empire d'Orient une grande bienveillance et nous le voyons déclarer, dans un bref du 12 septembre 1207, que Henri ne pouvait être frappé d'une sentence d'excommunication que pour un méfait énorme. L'empereur, de son côté, fit constamment preuve d'une grande piété et se fit un devoir d'envoyer à ses parents et, en particulier, à son frère Philippe, marquis de Namur, des reliques et des bijoux, dépouilles précieuses que les chrétiens d'Occident convoitaient avec ardeur. Alphonse Wauters.

Gislebert, *Chronicom Hanoniense*. — Villehardouin et Henri de Valenciennes, *Conquête de Constantinople* (éd. de M. Natalis de Wailly, Paris, 1874, gr. in-8°). — Ducange, *Histoire de l'empire de Constantinople*, l. I, c. 35-41, et l. II, c. 1-125. - Michaud, *Histoire des Croisades, etc.*

HENRI (*Hugues*), hagiographe, né à Tournai, vivait dans le milieu du XIIe siècle. Il devint chanoine de la cathédrale et contribua à la fondation du Grand-Béguinage de Tournai. On raconte qu'en 1145, comme il traversait un soir le chœur de Notre-Dame, qui était en construction, saint Eleuthère, saint Eloy et saint Achaire lui apparurent, et que le premier lui fit lire l'histoire de sa vie. Quelques jours après, ajoute la légende, le jeune clerc eut

une nouvelle vision où il lui fut prédit qu'avant peu l'évêché de Tournai obtiendrait enfin sa séparation de celui de Noyon : ce qui eut lieu l'année suivante. Le chanoine Hugues Henri a laissé : *Vita S. Eleutherii, episcopi Tornacensis*, dont le manuscrit original appartenait à l'abbaye de Saint-Martin. On avait écrit sur ce volume :

Erat Tornaci clericus,
Puer, civis, canonicus,
Henricus dictus nomine,
Alumnus magnæ dominæ,
Cui revelantur omnia
Hujus libri sequentia,
Quæ fuerunt igni data
A gente nimis elata.

On lui a attribué le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis*. Mais cet ouvrage remonte à une époque plus ancienne.

L. Devillers.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 465. — Hoverlant de Brauwelaere, *Hist. de Tournay*, t. IX, p. 140.

HENRI DE BOIS-LE-DUC, ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom ou, tout au moins, des environs, écrivain ecclésiastique, naquit au commencement du xve siècle. Il prit l'habit religieux chez les Croisiers de Cologne, et, après avoir terminé ses études, il enseigna la théologie dans cette maison, tout en consacrant une partie de ses loisirs aux fonctions du saint ministère des âmes.

Il a laissé en manuscrit :

1. *Postillatio super psalterium*, 4 vol. in-fol. — 2. *Index theologicus*. — 3. *Index concionatorius*. Avant la suppression des établissements religieux dans les provinces rhénanes à la fin du siècle dernier, tous ces ouvrages étaient conservés dans la maison des Croisiers à Cologne.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 309.

HENRI DE BOLAN, prince-abbé de Stavelot, mort le 11 août 1334, était religieux de l'abbaye de Stavelot lorsqu'il succéda, en 1307, à Gilles de Falkenstein († 10 mars 1307). Quelques jours après la mort de ce dernier, des troubles graves éclatèrent à Malmédy. L'église abbatiale fut envahie pendant les vêpres et plusieurs religieux furent massacrés, parmi lesquels dom Gérard de Bolan, frère de notre personnage. Celui-ci paraît avoir dû son élection à la faveur de Henri IV, comte de Luxembourg. Un de ses premiers soins fut de proscrire les assassins et de confisquer leurs biens. Cette mesure attira sur le pays cinq années de guerres et de désastres, qui se terminèrent par le jugement de cinq arbitres, le comte de Juliers, Gérard de Schönecken, Frédéric de Dome, Arnold de la Rochelle et Henri de Beaufort. L'un des chefs en fut quitte pour un pèlerinage; l'autre dut faire amende honorable, doter l'abbaye, faire célébrer mille messes pour les religieux massacrés et se retirer en exil dans l'île de Chypre.

Henri de Luxembourg étant parvenu à l'empire (sous le nom de Henri VII) restitua le château de Logne à Henri de Bolan, qui ne tarda pas à y transporter sa résidence. Il y reçut le prince-évêque Adolphe de La Marck, qui fuyait le pays de Liège à cause de la guerre privée des Awans et des Waroux. Adolphe resta son hôte jusqu'à la fameuse paix de Fexhe (18 juin 1316), dont Henri de Bolan fut un des principaux négociateurs. Après quoi il mena une vie fastueuse, eut ses fous et sa cour de pages et s'adonna à tous les vices. Pour subvenir à ses dépenses, il vendit l'argenterie de l'abbaye de Malmédy et écrasa le pays d'impôts et d'exactions. Aussi, bien qu'il eût fait rentrer dans l'obéissance la communauté d'Horion, ses sujets obtinrent d'être déliés de l'obéissance qu'ils lui devaient (1312). L'administration de ses monastères lui fut ôtée en même temps. Il revint plus tard à d'autres sentiments, mais on manque de renseignements à ce sujet. En 1319, la paroisse d'Amblève fut incorporée à son territoire, ce qui augmenta les ressources de la mense de Malmédy. En 1320, il fit élever l'autel de Saint-André dans l'église abbatiale de Stavelot. Il mourut le 11 août 1334 et fut enterré devant cet autel.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques*. — Villers, *Hist. des princes-abbés de Stavelot et de Malmédy*.

HENRI DE BRABANT (*Henricus Brabantinus*), moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Gilles, à Brunswick, originaire du Brabant, comme son surnom l'indique. Les historiens ne sont pas d'accord dans leur chronologie. Ainsi, selon Fabricius, Possevin et Jöcher, il monta sur le siège épiscopal en 1270 et mourut en 1274 : anachronisme évident, puisque l'abbé de Lubeck Arnold, qui a raconté les principaux faits de sa vie, mourut en 1213 ou 1214. L'*Histoire littéraire de la France* avance ces dates d'un siècle, tandis que l'*Histoire ecclésiastique d'Allemagne*, de son côté, prétend qu'Henri de Brabant fut « sacré l'an « 1177, par Bernon, évêque de Schwérin, « assisté des évêques de Halberstadt et « de Ratzebourg. Il trépassa l'an 1183. » Enfin, au témoignage d'Arnold, il prit la crosse épiscopale en 1173 et décéda le 29 novembre 1182 : l'autorité de ce chroniqueur est décisive quant aux dates, puisqu'il fut directement mêlé aux circonstances de l'élévation de Henri de Brabant à l'épiscopat (*Arnoldi Chronica Slavorum, ap. Pertz, Monumenta Germaniæ*, t. XXI, p. 125, 21), et qu'il assista à la mort du prélat, dont il recueillit les dernières paroles (*ibid.*, p. 134, 27). Après avoir successivement dirigé les écoles d'Hildesheim et de Brunswick, Henri de Brabant fut élu abbé du monastère de Saint-Gilles, et c'est en cette qualité qu'il accompagna, en 1172, dans son pèlerinage en Terre-Sainte, le duc de Saxe Henri le Lion, et non Henri Léon, comme l'appelle l'*Histoire littéraire de la France*. En passant par Constantinople, il justifia brillamment sa renommée de savoir et d'éloquence. *Vir sui temporis et doctissimus, et per omnia disertissimus*, dit Crantzius. En présence de Henri le Lion et de l'empereur Manuel Comnène, et non Michel Paléologue, comme le prétend l'*Histoire littéraire de la France*, il engagea avec les subtils docteurs byzantins une disputation sur la procession du Saint-Esprit. Henri de Brabant sortit vainqueur de cette joute théologique, applaudi par ses adversaires mêmes, émerveillés, rapporte Crantzius, de son éloquence claire et limpide en matière si abstruse. Arnold qui, de son côté, relate tout le détail de cette controverse ajoute : *Et magnificatus est abbas Heinricus in conspectu regis et pontificum, collaudantes doctrinam ejus, et fidem non modicam adhibentes verbis illius.*

Au cours de ce voyage, 17 juillet 1172, mourut l'évêque de Lubeck, Conrad, qui avait également suivi en Orient le duc de Saxe. Lors du retour d'Henri le Lion, l'année suivante, les chanoines de Lubeck pourvurent au siège vacant et élurent à l'unanimité Henri de Brabant ; mais comme leur choix devait être ratifié par le prince, ils lui envoyèrent une députation, dont fit partie notre chroniqueur Arnold, alors trésorier du chapitre de Lubeck. Henri le Lion, partagé entre le regret de se séparer d'un homme dont la fidélité et les lumières lui étaient précieuses, comme il le dit aux envoyés, et la joie qu'il éprouvait de son élévation, finit cependant par octroyer son consentement. C'est à cette époque que fut bâtie la cathédrale de Lubeck, dont le duc posa, avec Henri de Brabant, la première pierre. Notre prélat fonda, en outre, à Lubeck, l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-Baptiste , dont Arnould , comme il est démontré dans Pertz, fut le premier abbé, et il assura l'existence du nouveau monastère en lui faisant don de champs et de dîmes.

En 1181, Frédéric Barberousse vint mettre le siège devant Lubeck. La ville, incapable de résister, ne voulait cependant capituler, par reconnaissance pour tout ce qu'elle devait à Henri le Lion, que lorsque le duc lui en aurait accordé l'autorisation. Henri de Brabant, chargé de porter à l'empereur la résolution des assiégés, fut reçu avec une insigne faveur. Grâce à son crédit, les hostilités furent suspendues pendant que les Lubeckois, avant de céder à la force, envoyaient vers leur prince et s'honoraient ainsi par une démarche de fidélité et de gratitude.

Selon Arnold, qui assista à la mort d'Henri de Brabant et en rapporte le détail, il expira le 29 novembre 1182, et fut enterré à Lubeck, dans le monas-

tère de Saint-Jean qu'il avait fondé.

Crantzius, poussé par cette fréquente et pieuse illusion qui s'exagère les mérites des défunts, va jusqu'à lui décerner les palmes de l'immortalité : *Immortale nomen cum plurima laude relinquens apud posteros.* Il signale, parmi ses œuvres, une homélie sur l'Evangile, *Stabat juxtà Crucem,* comme un monument littéraire, remarquable par la profondeur de la pensée et l'élégance du style. Mais, pressé sans doute par la vérité, il finit par atténuer ses éloges et par avouer que Henri de Brabant excellait surtout par sa piété sincère. Emile Van Arenbergh.

Arnoldus, *Chronica Slavorum,* apud Pertz, *Monumenta Germaniæ,* t. XXI, passim. — Crantzius, *Saxonia et Metropolis,* éd. 1574, l. VI, ch. 29, 31, 43. — Crantzius, *Historia ecclesiastica, sive metropolis, de primis christianæ in Saxonia initiis, deque ejus episcopis.* Francofurti, 1576, in fol., lib. 7, cap. 2, p. 170. — *Hist. litt. de la France,* t. XIV, p. 608. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.* — Possevin, *Apparatus sacer.* — Fabricius, *Bibl. med. et infimæ latin.,* t. III, p. 669. — *Hist. ecclés. d'Allemagne,* 1742, t. II, p. 336.

HENRI, surnommé DE BRUXELLES, eut quelque réputation comme mathématicien, comme computiste et comme philosophe. Il était moine bénédictin de l'abbaye d'Afflighem et florissait vers l'an 1310. De ses nombreux ouvrages, aujourd'hui perdus, on ne connaît que certains titres. Il écrivit un traité intitulé: *Calendarium pro incensionibus lunæ ad punctum investigandis.* Fabricius substitue avec raison au mot *incensionibus* le mot *accensionibus* dans ce titre donné par Jean Tritheim : en effet, dans ce calendrier, Henri de Bruxelles prédit le jour, l'heure, la minute où, chaque mois, la lune recommence à briller, *accendi.* On cite encore de lui : *Liber de ratione computi ecclesiastici; — De compositione astrolabii; — De usu et utilitate astrolabii.*

L'Histoire littéraire de la France lui attribue, en outre, un recueil de *Quodlibeta,* manuscrit n° 16089 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris, et des : *Quæstiones super libris Posteriorum,* manuscrit n° 2302 de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, XXVII, 105. — *Biblioth. des ecriv. de l'ordre de Saint-Benoît,* par un relig. bénéd. de la congrég. de Saint-Vannes. — Tritheim, *De Scriptor. eccles.,* 100 et *Annales Hirsaugiensium,* II, 81. — Fabricius, *Bibl. lat. med. et inf. latin.,* VIII. — Foppens, *Bibl. belg.* — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabantiæ,* I, 46.

HENRI DE COURTENAY, comte de Namur, fils de Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, et de Yolande, comtesse de Namur, né vers 1213, décéda vers la fin de l'année 1228. Son frère aîné étant mort en 1226, sans avoir été marié, Henri encore mineur, lui succéda. Au moment de prendre le gouvernement de son comté, il était en France, et placé sous la tutelle d'Enguerrand III, seigneur de Coucy. Pendant les deux années du règne de Philippe, aucun événement remarquable ne se passa dans son comté. Lui-même ne fit aucun acte dont la mémoire ait été conservée par un document contemporain. Ch. Piot.

Chronicon Alberici. — Villehardouin, *Histoire de la conquête de Constantinople,* avec le récit et le supplément par Ducange. — De Marne, *Histoire du comté de Namur,* édit. de Paquot.

HENRI DE DINANT. On est fort pauvre en détails biographiques sur Henri de Dinant. On ne connaît, en effet, ni le lieu, ni la date de sa naissance; on ne pourrait dire qui étaient ses parents, on ignore comment il vécut, on ne sait au juste ni où ni quand il est mort. L'essentiel nous a cependant été conservé, et grâce aux historiens, tant ceux du XIIIe que ceux du XIVe siècle, il est du moins possible d'écrire le récit de ces années héroïques où Henri de Dinant tenta d'assurer, dans sa patrie, aux gens de métiers, une coopération active au gouvernement communal (1253-1257).

Comme Wat-Tyler sorti des rangs du peuple(1), Henri de Dinant ne fut point toutefois, ainsi que le démagogue anglais, un agitateur turbulent et dangereux. Son éloquence, sans doute enflammée et naïve comme celle que Froissart met dans la bouche de John Bull, avait

(1) On dit généralement, sur l'autorité de Fisen, que Henri de Dinant appartenait à la noblesse (*vir nobilis nomine Henricus Dionantius,* II, I, p. 3), mais Hocsem, qui est, pour cette époque, la véritable source historique, ne l'appelle jamais autrement que *quidam Henricus de Dionanto* ou simplement *demagogus.* Tous les historiens liégeois font d'ailleurs reprocher à Henri par Arnould des Prez son *humilitatem generis.*

au témoignage unanime des chroniqueurs, le don de remuer, d'entraîner les foules; mais il savait profiter de l'influence qu'elle lui assurait, pour conduire le peuple d'après les plans d'une politique habile, et non pour le pousser en aveugle dans de sanglantes échauffourées.

Le moment où, pour la première fois, il apparait sur la scène politique était d'ailleurs des plus favorables aux projets dont il allait poursuivre la réalisation. Encore sous le coup d'événements récents, le patriciat et le clergé liégeois s'observaient alors avec défiance et se portaient réciproquement une sourde inimitié. Le peuple restait neutre entre les deux; mais, d'un côté comme de l'autre, on comprenait quel puissant auxiliaire on trouverait en lui, si on parvenait à se l'attacher. Henri sut profiter de cette situation avec une adresse toute diplomatique. Persuadé que les échevins, ennemis naturels des gens de métiers ne feraient jamais droit spontanément aux revendications même les plus justes de ceux-ci, il résolut de spéculer, au profit de la cause populaire, sur la nécessité où ils étaient de se trouver des alliés. Il leur fit donc de secrètes avances, leur offrant, en retour de quelques concessions à la démocratie, l'alliance des gens de métiers contre l'élu de Liège, Henri de Gueldre. Cette manœuvre fut couronnée de succès. Les échevins consentirent, en effet, à laisser nommer par le peuple les deux maîtres à temps, qui jusque-là se recrutaient exclusivement dans les rangs du patriciat urbain. Le 24 juin 1253, Henri fut élu, et avec lui un personnage dont une tradition peu sûre nous a seule conservé le nom, Jean le Germeau.

Le clergé accueillit cette élection avec faveur. Il lui souriait de voir les gens de métiers, s'affranchissant du joug des échevins, miner l'autorité de cette puissance rivale ; aussi ne cacha-t-il pas ses sympathies aux deux nouveaux maîtres à temps. C'est là ce qu'attendait Henri. Fort désormais de l'appui du chapitre, il va dévoiler ses plans, jeter subitemeut le masque et hautement affirmer qu'il ne se contentera pas de quelques concessions, qu'il lui faut un changement radical dans la constitution de la commune. Il commence par prêter serment de fidélité au peuple, contraint les jurés à en faire autant, puis, enhardi par le succès, va jusqu'à sommer les échevins eux-mêmes de s'associer à cette innovation.

Ceux-ci comprirent alors la faute qu'ils avaient commise en se rapprochant de Henri. Ils refusèrent avec hauteur de prêter serment. Refus inutile et tardif qui ne servit qu'à pousser plus avant encore le tribun dans la voie où il s'était engagé. Dès lors, en effet, il lui était impossible de se dissimuler que l'heure de la lutte ne tarderait pas à sonner, et son devoir le plus impérieux lui commandait de mettre aussitôt la commune en état d'éviter un coup de main et de résister avec avantage à ses ennemis. Une compagnie de *vinyt hommes* fut donc établie dans chacun des six *vinâves* de la cité, avec ordre de réunir le peuple en cas d'assemblée générale, de l'organiser et de le diriger s'il fallait courir aux armes.

Si l'antagonisme entre les échevins et le clergé liégeois avait continué d'exister, il est possible que, dès le XIIIe siècle, la démocratie eût été fondée définitivement à Liège par Henri de Dinant. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi. Il arriva que l'évêque eut besoin de l'appui des échevins ; un rapprochement eut lieu, puis une alliance, et le peuple, de nouveau se trouva seul contre deux adversaires. Une demande de secours adressée à Henri de Gueldre par le comte de Hainaut, son vassal, fut la cause de ce changement imprévu dans la situation politique de Liège. Alléchés par l'offre de prébendes pour leurs fils et sans doute aussi désireux de se venger du peuple, les échevins, au nom de l'évêque, proclamèrent l'ost au perron. Soit qu'il vît dans cette proclamation une manœuvre politique, soit que, trop confiant désormais dans ses propres forces, il ne craignît plus d'indisposer l'évêque, Henri de Dinant s'opposa à l'enrôlement des gens de métiers, alléguant que ce n'était pas pour des in-

térêts étrangers que les Liégeois étaient tenus à prendre les armes, mais pour la défense du pays et le soutien des droits de l'Eglise et de l'évêque. Il alla plus loin. Sur la demande de Henri de Gueldre, son cousin, l'empereur d'Allemagne ayant rendu une ordonnance qui obligeait les Liégeois à concourir à la défense des biens du chapitre, il ne tint aucun compte de cette injonction, et le peuple ne partit pas. C'était une faute. L'élu, désormais hostile à la commune, n'attendit plus que l'occasion de donner un libre cours à son ressentiment. Elle ne tarda pas à se présenter. A la suite d'une émeute où le peuple, craignant pour la vie de son chef, avait brisé les portes du chapitre de Saint-Lambert, Henri de Gueldre jeta l'interdit sur la ville et se retira à Namur avec le chapitre.

En présence d'une déclaration de guerre aussi nette, Henri résolut, de son côté, d'abandonner la politique pour la violence. Il mit les échevins dans l'alternative ou de prêter serment à la commune, ou de quitter la ville. Ils adoptèrent sans balancer le second parti et allèrent se joindre à l'évêque.

La lutte définitivement engagée fut des deux côtés soutenue avec vigueur. Tandis que l'élu cherchait des auxiliaires parmi ses feudataires et la noblesse des contrées voisines, Henri trouvait des alliées fidèles dans les bonnes villes du pays, qui supportaient avec impatience le régime oligarchique contre lequel Liège venait de se soulever. Huy, Saint-Trond s'allièrent donc ouvertement avec lui, établirent dans leurs murs l'organisation des *vingt hommes* et tinrent la campagne contre l'évêque. Après maints pillages de part et d'autre sans avantage marqué pour personne, la paix fut enfin conclue à Maestricht par l'intervention du légat du pape, Pierre Capuce. On rendit les prisonniers, le chapitre rentra dans Liège, et la ville fut relevée de l'interdit.

La question était pourtant loin d'être tranchée. Les choses restaient dans le *statu quo*. Il était évident qu'on n'aboutirait à une paix durable qu'après avoir trouvé une solution. Les deux partis n'avaient ni déposé leurs haines, ni leurs rancunes; la guerre devait se rallumer bientôt. C'est ce qui arriva.

Quoique son année de maîtrise fut passée, Henri de Dinant n'avait rien perdu de sa popularité. Depuis la guerre, sa renommée s'était même répandue au loin par tout le pays et, dans les bonnes villes, on le considérait comme une sorte de protecteur de la liberté communale. C'est ainsi que les Hutois eurent recours à lui à propos de différends survenus avec leurs échevins. Henri voulut rappeler ceux-ci au respect de la loi; ils s'obstinèrent, et des troubles survinrent dont le contre-coup se fit sentir à Liège. L'évêque et les nobles saisirent avidement cette occasion de recommencer la lutte. De nouveau l'interdit fut lancé sur la ville, qu'abandonnèrent pour la seconde fois tous les ennemis du nouvel ordre de choses,

L'action allait être décisive. De l'issue de la lutte dépendait maintenant le triomphe ou la ruine de la démocratie. C'est ce que l'on comprit parfaitement. L'élu convoqua sous sa bannière toute la noblesse de l'évêché et obtint même des secours du duc de Brabant et du comte de Hollande. De leur côté, les bonnes villes renouèrent et fortifièrent leurs alliances. Huy, Saint-Trond, Thuin (?) et Dinant s'unirent à Liège, et les milices communales obtinrent d'abord l'avantage. Henri commandait les Liégeois, qui surprirent, sous sa conduite, le château de Waremme et tentèrent différents coups de main contre des forteresses de l'évêque. Mais tout change de face après la défaite des Hutois par le comte de Juliers (10 août 1255). Saint-Trond se rendit et Henri de Gueldre établissant son armée à Vottem tint étroitement bloquée sa ville épiscopale. En même temps, les échevins proclamaient banni Henri de Dinant; la famine s'introduisait à Liège, et le peuple demandait la paix. Elle fut conclue à Bierset, le 17 octobre 1255. Le bannissement de son ancien maître et de ses principaux partisans, la perte de ses droits politiques, de lourdes amendes destinées à couvrir les frais de la guerre

furent les principales stipulations de cette paix sous laquelle le peuple vaincu se vit contraint de se courber. Cependant, il n'abandonna pas tout espoir de revanche. Moins de deux mois s'étaient écoulés depuis ces événements, lorsque, à l'occasion de nouvelles dissensions entre le clergé et les échevins, il se révolta et rappela Henri, qui réfugié à Dinant, se hâta d'accourir. Le 17 mars 1257, le « *père du peuple* » entra dans la ville au milieu de l'enthousiasme général. Son apparition devait y être de courte durée. Deux jours après, il avait repris de lui-même le chemin de l'étranger. Sans doute, le peuple ne lui parut pas en état de recommencer la lutte et il ne voulut point, en vue d'un succès improbable, ensanglanter de nouveau le sol de la patrie. Retiré à la cour de Marguerite de Flandre, qui lui savait gré d'avoir jadis empêché l'évêque de guerroyer contre elle, il vécut désormais dans l'intimité de cette princesse « grande vi- « vandière et qui tenoit, dit un chroni- « queur, si large hostel qu'elle sembloit « mieux estre royne que comtesse. »

Henri Pirenne.

Hocsem, *Gesta pontificum leodiensium*. Chapeaville, t. II. — Joannes Presbyter, fragments de sa chronique cités par Chapeaville, *ibid.* en note à Hocsem. – Zantfliet, *Chronicon*. — Martène et Durand. *Ampl. coll.*, V. — Jean d'Oultremeuse, *Ly mireurs des Histores*, IV. — Fisen, *Historiarum ecclesiæ leodiensis partes duæ*, 1re partie. — Foullon, *Historia leodiensis*, t. Ier. — Bouille, *Histoire de la ville de Liège*, t. Ier. — Polain, *Histoire de l'ancien pays de Liège*, t. Ier. — Hénaux, *Histoire du pays de Liège*, t. Ier. — *Edits et ordonnances de la principauté de Liège*, éd. Bormans, t. Ier. — *Breve chronicon clerici anonimi. Corpus chronic. flandr.*, III, p. 13. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*.

HENRI DE GUELDRE. Après la mort de l'évêque Robert de Langres (26 octobre 1246), les prétentions de nombreux candidats au siège épiscopal de Saint-Lambert, provoquèrent à Liège, entre les chanoines électeurs, des dissensions qui faillirent se prolonger pendant une année entière. La nomination de Henri de Gueldre mit enfin un terme à ce trop long interrègne (10 octobre 1247). Le nouvel élu ne possédait pourtant aucun titre aux sympathies du peuple. Les Liégeois eussent volontiers oublié son extrême jeunesse, mais pouvaient-ils lui pardonner d'être le fils de ce Gérard IV, qui avait jadis pris part au sac de leur ville avec le duc de Brabant et avait combattu contre eux dans les plaines célèbres de Steppes? Malheureusement, la politique suivie alors en Allemagne par le Saint-Siège avait besoin de partisans dévoués, et Henri, cousin de Guillaume de Hollande, qu'Innocent IV venait d'opposer à Frédéric II, semblait désigné d'avance pour la soutenir (1).

Néanmoins, rien ne vint troubler les premières années du règne de Henri : Gilles d'Orval terminait en 1251 sa fameuse chronique en lui adressant des éloges sans réserves et probablement mérités à cette époque. Au reste, nommé dans un but politique, Henri paraît avoir toujours attaché plus d'importance aux affaires extérieures qu'à l'administration de son évêché. Il quittait souvent sa capitale pour les contrées voisines où sa présence était nécessaire, et ses sujets se sentant libres de contrainte se résignaient plus facilement à supporter pour maître le fils de leur ancien ennemi. Pour lui, tour à tour à Neuss, à Mayence, à Francfort, à Walsberge, à Bruxelles, il fut activement mêlé tant aux troubles de l'empire, où il aida Guillaume à soutenir un pouvoir chancelant, qu'aux querelles intestines des princes belges. C'est ainsi qu'il faillit se laisser entraîner dans la guerre des d'Avesnes et des Dampierre. Nous le voyons, en effet, dès les premiers jours de son règne, le 26 septembre 1247, admettre Jean d'Avesnes à relever le comté de Hainaut, fief de l'église de Liège, à la place de sa mère Marguerite de Flandre (2). Cependant,

(1) Le caractère politique de l'élection de Henri sera moins douteux encore, si l'on remarque qu'élu en 1247, il ne fut sacré évêque que de longues années après, en 1252 et qu'il fut obligé dès l'abord de s'adjoindre un suffragant pour le spirituel. Il fit choix pour ces fonctions d'Arnould de Semigalle, qui paraît en avoir été le premier officiellement chargé à Liège.

(2) Henri conféra le Hainaut à Jean d'Avesnes, *en qualité d'évêque de Liège*, dès le 26 septembre 1247. Il ne reçut pourtant officiellement le titre d'évêque que le 10 octobre suivant; mais il est probable que quelques jours avant cette date, sa nomination était déjà accomplie en fait.

il n'intervint pas directement dans les luttes des maisons de Hainaut et de Flandre. Il semble plutôt, tandis que les princes voisins se combattaient les uns les autres, avoir voulu profiter de l'occasion pour fortifier son influence. Son adhésion à l'alliance de Walsberge, conclue le 17 novembre 1248 entre son frère Othon, comte de Gueldre, le duc de Brabant et le comte de Looz, se rattache probablement à cette pensée politique. Deux ans après, les mêmes princes se réunissaient à Bruxelles (19 mai 1251) pour signer une paix qui devait mettre fin définitivement, pensaient-ils, aux sanglants démêlés des enfants de Marguerite de Flandre. La guerre ne tarda pourtant pas à recommencer. Marguerite, défaite à Westcapelle par Guillaume d'Allemagne, beau-père de Jean d'Avesnes, appela en Hainaut Charles d'Anjou, fils de Louis IX. Aussitôt Guillaume marcha contre le prince français et Henri de Gueldre, suzerain de la province envahie, fit proclamer l'ost au perron de Liège.

C'est alors que le nouveau maître à temps de la cité, Henri de Dinant, s'opposa au départ des milices bourgeoises et donna ainsi le signal d'une guerre civile qui allait pendant trois ans détourner l'évêque de la politique extérieure. Toutes les communes importantes de la principauté soutinrent leur métropole contre leur suzerain. Le clergé, presque sans exception, et l'aristocratie bourgeoise se rangèrent, d'autre part, sous la bannière de Henri de Gueldre. Il ne faudrait pas, en effet, se figurer que la lutte existât uniquement entre ce dernier et les communes. Elle était bien plutôt entre les gens des métiers et les échevins, entre les *petits* qui aspiraient ardemment aux droits politiques, et les *grands* qui les leur refusaient avec autant d'opiniâtreté. Entre ces deux partis, un conflit devait nécessairement s'élever un jour : les circonstances voulurent qu'il éclatât pendant le règne de Henri. Aussi n'avons-nous pas à raconter ici en détail le soulèvement des communes liégeoises; nous renvoyons le lecteur à la biographie de Henri de Dinant, son promoteur. Comme l'on devait s'y attendre, d'ailleurs, le parti populaire fut complètement vaincu malgré son héroïque résistance, et *la paix de Bierset* (14 octobre 1255) dut lui faire croire que ses plus chères espérances étaient à jamais anéanties.

C'est de cette époque, célèbre dans l'histoire de Liège, que datent les premiers rapports hostiles entre Henri de Gueldre et le duché de Brabant. Pendant la guerre qu'il soutenait contre ses sujets, Henri avait appelé à son aide son ancien allié de Walsberge. Celui-ci, fidèle à la vieille politique brabançonne, trouva l'occasion favorable pour se ménager des intelligences dans le pays de Liège, et sa conduite équivoque fit bientôt se repentir l'élu d'avoir eu recours à un aussi puissant allié. Le duc semblait en effet préparer l'annexion de Saint-Trond, porte de l'évêché du côté de ses Etats. Il s'était fait des partisans dans la place et il n'eut pas de peine à décider les bourgeois, exaspérés contre leur prince par suite des événements récents, à lui remettre les clefs de la ville. Henri sortait à peine d'une guerre où il avait chèrement payé la victoire : dans cette situation, il ne pouvait songer à en entreprendre presque immédiatement une nouvelle. Aussi, implora-t-il contre son trop habile voisin l'intervention du pape, bien plus redoutée que la voie des armes par un prince aussi profondément catholique que le duc Henri III. Ce ne fut point cependant sans une amertume facile à comprendre que ce dernier renonça aux espérances que la prise de Saint-Trond avait pu un instant lui faire concevoir. Pendant quatre ans, le Brabant et le pays de Liège se tinrent à l'égard l'un de l'autre dans une réserve pleine d'hostilité, et ce n'est qu'au commencement de l'année 1260 que la paix fut définitivement rétablie entre eux. Un mois à peine s'était écoulé depuis cette réconciliation, lorsque le duc mourut, laissant ses fils en bas âge sous la tutelle de son épouse Aleyde.

Cette princesse eut tout d'abord à repousser les prétentions du landgrave de

Thuringe Henri l'Enfant et de Henri de Louvain sire de Herstal, qui voulaient lui enlever la régence du duché. Trop faible pour maintenir ses droits, elle eut recours à l'ancien ennemi de son mari, à l'évêque de Liège, qui parvint sans peine, avec le secours de son frère Othon de Gueldre, à la délivrer des deux prétendants. Mais, habile à profiter des embarras de la duchesse, il prit pour lui ce qu'il leur avait enlevé et, si, en titre, il ne fut point régent des Etats d'Aleyde, il exerça pourtant en Brabant jusqu'à la majorité de Jean Ier une influence prépondérante. C'est alors notamment qu'on le voit intervenir à Nivelles, pour réprimer une révolte de la commune contre l'abbesse du lieu. Cette partie de la vie de Henri de Gueldre a été trop peu étudiée jusqu'ici : « lacune malheureuse, dit M. Wauters, « car Henri de Gueldre, cet Henri tant « et si justement flétri, fut un instant « l'arbitre de la Belgique presque entière. L'évêché de Liège subissait respectueusement sa domination ; étroitement uni à son frère Othon, Henri « régnait par lui dans la Gueldre, le « domaine de leurs aïeux, et en Hollande où une faction avait appelé le « comte à la régence. Depuis l'année « 1263 environ, la riche abbaye de Stavelot le reconnaissait pour son abbé. « La comtesse de Flandre et de Hainaut, « Marguerite de Constantinople, après « avoir lutté contre lui, après avoir « donné asile à Henri de Dinant, qui « exerçait encore en 1263 les fonctions « de bailli de Lille, la comtesse Marguerite, dis-je, était revenue à d'autres « sentiments, et avait pris de lui en fief « les francs-alleux qu'elle possédait dans « la Flandre impériale, c'est-à-dire la « ville de Grammont et la terre de « Bornhem. Le fils de Marguerite, Gui « de Dampierre, ayant acquis le comté « de Namur, s'empressa également de « relever de l'évêque le château de « Samson. Enfin, à la même époque, et « bien qu'absorbé par des préoccupations sans nombre, Henri consentit « à intervenir comme médiateur dans « la longue querelle des habitants de « Cologne avec leur nouvel archevêque (1). »

Dès avant cette époque, les relations de Henri avec le Brabant étaient de nouveau devenues hostiles. Des différends s'étaient élevés entre lui et Walther Berthout à propos de Malines, fief liégeois engagé au duc Henri III et que Berthout refusait de restituer à l'évêché, malgré le remboursement de l'engagère. Henri brusqua les choses et vint mettre le siège devant Hannut. L'arrivée d'une nombreuse armée brabançonne l'ayant contraint à rentrer précipitamment dans ses Etats, il n'en fut que plus ardent à se venger des Berthout. « La comtesse de Flandre qui « lui devait le service féodal à double « titre, pour le comté de Hainaut « d'abord, puis pour Grammont et « Bornhem, se prépara à l'appuyer et « concentra ses vassaux sur les bords « de l'Escaut, entre Bornhem et Rupelmonde. » Dans ces circonstances, Henri franchit de nouveau la frontière brabançonne. S'il faut en croire le trop fabuleux Jean d'Outremeuse, l'évêque accompagné des comtes de Gueldre, de Juliers, de Berg, de Nassau et de Looz, aurait détruit successivement, à la tête d'une armée de 60,000 hommes, Hannut, Landen, Tirlemont et Vilvorde. Quoi qu'il en soit, il ne put pénétrer dans Malines. Grâce à l'entremise de Marguerite de Flandre, une trêve fut conclue entre les belligérants, trêve qui accordait au belliqueux prélat le droit de poser la main en signe de victoire sur la barrière de la ville qui lui avait fait prendre les armes. Il fallut bien se contenter de ce maigre résultat, et Henri pour la seconde fois rentra sans succès dans son évêché. Mais bientôt, comme s'il se fût repenti de sa peu glorieuse expédition, il pénétra par surprise dans Maestricht, démolit la tour de Wyck et s'empara du château de Hierges. Heureusement, les hostilités s'arrêtèrent là et n'amenèrent point une guerre en règle. Les Berthout n'osant affronter la puissance de l'évêque, et Henri trouvant satisfaisante la réparation qu'il avait

(1) Wauters, *Le Duc Jean Ier*, p. 32 et 33.

tirée de ses ennemis, on convint de s'en remettre à des arbitres, et un arrangement fut signé le 14 décembre 1268.

Pendant que Henri était ainsi impliqué à l'extérieur dans des embarras de toute espèce, à Liège, le parti populaire avait repris confiance et ne craignait plus de manifester ouvertement sa haine pour la paix de Bierset. La forteresse de Sainte-Walburge, élevée par l'évêque aux portes de la cité après la soumission des communes, en 1253, faisait surtout l'objet de ses réclamations. Un coup de tête était imminent, la négligence de l'évêque le rendit inévitable : en 1269, le château-fort fut surpris par les bourgeois et ruiné de fond en comble. Cet événement fut le signal d'une nouvelle guerre civile. Huy, Dinant et Saint-Trond renouèrent leur ancienne alliance avec Liège, tandis que l'élu détournait ses hommes d'armes de la frontière brabançonne pour les faire marcher contre ses sujets. L'issue de la guerre ne pouvait être douteuse. Sans organisation, sans plan de campagne, sans chefs reconnus, les communes ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'elles s'étaient lancées en aveugles dans une malheureuse échauffourée dont il fallait sortir au plus tôt. Elles implorèrent la médiation de Marguerite de Flandre et, grâce à cette princesse, obtinrent en juillet 1271 une paix moins défavorable qu'elles ne le craignaient (paix de Huy).

Sur ces entrefaites, Jean Ier avait atteint sa majorité, et, suivant les traditions de sa famille, commençait à s'occuper des affaires de son voisin de l'est. Il semble même avoir soutenu les communes dans leur dernier soulèvement (1). Deux ans plus tard, et sans qu'on puisse au juste en trouver la cause, il envahissait la Hesbaye et brûlait Fontaine-l'Evêque. Heureusement, la mort de sa mère et l'avènement au trône d'Allemagne de Rodolphe de Habsbourg nécessitèrent presque aussitôt la présence du jeune duc en Brabant d'abord, puis à Aix-la-Chapelle, et le contraignirent, bien malgré lui, à interrompre cette expédition. Il ne devait plus d'ailleurs prendre les armes contre l'évêque.

Depuis que Grégoire X, jadis archidiacre de Liège, avait succédé à Clément IV sur le trône de saint Pierre, le Saint-Siège s'était ému des scandales éclatants de la vie de Henri de Gueldre. S'il faut en croire une lettre du pape qui nous est parvenue, ce n'est pas seulement des plus honteuses débauches qu'il se serait rendu coupable, c'est encore d'avoir dilapidé les deniers publics, vendu au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, violé les libertés des églises; c'est de s'être enfin laissé corrompre dans l'exercice de la justice séculière (2). Henri ne tint aucun compte des remontrances apostoliques. Son caractère violent ne lui permettait guère de se rendre à la persuasion et lui cachait même le danger auquel il s'exposait en ne changeant pas de conduite. Le viol d'une jeune fille patricienne lui avait, en effet, aliéné les sympathies de la noblesse sur lesquelles il avait pu compter jusque-là. Nul, s'il était accusé, ne prendrait sa défense : il ne comptait plus que des ennemis, et il n'était personne dans l'évêché qui ne souhaitât sa perte. Aussi les Liégeois avaient-ils salué avec joie la nomination de Grégoire X au siège de saint Pierre. Ils le savaient hostile à leur prince et voyaient d'avance dans ce vieillard qui avait si longtemps habité leur pays le vengeur de leurs défaites passées. Des députés furent envoyés à Rome pour se plaindre de Henri : ils firent si bien, que le pape, convaincu de l'insuccès de ses démarches précédentes, le cita au concile de Lyon. Là, tout se réunit à la fois pour l'accabler. Aux accusations anciennes, on ajouta celle plus réelle

(1) C'est du moins ce que permet de supposer le titre d'avoué de Liège qui lui est reconnu dans un acte du 27 novembre 1270.

(2) On sera peut être surpris de ne pas trouver ici une mention plus étendue des débauches généralement attribuées à Henri. Mais Jean d'Outremeuse étant le seul chroniqueur qui les rapporte avec les détails si réalistes, mais il faut bien en convenir, si pittoresques que tout le monde connaît, je n'ai pas osé ajouter une foi entière aux assertions d'un chroniqueur qui, déjà si fantaisiste dans le reste de ses écrits, le paraît plus encore dans tout ce qui concerne le règne de Henri de Gueldre.

encore d'ignorance. Après une enquête sévère, le malheureux fut reconnu indigne de la dignité épiscopale et « lui « qui était naguère duc, comte, mar- « quis et abbé, sortit prêtre à peine du « tribunal du pape » (3 juillet 1274).

A partir de ce moment, la vie de Henri nous est peu connue. Son testament, daté du 12 décembre 1277, et par lequel il fait abandon de tous ses biens à son neveu, est le dernier acte signé par lui qui nous soit parvenu. Selon toute vraisemblance, son naturel batailleur lui fit prendre part encore à plus d'une expédition militaire. Le pays de Liège qu'il avait si longtemps gouverné fut à maintes reprises harcelé par ses gens d'armes. De son château de Nieustadt, près de Ruremonde, il pénétrait souvent dans l'évêché sous prétexte que des sommes jadis avancées par lui ne lui avaient pas été remboursées. Son successeur, Jean d'Enghien, voulut enfin loyalement s'entendre avec lui à ce sujet. On convint d'une entrevue à Brule, près de Hougaerde. Jean, trop confiant dans la bonne foi de son adversaire, s'y rendit presque sans escorte. Mal lui en prit. Pendant la nuit, il fut surpris, dans la maison fortifiée où il logeait, par des soldats de Henri qui le lièrent sur un cheval et l'emmenèrent avec eux en grande vitesse à travers la campagne. Le pauvre prélat était d'un embonpoint excessif; il ne put supporter la rapidité de la course et ses ravisseurs furent contraints de le déposer à la porte de l'abbaye d'Heylissem, où il mourut des suites de ses fatigues le jour de la Saint-Barthélemy, 1281. A dater d'alors, on perd toute trace de Henri. Il faut considérer comme une fable la tragique aventure dans laquelle il aurait perdu la vie, suivant Jean d'Outremeuse. Hocsem affirme, au contraire, qu'il finit tranquillement ses jours dans le comté de Gueldre en 1284. Henri Pirenne.

Hocsem, *Gesta pontificum Leodiensium*. Chapeaville, t. II. — Rodulphe, *Gesta abbatum Trulonensium*. Pertz ss., t. X. — *Chronicon sancti Pantaleonis colon.* Ibid., t. XXII. — Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des Histors*, t. V. — Fisen, *Sancta Legia... sive historiarum ecclesiæ leodiensis partes duo.* — Foullon, *Historia leodiensis*, t. Ier. — Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liège*, t. Ier. — Ernst, *Histoire du Limbourg.* — Id., *Tableau historique et chronologique des suffragants ou coévêques de Liège.* — Polain, *Histoire du pays de Liège.*— Henaux, *Id.*—Wauters, *Le duc Jean Ier et le Brabant sous le règne de ce prince.* — Id , *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, t. IV. — *Bullet. de la Comm. roy. hist.*, 3e série, t. XIV. — Édits et ordonnances de la principauté de Liège.

HENRI DE HORNES, sire de Perwez et de Craenenbourg, était fils de Thierry de Hornes et de Catherine Berthout. Son oncle, Arnould de Hornes, prince-évêque de Liège, l'attira vraisemblablement auprès de lui, et l'évêque Jean de Bavière, successeur d'Arnould, l'honora, au commencement de son règne, de sa confiance et de son amitié. La vie mondaine et dissipée de Jean de Bavière fortifia le parti populaire des *haydroits* (*osores juris*), qui excitèrent la multitude, soulevèrent les villes, rappelèrent les bannis et proscrivirent les amis du prince. Celui-ci sortit de Liège, fit fermer la cour des échevins et établit à Maestricht celle de l'official. Les Etats du pays, rassemblés à Liège, résolurent d'élire un mambour, chose inouïe lorsque le siège épiscopal n'était point vacant. Jean de Rochefort, sur qui les voix s'étaient réunies, refusa cette charge qu'il estimait dangereuse. On songea alors à Henri de Perwez, déjà vieux et cassé, mais habile homme de guerre. Jean de la Chaussée, l'un des bourgmestres, s'adressa à Marguerite de Rochefort, épouse de Perwez, qui avait un empire absolu sur son mari. Il lui dit que la cause de Jean de Bavière était perdue, son principal allié, le duc de Bourgogne, étant trop occupé en France pour lui porter secours; que le peuple aimait la famille de Hornes et avait résolu de lui demander à la fois un mambour dans la personne de Henri de Perwez et un évêque dans celle de son fils Thierry. « Que le sire de Perwez « arrive donc à Liège, il y sera reçu en « triomphe; le palais de l'évêque l'at- « tend; les trésors et les revenus de la « mense épiscopale lui appartiennent. » (Zantfliet).

Marguerite, séduite par les grandeurs promises à sa famille, parvint à vaincre la résistance de son mari, qui se rendit

à Liège avec son fils. Thierry fut élu évêque par le peuple, et Henri de Hornes fut déclaré mambour, le 28 septembre 1406. Les membres du chapitre refusèrent d'approuver cette double nomination, dont l'irrégularité était flagrante. Thierry publia aussitôt un mandement, leur ordonnant de quitter la ville avant le coucher du soleil, faute de quoi ils seraient déclarés ennemis de l'État. Les chanoines se retirèrent pendant la nuit à Saint-Trond. Thierry obtint une bulle de l'antipape Benoît XIII et un diplôme de l'empereur Wenceslas, que les échevins refusèrent de reconnaître. Le parti populaire se vengea par des pillages et des incendies : plusieurs notables furent exécutés devant l'évêque et le mambour. Jean de Bavière, ayant obtenu des secours de plusieurs princes, s'enferma dans Maestricht, où Henri de Hornes, à la tête des Liégeois et des habitants des autres grandes villes de la principauté, vint l'assiéger par deux fois. Durant le second siège, Jean de Bavière écrivit aux Liégeois pour les exhorter à rentrer dans le devoir; il reçut pour toute réponse un parchemin renfermant un morceau d'écorce et scellé de sceaux en bouse de vaches. Sa vengeance fut terrible. Il fit pendre un grand nombre de prisonniers liégeois et crever les yeux aux autres, qu'il renvoya aux révoltés sous la conduite d'un borgne. Puis il obtint le concours du duc de Bourgogne et se porta à la rencontre de l'armée liégeoise. Celle-ci leva précipitamment le siège de Maestricht. Le mambour, peu confiant dans son armée, eût voulu éviter une bataille générale. Il proposa aux siens de s'enfermer dans les villes, et, sous la protection de leurs murailles, de harceler l'ennemi et de le battre en détail. Le peuple protesta énergiquement. Alors le sire de Perwez fit appel à tous les hommes d'armes de Liège et de la banlieue, leur ordonnant de se rassembler le lendemain, au son de la grosse cloche du ban. Il en vint environ trente mille, dit l'archiviste Polain, dont cinq à six cents cavaliers armés selon la coutume de France. Ils sortirent de la ville avec canons, chars et charrettes chargés de bagages. « Mes amis, dit alors le sire « de Perwez, je vous ai remontré plus « d'une fois que livrer bataille à nos « ennemis, c'était s'exposer à un grand « péril; ce sont tous nobles hommes, « accoutumés et éprouvés à la guerre, et « qui ne sont dirigés que par une seule « volonté; il n'en est pas de même chez « vous, simples gens de métier. Il eût « mieux valu demeurer dans nos villes « et dans nos forteresses, les laisser cou- « rir la campagne, les attaquer à notre « avantage et les détruire peu à peu; « mais vous avez désiré la journée et « nous y ferons de notre mieux. Soyez « unis, je vous en conjure, et préparez « vous à mourir, s'il le faut, en défen- « dant vos vies et votre pays. »

Les armées se trouvèrent en présence dans les plaines d'Othée. Le duc de Bourgogne détacha mille quatre cents hommes pour prendre l'ennemi en flanc quand le combat serait engagé. Les Liégeois se mirent à crier : « Ils se sau- « vent ! Ils se sauvent ! » Mais le sire de Perwez, qui savait la guerre, les renseigna sur la manœuvre des ennemis et voulut, pour en détruire l'effet, détacher aussi un corps de son armée. Les Liégeois s'y opposèrent en criant qu'il voulait fuir et les abandonner. Alors, l'âme agitée de sombres pressentiments, il se plaça avec son fils à la tête de ses troupes, qui s'avancèrent aux cris de *Saint-Lambert au mambour!* La mêlée fut horrible, et quand, au plus fort du combat, la réserve bourguignonne se précipita sur les Liégeois, ce fut une affreuse boucherie. Henri de Perwez et son fils furent tués, et leurs têtes présentées le lendemain sur des piques à l'évêque Jean de Bavière (1408). J. Nève.

Cf. Goethals, *Hist. généal. de la maison de Hornes.* — Monstrelet, *Chroniques.* — Polain. — De Gerlache, *Hist. de Liège.* — Dewez, *Hist. de Liège.* — Hemricourt.

HENRI DE LEYEN (*Leianus*), LXe évêque de Liège, gouverna cette principauté ecclésiastique depuis le 24 juin 1145 jusqu'en l'année 1164. N'étant encore que prévôt de Saint-Lambert, il exerça autour de lui l'in-

fluence la plus salutaire, en s'élevant avec véhémence contre les mœurs relâchées du clergé; il provoqua de la part du chapitre des mesures sévères; il n'hésita même pas à rappeler à son chef diocésain, Albéron II, qu'un prélat doit prêcher d'exemple. Albéron, sous le poids de diverses accusations, fut mandé à Rome pour se justifier devant le souverain pontife (Innocent II); la mort le surprit à Ostie. Henri obtint sans retard les suffrages des prêtres et du peuple : *raptus magis quàm lectus ad episcopatum*, dit Fisen; il fut sacré par Arnulphe Ier, archevêque de Cologne. On n'eut pas à se repentir de ce choix : le zèle du nouvel élu fut à la hauteur de son austérité. Saint Bernard étant venu prêcher la croisade à Liège, Henri profita de l'occasion pour engager le vénérable abbé de Cîteaux à réorganiser quelques-uns de ses monastères : c'est ainsi que les Bernardins remplacèrent à l'abbaye d'Alne les chanoines de Saint-Augustin, qu'Albéron II y avait installés. Les intérêts temporels du pays ne furent pas non plus négligés sous ce règne : l'Etat de Liège s'accrut des châteaux de Rode, de Fontaine et de Beaumont.

En 1153, Henri eut à soutenir une guerre contre le comte de Namur, Henri l'Aveugle, qui réclamait la restitution d'une somme d'argent prétendument prêtée par lui à l'évêque Albéron, lors du siège de Bouillon. Le prince ne refusa pas de reconnaître la dette, mais prétendit que le comte produisît le billet d'obligation : on n'en découvrit aucune trace. Au lieu de négocier, Henri l'Aveugle se fâcha tout de bon. Il fit arrêter deux bourgeois de Liège que des affaires de commerce avaient appelés à Namur; il fit plus : il tenta d'enlever l'évêque lui-même, qui se trouvait à Hollogne dans une maison de plaisance. La rupture était inévitable. Le Namurois se mit le premier en campagne, malgré la rigueur de la saison, et marcha sur Andennes. Leyen n'attendit pas qu'on entrât sur ses terres : il leva en toute hâte des troupes à Liège, à Huy, partout où il put, et sans se préoccuper de l'infériorité de ses forces, s'avança sans perdre de temps à la rencontre de l'ennemi. Les Liégeois étaient vivement excités, et la présence du corps de Saint-Lambert, qu'on avait fait venir de la capitale, contribuait à les animer. Un combat acharné s'engagea près d'Andennes : l'infanterie du comte fut écrasée et sa cavalerie, toute composée de gentilshommes, désarmée ou emmenée en captivité. Malheureusement, les vainqueurs abusèrent de leur triomphe. Ils saccagèrent le bourg, ruinèrent le pont de la Meuse, brûlèrent l'église et le monastère, firent subir aux chanoinesses des traitements indignes. L'évêque fut consterné; peut-être, en effet, eût-il pu prévenir ces désordres. Il fit rebâtir l'église et renonça, pour lui et pour ses archidiacres, au droit d'être défrayés par le chapitre, lorsqu'ils s'arrêtaient à Andennes (1). Le comte regagna Namur, mais profita bientôt de l'absence d'Henri de Leyen, appelé en Italie par Frédéric Barberousse, pour harceler la principauté. La paix ne fut définitivement conclue que sous l'évêque Alexandre II.

Le premier voyage de notre Henri à Rome date de 1155; il lui valut la confirmation, par le pape Adrien IV comme par l'empereur, de tous les privilèges de l'église de Liège. Quatre ans plus tard, Leyen dut quitter une seconde fois son diocèse, en présence de graves circonstances : un schisme était sur le point d'éclater. Adrien IV étant mort en 1159, les cardinaux, en très grande majorité, portèrent leur choix sur Rolando Rainuce, qui prit le nom d'Alexandre III; la minorité vota pour Octavien (Victor III). Barberousse convoqua en 1160 une assemblée à Pavie : elle jugea en faveur de Victor; aussitôt Alexandre excommunia l'empereur. L'évêque de Liège prit parti pour celui-ci, c'est-à-dire pour l'antipape. Après la prise de Milan (1162), il fut nommé gouverneur de la ville ruinée. Il avait prévu que son absence de Liège serait longue : avant de se mettre en route, il avait confié à *quatre chanoines* le soin du spirituel de

(1) De Marne, *Hist. du comté de Namur*. Liège, 1754, in-4°, p. 168.

son diocèse, et celui du temporel *aux barons;* d'autre part, les *bonnes villes* étaient invitées *à se confédérer ensemble,* « pour s'opposer avec vigueur à qui- « conque voudrait les molester. » C'était en quelque sorte reconnaître en principe *le droit sacré d'insurrection*, déjà établi dans la charte octroyée en 1066 aux habitants de Huy, par l'évêque Théoduin.

Victor III mourut au commencement de 1164; Frédéric proposa aussitôt la papauté à Henri de Leyen. Toutes ses instances échouèrent : le prélat liégeois consentit seulement à sacrer Guy de Crême (Paschal III), élu sur sa recommandation. Il ferma les yeux à Pavie, peu de temps après.

Henri avait obtenu de Barberousse, qui ne lui refusait rien, les reliques des *trois rois mages*, déposées à Milan. A la nouvelle de sa mort, Reinald de Dasselle, archevêque de Cologne, les réclama pour sa propre église, où elles furent immédiatement transportées.

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois, les historiens de l'Eglise, etc.

HENRI DE MALINES. Voir BATEN.

HENRI DE MAMER. Voir MAMERANUS.

HENRI DE MERICA, VAN DER HEYDEN ou D'OIRSCHOT, village de l'ancienne mairie de Bois-le-Duc, où il naquit vers 1414 ou 1420. De bonne heure, il se sentit attiré vers la vie monastique; mais ses parents, s'opposant à cette vocation, le confièrent au doyen de Saint-Jean l'Evangéliste, à Bois-le-Duc, et le mirent à l'école des Frères de la vie commune en cette ville, où il fut condisciple de Théodore de Tuldel, de Natalis Robbelaert, d'Henri et de Thierry de Zomeren. Il prit ensuite l'habit des Augustins au monastère de Bethléem, près de Louvain, où le célèbre professeur Heimeric de Campo, qui venait parfois s'y délasser, lui donna des leçons de théologie. Sacristain et maître des novices, il succéda, en 1450, comme prieur à Barthélemi Conrardi. Ayant rencontré des difficultés administratives, il sollicita les visiteurs de sa province de le décharger de ses fonctions. Mais, le 2 juin 1456, on le renomma sous-prieur et maître des novices. A la vacance du prieuré, les suffrages du chapitre se portèrent derechef sur lui et, cette fois, il resta durant quatorze ans à la tête de la communauté. Telle fut son habileté d'administrateur que l'abbaye de Parc l'engagea à changer d'habit et de règle en lui offrant la prélature. — Il mourut le 2 septembre 1473.

Molanus, qui l'appelle erronément Petrus de Myricâ, lui décerne de grands éloges.

Outre des discours prononcés au chapitre général de Windesheim et plusieurs lettres à diverses personnes, Henri de Mericâ a laissé une relation historique : *Compendiosa historia de cladibus Leodiensium*. A la fin du manuscrit, on lit l'inscription suivante, qui n'est pas de la main de l'auteur : *Explicit historia compendiosa de cladibus Leodiensium*, *edita à venerabili superiori humilis hujus monasterii*, *fratre Henrico de Mericâ*, *anno Domini* 1468. C'est le récit des troubles du pays de Liège, sous Louis de Bourbon, écrit immédiatement après les événements, en 1468, et recueilli par Henri de Mericâ de la bouche de témoins oculaires, membres du clergé liégeois, qui s'étaient réfugiés dans son monastère. Il existe de cet ouvrage trois exemplaires. Le premier, dont nous venons de donner le titre et l'inscription finale, appartient à la bibliothèque royale de Bruxelles et a été publié par Mgr de Ram dans la collection des *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques de Bourbon et Jean de Horne*. Les ratures et les additions marginales peuvent faire conjecturer que c'est le manuscrit autographe. Le second, mentionné par Martène et Durand, dans leur *Voyage littéraire*, parmi les manuscrits du monastère de Rouge-Cloître, est intitulé : *De Victoria ducis Brabantensium et cladibus Leodensium*, et porte, à la fin, qu'il fut composé une année

plus tard que le précédent exemplaire. La troisième copie est indiquée par Foppens, d'après le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Cottonienne, publié à Oxford, en 1696, par Thomas Smith.

Emile Van Arenbergh.

Oudin, *De script. eccl.*, III, 2615. – Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, V, 470.— Foppens, *Bibl. belg.*, I, 457. — Van Gils, *Cath. Meyer. Memorieb.*, 457. — Coppens, *Nieuwe beschrijv. van het bisdom van 's Hertogenbosch*, IIIe deel, 2e afd., p. 162. — Goethals, *Lect. sur l'hist. des sciences*, III, 19. — Mgr. de Ram (Publicat. de la Comm. roy. d'hist.), *Molani hist. Lovan. libri XIV*, 283. — *Docum. relat aux troubles du pays de Liège, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne* (Publicat. de la Comm. roy d'hist.), p. x, 137. — D. Martène et D. Durand, *Second voyage littéraire* (Paris, 1724), 114.

HENRI D'ERP. Voir HERPHIUS.

HENRI DE TOLVIS, TONLIS, TONLIAS ou TOLHUYS, religieux carme du couvent de Malines, remplit à Rome les charges de chapelain du pape Boniface IX et de sous-pénitencier. Il fut sacré évêque de Risano, jadis Rhizon, sous la métropole de Raguse, en Dalmatie, le 25 juillet 1400, selon le P. Cosme de Villiers, ou le 8 des calendes de juin (25 mai), selon le *Speculum carmelitanum* du P. Daniel à Virgine Mariâ. Il exerça les fonctions épiscopales dans la partie du diocèse de Cambrai, restée soumise aux papes de Rome durant le schisme d'Occident, et dans le diocèse de Liège, en qualité de suffragant du prince-évêque Jean de Bavière. En 1402, Henri de Tolvis eut comme suffragant Henri de Nuys, évêque de Sidon. Une notice, tirée des archives des chanoines réguliers de Saint-Augustin, à Aix-la-Chapelle, et insérée dans la *Germania canonica Augustiniana Francisci Petri*, au recueil intitulé : *Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum* (t. III, p. 108) relate qu'il dédia dans cette ville la chapelle de cet ordre à saint Corneille, pape et martyr, et y consacra trois autels. Henri de Tolvis mourut à Utrecht en 1420, et non en 1400, comme le marque Sanderus. Au couvent des carmes de Malines, on célébrait son anniversaire le 1er mars ; il y existait un mémorial, rappelant que son frère s'y voua également au sacerdoce et à l'état monastique : *Fr. Joannes de Tolvis cantavit primam missam MCCCLXXXVIII, Dom. XI, post Trinitatem ; iste fuit germanus Domini Henrici episcopi Rossensis.*

Émile Van Arenbergh.

Daniel à V. M., *Speculum Carmelitanum* (Antv., 1680), t. IV, p. 927. — Cosme de Villiers, *Bibl. Carm.*, t. II, p 922. – Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. II, p. 230.— *Théâtre sacré de Brabant*, t. Ier, l. Ier, p 71. — Ernst, *Suffragants de Liège*, p. 123.

HENRI DE VALENCIENNES, historien du commencement du XIIIe siècle. Aucune découverte n'est venue jusqu'ici dissiper les ténèbres qui enveloppent sa biographie. Né à Valenciennes, dans la seconde moitié du XIIe siècle, Henri était sans doute l'un de ces clercs du Hainaut dont la renommée a été grande pendant tout le moyen âge. L'histoire de sa vie est restée inconnue ; mais son talent, s'il n'a pas été assez apprécié, n'en est pas moins évident.

Henri de Valenciennes accompagna, ou, plus probablement, rejoignit les croisés qui s'emparèrent de Constantinople en 1204. Il nous a laissé, écrit en langue romane, un récit fort intéressant des expéditions de ces croisés, mais qui embrasse seulement l'espace d'environ trois années, de 1208 à 1210. Ce n'est qu'un simple fragment historique ; mais ce n'en est pas moins un monument d'un haut intérêt, plus précieux encore pour l'histoire littéraire que pour l'histoire politique. « Ce qui est certain, dit Buchon, c'est que ce fragment historique « est du même temps que la Chronique de « Villehardouin, et que les faits qui y « sont contenus sont de la plus parfaite « authenticité, ainsi qu'on peut s'en assurer par les notes d'auteurs contemporains, que j'ai ajoutées au texte, et « par ce que j'en ai dit dans mes *Eclaircissements sur la Morée française.* »

L'auteur se nomme plusieurs fois dans son récit, et assure qu'il a assisté aux événements qu'il rapporte. Sa narration s'arrête brusquement. Impossible de dire si c'est un départ précipité, ou bien la mort qui lui a fait tomber la plume de la main. Le récit d'Henri est une continuation *de fait* de celui du célèbre Villehardouin ; mais a-t-il bien eu l'intention

de continuer l'histoire du maréchal de Champagne? a-t-il même eu connaissance de celle-ci? Il est permis d'en douter.

Ce ne fut qu'en 1822 que le récit d'Henri vit le jour pour la première fois, à la suite de celui de Villehardouin, dans le dix-huitième volume des *Historiens de France*. Depuis lors, ce fragment de chronique a été réimprimé à différentes reprises, toujours à la suite de la Chronique de Villehardouin. Parmi ces éditions, il faut distinguer celle donnée par M. Paulin Paris, pour la Société de l'histoire de France; Paris, Jules Renouard, 1838, gr. in-8o.

H. Helbig.

Paulin Paris, Introduction à l'édition de la *Conqueste de Constantinoble*, par Geoffroi Villehardouin et Henri de Valenciennes, citée ci-dessus. — H. Helbig, *Henri de Valenciennes, précurseur de Froissart*, dans l'*Annuaire de la Société libre d'Emulation de Liège*, année 1861, p. 361-375.

HENRI DE VERDUN, LIVe évêque de Liège, succéda en 1075 à Théoduin et mourut en 1091. Il était fils de Frédéric, comte de Toul, et neveu, par sa mère, de Godefroid le Bossu, duc de Basse-Lotharingie. Archidiacre de Liège, il dut son élévation à l'empereur Henri IV. Longtemps en désaccord sur le choix d'un candidat, les chanoines de de Saint-Lambert avaient fini par remettre le bâton pastoral à Thierry, abbé de Saint-Hubert. Celui-ci se rendit à la cour impériale pour solliciter son investiture; mais le duc Godefroid avait pris les devants : à sa prière, l'empereur, usant du droit de pourvoir lui-même aux sièges vacants lorsqu'il survenait des contestations au sujet des élections, se décida pour Henri de Verdun. Les Liégeois s'inclinèrent et firent le meilleur accueil à leur nouveau prince, lorsqu'il fit son entrée dans leur ville accompagné de son parent et patron. Thierry lui-même fut le premier, ce semble, à se montrer satisfait de cette solution (1).

Henri de Verdun, sans négliger les affaires temporelles de sa principauté (il acquit les seigneuries et les terres de Mierwart, de Bras et de Grupont), s'appliqua soigneusement à fortifier la discipline ecclésiastique. Un seul fait : l'abbé de Saint-Laurent, Wolbodon, qui donnait mauvais exemple, eut beau en appeler au pape et à l'empereur, il dut céder la place à Bérenger, moine d'Andain (Saint-Hubert), recommandé par Thierry. Dans ces circonstances et dans d'autres, Henri fit preuve d'une remarquable énergie; cependant le fond de son caractère était la modération : sa gloire est d'avoir mérité le surnom de *pacifique*. Le grand acte de son règne est l'institution d'un *Tribunal de paix :* il eut l'honneur de rêver une législation internationale. Les abus du régime féodal étaient devenus criants. Les petits barons se transformaient en voleurs de grand chemin, se répandant en armes dans les campagnes, levant des impôts arbitraires, pillant les fermes, détroussant les passants; ou bien ils se faisaient la guerre de château à château, n'épargnant ni la vie ni les biens du pauvre peuple, obligé de prêter main forte à leurs rancunes et à leurs attentats. Un cri unanime retentissait de toutes parts: *La paix, la paix!* Dès la fin du xe siècle, l'Eglise s'était inquiétée à bon droit de cet état de choses, témoin les actes du concile tenu à Limoges en 994. La *paix de Dieu*, la *trève de Dieu* furent proclamées à maintes reprises en France dans le courant des années suivantes : en 1031, un second concile de Limoges interdit formellement les guerres privées. Mais que pouvaient les plus sages mesures contre les passions déchaînées ? Tout ce qu'on parvint à obtenir, ce fut la suspension des hostilités à certains jours de la semaine.

Henri de Verdun résolut de faire un pas en avant. En 1081, selon Ernst (2), il réunit à Liège les principaux seigneurs belges ses voisins, Albert III de Namur, Godefroid de Bouillon, Conrad comte de Luxembourg, Henri comte de Limbourg, Arnoul comte de Looz, Henri

(1) Voy. Jean d'Outremeuse, Fisen et Foullon, et la critique de leur récit dans Villenfagne, *Rech.*, t. Ier, p. 252 et suiv.

(2) Selon d'autres, le 27 mars 1082. L'opinion d'Ernst paraît la mieux justifiée (Voy. *Hist. du Limbourg*, t. II, p. 9, note).

comte de Louvain, etc. Il les conjura de s'entendre pour nommer un *juge suprême,* investi du pouvoir de citer et de punir tous ceux qui, dans leurs Etats respectifs, se livreraient à des excès et à des violences. Les princes s'effrayèrent au premier abord : il leur semblait déjà voir, dit Villenfagne, leur autorité affaiblie. Ils se rendirent cependant à de bonnes raisons, si bien que la création du nouveau tribunal fut décrétée et que celui-là même qui en avait suggéré l'idée se vit mis en demeure de le présider. Il fut avant tout stipulé que les habitants du diocèse de Liège et ceux des divers Etats contractants s'abstiendraient de porter des armes du vendredi de chaque semaine au lundi suivant, et de même entre l'Avent et l'Epiphanie, entre la Septuagésime et l'Octave de la Pentecôte; les infractions à cette règle entraîneraient les peines les plus sévères. Ensuite on pourvut à l'organisation du tribunal. Il devait avoir pour chef, de plein droit, l'évêque de Liège; les séances se tiendraient, à des époques irrégulières, en l'église de Notre-Dame aux Fonts, près Saint-Lambert; le prélat, siégeant en habits pontificaux, serait assisté du grand mayeur, armé, et de quelques grands vassaux de la cathédrale, faisant fonctions de juges de paix. Leur juridiction porterait sur les crimes de rapt, de violences, d'assassinat, de vol public, d'incendie, de contravention aux trèves, etc. Celui qui, cité sept fois, n'aurait pas comparu serait déclaré infâme au son de la cloche de Notre-Dame, chassé du diocèse et frappé d'excommunication. Le prévenu pouvait d'ailleurs demander qu'on examinât sa cause en justice ordinaire, ou choisir le combat singulier. Le *jugement de Dieu* était si profondément enraciné dans les mœurs, qu'il fut autorisé quatre cent treize fois, dit-on, pendant le seul règne d'Henri de Verdun.

Les Liégeois s'engagèrent à respecter les jugements du *Tribunal de paix;* en revanche, les princes qui avaient concouru à son établissement déclarèrent qu'ils ne s'y soumettraient pas *personnellement;* le clergé, de son côté, invoqua ses privilèges, et finalement le peuple s'affranchit de la tutelle de l'évêque. La tentative d'Henri n'en était pas moins noble; seulement elle n'atteignit que les personnes privées, et non les puissants seigneurs qu'elle avait évidemment visés. Le *Tribunal de paix* perdit de jour en jour de son importance; il exista pourtant nominalement jusqu'en 1453 (1).

A l'assemblée de 1081, un seul seigneur, le comte de La Roche, s'était montré récalcitrant : ni prières, ni menaces n'avaient pu le décider « à voir « passer une partie de son autorité entre « les mains de l'évêque. » Il se laissa cerner dans son château pendant sept mois, et le siège dut être levé. Les habitants de La Roche et des environs, jusqu'à une demi-lieue du bourg, y gagnèrent d'être soustraits à la nouvelle juridiction.

Henri de Verdun fut enterré à Huy, dans l'église de Notre-Dame.

Alphonse Le Roy.

Jean d'Outremeuse et les autres chroniqueurs liégeois. — Fisen, Foullon, etc. — Villenfagne, *Recherches,* t. Ier. — De Gerlache, Polain, Henaux, etc. — Ernst, *Histoire du Limbourg.*

HENRI DE VISÉ, prince-abbé de Stavelot, succéda à Waleran de Schleiden, mort le 25 avril 1410. En 1414, il assista, à Aix-la-Chapelle, au couronnement de Sigismond de Luxembourg, élu empereur, et obtint de ce prince un diplôme confirmant la Bulle d'or de Lothaire II. Un autre diplôme de 1417 étendit ses prérogatives. Il mourut en 1417.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques.* — Villers, *Hist. des princes-abbés de Stavelot et Malmédy.*

HENRI DE ZOMMEREN. Voir SOMMEREN.

HENRI D'YVE, ou HYVÆUS, écrivain ecclésiastique, prédicateur et poète, qui reçut son nom du village d'Hyve, près de la Roche, dans la forêt des Ardennes, entra dans l'ordre de Saint-Augustin et fit profession à Bruxelles en 1597. Il fut ensuite proclamé docteur en théologie

(1) Villenfagne, *Rech.*, t. Ier, p. 384.

à Toulouse. Il se distingua dans la chaire par l'éloquence de sa parole et dans ses œuvres par la facilité, l'abondance et l'harmonie de son style latin, non moins que par sa science et la sûreté de sa doctrine.

Nous avons de lui :

1. Un livre pieux intitulé : *Jacula animæ*. — 2. *Oratio panegyrica habita in ecclesia cathedrali Carcassonensi, dùm Ludovicus XIII, rex Franciæ inauguraretur*. — 3. Oraison funèbre prononcée, à Bruxelles, aux funérailles de Corneille de Bye, 1614. — 4. Une vie de saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence. Bruxelles, 1621, in-8o. — 5. *Poemata varia*.

Ferd. Loise.

Sweertius, *Athenæ belg.* — Foppens, *Biblioth. belg.* — Paquot, *Matér. man.* — Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*.

HENRICI (*Thomas*), ou HENERICY, théologien, naquit vers le commencement du XVIIe siècle, à Luxembourg, affirment quelques historiens, — à Guénange, dans l'arrondissement de Thionville, assurent d'autres.

Docteur en théologie, Henrici fut professeur de science sacrée à l'université de Fribourg. Elevé à la dignité de chanoine et doyen du chapitre de Bâle, il fut, en 1653, sacré évêque de Chrysopolis et suffragant du même diocèse de Bâle. C'est en cette ville qu'il mourut quelques années après.

Thomas Henrici a écrit quatre livres de morale, sous ce titre : *Doctrinæ moralis libri quatuor*, in-12. Fribourg, 1628. Une autre édition porte : *Collectanea moralia ex veteribus philosophis*. Cet ouvrage, comme son titre l'indique, est composé d'extraits des philosophes anciens, principalement de Sénèque et de Plutarque, interprétés dans le sens des doctrines de l'Eglise. Il a publié, en outre : *Disputatio theologica de SS. Eucharistiæ quà Sacramento, quà Sacrificio*. (Friburgi, 1625). Contre ce traité parut : *Frœreisenii Scutum catholicæ veritatis, telis pontificiis oppositum* (Argent., P. Ledertz, 1625, in-4o). — *Irenicum catholicum, oder allgemeiner Religions-Fried*; Fribourg, 1653, 1659, in-4o; Francfort, 1659, in-4o; Bâle, 1660. Cet ouvrage, qui discute les conditions de réconciliation des confessionnistes avec l'Eglise romaine, fut attaqué dans l'*Irenicum catholicum-evangelicum*, de Meno Hanneken et défendu dans une apologie du jésuite Burghaber.

Emile Van Arenbergh.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, II, 1498 (*Suppl.*), II, 1914. — *Reimanni catalogus Bibliothecæ theologicæ systematico-criticus* (*Hildesiæ*, 1731), 539. — Voy. Burghaber (Adam), dans De Backer, *Bibl. des écriv. de la Comp. de Jésus*.

HENRICI (*Gosw.*). Voir HEINDRICKX (*G.*).

HENRI GRAVIUS. Voir VERMEULEN.

HENRI KOSBEIN, GROSSBEIN ou HENRI DE BRABANT, écrivain, florissait au XIIIe siècle. L'histoire n'a recueilli sur lui que d'incertains et rares renseignements. En 1430, le dominicain Jean Nyder (*Formicar.*, lib. I, c. 10) écrivait : *Sileo de omnibus textibus philosophi* (*Aristotelis*), *quos Henricus Krosbein de græco transtulit*. Plus tard, vers le commencement du XVIe siècle, Jean Aventin, dans ses *Annales de Bavière* (lib. VII, p. 707), consignait ce qui suit : *Anno Christi* 1271, *Henricus Brabantinus, dominicanus, rogatu D. Thomæ, è græco in linguam latinam de verbo ad verbum transfert omnes libros Aristotelis. Albertus usus est vetere translatione, quam Boethianam vocant*. Au siècle suivant, Altamura fait, sous la date de 1286, mention d'un écrivain du nom de Henri de Brabant, qui appartenait à l'ordre des Dominicains, mais sur la vie et les ouvrages duquel il ne nous apprend rien. Environ un siècle après Altamura, les dominicains Echard et Quétif, qui, avec une érudition plus investigatrice, écrivirent la biographie des écrivains de leur ordre, révèlent l'existence d'un manuscrit, confirmant, comme l'attestait Jean Nyder, que Henri Kosbein passait pour le traducteur des œuvres d'Aristote. Ce manuscrit, aujourd'hui perdu, appartenait aux Frères Prêcheurs de la rue Saint-Honoré, à Paris; il finissait par ces mots : *Finit liber Ethicorum Aristotelis*

ad Nicomachum, interprete (*ut nonnulli adstruunt*) *fratre Henrico Kosbein, ordinis Fratrum Prædicatorum, quem et omnes textus ejusdem philosophi traduxisse dicunt, adjunctâ familiari explanatione litterali per totum, ac, per primos sex libros, ad singulos tractatus interjectis quæstionibus et dubiis, non minus fructuose quam succincte discussis.* Ex Parisiis, VI kal. octob., MCCCCC, fol., char. Goth., p. 242.

Echard et Quétif font remarquer que ces éclaircissements, questions et doutes ajoutés à cette version sont l'œuvre, non du traducteur, mais d'un écrivain postérieur : en effet, cette version est celle dont se servait Saint-Thomas qui l'appelle *antiqua;* or, l'annotateur ne vécut au plus tôt que vers la fin du XVe siècle, puisqu'il a pu citer Léonard Aretin, mort en 1440 ou 1443, et Jean Argyropoulo, encore florissant en 1460.

Henri Kosbein et Henri de Brabant sont-ils un seul et même personnage? Echard et Quétif ne tranchent pas la question, comme le dit erronément l'*Histoire littéraire de la France*, et laissent aux investigateurs le soin de la résoudre. De même, quant à l'identité ou à la collaboration avec Henri de Brabant de Guillaume de Brabant ou de Meerbeke, qui traduisit aussi Aristote sur les instances de saint Thomas, ils se bornent à des conjectures. « A toutes ces « difficultés, dit l'*Histoire littéraire de « la France*, il s'en joint une autre : c'est « qu'il n'est guère possible que la ver- « sion appelée *antiqua* par saint Thomas « soit, comme dit Echard, celle d'Henri « ou de Guillaume, puisqu'ils ont été « tous deux contemporains de Thomas « lui-même. Echard, ni aucun autre, — « ajoute-t-elle, — ne nous apprend rien « sur la vie d'Henri Kosbein ou d'Henri « de Brabant; et si nous savons, par le « témoignage des *Annales de Bavière*, « que ce religieux traduisit Aristote à la « prière de saint Thomas, nous igno- « rons et la date de sa naissance et « l'époque précise à laquelle il mourut. « C'est donc par approximation que « nous avons placé vers l'an 1300 la « date de sa mort. » Echard et Quétif, sans d'ailleurs produire la preuve de leur opinion, identifient l'écrivain nommé Henri de Brabant par Altamura avec Henri *de Calstris*, natif du Brabant et vivant encore en 1340.

Dans ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Paris* (Paris, 1739, t. II, p. 335), le docte abbé Lebeuf, adoptant l'opinion la plus probable, fait d'Henri Kosbein et d'Henri de Brabant un seul et même personnage; il le fait vivre au XIIIe siècle et lui attribue une traduction des *Ethiques* d'Aristote.

Jourdain, dans ses *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, etc.* (p. 57 et 58), attribue, sans preuve suffisante, à Robert de Lincoln la traduction des *Ethiques* d'Aristote, dont on fait honneur sur une simple tradition, dit-il, à Henri Kosbein, et où les noms de Léonard Aretin et d'Argyropoulo pourraient être des interpolations. « Ne pouvant voir le manuscrit, ajoute-t-il toutefois, il m'est difficile de me prononcer. » Jourdain n'a pas pris garde que, selon la remarque d'Echard et Quétif, ces noms se trouvaient, non dans la version latine, mais dans les commentaires moins anciens qui l'accompagnaient. — L'*Histoire littéraire de la France*, s'appuyant sur le témoignage du manuscrit cité par Echard et Quétif, corroboré par les textes reproduits plus haut de Jean Nyder et d'Aventin, n'hésite pas à ranger Henri Kosbein ou de Brabant parmi les traducteurs d'Aristote au XIIIe siècle.

Emile Van Arenbergh.

Hist. littér. de la France, t. XXI. — Echard et Quetif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. Ier, p. 469. — Altamura, *Bibl. Dominic.*, append., p. 458.

HENROTAY (*Jean-Antoine-Eugène*), médecin, littérateur, né à Thimister le 2 septembre 1812, mort à Bruxelles le 25 mars 1859. Il était bien jeune encore quand il perdit son père, Jean-Antoine, receveur des contributions à Thimister; quelques années plus tard, la mort de sa mère, Elisabeth Herzet, le laissa seul. Il fit ses études au collège communal de Liège, puis à l'université de la

même ville; il y fut reçu docteur en médecine en 1836. Il se rendit alors à Paris; l'année suivante, il revint s'établir dans sa commune natale; bientôt il sollicita et obtint (1838) le brevet de médecin adjoint et fut placé en cette qualité à l'hôpital militaire d'Anvers. Après diverses garnisons, il vint à Liège en 1847, suivit les cours de chirurgie et subit avec distinction en 1848 son examen de docteur en chirurgie. Un arrêté royal du 23 août 1851 le créa médecin de régiment. En 1857, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold fut la récompense de son mérite et de ses services. Il mourut deux ans après, à la suite d'une hémorrhagie intestinale, survenue dans le cours d'une fièvre typhoïde d'apparence très bénigne, contractée, croit-on, en soignant les malades de l'Ecole militaire, où l'épidémie sévissait avec rigueur. Quelques années avant sa mort, il avait épousé, à Mons, une demoiselle Destombes, dont il eut un fils qui ne lui survécut guère. Il fut enterré à Mons, dans le caveau de la famille de sa femme. Ses amis ont gardé de lui le meilleur souvenir.

Henrotay a publié, dans les *Archives belges de médecine militaire* et dans les *Annales d'oculistique* de Cunier, un certain nombre de travaux, d'un mérite incontestable et dont la plupart se rapportent aux granulations palpébrales et aux affections vénériennes. U. Capitaine cite aussi de lui un traité d'opthalmologie, que nous ne connaissons pas autrement. Il a laissé aussi des chansons et autres poésies, en français et en wallon; nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur cette partie de ses œuvres. G. Dewalque.

Renseignements particuliers. — *Archives*.

HENRY (*Pierre-Joseph*), écrivain ecclésiastique, né à Châtelet (Hainaut), le 12 décembre 1711, fit son cours de théologie à l'Université de Louvain, et fut nommé à la cure de Surice (Namur), qu'il desservit pendant quarante-six ans. Ce prêtre vénérable mourut en 1791 à Namur, après y avoir passé sa vieillesse dans la misère et les infirmités.

On a de lui :

1. *Tractatus de doctrina sacra... methodo catechetica concinnatus ad usum sacræ theologiæ candidatorum. Per Petrum Josephum Henry, sacræ theologiæ bacchalaureum formatum, pastorem in Surice.* Liège, E. Kints et Plomteux, 1766, in-12, de 8 ff., 168 pages, avec une gravure représentant les armes du baron de Stockhem, à qui le livre est dédié; Louvain, 1771, petit in-12. — 2. *Explications ou notes courtes et faciles sur le catéchisme qui est en usage dans les diocèses de Liège, Cambrai et Namur... avec un catéchisme sur les principales fêtes et solennités... Par P.-J. Henry, curé de Surice.* Liège, 1752, 2 vol. in-8o. Réimprimé en 2 vol. in-8o, à Liège, chez E. Kints, 1758; C. Plomteux, 1768; Liège, 1780, 1796, 1825. — 3. *Instruction familière dogmatique et morale sur les quatre parties de la doctrine chrétienne.* Liège, 1770; Rouen, 1785, et Liège, 1786, 4 volumes in-12. — 4. *Discours familiers sur divers sujets de morale.* In-12, Liège, 1786; Rouen, 1786. Ce dernier volume forme, avec les quatre précédents, un manuel complet et populaire du christianisme, qui, par sa clarté et sa simplicité, est parfaitement approprié à l'intelligence du peuple. Il en a paru une édition, où quelques expressions surannées ont été changées, à Lille, 1822, 5 vol. — 5. *Dissertationes theologico-morales de linguæ vitiis et peccatis, de quatuor hominis novissimis, de purgatorio, de antichristo, etc., cum variis virtutum theologicarum actibus et affectibus. Per Petrum Josephum Henry, sacræ theologiæ bacchalaureum formatum, pastorem in Surice.* Liège, E. Kints, 1765, in-12, de 6 ff., 160 pages et 3 pages d'approbation datée du 13 mars. — 6. *Manuel du chrétien ou court exercice pour sanctifier les actions du chrétien durant la journée. Par J. Henry, bachelier formé en théologie, curé de Surice. Nouvelle édition, exactement corrigée et considérablement augmentée.* Liège, F. Lemarié, 1827, in-18, de 244 pages. — 7. *Breves observationes morales de horis canonicis. Per Pet. Josephum Henry, sacræ theologiæ baccalaureum formatum, pastorem in Surice.*

Dionanti, apud P. Wirkay, 1766. Petit in-12, de 82 pages. A la fin du volume se trouve ordinairement l'opuscule suivant : *Brevissimus tractatus de præparatione ad sacros ordines*. Petit in-12, de 30 pages, avec approbation datée de Liège, le 20 janvier 1766. Il paraît être aussi imprimé à Dinant, chez Wirkay.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — De Feller, *Dict. hist.* — De Theux, *Bibliographie liégeoise*.

HENRY (*Ghislain-Joseph*), architecte, fils de Ghislain-Joseph et de Marie-Josèphe Jacquet, né à Dinant, le 20 mai 1754, mort à Bruxelles, le 8 février 1820. Les premiers rudiments de son art lui furent enseignés dans son pays natal. De là il passa à Rome, le rendez-vous à cette époque de tous les artistes désireux de perfectionner leurs études. Ses succès dans la ville éternelle furent tels, qu'en mai 1779 il remporta le premier prix du cours d'architecture à l'Académie de Saint-Luc. De Rome il se rendit en France, où, prétend-on, il obtint de Louis XVI le titre d'architecte honoraire du roi, après avoir construit à Nantes le théâtre et l'hospice des orphelins. Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ces faits; nous avons pu constater seulement qu'un autre artiste éleva, en 1788, le théâtre de Nantes. En Belgique, son œuvre la plus ancienne est le château de Duras, bâti en 1786, près de Saint-Trond. C'est une construction dont la façade ressemble singulièrement, mais en des proportions plus petites, à celle du château royal de Laeken. Les événements politiques de la France ramenèrent définitivement Henry dans son pays. Il se fixa à Bruxelles en 1795. Depuis la réunion de la Belgique à la France, l'art de construire n'y était plus cultivé. Henry devint, pour ainsi dire, le seul architecte qui jouit de quelque renom. Lorsque Napoléon Ier eut décidé le rétablissement du château de Laeken, Henry fut chargé des travaux de restauration de cet édifice; et pendant le règne de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, il y construisit une orangerie et un théâtre.

Sous l'empire français, M. Plaschaert, maire de Louvain et propriétaire du château de Wespelaer, convertit les dépendances de ce charmant séjour en un parc splendide, orné de pavillons, de ponts, d'une grotte artificielle, de serres, d'écuries et d'autres constructions, au nombre desquelles on remarque le temple de Flore, monument d'un goût remarquable. Toutes ces constructions et une grande partie du parc, furent faites d'après les dessins d'Henry. A Louvain, il éleva, dans la rue des Recollets, un hôtel superbe, dont la façade est digne de Palladio.

Lorsque, sous le règne de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, Bruxelles fut devenu la seconde ville de résidence du royaume, il y fallut un palais, digne d'une cour. A cet effet, de grands changements furent faits à des bâtiments déjà existants sur l'emplacement du palais actuel. Henry fut chargé de ce travail, qu'il ne put achever par suite d'une maladie grave. A son décès l'architecte Suys continua l'œuvre, en y élevant le portique et d'autres constructions.

Ch. Piot.

Schayes, *Promenade au parc de Wespelaer*. — Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*.

HENRY DE BRUXELLES, ou DE BRUISSELLES, maître maçon et sculpteur, vécut dans la seconde moitié du XIVe siècle. Suivant la coutume des « ymaigiers » à cette époque, il exerçait son art en nomade, cherchant du travail de ville en ville. En 1381-1383, il concourt avec deux artistes de Troyes, pour l'exécution d'un jubé en pierre dans la cathédrale de cette cité, et l'emporte sur ses concurrents. « Je trouve, dit le comte » de Laborde, que ce renseignement, » dont j'ignorais l'origine, a été décou- » vert par M. Vallet de Viriville dans » les archives de l'Aube. » Cependant, Kramm rapporte aussi, d'après une note insérée dans les Comptes municipaux de Montpellier, publiés par J. Renouvier et Ad. Ricart, que Henry de Bruxelles

réussit à éclipser ses rivaux dans l'ancienne capitale de la Champagne.

Emile Van Arenbergh.

Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. Ier, p. LXXXI, p. 546.— Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.* - Van der Aa, *Biogr. woordenboek.*

HENSBERGH (*Vincent*), écrivain ecclésiastique, né à Jodoigne vers la fin du XVIe siècle, et mort à Anvers le 4 juillet 1634, entra, jeune encore, dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Il remplit les fonctions de sous-prieur dans plusieurs maisons de la famille dominicaine en Belgique, celles de vicaire à Lierre, et de prieur ou directeur du couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, dit Val-Duchesse, à Auderghem, près de Bruxelles.

On a de lui :

1. *Viridarium marianum variis rosariorum, exercitiorum, exemplorumque plantationibus peramœnum in gratiam et usum cultorum Deiparæ Virginis Mariæ concinnatum.* Antverpiæ, Gaspar Bellerus, 1615; vol. in-16. Réimprimé dans la même ville, en 1626, chez Henri Aertssius; vol. in-12. — 2. *Den gheestelycken rooselaer der alderweerdichste Moeder Godts, verciert met schoone roosen der meditatien, ghebeden ende mirakelen van 't H. Roosenkransken.* Antwerpen, Gerardus Van Wolschaten, 1614; vol. in-16. Réimprimé dans la même ville, avec des corrections, 1o chez Corneille Verschueren, en 1617; vol. in. 16, et 2o chez Guillaume Van Tongeren, en 1619, vol. in-12.— 3. *Rosarium gloriosissimæ Deiparæ Virginis Mariæ per choros distinctum ac centum et quinquaginta articulis vitæ Christi, variisque hymnis, antiphonis et orationibus perpulchre exornatum.* Antverpiæ, Guill. à Tongris, 1619, vol. in-12. — 4. *Des conincks wyn-kelder... De croone Ons Heeren inhoudende XXXIII van de besonderste poincten of mysterien des levens en der passie Christi. Watter van noode is den gheenen die wel ende profytelyck begheert te bidden oft te mediteeren.* Antwerpen, Corneille Verschueren, 1621; vol. in-16. Réimprimé à Louvain, chez Josse Coppens, en 1649; vol. in-16. — 5. *Des bruydegoms bloedich beddeken.* Antwerpen, Hendrik Aertssens, 1627; vol. in-16 de 190 pages. Réimprimé avec un traité spirituel de Pierre Calentyn, à Louvain, en 1649, chez Josse Coppens; vol. in-16.— 6. *Apotheke der gheestelycke remedien inhoudende de wonder cracht ende vruchten van t' H. Roosenkransken.* Antwerpen, Henri Aertssens, 1632; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 148. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 227. — Quetif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, II, p. 480. — *Graf- en gedenkschriften der provintie Antwerpen*, IV.

HENSCHENIUS (*Godefroid* HENSCHEN, dit), hagiographe illustre, naquit le 21 janvier 1600, à Venray, village populeux appartenant alors au duché de Gueldre et faisant aujourd'hui partie du Limbourg hollandais. Il perdit son père avant d'avoir atteint sa sixième année, et sa mère, absorbée par les détails d'un important commerce de draps, qui nécessitait de fréquents voyages, ne pouvait donner à son éducation tous les soins désirables. Heureusement il trouva une seconde mère dans une sœur aînée qui, après s'être complètement dévouée à l'éducation du jeune Godefroid et de deux de ses frères, entra dans un couvent de Ruremonde. Elle sut inspirer au futur hagiographe l'amour du travail, les goûts sérieux et la piété solide qui le distinguèrent dans toutes les phases de sa glorieuse carrière.

Placé dans une des ces écoles préparatoires au sacerdoce, si nombreuses à cette époque, où l'on enseignait la langue maternelle et les rudiments du latin, le jeune étudiant y resta jusqu'à la syntaxe; puis, n'ayant plus rien à y apprendre, il fut envoyé au collège des Jésuites, à Bois-le-Duc, qui jouissait d'une grande réputation dans les Pays-Bas catholiques. Il y eut pour professeur Jean Bolland, plus âgé de cinq années, qui devint son ami intime et dont il fut plus tard l'éminent collaborateur dans l'œuvre colossale des *Acta sanctorum*. Ce fut là, au moment d'achever son cours de rhétorique, qu'il prit la réso-

lution d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

Il commença son noviciat à Malines, le 21 novembre 1619, et fut bientôt envoyé à Louvain, où il étudia la philosophie pendant deux années. Il dut ensuite, conformément à l'usage adopté par la Compagnie, recommencer ses humanités avec les autres novices ; mais, au dire de son principal biographe, le père Van Papenbroeck (*Papebrochius*), il fut pour eux plutôt un maître qu'un compagnon. Il composa même pour eux une grammaire grecque, dont le biographe que nous venons de citer, très compétent en cette matière, vante le rare mérite. Il la place au-dessus de toutes les grammaires grecques de son temps.

Après ces épreuves, Henschenius dirigea, pendant cinq années, plusieurs écoles latines de la Flandre. Sans négliger les autres branches de l'enseignement, il s'attacha surtout au culte de la langue et de la littérature grecques, et il réussit si bien que ses élèves, au terme de leurs études, étaient en état de subir un examen public sur un discours de Démosthène, examen portant à la fois sur les mots, sur les noms propres et sur le style.

Devenu prêtre, il renonça momentanément à l'enseignement pour s'adonner aux études théologiques. Il touchait au terme de son cours quatriennal, quand ses supérieurs l'associèrent à Jean Bolland, qui avait assumé la lourde tâche de publier l'immense recueil des vies de tous les saints de l'Eglise catholique.

Quand Henschenius commença, en 1635, une collaboration qui devait se prolonger glorieusement pendant quarante-six années, Bolland mettait la dernière main au manuscrit des *Acta sanctorum* du mois de janvier. Il confia les travaux du mois suivant à son ancien disciple, et celui-ci débuta par les Actes de saint Amand, pour le sixième jour de février. Ce coup d'essai fut un coup de maître. Rien de ce qui avait paru jusque-là, dans le vaste domaine de l'hagiographie, ne pouvait donner une idée de l'ampleur, de l'éclat et de la valeur historique de ce beau travail. Dans un préambule composé de vingt-deux paragraphes, l'auteur ne se contente pas de raconter la naissance, la vie monastique, les voyages, l'apostolat du célèbre évêque de Maestricht et ses démêlés avec le palais mérovingien. Il décrit les mœurs et l'état de civilisation des pays qui furent le théâtre des courses évangéliques du saint. Il publie la première charte d'exemption, découvre l'existence d'un troisième Dagobert, inconnu aux historiens français, rétablit la série de vingt-trois évêques ainsi que la chronologie de soixante années, dans une vie mêlée à celle de quatorze autres saints et de tous les personnages importants du VIIe siècle, l'une des époques les plus obscures des annales européennes. Il fait suivre ce vaste prologue de vingt-cinq légendes en prose et en vers, toutes soigneusement collationnées sur les manuscrits.

Quand Bolland, qui n'avait jamais rien imaginé d'aussi complet, prit connaissance de cette remarquable dissertation, il avoua naïvement que son immense manuscrit des Actes du mois de janvier avait besoin d'une refonte complète. Il donna l'ordre d'arrêter l'impression, fit mettre au pilon les feuilles des quatre premiers jours déjà imprimées et pria Henschenius de l'aider dans un vaste travail de revision. Après plusieurs tâtonnements, le plan des *Acta sanctorum* fut définitivement tracé.

Le maître et le disciple furent immédiatement d'accord. Bolland confia à son collaborateur la revision des biographies des saints gaulois, italiens, grecs ou orientaux. Il se réserva les Espagnols, les Anglais, les Irlandais et les Allemands, en prenant ce dernier nom dans le sens le plus étendu. Il se chargea, en outre, de la revision du style de l'ouvrage entier, parce que, sous le rapport littéraire, il était supérieur à son collaborateur.

Bolland avait employé cinq années à la composition des Actes de janvier, et huit autres années furent consacrées à la revision et à l'impression de l'ouvrage. L'œuvre remaniée et complétée

ne parut qu'en 1643, en deux volumes in-folio. La publication avait été retardée par de fréquentes maladies de Bolland et aussi par l'exercice pratique des fonctions du ministère sacré, telles que l'enseignement du catéchisme et l'audition des confessions, dont on n'avait pas dispensé les deux collaborateurs.

On sait quelle impression profonde et universelle ces premiers volumes produisirent parmi les nombreux savants du XVIIe siècle. Onze cent soixante et dix biographies de saints étaient accompagnées de tous les renseignements que l'histoire, le droit écrit, le droit traditionnel, la diplomatique, l'archéologie, la chronologie et la géographie avaient pu fournir à leurs auteurs. Toutes les sources d'investigation avaient été explorées avec le soin le plus minutieux et la critique la plus irréprochable.

Encouragés par les témoignages les plus flatteurs, les deux amis se mirent à travailler avec la même ardeur, la même persévérance et la même science, aux Actes du mois de février. Au lieu de se laisser éblouir par les succès et de se contenter d'une rédaction hâtive, ils virent dans le succès même un motif d'étendre leurs recherches et de viser à une plus grande perfection. Retardés par les causes que nous avons déjà indiquées, les trois volumes de février exigèrent, à leur tour, un labeur de quinze années et ne parurent qu'en 1658. On eût pu, à la rigueur, les faire paraître un peu plus tôt; mais leurs savants auteurs redoutaient probablement les entraves que la guerre, qui sévissait alors en Belgique et dans plusieurs pays de l'Europe, apporterait au placement des volumes. Au surplus, pour entretenir la curiosité du public et fournir de nouveaux aliments aux controverses des savants, Henschenius, à des époques plus ou moins rapprochées, mettait au jour de savantes dissertations, qui ne forment pas ses moindres titres de gloire. En 1653, il fit sortir des presses une remarquable étude sur l'évêché et les évêques de Tongres et de Maestricht, où il relevait tout un siège épiscopal oublié (1). En 1655, paraissait un travail plus remarquable encore sur les trois Dagobert, dans lequel il révélait aux Français un roi mérovingien dont aucun historien n'avait soupçonné l'existence et qui avait régné pendant dix-sept années (2). En 1658, il publia des notices historiques sur l'Italie, l'Espagne, la France, la Belgique et l'Allemagne, extraites des Actes de janvier et de février (3).

Les trois volumes des Actes de février qui, comme nous l'avons dit, parurent la même année, furent accueillis avec une faveur analogue à celle qu'avaient obtenue les deux précédents. Ils renfermaient treize cent dix biographies composées avec un soin extrême. Les protestants eux-mêmes firent entendre des éloges. Vossius, qui avait vivement critiqué les Actes de saint Antoine, les lut une seconde fois et se rétracta noblement dans son premier ouvrage (4). Christine de Suède, encore luthérienne, ayant lu la vie de saint Anschaire, l'apôtre du Nord, écrivit au bas de la dernière page : *Legi et gratum fuit.*

Une partie de cet immense succès était due à l'abondance et à la richesse des documents que Bolland et Henschenius avaient à leur disposition. Outre les livres et les monuments réunis par Rosweyde (Voy. ce nom), ils possédaient une immense collection de légendes, de

(1) *Exegesis historica de episcopatu Tungrensi ac Trajectensi.* Anvers, 1653, in-4°; et dans les *Acta sanctorum* de mai, t. VII, p. 19 et suiv.

(2) *De tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba : in quâ horum regum ac successorum genus, tempus, acta indicantur : Dagoberto II, S. Sigeberti filio, regnum austrasianum vindicatur et chronologia ex conciliis et episcoporum gestis illustratur.* Anvers, 1655, in-4°. Adrien de Valois contesta à Henschenius la découverte de ce troisième Dagobert, qu'il prétendit avoir faite lui-même dès 1647. Il accusa le collaborateur de Bolland d'avoir obscurci et embrouillé la chronologie des rois mérovingiens. Mais Henschenius le réduisit au silence par un appendice intitulé : *Apologetica pro diatriba de tribus Dagobertis Francorum regibus et eorumdem genealogico stemmate.* Il justifia toutes ses allégations antérieures et prouva de plus que Dagobert II est mort jeune et que les enfants qu'on lui attribuait étaient ceux de Dagobert III.

(3) *Notitia brevis Italiæ, Hispaniæ, Galliæ, Belgiæ, Germaniæ, quinque libelli ex Actis Januarii et Februarii.* Anvers, 1658, in-8°.

(4) *De vitiis sermonis.* Cf. *Acta sanct. Martii,* t. Ier.

passionnaires, d'offices propres, de catalogues d'évêques, de notices abbatiales, de bulles, de chartes, de procès de canonisation, de procès-verbaux de translations de corps saints. Ils avaient fait un appel à toutes les maisons de jésuites de l'Europe et de l'Asie, et, grâce au nombre et au zèle des enfants de Saint-Ignace, leur trésor s'accroissait de mois en mois. Leur bibliothèque, alimentée par la munificence des protecteurs et des admirateurs de leur courageuse entreprise, avait pris un développement considérable. Les originaux et les copies s'amoncelaient dans le Musée bollandien d'Anvers, dont j'ai ailleurs décrit les installations ingénieuses (1). Cependant, malgré ce secours extraordinaire, Henschenius et Bolland avaient eu des centaines d'occasions de constater qu'ils étaient privés d'une multitude de documents très importants, qu'une exploration intelligente des principales bibliothèques de l'Europe pourrait leur procurer.

Le pape Alexandre VII et le général de l'Ordre, Goswin Nickel, qui s'intéressaient au même degré à la publication des Actes, ayant eu connaissance de ce fait regrettable, engagèrent les hagiographes à entreprendre un voyage d'exploration littéraire.

Ils s'empressèrent de profiter de cette invitation. Henschenius et le père Daniel Van Papenbroeck, qu'on avait associé aux deux premiers hagiographes, quittèrent le musée d'Anvers dans les derniers jours de juillet 1660 (2). Bolland, que son âge et ses infirmités empêchaient de faire un long et fatigant voyage, accompagna ses collaborateurs jusqu'à Cologne, où il se sépara d'eux quelques jours plus tard.

Grâce à la correspondance presque quotidienne d'Henschenius avec Bolland et aux notes rédigées sur place par le P. Van Papenbroeck, nous pourrions raconter jour par jour tous les incidents de cet intéressant et fructueux voyage littéraire. Nous nous bornerons à dire que les deux savants religieux explorèrent successivement les bibliothèques publiques et les collections particulières de Coblentz, de Mayence, de Bingen, de Worms, de Spire, d'Aschaffenbourg, d'Augsbourg, de Munich, de Wurzbourg, de Bamberg, de Nuremberg, de Vienne, d'Inspruck. Partout ils recevaient l'accueil le plus empressé; on accourait de vingt lieues au-devant d'eux, et, de ville en ville, de couvent en couvent, des messagers les précédaient pour annoncer leur venue. Toutes les portes et tous les portefeuilles leur étaient ouverts. Les mêmes prévenances les attendaient au delà des Alpes. Ils s'arrêtèrent à Trente, à Vérone, à Padoue, à Vicence, à Venise, à Ferrare, à Bologne, à Imola, recueillant partout un riche butin. Le 23 décembre, ils arrivèrent à Rome. Le pape Alexandre VII les accueillit avec une bonté paternelle et donna les ordres nécessaires pour faciliter et seconder leur mission. On fit rentrer au Vatican tous les livres que l'on avait prêtés et, pendant toute la durée du séjour des Bollandistes, les emprunteurs furent obligés de rendre les volumes au bout de quinze jours. Du matin au soir, Henschenius et son compagnon travaillaient avec un zèle infatigable. Pendant neuf mois, cinq à six copistes furent constamment occupés à transcrire les documents précieux qu'ils découvraient dans les riches dépôts de la ville éternelle. Emportant plus de sept cents vies de saints, copiées intégralement ou judicieusement restituées, ils quittèrent Rome le 2 octobre 1661, pour visiter Naples et le Mont-Cassin, laissant derrière eux des copistes qui, cinq ans après, n'avaient pas encore terminé leur travail. Ils se dirigèrent ensuite vers la France, en visitant sur leur passage

(1) Voy. la notice de Jean Bolland.

(2) Dans sa vie d'Henschenius, placée en tête du t. VII des Actes de Mai, le P. van Papenbroeck fixe le départ à 1659 et le retour à 1661; tandis que, dans sa vie de Bolland, composée plusieurs années auparavant (1er vol. de Mars, p. XXIV à XXXVI), il fixe le départ au 22 juillet 1660 et le retour au 21 décembre 1662. Ces dernières dates sont exactes. Elles sont en harmonie avec les lettres d'Henschenius déposées à la Bibliothèque royale. Elles sont données comme exactes par le P. Pinius, dans sa vie du P. van Papenbroeck (t. VI des Actes de Juin, p. 5).

Florence, où ils s'arrêtèrent pendant quatre mois, Milan et les principaux monastères du Piémont. Parvenus sur le sol français, ils se dirigèrent vers Paris, en visitant la grande Chartreuse, Lyon, Cluny, Châlons et Dijon. Ils arrivèrent dans la capitale au milieu du mois d'août 1662 et y vécurent plusieurs semaines dans la familiarité des Bénédictins de Saint-Maur et d'une foule de savants chrétiens qui honoraient alors l'érudition française. Leur voyage en France fut très fructueux, quoiqu'ils n'eussent pas rencontré partout le même empressement qu'en Allemagne et en Italie. Plus d'une fois, pour leur refuser l'accès de la bibliothèque, on avait faussement allégué l'absence des bibliothécaires.

Revenu à Anvers, le 21 décembre 1662, Henschenius s'empressa de classer les riches matériaux qu'il avait recueillis en Allemagne, en Italie et en France. Il se livra ensuite à un travail d'autant plus fructueux que ses supérieurs l'avaient dispensé, de même que ses compagnons, de se rendre au confessionnal et d'enseigner le catéchisme. Cinq années lui suffirent, avec la collaboration de Van Papenbroeck, pour terminer les treize cents vies du mois de mars, qui parurent à Anvers, en 1668, en trois volumes in-folio. C'étaient toujours la même science, la même hauteur de vues, la même critique saine et vigoureuse. L'histoire profane, comme cela s'était vu pour tous les volumes précédents, en retira autant de profit que l'histoire de l'Eglise. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que Henschenius réfute les calomnies dont Pepin d'Herstal a été l'objet dans un écrit que Baronius et Bellarmin attribuent à saint Suibert. Il prouve que cet écrit, rempli de fautes grossières contre la chronologie, est complètement dépourvu d'authenticité. Il montre que Pepin n'a jamais répudié sa femme Plectrude, que ses enfants, Grimoald et Drogon sont morts avant lui et n'ont pas été déshérités au profit de Charles-Martel.

Bolland étant décédé en 1665, Henschenius prit la direction de l'œuvre. Ce surcroît de travail, joint à des études opiniâtres et non interrompues, altérèrent profondément sa santé. Les médecins lui prescrivirent de changer d'air, et, toujours préoccupé de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, il résolut d'explorer les districts de la Meuse et de la Moselle. Le P. Van Papenbroeck l'accompagnait, parce que, suivant l'expression de ce dernier, ils voulaient se récréer par *une chasse pieuse* dans les bibliothèques et les archives. Les deux amis chevauchaient gaiement aux environs de Luxembourg, quand le cheval de Henschenius s'emporta, jeta son cavalier à terre et lui fit une blessure dangereuse à la jambe. La plaie, soignée par un chirurgien ignorant, prit un caractère dangereux, et l'on craignit un instant l'invasion de la gangrène, mais cette triste prévision ne fut pas réalisée. Après avoir passé un mois dans une immobilité à peu près complète, Henschenius put retourner à Anvers, où ses confrères célébrèrent avec éclat le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus.

Il apporta ensuite sa part de recherches et de travail aux trois volumes d'avril, qui parurent en 1675, aux sept volumes de mai, qui parurent de 1680 à 1688, et aux sept volumes de juin, qui ne furent imprimés que de 1695 à 1717. Comme l'ouvrage prenait chaque jour une extension nouvelle, et que les supérieurs de l'Ordre désiraient, autant que possible, hâter son achèvement, on lui avait adjoint trois nouveaux collaborateurs, Daniel Cardon, Conrad Janning et François Baert.

Le classement et la revision des documents nécessaires aux Actes de juin furent les derniers travaux de Henschenius. Usé par l'âge, le travail et la maladie, il touchait au terme de sa laborieuse carrière. Tombé en défaillance à la porte du musée, le 12 octobre 1680, quelques domestiques le déposèrent sur un lit voisin. Deux jours après, il fut transporté à l'infirmerie où il demanda les derniers sacrements, quoique, d'après l'opinion des médecins, une catastrophe imminente ne fût pas à craindre. Il y languit plusieurs mois dans des alterna-

tives de progrès et de recul. Il mourut le 11 septembre 1681, après avoir noblement payé son tribut à la religion, à la patrie et à la science. Son décès fut vivement déploré par tous les érudits de l'Europe.

Outre les livres que nous avons indiqués, on doit à Henschenius un traité intitulé : *Notitiæ breves triplicis status ecclesiastici, monastici et secularis* (Anvers, 1668, in-8o). On lui est aussi redevable de la vie d'un patriarche byzantin : *Vita S. Petri Thomasii, ex ordine fratrum Bme Virginis ex monte Carmelo, episcopi Portensis et Coroniensis, archiepiscopi Cretensis, et patriarchæ Constantinopolitani ac legati apostolici : scripta ab oculato teste Philippo Mezzario, cancellario Cypri, et à Godefrido Henschenio, Societatis Jesu. illustrata* (Anvers, 1659, in-8o). Il contribua par ses conseils et par sa collaboration à l'*Imago primi seculi Societatis Jesu*, Anvers, 1640 in-fol.

J.-J. Thonissen.

Papebrochius, *De vita, operibus et virtutibus Henschenii*, au t. VII des *Acta sanctorum Maii*. — Dom Pitra, *Etudes sur la collection des Actes des Saints, par les Pères jésuites bollandistes*. — Goethals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences, des lettres, des arts et de la politique en Belgique*, t. II, p. 201 et suiv. — *Litteræ Henschenii in itinere, mora et reditu romano* (Bibliothèque royale de Bruxelles, no 7671). — *Diarium itineris romani, anno* 1660 *suscepti a PP. Godef. Henschenio et Dan. Papebrochio* (Biblioth. royale, no 7662). — De Backer, *Bibliothèque des Ecriv. de la Comp. de Jésus*, t. II, p. 118, édit. in-fol. — Feller, *Dictionnaire historique*. — J. Habets, *Godfried Henschenius*, dans les publications du *Geschiedkundig genootschap van Limburg*, 1869.

HENTENIUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Nalinnes, près de Thuin, en 1500, mort à Louvain le 13 octobre 1566. S'étant rendu, jeune encore, en Portugal, il y embrassa la vie religieuse chez les Hiéronymites. Revenu en Belgique vers l'année 1540, il séjourna pendant quelques années à Louvain, probablement au grand collège des théologiens dit du Saint-Esprit (l'épître dédicatoire de l'ouvrage que nous citons ci-dessous sous le no 2 porte : *Datum Lovanii, in collegio theologico, anno a partu virgineo* 1545, *pridie calendas Aprilis*), prit les grades de bachelier et de licencié en théologie, et fit des traductions d'écrivains grecs très importantes. Vers 1548, il entra dans l'ordre des Dominicains, et obtint de ses supérieurs, lors de la célébration du chapitre provincial de 1550, la permission de se préparer aux épreuves du doctorat, auquel il fut promu le 12 mai 1551. Deux années plus tard, le chapitre provincial d'Anvers et le chapitre général de Rome, le nommèrent, pour trois ans, régent de la maison d'études des Dominicains à Louvain. A l'expiration de ce triennat, c'est-à-dire en 1556, le chapitre de l'ordre tenu à Bois-le-Duc le nomma défenseur et inquisiteur de la foi dans le pays de Liège; et, à la même époque, le couvent de Louvain l'élut pour prieur. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, il suppléa, dans la chaire des sentences à la faculté de théologie de l'université, le célèbre docteur Jean Hessels qui avait été appelé au concile de Trente. Il continua cet enseignement jusqu'au moment de sa mort.

Hentenius possédait, outre la science théologique, une connaissance approfondie de l'hébreu, du grec, du latin et de plusieurs langues modernes.

Voici la liste de ses principales publications :

1. *Commentaria in sacrosancta quatuor Christi Evangelia ex Chrysostomi aliorumque veterum scriptis magna ex parte collecta, auctore quidem Euthymio Zigabeno, interprete vero Johanne Hentenio Nechliniensi Hieronymiano. Addidimus in calce confutationem judaicæ cuiusdam imposturæ sive libelli de ficto legali Jesu Christi sacerdotio ex Suida desumpti*. Lovanii, ex officina Rutgeri Rescii, men. februa. 1544; vol. in-fol. de xxx-603 pages. Cette traduction, imprimée et publiée dès le mois d'août 1543, mais sans nom précis d'auteur, ne parut, avec le nom d'Euthymius Zigabenus, qu'en 1544; elle fut réimprimée à Paris, chez C. Gaillard et J. de Roigny, dans la même année 1544, in-fol. La dédicace à l'évêque François de Bovadilla, archidiacre de Tolède, est datée du *sexto idus Augusti* (8 août) 1543. — 2. *Enarrationes vetustissimorum theologorum in Acta quidem apostolorum et in*

omnes D. Pauli ac catholicas epistolas ab Œcumenio : in Apocalypsim vero ab Aretha, Cæsareæ Cappadociæ episcopo, magna cura collectæ, Johanne Hentenio interprete. Antverpiæ, J. Steelsius, 1545 mense maio ; vol. in-fol. de x-cccxxi feuillets. Réimprimé, la même année, à Paris, chez C. Gaillard (2 vol. in-8o de xxiv-448 feuillets); et en 1547, encore à Paris, chez Jérôme et Denis de Marnef (2 vol. in-8o de xxiv-448 feuillets). La traduction latine d'Hentenius se trouve également dans l'édition gréco-latine des œuvres d'Œcumenius donnée par Morellus, à Paris, chez Claude Sonnius, en 1631; 2 vol. in-fol. L'épître dédicatoire est adressée à Georges d'Autriche, évêque de Liège. — 3. *Biblia ad vetustissima exemplaria recens castigata.* Lovanii, Barth. Gravius, 1547; vol. in-fol., avec une préface d'Hentenius, datée de 1547. Cette Bible fut réimprimée plusieurs fois, notamment à Anvers d'abord, chez Jean Steelsius, en 1559, in-8o, et chez Plantin, en 1567, in-8o. — 4. *Libellus aureus de vera Deo apte inserviendi methodo, iam olim Hispanice editus à F. Alfonso Madrilensi : nunc autem in latinum traductus per F. Johannem Hentenium, S. Theologiæ professorem et conventus Dominicanorum Lovanio prioratu fungentem.* Lovanii, Petrus Zangrius Tiletanus, 1560; vol. in-12o de iii-160 feuillets. Réimprimé plusieurs fois : 1o chez le même éditeur en 1576; 2o à Paris, chez Thomas Brumenius, en 1584; 3o et 4o, à Cologne, chez Kinckius, en 1608 et 1625. — 5. *Erasmi Roterodami doctoris bullati propositiones erroneæ, scandalosæ atque hæreticæ, jussu facultatis theologicæ anno* 1552, *dum ad concilium Tridentinum eundum esset, ex omnibus illius operibus a Joanne Hentenio S.T. D. ex ordine Prædicatorum collectæ.* Travail resté manuscrit, dont trois copies se trouvent encore aujourd'hui à la bibliothèque royale de Bruxelles (nos 9500, 11719 et 15154 du *Catalogue des manuscrits*). — 6. *Commentaria in Genesim, Ecclesiasten, Evangelia, Acta apostolorum et epistolas Pauli*, manuscrit conservé autrefois chez les Dominicains de Louvain. — 7. *Commentarius in librum primum Sententiarum*, manuscrit in-folio, qui existait, avant la fin du siècle dernier, dans la bibliothèque du couvent des Dominicains de Louvain, et dans celle de l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. — 8. Hentenius semble aussi avoir collaboré à la traduction française de la Bible, dite des docteurs de Louvain, et qui parut, la première fois, dans cette ville, en 1550. — 9. Il fit aussi la revision du *Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec annotations et expositions des lieux les plus difficiles, par M. J. René Benoist Angevin, docteur.* Quelques éditions, entre autres, celle donnée par Robert Mallard, à Rouen, en 1579, portent la mention : *Le tout revu par F. Jean Heuten, docteur en théologie.*

Au moment de sa mort, il travaillait, pour Robert Étienne de Paris, à la correction de la grande Bible, publiée par cet éditeur.

E.-H.-J. Reusens.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 195. — Foppens, *Bibl. belg.*, II, p. 657. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 152.

HERBEN (*Mathieu*), ou Herbenus, théologien, musicien et poète, naquit en 1451. Il fut recteur de l'école annexée à l'antique collégiale de Saint-Servais, à Maestricht. Ses contemporains vantaient sa science et son talent poétique. Sweertius et Foppens le qualifient de *theologus et poeta insignis.* En 1495, il se rendit à Spanheim, pour avoir des entretiens littéraires et scientifiques avec le célèbre historien allemand Tritheim. On ignore l'année de sa mort. Il a écrit entre autres : *De origine rebusque gestis Trajectensium ad Mosam* (mss.) — *De miraculis sancti Servatii.* — *De naturâ vocis ac præceptis musicæ, lib.* 5. (Ce livre, qui porte la date de 1495, indique que l'auteur avait alors quarante-quatre ans; il est donc né en 1451.) — *De conceptione Virginis Deiparæ.* — *De instauratione natalis soli Trajectensis oppidi.*

J.-J. Thonissen.

Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Sweertius, *Athenæ belgicæ.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, vo *Herben.*

HERBERT, religieux de l'abbaye de Saint-Hubert, fut un peintre de mérite. Il mourut en 1027, à la fleur de ses années et laissa après lui de vifs regrets parmi les bénédictins dont il était une des gloires avec Foulques, son contemporain et son émule. Foulques était sculpteur, ciseleur et miniaturiste ; Herbert cultivait plus particulièrement la peinture historique. Ferd. Loise.

Cantatorium de l'abbaye de St Hubert.

HERBETO (*Jean*), écrivain ecclésiastique, curé de Fexhe-Slins, en Hesbaye, florissait au commencement du XVIIIe siècle. Il publia :

1. *Explication historique et morale sur la vie, la mort, la gloire et le triomphe de saint Remacle, vingt-septième évêque de Tongres et premier abbé et fondateur de Stavelot, tirée de l'histoire de Liège. Accommodée et proportionnée aux mœurs modernes de toutes sortes de personnes.* Liège, 1702, J.-L. de Milst, in-8o, de 12 ff. lim., en y comprenant un portrait du saint; VII-681-XVI-XXVIII pages. Cet ouvrage fut réédité chez de Milst, en 1703, sous le titre de : *Explication historique et morale sur la vie, la mort, la gloire de saint Remacle, de saint Sulpice, de saint Eloi et de saint Martin, ses maîtres; de saint Théodore, de saint Lambert, de saint Hubert, saint Floribert, saint Trond, saint Adelin, saint Babolin, saint Godwin, saint Sigolin, etc., etc., ses disciples;* il est divisé en deux tomes, dont le premier contient la vie et la mort de saint Remacle. Cette seconde édition compte le même nombre de pages que la première, mais le texte en diffère, à cause de nombreux changements exigés par l'autorité ecclésiastique. L'œuvre, qui est dédiée à l'abbé-prince de Stavelot, est très rare au complet, selon M. de Theux. — 2. *L'injuste locataire détrompé ou Catéchisme pour inspirer l'horreur de la coutume fatale appelée Scopele ou Scopélisme. Par un curé de Hesbaye. A l'occasion des mandements donnez, par Son Altesse Sérénissime, le* 17 *décembre* 1704, *et par le très illustre chapitre cathédral, le* 8 *may* 1705, *pour s'opposer à un si grand mal.* Liège, G.-H. Streel, 1706, in-8o, de 58 pages et 2 ff. de table. — 3. *Institution, privilèges, indulg. et devoirs des confrères de la T. S. Trinité, etc.*; Liège, Bronckart, 1747 et 1753, in-12.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. manuscrits*, t. IV, p. 914 (Biblioth. roy. de Bruxelles). — X. De Theux, *Bibliogr. liég.*

HERBORN (*Nicolas*), ou HERNBON, né vers la fin du XVe siècle, en France, suivant Hartzheim à Herborn, dans le Grand-Duché, d'après l'auteur des biographies luxembourgeoises, entra dans l'ordre des Récollets, au monastère de Brühl, près de Cologne, et devint commissaire général pour le duché de Berg.

Hartzheim cite de lui les ouvrages suivants :

1. *Paradoxa theologica, seu Theologicæ assertiones et divinis eloquiis contra neotericos Hæreticos roboratæ.* Paris, 1534. — 2. *Enarrationes latinæ Evangeliorum quadragesimalium apud Coloniam Agrippinam germanice ad populum declamatæ.* Anvers, 1533 et Paris 1593. — 3. *Enarratio lamentatoria in psalmum LXXVIII, de miseranda populi christiani depopulatione.* — 4. *De tribus votis, ac præsertim de obedientia religiosorum.* — 5. *Apologia veræ fidei.* — 6. *Enchiridion communium adversus hæreses.* — 7. *De notis veræ et adulterinæ ecclesiæ.* — 8. *Modus concionandi.* — 9. *Emendatio veteris vitæ.* Cologne, 1529. — 10. *Monotessaron Passionis Domini Nostri J.-C.* — 11. *Epistola ad minoritas.*

J. Nève.

V. Hartzheim, *Biblioth. Coloniensis.* — Neyen, *Biographies luxembourgeoises.* — Egid. Gelenius, *de Coloniæ Agrippinæ magnitudine.*

HERCHIES (*Jean* **DE**), DE HARCHIE, HARTIS, etc., bourgmestre de Thuin, dont le meurtre suscita une révolte à Liège contre le prince-évêque Jean d'Arckel. Les historiens rapportent diversement le détail de cet assassinat. Selon Zantfliet, le bailli de Thuin, Gilles Cabot, ayant refusé, à son entrée en fonctions, de prêter le serment de *traiter chacun par loi et jugement*, aux termes de la paix de Fexhe, fut banni. Les deux bourgmestres de Thuin, Jean de Herchies et Englebert Delletour se rendi-

rent ensuite à Liège pour exposer au prince les griefs de sa *bonne ville* contre son bailli. Non seulement Jean d'Arckel les éconduisit, mais, à leur retour, il envoya quatre sicaires sur leur route. Jean de Herchies fut tué sur place. — Selon Radulphe de Rivo, les habitants de Thuin avaient exilé plusieurs de leurs échevins, accusés d'être les créatures de l'évêque. Celui-ci, dès qu'il en fut instruit, dépêcha quatre de ses officiers pour faire réintégrer les proscrits dans leur charge. Tandis que le bourgmestre Jean de Herchies, homme éloquent et hardi, prêchait la révolte, les officiers, exaspérés de ses invectives contre eux et le prince, le tuèrent. Les habitants de Thuin s'empressèrent d'exploiter contre l'évêque l'horreur de ce crime : se formant en cortège funèbre, ils promenèrent le cadavre ensanglanté de ville en ville jusqu'à Liège. Le peuple, ému de colère et de pitié à la vue de ces restes mutilés, exposés sur le marché, se souleva, et Jean d'Arckel s'enfuit à Maestricht.

Aussitôt les Etats s'assemblent, décrètent, après une minutieuse enquête des faits, la déchéance du prince, le bannissement à perpétuité des meurtriers, et élisent mambour Gauthier de Rochefort. La médiation de Wenceslas, duc de Brabant, prévint la guerre entre Jean d'Arckel et ses sujets. L'évêque, réduit par la nécessité, ne pouvant reconquérir sa principauté par les armes, ne la recouvra que par des concessions. Le 2 décembre 1373, il scella la fameuse *Paix des Vingt-Deux*. Cette paix consacra le rétablissement du tribunal des XXII, qui mutilait l'autorité du prince, prononçait la réhabilitation de Jean de Herchies et maintint le bannissement de ses meurtriers, *criés aubains* à jamais. Emile Van Arenbergh.

Radulphe de Rivo, *Gesta pontificum leodiensium*, dans le recueil de Chapeauville : *Qui gesta pontificum leodiensium scripserunt auctores præcipui*, t. III, p. 23. — Zantfliet, *Chronicon leodiense*, dans la *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, de D. Martène et D. Durand, t. V, p. 299. — F. Hénaux, *Hist. du pays de Liège*, t. 1er, p. 479. — Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II, p. 176. — De Villenfagne, *Rech. sur l'hist. de Liège*, t. II, p. 166, 266.

HERCKENROYE (*Guillaume*), ou Herckenrode, naquit à Saint-Trond, en 1560 et mourut à Tongres, le 23 mars 1632. Après avoir achevé ses humanités, il prit, dans cette dernière ville, l'habit de chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Sa science, sa régularité, ses talents administratifs et l'aménité de son caractère le firent promptement arriver aux dignités de son ordre. Il devint prieur du monastère de Tongres, visiteur de sa province et prieur général du chapitre des Augustins tenu à Windesheim. Pendant les voyages qu'il fut obligé de faire en cette qualité en Allemagne, il réussit à se procurer l'appui de l'empereur Ferdinand II, et, grâce à l'intervention de ce prince, il obtint la restitution de onze maisons de son ordre dont les protestants s'étaient emparés. Ses biographes vantent sa charité et affirment qu'il se dépouilla plus d'une fois de ses propres habits pour en revêtir les pauvres. Ils vantent le zèle qu'il déployait pour faire régner parmi ses subordonnés la stricte observance de la règle. Il leur recommandait sans cesse l'amour du travail, et ce fut pour les soustraire à l'oisiveté qu'il fonda à Tongres un collège d'humanités qui subsistait encore au moment de la dispersion des congrégations religieuses, à la fin du XVIIIe siècle. On croit que la maladie qui l'enleva, à l'âge de soixante-douze ans, fut causée par la nouvelle des ravages que les soldats de Gustave-Adolphe et ceux des autres princes protestants exerçaient dans les Etats catholiques de l'Allemagne.

Herckenroye a laissé les ouvrages suivants : *Collectaneorum seu exhortationum capitularium volumen.* — *Remedia contra pusillanimitatem et scrupulos, ex SS. Patrum dictis.* — *Modus juvandi morituros.* — *Meditationum liber, cum modo meditandi.* — *Modus visitandi monasteria.* — *Exercitia pietatis per ferias distributa.* J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, éd in-fol. — Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, 191. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 319. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 406.

HERDEGOM (*Gérard* **VAN**), historien, naquit à Malines, le 28 avril 1617. Après avoir terminé ses humanités, il entra à l'abbaye de Tongerloo et y prononça ses vœux le 24 décembre 1637. Dans le but de compléter ses études de théologie, il se rendit à Rome et y demeura pendant plusieurs années au collège de Saint-Norbert. Revenu dans son pays, il remplit les fonctions de vicaire de la paroisse d'Alphen, entre Hoogstraeten et Bois-le-Duc, et de recteur de l'autel du Saint-Esprit dans la même église. En 1649, il fut appelé à la cure de Baerle, près de Venloo. Dans cette commune, il donna l'exemple de toutes les vertus sacerdotales. La peste ayant fait invasion à Baerle, il affronta journellement la mort en visitant et en soulageant les malades. Il a raconté lui-même ce qui lui est arrivé pendant ces jours néfastes, dans une lettre adressée à l'évêque d'Anvers, le 18 septembre 1669.

Prêtre fervent, Van Herdegom éprouvait une vive dévotion envers la sainte Vierge. C'est en son honneur qu'il fit construire, à Baerle, un oratoire d'après le plan de la chapelle de Lorette, plan qu'il avait rapporté, en 1643, en revenant d'Italie.

Van Herdegom, qui aimait les études historiques, rédigea en latin un travail sur le culte de la sainte Vierge dans l'ordre des Prémontrés. Ce livre contient de vastes recherches et témoigne de la grande érudition de l'auteur. Il est intitulé : *Diva Virgo candida, candidi Ordinis Præmonstratensis Mater tutelaris et Domina, tribus libris distincta.* Bruxellis, Mart. de Bossuyt, 1660, in-4°, de 551 pages. En l'écrivant, Van Herdegom a utilisé des matériaux que l'abbé de Tongerloo, Augustin Wichmans, avait recueillis pour sa *Corona stellarum duodecim.* La *Diva Virgo candida* renferme plusieurs remarques sur les antiquités de la Campine, et offre ainsi un incontestable intérêt pour l'histoire de la contrée.

Gérard Van Herdegom mourut le 3 octobre 1675.

Ed. Van Even.

Archives de l'abbaye de Tongerloo. — Heylen, *Over de Kempen*, p. 113.— Paquot, *Mém.*, VII, 46.

HERDTRICH (*Chrétien*), jésuite flamand, selon Delvenne, autrichien, selon le P. De Backer, vivait au XVIIe siècle. Il aborda en Chine la dix-septième année du règne de Kang-Hi (1660), pour prêcher la foi dans la province de Xansi. Sur l'ordre de ce prince, il vint à la cour et s'y occupa de mathématiques; après un séjour de cinq ans (1676), il obtint l'autorisation de se rendre à Kiangcheu, dans la province de Xansi. De retour en Europe, il collabora avec les pères jésuites F. Rougemont, P. Intorcetta et Ph. Couplet, au livre intitulé : *Confucius Sinarum philosophus, seu scientia Sinensis latinè exposita*, imprimé à Paris, in-folio, en 1687. Cet ouvrage, publié par ordre de Louis XIV, est rare et recherché; loué dans les *Annales Encycl.* (1818, V, 112), on l'a néanmoins accusé de n'être qu'une traduction tronquée du philosophe chinois. — Le P. Intorcetta a inséré, en outre, une lettre du P. Herdtrich dans sa *Compendiosa narratione* (Roma, 1672, in-8°).

A l'époque du P. Herdtrich, le P. Couplet disait : « *Ejus magnum vocabularium Sinico-Latinum sub prælo est.* »

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus*, I, 1426; II, 124. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.*

HERENBEECK (*Jean* **VAN**), hagiographe, dominicain, natif et profès d'Anvers, vivait en cette ville l'an 1629, où il publia en flamand la vie du B. Henri Suso, le célèbre mystique de Souabe (1) (*het Leven van den salighen Henricus Suso*). Anvers, chez Henri Aertssens, 1627, in-12, p. 233. Cet ouvrage, dit Quétif, se trouvait à la bibliothèque du couvent des dominicains de Bruxelles en 1671.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum.* — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IX.

HERENDALIUS (*Pierre* et non *Henri*, comme l'appelle Sweertius), ou *Memmius, Mirabellus*, médecin. Natif d'Hé-

(1) V. Schmidt, *Der mystiker H. Suso.* Hambourg, 1843, in-8°.

renthals, ainsi que son nom l'indique, il vit le jour en 1521, selon Vander Aa, ou l'année suivante, selon C. Broeckx. Il exerça longtemps son art à Utrecht et quitta cette ville après la mort de sa femme. Après avoir, pendant vingt ans, depuis 1561 jusqu'en 1581, enseigné dans les écoles de la Faculté de Rostock, il fut nommé médecin (*Stadts doctor*) de la ville de Lubeck. C'est là qu'il mourut le 17 juillet 1587, d'après Adelung, et non le 17 juillet 1578, comme l'avance Burman.

On a de lui :

1. *De recto medicinæ usu liber unus.* Delphis, 1564, in-8o, typis Herm. Schinckelii. Dédié au président Frédéric Scenekius. — 2. *Commentarius in Hippocratis Coi jusjurandum*, suivi d'un traité intitulé : *Quâ ratione medicorum vita et ars sanctè conservatur.* Rostochii, typis Augusti Ferbery, 1577, in-8o. — 3. *Disputatio circularis de temperamento.* Rostochii, 1572. — 4. *Disputatio de purgandi ratione.* Ibid., 1575, in-8o. — 5. *Disputatio è flatibus, è libris Hippocraticis.* Ibid., 1578, in-8o. — 6. *Elegia in nuptias Nath. Cythræi,* insérée dans les *Poemata* de celui-ci, lib. 2, p, 264-266. Rostochii, 1579, in-8o.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 330, 624. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 992. — Burman, *Traj. erud.*, p. 228.— Mercklin, *Lindenius renovatus* (*Norimb.*, 1686, in-4o), p. 899.— Eloy, *Dict. hist. de la médecine*, t. III, p. 262.— C. Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge*, p. 297. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek.*

HERENTHALS (*Gérard* **DE**). Voir GÉRARD DE HERENTHALS.

HERENTHALS (*Pierre* **DE**). Voir PIERRE DE HERENTHALS.

HERENTHALS (*Thomas* **DE**). Voir THOMAS DE HERENTHALS.

HÉRIBERT, religieux de Saint-Willebrord, pendant la seconde moitié du xe siècle.

L'abbaye de Saint-Willebrord, à Echternach, sur la Sure, fondée en 701, par sainte Irminc, abbesse d'Oeren, près de Trèves, entretenait une école célèbre, qu'on appelait l'*Ecole de Saint-Benoît.* Marquard étant mort en 952, Héribert lui succéda dans l'enseignement. C'était, au dire des chroniqueurs, un profond commentateur des saintes Ecritures ; outre plusieurs commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, il avait écrit un traité intitulé : *De moribus monachorum*, et une dissertation sur la mesure du monocorde. Tous ces ouvrages, malgré la vogue dont ils ont longtemps joui, sont perdus pour nous.

Héribert mourut en 970. Il eut pour successeur le moine Roger.

J. Nève.

Neyen, *Biogr. luxembourg.* — Ab. Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, I, 252. — Dom Calmet, *Notice sur la Lorraine.* — Id. *Bibliothèque Lorraine.* — Muller, *Beschreibung des Sauerthales.* — Neumann, *Les auteurs luxembourgeois.* — Trittheim, *Catalogus virorum illustrium ordinis sancti Benedicti.* — Trittheim, *Chronicon Hirsaugiense.* — *Gallia christ*, XIII, 576.

HÉRIBRAND DE FOUX, ou plutôt de Fooz, poète et hagiographe, naquit vers le milieu du xie siècle, dans le village auquel il emprunta son nom, et mourut à Liège, dans un âge avancé, le 6 juin 1132. Selon quelques auteurs, il embrassa la règle de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Jacques, qui florissait déjà alors dans cette dernière ville. Bérenger, qui, de prieur de Saint-Hubert en Ardenne, était devenu, vers 1075, abbé de Saint-Laurent, à Liège, l'aurait appelé dans son monastère pour y faire fleurir la discipline et la science; selon d'autres, Héribrand fit sa profession à Saint-Laurent même. Quoi qu'il en soit, Bérenger lui confia la direction des jeunes religieux de l'antique abbaye. Héribrand s'acquitta à merveille de la lourde tâche qui lui était imposée, et réussit à former de savants disciples, parmi lesquels on peut citer, comme un des plus célèbres, Rupert, abbé de Deutz, près de Cologne, que le Père Mabillon regarde comme l'homme du xiie siècle le plus appliqué à l'étude des saintes Écritures et en ayant fait les meilleurs commentaires. A la mort de Bérenger, arrivée le 16 novembre 1113, Héribrand fut élu pour le remplacer. Dans cette nouvelle charge, il ne négligea rien pour faire fleurir dans son abbaye la

piété et la science. Le Père de Monin, dans son *Sacrarium celeberrimi D. Laurentii juxta Leodium cœnobii*, fixe la date de la mort de Héribrand à l'année 1132 — date que nous avons admise — tandis que les auteurs de la *Gallia Christiana* et de l'*Histoire littéraire de la France* la placent quatre années plus tôt, c'est-à-dire en 1128.

Héribrand cultivait, à la fois, la poésie et l'histoire. Ses poésies ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Quant à ses travaux historiques, nous possédons une *Vie de saint Thierry II ou le Jeune; Vita sancti Theodorici*, abbé de Saint-Hubert en Ardenne, que quelques auteurs lui attribuent. Toutefois, cette vie, qui a été publiée par Mabillon, dans les *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti* (t. IX, p. 559 et suiv.), et par les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum Augusti* (t. IV, p. 848-864), lui est sérieusement contestée par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (XI, p. 78-79). Dans les endroits cités, ces auteurs examinent les arguments allégués pour ou contre les titres d'Héribrand.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 237. — *Hist. litt. de la France*, XI, p. 76.

HERIGER (moins correctement HARIGER), est le plus ancien historiographe de la Belgique. On ne sait rien de positif sur sa patrie ni sur la date de sa naissance. Vers 955, jeune encore, il entra à l'abbaye de Lobbes, qui était alors un des principaux foyers littéraires de la Belgique, et qui comptait parmi ses illustrations l'évêque Rathère et le chroniqueur Folcuin. Heriger, chargé de la direction de l'école monastique, fut fidèle aux traditions de ses prédécesseurs : il ne laissa pas déchoir les études, et il forma de brillants élèves parmi lesquels on compte Burchard, évêque de Worms et Olbert, abbé de Gembloux. Depuis Francon, l'abbaye relevait au temporel de l'évêché de Liège : Heriger eut ainsi l'occasion d'entrer de bonne heure en relations avec Notger, qui était un chaud protecteur des lettres, et qui attacha le moine de Lobbes à sa personne. Heriger devint l'ami et l'inséparable compagnon du grand évêque, qui l'emmena en Italie, à ce qu'il paraît (985), et qui lui confia d'importants travaux littéraires auxquels lui-même participait dans une large mesure. L'évêque et le moine ont même si bien confondu leurs labeurs, qu'il n'est pas toujours facile de discerner la part de l'un et de l'autre dans les écrits qui nous restent de tous deux. Le rôle d'Heriger ne se borna pas d'ailleurs à ces travaux littéraires ; l'évêque lui confia d'autres missions de confiance, *palatina negotia*.

En 990, Folcuin étant mort, les moines de Lobbes s'adressèrent à leur chef spirituel, l'évêque de Cambrai, et à leur seigneur temporel, Notger, pour leur demander comme abbé Heriger, dont ils firent à cette occasion un grand éloge. (Voir leurs lettres dans le *Gesta epp. Camerac.* Pertz, *Script. VII*, p. 446). Malgré la difficulté que dut avoir Notger à se séparer de son ancien et fidèle collaborateur, la demande fut agréée. Heriger fut consacré abbé de Lobbes le 21 décembre, jour de saint Thomas : depuis cette date, il garda toujours une vénération particulière pour ce saint. Il s'acquitta de ses fonctions avec le zèle et la conscience qu'il apportait à tout : il fit construire l'oratoire de Saint-Benoît, éleva l'autel de Saint-Thomas, et augmenta aussi les ornements sacrés.

Dans les derniers temps, comme il nous l'apprend lui-même, sa vue avait baissé, et il fut obligé de dicter son dernier ouvrage. Il mourut enfin dans une bonne vieillesse le 31 octobre 1007, et fut enterré devant l'autel de Saint-Thomas. A Lobbes, on le regarda comme un saint, et on raconte que des miracles se faisaient sur son tombeau. C'est ce que rapporte une méchante épitaphe du XVIIe siècle :

EN L'AN MILLE PUIS SEPT
FUT CY MIS AU TOMBEAU
HERIGERUS DISCRET
QUI FIT MIRACLES BEAUX.

Heriger est certainement un des types les plus remarquables du lettré au Xe siècle. Il joignait à la connaissance approfondie de la littérature sacrée celle

des principaux écrivains de l'antiquité classique. On trouve dans ses écrits des emprunts ou des citations attestant qu'il avait lu Cicéron, Salluste, Pline, Térence, Horace, Virgile, Tibulle, Juvénal, Perse, Martial, et, parmi les Pères de l'Eglise, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Cyrille, Eusèbe, saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Fulgence, saint Léon le Grand, auxquels il faut ajouter Arator et Prudence, ainsi que les principaux écrits théologiques du moyen âge, comme les livres de Raban Maur, de Paschase Radbert, etc. Toute la littérature historique du moyen âge lui était également familière, comme on le verra plus loin par l'énumération des sources qu'il a consultées pour sa Chronique. Et ce n'est pas tout, car on trouve dans ses ouvrages des fragments de textes anciens dont la provenance n'a pas encore été vérifiée. Quelques érudits ont même cru pouvoir soutenir qu'il avait lu Tacite, et peut-être n'est-il pas impossible de le prouver, mais avec des arguments meilleurs que ceux qui ont été employés jusqu'ici. Heriger était également versé dans la musique et dans les mathématiques; il paraît aussi avoir eu des notions de grec.

Le principal titre d'Heriger à l'attention de la postérité, c'est son *Gesta Episcoporum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, premier travail d'ensemble qui ait été entrepris sur l'histoire du diocèse de Liège.

Notger l'avait peut-être inspiré; ce fut lui sans doute qui facilita à l'auteur le rassemblement de tous les matériaux. Voici à quelle occasion Heriger conçut la première idée de ce travail. Werinfrid, abbé de Stavelot, s'était adressé à Notger pour le prier de polir au point de vue du style et de compléter par rapport aux faits une vie de saint Remacle, qui avait été écrite dans son abbaye au IXe siècle. Notger confia ce travail à Heriger, qui le soigna particulièrement, et le renvoya à l'abbé de Stavelot avec une préface mise sous le nom de l'évêque. Ayant raconté ainsi un épisode important de l'histoire du diocèse, Heriger forma le projet d'y rattacher une chronique de tous les évêques depuis saint Materne jusqu'à son temps. Ce plan, déjà annoncé comme réalisé dans la lettre d'envoi à Werinfrid, ne fut jamais exécuté d'une manière complète. Heriger n'a poussé sa chronique que jusqu'à saint Remacle, et a laissé sans histoire tous les successeurs de ce pontife. On ne sait quelle raison s'opposa à l'achèvement de ce travail; dans tous les cas, ce ne fut pas la mort, puisque la chronique fut commencée avant 979, et que l'auteur vécut jusqu'en 1007. Quoi qu'il en soit, il est certain que la seconde partie, si elle avait été écrite, aurait eu infiniment plus de valeur que la première : les faits dont il est question dans celle-ci étaient trop éloignés pour qu'Heriger en pût parler avec quelque autorité, et, de plus, les documents dont il s'est servi nous ont été presque tous conservés. Sa chronique n'a donc, au point de vue purement historique, qu'un intérêt de second ordre : les seules parties originales qu'on y remarque sont les listes des évêques de Tongres et de Maestricht jusqu'à saint Amand, et l'histoire traditionnelle de saint Jean l'Agneau. Ni Heriger ni Notger ne semblent d'ailleurs s'être inquiétés de ce travail laissé inachevé, puisqu'il resta inédit et entièrement inconnu jusqu'à Anselme. Celui-ci avait déjà écrit sa chronique de Liège lorsqu'il découvrit l'écrit de son prédécesseur; aussitôt il supprima la partie correspondante de son propre ouvrage et la remplaça par le livre d'Heriger, qui, dès lors, a toujours fait la première partie de la chronique d'Anselme, et n'en a jamais été séparé par les éditeurs.

L'ouvrage d'Heriger est une compilation consciencieuse et exacte, une espèce de centon dans lequel il a reproduit textuellement, en les cousant l'un à l'autre, de longs extraits de ses sources, se contentant, lorsqu'elles lui semblaient parler un langage par trop barbare, de les orner des fleurs de sa rhétorique verbeuse. Il a consulté et utilisé la chronique d'Eusèbe et son histoire ecclésiastique, Jornandès, le *Gesta Francorum*,

la Vie de Charlemagne par Eginhard, le Martyrologe et le *Liber de temporibus* de Beda, la Passion des saints Pierre et Paul, la vie des saints Euchère, Valère et Materne ; deux vies de saint Servais; celles des saints Amand, Bavon, Chlodulfe, Trond, Remacle, Remy, Lambert; les chartes des rois, les archives de Liège et de Stavelot, la correspondance des évêques, etc. Etant donnés son zèle et son érudition, et aussi le puissant concours qu'il dut trouver dans le chef du diocèse et du pays, on est en droit de supposer qu'aucun des documents liégeois écrits avant son temps ne lui avait échappé : et cette circonstance est importante, parce qu'elle permet d'apprécier à leur juste valeur tout ce que les historiographes du XIIIe siècle ont cru pouvoir ajouter à ses récits. On ne peut que louer la stricte fidélité avec laquelle Heriger reproduit ses sources sans les altérer en rien, et la bonne foi avec laquelle il avoue son ignorance à l'occasion. Parfois, mais rarement, on voit percer en lui la pointe de l'esprit critique, comme lorsqu'il énonce ses doutes sur la parenté prétendue de saint Servais avec Notre-Seigneur. Ses considérations philosophiques sur l'histoire attestent les préoccupations d'une intelligence distinguée. La chronique d'Heriger a été publiée pour la première fois par Chapeaville, mais d'après un texte interpolé par Gilles d'Orval, dans le tome Ier de son recueil historique intitulé : *Gesta Pontificum Tungrensium Trajectensium et Leodiensium*. Liège, 1612. M. Koepke en a donné une excellente édition en 1846, dans le t. VII des *Monumenta Germaniæ historica*, et, depuis lors, l'auteur de cet article a fait connaître un texte qui contient des variantes importantes, et qui était resté entièrement inconnu à l'éditeur allemand.

Nous possédons encore quelques autres écrits d'Heriger ; ce sont : 1. Un fragment d'une *Vie métrique de saint Ursman*, abbé de Lobbes, qui fut son premier ouvrage. Il en a cité quelques vers au chapitre III de sa Chronique, où il se désigne lui-même sous le nom de *Quidam metricanus*. Elle avait, paraît-il, 1008 vers hexamètres (Voir ce fragment dans Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened. sæc. III, pars II*, p. 551). — 2. Un *Vita Landoaldi*, écrit à la demande des moines de Saint-Bavon, à Gand, et sous le nom de Notger. Il est de 980. Le manuscrit original, revêtu du sceau de Notger, se trouve aux archives de l'Etat à Gand. (*Acta SS. Mart. III*).— 3. *Dicta Domini Herigeri abbatis de corpore et sanguine Domini*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois par Cellot (*Historia Gottescalci*. Paris, 1655), puis par Pez (*Thesaurus anecd. nov., I, pars II*, p. 113 et suiv.) qui l'attribue au pape Gerbert. Il est bien d'Heriger, comme l'ont démontré Mabillon (*Acta SS. Ord. S. Ben, sæc VI, II*, p. 591 et XXI) et Koepke. (Voir ci-dessous). L'auteur, qui fait preuve d'une grande érudition théologique, y prend parti pour Paschase Radbert contre Raban Maur dans le fameux débat sur l'Eucharistie.—4. *Epistola Herigeri abbatis ad Hugonem*. C'est probablement son dernier ouvrage. Il fut composé entre 990 et 999 pour répondre à Hugo sur quelques difficultés chronologiques soulevées par le comput de Denys. Heriger, de son côté, y pose sept questions de chronologie à son correspondant ; la troisième, qui offre de l'intérêt pour l'histoire du diocèse, montre que le consciencieux écrivain n'était pas encore débarrassé des scrupules que lui avaient suggérés les légendes racontées dans le commencement de sa Chronique. (Voir Martène et Durand, *Thesaurus anecdot. I*, p. 112).

Il avait encore écrit les ouvrages suivants, qui sont perdus :

1. *De Adventu Domini celebrando*. C'est le titre approximatif d'un ouvrage sous forme de dialogue entre Heriger et l'évêque d'Utrecht Adelbold. Il y établissait qu'on ne peut célébrer que quatre dimanches de l'Avent. — 2. *Regulæ numerorum super abacum Gerberti*, dont Pez et Oudin ont encore eu des manuscrits, et dont le premier a même reproduit quelques lignes. — 3. *De divinis officiis libri II*, lui est attribué par Trithemius. — 4. Les antiphones *O Thoma*

Didyme et *O Thoma Apostole*, et un hymne en l'honneur de la Vierge : *Ave quam, etc.*, qui se chantaient à Lobbes, et quelques autres (*Chronic. Folcuini contin.*).

A cette liste il faudrait ajouter, selon Mabillon, une vie en vers de saint Landelin, et une vie de sainte Berlendis, qui n'est manifestement pas de lui, et dont l'auteur semble avoir vécu dans la seconde moitié du XIe siècle. Quant au *Vita Hadelini*, Koepke, qui a fort bien examiné les titres d'Heriger à la paternité des ouvrages indiqués ci-dessus, croit qu'il en faut laisser l'honneur au seul Notger.

Le style d'Heriger ne manque pas d'élégance et attache par sa bonhomie, bien qu'il ait les défauts de son temps, faisant trop souvent étalage d'une fausse richesse, visant à l'effet dans certains morceaux oratoires, comme par exemple les préfaces, et mettant dans la bouche de ses personnages de longs discours remplis de réminiscences classiques. En somme, il donne une idée avantageuse de la culture littéraire dans le royaume d'Allemagne au Xe siècle.

On fera grâce au lecteur de la liste de tous les ouvrages où il est parlé d'Heriger, et on lui signalera seulement les principaux travaux modernes, dans lesquels sont repris ceux des prédécesseurs; ce sont, après l'*Histoire littéraire* qu'il faut toujours citer (t. VII) : Voss, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*. Louvain, 1865. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens, s. v. Heriger*.— G. Kurth, *Notice sur un manuscrit d'Heriger et d'Anselme* (Comptes rendus des séances de la commission royale d'histoire, 1875). —Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 5te *Auflage*. Berlin, 1885, t. Ier, et principalement la magistrale étude de R. Koepke, en tête de son édition d'Heriger (*Monumenta Germaniæ historica*, t. VII). G. Kurth.

HERINCX (*Guillaume*), évêque d'Ypres, né à Helmond (Brabant septentrional), décédé dans sa ville épiscopale le 17 août 1678. Après avoir étudié la philosophie à l'université de Louvain et obtenu, comme élève de la pédagogie du Porc, la sixième place à la promotion générale de la faculté des Arts, en 1636, il entra dans l'ordre de Saint-François au couvent des Récollets de la ville universitaire. Il s'y distingua par son érudition et son talent oratoire. Les différentes fonctions qu'il remplit successivement l'obligèrent à de fréquents voyages en pays étrangers, et le mirent dans l'occasion d'exercer son influence salutaire dans la plupart des contrées de l'Europe. Nommé à l'évêché d'Ypres en 1667, il fut sacré à Bruxelles dans l'église des Frères-Mineurs, le 24 octobre de la même année, et fit son entrée solennelle à Ypres, le 21 novembre suivant. Il n'administra son diocèse que pendant quelques mois, car il mourut le 17 août de l'année qui suivit son sacre. Il fut enterré dans le chœur de sa cathédrale, à droite du fameux Corneille Jansenius, un de ses prédécesseurs sur le siège épiscopal d'Ypres.

On a de lui :

Summæ theologicæ scholasticæ et moralis partes quatuor. Antwerpiæ, Petrus Bellerus, 1660 ; 4 volumes in-folio, I (XX-338-XXXIII); II (XX-490-XLIX); III(XXI-576-LXXX); IV(XXVIII-594-LXII) pages. C'est un traité théologique fort estimé. E.-H.-J. Reusens.

Van de Velde, *Synopsis monumentorum*, III, p. 813.

HÉRIS (*Guillaume*), plus connu sous le nom de frère HERMAN DE SAINTE-BARBE, poète latin et auteur ecclésiastique, né à Liège, en 1657, mort à Namur en 1724. Héris entra dès l'année 1676 au couvent des Carmes déchaussés à Liège. Ce moine aimait beaucoup la poésie latine, pour laquelle il ne manquait pas d'aptitude. Mais, par malheur, il se livra entièrement au mauvais goût dominant à son époque pour les vers tautogrammes, les acrostiches, anagrammes et *nugæ difficiles* de toute espèce. Dans ce genre, il se distingua vraiment d'une façon étonnante, ce qui fait beaucoup rechercher ses productions par les curieux. On a du frère Herman :

1. *Carmelo-Parnassus in xenium oblatus*. Leodi, 1687, in-4o. — 2. *Carmelus triumphans, seu sacræ panegyres sanctorum Carmelitarum, ordine alphabetico compositæ, et cum novâ et extraordinariâ methodo*. Leodii, 1688, in-4o. Ce livre est un véritable tour de force. — 3. *Patrocinium divi Josephi totius imperii, civitatis ac patriæ Leodiensis protectoris et patroni, leonibus versibus exaltatum*. Leodii, 1691, in-4o.

Outre ces trois compositions en vers extraordinaires, le Père Herman a fait d'autres ouvrages d'un tout autre genre, mais qui sont restés inédits. Ce sont : — 4. *Chronica ordinis Carmelit. Belg. Wallon.*, in-folio, avec un frontispice dessiné. Le manuscrit autographe se trouve actuellement dans la bibliothèque des Pères Rédemptoristes à Liège. — 5. *Le Parfait supérieur*, 1 vol. in-4o. — 6. *Méditations et Prières*, 2 vol. in-4o. Ces deux derniers manuscrits sont perdus ou égarés.

H. Helbig.

Biblioth. Carmelitana, p. 633. — De Villenfagne, *Mélanges de* 1810, p. 298-310. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p 344-347. — De Theux, *Bibliographie liégeoise, passim*.

HERLEMANNUS (*Albert*), humaniste, naquit à Diest, au XVIe siècle. L'excellence de son enseignement, auquel il se livrait dans sa ville natale, lui fit quelque réputation : *In patriâ egregius juventutis moderator*, dit Sweertius.

On a de lui :

Institutiones grammaticæ, per tabulas in epitomen concinnatæ, typis Plantini, 1568, 1 vol. in-8o ; in-4o.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Léon Degeorge, *La Maison Plantin à Anvers*, p. 71.

HERLINDE (*Sainte*), ou HARLINDE, sœur de sainte Renilde et fille d'Adalhard, riche et important personnage de l'Austrasie, vivait au VIIIe siècle. Adalhard, qui possédait de grands domaines dans le territoire de l'arrondissement actuel de Maeseyck, voulut procurer à ses deux filles une éducation distinguée. Après leur avoir fait donner les premières notions de l'enseignement par un prêtre du voisinage, il les envoya au couvent des Bénédictines de Valenciennes, fondé en 680 ou 690 par Pépin de Herstal. Dans cette maison religieuse, qui jouissait alors d'une grande réputation pour l'éducation des jeunes filles, les deux sœurs acquirent une instruction solide et variée. Outre le programme ordinaire des écoles du temps, on leur enseigna les éléments de la théologie, la liturgie, le chant ecclésiastique et même la broderie, le dessin et la peinture. On leur apprit encore l'art de filer et de tisser, la couture et, en général, tous les procédés qu'un patronage intelligent pouvait utilement vulgariser parmi les populations à demi sauvages du Limbourg.

Quand elles revinrent à la maison paternelle, Herlinde et Renilde prirent l'habit religieux avec l'assentiment de leur père, jusqu'à ce que celui-ci eût fait bâtir un monastère sur le territoire du village actuel d'Alden-Eyck. L'édifice étant achevé, plusieurs années après leur retour, les deux sœurs s'y retirèrent. Herlinde en devint la première abbesse, sous la règle de Saint-Benoît, et Renilde fut destinée à lui succéder. Leur maison offrit bientôt l'image fidèle de celle de Valenciennes. Elle devint l'asile de la piété, des lettres et des arts, au milieu de la barbarie du VIIIe siècle. Leurs broderies, leurs dentelles et leurs manuscrits enluminés acquirent une grande célébrité. Leurs religieuses, qui n'étaient d'abord qu'au nombre de douze, travaillaient avec ardeur à orner les sanctuaires. On voyait au XVIIIe siècle, dans l'ancienne cathédrale de Liège, un tapis orné de perles et d'or qu'elles avaient offert à la châsse de Saint-Lambert. Aujourd'hui encore, malgré les ravages impitoyables des Normands, qui incendièrent le couvent en 882, nous avons des chefs-d'œuvre sortis des mains des deux premières abbesses. Le trésor de l'église paroissiale de Maeseyck possède deux évangéliaires sur vélin, peints par elles et qui sont le plus ancien monument de la peinture belge. On y remarque l'intelligence de l'art de l'enluminure, tel qu'il se pratiquait à cette époque. La peinture

et l'ornementation des initiales répondent exactement au style sévère des plus anciennes miniatures saxonnes. Nous leur devons aussi, comme spécimen de l'art national au moyen âge, la broderie d'une chasuble trouvée dans une châsse ouverte à Maeseyck, au mois d'août 1867, broderie qui appartient au style anglo-saxon (1). La même châsse renfermait deux voiles monastiques (*monalia*) provenant des deux saintes sœurs. Une inscription sur parchemin indique que l'un de ces voiles, richement brodé sur pourpre, a appartenu à sainte Herlinde : *Velamen stæ Harlindis, abbatissæ, auro, unionibus et preciosissimis perlis mirifice contextum.* Une autre inscription, brodée sur le même voile en lettres d'or appartenant encore à l'antiquité classique, constate qu'Erluinus, frère de la sainte abbesse, a consacré à saint Pierre cet humble don confectionné par la main de l'une de ses deux sœurs.

Pendant toute la durée de sa longue existence, Herlinde édifia ses religieuses par une piété ardente et par l'exemple de toutes les vertus. Elle eut de fréquents rapports avec saint Willebrord et saint Boniface, les courageux apôtres de la Belgique et de l'Allemagne, dont le premier lui avait donné la consécration abbatiale. Elle luttait, comme eux, contre le paganisme, qui était loin d'avoir disparu de nos provinces. Elle mourut le 12 octobre 745, au milieu de ses religieuses qu'elle exhortait à rester fidèles à la règle et à tous les devoirs de la piété. Francon, évêque de Liège, agissant suivant le droit ecclésiastique du temps, lui décerna les honneurs de la canonisation, et, vers l'an 870, il plaça solennellement ses ossements sur un autel du couvent d'Alden-Eyck, dans une châsse couverte d'ornements d'or et d'argent. L'église de Maeseyck conserve un fragment du suaire dont Francon enveloppa les corps de sainte Herlinde et de sa sœur, avant de les renfermer dans la châsse (2).

J.-J. Thonissen.

Schoolmeesters, *Levenschets der HH. Maagden en abdissen Harlindis en Renildis.* Luik, 1871. — *Historie van het leven der heilige maechden Harlindis en Renildis uit de legende, int corste ende getrouwelykste overgesteld.* Luik, 1596. — *Vita s. Herlindis,* au t. III de mars des *Acta sanctorum,* p. 385. — Mabillon, *Acta sanctorum ordinis s. Benedicti,* t. III, I, p. 664. — *Histoire litteraire de la France,* t. V, p. 275-276. — *De Leodiensi republica,* p. 274; Leide, 1663. — Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège,* p. 235; au t. IV, 1872, des *Mémoires de la Société d'Emulation.* — Dehaisnes, *De l'art chrétien en Flandre,* p. 31-32.

HERLUIN, ou ERLUIN, prélat fort instruit— *vir ecclesiasticis et secularibus negotiis eruditus* — était archidiacre de Liège, lorsque son évêque Notger et Mathilde, fille de l'empereur Othon le Grand, abbesse de Quedlimburg, le proposèrent pour le siège de Cambrai. L'empereur Othon IV, résistant aux sollicitations de sa sœur Sophie, qui appuyait Azelin de Dronghene, bâtard du comte de Flandre et évêque de Paris, nomma Herluin. Le nouvel évêque fut sacré à Rome, en 966, par Grégoire V, parce que les compétitions d'Arnoul et de Gerbert au siège de Reims, ne lui permettaient pas de recevoir l'onction épiscopale dans sa métropole. Herluin prit part au concile que le pape réunit cette année dans la ville éternelle et se plaignit des seigneurs laïques qui pillaient les biens de l'église de Cambrai : le pape, pour le dédommager, lui accorda des privilèges et fulmina l'excommunication contre les usurpateurs. Herluin fut également l'objet de faveurs importantes de la part des empereurs. Othon III lui accorda le droit de marché et le droit de battre monnaie au

(1) Un très ancien parchemin porte à cet égard la mention suivante : *Hanc casulam contexerunt santæ virgines Herlindis et Renildis abbatissæ. Consecravit stus Theodardus, episcopus Leodiensis, celebrarunt sts. Willebrordus, episc. Ultrajectensis, et stus Bonifacius Moguntinus.* M. Schoolmeesters, dans sa Vie des deux abbesses, fait remarquer, avec raison, que l'évêque Théodard, prédécesseur de saint Lambert, ne peut avoir béni cette chasuble, puisqu'il est mort longtemps avant la naissance des deux sœurs. On aura probablement confondu Théodard avec saint Floribert, qui occupa le siège épiscopal de Liège de 728 à 747. Au surplus, l'authenticité de la relique n'en est pas moins certaine. Elle appartient incontestablement au VIIIe siècle.

(2) La chasuble et les voiles appartiennent, comme les évangéliaires, à l'église paroissiale de Maeseyck. C'est un morceau d'étoffe tissée en soie et bien conservée. Le fond jaune porte des arcatures vertes, des lignes et des losanges bleus. On y voit aussi un certain appoint de blanc. (Ch. Dubois, *Exposition de l'art ancien à Liège,* Ve section, p. 38.)

Cateau-Cambrésis, l'an 1001. Henri II, à la demande d'Herbert, archevêque de Cologne, ajouta à sa mitre épiscopale la couronne comtale : Herluin fut le premier évêque comte de Cambrai. Aub. Le Mire a publié deux chartes sur cette libéralité dans sa *Notice sur les églises de Belgique*, ch. 77 et 78, et dans le tome Ier des *Diplômes belg.*, ch. 26 et 27. — « De laquelle donation, « dit Gazet, se voit la représentation à « Cambray en une table enrichie de « plusieurs figures et images avec ces « vers qui ressentent leur antiquité : »

Enfans pour valoir à mon ame
De bon affect nous ordonnons
A l'église de nostre Dame
De Cambray, et en don donnons
Et heritier le faisons
De la Comté de Cambrésis
A touiours ainsi le voulons
Tesmoins nos seaux et escrits

Herluin siégea, en 1006, au concile de Francfort. Ce fut lui qui exhuma le corps de sainte Rictrude en l'abbaye de Liessies, fit composer par Jean, moine de Saint-Amand, la vie de sainte Rictrude, abbesse de Marchienne, bâtit le palais épiscopal de Cambrai et fit élever à Béthune, par Robert, seigneur de cette ville, une église qu'il dédia à saint Barthélemy. Quand il mourut en 1011, selon Leglay, le 3 de février 1012, selon la *Gallia christiana*, ou en 1014, selon D. Marlot, l'abbaye de Saint-Aubert, qu'il avait relevée de ses ruines, réclama l'honneur de conserver son corps.

Emile Van Arenbergh.

Gallia christ., t. III, col. 18. — Raissius, *Belg. christ.*, p. 100. — Dom Ceillier, *Hist. des aut. sac. et eccl.*, t. XIX, p. 721; t. XXII, p. 7. — Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas*, p. 20 — Leglay, *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 105, 173. — Dom Marlot, *Hist. de Reims*, t. Ier, p. 255.

HERMAN, comte de Hainaut, ne descendait pas des comtes de ce pays; d'après Jacques de Guise, il était fils d'un duc de Thuringe; d'après d'autres, d'un duc de Saxe. En 1035, il épousa Richilde, fille et héritière de Regnier V, comte de Hainaut; peu après, les époux échangèrent avec Baudouin V, comte de Flandre, la partie flamande du comté l'Eenaeme, qui appartenait à Richilde par sa mère, contre la partie du comté de Valenciennes qui appartenait a Baudouin, à l'exception du château tenu héréditairement par un comte de Cambrai. En 1046, Richilde, mécontente de ce que son mari s'était allié à Godefroid de Lorraine et à Baudouin de Flandre, contre l'empereur, engagea secrètement l'évêque de Liège, Wazon, à faire saisir traîtreusement Herman pour le forcer ainsi à abandonner le parti des princes ligués; mais l'évêque indigné refusa.

Herman mourut en 1051. Richilde aima peu son premier mari, et son indifférence s'étendit aux enfants qu'elle avait eus de lui; c'étaient un garçon, Robert, que Lesbroussart, dans son édition d'Oudegherst, appelle Rogier, et une fille, Gertrude. Robert étant, dit-on, boiteux et peu intelligent, Richilde le fit renoncer au comté en faveur des enfants qu'elle avait eus de Baudouin de Mons. Il entra dans les ordres, fonda une abbaye près de Châlons-sur-Marne et devint évêque de cette ville d'après les uns, de Laon selon d'autres. Gertrude devint religieuse de l'ordre de Saint-Benoît.

Emile Varenbergh.

Oudegherst, édition de Lesbroussart. — De Smet, *Mémoire couronné. — Anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. V.

***HERMAN** ou HÉRIMANNE, évêque de Metz, théologien, florissait au XIe siècle. Il était issu d'une illustre famille de la Saxe, mais on ignore son lieu de naissance. Élevé, dans sa jeunesse, près de saint Annon, archevêque de Cologne, il entra ensuite dans le clergé de Liège, où il fut successivement chanoine et prévôt de la cathédrale. Il succéda, en qualité d'évêque de Metz, à Adalbéron, mort le 13 novembre 1072.

Les empereurs d'Allemagne jouissaient du droit d'investiture des évêchés et des abbayes, en retour des dotations dont ils les avaient enrichis. Henri IV, abusant de ce qui était, en réalité, moins un droit qu'une faveur, prétendit distribuer les bénéfices ecclésiastiques à prix d'argent; Grégoire VII s'opposa à cette simonie, et de là schisme entre l'empire et le saint-siège. Herman avait accepté l'investiture des mains de Henri IV : « Il en eut dans la

« suite, dit l'*Histoire littéraire de la « France*, tant de douleur qu'il aurait « renoncé à l'épiscopat, si le pape Gré- « goire VII ne l'eût consolé et soutenu. « Il devint depuis un des plus zélés dé- « fenseurs du saint-siège. » Au concile de Worms, convoqué en 1075 par l'empereur Henri IV, il fut seul avec Adelbert de Wurtzbourg à s'opposer à la déposition de Grégoire VII. Guillaume, évêque d'Utrecht, qui avait embrassé avec ardeur la cause impériale, signifia aux deux évêques récalcitrants qu'en refusant de signer la condamnation du pape, ils manquaient à leur serment de fidélité au prince. Ils signèrent.

Mais, plus tard, au concile de Mayence, qui déposa Grégoire VII, Herman montra plus de fermeté. Son opposition fut même si vive que l'empereur Henri IV, irrité, le fit déclarer ennemi de l'empire et le déposa.

Herman se réfugia à Canossa, en Lombardie, sous la protection de la comtesse Mathilde de Toscane, qui l'y abrita, ainsi que Grégoire VII, contre les vengeances impériales. Après quatre ans d'exil, il recouvra, en 1089, ses fonctions épiscopales.

Herman, rétabli sur le siège de Metz, touchait à la fin de sa carrière. Le calme qui rentrait dans sa vie, après tant d'adversités, était comme l'approche du repos de la mort. L'année suivante, il fut atteint d'une maladie qui épuisa rapidement ses forces. Cependant, suppléant par l'énergie morale à l'infirmité physique, il n'interrompit aucune de ses fonctions d'évêque. Dans ses prédications, il tonnait surtout contre l'incontinence des clercs, à l'exemple de Grégoire VII, qui dut ordonner aux évêques, prêtres et religieux, de se séparer de leurs femmes : ce qui provoqua, paraît-il, une protestation universelle. Tout le clergé déclara, dit Leconte de Lisle, dans son *Histoire du Christianisme*, qu'il était insensé de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des anges. Le 2 mai 1090, Herman présida à la translation des restes de saint Clément, premier évêque de Metz. Il eut encore la force de rehausser la cérémonie de tout l'éclat convenable et de prêcher la gloire du saint; il transféra ensuite les reliques au monastère de Saint-Félix, qui prit dès lors le nom de Saint-Clément, et il mourut deux jours après. Le nom d'Herman est marqué, au jour de sa mort, dans le nécrologe de la cathédale de Metz avec les titres d'évêque de pieuse mémoire et de légat de la sainte Eglise romaine. Les abbayes de Saint-Arnoul et de Saint-Clément, auxquelles il fit diverses donations, le regardent comme un de leurs insignes bienfaiteurs; Hugues de Flavigny l'appelle homme d'un mérite éminent, *vir egregius*, et le pape Grégoire VII, la lumière de la foi catholique.

Mais, bien qu'il employât souvent sa plume belliqueuse à la défense de l'Eglise, nous avons très peu de ses écrits. Sa renommée d'écrivain est morte avec lui. Il est fâcheux surtout qu'on ait perdu celles de ses lettres auxquelles Grégoire VII répond dans son *Registre*. Dans l'une, Herman soulevait la question de l'excommunication des souverains et celle de savoir si les évêques pouvaient absoudre ceux que le pape avait excommuniés. Dans une autre, Herman s'occupait surtout de l'excommunication et de la déposition d'Henri IV, ce qui, suivant l'opinion générale, mandait-il, était au-dessus du pouvoir du pape. Grégoire VII répondit avec cette abondance prolixe qui trahissait l'obsession d'un esprit où la même pensée revient sans cesse, et les deux lettres qu'il écrivit à ce propos à Herman (2e du 4e livre, 21e du 8e livre, *Greg. VII papæ registrum*) sont les plus longues de son recueil.

Il reste, toutefois, deux pièces d'Herman, remarquables par l'onction apostolique et l'élégance littéraire. L'une est l'histoire succincte, écrite la veille de sa mort, de la translation du corps de saint Clément. Malgré la concision du récit, l'évêque eut soin de n'omettre aucune des principales circonstances de l'événement et d'en marquer la date; il y consigna les donations qu'il fit alors à la cathédrale de Metz et à l'abbaye de Saint-Clément, et il fit confirmer la vérité des faits qu'il racontait par la signature des abbés, des principaux cha-

noines, moines et seigneurs séculiers, qui en avaient été témoins oculaires.

L'autre pièce, mieux écrite encore, est une charte, par laquelle Herman, dès le commencement de son épiscopat, restitua à l'abbaye de Saint-Arnoul le droit de foire, au jour de la dédicace de ce monastère. Émile Van Arenbergh.

Histoire littéraire de la France, t. VIII, p. 330. — Calmet, *Bibl. Lorr.*, p. 496. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 1457. — Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*, p. 367.

HERMAN, poète, biographe, surnommé *Henri de Luxembourg*, vraisemblablement parce qu'il naquit dans cette ville, semble avoir appartenu à l'ordre de Saint-Dominique. Il composa, d'après don Calmet, un ouvrage intitulé : *Constitutiones et Ritus ordinis fratrum prædicatorum, rhythmis germanicis redditæ*. On croit que ce livre resté manuscrit était la version rimée des règles de l'ordre que frère Herman fit à la prière de sœur Yolande de Vianden, prieure de Marienthal, et dont l'original conservé dans ce monastère, au dire de Bertholet, portait la date de 1276.

Henri de Luxembourg avait écrit en vers rimés allemands la biographie d'Yolande, femme aussi distinguée par ses vertus que par sa naissance. Il avait donné ce titre latin à l'ouvrage : *Gesta illustris sanctimonialis sororis Yolandæ Henrici comitis Vianensis et Margaritæ ex claro Curtiniacentium sanguine ejus conjugis filiæ*. Don Calmet nous apprend que le jésuite Alexandre de Wiltheim a composé et fait imprimer à Anvers, en 1674, d'après Herman, la vie de sœur Yolande, aussi en vers allemands. Nous l'ignorons, mais nous savons que Wiltheim a publié en latin la vie de sœur Yolande de frère Herman en y ajoutant un appendice sur Marguerite, sœur de l'empereur Henri VII, prieure du même monastère, ainsi que la généalogie historique des comtes de Vianden. L'abbé Stehres, recteur du progymnase de Diekirch, a de nouveau donné une version allemande de l'œuvre d'Herman, d'après le texte latin de Wiltheim. Cette dernière traduction a été publiée à Trèves en 1841. Don Calmet, élève des doutes sur l'identité de Henri de Luxembourg, auteur des *Constitutiones* et de Herman, auteur de la vie de sœur Yolande. *Adhuc sub judice lis est*. Nous ne tranchons pas la question. Ferd. Loise.

HERMAN, surnommé *de Petrâ*, *Petri*, *Van den Steen*, ou de *Santdorp*, village de Flandre, où il naquit, apparemment vers le milieu du XIVe siècle. Il prit la robe de frère chartreux, enseigna au monastère de Trèves, et fut chargé par ses supérieurs de la direction spirituelle des religieuses de son ordre au couvent de Sainte-Anne lez-Bruges. « Il s'acquitta, dit Paquot, de cet emploi, « pendant l'espace de vingt-neuf ans — « et non pas durant trente-quatre ans, « comme le marque Valère André — et « mourut le 23 avril 1428. » L'inscription finale d'une édition des cinquante Sermons d'Herman confirme le chiffre de Valère André, également adopté par Sanderus, et reporte le décès de notre moine à l'année 1412, date que Molanus indique également dans sa *Bibliotheca theologica* manuscrite. Il a écrit :

1. *Hermanni de Petra Sermones L super Orationem Dominicam*. Aldenardæ, apud Joan. Cæsarem, 1480, in-fol. *Compendiosa Sermonum quinquaginta super Dominicam Orationem*. Lovanii, apud Joan. de Westphalia, 1484, in-fol. Le manuscrit de cette œuvre existait au couvent des Augustins du Val-Saint-Martin, à Louvain (Sanderus, *Bibl. belg. manusc.*, *pars secunda*, p. 217). Oudin cite une troisième édition de 1470, in-8°, sans nom de lieu ni d'imprimeur. — 2. *Sermones de tempore et sanctis*. Six livres manuscrits. — 3. *De regimine Monialium liber unus*. Manuscrit. 4. *Tractatus de Immaculatâ Conceptione beatissimæ semper Virginis Mariæ*. Manuscrit. Trithème et Sutor lui attribuent encore d'autres ouvrages manuscrits, dont ils ne citent pas le titre. Emile Van Arenbergh.

Oudin, *Comment. de script. eccl.*, III, 1268. — *Opusculum Arn. Bostii : De præcipuis aliquot Cartus. patribus, editum à F. Theod. Petreio* (Colon. Agripp., apud Bern. Gualterium, 1609), 26. — Theod. Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 143. — Fabricius, *Bibl. med. et infim. latin.*, III, p. 716. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, p. 478. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 342. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XII, p. 176.

HERMAN DE SAINTE-BARBE. Voir Héris (*Guillaume*).

HERMAN DE VALENCIENNES, trouvère du commencement du XIIe siècle. C'est pendant la première période de l'histoire communale de Valenciennes, entre les années 1070, époque approximative de la fondation de la *Gilde de la Charité*, de cette ville, et 1114, date de la promulgation de sa grande *Paix* ou charte, que se place la naissance du plus ancien de nos trouvères dont on ait conservé les œuvres. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais sans rester confiné dans un cloître, et compta parmi ses protecteurs l'impératrice Mathilde d'Angleterre, morte en 1151; Alexandre, évêque de Lincoln de 1123 à 1147, et Guillaume, prieur de Kenilworth. Arthur Dinaux revendique pour lui l'honneur d'avoir le premier traduit la Bible en langue vulgaire et en vers. Ses compositions sont nombreuses et importantes et non moins remarquables par la pensée que par la forme. Quoique naïves, elles offrent une pureté d'expressions peu ordinaire parmi ses émules, et cette circonstance a sans doute contribué à en étendre la popularité et à en assurer la conservation.

L'accueil bienveillant que Herman reçut à la cour d'Angleterre, où il avait peut-être suivi Aleyde de Louvain, seconde femme du roi Henri Ier, n'altéra pas son caractère modeste, comme il en donne lui-même la preuve dans ce passage de sa *Genèse :*

Signor, or ascotés, entendés ma raison :
Je ne vos dis pas fable, ne ne vos dis cançon :
Chers suis povres de sens si sui molt povres hon,
Nés sui de Valenciennes, Herman m'apiele-on...

Ce pauvre de sens n'a pas laissé moins de seize poèmes ou pièces de vers, où l'on signale maint passage bien tourné. En voici les titres : *Geneses*, *le Livre de la Bible* ou *Livre de Sapience*, *de l'Assomption de la Vierge* ou *la Mort de la Vierge et sa sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze Apôtres*, *la Vie de Tobie*, *les Joies de Notre-Dame*, *les Trois mots de l'évêque de Lincoln*, *de saint Alexis*, *des Licorne et des Serpent*, *Histoire de la Magdelene à Marseille*, *ses prédications et ses miracles*, *le Dit de vérité et de justice*, *l'Histoire des Sibylles*, qu'Herman écrivait lorsque mourut la reine Mathilde; *les Miracles de Notre-Dame*, *d'un prêtre*, *d'un usurier et d'une vieille*, *la Vie de sainte Agnès*, *la Passion de Jésus-Christ et l'Histoire du précieux sang*, *la Vie de saint Sébastien*, *la Vie de saint Jehan*. La plupart se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris et quelques-uns dans les Bibliothèques de Lille et de Chartres.

Alphonse Wauters.

Delarue, *Essai sur les bardes et trouvères anglo-saxons*, t. II, p. 270. — *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3e série, t. III. — Arthur Dinaux, *Trouvères du nord de la France*. — Paulin Paris, *Analyse des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris*.

HERMAN DE ZITTARD ou Sittard, (*Hermannus Zittardus*), né dans la petite ville limbourgeoise de ce nom, vivait au commencement du XVIe siècle, sous le pontificat de Grégoire XII. On sait qu'il fit ses études à Cologne et qu'il entra, jeune encore, dans l'ordre de Saint-Dominique. Ses contemporains l'estimaient comme théologien et comme poète latin. Il a laissé un ouvrage en vers intitulé : *Manuale confessorum*, dont tous les exemplaires sont aujourd'hui probablement perdus. J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. III, (édit in-fol.). — Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. Ier, p. 751. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 385. — Sweertius, *Athen. belgic.*, p. 344. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 479.

HERMANNE, évêque de Salisbury, naquit en Flandre, d'une famille lorraine, vers la fin du Xe siècle ou au commencement du XIe. Les circonstances de son passage en Angleterre ne sont pas connues ; on sait toutefois qu'il conquit dans ce pays la faveur du roi Edouard, qui le choisit pour son chapelain, et, à la mort de Saint-Brithouold (janvier 1045), l'appela au siège épiscopal de Wilt. Quatre ans après, Edouard, ayant fait vœu de faire le voyage de Rome et se trouvant empêché d'accomplir son dessein, députa Hermanne avec Elre, archevêque d'York et deux abbés, pour soumettre cette difficulté au pape. Hermanne, arrivé à Rome au commence-

ment d'avril 1049, assista au premier concile que le pape assembla, et se plut à dépeindre, avec fierté, l'état florissant dont jouissait alors l'Eglise d'Angleterre.

De retour dans la Grande Bretagne, ne se trouvant pas à son gré dans les villages de Wilt et de Ramesbury, où était son siège épiscopal, il obtint de la faveur royale de le transférer au monastère de Maldon ou Malmesbury. Des seigneurs dévoués à cette abbaye firent avorter ce projet, et Hermanne fut si dépité de cet échec qu'il abandonna le soin de son diocèse à Alrede, évêque de Worcester, repassa la Manche et prit le froc à Saint-Bertin. Il fallut trois ans pour apaiser son courroux. Selon Ranulphe Hilgden (*Polychronicon*, lib. VI, p. 281, dans le recueil de Thomas Gale : *Historiæ Britannicæ... scriptores XV*), et Warthon, (*Anglia sacra*, préface, page 7), la fugue d'Hermanne eut lieu en 1055. Mabillon la recule de dix ans. Le bienheureux Lanfranc, métropolitain d'Hermanne et son contemporain, dans une lettre qu'il adresse au pape Alexandre II, déclare que le fait eut lieu sous le pontificat de Léon IX, soit avant le mois d'avril 1054.

En reprenant possession de son siège, Hermanne n'avait pas renoncé à son dessein de le transférer. Il atteignit ce but en réunissant son diocèse à celui de Sherburn, dont il portait le titre. En 1070, il assista au sacre de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et, cinq ans après, au concile de Londres, où il occupa la sixième place. Cette assemblée, à l'instar des conciles de Sardique et de Laodicée, décréta le transfert des chaires épiscopales des villages dans les villes : Hermanne s'empressa de transférer la sienne à Salisbury, dont il fut le premier évêque. Il y commença une nouvelle église, qu'il ne put achever. Accablé par l'âge, il sollicita Lanfranc, son métropolitain, de le décharger du poids de l'épiscopat. L'archevêque ne crut pas devoir acquiescer à sa demande et en référa au pape Alexandre II. Dans sa lettre au Souverain Pontife, il fait connaître qu'Hermanne a tenté par tous moyens de se démettre de son évêché, et qu'il n'a fallu rien moins que la menace d'une censure canonique pour le contraindre à continuer ses fonctions. « *Nisi « ego*, dit Lanfranc, *censurâ canonicâ « obstitissem, jampridem aut regi episco- « patum reddidisset aut clam ad monas- « terium confugisset.* » La même missive rend hommage à la science sacrée et profane, ainsi qu'aux services rendus par l'évêque dans sa charge pastorale. Hermanne mourut en 1078 et eut Osmond pour successeur.

On a de lui une relation des miracles de saint Edmond, roi d'Angleterre, assassiné en 946, et honoré comme martyr. Dans la vie du même saint écrite par Abbon de Fleuri, et publiée par Surius, l'auteur déclare avoir trouvé dans le manuscrit d'Hermanne une Histoire des miracles, qu'on conjecture être la même que celle dont il est ici question. Un autre manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, dans lequel se trouve cette relation des miracles de saint Edmond, l'attribue à Hermanne. Cette relation renferme, en outre, des détails sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Edmond, et sur celle de Baudouin, un de ses abbés ; on en déduit cette conséquence qu'Hermanne n'a achevé son écrit qu'après 1065, puisque c'est en cette année que Baudouin fut élu abbé.

Emile Van Arenbergh.

Hist. littér. de la France, t. VIII, p. 59. — Moréri, *Grand dictionn. hist.* — Dupin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.*

HERMANS (*Pierre-François*), dernier prélat de l'ancienne abbaye de Tongerloo, province d'Anvers, vit le jour à Vorst, dans la Campine anversoise, le 19 novembre 1725 (1). Ses parents l'envoyèrent en 1740 au collège de Gheel, qui était alors à l'apogée de sa renommée. Le jeune étudiant ne tarda pas à briller parmi ses condisciples ; il se distingua par ses bonnes mœurs, son esprit prompt et facile, son goût pour l'étude, son assiduité au travail, si bien qu'il termina son cours d'humanités au bout de quatre ans et qu'en rhétorique, il fut

(1) 1725. *Decimo nono novembris Petrus-Franciscus baptizatus est filius Arnoldi Hermans et Margaretæ Wijtens, conjugum. Susceperunt Joachim Vande Briel et Elisabeth Versluysen.*

proclamé *primus perpetuus*. Du collège de Gheel, il se rendit à l'Université de Louvain, pour y suivre le cours de philosophie, et fut admis en 1746 à l'abbaye de Tongerloo, où deux de ses frères avaient déjà pris l'habit. Le 23 mai 1747 il prononça ses vœux de religion et prit le nom monastique de Godefroid; peu de jours après, il fut envoyé à Rome par le prélat Siard Van den Nieuweneynde, qui appréciait les heureuses facultés de Hermans.

L'abbaye de Tongerloo avait établi à Rome, depuis 1627, un établissement pour les études supérieures, appelé collège Saint-Norbert. Hermans y fit, pendant cinq ans, de brillantes études et, de retour à Tongerloo, fut nommé vicairè à Alphen, près de Tilbourg.

En 1762, le prélat Van den Nieuweneynde lui confia la qualité de proviseur. Pendant dix-huit ans qu'il fut chargé de cet emploi, il laissa partout les traces de son utile influence. Il encouragea les arts et les lettres; il fournissait des moyens pécuniaires aux jeunes gens peu favorisés de la fortune, qui montraient des dispositions spéciales.

Le prélat Siard Van den Nieuweneynde, étant décédé en 1779, Hermans fut désigné, le 21 juin 1780, comme son successeur. Il fut le quarante-quatrième et dernier prélat de Tongerloo, et le 10 septembre 1781 reçut du pape Pie VI la mitre et la crosse pontificales.

En sa qualité de prélat, Godefroid Hermans continua dignement l'œuvre de ses illustres prédécesseurs, en faisant tous ses efforts pour inculquer aux religieux sous ses ordres la plus forte dose d'instruction : *hoc unum satagit, religiosos ut habeat doctos*. Il agrandit et embellit la vaste bibliothèque, ce trésor qui, peu d'années après, devint la proie des sans-culottes français.

Guidé par l'expérience et par une étude approfondie, il s'opposa aux préjugés et aux systèmes surannés de culture. Grâce à son initiative énergique, il parvint à faire augmenter la couche arable du sol, à préparer de bons engrais de paille, à employer la chaux comme amendement pour les terres froides et humides, à varier les plantations selon la nature du sol, etc.

En peu de temps Hermans parvint à défricher des milliers d'hectares de bruyère; il convertit les unes en terres arables, les autres en bonnes plantations; il fit dessécher des marais infects, et transforma les uns en riches prairies, les autres en viviers poissonneux; il fit partout cultiver des arbres fruitiers et améliora considérablement les terres et les pâturages de son opulente abbaye.

Cependant cette espèce de culte que le prélat Hermans avait voué à l'agriculture n'absorbait pas sa prodigieuse activité. Il se montra constamment le zélé protecteur des sciences et des arts. Lors de la révolution brabançonne, il avait cherché un asile à la cure d'Alphen, près de Tilbourg, et pendant son séjour dans cette commune, il s'occupa, avec un zèle infatigable, de fouiller quelques collines sablonneuses qu'il présumait être des *tumuli* de la période gallo-romaine. Ses efforts furent couronnés de succès, et les différentes urnes mises au jour par la bêche et la pioche lui prouvèrent qu'on se trouvait en présence d'un cimetière ayant appartenu à une peuplade aujourd'hui disparue ou éteinte.

Godefroid Hermans s'exerçait également avec succès dans la carrière des lettres : si nous n'avons pas beaucoup de productions de son esprit, nous devons en attribuer la cause aux emplois laborieux qu'il a remplis pendant quarante ans, ainsi qu'aux temps bouleversés qui assombrirent la dernière période de sa vie. La seule pièce littéraire du prélat qui soit parvenue à la postérité, est intitulée : *Oratio pœnitentis, per Ampl. Dom. Godefr. Hermans, abb. Tong.* C'est un morceau ascétique ayant, pour la forme, la cadence et le rythme, beaucoup d'analogie avec le *Stabat Mater* de Léon X. Malheureusement il est trop long pour figurer ici.

Sous le rapport littéraire, Godefroid Hermans n'est connu que de peu de personnes; mais la part active qu'il prit à la publication de l'ouvrage des Bollan-

distes le fait mieux apprécier du monde savant ; c'est qu'en effet, il occupe une place distinguée parmi les hommes éminents qui ont contribué à l'exécution de cette œuvre gigantesque. Il fit tout son possible pour attirer dans son abbaye les auteurs qui y coopérèrent, et ses louables efforts obtinrent un plein succès : les Bollandistes vinrent s'installer à Tongerloo et y reprirent leurs travaux abandonnés, avec l'assistance de quatre doctes religieux de l'abbaye.

Godefroid Hermans leur procura tous les livres qui pouvaient leur être utiles; il transforma en atelier une vaste salle, et à chacune des catégories il assigna séparément un local particulier; en un mot, il ne négligea rien pour faciliter les études et les rendre agréables.

Cependant les agissements hostiles de l'empire autrichien renversèrent bientôt cette nouvelle association. C'est pourquoi, afin d'assurer l'achèvement des travaux des Bollandistes, il résolut de les faire continuer par des religieux de sa communauté. A cette fin, il entama des négociations avec le gouvernement impérial, après avoir obtenu des religieux du chapitre la faculté de traiter de gré à gré. Il députa deux de ses religieux les plus distingués, Evermode Duchamps et Adrien Heylen, auxquels il donna plein pouvoir. Grâce à l'habileté des négociateurs et à l'intermédiaire des ex-Bollandistes, on parvint à conclure un arrangement, ratifié par un décret du 14 mai 1789, par lequel le gouvernement cédait à l'abbaye de Tongerloo les ouvrages des Bollandistes et des hagiographes aux conditions suivantes :

« Dès ce jour l'abbaye se charge « de payer des pensions viagères aux « ex-Bollandistes De Bie, De Bue et « Fonson, et à l'historiographe Ghesquière ainsi qu'à son collaborateur « Corneille Smet.

« Pour l'acquisition des bibliothèques, etc., on versera dans le trésor « impérial 12,000 florins de Brabant, « et pour celle des volumes imprimés et « de tout le matériel de l'imprimerie, « 18,000 florins, dont la moitié sera « remise aux Bollandistes.

« Jamais l'abbaye ne pourra vendre « un livre quelconque; elle remettra au « gouvernement ceux dont il désirera « se servir temporairement, et lui présentera un second catalogue des livres « et des manuscrits. Les frais de transport et de contrat sont à la charge de « l'abbaye (1). »

Hermans désigna de prime abord Siard Van Dyck, de Tongerloo, Cyprien Van de Goor, de Turnhout, et Mathias Stals, de Maeseyck, auxquels il donna comme collaborateurs Isfride Thys, de Brecht, et Adrien Heylen, de Noorderwyk, deux savants de premier ordre.

Malheureusement, la révolution brabançonne éclata presque en même temps, et jeta la consternation dans la paisible retraite des nouveaux Bollandistes. Cette fâcheuse circonstance n'était certes pas de nature à activer le zèle des écrivains; il n'est donc pas étonnant qu'il leur fallût près de cinq ans, avant de pouvoir communiquer au public un seul résultat de leurs travaux.

Hermans fut enfin heureux de voir, en mai 1794, le premier fruit de son œuvre sortir de la presse de Tongerloo; c'était le 6e volume des *Acta Sanctorum Belgii*, comprenant les vies des saints des 12, 13 et 14 octobre.

En sa qualité de prélat, Godefroid Hermans faisait partie des Etats de Brabant. Par son influence matérielle, morale et intellectuelle, il était en quelque sorte l'âme de la révolution brabançonne. Il était le membre le plus important du comité de Breda; ce fut principalement à lui que Vonck, lorsqu'il se fut rallié au comité patriotique, communiqua ses vues progressives; par son intermédiaire, le secrétaire Motman procura à Van der Noot une audience particulière chez la princesse d'Orange (2). De concert avec son ami, l'abbé de Saint-Bernard, il dirigea le cortège lors de l'entrée triomphale du comité de Bréda à Bruxelles, le 18 décembre 1789 (3).

Le 11 janvier 1790, il se tint à

(1) Précis historique.
(2) Dewez, *Hist. de la Belgique*, t. VI, p. 265.
(3) Idem., *ibid.*, t. VII, p. 23.

Bruxelles une assemblée générale des députés des diverses provinces de la Belgique, dans le but de conclure un traité d'union, pour former des différentes provinces une confédération, intitulée : *Etats Belgiques unis*. Le prélat Hermans fit partie de cette assemblée, ainsi que du Congrès souverain (établi le même jour) qui fut chargé de l'exercice de l'administration et de la souveraineté. Ce Congrès se réunit la première fois le 20 du mois suivant ; dans cette séance, le prélat de Tongerloo et l'abbé de Saint-Bernard autorisèrent le pouvoir législatif et exécutif à lever, pour les besoins de l'Etat, autant de millions qu'on pourrait sur le temporel de leurs abbayes.

Dès le début de la révolution, le prélat Hermans s'empressa de faire de fortes avances pour achat d'armes, de munitions, etc. C'est ainsi que dans le registre des états de Brabant 1780-1790, on trouve : « Ordonné de rembourser à « M. l'abbé de Tongerloo les sommes « qu'il avait prêtées avant l'insurrectiou « et pendant son séjour à Breda, flo- « rins 284,000 ».

Le prélat Hermans prévoyait la nécessité de contribuer encore plus efficacement au succès de la révolution brabançonne. Lorsqu'il vit le sort des armes favoriser les Belges, il résolut de lever lui-même un corps d'armée patriotique. Au commencement de 1790, il mit son projet à exécution et confia le commandement des troupes enrôlées à l'ex-major Van der Gracht. Le corps d'armée du prélat de Tongerloo était composé de fantassins, de chasseurs et de dragons, auxquels il joignit un régiment de hussards, qui ne fut équipé qu'en partie; il leva ces troupes dans les trente-deux villages de son abbaye. Ces soldats, quoique peu exercés et mal armés, se distinguèrent cependant par leur bravoure dans plusieurs rencontres et contribuèrent efficacement au triomphe de la cause patriotique.

Malheureusement, les dissensions intestines entre les statistes et les progressifs paralysèrent ces nobles et courageux efforts. A peine la victoire eut-elle réintégré les Belges dans leurs droits, que les dissentiments des deux partis rivaux firent succomber le salut de la patrie sous des vues personnelles, et dès lors les Etats généraux et le Congrès perdirent de vue la jeune armée, qui manquait de tout. Au lieu de tourner les armes contre l'ennemi commun, on perdit le temps à se lancer mutuellement des accusations et des calomnies. Le prélat Hermans et plusieurs autres ecclésiastiques, qui avaient si vaillamment soutenu les intérêts de la patrie et de la religion, furent tout à coup considérés par les adversaires comme des oppresseurs du peuple, des hypocrites et des traîtres, et dépeints comme tels dans des libelles diffamatoires.

Godefroid Hermans partagea la manière de voir d'hommes politiques, dont les plus violents furent le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, le pénitentier Van Eupen, le jésuite De Feller et le théologien Van den Elsken, de Louvain, rédacteur du journal révolutionnaire, « *De Keurminne* », qui contribua beaucoup à fomenter des troubles. Hermans, d'ailleurs, quoique érudit, ne se trouva pas assez profond politique pour admettre dans le pays un nouvel ordre de choses, qu'il eut le tort de croire incompatible avec les libertés de la nation et l'intérêt de la religion. Il considéra Joseph II comme ayant manqué à son serment et comme ne poursuivant qu'un seul but, la prépondérance du pouvoir central, comme frustrant le peuple et le clergé de ce qu'ils avaient de plus précieux, leurs prérogatives, et les libertés dont ils jouissaient depuis des siècles.

D'ailleurs, Joseph II fut parfois brutal, et mit dans l'exécution de ses projets trop de sévérité et de précipitation. Il ne connut pas assez le caractère des Belges et tomba, par ce motif, dans des erreurs qu'il eût évitées, s'il eût résidé lui-même au milieu de nos ancêtres. Au reste, plusieurs des mesures dont il poursuivit la réalisation, étaient vexatoires sans présenter une utilité réelle.

La rentrée des Autrichiens écrasa la révolution brabançonne.

Godefroid Hermans, dont le nom ne figura point sur la liste des amnistiés, se réfugia à Roosendael et de là à Alphen. Plus tard, il chercha un asile chez Adalbert Zwaans, curé à Haeren, près de Tilbourg. Du fond de sa retraite il vit la Belgique retomber sous la domination autrichienne et, bientôt après, il fut témoin d'un spectacle encore plus navrant : au mois d'avril 1792, toute la Belgique était envahie par l'armée française et nos provinces occupées par une horde de révolutionnaires, qui avaient pour mission de nous apporter la liberté et l'égalité, et qui amenaient à leur suite les désordres, les pillages et les massacres; privilèges, libertés, mœurs, usages nationaux, tout périt englouti dans cette tourmente révolutionnaire, et notre nationalité même y sombra.

Le 6 décembre 1796, un détachement de l'armée française arriva devant l'abbaye de Tongerloo; aussitôt la communauté fut sommée d'évacuer son asile. Les biens de la communauté furent confisqués, les religieux se dispersèrent, et l'église de l'abbaye, le chef-d'œuvre architectural de la Campine, fut vendue et démolie peu d'années après par un vandale moderne. Atterré par ces coups répétés, qui devenaient plus accablants à mesure que tout espoir de restauration s'évanouissait, le prélat Hermans tomba dans une mélancolie profonde qui mina rapidement sa santé et le mena au tombeau le 13 juillet 1799. Désigné en quelque sorte d'avance à la vengeance de nos oppresseurs, il paraissait devoir subir leurs poursuites, et pour que son corps pût au moins trouver le repos dans le sein de la terre, ses amis durent l'ensevelir nuitamment, sans la moindre pompe funèbre. L. Van Gansen.

Th. Juste, *Histoire de Belgique.* — Poulet, *Histoire politique de la Belgique.* — Faider, *Belgique politique et sociale.*

HERMANS, nom d'une famille d'artistes de Maestricht, parmi lesquels il faut citer : François, qui florissait au XVIIIe siècle et qui peignait des allégories. Il voyagea en Italie où il acquit une certaine habileté. On voit de lui, à l'église de Notre-Dame à Maestricht, des tableaux faits en collaboration avec son frère Louis, lequel naquit également à Maestricht en 1750 et y mourut en 1833. Ces deux frères ont beaucoup travaillé sous l'influence de l'école de Maratti. Leur touche est large et leur coloris a de la fraîcheur. Louis s'occupait particulièrement de peindre les fleurs et les fruits dont il agrémentait les tableaux de son frère. Leur neveu, Mathieu, naquit à Maestricht en 1789 et mourut en 1842. Il peignit l'histoire et fut également architecte. Il dirigea l'école de dessin de sa ville natale. On lui doit les illustrations du livre de Leemans sur la *Montagne de Saint Pierre* ou les *Thermes de Maestricht.* Comme architecte on se plaît à citer de lui le grand cintre du pont de la Meuse, construit en 1828. M. Arn. Schaepkens a écrit sur Mathieu une notice dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* (1857). Ad. Siret.

HERMANS (*N.*), plus connu sous le nom de Norbert de Sainte-Julienne, historien et poète, né à Bruxelles au commencement du XVIIIe siècle, mort à Anvers le 5 mars 1757. Jeune encore, il entra chez les Carmes chaussés ou de l'ancienne observance, à Malines, où se trouvait, à cette époque, le noviciat de cet ordre pour la province de la Flandre. Après sa profession et son admission à la prêtrise, il enseigna, pendant quelque temps, les humanités dans les classes inférieures. Plus tard, il s'adonna au ministère de la chaire, tout en consacrant ses loisirs à la culture de la poésie et à l'étude de l'histoire de son ordre, particulièrement dans les Pays-Bas. Il mourut au couvent d'Anvers à la suite d'une saignée qu'on lui avait faite au bras, et dont la plaie se rouvrit pendant qu'il prêchait. On a de lui :

1. *Verisonæ septem buccinæ in jubilæo R. P. Lamberti à S. Bartholomæo, aliàs Corthout, patria Lovaniensis, Carmelitæ Belgæ.* Bruxelles, 1741 ; in-fol. — 2. *Lusus epigrammaticus illustrissimo et reverendissimo domino Guilielmo Philippo de Herselles, episcopo Antverpiensi.* Antverpiæ, 1743; in-4o. Poème en vers

élégiaques. — 3. *Panegyris illustrissimo et reverendissimo domino Guilielmo de Herselles, episcopo Antverpiensi, in suo ad cathedram adventu.* Antverpiæ, 1743; in-4o. En vers hexamètres. — 4. *Reverendissimo domino Guilielmo de Herselles, episcopo Antverpiensi, in suo ad cathedram adventu.* Antverpiæ, 1743; in-fol. Pièce en vers hexamètres, différente de celle qui précède.— 5. *Carmen elegiacum gratulatorium illustrissimo et reverendissimo domino Josepho Anselmo Werbroeck, episcopo Antverpiensi, in suo ad cathedram adventu.* Antverpiæ, 1745; in-fol. — 6. *Bravium emeritæ senectutis in jubilæo R. P. Ludovici a S. Catharina.* Mechliniæ, 1746; in-fol. — 7. BELGICA PACE RESTITUTA SUB AUSPICIIS MARIÆ THERESIÆ AUSTRIACÆ HUNGARIÆ REGINÆ CAROLIQUE LOTHARI GUBERNATORIS GENERALIS. Antverpiæ, 1749; in-12. — 8. LABORES MERCEDE CORONATI *in jubilæo R. P. Romani à Sancta Elisabetha, exprovincialis provinciæ Flandro-Belgicæ.* Antverpiæ, 1751; in-fol. Poème en vers hexamètres. — 9. *Carmen panegyricum illustrissimo et reverendissimo domino Guilielmo Delvaux, duplex jubilæum, sacerdotale et episcopale, celebranti, gratulabundum.* Antverpiæ, 1756; in-4o.

Les ouvrages suivants sont restés manuscrits :

10. *Notitia virorum celebrium Carmelitarum in Belgio.* — 11. *Auctores Carmelitæ Belgæ, omissi in Bibliotheca Carmelitana (patris Cosm. de Villiers).* — 12. *De scriptoribus Belgicis et viris illustribus ex ordine Carmelitarum.* Ces trois petits recueils sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles (*Catalogue des manuscrits*, nos 16490, 16491 et 16492).—13. *Certamen virtutis et honoris, syncharmate emblematico, sub nominalibus ignis et leonis gentilitiis, in jubilæo R. P. Ignatii a S. Leone exhibitum.* Cette pièce fut composée en 1735. — 14. *Epigrammata seu fasti sacri mensis januarii, februarii, martii et aprilis;* 4 vol. in-4o.—15. *Vita S. Mariæ Magdelenæ de Pazzi in centurias quatuor epigrammaticas distributa;* in-8o. — 16. *Quinquaginta anagrammata ad vocem scapulare, cum quinquaginta adjunctis epigrammatibus* ; in-8o. — 17. *Chronographia Carmeli Antverpiensis;* in-4o. — 18. *Chronographiæ Carmeli Bruxellensis tomus primus;* in-4o. — 19. *Batavia desolata Carmelitana.*

Nous ne sommes pas parvenus à découvrir les traces des ouvrages manuscrits mentionnés sous les nos 13 à 19, et signalés par Paquot comme existant de son temps.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 574.

HERMÈS DE WINGHE ou de WYNGHENE, homme d'Etat, membre du conseil privé. Naquit à la fin du XVe siècle, et mourut le 3 mars 1574 (n. s.). Il fut d'abord professeur de droit à l'Université de Louvain, où il enseigna les Institutes : il avait succédé en 1530 à Jean Dehaze, mort en 1548. Il devint ensuite conseiller et maître des requêtes au conseil privé. Quand le célèbre chef et président du conseil privé, Viglius, abandonna le poste de garde des chartes de Flandre déposées au château de Rupelmonde, qu'il occupait depuis 1547, pour prendre l'office de garde des chartes de Hollande, qui lui avait été confié par l'empereur, ce fut Hermès de Wynghene qui fut désigné pour lui succéder. Ses lettres patentes de nomination sont datées du 10 décembre 1550; il fut mis en possession des chartes de Rupelmonde, le 27 avril 1552, par Philibert de Bruxelles, son collègue du conseil privé, qui lui fit cette délivrance en vertu d'une commission du 15 avril, après les avoir reçues lui-même du secrétaire Matthieu Strick, qui avait été chargé par le président Viglius de le représenter. Le procès-verbal de cette remise, imprimé dans l'*Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, du baron de Saint-Genois, contient ceci d'intéressant, qu'il ordonne le renouvellement de toutes les clefs et serrures du dépôt des chartes. Ce procès-verbal repose aux archives du royaume de Bruxelles; les archives de l'Etat à Gand en possèdent une copie.

En 1555, Hermès de Wynghene fut désigné par le conseil privé, avec An-

toine de Meulenaer, conseiller au grand conseil, Gheeraert Rym, avocat fiscal, et Jean de Blasere, avocat à Gand, pour reviser les coutumes du premier membre de Flandre, de la ville et de l'échevinage de Gand, de l'Auderburgh, des villes de Courtrai et d'Audenarde, des cours féodales de Courtrai et d'Audenarde, des Quatre Métiers et de Ninove.

En 1569, il présida à la confection d'un nouvel inventaire général des archives de Rupelmonde ordonné par le duc d'Albe. Cet inventaire existe aux archives du royaume, et est intitulé : *Copies des Chartes de Flandre faitz par le commandement de Son Excellence le duc d'Albe, gouverneur, etc., le XX*e *jour de janvier* 1569, *stilo Brabantiæ*; il porte au bas, de la main du président Richardot, qui fut plus tard aussi garde des chartes de Flandre, de 1533 à 1610: « Ce livre m'a été donné par le conseiller de Winghene, le 21 d'apvril 1586, qui luy avoit esté délaissé par le feu docteur Hermès, son père. » Il existe aux mêmes archives une copie de cet inventaire, faite au XVIIe siècle.

De Wynghene, eut pour successeur comme garde des chartes, Louis Delrio.

Emile Varenbergh.

Messager des sciences historiques de Belgique, année 1841. — *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre, etc.*, par le baron Jules de Saint-Genois.

HERMÈS-SERVAIS naquit au village de Marché, sous Franchimont, commune de Theux, en 1728, et s'établit à Sedan comme manufacturier de poêles. Elu membre du conseil général de cette ville, il se signala par son courage civique, en osant s'opposer, avec ses collègues, à la révolution triomphante. La Convention nationale avait envoyé à Sedan une délégation pour y faire enregistrer le décret de suspension de Louis XVI et en donner notification à l'armée de Lafayette, campée sous les murs de la ville. Le conseil général de Sedan, fidèle à sa foi monarchique, mit les députés en état d'arrestation et signa la déclaration suivante, par laquelle il se vouait intrépidement aux vengeances républicaines : « Le conseil général de la « commune de Sedan, délibérant sur la « validité des passeports présentés, ouï le « procureur de la commune, considérant « les circonstances où se trouve la patrie : « arrête que MM. Kersaint, Antonelli, « Peraldy et Klairval seront provisoire- « ment mis en état d'arrestation. Délibé- « rant ensuite sur la nature des pouvoirs « (illimités), dont les soi-disants commis- « saires sont porteurs;

« ..... Arrête :

« Que les soi-disants commissaires dé- « putés demeureront en cette ville sous « bonne et sûre garde, y resteront en « ôtages jusqu'à ce qu'il soit notoire que « l'Assemblée nationale et le roi sont li- « bres et n'aient plus à craindre de leurs « oppresseurs. »

Cet arrêté était, en même temps, pour ses auteurs, l'arrêt de leur mort; Hermès-Servais et ses collègues furent traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, le 3 juin 1794, et guillotinés le même jour.

Emile Van Arenbergh.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Delvaux de Fouron, *Dict. biogr. de la province de Liège.*

HERMITE (*Daniel* **L'**). Voir L'HERMITE (*Daniel*).

HERMITE (*Denis* **L'**). Voir L'HERMITE (*Denis*).

HERMITE (*Pierre* **L'**). Voir L'HERMITE (*P.*).

HERP (*Henri* **DE**), connu aussi sous le nom de *Herphius*, *Harphius* et *Citharædus*, écrivain et théologien mystique, né au commencement du XVe siècle, mort à Malines le 22 février 1478 (nouveau style). Il paraît probable que le nom de Herp lui est venu de la localité où il naquit, que quelques-uns, entre autres Paquot, disent être Erp, village du Brabant septentrional, d'autres Erps, près de Cortenberg, entre Bruxelles et Louvain, qui s'appelait autrefois Erpe. Jeune encore, il entra dans l'ordre de Saint-François, chez les Frères Mineurs, dans un des couvents de la province monastique de Cologne, qui comprenait, à

cette époque, la partie flamande de la Belgique et avait embrassé la réforme de l'Observance que saint Bernardin de Sienne était venu établir dans nos contrées. Il fut le septième vicaire provincial des couvents de la province de Cologne qui suivaient la réforme de saint Bernardin, et remplit cette haute charge depuis 1470 jusqu'en 1473. A l'expiration de son triennat, il devint gardien du couvent de Malines et conserva ces fonctions jusqu'au moment de sa mort. Son corps fut inhumé au milieu du chœur de l'église franciscaine. Il est vénéré comme bienheureux, et le martyrologe de l'ordre de Saint-François le mentionne de la manière suivante : « *Mechliniæ* (*memoria* ou *festum*) *beati Henrici Herphii, confessoris, eximiæ eruditionis et contemplationis viri, fama sanctitatis et regulari observantia celebris.* » Il se distinguait, en effet, par la pratique constante de la contemplation et de toutes les vertus monastiques. Il lui arrivait quelquefois, pendant la célébration du saint sacrifice de la messe, de rester six heures à l'autel, ravi qu'il était en extase. « On a quelque raison « d'être surpris, dit un de ses plus ré« cents biographes, de voir que les « ouvrages ascétiques de ce saint homme « aient été mis à l'*index* des livres con« damnés et ensuite corrigés. Rien de « plus simple cependant. A l'époque où « parurent les premières traductions « latines de la *Théologie mystique* du « P. Henri, l'hérésie luthérienne com« mençait à se répandre. Les novateurs « attaquaient surtout le libre arbitre et « le mérite des bonnes œuvres. L'Église « était donc très sévère à l'égard des « auteurs, même orthodoxes, qui sem« blaient nier ou affaiblir ces deux « dogmes. Plusieurs mystiques se trou« vaient dans ce cas. La première édi« tion des œuvres de Taulère dut être « corrigée ; il en fut de même de la « *Théologie mystique* de notre Harphius; « et l'on peut voir, par exemple, dans « le chapitre VII du premier livre, que « rien n'était plus nécessaire. La pen« sée de l'auteur était cependant par« faitement orthodoxe ; mais, comme « les mystiques traitant de la vie con« templative se trouvaient trop à l'étroit « dans le langage ordinaire, ils essayè« rent de s'en créer un autre. Cela « n'était pas facile ; ils écrivaient pour « le peuple et désiraient être compris. « Ils employèrent donc souvent les mots « de la langue usuelle dans un sens mé« taphorique, et de là naissaient parfois « des équivoques dont les hérétiques « pouvaient abuser. Le moindre incon« vénient qu'ils retiraient de leur style « alambiqué était de n'être pas compris « par ceux-là mêmes qu'ils ambition« naient d'instruire, parce que, dit Ger« son, *ils ne semblaient songer qu'à percer « les nues et à se faire perdre de vue « par leurs lecteurs.* L'Église a excusé « l'inexactitude des mystiques du moyen « âge en faveur de leur sainteté et de « leurs bonnes intentions ; mais elle les « a condamnés là où elle a vu le danger « d'interprétations favorables à l'erreur. « C'est ce qui a eu lieu à l'égard de « notre Harphius, et c'est la vraie raison « de la censure de son ouvrage. Les « motifs allégués par le P. Possevin sont « vagues et peuvent être appliqués à « une foule de mystiques. Encore moins « peut-on admettre l'assertion un peu lé« gère d'un critique moderne (Becdelièvre, *Biographie liégeoise*), qui prétend « que Harphius serait condamné parce « qu'il avait censuré la conduite de cer« tains directeurs des âmes. On fera « mieux de lire le savant traité *Sur les « états d'oraison* de Bossuet : on y ap« prendra à juger les mystiques, et « entre autres aussi notre auteur, tout « en vénérant leur caractère, et en jus« tifiant leur intention. Il est cependant « exact que, parmi les passages suppri« més dans l'édition corrigée de 1585, « se trouve celui où l'auteur soutient « que les hommes parfaits parvenus à « l'union intime avec Dieu et mus par « son esprit n'ont plus besoin de direc« teurs ; d'autant plus que ceux-ci s'oc« cupent plus des pratiques extérieures « que de la vie contemplative. L'on voit « que cette proposition, entendue dans « un sens absolu, serait dans la pra« tique extrêmement dangereuse et bien

« plus digne de censure qu'une critique « plus ou moins juste sur la conduite de « certains directeurs de conscience. Pa- « reille critique se trouve en plus d'un « endroit des écrits de sainte Thérèse. » G.-F. Serv. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'Observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas.* Anvers, 1885, in-8o, p. 7-9.

Voici la liste des ouvrages sortis de la plume du mystique franciscain. Dans cette énumération, il n'est pas possible de suivre l'ordre chronologique de leur composition, car tous, à l'exception d'un seul (le *Speculum aureum preceptorum*) sont restés manuscrits jusqu'après la mort de l'auteur :

1. (*Incipit*) *Speculum aureum decem preceptorum Dei fratris Henrici Herp ordinis minorum de observantia per modum sermonum ad instructionem tam confessorum quam predicatorum... In urbe Maguncia... Per honorabilem virum Petrum Schoyffer de Gernsheym, anno dominice incarnationis millesimo quadringentesimo septuagesimo quarto* (1474) *mensis septembris idus quarto;* vol. in-fol. de 406 feuillets à 2 colonnes de 49 lignes chacune. Réimprimé : 1o à Nuremberg, par Antoine Koburger, en 1481; vol. in-fol. de 325 feuillets à 2 colonnes de 55 lignes (un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque de l'université de Louvain); 2o à Bâle, en Suisse, par Jean Frobenius, en 1496, vol. in-4o de 379 feuillets à 2 colonnes de 54 lignes (se trouve également à Louvain); 3o à Heidelberg, chez Jean Konelblancus, en 1520. Foppens cite également une édition de Strasbourg de l'année 1486, que nous n'avons vue décrite nulle part. — 2. *Dits die grote ende nieuwe spiegel der volcomenheyt. Ende heeft gemaect een seer devoet minderbroeder gheheyten broeder Heynric Herp, gardiaen tot Mechelen. Ende is een seer devoet ende profitelike materie beide voer geestelye ende weerlike personen, om te comen tot rechte kennisse Gods ende ons selfs.* Tantwerpen, weduwe Roelants Vanden Dorpe, 1501, inden Mey, vol. in-8o. Réimprimé : Tantwerpen. Binnen die Camerpoorte. Int huys van Delf. Bij mij Henrick Eckert Van Homberch. Int jaer ons Heeren M. CCCCC II (1502) den xxvj dach van Maerte; vol. in-8o, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'université de Louvain; 2o chez le même en 1512; vol. in-8o; 3o à Louvain, chez Jean Waen, en 1551. Traduit en latin : *Speculum perfectionis*, Venetiis, 1524; et en italien : *Specchio della perfettione humana*, Venetia, Bartolomeo detto l'Imperadore, 1546; vol. in-8o. « Nous avons examiné, dit le P. Servais « Dirks, dans la bibliothèque de notre « couvent, à Weert (Néerlande), deux « copies manuscrites de cet ouvrage. La « première est faite en 1468, du vivant « de l'auteur, par les Frères du couvent « des Beggards, à Maestricht. Le se- « cond *codex* est de 1488, et provient « du couvent des chanoinesses de Sainte- « Anne, à Delft, en Hollande. En com- « parant les deux textes, on s'aperçoit « bien vite de plusieurs variantes. On « ne peut les attribuer qu'au désir des « copistes d'adapter certains passages « aux besoins soit des lecteurs, soit des « lectrices. Dans la copie des livres « ascétiques, les écrivains du moyen « âge ne s'astreignaient pas scrupuleuse- « ment à rendre tout à la lettre; mais « ils faisaient souvent céder l'exactitude « à l'instruction et à l'édification de « leurs communautés. » *Histoire littéraire et bibliographique, etc.*, p. 11. Le même auteur dit encore, au même endroit, que le *Spiegel der volcomenheyt* est l'original du *Directorium aureum contemplativorum*, cité ci-dessous, no 3, et qu'il forme le deuxième livre de la *Theologia mystica*, ci-dessous, no 4. — 3. *Directorium aureum contemplativorum, ex vulgari teutonico in latinum versum per Petrum Blomevennam.* Colon., Johannes Landen, 1513; vol. in-8o; *item :* Antverpiæ, Henricus Eckertanus (c'est-à-dire Henri de Bomberch, qui avait édité le *Spiegel der volcomenheyt*); Coloniæ, 1527, in-12; Antverpiæ, 1536, in-12. — 4. Une collection complète des œuvres mystiques de Herphius fut publiée, en latin, par le Chartreux Brunon Loher, et dédiée à saint Ignace. Elle porte le titre de :

Theologia mystica cum speculativa, tum præcipue affectiva. Opus nunc primum typis excusum. Coloniæ, ex officina Melchioris Novesiani, 1538; vol. in-fol. de x-cclIII feuillets (un exemplaire de cette édition fait partie de la bibliothèque de l'université de Louvain). Réimprimé : 1° Coloniæ, hæredes Arnoldi Birckmanni, 1555, in-fol.; 2° Romæ, 1585, in-4° (édit. corrigée d'après l'*Index expurgandorum*); 3° Brixiæ, 1601, in-4°; 4° Coloniæ, Gualtherus, 1604; 5° Coloniæ, 1611, in-4°. Traduit également en français : 1° avec le titre : *Directoir des contemplatifs*. Cette traduction est imprimée à Paris, chez Poncet le Preux, la première partie en 1549 et la deuxième en 1552; 2 vol. in-8°; 2° avec le titre de *Théologie mystique*, par le Père jésuite Jean de Machault, sous le pseudonyme du sieur de la Motte Romancourt. Paris, 1617; vol. in-4°. Il existe aussi une traduction allemande par le Père Récollet Anselme Hoffman, éditée à Cologne, chez Guill. Friessem. Pour les autres traductions, voyez Paquot, *Mémoires*, édition in-fol., II, p. 322. — 5. *Directorium quoddam brevissimum ad consequendam vite perfectionem fratris Henrici Herp* (Parisiis, Joh. Petit?); vol. in-12 de 24 pages non chiffrées. — 6. *Sermones de tempore, de sanctis, de tribus partibus penitentie et de triplici adventu Christi.* Spiræ, Petrus Drach, 1484; vol. in-fol. de 426 feuillets à deux colonnes de 48 lignes. On cite aussi une édition problématique de Nuremberg 1481. Réimprimé à Hagenau, par Henri Gran, en 1509; vol. in-4°, dont un exemplaire est conservé à la bibliothèque de l'université de Louvain. Un exemplaire manuscrit des *Sermones de Adventu* se trouve à la bibliothèque royale à Bruxelles, *Catalogue des manuscrits*, n° 960. — 7. *Explanatio succincta et perspicua novem rupium per novem veræ salutis et abnegationis suiipsius gradus*, petit traité inséré dans les différentes éditions des *Opera omnia Henrici Susonis*, publiées à Cologne en 1555, 1588, 1615, et à Naples en 1658. — 8. *De mortificatione pravorum affectuum*, extrait de la *Theologia mystica*. Coloniæ, Bern. Gualtherus, 1604; vol. in-16. — 9. *Cantici canticorum mystica explicatio.* Coloniæ, Arnoldus *Birckmannus*, 1564; vol. in-fol. Paquot croit que ce n'est autre chose que le premier livre de la *Theologia mystica*, qui commence par un texte du premier chapitre du *Cantique des cantiques*. — 10. Le *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque royale de Bruxelles mentionne, sous le n° 1923, un ouvrage de Herpius intitulé : *Collationes ad perfectionem religionis*, commençant par les mots : *Quicumque post rudimenta*. Selon Paquot, quelques biographes attribuent encore au mystique Franciscain : 11. *Schola divina amoris et impedimenta*, et 12. *Duodecim mortificationes necessariæ volentibus proficere in vita contemplativa*. E.-H.-J. Reussens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p 321. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I. — Le P. F. Servais Dirks, *Hist. littér. et bibliogr. des Frères Mineurs de l'Observance de St-François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers, 1885, in-8°.

HERPE (*Jean* **VAN**). Voir Erpe (*Jean* Van).

HERREGOUTS (*David*), chef d'une famille d'artistes moins nombreuse qu'elle n'a paru l'être jusqu'ici, par suite d'une certaine confusion dans les prénoms et dans les dates. Ce peintre, fils de Sébastien Herregouts et d'Elisabeth de Gorttere, appartenait à la bonne bourgeoisie de Malines, où il fut baptisé le 13 juillet 1603, dans l'église de Notre-Dame, au delà de la Dyle. Il entra, en qualité d'élève, chez Melchior Van Avont, le 15 janvier 1616, après avoir débuté comme apprenti doreur et peintre, le 13 novembre 1615, chez son cousin germain, Josse Salmier, qui avait épousé Anne Herregouts le 7 juin 1614. David fut reçu dans la corporation malinoise en 1624, en qualité de maître, et épousa, le 13 janvier 1628, à Saint-Rombaut, Cécile Gerrits. De cette union naquirent Henri, qui devait devenir plus tard un peintre de mérite, et ensuite deux autres fils et deux filles. En 1627, il donnait des leçons à François Stevaert et se trouvait encore à Malines en 1633, date de la naissance de son fils Henri. On sait

qu'il fit pour l'église de Sainte-Catherine un tableau ayant pour sujet *Saint Joseph réveillé par l'ange*, et qui n'existe plus; rien ne permet donc de le juger; mais David ne dut point réussir à souhait dans sa ville natale, car il s'expatria en 1646, pour aller peindre à Ruremonde son œuvre d'essai nécessaire pour son admission dans la gilde des peintres. Il fut reçu dans celle-ci l'année suivante et il semble qu'il obtint dès lors la protection de l'évêque d'Allamont, ce qui le décida à se fixer à Ruremonde. Le 6 juin 1662, il écrivait de cette ville à son fils Jean, alors à Malines, qu'Henri et son épouse étaient venus passer deux mois avec lui. Il eut la satisfaction, dans sa vieillesse, d'assister de sa retraite aux succès réels de ses deux fils. La date exacte de sa mort est inconnue.

Herregouts (*Henri*) naquit à Malines le 1er avril 1633, mais apprit les éléments de l'art à Ruremonde, où son père alla habiter quand Henri n'avait encore que treize ans. Toutefois, ce fut surtout à son ardeur pour l'étude et à la copie des grands maîtres que le fils aîné de David dut le développement de son talent, car, jeune encore, il se rendit en Italie et y séjourna assez longtemps pour obtenir à son retour le surnom de Romain. Les travaux de Rubens ne furent pas sans influence sur lui; après avoir passé quelque temps en Allemagne, principalement à Cologne où il travaillait en 1660 et où il se maria l'année suivante, il revint à Malines et de là à Anvers se faire inscrire en 1664-1665 dans les registres de Saint-Luc. En 1666, un travail artistique l'amena à Malines, où il dut se faire admettre dans la gilde des peintres, mais il retourna à Anvers où il habitait en 1679-1680 et où il reçut comme élève Abraham Goddyn, sans doute frère de sa seconde femme. Il conserva cependant des relations suivies avec Cologne, car en 1666 il fit un dessin pour le titre d'un ouvrage publié cette année en cette ville par le libraire Basäus. En 1668, il fit encore des dessins destinés à la gravure, sur la demande d'un imprimeur anversois. Son premier mariage ne paraît pas avoir été heureux, bien qu'une lettre de son père, datée du 6 juin 1662, prête à la jeune Colonaise des qualités nombreuses et beaucoup de condescendance envers son mari, qui se faisait, disait son père, servir comme un fils de conseiller. Par elle, Henri noua des relations dans la haute société de Cologne, et déjà son père lui avait ménagé la faveur de l'évêque Eugène-Albert d'Allamont qui l'invita plusieurs fois, en 1661, à se rendre chez lui à Ruremonde, et qui l'appelait un second Rubens.

« Si Dieu prête vie à Henri, disait le « vieux David, le nom d'Herregouts de- « viendra célèbre dans le monde entier. »

Il quitta sa femme, et après la mort de celle-ci, épousa Nathalie Goddyn, d'après le manuscrit de Grég. de Maeyer. En 1685, il peignit à Anvers, aux frais de la confrérie du Saint-Sacrement, un arc de triomphe pour célébrer le jubilé de la restauration du culte catholique a Saint-Jacques. La cathédrale de cette ville possède de lui un *Martyre de saint Mathieu*, placé aux frais du métier des tonneliers; le saint est vu de dos, à genoux devant le bourreau qui va lui trancher la tête; la chair est remarquable de modelé.

Il peignit, pour les jésuites d'Anvers, un *Saint François Xavier dispersant les idolâtres*, et laissa aussi à Bruxelles, à Louvain, à Bruges et à Lierre, des œuvres d'un grand style, d'un dessin soigné, d'un coloris frais et pur, fermes d'exécution et composées avec noblesse. Il savait également, dans ses œuvres décoratives et dans ses grandes compositions, déployer une véritable fougue qui impressionne encore aujourd'hui. La ville de Bruges possède son tableau principal, un *Jugement dernier*, dont les figures sont colossales et qui fut, dit Descamps, achevé en 1685; c'est une œuvre de grande allure à laquelle on a reproché des réminiscences de Raph. Coxcie et des ombres un peu noires, dues peut-être à la restauration. Il y avait autrefois de lui, à l'église des carmes, à Malines, un *Mariage de sainte Emérence*, une *Sainte Vierge*, un paysage; au couvent de Thabor, une *Transfiguration;* à

l'église des jésuites, un *Triomphe de la croix*. Il ornait souvent de figures les paysages de J. Asselyn ; dans ses vieux jours, Henri devint assez médiocre. Il peignit alors des amours et des nymphes, entourés de fleurs par G.-P. Verbruggen, S. Hardimé, Bosschaert et Morel. Il mourut à Anvers, en 1724, complètement courbé par l'âge.

Herregouts (*Jean-Baptiste*), qui fut indubitablement le frère puîné et non le fils de Henri, dut naître après 1640, puisqu'il se fit recevoir à la maîtrise de Saint-Luc en 1677-1678, sans doute après avoir voyagé. Une erreur d'écriture a fait croire que son lieu de naissance fut Termonde, tandis que son père David, dont le portrait se trouve au musée de l'académie de Bruges avec celui de Jean-Baptiste lui-même, était habitant de Ruremonde en 1646. Il commença ses études à Anvers sous la direction de son frère Henri, plus âgé que lui de treize ans au moins, et alla plus tard s'établir à Bruges, où le nom d'Herregouts est encore en honneur aujourd'hui. Mais il n'y fut admis à la maîtrise que le 31 juillet 1684, ce qui coïncide avec l'époque où Henri y exécuta son grand tableau du *Jugement dernier;* il est donc probable que Jean-Baptiste vint l'aider dans ce travail : il paraît avoir eu dans cette ville, comme portraitiste et peintre d'histoire, un succès que justifiait son mérite, car il remplit successivement plusieurs charges dans la corporation dont il devint un des plus fermes soutiens. Juré, du 13 novembre 1687 au 4 novembre 1689 ; gouverneur jusqu'au 26 novembre 1690, doyen en 1694, stedehouder en 1695, et de nouveau juré en 1704, il attacha son nom à la fondation de l'académie de Bruges, dont les premiers frais furent payés par quatre artistes dévoués ; ce fut, en effet, lui qui résolut, conjointement avec Joseph Van de Kerckhove, le graveur Marc Duvenede et Josse Aerschoot, de consacrer dix escalins de Brabant à l'entretien d'une école de dessin dont Van de Kerckhove fut le premier professeur.

Les meilleures œuvres de Jean-Baptiste sont *la Circoncision*, à l'église de Sainte-Anne, à Bruges ; un *Saint Dominique en prière*, un peu poussé au noir, œuvre faite pour les dominicains ; un *Evêque*, à Saint-Jacques, et un *Saint en extase*, à Notre-Dame.

Il fut graveur, et a laissé des eaux-fortes agréables et librement exécutées ; entre autres une *Sainte Cécile entourée d'anges*. Il mourut le 25 novembre 1721 à Bruges et fut enterré à Saint-Jacques, le 27, en la chapelle des Ames.

Herregouts (*Maximilien*), qui pourrait être également un des fils de David, n'est connu que par une mention du peintre E.-J. Smeyers, qui cite de lui un bon tableau de trois pieds et demi de haut sur quatre ou cinq de large, représentant une *Cuisine avec personnages*, parmi lesquels une femme faisant des crêpes. Cette toile datait de 1674. Maximilien était donc sans doute plus âgé que Jean-Baptiste. E. Baes.

Herreyns (*Jacques*), *le Vieux*, artiste peintre, né Anvers en 1643 et mort en 1732. Reçu franc maître en 1676. Il fut élève de Norbert Van Herp et travailla notamment pour les fabriques de tapisseries qui lui durent de nombreux patrons. Jacques, qui était l'aïeul du célèbre Guillaume, eut une famille nombreuse où l'on compte quelques artistes qui n'ont pas eu de notoriété. Notre peintre fit aussi des tableaux pour les églises d'Anvers, mais ils ont disparu ; on citait notamment aux Dominicains un *Saint Raymond de Penafort opérant un miracle*. Il orna aussi de personnages les paysages de Charles Van de Cruys et d'autres. Il mourut gardien de la monnaie de Sa Majesté et fut enterré dans la chapelle des Monnayeurs, à l'église de Saint-André. Le musée d'Anvers possède de lui un tableau représentant *Dieu le Père assis sur des nuages et tenant de la main gauche le globe surmonté de la croix*. Ad. Siret.

Herreyns (*Guillaume-Jacques*), artiste peintre, né à Anvers et baptisé à l'église de Notre-Dame, le 10 juin 1743. Mort dans la même ville, le

) août 1827. Lorsque les derniers disples de l'école de Rubens eurent disaru, presque tous nos artistes se firent s imitateurs des écoles étrangères, et la adition de l'art national eût été perdue il ne s'était rencontré quelques hommes ui continuèrent à suivre la trace de urs illustres devanciers sans se laisser istraire ou fourvoyer. Guillaume-Jacues Herreyns était de ce nombre; il est que juste de lui attribuer une part ıns la renaissance que nous avons vue, ais qui ne fut vraiment décisive ı'après sa mort.

Il appartenait à une famille dans laıelle, de père en fils, on cultivait l'art. 'est à l'académie d'Anvers qu'il acquit s connaissances théoriques et les prodés pratiques qui forment le peintre. y avait remporté de brillants succès ı 1762 et 1764. Et ces succès l'avaient ıturellement désigné pour l'enseignent. Il débuta comme professeur dans nstitution où il avait reçu l'instruction. ɜ cours de géométrie et de perspective i fut d'abord confié; mais il ne tarda ›int à être nommé, par le collège échenal, un des six directeurs-professeurs l'académie, en remplacement d'Ané Lens, artiste qui jouissait alors d'une ande célébrité, mais dont la manière ›loignait autant qu'il est possible de la ıdition flamande.

De 1767 à 1771, G. Herreyns voyagea n de se perfectionner dans son art. ı manque de données sur les causes i le déterminèrent à abandonner l'engnement et l'institution à laquelle il ıit attaché depuis si peu de temps. ı rentrant dans sa patrie après ses yages, ce n'est point à Anvers qu'il fixa, mais bien à Malines où il orgaıa une académie locale. Il y professa ıqu'à l'invasion française, qui vint ısser le niveau sur les institutions de Belgique. A la création des *Ecoles trales*, Herreyns fut nommé professeur elle du département des *Deux-Nèthes*. u de temps après, il reprit les foncns de directeur à l'académie d'Anvers, ıquelle les autorités françaises avaient ıosé la dénomination d'Ecole spéciale peinture, de sculpture et d'architecture. Enfin, lorsque, en 1804, le titre d'académie fut rendu à l'institution fondée par Teniers, Herreyns y fut maintenu dans ses fonctions et dans son titre de professeur-directeur et les conserva jusqu'à son décès.

G. Herreyns a surtout travaillé pour les grandes maisons religieuses de la province d'Anvers. Les abbayes de Saint-Michel, à Anvers, de Tongerloo, d'Averbode et de Saint-Bernard, possédaient de grands tableaux de sa composition.

Lors de la visite que le roi de Suède, Gustave III, fit à la ville d'Anvers, ce prince témoigna une admiration toute particulière pour le tableau de la *Purification de la Vierge* qui décorait une des salles de l'abbaye de Saint-Michel, et conféra à l'auteur le titre de son peintre d'histoire.

Plus tard, quand l'empereur Joseph II vint à Malines, le tableau d'Herreyns représentant *le Serment d'Annibal* mérita à son auteur les éloges du souverain.

La dernière œuvre du peintre est datée de 1808, elle représente les *Disciples d'Emmaüs*. Ce tableau, qui se trouve à l'église de Notre-Dame d'Anvers, valut à Herreyns cinquante louis qui lui furent remis par messieurs les administrateurs de la chapelle du Saint-Sacrement, à laquelle il avait fait don de son œuvre.

Le musée d'Anvers conserve plusieurs œuvres d'Herreyns, quatre portraits et un tableau représentant *le Dernier Soupir du Christ*, peint pour Benoît Neefs, l'avant-dernier abbé de Saint-Bernard. Au musée de Bruxelles figure une grande *Adoration des Mages*.

Le rédacteur du Catalogue du musée d'Anvers a placé en tête de la liste des œuvres de Guillaume-Jacques Herreyns tous les renseignements susceptibles d'éclairer le biographe et de rectifier les erreurs de ses devanciers. Il réfute l'assertion qui faisait du peintre anversois un élève de L. David. Non seulement la manière d'Herreyns n'offre aucune analogie avec celle du peintre français, mais celui-ci était de cinq ans plus jeune que l'anversois, et il ne peignait plus lorsque le conventionnel vint se réfugier en Belgique et exercer sur notre art na-

tional une influence qui n'a pas été féconde. L. Alvin.

HERTAIN (*Herman* **DE**), dit HERTANIUS, philologue, écrivain ascétique, né dans la seconde moitié du XVIe siècle, probablement au village de Hertain (ancien Tournaisis). Herman de Hertain fut religieux de l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye de Saint-Amand. Il a publié :

1. *Homilia historica de translatione S. Amandi facta anno* 1604, *kalendis Junii.* — 2. *Oratio in laudem linguæ græcæ.* Duaci, typis Balth. Belleri, 1609. In-4o. — 3. *De mirabilibus eucharisticis habita declamatio ipso Cœnæ dominicæ die, etc.* Duaci, Beller. In-4o. Avec l'approbation de Georges Colvenere. L. Devillers.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. Ier, p. 475. — Duthillœul, *Bibliographie douaisienne.*

HERTAING (*Daniel* **DE**), seigneur de Marquette, homme de guerre. Il appartenait à une ancienne et noble famille du Hainaut. En 1250, un Gérard de Hertaing est vassal de l'abbaye de Cysoing ; en 1336, un Wattier de Hertain est seigneur du village de Hertain ou Hertaing dans le Tournaisis.

Le père de Daniel joua, dans les guerres de Flandre de la fin du XVIe siècle, un rôle important : au moment où le prince de Parme faisait rentrer l'une après l'autre sous la domination espagnole les villes des provinces méridionales des Pays-Bas, c'est à titre de gouverneur d'Ypres qu'après un blocus d'environ un an, il remit cette ville entre les mains du Sr de Werp, grand bailli de Courtrai, le 9 avril 1584.

En ce moment même, Daniel de Hertaing, à la tête de deux mille fantassins et de quatre cornettes de cavalerie était chargé de la garde de Berg-op-Zoom. C'est la première fois que son nom apparaît dans l'histoire. Renonçant à son pays natal retombé sous le joug espagnol, il reste au service des Provinces-Unies; en 1600, il est lieutenant-colonel du régiment des *Nouveaux-Gueux*, formé par la garnison du fort Saint-André qui, après la capitulation de cette place, s'était mise au service des Etats généraux, et dont le comte Henri-Frédéric de Nassau est le colonel. A la tête des neuf compagnies qui le composent, Daniel de Hertaing combat avec vigueur à la bataille de Nieuport, côte à côte avec le régiment suisse de Hans Kriegh, les régiments wallons de Bucquoy et de La Bourlotte, de l'armée de l'archiduc Albert, et se fait remarquer par sa valeur.

Deux ans plus tard, nous le trouvons sur le théâtre où son nom devait s'illustrer. Depuis le 5 juillet 1601, la ville d'Ostende tenait vaillamment tête à toutes les troupes que les Pays-Bas espagnols avaient pu réunir pour l'assiéger. Pendant la nuit du 2 janvier 1602, un vigoureux assaut avait été repoussé avec de grandes pertes pour les défenseurs, et les Etats généraux des Provinces-Unies avaient décidé qu'en considération de l'extrême fatigue qu'elle avait à supporter, la garnison serait renouvelée tous les quatre mois, tant que les secours pourraient arriver par mer. Daniel de Hertaing entre dans la place le 14 janvier à la tête de quatorze enseignes. Le 7 mars, lorsque le gouverneur Francis Veer quitte Ostende pour aller se guérir de ses blessures et rétablir sa santé, le nom de Marquette figure parmi ceux des quatre officiers supérieurs auxquels est remis le commandement. Toutefois de Hertaing ne dut pas prolonger bien longtemps son séjour à Ostende, car, au mois de novembre de la même année, nous le voyons, avec Gunther de Nassau et le colonel de Ghistelles, à la tête d'un petit corps d'armée composé de trente-trois cornettes de cavalerie, mille fantassins et trois canons de campagne, piller et brûler le Luxembourg, puis revenir vers Nimègue en rançonnant tout le pays qu'il parcourt.

En 1604, Ostende tenait encore; cinq gouverneurs successifs, de Ghistelles, Loon, Drack, Berendrecht et Utenhove y avaient été tués ou grièvement blessés dans l'espace de trois mois, lorsque Maurice de Nassau, de devant l'Ecluse qu'il assiégeait, y envoya le colonel de Hertaing, qui entra le 24 juin dans la place.

En ce moment, les progrès des assiégeants, sous la direction du marquis Ambroise Spinola, étaient si considé-

rables, que la vieille enceinte, bouleversée par les fourneaux de mines, devait être évacuée, et que la garnison se retirait derrière de nouveaux remparts élevés en arrière de ceux qu'elle abandonnait.

Les troupes de l'archiduc occupèrent aussitôt ces derniers, qui semblaient, selon l'expression d'un témoin oculaire, « un grand mont sens dessus dessous « renversé par l'effet d'un puissant « tremble-terre. » Le 26 juillet, 53 bouches à feu y étaient établies par l'assiégeant, prêtes à recommencer le feu.

Les travaux des Espagnols furent ralentis quelques jours par l'expédition que tenta Spinola pour dégager l'Ecluse, étroitement serrée par Maurice; mais après la défaite du marquis entre Cadzand et Ostbourg le 17 août, et la reddition de l'Ecluse qui en fut la suite, les opérations reprirent avec une nouvelle vigueur devant Ostende; le 13 septembre, le bastion de Sandhill, considéré comme la clef de la position, fut emporté d'assaut. L'assiégeant s'y établit fortement et sut le conserver, malgré la contre-attaque que de Hertaing fit exécuter le lendemain, et qui donna lieu à une lutte terrible, dans laquelle fut tué le colonel anglais Fairfax.

La garnison, obligée, par la perte du Sandhill, d'évacuer la nouvelle enceinte, se retira dans son dernier retranchement, la *Nouvelle Troye*, comme on l'appela; sur ses remparts se déployait un drapeau noir portant cette inscription : DERNIER ESPOIR.

Depuis le commencement de septembre, Marquette avait fait connaître aux Etats généraux qu'une reddition devenait imminente, et le 11, il leur avait envoyé les colonels Brogghe et Gueldre pour leur rendre compte de la situation et du péril où il se trouvait.

La conquête de l'Ecluse compensait la perte d'Ostende; mais il semblait dur aux Provinces-Unies, après une défense aussi longue et aussi énergique, d'abandonner une place dont les remparts avaient été arrosés du sang de tant de braves et sur laquelle l'Europe entière avait les yeux fixés. Cependant la lutte étant devenue impossible, le colonel Gueldre revint apporter à Marquette l'autorisation de capituler.

Le gouverneur assembla son conseil de guerre, et lui communiquant la décision des Etats, lui demanda son avis sur la possibilité d'une plus longue résistance. Tous les officiers qui le composaient opinèrent pour la reddition immédiate.

Afin de sauver en partie l'armement de la place, Hertaing fit embarquer l'artillerie, les munitions et les vivres qu'on possédait encore, ainsi que les ministres réformés, les transfuges, les ingénieurs et les canonniers; car on craignait de devoir les livrer, si les assiégeants en faisaient une des conditions de la reddition.

Le 20 septembre, on battit la chamade sur les remparts et, après un échange d'otages, on entra en négociation. La capitulation fut rapidement réglée; les conditions en furent des plus honorables pour la garnison qui put se retirer tout entière, ainsi que les habitants, en emportant ses armes, meubles et bagages.

Le 22, vers dix heures du matin, les défenseurs d'Ostende, au nombre de quatre mille cinq cents hommes sous cent sept enseignes, balles en bouche, tambours battants, mèche allumée et enseignes déployées, emmenant avec eux quatre canons, défilèrent devant toute l'armée de l'archiduc, rangée pour leur faire honneur. Arrivés au milieu des dunes, ils se formèrent en bataille, et Spinola, s'avançant vers Daniel de Hertaing, l'invita, ainsi que ses principaux officiers, à un splendide banquet qu'il avait fait préparer. Le lendemain Maurice recevait les glorieux vaincus avec les plus grands honneurs.

Quelques historiens dépeignent de Hertaing amputé d'un bras et d'une jambe perdus pendant le siège. Ce détail nous semble apocryphe, car on ne voit pas bien à quelle époque du siège il aurait reçu de si graves blessures, ni comment il aurait eu le temps de s'en guérir. On comprend plus malaisément encore comment, mutilé de la sorte, il aurait pu être employé plus tard dans diverses expéditions militaires, où

nous le voyons jouer le rôle principal.

Après la conclusion de la trève de douze ans (1609), Daniel de Hertaing acquiert la seigneurie de Heemskerk, dont, en 1612, avec l'assentiment des Etats, il change le nom en celui de Marquette, que portait dans le Tournaisis une seigneurie appartenant à sa famille.

Lors du procès d'Olden Barnevelt, pour avoir un plus grand nombre de juges à sa dévotion, Maurice de Nassau fit entrer Marquette, en même temps que François Van Aerssen, dans la chevalerie de Hollande, non sans une vive opposition de ce corps aristocratique, auquel le stadthouder dut délivrer des lettres de non-préjudice.

En 1618, Marquette reçut du prince la mission de confiance d'aller prendre en son nom possession de la principauté d'Orange, dont la mort de son frère Philippe, le fils du Taciturne et d'Anne de Bueren, venait de le faire héritier.

Malgré son âge avancé, la fin de la trève de douze ans fut pour Marquette le signal de sa rentrée en activité dans la vie militaire.

Au commencement de mai 1622, le prince Henri de Nassau, général de la cavalerie des Provinces-Unies, résolut d'exécuter une entreprise sur le Brabant, afin d'attirer dans ces quartiers le comte Henri de Berg, qui, avec un corps de cavalerie au service de l'archiduchesse Isabelle, empêchait le duc de Brunswick de poursuivre en Westphalie ses levées pour le compte des Etats. Parti de Bréda avec sept cornettes de cavalerie, mille cinq cents hommes de pied et trois pièces de campagne, le prince marcha sur Herenthals, où Marquette, lieutenant général de la cavalerie, devait le rejoindre avec trente cornettes.

La garnison d'Herenthals ne se laissa pas surprendre ; néanmoins, le prince força le passage du Demer et alla se loger à Haecht, dont le château se rendit à discrétion. Le même soir, il envoya Marquette avec mille cinq cents chevaux brûler et ravager le pays jusqu'aux portes de Bruxelles. Après être resté quelques jours sous le canon de cette place, Marquette rejoignit le quartier du prince, qui, bientôt après, regagna Breda sans avoir éprouvé de pertes.

Au commencement de février 1624, le comte de Berg, profitant de l'extrême rigueur du froid et de la congélation des canaux et des rivières de la Hollande, après avoir passé le Rhin à Wesel à la tête d'une nombreuse cavalerie, de cinq à six mille fantassins et de quelques pièces de campagne, s'achemina vers l'Yssel en ravageant tout sur son passage.

Le prince Maurice envoya aussitôt Marquette à Arnheim prendre le commandement des troupes dirigées sur ce point à la première nouvelle de l'invasion, afin de s'opposer aux progrès du comte de Berg. En même temps les Etats de Gueldre recevaient l'ordre de faire rompre les glaces sur l'Yssel par les paysans. Mais, trop faible pour résister, Marquette, après s'être porté à la rencontre de l'ennemi vers Dieren, à une lieue de Doesborgh, se retira précipitamment sur Arnheim, laissant le passage libre au comte, qui passa l'Yssel sur la glace avec tout son monde.

Cet insuccès compromit la réputation militaire de Marquette ; on jugea généralement qu'il ne lui eût pas été difficile, même avec des forces disproportionnées, de défendre le passage du fleuve, rendu très difficile par le soin qu'on avait pris de briser les glaces sur presque toute son étendue.

L'année suivante ne lui fut pas plus favorable. Pendant que Spinola assiégeait Breda, Marquette (mai 1625), à la tête de soixante compagnies de cavalerie se saisit d'un convoi considérable envoyé à l'assiégeant près de Hoogstraeten ; mais les troupes à cheval de l'armée espagnole, gardiennes du convoi et qui avaient fui, s'étant rapidement ralliées, se mirent à la poursuite des ravisseurs, rencontrèrent la cavalerie de Marquette dans un chemin creux et la chargèrent résolument ; la tête, tournant bride, porta le désordre dans les compagnies qui suivaient. Croyant avoir affaire à des troupes supérieures en nombre, Marquette regagna le camp de Frédéric-Henri, laissant le convoi si

udacieusement repris continuer sa route ers les quartiers de Spinola; sans ce ecours, l'armée espagnole, faute de vires, aurait été forcée de lever le siège.

Ces deux malheureuses expéditions e 1624 et 1625 firent oublier les serices rendus en d'autres temps, et opinion publique alla jusqu'à soupçoner Marquette de trahir son pays. Le hagrin qu'il en ressentit abrégea ses ours. Il mourut cette même année 625 et fut enterré dans la chapelle 'Heemskerk.

Il avait épousé en premières noces 'ornélie Van der Myle; de sa seconde emme Léonie de Hennin, fille du comte e Boussu, il eut trois fils, Guillaume, Henri et Maximilien, dont deux embrasèrent la carrière militaire.

Les armoiries de la famille de Herling étaient *d'argent à la bande d'azur hargée de trois coquilles d'or, à l'écusson e gueules sur le tout.* P. Henrard.

Van der Aa, *Biographish.* — Meteren. — Henry aestens, *La Nouvelle Troye.* — Christophe de onours, *Le Siège d'Ostende.* — *Mémoires* de rédéric Henry de Nassau. — Archives de Mons ommunications de M. Léop. Devillers).

HERTOGH DE BERTOUT (*Jean-Martin*), de Bruxelles, avocat et chevalier u Saint-Sépulcre, publia un commenaire assez estimé sur les quatre livres des nstitutes de Justinien. L'ouvrage est titulé : *Dux ad universum jus, auctore .-M. Hertogh de Bertout;* Bruxelles, Ph. Vleugaert, 1689, in-fol.; ibid., 690, 1695 et 1744, chez Rufflet. — Jusue vers 1640, les universités de Louvain, Douai et de Dôle avaient renfermé leur nseignement juridique dans l'étude resque exclusive du droit romain, sans nir compte du *jus novissimum*, des mofications qu'au fur et à mesure des écessités sociales les édits des princes, s coutumes et la pratique y avaient écessairement introduites. L'œuvre de ertout, quoique écrite un demi-siècle us tard, est encore conçue dans le eil esprit académique. Elle est précée d'un éloge en vers dû à la plume Henri-Théodore Loyens, secrétaire conseil de Brabant, et d'une lettre atteuse du jurisconsulte Le Comte, dit Dorville. Au jugement de ce légiste, inspiré peut-être par une amitié indulgente, Bertout égalerait Vinnius et aurait éclairci divers passages négligés par cet éminent romaniste : louange glorieuse pour Bertout, car Vinnius est l'auteur d'un commentaire sur les Institutes considéré comme un monument juridique. M. Britz, sans admettre de comparaison entre les deux juristes, reconnaît néanmoins un véritable mérite au travail de Bertout, mais reporte une part de son éloge sur Mathieu Matthonet, jurisconsulte limbourgeois, qui était alors répétiteur des étudiants en droit à l'université de Louvain. En effet, selon Foppens (ms. de la Bibl. royale), le *Dux* de Bertout ne serait qu'une compilation des *Prælectiones* laissées par Matthonet. M. Britz fait observer, en outre, que le célèbre jurisconsulte Wynants cite assez souvent le *Dux* sans jamais en désigner l'auteur, il confesse toutefois que Bertout était un juriste dont la réelle valeur est encore établie par ses deux autres traités : *De decimis et lege diœcesana; De irregularitate et censuris ecclesiasticis* (Bruxelles, 1690, in-12). Hertogh de Bertout mourut en démence et dans la misère, en 1708. Emile Van Arenbergh.

Britz, *L'anc. droit belgique (mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1846, p. 229).

HERTS (*François*), poète latin. Appartenant à la Compagnie de Jésus, il enseigna longtemps les humanités à Lille, y fut répétiteur des novices destinés à l'enseignement, et mourut dans la même ville en 1712. Il écrivit de bons vers latins, se distinguant surtout dans le genre lyrique. Paquot avait vu de lui les pièces suivantes, portant son nom :

1. *Serenissimo Delphino ob defensos ab hostili populatione et tributo Insulenses agros*, ode en vers sapliques, 4 pages, in-12. — 2. *Ad Ludovicum magnum*, ode en vers alcaïques, comme les pièces suivantes, 4 pages in-12. — 3. *Serenissimo Principi Ludovico-Josepho, duci Vindocinensi, ob expugnatam Barcinonem, epinicium*, 4 pages in-12. — 4. *Ludovico magno orbis pacatori*, ode, 4 pages

in-12. Il le croit aussi auteur d'une ode *ad Marianos adolescentes* (Lille, 1699, 4 pages, in-12), et d'une ode en l'honneur de Maximilien Emmanuel, duc de Bavière, gouverneur de Belgique, célébrant l'entrée de ce prince à Mons. La ville de Mons s'y adresse directement au duc et lui attribue sa liberté (Montibus, Laurent Preudhomme, 1698, 8 pages, in-12). C'est sur un extrait de cette poésie donné par Paquot que Hœufft et Hofman Peerlkamp ont fondé l'éloge qu'ils font du talent poétique de Herts. L. Roersch.

Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 587 (reproduit par de Backer, *Bibliothèque, etc.*, t. II, p. 133). — Hoeufft, *Parn. Latino-Belgicus*, p. 200. — Peerlkamp, p. 464.

HERTSHALS (*Jean-François*), jurisconsulte, né à Louvain, le 4 octobre 1670, de Guillaume Hertshals, licencié ès droits, et de Catherine Van der Haghen. Il descendait d'une famille très honorable et dont la généalogie remonte au XVe siècle. Après avoir terminé ses humanités au collège de la Sainte-Trinité, il s'appliqua à la philosophie, à la pédagogie du Faucon et obtint la huitième place au concours général de 1690. Il étudia ensuite la théologie et le droit canon. Ordonné prêtre, le 16 juin 1696, il prit le grade de licencié ès droits, le 13 juillet de la même année. Le 15 janvier 1705, le conseil communal de Louvain l'appela à la chaire de droit canon, vacante par le décès du docteur Jean Liser. Le 14 octobre de la même année, Hertshals prit le bonnet de docteur dans les deux droits et remplit en 1708 et 1719 les fonctions importantes de recteur de l'Université. Après la mort de Nicolas Lamine, arrivée en 1708, il devint président du collège du Roi. Enfin, le 26 mars 1712, il succéda au docteur Ignace François de la Hamayde dans la chaire primaire de droit civil.

Une fièvre continue, suivie d'une oppression de poitrine, l'enleva en peu de jours à ses travaux. Il mourut le 6 décembre 1720, à l'âge de cinquante ans, et fut inhumé à l'église paroissiale de Saint Quentin, à Louvain, où l'on voit encore une pierre tumulaire consacrée à sa mémoire par son frère et ses deux sœurs.

Hertshals a rédigé sur les décrétales de Grégoire IX un travail qui porte le titre suivant : *Gregorii IX Decretalium libri I, II, III, per principia et exempla explicati, per rationes et authoritates confirmati*. Lovani, Pet. Zangrius, 1708, in-12, de 480 pages.

On lui doit également une étude sur les contrats et les testaments intitulée : *Libri IV et V quibus annectitur explicatio titulorum libri III de Contractibus et Testamentis*. Lovanii, 1780, in-12, de 482 pages. Il en existe une seconde édition, imprimée chez J.-B. Van der Haert, à Louvain, en 1729, 2 volumes in-12.

Le savant Paquot, en parlant de ce travail, fait observer ce qui suit: « Je n'y vois « que du trivial, tant pour le fond que « que pour la forme. L'auteur semble « avoir ignoré qu'un canoniste doit « être au fait de l'histoire de l'Eglise et « des changements arrivés dans sa dis- « cipline. » Il est à remarquer que l'auteur vivait à une époque où le niveau des études avait notablement baissé à Louvain. Ed. Van Even.

Feuille mortuaire. — Archives de la ville de Louvain. — Paquot, *Mémoires*, VII. 306.

HERVIN (dom *Jean*), né à Namur, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, mort en 1764.

Dom Hervin publia en collaboration avec dom Thuillier : *Historia concertationis de auctore libelli de Imitatione Christi, gallice concinnata à Vincentio Thullero, latine verso (a D. Joanne Hervin, e Congreg. S. Mauri) edita opera Thomæ Aq. Erhard, e Cong. P.P. Angelorum Custodum*. Augustæ Vindelicorum, 1726, in-12. On cite encore de lui une *Lettre circulaire au sujet de la mort de dom René Laneau, supérieur général de la Compagnie de Saint-Maur*. Paris, in-4o, 1754. M. de Stassart a publié une lettre inédite de dom Hervin, du 3 novembre 1764, adressée à l'abbé de Saint-Léger (*Annales de la Société archéologique de Namur*. J. Nève.

***HERWYN DE NEVELE** (*Pierre-Antoine*, comte), homme politique et agronome, naquit à Hondschoote le 18 septembre 1753. Il fit ses humanités au collège des Oratoriens, à Furnes, et suivit ensuite les cours de philosophie et de droit à l'université de Douai. Comme délassement de ces études spéculatives, il consacrait volontiers ses loisirs à sa prédilection d'esprit pour les sciences naturelles : ses goûts rustiques le poussaient surtout vers l'agriculture et lui faisaient observer avec soin les méthodes d'assolement, ainsi que les diverses cultures du lin, du tabac, des plantes oléagineuses, les plantations d'arbres, etc. Il fut reçu en 1775 avocat au parlement de Flandre, et, en 1789, conseiller pensionnaire d'Hondschoote. De retour dans sa ville natale, il révéla bientôt avec éclat son talent d'agronome. Entre Furnes, Bergues, Hondschoote et Dunkerque s'étendaient de vastes marais, appelés les *moëres belgiques*, formant sur la frontière des Flandres française et autrichienne une zone insalubre et inculte. En vain, de longue date, les souverains des deux pays les avaient concédés, à charge de dessèchement : des travaux considérables, inutilement entrepris à diverses époques, ne semblaient, à chaque tentative nouvelle, que mieux démontrer l'impuissance de l'homme contre une nature rebelle. En 1780, les marais de la partie autrichienne ayant été cédés à M. Van der May à la même condition, Herwyn résolut, avec l'agrément du concessionnaire, de tenter à son tour l'assainissement et la fertilisation de ces déserts paludéens. Avec le concours de son frère et sans s'intimider des risques de cette vaste entreprise, il fit construire des moulins à palettes et à vis d'Archimède pour élever les eaux, des digues, des saignées intérieures, des canaux de ceinture avec écluses et ponts pour organiser leur évacuation. En sept ans, il vainquit l'obstacle séculaire : en 1787, trois mille arpents de *moëres*, transformés en fertiles polders, couverts de céréales, de fourrages, de plantations, d'animaux domestiques et des bâtiments nécessaires au service d'une grande exploitation, étaient mis en plein rapport. Deux ans après, Herwyn, ajoutant à ses services personnels l'éclat d'un nom illustré depuis près de trois siècles dans les charges municipales, fut élu député du tiers aux Etats généraux de France par le bailliage de Bailleul. Il y vota avec la majorité. Membre du comité d'agriculture et de commerce, il en fut constamment réélu secrétaire jusqu'à la fin de la session de l'Assemblée constituante. La crise révolutionnaire ne lui fit pas déserter son devoir de citoyen ; son courage s'accrut avec le péril : lors de la levée de trois cent mille hommes au commencement de 1793, il enflamma d'un tel feu de patriotisme l'âme de ses concitoyens que Hondschoote fournit un tiers au delà du contingent qui lui était fixé. Elu chef de bataillon de la garde nationale, il combattit l'invasion, et, dans les rangs de l'arrière-garde, à la tête de sa faible troupe, couvrit la retraite de l'armée française. Il prit ensuite une part glorieuse à la défense de Dunkerque. Malgré cette vaillante conduite il ne put échapper aux soupçons du comité révolutionnaire : presque en même temps qu'on récompensait en lui le patriote en le nommant commissaire des guerres, on le frappait comme noble en l'arrêtant, sous prétexte d'intelligences avec l'ennemi. Emprisonné le 9 octobre 1793, il fut successivement conduit à Dunkerque, à Arras et à Douai, accompagné de sa femme qui ne voulut pas séparer leur destinée : leur geôlier les incarcéra durant sept jours, pour les dérober aux fureurs d'une troupe révolutionnaire dont la ville était menacée. Plus tard, lorsque les deux captifs comparurent devant une commission militaire, ils furent acquittés. Sans garder rancune à la république des iniquités commises en son nom, Herwyn continua à la servir ; sorti de prison, il reprit sa charge de commissaire des guerres, et suivit les armées de Pichegru et de Moreau. Après la conquête de la Hollande, élevé aux fonctions de commissaire ordonnateur à Bruges, il y résida pendant quatre ans et y fut même quelque temps commis-

saire du Directoire près le département de la Lys. Il profita de son autorité pour atténuer la rigueur des ordres qui lui furent enjoints, rendit la liberté aux prêtres arrêtés et s'opposa à l'enlèvement d'otages brugeois. En 1799, le département de la Lys le députa au conseil des Anciens, dont il fut élu secrétaire; après le 18 brumaire, le gouvernement le nomma membre du sénat conservateur, et successivement secrétaire et membre du conseil d'administration de ce corps.

Vers cette époque, il eut à recommencer ses travaux de dessèchement, anéantis par les inondations qui avaient été nécessitées par la défense de Dunkerque. Aidé derechef par son frère, il vint à bout en deux ans de cette remarquable entreprise, dont la Société d'Agriculture de la Seine récompensa les auteurs en leur décernant, en 1802, une médaille d'or et en les admettant ensuite au nombre de ses membres. Veuf depuis cinq ans, Herwyn épousa, en 1804, Mlle Van der Mersch, de l'ancienne famille de Nevele, dont il fut autorisé à porter le nom et les armes. Le 2 avril 1814, il vota au sénat la déchéance de Napoléon, et, le 4 juin, Louis XVIII lui conféra la pairie. Nommé comte héréditaire, il ne reçut ses lettres patentes que le 17 mars 1815; le 20 mars, à midi, alors que Louis XVIII fuyait devant l'invasion napoléonienne déjà aux portes de Paris, Herwyn se présente devant la cour royale et lui demande de recevoir son serment de fidélité au roi : « Si vous êtes homme « à le prêter, lui dit le premier pré- « sident Séguier, je suis homme à le « recevoir. » Et Herwyn prête serment au pouvoir déchu. On prétend que, durant les Cent-jours, Napoléon respecta cette courageuse fidélité et n'inquiéta pas Herwyn; d'autres biographes cependant assurent que l'ardent royaliste ne se déroba que par le bruit de sa retraite en Belgique aux poursuites de la police bonapartiste. A la seconde restauration, il reprit part aux travaux de la Chambre des pairs. Le roi l'honora de divers témoignages de son estime; il le nomma, le 24 avril 1817, grand officier de la Légion d'honneur, l'admit parmi les quarante personnes qui l'accompagnèrent, la même année, à la pose de la première pierre du piédestal destiné à la statue de Henri IV au Pont-Neuf, et, le 19 mars 1820, lui remit son portrait avec une légende qui consacrait le souvenir de son acte de vaillante fidélité. Herwyn, enfin éloigné de la vie politique par la maladie, mourut le 16 mars 1824.

Emile Van Arenbergh.

Silvestre, *Notice biogr. sur Herwyn de Nevele*, dans les *Mémoires de la Société royale et centrale de l'Agriculture* (année 1824, p. 124) — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*, t. IX, p. 166. — *Biogr. univ. publiée par Michaud, supplément*, t. LXVII, p. 152. — *Nouv. biogr. génér. publiée par Didot*, t. XXIV, col. 547. — Dinaux, *Arch. hist. et litt. du nord de la France*, IIIe série, t. IV, p 180.

HERZEELE (*Rase de Gavre-Liedekerke*, seigneur **D'**) naquit en Flandre pendant la première moitié du XIVe siècle, au milieu des troubles d'une des guerres civiles les plus funestes qui aient ensanglanté notre pays. Bien que *fils de seigneur et de dame*, suivant l'expression de Froissart, il fut l'un des défenseurs les plus ardents des libertés communales et de la cause flamande.

Arrière-petit-fils de Jean de Gavre-Liedekerke et d'Elisabeth de Gavre-Axel, petit-fils de Rase de Gavre-Liedekerke et de Walbierge d'Herzeele, il était d'une lignée dont le sang coula, sous des drapeaux divers, sur presque tous les champs de bataille de Flandre. Un sire de Herzeele s'était bien battu, du côté des communes, à la journée des *Eperons*. Mais les Haveskerke, auxquels Rase se rattachait par son oncle, Sohier de Herzeele, étaient inébranlablement attachés aux comtes et se considéraient comme les vassaux du roi de France. Une sœur de Rase avait épousé Simon Bette, qui fut décapité comme *leliaert*.

Rase était, par sa femme, Avezoete Uytermeerham, beau-frère de Guy de Flandre et gendre d'Elisabeth de Courtray. En 1370 et en 1373, Louis de Male le chargea de renouveler le magistrat de Gand. Mais cet accord ne dura guère. Les Gantois, accablés par les exactions

de leur suzerain, étant entrés en révolte ouverte contre lui, Rasse se rallia décidément aux chaperons blancs, commandés par Jean Yoens.

Ce capitaine, ancien doyen de métiers, s'était rendu maître de Bruges et avait remporté quelques succès marqués, lorsqu'il mourut subitement, empoisonné dit-on, à Eecloo. Les bourgeois élurent, pour le remplacer, quatre des doyens et cinquanteniers *les plus outrageus, hardis et entreprendans de tous les autres*, dont Froissart a gardé les noms; c'étaient Jean Pruneel, Jean Bolle, Pierre Van den Bossche et Rase de Herzeele.

Ces hardis *klauwaerts*, au nombre desquels il faut également compter Ernould De Clercq, Pierre De Wintere et le sire de Lannoy, se mirent immédiatement en campagne, à la tête des gens de métier. Herzeele, avec 6,000 hommes, se porta vers Termonde, où se trouvaient, avec le comte de Flandre, Thierry de Brederode, Gosuin De Wilde, le sire de la Gruthuse, Gérard de Rassenghien et un grand nombre d'autres seigneurs. Le siège fut poussé avec vigueur. *Cil Flament*, dit Froissart, *avoient aportés en leurs nefs canons dont ils traioient les kariaus si grans et si fors que qui en estoit consieuwis, il n'avoit point de remède que il ne fust mors... Rasse de Herselle ossi se portoit vaillaument et de sa parolle avoecques son fait rafresquisoit grandement les Gantois.*

Pendant ce temps, ses compagnons d'armes parcouraient le comté et soumettaient successivement Alost, Deynze, Ninove. Un peu plus tard, nous retrouvons Rase avec Pierre Van den Bossche dans Gand assiégé par Louis de Male et les milices brugeoises. Une vigoureuse sortie, dans laquelle ils enlèvent aux Brugeois toutes leurs bannières et tuent leur capitaine, Josse d'Halewyn, leur vaut la levée du siège et une paix de courte durée.

Les hostilités ne tardèrent pas à reprendre, de part et d'autre, avec des alternatives de revers et de succès. Louis de Male, qui faisait peu de cas de ses adversaires, et, depuis la mort de Jean Yoens, se flattait de réduire aisément ces troupes de « gens sans aveu », apprit plus d'une fois à ses dépens à connaître leur valeur. Malheureusement pour ces derniers, ils devaient bientôt perdre leur chef le plus résolu, l'âme de leur résistance.

Vers le commencement d'avril 1381, Rase de Herzeele et Jean de Lannoy, après avoir battu la garnison d'Audenarde, se dirigeaient ensemble vers Deynze. Pierre Van den Bossche et Ernould De Clercq, en ce moment à Courtray, devaient les rejoindre à Nevele, où ils espéraient accabler le sire d'Enghien de toutes leurs forces réunies. Au lieu du sire d'Enghien, ils rencontrèrent là un adversaire sur lequel ils ne comptaient pas, et bien autrement redoutable, le comte de Flandre lui-même, avec une forte armée : ceux d'Ypres, de Courtray, de Poperinghe, de Bruges, de Lille, de Douai, d'Audenarde, 20,000 hommes au moins, sans compter le sire de Montegnée, le sire de Harchies, Daniel de Halewyn, le sire de Ghistelles, le sire de la Gruthuse, le sire de Dixmude, Jean de Berlaymont, le sire de la Hamayde, et 1,500 chevaliers et écuyers de Flandre, de Hainaut, de Brabant et d'Artois.

Cette rencontre inopinée causa dans les deux camps une égale surprise. La prudence conseillait aux Gantois, numériquement inférieurs, de se retrancher jusqu'à l'arrivée des renforts qu'ils attendaient. Mais Rase de Herzeele, impatient de se mesurer avec le comte, ne veut pas entendre parler de différer le combat. *Par orguel et par grandeur il se mist sur les camps*, dit Froissart, *et dist en soy-mesme que il combateroit ses ennemis et en aroit l'onneur sans attendre Pietre Dou Bois ne les autres; car il avoit si grant fiance en ses gens et si bonne espérance en la fortune de ceulx de Gand que advis lui estoit que il ne pooit mies perdre.*

Le comte, moins rassuré sur le courage des gens des villes, employait les menaces pour les exciter contre ces « enragés » de Gand. *Soyés tout seur*, leur disait-il; *se vous fuiés, vous serez mieux mort que devant, car sans merchy je vous feray tous trenchier les testes.*

Au premier choc, Rase, qui combattait au premier rang, vit ses gens culbutés. La mêlée fut vive. Aux cris de *Flandre au Lion* poussés par les leliaerts, les Flamands répondaient : *Gand! Gand!* La victoire resta quelque temps indécise. Mais que pouvait l'héroïsme des Gantois contre des troupes quatre fois plus nombreuses?

Dans l'entre-temps, Pierre Van den Bossche était arrivé avec 6,000 hommes. Son intervention eût pu tout sauver. Mais un marais le séparait du champ de bataille et le condamnait au rôle de spectateur. Il ne put qu'assister à la déroute de ses amis. Ce qui restait des troupes gantoises fut contraint de se replier dans le bourg de Nevele. Rase demeura dehors pour protéger leur retraite, gardant la porte, faisant des prodiges de valeur. *Mais finablement*, dit le chroniqueur que nous avons déjà cité, *il fut efforchiés et ferus de une longue picque tout oultre le corps, et là abatus et tantot paroccis. Enssi fina Rasse de Herselle, qui avoit esté uns grans cappitains en Gand, contre le conte, et que li Gantois aimoient moult pour son sens et pour sa proece. Mais de ses vaillances, il en eut en fin ce loyer.*

Le désastre des Flamands s'acheva par une scène atroce, digne de ces temps cruels. Jean de Lannoy s'était réfugié, avec une poignée de soldats, dans le clocher de l'église de Nevele. Louis de Male fit faire du feu au pied de la tour. A mesure que ces malheureux, étouffés par la fumée, sautaient par les fenêtres, on les recevait sur des piques. Le sire de Lannoy cria merci et offrit une rançon pour échapper à cette mort affreuse. *Mais on n'en faisoit que rire et galler, et li disoit-on : « Jehan! Jehan! venés cha « par ces fenestres, parler à nous, et nous « vous requellerons. Faites le biau saut, « enssi que vous aves cette année-cy fait « saillir les nostres. »* Le sire de Lannoy sauta, préférant *estre occis que ars; et il fu l'un et l'autre. Car il sailli hors par les fenestres, emmy eulx, et là fu requelliés à glaves et à espées, et detrenchiés, et puis jettés ou feu. Enssi fina Jehans de Launoit.*

La nouvelle de la mort de Rasse de Herzeele fut accueillie à Gand comme un deuil public. Les Gantois avaient perdu un de leurs meilleurs capitaines, un des derniers représentants de « cette « patriotique faction de la noblesse qui « ne s'était jamais associée au parti des « leliaerts » (Kervyn). Son souvenir demeura longtemps parmi ses concitoyens qui, aux heures où la patrie était en danger, aimaient à citer son nom comme un exemple et un encouragement.

J. Nève.

Froissart, *Chroniques*, t. IX, X et XI. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. III.

HERZELLES (*François* **DE**), homme de guerre, né en Flandre vers 1590, mort en Allemagne au service de l'Autriche. Il était fils de Jean, seigneur d'Opbrakel et d'Eléonore de Ghistelles et frère de Jean qui fut, de 1618 à 1642, bourgmestre de la ville de Grammont. Comme la plupart des cadets de famille de son temps, il embrassa la carrière des armes. En 1620, il assista, en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Prague sous les ordres du feldmaréchal comte de Bucquoi. Deux ans plus tard, il était colonel et passait, en cette qualité, au service de Philippe-Adolphe, évêque de Wurzbourg et duc de Franconie. Ce prélat souverain lui confia la garde de sa ville de Kœnigshoven qui, au point de vue stratégique, avait une grande importance. Il y resta jusqu'à l'arrivée du roi Gustave-Adolphe sur les bords du Mein. Il rejoignit alors l'armée impériale et partagea pendant dix ans ses succès et ses revers. Il était devenu général; mais jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans il ne joua jamais qu'un rôle secondaire. Quelques historiens et annalistes en parlant de lui l'ont faussement appelé Hersel et même Hertel. Il épousa une baronne de Neuneck, sœur du colonel autrichien de ce nom et cousine de l'Electeur de Mayence. Sa descendance continua à résider en Allemagne.

Charles Rahlenbeek.

Bibl. roy. de Bruxelles. — *Mém. généal. et héraldique de Hellin*, III, 396. — Ch. Rahlenbeek, *Les Belges en Bohême*. Bruxelles, 1850, 75-76. — *Theatrum Europeum*. — *Khevenhüller's Annales Ferdinandei*.

HERZELLES (*Guillaume-Philippe*, marquis **D'**), baron de Werchin et de Liedekerke, seigneur de Facuwez, etc., magistrat et homme d'Etat. Il naquit à Bruxelles, le 22 décembre 1642. Il était fils de Philippe d'Herzelles, en dernier lieu grand bailli du Brabant-Wallon, un vaillant homme de guerre, qui avait blanchi sous le harnais, et de Barbe Maes, fille de Jean Maes, conseiller au conseil de Brabant. Il fit ses études de droit à l'université de Louvain, où il fut immatriculé dans le collège du Porc, le 11 janvier 1661. Il quitta l'université après y avoir obtenu le degré de licencié et se fit admettre comme avocat au conseil de Brabant, le 20 octobre 1665. Affilié au lignage de Sleeuws, il fut élu et nommé échevin de sa ville natale en 1669. En 1673, le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, créa au conseil de Brabant une troisième chambre, composée de sept conseillers. D'Herzelles fut un des conseillers que le gouvernement fit nommer par le roi (lettre patente du 3 août 1673). En 1688, il fut appelé à Madrid pour faire partie du conseil suprême des Pays-Bas. Il occupait ces fonctions, lorsque le roi Charles II lui accorda le titre de marquis et érigea en marquisat, sous le nom d'*Herzelles*, la terre de Facuwez. Les lettres-patentes d'érection, en date du 6 octobre 1689, renferment un long exposé historique et généalogique sur la famille du titulaire, qui fut le premier de ses membres, y lit-on, qui entra dans la magistrature, ses ancêtres, y compris son père et ses frères ayant tous embrassé la carrière des armes. Ils s'y distinguèrent dès les temps les plus reculés sous les premiers comtes de Flandre. André Delmarmol, président du grand conseil de Malines, étant décédé le 28 décembre 1689, cette cour, se conformant aux règles établies en pareil cas, présenta différents candidats pour remplacer le défunt. De son côté, le conseil d'Etat, entendu, présenta aussi les siens. Néanmoins aucun d'eux ne fut nommé. Le choix du roi tomba sur le marquis d'Herzelles dont la commission est du 24 janvier 1690 et qui prit possession de sa nouvelle charge, le 20 juin suivant. Il ne l'occupa que pendant quelques mois et parvint à un poste plus élevé. En effet, le décès de Jean-Baptiste Christyn, baron de Meerbeek, arrivé le 28 octobre 1690, rendit vacante la place éminente de chancelier du conseil de Brabant, que le savant jurisconsulte avait dignement remplie durant peu d'années, il est vrai. Un fait semblable à celui qui se produisit pour la présidence du grand conseil se représenta encore cette fois. C'est-à-dire que le conseil de Brabant et le conseil d'Etat désignèrent chacun au marquis de Gastanaga, gouverneur général, trois membres de leur assemblée qui réunissaient les qualités voulues pour être revêtus de la charge vacante. Mais, sur la proposition du gouverneur, le roi nomma le marquis d'Herzelles, en considération, est-il dit dans les lettres patentes de nomination (15 décembre 1690), de ses longs et loyaux services. Le 29 janvier suivant, les Etats de Brabant étant assemblés, le nouveau chancelier prêta en leur présence le serment requis, après qu'on lui eut lu, selon l'usage, les articles 5-11 de la Joyeuse Entrée. Il fut solennellement installé le même jour, à quatre heures et demie. A son retour de Madrid, le marquis d'Herzelles avait obtenu un siège au conseil d'Etat. Il mourut le 10 octobre 1698 et fut inhumé dans le caveau de sa famille à Ittre, près de Nivelles. Il n'a pas laissé, qu'on sache, d'ouvrages imprimés ou manuscrits.

L. Galesloot.

Biographie manuscrite des présidents et conseillers du grand conseil de Malines et des chanceliers et conseillers du conseil du Brabant. Archives du conseil d'Etat et du conseil de Brabant; le tout aux Archives du royaume.

HERZELLES (*Guillaume-Philippe*, baron **DE**), évêque d'Anvers, naquit à Nivelles, le 22 janvier 1684, de Jean-Baptiste, marquis de Herzelles, capitaine des dragons au service d'Espagne, et d'Anne-Marie van Couwenhouwen, fille de Jean van Couwenhouwen, patricien de Louvain.

Après avoir terminé ses humanités, il entra à l'abbaye noble de Sainte-Ger-

trude, à Louvain. Ordonné prêtre en 1707, il remplit successivement les fonctions de proviseur et de prieur de son monastère. A la mort de l'abbé Alexandre de Pallant, l'empereur Charles VI le plaça à la tête de l'abbaye de Sainte-Gertrude. Le diplôme de sa nomination est daté de Vienne, le 26 mars 1721.

Marie-Thérèse appela de Herzelles, en 1742, au siège épiscopal d'Anvers. Le nouvel évêque fut sacré à Malines, le 19 mars 1743, par Thomas-Philippe, cardinal d'Alsace. Le 25 juin suivant, il fit son entrée dans sa ville épiscopale. Il ne jouit pas longtemps de la haute dignité à laquelle il venait d'être élevé. Il mourut à Anvers, à l'âge de soixante et un ans, le 2 septembre 1744 et fut inhumé dans la cathédrale. On voit son portrait dans la sacristie. Ed. van Even.

Ed. van Even, *Annales de l'Acad. d'archéologique de Belgique*, 2e série, t. VIII. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. IV, p. 625.

HESDIN (*Jean* **DE**), JEAN DE ISDINIO, HISDINIO ou HESDINIO, écrivain ecclésiastique, naquit apparemment à Hesdin, en Artois, vers l'an 1320. On croit qu'il entra, en qualité d'aumônier, dans l'ordre des Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, depuis les Chevaliers de Malte, et qu'il vécut longtemps à Paris. Il est certain toutefois qu'il y prit le bonnet de docteur en théologie et y professa publiquement cette science. Il s'attacha ensuite à Gui de Boulogne — archevêque de Lyon en 1340 et, deux ans après, cardinal du titre de Sainte-Cécile et évêque de Porto, — et suivit ce prélat dans les diverses légations dont il fut chargé en France, en Hongrie et en Espagne. Le cardinal Gui de Boulogne étant mort le 25 novembre 1373, à Lérida, en Catalogne, il passa, comme chapelain domestique, au service de Philippe d'Alençon, petit-fils du roi de France Philippe le Hardi, archevêque de Rouen, évêque d'Ostie, puis patriarche de Jérusalem et archevêque-commendataire d'Auch. Jean de Hesdin, qui mourut après l'an 1400, écrivit :

1. *Explanationis in Job liber unus.* Deux exemplaires in-folio de cet ouvrage, dédié à Gui de Boulogne, existaient à la bibliothèque de la maison de Navarre, à Paris. « Sixte de Sienne, » fait observer Paquot, « ayant dit que ce commentaire « et les autres de Jean de Hesdin étaient « écrits à la manière des scolastiques « (*Elaboravit scholasticâ phrasi, etc.*), le « P. Le Long, et, après lui, M. Foppens « ont mal à propos intitulé le premier : « *Scholasticæ phrases in Job.* » — 2. *In Evangelium Marci liber unus.* Manuscrit de la bibliothèque du collège de Balliol, à Oxford. — 3. *In Evangelium Johannis liber unus.* — 4. *Commentarius in Epistolas XIV s. Apostoli Pauli;* dédié à Philippe d'Alençon. Manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial. — 5. Traité : *de Annuntiatione dominicâ.* — 6. *Sermones de tempore et SS.* Manuscrit de la bibliothèque de l'abbaye de Jumièges.

Emile Van Arenbergh.

Trithème, *Scriptores eccl.*, cap. 678. — *Sixti Senensis bibl. sancta* (édit Neap. 1742, t. Ier, p. 421. — Baluze, *Vita papar. Avenion*, t. Ier, p. 245, 286, 837-840, 1240, etc. — Oudin, *Comment. de script. eccl.*, t. III, p. 1225. — Foppens, *Bibl. belg.*, t II, p. 658. — Sweertius, *Ath. belg.*, p 437. — Paquot. *Mém. litt.*, t. X, p. 32.

HESDIN (*Simon* **DE**), natif apparemment de la ville artésienne de ce nom, maître en théologie, religieux hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, florissait en France vers 1364, sous le règne de Charles V. Ce prince, ami des lettres, le chargea de traduire en français Valère Maxime. Simon de Hesdin ne poussa son œuvre que jusqu'au septième livre ou chapitre : *Des stratagèmes;* sur l'ordre du duc de Berry, Nicolas de Gonesse, maître ès arts et en théologie, la continua et l'acheva en 1401, comme il le marque lui-même dans le manuscrit de l'abbaye de Rheinau (2e vol., p. 37 vo) : *Par layde divine sans laquelle nulle chose nest droitement commencee ne proffitablement continuee ne menee a fin est la translacion de Valere le Grant terminee laquelle chose commenca tres reverend Maistre Simon de Hesdin maistre en Theologie Religieux des Hospitaliers de Saint Jehan de Jherusalem qui poursuiuuy jusques au vij livre ou chapitre des Stratagèmes et la laissa*

*tout de la en avant jusques en la fin du livre, je Nicolle de Gonesse Maistre es Ars et Theologie ay poursuivy la dite translacion au moins mal que j'ay pu, et ne doulte point que mon stile de translater nest si bel ne si parfuit comme est celui de devant mais je prie a ceulx qui le liront qui me le pardonnent, car je ne suis mie si expert es histoires comme il estoit, et fut finee cette translacion l'an mil iiij*e *et ung la veille de Saint Michiel Arcangel. Explicit.*

Le manuscrit, dont nous citons cette note, fut découvert en 1765 à l'abbaye bénédictine de Rheinau, en Suisse, par M. de Zur-Lauben, qui le signala dans un rapport adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet ouvrage, écrit sur papier, sauf le commencement et quelques feuillets du milieu, qui sont en parchemin, comprend deux volumes in-folio, ornés de peintures agréables et bien conservées. M. de Zur-Lauben mentionne encore une autre traduction française de Valère Maxime, également manuscrite, qu'il vit en 1762 à Louvain, dans la bibliothèque des Jésuites. Comme celle de Rheinau, elle était en deux volumes in-folio, dédiée à un roi du nom de Charles et ornée de figures en tête de chaque chapitre; en outre, le caractère parut être à M. de Zur-Lauben du XIVe siècle. La Bibliothèque nationale de Paris possède aussi plusieurs traductions françaises manuscrites de Valère Maxime, illustrées de figures et en caractères du même siècle.

La version de Simon de Hesdin et de Nicolas de Gonesse fut imprimée en 1476, en deux volumes in-folio, sans nom de ville. Elle fut ensuite éditée en 1485, sous le titre : *Les sept premiers livres des exemples mémorables de Valère le Grand, annotez et augmentez de plusieurs choses de l'invention* (du traducteur). Lyon, Matthieu Husz, fol. grand papier, caract. bâtard, feuillets CCXX, y compris la continuation de Nicolas de Gonesse faite en 1401 par ordre du duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, etc., à la réquisition de son trésorier Jacquemin Coveaux. Une troisième édition parut en 1489 (car. goth. avec fig., fol.), chez le même imprimeur à Lyon et une quatrième à Paris.

Emile Van Arenbergh.

Mém. de l'Acad. roy. des insc. et belles lettres, t. VII, p. 295; t. XXXVI, p. 165.— Paquot, *Mém. litt.*, t. IV, p. 336. — Jocher, *Gelehrten Lexicon*, t. II, p. 1567. — *Nouv. biogr. génér. publiée par Didot*, t. XXIV, p. 555. — *Bibl. d'Anthoine Du Verdier*, p. 915, 1137. — Panzer, *Annales typograph.*, t. Ier, p. 539.

HESE (*Jean* **DE** ou **VAN**), prêtre du diocèse d'Utrecht, entreprit en 1489 un pèlerinage en Terre Sainte et visita diverses contrées de l'Orient. Il a laissé de ses voyages une relation plusieurs fois réimprimée, dont les bibliophiles recherchent les exemplaires, devenus fort rares. Cette relation porte pour titre :

Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a Hierusalem, describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum ac etiam quædam miralilia et pericula per diversas partes mundi contingentia lucidissime enarrans.

Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum. — Epistola Joannis Soldani ad Pium papam secundum. — Epistola responsaria Pii papæ ad Soldanum. — Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethiopum christianorum imperatoris et patriarche epistola ad Emanuelem Rome gubernatorem, de ritu et moribus Indorum deque ejus potentia divitiis et excellentia. — Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indie necnon de rerum mirabilium ac gentium diversitate, in-4o goth. de 20 feuillets. A la fin on lit :

Expliciunt duo tractatuli de mirabilibus rerum totius Indie ac principe eorum Joanne. Impressi Daventrie, per me Richardum Pafroet. Anno Dni MCCCC-XCIX.

Voici la liste des diverses éditions qu'en ont signalé les bibliographes :

1. *Itinerarius Joannis De Hese presbyteri Traiectensis dioecesis a Hierusalem per diversas partes mundi. Incipit feliciter.* A la fin on lit : *Impressum Parisiis per Robert-Gourmont pro Oliverio senant* s. d. in-8o. (Tobler.) — 2. Ed. s. l. n. d in-4o. (Hain, 8535.) — 3. Ed. de Paris, 1489. (Hain, 8536.) — 4. Deventer.

R. Pafraet, 1499, in-4o. (Hain, 8537. — Campbell, 1032.) C'est celle dont nous avons donné le titre plus haut. — 5. *Peregrinatio Joannis Hesei ab urbe Hiervsalem institvta et per Indiam... Antw., I. Withagius*, 1565, in-12. (Tobler.) — 6. *Itinerarius et Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum, etc.* Deventer. J. de Breda. Circa 1500, in-4o. (Campbell, 1033.) — 7. Anvers, Gottfr. Bac. circa 1500, in-4o. (Campbell, 1038.)

Il existe à la bibliothèque de l'université de Berlin une relation manuscrite du voyage de de Hese, intitulée : *Joh. de Hese, descriptio itineris Hierosolymam MCCCLXXXIX* (sic) *suscepti.* (Tobler.) En 1721, Pez signalait un manuscrit de de Hese faisant partie de la bibliothèque Tegernsee, et commençant par ces mots : *Anno Domini* 1389 (sic), *Joh. Hess, presbyter Trajectensis Dioecesis fuit in Jerusalem.* Il se pourrait que ces deux manuscrits n'en fissent qu'un. Ce qui semble l'indiquer, c'est qu'ils contiennent tous deux la même erreur de date.

Le récit de de Hese tient assez mal les promesses du titre. Sur la Palestine, sur Jérusalem et les saints lieux, il n'a que cette phrase unique : *fui in Hierusalem, in maio, visitando sancta loca, peregrinando ulterius versus Jordanum, et per Jordanem ad mare Rubrum.*

Après avoir traversé la mer Rouge, notre voyageur visita l'Egypte, poussa jusqu'en Ethiopie, et revint à Jérusalem en passant par Andrinople et Edesse, la résidence de Prêtre-Jean.

Autant le narrateur s'était montré laconique en parlant des endroits déjà fréquemment visités de son temps, et que ses compatriotes pouvaient connaître par les récits des pèlerins, autant il devient prolixe lorsqu'il décrit les contrées mystérieuses de l'Orient, dans lesquelles peu d'Européens avaient pénétré avant lui. Les merveilles qu'il déclare avoir vues sont si extraordinaires, les fables qu'il raconte sont tellement absurdes, qu'on ne peut les mettre toutes sur le compte de son extrême naïveté.

Lorsque de Hese nous dit : Dans la Mer Rouge j'ai vu des poissons volant aussi loin qu'une baliste aurait pu les lancer; et ces poissons sont rouges, longs de plus de deux pieds, et la tête ronde comme celle des chats, avec un bec comme l'aigle; desquels poissons, moi, Jean de Hese, susdit, j'ai mangé, — on comprend que son imagination l'ait emporté à embellir un peu son sujet. Lorsqu'il nous assure que, près du mont Sinaï, coule une rivière appelée Marath, dont les eaux ayant été frappées par la baguette de Moïse, devinrent douces de très amères qu'elles étaient; et qu'aujourd'hui encore, comme on le lui a dit, les bêtes venimeuses les infectent, après le coucher du soleil, pour empêcher d'en boire les animaux qui ne sont pas nuisibles; que le matin, après le lever du soleil, il a vu, lui-même, une licorne exprimer dans l'eau le poison que distille sa corne; on peut admettre qu'il a accordé trop de crédit aux croyances populaires, et n'a observé que de très loin ce qu'il décrit.

Ce n'est encore qu'un voyageur excessivement crédule, lorsqu'il énumère les merveilles du palais du Prêtre-Jean : l'horloge qui rend un son effrayant lorsqu'il s'introduit dans le palais quelqu'un de suspect; la table de pierres précieuses et dorées, aussi légère que si elle était de bois, et qui paralyse les effets des mets empoisonnés que l'on pourrait poser dessus; la cloche que fit fondre saint Thomas et dont le son guérit les possédés; les appartements tournant comme une roue; la chapelle où Prêtre-Jean, qui est chrétien, entend la messe, et qui suit tous les mouvements du ciel; le miroir orné de trois pierres précieuses, dont l'une fortifie la vue, l'autre rend plus exquise la sensibilité, et la troisième augmente l'expérience; miroir que quatre docteurs choisis *ad hoc* regardent sans cesse, pour savoir tout ce qui se passe dans le monde, etc.

Mais que croire de la bonne foi d'un homme qui affirme avoir visité une île où Gog et Magog étaient enfermés, et dont les habitants avaient deux visages sur une seule tête?

C'est à se demander si tout le livre n'est pas, d'un bout à l'autre, une fable

et si l'auteur, pour le composer, a dû sortir de chez lui.

A la suite de son itinéraire, de Hese reproduit une correspondance apocryphe entre Jean, soudan de Babylone et le pape Pie II; la fameuse lettre du Prêtre-Jean à Emmanuel, empereur de Constantinople (1); un traité sur les richesses et la puissance du Prêtre-Jean. Le livre se termine par trois chapitres consacrés à la description de l'Inde, où les facultés d'invention de l'auteur se donnent libre carrière.

J. Nève.

Saint-Genois, *Les Voyageurs belges.* — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, éd. de Reiffenberg, t. V, p. 425. — Titus Tobler, *Bibl. geographica Palestinæ.* — Oudinus, *De script. eccl.* — Pez, *Dessert. isagog.*, t. Ier, p. 111. — *Thes. anecd. noviss.*, p. LXXXVII. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.*, lib. VII, p. 581. — Vossius, *De hist. lat.* — Burmann, *Traj. erud.*, p. 132. —Valère André. — Foppens. — Sweertius.

HESE (*Jean* **VAN**), polémiste, né à Bruges en 1737, montra dès l'enfance beaucoup d'aptitude pour les lettres et de goût pour l'état ecclésiastique. Il fut vicaire à Pitthem pendant quelques années, puis il revint exercer son ministère dans sa ville natale. Il fut très attaché à l'Autriche. Le mouvement qui souleva la Flandre en 1789 ne put le détacher du régime impérial, disent ses biographes. Lorsque les troupes de la république française firent la conquête de la Belgique, il fit le serment de haine à la royauté.

Par cette action qui lui aliéna l'opinion publique, il obtint la place de confesseur des criminels condamnés à mort, place qui lui devint fatale. Il mourut le 2 mai 1802, à l'âge de soixante-cinq ans, d'une maladie pestilentielle, gagnée au contact d'un patient qu'il avait accompagné à l'échafaud.

On a de lui un pamphlet politique relatif aux troubles brabançons et publié sous ce titre : *Legenda aurea continens acta gesta et cabriola Leonis Belgici, item ad sepulturam ejus orationem panegyricam.* Lunæpoli, 1791, in-8o.

(1) Cette lettre a été reimprimée de nos jours, par M. Achille Jubinal, à la suite des œuvres de Rutebœuf, Paris, 1839, t. II, p. 444, à la suite de la *Nouvelle Fabrique des excellens traits de vérité.* 1853 (*Bibl. elzev.*), p. 195, etc.

C'est par erreur qu'on a dit que ce livre était dû au professeur Leplat. Ses compatriotes lui ont attribué encore un autre ouvrage écrit dans le même esprit : *Dit is die excellente Print Cronicke van Vlaenderen , door Judocus Bottelgier gepensionneerden historieschrijver van wylent hunne Hoogmogende.* In-8o. Cet ouvrage est du médecin Vervier de Gand. Il est probable que Van Hese n'est pas étranger à la vie du P. Vervisch, dont il était l'ami.

L'écrit de Van Hese, dit la *Biographie de la Flandre occidentale*, est rédigé dans un latin macaronique, d'un ridicule achevé, à force de vouloir être gai, plaisant, spirituel. Les inconvenances de son langage et le scandaleux abus qu'il fait des choses sacrées ne donnent pas une haute idée de sa valeur morale.

Sur un exemplaire de sa brochure, on trouve marqué comme auteur de cette farce le nom de *Donny*, mais on croit qu'il est de Van Hese et que ce *Donny* n'a été qu'un collaborateur ou un conseiller.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict univ. et class. d'hist.* — *Biogr. de la Flandre occid.* — Goethals, *Lectures relat. à l'hist. des sciences*, t. II.

HESEN (**VAN**), sculpteur, naquit à Malines vers le milieu du XVIIe siècle. Il fut, avec les Malinois J.-F. Boeckxstuyns, Nicolas Van der Vekene, François Langhemans et le Bruxellois Jean Van Delen, parmi les élèves de Luc Faid'herbe, dont le talent honora le plus leur maître. Van Hesen, jeune encore, s'expatria et fut perdu de vue.

Emile Van Arenbergh.

Emm. Neefs, *Hist. de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II, p. 187.

HESIUS (*Guillaume*), jésuite, poète et architecte, fils de Jean et d'Hélène Van Esch, naquit à Anvers au mois de juillet 1601 et mourut à Bruxelles le 4 mars 1690. Il fit ses humanités dans sa ville natale, puis il y fut reçu (22 septembre 1617) dans la Compagnie de Jésus. Après avoir enseigné les mathématiques, les belles lettres et la philosophie, il s'appliqua particulièrement à faire, pen-

dant trente-six ans, des sermons, qui attirèrent dans les villes principales de la Belgique un concours extraordinaire d'auditeurs, charmés de son éloquence. Sa réputation d'orateur sacré s'était répandue à tel point, qu'il fut invité à faire, dans la chapelle royale de Bruxelles, des sermons en langue latine en présence de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas espagnols. Ces sermons étaient d'une élégance tout à fait classique.

Ce ne fut qu'en 1631 qu'il reçut les ordres. Successivement placé à la tête des collèges d'Alost et de Gand, il devint supérieur de la maison professe d'Anvers (1673).

Ses occupations ne l'empêchèrent pas de cultiver l'architecture et les muses. A Louvain il éleva l'église des jésuites, temple remarquable, achevé en 1664, dans le style de la renaissance, et orné à l'intérieur de belles boiseries sculptées et de peintures polychromes, aujourd'hui couvertes de badigeon. Artiste plein d'imagination, mais nullement constructeur, il eut pendant l'exécution des travaux de cet édifice des difficultés graves à surmonter. L'architecte Faid'herbe vint à son secours, et lui conserva dès ce moment une amitié sincère. Il est aussi l'auteur du maître-autel de la métropole de Malines, et sans doute d'autres constructions encore.

Ses poésies latines ont été célébrées par Wallius et Sarbiewski, qui le placent au nombre de nos poètes les plus remarquables de son époque.

Ses œuvres littéraires sont : 1. *Emblemata elegiarum*. Anvers, 1634, in-12. — 2. *Emblemata sacra de Fide, Spe et Charitate*. Anvers, 1636, in-12. — 3. *Legatum fidelem ad Oratores Christianos*. Anvers, 1657, in-12. Dans la bibliothèque de l'université de Leyde se trouve un manuscrit de Hesius, intitulé : *De systemate Saturino*. Ch. Piot.

Sotvel, *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. — Foppens, *Bibliotheca belgica* - De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Goethals. *Histoire des lettres : biographie de Faid'herbe*, t. IV. — Kramm, *Levens van hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — Allard, *Willem van Hees, S. J., nederlandsch bouwkunstenaar*.

HESSELS (*Jean*), théologien, naquit à Louvain en 1522. Son père était Guillaume Hessels, sculpteur distingué, et sa mère Marthe De Coninck. Après avoir achevé ses humanités, il étudia la philosophie à la pédagogie du Porc. Proclamé premier de philosophie au concours général de 1541, il embrassa l'état ecclésiastique et s'appliqua avec ardeur à la théologie, qu'il enseigna pendant huit ans aux jeunes religieux de l'abbaye de Parc, près de Louvain. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, le 19 mai 1556, conjointement avec Martin Baudewyns, de Rythoven, depuis évêque d'Ypres, qu'il devait retrouver, plus tard, comme juge de la foi, au concile de Trente. Le jeune savant obtint une chaire royale de théologie, qu'il occupa avec beaucoup de distinction. Il était en outre chanoine du chapitre de Saint-Pierre et président du petit Collège de théologie.

On sait que, d'après les ordres de Philippe II, Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, envoya des docteurs en théologie de l'université de Louvain au concile de Trente. Hessels fit partie de la députation louvaniste, qui siégea à la troisième et dernière période du concile, ouverte le 18 janvier 1562. Il avait pour collègues Michel de Bay, d'Ath, et Corneille Jansenius, de Hulst, élevé en 1568, au siège épiscopal de Gand. Le concile se montra très satisfait de la députation belge. Il écrivit, le 22 avril 1563, à Marguerite de Parme, que l'arrivée des trois docteurs lui avait causé une grande satisfaction et que sa joie était d'autant plus vive que la profonde érudition et la piété des députés étaient généralement connues et faisaient espérer de nouveaux secours pour la cause de la religion. Nos trois docteurs discutèrent mûrement les matières que le concile avait à définir. Mais là ne se bornèrent pas leurs travaux : ils eurent aussi une part dans la composition du catéchisme romain ou *Catéchisme du concile de Trente*, publié en 1566. C'est à eux qu'on est redevable de l'explication des dernières demandes concernant l'Oraison dominicale.

De retour à Louvain, Hessels partagea son temps entre les devoirs du professorat et les travaux d'érudition. Il ne rillait pas par l'éloquence, mais il était oué d'un bon jugement et étudiait avec gacité les matières dont il s'occupait. ravailleur infatigable, il rédigea des mmentaires sur plusieurs parties du ouveau Testament, entre autres sur Evangile de saint Mathieu et sur les îtres de saint Paul et de saint Jean.

Ennemi acharné du protestantisme, il combattit tant par la parole que par plume, employant tour à tour, dans tte lutte, la langue latine et la langue mande. Hessels est l'auteur d'un cachisme qui doit être envisagé, non mme une simple exposition des dogmes tholiques, mais comme un corps de éologie dogmatique et de morale puisé, ec une remarquable érudition, dans travaux des saints Pères, principalement dans ceux de saint Augustin. Ce vail fut édité, en 1571, par le docteur enri Van Grave, de Louvain.

Le cardinal Granvelle tenait Hesls en grande estime. Le cardinal Belmin l'appelle *vir multæ doctrinæ et licii;* Nicolas Sanderus le nomme *æclarissimum, non Academiæ, sed tos orbis lumen.*

Hessels, qui souffrait de la gravelle, enlevé, à la fleur de l'âge, par un p d'apoplexie, le 7 novembre 1566. Il inhumé dans l'église de Saint-Pierre, Louvain, où l'on voyait autrefois sa rre tombale ornée d'une inscription.

Il a laissé les travaux suivants : *Commentarius in Passionem Dominin.* Lovanii, 1568. — 2. *Commentarius priorem B. Pauli epistolam ad Timorum*, 1568. — 3. *In Evangelium secun n Matthæum*, 1572. — 4. *De Schisma is Templis Judæorum et de vero Dei nplo*, 1572. — 5. *De Cathedræ Petri petua firmitate*, 1568. — 6. *De Inatione sanctorum, adversus Johan. nhemium*, 1568. — 7. *De Commune sub unica specie*, 1573. — 8. *De porali præsentia corporis et sanguinis nini in Eucharistia*, 1564. — 9. *Conatio confessionis hæreticæ*, 1567. — *De Celebratione divinorum officiorum*, — 11. *De Officio pii viri, vigente hæresi, adversus Cassandrum*, 1566. — 12. *Censura de quibusdum sanctorum historiis*, 1568. — 13. *Catechismus latinus*, 1571, etc.

Ed. Van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Valerius Andreas, *Fasti academici*, 114. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, II, 658.

HESSELS (*Jacob*), membre du conseil des troubles, plus tard conseiller du roi à Gand, pendu par les Gantois révoltés, le 4 octobre 1578, fut, dans les mains du sanguinaire duc d'Albe, un instrument peut-être plus cruel encore et plus impitoyable que celui qui l'employait. Il avait épousé Jetze Hoytema, veuve de Frank van den Berg de Delft, conseiller royal au conseil de Hollande et en dernier lieu à celui de Malines.

Par suite de cette union, Hessels devint le neveu par alliance de Viglius d'Aytta de Zuichem. L'influence de ce dernier et les prières de Jetze Hoytema, tous deux enclins à la modération et partisans des idées de tolérance, décidèrent Hessels à abandonner la place de procureur général qu'il occupait avant son mariage. Sa sévérité outrée, sa rigueur excessive dans l'exercice de ces fonctions avaient, en effet, déjà soulevé contre lui bien des plaintes et bien des récriminations.

Hessels, d'ailleurs, ne resta pas longtemps dans la vie privée. Sa réputation aussi bien que la haine de ses concitoyens le désignaient naturellement au choix du duc d'Albe. Celui-ci le fit entrer dans ce conseil des troubles, auquel le peuple donna bientôt, à juste titre, le nom de Tribunal de sang. Le conseil des troubles était divisé en quatre chambres. Dans les deux premières, on s'occupait des prétentions des veuves, des orphelins et des créanciers sur les biens confisqués; dans les deux autres, on jugeait les procès des rebelles et des hérétiques de tous les Pays-Bas. En effet, les magistrats locaux instruisaient bien les affaires, mais seul le conseil pouvait prononcer les sentences.

Des douze membres qui composaient ce conseil, dont chaque décision était une condamnation capitale ou une con-

fiscation, Hessels surtout se faisait remarquer par sa cruauté, comme aussi par sa parfaite indifférence de toute règle de justice (1).

Viglius s'occupe de lui de temps en temps dans ses lettres à Hopperus : « L'habileté et le zèle, écrit-il, que « montrait Hessels dans l'interrogatoire « des prisonniers et la poursuite des « affaires d'hérésie, l'auraient fait nom- « mer procureur général à Malines; « mais sa femme s'y opposa par tous les « moyens. Elle préférait le voir entrer « au conseil secret, où sa position serait « moins en évidence, espérant ainsi voir « se calmer la haine que son mari avait « soulevée contre lui. » Au reste, Viglius désapprouve franchement son neveu.

« Mon parent Hessels, » écrit-il à Hopperus le 5 décembre 1568, « est « encore à Anvers avec Vargas, il prend « contre les hérétiques une peine inu- « tile, et de tout cela il ne recueillera « pas moins de haine et d'antipathie « que dans la commission du dixième « denier en Flandre. Jusqu'à présent, « d'ailleurs, il s'est laissé berner par de « belles promesses qui, je le crains bien, « s'évanouiront en fumée ! »

Hessels avait, en effet, exécuté aveuglément les volontés du duc d'Albe et veillé rigoureusement à la perception du dixième denier, cet impôt si vexatoire, qu'il fut, quelques années après, le 29 janvier 1574, supprimé spontanément par le conseil d'Etat.

Dans cette même séance (voir Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. III, lettre du secrétaire Cayas), on décida la suppression du conseil des troubles et, chose remarquable, cette abolition ne rencontra d'autre adversaire que le beau-frère du duc d'Albe, admirateur effréné de sa politique.

Hessels se mit aussitôt en quête d'une nouvelle position. Le 23 juillet 1574, nous trouvons cette mention dans une lettre de Viglius à Hopperus :

(1) On raconte qu'il avait l'habitude de sommeiller pendant l'instruction des affaires; lorsqu'on lui demandait son avis, à moitié endormi, il répondait, sans jamais varier : *Ad patibulum! ad patibulum!*

Junxi hisce litteras affinis mei D. Jacobi Hesselii quem de meliore nota D. V. commendo. Meritus autem fuit majora præmia, qui tempore Ducissæ Parmensis, ac Ducis Albæ, diligentissime mandata quamtumvis odiosa exequi non detrectavit.

Quelque temps après, Hessels était nommé membre du conseil des Flandres à Gand. Dans ces nouvelles fonctions, il continua à s'attirer par son intolérance la haine implacable de tous ceux qu'avaient séduit les idées nouvelles.

Aussi, lorsque, en octobre 1577, Hembyse et Ryhove, soulevant le peuple gantois au nom de la liberté de conscience, établirent, par un audacieux coup de main, leur pouvoir éphémère, Hessels fut une des premières victimes des fureurs populaires. Depuis longtemps le feu couvait sous la cendre à Gand où le bas peuple était sans cesse excité par les agents du prince d'Orange. La nomination du duc d'Aerschot comme gouverneur des Flandres et son installation solennelle le 23 octobre 1577 vinrent mettre le comble à la mesure. Ses attaches au parti espagnol et son intolérance bien connue furent les prétextes de l'émeute.

Quelques jours après, le 28 octobre dans la nuit, sous la conduite de Ryhove, Meghem, Jan van Hembyse, le peuple courut au palais du gouverneur, où l'on était sans défiance. Les gens du duc voulant se défendre, Ryhove et Meghem crièrent au peuple « qu'il fallait brûler ces oiseaux dans leur nid », et sur leur ordre on apporta de tous côtés, dans ce but, du bois et de la paille. Devant ces préparatifs, le duc d'Aerschot comprit que toute résistance serait inutile, et voyant qu'il n'y avait aucun moyen de fuir, il fit ouvrir les portes.

La foule se précipita en désordre dans le palais, pillant et saccageant. Menacé par les rebelles, le duc lui-même ne dut la vie qu'à l'intervention de Ryhove. Celui-ci fit arrêter et conduire chez lui le gouverneur, Martin Rithovius, Remigius Druitius, Ferdinand de la Barre, Jacob Hessels et d'autres seigneurs,

Le 1er novembre 1577, on fit publier par les rues de la ville une lettre que le

onseiller Hessels avait écrite le 17 du ois d'octobre au comte de Rœulx, aide e camp de don Juan d'Autriche, et où se vantait qu'avec l'aide du duc d'Aerhot, de M. de Mouscron et d'autres, rétablirait facilement la religion catholique et étoufferait l'hérésie.

Le 14 novembre, le duc d'Aerschot it retiré de prison, conduit hors des urs sur la route de Bruxelles et mis en berté.

Hessels, le 23 du même mois, fut ansféré avec les autres prisonniers dans prison publique de la ville où il resta peu près un an.

Dans les premiers jours d'octobre 578, les Gantois préparèrent une expédition vers Courtrai; mais Ryhove ne oulut pas quitter Gand sans avoir vu xécuter Hessels et le bailli Vischerius 'Ingelmunster, deux des seigneurs prionniers. Il réussit à obtenir l'assentiment d'Hembyse et des autres en leur ppelant la part prise par Hessels dans condamnation d'Egmont et de Horne, s menaces quotidiennes contre le prince 'Orange, surtout son inexorable cruauté.

Hessels fut immédiatement jugé, condamné séance tenante et conduit hors s murs pour être pendu.

Ryhove l'accompagna en l'insultant squ'au lieu du supplice. Hessels resta lme et fier, et, menaçant encore au ied du gibet, il répondit à ces injures : Jamais, Ryhove, tu ne porteras barbe aussi grise que la mienne ! » — « Tu en as menti, coquin ! » répliqua ce ernier. Et lui coupant la barbe, il l'atcha à son chapeau et rentra dans la ille, heureux de montrer à tous un téoignage de sa vengeance assouvie.

Au bout de quatre ou cinq jours, le orps de Hessels fut détaché de la pence et inhumé dans un champ voisin. ept ans après, le 3 octobre 1585 sur le pport d'un de ses membres, Michel raeckelman, le conseil des Flandres déda l'exhumation du cadavre et son ansfert solennel en l'église St-Michel.

Une brochure fort curieuse fut publiée eu de temps après, sous ce titre :

Elogium ac martyrium amplissimi nolissimique viri Jacobi Hesselii, Equitis Aurati, ac in regio Flandriæ consilio vice-præsidis, in ecclesia parochiali S. Michaelis Archangeli (Gandavi) a sæculo sepulti. Imprimatur A. Poelman. Gandavi. Typis Michaelis Masii. (Sub viridi cruce).

L'auteur de cette plaquette, aujourd'hui excessivement rare, est resté inconnu. Il débute par une élogieuse biographie de Jacob Hessels, dont voici quelques extraits :

In labore fuit assiduus, quoties ardui moliminis negotium occurreret, alios collegas incitando, præ animi constantia, solemnis fuit illi hæc vox : Ubi mansimus unquam. Maturo tamen consilio in omnibus lente festinabat, gnarus celebris dicti Taciti : Celere impetu, bona consilia mora valescunt. Nec facile dictu, quantum inconsulta celeritas reipublicæ adferat detrimenti.

Il raconte ensuite que lors de l'exhumation, le cadavre de Hessels fut trouvé en parfait état de conservation et présentant tout l'aspect du corps d'un homme endormi. On considéra la chose comme un miracle et peu s'en fallut que le farouche exécuteur des décisions du duc d'Albe ne fût canonisé.

Philippe II ordonna qu'un monument fût élevé pour perpétuer la mémoire de ces faits et Hoynck von Papendrecht rapporte qu'on y inscrivit cette épitaphe :

UBI MANSIMUS UMQUAM?
VOX TIBI SOLEMNIS FUIT HÆC *Ubi mansimus umquam?*
RE *mansisse* TAMEN BLATERAVIT TURBA REBELLIS
NON PROCUL A GANDÆ PORTIS CORTRACEA VERSUS
ARVA, UBI CONSTRICTIS MANIBUS BARBAQUE RESECTA
(QUAM PULCHRUM O SPOLIUM RAPIUNT, GESTANSQUE GALERIS !)
JUSSUS ES INDICTA CAUSA CONSCENDERE QUERCUM
ET LAQUEO PRESSUS VITALES CLAUDERE RIVOS.
AST NON *mansisti,* MELIORA PARTE LOCATUS
SEDIBUS ÆTHEREIS; RELIQUÆ TELLURIS IN ANTRO,
DONEC AB HISPANO DEVICTIS REGE TYRANNIS,
CONSILIO, ET MAGNA PROCERUM COMITANTE CATERVA
MESSIBUS EXACTIS SEPTEM (MIRABILE DICTU)
CANDIDIOR, LABEQUE EXPERS, TRANSFERRIS AD URNAM
HESSILIDUM GENERI, MICHAELIS IN ÆDE, DICATAM :
NEC TAMEN HOC *mansura* LOCO, NAM TENDERE SURSUM,
TE SPES CERTA *manet :* SOCIAMQUE CAPESSERE PARTEM
UT SIMUL ÆTERNÆ DELIBENT GAUDIA VITÆ
ULTRA QUOD QUÆRAS NIHIL EST : HIC ERGO MANENDUM.

Alf. Journez.

Van der Aa, *Biogr. woordenboek,* p. 717. — Van Meteren, *Nederlandsche Historie,* B. VIII,

f. 143. — Bor, *Nederl. Hist.*, B. XI, bl. 308 (903). — Hooft, *Nederl. Hist.*, B. XIV, bl. 606. — Hoynck van Papendrecht, *Viglii Ab Aytta Zuichemi epistolæ politicæ et historicæ ad Joachinum Hopperum*, t. I, 170-172 — Beaufort, *Leven van Willem I*, D. III, bl. 148, 233, 245. — Wagenaar, *Vad. Geschied.*, D. VI, bl. 251, 252; D. VII, bl. 178, 179, 233. — Kok, *Vad. woordenboek*, D. XX, bl. 580. — *Memorieboek der stad Ghent van 't jaar* 1301 *tot* 1793, t. Ier, p. 34 (*Maetschappy der vlaemsche Bibliophilen*, 2e série, no 15). — Gachard, *Correspond. de Philippe II*, t. II, p. 98; t. III, passim.

HEUR (*Jean* D'), en latin JOANNES ORANUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Liège, le 12 février 1544. Il entra au noviciat des jésuites, à Cologne, le 21 septembre 1559. Après avoir occupé une chaire de rhétorique, il fut envoyé en France par ses supérieurs. A Bourges, où il séjourna quelque temps, il se lia d'étroite amitié avec le célèbre jurisconsulte Cujas; ensuite, il enseigna à Paris la théologie. Successivement recteur de divers collèges de la Compagnie, vice-provincial de Belgique, il mourut à Mons, profès des quatre vœux, le 31 mai 1603, selon Alegambe, ou le 3 mai de la même année, selon Hennings Witte, et non le 31 mai 1612, comme l'avance Abry. On a de cet auteur :

1. *Princeps Christianus adversus Nicolaum Machiavellum, cæteros hujus temporis politicos à P. Petro Ribadeneira nuper Hispanicè, nunc latinè à P. Joanne Orano utroque Societatis Jesu Theologo editus. Poloniæ et Sueciæ Regi dedicatus.* Antverpiæ, apud Joachimum Trognæsium, MDCIII, in-4o, p. 372. — Même titre : Coloniæ Agrippinæ, apud Bernardum Gaulteri, 1604, in-8o, p. 486. — Même titre : Moguntiæ, Sumptibus Conradi Rutgenij. Cum gratia et Privilegio. Anno M. DC. IV., in-8o, p. 564. — 2. *Japonica, Sinensia, Mogorana, hoc est de rebus apud eas Gentes à Patribus Societatis Jesu ann.* 1598 *et* 1599 *gestis. A. P. Joanne Orano, ejusdem Societatis, in latinam linguam versa.* Leodii, 1601, apud Arnoldum de Corswarem, in-8o, sans pagination, dernière signature G4. Cet ouvrage a été en partie réimprimé dans le livre : *De rebus Japonicis, Indicis et Peruanis*, du P. Jean Hayus; il a, en outre, été traduit en français sous le titre : *Les Annales du Iapon, de la Chine et du Mogor, c'est-à-dire les choses faictes en ces nations par les Pères de la Société de Iesvs, l'an* 1578 *es* 1599. A Liège, chez Art. (*sic*) de Corswarem. Imp. juré, l'an 1601. — Il contient : *Bref discovrs des choses Chrestiennes aduenues au Iapon, depuis le mois de mars iusques à l'octobre l'an* 1598. De Nangasachi le 5 d'octobre 1598. François Pasie, 167 ff.; — *Avcvnes novvelles du Iapon pleines de religion et piété de l'an* 1598. *Envoyées du Père Pierre Gomer* (sic), *vice-provincial, au R. P. Claude Aquauiua, general de la Société de Iesus.* — *Bref discours des choses faictes par ceux de la Société de Iesvs, tiré des lettres du Père Hierosme Xavier, de la mesme Societé, l'an* 1590, *et du Père Emmanuel Pigneiro, l'an* 1590, 28 ff. — 3. *Brevis pro Societatis Jesu innocentia adversus Lugduno-Batavos defensio.*

Juste Lipse écrivit deux lettres à d'Heur en 1599 et 1600. *Epistol. Cent. III, epist.* 45; — *Ad Belgas, cent. II, epist.* 72.

Emile Van Arenbergh.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 70. — Alegambe, *Bibl script. soc. Jesu* (éd. Romæ, 1676), p. 484 (voy. *Joannes Oranus*). — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus* (voy. *Joannes Oranus*). — Foppens, *Bibl. belg* (voy. *Joannes Oranus*). — Sweertius, *Ath. belg.* (voy. *Joannes Oranus*). — Hennings Witte, *Diarium biographicum* (voy. *Joannes Oranus*). — Aubert Le Mire, *Elogia belgica*, p. 140.

HEUR (*Nicolas* D'), en latin ORANUS, écrivain ecclésiastique, naquit au XVIe siècle à Liège. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs de Saint-François, fut successivement professeur de théologie à Liège et à Namur, gardien des communautés franciscaines dans ces villes, ainsi qu'à Luxembourg, Avesnes et Couvin, deux fois définiteur de la province de Flandre. Il mourut à Namur, le 7 avril 1634.

On a de lui :

Exilium generis humani felicissimum, concionibus adventualibus explicatum, etc. Montibus Hannoniæ, apud Lucam Rivium, 1615, in-8o, titre et prélim., 23 ff. non chiff., texte, 515 pages et 50 ff. non chiff. L'ouvrage, qui est un recueil de vingt-quatre sermons, est dédié à Guillaume d'Omalius, cha-

noine de Liège et archidiacre de Hainaut, dont les armoiries se trouvent au verso du titre. La dédicace est datée du couvent des Franciscains de Liège, la veille de Pâques. — *Conversio Cornelij Centurionis Cæsarei facta per D. Petrum Apostolum et triginta concionibus explicata.* Montibus Hannoniæ, Franscisci Waudré, 1632, petit in-8o. — *Mysteria Passionis Dominicæ, concione trihorariá.* Colon., 1634. — *Benjamin Evangelicus, sive Conciones quadragesimales de Conversione D. Pauli.* Colon., apud Joannem Kinckium, 1624, deux tomes; Montibus ap. Luc. Rivium, 1624, in-8o. — *Conciones triginta de Judæ proditoris apostasia, authore F. Nicolao Orano.* Montibus, apud Lucam Rivium, 1611, in-8o. — *Idem*, Antverpiæ, apud Gasparum Bellerum, 1611, in-8o. — *Oratio moralis et historia latine concepta et gallice pronunciata in honorem D. Alberti S. R. E. cardinalis necnon ecclesiæ Leodiensis episcopi et principis, etc.* Duaci, Bellerus, 1613, in-4o, 22 p. — *Commentaria in Matthæum, Lucam et Joannem.* — *Acte de l'audience publique prestée par N. T. P.* (sic) *le pape V* (sic) *aux ambassadeurs du roy de Voxu au Japon, en Rome, le 3 de novembre, au palais apostolique près de S. Pierre, l'an* 1615. Liège, L. Streel. La préface est signée F. N. O. (Nicolas Oranus), gardien du couvent de l'observance. Le récit est traduit par Martin de la Motte, notaire apostolique.

Emile Van Arenbergh.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 93. — Fr.-Jean de St-Antoine, *Bibl. univ. franciscana*, t. II, p. 392. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 917. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 580. — H. Rousselle, *Bibliogr. montoise.* — X. De Theux, *Bibliogr. liégeoise.* — S. Dirks, *Hist. litt. et bibliogr. de l'ordre de St-François.*

HEUR (*Corneille-Joseph* **D'**), artiste peintre, né à Anvers en 1707, mort en 1762. Elève de Gaspard Jacques Van Opstal, puis de Jean-Joseph Horemans, et enfin de Pierre Snyers. En 1730, il partit pour Paris, où il remporta de sérieux succès académiques. On ne sait quand il revint à Anvers, mais, d'après des lettres qu'on a de lui, on voit qu'il était encore à Paris en 1732. En 1756, il fut nommé un des six directeurs de l'Académie d'Anvers, et c'est lui qui y donna gratuitement les cours élémentaires de géométrie, d'architecture et de perspective.

D'Heur peignit l'histoire et les intérieurs. Toutefois, nous ne pouvons citer de lui que ses œuvres du musée d'Anvers, consistant en grisailles, où se fait remarquer un dessin solide.

Ad. Siret.

HEURCK (*Jean-Charles* **VAN**), économiste, diplomatiste et numismate, fils de Jean-Charles-Joseph et de Claire-Rebecca Vander Aa, naquit à Anvers, le 10 avril 1708, et mourut dans cette ville, le 23 juillet 1766. Il fit ses études à l'université de Louvain, où il prit le grade de licencié en droit. De retour dans sa ville natale, il y fut nommé échevin en 1737, puis trésorier de la commune en 1740. Ensuite il s'adonna au commerce et créa une grande manufacture à Anvers. De pareilles occupations l'amenèrent à étudier l'économie politique, spécialement les affaires de commerce et de monnaie. Grâce aux connaissances qu'il acquit en ces matières et à la réputation qu'elles lui valurent chez ses concitoyens, il attira l'attention des hommes d'Etat des Pays-Bas autrichiens; ils le consultèrent souvent sur les questions les plus importantes à l'ordre du jour en matière de négoce, d'industrie et de finances. En 1753, il adressa au gouvernement général deux mémoires traitant des questions relatives au commerce avec l'Angleterre et la Hollande et à la monnaie, mémoires qui lui valurent les plus grands éloges de la part de Neny, président du conseil privé. Il entretint aussi avec le ministre plénipotentiaire de Cobenzl une correspondance active sur toutes ces questions. Ses lettres et ses mémoires témoignent combien il était au courant des théories économiques dont on se préoccupait à cette époque.

Invité par nos hommes d'Etat à s'établir à Bruxelles, il y fut nommé (23 juillet 1754) conseiller, député au fait du commerce et de la perception des droits

d'entrée et de sortie, et, le même jour, conseiller assesseur de la *jointe des monnaies*, instituée par dépêche du 16 août 1749. Cette commission, appelée spécialement à formuler des avis sur la direction de la monnaie, devait aussi sauvegarder les intérêts du souverain en fait d'administration financière et monétaire. Par suite de ces fonctions, Van Heurck fut obligé d'étudier la numismatique du moyen âge et des temps modernes. A cet effet il eut une correspondance avec l'abbé Marci, Luxembourgeois, appelé à Vienne par Marie-Thérèse pour diriger l'éducation de l'archiduc Maximilien. Ses études l'amenèrent à écrire pour la Belgique un livre dans le genre de celui composé pour la France par Le Blanc, sous le titre de : *Traité historique des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie*. Le travail de Van Heurck, resté inédit, renferme un grand nombre de faits historiques, des renseignements sur le titre, le poids des monnaies, et des pièces justificatives. Le manuscrit original, orné de figures, passa dans la bibliothèque de M. Geelhand, à Anvers. Des exemplaires moins complets entrèrent dans les bibliothèques d'autres particuliers et dans la collection de manuscrits de la bibliothèque royale à Bruxelles. Au Catalogue de ce dépôt figure sous le n° 16283, le *Traité historique des monnaies qui ont été frappées dans les Pays-Bas depuis Charlemagne jusqu'au règne des archiducs Albert et Isabelle*, par Van Heurck. Le même Catalogue mentionne au n° 26285 un autre travail du même auteur, sous le titre de : *Lettres en forme d'avis pour le redressement des monnaies de l'Empire*.

Les nos 12537, 12538 et 12539 citent des mémoires sur le commerce, également dus à la plume de Van Heurck.

A titre de diplomatiste il composa un travail intitulé dans le même Catalogue (n° 12011) : *Chartes de Flandre des XIIIe et XIVe siècles*. Son ouvrage le plus considérable sur cette matière est l'*Inventaire des diplômes belges depuis l'année* 1101 *jusqu'en* 1400, dont le manuscrit original comprend onze volumes in-folio. Cette immense collection a été complétée par son fils aîné, Pierre-Joseph-Jean, auquel le père avait cédé son commerce au moment de quitter Anvers. Quelques années plus tard, le fils rejoignit sa famille à Bruxelles et fut autorisé, par décret du ministre plénipotentiaire (8 mars 1761), à travailler avec le comte de Wynants aux chartes et archives de la cour des comptes à Bruxelles. En 1762, il fut nommé greffier et *receveur des nécessités* de cette chambre et mourut en 1779. Pendant ses fonctions il ajouta trois volumes au travail de son père ; le premier comprend les diplômes et chartes des années 400 à 1100, les deux autres ceux de 1401 à 1509. Tous ces volumes renferment des analyses ou des copies d'actes publiés ou inédits, relatifs aux Pays-Bas autrichiens (Voir les nos 5701 à 5709 des manuscrits de la bibliothèque royale). L'exemplaire des archives du royaume comprend tous ces actes, sauf ceux de 1401 à 1460.

Van Heurck portait d'or à deux fasces brétécées et contrebrétécées, bordées de sable.

La mère de Jean avait obtenu (4 septembre 1734) des lettres-patentes de noblesse, expédiées au nom de feu son mari, Jean-Charles. Ch. Piot.

Revue de la numismatique belge, 1re sér., t. II. — Serrure, *Notice sur le cabinet du prince de Ligne*, introduction. — Archives de la Chancellerie des Pays Bas à Vienne, de la Secrétairerie d'Etat et de guerre, du Conseil des finances et de la Chambre des comptes, à Bruxelles.

HEUSCHLING (*Pierre-Jean*), l'un des jurisconsultes et des professeurs les plus distingués de l'ancienne université de Louvain, naquit à Luxembourg, le 24 février 1714. Après avoir acquis les premières notions des lettres dans sa ville natale, il se rendit à Louvain et y suivit les cours des humanités et de philosophie avec tant de succès que, dès la seconde année de son séjour dans la cité universitaire, il attira sur lui l'attention du corps académique. Il se livra ensuite aux études juridiques avec le même éclat et prit, en 1744, le grade le licencié en droit civil et canon.

Rentré dans son pays, il y fut reçu,

en 1747, au nombre des avocats près le conseil provincial du duché de Luxembourg ; mais l'exercice de sa profession ne l'empêcha pas de se vouer, avec un succès toujours croissant, à l'étude approfondie du droit romain et du droit ecclésiastique. Aussi sa réputation de science ne tarda-t-elle pas à s'étendre au delà des limites de sa province, et, le 21 juillet 1756, il fut nommé professeur extraordinaire de droit civil à l'université de Louvain. Le même jour, il obtint un canonicat de la seconde fondation à la collégiale de Saint-Pierre, et il conserva ce bénéfice jusqu'en 1760, époque de son mariage.

Chargé du cours des décrétales (*professor ad decretales*), Heuschling s'acquitta de cette tâche de manière à mériter immédiatement l'estime de ses collègues et la vénération de ses élèves. Doué d'une remarquable vigueur intellectuelle, il trouvait dans l'amour du travail, joint à une infatigable activité, le moyen de faire marcher de front les labeurs de l'enseignement et la continuation de ses études juridiques. Le 16 juin 1761, il subit de la manière la plus brillante les épreuves alors si longues et si difficiles du double doctorat en droit (*juris utriusque doctor*).

Ce grade lui donnait des titres à une position plus élevée et plus lucrative dans l'enseignement universitaire. En 1775, il fut nommé professeur royal de pandectes, et, le 7 juin de la même année, il fit l'ouverture de son cours par une harangue qui produisit une profonde sensation. On lui conféra, en outre, l'emploi de surintendant de l'imprimerie et de la librairie de l'université.

Les derniers membres survivants de l'ancienne université de Louvain se plaisaient à parler des succès que Heuschling avaient obtenus, dès son début, dans l'enseignement approfondi du droit romain. Les cahiers d'un de ses élèves, heureusement découverts par un membre de sa famille, nous permettent d'affirmer que ces succès étaient mérités à tous égards. Une méthode rationnelle, un remarquable talent d'exposition, une attention constante à éloigner les détails inutiles, une connaissance approfondie de la science juridique de son siècle, une latinité pure et élégante : telles étaient les qualités à la fois solides et brillantes qu'il sut constamment déployer dans sa chaire. Sans posséder précisément un esprit novateur, il pressentit pour ainsi dire les découvertes que les Savigny, les Hugo et tant d'autres devaient faire dans la première moitié du siècle suivant, et, bien plus que ses contemporains, il cherchait sur le terrain de l'histoire la solution des difficultés qu'il rencontrait dans le texte.

Livré à ses études de prédilection, heureux au sein de sa famille, entouré de l'affectueuse estime de ses collègues et de ses élèves, Heuschling enseignait depuis plus d'un quart de siècle, lorsque les réformes imprudentes et excessives de Joseph II vinrent bouleverser toutes les institutions nationales. Il était trop savant et trop éclairé pour ne pas savoir que l'ensemble de l'enseignement académique, aussi bien à Louvain que dans toutes les universités de l'époque, réclamait des modifications de plus d'une espèce ; mais il ne voulait pas que, sous prétexte d'améliorer, on vînt anéantir les droits, dénaturer le caractère et modifier radicalement le but d'une grande école qui, depuis plus de trois siècles, concentrait en elle toutes les traditions littéraires et toute la vie scientifique du pays. Après avoir juré de maintenir énergiquement les droits et les privilèges de l'université à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, il repoussa, avec une énergie peu commune à son âge, des projets qui devaient avoir pour conséquence, non seulement l'asservissement, mais encore la corruption systématique du clergé belge. Il fut l'un des rédacteurs du remarquable *Mémoire pour l'université de Louvain*, présenté, le 18 janvier 1788, au comte de Trautmansdorff, ministre plénipotentiaire de l'empereur dans les Pays-Bas.

On sait que le gouvernement autrichien, après plusieurs alternatives d'énergie et de faiblesse, finit par anéantir complètement la constitution académique. Le 19 février 1788, le

conseiller de la Vielleuse, commissaire royal et fiscal du conseil du gouvernement, destitua le recteur légitime et mit à sa place le docteur en médecine Van Leempoel.

Jaloux de maintenir son autorité, le nouveau recteur ne se contenta pas de chasser ses collègues récalcitrants de leurs chaires et de les priver des émoluments qu'ils avaient gagnés par de longs et honorables services. Se prévalant du titre de juge ordinaire du corps académique, il s'adjoignit trois membres du grand conseil de Malines et appela devant ce tribunal improvisé tous ceux qui refusaient de reconnaître la légalité de sa nomination, « à l'effet de s'y justifier de l'accusation de *quasi-révolte* « contre les ordres exprès de Sa Majesté « Apostolique. » Heuschling, de même que vingt et un de ses collègues, fut sommé de comparaître le 28 mars, et, comme il refusait d'obéir à un ordre dans lequel il voyait l'anéantissement des statuts qu'il avait juré de maintenir, on lança contre lui un décret de prise de corps.

Ce fut en vain que Heuschling protesta, par acte notarié, contre la violence qui lui était faite. Ce fut tout aussi inutilement qu'il s'adressa au conseil de Brabant, pour faire respecter en sa personne les droits dérivant de la *Joyeuse Entrée*, dont le maintien avait été solennellement juré par l'empereur en sa qualité de duc de Brabant. Les gouverneurs généraux défendirent au conseil de délibérer sur cette affaire, et ce grand corps eut la faiblesse de garder le silence. Une requête que Jean-Antoine Heuschling, fils du professeur persécuté, adressa aux Etats de Brabant, n'obtint pas davantage le résultat désiré. Les Etats firent une remontrance, mais le gouvernement persista résolument à marcher dans la voie funeste où il s'était engagé.

Agé de soixante-quatorze ans, Heuschling, pour se soustraire au décret de prise de corps, fut obligé de prendre le chemin de l'exil, laissant à Louvain une femme malade et ses quatre enfants. Il se retira d'abord à Saint-Trond, puis à Hoegarde, village liégeois enclavé dans le Brabant, où il se tint à l'abri de la police autrichienne. Malgré des infirmités qui le faisaient beaucoup souffrir, il supportait son malheur avec une constance inébranlable. Un de ses neveux qui, en revenant de Rome, l'avait visité dans son asile de Hoegaerde, écrivit de Louvain, le 29 mai 1789, à un membre de sa famille : « J'ai vu notre cher « oncle à Hoegaerde. Je le regarde et « le vénère comme un grand homme et « comme un héros. Nous espérons beau- « coup que sa santé se rétablira encore, « de même que l'état déplorable de ces « bons pays. » A Saint-Trond, comme à Hoegaerde, son noble dévouement à ses principes et son inébranlable constance dans l'adversité lui valurent la sympathie et l'affection des autorités liégeoises.

L'exil de Heuschling cessa en 1790, lorsque l'énergie du peuple belge brisa le joug autrichien et fit revivre toutes les institutions nationales. Devenu presque octogénaire, il remonta dans sa chaire et reprit son enseignement aux applaudissements unanimes de la jeunesse universitaire. Malheureusement, les beaux jours de la grande école religieuse et scientifique fondée par nos ancêtres étaient passés. L'université, épuisée par les exactions d'une double invasion, méconnue et persécutée par les autorités françaises, n'eut plus qu'une existence précaire, jusqu'au moment où, le 25 octobre 1797, elle fut fermée par un décret de l'administration centrale du département de la Dyle. Dieu avait épargné au professeur Heuschling la douleur d'assister à cette catastrophe ; il était décédé le 10 juillet, dans la plénitude de ses facultés intellectuelles.

J.-J. Thonissen.

Renseignements particuliers. — *Annuaires de l'Université cath. de Louvain*, de 1861 et de 1864. — *Calendrier de la cour de Bruxelles*, 1774. — *Mémoire pour l'Université de Louvain, adressé à Son Excellence le ministre plénipotentiaire, le 18 janvier* 1788 (Louvain, 1788, 46 p. in-8°, sans nom d'imprimeur). — *Relation détaillée de ce qui s'est passé à Louvain, relativement à l'Université, depuis le 6 février* (sans nom d'auteur ni d'imprimeur). — *Vertoonschrift voor de heeren Heuschling et Van der Beelen, gepresenteert op 27 mey* 1788 (sans lieu ni date, 12 p. in-8°).

HEUSCHLING (*Etienne*), orientaliste, professeur de philosophie et de philologie, né à Luxembourg le 6 avril 1762, mort à Bruxelles le 29 août 1847. Issu d'une famille dont plusieurs membres se sont distingués dans les fonctions publiques, il fut appelé, dans sa jeunesse, à l'enseignement des humanités au collège royal de Namur. Ayant commencé à Luxembourg des études philosophiques et théologiques, mais désireux de satisfaire son goût pour la linguistique, il se tourna vers les pays étrangers. Il s'adressa, pour trouver protection, à l'archevêché de Paris, et il occupa des postes de confiance à Paris et à Aix en Provence (1786-1787), avant de se rendre à Rome où l'attirait l'enseignement des langues orientales. Il étudia dans cette ville plusieurs de ces langues, peu connues ailleurs, et il prit part avec honneur (juillet 1788), à un concours pour l'obtention d'une chaire de syriaque à la Sapience.

Rentré dans les Pays-Bas, il se fixa à Louvain, où il fit pendant sept ans (1790-1797) la leçon d'hébreu au Collège des Trois-Langues avant la fermeture de l'ancienne université. Heuschling, qui était resté en relation avec les chefs de plusieurs diocèses, était qualifié d'abbé; mais il ne fut jamais ordonné prêtre. Quand la Belgique fut réunie à la république française, il habita le plus souvent Bruxelles, où il se maria. Gradué en plusieurs facultés, il était apte à des emplois divers : il professa la grammaire générale à l'école centrale du département de la Dyle (son discours d'ouverture de l'an VIII fut imprimé); il fut, en 1806, attaché comme suppléant à l'école de droit créée par l'Empire dans l'Académie de Bruxelles. En 1817, il eut le titre de professeur ordinaire dans la nouvelle université de Louvain, et son nom fut porté au programme pendant trois ans pour des leçons de philosophie, de langue grecque et de grammaire des langues sémitiques. Pensionné de l'Etat, c'est à Bruxelles qu'il passa les dernières années de sa vie, toujours occupé de ses anciennes études dont il parlait encore avec enthousiasme. La correspondance d'Heuschling à l'époque de ses voyages à l'étranger est toute pénétrée de son ardeur pour le travail et de son espérance de prendre part à la rénovation des origines de l'histoire qui lui apparaissait comme devant sortir de la culture d'idiomes antiques et de la découverte de nombreux monuments. On croirait qu'il eût justifié d'une manière plus éclatante son amour de la science, s'il eût été titulaire d'une chaire spéciale dans une des branches d'érudition pour laquelle il avait des aptitudes remarquables.

Félix Nève.

Documents inédits et papiers de famille. — *Annuaire de l'univ. cath. de Louvain*, 1848, p. 302 et suiv. — F. Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le coll. des Trois-Langues à l'univ. de Louvain*, p. 278-288 t. XXVIII des *Mémoires couronnés* de l'Académie royale de Belgique). — *Renseignements biographiques sur le professeur Etienne Heuschling*, tirés de sa correspondance inédite par Xavier Heuschling (*Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*. Arlon, 1880). — Dr Neyen, *Bibliographie luxembourgeoise*, supplément.

HEUSDEN (*Pierre-Antoine* **VAN**), poète flamand, naquit à Anvers, le 3 juin 1738. Ayant terminé ses humanités au collège de Moll, dans la Campine, il entra au collège des jésuites, à Louvain; il y fut ordonné prêtre. Lors de la suppression des jésuites en 1773, au lieu de rentrer dans le monde comme prêtre séculier, Van Heusden entra au couvent des Chartreux de Gand, et y prononça ses vœux, sous le nom de frère *Brunon*. Trois ans après, il fut appelé au poste de vicaire du couvent des Chartreux de Louvain, qui fut supprimé en 1783, conformément à un édit de Joseph II. Van Heusden quitta son monastère en pleurant, alla séjourner pendant quelque temps chez le curé du village de Voshem, près de Tervueren, puis revint se fixer à Louvain, chez son ami l'avocat Guillaume de Becker.

A cette époque, le couvent des Chartreux était occupé par la troupe. Cet envahissement attristait notre prêtre; il se rendait souvent au rempart pour s'abandonner à sa rêverie et revoir, de cette hauteur, la maison où il avait

coulé tant de jours heureux. L'ancien religieux partageait son temps entre la prière et la poésie. Il était le poète en vogue, celui qui consacrait ses vers aux fêtes religieuses et qui chantait joyeusement les fêtes de famille. Il avait de l'humour et une grande facilité d'improvisation. Esprit cultivé, causeur agréable, il avait su s'attirer l'affection du petit nombre d'intimes qui l'entouraient habituellement. Il fut subitement enlevé à leurs sympathies par un coup d'apoplexie, à Louvain, dans la maison de son ami de Becker, le 20 brumaire an VI, ou 10 novembre 1797.

M. l'instituteur P.-C. Cassier a publié un choix des poésies de notre auteur, sous le titre de : *Gedichten door Bruno Van Heusden*. Antwerpen, Schotmans, 1856, in-12, de 211 pages.

Ed. Van Even.

Archives de la ville de Louvain. — *Gedichten van Bruno van Heusden*, préface.

HEUSDEN (*Jean* **DE**). Voir JEAN DE HEUSDEN.

HEUVEL (*Antoine* **VAN DEN**). Voir VANDEN HEUVEL.

HEUVICK (*Gaspard*), artiste peintre, né à Audenarde, vers le milieu du XVIe siècle. Van Mander l'a connu à Rome. Il était établi à Bari où il travaillait pour l'évêque de Pouille et où il faisait un commerce de grains qui l'enrichit. Il existe de lui à l'hôtel de ville de son lieu natal deux tableaux : l'un représente *le Jugement dernier* et compte environ deux cents figures. Il a deux mètres de haut sur autant de large; l'autre est une allégorie représentant *la Justice*, *la Tempérance et la Foi*, daté de 1582. Gaspard Heuvick fut un bon peintre qui se forma à l'école de Laurent Costa.

Ad. Siret.

HEXIUS GODWINUS, écrivain ecclésiastique, né à Loenhout, commune de l'ancien Brabant, aujourd'hui de la province d'Anvers, carme du couvent de Flessingue, en Zélande, docteur en théologie de la Faculté de Paris, évêque d'Hiéropolis et suffragant d'Utrecht, où il établit un couvent de son ordre, a écrit des ouvrages latins sur des questions de théologie et de morale, ainsi que des sermons et des commentaires sacrés.

En voici la liste :

1. *Commentarium in libros I et II Sententiarum*. Mss.—2. *Directorium pertubatæ consciencia*. Mss. — 3. *Quæstiones de virtutibus theologicis et cardinalibus*. Mss. — 4. *De decem præceptis*. Lib. I. — 5. *De modo prædicandi*. Lib. I. — 6. *De exemptorum copia*. — 7. *Quadragesimale*. — 8. *Sermones de tempore et sanctis*.

Hexius Godwinus est mort en 1475, à Utrecht. Sur son tombeau, on lisait cette inscription :

CONDITUR HIC DOMINUS GODWINUS ET ORDINIS HUJUS
FRATRUM CONVENTUS, QUI FUIT EXIMIUS
DOCTOR PARISIUS, PRÆSUL HIEROPOLITANUS,
LOENHOUT QUEM GENUIT; PROH DOLOR! HINC OBIIT.

Ferd. Loise.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — *Bibliotheca Carmelitana*. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Valère André.

HEYDELBERGH. Voir HELDERBERG.

HEYDEN (*Jean* **VAN**). Voir VANDER HEYDEN (*Jean*).

HEYENDAL (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, naquit en 1658, à Eupen, selon les uns, ou, selon d'autres, à Walhorn, près d'Eupen, dans le duché de Limbourg. Après avoir fait ses humanités à Aix-la-Chapelle, il se rendit en Italie, afin d'y achever ses études; mais, en route, il fut enlevé par des aventuriers vénitiens, qui le contraignirent de servir près de quatre ans parmi eux, dans l'île de Corfou. Il revint à Walhorn le jour même où sa mère, trompée par un rapport fort circonstancié de sa mort, faisait faire ses obsèques, auxquelles il assista sans se douter que c'était pour lui-même qu'on les célébrait. Il se fit, en 1684, chanoine régulier de Saint-Augustin, à l'abbaye de Rolduc, où la discipline avait été récemment rétablie à peu près sur les constitutions de la congrégation de Sainte-Geneviève; il y enseigna la théologie et l'Ecriture sainte, devint abbé en 1712, et, après avoir

édifié sa communauté par la sainteté et la douceur de ses mœurs, il y mourut le 5 mai 1733.

Nicolas Heyendal a écrit :

1. *Lettres ecclésiastiques sur la vie et les devoirs des ministres de l'Eglise*, en latin. Liège, 1703, in-12. — 2. *Orthodoxie de la foi et de la doctrine de l'abbé et des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de l'abbaye de Rolduc, etc.*, en latin et en français. — 3. Quelques écrits en latin et en français sur les matières de la grâce, suivant les principes de l'Université de Louvain, imprimés en 1710, 1712 et 1714.—4. Quelques Mémoires latins et français, imprimés en 1728, sur des affaires politiques et de juridiction. — 5. *Apologia pro abbate et priore monasterii Rodensis contra eximium P. Desiderant, S. Th. Doct., in qua eorumdem doctrina et personæ vindicantur et defenduntur adversus falsitates, ab eodem doctore ipsis nuper imputata in scripto : De Reformatione, etc., per R. D. Nicolaum Heyendal, ejusdem monasterii priorem.* Antverp., apud Petrum Jouret, 1710, in-8o, p. 238, 9 ff. de postface, d'index et d'errata. Approb. du 9 octobre 1710, Anvers. — 6. *Defensio scriptorum theologicorum de Gratiâ Christi quæ D. N. Heyendal dictavit; à Bern. Desiderant actione epistolari et fraternâ denunciatione vindicta.* Louvain, in-4o, 1712. Cet ouvrage fut censuré en 1713 par la Faculté de théologie de Cologne et par quelques théologiens de Liège, sur la réquisition de l'archevêque Joseph-Clément de Bavière, comme contenant diverses propositions suspectes d'erreurs. Cette censure se trouve, dit Hartzheim (*Prodromus historiæ univ. Colon.*), en manuscrit au Collège des Trois-Couronnes. L'archevêque-électeur de Cologne interdit alors la lecture de l'écrit. La Faculté de théologie de cette ville écrivit, en 1715, au pape Clément XII pour lui déférer l'ouvrage d'Heyendal; le 27 avril de cette année, le pape leur répondit par un bref, adressé aux recteur et doyen, ainsi qu'aux autres professeurs de l'Université, dans lequel il leur promettait d'émettre sa décision en temps convenable. Depuis, l'archevêque condamna définitivement le livre par une ordonnance datée de Valenciennes, le 11 juin 1717. — 7. *Dispunctio censuræ Coloniensis, ejusque justificationis adversùs quasdam assertiones Nic. Heyendal. Acc. epistola ejusd. super appendice B. Desiderant.* Bruxelles, 1714, in-4o. L'écrit qu'Heyendal s'attache ici à réfuter fut imprimé plus tard, le 15 mai 1729, sous le titre : *Justificatio censuræ Coloniensis in Heyendalii propositiones latæ.* — 8. *Le Jour évangélique, ou 366 vérités tirées de la morale du Nouveau-Testament, etc., pour servir de méditations chaque jour de l'année, par l'abbé de Rolduc* (*Nicolas-Heyendal*). Liège, 1699, in-12, et sæpiùs, à Paris. — 9. *Brevis animadversio pro parte Limburgensium, ipsisque junctorum Brabantorum ordinum, in Leodiensium Facti seriem prætensè vindicatam*, 1719, in-fol., de 53 p.

Heyendal composa cet ouvrage pour l'usage des religieux de son abbaye.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.*— Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. 1er, p. 712. — Hartzheim, *Prodromus historiæ univ. Colon.*, p. 38. — De Feller, *Biographie universelle.* — X. De Theux, *Bibliographie liégeoise.*

HEYLAN (*François*). Les seuls détails que l'on ait recueillis sur la vie de ce graveur, c'est qu'il naquit à Anvers et s'établit à Séville, en 1608. M. Georges Duplessis, dans son *Histoire de la gravure*, ne donne qu'un renseignement sommaire : « François Heylan, le chef « d'une famille de graveurs, qui, venue « des Flandres, se fixa en Espagne, se « signala à Grenade par un grand nom- « bre de bonnes estampes qui appelè- « rent l'attention et jouirent pendant « quelque temps de la vogue. » Kramm eut connaissance de cet artiste par une très grande gravure qu'il possédait et qui représentait *l'Arbre généalogique chrétien*, où les grands saints des deux sexes sont placés à leur degré de gloire spirituelle, dans la lumière rayonnante du Saint-Esprit. Au pied de l'arbre, on voit saint François embrassant le Christ; sur les côtés de l'estampe figurent deux Pères de l'Eglise, plus grands que les

autres personnages et présentant des maximes religieuses sur des phylactères. Au-dessous, on lit : *J. Joannes Ximenez Lector Theologus in Hispalensi Collegio Seraphici D. S. Bonaventuræ inventor. Fran^us Heylan Antverpiensis sculpsit, Hispali anno* 1608. Kramm attribue au tableau, reproduit par le burin de Heylan, une certaine importance au point de vue de l'histoire de l'art : dans un commentaire détaillé, il assure que l'œuvre appartient à la première moitié du XIIIe siècle et que c'est une des premières peintures de ce genre.

Emile Van Arenbergh.

Georges Duplessis, *Histoire de la gravure*, p. 135. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vlaamsche kunstschilders, enz.*, t. II, p. 689.

HEYLBROECK (*Michel*), artiste peintre-graveur, né à Gand en 1635 et mort en 1733. On ne sait pas grand'chose de cet artiste, sinon qu'il s'établit à Vérone et qu'il mourut presque centenaire. On prétend qu'il tailla le cuivre dans sa plus grande vieillesse sans le secours de lunettes. Il a gravé *la Mort de Didon*, d'après Sébastien Bourdon, en 1713; *les Quatre Parties du jour*, d'après Le Brun; quatorze sujets, parmi lesquels une *Vue de l'ancien château de Tervueren*, *la Flagellation*, *la Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Van Dyck; *Pan vaincu par les amours*, copie libre de l'estampe d'Antoine Coypel. On rencontre aussi son nom sous des frontispices de livres de piété. Comme peintre, nous ne connaissons aucun ouvrage de lui. Toutefois, quelques biographes disent qu'en cette qualité il avait du talent.

Il y a eu plusieurs graveurs sur métaux qui ont porté le nom de Heylbroeck, notamment Norbert et Nicolas, mais nous ne savons s'ils appartiennent à la famille de Michel. Norbert était né à Bruges où il grava des médailles. A Gand, où il s'était établi, il fut condamné à être pendu pour avoir fabriqué de la fausse monnaie. Sa femme obtint sa grâce, mais il eut à subir un long emprisonnement. Il y eut un Heylbroeck qui fut nommé directeur de la monnaie à Bruges en 1749, où il mourut en 1785.

Ad. Siret.

HEYLEN (*Jean*), graveur de sceaux, cité de 1425 à 1436. Parmi les variantes de son nom qu'on trouve dans les documents — Heylen, de Heylem, de Helle — M. Pinchart adopte la première : « Nous « avons préféré la première de ces for- « mes, dit-il, parce que c'est celle qui « est admise par Pierre Vander Eycken, « receveur général du Brabant, dans ses « comptes (Archives du royaume), et « que nous le croyons avoir été mieux « informé de la véritable prononciation « du nom de notre graveur que ne « l'était Jean Abonnel, commis à la re- « cette générale des finances, chargé de « remettre ses comptes à Lille. » Le même érudit repousse l'opinion de M. le comte de Laborde, qui, dans les *Ducs de Bourgogne*, *etc.*, t. Ier, 2e partie, préface, p. XXXIX, prétend que Jean Heylen, de Heylem ou de Helle, mentionné dans les registres de Lille et de Bruxelles, est le même personnage que Josset de Halle, qui fut nommé par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, à la charge d'argentier, par lettres patentes du 29 juillet 1386, et dont les comptes existent aux archives de Dijon, depuis cette date jusqu'au 2 mars 1393.

Heylen, dont on ignore le lieu de naissance, habitait Bruxelles. Comme la plupart des graveurs de sceaux et de médailles jusqu'au XVIe siècle, il était en même temps orfèvre, mais, dans les comptes, il est presque toujours qualifié de graveur de sceaux (*segelsnydere*, *segelsteekere*).

La première fois qu'apparaît le nom de Jean Heylen, c'est en 1425, à la suite des événements qui agitèrent le Brabant, lors de la guerre de Jean IV contre sa femme, Jacqueline de Bavière, dont il était séparé, et qui, depuis, avait épousé le duc de Glocester. « Le duc (Jean IV), dit l'*Histoire de* « *Bruxelles* (1), ayant cédé à son cousin, « Philippe le Bon, l'administration de « la Hollande, de la Zélande et de la « Frise, les députés des villes braban- « çonnes refusèrent d'approuver cet acte, « parce que la réunion au Brabant de

(1) Par A. Henne et Alph. Wauters, t. Ier, p. 226.

Heusden et de Gertruidenberg n'y avait pas été stipulée. Le garde des sceaux, Corneille Proper, ne voulant pas sceller le traité conclu entre les deux princes, Jean IV fit faire un autre sceau que son secrétaire, Pierre Vanderheyden, y apposa le 19 juillet 1425. « Ce fut Jean Heylen qui grava le nouveau sceau du duc. Il reçut pour façon et fourniture, par ordonnance du 18 août 1426, la somme de 18 couronnes de France : ce sceau était d'argent et pesait 4 onces moins 5 esterlins (registre nº 21718 de la Chambre des comptes aux Archives du royaume).

Les Joyeuses Entrées du Brabant imposaient au souverain l'obligation d'avoir un sceau pour le duché : ainsi, dans celles de Jeanne et Wenceslas (janvier 1355, 1356, nouveau style) et de Philippe de Saint-Pol (1427), cette clause est très expressément spécifiée, et Philippe le Bon, à son tour, dans la charte constitutionnelle qu'il octroya en prenant possession du pouvoir, promit de l'observer (1). Il fit en conséquence graver, immédiatement après son inauguration, qui eut lieu le 5 octobre 1430, un signet provisoire avec ses armes, en attendant que le sceau de Brabant fût achevé : « Tot aen der tyd toe dat eenen segel in Brabant gemaict waere » (registre nº 2408 de la chambre des comptes, 3e compte de Jean Berlyaert, fº IXXIJ rº, aux archives du royaume). Le prince fit ensuite changer son sceau secret auquel fut ajouté l'écu de Brabant : Jean Heylen fut chargé de ce travail et reçut, attendu qu'il y avait *vacquié longue espace de temps*, 47 francs 10 sols (de Laborde, les *Ducs de Bourgogne*, t. Ier, 2e partie, p. 257, nº 886). Ce sceau, que M. Pinchart suppose être celui gravé dans Vredius (*Sigilla comitum Flandriæ*, p. 85), était d'or fin et attaché à une chaîne du même métal : le tout pesait 6 onces 5 esterlins et avait été fourni par Nicolas (Collart ou Colin) le Fèvre, changeur à Bruges, pour la somme de 71 francs 17 sols (de Laborde, *loc. cit.*, p. 256, nº 884).

M. Pinchart attribue, en outre, à Jean Heylen le grand sceau dit *de Brabant*, et le contre-sceau qui furent alors gravés vers la fin de 1430. « Quoique son nom, dit-il, ne soit pas indiqué dans le compte où est portée la dépense de ces sceaux, il n'est pas douteux qu'il n'en soit l'auteur, quand on les compare avec ceux qu'il fit pour le même prince quelques années plus tard. » Par ordonnance du 20 décembre, il fut payé au maître graveur de Bruxelles (*den meester segelsteekere van Bruessele*) la somme de 92 livres 16 sols pour la gravure de ces deux sceaux et de deux signets, qui pesaient ensemble trois marcs d'argent (registre nº 2408 de la chambre des comptes, 3e compte de Jean Berlyaert, fº IXXIJ rº, aux Archives du royaume).

C'est encore au burin de Jean Heylen que, selon M. Pinchart, est dû cet autre sceau de Philippe le Bon fait vers la même époque, où on lit, en caractères gothiques :

Sigillum. Philippi. Dei. gracia. Burgundie. Lotharingie. Brabancie. Z. Limburgie. ducis. Flandrie. Arthesie. Burgundie. palatini. Z. Namurci comitis. sacri imperii marchionis. ac. dñi, de Salinis. Z. de Machlinia.

Ce sceau et le contre-sceau, qui représente un lion heaumé avec quatre écussons, sont gravés dans Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 80.

Par lettre du 12 avril 1433, Jacqueline de Bavière fit cession de ses Etats, sauf quelques villes et seigneuries, à Philippe le Bon, pour lui et ses descendants. « L'acte de serment du duc de Bourgogne, dit M. Pinchart, ne se trouve point au dépôt des archives de l'Etat, à Mons, et bien que l'époque de son inauguration ne nous soit point connue, nous sommes portés à croire qu'elle suivit la cession du 12 avril 1433, ou, tout au moins, qu'elle fut antérieure à la mort de Jacqueline (8 octobre 1436), car Philippe fit, en 1434, graver un sceau par Jean Heylen, avec cette légende (en caractères

(1) *Placcaeten van Brabant*, I, bl. 153. — Verloo, *Codex brabanticus, inauguraliones, inscriptio tertia*, p. 125.

« gothiques), où il est qualifié de comte « de Hainaut, Hollande et Zélande, et « de seigneur de Frise. »

Ce sceau est reproduit par Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 87, et par Natalis de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. II, p. 362, pl. N, nº 4, au moyen du procédé Collas; le contre-sceau ne figure qu'en écusson orné d'un heaume et de lambrequins. Pour la gravure du sceau, du contre-sceau, ainsi que d'un petit signet aux armes du duc, et la fourniture de trois marcs d'argent qui y avaient été employés, il appert d'un compte cité par M. de Laborde (les *Ducs de Bourgogne*, p. 344, nº 1167) que notre artiste reçut 69 francs.

La même année, Jean Heylen grava aussi un autre sceau pour le Brabant, auquel il ajouta les nouveaux titres de Philippe (registre nº 2411 de la chambre des comptes, 7e compte de Jean Van der Eycken, fº CVIIJ); l'excédent des trois marcs d'argent qui lui furent fournis pour son travail servit à faire cinq autres signets : un pour le chancelier, un pour Jean de Hornes, drossard, deux autres pour Edmond et Ambroise de Dynter, et le dernier pour Dreux Van der Vacquerien, secrétaires du duc. La gravure de ces pièces lui fut payée 76 livres.

Sur l'ordre du duc, Jean Heylen alla lui-même livrer les sceaux au chancelier à Anvers, où les Etats de Brabant étaient alors assemblés. Le 4 juillet 1436, il se rendit à Lierre, où les Etats lui ordonnèrent d'ajouter un S sur le grand sceau du duc, pour indiquer le mot *Sigillum*, et il brisa, en leur présence, l'ancien sceau de Brabant, gravé en 1430. Ces sceaux, pour les distinguer des autres, portaient à la fin de la légende ces mots, en caractères gothiques : *Ordinatum in Brabantia*. Quant à ces voyages de Jean Heylen, pour la livraison de son travail, on trouve une note à ce sujet dans le registre nº 2411 de la chambre des comptes, 9e compte de Jean Van der Eycken, fº LXXXV, rº et vº.

C'est Heylen encore qui, en 1432, grava le sceau de l'ordre de la Toison d'or, fondé par Philippe deux ans auparavant : cette pièce, qui pesait neuf onces d'argent, coûta, de métal et de gravure, 54 livres 6 sols (de Laborde, *loc. cit.*, p. 262, nº 917). M. Pinchart fait remarquer, à propos de ces extraits du compte, où figure cette dépense, que le nom de l'artiste est écrit *Jehan de Herselles*. « Nous nous plaisons à « croire, ajoute-t-il, que ce savant a « bien lu ; mais, dans tous les cas, il « est impossible de ne pas reconnaître « que ce Jehan de Herselles est le « même que notre Jean Heylen, puis- « qu'ils vivaient à la même époque, et, « ce qui doit faire bannir jusqu'au « moindre doute, qu'il est qualifié de « *graveur de seaulx, demeurant à Bruxel-* « *les*. Peut-on trouver une désignation « plus positive? »

Ces sceaux, gravés par Heylen, avaient, indépendamment même de leur valeur artistique, une trop grande importance pour ne pas attirer la renommée sur leur auteur. La réputation dont il a dû jouir est d'ailleurs pleinement justifiée par son talent : ses sceaux sont remarquables par le fini de l'exécution, le mouvement des figures, l'élégance du dessin, la richesse d'ornementation, et dénotent le style à la fois large et soigné d'un maître graveur.

Emile Van Arenbergh.

Revue de la Numismatique belge, t. VI, notice de M. Alex. Pinchart, p. 168.

HEYLEN (*Gonzalès* **VAN**), graveur sur bois, naquit au XVIIe siècle, à Anvers, où il mourut en 1720, laissant quelque réputation. On a de lui nombre de vignettes et d'autres illustrations, qui sont gravées, au dire de Papillon, d'un burin facile et spirituel. Van Heylen est également auteur d'un petit alphabet, en caractères figurés, lesquels servirent plus tard de lettres historiées pour un livre de prières. Emile Van Arenbergh.

HEYLEN (*Jean-François*, en religion *Adrien*), historien, archéologue et numismate. Il était fils de Jean-François

Nagler, *Neues allgemeines kunstler Lexicon*, t. VI, p. 170. — Immerzeel, *Levens des schilders*, t. II, p. 39.

et d'Anne-Elisabeth Wouters, naquit à Norderwyck le 6 août 1745 et mourut à Rome le 4 mai 1802. Après avoir achevé ses humanités à Gheel, il entra, en 1763, à l'université de Louvain, pour faire ses études en philosophie. De là il se rendit à l'abbaye de Tongerloo, ordre des Prémontrés, où il prononça ses vœux solennels, le 9 juillet 1767. En religion il prit le nom d'Adrien, et fut admis à la prêtrise, le 23 décembre 1769. Son supérieur l'envoya à Rome pour y continuer ses études au collège Norbertin, fondé en 1622 dans la ville éternelle par Adrien Stalpaert, abbé de Tongerloo. A son retour aux Pays-Bas, il fut nommé (5 mars 1776) vicaire du prieuré de Leliendael à Malines. Il y resta jusqu'en 1780, lorsque Godefroid Hermans, abbé de Tongerloo, le rappela au monastère pour y remplir les fonctions d'archiviste et de bibliothécaire. Une position semblable, aussi conforme à ses goûts, lui permit de s'occuper exclusivement d'études historiques, archéologiques et numismatiques. Dans ses moments de loisir il parcourait la Campine, y faisait des recherches sur les antiquités du pays, les monnaies romaines et celles du moyen âge, dont il forma une collection.

A plusieurs reprises il prit une part active au concours des questions historiques posées par l'Académie royale de Bruxelles; nous le ferons voir plus loin.

Au moment de la suppression de la nouvelle association des Bollandistes par Joseph II, l'abbaye de Tongerloo acquit (11 mai 1789) la bibliothèque des Bollandistes et du musée Bellarmini, y compris toutes les publications pouvant servir à continuer les *Acta Sanctorum Belgii*. Heylen fut l'instigateur de la résolution prise par son monastère de faire cette acquisition, dans le but d'agrandir considérablement son dépôt littéraire. Il fut même chargé d'entamer les négociations à ce sujet avec le gouvernement des Pays-Bas. Bientôt les armées françaises arrêtèrent tous ses travaux. Dès le moment où l'on prévit la suppression de son abbaye, il fut nommé (27 décembre 1796) curé à Oolen, village situé près de Herenthals, dans la Campine. Son séjour n'y fut pas long. A la suite des poursuites dirigées, sous la république, contre les prêtres non assermentés, Heylen fut obligé de s'expatrier (1797). Il se rendit en Allemagne, et de là à Rome, où il s'installa au collège Norbertin. Il y mourut des suites d'une inflammation des intestins.

Ses écrits sont :

1. *Commentarius ad quæsitum: Quo tempore jus romanum notum fuerit in Belgio austriaco, vimque legis ibidem obtinuerit.* Bruxelles 1783, in-4o. Ce mémoire obtint le premier accessit de l'Académie de Bruxelles en 1782. — 2. *Commentarius ad quæsitum : Quo tempore ecclesiastici cœperint esse statum ordinum seu statuum Brabantiæ? Qui fuerint illi ecclesiastici, quænamque causæ et rationes unionis seu adsumptionis ecclesiasticorum in reliquorum ordinum cœtum?* Bruxelles, 1783, in-4o. Ce mémoire fut couronné en 1783. Heylen y ajouta, à titre de supplément : *Bulla Benedicti XII et instrumentum concordiæ Leodii initæ, anno Domini* 1377, *styli leodiensis.* — 3. *Antwoord op de vraegstuk : Aen te toonen de steden of andere plaetsen der Nederlanden, in de welke de respective souvereyne geldspecien hebben doen slagen gedurende de XIVe en XVe eeuwen, en vooralvolgens de ordinantien geëmaneerd binnen deze twee eeuwen, of by gebrek van deze volgens andere geloofweerdige bewysstukken, etc.; aen te toonen den titel van het goud of van het zilver, het gewigt en de evaluatie van die geldspecien (binnen de Nederlanden gedurende de XIVe et de XVe eeuwen) in de nederlandsche of fransche munt onzer dagen ; eyndelyk te doen kennen de plaetsen der historie schryvers en van de zelfstydsche bewysstukken, etc.* Brux., 1787, in-4o. Ce mémoire a remporté le prix de l'Académie en 1787. Il atteste chez l'auteur une grande connaissance de la numismatique, sans cependant s'occuper des types. — 4. *Commentarius in originem tertii status populum repræsentantis in comitiis ordinum ducatus Brabantiæ, quem Academia regia Bruxellensis, anno* 1786, *prœmio ornavit.* Bruxelles, 1841, in-4o. Heylen avait remporté, au con-

cours académique de 1786, la médaille d'or à propos de cette question. A la suite des démarches faites par les Etats de Brabant, qui craignaient les conséquences de l'apparition de ce livre, il ne fut pas publié. L'abbé de Ram ayant trouvé le manuscrit autographe d'Heylen, le publia au tome XV des Mémoires de l'Académie royale de Belgique. — 5. *Verhandelingen over de voornaemste opkomst en voortgang der landbouw-kunst in de Kempen, bewyzende het nut en profyt daer doôr toegebragt aen den Staet doôr de abdyen en kloosters der gemelde land streek.* Bois-le-Duc, 1789, in-4o. — 6. *Historische verhandelinge over de mildheyd, hulp, bystanden, menschlievendheyd tot de arme, vremdelingen en andere beweezen door de abdyen en kloosters der Kempen.* Lierre, 1790, in-8o. Ces deux publications, réunies à d'autres écrits du même auteur, ont été réimprimées à Turnhout en 1837, dans un volume in-4o, intitulé : *Historische verhandelingen over de Kempen*, contenant : 1. *Historische verhandeling over den land-bouw der Kempen*; 2. *Historische verhandeling over de gesteltenis der nu genoemde Kempen en aengelegene provincien, in de eerste eeuwen;* 3. *Historische verhandeling over de mildheyt, enz.;* 4. *Historische verhandeling over de slaverny en deszelfs verbanning uyt de vryheydszugtige Kempen in voorige eeuwen;* 5. *Historische verhandeling nopens de slaverny en de vryheydsboomen of standaerden;* 6. *Historische verhandeling over den iever, waekzaemheyd en ziel-zorg der kloosterheeren in de Kempen;* 7. *Historische verhandeling der tydstippen, waerop de plaegen der goddelyke rechtveêrdigheyd over de Nederlanden, en bezonderlyk over de Kempen uytgescheenen hebben;* 8. *Verhandeling over de voordeelen door de religieuzen, namelyk in de Kempen, aen kerk en vaderland toegebragt;* 9. *Verhandeling of levens-beschryving van verscheydene uytstéekende religieuze kweekelingen van de abdyen der Kempen, voorgeyaen van eenen korten oogslag over de Bloemaerdine en haere leerstukken;* 10. *Verhandeling over eenige urnen of lykvaten onlangs* (1792) *ontdekt by het dorp Alphen, in de baronie van Breda en andere gevonden tot Meerhout, in de Brabandsche Kempen.* Une édition devenue rare en avait déjà été publiée à Malines en 1809, en deux volumes in-4o. Il a laissé en outre différents travaux restés manuscrits, savoir : *Vraegstuk, op welkdanig titel is den graeve Hermannus, egtgenoot der graevin Richildis, graevin geweest van Henegouwe, voor dit uyt zynen hoofde, of uyt den hoofde der graevinne zyne egtgenoote?* Ce travail était destiné à un concours académique où Corneille Smet remporta le prix. — *Carmina*, partie en latin et partie en flamand. *Evaluationes antiquæ.* Travail concernant la numismatique. — *Actus et facta quæ raptim ex variis chartis excerpti et chronologiæ, tempore favente, disponam pro majore commoditati monacorum* (les archivistes de Tongerloo) *servire poterunt.* — *Analecta inedita.* — *Analecta.* — *Reyze in Italien.*

Ch. Piot.

De Ram, *Adriani Heylen commentarius de origine tertii status; prologus editoris.* — *Messager des sciences et des arts*, 1835. — Dom Pitra, *Etudes sur la collection des actes des saints.* — Serrure, *Cabinet du prince de Ligne.* — *De prosecutione operis Bollandini.* — *Mémoires couronnés* de l'Académie de Bruxelles, 1783 à 1788. — *Bulletin de l'Académie royale*, t VI, 2e partie. — Namur, *Histoire et biographie de l'Académie.* — Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale de Bruxelles.*

HEYLEN (*Pierre-Joseph*), historien et archéologue, fils de Jean-François et d'Anne-Elisabeth Wouters, naquit à Norderwyck, le 24 décembre 1737, et mourut à Lierre, le 5 décembre 1793. Arrivé à l'université de Louvain pour y faire ses études en philosophie, il obtint, au moment de la proclamation du concours général de la faculté des arts (1785), une troisième place parmi les cent un concurrents. Ce succès et son application le firent appeler plus tard à une chaire de professeur de philosophie dans la pédagogie du Faucon : il y fut admis à ce titre par la faculté des arts, le 20 juin 1759. Le gouvernement favorisa cette nomination en accordant au récipiendaire la dispense des quatre mois nécessaires au complément des quatre années d'études qu'il lui fal-

lait encore depuis sa promotion en philosophie, conformément au règlement de 1702. Malgré ses occupations nouvelles, il continua ses études en théologie, de manière à pouvoir prendre le titre de licencié (8 août 1763). Au moment de la nomination de Brenart au siège épiscopal de Bruges, Heylen le remplaça en qualité de doyen du chapitre de Saint-Gommaire, à Lierre (24 septembre 1777). Cette position lui permit de quitter l'enseignement et de s'occuper de travaux historiques. Il prit une part active aux concours des questions posées par l'Académie royale de Bruxelles. Son érudition était si bien reconnue qu'au moment où le gouvernement autrichien se décida à faire publier les *Analectes belgiques* par l'abbé Ghesquière, il proposa de lui adjoindre de Nelis, le baron de Fraula et Heylen. Des circonstances imprévues, le manque de fonds et l'indifférence de certaines personnes influentes firent échouer l'entreprise. Heylen n'y travailla pas. Il avait été nommé membre de l'Académie de Bruxelles, le 12 octobre 1778.

On lui doit les travaux suivants :

Un mémoire rédigé en latin en réponse à la question : 1. *Quel était l'habillement, le langage, l'état de l'agriculture, du commerce, des lettres et des arts chez les peuples de la Belgique avant le VII*e *siècle ?* Heylen obtint un accessit. Son mémoire est resté à l'état de manuscrit dans les archives de l'Académie royale de Belgique. — 2. *Commentarius præcipuus hodiernæ Belgicæ fluvios breviter describens ac eorumdem alveorum mutationes, operasque ad Caroli V sæculum usque, cum ad ampliandam navigationem, tum ad eos diversis civitatibus pengendos subinde susceptos exhibens.* Brux., 1775, in-4o. Ce mémoire a été couronné par l'Académie. — 3. *Responsum ad quæstionem : Cujus juris scripti usus obtinuerit apud populos Belgicæ a sæculo septimo atque ad exordium circiter sæculi decimi tertii ? et quæ isto temporis intervallo administrandæ justitiæ ratio fuerit?* Bruxelles, 1777, in-4o. Ce travail fut également couronné par l'Académie en 1776. — 4. *Dissertatio de antiquis Romanorum monumentis in Austriaco Belgio superstitibus aliisque non ita pridem abolitis, necnon de iis quæ apud Tongros et Bavacenses reperta fuerunt.* Cette dissertation fut lue à la séance de l'Académie du 10 mai 1782. — 5. *Dissertatio de inventis Belgarum*, lue à la séance du 15 mai.

Ch. Piot.

De Ram, *Adriani Heylen commentarius de origine tertii status*, au t. XV, 2e partie, 1840 à 1842 des Mémoires de l'Académie. — Bibliographie académique. — Namur, *Histoire et bibliographie analyt. de l'Acad. roy de Belgique.— Bull. de la commiss. roy. d'histoire*, 1re série, t. Ier. — Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale de Bruxelles.* — Archives de l'univ. de Louvain. — Archives du Conseil privé.

HEYLERHOFF (*Martin-Jean* **VAN**), archéologue et historien, naquit à Maestricht le 20 juillet 1776 et y décéda le 30 mai 1854. Il était fils de Martinus et d'Adrienne Van Someren, appartenant à la bourgeoisie aisée. Son oncle paternel, Matthias (1745-1786) avait exercé les fonctions de pensionnaire liégeois de la ville (1789-1795); c'était un jurisconsulte distingué, et un homme fort instruit dans l'histoire de son pays. En 1806, le préfet de la Meuse-Inférieure dut, par ordre de l'empereur, rédiger un mémoire sur les anciennes lois, coutumes et usages du département. Il s'adressa pour cet objet à l'ancien pensionnaire et en reçut une notice très remarquable, dont la minute est déposée aux archives communales de Maestricht, avec cinq registres remplis d'observations et d'extraits faits par Matthias sur des questions de droit et d'histoire.

Martin Van Heylerhoff suivit pendant quelque temps les cours de droit à Louvain ; la suppression de l'université l'empêcha d'achever ses études. Il revint dès lors dans sa ville natale, pour ne plus la quitter. Il s'y occupa surtout d'histoire et d'archéologie, sciences pour lesquelles son oncle avait su lui inspirer le plus vif intérêt. Témoin des bouleversements causés par la conquête française, il se mit à rassembler ce qui pouvait faire mieux connaître les institutions qu'il avait vues fonctionner. Il s'attacha aussi à noter les détails qu'il put réunir sur les édifices religieux et les monas-

tères qu'il vit transformer, pour la plupart, en magasins ou en casernes, et il s'appliqua à graver profondément dans sa mémoire leur ancienne physionomie.

Lorsque, en 1812, on démolit l'antique crypte de l'église de Saint-Servais, il fit tout son possible pour en conserver le souvenir le plus exact; il en dressa le plan, en releva les dimensions, la dessina dans toutes ses parties et en composa, cinq ans après, une description détaillée, à laquelle son oncle ajouta, en 1820, des remarques ultérieures. La modestie de l'auteur arrêta malheureusement la publication de cet intéressant travail, qui se trouve encore actuellement en manuscrit aux archives de la ville. Peut-être en aurait-il été de même de ses écrits ultérieurs, si la fondation de la *Société des amis des sciences, lettres et arts* n'était venu l'encourager. Cette société fut établie, en 1823, par Charles De Brouckere, plus tard bourgmestre de Bruxelles, fils du gouverneur du Limbourg. Maestricht contenait à cette époque un grand nombre de jeunes gens d'une haute intelligence, dont beaucoup se sont fait, dans la suite, une brillante réputation en Belgique; nous citerons parmi eux les conseillers Stas et Cousturier, les poètes Weustenraad et Van Hasselt, les professeurs Crahay, Martens et Nypels, le colonel du génie Beukers. Avec de pareils membres, la société ne pouvait manquer de prospérer. Dès l'année de sa fondation, elle rédigea un *Annuaire de la province de Limbourg* et Van Heylerhoff se mit à composer pour ce recueil une série de notices sur la ville et ses monuments. Elles furent continuées pendant six ans (1825-1831). Elles concernent les origines de la ville, ses agrandissements successifs, le pont sur la Meuse, les églises et chapelles, les couvents, les hospices et les établissements de bienfaisance. L'auteur allait aborder ensuite l'histoire des édifices civils ; les notices sur ces monuments étaient déjà presque achevées quand la révolution belge, suivie de l'état de siège, fit dissoudre la société et supprimer l'*Annuaire*. Reconstituée plus tard, elle remplaça ce recueil par le *Jaarboek voor het hertogdom Limburg*. Van Heylerhoff y inséra en 1846, 1850 et 1851 des notices sur les souverains de Maestricht, le gouvernement intérieur, l'ancien et le nouvel hôtel de ville et autres édifices civils et militaires.

Dans tous ces écrits, l'auteur ne se borne pas à décrire les monuments avec grande exactitude ; il a soin aussi de relater les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Pour avoir les informations les plus certaines, il consulta, outre les ouvrages imprimés, plusieurs manuscrits qu'il put recueillir lui-même (par exemple ceux de Herbenus et du dominicain De Heer), ou qu'il emprunta à la collection Collette ; il compulsa les archives, pour autant que c'était possible de son temps, et eut recours, pour la période contemporaine, à ses propres souvenirs et à ceux de ses compatriotes les plus instruits. Dans l'usage qu'il fit de ses sources, il montra un jugement sûr et une saine critique; on peut lui reprocher la hardiesse de certaines hypothèses sur les origines.

L'ensemble des notices publiées dans l'*Annuaire* comprend 325 pages in-8° ; celles du *Jaarboek* remplissent environ 100 pages in-12. Il serait vivement à désirer qu'on les réimprimât en un volume, la collection des Annuaires devenant de plus en plus rare.

Pendant de longues années, Van Heylerhoff siégea au conseil communal de Maestricht ; il en était un des membres les plus actifs et les plus éclairés. Il fit aussi partie du conseil d'administration de l'Athénée royal, et la Société historique et archéologique du Limbourg l'avait nommé son président d'honneur. Il vécut célibataire, ainsi que son oncle Matthias et son frère, qui était juge au tribunal de première instance. Son portrait se trouve joint à l'article d'Arn. Schaepkens, mentionné ci-dessous.

L. Roersch.

Archives communales de Maestricht. — *Journal du Limbourg* du 2 juin 1854. — Notice par A. Schaepkens dans le *Messager des sciences histor.*, 1859, p. 272.

HEYLWEGEN (*Louis* **VAN**), magistrat et philanthrope, naquit à Louvain, vers

1485. Ses parents, qui avaient une situation très avantageuse, occupaient une vaste demeure située rue de la Monnaie.

Après avoir reçu, à l'université de Louvain, le diplôme de licencié dans les deux droits, Louis van Heylwegen entra dans la magistrature. Il épousa Hardewige le Clerc, fille de Charles le Clerc, chevalier, président de la chambre des comptes de l'empereur, à Bruxelles.

En 1531, Louis van Heylwegen était conseiller au conseil souverain du Brabant. Il passa ensuite au conseil provincial, ordonné en Flandre. Appelé à la présidence de cette assemblée, il fut créé chevalier et devint seigneur de Wassières. Il mourut à Gand le 29 mai 1556 et fut inhumé à l'église de Saint-Michel. Il laissa un fils, Egide van Heylwegen, qui épousa Louise van Rode et habitait Louvain en 1565. Par son testament, en date du 1er juilllet 1555, Louis van Heylwegen érigea, à Louvain, un hospice destiné à l'entretien de sept indigents : six hommes et une femme. Les pensionnaires habitaient chacun une maisonnette séparée dans l'enclos de l'établissement, qui était situé rue des Récollets, près le Jardin Botanique. Au-dessus de la porte d'entrée se trouvait une pierre ornée des armoiries du fondateur, ainsi que l'inscription suivante :

Dese fondatie heeft doen stichten heer Lodewyck van Heylwegen, ridder, ende ten synen tyde president van Vlaenderen, Ao XVcLV.

A la révolution française, la fondation van Heylwegen fut remise aux hospices de Louvain ; les bâtiments furent démolis.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Ed. van Even, *Louvain monumental*, p. 283. — Manuscrit de L.-J. vander Vynck, à la bibliothèque de Gand, no 93.

HEYNDRICX (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, mort en 1635. Il était bachelier en théologie et curé de Merelbeke lez-Gand. On a de lui une traduction flamande de la vie de sainte Amelberge, écrite en latin par Thierry, abbé de Saint-Trond, et insérée dans les *Acta Sanctorum* (ad diem 10 jul.). Une seconde édition sous le titre : *Het leven vande wonderbare maeght S. Amelberga*, etc., in-8o, fut publiée en 1625, chez le même imprimeur. Paquot se demande, sans résoudre la question, si l'écrit qui parut plus tard sous le titre : *Leven van S. Amvr, S. Landrada en S. Amelberga*, 1628, in-8o, est du même auteur.

Jacques Heyndricx publia ensuite : *Philadelphia oft gheestelycken minnestrick in een drydobbel gouden seelken der broederlycke liefde, tusschen de liefde Godts en de liefde van onsen naesten besluytende de broederlycke eendrachticheyt met de verghiffenisse van ons schuldenaren schulden;* Gand, Josse Dooms, 1627, in-12. L'ouvrage, dédié à Anne de Blasere, épouse de J.-B. Maes, seigneur de Laeken, contient aux pages 75 et 76 un poème français, composé, suppose M. Vanderhaeghen, par le même Jacques Heyndricx.

Emile Van Arenbergh.

Acta SS. Boll, t. III de juillet, p. 83. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 1234. (Bibl. roy. de Bruxelles.) — Dom Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclés.*, XXI, 259. — Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 358. — F. Vanderhaeghen, *Bibliogr. gantoise.*

HEYNDRICX, HEINDRICX (*Loys*), poète gantois de la seconde moitié du XVIe siècle. Blommaert a édité un certain nombre de ses poésies dans la publication de la Société des bibliophiles flamands (2e série, no 7), sous le titre : *Politieke balladen, refereinen, liederen en spotgedichten der XVIe eeuw.* Toutes ces ballades politiques, satires, chansons et refrains, extraits d'un recueil manuscrit appartenant à cette société, étaient l'œuvre d'un partisan du régime espagnol au XVIe siècle. Les pièces d'Heyndricx, signées de son nom ou des initiales L. H. et L. H. M., sont au nombre de vingt-cinq et en majeure partie des chansons. Cette forme poétique était la plus répandue dans ces temps troublés; la chanson était le porte-voix des joies, des douleurs et des aspirations du peuple, c'était un véhicule rapide pour la propagande politique et religieuse, et la cadence du rythme gravait la pensée plus profondément dans la mémoire populaire. Les poésies de Heyndricx sont

empreintes des passions religieuses de son temps ; ses *liederen*, ses *balladen* et ses *refereinen* révèlent la verve d'un génie haineux ; son inspiration, parfois spirituelle jusque dans sa brutalité même, toujours véhémente, pousse volontiers la satire jusqu'à l'invective. C'est un Agrippa d'Aubigné catholique, sectaire, dont la satire est mordante.

Emile Van Arenbergh.

Maetschappy der vlaemsche Bibliophilen (2e série, n° 7), *Balladen en refereinen der XVIe eeuw.* — Blommaert, *De nederduytsche schryvers van Gent*, p. 115.

HEYNS (*Jacques*) est l'auteur d'une traduction de l'*Histoire de Paul Jove*. Paquot, dans ses *Matériaux manuscrits*, en cite deux éditions :

1. *Die historien van Paulus Jovius, gedenckwaerdige geschiedenissen van het jaer* 1494 *tot het jaer* 1547, *door Jaques Heyns*. Amsterdam, 1603, folio, deux volumes en un tome.—2. *Paulus Jovius Geschiedenissen, vertaelt door J. Heyns*. Amsterdam, 1604, folio.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. mss*, t. II, p. 8301. (Bibl. roy. de Bruxelles.)

HEYNS (*Pierre*), ou HEINSIUS, poète et géographe, né à Anvers en 1537, mort en 1597. Il fut l'ami d'Ortelius, qui l'initia à la science géographique. Le 2 janvier 1562, il acheta à Anvers une maison, rue des Augustins, pour y installer une école, qui acquit une juste célébrité. Il y enseigna lui-même les branches scientifiques et les langues néerlandaise, française et latine. La régence anversoise le nomma, le 2 avril 1561, doyen de la corporation des maîtres d'école. Quand le duc de Parme fit le siège d'Anvers, Pierre Heyns contribua à la défense de sa ville natale, comme capitaine de quartier. Après la prise d'Anvers par les Espagnols, il alla s'établir en Hollande avec sa famille. En 1588, il demeurait à Haarlem, qu'il quitta pour Staden, en 1592. C'est dans cette dernière ville qu'il mourut en 1597.

Il publia :

1. *Spel van Sinne, pièce allégorique, avec présentation et prologue*. — 2. *Esbattement of factie*, pièce comique. Ces pièces furent jouées au Landjuweel de 1671, et imprimées par Guillaume Sylvius, dans ses *Spelen van Sinne*. Anvers, 1561. — 3. *Kort onderwys van de acht deelen der fransche tale*. Court enseignement des huit parties de la langue française. Anvers, 1571. — 4. *Spiegel der Werelt, etc.* Anvers, Christophe Plantin, 1577. — 5. *La Vie et la Passion de Jésus-Christ*, en vers français. Anvers, 1573. Son principal ouvrage est le *Miroir du Monde*. Son portrait est en tête du livre, entouré de ces mots : Bienheureux qui en Dieu se fie : *Wel hem Godt betrout*. Et, au bas, on lit ces deux vers :

Voici de Heyns le front : son esprit et scavoir
Pourras en ses miroirs au vif cognoistre et voir.

Voici les diverses éditions de cet ouvrage :

1. *Miroir du Monde, mis en vers, où l'on dépeint clairement la situation, les propriétés et le caractère de tous les pays par le secours de la poésie et de la gravure*. En flamand, chez Christophe Plantin, 1577, in-4°, avec figures. — 2. Le même ouvrage en prose. — 3. Le *Miroir du Monde ou Epitome du théâtre d'Abraham Ortelius auquel se représente, tant par figures que par caractères, la vraie situation, nature et propriété de la terre universelle. Agrandi et enrichi entre autres de plusieurs belles cartes du Pays-Bas*. Amsterdam, Zacharie Heyns, 1598. Petit in-4°, oblong. Feuillets 97 dont les *recto* contiennent 97 cartes et les *verso* autant de descriptions.

Willems dit que, selon lui, ce poète mérite les louanges que lui décernèrent ses contemporains.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'histoire*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XII. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Serrure, *Vaderlandsch museum*, t. V, p. 219. — Witsen-Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 983. — Willems, *Verhandeling*, t. Ier, p. 285. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 621.

HEYNS (*Zacharie*), imprimeur et poète, fils de Pierre, naquit à Anvers en 1570. Il quitta la Belgique avec ses parents pour fuir la persécution religieuse.

C'était un bon graveur et un des meilleurs poètes de son temps. En 1598, il s'était établi comme imprimeur à Amsterdam. Plus tard, il exerça la même profession à Zwolle, où il mourut en 1640. Il était très instruit et ingénieux à trouver des emblèmes. Vondel écrivit en tête des œuvres de ce poète un éloge en vers. On y trouve aussi des sonnets du poète anversois Antoine Smyters.

Voici un échantillon de la manière de Zacharie Heyns :

Un Crocodile. « Un cruel crocodile affamé pleurera pour séduire un homme « compatissant, lequel, venant au se- « cours de l'animal, tombera victime « de son dévouement. Ainsi, l'homme « sans défiance sera trompé par les « dehors d'un rusé personnage dont les « discours insinuants sont plus redou- « tables que les pleurs du crocodile. »

Deux mains se lavant l'une l'autre. « Les mains de l'homme, pour « fortifier son corps, sont plus que tout « autre membre constamment en travail; « étant souillées, l'eau leur rend la pro- « preté, l'une lavant l'autre. Emblème « de fidélité : comme deux amis s'accor- « dant une assistance réciproque ne se « trouvent jamais dans l'embarras. Qu'un « revers vienne les atteindre, l'un sera « toujours prêt à secourir l'autre. »

Zacharie Heyns est un des principaux *factors* des chambres de rhétorique. Entre les classiques et les poètes populaires des chambres de rhétorique, il y avait un abîme. Zacharie Heyns fut un trait d'union entre ces deux classes de poètes. Ses vers révèlent des connaissances très étendues.

Voici la liste de ses œuvres :

1. *Miroir champêtre des Pays-Bas*, mis en vers par Zacharie Heyns. Amsterdam, chez Zach. Heyns, 1599. — 2. *Spectacle du monde entier*. Amsterdam, 1610, avec gravures sur bois. — 3. *Emblemata*, rassemblés par Gabriel Rollenhague et augmentés de ses idées propres. Arnhem, 1615-1616, avec gravures de Passi. — 4. *La Semaine*, de Du-Bartas, contenant la *Création du Monde*, traduit par Zacharie Heyns. Zwolle, chez Z. Heyns, 1616. — 5. *Emblèmes ou réflexions chrétiennes*. Rotterdam, 1625. — 6. *Emblemata moralia, ou Emblèmes pour l'enseignement de la morale*. Rotterdam, 1625. — 7. *Guide du Salut*. Zwolle, 1629. — 8. *Exemples des anciens sages*. Amsterdam, 1624. — 9. *Spel van Sinne*, pour l'entrée de la chambre brabançonne d'Amsterdam : *La Blanche Lavande*, à la fête des rhétoriciens de Haarlem, 1607, publié dans l'ouvrage intitulé : *Joyaux artistiques de l'excellente ville de Haarlem*, à la prière de la société « Fidélité doit paraître ». Zwolle, chez Z. Heyns, imprimeur du pays d'Overyssel. Dans le même ouvrage, *Spel van Sinne*, pour l'entrée de la chambre flamande, l'*Œillet blanc*, à Haarlem. — 10. *Le Miroir de la peste dans lequel on montre clairement, pour l'amélioration de la vie, que la peste n'arrive pas par accident, mais est envoyée de Dieu comme châtiment*, en 5 actes, à Amsterdam. — 11. *Spel van Sinne*, pour l'entrée de la chambre de Schiedam, à la fête de rhétorique de Vlaardingen, en 1617, publié dans l'ouvrage : la *Montagne de Rhétorique de Vlaardingen, plantée de moyens nécessaires au public et avantageux pour le pays*. Amsterdam, 1617. — 12. *L'Ecole de vertu ou Miroir des jeunes filles, mise en scène*. Rotterdam, 1625. — 13. *Spel van Sinne*, les trois vertus cardinales. Rotterdam, 1625.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'histoire*. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XXII. – Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Witsen-Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 65.

HEYNS (*Daniel*). Voir Heins.

HEYS (*Mathias*), hagiographe, naquit au XVIe siècle, à Anvers, et prit l'habit de dominicain en cette ville. Promu au baccalauréat en théologie à Bologne, en 1615, il fut appelé, à cette époque, à diriger les études au couvent de son ordre à Louvain et y fit sa licence. Il mourut à Anvers le 21 août 1625.

Le P. Math. Heys traduisit de l'italien en flamand la vie de la vénérable sœur Maria Raggi, de l'ordre de Saint-Domi-

nique, et y ajouta les vies de plusieurs autres bienheureuses du même institut. Cet ouvrage parut à Anvers, en 1615, chez Corneille Verschueren, in-4o.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 441. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*.

HEZECQUES (*Raymond* **DE**), écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes vers l'année 1584, décédé dans la même ville le 9 janvier 1670. A peine âgé de seize ans, il entra dans l'ordre des Dominicains au couvent de sa ville natale. Après sa profession, il fut envoyé d'abord en Espagne pour y faire son cours de philosophie, et plus tard au couvent des Jacobins de Paris pour y étudier la théologie. Il vint ensuite à l'université de Louvain, et en repartit bientôt pour retourner à Paris, afin d'y prendre ses grades. Il fut fait successivement maître ès arts, lecteur de la Bible et bachelier en théologie. En 1618, il voulut subir les épreuves de la licence et obtint la onzième place parmi les *répondants* (c'est le terme usité en Sorbonne), de sorte qu'il eût pu, s'il s'y était présenté pour soutenir sa thèse, être promu à la licence dès le 11 février 1619; mais soit que des occupations étrangères le retinssent loin de là à cette époque, soit que l'état de sa santé ne lui permît pas de paraître alors en Sorbonne, ce ne fut que cinq années plus tard, en 1624, qu'il reçut ce grade, et presque en même temps celui de docteur.

Dans la suite, il se livra au ministère de la chaire, pour lequel, depuis si longtemps, il avait pris goût; car, avant même d'avoir obtenu le grade de licencié, il avait traduit en français les sermons du P. Antonio Feo, que nous mentionnons ci-dessous, sous le no 1. Le P. de Hezecques ne se contenta pas de traduire les sermons des autres, il en composa lui-même, qu'il prêcha avec succès. Bientôt sa réputation s'établit en France comme en Belgique, et ses prédications furent fort goûtées par la foule avide de l'entendre. Ses succès lui amenèrent de grandes amitiés et de puissantes protections. En 1630, Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, le nomma son vicaire général *in spiritualibus*, et lui confia même la prébende théologale de sa cathédrale. La reine Marie de Médicis, veuve du roi Henri IV et mère de Louis XIII, le choisit comme prédicateur de la cour et son aumônier particulier. Il s'attacha tout à fait à sa protectrice, et dans les querelles qu'elle eut avec Richelieu, il la défendit chaudement; aussi, pour se soustraire à la haine du ministre tout-puissant, fut-il obligé, en 1683, de suivre la reine-mère dans son exil en Belgique, exil qui commença par une marche triomphale et finit par une mort misérable à Cologne. De Hezecques, toutefois, quitta Marie de Médicis avant sa sortie des Pays-Bas, et revint au couvent de sa ville natale pour y prendre quelque repos. C'est de ce couvent qu'il avait coutume de faire ses excursions comme missionnaire prédicateur. Pendant près d'un demi-siècle il porta la parole de Dieu dans maintes villes, et il prêcha des stations d'avent et de carême jusqu'après l'âge de quatre-vingts ans. Après avoir rempli laborieusement une longue carrière apostolique, le P. Raymond de Hezecques, rentré et confiné depuis quelque temps dans son refuge de Valenciennes, y mourut le 9 janvier 1670, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après soixante et dix années de profession religieuse. Il fut enterré dans la salle du chapitre, et on lui posa l'épitaphe suivante, gravée sur une table de marbre :

Hic jacet Ex. ac R. A. P. F. Raymundus de Hezecques, S. T. D. Sorbonicus, famosus prædicator, quondam S. Flori in Gallia vicarius episcopalis et canonicus theologalis. Ætatis anno LXXXVI, profess. LXX, Obit IX januarii MDCLXX. R. I. P.

On a de lui :

1. *Doctes et rares sermons povr tovs les iovrs de caresme, composez en portvgais par R. P. F. Antoine Feo, de l'ordre de Saint-Dominique... Novvellement tradvits en françois par R. P. F. Raymond de Hezecqve.* Paris, Sébastien Cramoisy, 1618; 2 volumes in-8o de 1123-xcii et 1200 lxxii pages. — 2. *L'homme des*

douleurs, son art de pleurer et son salaire. Paris, Sébastien Cramoisy, 1646; vol. in-fol. de 1,510 pages. C'est, sans doute, à l'occasion de la publication de ce traité, qu'en 1646, le conseil particulier ou magistrat de Valenciennes, fier de voir un de ses concitoyens produire des livres de piété ayant de la vogue et rapportant une certaine somme de gloire à la ville où il avait vu le jour, lui vota une gratification de 100 florins, somme assez ronde à cette époque. — 3. *Isaias inter majores prophetas primus a R. P. Hieronymo Oleastro Lusitano... commentariis illustratus.* Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1656; vol. in-fol., où l'on trouve une épître dédicatoire du P. de Hezecques au cardinal Mazarin. Il est à remarquer que cette édition n'est que celle de l'année 1622, ornée d'un nouveau titre et augmentée de l'épître dédicatoire.— 4. Vers le milieu du XVIIe siècle, Nicolas Rigault, du parlement de Metz, avait, dans ses notes sur Tertullien, renouvelé l'opinion soutenue par quelques saints Pères des premiers siècles, que Notre-Seigneur Jésus-Christ était difforme. Raymond de Hezecques prit chaudement la défense de la beauté corporelle du Christ, et composa, pour combattre l'opinion de Rigault, l'ouvrage suivant : *Instances théologiques et effectives pour la beauté corporelle du plus beau de tous les hommes Jésus-Christ contre un écrit de ce temps qui le défigure;* vol. in-fol. malheureusement resté inédit et conservé autrefois dans la bibliothèque du couvent des Dominicains, à Valenciennes.—5. *Discussio secretorum animæ;* ouvrage à l'usage des prédicateurs. — 6. *Margaritæ gratiam ferentes justi conversi*; sermons pour l'Avent. — 7. *Triplex fœdus æternum :* 1o *Naturæ divinæ et humanæ;* 2o *Virginitatis et maternitatis;* 3o *Mariæ et Joseph, super illud Evangelium : Cum esset desponsata mater Jesu Maria Joseph.*

Les nos 5 à 7 sont restés manuscrits.

E.-H.-J. Reusens.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 688.— Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol, III, p. 52. — *Archives histor. et littér. du Nord de la France*, nouv. série, V, 1844, p. 554.

HEZIUS (*Thierri*), théologien et secrétaire intime du pape Adrien VI, né vers 1570, à Heeze, village du Brabant hollandais, près d'Eindhoven — village d'où Thierri tira son nom de *Hezius* — mourut à Liège le 10 mai 1555. Selon l'usage qui prédominait généralement, au XVe siècle, dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, il n'eut pas de nom de famille; et il s'appelle lui-même, dans quelques documents, *Theodoricus Adriani Hezius;* on ne doit voir dans la qualification d'*Adriani* que le nom de baptême de son père au génitif, comme si l'on disait *fils d'Adrien.* Hezius suivit les cours de philosophie et de théologie à l'université de Louvain, s'y distingua parmi ses condisciples et en sortit avec le grade de bachelier formel en théologie. Ce fut, sans doute, pendant son séjour à Louvain qu'il fit la connaissance du professeur Adrien, fils de Florent (*Adrianus Florentii*), qui devint plus tard le pape Adrien VI. Celui-ci nota bientôt le jeune théologien comme un sujet d'élite; et, lorsque, au mois d'octobre 1515, il fut chargé, en sa qualité de précepteur de Charles-Quint, d'une mission importante à la cour d'Aragon — mission par laquelle il obtint la couronne d'Espagne pour son royal élève — il le prit avec lui comme secrétaire et le conserva à ses côtés pendant plus de six années qu'il passa dans la péninsule Ibérique, remplissant les fonctions d'administrateur du royaume, d'évêque-cardinal de Tortose et d'inquisiteur général des royaumes de Castille et de Léon. Hezius resta encore attaché à son maître et ami après que celui-ci eut été élevé, en 1522, au suprême pontificat; il l'accompagna dans sa traversée d'Espagne en Italie et fit avec lui son entrée dans la ville éternelle. A Rome, il continua à jouir de toute la confiance d'Adrien; et, si l'on peut en croire le Père Fisen, il fut choisi pour confesseur par le pape, qui usait aussi de ses conseils dans les affaires les plus délicates concernant le gouvernement de l'Eglise.

Le pape Adrien, étant encore à Saragosse, prit les premières dispositions

pour la réorganisation de la cour pontificale. Le 1er mai 1522, il fit publier dans l'église métropolitaine de cette ville de nouvelles règles pour la chancellerie romaine. A la même époque se rapporte la nomination de Hezius à l'éminente fonction de dataire, fonction qui consiste à recevoir toutes les requêtes adressées au pape touchant la provision des bénéfices. Cette charge, et bien plus encore l'affection et la confiance du pape, devaient ouvrir à Hezius les voies des dignités ecclésiastiques et même du cardinalat. Mais il était sans ambition; se contentant de son titre et de ses laborieuses fonctions de secrétaire du pape, il résigna avec plaisir un emploi qu'il n'avait rempli que provisoirement, et qu'Adrien, après son arrivée à Rome, confia à un autre de ses compatriotes, Guillaume Enckevoirt, qui reçut, avec la dignité de dataire, l'évêché de Tortose, et devint ainsi le successeur du pontife sur ce siège, un des plus riches de la monarchie espagnole.

Ces deux Belges, le dataire Enckevoirt et le secrétaire Hezius, exercèrent une influence prépondérante pendant la trop courte durée d'un pontificat destiné à aplanir les immenses difficultés qui dominaient le gouvernement de l'Eglise. Le premier fut promu au cardinalat par Adrien VI; et la mort empêcha celui-ci de mettre à exécution la résolution qu'il avait prise de conférer aussi la pourpre à son secrétaire. « Si Hezius, dit Mgr de « Ram, ne reçut pas le chapeau en « même temps qu'Enckevoirt, et si sa « nomination dut être ajournée, ce ne « fut que par un motif fort honorable « pour lui : Hezius, depuis si longtemps « le confident et en quelque sorte l'homme « nécessaire d'un maître qui avait gou- « verné l'Espagne et qui devint le chef « de l'Eglise, se trouvait encore, au dé- « cès d'Adrien, dans une si médiocre po- « sition de fortune qu'il lui aurait été « impossible de soutenir convenable- « ment le rang du cardinalat. La mort « d'Adrien VI brisa les liens qui atta- « chaient Hezius à la ville de Rome; le « désir de revoir sa patrie, et surtout le « désir de finir ses jours dans la retraite « et loin des honneurs, l'engagèrent à « hâter son départ. Après avoir secondé, « pendant quelque temps, le cardinal « Enckevoirt, auquel Adrien avait confié « la charge de son exécuteur testamen- « taire, il quitta Rome pour aller se « fixer à Liège. » (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1862, p. 266.)

Au moment de retourner dans les Pays-Bas, il reçut du pape Clément VII, qui avait succédé à Adrien VI sur le trône pontifical, la mission délicate et difficile d'obtenir des antagonistes d'Erasme en Belgique qu'ils cessassent, ou du moins modérassent leurs attaques contre le célèbre humaniste. Cette mission eut pour résultat de faire connaître au souverain pontife le caractère caché d'Erasme, qui semble cependant avoir été fort bien en cour auprès de Clément VII. On pourra consulter sur cette mission de Hezius les *Monumenta reformationis lutheranæ*, que vient de publier tout récemment (1883 et 1884) Mgr P. Balan, ainsi que la notice relative au même sujet que le P. H.-J. Allard, S. J., a insérée dans les *Studien op godsdienstig, wetenschappelyk en letterkundig gebied* (XVIIe jaarg., deel XXIII, 1884).

Le pape Clément VII, à la satisfaction duquel Hezius avait conduit les négociations relatives au différend d'Erasme avec les théologiens des Pays-Bas, se souvenant sans doute aussi de ses anciennes relations avec Hezius pendant son séjour à la cour d'Adrien VI, l'engagea vivement à revenir dans la ville éternelle. En lui offrant le chapeau de cardinal, Clément VII semblait vouloir s'acquitter d'une dette contractée par son prédécesseur et réaliser un projet que la mort avait fait avorter. C'était un hommage rendu par le nouveau pontife à la mémoire d'Adrien et aux vertus de Hezius. Mais celui-ci déclina humblement les offres les plus brillantes, et rien ne put le décider à quitter le canonicat de Saint-Lambert, à Liège, qu'il avait obtenu depuis environ cinq années par la protection d'Adrien, lorsqu'ils se trouvaient encore ensemble

en Espagne. A Liège, il s'acquit en peu de temps l'estime et l'affection de ses confrères qui le nommèrent vice-doyen le 13 août 1543. Il mourut à Liège le 10 mai 1555, au milieu de la pratique des bonnes œuvres et de l'accomplissement des devoirs de sa charge. Une inscription de cinq distiques latins, gravée sur une lame de cuivre, conservait son souvenir dans l'ancienne cathédrale, aujourd'hui détruite, de Saint-Lambert. On y lisait :

HIC JACET EXIMIUS THEODORICUS HESIUS ILLE,
CANDOR ET INTEGRITAS ISTIUS ECCLESIÆ
DOCTUS ET A SUMMA FAMATUS RELLIGIONE
INQUE HOSTES FIDEI FORTIS ATHLETA DEI.
QUI, CUM MAGNUS ERAT, MAJORQUE EVADERE POSSET,
CUNCTIS POSTHABITIS, MALUIT ESSE LATENS.
PAUPERIBUS LARGUS, SIBI STRICTUS, SEMPER IN HORIS
INQUE PIIS CAUSIS, OMNIBUS EXPOSITUS.
EN DECUS ERGO TUUM, CAMPINIA ET LEGIA TELLUS,
HIC JACET, HIC RECUBAT HEZIUS ILLE TUUS.

Hezius eut une large part dans la rédaction des lettres écrites par Adrien VI avant et après son élévation au suprême pontificat, comme nous l'avons fait remarquer dans notre *Syntagma doctrinæ theologicæ Adriani sexti*, p. XXXVI. On peut, à bon droit, le considérer comme le principal auteur des *Instructions* données par Adrien VI à François Cheregati, son nonce à la diète de Nuremberg en 1522. Cette pièce, donnée à Rome le 25 novembre de cette année, est contresignée par Hezius; elle a été reproduite par Burmannus, dans son *Hadrianus VI*, p. 375-380, et par Leplat dans sa *Monumentorum collectio*, II, p. 144 et suiv.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Notice sur Thierri Hezius*, dans l'*Annuaire de l'université cathol. de Louvain*, 1862, p. 257-282. — H.-J. Allard, *Dirk Adriaansz. Van Heeze* (*Theodorus Hezius*), dans les *Studien op godsdienstig, wetenschappelyk en letterkundig gebied*, XVIe jaarg., deel XXII. — Du même *Hezius en Erasmus. Eene nalezing op Dirk van Heeze*, dans le même recueil, XVIIe jaarg., deel XXIII.

HIDULPHE (*saint*), ou HYDULPHE, né vers le milieu du VIIe siècle et décédé à Lobbes le 23 juin 707, un des principaux seigneurs du Hainaut à son époque, appartenait par sa naissance à la famille des maires du palais, qui jouèrent un rôle si prépondérant à la cour de nos rois francs. Lorsqu'il eut atteint l'âge nubile, ses parents lui choisirent pour épouse Aye, une de ses cousines. Peu de temps après la mort de saint Vincent, sainte Waudru, son épouse et veuve, pria Hidulphe de négocier, en son nom, l'achat de la montagne de Château-Lieu, *Castri-Locus*, où fut fondée plus tard la ville de Mons. Elle avait l'intention d'y construire un monastère. Hidulphe se rendit à sa demande, et bientôt un couvent spacieux s'élevait au sommet du monticule. Ce bâtiment trop luxueux ne répondait pas aux aspirations modestes et humbles de la sainte. Aussi, la nuit suivante, un ouragan ayant renversé l'édifice, Hidulphe, voyant dans cette destruction un présage divin, bâtit un autre monastère, plus humble et plus pauvre, sur le penchant de la colline, avec un oratoire dédié à saint Pierre. C'est là l'origine de la ville de Mons.

Hidulphe et son épouse Aye, qui plus tard fut vénérée comme bienheureuse, vivaient dans la pratique de toutes les vertus; cependant, voulant servir le Seigneur d'une manière plus parfaite, ils lui firent l'offrande complète de leurs personnes et de leurs biens en embrassant la vie religieuse. Aye prit le voile dans le couvent fondé à Mons par sainte Waudru, tandis qu'Hidulphe entra dans l'abbaye de Lobbes, où il se distingua par son humilité et son obéissance et où il s'endormit dans le Seigneur le 27 juin 707, suivant l'opinion la plus reçue.

E.-H.-J. Reusens.

Butler, *Vies des Saints*, éd. De Ram, Bruxelles, 1847, III, p. 514. — J. Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*. Louvain, 1865, I, p. 137.

HIEMAN (*François*), poète flamand, né à Gand en 1522, décédé en 1585. Il était doyen de la chambre de rhétorique de Sainte-Barbe et considéré par ses contemporains comme bon poète : malheureusement aucune de ses œuvres n'a pu être retrouvée jusqu'ici. Sanderus, dans son livre *De Gandavensibus eruditionis fama claris*, dit avoir vu de lui une lettre en fort beaux vers, aux élèves d'Elie Houckaert (*Eligius Eucharius*). Lucas d'Heere, qui lui adresse une pièce de vers que l'on trouve dans le *Boomgaerd der poësiën* de cet auteur, l'appelle *gelamverd poëet*.

Hieman, à ce qu'il paraît, composa des poésies en l'honneur de tous les souverains et princes de son époque qui jouèrent quelque rôle aux Pays-Bas tant pour Philippe II que pour le prince d'Orange. Emile Varenbergh.

Blommaert, *De Nederduitsche schrijvers van Gent.*

HIER (*François* **VAN**), écrivain ecclésiastique, naquit à Bruges le 15 janvier 1659. Entré dans la Compagnie de Jésus le 29 septembre 1677, il se livra aux travaux apostoliques en Hollande. Le zèle qu'il déployait dans ses missions le firent proscrire d'Amsterdam. Il mourut à Anvers le 19 décembre 1732.

Van Hier est l'auteur de deux ouvrages : 1. *Bemerkingen over een brief geschreven uyt Nimegen den* 11 *mey* 1707 *ende tot Gouda gevonden.* MDCCVII, in-4°, p. 13. C'est une lettre du P. Van Hier, avec les commentaires d'un janséniste. — 2. *Gemeynzaeme onderrigting wegens de voorschikking en wegens de genade door vraegen en antwoorden, enz., overgezet uyt het fransche.* On opposa à cet écrit : *De klagende waerheydt; over de lasteringen der jesuiten, vernieuwt in hun Boekje uytgegeven met dit opschrift* : *Gemeynzaeme onderrigting wegens de vorschikking en wegens de genade. Door H. Sluuter* (sans nom de ville, ni d'imprimeur). M.DCC,XXIII, in-12, p. VIII-227, sans la table. A la page 4, Sluuter dit que le nom de Van Hier, jésuite, se trouve dans l'approbation ; il ajoute qu'il ne connaît pas l'ouvrage français dont Van Hier se déclare le traducteur, et qu'il le soupçonne d'être lui-même l'auteur de cet écrit. C'est une erreur; cet ouvrage n'est qu'un abrégé du *Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, par le P. J.-P. Lallemant. Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HILARIO A S. URSULA. Voir LEROY (*Hilaire*).

HILDEBOLD, abbé de Stavelot et Malmedy, successeur d'Adelard qui mourut le 9 avril 867, est qualifié en divers diplômes de *venerabilis abbas*, titre qui se décernait aussi bien aux abbés réguliers qu'aux commanditaires. Il reçut, par diplômes, de Louis, roi de Germanie (876) et de Louis II, dit le Bègue, roi de France (878) confirmation des exemptions, privilèges, immunités et donations faites à son siège. En outre le premier lui reconnut le droit exclusif de juridiction dans les possessions de l'abbaye qu'il gouvernait, et le second lui renouvela la cession de la terre de Germigni, en Champagne. Hildebold expira dans l'année 880.

J.-S. Renier.

Hist. chron. des abbés-princes de Stavelot et Malmedy, par F.-A. Villers Liège, 1878, t. 1er, p. 69.

HILDERNISSE (*Guillaume* **VAN**). Voir GUILLAUME VAN HILDERNISSEN.

HILDUIN, surnommé *Tassomus*, moine de Lobbes, historien, prédicateur, mort en 936 ou 941, voulut devenir un des princes de l'Eglise. Il ne se contenta point de se laisser élever à ce rang par ses vertus : on dit qu'il acheta, à prix d'argent, avec le secours de Giselbert, duc de Lorraine, l'évêché de Tongres, transféré par Etienne de Maestricht à Liège. Hilduin s'était fait introniser au siège de Saint-Lambert par Charles le Simple; mais, pour le punir d'avoir abandonné sa cause, le roi de France fit nommer Richaire, dont l'élection fut ratifiée à Rome. Hilduin tenta vainement la résistance : il dut se résigner à la fuite. Quelque temps après, à la faveur de Hugon, roi d'Italie, qui était son parent, il fut élevé au siège de Vérone et plus tard à l'archevêché de Milan.

Hilduin a écrit les *Gestes des Apôtres*, les *Vies des abbés de Lobbes jusqu'à son temps*, et a laissé un recueil de sermons.

Ferd. Loise.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Foppens. *Bibliotheca belgica*, t. 1er, p. 486. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 347. — Brasseur, *Sidera Hannoniæ.* — Chapeauville, *Gesta pontificum Tungrensium, etc.*

HILGER, BILGER, ou BUTGER de Bruges, théologien, florissait dans la première moitié du XVe siècle. Carme profès de Cologne, docteur et professeur

de théologie à l'université de cette ville, il exerça, en outre, les charges de prieur de son couvent et de définiteur de la province de la basse Allemagne. En 1440, il fut nommé chanoine et pénitencier de l'archidiocèse; en 1446, après avoir été sacré évêque *in partibus* de Budon, il devint suffragant de l'archevêque de Cologne Thierry de Meurs. Il passa ensuite en la même qualité à Liège. Le 13 octobre 1451 — et non pas en 1452, comme l'affirme le P. Foullon contre l'autorité de Zantfliet et d'Adrien de Bois-le-Duc, chroniqueurs contemporains, — le cardinal-légat de Cusa arriva dans la principauté avec mission de refréner les mœurs du clergé. Hilger ayant pris parti contre le prélat, celui-ci lui contesta la validité de son sacre, parce que Thierry de Meurs, qui lui avait donné l'onction épiscopale, avait été déposé pour crime de faux. De Cusa poussa l'emportement du zèle jusqu'à chasser publiquement de l'église de Tongres le suffragant liégeois, qui y vaquait à ses fonctions; or, Hilger avait été validement sacré, à ce qu'il semble, puisque les lévites auxquels celui-ci conféra les ordres ne furent point obligés de se faire réordonner. Hilger ne survécut pas longtemps à ces événements et mourut le 1er novembre 1452; il fut inhumé dans l'église de son ordre à Liège. Il a écrit des commentaires très estimés sur les épîtres de saint Paul. Le P. Daniel à Virgine, dans son *Speculum Carmelitanum*, parle d'un Butgerus à Burgis, mort le 28 septembre 1447, qui n'est autre que notre Hilger, auquel, du reste, il consacre plus loin une notice plus exacte.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, I, 484. — Hartzheim, *Bibl. colon.*, p. 341. - Lelong, *Bibl. sac.*, II, 658. — Villiers (le P. Cosme de), *Bibl. carmel.*, I, 291, 660; II, 899, 923. — DD. Martène et Durand, *Ampliss. coll.*, (*Zantfliet, Chronicon*), V, 475, (*Rerum Leod. opus Adriani de Veteri Busco*), IV, 1220. — P. Foullon, *Hist. Leod.*, II, 30. — Daniel à Virg. Mar., *Speculum Carmel.*, t. IV, nos 3188, 3249. — Gelenius. *De admirandâ, sacrâ et civili magnitudine Coloniæ*, lib. 3, syntagma 43, p. 480. — Lezana, *Annales*, IV, 1058. - Ernst, *Suffrag. de Liège*, 134. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, I, p. 144.

HILLE (*Corneille-Josse* **VAN**), ou CORNELIS-JODOCUS HILLENIUS, naquit de Justin Van Hille et de Catherine Van Comines, le 20 février 1540, à Ypres. Il fut le premier qui prêcha la réforme à Hamstede et à Burg, en Zélande; en 1577, il permuta avec son confrère d'Audenarde. Il est ensuite mentionné comme prédicant à Rotterdam, de 1589 à 1598. Son fils, Cornelis Hille, né de son mariage avec Digna Van Dingen en Angleterre, — où ses parents s'étaient réfugiés lors des troubles religieux des Pays-Bas, — lutta avec une foi vaillante contre les Arminiens ou *Remontrants*.

On n'a pas d'autres détails sur la vie de Corneille Van Hille; mais l'ouvrage qu'il écrivit sous ce titre : *Siecken-Troost* a sauvé son nom de l'oubli. Longtemps cette œuvre, signée des initiales C. V. H., fut attribuée à Caspar Van der Heylen; s'Gravezande, grâce à d'heureuses investigations, a pu en restituer la paternité à Van Hille.

Vander Aa, dans son *Biographisch Woordenboek*, transcrit le titre d'une édition, petit in-8o, qu'il a sous les yeux. *Den Siecken-Troost twelck is een onderwysinge, van den rechte gheloove, in den wech de salicheyt, om gewillichlyck te sterven. Midtsgaders sommige christelicke gebeden : als ooc een christelick sermoen tot dien propooste dienende. Ghemaekt door Cornelis Van Hille, dienaer des Goddelicken woorts.* Tot Leyden, voor J. Adriaenz, 1569.

Une autre édition parut à Gand, chez la veuve Pierre de Clerck, en 1579. Cet écrit a été également imprimé, en 1587, à la suite des *Psaumes en vers*, de Datheen.

Van Hille en fit paraître à Gand, en 1579, un abrégé sous le titre de : *Den Cleenen Siecken-Troost*, abrégé de nouveau édité en 1591, à Middelbourg, par Schilders.

Cet opuscule a mérité à Van Hille, parmi ses coreligionnaires, une renommée fort populaire. On rapporte qu'Oldenbarneveld, au lit de mort, s'en fit faire des lectures par le prédicant Beyens, et qu'il déclara mourir dans les doctrines du *Siecken-Troost*, qu'il avait disait-il, combattues durant sa vie non

par conviction, mais par nécessité politique.

Te Water, donnant une dernière preuve de la faveur et de l'autorité dont le livre de Van Hille jouissait dans l'Eglise réformée, ajoute que c'était le manuel religieux recommandé aux anciens, lorsqu'ils suppliaient le clergé.

Emile Van Arenbergh.

S'Gravenzande, *Twee honderdjarige gedacht. der Syn. van Wesel*, p. 225. — Willem Te Water, *Kort verhaal der Reformatie van Zeeland in de* XVI*e eeuw*. — Glasius, *Biographisch woordenboek van nederlanssche godgeleerden*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

HILLE (*Martin* **VAN**), chirurgien, naquit à Anvers en 1633 et y mourut en 1706. On ne possède aucun détail sur ses premières années. Il paraît avoir étudié la chirurgie à Anvers et s'être ensuite perfectionné dans son art en Hollande. En effet, Van Hille figure parmi les chirurgiens militaires de la république des Provinces-Unies; lors du combat naval que les Hollandais livrèrent aux Anglais le 17 juin 1665, il servait comme chirurgien à bord du vaisseau de l'amiral Tromp. L'éclat de cette haute fonction non moins que son habileté lui attirèrent, à son retour à Anvers, une vogue rapide. A cette époque, outre le collège des médecins, il existait à Anvers un *Collegium chirurgicum*, fondé, dit Van Hille dans la préface de son *Tooneel der chirurgie*, vers le milieu du XVIe siècle. Nommé, par le suffrage de ses collègues, professeur de cette haute école, notre chirurgien y occupa pendant dix ans sa chaire, et, en même temps, se distingua par de brillants succès d'opérateur. Avide de science, il entreprit ensuite l'étude de la médecine; en 1678, il fit sa licence à l'université de Louvain et fut agréé la même année comme membre du collège des médecins d'Anvers, dont il fut en 1682 et en 1694 syndic ou secrétaire-trésorier. Vers la fin de sa carrière, Van Hille s'occupa de résumer en un volume ses vastes connaissances chirurgicales. Le livre qui parut en 1706 est rédigé par demandes et réponses, à l'usage des élèves, et sa publication fut accueillie avec une grande faveur. Le docteur Vilella composa en 1726, en l'honneur de l'éminent praticien, des vers qui figurent en tête du *Tooneel der chirurgie*, sous ce titre : *Aen den seer geleerden ende ervaren heer ende meester Martinus V. H. licenciaet in de medecynen, chirurzyn ende eertyds prelecteur der chirurgie ende anatomie binnen de stad Antwerpen*. Dans la première édition de 1706, cette épître en vers flamands porte la signature de J.-B. Boutens, médecin de la même ville. Dans une pièce de vers qui parut également en 1726, avec la seconde édition du *Tooneel der chirurgie* et qui portait pour dédicace : *Expertissimo viro domino Martino Van Hille, olim anatomiæ et chirurgiæ prælectori*, Jean Vervliet, médecin juré et inspecteur des léproseries de la ville d'Anvers, glorifia à son tour les quarante années de dévouement et d'incessant labeur scientifique du chirurgien anversois.

L'ouvrage de Van Hille est intitulé : *Tooneel der chirurgie soo ende ghelyck sy in de schoone et wydtvermaerde koopstadt van Antwerpen door last van de edele en achtbaere magistraet aen de leerlinghen der chirurgie gheleert, ende aen de aenkomende meesters ondervraeght wordt : vertoont door* Martinus Van Hille, *licentiaet inde medecyne, etc.* Antwerpen, 1706, in-8o, — *Ibid.*, by Martinus Verdussen, 1726, in-8o de 225 pages.

Avant d'aborder la chirurgie proprement dite, l'auteur consacre un premier chapitre à l'étude des organes et de leurs fonctions dans la vie normale. Il expose ainsi la physiologie de la digestion, de la circulation, de la respiration et de la nutrition. Il traite brièvement de l'anatomie chirurgicale et de la pathologie générale, et ce n'est qu'après cet exposé préliminaire des connaissances de son époque sur l'anatomie et la physiologie qu'il passe à la chirurgie pratique. Dans ce chapitre, Van Hille suit la méthode encore observée aujourd'hui en pathologie. Pour chaque maladie, il expose successivement la symptomato-

logie, le diagnostic, le pronostic et la thérapeutique.

Nous n'énumérons pas toutes les affections qu'il décrit. Qu'il suffise de citer les chapitres sur les tumeurs, la gangrène, l'érysipèle, le cancer, les hernies, etc. La sagacité dont il fait preuve dans l'exposé des détails étonne chez un praticien de cette époque. Ancien chirurgien militaire, Van Hille consacre deux chapitres à des affections qui déciment les armées en campagne, les blessures et la syphilis. Ces deux chapitres font éclater la solidité d'enseignement d'un chirurgien, dont les doctrines sont fondées sur une longue expérience. Sans nous arrêter aux affections si nombreuses et si variées que ce traité comporte, remarquons la division qu'il établit dans la syphilis, en syphilis récente et en syphilis ancienne, où l'on reconnaît déjà la division actuelle des accidents primaires, secondaires et tertiaires.

En résumé, le *Manuel* de Van Hille dénote une observation judicieuse et savante; si l'auteur, dit le Dr Broeckx, n'a pas fait de grandes découvertes, il a fait connaître plusieurs manipulations de la petite chirurgie qui lui sont propres et qui, dans le temps où il vécut, ont été très profitables aux personnes auxquelles s'adressait son livre.

Emile Van Arenbergh.

Annales de la Société de médecine d'Anvers, douzième année (1851). Notice sur Martin Van Hille, lue à la séance solennelle, le 17 décembre 1850, par C. Broeckx. membre effectif.

HILLEN (*Michel*), ou HILLENIUS, imprimeur, né à Hoogstraeten, dans la Campine anversoise, vers 1480, ajouta l'indication du lieu de naissance à son nom patronymique; il s'appelle tantôt *Hillenius Hoochstratanus*, *Hillen van Hoochstraten*, tantôt simplement *Hillenius*, *Hillen*, ou encore *Michel de Hoochstrat*, *Michiel van Hoochstraten*, *Michael Hoochstratanus*.

Les registres de la bourgeoisie d'Anvers mentionnent l'inscription de Hillen en 1508-1509, sous le nom de *Michiel Janssone*, fils de Jean. Marié, avant son établissement à Anvers, à une femme dont nous n'avons pu retrouver le nom, Hillen eut trois filles, dont l'une, Marguerite, épousa Jean Steels ou Steelsius, célèbre libraire anversois. Quelques publications, notamment celles de 1541 et de 1544, mentionnent, à côté du nom de Michel, celui de Jean Hillenius, qui doit être le fils du premier; ce Jean fut probablement associé aux travaux paternels et mourut avant son père, puisque nous voyons, en 1546, Michel Hillenius céder son officine à Steelsius, son gendre.

M. Hillen mourut le 22 juillet 1558 à Anvers, et fut enterré dans l'église du couvent du Tiers Ordre.

Son officine, très modeste, était située, au début, *op die Lombaerde veste* (sur le rempart des Lombards), près de la *Cammerpoerte;* puis, s'agrandissant, il la transféra, en 1517, au cimetière de Notre-Dame (la place Verte actuelle), non loin de la *Cammerstraete*, et à côté de la maison des Trois-Chandeliers. Le 25 mai 1518, il s'établit dans la *Cammerstraete*, à l'enseigne du *Navet*. Dès l'année 1519, ses œuvres typographiques portent la mention : *in Rapo*, *in Rapa*, *in die Rape*, au *Naveau*, tandis que plusieurs des nombreux et forts beaux encadrements de ses titres reproduisent souvent, dans des bases de colonnes, l'enseigne de l'imprimeur. Nous disons à dessein l'enseigne, car la marque d'Hillenius est le *Temps*, représenté par Saturne.

« Cette officine, très active, dit « M. Ruelens (*Histoire de l'imprimerie*, « *Patria Belgica*, t. III) a édité plus de « trois cents ouvrages et semble avoir « eu des rapports avec Th. Martens », assertion qu'un examen attentif de plusieurs productions des deux typographes ne paraît point confirmer. Au contraire, s'il faut s'arrêter aux probabilités qui se dégagent de la comparaison d'une impression sans date d'Hillenius, *Legenda dive virginis et martyris Dymphne*, avec le même ouvrage imprimé à Anvers par Godefroid Back, en 1496 — les caractères en étant identiques — on devrait conclure que ce dernier céda son officine à Hillen, qui s'est d'ailleurs servi en-

core, en 1516, des mêmes caractères pour imprimer l'ouvrage de *Joannes Cassianus* : *Dit is een devoet en gheestelyc boeck dat men heyt der vader collacien.*

En 1523, Hillenius eut maille à partir avec la justice au sujet d'une « bulle « par lesquelles estoient indictes treves « de trois ans », et qu'il avait imprimée; il dut même se rendre à Malines pour comparaître devant le grand conseil, afin d'être « interroghué de quel auctorité et par enhorst de qui il avait imprimé ladicte bulle »; l'affaire n'eut sans doute point d'autre suite, aucun document postérieur n'ayant été découvert à ce sujet.

Hillenius, très versé dans les langues anciennes, publia plusieurs œuvres d'Erasme, de Titelmans, Grapheus, Ægidius, Barlandus, Macropedius, Latomus et autres humanistes ou polygraphes des Pays-Bas. Dans la préface de la première édition de son *Dictionnarium triglotton* (1546) qu'il dédie à « Michaeli Hillenio et Joanni Steelsio, « celeberrimis reique litterariæ studiosissimis bibliopolis S. D. », Jean Servilius (knaep) parle en termes pompeux des services rendus aux humanités par l'imprimeur et l'éditeur de son livre. L'imprimerie d'Hillenius fut très probablement reprise par Jean de Laet, qui habitait la même rue et qui, jusqu'en 1557, avait eu pour enseigne *In de Meulen*, tandis qu'à partir de 1558 il prit celle d'Hillenius, *In de Rape;* J. de Laet imprima plusieurs livres pour Steelsius.

Il nous reste encore à dire quelques mots des éditions de 1496 et 1500 portant le nom d'Hillenius. Ces livres, selon l'avis d'un éminent bibliographe, doivent être considérés comme erronément datés, soit par une spéculation mercantile, soit par la méprise d'un ouvrier typographe; des cas semblables sont fréquents pour les ouvrages sortis d'officines célèbres. Peut-être devrions-nous en dire autant de l'exemplaire du *Cassianus*, portant la date de 1506; il est à remarquer que les mois et jour correspondent exactement à ceux de l'édition de 1516; dans ce cas, on devrait accepter comme point de départ des productions de notre imprimeur les *Evangelien ende epistolen mette sermonen van den gheheelen jare* de 1508; cette dernière date concorderait, au reste, avec celle de l'inscription d'Hillenius sur les registres de la bourgeoisie d'Anvers.

A.-G. Demanet.

Documents inédits trouvés aux archives d'Anvers et fort obligeamment communiqués à l'auteur par M. le chevalier Léon de Burbure. — Michel et Jean Hillenius ou van Hoochstraeten, imprimeurs à Anvers, énumération de leurs productions typographiques (R. P. Al. de Backer), dans le bulletin du *Bibliophile belge*, 1865, ou en tiré à part, Bruxelles, Heussner, 1865. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. Brux., 1739. — Vanderhaeghen, *Bibliotheca belgica*.

HILLONIUS, Tillo, Tilman, ou Théau, 702. Hillonius était originaire de la Saxe. Ses parents étaient païens, suivant les uns, ariens, selon d'autres. Enlevé par des brigands, il fut vendu par eux, dans les Pays-Bas, comme esclave. Quelque temps après, il fut racheté, en Gaule, par saint Eloi, et reçut de ses mains le sacrement de baptême. Eloi ayant remarqué les brillantes qualités de son esprit et de son cœur, le confia aux moines de Solignac, qui achevèrent son éducation. Appelé ensuite à Paris par son protecteur, qui était attaché à la cour du roi Dagobert, il y apprit le métier d'orfèvre, tout en persévérant dans la pratique de la vie religieuse. Quand saint Eloi fut élevé au siège épiscopal de Noyon, Hillonius reçut les ordres sacrés et devint abbé de Solignac. Il prêcha l'Evangile à Tournai et dans diverses parties des Pays-Bas. Après la mort de saint Eloi, Hillonius, pour se dérober aux honneurs qu'on lui prodiguait, se retira dans la solitude. La vie austère qu'il y mena lui valut le surnom de Paul, en mémoire de Paul, le premier ermite. « A cette époque, dit « un biographe, il ne faisait qu'un repas « par jour, après le coucher du soleil, et « se nourrissait de suc d'herbes et de « pommes; une fois seulement tous les « trois ou quatre jours, il prenait un « peu de sel et de pain. Dans ses occupations, il imitait les anachorètes « d'Egypte; il travaillait de ses mains, « priait et se livrait à la contemplation. « En travaillant, il répétait ces paroles

« de l'apôtre : Celui qui ne veut point « travailler ne doit pas manger. »

Attirés par sa réputation de sainteté, de toutes parts les visiteurs affluaient à sa cellule. On lui attribue plusieurs prodiges et guérisons miraculeuses. Quand il sentit sa fin prochaine, il fit demander à l'évêque de Limoges de venir lui rendre les derniers devoirs. L'évêque Hermenus, qui était retenu au lit par une grave maladie, se leva aussitôt, sans plus sentir son mal, et accomplit les dernières volontés du saint.

Hillonius mourut en 700, ou 702, selon Bollandus ; il avait atteint l'âge de quatre-vingt quatorze ans. Son nom, devenu célèbre, se lit dans les martyrologes de France, des Pays-Bas et de Cologne. La ville d'Iseghem, près de Courtrai, le vénère comme son apôtre.

J. Nève.

Cf. De Ram, *Vies des Saints*. — Butler, *Vies des Saints*. — Bollandus. — Mabillon, *Acta SS. Bened.*, t II. — Hugo Menardus. — Gazœus. — Miræus, *Fasti*. Molanus, *Natales*. — Bulteau, *Hist. de l'ordre de St-Benoît*, t. Ier.— Ghesquière, *Acta*, t. V.

HINCKART (*Jean* **DE**), homme de guerre et négociateur, né vers 1525, mort à Anvers le 24 janvier 1585. Il était seigneur d'Ohain, de Corbaix, de Wattignies et autres lieux ; comme il s'appelait d'habitude d'Ohain, d'un nom de terre, il a été plus d'une fois confondu avec Adrien de Berghes, seigneur de Dolhain, le fameux capitaine des gueux de mer. Son origine était illustre ; le sang des anciens ducs de Brabant coulait dans ses veines. Sa devise était : *Marche droit*. Ce qui la rend originale, c'est qu'elle aurait été choisie par le fondateur de sa race qui était boiteux. Il eut l'honneur de servir comme jeune officier sous les ordres du comte d'Egmont au siège de Metz de 1552 et plus tard à Gravelines et à Saint-Quentin. Après son mariage avec Lucrèce Van der Aa, il obtint la charge de grand veneur de Brabant, et, à la veille des troubles de 1566, il était maître général des postes des Pays-Bas. Son patriotisme l'emporta chez lui sur ces questions d'argent ou d'intérêt personnel qui empêchent tant de gens de se dévouer à la chose publique : il signa des deux mains le Compromis des Nobles et paya de sa personne sans la moindre ostentation.

Le premier soin du duc d'Albe, à son arrivée aux Pays-Bas, fut de le porter sur la liste des proscrits. Il s'était prudemment éloigné avec sa femme et ses filles et était allé se fixer à Cologne. Le prince d'Orange trouva constamment en lui un collaborateur aussi utile que dévoué ; le comte d'Egmont, un ami qui va jusqu'à risquer sa tête pour lui sauver la vie et l'honneur. Voici ce qu'il fit pour son ancien général : muni d'une touchante requête de Sabine de Bavière, comtesse d'Egmont, il partit pour l'Espagne, à franc étrier, arriva le 24 octobre 1567, à Madrid, où le roi Philippe II refusa absolument de le recevoir. Ce trait qui l'honore, peint du même coup l'implacable souverain auquel les Belges du XVIe siècle avaient affaire. Hinckart, dépouillé de ses charges et de ses biens, est désormais un gueux des pieds à la tête. A Cologne, il vivait petitement. C'est là qu'il accorda la main de sa fille aînée, Catherine, à Charles de Levin, seigneur de Famars, l'un des signataires du Compromis, décidé à tenir bon jusqu'à la fin, et servant noblement la cause qu'il avait embrassée.

C'est là aussi qu'il éprouva une des grandes joies de sa vie. Ses anciens tenanciers et vassaux d'Ohain et de Corbaix avaient conservé de lui un si bon souvenir, qu'ayant appris qu'il ne venait point en Belgique pour profiter du pardon général publié par Louis de Requesens, à cause des dettes qu'il avait en Allemagne, ils se cotisèrent entre eux, réunirent à grand'peine 1,400 florins et lui envoyèrent cette somme. Hinckart, touché jusqu'aux larmes d'un si rare dévouement, reçut comme des amis les députés de ses anciens serviteurs, et leur promit d'aller bientôt chez eux leur serrer à tous la main et leur prouver sa gratitude.

Les inquisiteurs apprirent la chose et intentèrent un procès à ces braves gens qui étaient venus au secours d'un banni

et d'un mécréant; mais une belle action trouve toujours des admirateurs, même parmi ceux qui en sont incapables; la poursuite fut abandonnée. Hinckart cependant ne put tenir promptement la promesse qu'il avait faite de rentrer dans ses foyers. Les affaires du prince d'Orange, qui étaient celles des Pays-Bas, le réclamaient tout entier. Ce n'est qu'en 1577 que nous le voyons arriver à Gand dans le but de ramener cette patriotique mais turbulente commune dans les voies de la modération.

Le 2 janvier 1578, l'archiduc Matthias propose aux Etats généraux Ohain comme maître général des postes, charge dans laquelle il avait été remplacé à l'époque de son bannissement par le chevalier de Taxis, qui avait cru devoir aller rejoindre don Juan d'Autriche. Il est nommé, et s'empresse de venir de Gand à Bruxelles pour réorganiser le service important qui lui est confié. Trois ans plus tard, la trahison de Jean de Withem, grand veneur du Brabant, le fait également rentrer dans cette autre charge qui lui avait appartenu. La révolution victorieuse lui rendait donc tout ce qu'il avait perdu par dévouement pour elle. Aussi ne lui marchanda-t-il point les témoignages de son dévouement. En 1579, il s'occupe avec Aerschot et son gendre de Famars de la mise en défense de Bruxelles, et se rend après cela avec Bernard de Mérode à Gand, pour aider de Samore et Boshuet de Boucle à mettre à la raison le fougueux Hembyze.

Si notre personnage accepte avec bonheur, en 1580, de faire partie de l'ambassade, dont Marnix est le chef, et qui va en France offrir la couronne des Pays-Bas au duc d'Anjou, c'est qu'il espère que le choix d'un prince français comme souverain consommera la déchéance de l'Espagne et empêchera un divorce politique entre la Belgique et la Hollande.

Cette généreuse illusion qu'il partage avec le prince d'Orange, Marnix et d'autres bons esprits, ne se dissipe que trop tôt. La France trahit et recule, et c'est l'Espagne, soutenue par la vieille Eglise, qui reprend lentement le dessus. Le reste de la vie de Hinckart n'est qu'une agonie répondant à celle de la patrie bien-aimée qu'il ne quittera plus. Ce n'est pas lui, mais son cousin François de Hinckart, seigneur de Lille et de Bruggen et échevin d'Uccle, qui se rend en juillet 1579, à Ninove, auprès du comte Philippe d'Egmont, pour traiter avec lui au nom de la ville de Bruxelles. Cette rectification est due à M. Alphonse Wauters, qui nous apprend, en outre, que les Hinckart de Lille, étant restés fidèles à la foi catholique, sauvèrent leurs têtes et leurs biens à la seconde réaction espagnole de 1585.

Ch. Rahlenbeek.

T.-W. Te Water, *Historie van het Verbond der Edelen*, II, 463-465. — Arch. gén. de Belgique. Lettres des seigneurs. — Patentes de guerre. — Liasses de l'Audience de 1552 à 1558. — Groen van Prinsterer, *Archives, etc*, VI, 229. — B. De Jonghe, *Gentsche geschiedenissen, enz.*, II, 160. — Wauters, *Hist. de Bruxelles*, I, 513-514; *Hist. des environs de Bruxelles*, II, 710-711. - A. Henne, *Mém. anon. sur les troubles des Pays-Bas*, t. IV et V.

HINDERICKX (*Jean-Martin*), Heynderiecs, Hendrics ou Hendric, sculpteur, naquit à Ypres le 26 mai 1744 et y mourut le 10 août 1777. Il apprit son art chez Henri Pulincx, de Bruges, où il eut pour condisciple le célèbre sculpteur Charles Van Poucke. Obéissant à une impérieuse vocation, il se rendit en 1765 à Paris pour y perfectionner son talent. Il revint mourir dans sa ville natale à trente-trois ans, alors qu'il donnait les plus belles espérances. On reproche à Hinderickx la lenteur et la minutie d'un esprit trop amoureux du détail. Modeste et désintéressé, incrédule même au suffrage des connaisseurs, il n'attachait aucun prix à ses œuvres, et ne se faisait pas rétribuer selon leur mérite. Le ciseau d'Hinderickx savait donner du sentiment au bois, et ses figures sont remarquables par la beauté et la vérité de l'expression : la cathédrale de Saint-Martin d'Ypres possède de notre artiste un Christ en croix, de grandeur naturelle; la tête est bien traitée, et l'ensemble exécuté avec goût. Outre ce Christ, qui fut longtemps placé au cimetière, Hin-

derickx en a fait un autre, également fort estimé, pour l'église de Reninghe, village à trois lieues d'Ypres. Il est aussi l'auteur du couvercle, en cuivre, des fonts baptismaux de l'église Sainte-Anne, à Bruges; ce couvercle, don de la famille Crits, fut exécuté par notre artiste, comme en témoigne l'inscription. M. Vandenpeereboom, dans ses *Ypriana*, donne, à propos d'une de ses œuvres, le renseignement suivant : « Une « nouvelle image (en bois) de Notre- « Dame, œuvre de Jean Hinderickx, « sculpteur yprois, fut placée, le 26 sep- « tembre 1777, dans la chapelle de « Notre-Dame du Rempart, en rempla- « cement d'une ancienne statue en pierre « donnée jadis par les jésuites et qui de « vétusté était tombée en pièces. »

Emile Van Arenbergh.

Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occident., t. IV, p. 18. — A. Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. V, p. 21. — Edm. Marchal, *La Sculpt. aux Pays-Bas*, dans les *Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.* (1878), XLI, 129. — *Invent. des objets d'art et d'antiq.*, dressé par la Commission prov. (Eglise Sainte-Anne), 21.

HINGENE (*Jean* **VAN**). Voir JEAN VAN HINGENE.

HIRCAIRE ou HARTCHAIRE, XVIIe évêque de Liège (le XXXVIe si l'on compte les évêques de Tongres), succéda en 840 à Pirard et mourut en 855. Jean d'Outre-Meuse le dit fils d'un comte de Savoie et d'une comtesse de Limoges. Lors de son élection, il remplissait les fonctions de prévôt de Saint-Lambert; il gouverna aussi l'abbaye de Stavelot. C'est tout ce que nous savons de lui. Son avènement coïncide à peu près avec la mort de Louis le Débonnaire, et son décès avec l'incorporation du diocèse de Liège dans la part de Lothaire II. Le savant Francon le remplaça sur son siège épiscopal.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de Liège.

***HIRN** (*François-Joseph*), évêque de Tournai, né à Strasbourg, le 24 février 1751, fils de Pierre-François, négociant en cette ville, et de Françoise Brentano, mort à Tournai, le 19 août 1819. Il étudia avec succès à l'université de sa ville natale et y obtint le grade de docteur en théologie. L'archevêque-électeur de Strasbourg baron d'Erthal, ayant appris à connaître les brillantes qualités du jeune théologien, et voulant attacher à son diocèse un jeune prêtre de tant d'espérances, le nomma chanoine de Saint-Victor et de Saint-Jean à Mayence, son chapelain et conseiller aulique. Pendant le siège de Mayence en 1793, le chanoine Hirn se distingua par sa charité et son zèle à soigner les blessés de l'armée française; il avait, en quelque sorte, transformé sa maison en un hôpital, où il prodiguait aux malades les soins les plus assidus. C'est cette conduite généreuse et charitable qui lui procura plus tard la protection d'un général qu'il avait soigné. Envoyé à Paris en 1801, pour régler les affaires du diocèse de Strasbourg, il fut recommandé par lui au premier consul qui, pour récompenser la noble et charitable libéralité témoignée à l'armée française, nomma Hirn à l'évêché de Tournai, vacant depuis la promotion de l'évêque de Salm-Salm à l'archevêché de Prague. Sacré à Paris le 18 juillet 1802, par le cardinal Caprara, légat du saint-siège, il fit son entrée dans sa ville épiscopale le 10 septembre de la même année, au milieu des transports d'allégresse d'une population privée depuis huit ans de son pasteur suprême. Son premier soin fut la réorganisation du diocèse, dont les limites avaient été considérablement modifiées par suite du concordat. Ce n'était pas chose facile que cette réorganisation; et cependant, dès le 16 octobre 1803 (23 vendémiaire an XII), il promulgua, en latin et en français, le célèbre *Décret sur la nomination des chanoines du nouveau chapitre de l'église cathédrale, et sur la nouvelle érection et circonscription des églises paroissiales et succursales du diocèse de Tournay*, suivi du *Tableau général des églises paroissiales et succursales, et des oratoires publics, compris dans la nouvelle organisation du diocèse de Tournay, avec les noms des curés et recteurs de ces églises;* Mons, Montjot, 1803; volume in-8o de 272 pages. En

même temps il s'occupait de la restauration de sa belle cathédrale, profanée et abîmée pendant la tourmente révolutionnaire. En 1807, il rétablit le séminaire, pour lequel il obtint du gouvernement l'ancien noviciat des Jésuites et la concession de trente-trois bourses entières et vingt-deux demi-bourses pour les jeunes théologiens, en même temps que la restitution des biens possédés autrefois par le séminaire et détenus à ce moment par l'administration des hospices civils. En 1810, il parvint à faire maintenir, avec l'autorisation impériale et l'approbation du souverain pontife, onze couvents de religieuses hospitalières, et créa un collège à Soignies pour les jeunes gens qui se destinaient aux ordres sacrés.

Comme tous les évêques de la Belgique, Mgr Hirn se rendit, en 1811, à Paris, pour assister au fameux concile national convoqué par l'empereur Napoléon Ier, dans le but de forcer la main au souverain pontife, qui se refusait à accorder l'institution canonique aux évêques nommés par le pouvoir civil sans son consentement. L'empereur s'était flatté qu'il obtiendrait facilement d'un concile, qu'il croyait pouvoir asservir par les promesses et par la crainte, l'appui qu'il souhaitait pour ses projets; mais il fut trompé dans son attente. La commission formée à l'occasion du message de l'empereur, après avoir tenu plusieurs séances, où l'on discuta la compétence du synode pour aviser aux moyens de suppléer aux bulles pontificales, se prononça, à la majorité de huit voix contre quatre, pour l'incompétence de cette assemblée si elle n'avait l'assentiment du chef de l'Eglise. Le rapport fait dans ce sens par Mgr Hirn, fut lu en français et en italien dans la sixième congrégation générale le 10 juillet, et la délibération remise au surlendemain (1). Mais, le soir même, l'empereur fut informé de ces choses et aussitôt l'orage éclata. Sans se donner le temps de la réflexion, il rendit un décret ordonnant la dissolution du concile. Dans la nuit du 11 au 12 juillet 1811, on arrêta les évêques de Troyes, de Gand et de Tournai, dans leur lit, et on les conduisit au donjon de Vincennes, avec leurs théologiens Van de Velde et Du Vivier. Arrivés le 12 juillet, à huit heures du matin, à Vincennes, les trois évêques, après avoir subi un long et minutieux interrogatoire, furent écroués et mis au secret le plus rigoureux. Leurs chambres n'étaient que de véritables cachots, éclairés par une petite fenêtre placée à plus de huit pieds de hauteur, et où il n'y avait pour tous meubles qu'un châlit, une table et une chaise. Ils restèrent au secret jusqu'au 9 novembre, date à laquelle on leur permit de se voir. Le 23 du même mois, arriva inopinément le secrétaire du ministre des cultes, qui, ayant fait appeler chaque évêque séparément et sans qu'ils pussent se concerter, leur demanda leur démission. Ils s'y refusèrent d'abord; mais considérant ensuite qu'ils devaient en tout état de cause se regarder comme perdus pour leurs diocèses, et qu'une démission souscrite sous les verroux était nulle, ils consentirent à la donner. Huit jours après, le commandant de la forteresse leur annonça que l'empereur leur permettait de choisir une ville pour résidence, pourvu qu'elle ne fût par le siège d'un évêché. Mais, sans attendre qu'ils eussent fait leur choix, un agent de la police vint, le 12 décembre, leur assigner à chacun le lieu de leur résidence; Mgr Hirn fut envoyé à Gien, petite ville située au centre de la France, entre Orléans et Auxerre.

A peine eut-on extorqué la démission de Mgr Hirn, que l'empereur obligea le chapitre de Tournai à nommer des vicaires capitulaires, et, ce qui plus est, le 16 avril 1812, il désigna, pour remplacer l'évêque prétenduement démissionnaire, un prêtre français, Samuel de Saint-Médard, vicaire général de La Rochelle, et voulut lui faire donner l'institution canonique par le métropolitain à défaut du consentement du sou-

(1) Le remarquable rapport de Mgr Hirn a été publié par le chanoine J.-J. De Smet dans son *Coup-d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du* XIXe *siècle et en particulier sur l'assemblée des évêques, à Paris, en* 1811. Gand, 1836, in-8°, p. 455-462.

verain pontife, et cela malgré l'opposition du chapitre et du clergé qui refusaient courageusement de reconnaître l'intrus. C'est alors que, pour soutenir celui-ci, le gouvernement se mit à persécuter le clergé, qui restait fidèle à son véritable pasteur : la cathédrale fut fermée et les élèves du séminaire dispersés après qu'on en eut vendu le mobilier. Ce triste état de choses dura jusqu'au commencement de l'année 1814, lorsque les défaites essuyées par l'empereur en Allemagne l'obligèrent à évacuer la Belgique dès le mois de février. L'abdication de l'empereur, qui suivit de près ces événements, vint mettre un terme à l'exil de Mgr Hirn. Avant de rentrer dans son diocèse, il se rendit à Rome pour rendre ses devoirs au chef de l'Eglise, et régulariser, près du saint-siège, sa position gravement compromise dans son diocèse par l'acte de renonciation absolue et d'abandon de son siège, souscrit une première fois à Vincennes en novembre 1811, et renouvelé le 1er juillet 1813. Le saint-père le reçut avec bienveillance, et, le 22 juin 1814, lui fit remettre un bref qui déclarait absolument nuls et sans valeur les actes que le gouvernement lui avait arrachés, l'engageait à retourner le plus tôt possible dans son diocèse et félicitait le chapitre de son courage et de sa fidélité à son chef. Le 3 septembre suivant, le prélat fit sa rentrée solennelle dans sa ville épiscopale, après trois années d'absence.

En 1815, Mgr Hirn, de concert avec le clergé de son diocèse, adressa au roi Guillaume Ier de respectueuses représentations touchant la loi fondamentale et le serment qu'elle exigeait. Il employa les dernières années de son épiscopat à réparer les pertes causées par son long exil, administrant les sacrements, parcourant son diocèse, prêchant lui-même dans sa cathédrale et s'attachant à tout ce qui pouvait procurer le bonheur aux fidèles confiés à ses soins. Il expira, après une courte maladie, le 9 août 1819, âgé de soixante-huit ans et cinq mois, généralement estimé et regretté de tous. Il ne put être enterré dans le chœur de la cathédrale, malgré le désir qu'il en avait manifesté. Le gouvernement hollandais refusa formellement l'autorisation de placer, selon l'usage reçu de temps immémorial, la dépouille de l'évêque Hirn à côté de celles de ses prédécesseurs. On l'inhuma au cimetière commun de Saint-Martin, dans un caveau particulier.

« Mgr Hirn n'avait pas d'armoiries « de famille et, au sortir de la terrible « révolution qui n'avait, en France, « laissé à la noblesse fidèle que le choix « entre l'échafaud et l'exil, on ne son- « geait guère à se procurer un blason. « Mais il fallait au moins un sceau épis- « copal, et le nouvel évêque plaça sur « un écu les trois initiales, F. J. H. en- « lacées, de ses nom et prénoms, qu'il « surmonta d'un chapeau vert, orné de « ses cordons et de ses floches, avec la « légende tout autour : FRANus JOSE- « PHUS HIRN EPISCOPUS TORNACENSIS ; « et dessous, à la place qu'occuperait « une devise : DÉPt. DE JEMMAPES. « L'ensemble de cet écu caractérise bien « l'époque où il a été fait. En 1808, « Mgr Hirn fut nommé baron de l'Em- « pire, et il prit cette fois des armoiries, « en tenant un compte plus sérieux des « règles de l'art héraldique. Il fit usage « de son écu, pour la première fois, « dans ses communications avec le « clergé, le 18 octobre 1808. Une « instruction de cette date est timbrée « d'un écu écartelé : au premier d'azur « à une Vierge debout, portant l'Enfant « Jésus; au deuxième de gueules à une « croix alésée d'argent; au troisième de « gueules à une corne d'abondance; et « au quatrième d'azur à un château ou- « vert à trois tours, dont les deux de « côté couvertes, et celle du milieu cré- « nelée. » Voisin, *Armoiries de Mgr Hirn*, dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, p. 252.

E.-H.-J. Reusens.

J. Le Maistre d'Anstaing, *Rech. sur l'hist. et l'architect. de l'église cathéd. de Notre-Dame de Tournai*. Tournai, 1842, II, p. 136 140. — Mgr Voisin, *Mgr Hirn, évêque de Tournai, au concile de Paris, etc.*, dans les *Bulletins de la Société hist. et litt de Tournai*, IX, 1863, p. 154-180 — Mgr Voisin, *Mort et funer. de Mgr François-Joseph Hirn, évêque de Tournai*, dans le même recueil, XIV, 1870, p. 245-254.

HIRNAND, HERNAND, ou HERVARD, historien, florissait au commencement du XIIIe siècle, à l'époque où Liège fut prise et saccagée par Henri Ier, duc de Brabant. Les recherches de ses biographes sont restées à peu près stériles. On présume qu'il naquit en Belgique; tout ce qu'on sait de façon certaine, c'est qu'il fut chanoine et archidiacre de Liège, et qu'il y écrivit la vie de sainte Odile et de son fils, Jean Abbatule, avec lesquels il entretint en cette ville un long et pieux commerce d'amitié, ainsi qu'il le dit lui-même. Outre les passages qui se trouvaient dans les deux premiers livres de la vie de sainte Odile et de son fils, Chapeauville n'a conservé, dans son recueil, de toute l'œuvre d'Hirnand que le troisième livre qui a pour titre : *Descriptio triumphi Sancti Lamberti, martyris, in Steppes, anno* 1213, *obtenti contra Henricum Primum, comitem Lovaniensem.* Il avait trouvé ce troisième livre manuscrit dans la bibliothèque d'Arnold de Wachtendonck, doyen de l'église collégiale de Saint-Martin, à Liège, et il assure que les deux premiers livres existaient dans la bibliothèque de Saint-Martin, à Louvain; il déclare, en outre, n'en pas connaître l'auteur, il suppose que c'est un certain Lambert, qu'il ne désigne pas autrement, et sans donner, d'ailleurs, les motifs de son opinion. Mais Albéric, moine de Trois-Fontaines, et contemporain d'Hirnand, le cite comme auteur de la chronique intitulée : *le Triomphe de saint Lambert;* les bibliographes n'en font pas doute.

Cet écrit, à défaut d'autre valeur, présente un mérite historique en ce que Hirnand y raconte des événements dont il a été le témoin oculaire. Il contient la relation de la guerre cruelle qui éclata entre Henri Ier, comte de Louvain, et Hugues de Pierpont, évêque de Liège, à propos du comté de Moha et où l'évêque de Liège fut vainqueur.

Hirnand, répercutant l'écho populaire, n'hésite pas à attribuer cette victoire au saint protecteur de la cité, et c'est pour ce motif qu'il a intitulé son troisième livre le *Triomphe de saint Lambert à Steppes.* Mais on voit, en lisant l'ouvrage, que le but de l'auteur, en célébrant la puissance du saint, était, en réalité, d'exalter la gloire des deux pieux personnages dont il s'était fait le biographe. En effet, il ne relate aucun fait historique qui n'ait été d'avance annoncé à Jean Abbatule et à sa mère par quelque vision. C'est ainsi, par exemple, que, peu de temps avant le pillage de Liège, Jean Abbatule avait vu pendant son sommeil le ciboire de la cathédrale renversé sur l'autel, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sans qu'il pût jamais se relever; ainsi encore, sainte Odile avait rêvé d'une vipère sortant du tombeau de saint Lambert, rampant quelque temps sur les degrés de l'autel, puis, avant de disparaître, se changer en homme. On peut citer vingt autres songes prophétiques du même genre envoyés par le Ciel à l'*homme de Dieu*, comme Hirnand appelle Jean Abbatule; il les commente, les explique longuement en s'appuyant des textes des saintes Ecritures.

Le triomphe de saint Lambert, ou plutôt celui de Hugues de Pierpont, ayant eu lieu l'an 1213, il est à présumer, dit l'*Histoire littéraire de la France*, que l'archidiacre qui en a été l'historien vécut encore plusieurs années après. On peut donc placer sa mort entre 1214 et 1220, ou même un peu plus tard.

Le même ouvrage parle aussi d'un autre archidiacre de Liège, qui a dû être contemporain d'Hirnand et dont Mabillon a recueilli une lettre dans ses *Analecta*. Il se nomme Hervard.

L'*Histoire littéraire*, se fondant sur la ressemblance de ce nom avec les variantes Hirnand, d'Hernand ou d'Hervald, suppose que cet archidiacre Hervard est le même que l'archidiacre Hirnand; mais il faut convenir, ajoute-t-elle, que la lettre conservée par Mabillon ne présente rien qui corrobore cette présomption.

La lettre invite un chanoine de Laon à composer une élégie en vers sur quelque action mémorable de la vie de saint Martin. Hervard, en commençant, rappelle que, depuis le berceau, il fut

l'objet de la bienveillance et de la générosité du chanoine : *Indè est quod paternitatem vestram à cunabulis, munificam mihi et expositam, quotiens necessitas, exigit, in libro experientiæ legi et relegi, devotè oro et instanter precor, etc.* Ces mots *à cunabulis* font supposer qu'ils étaient compatriotes, ou qu'Hervard était de Laon, et qu'il y avait été entouré, dès l'enfance, de la sollicitude dévouée de son protecteur.

Non plus que Mabillon, Fabricius, qui cite notre archidiacre dans son recueil des écrivains de la moyenne et basse latinité, n'ont rien découvert sur la vie d'Hervard.

C'est au nom de Guibert, qui avait été abbé de Florennes et de Gembloux, qu'Hervard prie le chanoine de Laon de faire un poème en l'honneur de saint Martin, comme il en avait fait un en l'honneur de saint Servat. Il lui apprend que Guibert, qu'il loue pompeusement, avait résigné ses deux abbayes. Or, fait remarquer l'*Histoire littéraire de la France*, Guibert abdiqua en 1204 ou en 1206, au plus tard. Ainsi, la lettre d'Hervard est postérieure à ces dates; si c'est le même personnage qu'Hirnand, il a dû l'écrire avant sa vie de sainte Odile, où il décrit des événements arrivés en 1213 et même plus tard. Il ne serait donc point étonnant qu'il ne fît pas mention de cet ouvrage dans sa lettre au chanoine de Laon. Mabillon, en publiant la lettre d'Hervard, n'a malheureusement conservé que la première lettre G. du nom du chanoine auquel elle était adressée. Ce nom eût peut-être guidé les investigations vers des sources jusqu'ici inconnues. Il paraît que ce chanoine G, jouissait d'une haute renommée poétique. Hervard, dans sa lettre, cite deux de ses opuscules en vers héroïques : *la Vie de saint Gervais, illustre confesseur*, et une espèce d'instruction morale pour les clercs, intitulée : *Quo cultu et quâ conversationis formâ se agant clerici, qui piè in Christo volunt vivere.* Guibert, qui avait versifié la vie de saint Martin, fut tellement ravi de ces deux poèmes, qu'il désira que le chanoine G. reprît son sujet. — Ce poète de Laon n'est d'ailleurs pas autrement connu.

Il paraît, au surplus, que le chanoine G. touchait déjà à la vieillesse, lorsque Hervard lui écrivit, car celui-ci le gourmande de la paresse d'esprit où il s'alanguit depuis si longtemps, et le presse de se hâter à produire, avant que l'âge n'ait desséché en lui la sève du génie. « Imitez, ajoute-t-il avec ce clin-
« quant trivial d'images qui dénonce le
« goût barbare, imitez le coq, qui pour
« se rendre plus vigilant et s'animer au
« chant se bat avec ses propres ailes. »

Si, en 1206, date présumée de la lettre d'Hervard, conclut l'*Histoire littéraire de la France*, ce chanoine-poète était déjà vieux, nous pouvons raisonnablement placer sa mort entre 1210 et 1215.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Biblioth. belg.*, t. Ier, p. 435. — Valère André. *Bibl. belg.*, 390. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, III, 292, 796. — *Hist. litt. de la France*, t. XVII, 177. — Dupin, *Nouv. Bibliothèque des auteurs ecclés.* — Le R. P. Théodore Bouille, *Hist. de la ville et pays de Liège*, p. 227. — Pertz, *Archiv für deutsche Geschichtkunde* 1849, X, 223. — Chapeauville, *Qui gesta pontif. leod. scripserunt auctores præcipui* (Leodii, typis Christ. Ouwerx, 1613, in-4°), II, 603. — Oudin, *Comment. de script. eccles.*, III, 9. — Jacq. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, III, n° 39349. — Mabillon, *Vetera Anal.*, 480. — Jöcher, *Allg. Gelerhten Lexicon.*

HOCK (*Everard*), écrivain ecclésiastique, naquit à Namur, en 1618, et fut reçu dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 21 ans. Il enseigna à Douai la philosophie, l'hébreu et l'Ecriture sainte; il fut nommé recteur des collèges de Douai, de Tournai et de Lille, et devint enfin provincial. Hock mourut à Armentières en 1671. On a de lui :

1. *Methodus bene utendi suffragiis, quæ singulis mensibus in Sodalitate distribuuntur.* Duaci, typis Viduæ Telu, 1640, in-12. Sotwel dit 1639, in-8°. *La Science et la pratique des vertus*, par le R. P. Everard Hock, de la Compagnie de Jésus. A Douai, chez Jaque Mairesse, 1685, petit in-12, 59 pages. C'est une traduction du latin. — 2. *Piis manibus Illustrissimi adolescentis Francisci de Montmorency principis Robecani, acerbo funere sublati dum philosophiæ in collegio*

Marchianensi operam daret, præfectus ejusdem collegii Everardus Hock Societatis Jesu hác odá parentabat; p. 25-32 de *Justa Funebria Principi Robecano* 1637. (Voir BURGHESIUS, col. 955.) — 3. *Programma et anagramma* (12 vers) en tête de la septième centurie de l'*Atlas Marianus* du P. Gumppenberg.

Baron de Blanckart.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HOCQUART (*Léopold*), prêtre, né à Mons, vers 1750, fut principal professeur de mathématiques et de botanique au collège d'Ath. Il a laissé un livre intitulé : *Flore du département de Jemmapes.* C'est un document utile à consulter. Mons, Monjot, 1814. In-12, VIII-303 pages.

Ferd. Loise.

Archives de Mons.

HOCSEM (*Jean* **DE**), chroniqueur et jurisconsulte, naquit en février 1278 dans la paroisse de Hougaerde, comme on le sait par son propre témoignage, ou, pour parler avec plus de précision, dans le hameau de Hocsem auquel il doit son nom, et qui est une dépendance de Hougaerde. Il appartenait à une famille patricienne qui possédait des biens considérables dans ce pays. Son père s'appelait Jean; lui-même nous fait connaître un de ses frères, qu'il ne nomme pas, et deux sœurs, l'une, appelée Elisabeth, l'autre, Jeanne, mariée à un de Palude (Vandenbroeck?) dont elle eut plusieurs enfants : le chanoine Henri; Florent, qui étudia aux frais de son oncle et qui, sans doute, devint prêtre aussi; Jean, qui resta laïque, et enfin Jeanne et Elisabeth. D'un esprit bien doué, Jean de Hocsem fit d'excellentes études, et, après s'être familiarisé avec tous les arts libéraux, il se consacra spécialement à la jurisprudence. On a débité beaucoup d'erreurs sur la jeunesse de Hocsem, notamment qu'il aurait étudié le droit à l'université de Louvain (fondée en 1425) et qu'il l'aurait enseigné avec grand succès dans cette ville et à l'étranger. Sans nous attarder à relever ces inexactitudes et d'autres, qu'on trouve dans Foppens, Fisen, Becdelièvre et Villenfagne, il suffira de noter ici ce que Hocsem lui-même nous apprend indirectement à ce sujet dans plusieurs endroits de sa Chronique. Nous le trouvons à Louvain en 1289, à Paris en décembre 1296, à la curie pontificale en 1305; c'est pendant cette dernière année, nous dit-il, qu'il achevait ses études à Orléans.

A partir de 1315, tout au moins, il faisait partie du chapitre cathédral de Saint-Lambert, à Liège, où il exerçait les importantes fonctions d'écolâtre. Il était également prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, dans la même ville, et chanoine de Tirlemont. On ignore la date de son élévation à ces différentes dignités, et l'ordre successif dans lequel il les acquit. Sans doute, sa qualité de savant jurisconsulte et son titre de maître ès-lois ne contribuèrent pas peu aux distinctions dont il fut l'objet. Il est certain qu'il continua d'enseigner le droit pendant toute la durée de sa carrière publique, puisque, en 1345, trois ans avant sa mort, il signe encore, avec quatre avocats, une consultation dans laquelle on le désigne sous l'appellation de *legum professor* (1), titre qui lui est également donné dans son épitaphe. Nous n'avons que très peu de renseignements sur sa vie privée : tout ce que nous en savons ne nous est connu que par lui-même; or, il ne parle de lui qu'à l'occasion des événements publics auxquels il a été mêlé, ou pour donner à son récit l'autorité d'un témoignage oculaire. En octobre 1315, il assista à la conclusion de la paix de Vlierbeek entre Adolphe de la Marck et le duc de Brabant. Il passa une partie de cette année, on ne sait pourquoi, à Louvain, où il fut témoin d'une grande cherté suivie d'une mortalité terrible : deux ou trois fois par jour, il voyait passer devant sa maison une charrette qui sortait de l'hôpital, emportant six à huit cadavres au cimetière prochain, et telle était, dit-il, la puanteur exhalée par ces lugubres convois, qu'il fut obligé d'aller louer une maison dans les faubourgs, à proximité de la cam-

(1) *Bulletin de l'Instit. archéol. liég.*, XVI, p. 340.

pagne. Cette même année, nous le voyons chargé d'une ambassade à Paris, où il trouva renversée la statue du trop fameux Enguerrand de Marigny. En 1324, Hocsem dut fuir de Liège avec la majorité du chapitre pour se soustraire aux violences du parti démagogique : ils se retirèrent à Huy, où ils restèrent cinq ans (1324-1329). Hocsem mit à profit le temps que dura cet exil temporaire pour faire un voyage à la cour d'Avignon, où l'appelait un procès personnel ; il n'oublia pas d'y plaider les intérêts des exilés de Huy, et il a consigné dans sa chronique l'intéressante conversation qu'il eut avec le souverain pontife au sujet de l'évêque de Liège. Ces voyages, et quelques autres qu'il fit pour le compte de son pays, comme, par exemple, son ambassade de 1333 auprès du duc de Brabant, sont les événements les plus marquants dans la vie de cet homme d'Etat et de ce savant; mais, pour la raconter tout entière, il faudrait retracer ici tout le tableau des nombreux débats politiques auxquels il fut mêlé. Il ne resta étranger, en effet, à aucune des graves questions qui passionnèrent de son temps les esprits. L'époque où il vécut était une des plus décisives pour l'histoire du pays de Liège : c'est alors que mûrissaient les formes municipales écloses pendant le siècle précédent, que la démocratie venait prendre sa place à côté des pouvoirs plus anciens du prince, du chapitre et de la noblesse, et que, du conflit de tant d'aspirations opposées et de forces rivales, la constitution liégeoise se dégageait avec les traits essentiels qu'elle conserva jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le talent et le caractère de Hocsem devaient briller d'un vif éclat sur un théâtre si bien fait pour les mettre en relief. Le prince et le chapitre appréciaient hautement son savoir de jurisconsulte, et sa réputation n'était pas moindre auprès du public. Jean d'Outre-Meuse, qui écrivait à la fin de ce siècle, dit qu'il « estoit si grans clerc et « docteur en drois et en loys, que nul « plus grant n'avoit en monde ne plus « beais parliers ». (*Ly Myreur des Histors*, t. VI, p. 583.) Hocsem était la plume du chapitre de Saint-Lambert ; à plusieurs reprises, il fut chargé de rédiger des mémoires pour la défense des droits de l'église de Liège ; le pape, le roi de France, les cardinaux, le duc de Brabant, reçurent plus d'une missive écrite par lui au nom des tréfonciers, et quelques-uns de ces documents, dont on ne saurait méconnaître la provenance, ont été insérés en entier par lui dans sa chronique. Les ambassades qu'on lui confia montrent, au surplus, qu'on n'avait pas une moindre confiance dans son talent de négociateur que dans ses connaissances de juriste.

L'attitude qu'il garda à travers tous les orages de son temps fut celle d'un homme fidèlement attaché à la constitution de son pays et à ses traditions historiques, et qui s'opposait avec une égale énergie au despotisme du prince et au despotisme de la multitude. Respectueux des droits légitimes, il défend avec intrépidité ceux du prince contre les excès de la démagogie ; mais, non moins jaloux des privilèges du corps dont il fait partie, il les rappelle avec une mâle franchise au prince lui-même, qui trop souvent ne se souvient pas que le chapitre possède, au même titre que lui, une partie du pouvoir souverain. A plusieurs reprises, nous le voyons résister, seul ou lui deuxième, aux tyranniques exigences d'Adolphe de la Marck, qui avait réussi à intimider tout le reste du chapitre, et ce fut notamment à sa patriotique énergie que Liège fut redevable de la conservation du comté de Looz. Son rôle dans l'affaire des Vingt-Deux ne fut pas moins remarquable : il ne voulut pas que le prince pût être personnellement justiciable de ce tribunal, ni que ses membres fussent nommés à vie (*tot principes ad vitam*), et l'histoire lui a donné raison sur ce point. D'autre part, son zèle pour les intérêts du chapitre ne lui ferma pas les yeux sur l'utilité des concessions là où elles étaient commandées par les circonstances ; il fut de ceux qui prirent parti pour l'intervention du peuple dans la nomination du mambour, contrairement aux précédents ainsi qu'aux prétentions du cha-

pitre ; le discours qu'il prononça à cette occasion, et qu'il a eu soin de nous conserver, atteste la perspicacité de son coup d'œil.

Il n'a pas voulu, d'ailleurs, nous laisser dans l'ignorance de ses vues d'ensemble sur la politique et sur le gouvernement, qu'il nous expose longuement au chapitre IV du premier livre de sa Chronique. Lecteur de la *Politique* d'Aristote, il emprunte à cet ouvrage la fameuse théorie des trois principales formes de gouvernement, et, après avoir constaté avec le maître qu'on les rencontre rarement pures, mais qu'elles sont ordinairement mélangées, il tâche de retrouver dans les Etats de son temps la vérification de ces notions théoriques. Son pessimisme de contemporain éclate dans les jugements qu'il porte à cette occasion : partout où règne le pouvoir d'un seul, la *monarchie* s'est changée en *tyrannie;* partout où dominent les échevins et les riches, on peut constater la transformation de l'*aristocratie* en *oligarchie.* Pour lui, qui fait consister son idéal dans une autorité assez forte pour faire régner l'ordre, mais tempérée par des institutions qui garantissent la liberté, il ne semble pas éloigné de le croire réalisé dans l'Etat liégeois, bien qu'à ses yeux la paix de Fexhe ne soit qu'un tissu de contradictions, un pacte où l'on a inscrit les *desiderata* opposés des divers partis.

Hocsem mourut le 2 octobre 1348, comme nous l'apprend son épitaphe. Il fut enterré à Saint-Lambert, dans une demi-chapelle qu'il avait fondée, et dont l'autel avait été dédié en 1318. Son testament, daté du 20 mai 1344, est une pièce des plus intéressantes (*Analectes ecclésiastiques*, II, p. 426). Sans parler des legs ordinaires faits aux membres de sa famille, Hocsem, par cet acte, fondait un collège de huit chanoines dans son hameau natal; la belle église gothique de Hocsem, dédiée au patron de notre chroniqueur, date, paraît-il, de cette fondation, à l'exception de la tour, qui est plus ancienne, et qui serait un débris de la chapelle primitive. (Wauters, les *Communes belges, canton de Tirlemont*, t. II, p. 139.) Les dispositions spéciales que le testateur prend au sujet de sa bibliothèque méritent l'attention : sa Bible, ses deux bréviaires, dont l'un annoté, ses concordances bibliques, ses livres de jurisprudence furent partagés entre différents légataires ; le *Catholicon*, avec ses postilles, fut légué à l'église de Liège, à la condition expresse qu'il y resterait enchaîné et qu'on ne le prêterait pas au dehors.

Les connaissances de Hocsem étaient fort étendues. Outre le droit civil et le droit canon, qu'il possédait également bien, et la philosophie, qui semble l'avoir moins captivé cependant, il avait une connaissance approfondie des lettres antiques, tant sacrées que profanes, et on peut relever dans sa chronique la preuve qu'il avait lu Aristote (*Politique*, *Ethique*, *Métaphysique*); Porphyre (*Isagoge*) *les Fables* d'Esope, Térence, Cicéron (*De finibus*) Ovide (*Métamorphoses*), Salluste ; Sénèque le rhéteur et Sénèque le philosophe ; Horace, Juvénal, Lucain, Valère Maxime, Josèphe, Boèce, Végèce, saint Augustin, saint Isidore de Séville, saint Grégoire le Grand, etc., sans compter nombre d'écrivains du moyen âge dont il serait trop long de dresser la liste. Il semble avoir possédé des notions d'hébreu, à en juger d'après quelques noms qu'il interprète assez exactement, et il n'était pas entièrement étranger à la littérature populaire de son temps, puisque le souvenir du roi Arthur lui fournit une comparaison.

Hocsem est auteur de trois ouvrages.

1. *Digitus florum utriusque juris sub ordine alphabetico;* il l'écrivit, dit-il lui-même, en 1341. Le manuscrit de ce livre inédit que l'on croyait perdu, est conservé aux archives de l'Etat, à Maestricht, comme on me l'apprend au moment où je corrige l'épreuve de cet article. — 2. *Flores auctorum et philosophorum.* Espèce de chrestomathie littéraire, composée la même année que le précédent (voir sa Chronique, p. 426). On ne la possède plus. — 3. *Gesta pontificum Leodiensium.* C'est son ouvrage le plus important. Il commença à l'écrire en février 1334,

et le partagea en deux livres, dont l'un est composé d'après les témoignages d'autrui, et le second, d'après ses souvenirs personnels. Hocsem y travailla longtemps; en 1335, il en était encore au chapitre V du livre premier (voir sa Chronique, p. 292) et il ne déposa la plume qu'en juin 1348, aux approches de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard. Par sa position et par l'étendue de ses connaissances, il était à même de se procurer tous les renseignements nécessaires et d'aborder toutes les sources historiques; il n'y manqua point, et c'est ainsi que, pour la période historique qui a précédé la sienne, il a mis à contribution, outre les récits contemporains, le témoignage de la tradition et les archives de l'église de Liège, qu'il cite en plus d'un endroit. C'est d'après ces matériaux qu'il a raconté la longue période qui s'étend de l'élection de Henri de Gueldre à la mort de Thibaut de Bar (1247-1312). Il est le seul historien de cette phase si importante pendant laquelle naît et se développe la vie municipale à Liège et dans les autres communes du pays, et lui-même s'étonne que nul n'ait songé avant lui à continuer la chronique de Gilles d'Orval, qui s'arrête en 1247. Son livre II, qui raconte d'après ses souvenirs personnels le règne d'Adolphe de la Marck et le commencement de celui d'Englebert, a naturellement plus d'autorité et d'intérêt, puisque l'auteur parle presque toujours en témoin oculaire, voire même en acteur des faits qu'il raconte. Il paraît l'avoir écrit au jour le jour. L'histoire de la plus grande partie du règne d'Adolphe de la Marck était déjà rédigée avant la mort de ce prince : il imagina alors, en vue d'arriver à une entière exactitude historique, de soumettre son travail au contrôle d'un personnage qu'il ne nomme pas, mais qui semble avoir vécu dans l'intimité de l'évêque, et qui était à même de le renseigner complètement sur les faits et gestes de son maître. Je n'ai, dit-il, dans la préface à cet anonyme, raconté certaines actions du prince « que d'après « les rapports qui m'en ont été faits par « autrui, et ce n'est pas toujours là une « source des plus certaines ; veuillez « donc, dans vos moments de loisir, « vous informer auprès du prince lui-« même et corriger mon livre en consé-« quence : pour moi, j'aurai soin de faire « concorder éventuellement mon livre Ier « avec celui que vous aurez corrigé. »

Dans ces conditions, on ne peut refuser une grande valeur à la Chronique d'Hocsem. Il réunit les principales qualités que la critique s'accorde à exiger d'un témoin : il est parfaitement au courant des hommes et des choses; il a le coup d'œil juste, saisit l'enchaînement des faits et remonte à leurs causes, est doué d'un esprit observateur qui voit ce qui échappe aux autres, et offre par son caractère de sérieuses garanties d'impartialité. Sans doute, il ne peut se dépouiller entièrement de tout préjugé de contemporain et d'homme de parti, et ses appréciations ne sont pas toujours à l'abri du reproche; cependant il est à constater qu'après avoir eu tant de conflits avec l'évêque, il sait noblement prendre en mains la défense de ses droits, et que tout en luttant vigoureusement pour la cause d'un clergé dont il fait partie lui-même, il reconnaît que ce sont les péchés de cet ordre qui lui ont valu ses tribulations.

Hocsem devance son époque pour le soin qu'il apporte à l'histoire des institutions et du droit, ainsi qu'à l'étude des principaux problèmes politiques du temps. Les luttes entre les différentes classes, les débats entre le prince et les grands n'ont pas trouvé de narrateur plus intelligent que lui. C'est dans ses pages qu'il faut étudier l'histoire politique du pays de Liège au XIIIe et au XIVe siècle, qui, sans lui, serait remplie d'obscurités et d'énigmes. Il n'est pas seulement précieux pour l'histoire de son pays : souvent il porte son regard au dehors, et rattache à son récit un grand nombre de faits contemporains sur lesquels il jette de temps à autre une vive lumière. De là parfois des vues générales qui sont rares chez ses contemporains, comme lorsqu'il attribue aux maîtres à temps des villes liégeoises et aux consuls des cités italiennes une même

origine municipale et romaine (Chronique, p. 408) ou qu'à la date de 1302 il écrit ces lignes : *Hoc anno, populares contra insignes quasi universaliter eriguntur ubique* (p. 337).

Hocsem donne beaucoup de soin à la chronologie, et a étudié spécialement les chartes au point de vue de l'exactitude des dates; il se préoccupe aussi d'une évaluation exacte des monnaies, et imagine même une ingénieuse comparaison pour exprimer, au moyen d'une indication qui puisse toujours rester compréhensible, le prix de l'achat de Malines (Chronique, p. 412). Les questions économiques ne l'intéressent pas moins : il note soigneusement la variation des prix des denrées.

D'autre part, sa Chronique n'est pas exempte de défauts : on y remarque du désordre, et certains faits sont racontés deux fois, ce qui s'explique par la manière dont il composait au jour le jour; le récit est fréquemment interrompu par des dissertations à perte de vue sur le droit féodal, qui ont un parfum bien prononcé de pédantisme. Il en est de même de son érudition classique : s'il lui arrive de citer des anciens, c'est par tas, et en certaines occasions déterminées, comme s'il lui importait de montrer qu'il les possède bien ; l'accès passé, la narration reprend son allure monotone, et le style son aspect sec et aride. Les qualités d'écrivain n'ont pas été départies à Hocsem; les vers qu'il fait sont détestables, son latin n'est pas correct; l'imagination semble lui faire complètement défaut, et être chez lui en proportion inverse du jugement. Cependant il a çà et là des traits d'une énergie saisissante : à Courtrai, les chevaliers français *sicut boves ad victimam sine defensione mactantur;* le duc de Brabant *solebat incidere largas corrigias de coreo monachorum;* Adolphe de Waldeck est caractérisé de main de maître en trois mots : *zelator justitiæ, ebriosus iracundus.*

Ce ferme et profond esprit était d'ailleurs de son temps par certains côtés : il croyait à la signification prophétique des comètes; il ajoutait foi aux présages et cherchait à les interpréter.

La Chronique de Jean de Hocsem a été éditée, en 1613, par Chapeaville, au tome II de son *Gesta pontificum Tungrensium Trajectensium et Leodiensium*, d'après le manuscrit original qui est aujourd'hui conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles (nº 18658). Ce manuscrit contient un certain nombre de notes marginales de la main de l'auteur lui-même, dont Chapeaville n'a pas suffisamment tenu compte : il mériterait d'être l'objet d'une révision.

Godefroid Kurth.

De Theux, *Hist. du chapitre de Saint-Lambert*, t. II, p. 56. — Villenfagne, *Essais critiques*, t. Ier. p. 200.—Wohlwill, *Ueber die Anfänge der landesstaendigen Verfassung im stifte Lüttich*, p. 193. — Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, t. II.

HOCSWINCKEL (*Philippe* **VAN**) ou HOECKWINCKEL, historien, prémontré de l'abbaye de Tongerloo, né à Anvers en 1644, devint curé de Duffel où il mourut en 1728. Nous avons de lui en flamand une *Histoire de l'origine de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Vouloir à Duffel*. Anvers, 1744.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1035.

HODIN (*Baudouin*), avocat, homme politique, naquit à Montigny-le-Tigneux, le 6 septembre 1656. En 1702, le comte de Zinzendorff, plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne au pays de Liège, offrit à Hodin les patentes de bourgmestre, mais il refusa de les accepter. Toutefois, il ne montra pas longtemps le même désintéressement des honneurs civiques. « En 1705 », nous dit le R. P. Bouille, « la rénovation « du magistrat de Liège ne se fit point « au jour accoutumé ; mais, le 15 no- « vembre, le sgr de Liverlo, sgr de Wal- « horne, ayant été élu par le peuple, « son élection fut contestée par le sieur « Hodin, J. C., sous prétexte qu'étant « né à Louvain (et conséquemment hors « de ce pays de Liège), il n'était point « (selon les Loix) habile pour posséder « cette charge : ce débat dura fort long- « temps, et le sgr de la Vaxe, qui avait « été nommé bourguemaître de la part « de l'empereur, exerca seul cette charge « pendant quelque temps. « L'empe-

reur trancha la querelle, et, non content de démettre Walthère de Liverlo de ses fonctions, il nomma Hodin à sa place.

Hodin a publié :

1. *Etrennes pour messieurs les commissaires de la cité de Liège, ou manifeste du sieur avocat Hodin, touchant le différend qu'il a eu avec eux en l'an* 1704, *et celui qu'il vient d'avoir avec le sieur avocat de Liverloz, etc.*, in-12, de 51 pages. — 2. *Lettre et rapport du sr Bourguemaître Hodin, à Messieurs du magistrat de la noble cité de Liège, touchant sa députation et sa négociation à la cour impériale avec la réponse de l'empereur à la lettre dudit magistrat.* In-4o de 10 pages. — Elle est datée du 20 septembre 1709.

Faut-il attribuer au même Bauduin Hodin l'ouvrage suivant cité par M. de Theux (*Bibl. liégeoise*, col. 552)?

Recueil contenant les édits et règlements faits pour le païs de Liège et comté de Looz, par les évêques et les princes tant en matière de police que de justice, etc. Nouvelle édition continuée, augmentée, corrigée et mise en premier ordre, avec des notes ultérieures, par Bauduin Hodin, licencié és droits de l'université de Rheims, et avocat aux cours et tribunaux de la ville et païs de Liège. Liège, E. Kints, 1750-52, in-fol., 4 vol.

Emile Van Arenbergh.

Bulletin du Bibliophile belge, 1844. — R. P. Théodore Bouille, *Hist. de la ville et du pays de Liège. — Hist. Leodiensis, per episc. et princip. digesta, etc.*, p. 472.

HOECKE (*Gaspard* **VAN DEN**), peintre, né à Anvers, on ignore en quelle année; en 1595, il travaillait chez Julien Teniers. On ne connaît pas grand'chose de la vie de cet artiste, sinon qu'il fut le père de deux hommes de talent dont il sera parlé ci-après, et qu'en 1603 il était franc-maître de Saint-Luc. Gaspard se maria deux fois, eut beaucoup d'enfants et mena une vie besogneuse. Il exécuta différents ouvrages pour l'abbaye de Saint-Winnock et peignit avec son fils Jean, en 1635, un arc de triomphe pour l'entrée du prince-cardinal. Il travailla également pour la ville de Cologne, sans que nous puissions dire quels travaux il exécuta. Il dut être un artiste de talent, car il forma plusieurs bons élèves, entre autres ses fils Jean et Robert, et Juste Van Egmond.

Ad. Siret.

HOECKE (*Jean* **VAN DEN**) ou HOECK, artiste peintre, fils de Gaspard, né à Anvers en 1611 et mort en 1651. Il fut élève de son père et de Rubens, qui lui témoigna une affection particulière. Sous l'influence de son illustre maître, il cultiva les lettres et les sciences, et compléta son éducation par un voyage en Allemagne et en Italie. Partout il fut accueilli avec une grande distinction et peignit beaucoup de portraits de personnages importants. L'archiduc Léopold se l'attacha en qualité de son premier peintre. En 1647, il revint avec ce prince dans sa patrie, où il mourut dans toute la force de l'âge quatre ans après. En 1648, il s'était marié. Jean Van den Hoecke était un talent de première force; son dessin correct, son coloris vigoureux et naturel, son pinceau délicat, tout le rapprochait d'Antoine Van Dyck, sous le nom duquel ont passé et passent encore beaucoup de portraits de notre artiste. Voici les travaux qu'on peut avec certitude lui attribuer. Au musée d'Anvers : *Saint François adorant la Vierge et l'Enfant Jésus;* à l'église de Saint-Willebrord (Anvers), une *Sainte Famille;* à l'église de Notre-Dame, à Malines, *le Portement de Croix* et *la Mise au tombeau ;* à l'église Saint-Jean de la même ville, *la Mise au tombeau;* à Bruges, église Saint-Sauveur, *le Sauveur à la Croix;* à l'église Saint-Quentin, à Louvain, *la Mise au tombeau;* à Termonde, dans l'ancien couvent des Capucins, une *Sainte Famille*; au musée de Dunkerque, *le Christ à la Croix;* au musée de Dijon, *le Martyre de Sainte-Marie de Cordoue;* au musée de Vienne, *Samson et Dalila, le Massacre des Innocents, Cimon et Pera;* deux portraits de Léopold-Guillaume; portrait de Philippe IV d'Espagne; *Vision de Léopold-Guillaume;* au musée de Stockholm, *le Festin des dieux;* dans la galerie Schleissheim, *la Résurrection du Christ.*

On voit peu de tableaux du maître apparaître aux ventes publiques. La spéculation les a faits, la plupart du temps,

attribuer, comme nous l'avons dit, à Van Dyck, notamment les portraits. En 1784, à la vente Meele, une *Sainte Famille dans un paysage* fut vendue 4,800 livres.

S'il faut en croire Nagler, Jean serait l'auteur d'une gravure représentant saint Jean et sur laquelle figurerait le monogramme de l'auteur.

M. F. Jos. Van den Branden est le premier qui ait établi, sur pièces officielles, la généalogie de la famille Van den Hoecke (voir *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool, door F. Jos. Van den Branden*, 1 vol. in-8o. Anvers, Buschmaan, 1883). Ad. Siret.

HOECKE (*Robert* **VAN DEN**), ou Hoeck, artiste peintre et graveur, né à Anvers en 1622 et mort en 1668. Demi-frère de Jean et élève de son père. Reçu franc maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1644-1645. Indépendamment de son talent de peintre, Robert dut avoir des aptitudes spéciales, car sur des actes publics il est désigné en qualité de *contrôleur des fortifications pour toute la Flandre*. Robert possédait un talent des plus remarquables pour traiter les figures en petit, aussi doit-on les admirer à la loupe. Il possédait un pinceau d'une finesse extraordinaire, dessinait correctement, composait avec facilité et peignait dans des tons délicats et harmonieux. On a de lui, au musée de Vienne, *Hiver sur les remparts de Bruxelles*. On y voit un grand concours de monde, où se trouve l'archiduc Léopold-Guillaume et sa cour. Ce tableau fut peint en 1649. Le même musée possède encore de lui plusieurs autres tableaux d'une grande finesse d'exécution, et notamment un *Paysage*, rempli de mouvements de troupes, marches, exercices, etc. Cette production est un chef-d'œuvre. Le musée de Berlin a de lui un *Campement dans une plaine*. Il peignit pour l'église de Saint-Winnock, près de Dunkerque, *les Douze Apôtres*, avec la représentation de leur martyre au fond de chaque tableau. Au musée de cette ville, on voit de lui un tableau : *Divertissements dans un camp*, signé *Robrecht Van den Hoecke* 1665. Gonzalès Coques a peint son portrait, qu'a gravé Corneille Van Caukercken. Robert est représenté revêtu d'un uniforme militaire, qui rappelle sa position officielle inscrite sous le portrait.

Ce fut aussi un graveur à l'eau-forte habile ; il a laissé 22 planches, dont 21 de sa propre composition et la 22e d'après Jean Van den Hoecke. Cette dernière représente la *Nativité*. Les autres planches sont des paysages et sujets militaires que Bartsch décrit au tome V, p. 151, de son *Peintre Graveur*. Une planche supplémentaire est mentionnée par Weigel dans la suite du *Peintre Graveur*, p. 271. Elle représente *Ulysse abandonnant Circé*. Elle porte pour titre *Ulysse all' Isola di Circe* et la signature de Van den Hoecke. Weigel la suppose tirée d'un ouvrage : *Ulysse all' Isola di Circe, etc.*, Huberto Ant. Velpio 1650, petit in-folio. Ad. Siret.

HOEFNAEGHEL (*Georges*), peintre miniaturiste et poète, né à Anvers en 1543 ou en 1545. On ne connaît aucun acte authentique fixant la date d'une manière certaine ; mais un biographe consciencieux, Karel Van Mander, son contemporain, la place en 1545. Le même biographe donne l'an 1600 comme la date probable de son décès; les mêmes indications se trouvent dans la vie d'Abraham Ortelius, servant de préface au *Theatrum orbis terrarum*. Mais le premier le fait mourir à Vienne, l'autre à Prague. Des documents authentiques découverts dans les archives de la ville d'Anvers par M. le chevalier Léon de Burbure tranchent la question. C'est bien à Vienne et en 1600 qu'Hoefnaeghel est mort.

Georges était fils de Jacques, riche marchand de pierreries, et d'Elisabeth de Veselare ou Veselaers, fille d'un célèbre orfèvre anversois, marchand de joyaux et de tapisseries, dont le nom figure dans les comptes du roi François Ier pour l'achat de nombreux bijoux, de pièces d'orfèvrerie et de tapis de haute-lisse. Il appartenait donc à une famille dont les occupations ne devaient point être exclusivement mercantiles : l'orfèvre, le marchand de joyaux, sur-

tout à cette époque, avaient de fréquents rapports avec les artistes dont leur industrie emprunte souvent le concours. Nous pouvons ajouter que l'une des sœurs de notre artiste devint la femme de Christian Huyghens, secrétaire du Conseil d'état des Provinces-Unis, ainsi qu'il résulte de la généalogie des Hoefnaghel, publiée dans le *Navorscher*, t. XXII, par M. Jorissen. Georges Hoefnaeghel aurait pu prendre pour devise celle qu'une célèbre société d'Amsterdam adopta plus tard : *Artis natura magistra ;* il aimait à rappeler qu'il n'avait pas eu d'autre maître que la nature. En effet, il apprit seul à dessiner. Le milieu dans lequel il vivait favorisait sa vocation; il devait avoir souvent, tant chez son père que chez son aïeul maternel, de beaux modèles sous les yeux. Aussi ne doit-on accepter qu'avec beaucoup de réserve certaine anecdote rapportée par ses biographes, qui supposent que la famille du jeune homme contrariait sa vocation en voulant en faire un négociant. Ces biographes rapportent que l'ambassadeur du duc de Savoie, étant venu chez le marchand anversois pour quelque emplette importante, eut l'occasion d'apercevoir Georges dessinant, à l'insu de son père. C'est une des histoires les plus rebattues dont fourmillent les annales de la peinture, où l'on rencontre par trop souvent de ces vocations naturelles d'abord combattues, mais finissant toujours par triompher de l'obstination paternelle. Le diplomate, aussi persuasif que fin connaisseur et homme de goût, voyant dans les premiers essais du jeune homme quelque chose de plus que des promesses, l'indice d'un talent d'un ordre élevé, aurait convaincu le père qui, dès lors, ne s'opposa plus à la vocation du jeune artiste et aurait consenti à ce que son fils se mît immédiatement en voyage, afin de se perfectionner dans son art. Tout cela ressemble fort à une fable : lorsque l'on a étudié la carrière de Georges Hoefnaeghel, on est amené à reconnaître que, indépendamment de son talent précoce de dessinateur et de peintre, le jeune homme avait déjà acquis, à l'âge de seize ans, une connaissance approfondie des langues anciennes; qu'il avait, par conséquent, reçu une éducation autre que celle que l'on donnait aux enfants destinés au commerce.

Presque toute l'existence de Georges Hoefnaeghel s'est passée hors de son pays, et les voyages y occupent une grande place. C'est vers 1561 que le premier doit avoir été entrepris et le jeune homme n'était âgé que de seize ans.

Il existe un livre qui n'est point rare et que possèdent toutes les grandes bibliothèques ; il a pour titre : *Civitates orbis terrarum in æs incisæ et excusæ et descriptione topographica et politica illustratæ. Collaborantibus Francisco Hohenbergio chalcografico et Georgio Hoefnagel.* Coloniæ, ab anno 1572 ad 1618, 6 vol. in-fol. L'éditeur, auteur du texte, est G. Bruin, chanoine de la cathédrale de Cologne. C'était, jusqu'à présent la source la plus sûre et la plus précieuse d'informations touchant les voyages de Georges Hoefnaeghel. Ces volumes contiennent au delà de cinquante planches gravées au moyen de dessins pris d'après nature par le miniaturiste, et sur chacune desquelles se trouvent des indications précises qui font connaître la date du séjour du dessinateur sur les lieux. M. Ed. Fétis, dans une notice insérée au tome XXI des *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, a, le premier, tiré parti de ces indications. Ce fil d'Ariane à la main, il a pu suivre l'artiste dans ses pérégrinations.

Le but du premier voyage fut l'Espagne, il a dû être autant commercial qu'artistique ; le jeune homme s'y rendit à petites journées; en commis voyageur et en touriste, il traversa la France, non en ligne droite, puisqu'il a dû s'arrêter à Rouen, à Orléans, à Tours, à Poitiers, à Bourges, avant d'atteindre la péninsule ibérique. Il n'est pas possible de décider par quelle voie il y parvint. Les vues de Tours et de Poitiers sont datées de 1561. Pour l'Espagne, les localités qu'il a parcourues et dont il a reproduit divers aspects, se présentent

chronologiquement dans l'ordre suivant : Séville, en 1563 ; Cadix, en 1564; Grenade, en 1565 ; Tolède, en 1566, et Barcelone, en 1567. Si l'on s'en rapporte à ces dates, le jeune artiste serait entré en Espagne par l'Andalousie et en serait sorti par la Catalogne et ce serait en revenant dans son pays qu'il aurait visité Lyon. Ce premier voyage aurait duré sept ans. Les ouvrages qu'il fit pendant cette période indiquent non seulement un talent de dessinateur et de peintre hors ligne, mais un esprit observateur. Partout il s'attache à reproduire les aspects les plus frappants de la localité, les monuments remarquables, les costumes du peuple et sème souvent son paysage d'épisodes rappelant les mœurs et usages de la contrée.

De retour en Belgique, Hoefnaeghel s'adonne avec une nouvelle ardeur à l'étude des belles-lettres, tout en cultivant son art de prédilection ; il se lie d'amitié avec les savants et les lettrés groupés autour des ateliers de Plantin. Ses biographes assurent qu'il aurait, à cette époque, reçu les leçons du peintre malinois Jean Bol. Cette assertion paraît aussi devoir être rejetée. Hoefnaeghel insiste trop souvent sur cette particularité qu'il n'a pas eu de maître, pour que l'on puisse accepter qu'à son retour du voyage il se soit placé sous la discipline d'un peintre ; non seulement il écrit à plusieurs reprises sur ses peintures qu'il n'a jamais eu d'autre maître que la nature, mais cette affirmation se retrouve sur son portrait gravé par Sadeler et sur plusieurs autres documents où il est question de notre artiste.

Ses parents habitaient à Anvers, dans la Longue rue Neuve, en face de la rue de la Bourse, lorsque, le 3 novembre 1570, les soldats espagnols mirent la ville au pillage et causèrent la ruine du marchand de diamants, naturellement désigné à la rapacité des soldats de Romero.

Georges se maria vers la fin de l'année suivante, le 12 novembre; les registres de l'église de Sainte-Walburge, d'Anvers, constatent qu'il épousa Suzanne Van Onchen, d'une bonne famille de négociants. C'est donc après cette date qu'il convient de placer son départ pour le voyage qu'il entreprit avec l'illustre auteur du *Thesaurus geographicus*, Abraham Ortelius, dont la famille était originaire d'Augsbourg, et qui se dirigea d'abord vers cette ville, où il devait avoir des intérêts et probablement des parents. Hoefnaeghel l'y suivit. Les deux voyageurs y reçurent le meilleur accueil dans la maison du célèbre banquier Fugger, où l'empereur Charles-Quint, revenant de son expédition des côtes barbaresques, avait reçu une si splendide hospitalité. Ils admirèrent les collections d'objets d'art rassemblés par ces puissants financiers. Raymond Fugger, qui était en relations avec la plupart des souverains de l'Europe, donna aux voyageurs une lettre de recommandation pour l'Electeur Albert V. Ce prince, amateur et connaisseur en fait d'art, apprécia les talents de l'artiste anversois dont Ortelius lui avait montré quelques ouvrages, offrant cent écus d'or pour une de ses miniatures. Il ne s'en tint pas là, et voulant fixer auprès de lui un aussi habile artiste, il lui fit faire de brillantes propositions. Hoefnaeghel accepta, mais à condition qu'il lui serait permis d'achever avec son compagnon le voyage dont le but était l'Italie, que Georges, qui avait déjà visité l'Espagne, brûlait de contempler. Le duc y souscrivit et se chargea d'aplanir certaines difficultés de ménage.

Le jeune Anversois, en quittant sa ville natale, peu de temps après son mariage, y avait laissé sa jeune femme. Dès qu'il fut question d'un établissement fixe à Munich, il songea à y appeler celle-ci. Le duc pourvut aux dépenses du déménagement. Ce n'est que vers l'année 1577 que les deux amis purent se mettre en route pour l'Italie. La première vue qu'Hoefnaeghel a exécutée dans ce pays, celle de Castel-Nuovo porte cette date, ce qui est pleinement confirmé par un passage de la biographie d'Abraham Ortelius : *Cum tertio Italiam inviserit; anno scilicet* 1578 *comitem itineris habuit Georgium Hofnaeglium Antverpianum.* Il doit avoir séjourné assez longtemps à Venise, si l'on en juge par

l'importance des dessins qu'il en a rapportés. Naples et la Campanie le retinrent jusqu'en 1580. A Rome, il est en relations avec le cardinal Farnèse; il peint une vue du palais et des jardins de ce prince de l'Eglise.

Le voyage ayant duré trois années, le peintre rentre à Munich et reprend possession de son emploi à la cour de l'Electeur. Son compagnon Ortelius retourne à Anvers.

C'est toujours au moyen des dates inscrites sur les gravures du livre du chanoine Bruin, gravures reproduisant les miniatures d'Hoefnaeghel, que l'on a tiré les inductions concernant les voyages de l'artiste. Ces inscriptions n'ont assurément point le caractère d'authenticité qu'aurait un acte notarié. Ainsi, il est difficile de concilier la date de 1578 inscrite sur la vue de Landshut avec celles de 1577 sur celles de Venise et de 1580 sur les représentations des environs de Naples, à moins d'admettre que le voyage d'Italie se soit fait en deux fois et qu'entre les deux excursions le peintre soit revenu passer quelque temps en Bavière. Les inscriptions accompagnant cette vue de Landshut ont assez d'importance sous d'autres rapports encore pour justifier leur reproduction dans cet article. Voici donc le texte de la note du chanoine Bruin :

Hujus urbis descriptionem nobis communicavit Georgius Hoefnagel, mercator Antverpianus, qui ad pacis, non ad belli artes natus, tumultus belgicos fugiens, perlustrata Italia, pacifico Principi Alberti Bavariæ duci sese in clientelam dederat, arti miniatoriæ, qua illum mirifice sola dotavit natura, pacificè dans operam MDLXXVIII.

Hoefnaeghel avait inscrit sur la pièce même :

Alberto. D. G. Com : Pal :
Rheni utriusque Bavariæ duci.
Unico nostri seculi musarum alumno.
A delitiis.
Deping. Georgius Hoefnagle Antverpian.
Virtute duce magistra natura
Monaci A° CIↃ. IↃ. LXXVIII.

On remarquera la qualification de marchand anversois que le chanoine Bruin donne à Hoefnaeghel et le soin avec lequel l'un et l'autre rappellent que l'artiste n'eut d'autre maître que la nature. Les mots *ad pacis, non ad belli artes natus*, *tumultus belgicos fugiens* trouvent leur explication dans un document récemment découvert par M. Rahlenbeck, à savoir l'inscription de Jacques Hoefnaeghel, le père de Georges, sur une liste de proscription dressée par les ordres du duc d'Albe.

Revenu de ses voyages, Hoefnaeghel reprend son service auprès de l'Electeur. Chose assez singulière, aucune des collections d'art de Munich ne contient actuellement une œuvre du peintre, qui doit cependant avoir produit dans cette ville un grand nombre d'ouvrages faits pour lui acquérir une renommée très étendue. Il fut bientôt, par suite de cette célébrité, forcé de quitter son protecteur. L'archiduc Ferdinand du Tyrol fit tant d'instance pour obtenir que Hoefnaeghel passât à son service, que l'Electeur dut y consentir. L'artiste flamand fut alors installé au château d'Ambras, résidence de l'archiduc. Il y consacra huit années à illustrer un missel sur vélin, qui est considéré comme son chef-d'œuvre. Il recevait pendant la durée de ce travail un traitement annuel de 800 florins accompagné de cadeaux de vêtements, suivant l'usage de ce temps-là dans les cours. L'ouvrage terminé, on lui compta 2,000 couronnes d'or. Ce missel appartient aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Vienne et porte le n° 1784.

Rentré à Munich, au service du successeur de son premier maître, il ne put y demeurer longtemps.

L'empereur Rodolphe II avait eu l'occasion de voir et d'admirer le fameux missel; il voulut, à son tour, employer les talents du miniaturiste. Il l'attira à Prague. C'est là que ce monarque, très curieux des sciences naturelles, avait rassemblé une riche collection d'animaux et de plantes. La manière délicate dont Hoefnaeghel avait traité ces mêmes objets dans les illustrations du missel, décida ce monarque à demander au peintre anversois de reproduire sa galerie d'après les mêmes procédés. Les

quatre livres que l'artiste composa et peignit d'après la collection impériale sont aujourd'hui perdus. Ils ne se trouvent ni à Vienne ni à Prague; nous pouvons toutefois nous en faire une idée au moyen d'une publication ayant pour titre : *Archetypa studiaque patris Georgii Hoefnagelii Jacobus f. (filius) genio duce ab ipso sculpta omnibus philomusis amicè D. ac per benignè communicat. ann. sal. XCII ætatis XVII Francfurti ad Mœn.* D'après cette indication, Jacques Hoefnaeghel, n'ayant que dix-sept ans en 1602, serait né en 1585, ce qui le rajeunit de près de dix ans. Peut-être cela veut-il dire que le jeune homme aurait exécuté ces gravures pendant que son père, à Prague, faisait les miniatures commandées par l'empereur.

Il ne s'agit point d'un traité scientifique. L'artiste s'était seulement préoccupé du côté pittoresque. Il avait choisi les animaux, quadrupèdes, oiseaux, insectes; il en avait formé des groupes variés avec des plantes, des fleurs et des fruits, de manière à produire de véritables tableaux.

Son fils Jacques, qui en publie la reproduction deux ans après la mort de son père, a déployé dans ce travail un talent de graveur, où l'on retrouve la tradition du burin ferme et coloré des Flamands. On peut conclure de cette publication que les quatre livres peints pour l'empereur Rodolphe II ne se trouvaient déjà plus à Prague quand Jacques Hoefnaeghel les reproduisit par la gravure.

Vers l'année 1582, Georges Hoefnaeghel a dû faire un voyage en Angleterre, si l'on s'en rapporte aux inscriptions qui se lisent sur la représentation de plusieurs monuments de Londres, reproduits dans l'ouvrage du chanoine Bruin. Avait-il déjà, à cette date, quitté le service de l'empereur? C'est un point qui n'est pas éclairci. Ce que l'on sait d'une manière positive, c'est qu'après avoir obtenu l'agrément du monarque, il vint s'établir à Vienne, où il continua à se livrer à ses travaux favoris, partageant son temps entre la peinture et la philologie, sans négliger, assure-t-on, le commerce.

Tous les biographes sont d'accord sur la date de sa mort, qu'ils fixent à l'année 1600; mais les uns le font mourir à Vienne, les autres à Prague. Des documents récemment découverts prouvent d'une façon irréfragable que c'est bien à Vienne qu'il est décédé et que c'est un notaire de cette capitale qui a fait les actes de procuration nécessaires pour la liquidation de la succession du peintre-marchand.

Quant à la date de la naissance de Georges Hoefnaeghel, on serait tenté de la reculer à l'année 1543, si l'on pouvait s'en rapporter à l'inscription gravée par Jean Sadeler sur le portrait du maître, son ami. Voici cette inscription qui résume l'existence de l'artiste :

Georgius Hoefnagelius Antwerp. qui picturam delicatiorem genio duce amplexus eo promovit ut summis principe placeat Alberto et Guilielmo Boiaricis Ferdinando Austriaco ipsi imp. Rudolpho Augusto Joann. Sadelerus Amicus amico et posteritati. Anno 1591. *Ætatis* 48 au haut du portrait.

Que notre peintre ait été un lettré, c'est un fait hors de doute; mais pour rassembler ce qu'il a écrit, il faudrait des recherches auxquelles personne jusqu'ici n'a jugé à propos d'employer son temps. Le livre dont il a été souvent question dans cet article contient bon nombre d'inscriptions, tant en prose qu'en vers, soit en latin, soit en français, soit en grec et en flamand, qui peuvent donner une idée de son érudition. On en rencontre aussi plus d'un spécimen dans le recueil gravé par son fils Jacques, dont il a été parlé ci-dessus. Chaque planche est accompagnée d'une inscription en latin en rapport avec les objets qu'elle représente. Ce sont tantôt des versets de l'Ecriture, tantôt des vers empruntés aux poètes anciens, mais le plus souvent, composés par le peintre lui-même. Il s'y rencontre aussi des énigmes auxquelles l'auteur donne le nom de *Mæceronea*, ce sont quelquefois des parodies de certains passages de Virgile ou d'Horace.

A l'exception du missel de l'archiduc Ferdinand et d'une merveilleuse pein-

ture que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, toutes les miniatures d'Hoefnaeghel sont aujourd'hui perdues. Nagler pense que l'ouvrage exécuté d'après les ordres de l'empereur Rodolphe II n'a jamais été livré à ce souverain et qu'il doit se trouver à Munich entre les mains d'un amateur. Les hommes les plus compétents dans ces matières et les mieux en situation pour connaître tout ce qui concerne les beaux-arts dans la capitale de la Bavière, contestent cette assertion. Bien plus, un personnage officiel nous a récemment affirmé que soit dans le vieux palais, soit à la Pinacothèque, on ne rencontre aucune œuvre de Georges Hoefnaeghel. Que sont devenus tant de précieux travaux exécutés pour les Electeurs Albert et Guillaume ?

La miniature que possède la bibliothèque royale de Belgique est une vue de Séville, différente de celles qui ont été reproduites dans le livre du chanoine Bruin. La reine de l'Andalousie se développe sur l'horizon au delà du Guadalquivir. Le bord du fleuve occupe le premier plan. On y voit un personnage monté sur une mule, ayant une femme en croupe et précédé d'un courrier à cheval. L'encadrement de cette peinture est une merveille de composition et d'exécution. C'est un morceau qui peut donner une idée du talent de l'artiste et augmenter les regrets que l'on éprouve de la perte de tant de beaux ouvrages. On y lit l'inscription suivante : *Georgius Hoefnagle inventor faciebat, anno CIO IO LXXIII* (1573) *natura sola magistra.*

L'existence d'un troisième manuscrit de la main de notre artiste a été révélée, en 1838, par un article de M. Jaime, publié dans le *Musée de la Caricature*, et reproduit, la même année, dans le *Magasin pittoresque*. Il est ainsi décrit au nº 2916, tome Ier du Catalogue de la bibliothèque de M. Constant Leber, collection que le célèbre bibliophile a léguée à la ville de Rouen, où ce manuscrit se trouve actuellement : « Nº 2916, « *Traité de la Patience*, par emblèmes « inventés et dessinés par Georges Hoef- « naeghel, texte allemand (lisez flamand) « avec une traduction française ajoutée. « A Londres, 1590. »

« Manuscrit autographe, signé et « dédié à Jean Rademaeker. Il est orné « de vingt-cinq dessins au crayon rouge, « également originaux, représentant les « circonstances les plus remarquables « de la vie où la patience de l'homme « peut être mise à l'épreuve. Ces ta- « bleaux, dont quelques-uns sont très « plaisants, n'ont pas moins de dix pou- « ces six lignes. Le mot « Patience », « premier titre de l'ouvrage, est peint « en lettres historiées d'un genre dont « on trouve peu d'exemples dans les « livres anciens. »

La date inscrite sur ce livre permet de supposer qu'en revenant d'Espagne, Hoefnaeghel a visité l'Angleterre, une première fois.

Un document dont l'authenticité est incontestable, puisque c'est un acte passé devant un notaire de Vienne, en 1602, pour le partage de la succession de Georges, mort en 1600, tranche plusieurs questions relatives à cette famille. On y voit que le défunt avait laissé cinq enfants, deux filles et trois garçons dont deux mineurs, à qui il avait fallu donner un tuteur, qui fut Daniel, le frère du défunt. De ses deux filles, l'une, Elisabeth, mariée à un marchand de Graetz, était veuve et demeurait, en 1602, avec sa sœur Susanne, qui avait épousé Nicolas Snoeckaert, agent de la cour impériale dans la ville de Prague, ce qui a peut-être contribué à faire croire que Georges Hoefnaeghel est mort dans cette capitale de la Bohême. Des trois fils : Jacques, né en 1576, Albert, en 1581, et Guillaume en 1583, l'aîné seul s'est fait connaître dans les arts. D'après la date de sa naissance, c'est à Munich qu'il doit avoir vu le jour, l'année qui précéda le voyage que son père fit en Italie en compagnie d'Ortelius.

Jacques était peintre et graveur. Il fut au service de la cour impériale de 1605 à 1613. M. Rooses a rencontré de lui, au musée de Valence en Espagne, une œuvre datée d'Anvers en 1600, c'est une miniature du *Samson* d'Albert

Dürer; on lui doit quelques-unes des vues reproduites dans l'ouvrage du chanoine Bruin, entre autres celle de la ville de Ratisbonne, le recueil dont il a été parlé plus haut : *Archetypa studiaque*, imprimé à Francfort en 1602, et enfin une autre suite de planches publiées par Nicolas-Jean Visscher en 1630, et ayant pour titre : *Diversæ insectarum volatilium icones ad vivum accuratissimè depictæ per celeberrimum pictorem*, D.-J. Hoefnagel. *Anno* 1630. L. Alvin.

HOEN (*Jacques*), sculpteur, qui florissait au xve siècle en Flandre, et dont M. Edmond Vanderstraeten a exhumé la mémoire. Voici les notes que cet auteur, en dépouillant les *Registres aux comptes* de l'ancien hôpital de Notre-Dame d'Audenarde, a recueillies :

En 1435-1436, un nommé Jacques, le menuisier, apparemment le même que Jacques Hoen, sculpta seize images et une statue de la sainte Vierge, pour orner le fronton de la porte de l'hôpital.

Dans les comptes de l'année 1441-42, figure un Jacques Hoen, « scrynmakere », menuisier, qui construisit dans la chambre de la prieure une voûte découpée en ogives pendantes. Il consacra, avec ses aides, environ cinq mois ce travail.

En outre, les comptes de l'hôpital de Notre-Dame d'Audenarde mentionnent, en 1414, un certain Jacques que M. Marchal cite parmi les sculpteurs des Pays-Bas au xve siècle et qu'il identifie avec Jacques Hoen.

Emile Van Arenbergh.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XI, 232. — Edm. Marchal, *La sculpt. aux Pays-Bas*, XL (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1878).

HOENSBROECK (*Constantin-François* **DE**) ou HOENSBROECH, XCVIII^e évêque de Liège, né le 28 août 1724, au château d'Oost à Buers, d'Ulric-Antoine comte de Hoensbroeck d'Oost, et d'Anne-Salomé comtesse de Nesselrode d'Ehreshoven, mourut au chef-lieu de son diocèse le 3 juin 1792. Il avait fait ses études à l'université de Heidelberg et résidé ensuite à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle en qualité de chanoine écolâtre, lorsque Jean-Théodore de Bavière, en 1751, le nomma tréfoncier de sa cathédrale de Saint-Lambert. Diverses fonctions, tant civiles qu'ecclésiastiques, lui furent successivement conférées. Le prince Charles d'Oultremont, en 1764, le mit à la tête de sa chancellerie; ce poste lui fournit l'occasion, pendant les sept années qu'il l'occupa, de s'initier aux complications de la constitution liégeoise. Sous Velbruck, il s'effaça complètement; Velbruck mort, il n'en recueillit pas moins les suffrages unanimes du chapitre. Ses concurrents furent le prince de Salm, évêque de Tournai, et le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux. Les chanoines les écartèrent parce qu'ils gouvernaient déjà une église; il leur répugnait désormais de choisir des prélats résidant à l'étranger. Salm aurait eu pourtant des chances, si ses protecteurs n'avaient tenté d'obtenir pour lui une promesse de coadjutorerie en cas d'insuccès : c'eût été engager l'avenir et « priver le chapitre de la « faculté d'élire librement le successeur « du prince défunt » (1). Hoensbroeck eut donc la préférence; élu par acclamation le 21 juillet 1784, il reçut le 15 août le bref d'administration et prit deux jours plus tard les rênes du pouvoir. Sa consécration épiscopale eut lieu le 19 décembre; son inauguration, le lendemain. A l'exemple de Velbruck, il défendit toutes réjouissances, et pria les habitants de consacrer à des œuvres de charité l'argent qu'ils destinaient à des illuminations (2).

Le nouveau prélat différait du tout au tout de son prédécesseur. Un long séjour à la cour de Versailles avait développé chez celui-ci les qualités brillantes de l'homme du monde : affable, ouvert, généreux, ami des arts, des lettres, des sciences, Velbruck avait des séductions pour tout le monde. Hoensbroeck, menant une vie austère, mais esprit étroit et presque bigot, regardant comme le plus redoutable des périls l'influence croissante du philosophisme français,

(1) Daris, t. 1er, p. 358.
(2) Idem, *ibid.*, p. 360.

absolutiste et opiniâtre, personnifiait la réaction en faveur d'un régime devenu insupportable aux Liégeois, qui commençaient à se ressouvenir de leurs anciennes libertés. N'étant pas homme à compter avec l'esprit du temps, il n'eut pour ainsi dire que l'art de se faire des ennemis. L'équité veut cependant que Velbruck, aussi bien que Hoensbroeck, porte sa part de la responsabilité des événements qui remplirent le dernier chapitre de l'histoire de la principauté. Velbruck s'était rendu populaire par sa tolérance; mais celle-ci eût dû avoir des limites; quand il s'en aperçut, il essaya de changer d'attitude : trop tard! La propagande des encyclopédistes avait fait éclore dans les esprits des idées inconciliables avec le gouvernement d'un prêtre. Hoensbroeck crut pouvoir endiguer le torrent; il s'y prit de manière à le déchaîner. Sous un prince mondain, qui ne gênait personne, on n'avait pas senti le poids du joug; le secouer devint une idée fixe, lorsqu'on vit le chef de l'Etat s'arroger un pouvoir arbitraire, lui qui pourtant connaissait si bien la constitution. Hoensbroeck, à propos des jeux de Spa, s'obstina inconsidérément à mettre le feu aux poudres, dans des circonstances que nous avons rapportées ailleurs (voir l'art. Jean-Remy DE CHESTRET). Son départ clandestin ou plutôt sa fuite de Liège donna le signal d'une révolution devenue inévitable, et sous l'impulsion du vent soufflant de France depuis le temps de Velbruck, et par l'effet des colères sourdes que soulevaient ses prétentions. Hoensbroeck ne comprit pas que se retrancher dorénavant derrière le règlement de 1684, c'était porter un défi à son peuple; qu'on lui en imposerait l'abolition s'il n'y consentait pas de plein gré; qu'en pareil cas, enfin, mieux vaut abandonner franchement et complètement la partie, quand on ne se sent pas assez fort pour tenir tête à l'orage.

Le lecteur trouvera, dans les articles J.-R. de Chestret et J.-J. Fabry, l'exposé des différentes phases de la crise; il serait superflu d'y revenir, si ce n'est pour rappeler que, le 17 avril 1790, le lendemain du départ des Prussiens, la déchéance de Hoensbroeck comme prince de Liège, fut proclamée par les patriotes, et le prince de Rohan nommé *mambour*. Ce fut une grande faute : on offensait ainsi les princes allemands et du même coup on s'isolait, l'appui de la France étant plus que douteux. On échoua pour s'être trop hâté; de guerre lasse, incapables de résister, les Liégeois durent finalement s'en remettre à la « volonté suprême » de l'empereur. Le 13 février 1791, Hoensbroeck rentra dans sa capitale sous la protection des baïonnettes autrichiennes. Plus de semblants de concessions : il reparut en maître absolu et le fit aussitôt sentir. Vainement Fabry protesta : le prince interpréta la constitution à sa guise (1) et malgré les Etats (2). Sa mort, quatre mois après son retour, ne changea rien à la situation; le prince de Méan ne lui succéda que pour continuer son œuvre, quitte à partir précipitamment pour l'Allemagne quand il entendit, le 27 novembre 1792, le canon de Dumouriez tonner dans les plaines de la Hesbaye.

Hoensbroeck régnant un demi-siècle plus tôt, lorsque les Liégeois étaient tombés en somnolence, eût été un de ces souverains dont le règne n'a point d'histoire. Il était foncièrement honnête, sévère pour lui-même, mais tout au moins aussi jaloux de ses droits que fidèle à ses devoirs; il ne sut garder, sous ce rapport, la juste mesure, et sa conduite fut fatale au pays qu'il était appelé à gouverner. On n'en rendra pas moins justice à ses qualités privées. Il s'intéressa beaucoup aux œuvres charitables. Spa lui dut son premier hôpital, entretenu, il est vrai, par les bénéfices de la banque. Quoiqu'il n'eût pas les goûts d'un lettré, il ne négligea point l'instruction publique. Il pourvut à l'établissement d'écoles primaires gratuites ou payantes, protégea les collèges, institua des cours *utriusque juris* au *grand collège* installé dans la maison des

(1) *Edit fondamental* du 10 août 1791.

(2) Ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre de fortifier l'Etat noble, réduit à une douzaine de personnes : il chargea même l'historien Villenfagne d'écrire un livre à ce sujet.

jésuites supprimés, fonda pour les filles des pensionnats religieux, encouragea même la *Société d'Emulation* (1), malgré les tendances *philosophiques* de quelques-uns de ses membres. — D'autre part, en matière ecclésiastique, à propos de l'invasion des doctrines fébroniennes dans l'archidiocèse de Cologne, par exemple, il se montra intransigeant, partisan résolu du pouvoir suprême du saint-siège; dans l'affaire des séminaires, il crut pouvoir un instant accepter un *modus vivendi* transactionnel, mais fut pourtant moins complaisant envers l'empereur qu'on n'a voulu le prétendre. — En somme, avec des intentions sincères, il fut un pauvre politique : la clairvoyance et le tact lui manquaient. Des mesures financières intempestives lui aliénèrent ses sujets dès le début de son règne, autant que plus tard son obstination à accaparer le pouvoir législatif. Son grand tort fut de s'être trompé de date.

Alphonse Le Roy.

Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852). — Borgnet, *Hist. de la révolution liégeoise.* — Ferd. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, t. II. — Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Becdelièvre. — Pamphlets du temps.

HOFFMAN (*Jean-Lambert*), médecin et géologue, naquit à Maestricht en 1707 et y mourut en 1782. Dès sa première jeunesse, il éprouvait un vif attrait pour les sciences naturelles. Il s'était mis en rapport avec les ouvriers des carrières des environs de Maestricht, surtout avec ceux qui fouillaient la montagne de Saint-Pierre, et, moyennant une récompense toujours généreuse, ils lui apportaient les nombreux fossiles qu'ils mettaient au jour dans leurs travaux. Il leur avait appris à les extraire de la pierre sans les endommager, et très souvent il se mettait lui-même à l'œuvre, en maniant avec la plus grande habileté le ciseau et le marteau. Il fut bientôt possesseur de l'une des plus belles collections de fossiles et de métaux de l'Europe. On lui doit la plupart des beaux fossiles de Maestricht qui ornent les cabinets de Hollande et d'Allemagne. Il a enrichi la science de plusieurs pièces uniques de grande valeur et qui seraient probablement perdues sans son intelligente intervention.

En 1770, Hoffman acheta des carriers le célèbre mosasaure, dont la découverte fit une si profonde sensation et que Faujas de Saint-Fond a minutieusement décrit dans son *Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht.* Le naturaliste limbourgeois fut on ne peut plus heureux de cette importante trouvaille. Pendant plusieurs jours, il travailla de ses mains à détacher le bloc, à le diminuer, à le façonner, à le transporter chez lui comme en triomphe. Malheureusement, sa joie fut de courte durée. Un chanoine, propriétaire de la surface du sol au-dessous duquel se trouvait la carrière, revendiqua les ossements, et les tribunaux lui donnèrent gain de cause. Mais le chanoine lui-même ne jouit pas longtemps de sa conquête. Quand les troupes françaises s'emparèrent de Maestricht en 1795, le représentant du peuple attaché à l'armée s'empara du mosasaure et l'envoya au Muséum de Paris, où il se trouve encore aujourd'hui.

Hoffman était mort depuis plusieurs années, lorsqu'on lui imputa brusquement l'une des plus audacieuses mystifications dont l'histoire des sciences naturelles ait conservé le souvenir. Un savant néerlandais, M. Schlegel, ayant été chargé d'un travail sur le saurien fossile et sur la tortue de mer découverts dans les carrières de Maestricht, reconnut que ces prétendus animaux antédiluviens avaient été composés avec des ossements retaillés, ajustés et incrustés dans des blocs de craie à l'aide d'un mastic. L'éveil une fois donné, on poussa les recherches plus loin et on découvrit qu'une foule d'autres pièces, et notamment une partie du mosasaure déposée à l'université de Groningue, provenaient de la même officine.

L'existence de cette mystification, au moins pour quelques-unes des pièces dont il s'agit, est incontestable; mais rien, absolument rien n'atteste qu'elle puisse être imputée à Hoffman. A Maes-

(1) Sorte d'Académie fondée par Velbruck en 1779.

tricht, comme ailleurs, la fabrication de prétendus fossiles a été habilement pratiquée par des ouvriers expérimentés. On se rend au moins coupable de témérité en imputant ces fraudes à un savant modeste qui a joui constamment de l'estime de ses concitoyens.

Hoffman, par ses patientes recherches et par les pièces vraies fournies à la plupart des musées de l'Europe, a rendu d'incontestables services à la science. Il était chirurgien-opérateur de la ville de Maestricht, chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville, membre de la Société helvétique des sciences et de l'Académie royale d'Edimbourg.

J.-J. Thonissen.

Ulysse Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois* (au t. III, p. 478 du Bulletin de l'Institut archéologique liégeois). — Faujas de Saint-Fond, *Histoire naturelle de la Montagne de Saint-Pierre*, p. 59 et suiv. — Figuier, *Mystification antédiluvienne* (*Revue de Paris*, t. XXIII, p. 642). — Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. II, p. 456. — Schlegel, *Lettre sur le Mosasaure, adressée au prince Charles Bonaparte* (dans les *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de France*, t. XXXIX, 1854, p. 799).

HOFMAN (*Jean-Baptiste*), poète, historien, naquit à Courtrai en 1758 et mourut le 4 août 1835. C'était un simple enfant du peuple. Les éléments de la langue maternelle puisés à l'école primaire, ce fut là toute son éducation. Mais pour lui la nature s'était montrée prodigue de ses dons. Malgré son existence besogneuse, il produisit une grande quantité d'ouvrages, parmi lesquels brille au premier rang son théâtre. Peintre habile des passions humaines qu'il avait observées d'un œil attentif dans tous les états et toutes les classes de la société, il se montre tantôt grave, tantôt spirituel et caustique. On lit à travers le caractère de ses personnages son propre caractère à lui, plein de sérénité et de bonhomie. Soixante médailles obtenues dans les concours de poésie à Bruges, Gand, Bergue-Saint-Winnock, Thielt, etc., attestent ses succès et son talent. La chambre de rhétorique de sa ville natale a placé son buste en marbre dans la salle de ses réunions et a proposé son éloge pour sujet de concours.

Voici la liste de ses meilleurs ouvrages dramatiques représentés sur les principaux théâtres du pays :

1. *De ware Vaderlander*. — 2. *Clarinde ou la Malheureuse par amour*, tragédie en cinq actes, jouée pour la première fois à Courtrai, le 10 juillet 1796. — 3. *Cumma*. — 4. *De Ontverwagte redding*. — 5. *Den Bevredigden vader*. — 6. *De Beloonde kinderliefde*. — 7. *Den Onbermhertigen schuldeysscher*. — 8. *Justina ou la soumission de Namur*. — 9. *Het zinken der Oostensche Pontschuyt*. — 10. *Willem van Amsterdam*. — 11. *Maria Stuart*, traduite en français. — 12. *De Incroyablen*. — 13. *Den Remplaçant*. — 14. *De Sistige Bakkerin*. — 15. *Den Student*. — 16. *De Boeren Patriotten*. — 17. *Het Pruyssensch soldaten kwartier*. — 18. *De Menschlievenheyd der Dorpelingen na den veldslag van Charleroi*. — 19. *Het Aengenaemste Geschenk*. — 20. *Twee Allegorische zangspelen voor prys uytreykingen*. — 21. *Een Allegorische zangspel voor eene jubelfeest*. — 22. *Een diergelyk voor het sluyten van een vredeverbond*. — 23. *Vier kleyne tooneelstukjes om door kinderen vertoond te worden in eene latynsche school*. — 24. *Twee dito voor het vrouwgeslacht*.

Ferd. Loise.

Biographie de la Flandre occidentale. — *Nederduitsch letterkundig jaarboekje*, 1836.

HOFMANS (*Mathieu*) ou HOFMAN, luthier, florissait au XVIIe siècle. L'inscription marquée sur l'étiquette d'un de ses altos : *Matthys Hofmans van Antwerpen*, 168 ? atteste qu'il était établi, sinon né, aux rives de l'Escaut. Peu d'œuvres de cet artiste sont connues. « Nous mentionnons plus haut, dit Edmond Van der Straeten, une pochette « fabriquée à Bruges. Il y a à y joindre « supplémentairement une d'Hofman « d'Anvers, ce qui porte le nombre de ces « instruments lilliputiens, réunis dans « l'admirable musée de M. Snoeck, à « cinq, qui se répartissent dans autant de « villes belges : De Maseneer (Bruxelles); « Willems (Gand); De Poilly (Ypres); « Sches (Bruges); Hofman (Anvers). La « pochette en question est en ébène, « forme pentagone, et munie d'un man-

« che offrant une tête de nègre. Son « inscription est : Matthys Hofmans « tot Antwerpen. » On sait, en outre, qu'en 1781 un luthier de Gand, nommé Renaudin, répara un violon de Mathieu Hofman d'Anvers, fabriqué de 1700 à 1725. Enfin, le catalogue d'une vente d'instruments de musique, qui eut lieu à La Haye, chez la veuve d'Adrien Moentjens, le 9 avril 1759, mentionne « deux violons de Matheus ou Mathys « Hofman à Anvers (XVIIIe siècle) », lesquels provenaient de la précieuse collection délaissée par le marchand de musique Nicolas Selhof.

Emile Van Arenbergh.

Edm. Van der Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. V, p. 191, 192, 405.

HOFMANS (*Jean-Baptiste*), poète latin et flamand, né à Alost le 18 juin 1772, mort en 1820, fut, dans sa ville natale, secrétaire des hospices civils et greffier perpétuel de la chambre de rhétorique de Sainte-Catherine. Plusieurs sociétés littéraires de Belgique et de Hollande tinrent à honneur de se l'attacher. Les produits de sa verve y étaient accueillis avec une faveur extrême. Un grand nombre de morceaux de sa main ont été publiés dans les *Annales d'Amsterdam* et *de Leyde*. D'autres ont été imprimés à Alost, et il a laissé plus d'une œuvre en manuscrit. La plupart de ses pièces sont en vers latins et en vers flamands, flamands surtout, langue qu'il maniait avec une facilité, une simplicité, un naturel, une pureté irréprochables. Ses sentiments étaient aussi purs que sa langue.

Ferd. Loise.

De Smet, *Description de la ville d'Alost*.

HOFSTADT (*Adrien* **VAN DER**), théologien, né à Louvain vers 1540. Après avoir terminé ses humanités, il entra au couvent des Récollets de sa ville natale. Doué d'une vive intelligence, il enseigna d'une manière brillante la théologie, d'abord au couvent des Récollets de Louvain, ensuite à celui de Cologne. C'était un religieux savant en même temps qu'un homme aimable. Il prêcha avec succès dans plusieurs localités de Brabant, ainsi qu'à Utrecht et à Amsterdam. Appelé au poste de gardien du couvent des Récollets de Maestricht, il administra cette communauté à la satisfaction de tous. Adrien Van der Hofstadt mourut à Maestricht, le 22 novembre 1598, et fut inhumé dans l'église de son couvent. Son épitaphe est reproduite dans la *Bibliotheca* de Foppens.

On a de lui :

1. *Sermones Eucharistici* 49. Anvers, 1608, in-8o. — 2. *Symboli apostolici*. — 3. *Decalogi Explanatio*. Ces deux derniers traités n'ont pas été imprimés.

Ed. van Even.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 14. — Dirks, *Hist. litt. et bib. des Frères mineurs*, p. 117.

HOGENBERGH (*Remy*), dessinateur et graveur, était probablement natif de Malines, frère de Frans et fils de Hans *le Vieux*. Il se rendit avec son frère en Angleterre, où il gravait pour la librairie vers 1560. On ne sait en quelle année il émigra : le présumer, dit Nagler, est aussi gratuit qu'affirmer, comme Hubert et Rost, que Remy Hogenbergh naquit vers 1510. Il séjourna à Lambeth, château de plaisance de l'archevêque de Canterbury, Mathieu Parker, et grava en 1573 le portrait de ce prélat (en buste, devant un livre ouvert sur une table ovale, in-8o). Tels sont les très sommaires détails biographiques recueillis sur ce graveur. Nagler cite, en outre, parmi ses œuvres, un autre portrait du même prélat Parker, et les portraits de Henri, roi de Navarre, in-12 — du duc Charles de Lorraine, in-12 — et de François de Valois, in-12. Kramm dit, d'autre part, qu'il possède de lui divers portraits en petit in-8o, fort bien gravés, parmi lesquels ceux de Henri de Lorraine et de Gaspard de Coligny, rappellent le travail, d'ailleurs inférieur, de De Gheyn. Remy Hogenbergh grava aussi une *Généalogie des rois d'Angleterre*, dont l'inscription suivante prouve qu'il vivait dans la domesticité de cet archevêque Parker, portraituré par lui : *Remigius Hogenbergius Servus D. Matt. Archiep. Cant. sculpsit*, 1574.

Émile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines künstler Lexicon*, t. VI, p. 289. — Kramm, *Levens en werken der*

holl. en vl. kunstschilders, etc., t. II, p. 710. — Bryan, *Dict. of painters and engravers*, I, 547.— Hubert et Rost, *Man. des amat. de l'art*, IX, 28.

HOGENBERGH (*François* ou *Francis*), dessinateur et graveur, rangé par les Anglais parmi les artistes de leur école de gravure, naquit au XVIe siècle, on ne sait en quelle année, à Malines. M. Goethals, dans le *Messager des sciences et des arts* (1829-1830) avance qu'il était frère puîné de Remy Hogenbergh; Kramm, Nagler et d'autres biographes, partagent cette opinion et conjecturent qu'il était fils du peintre allemand Hans *le Vieux* (Hans ou Jean Hogenbergh) et frère d'Abraham, de Jean *le Jeune*, graveur à Cologne en 1595, et de Remy Hogenbergh, avec qui, plus tard, il grava en Angleterre pour la librairie. M. Emm. Néeffs, dans son *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, assure que le peintre Jean Hogenbergh, — Hans *le Vieux*, — naquit à Malines vers 1500 d'une famille liégeoise.

On pense que François Hogenbergh avait traversé la Manche dès 1555 et qu'il s'expatria pour professer sans inquiétude le culte réformé. D'Angleterre il passa en Allemagne et continua sa profession à Cologne; c'est là qu'il mourut en 1590, et qu'il fut enterré au cimetière protestant. Il avait voyagé en France, car, en traversant le Poitou en 1560, il tailla son nom, suivi de la date, sur la pierre celtique qui existe encore à deux kilomètres de Poitiers, sur une hauteur, au-dessus de la rivière de Clain.

Les perfectionnements que François Hogenbergh apporta dans les gravures dont il illustrait les livres lui acquirent une grande vogue. On doit à son burin beaucoup de portraits de princes et de princesses britanniques, qu'il grava vraisemblablement en Angleterre. Vers 1570, alors qu'il habitait déjà Cologne, il exécuta, — avec son frère Abraham, d'après Bryan, — les planches du *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius. « Les « travaux de Hogenbergh dans les cartes « géographiques, dit à ce propos M. Goe- « thals, sont dignes des plus grands « éloges, en ce qu'il donna le goût de « les graver en taille douce; avant lui, « on ne se servait que de planches en « bois, et l'imprimerie tâcha quelque- « fois d'épargner au graveur le pénible « travail de graver les lettres; la cos- « mographie de Sébastien Munster, qui « parut en 1544, fut gravée dans ce « genre; mais Hogenbergh en sentit les « inconvénients, le premier il osa pres- « crire une route nouvelle aux graveurs « de caractères et de cartes géographi- « ques. Egide Diest en prouva le pre- « mier le mérite. » Hogenbergh était non moins habile fondeur de caractères d'imprimerie, dont il inventa plusieurs modèles. — En 1574, il obtint un octroi, sous le sceau de la chancellerie de Brabant, pour publier des plans de ville.

L'artiste malinois a gravé les figures de l'ouvrage de Michel Aitsinger : *De Leone Belgico, ejusq. topographica et historica descriptione liber, ab an.* 1559 *ad* 1583. Colon., 1583, petit in-folio avec 112 planches. Ces gravures, d'une remarquable exactitude, représentent des vues de ville, des détails de mœurs, des machines de guerre, des meubles, en usage à cette époque.

Notre artiste reproduisit au burin la frise bien connue du vieux Hans Hogenbergh, représentant l'entrée de Charles-Quint à Bologne et désignée par les auteurs sous le titre : *Rolle van s'keysers inhaling te Bologne*. Cette œuvre est fort rare : aux ventes des collections de M. Serrure, — 19 novembre 1872, et 23 octobre 1873, — deux exemplaires de cette suite furent adjugés l'un et l'autre au prix de plus de 800 francs. Ce recueil in-folio de quarante planches, était intitulé dans le catalogue : *L'Entrée magnifique à Bologne de l'empereur Charles-Quint et du pape Clément VII, le* 24 *février* 1530. A propos de cette œuvre de François Hogenbergh, nous trouvons le détail suivant dans une notice nécrologique consacrée par la revue *le Bibliophile belge* (12e année, 1877, p. 188) à De Brou : « Un de « ses derniers travaux fut une étude « malheureusement inachevée sur l'œu- « vre de François Hogenbergh, connue « sous le titre de : *l'Entrée de Charles- « Quint et son couronnement comme empe-*

« *reur romain à Bologne en* 1530. Jusqu'à « présent cette œuvre de Hogenbergh « est imparfaitement connue. De Brou en- « treprit d'en déterminer les divers états « et tous les changements apportés à ces « planches curieuses. Les notes prises « sur sept états bien déterminés sont là. « Espérons qu'un jour un homme capa- « ble s'occupera de mettre ce travail en « lumière. »

On connaît, en outre, du burin de François Hogenbergh :

1. *Description de la Prophétie du chapitre XXV de l'Evangile de saint Mathieu*, 1562, grand in-4o folio, Rare. — 2. *Ernestus D. G., archiep. Colon.* M. D. LXXIV, petit in-4o. — 3. Le même archevêque, avec notes explicatives imprimées aux quatre côtés de la gravure. Colon. excudebat Franciscus Hogenbergh; 1583 et 1584, in-4o, fol. Rare. — 4. *Portrait de la reine Marie d'Angleterre*, avec cette inscription : *Veritas temporis filia*, in-4o. Cette estampe, datée de 1555 et gravée sans doute en Angleterre, laisse présumer l'époque de l'arrivée de l'artiste dans ce pays. — 5-8. *Les Quatre Ages* : « drôleries pour « des ouvrages d'orfèvrerie. » — 9. *Les cartes de France et de la Belgique dans l'atlas de Daxton.* — 10. Une partie des gravures de l'ouvrage de G. Braun : *Civitates orbis terrarum, in æs incisæ et excusæ et descriptione topographica, morali et politica illustratæ.* Tome VI. *Collaborantibus Francisco Hogenbergio, Chalcographo et Georgio Hoefnagel*, in-folio majore. Coloniæ, ab anno 1572 ad 1618. —11-31. *Les Funérailles de Frédéric II de Danemark;* 1592, vingt planches gravées en collaboration avec S. Novelani; grand in-fol. 4o. — 32. Une gravure sur feuille volante pour l'ouvrage de Gérard Truchsess : *Contrafactura*, 1583; grand in-fol. — 33. Une allégorie de mauvais goût de la *Charité*, avec un concert d'anges et les noms des artistes, grand in-folio. — 34-64. *La Fable de Cupidon et de Psyché*, d'après les dessins de Raphaël et les gravures d'Augustin de Venise et de Marc de Ravenne. Cette œuvre, datée de 1575, comprend une suite de 31 estampes; c'est la meilleure production du burin de François Hogenbergh. — 65. *Angleterre; Elisabeth, reine, assise sur le trône; dans le fond, la Décapitation de Marie Stuart.* In-fol.

Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines künstler Lexicon*, t. VI, p. 288. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 709. — Emm. Néeffs, *Hist. de la Peinture et de la Sculpture à Malines*, t. 1er, p. 218. — Merlo, *Kunst und künstler in Köln*, 188. — Pinchart, *Arch. des arts, etc.*, 1re série, II, 73. — Bryan, *Dict. of painters and engravers*, I, 548. — Hubert et Rost, *Man. des amat. de l'art*, IX, 29. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'amat. d'estampes.*

HOGIUS (*Adrien*), poète latin, naquit au XVIe siècle à Oostburg. Ses compositions sont éparpillées dans les œuvres de divers poètes, entre autres de son ami Jacques Sluper. On trouve dans les *Poèmes* (Antv. 1575, in-16) de ce dernier trois lettres en prose et une en vers élégiaques; une quatrième, en vers pareils, aux lecteurs, du même. Trois de ces lettres sont datées de Reyninghem lez-Furnes, en 1573 et 1574. Dans la première édition des *Poèmes* de Sluper, qui parut en 1563, il y a une lettre d'Hogius, datée de 1561, un poème intitulé : *Hadriani Hogii de spectro Bosingensi, sequentibusque elegiis epigramma*, et une épigramme : *In diem obitus M. Michaelis Heyneman*,

Dans le même volume figurent trois poèmes de Sluper, consacrés à Hogius : une élégie, dont la dédicace nous apprend qu'Hogius avait embrassé la carrière ecclésiastique, un *Carmen Phaleucium* et un *Carmen Glyconicum.*

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires littéraires.*

HOGNOUL. Voir EUSTACHE LE FRANC-HOMME.

HOLLANDE (*Jean* **DE**). Voir DE HOLLANDRE.

HOLLOGNE (*Lambert* **DE**) ou HOLLONGNE, notaire, poète wallon, né à Liège au XVIIe siècle, a écrit quelques chansons qui ne vaudraient pas la peine d'être citées, si à l'une d'elles ne se rattachait un souvenir historique.

Dans le *Choix de chansons et poésies*

wallonnes, publié par MM. B... et D... (Bailleux et Dejardin), vol. in-8o, se trouve une espèce de saynète en wallon, intitulée : *Entre-jeux des paysans sur les discours de Jamin Brocquege, Stasquin son fils, Wéry Clara et un soldat français.* Cette pièce en vers de huit syllabes paraît se rapporter à une levée de troupes, ordonnée en septembre 1634, par les bourgmestres de Liège, pour aller secourir les Condrusiens, qui tenaient tête au comte de Mansfeld, en attendant l'arrivée des Français, lesquels avaient demandé passage à travers le pays. Quand les soldats liégeois se mirent en marche, Mansfeld s'était déjà retiré vers Cologne ; ils n'eurent donc rien à faire et ne dépassèrent pas Beaufays. Sur ce sujet l'auteur a brodé sous une forme populaire une conversation d'un certain intérêt historique local. A part le piquant du vieux langage, il n'y a là aucun mérite littéraire. Le morceau est signé P. L. H. N. L. (par Lambert Hollongne, notaire liégeois). Il occupe les pages 97 à 110 du recueil.

Villenfagne fait mention de Lambert de Hollongne dans ses *Recherches*, t. II, p. 92 et 243, à propos du bruit qui courut à Liège que le bourgmestre Guillaume de Beeckman était mort empoisonné. « Anecdote peu vraisemblable, dit-il, que je trouve seulement « consignée dans une mauvaise pièce de « vers, composée par un poète révolutionnaire de ce temps. Voici comment « il s'exprime :

Une liqueur empoisonnée
Précipita sa destinée,
Pour arrêter notre bonheur;
Ainsi nous fut ravi *Beeckman*
Pour nous donner, au lieu de *manne*,
De l'amertume et de l'aigreur. »

Villenfagne met en note : « Il s'appelait Lambert de Hollongne. J'ai trouvé « la pièce de poésie de ce rimailleur « dans un manuscrit qui appartenait à « Mmes de Fabry-Beckers de Liège, « dont la mère et la grand'mère étaient « de la famille de Beeckman. »

Quant à l'empoisonnement du bourgmestre de Liège, il en est question, quoi qu'en dise Villenfagne, dans la plupart des chroniques et des pamphlets du temps (voir la notice sur BEECKMAN, par Alphonse Le Roy).

Faisons remarquer en finissant que dans l'Introduction de Peetermans à ses *Fleurs des poètes liégeois* (Liège, 1859, in-12) Lambert de Hollongne n'est pas même mentionné parmi les poètes de circonstance. Ferd. Loise.

B. et D., recueil cité. — Villenfagne, *Recherch.*

HOLOGNE (*Grégoire* **DE**), plus connu sous le nom de *Holonius*, poète latin, né à Liège ou dans les environs et mort à Mons le 16 juin 1594, dans la soixante-troisième année de son âge. Il s'est fait connaître par la publication de trois tragédies : *Lambertias*, *Laurentias* et *Catharina*. Il les avait écrites à Liège pour être jouées par les élèves du *gymnasium Bartholomœanum*. De Villenfagne en conclut qu'il était professeur à l'école de la collégiale de Saint-Barthélemy. Quoi qu'il en soit, à l'époque où ces tragédies parurent à Anvers, chez Jean Beller, c'est-à-dire en 1556, il était précepteur des trois fils de Charles, baron de Berlaimont, gouverneur du comté de Namur. Il dédie la première à Jean, âgé alors de dix-sept ans, mais déjà revêtu des dignités de protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Lambert et abbé de Dinant. La seconde est dédiée à Louis, âgé de treize ans et aussi chanoine de Saint-Lambert, la troisième est mise sous les auspices de Lancelot, tout jeune encore, car il est nommé *generosus puer*.

Il dit avoir fait imprimer ces tragédies à la demande de gens instruits qui les avaient lues et vu représenter, mais il s'excuse de ne pas les avoir assez polies ni gardées chez lui neuf ans, selon le précepte d'Horace. De Villenfagne, ayant probablement mal lu le passage (lettre à Charles de Berlaimont), l'interprète comme si Holonius écrivit ses pièces neuf ans avant de les publier. Loin de là, l'auteur dit sa dernière tragédie toute récente, à peine âgée de deux mois. Cependant elle avait déjà été traduite en français par Léonard Falise. Jean Laetrius, maître de chapelle du prince-évêque, avait composé de la musique pour les chœurs.

La *Lambertias* (30 ff. in-8o) a pour sujet le martyre de saint Lambert. L'évêque est frappé sur la scène; de même les meurtriers se tuent entre eux; Dodo meurt couvert de plaies et répandant une odeur fétide. La scène change à chaque instant et l'intérêt ne grandit pas. L'auteur n'avait donc guère suivi les règles d'Horace, mais la latinité est pure, le style simple et coulant; quelques parties ont une teinte comique. De même dans la *Laurentias* (37 ff.), tous les supplices du martyre de saint Laurent sont exposés aux regards des spectateurs. L'unité de temps n'est pas plus observée que celle de lieu. On y rencontre quelques beaux passages, par exemple celui de la conversion d'Hippolyte, le gardien de la prison. La *Catharina* (28 ff.) ou le martyre de sainte Catherine, est la meilleure des trois pièces; il y a du mouvement dans le dialogue. Les trois tragédies parurent sous des titres séparés, mais se rencontrent d'ordinaire reliées dans le même volume.

Quelque temps après cette publication, Holonius suivit les enfants du baron de Berlaimont à Louvain. Il s'y appliqua à la théologie et fut reçu licencié en cette faculté; il prit ensuite ailleurs le bonnet de docteur. De retour à Liège, il fut élevé à diverses dignités ecclésiastiques. Loos Callidius le représente comme y vivant encore à l'époque où il écrivit son livre, c'est-à-dire en 1581. D'un autre côté, nous savons que Louis de Berlaimont, nommé en 1570 archevêque de Cambrai, accorda à son ancien précepteur les titres de doyen et chanoine de l'église de Saint-Géry en cette ville. Lorsque, en 1581, Cambrai fut soumis au duc d'Anjou, l'archevêque se retira à Mons et Holonius l'y suivit. Il y coopéra à un exorcisme en 1585. Etant entré malade au couvent des Sœurs Noires, il y mourut et fut enterré dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, où l'on voit encore la pierre qui recouvrait son tombeau, avec une inscription reproduite dans le *Messager des sciences historiques* (1877). On y voyait aussi jadis un monument funèbre élevé en son honneur par l'archevêque de Berlaimont; il portait, outre le portrait du défunt, une épitaphe latine, qui se trouve dans le même recueil.

L. Roersch.

Préfaces des tragédies. — Corn. Loos Callidius, *Ill. Germ. script. cat.*, fol. F. — Foppens, t. II, p. 661. — Paquot, *Mém.*, t. Ier, p. 510. — De Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 88. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, t. Ier. — *Messager* (1877), p. 201, 455. L'article de M. Helbig (*Ibid.*, 1878, p. 120), part de données fausses.

HOLOGNE (*Lambert* **DE**), oncle paternel du précédent, avait été élève d'Erasme. Possédant ainsi une copie des extraits qu'Erasme avait faits des *Elegantiæ* de Laur. Valla, à l'usage des élèves, il les publia sous le titre de : *Paraphrases elegantiarum*. Erasme trouva ce titre inepte et se plaignit de certains changements qu'Holonius avait fait subir à son œuvre. S'il faut le croire, son ancien élève vendit aussi, à son insu, pour une bonne somme, une copie des *Colloquia*, à Froben, de Bâle. C'est donc à lui que nous serions redevables de la publication de cet ouvrage célèbre. Dans une lettre datée de Bâle, le 5 décembre 1518 (Erasme, *Epist.* 302), il écrit, en effet, à Erasme (*præceptori suo longe charissimo*), qu'il est entré au service du typographe Froben. Il s'y montre fort enthousiaste du livre de Luther contre les indulgences. Il ne paraît cependant pas l'avoir suivi jusqu'au bout. Son neveu Grégoire nous apprend qu'après avoir acquis de grandes connaissances dans les lettres anciennes, il s'était mis à étudier la théologie, qu'il avait fait un voyage en Italie et visité Rome et qu'il était mort avant son retour. Ce décès eut lieu peu avant 1522, comme le montre l'épître dédicatoire du livre d'Erasme, *De conscribendis epistolis*.

L. Roersch.

Erasmi *Opera*, préface et passages cités. — Greg. Holonii *Laurentias*, préface. — De Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 85 (notice remplie d'erreurs). — Helbig, *Messager* (1877), p. 455.

HOLOGNE (*Jean*), ou HOLONIUS, orateur et professeur à l'université d'Ingolstadt, né à Liège vers 1540, mourut à Augsbourg, fort avancé en âge, le 12 juillet 1622.

Jean Holonius, très probablement le frère, peut-être le neveu de Grégoire

Holonius, le poète tragique, entra fort jeune encore dans la Compagnie de Jésus, après avoir fait de brillantes études. La renommée de son savoir et de son éloquence le fit appeler à l'université d'Ingolstadt, en Bavière. Il y enseigna avec succès pendant de longues années, et s'y lia avec plusieurs des principaux savants de l'Allemagne.

Parmi les écrits de Jean Holonius, un seul, paraît-il, a été livré à l'impression. C'est :

Oratio funebris in exequiis D. Martini Eisengrenii dicta. Ingolstadii, 1578, in-8o. Martin Eisengrein, homme fort savant, s'était converti du luthéranisme à la religion catholique, et il était devenu recteur de l'Académie d'Ingolstadt.

H. Helbig.

Roberti Turneri, *Professoris in academia Ingolstadiensi Epistolæ aliquot.* Ingolst. Sartorius, 1584, p. 251-253. — Foppens, *Biblioth. belgica,* p. 661. — *Messager des sciences historiques de Belgique,* année 1877, p. 208-209.

HOLVOET (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, poète latin, naquit à Bruges, le 7 juillet 1691. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 25 septembre 1708, et professa les humanités à Gand et à Hal. Pendant trente-trois ans il travailla, en outre, au musée Bellarminien. Holvoet mourut à Malines le 25 mai 1766.

On a de lui :

1. *Geestelyke Oeffeningen van den H. Ignatius voor alle slach van Persoonen,* traduit de l'italien (Pinamonti). — 2. *Overdenkingen seer dienstig voor een ider om door eene waere boetveerdigheid sig te bereiden tot het verdienen van den algemeenen jubilé,* traduit de l'italien (Pinamonti). — 3. *De Religieuse in de eenzaemheid onderwezen;* traduit de l'italien (Pinamonti). — 4. *Serenissimo principi Carolo Alexandro Lotharingiæ, et Bari duci, etc., Supremo Belgii gubernatori, dum post longam absentiam rediret in Belgium, et solemni pompa Bruxellam ingrederetur die* 23 *aprilis* 1749. Mechliniæ, typis Laurenti Vander Elst, in-4o, 10 feuillets. C'est un poème en vers hexamètres où l'auteur célèbre les exploits du prince Charles. L'approbation désigne l'auteur sous les initiales R. P. J. B. H. S. J. T. *poeta clarissimus.* — 5. *Ad Emin. ac Rever. D. Thomam Philippum de Alsatia de Boussu S. R. E. Card. Archiep. Mechlinensem, ... dum ... annum quinquagesimum compleret.* Fol., p. 8. A la fin : hæC thoMæ CarDInaLI. Mechlinæ, typis Laurentii Vander Elst, 1752. — 6. *Excell. ac Rever. D. Joanni Henrico Comiti a Franckenberg Archiep. Mechliniensi... In solemni ad Cathedram suam adventu quinto Calendas Octob.* 1759. *Gratulabunda Societas Jesu Provinciæ Flandro-Belgicæ...* Mechliniæ, apud J. Fr. Vander Elst, in-4o, ff. 2 et p. 32.— 7. *Heli tragœdia... a Stud. Juventute Gymnasii S. J. Gandavi, die* 9 *sept.* 1717. Gandavi, Joannes Eton, in-4o, ff. 4. Il y a en tête une pièce de vers qui, d'après une note manuscrite, serait du P. Holvoet. — 8. *Geestelyke lessen voor ideren dag der geestelyke oeffeningen, seer dienstig voor alle religieusen, en voor alle andere byzonderlyk geestelyke...;* traduit de l'italien (Pinamonti).

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HOLVOET (*Benoît-Joseph*), homme d'état, né à Dadizeele (Flandre occidentale), le 27 janvier 1763, mort à Malines le 24 janvier 1838. Holvoet fut un des brillants élèves de l'Université de Louvain. Il fut admis comme avocat au conseil de Flandre en 1787. Lors de l'organisation des tribunaux de première instance, sous Joseph II, le gouvernement le nomma secrétaire du tribunal d'Ostende; mais les tribunaux ayant été supprimés, Holvoet fut nommé, le 15 mai 1789, échevin de Courtrai et, un peu plus tard, conseiller pensionnaire d'Ostende et greffier de la chambre pupillaire de cette ville.

Holvoet ne joua aucun rôle dans la révolution brabançonne. Après la réunion de la Belgique à la France, un arrêté du 23 fructidor an XI, le nomma conseiller de préfecture, et un arrêté impérial du 30 mai 1810, maître des requêtes au conseil d'Etat. La même année, il fut nommé membre de la com-

mission chargée d'examiner l'organisation du Valais et les moyens de l'améliorer. Le 13 janvier 1811, un décret impérial le nomma *directeur de la régie des tabacs;* mais des motifs de délicatesse lui firent résigner ces fonctions presque immédiatement, pour ne point paraître complice de malversations qu'on ne lui permettait pas de réprimer.

Le 20 février 1812, il devint préfet du département de Jemmapes; mais, dès le 1er mai 1812, il fut transféré comme préfet à Montbrison, dans la Loire.

Holvoet quitta le service impérial quand les événements de 1814 et la séparation de la Belgique l'eurent régulièrement délié de ses obligations.

Dès le 12 avril 1814, un arrêté du prince souverain Guillaume nomme Holvoet membre du conseil privé pour la Belgique. Un nouvel arrêté du 14 septembre 1814 l'appelle à la présidence de la commission chargée de l'examen des créances de la Belgique à charge de la France (commission de liquidation); le 8 avril 1815, un arrêté royal le désigne en qualité de commissaire délégué dans les départements de l'Escaut et de la Lys. Un autre arrêté du 22 avril 1815 le nomme membre de la commission de revision de la loi fondamentale.

Holvoet prit une part très considérable à la discussion de la loi fondamentale.

Rapsaet dit de lui :

« M. Holvoet est un homme très capable et un des membres les plus distingués du conseil privé; grand administrateur, bon politique, excellent jurisconsulte, sentant fortement et parlant d'après conviction et avec beaucoup d'énergie, mais il est dans les principes libéraux. »

Ailleurs, il attribue le libéralisme de Holvoet à ce qu'on soupçonne qu'il est acquéreur de biens nationaux. C'est inexact. Pas un pouce de biens nationaux ne lui a jamais appartenu. Son libéralisme était la conséquence naturelle de ce qu'il avait été joséphiste.

Ce fut Holvoet qui présida à Bruxelles, le 18 août, la réunion des députés nommés dans les arrondissements méridionaux du royaume pour procéder au dépouillement général des votes émis par les notables sur le projet de Constitution.

Un arrêté du 16 septembre 1815 le nomma conseiller d'Etat; un autre du 17 janvier 1820, gouverneur du Brabant septentrional; un autre du 23 novembre 1822, conseiller d'Etat en service extraordinaire et gouverneur de la Flandre occidentale; enfin, un arrêté du 9 mai 1826, membre de la première chambre des Etats généraux.

Vers 1829, Holvoet quitta le gouvernement de Bruges et fut à certains égards disgracié pour avoir blâmé, en présence du roi, les mesures prises dans les dernières années du règne. Après la chute du roi Guillaume, Holvoet rentra absolument dans la vie privée. Il était chevalier de l'ordre de la Réunion par décret de 1812, commandeur de l'ordre du Lion Belgique par arrêté du 30 novembre 1816. Il avait été anobli *motu proprio* le 25 juillet 1823 et admis à l'ordre équestre de la Flandre occidentale le 5 juillet 1824. Ad. Siret.

HOLVOET (*Auguste*), fils du précédent, magistrat, écrivain, né à Bruges le 21 septembre 1803. Quelque temps après avoir terminé ses études, après 1830, il devint auditeur militaire de la deuxième division de l'armée, et auditeur militaire de la Flandre orientale de 1834 à 1839.

Holvoet était un homme d'allures assez excentriques et d'une tournure d'esprit caustique et singulière.

En 1839, il publia un libelle intitulé: *Esquisses biographiques des principaux fonctionnaires tant civils que militaires de la Belgique, ainsi que de tous les autres originaux indigènes qui méritent de passer à la postérité, par Auguste Holvoet, auditeur militaire de la Flandre orientale, membre futur de divers ordres étrangers, et de toutes les sociétés savantes de l'Europe, pour le moment secrétaire perpétuel de l'Académie de Schaerbeek.* Bruxelles, Auguste Holvoet, éditeur, 1839. Ce titre, que nous reproduisons en entier, en dit assez sur un écrit où les personnages

sont généralement traités d'une façon peu indulgente, mais souvent spirituelle. Dans la préface de son livre, l'auteur annonce la publication de deux autres travaux qui n'ont pas paru.

Quelques excentricités, et peut-être aussi les inimitiés que lui suscita son travail, motivèrent son internement à la maison de santé des Alexiens, à Gand.

Emile Varenbergh.

HONDEGHEM (*François* **VAN**), écrivain ecclésiastique, mort en 1663, dans le diocèse d'Ypres, appartenait à l'ordre des frères mineurs ou récollets de la province de Saint-Joseph, établie en Flandre, où il exerçait le sacerdoce et se livrait à la prédication. Sa vie fut trop retirée pour qu'il ait une histoire.

Il a publié :

1° *Domum propitiationis pauperum sive patrocinium Mariæ Deiparæ*. Bruxellis, 1655, in-4°. François Vivien. — 2° Ὑποτυπώσις *sive lux meridiana festivi et immaculati conceptûs Mariæ Augustæ, ab ecclesiæ luminaribus majoribus et minoribus dimanata*. Bruxellis, 1666, in-8°.

Ferd. Loise.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

HONDEKOETER (*Gilles* **DE**). Voir DE HONDECOETER.

HONDIUS (*Henri*). Voir DE HONDT.

HONDIUS (*Josse*). Voir DE HONDT.

HONORÉ (*Barthélemy*), historien, poète, théologien, né à Liège, mort en 1586, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, a laissé des œuvres variées qui annoncent un esprit très souple, très délié et associant à ses graves études les saillies d'une jovialité piquante.

On a de lui :

1° Une description de l'entrée d'Ernest de Bavière à Liège. Poème en vers latins. — 2° *La Victoire d'Adolphe de Cortembach, vicomte de Helmont*. — 3° *La Vache Belgique*. — 4° *Le Massacre de l'amiral de Coligny*. — 5° *Le Massacre de la Saint-Barthélemy*. — 6° *L'Hodœporicon du voyage d'Italie*, — 7° Un recueil de bons mots. — 8° *Les Actes les plus éclatants de Charles V*. — 9° *Elogium sancti Norberti*. — 10° *Histoire des plus célèbres abbayes de l'ordre des Prémontrés*. — 11° Une édition de l'*Elucidarium* du B. Anselme, archevêque de Cantorbéry, ouvrage resté en manuscrit. — 12° Soixante et dix questions théologiques contre les calvinistes.

Ferd. Loise.

Bulletin du Bibliophile belge, 1851, p. 243. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. Ier, p. 126. — *Délices du pays de Liège*, t. V, p. 13. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 154. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 1021.

HONORÉ, graveur liégeois (XIXe siècle). Voir au *Supplément*.

HONOREZ (*P.*), médecin pensionnaire de la ville de Mons, 1743.

On a de lui : 1° *De morbis chronicis*. Louvain, 1764, in-4° de 12 pages. — 2° *Avis sur l'usage des poêles à houille*. Mons, Monjot, an IX, in-8° de 16 pages.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Archives de la ville de Mons.

HONTOYE (*Pierre*), récollet, né à Mons, dans la seconde moitié du XVIe siècle, a publié des *Commentaires sur les épîtres de saint Paul* (Cologne, 1604), et six volumes de sermonnaires, où il aborde les sujets de morale et de théologie avec une éloquence véritable.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Valère André, p. 745. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 984. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 621. — Waddingius, p. 284.

HONTSUM (*Zeger* **VAN**), écrivain, naquit à Anvers, XVIe siècle. Abordant l'étude de la théologie, il prit le grade de licencié en cette faculté vers le commencement du XVIIe siècle et parvint, vers 1619, à la dignité de chanoine et pénitencier de la cathédrale d'Anvers. Il mourut dans sa ville natale le 13 janvier 1643. Son portrait, peint par Van Dyck, a été gravé par A. Lommelin.

Van Hontsum a écrit : *Declaratio veridica, quôd Begginæ nomen, institutum et originem habeant à S. Beggâ Brabantiæ ducissâ; ac brevis simul refutatio historicæ disputationis, quampridem*

hâc de re vulgavit R. D. Petrus Coens, S. T. L., etc. R. D. Zegerus Van Hontsum... Antv. Hieron. Verdussen, 1628, petit in-12 de 51 pages non chiffrées.

L'archevêque de Malines Boonen avait octroyé aux béguines de son diocèse d'honorer sainte Begge comme leur fondatrice. Mais l'évêque d'Anvers Malderus, sollicité d'autoriser ce culte dans les béguinages de son diocèse, ne crut pas les preuves suffisantes pour attribuer à la fille de Pepin de Landen l'origine de ces communautés religieuses. Sur les instances des béguines, qui voulaient faire rejaillir le nom de sainte Begge en honneur et en sainteté sur leur ordre, Van Hontsum écrivit quelques remarques à l'appui de leurs prétentions et les soumit à l'évêque d'Anvers Malderus; ce prélat les communiqua à son chanoine Pierre Coens, qui se prononça contre la thèse de Van Hontsum et publia une dissertation où il rapporte l'institution des béguines au vénérable Lambert le Bègue, prêtre de Liège. Van Hontsum, dans l'ouvrage dont nous avons transcrit plus haut le titre, combat l'opinion de Pierre Coens.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VIII. — Foppens, *Bibliotheca belgica*.

HONY (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte et magistrat, naquit à Bruxelles vers la fin du XVIIe siècle. Après avoir, à l'université de Louvain, étudié la philosophie au collège du Lis, il obtint, en 1712, la troisième place au concours général de la faculté des arts. Il s'adonna ensuite à l'étude de la théologie et de la jurisprudence, se fit conférer le sacerdoce et obtint, le 13 octobre 1722, le bonnet de docteur en droit. Dès l'année précédente, il avait été nommé président du collège du roi et professeur de droit canon. Il quitta cette position le 7 décembre 1731, pour devenir maître des requêtes et conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines. Nommé évêque de Ruremonde, en 1742, par l'impératrice Marie-Thérèse, il déclina cette haute dignité et continua à siéger au sein du premier corps judiciaire du pays. Frappé d'apoplexie dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, le 19 février 1744, il alla passer le reste de sa vie dans la famille de parents qu'il avait conservés à Bruxelles. On lui avait laissé le titre et les émoluments de membre du grand conseil. Il mourut le 26 janvier ou, selon d'autres, le 19 février 1765, et fut inhumé dans la collégiale de Sainte-Gudule. Il avait commenté un grand nombre d'arrêts qui furent publiés par Colonna en 1781.

J.-J. Thonissen.

Knippenberg, *Historia ecclesiastica ducatus Gelriæ. Continuatio*, p. 85. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

HOOBROECK, dit **D'ASPER** (*Constantin-Ghislain-Charles* **VAN**), général au service d'Autriche, mort le 2 juillet 1809. Ce vaillant officier, l'un des plus braves soldats que la Belgique ait fournis à la monarchie des Habsbourg, fut baptisé à Gand, dans l'église Saint-Bavon, le 27 décembre 1754. Il était fils d'Emmanuel-Charles Van Hoobroeck, seigneur d'Asper et de Synghem, et de sa seconde femme, Eléonore-Françoise, baronne de Schifer; son père, qui figura longtemps parmi les magistrats communaux de Gand, était fortuné, mais n'eut pas moins de dix-sept enfants, ce qui engagea plusieurs de ceux-ci à se vouer à la carrière des armes.

Le jeune d'Asper entra, en 1770, en qualité d'enseigne dans le régiment d'infanterie du prince de Ligne. Il n'était encore que capitaine en 1789, mais il eut, à cette époque, l'occasion de donner des preuves de sa bravoure et de son dévouement à la maison impériale. Envoyé dans le duché de Limbourg par le comte de Baillet-Latour, il parvint à chasser de Herve les patriotes, ce qui lui valut le grade de major. De nouveaux succès lui méritèrent la croix de Marie-Thérèse, et bientôt il ne fut plus connu que sous le nom de *baron d'Asper*, titre auquel la croix qu'il venait de recevoir lui permettait de prétendre.

On avait organisé dans le Limbourg un nouveau corps qui prit le nom de *chasseurs de Laudon*, et plus connu

sous celui de *Verts-Laudons;* d'Asper fut placé à sa tête en qualité de lieutenant-colonel, et se distingua de nouveau lorsque la guerre éclata entre la république française et l'Autriche ; chargé de sommer la ville de Lille de se rendre, il y courut de grands dangers, le peuple lillois étant exaspéré du bombardement dirigé contre la ville par l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, commandant de l'armée autrichienne. Peu de temps après, celle-ci dut évacuer la Belgique, mais elle y rentra à la suite des batailles d'Aldenhoven et de Neer-Winden, où d'Asper se distingua encore ; à Neer-Winden ce fut lui qui s'empara des batteries dont le feu accablait les Autrichiens et qui décida, par ce fait d'armes, du succès de la journée. Pendant les engagements qui eurent lieu sur la frontière, du côté de l'Escaut, il se distingua si vaillamment à l'attaque d'une redoute placée près du bois d'Hasnon, que le général Clerfayt le félicita publiquement en le qualifiant de *brave entre les braves.* Lors du siège de Valenciennes, accompagné de douze grenadiers wallons, il entra à l'improviste dans un bastion très important pour la défense de la place, dont il détermina ainsi la reddition. Mais les armées coalisées ne tardèrent pas à subir d'éclatants revers et notre pays fut abandonné par elles une seconde fois. Chargé du commandement de l'arrière-garde de l'armée de Clerfayt, en Flandre, d'Asper montra, pendant la retraite, la plus grande fermeté et ne fit rompre le pont sur la Lys, près de Deynze, qu'après le passage du dernier de ses soldats.

L'année suivante, il fut nommé colonel, puis, peu de temps après, général-major. On plaça alors sous ses ordres plusieurs régiments de chasseurs, auxquels on s'habitua à donner le nom de chasseurs d'Asper. Pendant que les Français évacuaient lentement l'Italie, en 1799, il parvint à apaiser la fureur de la populace de Bologne, qui voulait massacrer 700 prisonniers internés à la citadelle de cette ville; pour le récompenser de sa conduite, l'empereur lui envoya la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Les chances de la guerre lui furent alors peu favorables : à la terrible journée de la Trébia, il faillit être pris, puis, pendant la lutte héroïque soutenue aux alentours de Gênes par le général français Masséna, il fut fait prisonnier à Monte-Fascio.

La paix d'Amiens fut rompue en 1805 et de nouveaux combats s'engagèrent sur les bords du Danube, où d'Asper tomba encore une fois entre les mains des Français, à Wertingen. Il fut alors interné à Auxerre. Enfin, il termina sa vie dans la quatrième guerre de l'Autriche contre la France. A Essling, où il commandait un corps de 15,000 à 16,000 grenadiers hongrois, il réussit à conserver enfin le village d'Aspern, qui avait été pris et repris plusieurs fois pendant la bataille, et fut chaudement félicité sur sa conduite par le prince Charles, le généralissime. Il reçut alors la grand'croix de Marie-Thérèse et le brevet de colonel propriétaire de l'ancien régiment de Stuart. Les deux armées en vinrent derechef aux mains peu de jours après à Wagram, où l'issue de la campagne se décida. D'Asper avait emporté le village d'Aderklaw et allait peut-être porter un coup terrible aux ennemis en mettant en déroute leur aile droite, lorsqu'il fut frappé par un boulet de canon. Il fut transporté au château de Willendorf, où il ne tarda pas à mourir, et son corps reçut la sépulture dans le cimetière de Brunn. Il venait d'être nommé chambellan de l'empereur, et celui-ci avait signé sa commission de général d'artillerie, qu'on n'eut pas le temps de lui remettre.

Le baron d'Asper était aussi humain que vaillant et se montrait plein de sollicitude pour les hommes placés sous ses ordres et pour les populations des pays où il commandait. Il n'a pas laissé de mémoires, mais une correspondance très suivie avec l'un de ses frères. Après la paix de Tilsitt, il épousa à Lemberg, en Gallicie, la princesse Jablonowska, veuve du palatin de Cracovie, dont il n'eut pas d'enfants. Il avait eu d'une chanoinesse de Mons un fils, Constantin Van Hoobroeck, dit le baron d'Asper, né à

Bruxelles en 1779. Ce fils, qu'il fit dans la suite légitimer, mourut célibataire le 22 mai 1850, à Padoue. Il était feld-maréchal au service d'Autriche et s'était distingué en plusieurs occasions, notamment en France, pendant la campagne de 1814; dans le royaume de Naples, en 1821, et, en dernier lieu, pour la défense de l'autorité impériale, en 1848 et 1849. Alphonse Wauters.

Le baron de Stassart, *Œuvres*. — Baron Guillaume, *Hist. des régim. belges pendant les guerres de la révolution francaise*.

HOOBROECK-TE-WALLE (*Charles-François-Joseph* **VAN**), frère du célèbre général, mort à Liège le 21 novembre 1801. Il était le dixième enfant d'Emmanuel Van Hoobroeck et eut également pour mère la baronne de Schifer. Entré très jeune dans l'armée autrichienne, il eut un avancement plus rapide que son aîné, mais sa carrière se termina brusquement. Pendant la guerre de Joseph II contre les Turcs, il eut, dit-on, le bonheur de sauver la vie à l'empereur, mais une arme empoisonnée lui occasionna une blessure dont il souffrit pendant plus de sept années. Il était colonel des hussards du régiment dit de Vierset et mérita, à cause de sa bravoure, le surnom de La Tour-d'Auvergne, alors illustré par un vaillant officier français. Van Hoobroeck se maria à Mons, le 2 juin 1789, à Marie-Anne Bruneau de la Motte, morte à Bruxelles le 18 décembre 1826, après s'être remariée à Pierre Le Duc. Alphonse Wauters.

Guillaume, *Hist. des régiments nationaux*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

HOOCKAERT (*Egidius* ou *Gilles*), qu'on écrit de trois autres manières : Hoeckaert, Houckaert ou Eucharius, prêtre, poète et professeur, né à Gand, mort en 1540. Savant homme et poète, qu'on doit ranger parmi les meilleurs de la Belgique à cette époque. Il étudia la logique et la physique à Paris, au collège de Montaigu, sous Coronellus, qui devint l'orateur de cour de Charles-Quint, et il fut promu maître en philosophie en 1504. Il habitait à Gand sur une colline sablonneuse qui lui fit prendre le nom de *Ludimagister Asenæmontanus*. Il y enseigna avec éclat le latin et les belles-lettres, et s'y créa des disciples parmi lesquels on compte Paschasius Zeuterius et Georgius Cassandras qui, par la science, ne furent pas inférieurs au maître. Ce fut lui également qui commença l'éducation de l'évêque de Gand, Corneille Jansénius.

Voici la liste des ouvrages de celui qu'en latin on nommait *Eligius Eucharius* :

1. *In laudem Salvatoris a morte resurgentis carmen elegiacum*. Paris, 1511, in-4o, et Gand, 1519. — 2. *Vitæ S. Lævini, episcopi et martyris; S. Coletæ, virginis Gandavensis; S. Bertulphi, confessoris*; item, *Comœdia de patientia Chrysellidis, poema sacrum et laudes in S. Agnetem et S. Catharinam, Tractatus de Pœnitentia, Morales institutiones*. Paris, 1511 et Gand, 1513, in-4o. Tous ces morceaux sont en vers. — 3. *Eucharii dialogus Charitatis et Gaudæ, super obitu Maximiliani, Romanorum imperatoris Augusti, ob canonicam electionem Caroli, ex Philippo filio nepotis se vicissim consolantium*. Gand, 1519, in-4o. — 4. *Genethliacon Christo Jesu, ex bucoliis virgilianis depromptum, interlocutoribus Gaspar, Melchior et Balthasar*. — 5. *Dialogus de moribus urbanorum et rusticorum*, en vers hexamètres. Gand, 1520. Paris, 1521, in-4o, — 6. *Apologia rythmica Annæ Bynsiæ, virginis Antwerpiensis, adversus hæreticos*, en distiques. Anvers, Vorstermann, 1529, in-8o. Ferd. Loise.

Marcus van Vaernewyck, *Historie van Belgie*, appendice. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*.

HOOFF (*Herman* **VAN**), homme de guerre, né à Namur, le 19 décembre 1740, était issu du mariage de Corneille van Hooff, capitaine d'infanterie, avec Marie-Catherine van Castrynse.

Entré, au service des Pays-Bas, dans le génie militaire comme ingénieur extraordinaire, il s'éleva de grade en grade jusqu'au commandement général des

fortifications; ces hautes fonctions, qu'il occupa durant huit années avec le grade de colonel, lui furent confiées le 9 juillet 1795.

Durant sa longue carrière, il se signala par de nombreux et considérables travaux de défense, élevés notamment sur les frontières de l'est de la Hollande; ses rapports, qu'on a conservés, et qu'il rédigea en qualité de directeur général des fortifications, attestent encore son zèle et son mérite. Ce fut grâce à son concours actif et dévoué que fut érigé à Zutphen le premier établissement d'instruction militaire pour les jeunes gens qui se destinaient à l'artillerie et au génie.

Le gouvernement ayant introduit des réformes dans le service des fortifications, à la suite desquelles les fonctions de directeur général furent supprimées, le colonel van Hooff fut mis à la retraite le 14 juillet 1803, avec le grade de général major. Il mourut le 13 mars 1809 à Deventer, laissant de son second mariage avec Marie-Louise Feriet deux fils, Corneille-Christian et Paul-Statius Reinier, qui, à l'exemple de leur père, parcoururent brillamment la carrière militaire.

Emile Van Arenbergh.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VIII, p. 1083.

HOOFMAN (*Gilles*) ou HOFMAN, célèbre facteur anversois du XVIe siècle, né en Brabant, probablement à Anvers, et décédé dans cette ville en 1581. Ses débuts avaient été des plus modestes. Après avoir été colporteur et boutiquier, il fonda, à force d'activité, d'intelligence et de probité, une maison de commerce et de banque connue dans l'Europe entière. Une liste des suspects dressée à Anvers à la fin de 1566 ou au commencement de l'année suivante nous apprend qu'à cette époque il était accusé, ainsi que son frère Henri et tous ses commis et serviteurs, de faire partie des sectes réprouvées. Au moment de l'arrivée en Belgique du duc d'Albe, Henri émigra, et nous perdons ses traces. Gilles, au contraire, résolut de subir la réaction catholique avec tous ses inconvénients. Il prêta serment de fidélité au roi d'Espagne, se rendit régulièrement à messe et à confesse, ne mangea point de viande les jours défendus, ce qui, comme tant d'autres qui n'avaient pas voulu abandonner leurs foyers, ne l'empêcha point de demeurer protestant au fond du cœur. Nous le voyons, en effet, ne manquer aucune occasion d'aider ou de protéger ses coreligionnaires. Les autorités espagnoles fermaient les yeux là-dessus, parce que sa popularité, bien mieux encore que l'importance de son commerce, lui servait d'égide. On l'appelait familièrement le père des matelots. Quand, en 1572, la ville de Flessingue se souleva contre le despotisme espagnol, le capitaine Worst fut secrètement dépêché à Hoofman pour lui dire que la cité rebelle manquait absolument d'armes et de munitions de guerre. Au risque de se perdre, il fit charger l'un de ses navires de tout ce dont ses amis de Flessingue avaient besoin et pria le capitaine Worst de le conduire à bon port.

Il souffrit grandement, comme tout le monde, de la furie espagnole, mais quand il mourut, en 1581, sa fortune se montait encore à dix tonnes d'or. Son testament, à lui seul, lui mériterait une place à part dans les annales de la patrie. Il laissa la somme énorme de cinquante mille ducats aux pauvres d'Anvers, mais à la condition expresse que ce legs serait également partagé entre les nécessiteux de l'Eglise réformée et ceux de l'Eglise romaine. Un pareil testament était chose tellement extraordinaire à cette époque violente, aussi étrangère à la tolérance qu'à la bonne foi, que le théologien luthérien Osiander a cru devoir blâmer Hoofman, en disant qu'il était un mauvais protestant en se montrant si généreux envers les catholiques, et que, s'il fallait le considérer comme un catholique, il était encore cent fois plus à blâmer.

Charles Rahlenbeek.

Joh. Lehnemann's, *Historische Nachricht von der vormals im* XVIe *Jahrh. her. Evang luth. Kercke in Antorff.* Franckfurt a. *M.*, 1725, in-4°, p. 106. — Hist. en Rooyaards, *Archief voor kerkl. geschiedenis*, VIII, p. 407 — Balen,

Beschryvinghe van Dordrecht, p. 1164. — Emm. van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, éd. de 1618, v. in fine *la vie d'Emm. van Meteren*, par Simon Ruytinck. — Rahlenbeek, *l'Inquisition et la Réforme en Belgique*. Brux., 1857, p. 168-69, 265.

HOOGHTEN (*Jean-Gérard* **VAN**), magistrat, avocat, professeur, né à Gierle, province d'Anvers, le 30 décembre 1757, mort à Bruxelles, le 7 avril 1842. Issu d'une famille de cultivateurs de la Campine, il n'a dû qu'à lui-même, à son travail, à ses talents, ainsi qu'à ses vertus civiques et privées, la haute position à laquelle il est parvenu et la considération qui s'attache à son nom. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il se distingua dans un de ces grands concours de l'université de Louvain, aux résultats desquels les populations de la Belgique attachaient une si grande importance. La promotion de 1777 comprenait cent cinquante-deux concurrents, dont cinquante-huit obtinrent l'honneur d'une mention. Jean-Gérard Van Hooghten occupe la troisième place dans la *prima linea* de cette longue liste où se rencontrent les Natalis de France, les Van Zeebroeck, les Liebart, les Dotrenge, les T'Kint, les Krockaert, les Raeymaekers et les Allard, tous noms que l'on voit figurer avec honneur dans nos annales. Le 16 mars 1785, il prenait ses licences en droit civil et en droit canon; deux ans après, il fut appelé à siéger, en qualité de juge, au tribunal de première instance de Turnhout, chef-lieu de l'arrondissement où il était né.

Quand le gouvernement autrichien s'occupa sérieusement de la réorganisation de l'instruction publique aux Pays-Bas, une commission fut nommée avec mission d'aller étudier les méthodes d'enseignement suivies à l'université de Vienne. Van Hooghten fit partie de cette commission avec MM. Lambrets, de Burgh et Beyens. A son retour, il fut attaché à la secrétairerie d'Etat. Les événements de la révolution brabançonne ayant contraint les autorités autrichiennes à évacuer le pays, il les suivit dans l'émigration. Lorsqu'il lui fut permis de rentrer dans sa patrie, il n'y trouva plus la position qu'il avait occupée dans la magistrature et dans l'administration; il se voua à la profession d'avocat, dans laquelle il acquit la réputation d'intégrité et de désintéressement qu'il conserva toute sa vie. Ses aptitudes particulières le portaient vers le professorat; il eut, en l'année 1806, l'occasion de suivre sa vocation. Le gouvernement de la république française organisait les écoles de droit; Van Hooghten fut appelé à occuper, dans celle de Bruxelles, la chaire de droit civil. M. le président Espital, dans le discours qu'il prononça sur la tombe de Van Hooghten, apprécie son enseignement en ces termes : « Il révéla bientôt « dans ses leçons les mérites d'un juris- « consulte de premier ordre. Recher- « chant avant tout la clarté, son ensei- « gnement se recommandait moins par « des qualités brillantes que par une « grande force de raisonnement, un « profond savoir et une pénétration « dont nous avons pu, dans une autre « sphère, reconnaître chez lui l'heureuse « et rare alliance. Il dut être doux pour « M. Van Hooghten de se rappeler que « c'est à cette école de Bruxelles que « se sont formés les hommes qui ont oc- « cupé depuis le premier rang dans la « magistrature et le barreau, et il dut « être vivement touché de voir siéger « autour de lui la plupart de ses anciens « élèves, pour lesquels il était demeuré « l'objet d'une profonde vénération. »

La chute de l'empire français et la création du royaume des Pays-Bas furent pour Van Hooghten l'occasion de paraître sur une scène plus éminente. Il fut appelé aux fonctions de commissaire spécial de la justice, en 1814. Il conserva cette haute situation jusqu'en 1821; il rentra alors dans la carrière de la magistrature et vint occuper, à Bruxelles, un fauteuil de président de chambre à la cour supérieure. C'est dans ce poste que la révolution de 1830 le trouva, et, lors de la réorganisation judiciaire, Van Hooghten fut appelé, par la confiance du gouvernement et par les vœux de ses collègues — affirme son panégyriste, — à la dignité de premier président de la cour d'appel de Bruxelles, qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Il avait en outre été investi de charges électives par le suffrage de ses concitoyens : tour à tour membre des Etats provinciaux, membre du conseil de régence, il se montra partout à la hauteur de son mandat. Le roi Guillaume l'avait décoré de la croix de chevalier du Lion belgique. Il reçut du gouvernement belge celle de chevalier, puis d'officier de l'ordre de Léopold.

Son expérience et ses diverses aptitudes ont été souvent mises à contribution par le gouvernement. Il avait fait partie de la commission pour la restitution des bourses d'études et de celle qui fut chargée, après la révolution de 1830, de préparer la réorganisation de l'instruction publique. Il était aussi membre du bureau d'administration de l'athénée royal.

Il avait atteint sa 85e année lorsqu'il mourut. Trois discours furent prononcés lors de ses obsèques : celui de M. Espital, président de chambre, pour la cour; puis celui de M. Alex. Gendebien, bâtonnier de l'ordre des avocats, rappelant les qualités du professeur dont il avait été l'élève, et enfin celui de M. Théodore Verhaegen aîné, au nom des professeurs de l'université libre, que l'orateur se plaît à regarder comme la continuation de l'école de droit dans laquelle Van Hooghten avait professé. Gérard Van Hooghten n'a point laissé d'ouvrage. On peut toutefois signaler une brochure portant son nom à côté de ceux de MM. Tarte aîné, Jos. Van Volxem, Devleeschouder et Garnier. C'est une consultation sur la question de savoir si, à l'époque du 31 mars 1816, des Espagnols pouvaient recueillir, soit *ab intestat*, soit par l'effet de dispositions testamentaires faites à leur profit, des biens situés dans le royaume des Pays-Bas, délaissés par un sujet de ce royaume. 12 pages in-4o. Bruxelles, impr. de Maubach, 1819. L. Alvin.

HOOGSTADT ou HOOCHSTADT (*Gérard* **VAN**), artiste peintre, né à Bruxelles, où il s'occupa de reproduire les scènes de la Passion et des martyres de saints. Il se fit dans ce genre une réputation distinguée qu'il s'acquit également dans les portraits. Malheureusement, on ne peut rien citer de lui avec quelque certitude. Plusieurs auteurs ont donné pour les dates de sa naissance et de sa mort, les années 1625 et 1675. La date de naissance ne saurait être exacte, car il se trouve inscrit en 1625 parmi les élèves de Michel de Bordeau, de Bruxelles.

Ad. Siret.

HOOGSTRAETEN (*Jacques* **VAN**). Voir JACQUES DE HOOGSTRAETEN.

HOOL (*Jean-Baptiste* **VAN**), sculpteur, naquit à Anvers le 1er mars 1769 et y mourut en 1837. Cet artiste, qui comptait, dit Nagler, parmi les plus distingués de son pays, s'initia à la sculpture en 1780, dans l'atelier de F. Van Ursel, sous la direction duquel il travailla jusqu'en 1802, et obtint plusieurs récompenses académiques. Son maître l'associa à ses travaux, en qualité de premier élève : ils firent notamment les sculptures de l'église catholique de la *Leeuwenstraet* à Rotterdam, les statues qui décorent l'orgue de la grande église catholique de la même ville, la chaire de vérité et l'autel dans l'église catholique de la *Charité*, à Amsterdam. En 1802, s'étant établi, il exécuta, tant pour des églises que pour des particuliers, de remarquables sculptures en bois et en marbre. Parmi ses principales œuvres, on vante surtout la chaire de vérité d'Alsemberg, qui représente le *Sermon sur la montagne;* on cite encore une statue de saint Charles Borromée dans l'église des Jésuites à Anvers, et deux statues dans la nouvelle église catholique d'Arnhem. C'est également son ciseau qui a taillé le maître autel de l'église d'Oosterhout (Pays-Bas), figurant la *Montagne des Oliviers*. Dans l'église de l'ancien prieuré de Leliendael, à Malines, le joli banc de communion en bois, d'une élégante ornementation, qu'on y remarque, fut placé par les soins du pensionnat du Bruel, qui en confia l'exécution à notre artiste. Le 5 août 1821, il fut nommé professeur de sculpture à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, et conserva cette

charge jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant seize ans. Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*, t. VI, p. 295. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, II, 50. — Emm. Neeffs, *Inventaire historique des tableaux et sculptures de Malines*, p. 287.

HOON (*Judocus-Frans* **DE**), littérateur flamand, né à Gand, le 13 septembre 1787, mort à Everghem, le 22 avril 1867. Ses parents, Thomas de Hoon et Francisca-Pétronilla Scarmur, ne négligèrent rien pour l'éducation de leurs enfants. Judocus Frans, leur second fils, fit ses humanités à l'*Ecole centrale* du département de l'Escaut, où il se distingua dès les premiers jours. De 1806 à 1810, il suivit avec le même succès les leçons de l'*Ecole de médecine* de Gand. Un décret impérial ayant organisé des concours annuels pour toutes les branches de cet enseignement, De Hoon obtint partout le premier prix, notamment en chimie, en chirurgie et en médecine. C'est grâce à un autre concours très disputé qu'il fut le premier nommé élève interne de l'hôpital civil de Gand. A peine à la fin de ses études médicales, on l'incorpora comme chirurgien aide-major dans la cohorte (*style du temps*) de la garde nationale du département de l'Escaut. Elle occupait alors l'île de Cadzand qui avait été rattachée à ce département.

Peu de temps après, il retourna à la vie civile; le 3 et le 4 mars 1811, il passait, à Mons, son examen d'officier de santé. S'étant établi à Bassevelde, gros village au nord de la Flandre, le jeune praticien associait des goûts littéraires à ses études médicales. De ces essais ou distractions, consistant surtout en traductions de poètes anglais et allemands en vers néerlandais et même en vers français, il n'est resté, croyons-nous, que l'imitation rythmique du *Des Mädchens Klage* de Schiller. En 1812, l'antique Société des rhétoriciens de Gand, *De Fonteynisten*, institua un concours pour un poème d'environ cent vers néerlandais ou français « sur la « campagne de S. M. l'empereur depuis « la victoire de Friedland jusqu'à la « paix de Tilsitt ». De Hoon, qui avait reçu une éducation à demi-française, obtint le troisième prix pour un poème français. Certain *professeur de belles-lettres*, le Français Pierre Blanfart, demeurant à Termonde, eut le premier prix. Quant au deuxième, il fut attribué à César Tinel, de Montpellier, frère du secrétaire général du département de l'Escaut. Chose curieuse, sous ce régime si peu favorable à la langue nationale, la Société ne publia que les poèmes néerlandais (*Verzameling van alle de Nederduitsche dichtstukken, die medegedongen hebben naar de lauwerkroonen, uitgegeven door de Maatschapij van het Rhetorica binnen Gend, den* 27 *julii* 1812. (Gand, J. Begyn). Peut-être savait-on déjà, dit le professeur Heremans (*Levensschets*, p. 11), que le lauréat de ce concours s'était paré des plumes du paon.

Quant à De Hoon, il n'avait pas hésité à parler des horreurs de la guerre et des douceurs de la paix, de même que De Borchgrave, au même concours, avait eu le malheur de comparer Napoléon à Mucius Scévola. Tout cela devait déplaire à un jury, en majorité militariste et napoléonien. Dans la section de poésie française, sur dix-sept membres, on ne trouve guère que les Belges : Beyens, Cornelissen, Hellebaut, Lesbroussart, Van Ertborn et Van Hulthem.

Avant la fin de cette année 1812, De Hoon quitta Bassevelde pour Kapryke, non loin de là. Le 13 décembre 1813, il y épousait Maria Praet. Bien qu'une nombreuse clientèle parût absorber tout son temps, il n'oubliait pas la littérature. En 1817, il chanta en vers français l'inauguration de l'université de Gand. En même temps, il se préparait au doctorat en médecine, nouvellement institué. Les professeurs De Block, Kluyskens et Van Rotterdam, qui avaient pu l'apprécier autrefois à l'Ecole de médecine, le dispensèrent des examens préparatoires. Sa thèse spéciale est curieuse, comme on le voit déjà par le titre : *Dissertatio philosophico-medica de ratiocinio in rebus medicis*. (Gand, J.-N. Houdin). Peu de temps après la cérémonie qui eut lieu le 3 juillet 1819, on lui

offrit la perspective d'une chaire universitaire, mais il préférait son beau village. Il y était devenu tout à fait populaire. Le 2 décembre 1825, on le nomma premier assesseur, c'est-à-dire premier adjoint du maire. Le nouveau régime l'éleva au titre de bourgmestre en 1836. De Hoon, tout à la fois agronome et médecin, se multiplia pour ses administrés : il fit faire des routes, combler des marais, défricher des landes communales, bâtir une école primaire et instituer des ateliers d'apprentissage pour les fileurs et les tisserands.

Lorsque Willems fonda son *Belgisch Museum* (1837-1846), le bourgmestre de Caprycke fut un de ses plus zélés collaborateurs, bien que, par un excès de modestie, il n'osât jamais signer ses articles. Dans le premier volume de cette revue flamingante, on trouve deux de ses poèmes : *Het heerken van Maldeghem* (légende du temps des gueux) et *De Dageraad onzer verlichting* (dialogue sur l'avenir des littératures du Nord). Ces deux morceaux, dont le dernier se terminait par un mot d'ordre pour la jeune littérature :

Niets is onwinbaar voor vlijt en geduld,

étaient précédés de quelques mots flatteurs du poète Ledeganck qui devait un jour devenir son gendre. Le même esprit de propagande littéraire inspire les poésies et les nouvelles en prose insérées par De Hoon dans ces *Nederduitsche Jaarboekjes*, qui depuis 1834 apparaissent encore à Gand, à chaque renouvellement d'année. On a toujours reconnu dans ces bluettes de De Hoon une grande pureté de style et une fraîcheur d'idées, ce qui doit étonner chez un élève de l'époque impériale. Si son épisode *Richelieu* est un peu fantaisiste, si sa description du palais de *Lady Stanhope*, la reine de Tadmor, la Zénobie moderne, est empreinte d'un enthousiasme presque juvénile, en revanche l'histoire de *Manjoka*, la reine des Madécasses, est dramatiquement racontée, et le petit roman flamand sur *Guatemala*, bien qu'un peu teinté à la Châteaubriand, va jusqu'au pathétique par la vérité des situations. — *Een woelige nacht* (1845) est un souvenir d'étudiant humoriste. — *Voor twee centen meer* est une touchante historiette, opposée au roman socialiste ou plutôt pessimiste de Zetteranm : *Voor twee centen minder* (1847). Peut-être y a-t il là un des plus lointains souvenirs de l'auteur, surtout quand il dit : *Baas Thomas was mijn vader*. Dans l'annuaire suivant, celui de 1848, on trouve sous le titre *O'Neal* un tableau en quelque sorte philosophique de la décadence des Irlandais, malgré toute la sympathie du romancier. Dans ses vers, De Hoon est tour à tour enthousiaste et humoriste; mais quel que soit le ton, il est en général soutenu par une certaine élégance de rythme. C'est ce qu'on peut remarquer dans *De Koene ridder* (1853), *Guldbrands koning* (1854), et dans les stances adressées au poète Van Duyse en 1840 pour célébrer la renaissance flamande.

En 1842, lors de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, De Hoon fut nommé inspecteur cantonal du canton d'Eecloo. Il ne se montra pas moins actif dans ces fonctions, qu'il garda jusqu'en 1860. Le *Toekomst* de Gand a publié, notamment en 1857, quelques-uns de ses discours de cérémonies scolaires, entre autres une bonne page sur la diction néerlandaise. M. Heremans, son gendre et son éditeur, le montre, jusque dans son extrême vieillesse, toujours à l'affût des lectures les plus variées. En 1846-1847, dans la période appelée *Misère des Flandres*, le magistrat-médecin se préoccupa vivement de la détresse des tisserands ruraux. De là, ses *Lettres de la campagne à M. l'éditeur du Journal des Flandres* (à Gand, en novembre 1847), où il indiquait quelques remèdes au paupérisme. Il était alors juge de paix (suppléant depuis 1837, titulaire de 1846 à 1866). En cette qualité, De Hoon était le père de tous les habitants de son canton, qui venaient lui soumettre leurs moindres différends. C'était un juge de paix dans la vraie acception du terme.

J. Stecher.

Novellen en gedichten van Dr J.-F. De Hoon, Gent, Annoot Braeckman, 1869 (Ce recueil, enri-

chi d'une notice biographique faite par le professeur Heremans, n'a pas été mis dans le commerce).

HOORDE (*Grégoire* **VAN**), hagiographe gantois, dominicain, vivait au début du XVIIIe siècle. On a de lui :

Leven van den heyligen en engelschen leeraer Thomas Van Aquinen, religieus van H. Orden der Predick-heeren. In het kort uytghegheven door Fr. Gregorius Van Hoorde, religieus van het selve orden. — Te Ghendt, by Augustinus Graet... 1718. Petit in-12o, 192 p. et 1 f. pour l'approbation.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Script. ord. prædicat.*, t. II, p. 795. — Vander Haeghen, *Bibliogr. gant*, t. III, p. 102, no 2295.

HOORDE (*Joseph* **VAN**), horticulteur, naquit à Gendbrugge lez-Gand, le 13 septembre 1818. Fils d'un jardinier, Van Hoorde, quand il eut à faire choix d'une profession, prit la serpe paternelle.

A l'âge de seize ans, il fut mis en apprentissage chez M. Verleeuwen, horticulteur à Gand ; il se rendit ensuite à Paris où il eut pour maître M. Ryfkogel, hollandais, qui y exploitait une culture importante. Toujours préoccupé de l'art du jardinage, il consacrait ses loisirs à parcourir les parcs seigneuriaux et à en étudier l'ordonnance. Malgré des offres avantageuses d'établissement à l'étranger, il revint se fixer à Malines, où son père habitait à cette époque.

En 1837, quelques amateurs de fleurs avaient fondé à Malines une société d'horticulture, à l'exemple d'autres villes. L'administration communale leur accorda, le 2 janvier 1839, la jouissance du vaste jardin de l'ancienne commanderie de Pitzembourg. Le 4 juin 1840, le jardin fut ouvert au public : Van Hoorde, déjà révélé par une naissante réputation de science, y était jardinier en chef. Cette propriété, qui fut dans la suite appelée le *Jardin botanique*, devint sous sa direction un parc fort admiré. Les belles serres, qu'on y construisit en 1851 d'après ses plans, étonnèrent, à cette époque, par leur hardiesse de construction.

Van Hoorde vécut, en quelque sorte, dans le culte des fleurs. Près de mourir, il se fit apporter un camélia blanc, une variété qu'il avait obtenue par la culture. Il jeta sur la fleur aimée, — la rose du Japon, — un long et dernier regard, puis il la remit à son frère en disant : « Tu la mettras dans mon cercueil. »

La Société d'horticulture de Malines fit placer dans la grande serre du Jardin botanique une plaque en marbre blanc, sur laquelle, par une pensée délicate, est gravé un camélia avec les mots : « A la mémoire de Monsieur Joseph « Van Hoorde, jardinier en chef de la « Société d'horticulture depuis la créa- « tion du Jardin Botanique, né à Gend- « brugge lez-Gand, le 13 septembre « 1818, décédé à Malines le 12 fé- « vrier 1853. »

Van Hoorde n'a écrit aucun ouvrage. On doit le ranger parmi ces horticulteurs, auxquels M. De Puydt (*Patria Belgica*, p. 607) donne le nom de *perfectionneurs*. Le premier, il réussit par la taille et le bouturage à faire croître en buissons les *araucaria imbricata*. Il obtint par ce moyen une variété naine qui a pris en horticulture le nom de *bouture Van Hoorde*.

Van Hoorde obtint, le 16 décembre 1848, la décoration instituée pour récompenser les services rendus par les travailleurs agricoles.

Emile Van Arenbergh.

Belgique horticole, 1853, p. 367. — *Journal de l'horticulture pratique de Belgique*, 1852-1853, p. 381. — Notice de M. De Cannart d'Hamale.

HOOREBEKE (*Auguste-Liévin* **VAN**), historien, fut préposé, en 1852, aux travaux de classement des archives de l'ancien conseil de Flandre, sous la direction de M. Victor Gaillard, et prit une part considérable à la mise en ordre de ce vaste dépôt. Avant de se consacrer à cette œuvre, qui lui fournit l'occasion de montrer ses connaissances paléographiques, il avait formé un recueil des épitaphes des églises de Gand, en six grands volumes in-folio, qui furent cédés à la bibliothèque de Gand, et un ensemble analogue pour les églises de la banlieue, lequel appartient au comité

de publication des épitaphes de la Flandre orientale. Il a publié dans le *Messager des sciences historiques* (1845) un travail historique étendu sur la commune de Vosselaere, et a laissé, en outre, de nombreux documents manuscrits sur l'histoire de Gand et sur la généalogie de nombreuses familles gantoises. Auguste Van Hoorebeke était frère de Van Hoorebeke qui, il y a plus d'un demi-siècle, exhuma et restaura, par ses investigations historiques, la mémoire de Jacques Van Artevelde; il mourut à Gand le 20 avril 1860, à l'âge de soixante-treize ans.

Emile Van Arenbergh.

Messager des sciences histor. (1860), p. 164.

HOOREBEKE (*J.-Fr.*), pharmacien naturaliste, né à Gand en 1779, décédé dans la même ville le 8 février 1835. Il possédait des connaissances peu communes dans sa spécialité, ainsi qu'en médecine et en botanique; il avait fait de fort bonnes études au collège des Augustins de sa ville natale. Au milieu des occupations de son état, il trouva le loisir d'étudier l'histoire de la Flandre dans les anciens documents et les chroniques, et parvint ainsi à redresser certaines erreurs commises par des auteurs qui écrivent sans avoir recours aux sources originales. En 1827, il présenta à l'Académie royale un travail sur Artevelde. Il laissa de nombreux manuscrits et des notes fort intéressantes qu'il comptait publier, ainsi qu'une belle bibliothèque vendue en 1835. Il eut quatre enfants, entre autres Emile Van Hoorebeke, avocat, qui fut ministre des travaux publics. Il avait pris auprès de lui son frère cadet Charles, le botaniste, qu'il aida grandement de ses conseils. Il fut un des fondateurs de la Société d'agriculture et de botanique de Gand, ainsi que de la Société royale des beaux-arts, et était membre de la commission médicale et de la commission provinciale des monuments.

Emile Varenbergh.

Gazette van Gent, 11 février 1835. — Catalogue des livres délaissés par J.-F. van Hoorebeke, imp. à Gand, chez Vanderhaghen, 1835. — *Messager des sciences historiques*, 1827, p. 101.

HOOREBEKE (*Ch.-J.* **VAN**), pharmacien, botaniste, frère cadet du précédent, et quatrième fils de Josse Van Hoorebeke, né à Gand le 24 septembre 1790, y décédé le 25 juillet 1821. Il se destinait à la pharmacie, étudia la botanique sous le professeur docteur Beyts. Il entra ensuite à l'hôpital militaire de Gand et rendit de grands services, spécialement pendant l'occupation de l'île de Walcheren par les Anglais, en 1809; peu s'en fallut qu'atteint de la *fièvre des polders*, il ne mourût victime de son dévouement. Quelque temps après, il reprit, à Gand, une pharmacie pour l'exploitation de laquelle il obtint une dispense d'âge. Il avait déjà remporté une médaille d'honneur pour ses études sur la botanique, et fit preuve, dans ses examens, des connaissances les plus étendues.

Lors du concours ouvert par la Société d'agriculture et de botanique de Gand, pour la confection d'un herbier complet des quatre arrondissements de l'ancien département de l'Escaut, Van Hoorebeke présenta un travail contenant une nomenclature descriptive de plus de 3,000 plantes croissant spontanément sur le sol de la Flandre. Cet herbier, qui ne devait, dans son idée, être qu'une partie d'une œuvre considérable : *la Flore belge*, lui valut coup sur coup quatre médailles; il fut également primé aux concours de la Société d'Emulation de Liège en 1819 et 1821. Van Hoorebeke faisait partie de l'institut des Pays-Bas et était décoré du Lion néerlandais. C'est pour reconnaître les soins qu'il donna à l'établissement du jardin botanique de Gand, que ses concitoyens donnèrent son nom à une plante de l'île Chiloé, Chili, qui fleurit pour la première fois en Europe au mois d'août 1816, en l'appelant *Hoorebekia Chiloensis*. Un autre fils de Josse, frère par conséquent du naturaliste et du botaniste, Auguste, s'occupa de paléographie et de généalogie. (Voir plus haut.)

Emile Varenbergh.

Delvenne, *Biographies, etc.* — *Dict. d'hist. et de géogr.* — Marius Van Vaernewyck, édit. Vanderhaghen.

HOOREBEKE (*Emile* **VAN**), professeur, homme politique, né à Gand le 24 septembre 1816, décédé à Bruxelles le 22 août 1864. Il était fils de Jean-François. Il fit ses études à l'athénée, puis à l'université de sa ville natale. Reçu avocat, ses goûts littéraires le portèrent à entrer dans la carrière de publiciste : il collabora d'abord activement au *Journal des Flandres*, puis s'étant établi à Bruxelles, entra dans la rédaction de *l'Observateur*. Il devint ensuite professeur de droit public à l'université de Bruxelles et publia plusieurs travaux juridiques. En 1847, il fut élu représentant de l'arrondissement d'Eecloo, et aux élections suivantes, celui de Gand lui accorda également ses suffrages; il opta pour ce dernier. En 1850, il remplaça M. Rolin comme ministre des travaux publics et conserva son portefeuille jusqu'en 1855. N'ayant plus été réélu à la Chambre, il quitta la carrière politique, et son aptitude pour les affaires le fit entrer dans des entreprises financières et industrielles. Elu membre du conseil de surveillance de la Banque de Belgique, il ne tarda pas à en devenir administrateur en 1859. Il fut également associé à la direction d'un grand nombre de compagnies auxquelles son intelligence, son activité et ses connaissances furent d'un grand secours. Van Hoorebeke était officier de l'ordre de Léopold et décoré de plusieurs ordres étrangers.

On a de lui : *Etudes sur le système pénitentiaire en France et en Belgique*, 1843; *Traité de la complicité en matière pénale*, 1846; *Considérations à l'appui du projet de réforme du code d'instruction criminelle*, 1846; *Traité des prescriptions en matière pénale*, 1847; *Manuel du droit public interne en Belgique*, 1848.

Emile Varenbergh.

Journaux belges du temps.

HOORENMAKER (*Louis*), selon d'autres Liévin, sans doute le même que le gueux de mer connu sous le nom de Louis de Gand. — Né à Gand en 1549, il était fils de François Hoorenmaker, marchand de toiles, et de Marguerite De Laute. A l'âge de dix-sept ans, il servait dans la compagnie bourgeoise d'Antoine Bousse, bailli de Deynze, quand les prédications calvinistes de deux de ses concitoyens, Rutsimillis, fils de Guillaume, procureur au conseil de Flandre, et Nicaise Verschuere, ancien cabaretier, lui firent abandonner la relition catholique. L'année suivante, il quitta sa ville natale et s'engagea parmi les gueux de mer avec d'autres Gantois, Jacques Uutenhove, Guillaume Van Hembyse, Jacques Martins, François de Pestere, fils de Martin, secrétaire de la Keure; Siger et Liévin Cools, fils d'Engelbert, Guillaume de Graeve et d'autres. Il prit part à tous les exploits de ces fameux écumeurs, et, spécialement, à la prise de la Brielle dans la Hollande méridionale. En toutes circonstances il fit preuve de courage, de sang-froid, d'intelligence et d'une grande prudence. Grâce à ces qualités, il fut nommé lieutenant de Wibald Ripperda, ce vaillant Frison auquel le prince d'Orange avait confié la défense d'Haarlem. Hoorenmaker se montra digne de ce poste; il gagna la faveur de ses chefs par l'exactitude avec laquelle il présidait à l'exécution de tous leurs ordres, et se fit aimer des troupes aussi bien que des bourgeois, tout en se rendant redoutable aux Espagnols, qui le surnommèrent l'enragé Gantois, *den dullen Gentenaer*. La ville fut emportée après un siège long et sanglant, et Frédéric de Tolède, fils naturel du duc d'Albe, contrairement à sa parole, fit exécuter presque tous ceux qui avaient porté les armes pendant le siège. Ripperda et son lieutenant Hoorenmaker n'échappèrent pas à ce sort; ils furent décapités le lendemain de la prise de la ville, le 14 juillet 1573, sur la place des exécutions d'Haarlem.

Emile Varenbergh.

Van Groningen, *Geschied. der Watergeuzen*. — Schrevelius, *Beschryving van Harlem*, III. — Barenth, *Holland en Zeeland*, *etc.*

HOORN (*Charles* **VAN**), prédicateur, écrivain, naquit à Gand, en 1618, fit apparemment, dit Paquot, ses humanités chez les Pères Augustins de cette ville, et entra dans leur ordre en 1636.

Il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Douai, et devint prieur de son couvent, à Gand, où il mourut le 26 septembre 1668, en se dévouant aux pestiférés. Il fit honneur, par son éloquence et sa doctrine, à la religion et à son ordre; il était réputé, au rapport de Van Vaernewyck, comme l'un des meilleurs prédicateurs de son temps.

Il a édité, à l'usage de la chaire :

1. *Cornucopia concionum sacrarum, et moralium formatarum, cujus prima pars supra cunctas ferias, et Dominicas quadragesimæ.* Coloniæ, 1670 et 1676. — 2. *Tractatus Marialis de laudibus et prærogativis Beatæ Mariæ Virginis, divisus in XXIV Conciones, quibus adjunguntur duo Sermones Panegyrici, unus de dilecto illius filio Joanne, alter de amato ejus sponso Josepho.* Gandavi, apud Maximilianum Graet, 1660, in-4°, et Coloniæ, 1670 et 1688. — 3. *Tractatus quadragesimalis*, Gand, Max. Graet, 1665, in-4°. M. Vander Haeghen cite, en outre, du même auteur, un recueil de *Conciones morales*, édité à Gand en 1660, in-4°, sans nom d'imprimeur.

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Bibl. August.*, p. 454. — Paquot, *Mém. litt.*, t. VIII. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 153. — Van Vaernewyck, *Hist. van Belgis.* — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Keelhoff, *Het Klooster der Augustynen te Gent*, p. 242.

HOPPER (*Grégoire* ou *George*), seigneur de Dalem, jurisconsulte, naquit au XVIe siècle, à Louvain, d'une famille frisonne. Sa vie, toute recueillie en d'austères études, continua les studieuses traditions de sa race. Son père Joachim Hopper, fut le savant professeur de droit à l'université de Louvain, plus tard, garde des sceaux des Pays-Bas, à Madrid. Par sa mère, Christine Bertolfs, Grégoire Hopper était petit-fils de Grégoire Bertolfs, premier gouverneur de la Frise sous Charles-Quint, et neveu du célèbre Rembert Dodonée. Esprit inquiet et avide de connaissances, il parcourut l'Espagne, l'Italie, la France et l'Allemagne, et, outre le latin et le grec, apprit les langues de ces pays; il s'initia ensuite aux sciences historiques et philosophiques. Avec le concours de son frère, Gajus Antoine Hopper, prévôt de l'église Saint-Pierre de Louvain et chancelier de l'université de cette ville, il entreprit chez Plantin la publication des œuvres inédites suivantes de son père :

Seduardus, sive de verâ jurisprudentiâ, ad regem, libri XII. 1590, fol. — *Themis Hyperborea, sive de fabula Regum Frisiæ.* — *Ferdinandus, sive de institutione principis.* 1591, avec épître dédicatoire de Grégoire et Gajus Antoine Hopper, à Philippe II, roi d'Espagne. H. Conrings publia en 1657 à Brunswick ces trois ouvrages en un volume in-4°. — *Periphrasis ad psalmos Davidicos.* Antw. 1591.

Les préfaces qu'il mit en tête du premier et du troisième de ces ouvrages témoignent, dit Suffridus Petri, de qualités littéraires dont il n'eut pas le loisir, au milieu d'études plus absorbantes, de cultiver le germe. A propos de ces préfaces, l'érudit frison se prend d'une admiration qui semble excessive envers son compatriote de race, sinon de naissance : Hopper, dit-il, y déploie, tant d'érudition et de solidité, qu'il y fait revivre le génie paternel en traits dignes de l'immortalité. Grégoire Hopper, appelé aux honneurs par son mérite, fut nommé conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines par lettres patentes du 31 octobre 1598; il siégea ensuite, en 1605, au conseil privé du roi, et mourut à Bruxelles, en 1610. Il fut inhumé dans le chœur de l'église des Dominicains de cette ville et laissa, de son mariage avec N. Van Os, un fils, Joachim Hopper.

Emile Van Arenbergh.

Suffridus Petri, *De Scriptoribus Frisiæ* (Franequeræ, 1699), 292, 447, 448. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VIII, p. 1252. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 380. — *Hist. du grand conseil de Sa Majesté*, ms. autogr., n° 9938 de la Bibl. roy. de Bruxelles, fol. 148. — *Théâtre sacré de Brabant*, t. Ier, p. 260.

***HOPPER** (*Joachim*) ou HOPPERS, homme d'Etat et jurisconsulte, né à Sneeck, en Frise, le 11 novembre 1523, mort à Madrid le 15 décembre 1576. Sa famille, d'origine patricienne, s'attribuait une ancienneté fabuleuse dont il

aimait à se vanter. Il commença ses études à Haarlem, les poursuivit avec un succès marqué à Louvain, et, suivant l'humeur vagabonde de son temps, alla les terminer à Paris et à Avignon. Ce fut cependant à Louvain qu'il vint prendre ses grades. Il y fut reçu licencié en droit le 20 août 1549 et docteur le 27 août 1553. S'étant mis aussitôt après à professer les Pandectes, il se serait montré novateur intelligent. Tout cela, à ce qu'il paraît, au pas de course, puisque nous constatons que, dès le 23 novembre 1554, il entrait en qualité de conseiller au grand conseil de Malines. C'était à l'amitié et à la confiance du président Viglius, son compatriote, qu'il devait cette bonne fortune. Hopper, ou pour mieux dire Hopperus — car c'est ainsi qu'il signait ses lettres françaises, — devint promptement un fonctionnaire modèle, un courtisan accompli. On l'avait surnommé à Bruxelles « Monsieur Oui-Madame », parce que, par platitude ou excès de déférence, il approuvait toujours et n'osait jamais contrarier la duchesse de Parme. C'est dire assez qu'il avait peu d'amis. Le conseiller d'Etat de Bave trace de lui ce portrait : « Il est si long qu'il n'achève rien « et demeure toute chose en ses mains « imparfaite. » Une chose pourtant qu'il acheva, ce fut la création de l'université de Douai, autant désirée par la duchesse de Parme que par les Jésuites qu'elle protégeait. Quand le conseiller de Tisnacq, qui remplissait à Madrid les fonctions de garde des sceaux pour les Pays-Bas, fut réclamé en Belgique, alors en pleine révolution, ce fut à Hopper qu'on songea pour le remplacer. Il quitta Bruxelles en février 1556 pour n'y plus revenir. Il mourut en Espagne d'une maladie de poitrine, laissant, non sans ressources, une femme et huit jeunes enfants. Le roi Philippe II, qui lui avait donné la seigneurie de Dalem, près de Gorcum, se montra aussi très généreux envers sa veuve. Somme toute, on peut partager sur son compte l'opinion du prévôt Morillon, qui disait qu'après avoir été un brillant professeur, il devint un pauvre homme d'Etat. Ses fils furent sans doute de cet avis, car ils ne publièrent à Anvers, de 1580 à 1590, que ses ouvrages de jurisprudence restés inédits. Ceux-ci, appréciés dans les écoles d'Allemagne, furent réimprimés à Brunswick, en 1656, par les soins de son compatriote, le docteur Hermann Conring.

Les travaux historiques de Joachim Hopper n'ont pas eu la même chance. Son traité *De rebus belgicis componendis sententia* est resté manuscrit. L'original repose aux archives départementales de Lille, où il a été vu et simplement noté par M. Gachard.

Son *Recueil et Mémorial des troubles des Pays-Bas du Roy*, 1569-1566, a trouvé deux éditeurs bien différents : le jésuite Hoynck van Papendrecht, qui en dit du bien, et l'archiviste académicien Alphonse Wauters, qui n'en pense que du mal. « La narration, dit ce dernier, manque « de grandeur, et le style, d'élégance et « de clarté. On n'y trouve qu'une suite « de faits mal rattachés l'un à l'autre, « expliqués sans franchise. » Ce jugement a d'autant plus de poids qu'il est conforme à la manière de voir des contemporains de l'auteur. Nous avons déjà nommé de Bave et Morillon, à qui il convient de joindre un véritable homme d'Etat, le président Viglius.

La bibliothèque royale de Bruxelles et la bibliothèque universitaire de Giessen possèdent plusieurs centaines de lettres latines de Hopper. Une partie seulement de ces lettres ont été publiées en 1765 par le docte évêque d'Anvers de Nélis, sous le titre : de *Joachimi Hopperi Epistolæ ad Viglium ab Aytta Zuichemum sanctioris consilii præsidem, etc.* Lovanii. Typ. acad. in-4°.

On en conserve d'autres qui sont encore inédites, à Besançon dans les papiers d'Etat de Granvelle, au Musée britannique et aux archives générales de Belgique. Ces dernières, toutes en français, vont du 22 août 1566 au 9 septembre 1567.

Charles Rahlenbeek.

Hoynck van Papendrecht, *Analecta belgica*, v. II. — Poullet, *Corresp. de Granvelle*, t. Ier. — Baron Reiffenberg, *Notices et extraits des mss. de la Bibl. de Bourgogne*, I. — A. Wauters, *Mém. de Viglius et d'Hopperus*. Brux., 1858. — Valère André, Joëcher, etc.

HORE (*Arnould*), constructeur, édifia, conjointement avec Jean Stevens et Godefroid Raes, les halles au drap de Louvain, l'un des bâtiments civils les plus intéressants du XIVe siècle que possède le pays. La première pierre en fut posée le lundi après les Pâques closes 1317, ainsi que nous l'apprend une double inscription qui existe dans la façade. L'édifice, qui sert, depuis 1432, de palais de l'université de Louvain, forme un parallélogramme de 61 mètres de longueur sur 21 de largeur, isolé sur trois de ses faces. Primitivement, il ne se composait que d'un rez-de-chaussée, couvert d'une série de petits toits séparés. Le bâtiment a été exhaussé en 1680 dans le mauvais style qui régnait alors en Belgique. L'intérieur formait dans le principe une salle unique dont le plafond en bois posait sur une suite de grands arcs en plein cintre, retombant sur de grosses colonnes cylindriques à chapiteaux ornés de figures grotesques et de feuillages qui présentent un haut intérêt au point de vue de l'histoire de la sculpture. Ces sculptures viennent d'être débadigeonnées avec soin.

Dans les documents du XIVe siècle, nous n'avons rencontré aucun détail biographique sur l'artiste qui fait l'objet de cette notice. Ed. van Even.

Piot, *Histoire de Louvain*, p. 168. — Van Even, *Louvain monumental*, p. 160.

HOREBOUT, HUREBOUT, HOORENBOUT ou HOORENBAULT. Ce nom est celui d'une famille gantoise qui compte beaucoup d'artistes dès le XVe siècle. Nous ne croyons pas inutile de comprendre ici, outre les personnages de ce nom auxquels nous consacrerons des notions plus détaillées, ceux que l'on rencontre dans les registres des corporations. C'étaient des enlumineurs, des peintres topographes, peut-être aussi des peintres d'histoire dont les œuvres peuvent avoir été attribuées aux Horebout devenus célèbres, ce que nous serions tentés de croire d'après un tableau que nous avons vu au Petit-Béguinage de Gand, tableau signé *L. Horebout*, et qui certainement n'est pas sorti de la main de Luc, dont le nom s'est conservé avec un certain éclat et à qui naguère l'œuvre du Petit-Béguinage était attribuée.

Voici donc les noms que nous rencontrons dans les documents gantois dont M. Ed. De Busscher a fait le dépouillement et que nous empruntons à son excellent travail sur les artistes gantois du XIVe au XVIIe siècle (Gand, 1859-1866, 2 vol. in-8o) : Nicaise, maître peintre en 1414; Servais en 1450 ; son fils Omer en 1454, sous-doyen en 1475 et doyen en 1484; Etienne en 1457, sous-doyen en 1480; Liévin, *filius* Servais, en 1460; François en 1487, sous-doyen en 1495 ; Michel, *filius* François, en 1492 ; Jean, *filius* François, en 1511, sous-doyen en 1525 ; Jacques, *filius* François, en 1513, sous-doyen en 1526 ; Jean, *filius* François, en 1530, sous-doyen en 1537; Luc en 1533, sous-doyen en 1539 ; Jacques et Liévin en 1533 ; François et Luc, *filius* Luc, en 1534 ; Corneille et Guillaume, *filius* Jean, en 1535. Eloy Hoorenbault, sans date d'admission à la franchise, mourut en 1541.

Ici commence une série d'artistes du même nom dont les œuvres sont spécifiées. Luc, franc-maître en 1600, juré ou sous-doyen en 1601, 1602, 1603 et 1605. Avec ses deux fils François et Jacques, Luc fut souvent employé par la ville de Gand comme peintre-géomètre. Luc fut nommé peintre juré de la ville en 1603. Jacques, son fils, dessina et enlumina, en 1619, le magnifique plan de Gand et de ses environs, chef-d'œuvre conservé encore aujourd'hui aux archives communales.

Un autre Horenbout (Corneille), sous-doyen en 1637, fut un habile peintre verrier, qui travailla avec Jacques de Liemaekere, père de Nicolas, dit Roose, le peintre d'histoire. — Alexandre Farnèse, duc de Parme, employa plusieurs Horenbault comme peintres topographes, en 1587 et 1588. L'un d'eux, François, fils d'Eloy, mourut en 1599. Son épitaphe lui donne le titre de géographe et d'ingénieur de Sa Majesté. Il eut trois fils : Jean, Luc et Jacques ;

les deux premiers furent aussi peintres de Farnèse. Ils avaient épousé deux sœurs du nom de Heyman, qui furent assassinées, le même jour, par un fou fanatique. Ad. Siret.

HOREBOUT (*Gérard*), peintre d'histoire et enlumineur, né à Gand on ne sait en quelle année et mort en 1540-1541, d'après le registre aux héritances de la ville de Gand. Cette constatation met à néant les dates données jusqu'à ce jour par les biographes. On suppose qu'il fut élève de Gérard Vandermeire. Il est fait pour la première fois mention de lui en 1510-1511, année pendant laquelle il eut à exécuter pour le magistrat de Gand un plan de la ville et de ses environs. En 1516, une ordonnance de payement lui est délivrée par Marguerite d'Autriche, on ne sait à propos de quoi. En 1521, il travaillait encore pour cette princesse. Liévin Huguenois, abbé de Saint-Bavon, fut son principal protecteur : en 1517-1519, il fit pour cet abbé un petit diptyque, aujourd'hui en possession d'un habitant de Gand, plus une *Flagellation* et une *Descente de croix* cités par Van Mander et actuellement perdus. Ces tableaux se trouvaient dans l'église Saint-Jean, à gauche du chœur. Van Mander en fait l'éloge. Lors de la dévastation des églises, ces tableaux furent sauvés par un amateur d'origine bruxelloise, Martin Bierman, qui, plus tard, les rendit à l'église en échange de la modique somme qu'il les avait payés. Faisons remarquer que Martin Bierman les a simplement achetés à un particulier inconnu qui les avait *volés*. Il est difficile d'interpréter autrement l'épisode raconté par Van Mander. Le même biographe mentionne encore de Gérard, au Marché du Vendredi, dans l'aile de la maison affectée aux marchands de toile, un panneau rond peint des deux côtés. Sur l'un, on voit *le Couronnement d'épines*, sur l'autre une *Vierge avec l'Enfant Jésus, entourée d'anges*. Ces renseignements prouvent que Gérard Horebout ne saurait être considéré comme miniaturiste exclusivement. De même que beaucoup d'artistes de son temps, il traitait les deux genres ; les tableaux cités ci-dessus et les comptes publiés par De Busscher et Pinchart le démontrent péremptoirement. Rappelons enfin qu'il fit le portrait de Christian II de Danemark, alors que le prince résidait dans les Pays-Bas. Le compte relatif à ce portrait désigne notre artiste de la façon suivante : *Gérard Harembourg, peintre et illumineur résidant à Gand*. M. Henri Hymans, dans les *Commentaires* dont il accompagne sa traduction du *Livre des Peintres* de Van Mander, parle du *Liévin Huguenois en adoration devant la Vierge et l'enfant Jésus*, dyptique possédé par M. Onghena et que celui-ci attribue à Gérard Horebout, mais sans aucune preuve. M. Hymans ajoute que ce n'était qu'une œuvre estimable. On en trouve une gravure au trait dans le *Messager des sciences historiques* (1833). Le musée d'Anvers possède un petit tableau représentant un *Abbé des Dunes à genoux*. C'est une délicieuse miniature qui a été longtemps attribuée à Corneille Horebout et donnée aujourd'hui à Memling. Ce n'est pas impossible. Disons toutefois, que ce tableautin est signé C. ou G. H.—M. A.-J. Wauters pense que ce monogramme est celui du personnage représenté, qui serait Chrétien de Hondt. Nous ne partageons pas cet avis. L'abbé, s'il avait voulu perpétuer son nom de cette façon, n'eût pas manqué de placer là une inscription complète, donnant, comme c'était l'habitude, son nom entier avec le *de*, son âge, sa qualité et l'année de l'exécution du portrait. Pour nous, la façon modeste et abréviative de ce monogramme nous semble être l'indication du nom de l'auteur. Quant à l'opinion émise à ce propos que peu de peintres des XVe et XVIe siècles ont signé leurs œuvres, elle n'est nullement fondée, car les exceptions à cette règle sont tellement nombreuses, qu'elles détruiraient la règle même, si l'on était tenté de l'adopter.

Horebout quitta sa patrie et se rendit en Angleterre avec sa famille. Il y devint peintre du roi Henri VIII et y mou-

rut vraisemblablement. M. James Weale a découvert près de Londres la dalle tumulaire de la femme de Gérard qui mourut en 1520 et s'appelait Marguerite Svanders, *alias* de Vandere, et était veuve en premières noces de Jean Van Heerweghe. Albert Durer vit Gérard Horebout à Anvers en 1521. Il en parle dans son voyage et loue fort sa fille Suzanne, âgée de dix-huit ans et miniaturiste comme son père.

On ne peut citer aucune œuvre bien authentique de Gérard. L'Hermitage de Saint-Pétersbourg possède de lui, croit-on, un *Christ mort sur les genoux de la Vierge*, entouré d'une guirlande de fleurs par Van Kessel. Waagen émet l'avis que ce panneau est de Gérard David.

C'est en vain que l'on fouille les catalogues de vente anciens et modernes pour y rencontrer la mise en vente d'œuvres de Horebout. La similitude du genre a fait attribuer à Memling tous les bons tableaux du XVe siècle jetés sur les marchés, et il est devenu impossible d'attribuer avec certitude une œuvre bien faite de cette époque à l'un plus qu'à l'autre. Il en est de même pour beaucoup de bons maîtres gothiques, dont la gloire s'est ainsi absorbée et perdue dans celle des Memling et des Van Eyck. Ce n'est que dans quelques rares familles princières, où ces reliques de l'art ancien sont religieusement conservées sans convoitise de spéculation, et dans quelques monuments publics, qu'il est encore possible, au XIXe siècle, de rencontrer des œuvres vraiment originales de notre ancienne école.

Ad. Siret.

HOREBOUT (*Lucas*), fils du précédent, artiste peintre, né à Gand on ignore en quelle année. Il peignait l'histoire, le portrait et la miniature; c'est surtout dans le portrait qu'il a laissé un nom. Comme son père, il fut peintre du roi Henri VIII. Il dut travailler pour l'église Saint-Sauveur de Gand, car les comptes mentionnent souvent son nom. Nous ne connaissons aucune de ses œuvres, dont la plupart furent détruites lors des troubles religieux. Lucas mourut jeune. Guicciardin et Sanderus le citent parmi les artistes qui font honneur au pays.

Ad. Siret.

HOREBOUT (*Suzanne*), fille de Gérard, née à Gand en 1503, morte en 1545 à Worcester. Elle avait accompagné son père en Angleterre, où elle acquit une grande célébrité comme miniaturiste. Elle eut à faire les portraits des grands personnages de la cour, ainsi que ceux des étrangers de distinction de passage à Londres. Albert Durer, qui l'a connue ainsi que sa famille, en fait l'éloge. Guicciardin la cite également. A Londres, elle se maria avec Jean Parkes, archer du roi, et vécut entourée d'honneurs et d'estime. On ne peut citer aucun portrait, ni aucune miniature qui soit authentiquement d'elle.

Ad. Siret.

HOREMANS. Cette famille anversoise d'artistes a pour auteur Jacques, maître verrier de la ville, qui entra dans la gilde en 1605. Il eut un fils, Alexandre, qu'il forma à son art. Un autre fils de Jacques fut notaire et eut, en 1682, un fils, Jean-Joseph Ier. Celui-ci fut peintre et n'eut aucun genre bien déterminé, traitant tour à tour l'histoire, les intérieurs, les kermesses, etc. Il travailla d'abord chez le sculpteur Michel Van der Voort, puis alla étudier la peinture chez Jean Van Pée, peintre d'Amsterdam, qui habita Anvers pendant quelques années. En 1706, Jean-Joseph fut admis dans la gilde. Il mourut en 1759. Il a laissé beaucoup de tableaux qui témoignent de son habileté et de son esprit. Malheureusement, son coloris, généralement éclatant, a tourné au noir et ses meilleures compositions ont ainsi perdu tout leur charme. On a de lui, au musée d'Anvers, une œuvre intéressante peinte avec son fils et représentant l'*Abbé de Saint-Michel faisant une visite au corps du serment de l'escrime;* au musée de Hanovre, une *Famille de paysans;* au musée de Darmstadt, une *Bataille de paysans* et *Paysans dansants;* à Dresde, *le Cordonnier*, une *Mère près*

de son enfant endormi, une *Assemblée*, des *Dames faisant danser un chien* et trois *Paysanneries*; à Florence, *la Famille du cordonnier*, des *Joueurs de cartes* et le *Benedicite*. Le prix de ses tableaux dans les ventes a considérablement diminué à cause de la teinte noire dans laquelle ils sont tombés. En 1780, à la vente Caron, deux de ses tableaux : *Joueurs de cartes* et *Fumeurs et Buveurs*, furent vendus 208 livres. A la vente Roel (1872), une *Scène d'intérieur en Hollande* atteignit 781 florins.

Jean-Joseph II, fils du précédent, naquit en 1714. On ne connaît point l'époque de sa mort; mais, en 1790, il exposait encore douze tableaux à Anvers. Comme son père dont il fut l'élève, il a peint un peu de tout. En 1769 et en 1776, nous le rencontrons comme doyen de la gilde. La biographie contenue dans le *Jaerboek* de M. Vanderstraelen le fait mourir en 1782, mais ce doit être une erreur. Beaucoup de maisons à Anvers possèdent des tableaux de Jean-Joseph II, notamment des groupes de famille presque toujours représentés dans l'accomplissement d'une action animée : signature de contrat, famille à table, promenade dans un jardin, etc.

Un autre fils du notaire Horemans, Pierre-Jacques, naquit en 1700 et fut l'élève de son frère. C'est en cette qualité qu'il fit partie de la gilde en 1717. Il partit pour Munich où il devint peintre de l'empereur Charles VII. Il s'y maria en 1730. Dans ses vieux jours, une maladie d'yeux ne lui permit plus de travailler. Il mourut en 1776. On a de lui quantité de toiles en tout genre. La plupart sont restées en Bavière. Il peignit des portraits, des scènes d'intérieur, des assemblées, des danses, des chasses, des natures mortes, etc. La galerie de Schleissheim possède de lui son portrait peint par lui-même; le musée d'Augsbourg, *Fruits sur une assiette*, signé et daté de 1768; le musée de Brunswick, un portrait de *Vieille Femme;* le musée de Florence, une *Cuisine villageoise*, une *Ecole*, des *Joueurs et des buveurs*. Ad. Sivet.

HORICKE (*Baudouin* **VAN**), cité par Kramm comme l'émule des plus célèbres calligraphes du XVIIe siècle, Jean van de Velde et J. de la Chambre. On n'a recueilli aucun détail sur cet artiste, qui cependant s'était acquis de la renommée parmi ses contemporains. Les seules œuvres qui aient sauvé son talent d'un complet oubli figuraient jadis dans la collection de M. Pierre Wouters, chanoine de l'église collégiale de Saint-Gommaire, à Lierre. Parmi les *Dessins reliés* de ce riche cabinet, vendu à Bruxelles en 1797, on lit l'indication suivante à la page 304 du catalogue : « Collection d'écritures, « ornements et figures faits au trait de « plume, par Baldericus van Horicke, « célèbre maître d'écriture, fleurissant à « Bruxelles vers l'an 1636 (qui est la date « que l'on trouve sur plusieurs de ses « ouvrages), qu'on peut dire être le pro- « dige et même le miracle de la plume. « Cette suite consiste en 25 portraits à « cheval, représentant autant de souve- « rains et princes du Pays-Bas, commen- « çant par Philippe le Hardi et finissant « par Ferdinand d'Autriche; en 30 feuil- « les d'ornements et d'écriture, concer- « nant la vie et l'histoire de ces princes, « et 9 feuilles avec des figures, ornements « et écrits de caprice, faisant en tout « 64 pages dans un volume in-fo oblong, « maroquin rouge, doré sur tranche et « sur plat. » Emile Van Arenbergh.

Kramm, *Levens en werken der holl. en vlaamsche kunstschilders, etc.*, t. II, p. 750. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. VIII, p. 1284.

HORION (*Jean* **DE**), humaniste et professeur de théologie, né dans le pays de Liège, en 1575, décédé à Cologne le 21 août 1641. Il était issu d'une ancienne et noble famille. Son oncle, chanoine de la cathédrale à Liège, le destinait à lui succéder dans sa charge de tréfoncier; mais, en 1591, il entra dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans. Quand il eut achevé ses cours de philosophie, il fut envoyé à Rome pour étudier la théologie. Il enseigna ensuite la philosophie à Mayence, puis fut chargé, dans la même ville, des cours de théologie scolastique et d'Ecriture sainte. Il continua cet enseignement à Paderborn,

où il s'acquit une grande réputation. Jean-Godefroid, évêque et prince de Bamberg, nommé ministre de l'empereur auprès de la cour de Rome, se fit accompagner du savant jésuite.

Quelques années après, en 1615, Théodore de Furstenberg, évêque de Paderborn, érigea en académie ou université le collège des Jésuites de cette ville. Horion en fut nommé chancelier. L'année suivante, au jour anniversaire de la fondation, il prononça et publia un panégyrique de la nouvelle université; il y développe les motifs qu'a eus le prince de l'instituer, et les heureux effets qu'on doit en attendre, quoiqu'elle ne comprît que les facultés de philosophie et de théologie. Cet écrit (*Panegyricus die natali Academiæ Theodorianæ Paderbornensis, rev. atque ill. princ. Theodoro episc. eccl. Paderb. S. R. I. Princ. fundatori ejus munificentissimo a coll. acad. S. J. oblatus et in tres libros divisus*), paru d'abord à Paderborn, chez Matth. Pontanus, fut réimprimé en 1672 à Amsterdam, par Dan. Elzevier (134 p. in-4o), et joint aux *Monumenta Paderbornensia*, composés par l'évêque Ferd. Furstenberg, neveu du fondateur de l'Académie.

L'année après, Horion fit paraître un ouvrage autrement important. En 1615, il était à Bamberg, lorsque le doyen de la cathédrale passa une revue de la bibliothèque. Pendant qu'il l'assistait dans cette œuvre, il tomba sur un manuscrit de la quatrième décade de Tite-Live. Dans tous les manuscrits de cette décade, à l'exception de celui de la cathédrale de Mayence, le livre XXXIII fait défaut; mais on s'était aperçu depuis longtemps qu'il devait y avoir au commencement une lacune considérable, et que dans la partie perdue Tite-Live devait avoir raconté la bataille de Cynocéphale. Or, quelle fut la joie de Horion, quand il vit le livre XXXIII dans le codex qu'il avait sous les yeux, et qu'il y lut, aux premières pages, le récit de la célèbre bataille. Toute la partie du livre correspondant aux chapitres 1er-17 était retrouvée. Il n'eut pourtant pas la satisfaction de publier, le premier, le précieux fragment. En ayant envoyé une copie à Urbino, à Fr. Bartholini, celui-ci n'eut rien de plus empressé que de l'apporter à ses amis de Rome. Gasp. Lusignan l'y fit imprimer en 1616 (ap. Barthol. Zannettum, in-8o) avec des corrections de Bartholini et d'Ant. Quærengus. D'autres éditions parurent la même année à Venise et à Paris, mais comme elles laissaient toutes à désirer sous le rapport de la correction, Horion en donna en 1617 une édition nouvelle, soigneusement revue sur le manuscrit, et ajouta, sans y mettre son nom, des notes savantes, qui furent reproduites par J.-Fr. Gronovius, dans son édition *Variorum* d'Amsterdam, 1665, et passèrent de là dans celle de Drakenborch (Leyde, 1738 et Stuttgard, 1827). Elle avait pour titre : *T. Liv. Patav. Hist. liber XXXIII in bibliotheca eccl. cath. Bambergæ primum repertus cum castigationibus et notis nomine gymnasii Paderbornensis ad Theod. episc. Academiæ fundatorem. Paderborniæ*, 1617. (Typis Pontani, in-8o).

Horion traduisit de l'italien en latin la vie de saint Louis de Gonzague, par Virgile Ceparius (*De vita beati Aloyzii Gonzagæ*, libri III). Elle fut imprimée à Cologne en 1608, in-8o (518 pages), à Anvers en 1609 (452 pages) et insérée avec des notes dans les *Acta Sanctorum*, t. IV du mois de juin. On lui doit enfin une traduction de l'espagnol du commentaire de Prud. Sandovalius sur les SS. Léandre, Isidore et Florence. Elle se trouve dans l'ouvrage de Christophe Brouwer : *Sidera illustrium et sanctorum virorum qui Germaniam præsertim Magnam olim rebus gestis ornarunt*. Moguntiæ, 1614, 4o. L. Roersch.

Sotwell, *Catal. script. soc. Jesu*. — De Backer, t. 1er, p. 195. — Becdelièvre, t. II, p. 15. — J.-Fr. Gronovius, préface de son éd. de Tite-Live.

HORION (*Alexandre* ou **DE**), artiste peintre liégeois né, croit-on, en 1591 et mort en 1659. Il peignit l'histoire et le portrait, mais c'est surtout dans ce dernier genre qu'il eut une popularité telle que la légende en fait la source d'une grande fortune. Il était maître peintre de la ville de Liège. De Horion s'occupa beaucoup d'anatomie. Il avait peint

pour l'église du couvent de Sainte-Claire à Liège, une toile représentant la *Résurrection des morts*. C'est dans cette église, et vis-à-vis de cette œuvre, qu'il fut enterré. Le chanoine de Hamal, qui vivait à la fin du siècle dernier, dit que les portraits de Horion étaient ressemblants et bien dessinés, mais qu'ils manquaient d'animation. L'artiste donnait à ses cadres des ornements d'un caractère particulier. Un tableau de Horion (*Abraham renvoyant Agar*), signé et daté de 1646 a été vendu 240 fr. à Paris en 1873. (Collection Rochebrune.)

Ad. Siret.

HORION (Le comte **DE**), homme d'Etat, XVIIIe siècle. Voir au *Supplément*.

HORNE (*Jean* **DE**), nommé tour à tour *Jean de Wilde*, *Villanus*, *Sauvagius*, *de Ville*, *de Villers*, joua un rôle important dans les dissensions intestines et les guerres qui désolèrent le pays de Liège sous le règne du prince-évêque Louis de Bourbon. Il était fils d'Arnold de Horne, dit *de Wilde*, seigneur de Kessenich, et d'Elisabeth, fille naturelle de Jean de Looz, seigneur de Heinsberg et de Juliers. Il était, par sa mère, le neveu du prince-évêque Jean de Heinsberg qui, en 1455, avait résigné son évêché au bénéfice de Louis de Bourbon, neveu du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

Devenu seigneur de Kessenich par la mort de son père, survenue entre 1435 et 1447, Jean de Horne apparaît dans l'histoire de Liège en 1456, par la revendication du fief de Bocholt, qui avait jadis appartenu à la seigneurie de Kessenich. Sa tante Philippine, autre fille naturelle de Jean de Looz, avait épousé le seigneur de ce village, Jean de Bunde. Celui-ci étant décédé sans laisser d'enfants, Jean de Horne éleva des prétentions sur le fief, sous le prétexte que celui-ci avait fait retour à sa famille; mais, certain de ne pas être bien accueilli par le suzerain, il eut recours à la violence. Achetant, au prix de mille florins du Rhin, le secours armé des Liégeois, il se mit à leur tête, traversa sans résistance la ville de Maestricht, s'empara de Bocholt et en chassa les agents de sa tante Philippine. Quelques jours plus tard, pour donner à son usurpation une apparence de légalité, il alla faire relief de la seigneurie à la cour féodale de Curange; mais Philippine réclama comme usufruitière du fief, intenta un procès à l'usurpateur, et, par sentence du 28 octobre 1457, la cour de Curange lui donna gain de cause et la réintégra dans la possession qui lui avait été violemment enlevée.

Un autre procès ne tarda pas à surgir. Dix jours après le relief de Jean de Horne à la cour de Curange, le 26 octobre 1458, Othon, frère de Jean de Bunde, s'était également fait investir du fief de Bocholt, au palais de Liège, en alléguant qu'il était le plus proche héritier du dernier seigneur. Il en résulta une seconde contestation judiciaire, au cours de laquelle Philippine, usufruitière du fief, vint à mourir. Othon, moyennant des conditions que nous ignorons, céda alors tous ses droits au comte Jacques de Horne et, le 7 mars 1464, Jean de Horne imita cet exemple (1).

A partir de ce moment, Jean de Horne, débarrassé des soucis d'une longue et coûteuse procédure, prit une part active à toutes les révoltes des Liégeois contre le prince-évêque Louis de Bourbon. On prétend que, neveu de l'évêque Jean de Heinsberg, il était indigné de l'ingratitude de Louis de Bourbon, qui affectait de dédaigner son prédécesseur et de persécuter tous ceux qui avaient joui de sa confiance. Il est plus probable que, réduit aux faibles ressources que lui fournissait la modeste seigneurie de Kessenich, il cherchait dans les dissensions civiles un moyen de s'enrichir et d'occuper un rang distingué parmi ses contemporains.

Lorsque le pape Paul II eut confirmé, en 1465, l'interdit que Louis de Bourbon avait lancé sur sa ville épiscopale, Jean de Horne s'associa à Raes de Heers et à Baré de Surlet, pour pousser le peuple à la révolte contre l'évêque et à la guerre contre le duc de Bourgogne.

(1) Nous empruntons ces détails à une intéressante notice due à la plume de M. J. de Chestret (*Bull. de l'institut arch. liégeois*, t. XIII, p. 3-4).

Nommé commandant de la milice de Tongres, il assista en cette qualité, en 1467, au siège de la ville de Huy, où Louis de Bourbon, déclaré *rebelle* par ses propres sujets, avait cherché un refuge. Il y remplit, avec Vincent de Bueren, Hubert Surlet et Eustache de Straile, les fonctions de lieutenant des deux chefs populaires que nous venons de nommer. La ville fut prise, mais l'évêque réussit à s'échapper avant l'entrée des vainqueurs.

Un mois plus tard, le 28 octobre, il commandait le contingent de Tongres à la funeste bataille de Brusthem, où plus de trois mille hommes de l'armée liégeoise perdirent la vie. Il paraît même que, malgré sa valeur et sa prudence habituelle, on doit lui imputer une part de ce désastre. Les autres chefs de l'armée voulaient remettre le combat au lendemain, parce que les soldats étaient fatigués par une longue marche et que les milices du comté de Looz n'étaient pas arrivées ; mais les Tongrois, qui avaient réclamé et obtenu l'honneur de combattre en première ligne, cédant à une impétuosité irréfléchie, se ruèrent avec fureur sur les soldats de Charles le Téméraire. Ils furent repoussés, et jetèrent le désordre dans les premiers bataillons des Liégeois. La seconde et la troisième ligne, attaquées par des troupes déjà victorieuses, plièrent à leur tour après avoir vaillamment combattu, et Charles le Téméraire obtint une victoire complète.

On connaît les tristes conséquences de ce désastre.

Quelques jours après la bataille, le duc de Bourgogne, accompagné de Louis de Bourbon, fit son entrée à Liége, par une brèche de quarante toises, pratiquée à côté de la porte Sainte-Marguerite. Il imposa de dures conditions au peuple liégeois. Les habitants qui avaient participé aux troubles des années précédentes s'empressèrent de quitter la ville, au nombre de plus de cinq mille. Une sentence rendue au nom du duc et de l'évêque infligea l'exil perpétuel et la confiscation des biens à tous ceux qui avaient pris la fuite. Jean de Horne fut du nombre et chercha un asile en France.

L'un des articles du traité imposé aux Liégeois portait que, chaque année, les échevins prêteraient au duc et à ses successeurs le serment « de lui être bons « et obéissants, sans entreprendre sur « lui ou sur ses pays, et qu'ils le reconnaîtraient comme souverain avoué et « gardien de la cité ». Un autre article ajoutait que le duc et ses successeurs seraient gouverneurs et avoués souverains des villes et des églises du pays de Liège et du comté de Looz. Un capitaine bourguignon, le sieur de Humbercourt, qui, en qualité de lieutenant général du Téméraire, résidait à Liège, pour surveiller l'exécution de ces clauses blessantes, gouvernait le pays avec une rigueur inexorable, multipliant les supplices, confisquant les biens, démolissant les remparts des villes de la principauté et augmentant chaque jour le nombre des proscrits.

Ceux-ci, instigués par les agents de Louis XI, toujours prêt à susciter des embarras au duc de Bourgogne, prirent une résolution audacieuse. Séparés de leurs familles, réduits au désespoir, résolus à braver tous les périls pour sortir de leur misérable condition, ils envahirent le pays de Liège, sous la conduite de Jean de Horne. Ils commencèrent par se répandre en bandes plus ou moins nombreuses dans le Condroz et le marquisat de Franchimont ; puis, se rencontrant et profitant d'une absence momentanée de Humbercourt, appelé à l'armée de son maître, ils se dirigèrent vers la capitale, où, grâce au désarmement du peuple et à la démolition des remparts, ils entrèrent sans résistance, le 9 septembre 1468. Un nombre considérable de mécontents étaient venus grossir leurs rangs. Tous portaient la croix droite de France par opposition à la croix en sautoir des Bourguignons.

Après avoir placé les armes de France dans tous les carrefours de la ville, Jean de Horne, devenu l'idole de ses soldats, et son lieutenant Vincent de Bueren, que nous avons vu figurer au siège de Huy, s'installèrent sans façon dans les appartements du palais épiscopal.

Mais l'ivresse de la victoire fut de courte durée. Après avoir délivré la ville du joug des Bourguignons et rétabli les corporations de métiers avec leurs privilèges traditionnels, les proscrits se mirent à songer sérieusement à leur situation. Celle-ci était désespérée. Charles le Téméraire était à la veille de conclure un traité de paix avec Louis XI; les soldats de Jean de Horne, armés de bâtons et de piques grossièrement fabriquées, allaient se trouver en présence de toutes les forces du redoutable duc d'Occident, et le roi de France, cet éternel fauteur de troubles, n'était pas homme à se compromettre pour les sauver. Justement alarmés de l'avenir, les proscrits se rendirent en masse au monastère de Saint-Jacques, pour y implorer la protection de l'évêque de Tricarie, que le pape avait envoyé à Liège, avec le titre de légat, pour lever l'interdit et rétablir la paix entre Louis de Bourbon et son peuple. A genoux, la tête inclinée, les mains jointes, dans l'attitude la plus humble, ils crièrent merci et supplièrent le prélat de les réconcilier avec leur maître légitime, protestant que jamais ils n'avaient eu l'intention de le dépouiller de sa souveraineté (1). A la vue de cette foule amaigrie par la misère et couverte de haillons, le cœur du légat fut ému; il promit d'implorer le pardon du prince et se rendit, le 14 septembre 1468, à Maestricht, accompagné d'une députation des proscrits. Louis de Bourbon, qui résidait momentanément dans cette ville, les accueillit avec bienveillance. Il consentit à les recevoir en grâce, à condition qu'ils vinssent à sa rencontre, sans armes et dans l'attitude de suppliants, pour demander leur pardon. Ils acceptèrent cette condition, mais ne voulurent pas donner leur assentiment à la dissolution des métiers exigée par le prince, et les négociations furent rompues.

Elles ne tardèrent pas à être reprises, et, grâce aux efforts généreux du légat, elles obtinrent le résultat désiré. Le 30 septembre, ce haut dignitaire de l'Eglise marchait, à la tête des Liégeois, à la rencontre du prince-évêque, arrivant de Tongres, accompagné d'une partie de la noblesse du pays. L'espoir était dans tous les cœurs, la joie rayonnait dans tous les yeux. Encore une heure, et la réconciliation allait être un fait accompli, quand un cavalier arrivant à bride abattue remit à Louis de Bourbon un message du duc de Bourgogne. Celui ci faisait savoir à son cousin qu'il envoyait Humbercourt à Tongres avec un corps de Bourguignons. Il lui ordonnait de ne pas entrer en négociation avec les brigands qui avaient méconnu son autorité, en ajoutant qu'il arrivait lui-même sur les lieux pour châtier les rebelles. L'évêque, habitué à obéir aux ordres du duc, rebroussa chemin, et les Liégeois apprirent avec stupeur que leur sort était remis en question.

Louis de Bourbon retourna à Tongres, accompagné du légat, et y fut bientôt rejoint par Humbercourt, qui avait devancé les troupes annoncées.

Alors Jean de Horne et les autres chefs des proscrits conçurent un projet d'une audace extrême. Sachant qu'ils n'avaient aucune pitié à attendre du Téméraire, ils résolurent de s'emparer du prince-évêque et de l'amener à Liège, afin de conclure la paix avec lui ou, au besoin, de le faire servir d'otage. Le 8 octobre, entre six et sept heures du soir, ils se divisèrent en trois corps, sortirent par trois portes différentes et se dirigèrent, par des chemins détournés, vers Tongres. A onze heures, ils se rencontrèrent à l'entrée de la ville, au nombre de plus de deux mille. Jean de Horne, Goswin de Strailhe et Jean de Lobos, chef populaire du comté de Looz, se trouvaient à leur tête.

Avec son insouciance et sa légèreté habituelles, Louis de Bourbon vivait à Tongres comme il avait vécu à Liège, avant le commencement des troubles. Les banquets, les tournois, les chasses et les comédies absorbaient ses journées. Sa présomption était telle qu'il n'avait pas même permis à Humbercourt de placer des sentinelles aux portes de la ville, entièrement démantelée par les

(1) Cette affirmation était conforme à la vérité.

Bourguignons après la bataille de Brusthem.

Jean de Horne, qui avait commandé la milice de Tongres et qui connaissait parfaitement les lieux, divisa ses soldats en trois détachements. Le premier s'élança vers la maison du prince-évêque, contiguë à celle du légat. Le second courut à la maison de Humbercourt, et le troisième se chargea de la garde des avenues. Humbercourt, réveillé en sursaut, revêtit rapidement son armure, saisit ses armes, et, pendant que ses gens luttaient contre les assaillants, franchit la haie du jardin et se réfugia chez l'évêque, lequel, à son tour, avait cherché un asile dans la demeure du légat, en passant par une ouverture pratiquée dans le mur mitoyen. Le plus grand désordre régnait dans la ville. Des gentilshommes et six chanoines de Saint-Lambert, qui avaient voulu s'enfuir, furent mis à mort. Quelques serviteurs de Humbercourt s'étaient fait tuer pour donner à leur maître le temps de s'habiller et de rejoindre l'évêque.

Aux premières lueurs du jour, Louis de Bourbon parut à une fenêtre et dit aux groupes armés qui cernaient la maison : « Qui êtes-vous et que voulez « vous? » Jean de Horne s'avança et répondit : « Nous sommes les exilés et « nous ne demandons qu'une seule chose, « c'est que vous, notre prince, soyez re- « conduit par nous à Liège. Ce sera un « avantage pour nous, et vous ne vous « en repentirez pas. » L'évêque ayant demandé s'il lui serait permis d'emmener les hommes de sa suite et si ceux-ci se trouveraient en sûreté, Jean de Horne lui donna l'assurance qu'aucun d'eux ne serait molesté, excepté les traîtres. « Quels sont, lui dit alors l'évêque, ceux « que vous appelez les traîtres? » — « Ce « sont, lui répondit aussitôt son inter- « locuteur, ceux que la cité a proscrits, « tels que Jean de Seraing et quelques « autres individus de la même espèce. » A l'instigation de Humbercourt, qui se trouvait à côté de lui, le casque en tête et la visière baissée, l'évêque dit encore : « Dans quelle classe placez-vous « Humbercourt? Le comptez-vous parmi « les traîtres? » — « Non, répondit Jean « de Horne, celui-là est un noble et « vaillant soldat. Est-il ici? » A ces mots, Humbercourt leva sa visière, s'avança lui-même au bord de la fenêtre et dit à Jean, qui, le casque à la main et avec toutes les marques extérieures du respect, le sommait de se rendre : « Je « suis votre prisonnier, sous la condi- « tion que je ne serai ni conduit à Liège, « ni forcé de porter la croix droite du « roi de France. Vous m'accorderez, en « outre, un délai de quarante jours, à « l'expiration desquels je me constituerai « votre prisonnier au lieu que vous me « désignerez. Jurez d'observer ces en- « gagements en présence du légat et de « l'évêque. » Jean de Horne consentit à tout, sans exiger d'Humbercourt d'autre promesse que celle de prier le duc de Bourgogne d'accorder la paix au peuple de Liège.

A neuf heures du matin, l'évêque, cédant aux cris de la foule, se mit en route vers Liège. Il venait de monter à cheval, lorsque Strailhe aperçut Humbercourt qui semblait vouloir se cacher derrière les gens de la suite de l'évêque. Strailhe s'empara de lui, et, malgré ses protestations, le capitaine bourguignon fut obligé de prendre place dans le cortège. Heureusement, au sortir de la ville, il rencontra Jean de Horne et lui rappela ses promesses. « Je ne demande « pas mieux que de tenir ce que j'ai pro- « mis, répondit le chef des proscrits; « mais vous voyez bien que je ne suis « pas seul. » Humbercourt, esprit fécond en ressources, lui donna le conseil de faire publier à son de trompe que tous, sous des peines sévères, avaient à suivre l'évêque à Liège. Jean eut recours à ce moyen, et quand le dernier des proscrits se fut mis en route, il donna la liberté à Humbercourt et à tous ses serviteurs, en disant : « Vous voyez com- « ment nous nous conduisons envers nos « ennemis. Ayez soin d'en rendre compte « à votre maître. »

A une heure de l'après-midi, le prince-évêque et le légat du pape firent leur entrée à Liège, au milieu de bruyantes acclamations populaires. Deux jours

après, le peuple fut convoqué au palais, pour s'y réconcilier publiquement avec son souverain. Les deux prélats s'y rendirent, précédés de Jean de Horne, devenu le grand mayeur de la cité et portant à la main la baguette de justice, insigne de ses hautes fonctions. L'évêque dit au peuple : « Mes enfants, il n'y « a que trop longtemps que les querelles « domestiques nous désunissent, peut-« être parce que j'ai trop facilement « prêté l'oreille à certaines gens, qui me « déguisaient les choses ou les expo-« saient en les altérant. Je veux être « désormais plus circonspect, plus mo-« déré. Je ferai tout mon possible pour « prendre les voies de la douceur et de « la paix. Ayez confiance en votre évê-« que, qui est bien résolu à vivre et à « mourir avec vous. » Au milieu de l'enthousiasme causé par ces paroles généreuses, on décida que tous les chevaux de la maison de l'évêque lui seraient rendus, et cet incident si simple fournit à Jean de Horne l'occasion de faire un exercice redoutable de sa nouvelle dignité. Quelques bourgeois ayant blâmé cette décision, en proférant des paroles insultantes pour le prince, le bourgmestre Amel de Melroux dit au grand mayeur : « Je vous requiers de « faire justice, selon le serment que « vous avez prêté à monseigneur. » — « Ainsi ferai-je, » répondit Jean. Il fit pendre l'un des coupables et bannit l'autre à perpétuité des terres de Liège.

Le 18 octobre, on publia un concordat, intervenu entre le prince et les chefs du peuple. Le même jour, on enleva les armes de France des carrefours de la ville.

Quand Charles le Téméraire apprit ces événements, sa colère fut extrême. Ayant fait la paix avec Louis XI, qui s'était mis imprudemment en son pouvoir à Péronne, il força ce roi à le suivre à Liège, jurant de tirer une vengeance éclatante d'une cité turbulente qui n'avait cessé de braver son autorité et de méconnaître ce qu'il appelait ses droits. Le 15 octobre, l'avant-garde de son armée entra à Tongres et livra cette ville au pillage. Le duc l'avait condamnée à périr par le feu; mais les habitants, à force d'instances auprès de Humbercourt, l'un des chefs de l'avant-garde, réussirent à échapper à ce malheur, moyennant un don de deux mille florins du Rhin.

Bientôt le tour de la capitale allait venir.

Quand le duc fut arrivé à Tongres, il envoya à Liège son maître d'hôtel, Pierre de Hagenbach, pour sommer Jean de Horne et les autres proscrits de sortir immédiatement du pays, sous peine de mort. N'ayant reçu qu'une réponse méprisante, Hagenbach partit en annonçant l'arrivée prochaine d'une armée bourguignonne. Le peuple liégeois, informé de cette menace, prit la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Un premier combat eut lieu le 22 octobre. Un corps bourguignon était arrivé à Lantin, à une lieue et demie de la ville. Soit que le sire de Ravestein, qui commandait cette troupe, dédaignât des ennemis qu'on lui représentait comme une bande de misérables déguenillés, soit qu'il se fût imaginé que les proscrits et leurs partisans avaient quitté la ville, il ne prit aucune des précautions requises pour garantir la sécurité de son camp. Jean de Horne en fut aussitôt informé et s'empressa d'en profiter avec son audace habituelle. Sortant en silence à la tête d'une troupe nombreuse, il se rua sur les Bourguignons et leur fit subir des pertes cruelles; mais, bientôt revenus de leur surprise, ils serrèrent les rangs, prirent l'offensive et forcèrent les Liégeois à battre en retraite, après leur avoir tué beaucoup de monde.

Ce premier épisode n'était pas de nature à encourager les partisans de la résistance. Jean de Horne se rendit auprès de l'évêque, lui rendit compte de l'insuccès final du combat de Lantin et avoua nettement que la guerre aurait pour inévitable résultat la destruction complète de la cité de saint Lambert. Le peuple fut convoqué au palais avec les chefs des proscrits et, d'un accord unanime, on décida que des députés seraient envoyés auprès du duc pour conclure une capitulation. Ces députés furent l'évêque lui-même et le légat. Amel

de Melroux et quelques chefs de la bourgeoisie reçurent l'ordre de les accompagner; Jean de Horne les escorta jusqu'en vue du camp de Ravestein.

Le duc se montra inexorable. Au légat du pape, qui, prosterné à ses genoux, le suppliait en pleurant de faire grâce à une ville infortunée, il répondit avec hauteur : « Ne me parlez plus de pardonner. Maître, par le droit de la guerre, de la vie et des biens de ces rebelles incorrigibles, je les châtierai à mon plaisir. »

Dès cet instant, toutes les hésitations cessèrent. Une lutte à mort fut irrévocablement décidée.

Jean de Horne touchait au terme de son aventureuse carrière. Il allait livrer son dernier combat.

Ayant appris que les soldats du maréchal de Bourgogne, cantonnés dans le faubourg Saint-Léonard, négligeaient, eux aussi, de garder leurs approches, Jean résolut de leur faire payer chèrement cette insouciance. Le 27 octobre, il ordonna aux chefs des métiers de réunir silencieusement leurs troupes aux portes de Saint-Léonard et de Vivegnis, aussitôt que la nuit serait venue. Il s'entoura lui-même des plus vaillants de ses compagnons et, profitant des ténèbres et se cachant le mieux possible, il gravit les sentiers qui, à travers les vignobles, mènent à la colline qui domine l'extrémité du faubourg. Arrivée là, toute la troupe se précipita sur les Bourguignons, dans les rues, les maisons et les vergers du faubourg, leur enleva deux drapeaux, tua près de mille hommes et en blessa un plus grand nombre, parmi lesquels se trouvaient Humbercourt et le prince d'Orange. Deux mille archers, se croyant en face d'une armée entière, prirent la fuite en abandonnant leurs bagages. Mais la suite du combat ne répondit pas à ce brillant début. Les plus braves soldats du duc, et surtout les nobles, ralliés après les premiers moments de confusion, se postèrent dans le voisinage de la porte Saint-Léonard et, à l'aide de quatre pièces d'artillerie, refoulèrent les bourgeois qui, d'après les ordres de Jean de Horne, devaient accourir à son aide quand ils entendraient le choc des armes. Ce résultat obtenu, la plupart d'entre eux coururent se joindre à ceux qui luttaient, au haut du faubourg, contre Jean de Horne. Celui-ci, retranché derrière une enceinte de chariots et de bagages, se défendit vaillamment depuis deux jusqu'à quatre heures du matin. A ce moment, secourus par une vaillante troupe de Franchimontois, les Liégeois reprirent l'offensive et forcèrent une nombreuse troupe de Bourguignons à se réfugier dans une ferme, Le feu qui prit à ce bâtiment changea de nouveau la face du combat. A la lueur des flammes, les Bourguignons, apercevant le petit nombre de leurs adversaires, coururent se ranger autour de leurs chefs, reprirent courage et, à six heures du matin, les Liégeois s'enfuirent en désordre. Jean de Horne, qui était resté le dernier sur le champ de bataille, arriva à la porte de Vivegnis et la trouva fermée. Comme les ennemis le suivaient à une courte distance, il voulut gravir le rempart, qui était très élevé en cet endroit. Il touchait à la crête du mur, lorsque, harassé de fatigue et alourdi par le poids de ses armes, il retomba sur le sol et se fit de graves blessures. Il mourut deux jours après, échappant ainsi à la douleur d'assister à la ruine d'une ville qu'il avait héroïquement défendue.

Comme plusieurs de ses contemporains, Jean de Horne, appartenant par sa naissance aux classes privilégiées, s'était rangé du côté de la bourgeoisie et du peuple. Comme militaire, il fit preuve de talents incontestables; comme homme politique, il fut assez habile pour conserver constamment, au milieu d'effroyables malheurs, la faveur et la confiance d'une population ardente, railleuse et mobile. L'historien Fisen l'appelle *insignis prudentia et fortitudine vir*, et cette qualification n'est pas exagérée. Ses négociations avec Louis de Bourbon dénotent un homme aussi habile qu'audacieux. Sa conduite envers Humbercourt atteste qu'il ne manquait ni de prudence ni de générosité dans la victoire. Avait-il réellement des instincts démocrati-

ques, la haine du pouvoir absolu, l'amour des libertés populaires? Voulait-il simplement, en se rangeant parmi les ennemis de Louis de Bourbon, se créer une position éminente au pays de Liège, pays dont Philippe de Commines disait que peu d'Etats de la chrétienté pouvaient lui être comparés sous le rapport de la grandeur et de la richesse? Cette dernière supposition est la plus probable. On risque de s'égarer en cherchant des démocrates dans les rangs des chevaliers du xve siècle.

J.-J. Thonissen.

Fisen, *Historia ecclesiæ Leodiensis.*— Foullon, *Historia Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta.* — Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liège.* — Commentaires du cardinal Piccolomini, au t. II de la collection de Chapeauville : *Auctores præcipui qui gesta pontificorum Tungrensium , Trajectensium et Leodiensium scripserunt.*— Sifridus Petri, au t. III de la même collection de Chapeauville. — Theodoricus Paulus, *Historia de cladibus Leodiensium, annis MCCCCLV-LXVII,* dans le recueil de De Ram : *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège.* — Adrianus de Veteri-Busco, au t. IV de la collection de Martène et Durand : *Veterum scriptorum amplissima collectio.* — Les Mémoires de Philippe de Commines. — Henricus de Merica, *Compendiosa historia de cladibus Leodiensium,* dans le recueil cité de De Ram. — J. de Chestret, *Jean de Wilde, Etude historique sur un chef liégeois du* xve *siècle,* au t. XIII du *Bull.* de l'Institut archéologique liégeois. — De Gerlache, *Hist. de Liège.* — Ferdinand Henaux, *Hist. du pays de Liège.*— Plusieurs de ces historiens sont en désaccord et quelques-uns, notamment Commines, ont considérablement exagéré les torts des Liégeois.

HORNES (*Arnould* **DE**), soixante-dix-huitième évêque de Liège, né dans le comté dont il portait le nom, gouverna la principauté du 24 octobre 1379 au 8 mars 1389, date de sa mort. Comme son prédécesseur, Jean d'Arckel, il avait d'abord occupé le siège d'Utrecht. Lorsqu'il fut question de remplacer ce dernier prince, les chanoines se prononcèrent en faveur d'Eustache Persyn de Rochefort, et le pape d'Avignon, Clément VII, approuva leur choix; Urbain VI, au contraire, désigna de Hornes : on était en plein schisme d'Occident. Le candidat de Rome finit par l'emporter. Cependant, Arnould agit prudemment en n'acceptant d'abord que le titre de *mambour;* il délégua son frère Louis pour gérer les affaires en son lieu et alla retrouver ses ouailles d'Utrecht. Alors les Liégeois le rappelèrent, et sa position fut tout à fait nette, lorsqu'il eut obtenu de l'empereur Wenceslas sa confirmation. En 1384, son protecteur Urbain le nomma cardinal-prêtre; il n'accepta pas cette haute distinction. D'un caractère doux et bienveillant, ami du peuple, il mit toute son ambition à prévenir le retour des antagonismes qui avaient désolé les règnes précédents. Les princes, trop jaloux d'exercer à Liège une autorité sans limites, n'avaient su, en définitive, que se faire arracher une à une des concessions démocratiques. Comprenant mieux le tempérament de ses sujets, Arnould les laissa s'arranger comme ils l'entendaient sur le terrain constitutionnel. Se sentant la bride sur le cou, ceux-ci se mirent à l'aise sans tomber pourtant dans des excès. Ils exclurent la noblesse de la magistrature (1384); ils exigèrent que, pour devenir bourgmestre, on fût désormais affilié à quelque métier; enfin, en plein moyen âge, ils instituèrent le suffrage universel. La souveraineté fut bel et bien dévolue à la nation, représentée par les trois Etats, et les petits métiers furent appelés à voter comme les grands, les ouvriers comme les maîtres, voire les apprentis. On n'eut toutefois guère le temps de faire l'expérience de ce régime, préparé par des luttes deux fois séculaires : après Arnould vint Jean de Bavière; après une courte accalmie éclatèrent de nouvelles et terribles tempêtes.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de Liège, notamment Polain, t. II. — Hemricourt, *Patron de la Temporalité.*

HORNES (*Jean* **DE**), quatre-vingt-troisième évêque de Liège, né vers le milieu du xve siècle, mourut à Maestricht le 19 décembre 1505. Il était le fils aîné de Jacques Ier, comte de Hornes, seigneur d'Altena, et de Jeanne, comtesse de Meurs et de Saerverden. Chanoine de l'église de Liège et prévôt de la collégiale de Saint-Denis, il fut ordonné prêtre, mais ne reçut jamais la consécration épiscopale. Il n'avait rien du pasteur : c'était un homme de guerre violent, rusé, vindicatif; malheur à ses ennemis s'ils tombaient en son pouvoir. La que-

relle sanglante des Hornes et des La Marck résume à peu près tout son règne. Il figure pour la première fois dans l'histoire en 1482. Lorsque Louis de Bourbon s'avança imprudemment, avec des forces insuffisantes, à la rencontre du *Sanglier des Ardennes*, Jean de Hornes portait l'étendard de Saint-Lambert. Il combattit vaillamment à côté du prince, le vit égorger sans pitié par son redoutable adversaire et fut lui-même fait prisonnier. Guillaume de La Marck, maître de la ville, se fit aussitôt proclamer *mambour* et invita les chanoines, dès le lendemain (1er septembre), à prendre jour pour faire choix d'un évêque; il entendait bien que leurs suffrages seraient acquis à son fils Jean d'Aremberg, quoique celui-ci, tout jeune, ne fût pas encore tonsuré. La plupart des membres du chapitre se retirèrent en Brabant; les autres s'inclinèrent. Cependant l'élection du *postulé*, comme on disait, fut jugée irrégulière. Alors quelques-uns des timides allèrent rejoindre leurs confrères à Louvain, si bien qu'on put y procéder à un nouveau scrutin dans des conditions normales. Les voix s'étant partagées entre Jacques de Croy, frère du comte de Chimay, et Jean de Hornes, l'affaire fut portée à Rome et traîna en longueur : il y avait trois familles puissantes à ménager. Guillaume, furieux de sa déconvenue, se mit à ravager, en attendant, le comté de Hornes, le Limbourg et la Hesbaye. Sa défaite à Hollogne-sur-Geer ne fit que l'exaspérer; il se sentait soutenu par Louis XI, de même que de Hornes comptait sur l'appui de Maximilien d'Autriche. Jacques de Croy réclamait de son côté : à un certain moment, il ne s'agit de rien de moins que de démembrer le territoire liégeois. Enfin, Jacques céda ses droits à son compétiteur moyennant une pension; la mort du roi de France décida Guillaume à prêter l'oreille à des propositions de paix; enfin, le pape Sixte IV se prononça formellement pour Jean de Hornes. Le 22 mai 1484, un traité favorable aux d'Aremberg fut signé à Tongres; le 25 octobre, le magistrat de Francfort, à ce autorisé, accorda les *régaux* à l'évêque, et celui-ci fit son entrée à Liège le 7 novembre, accompagné de Guillaume de La Marck et de Guy de Canne.

De Hornes et l'ancien mambour parurent alors les meilleurs amis du monde. D'Aremberg était de toutes les réjouissances; on s'envoyait mutuellement des présents; on ne se quittait pas, pour ainsi dire. Que penser de la sincérité de l'évêque? Beaucoup de gens se refusaient à y croire. Une grande fête fut donnée en son honneur à Saint-Trond; Guillaume ne brilla point par son absence. Arriva inopinément de Valenciennes un frère du prélat, Frédéric de Hornes, seigneur de Montigny, porteur d'un ordre secret de Maximilien. L'archiduc, inquiet de certaines démarches du Sanglier, enjoignait à Montigny de se saisir de sa personne et de le conduire à Maestricht. Frédéric mit son frère au courant de sa mission, et Jean fut assez lâche pour trahir les devoirs de l'hospitalité. A la suite d'un joyeux repas, Frédéric annonça qu'il avait affaire à Louvain : Jean proposa de lui faire la conduite un bout de chemin, et Guillaume voulut être de la partie. En plaine, Montigny défia la chevauchée à la course; mieux monté, La Marck eut bientôt pris les devants et se trouva hors de vue, engagé dans un bois. Une embuscade l'y attendait; il se vit entouré de soldats allemands apostés là par l'agent de Maximilien; résister eût été folie. Frédéric survint et exhiba l'ordre dont il était porteur. « Où allez-vous me conduire? « — A Maestricht. — C'est donc, répli- « qua le prisonnier, certainement à la « mort. »

Le 17 juin 1485, Guillaume fut en effet condamné sommairement comme *perturbateur* et *séditieux*, sans même avoir été entendu. Dès le lendemain, l'échafaud était dressé sur l'une des places publiques de Maestricht. Jean de Hornes eut l'impudence d'assister, du haut d'un balcon, aux derniers moments de *son ami*. Apercevant le traître, Guillaume s'écria : « Je vais mourir; « mais ma mort vous coûtera cher. Ma « tête saignera longtemps ! » Puis il re-

leva sa grande barbe, la tint entortillée entre les dents et tendit son cou au bourreau. (V. l'article GUILLAUME DE LA MARCK.)

L'indignation fut grande dans la cité et les La Marck jurèrent vengeance. La prophétie du décapité s'accomplit. On trouvera ailleurs (voy. l'article GUY DE CANNE) des détails sur la lutte qui se poursuivit, plus ardente et plus haineuse que jamais, entre les deux factions : comme toujours, ce fut le malheureux peuple qui en subit le contre-coup. Las enfin de l'anarchie et du terrorisme exercé par les La Marck, les Liégeois se soulevèrent et crurent, en rappelant leur évêque réfugié de Louvain, choisir le moindre des deux maux : ils y gagnèrent, en tout cas, la levée de l'interdit lancé contre leur ville, tant qu'elle serait au pouvoir des adversaires de Jean. Celui-ci reparut donc à Liège, et la conclusion de la *Paix de Saint-Jacques* (1487), réglant les droits du prince et ceux des bourgeois, sembla inaugurer une période de soulagement. Mais les *petits* n'étaient pas satisfaits; le parti démocratique élevé au pouvoir en 1488 se hâta d'annuler la paix de Saint-Jacques. Aussitôt les La Marck reprirent l'offensive et Jean gagna Maestricht, leur abandonnant le terrain. Jean de Croy, qui n'avait rien touché de sa pension, intervint à son tour pour tâcher de se substituer à son ancien rival (1); Jean de Hornes ne savait de quel côté se tourner; en vain il eut recours à Maximilien, devenu empereur; Maximilien ne voulait plus se mêler des affaires de Liège. Les hostilités reprirent sur toute la ligne ; après bien des péripéties, châteaux démolis, villes prises, plat pays mis à feu et à sang, la peste et la famine suivant la guerre, les populations décimées, on finit par songer à s'entendre. Une trève fut d'abord consentie, puis Jean de Hornes se décida à supplier Everard de La Marck de lui pardonner la mort du Sanglier. Le 29 avril 1492, tout fut réglé à Haccourt : le mariage d'Everard avec Marguerite, nièce du prince-évêque, devait être le gage de la réconciliation. Jean de Hornes rentra dans sa capitale le 25 juillet, et, le 13 décembre suivant, Everard fut nommé souverain mayeur.

(1) Il fut apaisé plus tard par une somme d'argent

Les années suivantes ne se passèrent pas sans quelques expéditions militaires ; il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Deux faits importants réclament en revanche notre attention. Les Etats de Liège, dès la proclamation du traité de 1492, négocièrent avec les puissances voisines pour faire reconnaître la *neutralité liégeoise*. Leurs démarches réussirent ; par acte du 8 juillet, Charles VIII de France adopta le principe, et peu de temps après l'empereur d'Allemagne en fit autant. Le pays fut sans doute encore envahi par la suite; mais il est incontestable que, sans la sage prévoyance des Etats, son indépendance aurait été plus souvent et bien autrement menacée.

Le second fait est l'*incorporation de la principauté au cercle de Westphalie* par l'empereur Maximilien (1500). Cette mesure avait pour but de la soustraire à l'influence française ; d'autre part, l'idée du souverain était de mettre fin paisiblement, à l'avenir, aux différends qui pourraient s'élever entre Etats allemands, en les soumettant, dans chaque cercle, à une autorité judiciaire supérieure. C'est ainsi que Liège releva de la *Chambre impériale*, d'abord installée à Francfort, puis à Spire, et en dernier lieu à Wetzlar.

Jean de Hornes, avide de dissipations et toujours besogneux, eut, dans les dernières années de sa vie, des démêlés sans fin avec les *députés des Etats*, commissaires spéciaux chargés de la direction des finances et renouvelés chaque année. Ils visaient aux économies, et il le fallait bien, les contribuables étant écrasés de charges et à moitié épuisés. Le refus de quelques subsides mécontenta l'évêque, qui finit par devenir intraitable et se porta à des actes de violence, inexplicables autrement que par des accès de délire. Il rendit le dernier soupir à Maestricht; les Liégeois ne pouvaient plus supporter sa présence. Son corps, revêtu de l'habit de saint

François, fut transporté dans l'église des Récollets de Lichtenberg. On lui fit des obsèques magnifiques; mais les historiens ne disent pas s'il fut regretté.

C'est sous son règne (en 1486, paraît-il), que les *Frères de la vie commune* (les Hiéronymites), venant de Bois-le-Duc, reçurent l'autorisation d'établir dans l'*Ile aux Hochets* un collège qui passa plus tard aux Jésuites. Ce local est aujourd'hui occupé par l'université de Liège.

Alphonse Le Roy.

Fisen, Bouille et autres historiens liégeois. — Becdelièvre. — J. Del Marmol, *Le Peuple liégeois, etc.*

HORNES (*Philippe* DE MONTMORENCY, comte de), né en Flandre, vraisemblablement à Nevele, vers 1518, était l'aîné des enfants issus du mariage de Joseph de Montmorency, seigneur de Nevele, etc., avec Anne d'Egmont-Buren. Comment ajouta-t-il à la succession paternelle le comté de Hornes et la seigneurie de Weert, qui relevaient de l'Empire? En 1531, Jean, comte de Hornes et du Saint-Empire, prévôt et chanoine de l'église de Saint-Lambert, à Liège, avait perdu son frère aîné. Ne voulant point que le nom de sa maison s'éteignît, il sollicita de la cour de Rome sa sécularisation et obtint les dispenses nécessaires pour épouser Anne d'Egmont, veuve de Joseph de Montmorency. Ce mariage étant demeuré stérile, Jean de Hornes reporta sa sollicitude sur les enfants d'Anne d'Egmont et, en 1540, institua pour son héritier Philippe de Montmorency, à la condition qu'il épouserait Walburge de Nuenar, dont la famille avait des prétentions à la succession qui allait être ouverte.

Philippe de Montmorency, comte de Hornes, se mit au service de Charles-Quint et fut attaché à la maison du souverain comme gentilhomme de la bouche. En 1546, commandant à cinq cents chevau-légers, il était avec l'élite des troupes des Pays-Bas, que Maximilien de Buren amena heureusement à l'empereur, alors menacé par les chefs de la ligue protestante de Smalkalde. La guerre d'Allemagne finie, le comte de Hornes, qui avait épousé Walburge de Nuenar, se retira dans son château de Weert, avec l'intention de se détacher entièrement de la cour. Mais, en 1549, le prince d'Espagne, passant par Weert, pria son hôte d'accepter la charge de capitaine des archers de sa garde bourguignonne. Le comte n'osa rejeter cette prière, et accepta un emploi qui allait l'obliger à des voyages incessants et à des dépenses onéreuses. Il abandonna sa femme et son bien pour suivre le prince en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Angleterre, où il assista au mariage du fils de l'empereur avec la reine Marie Tudor.

Revenu dans les Pays-Bas, en 1555, le comte de Hornes fut témoin, comme officier de la maison royale, de l'abdication de Charles-Quint. L'année suivante, il était élu chevalier de l'ordre de la Toison d'or dans le chapitre tenu à Anvers. En 1557, il commandait à la bataille de Saint-Quentin une des bandes d'ordonnance et méritait d'être signalé parmi les plus braves. Il fut ensuite adjoint au comte de Mansfeldt pour défendre le Luxembourg contre les Français.

Philippe II, à la veille de quitter les Pays-Bas, nomma le comte de Hornes amiral général et voulut qu'il le suivît de nouveau en Espagne. Le comte résistait; il aurait voulu conserver le gouvernement de la Gueldre et de Zutphen dont il était alors investi. Philippe II ayant insisté, il alla trouver l'évêque d'Arras, qui avait toute la confiance du roi. Il lui demanda, sous forme d'avis ou de conseil, s'il ne pourrait conserver le gouvernement de la Gueldre tout en suivant le souverain en Espagne. Granvelle répondit avec arrogance : « Je le « vous peux bien dire et le sais bien; « mais je ne veux point vous le dire. » Au surplus, Granvelle conseilla à Philippe II de ne point laisser le comte de Hornes dans les Pays-Bas et de l'emmener en Espagne. Le roi suivit ce conseil, et le gouvernement de la Gueldre fut donné au comte de Megem. Grande déception pour le comte de Hornes, déjà très obéré.

Malgré l'héritage qui lui était échu,

ce seigneur n'avait jamais été riche. Son revenu ne dépassait pas neuf mille florins; encore tous ses biens étaient-ils engagés. Lorsque Philippe de Montmorency arriva en Espagne, le roi lui fit une pension, mais fut loin de lui accorder sa confiance. Le comte croyait être *superintendant* des affaires des Pays-Bas; or, il se passa plus de six mois avant qu'on lui communiquât aucune des affaires dont il était censé avoir la haute direction. Il se plaignit au roi, disant qu'il servait seulement de chiffre, et demanda l'autorisation de retourner dans son pays. Philippe II le nomma conseiller d'État des Pays-Bas, charge très élevée mais onéreuse, car à cette haute dignité n'était attachée qu'une indemnité de 1,200 florins.

Parti de Madrid le 14 octobre 1561, le comte de Hornes siégea pour la première fois dans le conseil d'État des Pays-Bas le 6 novembre suivant. Après avoir montré d'abord une grande circonspection, il épousa vivement la cause que défendaient contre Granvelle le prince d'Orange et le comte d'Egmont. En 1562, la régente lui demanda de retourner en Espagne pour faire connaître au roi la situation du pays; s'étant excusé, il fut remplacé dans cette mission par son frère, Floris de Montmorency, seigneur de Montigny, gouverneur de Tournai et du Tournaisis. La réponse que Montigny rapporta dans les Pays-Bas n'était pas de nature à satisfaire les adversaires de Granvelle. Les réclamations du comte de Hornes avaient été également repoussées. N'ayant ni gouvernement ni charge lucrative, il avait demandé, comme juste indemnité de ses sacrifices, la pension dont il jouissait en Espagne. Cette requête n'avait pas été accueillie.

Irrité, aigri, le comte de Hornes mit en avant le projet de former une *ligue* contre le cardinal de Granvelle. En même temps il s'associait au prince d'Orange et au comte d'Egmont pour demander à Philippe II l'éloignement du ministre qui annulait en quelque sorte leur propre autorité. Il ne dissimulait pas aux amis mêmes du cardinal que son opposition procédait non seulement du mauvais gouvernement de celui-ci, mais aussi de sa *mauvaise vie*. Après avoir signé la lettre collective du 11 mars 1563, le comte de Hornes retourna dans son château de Weert. Le 10 juillet, il était de retour à Bruxelles. N'ayant pas obtenu satisfaction, les trois seigneurs adressèrent, le 23, une nouvelle requête au roi pour demander itérativement l'éloignement de Granvelle. Cette requête était accompagnée d'une lettre particulière où le comte de Hornes déclarait que lui et ses amis avaient agi et agiraient toujours comme de bons vassaux et serviteurs. Tel n'était point l'avis du cardinal de Granvelle. Celui-ci accusa même « M. de Hornes » d'entretenir dans son château de Weert un Génois qui aurait offert de tuer l'adversaire des trois seigneurs ligués. « Je « ne raconte point ceci à Votre Majesté, « ajoutait Granvelle, pour l'indisposer « contre qui que ce soit, mais unique- « ment pour lui faire voir que l'audace « arrive à son comble. »

Granvelle ayant reçu l'ordre secret de se rendre en Bourgogne, les seigneurs ligués contre lui revinrent au conseil d'Etat. Le comte de Hornes, cependant, ne montrait qu'une apparente satisfaction. Le 8 janvier 1566, il écrivit de Weert à Philippe II pour lui rappeler de nouveau ses services et les promesses qu'il avait reçues. Il chargea Alonse de Laloo, son secrétaire, de se rendre en Espagne et le munit d'une longue instruction où tous ses griefs étaient exposés. La duchesse de Parme appuya cette nouvelle requête; elle donnait à entendre que le descendant des Montmorency n'était plus en état, si l'on ne venait à son aide, de vivre honorablement en public.

En effet, le crédit du comte de Hornes était tombé si bas qu'il n'avait moyen « de trouver sur tout son bien mille écus « ni dans tout Anvers cent à intérêt. » Montigny disait au duc d'Albe que le comte de Hornes, par son séjour prolongé à Bruxelles pour le service du roi, avait dépensé 40,000 ducats et qu'il était presque entièrement ruiné.

Philippe de Montmorency, toujours mécontent, encouragea les manifestations des signataires du compromis. De même que le prince d'Orange, il approuvait les hardies résolutions de Louis de Nassau et de Henri de Bréderode. Dans le conseil d'Etat, il déclara même que les confédérés ne faisaient aucun mal en venant présenter une requête à la régente des Pays-Bas. Du reste, il attendait avec impatience le résultat de la mission dont il avait chargé Alonse de Laloo. La réponse du roi ne venant pas, il retourne à Weert, déclarant qu'il veut abandonner définitivement la cour.

Rappelé itérativement par la régente, le comte de Hornes revient à Bruxelles le 18 août, afin de délibérer avec les autres chevaliers de la Toison d'or sur une nouvelle requête des confédérés. Ce retour coïncidait avec le saccagement des églises en Flandre et à Anvers. Marguerite de Parme voulait quitter Bruxelles et se réfugier à Mons. Comme les autres seigneurs de son parti, le comte de Hornes s'opposa vivement à ce dessein, promettant, lui aussi, de ne point abandonner la régente et de mourir à ses pieds, si quelqu'un voulait l'outrager. Le 22 août, il émit au conseil d'Etat l'avis « d'envoyer dans chaque « ville l'un d'eux pour faire poser les « armes et prévenir de nouveaux excès », mais non « pour empêcher les prêches ». La régente finit par céder. Dans la nuit du 23 au 24 août, en présence du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, elle déclara qu'elle ferait les concessions qui étaient réclamées, mais que ces concessions n'étaient pas volontaires, que la force les lui arrachait. Elle donnerait aux confédérés le pardon et la sûreté qu'ils exigeaient. Elle n'empêcherait pas les prêches dans les localités où ils se faisaient alors, pourvu que le peuple mît bas les armes et jusqu'à ce qu'une résolution fût prise par le roi, de l'avis des Etats généraux. Le comte de Hornes et ses amis garantirent ensuite les *lettres d'assurance* qui furent remises le 25 août aux représentants des confédérés.

Le comte de Hornes offrit de suppléer à Tournai son frère, le baron de Montigny, gouverneur de la ville et du Tournaisis, retourné en Espagne avec le marquis de Berghes. Cette offre avait été acceptée à contre-cœur et par nécessité. La régente, cependant, donna ostensiblement au comte de Hornes les pouvoirs les plus amples. Le 30 août, il entra dans Tournai sans autre escorte que les compagnies bourgeoises qui étaient allées à sa rencontre ; il fut bien accueilli par le peuple, qui le saluait du cri de : *Vive le roy et les gueulx !* Comme les réformés dominaient alors dans Tournai, les prêches se faisaient dans l'enceinte intérieure et jusque dans les églises paroissiales qui avaient été dépouillées des emblèmes du catholicisme. Or, la régente avait expressément recommandé au comte de Hornes d'empêcher les prêches dans l'intérieur de la ville. Les réformés, de leur côté, prétendaient continuer les prêches non seulement dans la ville, mais encore dans les églises. Le comte de Hornes proposa une transaction : restituer toutes les églises aux catholiques, mais permettre aux calvinistes de tenir leurs réunions dans l'enceinte de la ville. Cette transaction n'ayant pas été approuvée par la régente, le comte lui écrit le 10 septembre : « Je voudrais pour ma « part être assiégé du Turc, en quelque « place, pour y pouvoir faire service à « la chrétienté, plutôt que d'être em- « ployé aux affaires où je suis présente- « ment ; sachant que, quoi que je fasse « tout ce que je puis faire humainement, « cela me sera imputé à faute. » La régente fait savoir au comte de Hornes qu'elle ne tolérera les prêches que hors de l'enceinte de la ville ; il était, du reste, loisible aux sectaires de se réunir dans un édifice ou « grange », aussi près des fossés qu'ils le jugeraient bon. Le comte répond alors qu'il fera transférer les prêches hors de la ville. En résumé, des dispositions prises par le comte de Hornes, d'accord avec le magistrat, il résulta que les catholiques rentrèrent en possession de leurs églises et recouvrèrent la pleine liberté d'exercer leur culte ; de leur côté, les réformés reçu-

rent l'autorisation de faire leurs prêches dans les lieux profanes qui leur étaient désignés, en attendant qu'ils eussent construit trois temples hors de la ville. La peine de la confiscation de corps et de biens était prononcée contre celui qui troublerait l'exercice de l'un ou de l'autre culte. La régente loua ostensiblement les actes du comte de Hornes; mais, dans sa correspondance avec Philippe II, elle le signalait comme un protecteur des huguenots.

Le 3 octobre, le prince d'Orange eut une entrevue à Termonde avec les comtes d'Egmont et de Hornes. Les trois seigneurs s'entretinrent des nouvelles venues d'Espagne et qui révélaient l'irritation du roi contre eux. Ils discutèrent s'il ne valait pas mieux quitter le pays et se mettre en sûreté que de demeurer en une crainte perpétuelle. Ils témoignèrent vivement le désir de s'employer pour rétablir l'ordre; mais ils ne voyaient d'autre remède efficace que la présence du roi ou l'assemblée des États généraux. De retour à Bruxelles le 16 octobre, le comte de Hornes envoya un de ses gentilshommes en Espagne avec des lettres où il se plaignait de la régente et annonçait de nouveau l'intention de se retirer loin de la cour. Inquiet, plus aigri que jamais, et ne dissimulant pas son mécontentement, reprochant au roi son ingratitude, il quitte Bruxelles pour se retirer à Weert.

A la fin de janvier 1567, le comte de Hornes se rend au château de Breda pour conférer avec le prince d'Orange et Bréderode. On décide que de nouvelles instances seront faites auprès du comte d'Egmont pour obtenir son concours, afin de protéger les confédérés, assurer aux protestants les concessions naguère obtenues du gouvernement et résister aux Espagnols s'ils voulaient franchir les frontières. Mais le comte d'Egmont resta sourd à l'appel de ses amis. Dès ce moment, la confédération n'était plus à craindre, et la régente allait mettre tout en œuvre pour réduire à l'impuissance le parti national.

Requis, en sa qualité d'amiral et de capitaine d'une des compagnies d'ordonnance, de prêter le serment de servir le roi envers et contre tous, le comte de Hornes s'excusa d'abord, tout en déclarant qu'il n'avait aucune part aux menées et pratiques des confédérés qui avaient pris les armes. Mais, après le départ du prince d'Orange, l'attitude du comte changea. Le 12 avril, il vint trouver la régente et lui dit qu'il avait appris d'Alonse de Laloo, de retour d'Espagne, que le désir formel du roi était qu'il revînt à la cour pour le servir, en tout ce que la gouvernante des Pays-Bas lui commanderait de sa part. Il ajouta qu'il s'était toujours comporté fidèlement, comme un homme de bien et un loyal serviteur. Il fit connaître ensuite qu'il avait signé la formule du serment exigé de lui. Enfin, il s'excusa des paroles trop vives qui avaient pu lui échapper, non par mauvais vouloir, mais dans un moment de passion et de mécontentement. Marguerite de Parme, dissimulant sa surprise, répondit qu'il n'avait qu'à revenir au conseil et à continuer ses services. Le comte, après avoir assisté deux ou trois fois au conseil avec les autres seigneurs, demanda à la régente la permission de retourner à Weert.

Lorsque le duc d'Albe arriva dans le Luxembourg avec les vieilles bandes espagnoles, il y trouva un des gentilshommes du comte de Hornes, envoyé par celui-ci pour le complimenter. Le duc lui remit des lettres qui avaient pour but de rassurer entièrement l'ami du prince d'Orange et du comte d'Egmont. Le comte de Hornes vint lui-même saluer le duc d'Albe à Louvain, où les Espagnols arrivèrent le 20 août. Le duc le reçut très courtoisement et l'assura que le roi se louait fort de lui, de même que du comte d'Egmont. Il l'engagea amicalement à le suivre jusqu'à Bruxelles, sous prétexte de lui remettre des lettres royales qu'il avait dans ses coffres. Le comte répondit qu'il était obligé de se rendre à Cologne près du comte de Nuenar, son beau-frère, dont la femme venait de mourir. Tout en acceptant cette excuse, le duc réclama du comte de Hornes la promesse

de se trouver à Bruxelles dans huit ou dix jours. Le lieutenant de Philippe II aurait pu se rendre maître du comte d'Egmont lors de leur première entrevue à Tirlemont, et du comte de Hornes quand ce dernier vint le saluer à Louvain. Mais il jugea préférable de différer l'exécution de son dessein, parce que, s'il avait fait arrêter isolément l'un des deux, il eût donné l'éveil non seulement à l'autre, mais encore à ceux qu'il fallait également châtier comme leurs complices.

Impatient de connaître les intentions du roi à son égard, le comte de Hornes arriva à Bruxelles le 7 septembre. Le surlendemain, il était arrêté avec le comte d'Egmont. Ils avaient été attirés dans l'hôtel occupé par le duc d'Albe, sous prétexte d'examiner les plans des nouvelles fortifications de Thionville et de Luxembourg. En vain avaient-ils invoqué l'un et l'autre les privilèges de l'ordre de la Toison d'or : le duc fit répondre que les statuts de l'ordre n'étaient pas applicables au crime de lèse-majesté. Les deux prisonniers furent enfermés séparément et ne devaient plus jamais se revoir. Le 22 septembre, ils partirent de Bruxelles et furent acheminés vers le château de Gand. Pendant ce triste voyage, ils ne purent avoir aucune communication entre eux, et lorsqu'ils arrivèrent enfin au château de Gand, ils furent de nouveau enfermés dans des chambres séparées « fort étroitement et « misérablement ». On ne leur permettait même pas de prendre l'air dans l'enceinte du château. Le comte de Hornes serait mort de faim si sa mère n'était venue à son aide. Le duc d'Albe, qui avait fait saisir toutes les propriétés du captif, refusait de contribuer à son entretien.

Le procès intenté au comte de Hornes par le conseil des Troubles était illégal et inique. Non seulement Philippe de Montmorency invoquait les privilèges violés de l'ordre de la Toison d'or, mais, en sa qualité de « comte d'empire », il n'était justiciable que de la chambre impériale. Nonobstant toutes ses protestations, l'infortuné seigneur, menacé d'être déclaré contumax, dut se soumettre aux interrogatoires que lui firent subir le licencié Vargas et le docteur del Rio. Alonse de Laloo, son ancien secrétaire, était devenu sur ces entrefaites son dénonciateur, l'agent, le complice du duc d'Albe. Le 11 janvier 1568, le « libel accusatoire », dressé par le procureur général du conseil des Troubles, fut communiqué au comte de Hornes. Ce factum contenait soixante-trois articles ou *charges* tendant à faire peser sur le prisonnier une accusation de lèse-majesté divine et humaine. En conséquence, le procureur général requérait la peine de mort avec confiscation des biens. Sommé de répondre à chaque article du « libel accusatoire », le comte de Hornes, après de nouvelles protestations, consentit à rédiger sa défense personnelle, mais sous la réserve formelle de ses droits et des statuts de l'ordre de la Toison d'or. Le 3 février, il remit son mémoire de défense au secrétaire du conseil des Troubles, en présence de plusieurs officiers espagnols. Cette défense, tantôt pleine de fierté, tantôt plus humble, se ressentait de l'isolement et des angoisses du noble captif. Depuis six mois bientôt, il était privé de toute communication avec le dehors, sans conseils, sans assistance d'aucune sorte, livré à lui-même dans une chambre du château de Gand. Croyant encore à l'équité de ses juges, il leur disputait sa vie. Au commencement du mois de mars, il eut la permission de voir son procureur; mais on employa tous les moyens pour entraver la défense, pour la rendre incomplète, impuissante. Le comte de Hornes, comme le comte d'Egmont, était condamné depuis longtemps.

Le 3 juin 1568, les deux infortunés seigneurs sont extraits du château de Gand pour être reconduits à Bruxelles. L'escorte se compose de plus de trois mille hommes de troupes espagnoles. Plusieurs compagnies d'arquebusiers et de piquiers séparaient le coche où se trouvait le comte d'Egmont du chariot où était le comte de Hornes. Le funèbre convoi, après avoir passé la nuit à Termonde, entra le 4 juin dans Bruxelles, et

les prisonniers furent conduits à la *Maison du Roi*. Comme à Gand, ils furent logés séparément. Le comte de Hornes, ayant voulu se reposer, ne trouva pas même un lit.

Quand le duc d'Albe eut revêtu de sa signature les sentences de mort rédigées par le secrétaire du conseil des Troubles, Gislain De Vroede, curé de l'église de la Chapelle, à Bruxelles, remplit près du comte de Hornes la triste mission dont l'évêque d'Ypres était chargé près du comte d'Egmont. Philippe de Montmorency protesta d'abord avec énergie contre l'arrêt qui le frappait, puis il se calma et reçut la communion. Il dicta ensuite un testament attestant les sentiments catholiques dans lesquels il finissait sa vie.

Le 5 juin, vers onze heures, le comte de Hornes, ayant été conduit sur l'échafaud, aperçut le drap qui cachait les dépouilles du comte d'Egmont. « Etes-vous « là, mon ami ? » dit-il tristement. Il se tourna ensuite vers le peuple, lui adressa quelques paroles et le conjura de prier Dieu pour son âme ; s'étant agenouillé, il mit son bonnet devant les yeux, et le bourreau survint le glaive à la main. L'exécution accomplie, les têtes vénérées des comtes d'Egmont et de Hornes furent attachées sur des crochets de fer. Contenu par les troupes qui occupaient la Grand'Place, le peuple, devant cet horrible spectacle, ne put que manifester sa douleur. Vers trois heures, les têtes furent enfin détachées et mises dans les cercueils avec les cadavres. Le cercueil du comte de Hornes, après avoir été d'abord déposé dans l'église de Sainte-Gudule, sous la garde du Grand-Serment, fut transporté à Weert. C'est là, dans l'église de Saint-Martin, que se trouve la sépulture de ce descendant des Montmorency, qui fut l'inséparable ami du comte d'Egmont et défendit comme lui les libertés des Pays-Bas.

Th. Juste.

HORNES (*Jean* **DE**), baron de Boxtel et de Baucignies, était fils de Philippe de Hornes, chambellan de l'empereur Charles-Quint et de Claire de Renesse. Il naquit en 1531 et mourut à Utrecht le 11 novembre 1606, protestant et républicain, entouré de ce profond respect qui appartient à ceux dont la vie a été pure et sans tache, qui n'ont point hésité à sacrifier leurs biens et leur repos au triomphe d'une juste cause. Il avait été élevé à la cour de Charles-Quint avec Henri de Brederode ; il demeura son ami intime et, après sa mort, défendit à plusieurs reprises sa mémoire. Ayant signé le Compromis des nobles de 1566 en parfaite connaissance de cause, il prit le parti de se retirer au pays de Clèves à l'arrivée du duc d'Albe. Dans une lettre qu'il écrivit à cette occasion au prince d'Orange, nous relevons cette particularité que la venue des Espagnols n'avait été saluée avec une grande joie que par les femmes de Bruxelles et d'ailleurs. Il fit la négative campagne de 1568 avec le prince d'Orange, et fut successivement gouverneur de Dordrecht et de Bois-le-Duc pour les Etats généraux. En 1578, il publia dans cette ville la Pacification de Gand, et, étant tombé malade, il se démit de son commandement en faveur de son fils aîné Maximilien, baron de Locres, qui servit bravement la république batave en qualité de général d'artillerie et mourut bientôt après son père, en 1613.

Charles Rahlenbeek.

J.-W. Te Water, *Verbond der Edelen*, III, 470-472. — Goethals, *Hist. généalogique de la maison de Hornes*, Brux., 1848, p. 320-322.

HORNES (*Guillaume* **DE**), seigneur de Hèze, Linden, Geldrop, etc. ; homme de guerre et l'un des chefs du parti dit *des Malcontents*, né le..., décapité en 1580. Il était le quatrième fils de Martin, comte de Hornes, vicomte de Furnes et de Berghes Saint-Winoc, baron de Pamele et de Gaesbeck, et d'Anne de Croy, fille et enfant unique d'Antoine de Croy, seigneur de Sempy, etc., chevalier de la Toison d'or.

Son nom apparaît pour la première fois dans l'histoire des Pays-Pas au mois d'août 1576. Les régiments espagnols mutinés après la mort de Requesens venaient de s'emparer d'Alost ; les Etats de Brabant, persuadés de l'im-

puissance du conseil d'Etat à éteindre cette révolte militaire qui ruinait le pays, s'étant décidés à lever des troupes, Guillaume de Hornes mit son épée à leur disposition et fut placé à la tête d'un régiment de dix compagnies de 200 têtes chacune, dont les capitaines étaient Philippe de Breda, Pierre Nicod, Hugo Van Berckel, Amand de Hornes, Paul van der Maren, Nicolas Bouvier, Jean Simon, Louis de la Marche, seigneur de Bussin, Vincent Maireau et Jacques de Glymes; ce dernier, grand bailli du Brabant wallon, était en même temps lieutenant-colonel du régiment.

La mort du grand commandeur avait tiré la Hollande et la Zélande de la plus terrible position où elles eussent encore été depuis qu'avait éclaté la rébellion des provinces du Nord. A peine délivré de ce pressant danger, par la mutinerie des troupes espagnoles qui avaient le plus contribué à l'y exposer, Guillaume d'Orange avait aussitôt résolu de profiter des événements pour fonder l'union entre les dix-sept provinces et chasser définitivement l'Espagnol des Pays-Bas. Mais, pour la réussite de ce projet, il lui fallait d'abord se débarrasser du conseil d'Etat dont la plupart des membres, inféodés au gouvernement de Philippe II, quoique Belges, étaient, comme on disait alors, *espagnolisés*. De Hèze et de Glymes, tous deux jeunes, entreprenants, ambitieux, furent bientôt d'accord avec le Taciturne et un coup de main fut décidé.

Le 30 août, les Etats de Brabant avaient obtenu des magistrats de Bruxelles l'autorisation de faire entrer dans cette ville deux des dix compagnies du régiment de de Hèze et de les loger chez les habitants les plus fortunés, à l'exception toutefois des membres des serments. De Glymes y fit bientôt son entrée à la tête de 300 arquebusiers, pendant que les autres compagnies étaient cantonnées à Louvain, Hal, Vilvorde, ainsi qu'aux quartiers d'Anvers et de Bois-le-Duc. De Hèze ne tarda pas à suivre son lieutenant et, d'accord avec les patriotes, le coup de main sur le conseil d'Etat fut mis à exécution.

De Glymes allait exercer chaque jour ses deux compagnies hors la porte de Coudenbergh; le 4 septembre, un peu avant midi, comme il rentrait en ville et avait déjà dépassé le palais, il fut rejoint par un des quatre capitaines de la bourgeoisie, Henri de Bloyère, qui, en relation suivie avec le prince d'Orange, apportait l'ordre d'agir. Faisant demi-tour avec sa troupe, il entra aussitôt avec elle dans le palais et, pénétrant jusqu'à la salle où le conseil d'Etat était réuni, il déclara à tous ceux de ses membres qui se trouvaient présents qu'ils étaient ses prisonniers.

A la suite de cet événement, de Hèze fut nommé capitaine général de Bruxelles et son autorité y fut bientôt considérable. Lui seul décidait de la liberté des conseillers d'Etat et ne l'accordait qu'avec l'autorisation du prince d'Orange. Aussi malgré les sollicitations réitérées de l'empereur et de plusieurs princes allemands, obéissant aux ordres du Taciturne, refusa-t-il longtemps de délivrer le comte de Mansfeldt. Pour de moindres personnages, il consentit parfois à recevoir rançon : il fit ainsi relâcher le comte de Tassis au prix d'un excellent cheval que lui offrit son frère Léonard.

Peu de temps après commencèrent les négociations entre les Etats généraux réunis à Bruxelles et don Juan d'Autriche, nommé par le roi gouverneur des Pays-Bas. Après avoir traversé la France sous un déguisement, ce dernier était entré à Luxembourg au moment même où éclatait à Anvers la *furie espagnole*. Le prince d'Orange avait trop d'intérêt à maintenir l'antagonisme entre l'Espagne et le gouvernement révolutionnaire institué par les Etats généraux, pour ne pas mettre tout en œuvre afin d'empêcher les négociations d'aboutir. Le 17 janvier 1577, il envoya deux de ses gentilshommes à Bruxelles près de ceux dont il se croyait sûr, pour les engager à s'assurer des principaux personnages du nouveau gouvernement, qu'il accusait d'être vendus à l'Espagne ou incapables de diriger les négociations avec don Juan. De Hèze fut l'un de ceux auxquels il s'adressa. Ne voulant pas sans doute assumer la responsabilité de ce nouveau

coup d'Etat loin des yeux de celui qui l'inspirait, le jeune capitaine général se rendit aux Etats généraux et sut décider l'assemblée à voter unanimement l'appel de Guillaume de Nassau à Bruxelles dans les quatre jours suivants, si le traité avec don Juan n'était pas conclu. Mais les concessions de celui-ci et l'accord qui fut bientôt signé vinrent mettre obstacle aux projets du Taciturne. A cette époque, ce dernier paraissait n'avoir pas à Bruxelles d'ami plus dévoué que de Hèze ; dans ses lettres, il le traitait de « mon cousin » et le chargeait de recevoir en son nom le serment de Jacques Van der Noot, qu'il avait nommé drossart de ses villes, terres et seigneuries de Diest. Aussi don Juan considérait-il le gentilhomme belge comme un de ses plus dangereux adversaires et le prétendait-il mêlé à toutes les conspirations dirigées contre sa personne.

Mais Guillaume de Hornes appartenait à ce groupe nombreux de cadets de famille, dont les manifestations, plus bruyantes qu'opportunes, avaient jadis provoqué les premiers troubles, précurseurs de la révolution des Pays-Bas : toujours besoigneux, toujours avides de jouissances, ils ne se mêlaient aux discordes civiles que pour autant qu'ils pussent en attendre pouvoir et richesses. C'est ce que comprit très bien Octave de Gonzague, arrivé avec don Juan dans les Pays-Bas et qui les parcourait en tous sens, entrant en relations avec ceux qui y jouissaient de quelque influence et cherchant à les gagner à la cause de son maître. Il lui en coûta une promesse de 5,000 florins de pension en faveur de de Hèze, qui se rendit chez don Juan, lui vantant fort l'importance de la noblesse, qui seule pouvait maintenir dans les Pays-Bas l'autorité de Philippe II. Le prince l'assura que, loin de penser à rien lui ôter de ses privilèges, il la comblerait de biens pour prix de son concours, et de Hèze, pour se disculper de l'accusation de comploter contre la vie de don Juan, protestant de sa fidélité, offrit par serment de le protéger avec son régiment lors de son entrée à Bruxelles.

A cette époque, les membres de la noblesse qui tenaient le parti des Etats généraux ne négligeaient aucune occasion de se rendre populaires ; on vit notamment à Bruxelles les comtes d'Egmont et d'Arenberg accompagner les confréries de Saint-Sébastien et de Saint-Christophe au tir à l'arc et à l'arquebuse; le 23 avril, de Hèze alla tirer l'oiselet avec la confrérie de Saint-Georges à la tour des Drapiers. Aussi, le 13 juin, la nation de Saint-Jacques, avec laquelle il était surtout en relations, demandait-elle que le capitaine général de la ville fût particulièrement récompensé de ses grands services et de son active surveillance. De Hèze, comme on le voit, avait une main tendue dans chaque camp. Mais, sans doute, la pension promise par don Juan ne lui fut pas payée, car ses sentiments d'amitié pour le prince s'évanouirent aussitôt qu'il perdit l'espoir de n'en pas être récompensé ; aussi après la retraite du gouverneur général à Malines, dans les négociations qu'il entama avec les Etats généraux, l'une des conditions de son retour à Bruxelles fut l'éloignement de de Hèze, son remplacement comme commandant militaire et le licenciement de ses soldats. Les Etats, comprenant que la présence du prince à Bruxelles donnerait à leurs actes le caractère de légalité qui leur manquait, souscrivirent en partie à ces conditions : le 5 juillet, les trois membres de Bruxelles votèrent à de Hèze des remerciements et à ses soldats une gratification de 2,000 florins du Rhin pour les services rendus à la ville, mais ils décidèrent ces derniers à s'éloigner de la capitale, sans cependant les licencier.

Les événements qui suivirent fournirent un nouveau théâtre à l'activité de Guillaume de Hornes. Après la surprise du château de Namur par don Juan et la tentative avortée de Trélon sur le château d'Anvers, il fut envoyé, en juillet et en août, dans les environs de Berg-op-Zoom, pour s'emparer de quelques forts autour de cette ville et obliger les Allemands qui l'occupaient à l'abandonner. En octobre, il est à Breda ; il y négocie avec le baron de Fronsberger,

qui tenait cette place avec six compagnies, et le décide à reprendre le chemin de l'Allemagne. Dans l'intervalle, il offre ses services comme capitaine général à la ville de Bruxelles, où sa demande est chaudement appuyée, mais sans succès, par le deuxième membre, et il postule, avec deux autres membres de la noblesse belge, le commandement du château d'Anvers, que les Etats généraux, pour ne mécontenter aucun des trois compétiteurs, attribuent au duc d'Arschot qui ne l'avait pas demandé.

Ce qui caractérise à cette époque la conduite de de Hornes, c'est son étrange versatilité. Nous l'avons vu, homme lige en quelque sorte du prince d'Orange, accepter une pension de don Juan ; au même moment, de concert avec les de Lalaing, il cherche à décider le duc d'Alençon à entrer avec des troupes françaises dans les Pays-Bas, en faisant miroiter à ses yeux des espérances de souveraineté ; bientôt après, en septembre de la même année, il est du nombre des quinze seigneurs belges qui font offrir à l'archiduc Mathias le gouvernement de nos provinces ; puis il rompt ouvertement avec le Taciturne.

Désespérant de réussir à cimenter l'union entre les dix-sept provinces avec le seul concours de l'aristocratie, dont les exigences et les prétentions excessives contrariaient ses plans les mieux combinés, Guillaume de Nassau s'était tourné vers la bourgeoisie. Très populaire dans le Brabant, il ne lui avait pas été difficile de se faire offrir le gouvernement de cette province par les trois membres de Bruxelles, les chefs doyens, les métiers et les principaux bourgeois d'Anvers. La proposition, soumise aux Etats généraux, fut combattue avec passion par le comte d'Egmont et par de Hèze, qui protestèrent hautement, se refusant d'obéir à un homme qui n'appartenait pas, disaient-ils, à la religion catholique. Leur influence sur les Etats allait faire repousser la nomination du prince, lorsque le peuple, faisant irruption dans la salle, força les Etats à la voter.

Après une aussi vive opposition aux désirs de Guillaume et aux résolutions de la commune, le séjour de de Hèze à Bruxelles devenait difficile. En ce moment, don Juan rassemblait des troupes dans le Luxembourg, et on lui prêtait l'intention de s'emparer de Maestricht, afin de s'opposer à l'arrivée des renforts que les Etats faisaient venir d'Allemagne. De Hèze fut envoyé dans cette place avec son régiment, et on lui attribua le titre et l'autorité de gouverneur. A l'imitation d'autres membres de la noblesse, qui considéraient comme leur patrimoine les provinces dont ils avaient le gouvernement, il tailla et imposa sans merci les habitants et le quartier de Maestricht ; on le vit même, faisant acte de souveraineté sur les canons en bronze qu'il fit fondre pour en armer les remparts, faire ciseler les armes de Hornes et de Hèze sur le renfort, où jusqu'alors n'avait jamais figuré que l'écusson royal. A son exemple, ses troupes se livrèrent au maraudage sur le pays voisin, ce qui lui valut, le 11 avril 1578, l'ordre des Etats de faire cesser « les foules » de ses soldats sur la principauté de Liège ; enfin, en juillet, poussés à bout, les Maestrichtois envoyèrent aux Etats généraux une députation pour se plaindre des impositions arbitraires dont ils étaient frappés, et de Hèze fut rappelé à Anvers pour répondre de sa conduite. « Mais quoi ! » dit le chroniqueur anonyme à qui nous empruntons ces faits, « entre le peuple se disait « que les composeurs et les branscateurs « avoient credict de ce faire, sans que « l'on faisoit corrections de leurs mal- « versations, non plus que du passé. » Toutefois de Hèze ne retourna plus à Maestricht, et nous le voyons bientôt après rentrer à Bruxelles.

En juin 1578, le prince d'Orange, poursuivant la réalisation des idées de tolérance religieuse qui seules pouvaient assurer l'union, avait fait proclamer par les Etats généraux une *paix de religion* qui, sans toucher aux privilèges dont jouissaient les catholiques, permettait le libre exercice du culte réformé partout où cent familles s'entendraient pour

en faire la demande. A cette occasion, la plupart des membres de la noblesse wallonne qui, en 1576, s'étaient mis à la tête du mouvement antiespagnol, tentèrent une réaction en se séparant ouvertement de Guillaume de Nassau, qu'ils accusèrent de vouloir usurper le pouvoir. L'hôtel de Champigny, à Bruxelles, était leur lieu de réunion; de Hèze se joignit à eux et leur promit, en toute éventualité, l'appui de quatre compagnies de son régiment cantonnées dans les environs de la capitale. Sur les remontrances des nobles, les magistrats firent interrompre les prêches, mais sans les satisfaire. Le 11 août, Champigny, Beersel, de Hèze et Bessigny, prétendant que Bruxelles, étant ville royale comme Paris, devait être comme elle exceptée de l'édit de tolérance, présentèrent une requête dans ce sens à l'autorité communale. Les magistrats demandèrent à ne répondre que le lendemain, pour se donner le temps de consulter le prince d'Orange qui se trouvait à Anvers, et, conformément à ses instructions, repoussèrent la requête des nobles. La discussion commencée dans la salle d'audience à l'hôtel de ville se continua au dehors, et les seigneurs ayant rencontré sur leur passage des réformés qui sortaient de leur consistoire, l'un d'eux, Champigny, laissa échapper quelques propos imprudents à l'adresse de *ceux de la religion;* ces paroles, grossies par la rumeur publique, produisirent rapidement une émotion populaire, qui se traduisit par des troubles pendant lesquels son hôtel fut complètement pillé. Cette exécution, loin de calmer les esprits, les exaspéra plus encore. Des accusations de trahison furent lancées contre les seigneurs, et le 16, de Hèze et tous ceux qui partageaient ses vues furent arrêtés, puis bientôt après relâchés, à la condition de ne pas quitter Bruxelles. Quelques jours après, appelés à Anvers pour y rendre compte de leur conduite devant l'archiduc Mathias et le conseil d'Etat, ils s'y rendirent en barque, par le canal de Willebroeck, sous l'escorte de quelques bourgeois. Comme le bateau arrivait à la deuxième écluse, de Hèze sauta sur la rive et, après avoir engagé ses amis à suivre son exemple, il s'enfuit.

Bientôt après éclatait la mutinerie des troupes wallonnes qui devaient donner leur appui au parti des *Malcontents*, à la tête duquel fut bientôt Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny. Aussitôt après la prise de Menin par les mutinés, de Hèze alla les rejoindre et fut nommé gouverneur de cette ville. Dès lors son histoire se confond avec celle du parti qu'il sert de son épée et que sont venues grossir plusieurs compagnies de son ancien régiment. Toutefois il ne figure qu'au second rang, Montigny étant le véritable chef; mais son nom apparaît dans toutes les négociations entamées, tantôt avec Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, qui traite au nom des Espagnols, tantôt avec les députés des Flandres ou de l'archiduc Mathias. Le 6 avril 1579, dans le traité négocié par Montigny avec La Motte à Mont-Saint-Eloy, son nom figure à côté de celui des colonels des troupes à pied et à cheval qui composent la petite armée des *Malcontents*, et il semble tout acquis à l'Espagne. Cependant, le 30 juillet, nous le voyons à Ninove, près de son beau-frère Philippe d'Egmont, qui ne pouvant encore se décider à traiter avec le prince de Parme, s'est séparé des Etats généraux et court les aventures pour son propre compte. Peu de temps après, le bruit s'étant répandu que ces deux gentilshommes allaient se joindre aux Espagnols pour assiéger Bruxelles, ils écrivent aux magistrats de cette ville pour les rassurer sur leurs intentions, et les engager à revenir aux articles de la Pacification relatifs à la religion et qu'ils prétendent violés par les Etats, leur promettant qu'alors leurs bras et leurs vies leur seront acquis. C'était le retour aux idées qui avaient valu à de Hèze son arrestation l'année précédente. Les magistrats ne voulurent pas traiter avec eux sans l'assentiment du prince d'Orange; d'Egmont et de Hèze comprenant qu'ils ne parviendraient pas à leurs fins du moment que

le Taciturne était appelé à se prononcer, jetant le masque, retinrent perfidement les envoyés bruxellois qui étaient allés les remercier de la bonne affection qu'ils paraissaient montrer pour leur ville.

Cette duplicité devait conduire Guillaume de Hornes à sa perte. L'année suivante, mécontent des Espagnols qui n'avaient peut-être pas tenu les promesses faites à Mont-Saint-Eloy, de concert avec le sire d'Auxy, il renoua des négociations avec le duc d'Anjou, que le prince d'Orange pressait de rentrer dans les Pays-Bas; mais, surveillé de près, il fut arrêté par ordre d'Alexandre Farnèse. Mis en jugement et convaincu de trahison, il fut condamné à mort. Le 8 novembre 1580, il eut la tête tranchée sur la place du château du Quesnoy, où il était détenu prisonnier.

P. Henrard.

Histoire de Bruxelles, par Henne et Wauters — *Actes des Etats généraux de 1576. — Mémoires anonymes. — Correspondance de Philippe II*, t. V. — *Mémoires de del Rio. — Mémoires attribués à Philippe de Lalaing. — Correspondance de Guillaume le Taciturne.— Conseil d'Etat et de l'audience*, farde 1117. — *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. IV. — *Conseil des finances*, n° 5 bis (Archives du royaume).

HORNES (*Jacques* **DE**), *Horen, Van Horen, de Hoorne* ou *de Horne*, artiste peintre, né à Malines en 1620, mort en 1674. A l'âge de dix ans, il entra dans l'atelier de Grégoire Berinx ; en 1648, il fut franc maître de la gilde de Saint-Luc, puis enfin doyen en 1663, 1670 et 1673. Cet artiste jouit d'une grande vogue à Malines, où il peignit en détrempe un nombre considérable de sujets de tout genre qui se trouvaient dans les églises de la ville, notamment à Saint-Rombaut. Jusqu'à la fin du siècle dernier, Malines avait conservé les œuvres de de Hornes, quand, tout à coup, elles disparurent sans que l'on sût ce qu'elles étaient devenues. Il avait du talent comme peintre d'histoire; mais comme paysagiste, le seul aspect sous lequel on peut encore le juger à l'église des Saints-Pierre et Paul, son mérite est assez faible. En 1665, il fut employé par la ville pour la peinture des décorations devant servir à l'entrée de Charles II. Il décora également quelques salons des grands hôtels de la ville, notamment celui du baron Van der Hemm. On citait de lui à l'église Sainte-Catherine une très belle *Fuite en Egypte*, à l'huile, qui fut vendue au sculpteur Parant. On peut supposer que cette toile figure aujourd'hui dans une collection sous un nom plus sonore que celui de notre Malinois, à peu près inconnu. On rapporte que Faydherbe, le sculpteur, aimait à le consulter sur ses ouvrages et qu'il faisait faire par le peintre des grisailles de ses projets avant de les exécuter. M. E. Neeffs, qui s'est livré à de consciencieuses études sur les artistes malinois, n'a rien trouvé de plus à dire sur de Hornes.

Ad. Siret.

HORNIUS (*Guillaume*), poète gantois du XVIIe siècle, florissait en 1698. Il a écrit un grand nombre de vers où, selon Hofman-Peerlkamp, il semble avoir cru que la versification était faite pour donner du prix aux choses qui n'en ont pas. On ignorerait l'origine gantoise d'Hornius, dit le même critique, s'il n'était fait mention de lui *in epigrammate*, dans une inscription qu'on prendrait pour une épigramme, si elle ne figurait en tête du recueil des poèmes d'Hornius. Un certain Adam de Vignes en est l'auteur.

Tres dedit egregios urbs nobis Ganda poetas :
Unde natus DANIEL *atque* JACOBUS *erat.*
Unde simul venit, post unum denique sæclum,
HORNIUS : *his solo tempore posterior.*

Adam de Vignes a soin de mettre en note qu'il s'agit ici de *Daniel Heinsius* et de *Jacques Zevecote*. Coup d'encensoir au travers du visage de ce pauvre Hornius, commettant sous forme d'anagramme des vers de cette force :

Plurima MIRANTUR, RIMANTUR *pauca.*

A en juger par le fond des vers que nous connaissons de lui, il n'avait guère, ni dans la tête ni dans le cœur, de quoi faire germer et mûrir la graine poétique. C'est à ce point que, dans le tas de vers exsangues de sa fabrication, on s'étonne de rencontrer par hasard un accent viril qu'on dirait d'une autre main, en ré-

ponse à un poète qui flétrissait la mémoire de Marie II, épouse de Guillaume III d'Angleterre.

Voici l'attaque :

Auriaca occubuit, violati Numinis ira :
Addita portentis, Anglica terra, tuis.
Dura soror, sterilis conjux, nata impia : majus
Ausa nefas, quod nec Tullia dira probet.
Neu sceleris palmam credas cessisse marito,
Hic socerum regnis exuit, illa patrem.

Voici la réponse :

Occubuit regina; supremo grata Tonanti,
Nobilis in fastis, terra Britanna, tuis.
Uxor amans, germana soror, pia denique nata,
Quæ, licet effronti, Tullia, fronte, probet.
Ne suo cedat quavis virtute marito,
Hic socerum nequam deserit, illa patrem.

Ceci fait partie d'un livre *De arte imitationis*. Là, du moins, il y a mieux que l'art de l'imitation, il y a une opposition énergique, bien faite pour plaire au roi de la Grande-Bretagne, auquel Hornius avait dédié ses œuvres.

Le bagage littéraire de notre auteur se compose de trente-six à trente-sept livres, parmi lesquels quatre d'élégies, cinq de mélanges sous le nom de *Sylves* et vingt-quatre d'épigrammes.

Au jugement de Gryphius, ce n'était pas un grand esprit. Ferd. Loise.

Hofman-Peerlkamp, *Liber de vita et facultate Nederlandorum qui carmina latina composuerunt.*

HORNKENS (*Henri*), lexicographe, naquit au XVIe siècle, dans l'ancienne mairie de Bois-le-Duc. Il fut, à Madrid, chapelain de Philippe II et de Philippe III, ensuite d'Albert et d'Isabelle, qu'il accompagna dans les Pays-Bas. Hornkens fut nommé doyen de l'église Saint-Gommaire, à Lierre, et mourut en 1612. On a de lui un *Recueil de dictionaires francoys, espaignolz et latins*, qui parut à Bruxelles, en 1599, chez Rutg. Velpius, in-4o. Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 450.

HORRION (*Gilles*), orfèvre et graveur de sceaux, figure dans les registres de la confrérie de Saint-Eloi, de Bruxelles, parmi les proviseurs de la chapelle Saint-Eloi, de 1507 à 1510.

En 1555, lors de l'avènement de Philippe II comme duc de Brabant, Gilles Horrion fut chargé de graver le sceau de l'Etat qui, aux termes de la joyeuse entrée, devait être renouvelé à chaque règne. Ce sceau, qui témoigne du talent de l'artiste flamand, est reproduit par Vredius, dans ses *Sigilla comitum Flandriæ :* le souverain des Pays-Bas y est représenté de trois quarts, couvert d'une riche armure écussonnée, tenant son épée de la main droite, et conduisant de la gauche son cheval qui se cabre, la croupe cachée par un caparaçon armorié. Ce sceau porte pour légende :

S : PHI : D : G : REG : HISPA : ANG : FRAN : VTRIVSQ : SICIL : ARCHID · AVS · DVC · BVRG · PRO · DVCA · LOTHA · BRAB : LIMB · MAR · SA · IMP :

Le contre-sceau figure un grand écusson aux différents quartiers de Philippe II, timbré d'une couronne et soutenu par deux lions. On y lit :

CONTRA · S · PHI · REG · HISP · ANG · FRA · VTR · SICIL · ZC · ARCHID · AVST · PRO · DVCA · LOTHA · BRAB · LIMB · ZC · M · S · IMP ·

On paya à Gilles Horrion, outre le prix de la matière qu'il avait livrée, 200 florins du Rhin pour la gravure (Registre n° 20790 de la chambre des comptes, 9e compte de Josse de Facuwez, fo lij vo, 1555-1556, aux archives du royaume). Emile Van Arenbergh.

Pinchart, *Graveurs de médailles.* — Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ.* 1639, p. 211.

HORST (*Jacques* **VAN**). Voir JACQUES VAN HORST.

HORT (*Aart* **VAN**). C'est à Guicciardin que nous devons la conservation du nom de cet artiste, qui fut, dit-il, « un « grand successeur des Italiens et un « des premiers qui trouva l'art de fon- « dre la couleur avec le verre ». C'est en parlant de la pléiade des artistes anversois du XVIe siècle que Guicciardin cite Van Hort.

Nous n'avons aucun autre détail sur cet artiste, qui paraît avoir joué un rôle important dans l'art de la peinture sur verre.

Ad. Siret.

HOSSART (*Philippe*), historien, théologien, naquit au village de Givry, le 9 mai 1741, d'honnêtes artisans, qui l'envoyèrent faire ses humanités au collège des Jésuites, à Mons. Ses cours terminés, il entra dans la compagnie et se voua presque exclusivement aux missions et à l'enseignement. Il donnait un cours de théologie à Luxembourg, quand fut promulgué, le 21 juillet 1773, le bref solennel de Clément XIV, qui prononça la suppression de l'ordre des Jésuites dans toute la chrétienté. Hossart alors revint à Mons, où il vécut fort retiré, et mourut en 1792, rue des Compagnons. Deux de ses frères, entrés aussi dans la carrière sacerdotale furent membres de l'Oratoire de Mons.

On a de lui une *Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut*. Mons, chez Lelong, 1792, en deux volumes in-8°, le premier de 400 pages, le second de 367, avec pièces justificatives.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. IV. — Oettinger, *Bibliographie biographique*.

HOSSCHE (*Sidronius* **DE**), poète latin, né à Merckem, près de Dixmude, le 20 janvier 1596, mort à Tongres, le 4 septembre 1653, est une des plus belles imaginations lyriques et élégiaques de son époque. On a dit qu'il appartenait à une famille de pauvres cultivateurs qui n'avaient qu'un petit champ et leurs bras pour ressource, et qu'il garda les troupeaux dans son enfance. On le croirait en voyant l'humble maison qui fut le lieu de sa naissance et le modeste lit de ses premiers vagissements, que les habitants de Merckem montrent aujourd'hui aux visiteurs avec une patriotique fierté. Mais l'histoire ici encore enlève à la légende un peu de sa poétique auréole. Le père de Sidronius était un bon fermier qui vivait dans l'aisance et était magistrat de sa commune. Il se peut néanmoins que le jeune De Hossche ait mené paître ses vaches et ses moutons, comme au temps des patriarches. Ceci est arrivé à d'autres petits paysans, parmi ceux qui se sont fait un nom dans les lettres, sans prétendre pour cela à devenir légendaires. Laissons donc la poésie faire, si elle le veut, un rapprochement entre le fils du fermier de Merckem et le fils d'Isaïe, le berger de Bethléem, qui fut le grand élégiaque hébraïque chantant son repentir en larmes immortelles. La comparaison serait moins légitime, si elle évoquait le souvenir de Poot, le laboureur d'Abswoud, qui un jour se trouva poète sans avoir quitté la bêche et le râteau. Le don de poésie est un mystère caché au fond de notre nature et qui peut être très indépendant des hasards de la naissance. Mais ces grands exemples ajoutés à tant d'autres prouvent que la force latente qui réside en nous a souvent besoin, pour se produire, de se baigner dans la lumière du ciel et dans l'air des champs, et que la campagne est un terrain favorable à la semence du génie. L'histoire, qui recherche les influences qui ont agi sur la direction de nos facultés, ne doit point négliger d'en signaler les premiers germes en remontant au berceau des hommes dignes de mémoire.

L'échevin De Hossche cultivait une terre enclavée dans les dépendances d'une ancienne abbaye de Bénédictines qui appartenait aux Jésuites. C'est ainsi que Sidronius fut enrôlé dans la compagnie. Après avoir fait ses humanités au collège d'Ypres et sa philosophie à Douai, il entra, dès l'âge de vingt ans, dans la Société de Jésus, à Malines, le 20 octobre 1616. Il eut pour compagnon de noviciat le B. Jean Berchmans. Sa constitution était faible autant que son esprit était précoce. Que ses supérieurs aient songé sérieusement à le renvoyer à sa famille pour cause de santé débile, on en peut douter, quand on sait le prix que l'ordre attache aux intelligences d'élite. C'était, sans doute, une épreuve. On dit que Sidronius demanda avec instance d'être admis au moins en qualité de frère coadjuteur.

En 1620, il fut envoyé au collège de Bois-le-Duc, comme professeur de quatrième latine d'abord, de poésie ensuite. Là il eut pour élève un futur poète flamand, le P. Poirters, qui a rendu un

éclatant hommage à l'enseignement de son maître.

En 1623, le P. De Hossche alla faire ses études théologiques au séminaire de son ordre, à Louvain. Après quatre années de théologie, on le voit figurer sur les catalogues de la province avec les charges de confesseur et de directeur de la Congrégation formée par les étudiants en droit de l'université. Il retourna à Bois-le-Duc en 1628, en qualité de préfet des classes. La ville alors fut assiégée par Frédéric-Henri, prince de Nassau. Après la reddition de la place, les Jésuites se virent contraints d'abandonner Bois-le-Duc ou de renoncer à leur foi. Etrange alternative de ces temps de fanatisme. Le 17 septembre 1629, ils partirent avec sept chariots transportant les objets du culte. De là Sidronius fut envoyé à Gand pour préparer à l'enseignement les scolastiques sortis du noviciat. Il accomplit cette charge à trois reprises, pendant douze ans, dans l'intervalle de 1629 à 1648.

Il fut, en 1631, préfet des pensionnaires à Anvers. Un an plus tard, il reprenait à Gand ses fonctions professorales jusqu'en 1634. C'est alors que commence sa vie littéraire. La première élégie signée de son nom fut adressée au P. Othon Zylius, ancien recteur du collège de Bois-le-Duc. Le poète y déplore les malheurs d'une ville autrefois si fidèle à la foi de ses pères, maintenant en proie à l'hérésie. Il publia en 1635 les quatre élégies où il chantait la gloire des armes espagnoles dans la personne de Francisco de Moncada, marquis d'Aytona, qui gouvernait le royaume en attendant l'arrivée de Ferdinand d'Espagne, cardinal et archevêque de Tolède. Il fit une élégie de circonstance sur la joyeuse entrée du prince-cardinal à Gand, le 27 janvier 1635. On ignore les occupations de Sidronius pendant les deux années 1635 et 1636. Mais, en 1637, il était à Courtrai, dans sa chaire de littérature grecque et latine. Il y resta, sauf une année passée à Cassel, jusqu'en 1649. La ville étant tombée aux mains des Français en 1646, une épidémie y éclata. Sidronius, qui se prodiguait auprès des malades, fut gravement atteint lui-même. Peu s'en fallut qu'il ne payât de sa vie son héroïque dévouement.

En 1647, quand Léopold-Guillaume prit possession du gouvernement des Pays-Bas, il fut si enchanté à la lecture des élégies de Sidronius sur le marquis d'Aytona, qu'il le fit appeler au palais pour lui confier l'éducation de ses pages. Le poète gagna pleinement sa confiance et son affection. Un livre entier de quinze élégies fut consacré à célébrer les hauts faits d'armes du prince, sa noblesse, la protection qu'il accordait aux arts et aux sciences, ses exploits cynégétiques, ses vertus et sa piété. Sidronius passa deux années à la cour. Mais il avait hâte de quitter ces honneurs et de rentrer dans l'ombre de la vie religieuse, pour reprendre des travaux qui lui étaient si chers. Il fut envoyé à Gand comme préfet des études, poste qu'il occupa jusqu'en 1652. Le 11 juillet 1651, il y eut au collège de Gand une séance académique organisée par Sidronius De Hossche, pour Antoine Engrand, abbé du Mont-Blandin. La plupart des pièces de vers qui y furent déclamées étaient de la composition de Sidronius.

Le 29 janvier 1652, il fut mis à la tête de la communauté à la résidence de Tongres, où il mourut, à l'âge de cinquante-sept ans, après avoir donné, pendant une année de supériorat, l'exemple de toutes les vertus.

Ce sont là les seuls faits qu'il y ait à enregistrer sur la vie de Sidronius de Hossche. Sa biographie est l'histoire d'une âme mélancolique et pieuse qui, en dehors des occupations journalières, n'a connu que trois amours : Dieu, la poésie et les douceurs de l'amitié. Il était fort simple de caractère et de mœurs et très généreux envers les déshérités de la fortune. Il ne se laissa point enivrer des fumées de l'orgueil, et n'oublia pas sa modeste origine (1). Bien qu'il eût conscience de sa valeur et qu'il eût le pressentiment de sa gloire (2), il fallait l'exciter à écrire et surtout à publier ses œuvres.

(1) Voir *Elégies*, l. II, 4.
(2) Id., l. II, 6.

Il n'avait donc pas l'irrésistibilité du génie; sa poésie est un devoir, non une passion. Le prêtre avait éteint en lui le feu profane pour prendre sur l'autel le feu sacré. Il aimait et sentait la nature, mais il ne la voyait qu'à travers ses divines croyances. Ce fut un vrai poète cependant par l'imagination et surtout par le cœur. Il n'envisageait pas la poésie comme ayant avant tout une mission sociale : c'était un baume consolateur, une brise rafraîchissant l'âme, un doux repos après les labeurs et la peine (1). Sa sensibilité profonde lui fit choisir instinctivement l'élégie. Les élégiaques de Rome furent ses modèles; mais son amour ayant changé d'objet et se portant de la créature au Créateur, il ne pouvait avoir de commun avec les maîtres du distique que l'art des vers qu'il porta à une grande perfection. Le poète chrétien a exhalé sa piété dans les élégies sur la Passion du Christ (*Christus patiens*), et les Larmes de saint Pierre (*Lacrymæ S. Petri*), où le sujet devait conduire à une certaine recherche dans l'expression du sentiment, mais où Sidronius n'a pas du moins abusé de l'hyperbole, comme Malherbe sur la même matière. De ces deux poèmes dédiés à l'archiduc Léopold, si le premier a plus d'éloquence, le second l'emporte par le talent. Le récit de la chute de Pierre; ses hésitations :

Ire jubebat amor, lentus ire timor;

le contraste de sa présomption et de sa fragilité à la voix d'une simple femme :

Intrepidus stabam : stantem levis impulit aura;

son repentir, quand il entend le premier chant du coq; les larmes qui tombent de ses yeux à l'heure où la rosée vient « humecter les lèvres de la fleur et « l'herbe des champs »; la solitude avec laquelle il s'entretient de sa douleur; les consolations que le poète lui prodigue en l'assurant du divin pardon, ce sont là de ces traits où le cœur et l'imagination se révèlent et font éclater dans sa puissance et dans sa grâce l'inspiration de la grande poésie. Sidronius avait une foi vive en Marie, mère du Dieu dont il était l'apôtre. Il croyait lui devoir la guérison du mal auquel il faillit succomber à Courtrai. Aussi, quand il l'invoque en faveur d'un ami malade (*Eleg.*, II, 16), montre-t-il en la Vierge une confiance sans bornes.

Diva, velis tantum; satis est voluisse : resurget.

Après l'amour divin, c'est l'amitié qui l'inspire. Il trouva dans son ordre deux hommes dignes de le comprendre : le Courtraisien Van de Walle, surnommé *Wallius*, son émule dans la poésie latine, à qui il recommandait de publier ses vers, et qui fut le premier éditeur de Sidronius, et François de Montmorency, de l'illustre maison princière de ce nom, auteur d'idylles sacrées empruntées à la Bible, pleines d'une grâce naïve, et qui ne croyait pas déroger en tendant une main amie au fils du paysan de Merckem, marchant de pair avec lui par la noblesse des sentiments dans la sainte égalité des enfants de Dieu. Nul ne connaissait mieux que Sidronius le prix de l'amitié, lui qui avait l'âme tendre et qui s'était sevré le cœur de tout autre amour que de celui de Dieu. Il a consacré au désespoir de l'amitié une élégie touchante sur deux soldats espagnols morts au siège de la Capelle, en 1630.

Il y avait aussi un patriote en de Hossche. Mais il était de la société de Jésus : il fallait bien qu'il célébrât les héros espagnols qui tenaient le pays enchaîné à la domination étrangère. L'archiduc Léopold, le marquis d'Aytona, Ferdinand, le cardinal guerrier, infant d'Espagne, Alexandre Farnèse, duc de Parme, voilà les hommes qu'il a chantés. On sait que l'Espagne trouvait dans les disciples de Loyola ses plus ardents défenseurs. Leur cause était commune, et cette cause, aux yeux des Jésuites, se confondait avec le patriotisme. Dans ses *Vota Belgarum* le poète s'écrie :

Odit amor fines. Quis enim modus adsit amori?

Cet amour du pays embrassait l'Eglise et l'Espagne qui lui servait de rempart, mais il ne s'étendait pas à la liberté. Le

(1) Voir *Elégies*, l. II, 6 et 9.

peuple belge rongeait son frein et tendait à s'affranchir, suivant ses légitimes aspirations. De Hossche en fait l'aveu; mais il n'y voit, lui, le soldat de la milice sacrée, qu'une source de malheurs.

Nil nisi libertas deceptis semper in ore est.
Ah! quantum miseris impositura jugum.

Il nous a laissé un récit pathétique du siège et de la prise de Bois-le-Duc, d'où il fut chassé avec ses confrères, après le départ du marquis d'Aytona. Il semble mener le deuil de la patrie en versant des larmes sur lui-même et les siens. Il défendait avec les intérêts de son ordre la cause de la majorité des Belges à cette époque, en politique aussi bien qu'en religion.

Sidronius De Hossche, à le considérer comme artiste, est au premier rang des poètes latins modernes. Nul ne l'a dépassé pour l'harmonieuse beauté du vers, pour la pureté du style, pour la simplicité, l'aisance, la netteté, l'élégance, la douceur et la grâce de la diction poétique. Aucun n'a réuni à un si haut degré l'exactitude à la richesse. Les critiques les plus compétents : Rapin, Paquot, Pluche, Coupé, Weiss, Fuss, Borrichius, Van Duyse, le pape Alexandre VII enfin, qui lui fit tresser des couronnes après sa mort par la pléiade des poètes latins de Rome, tous sont d'accord à reconnaître ses qualités supérieures. Ce n'était pas l'art seulement qu'on admirait en lui : c'était aussi l'élévation des idées. Rapin trouvait même étonnant qu'il sût unir en lui la *pureté* et l'*élévation*. Etonnement qui nous étonne à notre tour. On a comparé le poète belge à Tibulle et à Ovide : il a, en effet, l'élégance et la délicatesse de l'un ; la facilité et l'abondance de l'autre. Peut-être son commerce assidu avec les élégiaques de Rome lui a-t-il fourni trop de réminiscences. Mais c'était inévitable. Le seul reproche sérieux qu'on ait pu lui faire, c'est de ne savoir abandonner une idée sans l'avoir retournée dans tous les sens et exprimée sous toutes les formes. Il faut voir dans ce défaut moins encore l'emploi d'une langue savante qui n'est pas l'organe naturel de nos sentiments, que le cercle étroit où s'emprisonnait l'esprit d'un poète de grande race, condamné à renoncer à toute inspiration étrangère à sa conscience de prêtre et de chrétien. Certes, il est regrettable qu'une telle âme n'ait pu s'étendre jusqu'à embrasser dans ses élans le monde entier de la pensée et des sentiments humains, et qu'il n'ait pu, pour traduire ce monde intérieur, se servir de la langue du peuple où il était né. Nous aurions eu un homme, un homme complet, dont on aurait senti palpiter la vie dans tous les temps et à tous les degrés de l'échelle sociale, au lieu d'un artiste en vers uniquement compris et savouré par les savants et les âmes sensibles aux inspirations religieuses. Ce n'est pas la faute de Sidronius, c'est la faute de son temps : la langue dans laquelle on avait traduit la Bible ne pouvait être en bonne odeur au siècle d'Albert et d'Isabelle. Et cependant un des confrères du poète de Merckem, son ancien élève, le P. Poirters, a écrit dans la langue du peuple le *Masque du Monde* (*Masker van de Wereld*), mélange de vers et de prose dans la manière de Cats, avec un succès presque égal à celui de Sidronius. Mais le latin était la langue privilégiée, en honneur dans les cours comme dans le monde de la science. Le poète qui s'était fait le chantre des gloires espagnoles n'avait pas le choix de l'instrument : le latin, devenu la langue de son art et de ses inspirations, s'imposait naturellement à lui. Il en a porté la peine : il fut le poète du passé, il ne pouvait pas être celui de l'avenir. Son pays, qu'il honora, lui a élevé, en 1844, un monument (1); tous les amis des muses se sont donné rendez-vous à cette fête du génie, célébré par les plus

(1) Un buste sur une fontaine. — Voici l'inscription commémorative qui a été mise à la ferme où naquit Sidronius :

Sidronius Hosschius
zag hier het licht
uit Syderoen de Hossche
en
Jossyne Caeyaerts
in den jare MDXCVI.
Sidronius werd hier geboren,
Geboren voor den herderstaf.
Zyn roomsche lier zal steeds bekoren,
Eer de arme wieg om 't roemryk graf.

beaux talents ; mais ses compatriotes ne savent son nom que par ouï-dire et ignoreront toujours les battements de son cœur. Voilà le sort des poètes latins modernes. La critique et l'histoire les saluent en passant. L'humanité les plaint, car leurs œuvres ont cessé de vivre, et si leur mémoire survit, c'est la mort dans l'immortalité.

Quoi qu'il en soit, les zélateurs des lettres classiques ne doivent pas laisser ce poète dans l'oubli. Détachons quelques fleurs de sa couronne, et montrons à ceux qui en peuvent goûter les charmes, quels parfums ce latiniste a déposés dans l'urne embaumée de ses vers, et quelle suave et caressante harmonie résonne dans la langue de ce Tibulle chrétien. Il y aurait beaucoup à citer au point de vue de l'art. Ses meilleures inspirations sont les suivantes : *Ad Somnum.* — *Ad Matrem misericordiæ.* — *Supplicium cupidinis.* — *Ad Sarbievium.* — *Hippolytis Phædræ responsio.* — *In Solitudine solatium.* — *Amantes commilitones.*

Voici ce qu'il dit de sa muse céleste, aimable, mais pudique :

Sed penitus formosa, snoque simillima cœlo,
Blandaque, sed quamvis blanda, pudica tamen.
Cingebat castam Pudor et Sapientia Divam;
Castus cum telis ad latus ibat amor.

Ecoutez maintenant son invocation au *Sommeil*, empreinte d'une magique douceur :

Somne, quies animi, curarum, somne, levamen
Et primus placidos inter habende Deos :
Seu prope Cimmerios tua te tenet aula jacentem,
Seu legis in tenerâ molle papaver humo :
Seu geminas aperis valvas, habituraque mittis
Somnia, seu mittis non habitura fidem :
Huc ades et tacitis allabens lenitor alis,
Nostra soporiferâ lumina tange manu,
Decubui; sed enim multo jam tempore noctis
Sum vigil, et lasso corpore : somne, veni.

Et plus loin, quand il s'emporte contre le Sommeil qui résiste à son appel :

Corpora quæ sternis, quid sunt nisi funera? spirant;
Hoc unum vitæ, cætera mortis habent.

C'est un chef-d'œuvre. Lemierre l'a traduit, sans le dire (1). Desportes avait traité le même sujet. De Hossche en a imité plusieurs vers; mais avec quel art!

Citons encore la première élégie des *Amantes commilitones.* Rien de plus touchant que le sujet : un soldat mourant de douleur sur le corps de son compagnon d'armes dont il embrassait le cadavre. Le poète est tombé dans quelque longueur et quelque recherche ; il n'a pas la sobriété de Virgile. Mais les beaux vers abondent. En voici la fin. Le poète voudrait éterniser aussi ce souvenir d'amitié dédié à l'archiduc Léopold, son protecteur, auquel il a adressé plus de la moitié de son œuvre et qui lui demandait d'illustrer cette mort tragique qu'il avait immortalisée lui-même dans le marbre élevé sur un commun cercueil.

Vivite concordes animæ, tumuloque sub uno
Junctus amicitiæ prœmia ferte cinis
ET MEA, SI QUIDQUAM, SI POST ME VIVERE POSSINT
CARMINA, *si qui me, non teget illa, lapis.*
Donec amicitiæ leges et pacta placebunt,
Vester inextinctâ laude vigebit amor!

Sans doute, de tels vers ne sont point faits pour être ensevelis sous la pierre du tombeau.

Et l'on conçoit qu'à l'époque où ils furent écrits, et même encore au siècle dernier, quand la langue latine, dans les Pays-Bas comme en Allemagne, était en si grand honneur auprès des esprits cultivés, Adrien Baillet, dans ses *Eloges des savants*, ait pu prononcer ces paroles auxquelles applaudit Paquot en ses *Mémoires littéraires :* « C'est par nécessité « plutôt que par bienséance que j'ai cru « devoir marquer le temps de la nais- « sance et de la mort, aussi bien que la « qualité et le pays de Sidronius Hos- « schius, de peur qu'on ne s'y trompât « en le croyant né aux siècles les plus « heureux de Rome florissante, *vu qu'il* « *égale les premiers d'entre les anciens* « *poètes latins qu'elle a produits*, et que « ses écrits semblent nous porter à le con- « fondre avec eux. »

Certes, s'il n'en fallait juger que par les pièces qui contiennent des idées générales comme *le Sommeil*, *la Solitude* et la *Réponse d'Hippolyte à Phèdre*, on pourrait aisément le confondre avec Ovide, et il serait digne aujourd'hui encore d'être offert en modèle aux humanistes.

Citons ici, avec le témoignage de

(1) Voir les *Poètes français*, par Champagnac. Paris, 1825, VI, 122.

Baillet, ceux de Peerlkamp, de Jacques van de Walle et du pape Alexandre VII (1).

Le premier a dit : « Sidronius puisa « dans le culte de l'antiquité l'aisance, « la simplicité et la grâce qui caractérisent ses œuvres. » Et, à propos de l'allégorie du *Cursus vitæ humanæ*, où il y a parfois une excessive abondance de détails pour rendre la même idée, ce critique original parle du « violent regret laissé dans son cœur par cette « lecture trop tôt achevée ».

Le second a dit : « Si j'écoute la cadence de tes vers, elle charme mon « oreille. Leur élégance me captive, « leur mélodie me ravit. Quelle force « dans l'expression ! Quelle correction « incomparable ! » Et, dans son enthousiasme, il s'écrie :

Assurgit omnis Sidronio chorus
Volensque laurum sertaque porrigit,
Seu plura sumpsit, sive totum,
Ipse aliis Helicona pandit.

Le troisième a dit : « Il est mort le « poète que nul n'égalait pour la douceur du chant! Je lui étais attaché par « les liens d'une sainte et étroite amitié :

Sanctæ fœdus amicitiæ devinxerat arcte.

« J'avais un culte pour lui, et ses vers « faisaient mon délassement préféré.

« Il est mort celui dont la muse rendait des accents divins :

Aurea divino modulantem carmina plectro,

« celui que son génie fit rival de « Tibulle. » Borrichius nommait aussi *divine* l'élégie adressée à Casimir Sarbiewski, le poète polonais que l'on considérait alors comme le prince des lyriques latins.

Déjà à la fin du XVIIe siècle on avait publié *trente éditions* des élégies d'Hosschius.

Ce nombre s'élève maintenant à *quarante* environ. En voici les principales :

1. *Elegiæ quatuor quibus Gandam inducit excellentissimo Francisco de Moncada Aytonæ Marchioni loquentem.* Antwerpiæ, ex officina plantinianâ Balthasaris Moreti, 1635, in-4o. — 2. *Sidronii Hosschii e Societate Jesu Elegiæ duodecim de Christo patiente.* Bruxellæ, typis Joannis Mommartii, 1649, in-4o, p. 36. Ces élégies sur la passion du Christ ont été traduites en vers libres par Deslandes, avocat au parlement de Paris. Paris, Michel Lambert, 1756, in-8o, p 106. — 3 *Sidronii Hosschii Elegiæ in mortem duorum militum Hispanorum quorum alter hostili telo alter amore in commilitonis cæsi complexu ad Capellam occubuit.* Antwerpiæ, ex officina plantinianâ Balthasaris Moreti, 1650, in-4o, p. 31. *Les Amantes commilitones* ont été traduits en Hollande par un poète boiteux, anonyme. (Voir les Mélanges de la Société hollandaise *Kundsliefde spaart geen Vlyt.*) — 4. *Matri misericordiæ votum e letali morbo vitæ sibique redditus solvebat S. de Hossche Soc. J. sacerdos,* in-4o, p. 8. 1646. — 5. *R. P. Othoni Zylio Sylvaducensis Divæ miracula scribenti.* Cette pièce se trouve en tête de l'ouvrage suivant : *Othonis Zylii e Soc. J. Historia miraculorum B. Mariæ Sylvaducensis, jam ad D. Gangerici Bruxellam translatæ.* Antwerpiæ, ex officina Balthasaris Moreti, 1632, in-4o, p. 363. — 6. *Elegia ad Serenissimum Ferdinandum cardinalem infantem gratulatoria.* Dans l'ouvrage du P. Becanus, intitulé : *Serenissimi principis Ferdinandi Hispaniarum infantis, S. R. E. cardinalis, triomphalis introitus in Flandriæ metropolim Gandarum.* Antwerpiæ, Joannes Meursius, 1636, in-fol. atlant. Cette description est mêlée de vers et d'inscriptions en style lapidaire et ornée de quarante-deux planches magnifiques dessinées par Rubens et exécutées par Corneille Galle. — 7. Une pièce de vers à la louange du P. Matth. Casimir Sarbievius, imprimée en tête de plusieurs éditions de ce poète. — 8. *Sidronii Hosschii e Societate Jesu Elegiarum libri Sex. Præmittuntur illustrissimorum virorum poemata in obitum Sidronii Hosschii scripta jussu Eminentissimi principis Fabii Chisii S. R. E. cardinalis, nunc Alexandri VII, pontificis maximi.* Antwerpiæ, ex officina Balthasaris Moreti, 1656, in-8o. Cette première édition des œuvres complètes a été publiée par Wallius.

(1) Voir la remarquable étude sur Sidronius de Hossche que le P. Levaux vient de publier dans les *Ann. de la Soc. d'Emulation de Bruges* (1886).

Outre les réimpressions de Moretus à Anvers, et de Gilles Denique à Louvain, il faut compter les éditions des frères Barbou, en 1723, celles de Lyon, entre autres, en 1688. La dernière édition des œuvres complètes d'Hosschius, suivies de celles de Becanus, est du P. Valentyns, à l'usage des élèves du collège d'Alost. Alost, Sacré, 1821, avec portrait sur cuivre.

J'ai signalé plus haut une traduction française des élégies sur la passion du Christ. D'autres traductions ont été faites en français et en flamand. Les neuf élégies du livre Ier, sous ce titre : *Cursus vitæ humanæ*, ont été traduites par le P. Arcère de l'Oratoire, membre adjoint de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La première de ces élégies, où l'auteur compare l'homme à la mer, a été mise en prose par Coupé, *Soirées littéraires*, t. XVII, p. 68. Elle a été traduite aussi en vers flamands par Rietberg de Swolle. On la trouve dans les *Dichtbloemen*. Rotterdam, 1825. La deuxième élégie du *Cursus vitæ humanæ* (Cléopâtre remontant le Cydnus) paraît avoir été imitée par Cats. Le cinquième livre : *Lacrymæ S. Petri*, a été traduit dans le style de Cats par le P. Moens, en son *Zedelyck Vermaeckvelt*. Nous possédons enfin de l'élégie au *Sommeil*, outre la traduction libre de Lemierre, une traduction en prose publiée dans le *Mercure belge*, à Gand, t. III.

Le P. Levaux vient de découvrir que Sidronius de Hossche est aussi l'auteur de deux recueils anonymes mentionnés par le P. de Backer. En voici les titres et le contenu :

1° *D. Servatii Tungrensium Trajectensiumque episcopi electio, protectio, gloria reverendissimo domino D. Servatio Quynckero, septimo Brugensium episcopo initiato, inauguratoque dicata, exhibita a juventute collegii Brugensis Societatis Jesu*. Brugis, excudebat Nicolaus Breygelius, MDCXXX. In-4° de 32 pages.

2° *Arbor Maialis admodum reverendo, nobilissimo, amplissimoque domino D. Gerardo Rym, celeberrimi et exempti monasterii Sancti Petri in Monte Blandinio prope Gandavum præsuli meritissimo, primati Flandriæ, principi de Camphin, Harnæ comiti, etc. Ipsis Kalendis Maiis, anni* 1633, *sacram infulam solenni inauguratione suscipienti Bonarum artium Mæcenati optimo posita et fixa a gratulabunda juventute gymnasii Societatis Jesu perpetuum obsequii, et venerationis monumentum*. Gandavi, ex officina Judoci Doomsii, ad insigne preli typographici, 1633. In-4° de 24 pages.

Le premier de ces recueils, ou *Séance académique au nouvel évêque de Bruges*, contient : 1° le plan d'un drame chrétien, en trois actes, sur saint Servais; 2° des pièces de circonstance en l'honneur du nouveau prélat, de l'archevêque consécrateur et des deux évêques assistants; 3° trois anagrammes sur le nom du pontife : le sens de ce nom, suivant le goût du temps, sert de sujet à divers développements poétiques; 4° un badinage littéraire suivi de deux chronogrammes.

Le second de ces recueils, ou *Arbre de mai au nouvel abbé du Mont-Blandin*, renferme une allégorie que résume ainsi le P. Levaux : « Un laurier planté au « sommet du Parnasse, où les Muses « l'entouraient de soins jaloux, vient « d'être transporté sur le Mont-Blan- « din : il y croîtra à l'ombre du vieux « monastère, et il rendra impérissable « comme lui le nom du prélat qu'une « main mystérieuse a gravé dans son « écorce. Un printemps éternel, un mois « de mai sans cesse renouvelé, couronne « l'arbre d'un feuillage toujours vert et « de fleurs immortelles. La brise y « viendra murmurer, et les doux zé- « phyrs ne quitteront jamais ce lieu « béni. Enfin, cet arbre sacré, puisant « à un sol riche et fécond la vigueur de « sa sève et empruntant la vie aux « rayons du soleil, deviendra la gloire « du mont Saint-Pierre. A l'ombre de sa « feuillée, le rossignol tirera de son go- « sier des accents plus tendres pour « chanter les louanges du seigneur « abbé. Qu'Apollon désormais fasse de « ces lieux enchanteurs son séjour fa- « vori : il y trouvera des disciples que « sa présence inspirera... »

Neuf élégies, sans compter une ode en

vers grecs et en vers latins, sont consacrées au développement de cette allégorie.

Elegia I. *Laurus, Arbor Maialis ex monte Parnasso ad Montem Blandinum delata.* — Elegia II. *Præsulis nomen cortici inscriptum.* — Elegia III. *Ad Maium.* — Elegia IV. *Ad Auram.* — Elegia V. *Ad Solem.* — Elegia VI. *Ad Philomelam.* — Elegia VII. *Ad Zephyrum.* — Elegia VIII. *De ubertate soli Blandiniensis.* — Elegia IX. *Ad Apollinem de novo Blandiniensi Parnasso.*

ΩΔΗ εἰς τὴν ἱερού δενδρου σκίαν.
Ode in sacræ arboris umbram.

Outre ces pièces allégoriques, le recueil renferme quatre élégies adressées à l'évêque de Gand et aux prélats qui assistèrent à la consécration de l'abbé Gérard Rym. L'*Arbor Maialis* se termine par de petites pièces de fantaisie adressées au nouvel abbé du Mont-Blandin.

Si le poète n'a pas encore atteint toute la maturité de son inspiration dans le premier de ces recueils, le second est déjà l'œuvre d'un artiste complètement maître de son instrument. Il y a là plus d'une pièce qui aurait mérité de figurer dans les œuvres complètes de l'auteur. Ce sont les débuts de Sidronius à l'âge de 34 et de 37 ans. Deux ans après l'*Arbor Maialis* paraissaient ses élégies au marquis d'Aytona.

Donnons ici, en finissant, une lettre d'affaires, communiquée par M. le sénateur de Coninck de Merckem. C'est le seul document écrit par Sidronius dans sa langue maternelle. A ce titre, cette lettre a un véritable intérêt historique :

Myn Heer,

Ick hebb' uwer Ed. aenghenamen ontfanghen tot Tongeren ende hebbe besorght gheweest voor u Ed. affairen. Hebbe oversulck gehandelt met myn Heer Paladanus teghenwoordich Burchmeister van Maestricht, den seer ervaren, oprecht, ende catholyck man, aen den welken den staet van t'huys van Nieuwenburch geheel bekend is. Desen heeft my gheantwoort seker te wesen datter niet te verwachten en is van t'huys van Nieuwenburch. De veranderinghe oock die daer by overgekomen is door het overlyden van den ouden Hertoogh, heeft my de goede hope die ick hadde door d'entremise van synen Biechtvader benomen te meer om dat ick verstae, datter gheene schulden van dat huys soo recht weerdich sy syn, betaelt en woorden, t'welck uitgeput is oock door een korte oorlooghe. Soo datter niet gheradigher en scheynt te wesen, dan dat uwe Ed. den pant aenspreke an den schoonvader uwer Edel. van loffelicker memorie, gegheven ist dat de recht gheleerden vonnissen uwer Ed. recht ghefondeert te sijn. Ick ben droevic, dat ick uwe Ed. in dit affairen gheenen voorderen bijstant en kan doen, noch metter daet betoonen en can dat ick ben, ende altyt blijven sal

Myn Heer, uwen ootmoedighen dienaer,

SIDRONIUS DE HOSSCHE.

Antwerpen, 17 julij 1653.

Ferd. Loise.

Dict. univ. et class. d'histoire. — *Biogr. de la Flandre occid.* — Van Hulst, notice. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas.* — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*, t. II. — Oettinger, *Bibliogr. biogr.* — Foppens, *Biblioth. belg*, t. II, p. 1096. — Cornelissen, *Ad. Sidronium Hosschium, Carmen.* — Prudens Van Duyse, *Herinneringen aen het feest gevierd te Merckem, den 20 augustus 1844, ter eere van den dichter Sidronius Hosschius.* — F. Vande Putte, *Merckemensia.* — J. Levaux, *Ann. de la Soc. d'Emulation pour l'étude de l'hist. et des antiq. de la Flandre* (1886).

HOTTON (*Godefroid*), théologien protestant, né à Stavelot, province de Liège, vers 1602, mort à Amsterdam le 26 juin 1656. Ses premières années se passèrent à Frankenthal, ville du Palatinat, où sa mère, Marie Doguet, devenue veuve, alla rejoindre ses parents qui avaient émigré pour cause de religion. Il fit à Genève ses études théologiques. Le livre du recteur de l'Académie fondée en 1559 par Théodore de Bèze nous prouve qu'il y fut inscrit comme élève à partir du mois de septembre 1621. Douze ans plus tard, nous le retrouvons à Limbourg, aujourd'hui Dolhain-Limbourg, en qualité de pasteur de l'église wallonne. Il soutint dans cette ville, en 1633, une retentis-

sante dispute sur les dogmes qui dura quatre jours, du 19 au 22 avril, contre le P. récollet François Hauzeur. Comme celui-ci s'en allait partout criant victoire, Hotton composa un récit du colloque et se rendit en Hollande pour le faire imprimer. En route, son manuscrit fut perdu ou volé; mais, tant bien que mal, il le refit de mémoire, n'ayant ni notes ni livres à sa disposition. Le Père Hauzeur s'en moque. « Et dire, s'écrie-« t-il, qu'il fut cinq mois absent de Lim-« bourg pour vaquer à ce chef-d'œuvre. » Nous n'avons point ce livre sous les yeux, voici cependant son titre à peu près exact: *Réponse et apologie de Godefroid Hotton, ministre à Limbourg, contre les fausses accusations, vanteries et injures de François Hauzeur, moine franciscain et lecteur jubilé de l'église de Liège.* Leyde, 1634, in-8°.

Au mois de novembre 1634, Hotton fut appelé à Amsterdam pour y remplir les fonctions de pasteur wallon. Ce fut dans cette ville qu'il composa ses autres ouvrages.

Nous citerons dans le nombre :

1. *De Christianâ inter Europæos concordiâ, sive tolerantiâ in charitate stabiliendâ, tractatus.* Amsterdam, 1647, 1 vol. in-8°, 1640, première édition; 1647, deuxième édition. Ce livre, qui fit sensation, a été traduit en français par Hélie Poirier, sous le titre suivant : *De l'union et réconciliation des églises évangéliques de l'Europe, ou des Moyens d'établir entre elles une tolérance en charité.* Amsterdam, 1647, 1 vol. — 2. *La Piété éprouvée représentée en homélies familières sur les trois premiers chapitres de l'histoire de Job.* Amsterdam, 1647, 1 vol. in-4°.

Hotton s'était marié vers 1626. Son fils aîné Jean, sur lequel nous manquons de détails, étudia à Leydè la théologie sous le célèbre Spanheim, à partir de 1647; son second fils Pierre, qui visita la même université à partir de 1666, se fit un nom comme médecin et botaniste. Il mourut à Amsterdam, en 1709, à l'âge de soixante et un ans. Charles Rahlenbeck.

HOUCKAERT. Voir HOOCKAERT.

HOUCKE (*Charles* **VAN**), neveu de l'historien du même nom, né à Ypres en 1593, mort en 1650, entra dans la Compagnie de Jésus en 1612 ou 1613, et passa quinze années dans l'enseignement des humanités. Il se livra ensuite aux missions des campagnes, où il déploya beaucoup de zèle et fut très goûté en pays flamand. C'est tout ce que l'on sait de la vie de ce religieux.

Ses œuvres se composent de traductions néerlandaises d'ouvrages composés, l'un en espagnol, les autres en français.

Le premier est un *Traité de la tribulation* du P. de Ribadeneira; le second, une légende sous forme hagiographique sur *Geneviève de Brabant.* (Voir *Biographie nationale*, au mot GENEVIÈVE DE BRABANT, t. VII, p. 586).

La pieuse légende traduite par le P. Van Houcke est d'un Français, le P. René de Ceriziers, dont l'ouvrage était intitulé : *l'Innocence reconnue.* Le titre annonce un récit d'édification religieuse et morale : « *la Sainte Susanne* « *néerlandaise ou la Vie de la sainte* « *princesse Geneviève*, femme de l'illustre « palatin Siffroi, vie pleine d'enseigne-« ments religieux, etc. »

Le P. Van Houcke avait, en outre, préparé pour l'impression un livre intitulé : *Rançon spirituelle pour les âmes du Purgatoire*, traduite du français *en belge* (*ex Gallico Belgice translatum*), enfin un traité sur les fondateurs des différents ordres, traduit du P. Etienne Binet.

Voici les titres de ses ouvrages avec leurs diverses éditions :

1. *Tractaet van de Tribulatie seer profytelyck ter Saligheyt.* Ghemaeckt in de spaensche tale door den E. P. Petrus de Ribadeneira, ende verduytscht door den E. P. Carolus Van Houcke, t'Antwerpen, by Hendrick Aertssens, 1635, in-8°, p. 578. — 2. *De H. Nederlansche Susanna ofte het leven van de H. princesse Genoveva*, huysvrouwe van den doorluchtigsten palatyn Sifridus. Ghemaeckt in de fransche spraeke door den E.P. Renatus de Ceriziers, ende in de nederduytsche vertaelt door den E. P. Carolus Van Houcke. Ghedruckt tot Ypre, by Philips de Lobel, in den Gulden Bybel, 1645,

in-8o, 255 pages. Cet ouvrage eut sept éditions. La deuxième date de 1713. La troisième parut à Anvers, chez Josephus Thys, sans date. La quatrième, chez P.-J. Rymers, aussi sans date, p. 177. L'approbation est d'Anvers, le 6 février 1743. La cinquième, toujours d'Anvers, chez A.-P. Colpyn, 1758, in-8o, p. 233, sans la préface et la table. La sixième chez le même éditeur, Rymers, 1770, in-12, p. 223. La septième, Gent, 1783, in-12.

Sotwel ajoute : *Paraverat prelo :*

1. *Lytrum spirituale pro animabus in Purgatorio, ex Gallico Belgice translatum.* — 2. *Tractatus de Fundatoribus ordinum, ex Gallico P. Stephani Binet.*

Ferd. Loise.

Biogr. de la Flandre occid. — De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HOUDAIN (*Jean*) ou HOUDANUS (*Joannes*), écrivain ecclésiastique, poète, naquit à Leuze et fleurit dans la première moitié du XVIIe siècle. Recteur de l'Ecole Latine d'Avesnes et chanoine de l'église de Saint-Nicolas, en cette ville, il obtint ensuite un canonicat à l'église de Saint-Ursmar de Binche.

Il a traduit de l'italien en latin :

1. *Cornelii Mussi, Episc. Bipontini, ex ord. Minorum adsumpti, orationes XVI in Decalogum.* Mons, 1636, in-8o. — 2. *Orationes ejusdem XIX in Symbolum Apostolorum, de Passione Domini et de duabus dilectionibus Dei ac proximi.*

Il a laissé une pièce intitulée : *Manalippus, Tragœdia sive Prodigium D. Joannis Apostoli et Evangelistæ*, en différents mètres.

Emile Van Arenbergh.

Valère André, *Bibl. belg.*, 520. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 664.

HOUDENG (*Raoul* DE), poète, né à Houdeng, près de Binche (1), dans la première moitié du XIIe siècle, florissait de 1172 à 1191. Il a composé des fabliaux gracieux et des romans héroïques très remarquables, notamment : *le Songe*, ou *la Voie d'enfer, la Voie de paradis, le Chevalier à l'Espée, le Roman des Aeles, le Roman de Méraugis.* Dans la première de ces œuvres, l'auteur s'est ainsi fait connaître :

Congié prent Raouls, si s'esveille,
Et cis contes faut si à point
Qu'après ce n'en diroie point
Por aventure qui aviegne
Devant que de songier reviengne.
Raouls de Houdaing sans mençonge,
Qui cest fablet fis de son songe.

On lit encore dans le *Roman de Méraugis :*

Cist conte faut, si s'en délivre
Raoul de Houdanc, qui cest livre
Commença de ceste matire.
Se nus i trove plus que dire
Qu'il n'i a dit, si die avant,
Que *Raoul* s'en taira à tant.

Raoul de Houdeng appartenait, selon toute apparence, à cette noble famille qui a fourni au Hainaut de valeureux chevaliers, Gui de Houdeng qui se rendit à la cinquième croisade, Guillaume, qui prit part à la bataille de Bouvines; Nicolas, conseiller du comte de Hainaut Jean II d'Avesnes et l'un des plus anciens bienfaiteurs des hospices de Mons.

Notre trouvère avait beaucoup d'esprit et de gaîté. Les critiques s'accordent à lui reconnaître le mérite de l'invention et une versification harmonieuse. Naturellement porté au burlesque, il abusa trop souvent de ces images licencieuses que leur crudité rend parfois inadmissibles. Cependant il abonde en traits satiriques et moraux.

Dans *le Songe*, ou *la Voie d'enfer*, où l'on remarque des souvenirs du pays, qu'il habita, Raoul expose les vices qui mènent l'homme à la perversité, et après avoir en quelque sorte indiqué la route la plus sûre pour se perdre complètement, il termine ainsi :

Ci fine li songes d'enfer :
Diex m'en gart esté et yver !
Après orrez de paradis;
Diex nous à maint et noz amis.
Explicite le Songe d'enfer.

La Voie de paradis est, comme on le pense bien, le contrepied de l'autre fa-

(1) Village aujourd'hui appelé Houdeng-Aimeries. Quelques écrivains français ont cherché à revendiquer pour leur pays Raoul de Houdeng, en lui donnant pour lieu de naissance Houdain en Artois (Pas-de-Calais), Houdain lez-Bavay (Nord), Hodeng-en-Bray (Seine-Inférieure). Il est à noter que l'on écrivait, au XIIe et au XIIIe siècle, *Housdaing, Hosdam, Houdain* et aussi *Hosdeng, Housdeng* pour désigner la localité qui est devenue Houdeng-Aimeries.

bliau. Tandis que, dans celui-ci, on ne rencontre que vice, meurtre, désespoir, mort subite, il n'y a dans le chemin qui mène au ciel que des vertus, des qualités et d'heureux gîtes.

Ces deux fabliaux ont été édités par Achille Jubinal.

Le Chevalier à l'Espée est un joli fabliau, qui contient plus de 1,200 vers. On le trouve dans le recueil publié par Méon en 1823.

Le Roman des Aeles ou *des Ailes* est une sorte de code de la courtoisie chevaleresque.

Enfin, dans le *Roman de Méraugis de Portlesguez*, ce ne sont qu'amours, galanteries, tournois et faits glorieux.

Huon de Méry a fait en ces termes l'éloge de Raoul de Houdeng et de Chrestien de Troyes :

Lesdits Raoul et Chrestiens
Qu'oncques bouche de chrestiens
Ne dict si bien com ils faisoient;
Car, quant ils disent, ils prenoient
Li bon françois trestout à plain
Si com il leur venoit en main;
Si qu'ils n'ont rien de bien guerpy.
Si j ay trouvé aucun espy
Après la main aux Hennuyers,
Je l'ai glané moult volentiers.
(*Tournoyement de l'Ante-Christ.*)

Avec Chrestien de Troyes, Raoul de Houdeng a donné une impulsion progressive à la formation de la langue française. On lui a attribué le roman de *La Conquête de Saint-Graal* et d'autres, qui appartiennent à Chrestien de Troyes.

L. Devillers.

Estienne Pasquier, *Les rech. de la France*, p. 602. — *Hist. litt. de France*, t. XVIII, p. 786, et t. XXIII, p. 116. — André van Hasselt, *Mém. sur les poètes hennuyers et tournaisiens des* XIIe, XIIIe, XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*. — Arthur Dinaux, *Les trouvères hainuyers, brabançons, etc.*, t. IV, p. 597 et suiv. — Jules Monoyer, *Les Villages de Houdeng, Goegnies, Strépy*, 2e éd., p. 107-112. — Ad. Siret, *Récits historiques belges*, p. 226.

HOUSTA (*Baudouin* **DE**), écrivain ecclésiastique, naquit à Tubize d'une famille originaire d'Allemagne, au dix-huitième siècle. Augustin profès de la province belgique, il habitait au couvent d'Enghien. Bachelier en théologie, il enseigna chez les Augustins de Louvain, professa ensuite dans les abbayes de Saint-Trond, de Mons, d'Afflighem et de Saint-Martin, à Tournai, et remplit avec distinction la charge de prieur à Louvain. Ce religieux mourut à Enghien en 1760.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Mauvaise foi de M. l'abbé Fleury, prouvée par plusieurs passages des saints Pères, des conciles et d'autres auteurs ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués, ou infidèlement traduits dans son histoire*. Malines, Laurent Vander Elst, 1734, 1 vol. in-8o. Ce livre, qui retient peu l'attention par l'agrément du style, contient un assez grand nombre d'observations critiques; Osmond du Sellier, dans sa *Justification des discours et de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, n'y a pas répondu, laissant, dit-il, à part les injures du moine flamand. Le père de Housta attaque avec âpreté l'ouvrage de Fleury, et ses biographes s'évertuent à expliquer les véhémences de sa critique. « Si le père de Housta, « dit De Feller, montre quelquefois un « peu d'humeur, s'il croit découvrir de « la mauvaise foi dans des passages où « peut-être il n'y a que de l'inattention « ou de la négligence, il faut convenir, « d'un autre côté, que l'illustre histo- « riographe a donné occasion à des re- « proches fondés, que sa critique a été « quelquefois caustique et amère, et « qu'il a porté un regard sévère sur des « choses qui se présentaient naturelle- « ment sous un aspect favorable. »

Le P. de Housta a, en outre, publié :

1. *Oratio funebris, quam in exequiis illustrissimi D. D. Petri Lamberti le Drou, Episcopi Porphyriensis, dixit;* Lovanii, 1721. — 2. *Vita S. Adriani*, 1722. — 3. *Vitæ sanctorum Benedicti, Trudonis et Eucherii*, 1723. — 4. *Historia imaginis miraculosæ Beatæ Mariæ Virginis de Bono Successu. Bruxellis*, 1726. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède de lui : *Origo et propagatio ordinis FF. eremit. Sancti Augustini.* (Ms. 16493.)

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Biblioth. augustina*, p. 455. — De Feller, *Biogr. univers.*, IV, 663.

HOUT (*T.* **VAN**) ou HOUTEN. Ce nom est celui d'un bon paysagiste du XVIIe siècle qui naquit, croyons-nous, à Bruxelles, et que Teniers le Jeune employa pour peindre des fonds de paysage dans ses tableaux. Il peignit également

le genre. Le catalogue de Terwesten et De Hout mentionne assez souvent les deux noms en les attribuant à deux personnages, mais nous croyons qu'il s'agit d'un même individu. Le vieux catalogue du musée de Bruxelles le cite sous le nom de Van Houtter. Nous croyons qu'il s'agit de T. Van Hout. Le nouveau catalogue ne mentionne plus ni le nom, ni le tableau. Dans tous les cas, c'était un artiste de beaucoup de talent, dont les tableaux avaient sans doute été attribués à quelque artiste de renom. Ad. Siret.

HOUTERMAN (*Marc*), grand musicien du siècle de Palestrina, né à Bruges vers 1537 et mort à Rome en 1577. Organiste remarquable, Houterman fut appelé en cette qualité à la basilique de Saint-Pierre, pendant que Palestrina y dirigeait les chœurs. Son talent de virtuose était si brillant, qu'on ne craignit pas de graver sur sa tombe qu'il avait été le *prince* des musiciens de son temps (*musicorum sui temporis facile princeps*). Il semble donc qu'il ait été, sur le terrain de la virtuosité, aussi grand que l'incomparable Palestrina le fut comme compositeur. Houterman avait épousé Jeanne Gavadia, une savante musicienne (*musices scientissima*), née vers 1546 et décédée en 1572. Les amis et exécuteurs testamentaires de Marc Houterman, Assentius Martinez, Philippe Peccati et Henri de Roover, lui élevèrent, dans l'église Santa-Maria dell' Anima, où le grand organiste avait été inhumé, un monument sur lequel on lit l'épitaphe suivante :

D. O. M.
MARCO HOUTERMANO BRUGENSI
VIRO AMABILI ET MUSICORUM SUI TEMPORIS
FACILE PRINCIPI
VIX ANN. XL
OBIIT NONIS FEBR. MDLXXII
ET
JOANNAE GAVADIAE MARCI UXORI
PUDICISSIMAE ET MUSICES SCIENTISSIMAE
VIX. ANN. XXVI
OBIIT VIII KAL. SEXTILIS MDLXXII
ASSENTIUS MARTINEZ
PHILIPPUS PECCATI
ET HENRICUS DE ROVER
TESTAMENTI EXECUTORES P.

Alphonse Goovaerts.

Bertolotti, *Artisti Belgi ed Olandesi à Roma*, p. 311. — Gaillard, *Epitaphes des Néerlandais enterrés à Rome*, p. 123. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, 2e éd., t. IV, p. 374. — Van der Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. VI, p. 501.

HOUTHEM (*Jean* **DE**), seigneur de Houthem-Sainte-Marguerite, etc., magistrat. Il était licencié en droit et pratiquait probablement comme avocat, lorsque le conseil souverain de Brabant ayant été réorganisé ensuite de lettres patentes de la duchesse Marie de Bourgogne du 6 juin 1477, il y fut admis en qualité de conseiller. Grâce à ses aptitudes et à sa connaissance du droit, quoique licencié seulement, il ne tarda pas à devenir premier conseiller et chef titulaire de cette cour (lettres patentes du 27 décembre 1483). Finalement, Maximilien d'Autriche lui conféra la charge de chancelier par ses lettres datées de Francfort le 15 février 1485, en remplacement de Charles de Groote, chevalier, décédé. D'après la *Chronologie historique* des chanceliers et conseillers du conseil de Brabant, ouvrage manuscrit attribué à Foppens, mais qui a eu un continuateur, les états de Brabant s'opposèrent à cette nomination (1) parce que de Houthem n'était pas Brabançon de naissance, qualité requise par la joyeuse entrée. Foppens ajoute même que, pour lever cette difficulté, l'empereur Frédéric III érigea en baronnie la terre de Houthem-Sainte-Marguerite, apanage du chancelier, par lettres patentes données à Anvers le 21 septembre 1488, conséquemment à plus de trois années d'intervalle. Quant à l'érection, le fait est exact; mais il ne l'est pas, croyons-nous, quant au motif énoncé par Foppens. En effet, Jean de Houthem descendait en ligne directe d'une ancienne famille du Brabant qui comptait parmi ses nombreuses possessions la terre précitée, où elle paraît avoir résidé de père en fils. « On rapporte de ce « chancelier, » lit-on encore dans la *Chronologie historique*, « une particula- « rité singulière. Lorsque, au mois d'oc- « tobre 1496, tous les Pays-Bas étaient « en fêtes et réjouissances pour la grande « alliance contractée par l'archiduc Phi-

(1) Foppens lui donne la date fautive du 15 mai 1485 et M. A. Wauters, celle du 15 février 1486-1487. Le 15 février 1485, d'après le style suivi à Francfort, est la date indiquée dans le registre n° 2427 de la chambre des comptes. Elle est donc officielle.

« lippe le Beau, souverain de ces pays, « lorsqu'il épousa Isabelle (lisez Jeanne), « héritière de Castille et d'Arragon, le « chancelier Jean de Houthem en té- « moigna ouvertement sa douleur et ne « voulut pas sortir de sa chambre. Il « allégua pour raison que c'était là « l'époque de tous les malheurs qui sur- « viendraient aux Pays-Bas par l'éloi- « gnement de leurs souverains (1). La « suite du temps a fait voir qu'il avoit « deviné juste. » M. A. Wauters dit qu'on attribue quelquefois cette pensée prévoyante au successeur de Jean de Houthem, le chancelier Stradio. Il rappelle que Maximilien eut plus d'une fois recours aux talents oratoires du chancelier de Houthem dans ses démêlés avec ses sujets. A maintes reprises, ce dernier prit la parole pour apaiser les Gantois ou les Brugeois soulevés ou pour obtenir des Etats le vote d'un subside. Ce fut lui qui harangua les Gantois lorsque, le jour de la Madeleine 1485, Maximilien « estant, dit « Molinet, à la grande salle de son hos- « tel en Gand, séant en un siège eslevé « et orné le plus richement que ja- « mais », leur fit grâce. Toute la cour, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Bretagne, des évêques, etc., furent témoins de l'humiliation des fiers bourgeois de la cité d'Artevelde. Selon la remarque de M. A. Wauters, Jean de Houthem, au milieu de ses préoccupations politiques, ne négligea pas le soin de ses intérêts. Maximilien et Philippe le Beau lui accordèrent mainte faveur. Le premier lui fit don et l'investit en personne de la justice haute, moyenne et basse de la seigneurie de Houthem-Sainte-Marguerite. Cette importante formalité eut lieu le 31 décembre 1486, en présence d'un grand nombre de feudataires. L'acte de donation, daté d'Aix-la-Chapelle, est du mois d'avril précédent. Après avoir dignement administré sa charge pendant quatorze ans, ainsi que s'exprime Foppens, de Houthem décéda, non en 1499, date énoncée par cet auteur, mais au commencement de l'année 1504, sans toutefois être resté dans l'exercice de ses fonctions, en ayant été déchargé (*ontlast*) par Philippe le Beau, qui le remplaça par Guillaume Stradio, chevalier, seigneur de Malèves, Orbais, etc. (lettres patentes de nomination du 5 novembre 1499). On ne voit pas le motif de cette démission. Ajoutons que le chancelier de Houthem fut inhumé dans l'église de Houthem, devant le grand autel. Il avait épousé Marie Vanderspout, d'une ancienne famille brabançonne. Il laissa des enfants.

L. Galesloot.

(1) M. Ch. Piot a insisté sur ce point dans son travail *La conférence de Francfort-sur-Mein*, inséré au tome XI de la 4e série des *Bulletins* de la Commission royale d'histoire.

Foppens, *Chronologie hist. des chanc. et cons. de Brabant*, registres des chambres des comptes, aux archives du royaume. — A. Wauters, notice histor. sur la seign. de Houthem-Sainte-Marguerite, dans la *Belgique ancienne et moderne*.

HOUTHEM (*Libert*), poète latin de la seconde moitié du XVIe siècle. Dans ses écrits il se nomme Liégeois; mais, s'il faut en croire Foppens, il naquit à Tongres, où son oncle paternel était prieur des chanoines. Quoi qu'il en soit, il entra dans l'ordre des Hiéronymites et enseigna, pendant plusieurs années, dans le collége que ces frères dirigeaient à Liège. Foppens et Sweert disent même qu'il en était le recteur. Il écrivit à l'usage des élèves du collège plusieurs opuscules non dépourvus de mérite. Ils furent imprimés chez Walter Morberius, le fondateur de la première imprimerie liégeoise, et sont devenus célèbres parmi les bibliophiles pour leur extrême rareté.

En 1570, il fit un résumé des *Progymnasmata in artem oratoriam*, de François Sylvius, d'Amiens. Ils renfermaient surtout des règles pour la construction de la phrase et la place des mots dans la proposition. Chaque règle était accompagnée d'un ou plusieurs exemples, et l'auteur s'était attaché à choisir comme tels des sentences morales (*Progymnasmatum Francisci Sylvii Ambianatis in artem oratoriam epitome in qua elegantissimis dicendi præceptis ea passim subjiciuntur exempla, quæ ex intimis philosophiæ penetralibus deprompta videri possint.*

Leodii, typis G. Morberii, typ. jurati sub intersignio Patientiæ. In-4o de 28 ff. non chiffrés. Bibliothèque d'Ulysse Capitaine à l'université de Liège).

Deux ans après, le frère Houthem composa pour ses élèves une nouvelle prosodie (*Absoluta conficiendorum versuum methodus compendio tradens quod infinitis prope quorundam scriptis proditum est. Per F. Libertum Houthem Leodium Hieronymiani apud suos instituti.* Leodii, per G. Morberium, 1572. In-8o de 42 ff. non chiffrés. Bibliothèque publique de Douai). Il en donna une seconde édition en 1576, changeant certains points de la première, à la demande de Guill. Dupaix, abbé de Floreffe, auquel il dédia l'édition nouvelle. Elle parut à Louvain, *apud Rutgerum Velpium sub Castro Angelico* (48 ff. non chiffrés. Bibliothèque de l'université de Louvain). L'auteur y enseigne, par demandes et par réponses, la quantité des syllabes et les espèces de vers les plus usitées : l'hexamètre, le pentamètre, les vers iambiques, le dimètre trochaïque, les vers anapestiques, le saphique, le phaleucius, l'asclépiade et le glyconique. Pour joindre les exemples aux préceptes, il ajoute plusieurs poésies de sa composition. Ainsi, comme exemple de distiques, il raconte l'histoire d'un parricide arrivé près de Lubeck; pour montrer comment des hexamètres peuvent être unis à des trimètres iambiques, il décrit une excursion qu'il avait faite à Maestricht lors de la fête de saint Servais, le dîner chez Arn. Comans avec les poètes de la ville, Ger. Æmilius, Seb. Paunellus, Gilles Holy, et les démêlés qu'il eut à son retour, à Hacourt, vis-à-vis de Visé, avec trois calvinistes. Tous ces faits sont exposés d'une façon très vivante et avec esprit. A la fin du volume se trouve une ode en l'honneur du troisième « consulat » de Streel et Bex (1572).

En 1574, une comédie allégorique prouva mieux encore le talent poétique de Houthem. Elle avait pour titre : *Theatrum humanæ vitæ, comœdia nova, quæ proposita nostrarum actionum hypotyposi totum hominem vivis depingit coloribus. Authore Liberto F. Houthem Leodio, Hieronymianæ apud suos professionis.* (Leodii, ex typographio Gualteri Morberii, typographi jurati. In-4o de 36 ff. non chiffrés. Bibliothèques de Gand et d'Ul. Capitaine.) Le but de la pièce est de montrer que l'homme, sous le christianisme, peut tomber, mais trouve son pardon par la grâce divine. Tous les personnages sont des abstractions sous des noms grecs. L'Homme y paraît constamment accompagné de la Chair et de l'Esprit. Au premier acte, il est encore païen. Ses deux associés se disputent constamment et l'Homme ne sait qui entendre. Il désire savoir d'où il vient et où il va ; la Chair garde le silence; la réponse de l'Esprit est qu'il lui a été donné pour maître, mais qu'ayant perdu la sagesse, il ne peut éclaircir ses doutes. Au second acte, la Grâce annonce le salut de l'Homme. Théodidactos, le héraut évangélique appelé par elle, lui enseigne ses destinées, l'arme de la cuirasse de l'orthodoxie et donne à l'Esprit un fouet pour aiguillonner la Chair dans la suite du voyage. D'abord tout va bien. Pluton a beau lancer toute la cohorte des démons, ils sont promptement mis en déroute. Malheureusement, l'Homme se laisse attendrir par la Chair trop lente à suivre, et se repose avec elle au pied d'un arbre. Pluton voyant l'occasion propice lui députe Pseudochryse ou la Fausse Persuasion, qui l'entraîne à son palais. Les jolies filles de la rusée lui enlèvent son armure et mettent un bandeau à l'Esprit; puis on fait bonne chère et Acolasia séduit l'Homme après le festin. Pseudochryse le marie ensuite à sa fille Pleonexia ou la Cupidité. Dès ce moment, il n'hésite plus à voler, à se parjurer, à prendre le bien des pauvres. Mais, au cinquième acte, la Grâce envoie de nouveau à l'Homme Théodidactos pour lui faire considérer ses crimes. L'Esprit, abruti, est d'abord incapable de se relever; la Grâce vient à son aide, l'Homme se repent et l'Amour lui annonce le pardon. — Telle est cette pièce qui a fait dire à Ulysse Capitaine : « Houthem dépeint « l'homme avec une verve et une vérité

« qui le placent non seulement au nom-
« bre des poètes latins les plus remar-
« quables du XVIe siècle, mais qui lui
« assignent encore un rang distingué
« parmi nos meilleurs penseurs. » Cet éloge est évidemment exagéré ; le fond vaut cependant mieux que celui des autres moralités de l'époque, le style est généralement animé et le dialogue assez vif.

L'année suivante, Houthem fit jouer par ses élèves une tragédie ou, comme il l'appelait, une tragi-comédie, parce qu'elle avait un dénouement heureux. Le sujet était tiré du livre des Juges. Elle parut sous ce titre : *Gedeo, tragico-mœdia sacra. Auct., etc.* Leodii, typis G. Morberii, 1575, in-4o. On n'en connaît plus d'exemplaire. Il publia aussi cette année, en les dédiant aux bourgmestres J. Streel et P. Bex, des préceptes moraux en vers, suivis d'un poème sur la Nativité du Christ (*Ethicæ vitæ ratio seu moralia præcepta scenariis comprehensa. Auctore, etc.* Leodii, typis G. Morb., 1575, in-8o). Le volume fut réimprimé à Anvers chez Plantin, en 1577, avec quelques autres poésies (*Ethicæ vitæ ratio seu moralia vitæ instituendæ præcepta scenariis acatalectis in studiosæ juventutis gratiam comprehensa per F. Libertum Houthem Leodium Hieronymianæ professionis, Poetam laureatum. His miscellanea quædam carminum accesserunt per eumdem.* Antverpiæ ex off. Chr. Pl., archetyp. regii. 54 p., petit in-8o). L'édition liégeoise, dont de Villenfagne avait encore vu un exemplaire en 1810, ne se rencontre plus ; celle d'Anvers se trouve au musée Plantin et à la bibliothèque de l'Université de Louvain. Les préceptes moraux pour la jeunesse sont développés en neuf poésies en trimètres iambiques ; ils se réduisent à ceci : se lever de bonne heure, prier Dieu, se mettre à l'oûvrage, considérer que l'étude conduit au bonheur, aimer ses maîtres, unir la probité aux lettres, éviter les mauvaises compagnies, examiner le soir la conduite qu'on a tenue pendant la journée. Ces conseils, exposés dans un style simple, sont appuyés par des citations d'auteurs anciens : Térence, Juvénal, Lucien, Homère, Pindare, Euripide et Ménandre. Quelquefois des vers grecs sont intercalés dans le texte. Gruter a inséré une partie de ces préceptes dans les *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. II, p. 1145. Le poème sur la naissance du Christ a pour titre : *In natalem Redemptoris humanæ conditionis Jesu Christi oratio* (p. 31-39). Au lieu de chanter, dit-il, des sujets peu relevés, il va prendre son élan et élever la voix en invoquant, non les Muses, mais la Vierge. Dieu a résolu d'apaiser sa colère ; il fait annoncer la naissance de son fils. Cette annonciation est ensuite longuement décrite et le poète finit par les mots *Nascere, parve puer, etc.*, répétés plusieurs fois. Il y a quelques belles parties dans cette œuvre, surtout à la fin.

Le volume d'Anvers contient ensuite quatre autres pièces. Comme de Villenfagne n'en parle pas, il y a lieu de croire qu'elles ne figuraient pas dans l'édition de Liège. Les deux premières sont écrites dans un ton badin : 1o *In monstrosam effigiem carmen ad lectorem candidum.* A Weimar, un ministre luthérien et un prédicateur calviniste voulaient parler à la fois au peuple ; tout à coup un monstre parut à leurs yeux : cou et front de taureau, oreilles d'âne, gueule de lion, etc. C'était sans doute l'image du démon :

Nam velut in medio Dominus solet esse suorum
Sic inter tales dæmones esse solent.

2o *De Gallis jocus*, en hendécasyllabes. Un ambassadeur scythe arrivé à Paris pendant le carnaval crut que tout le monde était fou ; voyant les habitants tranquilles le mercredi, il se laissa persuader que les Cendres leur avaient rendu la raison. Voulant rapporter à son souverain un si précieux remède contre la folie, il acheta toute la provision, et il paraît que depuis lors les Français, privés du correctif, sont plus fous que jamais. C'est peut-être à cause de cela qu'ils se livrent depuis quinze ans à la guerre civile.

Les deux autres pièces sont à l'adresse des soldats espagnols, dont les excès provoquaient son indignation. Un de

ces soldats avait tué une jeune fille qui lui avait résisté et avait souillé son cadavre. Houthem expose ce fait horrible dans la poésie *De quodam qui puellæ priùs a se quod pudicitiam prostituere nollet interfectæ stuprum obtulit*. Il raconte ensuite que le criminel, condamné à mort, reçut en prison la visite d'un prêtre. Celui-ci eut de la peine à lui faire comprendre sa situation : il croyait qu'un Espagnol ne pouvait être condamné; quand il entendit parler du Paradis, il mordit le prêtre et lui fit de terribles menaces pour le cas où ses promesses resteraient sans effet. Un autre soldat espagnol, en garnison à Maestricht, avait perdu son argent au jeu dans la nuit de Noël de l'an 1575. Il réclame de l'argent du bourgeois chez lequel il était logé, et ne pouvant en obtenir autant qu'il désirait, il le roue de coups et le laisse à moitié mort. Puis il entre furieux pendant l'office dans l'église Saint-Servais et tue un autre bourgeois d'un coup d'épée. Houthem s'écrie :

Egregius vero fidei defensor avitæ,
Per quem nulla illo sunt sacra facta die!

Peu avant la publication de ces intéressantes poésies, notre auteur avait reçu un honneur insigne, fort ambitionné à cette époque. L'empereur lui avait accordé le titre de *poeta laureatus*. Vers le même temps, probablement en 1576, il avait quitté Liège. Il venait d'être appelé à la direction du collège que les Hiéronymites avaient à Bruxelles sur la place Saint-Géry. De grands malheurs l'y attendaient. Lors des troubles de 1579, le collège fut assailli par les calvinistes, plusieurs élèves tués et Houthem lui-même jeté en prison (*Didactici generis oratio*, dédicace). Bientôt cependant il fut remis en liberté, mais l'établissement des Hiéronymites fut supprimé et la maison cédée aux calvinistes pour l'instruction de cent enfants indigents de leur culte. L'ancien directeur se retira à Mons, où un grand nombre d'ecclésiastiques avaient trouvé un asile. Le conseil communal le nomma professeur au collège de Houdain, qui avait été fondé à Mons en 1545. Il y professait déjà à la fin de 1579, car, le 1er janvier 1580, il envoya comme cadeau de nouvel an au conseil de la ville un opuscule, sous forme de discours, exposant, par des exemples tirés de l'histoire ancienne et moderne, les maux qui peuvent naître de mauvais voisinages. Il est intitulé ΚΑΚΟΓΕΙΤΝΙΑ *seu Mala vicinia, libellus vicinos malos velut catalogo recensens, quidque ab ipsis vel commodi vel incommodi expectare liceat, obiter demonstrans, per D. Libertum-Houthem Leodium, poetam laureatum.* Montibus Hannoniæ ap. Rutgerum Velpium, typ. jur. 1580, 5 et 21 pages (Bibliothèques de MM. R. Chalon et H. de Theux).

La même année, il dédia au magistrat de Mons un petit écrit polémique en français, dont voici le titre : *Démonstration par laquelle clairement s'apperçoit qu'on ne se doit nullement transporter à la novelle prétendue religion, et les allechements desquels usent ce iourd'hui les hereticques à l'endroit des simples, pour les seduir et pervertir. Le tout traité par forme d'epistre contenant la confutation de plusieurs poincts des heresies modernes, par M. Libert Houthem.* A Mons, en Hainault, chez Rutgers Velpius, impr. juré, 1580. In-8o de 16 ff. non chiffrés. (Bibliothèques de l'Université de Louvain et de M. R. Chalon.) Cet opuscule, comme beaucoup d'autres ouvrages de l'auteur, présente certain intérêt historique. Voici, par exemple, comment il expose les raisons des succès des hérétiques. Elles sont, d'après lui, au nombre de quatre : 1o l'apparence de vérité de leurs doctrines, par les fréquentes allégations des Ecritures; 2o la grande ferveur et diligence qu'on voit à leurs ministres avec la grande constance d'iceulx aux peines et tourmens, voyr à la mort qu'ils endurent joyeusement pour maintenir leur foy; 3o la grande multitude des nouveaux évangeliques avec l'accroissance de leur religion, qui semble ne pouvoir être sans le vouloir de Dieu; 4o la grande nonchalance d'aucuns de noz pasteurs, leur mauvaise vie et mauvais exemples avec plusieurs abus par iceulx introduys ou permis.

A Mons, comme à Liège, Houthem faisait jouer par ses élèves des pièces la-

tines de sa composition. En 1581, ils représentèrent, au château du comte Pierre de Boussu, une comédie sur le jugement de Salomon. Il s'y trouve des passages qu'on ne tolérerait certes plus dans le théâtre des collèges. La sentinelle, par exemple, du tribunal de Salomon voyant arriver les deux femmes, s'écrie : *Sed numquid illic nobile scortum Abimelechis conspicor?* Veulent-elles, dit-il, faire reconnaître les pères de leurs enfants? Ce sera bien difficile, elles ont eu à faire à tant de monde! Le noble comte regarda cependant la pièce *serena fronte et magna benevolentiæ significatione*, et en accepta la dédicace. Elle parut sous ce titre : *Salomonis Regis de duabus meretriculis judicium* κωμικῶς *versu iambico tractatum. Authore D. Liberto Houthem, poeta laureato.* Montibus ex officina Rutgeri Velpii, typ. jur., anno 1581, petit in-8° de 28 ff. non chiffrés (Bibliothèque de l'Université de Louvain).

En 1583, l'auteur fit imprimer trois nouvelles poésies latines sur les récents événements. C'étaient : 1° une élégie sous forme de prosopopée, dans laquelle Maestricht déplore les malheurs qu'elle a endurés pour avoir écouté les fausses promesses du prince d'Orange; 2° des félicitations, en trimètres iambiques, aux évêques et abbés du Hainaut, pour la part qu'ils avaient prise à la réconciliation de la province avec le roi d'Espagne; 3° une ode en strophes alcaïques racontant la prise de Tournai. Il les réunit en un volume qu'il dédia au prince de Parme et auquel il donna ce titre : *Ficulneorum Auriaci principis auxiliorum, quibus hæreticæ factionis urbes temere nituntur, demonstratio concinnata per D. Libertum Houthem, poetam laureatum.* Montibus excudebat Rutgerus Velpius, typogr. jurat., 1583, petit in-8° de 36 ff. non chiffrés (Bibliothèques de Bruxelles, de Gand et de R. Chalon).

Il dirigea contre les calvinistes un dernier opuscule en prose : *Didactici generis oratio prolectamenta designans quibus Hæretici suam causam promovent, simulque rationes aperiens cur illis prorsùs nihil tribuendum sit. Authore D. Liberto Houthem, poeta laureato.* Montibus excudebat Rutgerus Velpius, typ. jur., 1583, in-8° de 4 et 28 ff. non chiffrés (Bibliothèques de Louvain et de R. Châlon). On pourrait croire d'après le titre que ce traité n'est que la traduction latine de la *Démonstration* française. Il n'en est rien. L'auteur expose, d'une façon nouvelle, que les protestants s'attirent des partisans en flattant les passions vulgaires et en accordant toute liberté à la licence. La preuve, dit-il, qu'ils sont dans l'erreur, c'est leur inconstance : ils ne s'entendent ni entre eux, ni avec eux-mêmes; ils se contredisent à chaque instant. Le petit livre est écrit avec chaleur et est plein de faits.

Houthem semble avoir joui à Mons d'une grande considération. Il y occupait la fonction de censeur royal des livres, et c'est à ce titre qu'il donna, entre autres, son approbation, le 10 février 1581, aux *Fleurs morales* de Jean Bosquet. Il y est appelé « notre second « Virgile », et l'auteur y inséra des acrostiches français de « très docte ora- « teur et poète lauréat M. Libert Hou- « them » en l'honneur d'Ambr. Loetz, trésorier général du prince de Liège, que Bosquet célébra aussi en deux sonnets.

Nous ne savons en quelle année il entreprit le voyage de Rome. Il mourut en route, en revenant de la ville éternelle.

L. Roersch.

De Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 83 *Nouv. mél. inédits. Bull. du Bibl. belge*, t. VIII, p. 149. — Ul. Capitaine, même *Bulletin*, t. IX, p. 127 — Foppens, t. II, p. 821. — Sweert, p. 516. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*. — Rousselle, *Bibliographie montoise* — Quelques vers de Houthem se rencontrent dans les poésies de Guill. Dupaix, qui se trouvent, en manuscrit, au Séminaire de Namur.

HOUWAERT (*Jean-Baptiste*), poète flamand, né à Bruxelles en 1533 et mort sur le territoire de sa ville natale en 1599. Il appartenait par sa naissance au patriciat; ce fut aussi dans les rangs de celui-ci qu'il prit femme, ayant épousé en 1564 Catherine van Coudenberghe, belle-fille de Sébastien van Noey, l'architecte-ingénieur du cardinal de Granvelle. Sa position de fortune lui

permettait de se livrer tout entier au culte des muses, à son goût pour l'histoire et l'archéologie. Il avait réuni dans son castel de Saint-Josse-ten-Noode, qui existe encore en partie, une collection d'armes et de médailles que son testament constitua en fidéicommis. Malgré cette bonne précaution, la collection du poète a été dispersée. Ses vers, heureusement, nous restent, et si, par suite du changement survenu dans nos mœurs, nos habitudes et nos idées, ils ne font plus nos délices, comme ils ont fait celles de nos pères, ils sont cependant des documents précieux qu'il est indispensable de consulter si l'on veut connaître à fond le langage et la tournure d'esprit de nos Flamands du XVIe siècle. L'étude la plus complète que nous en possédions est due à M. Charles Stallaert, et a été publiée, en 1862, dans le trente-troisième volume de la *Revue trimestrielle*. La générosité du poète fit de Houwaert un homme politique, mais un frondeur prudent, s'il faut en croire sa devise : *Houdt middel mate*, c'est-à-dire : Tiens le juste milieu. Nous le tenons, en effet, pour un libéral doctrinaire, parce que, en toute chose, il ne rompait qu'à demi et ne s'avançait qu'à moitié chemin. En 1566, cependant, il aurait suivi assidûment les prêches hérétiques qui se tenaient à Bruxelles à l'auberge du Cornet, et se serait trouvé au nombre des notables qui, au mois de juillet, réclamaient du magistrat de la ville la proclamation de la liberté de conscience. Ces faits, mis à sa charge deux ans plus tard par le Conseil des troubles institué par le duc d'Albe, n'ont pas été prouvés suffisamment. Ce qui est plus certain, c'est qu'il avait des rapports intimes avec des hérétiques notoires, tels que le comte Louis de Nassau et le poète anversois Van Haecht, et qu'il ne fit rien pour empêcher son frère cadet Balthasar, qui était Dominicain, de se sauver de son cloître afin d'aller prêcher à Anvers l'Evangile selon Martin Luther. Grâce à de puissantes protections, il échappa à tout démêlé avec la justice espagnole sous le gouvernement de la duchesse de Parme ; mais le duc d'Albe, en brutal qu'il était, n'eut rien de plus pressé que de l'envoyer gémir, en nombreuse société, dans les sombres cachots du Treurenberg. Il nous a laissé un tableau terrifiant de cette incarcération dans son poème des *Quatre Fins de l'homme*, publié seulement en 1583 chez Christ. Plantin, à Anvers, sous le titre de : *De vier Uiterste, van de Dood, van het Oordeel, van d'Eeuwich, van de pyne der Hellen, waerrinne een iegelyck (als in eenen klaren spieghel) mach sien ende leeren, hoe hy wel ende deugdelyck leven, salich sterven ende in d'eenighe glorie comen sal : seer nootsakelyck, stichelyck ende uyter maten proffytelyck voor alle sterffelycke menschen gelesen*, etc.

Au bout d'un an, Houwaert sort de prison et prend, sans doute comme tant d'autres, des lèvres et non du cœur, l'engagement de retourner à la messe. Il ne subit point trop longtemps cette contrainte. Dès 1576, il peut chanter de nouveau la confusion et la défaite des inquisiteurs romains et des bourreaux espagnols, et il ne s'en fait pas faute. C'est sous le voile transparent de l'allégorie que, dans les *Doléances de Milenus*, il laisse un libre cours à son indignation patriotique. Ce poème fut publié pour la première fois à Anvers, en 1578, par Guillaume Silvius, imprimeur du roi, en un volume in-4o, sous le titre de : *Milenus clachte, waer in de groote tirannye der Romeynen verhaelt ende den handel van desen tegenwordighen tyt claerlyck ontdeckt wordt. Met ghelycke clachte van den ambassadeur der Hebreen vermellende hoe schadelyck de tirannighe gouverneurs zyn. D'antycke tafereelen, daer in men claerlyck geschildert ende beschreven siet de godloose regeringe der tirannen, midsgaders den rechten middel om dlant in goeden voorspoet te gouverneren.* Le prince d'Orange en avait accepté la dédicace. On comprend que notre poète, s'étant à ce point compromis, paya largement de sa personne et de sa bourse pour empêcher que les Espagnols ne remissent les pieds à Bruxelles. Il accepta de ses concitoyens la charge de surintendant des fortifications de la capitale. Comme ce fut lui

qui dirigea les travaux nécessaires pour rendre de nouveau navigable le canal de Willebroeck, ce fut lui aussi qui eut l'honneur, lors de l'entrée triomphale du Taciturne, d'aller à Vilvorde le féliciter au nom de la ville de Bruxelles. C'était le 23 septembre 1577. Au discours du poète, nous disent MM. Henne et Wauters dans leur *Histoire de la ville de Bruxelles*, le prince d'Orange répondit qu'il venait pour délivrer le pays de toute oppression et charge. Des acclamations enthousiastes accueillirent ses paroles; les chapeaux et les bonnets furent jetés en l'air, et les bourgeois, qui tous étaient armés, déchargèrent leurs mousquets en signe d'allégresse. Nous devrions ici décrire le côté artistique et allégorique de cette manifestation, parce que Houwaert en fut l'organisateur, et que, de l'avis de tous, il se surpassa en cette occasion, mais nous craignons de sortir des bornes prescrites à ce travail. D'ailleurs, ce que nous dirions de l'entrée du Taciturne, il nous faudrait le répéter, à peu de chose près, en rendant compte de la réception que fit, le 18 janvier 1578, la ville de Bruxelles à l'archiduc Mathias, et que Houwaert, en récompense de son premier succès, fut encore une fois chargé d'organiser. Cette fois, s'il y eut moins d'enthousiasme et de spontanéité de la part de la bourgeoisie et du peuple, il y eut beaucoup plus de magnificence déployée, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant le curieux volume que Houwaert a publié à cette occasion. En voici le titre exact, dont la prolixité nous dispense d'en dire davantage : *Sommare beschryvinghe van de triumphelycke incomste van den doorluchtighen ende hooghgheboren aertshertoge Matthias, binnen die princelycke stadt van Brussel, in t'jaar ons Heeren M.D.LXXVIII, den* xviije *dach januarii. Mitsgaders die tonneelen, poincten, figuren ende spectaculen die in de voorseyde incompste* (*ter eeren van zyne doorluchticheyt*) *zyn verthoont gheweest, met meer ander saken, die dan ter tyt geschiet zyn...* t'Antwerpen by Christoffel Plantyn. M.D.LXXIX. in-4o.

L'amitié du prince d'Orange avait fait de Houwaert un personnage politique, car ce fut lui que l'archiduc Mathias chargea, au banquet de l'hôtel de ville de Bruxelles du 21 janvier 1578, de répondre en son nom au toast qui lui était porté au nom des États généraux. Il s'en tira avec autant de charme que d'éclat. Tout le monde était enchanté de lui ; la régence de Bruxelles ne crut pas pouvoir faire moins que de faire frapper une médaille en son honneur. D'un côté se voit son portrait en costume guerrier, de l'autre les emblèmes que nous retrouvons sur la plupart de ses livres : un compas, une bêche, une plume, une couronne de laurier, un aigle, une corne d'abondance et son éternelle devise : *Houdt middel mate*, placée entre la tortue catholique et l'écuelle des Gueux. Son intimité avec le colonel Olivier vanden Tympel, le gouverneur orangiste de Bruxelles, ne l'entraîna à aucun acte qui pourrait faire croire qu'il approuvât les mesures de rigueur qui furent prises par Vanden Tympel contre les églises, les couvents et le clergé catholique de la capitale. Aussi, lors de la capitulation de Bruxelles en 1585, fut-il choisi comme l'un des notables les moins compromis pour aller avec quelques autres traiter avec le duc de Parme. Ce dernier événement lui fit perdre son emploi de maître des comptes du Brabant, qu'il devait à la confiance de l'archiduc Mathias, du duc d'Alençon et du prince d'Orange, et le rejeta dans une obscurité dont il s'estima heureux de ne devoir plus sortir. Comme Adrien van Hamstede, il ne voulut plus être autre chose que jardinier, prétendant que le culte des fleurs lui faisait oublier la méchanceté des hommes. Son ami Guillaume van Haecht a dit quelque part qu'il vint à Anvers, quand on chassa les mercenaires allemands, et qu'il se distingua à la citadelle de cette ville par une prouesse digne d'un Romain. Si le fait est exact, nous devons avouer humblement qu'il nous a été impossible de savoir en quoi cette prouesse peut avoir consisté.

Ce qui certes n'est pas héroïque, c'est que le poète, qui avait chanté le prince

d'Orange et la liberté religieuse, l'archiduc Mathias et l'indépendance politique de sa patrie, chanta aussi, pour acheter son repos, le fanatique cardinal archiduc Ernest d'Autriche comme gouverneur général des Pays-Bas espagnols. Cette œuvre médiocre porte pour titre : *Houwaerts Moralisatie op de coemst van den hooghgheboren, machtighen ende seer doorluchtighen vorst Ernesto enz.* Brussel by Jan Mommaert. MDXCIII pet. in-4°.

Un de ses livres dont il faut regretter la perte, c'est la *Grande Chronique du Brabant;* il en parle à plusieurs reprises. M. Wauters suppose que c'était une chronique de la ville de Bruxelles.

Nous n'avons cité jusqu'ici que ceux des ouvrages de Houwaert qui avaient une tendance politique ou religieuse; ceux qui n'ont pas ce caractère ont dû, à des circonstances diverses, un retentissement plus grand encore. C'est ainsi que son *Pégase*, publié pour la première fois en 1583, fit fureur. En voici le motif. Plus de deux siècles avant Legouvé et Schiller, Houwaert chanta sur tous les tons le mérite des femmes. Elles se montrèrent reconnaissantes, à Bruxelles du moins. Une députation de jeunes filles lui fut envoyée pour le couronner de laurier et le traiter en demi-dieu. Ce succès flatteur lui inspira un autre ouvrage du même genre, le *Commerce de l'Amour*, qui ne fut publié qu'en 1621, longtemps après sa mort.

Il suffira, croyons-nous, comme nous l'avons fait jusqu'ici, de transcrire fidèlement les titres de ces deux ouvrages pour renseigner suffisamment nos lecteurs sur leur contenu. Le premier s'intitule : *Pegasides plein, ende den Lust hof der Maegden : begrepen in sesthien amoreuse Poetelycke stichtende Boecken, myter maten playsant, ende nootsagelyck ghelesen voor maegden, jonghe dochters, ghehoude vrouwen, weduwen, ende mans persoonen*, enz. t'Antwerpen by Christ. Plantyn. MD.LXXXIII. 4°; le second, qui renfermait quatre moralités, a le titre suivant :

Den handel der Amoureusheyt, inhoudende vier poetische spelen. 1° *van Aencas ende Dido.* 2° *Narcissus ende Echo.* 3° *Mars ende Venus.* 4° *Leander ende Hero*, enz. Rotterdam. 1621. in-8°.

« Houwaert », dit M. Stallaert, « était de son temps; il en avait la « science, il en avait les idées, les pré- « jugés et les goûts. A son époque, c'était « un homme supérieur, qui comprenait « son siècle et ses contemporains; un « savant et, ce qui était plus alors, un « noble, qui eut le courage de ne pas « écrire en latin, de partager le fruit de « sa vaste érudition avec la plèbe dans « la langue vulgaire. »

Sa descendance s'éteignit dans les premières années du XVIIIe siècle.

Charles Rahlenbeck.

HOUWAERT (*Balthasar*), frère du précédent, théologien protestant, né à Bruxelles vers 1525 et mort à l'étranger en 1582. Après avoir fait de bonnes études, il était entré dans l'ordre de Saint-Dominique. L'époque à laquelle il jeta son froc aux orties ne nous est pas connue; nous croyons cependant qu'elle doit coïncider avec la révolte de son ami François Alaers, vice-curé de l'église de la Chapelle, puisqu'ils s'en allèrent de compagnie en septembre 1566, à Anvers, s'enrôler sous la bannière de Martin Luther. L'évêque de Cambrai, n'ayant pu les amener à rétracter leurs erreurs, les avait solennellement rejetés du sein de l'Eglise, et, après lui, le duc d'Albe, n'ayant pu les rejoindre pour les pendre ou les brûler, prononça contre eux, en 1568, une sentence de bannissement perpétuel. Houwaert était alors réfugié à Aix-la-Chapelle. Son séjour à Anvers avait duré un an à peine. Mais son temps avait été bien rempli à prêcher, à écrire, à se défendre contre les catholiques qui le traitaient pour le moins de vilain apostat, et contre les calvinistes d'Anvers, qui soupçonnaient en lui un traître parce qu'il s'entendait fort bien avec les théologiens luthériens, venus assez mal à propos d'Allemagne en janvier 1567. C'est, en effet, d'accord avec eux, qu'il publia une confession de foi flamande sous le titre suivant :

Confessie oft Bekentenissen der Die-

naeren Jesu Christi in de kerke binnen Antwerpen die welcke der Confessie van Ausborch toeghedaen is. Anno 1567 *pet. in*-8o. *S. L.* La marque d'eau du papier a permis à M. Schulz Jacobi de constater que ce petit volume a dû sortir des presses clandestines d'Anvers.

L'évêque de Ruremonde, Lindanus, lança contre cette confession de foi un pamphlet violent. Hauwaert fut chargé d'y répondre. Il fit ce travail en collaboration avec son collègue Flacce d'Illirie. Quoique le titre de son livre soit d'une prolixité déplorable, nous croyons ne pouvoir faire autrement que de le reproduire ici : *Corte verantwoordinghe oft Beschermingher der Confessien oft bekentenisse des gheloofs der Christelycker ghemeinten van Antwerpen der Aussborchscher Confessien toeghedaen tegen het venynich Schimpboek Wilhelmi Lindani van Dordrecht Bisschop* (*Titulatenus*) *van Ruremonde*, pet. in-8o de 140 p. de texte, avec préface de 19 p., signée M. F. Illiricus et Balth. Houwaert, et postface de 3 p. Au bas de la dernière page on lit : *Basileæ. Ex offic. Barth. Franconis, Sumptibus Joan. Oporini. A*o *M.D.LXVII. Mense Augusto.*

Le mot *Titulatenus*, mis entre parenthèses dans le titre de cet ouvrage est une plaisanterie dans le goût du temps, qui signifie, croyons-nous, que l'évêque aurait été poussé à écrire son pamphlet par un professeur de Louvain, M. Jodocus de Ravestein, de Thielt, appelé communément Titelanus.

Un autre travers de l'époque consistait à écorcher ou travestir les noms propres pour prêter à rire. C'est ainsi que Houwaert, dans son volume, change le nom de Lindanus en Blindanus et va même parfois jusqu'à écrire Blinde asinus. A cette grossièreté, il n'y avait qu'une excuse assez pauvre : l'évêque avait commencé. On sait que, le 10 avril 1567, les pasteurs protestants, tant belges qu'étrangers, durent quitter la ville d'Anvers. Houwaert, comme nous l'avons dit, se rendit à Aix-la-Chapelle, qui, en sa qualité de ville impériale, ne pouvait refuser un abri aux étrangers qui confessaient Luther. Mais on les voyait d'un mauvais œil, et on leur refusa une église. Houwaert prêcha et administra la sainte Cène dans la maison de l'Anversois Jean Boode.

C'est à Aix-la-Chapelle qu'il écrivit un traité intitulé : *Bewys dat heymelyke vermaninghen in Gods woordt gefondeert zyn.* Ce travail a-t-il été imprimé? Nous l'ignorons; il nous est revenu cependant que la Bibliothèque luthérienne d'Amsterdam en possède une copie de l'époque qui compte 33 p. in-fo.

C'est en vain que nous avons cherché à connaître le lieu et la date exacte de la mort de Houwaert. Tout ce que nous savons, c'est qu'il fut remplacé à Aix-la-Chapelle, comme pasteur des réfugiés, en 1573, par son ancien collègue Mathys du Kiel.

Charles Rahlenbeek.

Revue trimestrielle, vol. XXXVIII, p. 78. — Schultz Jacobi, *Oud en Nieuw uit de geschiedenis der nederl. luth. kerk.* Rotterdam, 1863, p. 32, 37, 69, 77, 93. — Edm. Poullet, *Corresp. du card. de Granvelle.* Bruxelles, 1877, I, 292-491; II, 686.

HOVE (*Nivard* **VAN**), écrivain ecclésiastique, naquit à Bruges, entra à l'abbaye des Dunes, en cette ville, au commencement du XVIIe siècle, et parvint à la dignité de prieur de cet abbaye.

On a de lui, entre autres œuvres : *Het leven, mirakelen ende wonderlycke vindinghe van het heyligh en ongeschonden ligchaem van den H. Idesbaldus, derden abt van de vermaerde abdy van Duynen, etc.* Bruges (1686), in-8o; *ib.*, 1751, in-12 et 1763, in-8o. — Cet ouvrage a été réimprimé à Saint-Nicolas, chez A.-L. Rukaert-Van Beesen, 1828, in-8o, avec la liste des abbés de l'abbaye des Dunes.

Emile Van Arenbergh.

Ann. de la Soc. d'Émulat. de Bruges, X, 2e série, 152.

HOVE (*Pierre* **VAN**), théologien, naquit le 25 août 1726, à Réthy, dans la Campine. Dès ses premières études, il se distingua par sa facilité d'esprit et son ardeur de travail. Entré dans l'ordre de Saint-François, à Louvain, il devint en 1759 lecteur de l'Ecriture sainte, fut bientôt l'émule du savant Guillaume Smits, et continua sa traduction de la Vulgate en langue flamande. Il édita

le tome XVII, d'après le manuscrit de Smits et y ajouta des Prolègomènes et un *Tentamen philologicum de tempore celebrandi Paschatis vet. Testamenti*, mais les tomes XVIII-XX sont entièrement de lui (1775-1780). En 1782, il publia *Apologismus polemicus, ad Deut. XVII. De Judice controversiarum, in causis religionis.* Cet ouvrage parut, comme les précédents à Anvers, chez J.-B. Carstiaenssens. Van Hove mourut le 21 septembre 1790, dans le couvent de son ordre, à Anvers, où il était lecteur en théologie et préfet du Musée de philologie sacrée.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas.* — De Feller, *Biogr. univ.*

HOVES (*Philippe* **DE**) compte parmi les poètes valenciennois du XVIe siècle qui firent des sonnets à la louange d'un poète de ce temps, Jean le Prévost, moine bénédictin qui avait l'ambition de doter l'Eglise et son pays d'une poésie religieuse rivale de celle de David, en langue vulgaire. Nous ne connaissons pas ces sonnets dont M. Dinaux nous parle et qui, selon toute apparence, n'ont pas été imprimés. Qu'il nous suffise de les avoir mentionnés, à l'honneur de l'ancien Hainaut.

Ferd. Loise.

A. Dinaux, *Hommes et choses.*

HOVYNE (*Charles* **DE**), magistrat, homme d'Etat. On trouve de son nom les variantes Hovinnes, Hovines, Hovinne, Hovine; l'orthographe exacte semble Hovyne, puisqu'il signe ainsi sa réponse au libelle de Cordouanier contre lui (Ms 12293 de la Bibl. roy.). — Le *Recueil généalogique* d'Hellin fait connaître qu'il fut baptisé en l'église de Saint-Jacques, à Tournai, le 20 avril 1596.

Charles de Hovyne appartenait à la noblesse de robe. Baron de Douillen, seigneur de Gouvernies, Granbray, Winckel, Steenkercke, etc., il était fils de Laurent de Hovyne, jurisconsulte renommé, conseiller des Etats de Tournai, puis du magistrat de cette ville, et parent de Jean de Hovyne, conseiller et maître aux requêtes du grand conseil de Malines.

Ses brillantes études furent le présage de sa destinée : en 1611, à l'âge de quinze ans, il fut proclamé quatrième de la Faculté des arts de l'université de Louvain. Entré au barreau, il se distingua bientôt par son talent précoce au grand conseil de Malines; André Catulle exalte la finesse de son esprit, la solidité de son jugement, l'éclat de sa parole, qui captivaient les juges : *Sic quòd muscam intereà audisses volantem.* — Il siégea ensuite à ce tribunal comme conseiller et maître aux requêtes en 1628 et comme avocat fiscal en 1633. Cinq ans après, il fut admis au conseil privé, et, le 28 avril 1647, au conseil d'Etat. Il n'attendit pas sa suprême élévation de son mérite, mais de l'intrigue : il supplanta le président Roose et lui succéda, par lettres patentes du 22 décembre 1653, dans la haute gestion du gouvernement. « Il (le chef-président « Roose), « — dit Wynants, dans une note du Ms 12294 de la Bibl. roy., p. 97, — « fut débusqué, et jubilé, on « mit en sa place le président Hovines, « mais il eut de tel pain souppe, on le « jubila à son tour, et on mit en sa « place M. de Pape... »

Charles de Hovyne composa, pour être adressé au roi, un *Mémoire touchant la forme du gouvernement politique des Pays-Bas, et des conseils et officiers qui en composent le ministère.* La Bibliothèque royale possède plusieurs exemplaires de cet ouvrage, dont la plupart sont annotés par Wynants (Mss 12290-12292, 12297, 15978, 15980, 15981, 15983, 15985). Ce traité sur l'administration de nos provinces fut rédigé avant la paix des Pyrénées; c'est un document intéressant pour l'histoire de nos institutions. L'auteur, zélé partisan de l'autoritarisme espagnol, s'irrite surtout contre les Brabançons, fiers et jaloux de leurs libertés; il ne voit dans leurs privilèges que des empiètements sur l'autorité royale et dans leur incompressible esprit d'indépendance qu'un séditieux orgueil : « Les naturels de Brabant, « dit-il, sont hautins (*sic*) et altiers, et

« sous prétexte de privilèges, ils ont « une inclination de la ville et de se « mocquer en toutes occasions de l'au- « torité royale ; ils veillent continuelle- « ment à les empiéter, usurper ou dimi- « nuer, et pour cela ils affectent de trai- « ter immédiatement avec le prince, « postposant et enjambant le ministre ; « ils sont mieux gouvernés par crainte « que par amour ; ils se font craindre et « abusent facilement de la bonté du « Privé, et plus ils le voient foible et « abbaissé par le mauvais succès, plus « ils s'élèvent. » Le patriote Wynants relève vivement ces attaques, où perce le dépit du ministre *postposé et enjambé :* « Le génie du chef-président d'Hovine, « riposte-t-il, était hautain et altier, il a « taxé les Brabançons de son défaut et a « voulu leur faire un crime de ce qu'ils « soutiennent les loix fondamentales et « les privilèges légitimes qui ont été ac- « cordés et jurés par le prince. De toutes « les provinces de Sa Majesté, on peut « dire que le Brabant est celle où le gé- « nie de la nation est le plus traitable « et le plus sociable. Mais le président « d'Hovine en estoit étranger ; et c'est « une très grande calomnie de dire qu'ils « sont mieux gouvernés par la crainte « que par amour ! Mais, comme ce mi- « nistre s'était peu fait aimer, il ne lui « restait que la voie de la crainte, parce « qu'il n'avait pas pu réussir par celle « de l'amour qu'il n'avait pas enfilée ; « et en cela il était plutôt successeur « d'Auguste que successeur de Jules Cé- « sar. » (Ms. 12291 de la Bibl. roy.) Ailleurs, le président de Hovyne s'attaque aux prérogatives des Etats et des députés de Brabant et soutient longuement la supériorité de juridiction du Conseil privé sur le Conseil de cette province.

Ces passages, hostiles au caractère et aux droits des Belges, furent supprimés dans l'édition qui parut de cet ouvrage à Leyde, chez Abraham Gogar, sans date et sans nom d'imprimeur, sous le titre : *Gouvernement politique des provinces des Pays-Bas sous l'obéissance de Sa Majesté Catholique* (in-12, p. 164). Van Hulthem, dans son *Catalogue*, lui assigne gratuitement la date de 1685 ; en outre, ce bibliophile, ainsi que M. Britz, dans son *Mémoire sur l'ancien droit belgique*, attribue erronément ce livre très rare au président Roose. M. Gachet, dans un rapport adressé en janvier 1848 à la Commission royale d'histoire, adopte la conjecture de M. Borgnet, qui soupçonnait que le volume n'a été imprimé ni chez Abraham Gogar, ni à Leyde. Tout porte à croire, dit-il, en rapportant l'opinion de M. Borgnet, que cela est juste, d'autant plus qu'on trouve au milieu du XVIIe siècle des impressions bruxelloises qui offrent des caractères identiques. Les retranchements signalés par M. Borgnet, d'après l'examen des manuscrits, nous font supposer à nous que le livre a été publié du vivant de d'Hovyne, et peut-être par ses soins, car ils sont tous faits en faveur de l'auteur. La date de 1685 nous semble ne pas devoir être admise et nous croyons que celle de 1662 lui conviendrait beaucoup mieux. Verdussen, dans son catalogue des écrivains belges, ms. nº 6527, p. 319, désigne l'ouvrage de d'Hovyne comme s'il avait vu l'imprimé : HOVYNES, *Gouvernement politique des Pays-Bas*, in-12, 1662. Nous donnons cette note de Verdussen comme simple renseignement, sans qu'elle ait pour nous rien de décisif.

On croira sans peine que de Hovyne, cet *espagnolisé* hostile à nos libertés politiques, gouvernant par la crainte plutôt que par l'amour, s'était, au dire de Wynants, peu fait aimer ; à son impopularité dut même s'ajouter le mépris par les actes d'usure, les exactions, les dilapidations, dont Laurin, célèbre avocat au Grand Conseil de Malines, l'accusa dans un rapport au roi (ms. 16163 de la Bibl. roy.). Une enquête fut ouverte, et dans un libelle on ramassa en faisceau toutes les accusations lancées contre de Hovyne. Le chef-président se défendit dans un long mémoire et triompha de ses dénonciateurs. Comme s'il ne se fût pas senti assez disculpé par la sentence royale, il publia un opuscule qui exposait à nouveau sa justification. Cet ouvrage est intitulé : *Humble remons-*

trance et briefve déduction de Messire Charles Hovyne du Conseil d'Estat et chef-président du Conseil privé de Sa Majesté sur le contenu de la lettre de la Reyne; escrite de Madrid à son Excellence le 24 *de novembre* 1667 *touchant son restablissement et réintegration en tous ses Estats, offices, dignités et honneurs, pour les deservir comme auparavant ladite visite* (1668, in-12, p. 32, sans nom de lieu, ni d'imprimeur). Cet écrit, ainsi que la lettre de la reine et le mémoire justificatif du chef-président, est relié dans le ms 12353 de la Bibl. roy., intitulé : *De Hovinnes, réponse à un écrit de Cordouanier contre lui* (1664).

Charles de Hovyne mourut à Bruxelle 13 avril 1671. Il y fut inhumé dans l'église de la Chapelle : son épitaphe pompeuse est reproduite dans le *Théâtre sacré de Brabant*, I, 226. Il avait épousé Marie de France, fille de Jérôme de France, membre du Conseil privé et chancelier du duché de Gueldre ; de cette union naquirent, entre autres enfants, Laurent de Hovyne, membre du Conseil souverain de Brabant, et Charles de Hovyne, prévôt de Saint-Pierre de Louvain et chancelier de l'université de cette ville.

Emile Van Arenbergh.

André Catulle, *Tornacum* (Brux., typis Joannis Mommarti, 1652), p. 168. — *Hist. des Conseils de Brabant et de Malines*, p. 195 (mss. 9938-40 de la Bibl. roy.). — J.-B. Christyn), *Les Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au Conseil privé du roy catholique au Pays-Bas*, p. 28, 29, 82. — E -A. Hellin, *Recueil généal. et hérald. des maisons très nobles des prov. de Namur, Brabant, Hainaut, Artois, Flandre et autres des Païs-Bas*, VII, 383 (mss. de la Bibl. roy.). — *Liste des Chefs-Présidents du Conseil privé depuis l'an* 1467 *jusqu'en* 1757 (mss. 12353 de la Bibl. roy.). — *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, XIV, 2e partie, p. 410. — *Comptes rendus de la Comm. roy. d'hist.*, XIV, p. 145. — Britz, *Mém. sur l'ancien droit belge* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., 1846, t. XX), p. 257, 302.

HOVYNE (*Maximilien* **DE**), poète, théologien, né à Tournai à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, était frère de Charles de Hovyne, conseiller au grand conseil de Malines. Il entra, sous le nom de *Maximilien de Sainte-Marie Madeleine*, dans l'ordre des Carmes déchaussés de Sainte-Thérèse, où il se distingua par la pureté de ses mœurs et l'étendue de son savoir. Un historien-poète, Catulle, qui l'avait eu pour condisciple, dit qu'il mit en vers élégants la Genèse et toutes les histoires contenues dans l'Ancien Testament. « C'est, ajoute Catulle, un ouvrage qui « a coûté de grands efforts et qu'aucun « poète n'a encore essayé. Aussi n'y « a-t-il rien d'étonnant si *nonum prematur in annum*, avant de voir le jour. « Cependant, le P. Maximilien y a mis « la dernière main; j'ai lu et examiné ce « poème sur les instances de l'auteur, « et j'y ai joint une pièce de vers élogieux. » Le poème n'a pas été livré à la publicité. En sorte que les assertions de Catulle ne peuvent être contrôlées. Il est regrettable qu'une œuvre d'un si patient travail soit perdue pour les amateurs de latinité moderne, qui y auraient trouvé de beaux vers à admirer, si l'on en juge par la petite pièce suivante, qui a vraiment grande allure. Elle fait partie des préliminaires de l'ouvrage de Catulle, intitulé : *Tornacum Nerviorum Civitas* :

Trictericon ad D. Andrean, archidiaconum et canonicum Tornacensem, Nerviorum Metropolis et cathedræ egregium defensorem.

Magna, Catulle, moves, cum fundamenta revolvis
Nervia, quod nemo præstitit alter opus.
Rem simul eruderas, dum fortior omnibus unus,
Quid sit Tornacum Nervia prisca, doces.
Hinc Charites, Musæ : inde probata scientia juris
Te scriptis celebrem sidera ad alta ferent.

F. Maximilianus a Sancta Maria Magdalena Carm. disc. Tornacænas.

Ferd. Loise.

Lecouvet, *Poètes du Hainaut*. — *Bibliotheca carmelitana*, t. II, p. 427.

HOYBERGEN (*Jean* **VAN**), moine, né à Moll, dans la Campine, entra jeune au prieuré de Corsendonck, près de Turnhout, de l'ordre de Saint-Augustin. Après avoir suivi avec fruit les cours de l'Université de Louvain, il obtint le grade de bachelier en théologie et rentra dans son monastère, où il s'appliqua, avec le plus grand zèle, à l'étude des livres sacrés. Jean van Hoybergen succéda en 1642 à Mathieu van Baeckel en qualité de prieur de Corsendonck.

Il avait le goût et l'amour des livres; bibliophile intelligent, il augmenta avec discernement la bibliothèque de la communauté, qui était déjà très riche, non seulement en livres imprimés, mais aussi en manuscrits.

Un autre chanoine de l'ordre de Saint-Augustin, Jean Latomus, de Berg-op-Zoom, prieur du monastère du Trône-Notre-Dame, près de Hérenthals, mort en 1578, avait laissé une petite chronique de Corsendonck qui n'avait jamais été imprimée. Plein de zèle pour la gloire de sa maison, Van Hoybergen résolut de l'éditer et de la continuer. Donnant suite à son projet, il se livra à de vastes recherches, non seulement dans les archives de son prieuré, mais aussi dans celles des autres communautés de son ordre. Lorsque son travail fut terminé, il le soumit à l'avis d'Augustin Wichmans, l'auteur de la *Brabantia Mariana*, alors archiprêtre à Helmont et depuis abbé de Tongerloo. Ce savant l'exhorta vivement à éditer son livre, qui parut en 1644, sous le titre suivant : *Corsendonca sive cœnobii canonicorum regularium ordinis S. Augustini de Corsendoncq origo et progressus : auctore* Joanne Latomo, *Throni Mariani juxta Herentaliam cœnobiarchâ*, Joannes Hoybergius, *S. T. B. F., prior Corsendoncanus nunc primum édidit, continuavit et notationibus illustravit.* Antverpiæ, apud Hieronymum Verdussium, 1644, in-12 de 180 pages, sans la dédicace, la préface et la table. Le travail de Latomus ne comprenait que 38 pages; les *notationes* de van Hoybergen s'étendent de la page 39 à la page 180. Ces notes témoignent d'une grande érudition. Non seulement elles renferment des détails intéressants sur Corsendonck, mais sur la plupart des maisons des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin qui existaient autrefois dans les Pays-Bas.

En 1644, Jean Van Hoybergen érigea à Turnhout, avec l'assentiment de l'autorité locale, un collège pour l'étude des humanités, au progrès duquel il s'intéressait vivement. Il mourut à Corsendonck, le 10 octobre 1647, et eut pour successeur Chrétien de Brouwer, de Rethy.

Ed. van Even.

Sanderus, *Brabantia sacra*, II, 111. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, 664.

HOYDONCK (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, était augustin au monastère de Gand. Il vécut au XVIIIe siècle, se fit recevoir licencié en théologie à l'université de Louvain, et fut successivement prieur à Anvers en 1694, régent des études au couvent de Louvain, professeur à l'abbaye de Tronchiennes, définiteur de la province. Il se livra, non sans éclat, à la prédication en plusieurs villes de Belgique, notamment à Anvers, à Bruxelles et à Gand. C'est en cette dernière ville qu'il mourut le 23 janvier 1725.

Il écrivit un ouvrage de piété, intitulé : *Zedelyke leeringe op den Jubilé* (Gand, F.-J. et Dom. Van der Ween, 1721 et 1724, et traduisit du latin en flamand la vie de saint Nicolas de Tolentino (Gand, 1723).

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Bibl. august.* — De Tombeur, *Prov. belg. ord. ff. eremit. s. Augustini.* — Keelhoff, *Gesch. van het Klooster der August. te Gent*, 254.

HOYE (*André* **VAN**), poète latin et historien, plus connu sous le nom d'Andreas Hoius. Il naquit à Bruges le 28 novembre 1551 (1) et mourut à Douai en 1631. Il fut admis, le 18 août 1561, comme *refectionalis* à la cathédrale de Saint-Donatien, à Bruges, et, comme tel, il était entretenu par le chapitre et suivait les cours de l'école latine annexée à l'église. Avant l'âge de seize ans, il versifiait non sans talent; aussi quand, le 11 août 1567, il implora l'assistance des chanoines *eleganti carmine* pour aller étudier à Louvain, ils lui octroyèrent généreusement un subside pour trois ans ou davantage, si c'était nécessaire, jusqu'à ce qu'il eût atteint le grade de *magister* (2). La durée de ses études universitaires ne dépassa pas le terme prévu, car avant l'âge de vingt ans il entra dans l'enseignement (3). A en juger par une lettre qu'il écrivit plus tard à J. Lipse (*Sylloge de Burman*,

t. Ier, ép. 625), il professa d'abord à Bruges, où il eut pour élève le philologue Fr. Modius. Vers 1573, il partit pour l'Artois, moins troublé à cette époque que le reste de la Flandre (*ibid.*), devint régent du *collegium Marianum* d'Arras (4), puis passa, en la même qualité, au collège de Béthune.

Les loisirs que lui laissait sa profession pénible et peu lucrative (5), il les consacrait au culte de la muse latine. Son ami, le médecin Federicus Jamotius, auteur de vers grecs et latins, habitait une maison de campagne près de Béthune. Il y était invité fréquemment; c'est là surtout qu'il se sentait inspiré et qu'il se livrait à son travail favori (6). En 1587 parut à Douai, chez Jean Bogard, le premier produit de son labeur poétique. C'étaient deux tragédies sacrées composées, comme toutes celles de l'époque, pour être représentées par la jeunesse des écoles. L'une, intitulée *Matthæus*, célèbre la conversion de l'Ethiopie par l'apôtre Mathieu, le martyre du saint, qui avait refusé de seconder l'amour du roi Hirtarchus pour la princesse Iphigénie, vierge consacrée au Seigneur, et le châtiment de l'impie. La pièce contient quelques beaux vers, mais l'unité d'action fait défaut, et le dialogue manque de vivacité. L'autre tragédie, *Machabæus sive Constantia* est le tableau de la fermeté des sept frères, dont le second livre des Machabées rapporte l'histoire bien connue. Le triomphe de Judas Machabée et la mort d'Antiochus remplissent le cinquième acte. Dans l'épilogue, l'auteur représente ces événements comme une image de la délivrance de la Flandre de l'oppression calviniste. Les deux tragédies sont suivies de seize élégies adressées pour la plupart à des amis, et d'une poésie célébrant le combat naval près des îles Açores, en 1582.

Bien avant l'apparition de ce volume, Hoius avait entrepris une œuvre plus longue et plus importante, sur les conseils de Pamelius, le célèbre éditeur de Cyprien et de Tertullien. Il composa une paraphrase poétique des prophéties d'Ezéchiel, en vers coulants, d'un style élevé mais sans enflure, comme l'exigeait l'original. Cet écrit ne parut cependant qu'en 1598.

A cette époque, il avait déjà quitté Béthune. Peu avant le mois d'octobre 1593, il avait été appelé à l'Université de Douai (7) pour y occuper la chaire de langue grecque. Il y enseigna pendant trente-sept ans. Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur la valeur de ses leçons. Valère André (8) dit avoir assisté, pendant près de deux ans, à ses cours de latin et de grec et l'avoir écouté avec plaisir (*libenter audivi*). Sweert l'appelle en 1625 *clarissimus et eruditissimus professor*. Quant à ses écrits, il n'a rien publié sur la philologie, si ce n'est un traité sur la prononciation grecque, qui parut en 1620. C'est une simple compilation ; la plus grande partie de l'ouvrage est copiée du traité d'Adolphe de Meetkerke, imprimé à Bruges en 1565. Dans l'approbation du livre, Hoius porte le titre de *regius et ordinarius linguarum professor*. Il en résulte qu'en 1620 il faisait les cours de littérature latine en même temps que ceux de grec. En 1629, il se donne, sur le titre d'un ouvrage historique, la qualité de *eloquentiæ et historiarum professor ;* mais cela n'implique pas un changement d'attributions, les cours de littérature pouvant être donnés de façon à enseigner à la fois l'éloquence et l'histoire. C'est sans doute aussi pour cette raison et parce qu'il écrivait et parlait le latin avec grande facilité, qu'il fut choisi pour prononcer l'éloge de l'archiduc Albert, à la cérémonie funèbre célébrée par l'Université de Douai, le 2 octobre 1621. Son discours a été publié.

La même année, il obtint un privilège pour la publication d'un ouvrage considérable. C'était une histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Elle parut en 1629 en un gros volume in-folio, divisé en deux tomes. Les événements y sont disposés par années, selon l'habitude de l'époque. La critique fait défaut, mais le livre est utile par la masse des faits qui y sont accumulés. L'ouvrage est suivi

d'un Appendice comprenant la chronologie d'Orose, les actes des rois de Rome et trois discours : sur Mardochée, sur Judas Machabée et sur les Pharisiens. On y trouve aussi le portrait de l'auteur, alors âgé de soixante-dix-huit ans; c'est un beau vieillard, grand et vigoureux. Sur le portrait sont ses armoiries : une croix entre deux colombes sur champ d'azur, et en dessous, un serpent roulé sur champ de gueule, avec la double devise : *In cruce Dom. Christi, Prudens simplicitas.* Des vers qui accompagnent le portrait disent de lui :

Infracto vegetæ perstant in corpore vires
Ullaque vix frontem ruga senilis arat.

Cependant, il ne vécut plus que deux ans et mourut à Douai en 1631. Marié peu avant 1584, il eut un fils nommé François, né le 28 novembre de cette année (9); un autre du nom de Timothée, qui embrassa l'état ecclésiastique, devint prêtre de l'Oratoire, était en 1628 secrétaire de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen (10), et succéda à son père (11).

Voici les titres de ses ouvrages : 1. *Matthæus et Machabæus sive Constantia: tragœdiæ sacræ. Auctore Andrea Hoio Brugensi. Accessere aliquot eiusdem auctoris Elegiæ et diversi generis poemata.* Duaci, ex officina Joannis Bogardi 1587 in-8o de 71 ff. Le même ouvrage *nunc nova appendice auctiora* 1595. In-12 de 103 ff. — 2. *Ezechiel propheta paraphrasi poetica illustratus et in VI libros tributus. Auctore Andrea Hoio Brugense, regio Græcarum litterarum apud Duacenses professore. Accesserunt orationes tres :* 1o *de novæ apud Europæos monarchiæ pro tempore et ad infringendam Turcicæ dominationis impotentiam et ad stabiliendum Chr. rel. statum utilitate;* 2o *de Gallicanis Capetiæ stirpis regibus, satyra sive somnium ;* 3o *de Gentis Urbisque Atrebatium Laudibus panegyrica : item Duacum et Betunea.* — Duaci ap. Joa. Bog. 1598. in-4o de 12 f. prél. 214 p. et 8 f. pour les notes. — 3. *Orthoepeia sive de germana ac recta linguæ græcæ et obiter latinæ pronuntiatione, etc. Accessere ejusdem dissertatiunculæ : de causis corruptæ pronuntiationis; de dialectorum græcæ linguæ sedibus et coloniis; de græca Hagiographorum editione.* Duaci ex off. J. Bog. 1620 16 et 112 p. 8o. — 4. *Oratio in funere Sereniss. Principis Alberti, quod augustæ et æviternæ ejusdem memoriæ Academia Duacena VIa non. octobris a.* 1621 *celebrandum curavit. Habita in scholis publicis ab Andr. Hoio Brug. regio linguarum ibidem prof.* Duaci ex off. J. Bog. 1621. 6 et 66 p. in-8o avec 6. p. de vers. — 5. *Historia universa sacra et profana, illa quidem ex sacris, quæ vocant bibliis eorumque interpretibus, hæc vero eidem, qua deficit succedanea, ex græcis, hebraeis, latinis aliisque probatissimæ fidei scriptoribus accurate ac fideliter delibata : et perpetua ætatum, sive ab orbe condita ad Christi Domini Natalem annorum rerumque gestarum serie digesta et in II tomos tributa. Auctore D. Andrea Hoio Brugensi, Regio in Academia Duacena eloquentiæ et historiarum professore.* Duaci ex officina typographica Balthazari Belleri. 1629 in-fol. Le 1er tome (jusqu'à Alexandre) a 458 p.; le 2e (depuis Alexandre jusqu'à J.-C.) en a 652. — 6. *Gasp. Loarti Meditationes in Passionem Christi e gallico in sermonem latinum versas tetrastichis adornavit Andr. Hoyus.* In-8o. Sans date. Douai, Balth. Bellère. — 7. *Fr. Ariæ de Imitatione B. Mariæ libellus latine versus.* Antv. 1602. 12. — 8. *Vita Jacobi de Vitriaco* en tête de l'histoire orientale de cet écrivain, à laquelle il ajouta de courtes notes. Anv. Beller 1597. 8. — 9. *Explanatio proverbialium formularum a Tertulliano usitatarum,* dans le Tertullien de Pamelius.

D'après Locrius, il écrivit encore *Tabula in Rhetoricam Cypr. Zoaris.*

L. Roersch.

(1) Elégie à Ant. Meier. — (2) Actes capitulaires de la cath. de St. Donatien. — (3) Vers placés en tête de l'*Orat. in funere Alberti.* — (4) Sweertius, *Ath. belg.*, p. 122. Foppens, I, p. 53. — (5) Introd. de la Paraphrase d'Ezéchiel. — (6) *Ibid* et Elégie no 5. — (7) Lettre à J. Lipse, citée plus haut. — (8) Val. And., *Bibl. belg.*, p. 50. — (9) Elégie à Fr. Mosschus. — (10) Dédicace du t. II de l'*Hist. univ.* — (11) Foppens, *loc. cit.* — Locrii, *Chronicum belgicum.* Arras, 1616. — Duthillœul, *Bibl. douaisienne*, p. 47.

HOYE (*Timothée* **VAN**), ou Hoyus, poète, philologue, était fils d'André

Van Hoye, et marcha sur les traces de son père dans la carrière littéraire. Il naquit à Bruges au XVIIe siècle, et entra dans la Congrégation de l'Oratoire. Sweertius parle de ses poèmes élégants, sans dire qu'ils aient été imprimés. Il rapporte aussi que Van Hoye corrigea et annota l'*Euchilogium* (sic) *Græcorum*. Jacques Bongars, dans la préface du *Gesta Dei per Francos*, dit que l'Oratorien flamand collationna avec soin et critiqua un manuscrit de Guillaume de Tyr et lui envoya les variantes qu'il découvrit.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 697. — Foppens, *Bibl. belgica*, art. *André Hoyus*.

HOYER (*Michel*), ou HOYERUS, littérateur, naquit en 1593 à Hesdin, dans l'Artois. Il se voua de bonne heure au culte des belles-lettres, qu'il enseigna au collège de Saint-Pierre, à Lille. Il avait reçu la prêtrise et professait depuis quelques années, lorsqu'il se sentit attiré vers la vie monastique et prit l'habit de Saint-Augustin au couvent d'Ypres, où il fit sa profession le 4 août 1624. Après son noviciat, ses supérieurs, convaincus de ses hautes aptitudes littéraires, — *vir in rhetoricâ et poesi nulli secundus*, — le chargèrent des chaires de rhétorique et de poésie dans divers collèges de leur ordre. Ce moine, dont les biographes vantent non moins le savoir que les vertus, fut sous-prieur dans son couvent d'Ypres, préfet des basses classes et prieur au couvent de Lille, où il mourut le 14 juin 1650.

Le P. Michel Hoyer a écrit :

1. *Flammulæ amoris S. P. Augustini, Versibus et Iconibus exornatæ*. En deux livres. Antverpiæ, H. Aertssens, 1629 et 1639, in-16; *ibid.*, H. et C. Verdussen, 1708, in-16. — 2. *Theatrum Castitatis, sive Susanna, et Gamma, tragœdiæ : aliaque poemata*. Tornaci, Adr. Quinque, 1631, in-12; Antv., H. Aertssens, 1641, in-24. — 3. *Oratio Encomiastica, de sanctitate vitæ et divinâ sapientiâ Joannis Duns Scoti, Doct. Mariani et subtilis*. Duaci, Petr. Auroy, 1640, in-4; *ibidem*, même année et même format, ve P. Auroy. — 4. *Vitæ religiosæ idea, seu Vita S. Patris Ephræm Syri, scriptoris Ecclesiæ antiquissimi et religiosissimi*. Duaci, Vid. Marci Wyon, 1640, in-18, p. 354, 11 ff. prél. — 5. *Theodora, virgo et martyr Antiochena, tragœdia, aliaque poemata*. Antv., Henr. Aertssens, 1641, in-12. — 6. *Epicedion in obitum eximii patris Henrici Lancilotti, S. Th. Doctoris Lovaniensis*. Le P. Elssius marque cette œuvre comme imprimée à Anvers, chez Martin Binart, en 1641. Paquot pense que le bibliographe de l'ordre de Saint-Augustin fait erreur : « Je crois, dit-il, « que Binart n'a jamais imprimé qu'à « Bruxelles. D'ailleurs, la date (qui a « été copiée par M. Foppens) est fausse, « puisque le P. Henri Lancelot ne mou- « rut qu'en 1643. Ainsi, je pense qu'il « faut mettre : *Anvers, Henri Aertssens*, « 1643, *in*-4, et que cet *Epicedion* con- « siste en quelques poésies jointes à « l'Oraison funèbre du P. Lancelot par « le P. Mantelius. » — 7. *Historiæ tragicæ, sacræ et profanæ. Decades duæ*. Colon. Constantin. Munich, 1647, in-12. — It. *Editio altera correctior et emendatior*. Brux. Joan. Mommartius, 1652, in-16, p. 262. Cet ouvrage est également indiqué comme imprimé à Douai, 1646, in-12, sans nom d'imprimeur. Ces histoires, entremêlées de poésies, sont écrites, dit Paquot, avec élégance.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 894. — Elssius, *Encom. august.*, p. 490. — Ant. Teissier, *Catal. auctor. et bibl.*, t. Ier, p. 239. — Paquot, *Mém. litt.*, t. Ier, p. 157. — Ossinger, *Bibl. august.*, p. 456. — Nic. de Tombeur, *Prov. belg. august.*, p. 129. — Manuscrit *Ipra*, (bibl. du couv. des Augustins de Gand). - Duthillœul, *Bibl. douais. Catal. de la bibl. Van Hulthem*.

HOYLARTS (*Joseph-Pierre-Benoît*), médecin, né à Anvers, le 19 mars 1754, y décédé le 12 avril 1831. A peine âgé de vingt et un ans, il prit sa licence à l'université de Louvain, le 5 avril 1775, et vint pratiquer son art dans sa ville natale. Des cures heureuses, un infatigable dévouement aux malades répandirent bientôt sa réputation. Par un précoce hommage à sa science, ses collègues l'élurent examinateur en l'art des accouchements, chargé de contrôler les connaissances professionnelles des sages-

femmes; l'autorité communale le nomma ensuite médecin de la ville. Le 19 nivôse an VII (8 janvier 1799), il fut attaché au service médical de l'hôpital Sainte-Elisabeth. En 1807, un arrêté préfectoral enjoignit aux médecins de cet établissement de se conformer dans leurs prescriptions au formulaire des hôpitaux de Paris : Hoylarts refusa de se soumettre à ce codex, qui ne tenait pas compte des différences du climat et de la constitution médicale d'Anvers, et donna sa démission. Le préfet d'Herbonville reconnut son erreur et retira son arrêté : le 19 février, il réintégra Hoylarts dans ses fonctions et le nomma, en outre, professeur de matière médicale et de clinique interne à l'école de chirurgie d'Anvers.

Napoléon avait créé aux bords de l'Escaut le premier port militaire de l'empire français; dans l'immense population ouvrière qui encombrait les chantiers, une épidémie éclata. Hoylarts, à cause de son expérience des maladies locales, fut adjoint aux officiers de santé, en qualité de médecin de la marine impériale, et chargé du service de l'hôpital des Minimes, sur la place de Meir. Il fit partie de la commission chargée de la revision du codex, laquelle parut en 1812 sous le titre de *Pharmacopœia manualis utriusque Nethæ*. Ce praticien, si méritant par sa science et ses longs services, fut nommé, le 7 octobre 1818, président de la commission médicale de la province et fut membre de nombreuses sociétés savantes, ainsi que du conseil communal d'Anvers.

Il a publié les travaux suivants, dont le Dr Broeckx donne, dans sa *Notice sur J.-P.-B. Hoylarts*, une analyse détaillée :

1. *Geneeskundige waarneminge over eene byzondere vertraginge der uitbotting van de kinderpokken, veroorzaakt door eene andere aanwezende ziekte.* Antwerpen, Schoesetters, 1798, in-8o (dans le tome I des *Verhandelingen van het genootschap ter bevordering van Genees- en Heelkunde*, opgeregt tot Antwerpen, onder de zinspreuk : *Occidit qui non servat.*) — 2. *Genees- en verloskundige verhandelingen over de stuiptrekkingen welke zoo dikwerf ten tyde der zwangerheid worden waargenomen.* Antw., Schoesetters, 1798, in-8o (*Verhandelingen*, etc., tome I). — 3. *Waarneming betrekkelyk eener vrugt in eenen byzonderen zak der baarmoeder gevonden, en naar eenen voorafgeboorne moederkoek ontdekt, benevens eene kleine schets der toevallen, die er zyn ontstaan na de verlossing, veroorzaakt door eenen hevigen bloedvliet.* Antwerpen, Schoesetters, 1799, in-8o (*Verhandelingen*, etc. tome II). — 4. *Briefwisseling tusschen J.-P. Hoylarts en den zeer ervaren geneesheer J. Van Rotterdam.* Antwerpen, 1800, Schoesetters, in-8o. (*Verhandelingen*, etc., tome III.) — 5. *Onverwagte gevallen in de verloskunde aan den dag gelegt.* Antwerpen, Schoesetters, 1800, in-8o. (*Verhandelingen*, etc. tome III.)— 6. *Redevoering hebbende voor onderwerp : dat de geneeskunde voor den akkerbouw, koophandel en manufacturen heel onontbeerlyk is, en hieruit zyne meerdere voortreffelykheid en noodzakelykheid bewezen voor de maatschappye.* Antwerpen, Schoesetters, 1800, in-8o (*Verhandelingen*, etc., tome III.) — 7. *Péritonite guérie par le calomel et les frictions mercurielles*, 1824, in-8o. (Dans la *Bibl. médicale, nationale et étrangère*, publiée à Bruxelles chez H. Tarlier, tome Ier, et dans les *Annales de la Société de médecine de Louvain.*)

Emile Van Arenbergh.

C. Broeckx, *Notice sur J.-B.-B. Hoylarts*, dans les *Ann. de la Société de méd. d'Anvers*, 1864, XXVe année, p. 401.

HOYOIS (*Henri*), imprimeur, libraire, éditeur et poète, né à Mons le 13 janvier 1749, mort à Kehl, dans le duché de Bade, le 3 décembre 1785, reçut dès son enfance les premières notions d'imprimerie et de librairie chez Henri Bottin, son oncle. Il se rendit à Paris et parcourut une partie de la France pour y étudier son art. A son retour, il alla se perfectionner à Liège, auprès de F. Bassompierre, et prit quelque temps la direction des vastes ateliers de cet établissement qui rivalisait avec la maison des Plantin, des Moretus et des Foppens. Henri Hoyois revint à Mons en 1772. Sous l'empire d'Autriche, comme plus tard sous l'empire

français, il fallait, pour éditer et vendre des livres, en obtenir l'autorisation. Par lettres patentes, en date du 19 août 1772, Marie-Thérèse lui accorda l'autorisation d'exercer les fonctions d'imprimeur et libraire à Mons.

Hoyois a édité à ses frais un grand nombre d'œuvres littéraires. La plus vaste entreprise typographique exécutée à Mons est sortie de ses presses : le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, d'Eloy, en 4 volumes in-4°, avec frontispice gravé à Bâle en 1777. Cet ouvrage, qui avait coûté tant de recherches à l'auteur, fut accueilli avec dédain par le monde médical. On criait au plagiat, comme si l'historien devait inventer l'histoire. L'œuvre traîna en librairie et ne trouva que de rares acheteurs. Elle eut cependant l'honneur d'être traduite en Italie. L'étranger donna cette leçon à nos compatriotes.

Que la maison Hoyois eût du renom, on en peut juger par un catalogue de 200 pages in-4°, publié en 1779. Mais le typographe, se sentant à l'étroit dans son pays, résolut d'aller s'établir en Suisse où, à la faveur de la liberté, la démocratie forgeait ses armes de combat contre les institutions du passé. La contrefaçon s'y exerçait sans entrave; on n'avait pas à compter avec la censure. Les œuvres des philosophes, précurseurs de la Révolution française, s'y multipliaient. Les éditions publiées à Genève, à Kehl, à Neufchâtel, à Nyon faisaient le tour de l'Europe. En 1782, Hoyois céda son établissement à N.-J. Bocquet et prit la route de l'Helvétie. Il alla revoir en partant les Bassompierre à Liège. Il s'arrêta à Neufchâtel, puis se rendit à Nyon, où il fit paraître chez Natthey sa *Bibliographie des Pays-Bas*. Un imprimeur-libraire de Besançon, nommé Gruet, avec lequel il s'était lié pendant son voyage en France, lui proposa d'entrer dans l'association des libraires de Kehl dont il faisait partie. Hoyois y consentit, et s'installa avec sa famille dans cette ville célèbre alors par ses impressions de livres prohibés que la main de la police était impuissante à saisir. C'est là que Voltaire et Rousseau étaient édités sous divers formats, enrichis de gravures. Les œuvres complètes du patriarche de Ferney y paraissaient sous l'estampille de Beaumarchais. Hoyois, après un séjour de trois ans dans ce pays, y mourut d'un coup d'apoplexie foudroyante, à l'âge de trente-six ans. Sa veuve et ses enfants revinrent à Mons, où l'aîné des fils, Henri-Joseph, allait faire son apprentissage dans l'état de son père. Hoyois était bibliophile; il aimait les livres par amour de son art; les productions de l'intelligence, manuscrites ou imprimées, étaient cataloguées dans son esprit. Sa conversation sur ce chapitre était intarissable. Il faisait beau l'entendre feuilleter sa mémoire sur les ouvrages édités par les diverses maisons de France et de Belgique avec lesquelles il était en relations. Pendant sa jeunesse, il avait cultivé la poésie, la poésie légère surtout. Il aimait à chanter avec de gais compagnons dont il était le plus jovial. Ils s'était associé avec J.-J.-G. Delmotte et F.-J. Foslard pour publier un *Nouveau Recueil de nouveautés récemment nouvelles*. Mais ce qui l'emporte dans son œuvre, c'est son *Mois de Mai* adressé à celle qui allait être sa femme, Marie Foslard. Dans ces vers coulants et faciles, quoique parfois un peu prosaïques, fermente la double ivresse de son cœur et de la saison printanière. Il s'est essayé aussi dans la satire où il a des traits piquants, et dans la poésie religieuse où il sait être grave.

Les éditions qu'il a publiées sont remarquables et révèlent l'art achevé d'un connaisseur. Il a contribué beaucoup à propager les lettres françaises par ses réimpressions d'œuvres poétiques, dont quelques-unes portent sur le titre : *A Paris et se vend à Mons chez Henri Hoyois*. Ses livres minces à grand format, qu'on nomme *plaquettes*, étaient d'une élégance justement vantée. On cite comme un chef-d'œuvre de goût et de patience, disent les *Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut*, le compliment adressé à M. Bernard Pepin, nommé supérieur de l'abbaye de Cambron, en 1782.

Il n'a publié qu'un seul de ses ouvrages, la *Bibliographie des Pays-Bas*, avec quelques notes, portant pour épigraphe : *Ex uno nosce multos*, à Nyon, en Suisse, chez Natthey, 1783. Avant-titre, titre et liminaires, 8 p. non cotées, texte 80 p., y compris les suppléments et les manuscrits. Vol. in-4°, avec encadrement orné de culs-de-lampe. (Dédié à M. le marquis de Gages, qui portait beaucoup d'intérêt à l'auteur.)

Cette bibliographie, depuis longtemps presque introuvable, est imprimée avec soin; la disposition des titres et des notes qui les accompagnent en rend la composition parfaite. Elle pourrait servir de modèle à ceux qui sont chargés d'imprimer des catalogues.

Henri Hoyois a laissé en manuscrit :

1. *Catalogue des livres et auteurs défendus et impies modernes qui nient la Providence, la religion et la loi naturelle ou qui les révoquent en doute, publiés depuis* 1650 *jusqu'en* 1785. — 2. *A M. Godefroid Jacqmart, échevin du duché d'Havré, le jour de sa fête*, 28 *novembre* 1767. — 3. Satire de 450 vers. — 4. *Ode à mon ami J.-J. Foslard*, 19 *mars* 1768. 200 vers. — 5. *Nouveau Recueil de nouveautés récemment nouvelles*, œuvre des trois amis montois, Delmotte, Hoyois et Foslard. Ce recueil, commencé en juin 1766 et terminé en mars 1768, renferme environ 3,000 vers dont plus de la moitié appartient à Hoyois. — 6. Un cahier de poésies légères (mars 1768 à juin 1769), dont quelques-unes ont été imprimées. — 7. *Loterie d'amour, dédiée aux Grâces*. 1771. Deux cahiers comprenant chacun 51 feuillets numérotés. — 8. *Lettres d'amour à Mlle Marie Foslard*. — 9. Le *Mois de Mai*, dédié, en 1771, à Mlle Marie Foslard, poème de 300 vers très joliment encadré.

Ferd. Loise.

Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, t. VII, 1re série. — Renseignements particuliers et manuscrits fournis par Emmanuel Hoyois.

HOYOIS (*Henri-Joseph*), imprimeur, libraire, éditeur, né à Mons, le 20 septembre 1773, de Henri et de Marie Foslard, mort dans la même ville le 9 octobre 1841, étudia l'imprimerie et la librairie chez H.-J. Bocquet dont il était l'homme de confiance. On sait que les éditions sorties des presses de cet imprimeur portaient pour vignette un écureuil, emblème de la maison : *bocquet* étant le nom de l'écureuil en patois de Mons.

Hoyois recueillit la succession de sa grand'tante Marguerite Loise, veuve de Henri Bottin, et put ainsi s'établir, en 1798, rue des Fripiers. Dans les premières années de son établissement, il nourrissait des illusions dangereuses : croyant à la restauration de la dynastie autrichienne en Belgique, il hésitait à se mettre en rapport avec le gouvernement de la république française. Il ne comprenait pas que le commerce n'a point de politique; que le commerçant est nécessairement l'homme de tout le monde, et que son patriotisme, comme ses autres sentiments, doit s'exercer en dehors de ses affaires. Mais, forcé d'entrer dans l'engrenage officiel, Hoyois s'appliqua à en exploiter les ressources. Napoléon, qui se défiait, non sans raison, d'une liberté fatale aux pouvoirs absolus, voulut réglementer la fabrication des journaux et des livres, en limitant le nombre des imprimeurs et des libraires divisés en deux catégories distinctes : il fut décidé que les imprimeurs et les libraires sans brevet auraient à renoncer à leur industrie après un temps déterminé par la loi. La ville de Mons, qui possédait six imprimeurs en 1810 et huit libraires en 1812, vit réduire ce nombre de moitié. Et il fallait, pour jouir du privilège d'un brevet, prêter serment « de ne rien imprimer qui pût « porter atteinte aux devoirs du sujet « envers le souverain et à l'intérêt de « l'Etat ». Hoyois fut un de ces privilégiés. Son brevet d'imprimeur lui fut délivré à Paris, le 15 juillet 1811; il prêta serment le 19 décembre de la même année entre les mains du président du tribunal de première instance, à Mons. Son brevet de libraire porte la date du 12 janvier 1813. L'année suivante, la chute de l'Empire rendit la liberté à l'imprimerie et à la librairie en Belgique.

En 1816, Hoyois se fit éditeur des classiques à l'usage des écoles primaires, et sa maison prit le nom de *Librairie d'éducation*. Il publia, à partir de 1817, les ouvrages de Raingo, qui introduisit une véritable révolution dans l'enseignement primaire des provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Une série graduée de livres élémentaires formant un cours régulier d'instruction fut admise dans tous les établissements du pays, et même à l'étranger. Parmi ces livres, il en est qui ont eu plus de *quarante éditions*. L'auteur n'était pas un spécialiste, c'était un éducateur dont la méthode, supérieure à celles de ses devanciers trop empêtrés dans la routine, ouvrait résolument à l'intelligence la voie rationnelle où elle est entrée, sans faire encore une part assez grande aux leçons de choses dont les mots ne servent qu'à évoquer l'image. M. Raingo avait l'avantage de se mettre à la portée des enfants, ce qui est la première condition de tout progrès. Il comprit l'importance d'une marche uniforme dans toutes les branches de l'enseignement. La *Bibliothèque des Instituteurs*, en seize volumes publiés de 1819 à 1835, par le même pédagogue, fut imprimée chez H.-J. Hoyois. C'était un guide éclairé pour les hommes d'école, tenus au courant de toutes les publications qui pouvaient les intéresser. Le libraire et l'auteur firent une excellente spéculation et rendirent des services signalés à l'instruction primaire. Il suffit de citer ici les ouvrages de MM. Dubuisson et Campion, édités par la même maison et adoptés dans un grand nombre d'établissements.

H.-J. Hoyois montra beaucoup de goût et de tact dans le choix qu'il fit parmi les ouvrages à donner en prix à la jeunesse. Il se connaissait en livres : ce fut là sa principale étude. Les manuscrits qu'il a laissés témoignent de sa prédilection pour la bibliographie. Il fut l'un des fondateurs de la Société des Bibliophiles de Mons, modèle des autres sociétés similaires organisées en Belgique pour entretenir le culte des vieux livres, des livres rares et des meilleures éditions. Hoyois n'était pas un simple industriel : dans le libraire, il y avait un homme bon, généreux et serviable. Sa conduite comme administrateur de la charité publique fut au-dessus de tout éloge. Il fut, en outre, conseiller municipal. Sa nomination par le préfet du département de Jemmapes, date du 13 fructidor an VIII.

Il a publié un *Musée bibliographique*, collection d'ouvrages imprimés et manuscrits, dont le moindre prix est de mille francs. Mons, typographie d'Emmanuel Hoyois-Derely, libraire. 1837. Grand in-8° de XXIV-92 pages.

L'auteur devait y ajouter un second volume comprenant les livres rares au-dessous de mille francs, avec une notice sur les principaux imprimeurs, et un choix de variétés bibliographiques, d'anecdotes littéraires, etc. ; mais il mourut avant d'accomplir son dessein. Le volume publié présente un grand intérêt de curiosité pour les bibliophiles et les bibliographes et pour tous ceux qui ont la passion des livres, sans la pousser jusqu'à la bibliomanie. Ce recueil n'a pas l'aridité d'un simple catalogue : il est accompagné de notes empruntées à de savants explorateurs qui ont beaucoup vécu dans la poussière des livres : Debure, Santander, Van Praet, etc. L'introduction qui précède ce volume porte sur des sujets de bibliographie et d'histoire littéraire. Une notice digne de remarque est consacrée au manuscrit de la Passion du Christ (*Liber Passionis Domini Nostri J.-C. cum figuris et caracteribus ex nullâ materiâ compositis*), que Son Altesse Lamoral, prince de Ligne, a transmis, en 1609, au chef de sa maison, par un legs en vers qui, malgré la richesse des rimes, n'annonçait pas la transmission de l'esprit poétique à un de ses arrière-neveux.

Hoyois a laissé en outre les manuscrits suivants :

1. *Bibliographie des Pays-Bas*, avec quelques notes; commencée en 1797. Ce manuscrit, de 750 pages in-folio, contient environ cinq mille articles imprimés et sept cents manuscrits. C'est l'œuvre de quarante années de travail.

Un choix judicieux de notes accompagne la désignation de chaque ouvrage. Elles sont puisées dans Debure, Gaignat, Fournier, Lelong, Cailleau, Ermens, Meerman, etc. Les prix de vente sont également indiqués avec évaluations d'après les meilleurs bibliographes. L'auteur proposa au gouvernement hollandais, en 1827, l'achat de son manuscrit pour servir à former un Dictionnaire bibliographique qui entrait dans les vues de ce gouvernement et qui devait colliger les matériaux d'une histoire nationale. Mais on était à la veille de la révolution : les soucis de la politique firent avorter ce projet. — 2. *Bibliographie des livres précieux*, composée d'ouvrages dont le moindre prix est de cent francs et dont le plus élevé n'atteint pas mille francs. 900 p. in-fol. — 3. Notice de quelques livres rares dont le prix a excédé cent louis dans les ventes publiques, et dans laquelle on a suivi l'ordre chronologique des éditions, en remontant au berceau de l'imprimerie. 60 p. in-fol. — 4. *Dictionnaire bibliographique choisi du* XVe *siècle*, éditions incunables extraites des deux ouvrages qui précèdent. 140 p. in-8o. Chacun des articles des manuscrits 2 et 3 est suivi de remarques bibliographiques fort intéressantes. — 5. *Description des livres imprimés sur velin* qui se trouvent dans la bibliothèque du roi à Paris et dans des bibliothèques publiques ou particulières. 300 p. in-8o.

Hoyois, enfin, a écrit des notes sur la bibliographie montoise et les imprimeurs de Mons, notes léguées avec ses autres manuscrits à son fils Emmanuel Hoyois, qui a augmenté l'héritage paternel d'un précieux contingent d'éditions remarquables et qui aura sa place dans la Biographie nationale. Son père lui avait cédé son imprimerie en 1834.

Ferd. Loise.

Ad. Mathieu, Notice publiée par la société des Bibliophiles belges, séant à Mons.

HUART (*Ignace*), écrivain ecclésiastique, né à Neerlinter, village du canton de Tirlemont, en 1613. Sur les titres de ses ouvrages, il prend lui-même la qualification de *Lintrivallensis* pour indiquer son lieu natal. Très jeune encore, il entra dans l'ordre de Cîteaux et prononça ses vœux à la célèbre abbaye d'Aulne, près de Thuin. Huart prit le bonnet de docteur en théologie sans qu'on sache dans quelle école. Très versé dans la philosophie et dans la théologie, il enseigna ces sciences dans son abbaye jusqu'en 1656.

Appelé au poste de directeur du monastère des religieuses Bernardines de Vivegnis, à deux lieues au-dessus de Liège, il y mourut le 19 avril 1661, âgé seulement de quarante-neuf ans. Il laissa les travaux suivants :

1. *Ranutii Higati* (anagramme de son nom), Lintrivallensis, *Bernardus, hoc est, Divi Bernardi Abbatis Claravallensis, doctoris melliflui, tractatus de gratia et libero arbitrio.* 1649, in-4o, sans nom de ville ni d'imprimeur. — 2. *Bernardus abbreviatus.* — 3. *Exceptiones et vindiciæ pro* Ranutio Higato, *adversus criminationes et errores, quibus ejus doctrina et mores impetuntur ab auctore libelli, cui titulus : Correctio fraterna, etc., ad Rev. P. Petrum Marchantium ordinis FF. Minorum regularis et strictioris observantiæ commissarium generalem, etc., autore I. H.*, in-4o, sans date ni nom de ville. — 4. *Appendix vindiciarum pro Ranutio Higato.* — 5. *Bernardus Abbas sive sanctus prælatus : hoc est Flores Pastorales ex selectissimis quibusque D. Bernardi operibus collecti, etc.* Lovanii, Hieronimus Nempæus, 1651, in-4o de 304 pages. — 6. *Commentarius in Logicam Aristotelis sive Aristoteles rationalis dilucidissimis brevissimisque commentariis, ex selectissimis quibuscumque philosophis recentioribus et antiquis illustratus.*

Huart se montra partisan de la doctrine de Jansénius. Son *Bernardus* fut attaqué par le père Bertrand Tissier, prieur et réformateur de l'abbaye de Bonne-Fontaine, docteur en théologie de l'université de Pont-à-Mousson. Le travail de ce religieux fut imprimé à Charleville, chez Gédéon Poncelet, en 1651. Le *Bernardus abbreviatus* de Huart est une réponse à l'écrit de Tissier.

Le père Huart laissa en manuscrits : 1° *Sancti Bernardi facies immaculata*; 2° *Bernardus monachus, ubi vita spiritualis ipsius S. Doctoris verbis, exprimitur.* Ed. Van Even.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis*, p. 168. — Foppens, *Bibliotheca*, I, 553. — Paquot, t. V, p. 290.

HUART (*Gérard-Mathias*, baron **D'**), seigneur d'Autel, de Bulles, de Jamoigne, etc., homme de guerre, était issu d'une famille noble et militaire du Luxembourg. Il naquit au château d'Hébrouval, le 2 février 1677 ou 1681, du mariage de Charles-Gaspard, député à la diète de Ratisbonne, et de Jeanne-Marguerite d'Huart de Grimbiéville. Gérard-Mathias fut nommé, le 15 novembre 1692, cornette de la compagnie de cavalerie, commandée par son frère aîné, Jean-Pierre, au régiment de Manderscheidt. Lors de la création des Gardes wallonnes, il reçut le 25 octobre 1703, les épaulettes d'aide-major du 2e bataillon; sa bravoure, pendant la guerre de la succession d'Espagne, en 1704, 1705 et 1706, lui mérita, le 15 janvier 1707, le grade de brigadier de l'armée royale.

Trois mois après, il combattit à la célèbre bataille d'Almanza, avec dix de ses frères, rangés sur une seule ligne; huit d'entre eux furent tués. Le jeune brigadier se distingua ensuite aux sièges glorieux de Lérida et de Tortose; il fut nommé, en récompense de sa brillante conduite, gouverneur de Monçon et commandant des frontières de l'Aragon. A peine d'Huart fut-il arrivé à Monçon que l'archiduc Charles d'Autriche, à la tête d'une armée anglo-autrichienne, parut sous les murs de la place, fit sommer le gouverneur de lui en ouvrir les portes, sous menace de le faire pendre sur la brèche. Peu ému de cette sommation, d'Huart répondit que « pour le pendre, il fallait « d'abord le prendre », pointa ses canons sur la tente archiducale, et l'abattit des premiers coups; il fit alors sommer, à son tour, l'archiduc de lever le siège, s'il ne voulait subir le même sort que sa tente. Cette injonction fut appuyée par des sorties si fréquentes et si vigoureuses que, profitant d'une nuit d'automne, l'archiduc Charles leva le camp; d'Huart s'élança à sa poursuite, atteignit l'arrière-garde ennemie, la tailla en pièces, et s'empara de nombreux prisonniers et d'un convoi considérable de munitions.

Ayant reçu des renforts, d'Huart put étendre le champ et l'audace de ses opérations : il marcha au devant d'un corps autrichien qui tentait de pénétrer en Aragon, entre Balbastro et Navalte, et le rejeta sur le camp retranché de Balaguier, commandé par le comte de Stahrenbergh. Puis, sans perdre de temps, il porte sa petite armée à marches forcées dans la vallée de la Cinca, extermine les miquelets qui la désolent et emporte d'assaut, malgré une défense acharnée, la ville et le château d'Estadilla.

Le comte de Stahrenbergh, inquiet de ces succès, détache contre d'Huart le général anglais Stanhope : Navalte est pris d'assaut, le siège mis devant Estadilla, dont les défenseurs opposent une héroïque résistance. D'Huart accourt, et « talonne de si près le général Stan-« hope, dit une relation de l'époque, « que celui-ci ne put rien entreprendre « et fut obligé d'abandonner Navalte, de « brûler le pont de Medianos, de lever « le siège d'Estadilla, de renoncer à « celui d'Ainsa et de se replier à mar-« ches forcées sur le camp retranché de « Balaguier, ramenant des troupes dé-« moralisées et épuisées de fatigue. »

Le général Stanhope repoussé, d'Huart court prendre quatre cent soixante hommes du régiment de Béarn, envoyés d'Oléron, et les jette avec un fort approvisionnement de vivres et de munitions dans la forteresse de Jaca, que les miquelets de Chabert assiégeaient étroitement.

Rejoint par les Gardes wallones, d'Huart revint en toute hâte au secours de la place, força les miquelets à lever le siège, les défit à Canfranc, dont il s'empara, les traqua dans leurs montagnes, et, par la rapidité hardie et décisive de ses opérations, les expulsa définitivement de l'Aragon et de la Cata-

logne. Grâce à ses dispositions habiles, il assura la puissance de Philippe V sur ces deux provinces belliqueuses, longtemps rebelles, et se signala ensuite, en 1713, au mémorable siège de Barcelone.

Il prit ensuite part à l'expédition de Sicile, où il commandait l'aile droite de l'armée espagnole, contribua à la victoire de Villafranca, et, se distingua aux sièges de Castellamare et de Messine. La faveur royale, qui déjà l'avait créé baron le 19 juillet 1709, l'éleva aux grades suprêmes de l'armée; il fut nommé, le 16 mars 1711, maréchal de camp, le 5 juin 1719, lieutenant général, et, le 24 mars 1720, commandant général du Lampadour et gouverneur civil et militaire de Girone. En 1721, Philippe V lui confia un commandement dans la guerre qu'il soutenait contre le régent de France, et qui se termina peu après par le traité de Madrid.

Non content d'avoir contribué à la gloire de sa patrie d'adoption par l'éclat de ses armes, d'Huart voulut, dans sa nouvelle dignité de gouverneur de Girone, travailler à la prospérité du pays par une administration sage et éclairée. Sous son impulsion, d'une énergie pour ainsi dire martiale, les sciences, les arts, l'agriculture se développèrent rapidement, et l'industrie catalane devint un moment proverbiale. On eût dit que le dévouement au pays créait en lui les aptitudes; guerrier consommé, administrateur habile, il se montra, en outre, diplomate distingué aux conférences qui s'ouvrirent à Figuières. Il offrit, trois mois après, à Girone, une hospitalité chevaleresque aux ambassadeurs de cet archiduc Charles, qui l'avait menacé de le faire pendre à Monçon.

Par contrat du 11 août 1706, il avait épousé Marie-Barbe de Martini, dame de partie de Rœser, dont il eut trois filles et quatre fils; l'un d'eux, Jean-François-Henri-Gérard, s'illustra également dans les armes.

Il mourut le 24 mars 1730 à Madrid. L'affection reconnaissante de ses administrés, lui éleva, dans la cathédrale de Girone, un magnifique mausolée en marbre blanc, aux frais de la province.

Émile Van Arenbergh.

Neyen, *Biogr. luxemb.*, I, 256. — *Hist. de la baronnie de Jamoigne*, dans les Public. de la Société archéologique de Luxembourg, 1854, X, 121. — *Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*, seconde partie, II, 629. — Vigneron, *Belgique milit.* — Guillaume, *Hist. des Gardes wallones.*

HUART (*Charles-Damien*), médecin, né à Neerlinter, près Tirlemont, le 4 août 1750, décédé en cette ville le 21 avril 1826. On manque de renseignements sur la vie de ce praticien; on sait seulement que, après avoir reçu le grade de licencié, il vint s'établir à Tirlemont et y résida jusqu'à sa mort. — On a de lui : 1. *Korte verhandeling over de heelkundige berigten, in twee deeltjens verdeeld*... Mechelen, Van der Elst, 1774, in-8° de 186 pages. — 2. *Supplement op de heelkundige berigten*... Loven, 1777, in-8° de 141 pages. Ces deux ouvrages ont été réimprimés à Gand en 1794, 2 vol. in-8°. C'était, dit Broeckx, le traité le plus complet de médecine légale qui existât à cette époque en Belgique. — 3. *Enchiridion artis obstetricandi, of kort begryp der vroedkunde, als oock de kunst-bewerking der keysersnee, mitsgaders eenige kortbondige spreuken van den heere Mauriceau, beantwoord door den heere Levret*... Mechelen, Van der Elst, 1770, in-8° de 196 pages. C'est, selon le même auteur, un fort bon manuel d'accouchement.

G. Dewalque.

Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge.*

HUBENS (*Ignace*), hagiographe, naquit à Anvers, le 12 décembre 1737; il fut admis au noviciat des Jésuites, à Malines, le 29 septembre 1755, enseigna les humanités et la rhétorique à Gand. A la mort de Constantin Suyskens, en 1771, il fut nommé bollandiste, mais il n'a que peu travaillé au IVe tome d'octobre des *Acta Sanctorum*. Outre que la délicatesse de sa santé lui interdisait tout effort de travail, l'œuvre fut bientôt interrompue par la suppression de la Compagnie de Jésus. Il est probablement le même que l'abbé Hubens qui fut un des collaborateurs du P. de Feller au *Journal historique et*

littéraire. Le P. Hubens mourut à Anvers, le 18 août 1782.

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Écrivains de la Comp. de Jésus*.

HUBERT (*Saint*), évêque de Tongres, de Maestricht et de Liège, né, selon toute probabilité, vers 656, mort en 727, est un des héros du christianisme qui ont le plus contribué au triomphe de la foi, et c'est en même temps un des pères de la civilisation dans nos contrées. Autour du tombeau de saint Lambert, il a élevé la ville de Liège; autour de son tombeau s'est élevée la ville de Saint-Hubert. En sorte qu'il fut deux fois, en sa vie et en sa mort, fondateur de cités. Il est aussi le patron des chasseurs. Il est enfin le grand thaumaturge, guérisseur de la rage. Il n'est donc pas étonnant que le moyen âge ait multiplié les merveilles autour de son nom. C'est à ce point que le biographe, à cette distance et à défaut de témoignages contemporains d'une complète authenticité, hésite et ne sait distinguer les faits historiques des faits légendaires.

Tâchons cependant, à travers le merveilleux de cette mythologie chrétienne, de mettre à nu la vérité. Bien des questions restent insolubles : Hubert était-il fils de Bertrand, duc d'Aquitaine? N'est-il pas né plutôt au sein du peuple dans nos contrées, comme on pourrait l'inférer du silence de son premier biographe, qui n'aurait pas manqué de nous signaler son origine s'il était descendu d'une famille princière? Avait-il épousé, comme on l'a dit, une princesse, fille d'un comte Dagobert, de Louvain, dont les vieilles annales ne font point mention, et qui lui aurait donné pour fils saint Floribert, son successeur? Eut-il besoin de se convertir pour embrasser la carrière sacerdotale? Ce patron des chasseurs eut-il réellement la passion de la chasse? Nous sommes sur tout cela réduit à des conjectures, sans espérance d'en voir jaillir une complète lumière.

Rien n'est moins fondé que l'histoire de sa conversion. Mais il faut bien qu'on la rapporte, ainsi qu'on le ferait d'un mythe inventé par la poésie. On dit donc qu'un jour de Noël ou de Pâques, tandis que les seigneurs de la cour de Jupille assistaient aux cérémonies de l'église, Hubert, qui se livrait à la chasse, son plaisir favori, dans la forêt des Ardennes, rencontra un cerf d'une grande taille portant entre ses bois l'image du Dieu crucifié. Au même instant, il entend une voix qui lui crie : « Va trouver Lambert, mon serviteur; « fais, selon ses conseils, pénitence de « tes péchés, et par toi l'Eglise sera glo- « rifiée. Si tu ne le fais pas, l'enfer « t'attend à ta dernière heure. » Hubert descend de cheval, tombe à genoux, et promet de suivre la voix du ciel qui se révèle à lui.

La poésie et les arts s'emparèrent de cette légende. Mais le biographe contemporain qui raconte l'épiscopat de saint Hubert ne dit pas un mot de ce miracle, pas plus que Godescald, qui écrivit en 770 la vie de saint Lambert et qui retrace avec complaisance les faits merveilleux accomplis pendant la translation des restes du saint de Maestricht à Liège. On a raconté la même apparition d'un cerf crucifère dans la vie de saint Eustache. Jean Damascène, du vivant même de saint Hubert, a trouvé dans de vieux actes ce récit dont le héros remonte au IIe siècle de notre ère. C'est seulement au XVe siècle, c'est-à-dire sept cents ans après saint Hubert, que parut la légende rapportant cette conversion. On a supposé qu'elle aurait eu lieu après son mariage, que le P. Roberti place en l'année 682. Nul historien sérieux n'y peut ajouter foi. Il se serait décidé à se retirer du monde après la mort de son épouse Floribane, et on le fait voyager en 688 à Paris, où il serait allé remettre à Thierry III son collier et sa ceinture; puis il aurait fait le voyage de la Guyenne pour assister à la mort de son père, remettre à son frère le droit ducal qui lui appartenait et lui confier son fils Floribert. Ces faits ne sont attestés par aucun document. Le futur apôtre prit-il la résolution de vivre dans la solitude

pour faire pénitence? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'il se mit en rapport avec Lambert et qu'il alla puiser la science et les vertus de l'Evangile à cette grande et sainte école. Quand son maître tomba victime de son dévouement à ses devoirs d'évêque, après avoir rappelé le duc d'Austrasie à ses devoirs d'époux en cherchant à éloigner de la cour Alpaïde, mère de Charles Martel, Hubert lui succéda sur le trône épiscopal.

La légende lui fait entreprendre le voyage de Rome, après sept années de pénitence. Un ange aurait appris le meurtre de saint Lambert au pape Sergius et aurait déposé sur l'autel de Saint-Pierre son bâton pastoral pour en transmettre à Hubert le précieux héritage. Celui-ci ayant déclaré au souverain pontife qu'il ne se sentait pas à la hauteur de cette mission, lui qui ne *cognoit lettre aucune*, l'ange serait descendu du ciel apportant une étole avec un brevet que saint Hubert aurait lu, comme s'il avait étudié et lu toute sa vie. Alors il aurait été ordonné prêtre et évêque de Maestricht. Ces faits, pour être admissibles, auraient besoin de s'accorder avec l'histoire; or, le pape Sergius Ier est mort en 701 ou 702, tandis que le meurtre de saint Lambert, selon les Bollandistes, s'accomplit le 17 septembre 709. On pourrait toutefois assigner à ce meurtre la dernière année du VIIe siècle. Ce qui ne prouve pas cependant que saint Hubert ait fait le voyage de Rome. Il était sur les lieux à la mort de son prédécesseur, auquel il succéda immédiatement. Dans le récit d'une consécration pontificale par le pape Sergius, la légende aura confondu saint Hubert avec saint Willebrord, l'apôtre de la Frise, qui vivait à la même époque. La vérité qui se dégage de ce récit merveilleux, c'est que saint Lambert, qui se savait menacé par le frère d'Alpaïde, avait, en prévision de sa mort, préparé saint Hubert à recueillir sa succession. Bien que les vertus fussent plus nécessaires que la science à une époque aussi barbare, il serait par trop invraisemblable d'admettre que Hubert, au moment de son élection à l'épiscopat, ne connût *lettre aucune*, comme le dit la légende du XVe siècle. S'il faut admettre avec le P. Roberti que saint Hubert s'est décidé à renoncer au monde en 688, un intervalle de vingt ans, ou même de dix, lui avait amplement suffi pour s'initier à la connaissance de la théologie et des livres saints. Et le disciple de saint Lambert devait être, comme son maître, un des hommes les plus éclairés de son temps. Quoi qu'il en soit, c'est par ses vertus, plus encore que par ses lumières, qu'il acheva la conversion de la Toxandrie (Campine et Brabant) et évangélisa les Ardennes. Il fallait agir sur le cœur pour en arracher la brutalité des instincts et y faire pénétrer, avec l'amour divin, l'esprit de fraternité du christianisme. Humainement parlant, des hommes doués de cette puissance de persuasion, plus éloquents par leur vie que par les séductions de la parole, et qui savaient faire fléchir l'orgueil des princes devant la loi morale, la loi du devoir, étaient assurément pour l'humanité de glorieux bienfaiteurs. Il fallait posséder ces héroïques vertus pour mériter un nom dont la sainteté subsiste, après onze siècles, et qui restera une des preuves les plus éclatantes de la puissance de l'idéal religieux.

La treizième année après son élection, en 712, selon les uns, en 722, selon les autres, Hubert posa l'acte le plus important de son épiscopat : la translation du corps de saint Lambert à Liège. Il ne semblait avoir accepté l'héritage de ce grand apôtre que pour le glorifier dans la tombe et consommer sa sanctification. Il commença par solliciter de Pepin de Herstal l'autorisation de construire une église expiatoire à l'endroit où s'était accompli le martyre. Le chœur de cette église fut la chapelle où le saint évêque était allé prier quand il tomba sous les coups de Dodon et de ses complices. Liège alors n'était que le petit bourg de *Leodium*, arrosé par la Légia, qui lui donna son nom. Elle devint la ville de saint Lambert, et ce fut l'ouvrage de son successeur. Déjà il avait, dit-on, formé un chapitre de trente cha-

noines et de six prébendes, premier noyau de cette institution canoniale de Liège qui devint célèbre au temps de Notger. Hubert demanda et obtint du pape Jean VII de pouvoir transférer sur les bords de la Légia les reliques de celui qui avait été son maître et qu'il voulait donner pour patron à la cité nouvelle. Voulant entourer cette cérémonie d'une solennité imposante, il réunit plusieurs évêques, entre autres Willebrord, et un nombreux clergé. Le peuple de Maestricht, en les voyant arriver, poussa des gémissements : il se sentait dépossédé de son protecteur ; et il fallut tout le respect dont étaient entourées la décision du souverain pontife et la personne de Hubert lui même, pour que l'exhumation pût se faire sans provoquer une émeute. Godescald dit que le corps du martyr, au moment où l'on ouvrit son tombeau, exhala une odeur suave et fut trouvé intact. Hubert le revêtit d'habits magnifiques. Puis le cortège se mit en marche, au chant des psaumes, à travers le flot des populations recueillies. Le biographe ému qui raconte cette translation décrit les miracles accomplis par la vertu de ces reliques, depuis Maestricht jusqu'à Liège, et il prétend qu'on entendit les chœurs des anges se mêler aux cantiques et aux psalmodies des prêtres. L'*élévation* du corps de saint Lambert sur l'autel fut la proclamation de sa sainteté. A partir de ce moment, on vit s'accroître de jour en jour la cité liégeoise. Hubert voulut mettre le sceau à son ouvrage en faisant de cette ville le nouveau siège de son évêché. Charles Martel, le futur vainqueur de Poitiers, étant venu, dans une halte entre ses conquêtes, se reposer un moment à Jupille, Hubert alla le trouver pour obtenir d'ériger en ville le bourg de Liège, comme Godescald le raconte (1). Bien que les historiens ne soient pas d'accord sur la part que prit saint Hubert à la fondation de Liège, il paraît établi qu'il l'entoura de murailles et de tours et qu'il institua un tribunal, composé, dit-on, de quatorze magistrats, pour juger les causes criminelles et s'occuper en même temps de l'administration intérieure de la ville. Il fixa les poids et mesures, fit frapper une monnaie portant sur une de ses faces l'effigie de saint Lambert, détermina la forme du sceau qui devait être apposé sur les actes publics, donna des lois, adoucit les mœurs et éleva une nouvelle église sous l'invocation de saint Pierre. Il faut remarquer, toutefois, que le biographe contemporain ne dit pas un mot de l'administration civile de saint Hubert. Il fut, en réalité, le premier des princes-évêques : c'est à lui et à Notger que la cité liégeoise est redevable des institutions qui préparèrent ses brillantes destinées.

Nous n'avons pas à raconter ici les miracles attribués à saint Hubert de son vivant. Aussi bien le premier hagiographe a tellement calqué son récit sur celui de la vie de saint Arnould, évêque de Metz, qu'on ne sait plus guère à quoi s'en tenir sur la plupart de ces faits merveilleux. Parmi ces miracles, il en est un pourtant qu'il faut signaler, car il donne une preuve palpable de l'accroissement de la cité naissante. Chaque jour la Meuse était chargée de bateaux apportant les matériaux de construction des édifices de la ville nouvelle. Les eaux ayant baissé considérablement par suite d'une grande sécheresse, les transactions furent interrompues. Saint Hubert, autre Elie, invoqua le ciel pour retremper les courages en ravivant la foi ; et, à sa prière, selon la légende, les nuages se formèrent en abondance et des torrents de pluie vinrent grossir le lit du fleuve. La crédulité populaire ne se demande pas si ces faits se sont produits par voie de conséquence. *Post hoc, ergo propter hoc.* Un autre fait prouve la douceur, la sécurité et la force d'âme du saint apôtre : étant dans une prairie, occupé à faire certain *engin à prendre poisson*, il mit la main sur une pièce de bois que l'on coupait. Un des ouvriers, qui avait levé sa cognée, ne put retenir le coup, et saint Hubert eut le doigt brisé. Il retourna sans dire une parole pour aller

(1) Voir Ed. Fétis. *Introd. à la légende de saint Hubert*, page 25.

soigner sa blessure. Et, le lendemain, il se remettait à l'œuvre, et par ses prières sauvait les ouvriers d'un naufrage.

Il eut le pressentiment de sa fin prochaine, que la légende a transformé en vision. Il choisit lui-même le lieu de sa sépulture dans l'église Saint-Pierre. Après avoir consacré une église du Brabant, il retournait à Liège, quand, pris d'un accès de fièvre, il dut s'arrêter aux environs de Louvain. Il se fit transporter dans une maison qu'il avait à Tervueren. C'est là qu'il mourut le 30 mai 727. Sa mort, aussi édifiante que sa vie épiscopale, fut celle d'un homme de Dieu, qui n'a vécu que pour le glorifier et qui va trouver en lui sa récompense. Son corps ayant été placé dans une châsse, ses disciples le transportèrent à Liège. Tout le clergé et tout le peuple allèrent au devant de lui pour le conduire dans sa sépulture. Les chants des psaumes s'élevaient vers le ciel; mais quand on s'approcha de la châsse, les chants cessèrent et l'on n'entendit plus que des sanglots. C'est ainsi que devait être accueilli dans sa mort le père, l'ami, le bienfaiteur et le soutien du peuple. Son corps fut déposé, selon ses vœux, dans la partie souterraine de l'église Saint-Pierre. Mais les Liégeois, après quelques années, réclamèrent pour le fondateur de leur ville un sépulcre plus digne de ses mérites et plus accessible à la vénération des fidèles. On le transporta, la seizième année après sa mort, dans la partie supérieure de l'église, le 3 novembre 743. Carloman, maire du palais, duc d'Austrasie, assista à cette translation et aida lui-même à élever sur l'autel ces saintes reliques. C'était le mode de canonisation adopté à cette époque.

L'histoire de saint Hubert ne finit pas avec sa vie; elle recommence après sa mort. Un monastère en décadence et penché vers la ruine, l'abbaye d'Andage, au cœur des Ardennes, fit appel à Walcand, évêque de Liège, qui, pour relever cette maison créée par Bérégise, la peupla de moines Bénédictins et la dota de terres et de revenus considérables. Pour achever l'œuvre de régénération de ce couvent, les moines supplièrent Walcand de leur permettre de transporter à l'abbaye d'Andage les reliques de celui qui fut l'apôtre du pays et dont le nom y était particulièrement vénéré. L'évêque voulait bien y consentir, mais il ne pouvait prendre seul la responsabilité d'un acte si grave. L'affaire fut portée, en 817, devant le concile d'Aix-la-Chapelle, qui accueillit la demande des moines. Louis le Débonnaire, qui assistait à ce concile, approuva aussi cette translation et consentit même à honorer la cérémonie de sa présence. La mesure reçut enfin la sanction pontificale. Il fallait l'intervention de tant d'autorités pour amener les Liégeois à consentir à cette dépossession. Le corps de saint Hubert, après quatre-vingt-dix ans, fut encore, dit-on, retrouvé intact. Déposé dans un cercueil de marbre blanc, on le chargea sur un bateau qui remonta la Meuse jusqu'à Dinant. De là on le transporta à Andage, où il fut enfermé dans une châsse de métaux précieux, payée par le roi lui-même, qui donna, selon la Chronique manuscrite de saint Hubert, quatorze saphirs et trois mille besants d'or.

A partir de ce moment, cette abbaye prit le nom d'abbaye de Saint-Hubert. Grâce à ces reliques du saint évêque, elle parvint à une prospérité qui s'accrut sans cesse. Les vastes bâtiments de l'abbaye et son église étaient des chefs-d'œuvre de construction. Entre les abbés mis à la tête de ce monastère, il en est un qui compte parmi les hommes les plus distingués du XIe siècle : Thierri Ier, aussi célèbre par son savoir que par ses vertus. Il fit de l'abbaye l'asile des lettres, des sciences et des arts à cette époque. Grâce à ce foyer d'activité intellectuelle, il nous est resté une chronique de l'abbaye de Saint-Hubert et une relation des miracles opérés par la vertu des reliques du saint. On voit dans ce dernier livre que le recours à saint Hubert pour guérir de la rage remonte très haut. Il y est parlé aussi de la chasse que fait tous les ans la noblesse à la fête de saint Hubert. La taille ou incision au

front des malades pour y introduire une parcelle de l'étole est clairement indiquée dans ce récit, qui reste assez obscur, concernant la neuvaine et ses prescriptions.

La bibliothèque et le trésor de l'abbaye contenaient des objets d'une grande valeur historique, comme le psautier en lettres d'or, présent de l'empereur Lothaire, et les évangiles à la reliure ornée de pierres précieuses donnés par Louis le Débonnaire; la crosse en ivoire qu'on disait avoir appartenu au saint évêque; l'étole, renfermée dans un coffre d'or, don fait en 1504 par Diane de Damp-Martin, marquise d'Autrech; une semelle d'un des souliers du saint, et son peigne, dont l'abbé offrit un morceau au prince palatin, en échange d'un fonds de deux cents écus. Il paraît que les Liégeois firent des tentatives renouvelées pour rentrer en possession des reliques de saint Hubert, et que les Bénédictins, pour mettre en sûreté le corps de leur patron, le cachèrent si bien qu'on ne le retrouva plus. Selon le P. Roberti, les moines de Saint-Hubert ayant ouvert la châsse en 954, trouvèrent encore le corps intact. Le même auteur cite le témoignage de Léon X, qui, en 1515, « certifie « que le corps est entier, selon ce que des « témoins oculaires, députés à cet effet, « lui ont affirmé ». Quoi qu'il en soit, il est probable que ces reliques auront été la proie des flammes allumées par les calvinistes dans la seconde moitié du XVIe siècle. Depuis lors, en effet, l'on n'a plus retrouvé le corps de saint Hubert.

Nous ne nous arrêterons pas à examiner ici la question des guérisons miraculeuses. Ce qui nous paraît hors de doute, c'est que les Bénédictins de Saint-Hubert ont fort habilement exploité la renommée acquise par les guérisons attribuées au saint thaumaturge. Et voici un fait bien étonnant : suivant le calcul du P. Roberti, il aurait été employé, dans l'espace de neuf cents ans, au traitement des pèlerins accourus à Saint-Hubert pour se faire pratiquer l'opération de la taille, environ dix-sept pieds romains et cinq doigts de l'étole miraculeuse, dont la mesure était originairement de dix pieds, sans qu'elle eût diminué d'une ligne. Sa conservation, d'ailleurs, est déjà par elle-même assez merveilleuse, après un laps de temps si considérable.

Saint Hubert est devenu le patron des chasseurs de presque tous les pays. Est-ce à sa passion pour la chasse qu'il faut attribuer ce privilège? Nous croyons plutôt que cette passion est moins une cause qu'un effet et qu'elle a été imaginée pour justifier le choix des chasseurs. Le 3 novembre est la date de la translation des reliques de saint Hubert de Liège à l'abbaye d'Andage. Louis le Débonnaire, qui chassait alors dans les Ardennes, a été pour beaucoup dans la dévotion du pèlerinage à Saint-Hubert. Et il est vraisemblable que c'est à cette époque que la coutume s'établit parmi la noblesse du pays des Ardennes de faire une grande chasse le 3 novembre et d'en offrir les prémices au saint, avec la dixième partie du gibier pris dans le reste de l'année. Le moine qui écrivit au XIe siècle la relation des miracles de saint Hubert fait mention de cette coutume, qu'il déclare très ancienne déjà.

Hubert, en renonçant au monde pour se vouer à Dieu, a tout gagné du côté de la terre comme du côté du ciel. Sa popularité est incomparable dans les annales de la sainteté, parmi les grands aussi bien que parmi les gens du peuple. Il a même obtenu un honneur qui n'est échu en partage qu'aux souverains : il a donné son nom à un ordre de chevalerie créé en 1444 par Gérard, duc de Berg et Juliers, pour perpétuer le souvenir d'une victoire remportée le jour de la Saint-Hubert, et transporté en Bavière au XVIIIe siècle par l'électeur palatin Charles-Théodore. Quand la royauté fut rétablie en Bavière, l'ordre de Saint-Hubert resta le premier ordre du pays, ordre réservé aux souverains, aux princes et aux personnages de la plus haute distinction.

Telle est l'histoire réelle et légendaire de celui des héros du christianisme à qui Liège dut sa fondation,

Saint-Hubert son origine, tant de malheureux leur guérison et tant d'heureux leurs jours de fêtes. Ferd. Loise.

Kleine Denkmaeler ans der Meroringerzeit herausgegeben von Wilhelm Arndt. (Hanovre, 1874). — Le *Manuscrit* 14650-14659 de la Bibliothèque royale, parch. du xe siècle. — *Historia sancti Huberti a Johanne Roberti, s. j.* Luxemburgi, MDCXXI. - *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert*, dite *Cantatorium*, traduite par M. de Robaulx de Soumoy, suivie du texte. Bruxelles, 1847. — *Gesta pontificum tungrensium, trajectensium et leodiensium*. Harigeri et Anselmi, version de Pertz, reproduite dans le vol. CXXXIX de la *Patrologie latine de Migne*. — *Gesta sancti Lamberti*, par Nicolas et autres vies de saint Lambert, dans la collection de Chapeaville, le tome V de septembre des *Acta Sanctorum* et le tome VI des *Acta Sanctorum Belgii* de Ghesquières. — Les vies de sainte Ode, saint Eustache, etc., dans la collection des Bollandistes. — *Pèlerinage de saint Hubert*, par l'abbé Bertrand. Namur, 1855. — La *Vie de saint Hubert*, écrite par un auteur contemporain, v. nº 3, 4e sér. des Bull. de la Comm. roy. d'hist. Brux., 1858.— *Saint Hubert, sa légende, son histoire*, par J. Demarteau. Liège, 1877. — *Saint Hubert, d'après son plus ancien biographe*, par le même. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1882).

HUBERT, hagiographe, qui vécut au xie siècle, n'est guère connu que par sa *Vie de sainte Gudule*, recueillie dans les *Acta sanctorum*, 8 janvier, t. Ier, p, 514-523. L'ouvrage, par le choix du sujet, a fait présumer que l'auteur était originaire du Brabant ou de Bruxelles même, où le culte de cette sainte était surtout en honneur. Baillet, dans ses *Vies des Saints*, se fonde sur ce que l'œuvre fut écrite environ trois cent cinquante ans après la mort de sainte Gudule, pour en suspecter la valeur historique; il oublie qu'Hubert déclare avoir travaillé d'après une ancienne vie, dont il a simplement orné la forme.

Mais ce qu'on reproche justement à cet hagiographe, c'est son style exubérant jusqu'à la diffusion et ce luxe d'images empruntées, qui sont les lieux communs de l'imagination.

Bollandus a donné cette *Vie de sainte Gudule* sur un manuscrit des Jésuites de Bruges, et l'a illustré de notes ; il met à la suite l'abrégé qu'en fit assez longtemps après Hubert un écrivain anonyme. Cet ouvrage, qui avait, du reste, été publié déjà par Surius, contient, en outre, la fin de la vie de sainte Gudule, qui manque à l'original. « On voit par « là, dit l'*Histoire littéraire de la France*, « qu'il (Hubert) n'y mit la main qu'a- « près la dédicace de l'église de Saint- « Michel et la translation qu'on y fit « des reliques de sainte Gudule : c'est « ce qui arriva en 1047, comme il le « marque lui-même ; et ce fut aussi peut- « être l'occasion qui l'engagea à prendre « la plume. » Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. VII, p. 429. — Baillet, *Vies des Saints* (*Table crit.*, 8 *janv.*), t. Ier.

HUBERT, de Liège, religieux de l'abbaye de Saint-Hubert, vivait au xie siècle. Il avait acquis une grande réputation comme organiste, talent rare pour l'époque ; car, au témoignage de dom Rivet, les orgues commençaient seulement à faire leur apparition dans les églises. On revenait de Saint-Hubert plein d'enthousiasme, après avoir entendu le moine liégeois, qui était un maître dans la composition religieuse sur le mode grégorien. Nul doute qu'il n'ait beaucoup contribué à hâter les progrès de la musique sacrée.

Ferd. Loise.

Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Villenfagne, *Mélanges*, t. Ier.

HUBERT LE PRÉVOST, hagiographe, florissait au milieu du xve siècle. On n'a recueilli sur cet écrivain aucun renseignement biographique. Hubert le Prévost écrivit la vie de saint Hubert, hommage dévot à son patron. Il recueillit ses matériaux à l'abbaye de Saint-Hubert, à Tirlemont, à Bruxelles, à Bruges, et fit traduire les documents écrits en latin « par notables clercs, « aucuns estans docteurs en saincte « escripture ».

Paulin Pâris émet l'opinion que ce manuscrit fut écrit vers l'année 1462. Il se fonde sur ce que, dans une miniature, Louis de Gruthuyse, jeune encore, porte déjà le collier de la Toison d'or, qui lui fut conféré en 1461. Le savant paléographe en infère que la confection du livre ne fut pas éloignée de l'admission du seigneur flamand dans l'ordre.

L'existence d'un second exemplaire fut révélée par le P. Roberti, jésuite, qui publia en 1621, à Luxembourg, une *Historia sancti Huberti, principis Aqui-*

tani, ultimi tungrensis et primi leodiensis episcopi, et qui mentionne, parmi les sources auxquelles il a puisé, une vie de saint Hubert par Hubert le Prévost, écrite en 1459 et identique au manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. Cet ouvrage, appartenant jadis au monastère de Saint-Hubert, a disparu pendant la révolution française, qui dispersa la précieuse bibliothèque de l'antique abbaye.

L'ouvrage d'Hubert le Prévost fut publié à Paris de 1510 à 1530, sous le titre : *La Vie de monseigneur sainct Hubert Dardeine*, avec cette adresse, au bas de la vignette qui suit le titre : *On les vend a lenseigne du Pellican, en la rue sainct Jacques (chez les de Marnef)*, in-8, goth. de 32 ff. non chiff. Petit livre rare, avec deux figures sur bois, l'une au recto du frontispice et répétée au verso, l'autre au verso du dernier feuillet, où se voit la marque de l'imprimeur. Cette vie a été réimprimée sous le titre suivant : *Légende de saint Hubert, précédée d'une préface bibliographique et d'une introduction, par Edouard Fétis*. Bruxelles, A. Jamar, 1846, in-12 de XXI-182 p.

Emile Van Arenbergh.

Ed. Fétis, *Légende de saint Hubert*. — Paulin Pâris, *Manuscrits franç. de la biblioth. du roi*, t. IV, p. 75 — Van Praet, *Rech. sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*, p. 217. — Brunet, *Manuel du libraire*. t. V, p. 1192.

HUBERTI (*Adrien*), HUYBRECHTS, graveur et plus spécialement marchand d'estampes, inscrit en cette double qualité à la gilde anversoise de Saint-Luc, en 1573. Malgré l'alternance du nom Huberti avec la forme *de sancto Huberto*, sur des estampes issues de la boutique de l'éditeur, nous n'hésitons pas à l'envisager comme de souche anversoise. La liste où figure son inscription donne à connaître que les nouveaux élus étaient restés jusqu'alors *onvry*, c'est-à-dire qu'ils attendaient la maîtrise. Nous en déduisons que notre graveur avait vu le jour vers 1550.

On ne possède aucune indication touchant l'apprentissage d'Adrien qui, d'ailleurs, fut un praticien médiocre. Nagler fait travailler Huberti à dater de 1540. La plus ancienne estampe que nous ayons rencontrée sous son nom porte le millésime de 1574. C'est une *Sainte Famille*, dans le goût de Corneille Cort. En 1578, parut la curieuse planche du *Balai : Icy verrez trois justices pour vray, Docte lecteur, comprises au balay*. Il s'agit cette fois, d'une œuvre non-seulement publiée, mais gravée par Huberti ; elle parut le 1er janvier. Indiquons encore parmi les travaux personnels du graveur un *Crucifix*, entouré de quatre médaillons de l'histoire de David et du Psaume 50, disposé symétriquement, petite planche portant une dédicace à Pomponio Castano, auditeur général des Italiens de l'armée d'Alexandre Farnèse.

Ces cuivres sont conçus et exécutés dans le goût de presque tous ceux qui voyaient alors le jour à Anvers.

Huberti, d'ailleurs, se contente de l'indication *Adrianus Hubertus sculpsit litteras*, sur une planche de Hans Collaert le Vieux.

Heller, et après lui Nagler, attribuent à notre graveur la copie excellente de *la Nativité* de Dürer (B. 2), avec la dédicace à Laurent Heymans. Nous hésitons à suivre ces auteurs, à cause de la présence du nom d'Huberti sur la copie gravée par Wiericx, d'après *la Messe de Saint-Grégoire* (B. 114).

A peu d'exceptions près, les estampes publiées par Huberti sont des sujets religieux. Il fit paraître, en 1598, le catafalque érigé à Notre-Dame d'Anvers, pour le service solennel de Philippe II.

Sous la date de 1648, les registres de la gilde de Saint-Luc d'Anvers mentionnent l'acquit d'une dette mortuaire pour Adrien Huberti. Les savants éditeurs des *Liggeren* attribuent cette mention à Adrien, le fils et l'élève de notre graveur. Ce second Adrien fut enluminеur. Adrien le Vieux vivait encore en 1614, époque à laquelle son fils est indiqué comme travaillant chez lui.

Martin Pepyn et Adrien van Utrecht épousèrent des filles d'Adrien Huybrechts.

Gaspard Huberti, le premier maître

de Gérard Edelinck et petit-fils d'Adrien, n'a laissé comme graveur que des planches détestables et comme éditeur que les derniers états des cuivres de l'école de Rubens ou de méchantes copies.

Henri Hymans.

Les *Liggeren* et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc.

HUBERTI. Voir LEONARD HUBERTI.

HUBIN (*Jacques* **DE**), prince-abbé de Stavelot et Malmédy, était fils de Jean-Michel de Hubin, établi en 1716 lieutenant potestat de la dite principauté. Successivement profès et gouverneur de l'abbaye, il en fut élu chef le 27 novembre 1776. Installé le 17 mai suivant, il se consacra, dès lors, entièrement au service de ses sujets. Il édicta de sages mandements, échangea des terres éloignées contre d'autres touchant aux territoires de Stavelot et Malmédy, construisit des routes reliant ces localités aux grandes voies allant vers Liège et Luxembourg, fit rebâtir l'église de Malmédy, enfin créa un collège à Stavelot, lieu de sa naissance. S'il faut s'en rapporter à une tradition populaire, Hubin aurait été le seul prince-abbé ayant vu le jour en cette ville. Sa mémoire y est restée en vénération; le nom de dom Jacques (c'est ainsi que ses compatriotes le désignaient) signifiait pour ses contemporains et signifie encore bonté et mansuétude. Ce prélat mourut le 22 décembre 1786.

J.-S. Renier.

Villers, *Hist. chron. des abbés-princes de Stavelot et Malmédy*, t. III, p. 246 à 417.

HUBIN (*Jean-Hubert*), administrateur, poète et musicien, né à Huy le 16 juillet 1764, mort à Bruxelles le 2 février 1833, fit de bonnes études classiques au collège des Augustins de sa ville natale. Son goût le portait vers la poésie et la musique. Doué d'une belle voix, il attirait la foule à l'église lorsqu'il y chantait au jubé. Il eut l'honneur d'être présenté à l'illustre maître liégeois Grétry comme celui de tous les choraux qui annonçait les plus belles dispositions. Son instrument favori fut le violoncelle. A l'âge de dix-sept ans, il vint à Bruxelles chercher une position. Compromis dans la publication d'un pamphlet contre l'évêque de Liège, le prince Velbruck, il avait payé de quelques jours de prison le crime d'avoir servi de secrétaire à l'auteur, le chevalier de Heeswyck. C'est, assure-t-on, ce qui l'avait déterminé à venir s'établir aux Pays-Bas. Il entra chez un des huit agents solliciteurs près du conseil privé et ne tarda pas à devenir le chef de bureau de cette agence. Il joignit à ces fonctions, en 1787, celles de secrétaire de l'agent général de l'ordre de Malte. Les événements politiques, la révolution brabançonne d'abord, puis l'invasion des armées de la république française ayant obligé l'agent général de l'ordre à émigrer, Hubin, resté à Bruxelles, eut mission de veiller aux intérêts tant de l'agence du solliciteur près du conseil privé que de celle de l'ordre de Malte. Mais à sa troisième émigration, en 1794, le chef de ces agences, le sieur Becke, emmena avec lui son chef de bureau, qui ne revint au pays qu'après dix mois d'absence.

Les révolutions avaient emporté les deux institutions qui le faisaient vivre avant l'émigration; un de nos conquérants lui avait même enlevé sa femme. Sa belle voix, son talent de violoncelliste, joints à un extérieur agréable, lui avaient procuré des succès de salon, et, en 1787, il avait fait un mariage d'inclination qui fut, à la suite de la fuite de l'épouse, dissous par le divorce. Hubin dut se créer des ressources. Il fonda une petite agence d'affaires au moyen de laquelle il vécut très modestement. Il entreprit, pour suppléer à l'insuffisance du produit de son bureau, l'éducation de deux fils de famille. C'est ainsi qu'il atteignit la fin de la domination française dans ce pays. La fondation du royaume des Pays-Bas lui avait fait concevoir l'espérance de voir revivre et le conseil privé et l'ordre de Malte, ainsi que les agences auxquelles il avait été attaché. Ce beau rêve ne se réalisa pas tout à fait. Il obtint, il est vrai, une place d'agent solliciteur; mais le nombre de ces agents ayant été considérablement augmenté,

il ne tira que peu de profit de cet office. Quant à l'ordre de Malte, Hubin obtint la survivance de son ancien chef, M. Becke, décédé vers 1816. Il fut même nommé conseiller de l'ordre, avec autorisation de porter la croix, distinction que le gouvernement des Pays-Bas refusa de ratifier.

Content de peu, se résignant à la plus modeste situation, il sut trouver dans la culture des lettres et des arts un dédommagement à la parcimonie avec laquelle la fortune l'avait traité. Affilié à quelques associations littéraires, telles que la Société de Littérature de Bruxelles et la Société d'Emulation de Liège, il rencontrait dans ses confrères en Apollon, de Stassart, Comhair, Sauveur Legros, etc., des appréciateurs de son talent poétique.

Jean-Hubert Hubin a publié les ouvrages ci-après désignés : 1. *Lucie et Victor*, nouvelle. Bruxelles, Stapleaux, 1797, in-18. — 2. *Eléonore de Menval*, nouvelle. Bruxelles, Stapleaux, an VI, in-18. — 3. *Euménie*, roman moral, suivi de *la Journée sentimentale*. Bruxelles, Stapleaux, et Paris, Renouard, an IX. Ce livre a eu une seconde édition en 1801, in-12. — 4. *Coup d'œil sur Bruxelles*. Stapleaux, 1805, in-12. — 5. Une petite comédie mêlée d'ariettes, *l'Amant romanesque*, in-32. — 6. *Poésies diverses*. Bruxelles, Stapleaux, 1812, in-12.

Son biographe, Gorissen, assure que les deux premières nouvelles sont tirées de ses souvenirs personnels.

Son concitoyen N. Loumyer a publié en 1852, sous le titre de *Poésies choisies de Jean-Hubert Hubin*, un petit volume de 100 pages. Bruxelles, imprimerie de G. Stapleaux, in-18. Ce petit volume est accompagné d'une notice biographique. Les poésies se composent de fables, d'épîtres, de sonnets et de madrigaux dans le goût du temps, c'est-à-dire ultra-classiques. La pièce la plus importante est un poème en deux parties, intitulé : *Abdalis ou les Songes*. On y remarque aussi une épître à Grétry, avec lequel Hubin avait conservé des relations amicales. Il s'était remarié en 1824 ; éprouvant déjà les inconvénients de la vieillesse, il accepta les soins d'une amie qui l'aida à supporter avec les infirmités les difficultés matérielles de l'existence.

L. Alvin.

HUBIN (*André-Nicolas*), horloger mécanicien, nous paraît devoir figurer dans la *Biographie nationale* pour les inventions au sujet desquelles les corps les plus savants de l'Europe ont rédigé des rapports élogieux. André-Nicolas, parent du littérateur (voir plus haut), naquit à Statte (Huy) en 1741 et mourut en 1820. En 1767, il reçut la commission de mayeur des enclôtres et immunités de la collégiale de Huy. Lors de l'invasion étrangère, il fut dépouillé de cet office sans la moindre compensation.

En 1775, il présenta à l'Académie royale des sciences de Paris un *carillon adaptif aux pendules*. Ce corps savant fit l'éloge de l'ingénieux travail. Dans un certificat conservé dans les archives de la famille et revêtu de la signature de Leroy, *pensionnaire de l'Académie royale des sciences*, l'invention de Hubin est détaillée et appréciée.

La même année, il composa une horloge d'une combinaison toute nouvelle. Cette horloge, dit le *Journal historique et littéraire*, qui n'a que trois roues, un seul moteur et un régulateur, produit néanmoins tous les effets des horloges les plus composées. Elle marque les heures, minutes, secondes ; sonnerie, répétition, carillon, rien n'y manque. Il n'y a aucun ressort, aucun ouvrage caché qui puisse concourir à animer la machine. L'exactitude et la précision en égalent la simplicité, et cette simplicité prévient les dérangements, inévitables dans les horloges ordinaires. Soit que Hubin y apportât de la négligence, soit tout autre motif, il ne sut point tirer parti de son invention, et aucun Mécène, comme il l'avait espéré, ne vint à son secours.

En 1784, il exposa dans la salle de la Société d'Emulation, à Liège, une autre horloge de son invention qu'on admirait pour la simplicité de son mécanisme. En 1786, il exposa à la même société une autre horloge d'une construction nou-

velle, avec sonnerie à répétition, carillon et sourdine qui mérita les mêmes éloges.

Plus tard, il inventa un bureau pour les aveugles. Il en décrivit l'utilité dans le prospectus qu'il fit circuler, et dont nous insérons ici quelques passages à titre de document intéressant, qui établit le point de départ d'inventions semblables survenues depuis 1803, date à laquelle le *Scotographe* fut officiellement présenté au premier consul.

« Ce bureau chirographique est de la « plus grande simplicité dans sa structure. Sa longueur est d'environ 15 pouces, sa largeur de 12, et sa profondeur « de 3. Il est à secret dans toutes ses « parties ; personne ne peut l'ouvrir « que celle à qui on l'a révélé. Il peut « servir à plusieurs opérations différentes, également curieuses et secrètes.

« On écrit ses pensées de manière « que les personnes présentes qui voient « opérer ne peuvent lire aucun caractère de l'écriture. Les aveugles et les « voyants écrivent des pages entières la « nuit ou le jour, avec ou sans lumière, « sans crainte de répandre de la confusion dans leur écrit. Ils peuvent « quitter et reprendre à volonté la lettre « ou l'ouvrage commencé, les abandonner à la curiosité publique sans crainte « d'être dévoilés.

« La deuxième opération produit sur « un papier une écriture inverse, comme « les caractères de l'imprimerie. On les « déchiffre à l'aide de la réflexion de la « lumière artificielle.

« Par la troisième, on imite les modèles d'écriture, on apprend à se former la main ou le caractère d'après « les meilleurs maîtres ; on copie des « plans, des dessins, d'après les originaux, avec facilité et avec une grande « exactitude.

« Par la quatrième, on jette sur des « tablettes, bien supérieures à celles « des anciens, l'esquisse de ses pensées « le jour comme la nuit.

« Ces différentes opérations d'écriture « secrète, de dessins, de notes musicales « se font au choix de trois couleurs « différentes : rouge bleu et noir, dont « l'artiste possède seul la composition. »

Feller avait vu ce bureau et convient que Hubin n'en avait en rien exagéré les mérites. Ce *Scotographe* fut présenté à l'Académie royale de Bruxelles. Celle ci en rendit le témoignage le plus satisfaisant. Hubin avait, avec son prospectus, lancé un projet de souscription qui n'aboutit pas, et le bureau chirographique menaçait de tomber dans l'oubli quand il le présenta à l'Académie de Londres, qui fit à son sujet un rapport des plus flatteurs, mais ce fut tout.

En 1803, le premier consul Bonaparte traversa Huy, accompagné de son beau-fils, Eugène Beauharnais. Le *Scotographe* lui fut présenté, il promit de s'en occuper. C'est ce qu'il fit, car le ministre de l'intérieur Chaptal écrivit à Hubin qui, sans la moindre arrière-pensée, communiqua le plan et la description de son bureau. La réponse ministérielle arriva, mais elle déclarait ne pouvoir utiliser le *Scotographe* à cause de sa complication, alors que Hubin vantait son extraordinaire simplicité !

Mais voici ce qui arriva. Malgré les reproches adressés au *Scotographe*, un ami de Chaptal, J. Leroy, horloger à Paris (était-ce le même que celui qui avait signé le certificat de l'Académie de 1775 ?) fit annoncer, en 1812, qu'il était l'inventeur d'un *bureau chirographique ;* et la description qu'il en donnait reproduit, à peu de chose près, celle envoyée par Hubin à Chaptal. La Société d'Emulation s'émut et épousa la cause de notre compatriote. Elle fit insérer dans les feuilles françaises une protestation formelle contre le plagiat de Leroy, qui fut confondu et garda le silence.

En 1813, son bureau fut exposé une seconde fois à l'Emulation avec une horloge composée d'une seule roue, sonnant les heures, les demies, les quarts et les demi-quarts et à répétition. Sur le rapport adressé au ministre de l'intérieur, le gouvernement impérial décerna une médaille d'or à l'auteur, mais, la chute de Napoléon étant survenue, ce fut un ministre hollandais qui lui envoya la médaille en 1817.

Hubin a augmenté le chiffre du martyrologe des inventeurs. Nul ne sait quels bienfaits auraient pu procurer à l'industrie et à l'humanité souffrante les résultats de son génie; mais on est en droit de supposer qu'*il y avait quelque chose là*, puisque des corps savant sont hautement apprécié ses travaux et qu'il s'est rencontré quelqu'un qui a cherché à s'en approprier le mérite et les avantages.

Hubin avait épousé en premières noces Anna-Ernestine-Elisabeth Grognard, et en secondes noces, Marie-Ernestine Loiseau. 21 enfants naquirent de ces deux unions. Ad. Siret.

Renseignements particuliers. — *Organe de Huy*, du 25 février 1886.

HUBOLD, musicien et professeur, né à Liège au xe siècle, eut pour maître, en 987, Gerbert d'Aquitaine, homme très versé dans les lettres sacrées et profanes, qui forma des disciples éminents. Hubold, dès sa première jeunesse, quitta l'école de Liège pour se rendre à Paris, où il enseigna lui-même sur la montagne Sainte-Geneviève, et fonda plusieurs institutions scolaires. Il acquit une véritable renommée dans la composition musicale par des hymnes et des cantiques consacrés à Dieu et aux saints; et même, s'il faut en croire Orderic, il aurait ébauché une sorte d'oratorio sur la Trinité divine : *de Sancta Trinitate dulcem historiam cecinit.*

Anselme, chanoine de Liège, en parle avec éloge dans la vie de Notger. Le prince-évêque, qui était jaloux de s'entourer de toutes les supériorités dans les arts, les sciences et les lettres, ne pouvait pas laisser à Lutèce un homme qui associait en lui la musique à la science et qui ne croyait pas déroger en unissant dans sa personne l'art de Terpandre et la pensée de Platon. Ferd. Loise.

Bulœus, *Historia Universitatis Parisiensis.*

HUCBALD, architecte liégeois, florissait au commencement du xie siècle. Il mourut vers 1026. L'église du monastère de Stavelot, dont la reconstruction lui avait été confiée par l'abbé Poppon, fut le plus remarquable monument de son talent; la tour passait pour un chef-d'œuvre d'architecture.

Emile Van Arenbergh.

De Villenfagne, *Mél. de litt. et d'hist*, p. 146. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. Ier, p. 203. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 762.

HUCBALD DE SAINT-AMAND, appelé aussi Hubald, Hugbald, Hucbold et Uchubaldus, écrivain ecclésiastique et musicien, né vers 840, et décédé à l'abbaye de Saint-Amand le 20 juin 930, est regardé à juste titre comme un des plus grands savants de la fin du ixe et du commencement du xe siècle. Cet homme, si remarquable pour l'époque où il vécut, appartient à la Belgique, sinon par la naissance, du moins par le séjour qu'il fit à l'abbaye de Saint-Amand, le *monasterium Elnonense*, de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans la partie de la Flandre française ressortissant à l'ancien diocèse de Tournai. Il embrassa la vie religieuse dans cette célèbre maison, et y termina ses études sous la direction de son oncle Milon, moine bénédictin connu par des écrits de valeur, et directeur de l'école du monastère. On prétend, sans toutefois fournir les preuves convaincantes de cette assertion, que, s'étant brouillé avec son maître à l'occasion d'un office en l'honneur de saint André l'apôtre, Hucbald quitta Saint-Amand et se retira à Nevers; l'on ajoute qu'il y ouvrit une école. L'évêque de cette ville, appréciant hautement les talents du jeune bénédictin, lui aurait donné des marques non équivoques de son estime et de sa confiance en lui permettant d'enlever, après sa mort, le corps de saint Cyr, martyr, pour le transporter à l'abbaye de Saint-Amand. Quoi qu'il en soit de ce prétendu séjour d'Hucbald à Nevers, il est incontestable que, quelque temps après son départ de Saint-Amand, il se trouvait à Auxerre et s'y perfectionnait dans les lettres et les sciences sous la conduite du pieux et savant Heiric, maître des études dans la célèbre école de cette ville. Il s'y distingua par les progrès qu'il faisait non seulement dans les sciences philosophiques et théologiques, mais aussi dans les

belles-lettres, et particulièrement dans la musique. « A toutes ces grandes qualités », dit l'*Histoire littéraire de la France*, VI, p. 211, « Hucbald en joignait encore d'autres fort propres à soutenir dignement le caractère du sacerdoce dont il était revêtu. Ceux qui l'ont mieux connu remarquaient en lui toute la gravité des anciens, la probité la plus parfaite, une prudence et une sagesse consommées, qui le rendaient l'objet de l'admiration de toutes les provinces des Gaules; enfin, une modestie et une humilité qui allaient de pair avec sa profonde sagesse et son grand savoir. Tel était Hucbald lorsqu'il succéda à son oncle dans la direction de l'école de Saint-Amand, peut-être même avant la mort de Milon, qui arriva en 872. Cette école ne fut pas alors moins florissante qu'elle l'avait été auparavant. » Dès qu'il eut formé à Saint-Amand des disciples capables de le remplacer, il se rendit, en 883, à l'abbaye de Saint-Bertin, près Saint-Omer, où la direction des études lui fut également confiée. Rodolphe, abbé de cette maison, peu versé dans les belles-lettres et les sciences sacrées, se réjouit de l'arrivée d'Hucbald, et, malgré son grand âge, alla s'asseoir, avec ses religieux, sur les bancs de l'école, afin de profiter des leçons d'un maître aussi habile. En reconnaissance pour les services d'Hucbald, ce prélat lui fit don d'une terre considérable dans le Vermandois. Hucbald l'accepta avec gratitude; mais, en homme pénétré du véritable esprit monastique, il la céda, à son tour, à l'abbaye même de Saint-Bertin. L'usage de ces sortes de présents de disciple à maître, et la faculté pour celui-ci d'en disposer à son gré, étaient alors assez répandus parmi les religieux.

Peu après, Foulques, archevêque de Reims, désireux de relever l'éclat de la double école fondée autrefois pour les chanoines et pour le clergé inférieur, mais déchue de son antique splendeur, jeta les yeux sur Hucbald, et l'invita, vers l'année 893, à venir à Reims, ainsi que Remi d'Auxerre, qui avait été condisciple d'Hucbald lorsqu'ils suivaient les leçons d'Heiric. Le renouvellement des études ne se fit pas attendre; l'on vit bientôt revivre l'amour des lettres dans la cité de saint Remi; et, grâce aux efforts des deux amis, elle devint une pépinière de savants pendant le cours du xe siècle. L'école de Reims fut, pour la Belgique, comme pour le nord de la France, un établissement de la plus grande utilité, dont l'influence salutaire se fit sentir au loin.

Ce fut probablement après la mort de Foulques, arrivée en juin de l'année 900, qu'Hucbald retourna à l'abbaye de Saint-Amand, sans doute pour y vaquer plus librement aux exercices de la vie monastique. Le cartulaire de Saint-Amand renferme deux actes, datés de l'année 905, et souscrits, en qualité de notaire, par un certain Hucbald, qui, selon toute apparence, n'est autre que l'ancien maître des écoles de Saint-Bertin et de Reims. Retiré à Saint-Amand, Hucbald n'abandonna pas toutefois la culture des lettres et des arts. En 907, il écrivit la vie de sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes, et, un peu plus tard, il rédigea encore celles de sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge, et de saint Lebuin ou Lebwin, missionnaire, né dans la Grande-Bretagne et apôtre de l'Over-Yssel dans les Pays-Bas.

Hucbald vécut jusqu'à l'âge de 90 ans environ, et mourut le 20 juin, qui était un dimanche. Bien qu'on connaisse d'une manière certaine le jour et le mois de son décès, il n'en est pas de même pour l'année. Une chronique de Saint-Amand indique l'année 929; Sigebert de Gembloux et Albéric de Troisfontaines disent 931; Jean d'Ypres, auquel Mabillon semble se rallier dans ses *Annales*, parle de 932. Néanmoins, la plupart des biographes d'Hucbald fixent sa mort en 930; et leur opinion est confirmée, parce que, cette année-là, le 20 juin tombait un dimanche. La dépouille mortelle d'Hucbald fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre, à Saint-Amand, dans le tombeau même de son oncle Milon, sur lequel on plaça deux

épitaphes. Nous reproduisons la plus courte ; l'autre, que l'on trouve dans l'*Histoire littéraire de la France*, VI, p. 213, est conçue dans un style boursouflé.

DORMIT IN HAC TUMBA SIMPLEX SINE FELLE COLUMBA
DOCTOR, FLOS ET HONOS TAM CLERI QUAM MONACHO-
[RUM
HUCBALDUS, FAMAM CUJUS PER CLIMATA MUNDI
EDITA SANCTORUM MODULAMINA GESTAQUE CLAMANT
HIC CYRICI MEMBRA PRETIOSA REPERTA NIVERNIS
NOSTRIS INVEXIT ORIS SCRIPSITQUE TRIUMPHUM.

Hucbald était en relations avec la plupart des lettrés de son époque. Odilon de Saint-Médard de Soissons l'avait choisi pour le correcteur de ses écrits, et Hucbald demandait souvent à ce savant un service réciproque. Odilon, Pierre, archidiacre de Cambrai, et Flodoard — qui avait étudié sous la direction de disciples d'Hucbald — lui prodiguent les plus grands éloges. On a de lui :

1. *Carmen mirabile ad Carolum imperatorem Calvum de laude calvorum* ou *Ecloga de calvis*, poème bizarre à la louange des chauves, dédié à l'empereur Charles le Chauve en 876, et dont tous les mots commencent par un c (de même que, dans la *Pugna porcorum per P. Porcium poetam*, composée en l'honneur de la pédagogie du Porc à l'ancienne université de Louvain, ils commencent par un p). On en a plusieurs éditions : *a.* sans lieu ni date d'impression, probablement à Mayence, vers 1500, vol. in-4o ; *b.* à Bâle, en 1516 et en 1546, vol. in-4o ; *c.* dans les *Acrosticha*, publiés en 1552, à Bâle, par Jean Petit (*Parvus*), in-8o ; *d.* à Louvain, chez Jérôme Wellaeus, en 1561 ; *e.* dans l'*Amphitheatrum sapientiæ socraticæ*, de Caspar Dornav, Hanoviæ, 1619, I, p. 290 ; *f.* dans les *Adversaria*, de Barthius (Francf., 1624), p. 2175 ; enfin, *g.* dans les *Historiens de la France*, de dom Bouquet, VII, p. 311.

2. Une petite pièce de vers élégiaques, adressée également à Charles le Chauve, pour le prier d'agréer un poème sur la sobriété, que Milon avait laissé à sa mort, et qu'il avait eu l'intention de dédier à ce prince. Le travail était achevé et même orné d'une préface. Hucbald l'accompagna d'une épître dédicatoire en distiques et l'envoya à l'empereur en 876, c'est-à-dire la même année que son poème sur les chauves. La préface de Milon et l'épître d'Hucbald ont été reproduites dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de Martène et Durand, I, col. 44-46.

3. La petite épitaphe de Milon en cinq vers héroïques, rapportée dans l'*Histoire littéraire de la France*, V, p. 411, est probablement aussi d'Hucbald.

4. Hucbald semble également avoir composé des hymnes en l'honneur de sainte Cilinie, mère de saint Remi ; mais ces poésies sont perdues aujourd'hui. On peut consulter à ce sujet le commentaire du P. Victor De Buck sur les sources de la vie de cette sainte, dans les *Acta sanctorum octobris*, IX, p. 318-319.

5. *Acta martyrii SS. Cirici et Julittæ matris, viduæ Iconiensis, Tarsi in Cilicia.* Le récit du martyre de saint Cyr et de sainte Julitte fut composé par Hucbald d'après d'anciens actes apocryphes, lorsqu'il transporta les reliques de ces saints de Nevers à Saint-Amand. Les Bollandistes le mentionnent à la date du 16 juin, et Mombritius l'a reproduit dans son *Sanctuarium seu Vitæ sanctorum*, p. 21, no 18. « L'ouvrage d'Hucbald, tout défectueux qu'il est, dit l'*Histoire littéraire de la France*, VI, p. 216, n'a pas laissé de servir de modèle à Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, qui n'a fait proprement que le copier et en changer le style, dans ce qu'il a écrit sur les mêmes saints martyrs. »

6. Pendant qu'Hucbald enseignait à Reims, il composa, à la demande des religieux de Saint-Thierry, un *Office en l'honneur de leur saint patron*, et le nota pour être chanté le jour de la fête du saint. Deux hymnes de cet office ont été conservés, ainsi que la lettre qu'Hucbald écrivit à cette occasion. Ces trois documents ont été publiés : *a.* par dom Mabillon, dans ses *Annales ordinis sancti Benedicti*, III, p. 691-692, et *b.* par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum julii*, I, p. 81-82.

7. *Vita sanctæ Rictrudis, abbatissæ*

Marcianensis primæ. Sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes, sur la Scarpe, mourut vers l'année 688. Peu de temps après on composa sa vie; malheureusement, celle-ci périt, avec le monastère même, lors des invasions des Normands. Lorsque Hucbald fut retourné définitivement à l'abbaye de Saint-Amand, les religieuses de Marchiennes le prièrent d'écrire une nouvelle vie de leur première abbesse, et lui fournirent à cet effet tout ce qu'elles purent recueillir de documents et de souvenirs sur sainte Rictrude. Aussitôt qu'Hucbald eut achevé son travail, il l'envoya à Etienne, évêque de Liège, avec prière de le revoir et d'y faire les corrections qu'il jugerait opportunes. Etienne n'y trouva rien à reprendre; mais il exprima le désir que l'auteur y mît son nom, et qu'il indiquât l'année où la vie avait été achevée. Pour satisfaire au désir d'Etienne, Hucbald déclara qu'il avait fini son écrit en 907. Cette vie, qui est généralement estimée, même par les critiques modernes, a été publiée : *a*. par Surius, dans sa *Vitæ sanctorum*, au 12 mai, qui, sous prétexte de le corriger, a complètement altéré le style d'Hucbald; *b*. par dom Mabillon, dans ses *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. III, p. 939-950; *c*. par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum maii*, III, p. 81-89; *d*. par Ghesquière, dans ses *Acta sanctorum Belgii*, IV, p. 488-503. Un extrait s'en trouve dans le *Recueil des historiens des Gaules*, de dom Bouquet, III, p. 536. Le manuscrit n° 9119, du XIIe siècle, conservé à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, renferme, avec les vies d'un grand nombre d'autres saints, le texte de la *Vita sanctæ Rictrudis* d'Hucbald.

8. *Vita sanctæ Aldegundis, abbatissæ et fundatricis Malbodiensis*. La vie de sainte Aldegonde, fondatrice de l'abbaye de Maubeuge, morte en 684, fut écrite par Hucbald peu de temps après qu'il eut achevé celle de sainte Rictrude. Elle est basée sur deux légendes anciennes de cette sainte, auxquelles il donna une forme nouvelle et qu'il disposa dans un meilleur ordre. En tête de cette vie se trouve une épître dédicatoire aux religieuses de Maubeuge, qui s'étaient adressées à Hucbald pour obtenir ce travail. La vie de sainte Aldegonde a été reproduite : *a*. par Surius, dans ses *Vitæ sanctorum* (la première édition la donne au 13 novembre, et les éditions suivantes au 30 janvier), qui en altère le style; *b*. par dom Mabillon, dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. II, p. 807-815; *c*. par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum januarii*, II, p. 1040-1047.

9. *Vita sancti Lebuini, presbyteri Angli, Frisiorum et Westfalorum apostoli*. L'ouvrage le plus digne d'éloges qu'ait composé Hucbald est la vie de saint Lebuin. Ce saint prêtre, appelé aussi quelquefois Liafwin, prêcha l'Evangile dans l'Over-Yssel et en Westphalie; il mourut en 773. Hucbald dédie son travail à Baldéric, qui monta sur le siège épiscopal d'Utrecht en 918. La vie de saint Lebuin a été parfois attribuée à saint Boniface. Potthast, dans sa *Bibliotheca historica medii ævi*, ne craint pas d'affirmer qu'elle constitue une des sources importantes pour l'étude de la plus ancienne constitution des Saxons : « *Wichtige Quelle*, dit-il, *für die älteste* « *Verfassung der Sachsen. Schöne Dar-* « *stellung.* » On trouve cette vie en entier ou par extrait : *a*. dans les *Vitæ sanctorum* de Surius, au 12 novembre; *b*. dans *De conversione Westphalorum*, de Rolevinck; *c*. dans les *Monumenta Germaniæ historica*, de Pertz, *Scriptorum*, t. II, p. 361-364; *d*. une copie manuscrite de cette vie, datant du XVe siècle, se trouve dans le manuscrit n° 197 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 181-183.

10. *Vita sancti Jonati, abbatis Marcianensis primi* (abbé de Marchiennes vers la fin du VIIe siècle). Un fragment de cette vie a été publié par les Bollandistes dans les *Acta sanctorum augusti*, I, p. 70 et suiv. « Les laborieux conti- « nuateurs de Bollandus ayant déterré « un écrit sous le nom d'Hucbald et le « titre d'*Exhortation*, en ont publié une « partie, pour servir à l'histoire de saint « Jonat ou Jonas, premier abbé de Mar-

« chiennes, dont il y est parlé. A la suite « de cette *Exhortation*, vient l'histoire de « l'élévation de ce saint par le même « auteur, qui l'a divisée en neuf courtes « leçons. Les éditeurs y ont retenu la « même division en imprimant cette « pièce avec la précédente. » *Histoire littéraire de la France*, VI, p. 220.

11. Hucbald occupe aussi une place importante dans l'histoire de la musique, à cause des ouvrages qu'il a composés ou qui lui sont attribués. Gerbert a réuni, dans le tome Ier de ses *Scriptores de re musica*, tout ce qu'il est parvenu à trouver d'ouvrages musicaux émanant plus ou moins apparemment de la plume d'Hucbald. Il reproduit en premier lieu (p. 105-152) le *Liber de harmonica institutione*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg, collationné avec un autre de la bibliothèque Malatestiana de Césène ; la Bibliothèque royale de Belgique en possède aussi une copie du xe ou du xie siècle (section des manuscrits, no 10092). Dans presque tous les manuscrits connus, ce travail porte le nom d'Hucbald; aussi croyons-nous que c'est le seul des ouvrages sur la musique que l'on puisse lui attribuer avec quasi-certitude. Il forme une sorte de commentaire du traité que Réginon, abbé de Prum, a écrit dans le ixe siècle sous le même titre et sur le même sujet, c'est-à-dire sur les neumes des antiennes et des répons.

12. Après ce premier travail, Gerbert donne un autre traité, prétendu d'Hucbald, intitulé *Musica enchiriadis*. Il est divisé en dix-neuf chapitres et forme un manuel complet de musique élémentaire suivant les principes des Grecs, avec l'exposition d'une notation particulière. Il existe un assez grand nombre d'anciennes copies manuscrites de ce travail : deux seulement, celle de la bibliothèque Magliabechiana de Florence et une des quatre qu'on conserve à la Bibliothèque nationale de Paris, indiquent le nom de l'auteur par les mots *Uchubaldus Francigena;* tous les autres manuscrits anciens ou bien sont anonymes (trois à la Bibliothèque nationale de Paris), ou bien indiquent un autre auteur. C'est ainsi, par exemple, que des deux copies du xe ou du xie siècle, que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles, l'une (no 10088), porte le nom d'Otgerus; l'autre (no 10115), celui d'Obdon, abbé de Saint-Amand. La différence notable de vues et de principes qu'on observe dans l'*Harmonica institutio* et la *Musica enchiriadis* a beaucoup embarrassé les biographes d'Hucbald. Aussi, pour l'expliquer, ont-ils affirmé que le premier ouvrage fut écrit par Hucbald pendant sa jeunesse, tandis que le second n'aurait été composé que beaucoup plus tard, après l'invention, par notre auteur, d'une notation particulière expliquée longuement dans le dernier traité. C'est là l'opinion de MM. de Coussemaeker et Fétis. Nous ne pouvons pas nous rallier à cette opinion ; nous sommes plutôt porté à croire que l'*Harmonica institutio*, que les plus anciens manuscrits attribuent pour ainsi dire unanimement à Hucbald, seule lui appartient. La *Musica enchiriadis*, comme le prouve l'absence presque constante du nom d'Hucbald dans les plus anciennes copies, est un traité anonyme, contemporain peut-être d'Hucbald, et qui lui a été attribué quelquefois, comme il l'a été également à d'autres, notamment à Otger et à Obdon. Une chose nous étonne, c'est que, dans sa *Biographie universelle des musiciens*, M. Fétis cite les manuscrits anonymes de la *Musica enchiriadis* conservés à Paris, tandis qu'il passe sous silence les deux manuscrits bien plus importants de Bruxelles, qui, l'un et l'autre, indiquent un nom d'auteur. S'il les avait connus, il eût peut-être modifié son opinion sur l'authenticité des ouvrages d'Hucbald, et se serait dispensé de dire : « Si cet ouvrage (l'*Harmonica institutio*) est de Hucbald, CE QUI ME « PARAIT DOUTEUX, il doit appartenir à « sa jeunesse, et doit avoir précédé son « invention d'une notation particulière, « dont il sera parlé tout à l'heure, car il « n'y a rien de commun entre ce premier « ouvrage et celui QUI LUI APPARTIENT « INCONTESTABLEMENT et qui a pour

« titre : *Musica enchiriadis.* » IV, p. 379.

13. Quant au troisième traité : *Commentatio brevis de tonis et psalmis modulandis*, que Gerbert publie à la suite du précédent (p. 213-229) avec le titre fautif de *Commemoratio* au lieu de *Commentatio*, ce n'est en quelque sorte que le complément de la *Musica enchiriadis*, et il doit, par conséquent, partager les destinées de celle-ci. Si l'on parvenait à prouver un jour — ce qui nous paraît peu probable — qu'Hucbald est l'auteur du premier ouvrage, il en résulterait qu'il l'est également de celui-ci.

On a encore attribué à Hucbald les ouvrages suivants qui sont restés manuscrits : *a.* les *Vies de sainte Madelberte et de sainte Brigide*, conservées autrefois, la première, à l'abbaye de Saint-Ghislain, près de Mons, l'autre, à l'abbaye de Saint-Amand; *b.* dom Martène assure aussi que, dans la bibliothèque de ce dernier monastère, on possédait un *Commentaire d'Hucbald sur la règle de Saint-Benoît.* E.-H.-J. Reusens.

Hist. litt. de la France, VI, p. 210-223. — Goethals, *Lectures,* I, p. 1. — E. De Coussemaeker, *Mém. sur Hucbald et sur ses traités de musique.* Paris, 1841. vol. in-4°. — Fétis, *Biogr. univers. des musiciens,* 2e éd., IV, p. 378-380.

HUCHON (*Jean*), écrivain ecclésiastique, naquit à Annœulin, dans l'ancienne châtellenie de Lille. Il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Douai, et fut ensuite curé de l'église de Saint-Sauveur, à Lille, en même temps que censeur de livres et doyen de chrétienté. Il vécut dans la première moitié du XVIIe siècle, comme le constate une attestation de miracle, datée du 17 mai 1630 et contresignée par lui (*Acta SS. Boll.*, t. II, d'avril, p. 591).

Il a publié : 1. *Theologia practica de Sacramentis, cum comment. ad primam partem Enchiridii Petri Binsfeldii suffraganei Trevirensis, Doctoris Theologi absolutissimi.* Insulis, 1641, apud Simonem le Franc, in-12. — 2. *Miroir de la Croix, ou méditations sur la Passion de N.-S. et autres points importans, pour tous les jours de la semaine, avec des Règlements spirituels.* Lille, 1640, Touss. le Clercq, in-12. — 3. *Pensée salutaire pour les fidels trespassez; avec l'Histoire d'un certain esprit de l'Hopital-Comtesse de Lille, puis nagueres délivré; composé par ordre de Mgr l'Evéque de Tournai.* Lille, 1641, in-12. Emile Van Arenbergh

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 665.

HUERNE ou HEURNE (*Christophe* **VAN**), historien, généalogiste et antiquaire gantois, naquit vers 1550 et mourut dans sa ville natale le 2 décembre 1629. Il portait le titre de seigneur de Bunneghem, d'Abeele, etc., et avait pris sa licence en l'un et l'autre droit. Fils d'Augustin van Huerne, conseiller au conseil de Flandre, et de Guillelmine Delebecq, il était beau-frère de Jean de Hembyse, qui avait épousé une de ses sœurs le 3 décembre 1583. Il fut inhumé en la chapelle Sainte-Anne, à l'église de Saint-Bavon, à côté de ses deux femmes, Anna Bave et Maria des Cordes.

Christophe van Huerne, avait réuni une riche collection de peintures, de dessins, d'estampes, de médailles, etc.; il avait, en outre, formé un volumineux recueil d'inscriptions de Gand et de toute la Flandre, en vue d'un ouvrage que les troubles religieux le forcèrent d'interrompre.

On cite, parmi ses nombreux manuscrits : 1. *Verzaemeling van de Wapens en Grafschriften der doorluchtige nederlandsche familien.* — 2. *Naemlyst van de magistraeten der stede van Ghendt.* — 3. *Verzaemeling van romeynsche, italiaensche, napolitaensche, duytsche en zwitsersche graf- en opschriften.* — 4. *Verhandeling over de officie van wapen-herault.* — 5. *Verhandeling over de regterlyke tweegevegten en steek-spelen.* — 6. *Verhandeling over de plegtigheden welke by de krooning en verheffing der keysers, koningen, aerts-hertogen, hertogen, graeven en baenderheeren gebruykelyk zyn.*

Emile Van Arenbergh.

Marcus Van Vaernewyck, *Hist van Belgis,* II (Append. biogr.). — Sweertius, *Ath. belg.*, 176. — Sanderus, *Fland. illust.*, I, 347. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 178. — *Inscript. funér. de Gand,* 1re *série, Eglises paroiss.*, I, 165, 270. — *Ann. de la Soc. d'Emulat. de Bruges,* V, 288.

HUERTER (*Job* ou *Jobst*), seigneur de Moerkerke lez-Bruges, colonisateur et gouverneur des Açores, ou du moins de l'île de Fayal, né au commencement du XVe siècle, mourut dans le dernier quart du même siècle. On sait que l'infant D. Henrique (plus connu sous le nom de Henri *le Navigateur*), duc de Viseu, quatrième fils du roi Jean Ier de Portugal († 1463), fut, dans le cours de cette période, le grand promoteur des expéditions maritimes qui portèrent si haut le renom des explorateurs lusitaniens. C'est sous ses auspices que Gonçalo Velho Cabral fit en pleine Atlantique, en 1431 et 1432, deux voyages où il reconnut le massif volcanique des Açores. Fut-ce rigoureusement une découverte? On a de sérieuses raisons de supposer que les Normands avaient fréquenté cet archipel au IXe siècle ; deux documents du XIVe en font, dans tous les cas, mention (1). D'autre part, vers 1445, un marin brugeois, Josué van-den Berg ou Vanden Berghe, fut poussé par la tempête jusque dans ces mêmes parages. Une tradition veut qu'ayant ensuite gagné Lisbonne, il fit part des incidents de sa traversée aux Portugais, lesquels se seraient alors décidés à entreprendre de nouvelles recherches. Selon le baron de Saint-Genois, le Jacques de Bruges à qui D. Henrique concéda l'île de Terceire par acte authentique, en 1450 (2), ne serait autre que le dit Josué. C'est une conjecture assez hardie : Jacques de Bruges était un riche seigneur, vivant à la cour de Portugal, où il avait épousé une dame de l'infante dona Brites. Quoi qu'il en soit, personne ne conteste que les premiers émigrants qui s'établirent aux Açores furent des Flamands, transportés soit par lui, soit par de Huerter, ainsi qu'on va le dire : de là ces îles prirent et gardèrent longtemps le nom d'*Ilhas Flamengas*, *Vlaemsche Eylanden*. Il n'y a rien ici qui doive surprendre; les relations de la Flandre et du Portugal étaient alors très intimes, le duc Philippe le Bon ayant épousé en troisièmes noces, en 1429, Isabelle de Portugal, sœur du roi Edouard. D'aucuns prétendent qu'une première donation aurait été faite à cette princesse par son frère; comme celui-ci mourut en 1438, les premières colonies açoriennes remonteraient donc à une époque tout à fait voisine des voyages de Cabral. Ce qui est positif, c'est qu'Alphonse V, fils et successeur d'Edouard, fit don de l'île Fayal à sa tante, en 1466. Ici apparaît enfin le nom de notre de Huerter. Les historiens portugais l'appellent tantôt Jos Dutra, tantôt *Jorge de Utra* (3). Il entra par un mariage dans l'illustre maison de Macedo : sa fille Jeanne épousa le fameux navigateur et cosmographe Martin Behaim de Nuremberg, qui eut des relations avec Christophe Colomb avant la découverte de l'Amérique, construisit pour le roi Jean II un astrolabe qu'il sut appliquer à la navigation, et, momentanément de retour dans sa ville natale en 1491, employa deux ans à dresser un précieux globe terrestre, qui est encore en possession de ses descendants. La réputation de Behaim lui a fait attribuer la découverte de Fayal; ni lui ni son beau-père n'ont eu cet honneur; seulement, Job de Huerter colonisa et gouverna cette île et peut-être ses voisines. C'est Behaim qui nous l'apprend lui-même, dans la légende consacrée aux Açores, inscrite sur son globe. En voici deux extraits : « Les « susdites îles (les Açores) furent habi- « tées en 1466, lorsque le roi de Portu- « gal les donna, après beaucoup d'ins- « tances, à la duchesse de Bourgogne, « nommée Isabelle. Il y avait alors en « Flandres une grande guerre et une « extrême disette; et la dite duchesse « envoya de Flandres dans ces îles « beaucoup de monde, hommes et « femmes de tous les métiers, ainsi que « des prêtres, et tout ce qui appartient « au culte religieux ; comme aussi plu- « sieurs vaisseaux chargés de meubles « et ce qui est nécessaire à la culture « des terres et à la bâtisse des maisons; « et elle fit donner pendant deux ans

(1) *Patria belgica*, t. III, p. 204.
(2) Cette pièce a été publiée par M. d'Avezac.
(3) *Flamengo e de illustre ascendentia*. V. de Murr.

« tout ce dont ils pouvaient avoir besoin « pour subsister, afin que dans la suite « des temps on pensât à elle à toutes les « messes, chaque personne d'un *Ave « Maria;* lesquelles personnes montaient « au nombre de deux mille; de sorte « qu'avec ceux qui y sont passés et nés « depuis, ils forment plusieurs milliers. « En 1490, il y avait encore plusieurs « milliers de personnes, tant Allemands « que Flamands, lesquels y avaient passé « avec le noble chevalier Job de Huerter, « seigneur de Moerkirchen en Flandres, « mon cher beau-père, à qui ces îles ont « été données pour lui et pour ses descen- « dants, par la dite duchesse de Bourgo- « gne... » Et ailleurs : « Vers le couchant « est la mer appelée l'Océan, où l'on a « également navigué plus loin que ne « l'indique Ptolémée, et au delà des co- « lonnes d'Hercule jusqu'aux îles Fajal « et Pico, qui sont habitées par le noble « et pieux chevalier Job de Huerter de « Moerkirchen, mon cher beau-père, « qui y demeure avec les colons qu'il a « amenés de Flandres, et qui les possède « et les gouverne (1). » J. Barros, dans sa première *décade*, et Candido Lusitano (le P. Jos. Freire), auteur d'une vie de D. Henrique, citent, de leur côté, de Huerter (de Utra) comme donataire et gouverneur de Fayal. Le savant de Murr n'est pas éloigné de croire que le nom de la ville de Horta, dans la même île, provient de notre personnage, « qui y « conduisit la première colonie » ; néanmoins, il ne repousse pas absolument l'étymologie ordinaire (le jardin). — Après la mort d'Isabelle (1471), son fils le Téméraire ne paraît pas s'être préoccupé des Açores, dont la souveraineté revint au Portugal. De nouveaux colons s'y fixèrent, les races se mêlèrent, la langue flamande s'oublia; mais Linschoten (fin du XVIe siècle) rapporte que, de son temps, ces insulaires éprouvaient encore des sympathies particulières pour les habitants des Pays-Bas, « qu'ils re- « gardaient comme les compatriotes de « leurs ancêtres. »

Alphonse Le Roy.

De Murr, deux mémoires sur Martin Behaim, insérés dans le *Recueil de pièces intéressantes,* de Jansen et Kruthoffer. Paris, an II, in-8°, t Ier et II. — Notice de A. Voisin sur les Açores (*Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. VI, 2e partie, 1839). — Ferd. Denis, *Portugal.* — Em. Van den Bussche, *Flandre et Portugal.* Bruges, 1874, in-12. Vivien de S. Martin, *Dict. géogr. univers.*

(1) Trad. Jansen.

***HUET** (*François*), philosophe, professeur, né à Villeau (Eure-et-Loir) le 26 décembre 1814, mourut à Paris le 1er juillet 1869. François Huet était âgé de dix ans, lorsque son père, cultivateur beauceron, dont les affaires périclitaient, vint avec sa femme et ses six enfants tenter fortune à Paris. Le jeune Huet, qui adorait et admirait sa mère, paysanne de grand sens et de grand dévouement, montrait déjà une maturité au-dessus de son âge. Son application et des aptitudes exceptionnelles lui valurent d'être admis gratuitement et successivement dans une sorte de petit séminaire, où il commença l'étude du latin, puis au collège Stanislas, qui garde encore le souvenir de ses nombreux succès scolaires. Pendant les deux dernières années qu'il y passa, tout en donnant des leçons fatigantes pour venir en aide à sa famille tombée dans la gêne, Huet remporta au concours général le prix d'honneur de rhétorique en 1833 et le prix d'honneur de philosophie en 1834. Il était chargé de l'enseignement de l'histoire au collège Rollin, lorsque, en 1835, il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Gand. Enfin, après de brillantes épreuves, en 1838, Huet était proclamé docteur par la Faculté des lettres de Paris. Disciple de Bordas-Demoulin, qu'il apprît à connaître pendant son passage au collège Rollin, Huet professa à Gand la philosophie spiritualiste avec éclat jusqu'en 1850 et exerça sur ses auditeurs, ainsi que sur les nombreux amis qu'il sut se faire en Belgique, une influence considérable. Doué d'une remarquable puissance de discussion, maniant la langue française avec une entente consommée, exposant avec une clarté incomparable les idées les plus abstraites, le jeune professeur fonda une véritable école, dont les doctrines respirent le spiritualisme le plus élevé et qui fournit à la Belgique plus d'un penseur distingué.

En même temps qu'il rajeunissait avec Bordas la spéculation cartésienne, Huet, élevé dans la religion catholique et, pendant une grande partie de sa vie, croyant aussi ardent que convaincu, entreprenait de montrer qu'il n'y a pas de désaccord entre l'Eglise et la Révolution, entre le christianisme et le socialisme, et prétendait fonder ce qu'il désignait sous le nom de socialisme chrétien. Loin de renier l'Eglise ou la Révolution, Huet appelait leur union de tous ses vœux; il voyait dans le christianisme le principe même de toute civilisation et il en admettait les dogmes fondamentaux, mais il repoussait de toutes ses forces le régime théocratique, et se refusait à voir dans le socialisme contemporain autre chose que le développement normal et régulier des vérités divines déposées dans l'Evangile.

L'Europe tout entière subissait alors l'influence de ce mouvement puissant qui avait couvé en France sous le premier Empire et sous la Restauration, qui avait agité tout le règne de Louis-Philippe et qui aboutit à la révolution de 1848, si riche en promesses, si pauvre en résultats immédiats. Huet suivit et exalta ce mouvement avec tout l'enthousiasme de la jeunesse; il le servit de sa parole et de sa plume, mais en déclarant hautement qu'il entendait rester fidèle aux dogmes essentiels du christianisme.

Nous touchons ici à un événement considérable de la vie de Huet : nous voulons parler de sa retraite de l'université de Gand. Il fut dénoncé dans la presse comme défendant des opinions subversives de l'ordre établi, et on le représenta comme un danger pour le pays. L'opinion publique, toujours si impressionnable dans les époques troublées, se passionna outre mesure au sujet des tendances d'un homme de cabinet, d'un savant illustre et respecté, qui ne rêvait aucun bouleversement violent et qui savait faire dans le socialisme d'alors la part des revendications légitimes et celle des utopies. En outre, les sympathies de Huet pour le gouvernement républicain n'étaient un mystère pour personne, et la présence de sa signature sur une liste de souscription en faveur des victimes de la révolution de Février avait malheureusement fourni un premier aliment au mécontentement public. On ne se souvenait que trop bien en Belgique du danger que notre pays avait couru en 1848.

Quoi qu'il en soit, le ministre de l'intérieur, M. Rogier, crut devoir donner à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclamait et invita Huet à prendre sa retraite. Ce fut un jour de deuil pour l'université de Gand; les marques les plus touchantes de sympathie furent prodiguées à Huet par ses anciens élèves, qui firent frapper une médaille portant sur l'une de ses faces: « A François » Huet, ses élèves reconnaissants », et sur l'autre : « Science, loyauté, vertu. »

De retour à Paris, Huet eut bientôt la douleur de voir tomber la république, à laquelle il apportait le concours de son intelligence et de son activité. Il ne lui resta plus alors qu'à se consacrer à ses études favorites, tout en coopérant à la propagande républicaine qui continua à se faire d'une manière sourde et cachée pendant toute la durée du second empire. Les associations ouvrières le comptèrent parmi leurs membres les plus zélés. Il fut l'âme du comité démocratique polonais et du comité garibaldien fondé par Paul de Flotte; il contracta des amitiés durables et vécut dans l'intimité de Manin, de Montanelli, de Mieroslawski et d'autres réfugiés illustres. Quant à ses relations avec son maître vénéré, Bordas-Demoulin, elles ne cessèrent qu'à la mort de celui-ci, survenue en 1859, et Huet rendit un pieux hommage à la mémoire de ce puissant réformateur en publiant ses œuvres posthumes et en écrivant l'histoire de sa vie et de ses travaux.

Les opinions philosophiques et religieuses de Huet se modifièrent profondément vers la fin de sa vie. D'une sorte de compromis entre l'orthodoxie catholique et la pensée libre, il passa brusquement à la pleine indépendance de la raison affranchie de tout dogmatisme, de toute attache surnaturelle. Huet songeait à refondre à ce point de vue

nouveau ses premières publications philosophiques et préparait cette œuvre considérable, lorsque, en 1868, à la suite de l'assassinat du prince de Serbie, Michel Obrenovitch, il fut nommé gouverneur de son neveu et successeur, le prince Milan Obrenovitch, dont il faisait l'éducation depuis cinq ans. Le vieux républicain accepta ces fonctions par attachement pour son élève, devenu son enfant d'adoption, parce qu'il espérait voir appliquer quelques-unes de ses idées chez le petit peuple serbe, dont les institutions étaient à créer, et parce que le séjour de Belgrade lui sembla favorable à la méditation et à l'achèvement de son grand ouvrage; mais une mort prématurée vint arrêter Huet au milieu de ses derniers travaux. Atteint de la pierre, il voulut revenir à Paris et y subir pour la seconde fois la douloureuse opération de la lithotritie. Une complication fatale se produisit, et Huet succomba à une fluxion de poitrine le 1er juillet 1869, sans avoir jamais eu le pressentiment de sa fin prochaine.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître Huet sont unanimes pour rendre hommage à la douceur de son caractère, au charme et à l'élévation de sa parole. Profondément dévoué à ses parents et à ses amis, il était devenu leur idole, et son dernier élève, le prince Milan, qui devait, quelques années plus tard, prendre le titre de roi de Serbie, conserve religieusement la mémoire de ce maître éminent.

Huet s'était marié en 1845 avec une institutrice française qu'il connut en Belgique; il n'eut pas d'enfants.

Huet a publié les ouvrages suivants : 1. *De Baconis Verulamii philosophiâ*, 1838. — 2. *Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand*, 1838. — 3. *Discours sur la réformation de la philosophie au dix-neuvième siècle*, 1843. Ce discours sert d'introduction à l'ouvrage de Bordas-Demoulin, intitulé : *Le Cartésianisme*. — 4. *Eléments de philosophie pure et appliquée*, 1848. Cet ouvrage, dont le premier volume seul a paru, a été refondu et complété plus tard dans la *Science de l'esprit*. — 5. *Le Règne social du christianisme*, 1853. — 6. *Essais sur la réforme catholique*, en collaboration avec Bordas-Demoulin, 1856. — 7. *Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin*, 1861. — 8. *La Sujétion temporelle des papes*, 1862. — 9. *La Science de l'esprit, principes généraux de philosophie pure et appliquée*, 2 vol., 1864. — 10. *La Révolution religieuse au dix-neuvième siècle*, 1868. — 11. *La Révolution philosophique au dix-neuvième siècle* (ouvrage posthume), 1871. Il faut ajouter à cette liste divers articles publiés par Huet dans les *Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires*, revue trimestrielle fondée à Gand en 1837, ainsi que dans la *Flandre libérale*, revue politique, littéraire et scientifique qui vit le jour en 1847.

Les limites dans lesquelles doit se renfermer une simple notice biographique ne nous permettent pas d'exposer en détail les doctrines de Huet, et nous nous bornerons à les esquisser en quelques mots.

Comme philosophe, Huet appartient au spiritualisme cartésien renouvelé et complété par Bordas-Demoulin. Il considère l'esprit comme une réalité complète constituée par les idées de perfection, qui ont pour principe l'activité, et par les idées de grandeur. C'est une substance essentiellement simple, comme les corps sont des substances essentiellement composées. Ne possédant pas toute force et toute quantité, l'esprit ne subsiste pas pleinement par lui-même. Il trouve son fondement dans la substance suprême, qui est la mutuelle pénétration de l'activité et de la quantité parfaites. La métaphysique entière peut se ramener à deux principes fondamentaux : 1° l'existence en nous de propriétés intelligibles ou idées de perfection et de grandeur qui font de notre esprit une substance réelle et distincte ; 2° l'existence d'idées infiniment supérieures constituant l'esprit absolu ou Dieu, dont les nôtres dépendent essentiellement et avec lesquelles elles sont intérieurement unies.

Cependant, la réalité des corps s'im-

pose aussi à nous. Nous nous sentons en présence de forces constantes qui nous sollicitent à agir, et nous y découvrons un ensemble de propriétés qui exigent une activité et une quantité réelles. Nous en concluons que nous avons devant nous des substances véritables, et nous nous représentons comme des réalités inférieures, comme des corps.

Les substances, étant toutes actives, peuvent entrer en rapport entre elles; il y a entre l'âme et le corps un perpétuel commerce; l'homme est un esprit substantiellement uni au premier des animaux terrestres, sa propriété et son instrument. C'est par la génération que l'homme arrive actuellement à l'existence; mais comme nous ne pouvons remonter au premier terme de la série des générations, nous sommes invinciblement amenés à reconnaître un premier état du monde dont Dieu soit l'auteur immédiat et unique. Dieu, qui a créé le corps et l'âme, ne les a point créés dans la corruption; il n'a fait ni le vice, ni la souffrance, ni la mort, qui en sont la suite, et le genre humain est tombé par sa faute dans son état actuel.

Sur le terrain religieux et social, Huet cherche à réaliser l'accord de l'Eglise et de la Révolution. Par cela seul que l'homme est homme, il a droit à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. La civilisation moderne seule a mis l'homme en possession de ses droits naturels. C'est le Christ, par sa doctrine, qui en a préparé l'éclosion, et c'est la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen qui les a proclamés avec éclat. L'idéal à poursuivre est la restauration du christianisme primitif, et le seul moyen d'y arriver est de renouer les traditions brisées du gallicanisme, un instant reprises pendant la révolution française par l'Eglise constitutionnelle, et de rompre décidément avec les doctrines ultramontaines.

Ajoutons toutefois, pour être complet, que la doctrine que nous venons de résumer en quelques mots fut abandonnée par Huet vers la fin de sa vie et que ses deux dernières publications respirent une tout autre tendance. Dans la *Révolution religieuse au dix-neuvième siècle*, Huet abandonne absolument la croyance à la divinité du christianisme; il veut remplacer la révélation par une religion purement philosophique qui réunira dans un même domaine la raison et la foi, et il considère l'héritage des sacerdoces comme dévolu à la philosophie. Dans la *Révolution philosophique au dix-neuvième siècle*, le spiritualisme cartésien, défendu autrefois par Huet avec une si mâle éloquence, a le même sort que la révélation et fait place à une doctrine nouvelle, où se montre l'influence profonde de la philosophie allemande. Cette doctrine nouvelle est une sorte de panthéisme savant qui fait de l'âme la fleur de la nature et qui l'identifie au fond avec l'organisme lui-même. Chaque cellule vivante a son âme, et l'âme supérieure est enracinée dans les âmes cellulaires. Son unité implique une hiérarchie d'âmes. Il y a au-dessus des âmes individuelles une âme humanitaire, et l'univers tout entier forme un immense organisme animé par une âme universelle qui s'appelle Dieu. Dieu est immanent au monde et il progresse avec lui. On reconnaît à ce dernier trait la doctrine panthéistique de l'unité de substance.

O. Merten.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de François Huet (Extrait de l'almanach *le Glaneur d'Eure-et-Loir*, pour l'année 1877). Chartres, 1876. — Les ouvrages de Huet. — Les procès-verbaux manuscrits des séances d'un cercle fondé par Huet pendant son séjour à Gand et dont les membres se réunissaient pour discuter les problèmes philosophiques et sociaux. Ces procès-verbaux ont été rédigés par M. Voituron.

HUFFEL (*Pierre - Guillaume - Jean* **VAN**), artiste peintre. V. VAN HUFFEL.

HUGHE (*Guillaume*), sculpteur, vivait vers la fin du XVe siècle, sans doute à Gand, où existent encore de lui plusieurs statues dans les églises des Dominicains et de Saint-Nicolas, ainsi que l'image de la Vierge, qui ornait autrefois le coin du « Sint-Jorishof » et qui fut achevée le 8 mai 1480.

Hughe sculpta aussi la statue de saint Bavon en habit ducal, tenant un faucon sur le poing, laquelle fut placée,

le 16 octobre 1637, au-dessus de la porte de la cathédrale gantoise. Dans la partie centrale de la crypte était jadis un endroit isolé appelé *Jérusalem*, à cause de deux groupes de notre sculpteur : *la Descente de croix* et *la Mise au tombeau du Christ*, qui y furent placés en 1480 et transférés en 1596 sous le jubé de l'église haute. Marc van Vaernewyck rapporte que de son temps, c'est-à-dire vers la fin du xve siècle, ces deux œuvres, sculptées dans l'ancien style, comptaient parmi les richesses artistiques de Gand, et que, malgré leur place obscure, elles recevaient de la renommée une lumière qui attirait vers elles, de très loin, de nombreux admirateurs : *en al staet het in eene duystere plaets, het is zoo verlicht geworden door de faem, dat vele liefhebbers uyt verre landen herrewaerds gekomen zyn om het zelve te bezigtigen.*

Actuellement, elles ornent les oratoires extérieurs de la basilique. Dans celui du sud se trouve le groupe représentant la *Mise au tombeau*. Joseph d'Arimathie et Nicodème déposent le corps divin dans le sépulcre. Dans l'oratoire du nord est placé l'autre groupe, qui représente le *Christ sur les genoux de la Vierge*, tandis que Joseph d'Arimathie, saint Jean et Marie-Madeleine procèdent à l'ensevelissement. Ces figures, de grandeur naturelle, sont d'une belle expression. Le sculpteur Hughe figure au nombre des jurés de la corporation des peintres de Gand, en 1471.

Emile Van Arenbergh.

Immerzeel, *Levens der schilders, etc.*, t. II, p. 62. — Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. Ier, p. 7, 219, 229. — Marc Van Vaernewyck, *Hist. van België*, II, 214.

HUGO D'OIGNIES (*Frère*), célèbre orfèvre, naquit à Walcourt et fleurit dans le premier quart du XIIIe siècle. Ses trois frères fondèrent le prieuré d'Oignies; Hugo les suivit et enrichit l'église du couvent des chefs-d'œuvre de son ciselet. Le pieux artiste, qui inscrivait sur ses travaux : *Alii Christum canunt, ego cano arte fabrili meâ*, conquit une grande renommée, comme l'atteste une Chronique d'Oignies : *Fuit in arte aurifabricæ operator famosissimus;* Fr. Moschus, dans sa *Cœnobiarchia Oigniacensis*, n'est pas moins élogieux : *Hugo aurifaber celebris, nullique id temporis in ea arte secundus.* A la révolution française, lorsque les moines d'Oignies se dispersèrent, leur abbé sauva les antiques orfèvreries du frère Hugo. L'abbaye ne fut pas rétablie, et l'abbé, en mourant, légua son trésor aux Sœurs de Notre-Dame, à Namur. M. Léon Cahier, qui signale ces richesses dans une relation adressée aux *Annales archéologiques* de Didron, pense que seize ou dix-huit pièces furent exécutées par frère Hugo. « Hugo, dit M. le chanoine Reusens, « met en pratique des principes tout « nouveaux. Abandonnant l'emploi des « émaux multicolores, il cherche son « principal motif de décoration dans un « travail original, qui consiste à cou- « vrir les objets, en tout ou en partie, « de délicats rinceaux formés de fleu- « rettes et de folioles estampées, réunies « par la soudure à de minces tigelles... « Des émaux il ne conserve que la nielle « et s'en sert pour tracer des inscrip- « tions, des ornements et souvent même « des figures; il déploie un talent ex- « ceptionnel dans l'art de rehausser « l'éclat de l'or et de l'argent par l'op- « position de cet émail noirâtre. » Le P. Arthur Martin, dans ses *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, décrit en ces termes un des plus ingénieux chefs-d'œuvre de frère Hugo, un reliquaire en forme de croissant :

« Le monument est en argent doré « ou niellé. Cette opposition de couleur « et d'effet entre la nielle de l'argent et « la ciselure de l'or est un caractère « particulier de l'ouvrage de Hugo. Ses « rinceaux à jour ont aussi un *faire* qui « lui est propre, et je doute que leur « beauté ait été à la même époque sur- « passée quelque part. Ce n'est plus le « même filigrane byzantin dont nous « avons eu de si beaux spécimens dans la « châsse de Notre-Dame; ce sont les « plus somptueux rinceaux de l'archi- « tecture contemporaine transportés « dans l'orfèvrerie. L'œil en jouit à « distance grâce à la netteté du dessin,

« et de près il en jouit mieux encore « grâce au fini du travail et à l'habileté « du modèle. Les cristaux et les pierres « précieuses diaprent de leurs couleurs « une végétation riante, des groupes « pleins d'animation y font circuler la « vie ; la lumière ruisselle, et ses om- « bres fortement accentuées promettent « à l'œil de ne rien perdre de tout « ce qui brille. C'est ainsi que le véri- « table artiste trouve le secret de con- « centrer dans le cadre le plus étroit les « divers éléments de beauté épars dans « la nature. »

M. L. Deschamps de Pas, dans une étude sur l'*Orfèvrerie du XIIIe siècle*, publiée dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, signale la ressemblance de travail entre la croix d'Oignies et les croix de Clairmarais et d'Oisy, et émet l'idée qu'il n'est pas impossible que le frère Hugo soit l'auteur de ces merveilles d'orfèvrerie. Toutefois, M. Didron combat dans une note cette hypothèse, en faisant remarquer que le travail du moine Hugo est d'un style plus roman que les croix de Clairmarais et d'Oisy, dont il signale le caractère ogival. — On trouve des descriptions des œuvres du frère Hugo dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. V, p. 317 ; dans *Les Splendeurs de l'art en Belgique*, p. 339 ; dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* du P. Arthur Martin, t. Ier, p. 118 ; dans le *Catalogue officiel de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, 1881 ; dans *A travers l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, 1881, par J. Demarteau, etc. Emile Van Arenbergh.

Fr. Moschus, *Cœnobiarchia Oigniacensis*, p. 8. — *Chronique d'Oignies*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclés. de la Belgique*, 1873, t. X, p. 100. — Kramm, *Leven en werken der holl. en vl. kunstsch.*, III deel, bl. 763.

HUGO (*Herman*), poète, théologien, historien, archéologue, né à Bruxelles en 1588, ou, selon Valère André, en 1586, mort en 1629, est un des esprits qui font le plus d'honneur à la Compagnie de Jésus. Il entra au noviciat de Tournai en 1605, à l'âge de dix-sept ans. Il professa les humanités à Anvers et fut préfet des études à Bruxelles. Nommé confesseur du duc d'Aerschot, il le suivit en Espagne. De retour dans son pays, Ambroise Spinola le choisit pour son aumônier. Il ne quitta plus ce général, qu'il accompagna dans toutes ses expéditions militaires dont il brava les dangers avec un sang-froid qui faisait l'admiration des soldats espagnols. La peste ayant éclaté dans l'armée, le P. Hugo fut victime de son zèle et mourut à l'âge de quarante et un ans, à Rhinberg, où il fut inhumé dans l'église des Augustins.

Ses ouvrages de théologie, d'archéologie et d'histoire étaient très estimés. Son récit du *Siège de Breda* a été traduit en anglais, en espagnol et en français. Philosophe, autant qu'on peut l'être en prenant son point d'appui dans la révélation, et en confondant la raison avec la foi, il est poète avant tout, un poète mystique, d'une sérieuse valeur. Comme Hosschius, Sarbievius et Wallius, dont il fut l'émule, il n'écrivit qu'en latin. Ses productions ne s'adressaient qu'au monde lettré et ne descendaient pas aux couches populaires que remuait et cultivait le P. Poirters en marchant sur les traces de Cats. Mais il eut l'heureux privilège de voir son œuvre capitale (*Pia desideria*) traduite en flamand, en français et en anglais. On peut juger par là quelle fut, dans ce siècle de foi profonde, la popularité de ce poète. L'ouvrage se divise en trois parties : 1o Désirs de l'âme repentante ; 2o Désirs de l'âme pieuse ; 3o Désirs de l'âme aimante. Chaque livre est décoré d'emblèmes d'après un texte de la Bible, où l'âme est ordinairement représentée par une jeune fille et l'amour par un enfant ailé, qui serait un ange s'il ne rappelait Cupidon. A ce texte se rattache la poésie chaque fois suivie d'une mosaïque artistement composée et renfermant quelques paroles des patriarches en rapport avec le sujet traité. Les nombreuses réimpressions et les traductions multiples témoignent assez du succès persistant des *Pia desideria*. Les critiques ne sont pas tous d'accord sur la valeur poétique d'Herman Hugo. Le savant Borrichius trouve son vers facile et riche, d'un

développement heureux et très varié; mais il y signale des recherches d'expression, un style trop peu en harmonie avec la noblesse soutenue des sentiments et des idées. Son amour de la poésie classique lui fait mêler les images de la mythologie aux pieux élans de la muse chrétienne. Il n'a ni l'onction ni la simplicité de l'Evangile, dont ses vers souvent ne sont que la paraphrase. D'autres appréciateurs le tiennent en haute estime. Peerlkamp, dans sa dissertation sur les poètes latins de Belgique, cite le jugement de Sweertius louant la vivacité d'esprit du P. Hugo, et ses vers coulants, aussi riches d'invention que de couleur. Morhoff et Lemayeur enfin lui ont reconnu le mérite d'avoir excellé dans un genre dont il est le créateur : les *Pia desideria*. Notre poète flamand Prudens Van Duyse a ratifié ces éloges, en y ajoutant des considérations très ingénieuses. Il voit dans cette poésie d'Herman Hugo une élévation mystique qui élève notre âme au-dessus des intérêts de la terre et la remplit d'illusions célestes. « Il semble, dit-il, avoir deviné « le romantisme de ce siècle, et s'il était « traduit par une plume comme celle de « son homonyme Victor Hugo, on pour- « rait croire parfois que sa poésie date « de nos jours par la conception et par « le style. Aucun poète latin moderne « n'exhale tant de tendresse et de mé- « lancolie lamartinienne. » Ses défauts tiennent au goût de son temps pour les images mythologiques et à cette excessive abondance qui conduit à la monotonie les poètes de sentiment. On regrette que les anciens traducteurs français d'Herman Hugo, ainsi que le Gantois Harduyn, n'aient pas condensé sa pensée et qu'ils aient trop fidèlement suivi le texte original. Quoi qu'il en soit, la traduction d'Harduyn est très estimée, et celle que Roques, poète français, a faite de deux *Pia desideria*, a inspiré le regret qu'il n'eût pas donné l'édition complète qu'il avait promise.

Voici la liste des ouvrages d'Herman Hugo :

1. *De primâ scribendi origine, et universæ rei litterariæ antiquitate.* Antwerpiæ, 1617, in-8o. — *Hermanni Hugo de primû scribendi origine, etc.*, Trajecti ad Rhenum, 1738, in-8o, p. 611. Un anonyme en a donné une traduction française abrégée, sous ce titre : *Dissertation historique sur l'invention des lettres et des caractères d'écriture, et sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire.* Traduit du latin. Paris, 1774, in-12. — 2. *De verâ fide capessendâ ad neoevangelicanam synodum Dordracenam apologetici libri tres, adversus Balthazarem Meisnerum Lutheranum, et Henricum Brandium Calvinistam, pro consultatione R. P. Leonardi Lessii, Societatis Jesu theologi.* Antwerpiæ, 1620, in-8o, p. 401. — 3. *Pia desideria, emblematis, etc.* Antwerpiæ, 1624, in-8o, avec de jolies figures sur cuivre de Boetius et de Bolswert. De nombreuses traductions furent faites de ce livre. — 4. *Obsidio Bredana armis Philippi IIII : Auspiciis Isabellæ ductu Ambrosii Spinolæ perfecta.* Antwerpiæ, 1626, in-fol., p. 128, sans l'épître dédicatoire, avec titre gravé et cartes. Il en a paru une 2e édition en 1629, p. 129, Balth. Moretus. — *Sitio de Breda rendida a las armas del rey don Philippe IV, etc.* Antwerpiæ, 1627, in-fol., p. 133, sans l'épître dédicatoire, titre gravé et cartes. — *Le Siège de la ville de Breda conquise par les armes du roy Philippe IV, etc.*, par Ph. Chifflet. Antwerpiæ, 1631, in-fol., p. 163, sans l'épître dédicatoire, l'avertissement et la table. Avec cartes. Cet ouvrage fut aussi traduit en anglais (1627). Les mêmes figures ont servi dans toutes les éditions. — 5. *De militia equestri antiqua et nova ad regem Philippum IV libri V.* Bruxelles, 1628, in-fol., avec figures. Une seconde édition a paru en 1630, in-fol., p. 344, sans l'épître dédicatoire et la table. Titre gravé. Antwerpiæ. Selon l'opinion de quelques-uns, toutes les gravures de ce livre, le titre excepté, seraient de la main de Callot. — 6. *Vita P. Caroli Spinolæ, Soc. Jesu pro christiana religione in Japonia mortui : italice scripta a P. Fabio Ambrosio Spinola, latine reddita a P. H. Hugo, utroque, Soc. Jesu sacerdote.* Antwerpiæ, 1630, in-8o, p. 186,

avec le portrait du P. Spinola, en taille douce. — 7. *Vita Joannis Berchmanni Flandro-Belgæ religiosi Soc. Jesu : italice scripta a P. Virgilio Cepario, latine reddita a P. Hermanno Hugo, utroque Soc. Jesu sacerdote.* Antwerpiæ, 1630, in-8o, p. 285, sans les lim. et la table, avec portrait en taille douce.

Le P. Hugo avait encore composé :

1. *Historia Bruxellæ.* — 2. *Tomi tres contra atheos.*

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist.* — Delvenne, *Biog. des Pays-Bas.* — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus.* — Goethals, *Hist. des lettres*, t. II. — *Belgisch museum*, 1843. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1er, p. 475. — Dewind, *Bibliotheek der nederl. geschiedschryvers*, p. 389. — Hofman-Peerlkamp, *De vita nederlandorum qui carmina latina composuerunt*, p. 308. — *Dict. de Marchand*, p. 104.

***HUGONET** (*Guillaume*), président du grand conseil, chancelier de Bourgogne sous Charles le Téméraire à partir de 1470, et ensuite sous sa fille Marie. Il était Bourguignon, né, sans doute, dans le premier quart du xve siècle, et fut décapité à Gand, le 3 avril 1477 (n. s.), jour du jeudi saint. La première partie de sa vie n'est pas connue ; tout ce qu'on en sait, c'est qu'il avait été d'abord simple juge dans un bailliage de Bourgogne avant d'entrer dans les conseils du duc, et qu'il était neveu d'Etienne Hugonet, mort évêque de Mâcon en 1473.

Il jouit de toute la confiance du duc Charles et de celle de la duchesse Marie ; grâce à ses fonctions, il eut une part active à toutes les affaires, et n'en profita que pour trahir ses princes. Le duc l'avait comblé de biens et d'honneurs, l'avait fait chevalier, comte de Saillans, sire d'Espoisse, de Lys, de Middelbourg, vicomte d'Ypres, etc. En 1470, lorsque Louis XI, qui avait soutenu Warwick contre Edouard IV, beau-frère du duc Charles, envoya à celui-ci une ambassade qui le rencontra à Saint-Omer, ce fut Hugonet que le duc chargea de rédiger un long mémoire dans lequel étaient énumérés tous les griefs à charge du roi.

Il se pourrait bien que la trahison de Hugonet date de l'époque de cette ambassade. Commines et d'autres nous apprennent comment agissait Louis XI avec ceux qu'il voulait gagner, et il ne serait nullement étonnant que les ambassadeurs du roi eussent mission d'acheter, dès lors, la conscience d'Hugonet, si accessible aux questions d'intérêt. Il paraît, d'après une lettre de Louis XI, imprimée dans Duclos, qu'il jouait double jeu dès l'année 1471, informant le roi de tout ce qui se passait dans les conseils du duc. Le fait est qu'il est fort difficile de ne pas trouver étonnant l'empressement qu'il mit, de concert avec Humbercourt, à faire arrêter, en 1475, le connétable de Saint-Pol pour le livrer à Louis XI. Charles était alors en Allemagne, et avait laissé plein pouvoir à son chancelier et à Humbercourt pour le gouvernement de ses Etats. Cette hâte est suspecte, bien qu'il existât un pacte entre Louis XI et le duc, en vertu duquel ils se partageaient les dépouilles du connétable. Après la défaite de Morat, Hugonet fut chargé par le duc de demander des secours aux communes de Flandre. Celles-ci répondirent qu'elles étaient déjà assez accablées d'impôts, mais que toutefois, si le duc se trouvait menacé de quelque péril par les Allemands ou les Suisses, elles exposeraient leurs corps et leurs biens pour le ramener dans ses domaines de Flandre. Ici se place un des incidents les plus honteux de la carrière du chancelier, et c'est peut-être à lui qu'est due la fin si malheureuse du brillant duc de Bourgogne. Celui-ci avait écrit des lettres pressantes pour demander des secours, lettres auxquelles, vu l'intention des communes exprimée dans leur réponse à Hugonet, elles n'auraient pas résisté ; Hugonet cacha ces lettres, et n'en donna pas connaissance aux Flamands. Ce fait fut plus tard un des chefs d'accusation portés contre lui.

En 1477 (n. s.), après la mort du duc, quand Louis XI envahit la Bourgogne et l'Artois, et s'empara d'un grand nombre de villes, la jeune duchesse lui envoya, vers le 23 janvier, une ambassade composée du chancelier Hugonet,

d'Humbercourt, des évêques de Tournai et d'Arras, de Guillaume de Clugny, protonotaire apostolique, coadjuteur de l'évêque de Térouanne, de Louis de Gruthuuse, de Wulffart de Borsselen et des représentants des trois villes. Ceux-ci trouvèrent le roi à Péronne, ville que la trahison lui avait ouverte ; ils lui demandèrent de respecter la trève de Soleuvre conclue avec le duc pour neuf ans, dix-sept mois avant, et lui proposèrent de lui recéder les territoires livrés par les traités d'Arras, de Conflans et de Péronne, de reconnaître la juridiction du parlement de Paris et de lui faire hommage, au nom de la duchesse, pour ses Etats héréditaires. Louis XI exigea Arras, le Boulonnais, les places fortes de l'Artois et la tutelle de la demoiselle de Bourgogne, jusqu'à son mariage avec le dauphin. Il maltraita fort Hugonet, Humbercourt et Guillaume de Clugny, comme gens dont il n'avait plus rien à attendre, lui ayant tout donné. Mais tout en négociant avec le roi, d'accord avec les autres envoyés, Hugonet et Humbercourt s'acquittaient auprès de lui d'une mission confidentielle de la duchesse, qui leur avait remis des instructions et des lettres spéciales, dont le contenu était loin d'être en rapport avec les désirs des villes. Sur ces entrefaites, la cité d'Arras fut livrée à Louis XI, du consentement d'Hugonet et d'Humbercourt, qui donnèrent de ce fait décharge au sire de Crèvecœur, gouverneur de la place ; nouvelle trahison, qui était le premier fruit de l'ambassade de Péronne. D'après Philippe de Commines, Hugonet et Humbercourt, qu'on retrouve toujours ensemble dans tous les actes contraires à l'intérêt du pays, étaient tout entiers à la dévotion du roi, et comptaient se retirer auprès de lui après lui avoir livré la duchesse et laissé s'accomplir son mariage avec le dauphin.

Les Etats de Flandre qui ignoraient ces capitulations honteuses, voyant que l'ambassade de Péronne n'avait pas réussi à arrêter la marche du roi, lui députèrent quelques-uns des plus hauts personnages du pays ; ceux-ci rencontrèrent Louis XI à Arras et apprirent, de sa bouche, la trahison des premiers ambassadeurs et l'existence des lettres, ainsi que des instructions secrètes de la duchesse. Ils retournèrent à Gand sans avoir rien obtenu. Aussitôt les Etats se réunirent ; Hugonet et Humbercourt, qui n'assistaient pas à la séance, furent publiquement accusés, et les Etats des pays de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Hollande et de Zélande demandèrent leur arrestation. Ce ne fut donc pas, comme beaucoup d'historiens l'ont dit, à la suite d'une émeute qu'ils furent incarcérés. Dans la nuit suivante, le 18 mars, Hugonet fut arrêté dans son hôtel et enfermé au *Gravensteen* ou château des comtes, avec Humbercourt, Guillaume de Clugny et Van Melle, ancien trésorier de la ville de Gand.

A la nouvelle que Louis XI allait entrer en Flandre, les corporations coururent aux armes et exigèrent le jugement des prisonniers. Le grand conseil dont Hugonet était président ayant été dissous le 11 février 1477 (n. s.), il fallait recourir à une autre juridiction.

Marie, à la demande des trois Etats, publia, le 28 mars, une charte dans laquelle elle nommait une cour ou jury composé : 1° de huit commissaires étrangers choisis dans les Etats de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Hollande et de Zélande ; 2° des treize échevins de la Keure de Gand ; des treize échevins parchons de Gand ; du grand doyen des métiers et du doyen des tisserands, en tout trente-six juges. Les huit commissaires étrangers étaient Evrard de La Marck, sire d'Arenberg, Pierre de Roubaix, Philippe de Maldegem, Henri de Witthem, seigneur de Bersele, Jacques de Mastaing, Jacques Uyterlimmingen, Jean d'Auffay, maître des requêtes, et Arnould de Benkelaere. La charte portait qu'ils avaient à procéder, après bon avis et prudente délibération, à l'examen des chefs d'accusation, soit pour condamner, soit pour absoudre, à se conformer aux règles du droit et de la raison, et à agir selon leur conscience. Il est évident que la duchesse désirait que les accusés fussent absous, eux dont

elle avait, inconsciemment, sans doute, partagé en partie le crime.

Le peuple fut invité, à son de trompe, à produire devant la cour, à charge des accusés, tous les griefs qui étaient à sa connaissance.

Les principaux chefs d'accusation, parmi lesquels la grande part revenait nécessairement au chancelier à cause de ses hautes fonctions, étaient : d'avoir livré la cité d'Arras au roi de France, d'avoir voulu lui livrer la duchesse en profitant d'une partie de chasse pour la faire enlever et conduire en France, d'avoir abusé des blancs-seings que le duc leur avait confiés pendant ses absences, d'avoir vendu à leur profit les rentes de la ville de Gand, d'avoir constamment excité le duc à faire de nouvelles guerres afin de prolonger ses absences au profit de leur autorité, d'avoir détourné à leur profit une partie des taxes extraordinaires levées en Flandre, d'avoir corrompu des fonctionnaires, d'avoir caché les lettres du duc devant Nancy et d'avoir ainsi, de même que par leurs rapines et dilapidations du trésor, préparé le désastre du duc, d'avoir, dans des procès entre des magistrats et des bourgeois, reçu des sommes considérables, enfin d'avoir violé les privilèges de la ville. Ce dernier grief tombait nécessairement à faux, les privilèges ayant été enlevés aux Gantois par le duc. La culpabilité d'Hugonet est attestée, comme celle de Guillaume de Clugny, par une lettre de Louis XI imprimée par Duclos.

Au bout de trois jours, le bruit courut que la condamnation allait être prononcée. Marie, à cette nouvelle, résolut de tenter un dernier effort en faveur des accusés : elle se rendit au milieu des métiers assemblés et leur dit que leur ayant pardonné tout ce qu'ils avaient fait à son égard, ils devaient en agir de même à l'égard de ceux qui les avaient lésés ; mais on lui répondit que justice devait se faire.

Hugonet employa les derniers moments qui lui restaient pour écrire à sa femme et à ses enfants, prisonniers de la commune de Malines ; il se montrait calme et résigné et s'attachait à les consoler. Il data sa lettre de « ce jeudi « sainct que je crois estre mon dernier « jour ».

A peine avait-il terminé, qu'on vint le prendre pour le soumettre à la dernière épreuve, celle de la torture, car le droit de l'époque voulait l'aveu du coupable pour qu'il pût être condamné. Il fut dressé de l'interrogatoire et des aveux un acte qui fut soumis à la duchesse ; celle-ci déclara ne rien avoir à objecter. Hugonet et Humbercourt voulurent en appeler au parlement de Paris ; mais on ne les écouta pas, et on ne leur laissa que quelques moments pour se préparer à la mort. C'était le jeudi saint, 3 avril : Hugonet et ses coaccusés Humbercourt et Van Melle furent conduits au marché du Vendredi pour y subir leur sentence. D'après un annaliste, Adrien de Vieuxbois, Van Melle périt à 9 heures, Hugonet à midi et Humbercourt à 5 heures ; d'après un autre, Hugonet fut exécuté le premier et Van Melle le second.

Le 16 mai suivant, à la requête des parents et héritiers du chancelier, Louis XI accorda des lettres de réhabilitation pour sa mémoire ; il y déclare « que l'exécution de sa personne, faite « par les habitants de Gand, l'a été ini- « quement, traîtreusement et sans cause « raisonnable, et que ce faisant ils ont « commis crime de lèse majesté, cruauté « et inhumanité détestable, etc. » Cette pièce, qui est imprimée dans l'édition de Commines par Lenglet Dufresnoy, prouve plus contre Hugonet qu'en sa faveur. D'après le compte de Jean de le Scaghe aux archives de la chambre des comptes de Lille, Hugonet fut censé destitué de ses fonctions à partir de la fin de février, car nous y lisons : « Aux « veuves et enfans de feu messire Hu- « gonet, pour ses gages jusqu'au dernier « jour de février... »

Sa veuve, Louise de Laye, fut enterrée à Ypres, dans l'ancienne cathédrale ; on ne sait ce que devinrent ses enfants, ni combien il en eut. Son frère Philibert avait succédé, en 1473, à leur oncle sur le siège épiscopal de Mâcon, et la même

année il avait été élevé au cardinalat par Sixte IV : il fit partie des conseils de Charles le Téméraire et fut chargé par lui de diverses ambassades auprès des papes Paul III et Sixte IV, et auprès de Ferdinand, roi de Naples. Après le supplice de son frère, il se retira en Italie, fut nommé légat du pape à Viterbe et mourut à Rome en 1484, pauvre et endetté; ses funérailles furent payées par la chambre apostolique.

Aux archives du royaume, à Bruxelles, se trouve le « Catalogue de la biblio- « thèque de Guillaume Hugonet, chan- « celier de Bourgogne, dressé après la « mort de ce seigneur décapité par les « Gantois en 1476, extrait d'un regis- « tre de l'ancienne chambre des comptes « de Flandre, intitulé : Compte de no- « ble dame Loyse Delaye, dame de Sail- « lant, d'Espoisse et de Meldebourg en « Flandres, nagaire vesve de feu noble « et puissant seigneur messire Guil- « laume Hugonet, en son vivant cheva- « lier, seigneur des dit lieux et chan- « celier de Bourgogne, touchant le « gouvernement, recepte, entremise et « dispense que la dicte dame a faicte et « eue de ses enffans à elle demourez du « dit feu seigneur et de tous et quelcon- « ques les biens meubles, rentes et reve- « nus venus en sa congnoissance, appar- « tenant à elle et à ses dis enffans « délaissés par le dit feu seigneur son « mary au pays de Flandre, de Brabant « et autres par deça et ce depuis le « III d'avril l'an mil CCCCLXXV avant « Pacques et jusques au jour de l'an cou- « rant CCCC soixante dix neuf. » On y voit aussi : « Ung petit livre couvert de « velours noir, à la louange de monsei- « gneur le chancelier et les epistres de « sainct Jherome commençant au IIIIe « feuillet : *cogitati esse morituros.* » Dans le catalogue de la vente Parmentier, à Gand, en 1838, se trouvait le livre de fief (leenboek) d'Hugonet.

Emile Varenbergh.

Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne.* — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre,* t. V, et pièces justificatives. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, éd. du baron de Reiffenberg. — Id., éd. de Gachard. — Id., éd. de Marchal. — *Memorieboek der stad Gent.* — Schayes, *Dagboek der Gentsche collatie.* — Britz, *Mémoire,* dans les *Mém. cour. par l'Acad. roy. de Belg.*, t. XX. — Philippe de Commines, *Mémoires,* éd. de Lenglet-Dufresnoy. — Georges Chastelain. — Olivier de la Marche. — J. De Hennin. — Adrien de Vieux-bois, dans Martène. — J. Duclerc, *Mémoires.* — Amelgard. *De rebus gestis Ludovici XI.* — Jean de Dadizelle, *Mémoires* publiés dans le *Messager des sciences hist. de Belg.*, vol. de 1827 et 1829-1830. — *Aloude vl. dag kronycke.* — *Excellente cronicke van Brabant.* — Duclos, *Hist. de Louis XI.* — Didot, *Biogr. gén.* — Voisin, *Guide de Gand.* — Comptes rendus de la Commission roy. d'hist. — Bull. de l'Acad. roy. de Belg. — Archives gén. du royaume, à Bruxelles. — Archives de l'Etat, à Gand. — Archives de la Flandre occidentale, *Précis*, t. V. — Gachard, *Rapport sur les Archives de Lille.* — Id., *Rapport sur les Archives de Dijon.* — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges.*

HUGUENIN (*Ulrich*), mathématicien, homme de guerre, naquit à Maestricht le 3 février 1755. Fils d'un officier d'artillerie au service de la Hollande, il fut dès son enfance destiné à la même carrière. Il entra dans l'armée des Provinces-Unies à l'âge de onze ans, en qualité de cadet, et dut, malgré son extrême jeunesse, se charger d'une partie du service. Nommé sous-lieutenant d'artillerie à dix-sept ans, il se livra à l'étude des sciences militaires avec une ardeur qui fut remarquée de ses chefs. Les mathématiques, l'art des fortifications et le dessin occupaient la majeure partie de ses loisirs. On lui offrit le poste de maître de dessin à l'école militaire de Bois-le-Duc, et il accepta cet emploi, parce qu'il espérait y trouver l'occasion de se perfectionner dans la connaissance des mathématiques supérieures. Cette attente fut déçue; l'enseignement de l'école ne sortait pas des régions inférieures, et Huguenin, pour s'élever plus haut, dut recourir à ses propres forces. Il continua ses études antérieures et y joignit la littérature, la peinture et la musique. En même temps, il appliquait à l'enseignement du dessin un plan qui lui était propre et qui se rapprochait beaucoup des méthodes de projection que la géométrie descriptive a si puissamment contribué à développer dans la première moitié du siècle actuel.

Le jeune officier ne resta pas longtemps dans cette position modeste. Entrant avec son grade dans le corps du génie, il rédigea un projet de forti-

fication pour la ligne de Grebbe, entre Utrecht et Amersfoort. Ce projet reçut l'approbation du département de la guerre, et Huguenin fut chargé d'en surveiller l'exécution. En 1782, il fut encore chargé, sous la direction supérieure du général Doff, de mettre en état de défense les fortifications de Flessingue, de Veere et de quelques forts détachés, qu'on croyait exposés à une attaque de la part des Anglais. Malgré sa jeunesse, il avait acquis la réputation d'être un des officiers les plus capables de l'armée hollandaise. Mais ces brillants succès ne l'empêchaient pas de regretter vivement d'avoir quitté les rangs de l'artillerie. Cette importante branche de l'art militaire était restée l'objet de ses études de prédilection. Il s'efforçait d'en pénétrer tous les secrets et d'en perfectionner les procédés dans toutes ses applications. Sa vie tout entière était consacrée à l'étude et servait de modèle à ses camarades. Il ne connaissait d'autres délassements que la littérature, la peinture et la musique.

A partir de cette époque, Huguenin reçut de nombreux témoignages de l'estime et de la confiance de l'autorité supérieure. En 1787, il remplit les fonctions d'adjudant et de contrôleur du matériel de campagne au camp de Zeist. La même année, satisfaisant à son désir constant de rentrer dans son arme favorite, on le nomma capitaine d'artillerie. Deux ans plus tard, il fut chargé de fonder et d'organiser à Breda une école d'artillerie et de génie, où sa direction et son enseignement produisirent les meilleurs résultats. En 1793, il reçut le commandement d'une compagnie du corps d'artillerie à cheval, qui venait d'être formée. En 1794, il fut placé, sous les ordres du général Palavicini di Cappelli, à Amersfoort et chargé de s'occuper spécialement de la mise en défense des places et des forts des environs. Il reçut ensuite, au moment de l'invasion des Français, le commandement de la place de Naarden et contribua brillamment à la défense de cette ville, jusqu'au jour où des ordres réitérés du directoire batave, qui avait succédé au gouvernement du stathouder, forcèrent la garnison de conclure une capitulation avec le général Macdonald.

Le nouveau gouvernement, installé à la suite de la révolution de 1795, fit à Huguenin des offres brillantes. Il lui présenta même l'emploi de chef du corps d'artillerie de la république. Mais le vaillant capitaine n'éprouvait aucune sympathie pour les opinions régnantes. Profondément dévoué à la famille d'Orange, il résolut de quitter le service. Il donna sa démission et se retira à Brunswick avec sa femme et ses cinq enfants en bas-âge, poursuivant ses études en attendant des jours meilleurs. Il y était à peine établi qu'il reçut la visite de l'ambassadeur de Russie à la cour de Berlin, le comte Calitchef, chargé de lui faire des offres avantageuses pour le déterminer à entrer au service de l'impératrice Catherine II. Ces offres lui souriaient, et il allait les accepter, quand il en fut détourné par le prince Frédéric d'Orange, général d'artillerie au service d'Autriche, qui s'attendait naïvement à la chute prochaine de la révolution française et à la restauration de sa maison. Peu de temps après, ayant accompagné à Berlin le général hollandais Von Stamfort, que le gouvernement de La Haye y avait envoyé en mission, Huguenin reçut du roi de Prusse l'offre de passer au service prussien, avec son grade de capitaine d'artillerie, à condition de subir, devant le général Von Tempelhoff, l'examen requis par les règlements. L'examen, prolongé pendant six jours, fut subi avec tant d'éclat qu'il procura au récipiendaire l'estime et l'amitié chaleureuse de l'examinateur.

Placé comme capitaine d'artillerie à Potsdam, Huguenin s'y occupa, avec son activité habituelle, de l'enseignement des jeunes officiers et publia, à l'usage de ses élèves, son premier ouvrage, intitulé : *Beyträge zur Mathematik für angehende Geometer*. Cependant, il n'y séjourna pas longtemps ; car, en 1797, nous le trouvons commandant d'une compagnie d'artillerie à Königsberg et chargé, par le général Von Tem-

pelhoff, de l'enseignement des officiers de son régiment. Ses goûts studieux ne l'avaient pas abandonné. Malgré ses nombreuses occupations, il trouva le moyen de publier, en 1803, un nouvel ouvrage très favorablement accueilli : *Mathematische Beyträge zur weiteren Ausbildung angehender Geometer*.

Il reçut bientôt un témoignage significatif de la confiance du gouvernement de Berlin. En 1805, quand des différends sérieux faisaient craindre l'explosion d'une guerre entre la Prusse et la Russie, ce fut à Huguenin que le ministre de la guerre confia la mise en défense de Dantzig, de Voorwasser et du Weichselmunde. Il avait été nommé major l'année précédente.

Il rendit de nouveaux et importants services dans la guerre qui, en 1806, éclata entre la Prusse, la Russie et la France. Placé à la tête d'un corps d'artillerie, il fut, à la demande du général russe Von Benningsen, adjoint à la division de ce dernier. Il se conduisit vaillamment aux combats de Pultusk et d'Altenstein et à la bataille d'Eylau; mais il ne crut pas devoir profiter de la faveur que ces services lui avaient méritée. Après la paix de Tilsit, fatigué et malade, il sentit la nécessité de se retirer, au moins momentanément, du service actif. Il obtint honorablement son congé et retourna en Hollande avec sa famille.

Mais l'heure du repos n'avait pas encore sonné pour le digne et savant officier. Le gouvernement du roi Louis, voulant utiliser ses talents, lui confia le poste sédentaire de directeur de la quatrième division du ministère de la guerre, où l'on s'occupait de tout ce qui avait trait à l'artillerie et au génie. Il était, en même temps, membre du comité central de l'artillerie et du génie, et il conserva ces deux fonctions jusqu'à l'incorporation de la Hollande à l'empire français, en 1810. Ayant vainement sollicité sa mise à la retraite, il entra alors au service de la France avec le grade de lieutenant-colonel, et fut, en cette qualité, chargé de plusieurs commissions militaires importantes. En 1813, quand le peuple hollandais se souleva et expulsa les troupes françaises, il se trouvait en garnison à Saint-Omer. Répugnant à rester au service d'une nation en guerre avec sa patrie d'adoption, il rejeta les offres que lui firent les Français pour le retenir sous leurs drapeaux. Il sollicita et obtint sa démission. Huit jours plus tard, il se trouvait sous la bannière de la Néerlande affranchie.

Reçu comme lieutenant-colonel et bientôt promu au grade de colonel, il fut, en 1814, envoyé dans les provinces belges, que les puissances alliées allaient placer sous le sceptre de la maison d'Orange. Devenu inspecteur de l'artillerie et directeur de la troisième division du ministère de la guerre, alors fixée à Bruxelles, il rendit des services qui furent hautement appréciés. C'est à lui qu'on doit attribuer, en grande partie, le rôle important que les artilleurs belges jouèrent, en 1815, à la bataille de Waterloo.

La fondation du royaume des Pays-Bas lui fournit de nouvelles occasions de se rendre utile. Après avoir organisé les arsenaux d'artillerie et de construction à Anvers, il reçut, en 1816, le grade de général-major et de directeur de la fonderie de canons de Liège. Il trouva ce grand établissement dans un état de désorganisation et de décadence qui le rendait impropre à sa destination. Le personnel et le matériel laissaient immensément à désirer; mais le zèle et l'intelligence du nouveau directeur triomphèrent de tous les obstacles. Quand Huguenin, à la suite de la révolution de 1830, quitta la ville de Liège, la fonderie de canons était devenue l'un des établissements les plus importants et les plus célèbres de l'Europe.

Rentré en Hollande, Huguenin fut placé par le roi Guillaume Ier à la tête de l'arsenal de Delft. Il conserva cette position jusqu'en 1833, lorsqu'il fut mis à la retraite avec conservation de sa solde entière et du titre de général-major en activité. Il se fixa alors à Nimègue, continuant toujours, malgré son âge avancé, les études qui avaient fait le

charme de sa vie et l'honneur de sa carrière. Son dernier livre parut en 1834, plusieurs mois après sa mort, survenue le 7 novembre 1833. Il était, depuis plusieurs années, membre de l'Académie royale de Bruxelles et de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas.

Indépendamment des deux ouvrages allemands déjà cités, Huguenin a publié les écrits suivants : 1. *Examen de la solution de la pression d'un corps exercée sur trois ou plusieurs appuis.* La Haye, 1811. — 2. *Verhandeling over de ricochetschoten.* La Haye, 1818. — 3. *Verhandeling over het gebruik der gloyende kogels.* La Haye, 1818, avec planches. — 4. *Verhandeling over de ontwikkeling van eenige trigonometrische reeksen.* La Haye, 1824, in-4o (Extrait des Mémoires de l'Institut royal des Pays-Bas). — 5. *Verhandeling over het nederlandsche yzer.* La Haye, 1823. — 6. *Het gietwezen in s'ryksgeschutgietery te Luik.* La Haye, 1826. — 7. *Bydragen tot het gietwezen in 's ryks ysergieteryen te Luik, houdende verscheidene waarnemingen betrekkelyk het oprigten der vuurmonden in het algemeen, en de daarop gegronde verbeteringen in de gedaante der yzeren canonnen, benevens derzelver verbeterde vormings- en gietingswyze, enz.* La Haye, 1834, grand in-8o, avec planches.

Au concours de 1819, l'Académie de Bruxelles a décerné à Huguenin une médaille d'argent pour un mémoire en réponse à une question qui se rattache à la matière de l'ouvrage désigné sous le no 1 (1).

J.-J. Thonissen.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — *Notice sur le général-major Huguenin,* dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* pour 1836 (notice rédigée par M. Quetelet à l'aide de renseignements fournis par un neveu de Huguenin). — Bossche, *Nederlandsche heldendaden te lande,* t. III. — Bouillet, *Dict. univer. et class. d'hist.*

HUGUENOIS (*Liévin*), prélat de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, né à Gand le 17 septembre 1457, décédé en 1537; élevé à l'abbaye, il y devint moine et fut élu abbé, le jour même de la mort de l'abbé Egide Boele, le 14 avril 1517. Son élection fut approuvée par l'empereur Charles V, le 23 janvier de l'année suivante.

Cet abbé aimait les arts et protégeait les artistes; il fit exécuter plusieurs tableaux par Gérard Horenbout, qui devint plus tard peintre du roi Henri VIII d'Angleterre. C'est sur les dessins de cet artiste qu'il fit broder la fameuse chape dite « de Saint-Liévin » et la chasuble dont il fit don à l'abbaye. Un peintre verrier, du nom de Daniel Louis, fit par ses ordres plusieurs verrières pour l'abbaye et les églises qui en dépendaient. Huguenois gouverna la communauté pendant dix-huit ans. Son portrait, par Horenbout, faisait partie de la collection Onghena, à Gand.

Emile Varenbergh.

Sanderus, *Gand.* — Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de Saint-Bavon.* — Paquot, t. IV, *Mess. des sciences histor. de Belg.*, 1833 à 1836. — Kervyn de Volkaersbeke, *Les Eglises de Gand.* — Van Mander, *Schilderboeck, etc.*

HUGUES Ier, XLe évêque de Liège, succéda en 945 à Richaire et mourut le 22 janvier 947. Il avait gouverné pendant douze ans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, reconstruit et rendu à sa splendeur première cette maison célèbre, ruinée par les Normands; il avait fait plus, en ne laissant pas s'y perdre les traditions sévères de l'ancienne discipline. Les libéralités impériales lui étaient venues en aide dans l'accomplissement de la première de ces deux tâches; le zèle et la prudence qu'il mit à s'acquitter de la seconde lui valurent d'être appelé à des fonctions plus hautes. Sa modestie le retint d'abord; enfin il céda, et Ruotbert, métropolitain de Trèves, eut mission de lui conférer la dignité épiscopale. On sait peu de chose de ses actes depuis ce temps. Un diplôme publié par Miræus nous apprend que, sur la demande de Hugues et de Frédéric, archevêque de Mayence, Othon Ier valida la fondation, par le comte Eilbert et sa femme Heresinde, du monastère de Waulsort, institué pour héberger les pèlerins et les pauvres : la direction devait en être confiée

(1) Le texte de la question occupe 2 pages in-4o des *Mém. de l'Acad.*, t. II, Brux, 1822, p. XXVIII et XXIX.

à des moines écossais. L'église de Saint-Etienne, à Liège, fut consacrée par notre prélat peu avant sa mort. L'inhumation de Hugues eut lieu à Saint-Maximin. Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois. — Miræus, t. Ier, p. 259. — Wauters, *Tables chronol.*, t. Ier.

HUGUES (le Bienheureux), naquit à Tournai, en 1108, de parents riches. Fort jeune encore, il alla à Reims, suivre les leçons du bienheureux Robert, abbé de Marchiennes et successeur immédiat de saint Bernard. Une vocation irrésistible l'attirait vers la vie monastique. Sa famille s'opposant à la réalisation de ses désirs, il entra secrètement à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. En 1154, les religieux de Marchiennes lui offrirent la direction de leur couvent. Il la refusa d'abord, mais dut céder à un ordre du pape.

Hugues travailla à agrandir l'abbaye de Marchiennes et entreprit la construction d'une nouvelle église.

Hugues mourut en 1158 et fut enterré dans son église. J. Nève.

Butler, *Vies des Saints*, t. III. — *Acta SS. maii*, t. III, p. 113. — Buzelinus, *Annales gallo-flandriæ*. — Raissii, *Ad natales SS. auctarium*.

HUGUES ou Hue de Cambrai. On ne connaît pas l'époque précise où florissait ce trouvère : le président Fauchet le cite dans le second livre de son recueil « contenant les noms et sommaire des œuvres d'aucuns poetes et rymeurs françois, vivant avant l'an M.CCC ». D'autre part, l'*Histoire littéraire de la France*, s'autorisant de l'âge à peu près certain des manuscrits qui nous ont transmis les compositions de Hugues de Cambrai et d'autres trouvères ou jongleurs ses contemporains, croit qu'il a vécu dans le XIIIe siècle.

Van Hasselt, dans son *Essai sur l'histoire de la littérature française en Belgique*, assure que le conteur cambrésien « a laissé plusieurs fabliaux pleins de malice et d'esprit », et la *Nouvelle Biographie générale* de Didot dit de son côté : « Il ne reste de ses *diverses* productions que deux chansons contenues dans des manuscrits de la Bibliothèque impériale. La seconde nous apprend qu'il s'était croisé ; il se qualifie châtelain d'Arras. » Bien qu'il soit, en effet, peu probable que le médiocre fabliau *la Male honte* ait du coup épuisé la verve du poète, nous constatons que c'est la seule œuvre que lui attribuent les autres biographes.

Le sujet de *la Male honte*, qui a également inspiré Guillaume, clerc de Normandie, est une satire dont toute la malice consiste en un jeu de mots, à l'adresse de Jean Sans-Terre ou de Henri III, sans qu'on puisse deviner, dit l'*Histoire littéraire de la France*, contre lequel de ces deux monarques cette pièce, très peu juvénalesque, d'ailleurs, fut dirigée. D'après tous les biographes il s'agirait de Henri III, roi d'Angleterre, qui, vers le milieu du XIIIe siècle, chercha à recouvrer la Normandie et eut des démêlés avec saint Louis. Le poète voulut flétrir le roi envahisseur, et son œuvre fait assurément plus d'honneur à son patriotisme qu'à son génie littéraire.

Voici le résumé du fabliau. Un étranger, qui se nommait Honte et qui vivait à Londres, sentant approcher sa fin, fit le partage de ses biens, et mit la part attribuée au roi, en vertu du droit d'aubaine, dans une malle, en demandant qu'après son décès elle fût portée à la cour. L'ami, scrupuleux exécuteur des dernières volontés de Honte, emporta la malle, et, se mettant sur le passage du roi, cria qu'il lui apportait la malle Honte :

Recevez, sire, la malle Honte
Que par droit avoir la devez.

Le prince, entendant l'équivoque dans le sens injurieux *male-honte* (mauvaise honte), s'irrita, fit rouer de coups le porteur et l'eût fait brancher, sans le conseil d'un de ses courtisans, qui l'engagea à examiner l'affaire avant de condamner ; la vérité fut éclaircie :

Li Rois l'entent, sa cuisse bat
De la joie qu'il en ot eue,
Quant la parole eut entendue.

Tant il est vrai, fait observer M. de Caylus, qu'il y a longtemps qu'on rit de mauvaises choses.

Dinaux, dans ses *Trouvères cambrésiens*, note qu'il ne faut pas confondre *la Male Honte* de Hugues de Cambrai avec le fabliau de *Honte et Puterie*, composé par Richard de l'Isle, autre trouvère de nos contrées, qui vivait dans le même siècle, ni avec un second poème de *la Male Honte*, contenant aussi 158 vers et imprimé à la suite du premier dans les fabliaux de Méon. Il traite le même sujet, ne porte point de nom d'auteur et provient d'un manuscrit de saint Germain, n° 1830. C'est peut-être une autre leçon du fabliau de Hugues de Cambrai ; du reste, elle ne vaut guère mieux. Dans ses *Essais historiques sur les Bardes, les Trouvères et les Jongleurs*, t. III, p. 32, M. l'abbé De la Rue donne ce second fabliau de *la Male Honte* au trouvère Guillaume de Normandie, auteur du roman du *Chevalier au bel escu*, du *Bestiaire divin*, du *Besant de Dieu*, du *Prêtre et Alison*, et de *la Fille à la bourgeoise*.

La silhouette de Hugues de Cambrai n'apparaît guère bien distincte, et semble se confondre avec celle des trouvères qui l'entourent. L'*Histoire littéraire de la France* le prend tour à tour pour Rois de Cambrai et pour Hugues Piaucelle.

« L'intention de donner aux leçons « morales, dit-elle, une tournure pi- « quante et neuve se montre surtout « dans un commentaire rimé sur les « lettres de l'alphabet, la *Sénéfiance de « l'A B C*, par Rois de Cambrai, qui est « peut-être le même que l'auteur des « fabliaux Hugues de Cambrai. » D'ailleurs, on croit que Rois de Cambrai n'est qu'un pseudonyme ; que le poète qui s'appelait ainsi, avait été *Roy d'armes* ou *Herault*, et qu'il avait gardé ce nom de Rois en souvenir de sa victoire littéraire. L'*Histoire littéraire* doute également de la personnalité poétique de Hugues Piaucelle, et soupçonne, comme nous l'avons dit, qu'il n'est autre que notre Hugues de Cambrai. Ce Hugues Piaucelle est l'auteur de deux fabliaux : *Estourmi* et *Sire Hains et sa femme Anieuse*. Les deux époux, dit le vieux président Fauchet, résumant ce dernier conte avec sa jovialité gauloise, « se combattirent à qui porterait les « braies ».

Emile Van Arenbergh.

Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue françoise, ryme et romans*. — *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, p. 113, 115, 223 ; t. XIX, p. 664. — *Mém. de litt. de l'Acad. roy. des inscript. et belles lettres*, t. XX, année 1753. — A. Van Hasselt, *Essai sur l'hist. de la poésie franç. en Belgique*. — Rigoley de Juvigny, *Les Bibl. franç. de La Croix du Maine et de du Verdier*, I, 379 ; IV, 236 ; XIII, 161. — *Nouv. Biographie gén.*, publiée par Didot, XXV, 374. — Dinaux, *Trouvères*. — Paquot, *Mém. litt.*

HUGUES, archevêque d'Edesse, naquit au XIIe siècle dans la seconde Belgique, suivant l'*Histoire littéraire de la France* : « Ce qui porte à le croire, c'est « sa dignité d'archevêque d'Edesse, dont « Baudouin de Boulogne et Baudouin « du Bourg, qui étaient du même pays, « furent successivement souverains avant « que de devenir l'un et l'autre rois de « Jérusalem. » Hugues prit part à la première croisade et porta ses prédications jusqu'en Syrie.

Quelque temps après la prise d'Edesse par les chrétiens, Hugues, en récompense du zèle apostolique qu'il avait déployé, et grâce aussi, sans doute, au crédit des deux princes, ses compatriotes, fut élevé au siège archiépiscopal de cette ville.

Le seul document qui rappelle encore la mémoire de ce prélat est une lettre à Raoul le Verd, archevêque de Reims, et aux chanoines de Saint-Symphorien. Un clerc de cette collégiale, qui s'était croisé et était devenu chapelain du roi de Jérusalem, avait obtenu pour son ancienne église les reliques de l'apôtre saint Thaddée et du roi Abgare, honoré dans le pays comme confesseur. Hugues, dans sa lettre, atteste l'authenticité de ces vénérables restes, témoigne qu'ils proviennent du trésor de l'église métropolitaine d'Edesse, et fait souscrire sa déclaration par l'archidiacre, le doyen et le trésorier de la même église, dont les noms, fait remarquer l'*Histoire littéraire de la France*, montrent qu'ils étaient tous latins.

La même histoire se fonde sur ce que cette lettre mentionne le fait de la capture du comte Jocelin pour en déduire que Hugues devait être archevêque

d'Edesse au moins depuis 1109. On ignore, ajoute-t-elle, la date précise de sa mort, quoiqu'il paraisse vivre encore après 1114.

Cette lettre, seul vestige d'Hugues dans l'histoire, a été recueillie par dom Marlot dans son ouvrage sur la métropole de Reims. Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. X. — Marlot, *Hist. de la Métropole de Reims*, t. III.

HUGUES, châtelain d'Arras (HUE LI CHASTELAIN D'ARRAS), trouvère, florissait vers le milieu du XIIIe siècle. Lié d'un commerce d'amitié et de poésie avec Henri III, duc de Brabant, il rivalisait de gai savoir avec les plus réputés rimeurs de lais d'amour. « Il écrivait », dit M. Arthur Dinaux, « ou plutôt il « chantait du temps d'Adenez le Roi, « le gentil poète ; de Gillebert de Ber- « neville, le galant roué, qui lui adressa « une de ses chansons ; de Vilains d'Ar- « ras, le malin trouvère, qui lui fit le « même honneur, et de Thomas de « Couci, le célèbre chanteur, à qui il en « envoya une des siennes ; enfin, Baude « Fastoul, poète artésien, qui n'oublia « aucune des célébrités de son époque « dans ses chants, le cite au vers 409 « de son *Congé*, de la manière sui- « vante :

Au Castelain d'Arras vœl dire
Comment courons, anuis et ire
Me font plorer et larmoyer
De ce que li miens cars empire
Mais li cuers est à autre mire (médecin)
Qui bien le saura manier.

L'inspiration de Hugues d'Arras est tout amoureuse : c'est de la blessure de son cœur que jaillit la source de sa poésie. Il ne reste de lui que deux chansons qui lui ont même été contestées; elles se trouvent accompagnées de musique dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, fonds de Cangé, nos 65 et 67.

La première est un salut d'amour, qui fut attribuée à Thibaut IV, comte de Champagne, roi de Navarre, mais qui n'a pas, cependant, été admise par Lévesque de la Ravalière dans son recueil des poésies du royal trouvère. Le manuscrit, qui, au contraire, en fait honneur à la muse de Hugues d'Arras, contient de plus que les autres un envoi à Thomas de Couci, que l'*Histoire littéraire de la France* suppose être le fils de Raoul Ier, sire de Couci, mort en 1252.

La seconde chanson, plus intéressante, nous apprend que notre galant cavalier, cédant aux pieuses exhortations de sa dame, se croisa ; et sans doute, dit l'*Histoire littéraire de la France*, il partit avec le comte Baudouin de Flandre, avec Quesnes de Béthune et Joffroi de Ville-Hardouin. Dans cette poésie, le tendre Hugues se plaint d'être séparé de sa « douce dame, contesse et « chastelaine de tout valour », et son amoureuse éploration a l'accent d'un sentiment vrai. Ce Hugues était beau clerc et n'ignorait pas les romans de chevalerie, car, dans le dernier couplet de cette chanson, il invoque l'exemple de Lancelot, rendu plus vaillant par l'amour de la reine Geniévre.

M. Dinaux, qui a publié les deux chansons de Hugues d'Arras, émet encore la conjecture suivante : « On trouve, « au milieu de poésies artésiennes, dans « le manuscrit no 7613 de la Bibliothè- « que du roi, fo 22, vo, un jeu-parti in- « titulé *Hue à Robert;* n'y serait-il pas « question de Hue le Châtelain et de « Robert de la Pierre? Ce jeu commence « ainsi :

« Robert, or me conseillez
« Ainsi m'est com vous orez. »

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt de la France, t. XXIII, p. 616. — Dinaux, *Trouvères artésiens*, 237-241.

HUGUES (*Jacques*) ou HUGONIS, écrivain ecclésiastique, naquit à Lille, où il florissait au milieu du XVIIe siècle. Il était docteur en théologie et chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre, dans sa ville natale.

Il a publié :

1. *Specimen optimi generis explanandi Scripturas, novem Psalmorum expositione editum.* Insulis, 1646, in-12. — 2. *Psalmi cum canticis; diurnarum horarum Breviarii Romani perspicua et brevis (pro meditatione) explanatio, auct. Jac. Hugues.* Duaci, 1647, in-8o. — 3. *Ex-*

planatio in Canticum canticorum. Duaci, 1649, in-12. — 4. *Ecloga à spiritu S. Salomonis dictata; auct. Jacobo Hugues*. Duaci, 1649, in-8o. — 5. *Vera historia Romana, seu origo Latii vel Italiæ ac Romanæ urbis è tenebris longæ vetustatis in lucem producta*. Romæ, 1665, in-4o. L'auteur racontait, dans cet ouvrage, une histoire imaginaire de l'ancienne Rome, et donnait ses hallucinations pour des prophéties. Cette élucubration, qui fut réfutée par l'historien allemand Everard-Rodolphe Roth, professeur à Ulm au XVIIe siècle, fut mise à l'index le 3 août 1656.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 848. — Duthillœul, *Bibliogr. douais.*, nos 1695, 1700. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*, t. VIII, p. 1416. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, t. II, col. 1764.

HUGUES D'AUVERGNE, LIVe abbé de Stavelot, fut élevé à cette dignité dans des circonstances toutes spéciales. Son prédécesseur Winric de Pomerio, revenant d'Avignon, où il s'était rendu auprès du souverain pontife pour régler quelques affaires, mourut à trois lieues de cette ville, le 4 décembre 1343. Informé de l'accident, Clément VI, qui avait été moine à la Chaize-Dieu, en Auvergne, jeta les yeux sur le docteur ès droits Hugues, probablement un ancien confrère. Ce choix fut heureux : le nouvel abbé se fit pardonner sa qualité d'étranger en se montrant sérieusement attaché à ses devoirs. Il remit en ordre les registres féodaux, recouvra des héritages aliénés par Henri de Bolan (LIIe abbé), corrigea les nombreux abus que ce prince plus que mondain avait laissés s'introduire, enfin gouverna dignement et paisiblement Stavelot et Malmédy pendant près de trente ans. Il quitta ce monde le 3 novembre 1373, regretté à bon droit de son clergé et de son peuple. Villers mentionne plusieurs actes qui le concernent. En 1346, le jour de Saint-Nicolas, l'empereur Charles IV releva de lui les possessions attachées à l'avouerie de Stavelot, notamment la ville de Marche « et les « appendices, et le fons de Famen tout « entièrement ». En 1349, le même Charles, sur la demande de Hugues d'Auvergne, data de Bastogne une ordonnance enjoignant aux officiers du comte de Luxembourg de veiller à la conservation de l'abbaye de Stavelot et des privilèges dont elle jouissait; en 1357, le 19 janvier, toujours à la sollicitation de Hugues, il ratifia dans toutes ses clauses la bulle d'or de Lothaire III en faveur des deux monastères. Ces marques de la bienveillance impériale n'empêchèrent pas notre abbé de résister, en 1360, aux prétentions de Wenceslas de Luxembourg (frère de Charles), qui réclamait, à titre de comte de La Roche, les domaines d'Odeigne et de Pironster; il gagna son procès. Mais Hugues ne veilla pas seulement à faire respecter les droits de son église; on en jugera par une mesure qu'il prit en 1356. Considérant qu'on admettait trop légèrement des novices et « aimant « mieux avoir peu de religieux, bons, « savants et d'une vie exemplaire, qu'un « grand nombre d'inutiles, oisifs et « ignorants », il décréta qu'il n'y aurait dorénavant à Malmédy que quatorze profès, et « qu'on n'y admettrait point « de postulants trop jeunes ou idiots, « mais bien de jeunes hommes mûrs, « de bon naturel et bien étudiés; les- « quels, supportant courageusement le « joug de l'observance régulière, tâche- « raient de suivre avec joie les traces « des saints religieux ». Cet acte fut confirmé par l'archevêque de Cologne.

Alphonse Le Roy

Villers, *Hist. chronol. des abbés-princes de Stavelot*, t. Ier, p. 166 et suiv. — Id., *Codex*. — *Amplissima collectio*. — Polain, *Ordonnances de Stavelot*.

HUGUES DE CHALONS, LXXIIe évêque de Liège (1296-1301), était le fils de Jean de Châlons et de Laure de Commerci, de la maison de Lorraine.

A la mort de l'évêque précédent, Jean de Flandre (14 octobre 1292), une scission profonde avait divisé les membres du chapitre de Saint-Lambert, chargé de présenter au souverain pontife les candidats au siège épiscopal. Deux d'entre ces derniers avaient obtenu à peu près le même nombre de suffrages :

Gui de Hainaut et Guillaume Berthou, de Malines, archidiacres. Le premier fut confirmé par l'archevêque de Cologne, l'autre en appela au saint-siège. Dans l'entre-temps, Gui de Hainaut, ayant reçu de l'empereur Adolphe de Nassau (1er juillet 1294) l'investiture du pouvoir temporel, prit immédiatement possession des domaines, ainsi que des biens appartenant à l'évêché, et se mit à remplir toutes les fonctions épiscopales.

Les choses en étaient là, lorsque le pape Nicolas IV, qui devait juger ce conflit, mourut. Boniface VIII, son successeur, avait à peine ceint la tiare qu'il intervint avec énergie et autorité. Il cassa les élections, et, sans tenir compte des décisions du chapitre, nomma prince-évêque Hugues de Châlons.

Ce prélat fit son entrée solennelle à Liège, le 24 août 1296.

Dès le début de son règne, Hugues de Châlons dut prendre les armes pour lutter contre les empiètements du duc de Brabant. Celui-ci, profitant des troubles de l'interrègne et de l'absence de Gui de Hainaut, qui se trouvait à Rome, s'était emparé, en 1295, de la juridiction de Maestricht. Ayant pris possession de la souveraineté, l'évêque vint mettre le siège devant cette ville. Déjà Brabançons et Liégeois allaient en venir aux mains lorsque, sur l'intervention du comte de Luxembourg, il y eut un compromis, dont le résultat fut que la ville de Maestricht appartiendrait désormais au duc de Brabant et au prince-évêque, par indivis.

A ce moment, les Liégeois étaient vivement indisposés contre Hugues de Châlons, à cause de la préférence marquée qu'il témoignait aux nobles. Le peuple, aigri par la partialité du prince-évêque, n'attendait que l'occasion pour se révolter. Aussi le mécontentement fut à son comble lorsque l'évêque, laissant le gouvernement à son frère, Jean de Châlons, avec le titre de mambour, se retira à Huy, et, pour augmenter ses ressources financières, y fit frapper une nouvelle monnaie de mauvais aloi.

Tel était l'état des esprits dans la principauté, lorsque éclata la funeste et sanglante guerre des Awans et des Waroux. A l'instigation de son chapitre, l'évêque se déclara pour ces derniers et vint assiéger le château d'Awans. Le seigneur d'Awans fut forcé de capituler et de se soumettre aux conditions fixées par Hugues de Châlons. Pieds nus et en chemise, portant une selle de cheval sur la tête, le seigneur et ses chevaliers durent se rendre de l'église Saint-Martin à la cathédrale Saint-Lambert pour faire amende honorable à l'évêque. Cette humiliation n'était pas de nature à apaiser les troubles, qui, pendant près de quarante années encore, continuèrent à désoler le pays.

En même temps, à Huy, le peuple, à la suite de difficultés suscitées par les tisserands, avait pris les armes et chassé de la ville le mayeur et les échevins. Espérant étouffer l'émeute, l'évêque destitua les échevins et en choisit de nouveaux. Cette mesure maladroite enhardit la populace de Huy, qui, dès lors, se livra à tous les excès, saccageant les fermes et les châteaux, détroussant les voyageurs et les marchands.

Sous prétexte de rétablir l'ordre, des troupes levées par l'évêque s'associaient à ces brigandages et vinrent même piller deux fermes appartenant à l'église de Liège.

Pendant deux ans, ces troubles et ces violences ne firent que s'accroître et redoubler. Enfin, sous la pression de l'opinion publique, le chapitre dénonça l'évêque au pape et réclama sa révocation. Faisant droit à ces plaintes, mais considérant Hugues de Châlons comme plus inexpérimenté que coupable, le souverain pontife le nomma évêque de Besançon et donna le siège de Liège à Adolphe de Waldeck. Alf. Journez.

Henaux, *Ann. du pays de Liège*. — Dewez, *Hist. de Liège*, t. Ier, p. 484. — Butkens. *Troph. de Brabant*, liv. IV, p. 347. — Hocsem, cap. 22. — Chapeauville, t. II, p. 328.

HUGUES DE FLOREFFE, hagiographe, chanoine régulier à l'abbaye de Floreffe, écrivit vers l'an 1230, sur l'ordre de son abbé Jean de Huy, les vies de trois religieuses ou recluses : sainte Ide de Nivelles, sainte Ide de

Louvain, nonne d'un monastère de l'ordre de Cîteaux, en Brabant, et Jutta ou Ivette de Huy. De ces trois histoires, les deux premières n'ont jamais été imprimées et les manuscrits en sont perdus. La troisième a été recueillie par les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, 13 janvier, t. Ier, p. 863-887). Les cinquante-sept chapitres qui divisent l'histoire qui nous reste sont précédés d'une préface et d'un prologue, où l'auteur prie ses lecteurs de ne pas exiger de lui qu'il orne ses récits des fleurs de l'éloquence profane, « adulterinos ethnico-« rum flosculos, aut splendidam eloquii « venustatem ». Toutefois, il écrit non sans soin et il n'est pas sans lettres, puisqu'il cite Lucain et Boèce. Il raconte que Jutta ou Ivette avait été mariée de force et malgré sa résolution de vivre dans la chasteté; devenue veuve et mère, elle faillit être derechef contrainte à prendre mari, mais la sainte Vierge intervint pour la préserver « de « ce péril ». La sainte quitta ses enfants, courut soigner les lépreux, et aspira à être lépreuse elle-même. Au lieu de lèpre, elle reçut le don de prophétie. Sainte Ivette prédit sa propre mort, et elle expira, nous dit Hugues de Floreffe, l'an 1227 ou plutôt 1228, avant Pâques, le jour de l'octave de l'Epiphanie, à l'âge de 70 ans.

Le dernier soupir de la sainte, rapporte Hugues, ébranla l'univers, et son entrée au paradis fut célébrée par les ravissants concerts des oiseaux. « Après « de si éclatants miracles », dit avec une pointe d'ironie sceptique l'*Histoire littéraire de la France*, « il serait superflu « d'en retracer ici plusieurs autres qui « précédèrent ou suivirent la mort de « la recluse Ivette. »

L'historien de ces prodiges ne nous a laissé sur lui-même aucun détail; on présume que, contemporain de sainte Ivette, il écrivit sa relation assez peu de temps après le mois de janvier 1228.

« Il n'y a pas moyen », fait remarquer l'*Histoire littéraire de la France*, « de le « confondre avec l'abbé Hugues, mort en « 1174, qui avait été le premier disciple « et le successeur de saint Norbert. »

Le Paige, dans la *Bibliotheca præmonstratensis*, ne mentionne pas Hugues de Floreffe.

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. XVIII, p. 86. — Dupin, *Nouv. Bibliothèque des auteurs eccl.* — Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 492. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.* — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 352. — Miræus, *Bibl. eccl.* — Georges (Lienhart), *Spir. liter. Norbert.*

HUGUES DE FOSSES (le Bienheureux), en latin Hugo Fossensis, naquit, comme le témoigne son nom, à Fosses, bourg et abbaye d'abord du pays de Liège, ensuite du comté de Namur. Il était issu d'une famille noble, à la fin du XIe siècle, et fut le premier abbé général de Prémontré, saint Norbert n'ayant jamais pris ce titre. Il fut élevé dans le monastère de Fosses. Promu à la prêtrise, il devint chapelain de Burchard, évêque de Cambrai, et chanoine de la cathédrale de cette ville. Saint Norbert parcourait en missionnaire le Cambrésis et les pays voisins, lorsqu'il apprit, en passant par Valenciennes, que l'évêque Burchard s'y trouvait. Norbert avait connu ce prélat à la cour de l'empereur; il alla le visiter, et fut introduit par Hugues comme un simple et pauvre prêtre. Burchard le reçut avec joie et vénération, et Hugues, surpris des témoignages d'affection et de respect donnés par l'évêque à ce capelan, s'empressa, après le départ de Norbert, de demander qui il était : « C'est », lui dit Burchard, « Norbert, « parent de l'empereur, naguère son « favori, comblé alors de biens et de « richesses, qu'il a quittés pour se vouer « à Dieu; autrefois courtisan envié, « aujourd'hui modèle d'humilité, de pé-« nitence et de zèle. C'est à son refus « que je dois mon évêché. » Hugues fut si touché de ce grand exemple de pauvreté évangélique qu'il alla trouver le saint et lui demanda de le suivre et de s'associer à ses travaux apostoliques. A dater de ce jour, Hugues ne le quitta plus, et devint le collaborateur de son apostolat et le fervent zélateur de son ordre; il fut le premier des douze chanoines qui embrassèrent l'ordre de Prémontré en 1120. Saint Norbert,

élevé à l'archevêché de Magdebourg, le désigna pour lui succéder dans le gouvernement spirituel de Prémontré. Hugues, en 1128, était chef et général de tout l'ordre, qui, sous son impulsion, se développa si rapidement qu'avant de mourir, il vit à son chapitre général plus de cent abbés. Il prit part, en 1145, à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis le Jeune. L'évêché de cette ville étant vacant, lui fut offert; il le refusa. Il mourut en odeur de sainteté en 1161, suivant les uns; en 1164, suivant le P. Lepaige, dans sa *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, et fut inhumé dans l'église de Prémontré, devant l'autel de l'apôtre saint André.

Jusqu'à Hugues, les religieux et les religieuses de l'ordre de Prémontré vivaient dans les mêmes monastères ; il fit ordonner par un décret du chapitre général de l'an 1137, qui fut confirmé par le pape Innocent II, qu'on ne recevrait plus à l'avenir de religieuses dans les monastères d'hommes ; celles qui y étaient déjà furent transférées ailleurs.

Hugues de Fosses est auteur des ouvrages suivants :

1. *Premières constitutions de l'ordre de Prémontré*, approuvées par Innocent II, Célestin II et Eugène III. — 2. *Vie de saint Norbert*, insérée par Surius et par Bollandus dans leur recueil. — 3. *Livre des cérémonies de l'ordre de Prémontré*, appelé *Ordinaire*, dont l'usage s'est conservé dans l'ordre avec quelques changements faits par des chapitres généraux. — On lui attribue le livre des *Miracles de Notre-Dame de Soissons* et un traité intitulé *De Gratiâ conservandâ*. Enfin, la grande Chronique d'Allemagne indique comme étant d'Hugues de Fosses les trois œuvres suivantes : 1. *De avium naturâ, moraliter et allegoricè*. — 2. *De claustro animæ*. — 3. *De medicinâ animæ*.

Delvenne, dans sa *Biographie des Pays-Bas*, attribue plutôt ces derniers ouvrages à Hugues de Floreffe, sans alléguer d'autre motif de son opinion que la vraisemblance; elle n'est pas si évidente, cependant, pour qu'il ait pu se dispenser de la démontrer.

Emile Van Arenbergh.

Lepaige, *Bibl. ordinis prœmonstrat.* — *Hist. des Ordres monastiques*, sans nom d'auteur, à Douay, chez Jos. Derbais, 1714, in-8°. — *Acta SS. Boll.*, t. II de février, 378. — Bulæus, *Hist. univ. Paris.*, II, 749. — Georges (Lienhart), *Spir. liter. Norbert.* — Fabricius, *Bibl med. et inf. latin.* — Dupin, *Bibl. des aut. eccl*, XIII, 210, 222. — Oudin, *Comm. de Script. eccl.* et *Suppl.*

HUGUES D'OISY, trouvère du XIIe siècle, issu d'une des plus anciennes et des plus puissantes familles du Cambrésis. Le fondateur de l'abbaye de Vaucelles était son aïeul. Son père était Simon, seigneur d'Oisy et de Crèvecœur, châtelain de Cambrai. Il vécut sous le règne de Louis le Jeune et au commencement de celui de Philippe-Auguste. Son frère cadet ayant été tué en 1164, dans un combat contre Thierry d'Alsace, comte de Flandre, Hugues d'Oisy épousa Gertrude de Flandre, fille du même comte. Il est mentionné avec elle dans une charte de l'abbaye de Marchiennes de l'an 1171. On croit qu'ils se séparèrent pour cause de stérilité. Le châtelain de Cambrai épousa en secondes noces Marguerite de Blois, qui fut également stérile. Mais ses vers transmirent son nom à la postérité. Il mourut à la fleur de l'âge, en 1189.

Il nous reste de lui deux chansons qui révèlent un esprit aussi hardi que mordant, ne craignant pas les conséquences de ses actes, parce qu'il les pèse au poids de sa puissance.

La première de ses chansons, contenue dans le supplément français des manuscrits de la bibliothèque du roi et dans le manuscrit 7222, folio 51, est intitulée : *Li tornois des dames monseigneur Huon d'Oisy*. C'est une très curieuse étude de mœurs qui en dit plus que les plus gros livres sur les usages de la noblesse du temps. Selon toute vraisemblance, elle a été composée vers 1180, à l'époque où Philippe-Auguste prit possession du trône de France.

Marguerite d'Oisy, la seconde femme du poète, les comtesses de Champagne, de Crespi et de Clermont, la sénéchale Yolent, la dame de Coucy, Adélaïde de Nanteuil, Alix d'Aiguillon, Marisen de Juilly, Alix de Montfort, Isabiau de

Marly et beaucoup d'autres auraient eu la fantaisie de se réunir au château de Lagny, près du coteau de Torcy, sur les bords de la Marne, pour un tournoi où elles voulaient juger, en combattant entre elles, à quels dangers s'exposaient leurs chevaliers chaque fois qu'ils rompaient des lances en leur honneur. Il fallait toute l'intrépidité de ces femmes du XIIe siècle pour concevoir un tel projet et pour l'exécuter. Hugues d'Oisy nomme sans détour les combattantes, rappelant leurs cris de famille et les peignant d'un trait qui les caractérise. C'est un tableau vivant de la haute société de l'époque, et, comme le dit Arthur Dinaux, qui nous fait connaître ce document, « ce qui a pu être une légère « indiscrétion, il y a six siècles et demi, « sert aujourd'hui de renseignements « généalogiques et peut fournir d'irré- « cusables titres de noblesse aux fa- « milles. » Assurément, ajoute l'historien, les dames du tournoi de Lagny n'avaient pas prévu qu'une fantaisie féminine pourrait un jour servir à l'illustration de leurs descendants.

La pièce, qui contient 178 vers, est d'un grand intérêt pour la langue aussi bien que pour les mœurs.

En voici le commencement :

En l'an que chevalier sont abaubi (décontenancés)
Ke d'armes noient (rien) ne font li hardi,
Les dames tournoier vont à Lagni [gagé).
Le tournoiement plévi (pour lequel on s'était en-
. . . . . .

La seconde chanson de Hugues d'Oisy est à l'adresse de Quesnes de Béthune, qu'il malmène de rude façon pour avoir forfait à sa promesse après l'annonce de son départ pour la croisade.

Maugrez tous sainz et maugré Dieu aussi
Revient Quenes, et mal soit-il vignans.
Honni soit-il et ses prééchemans;
Et honniz soit que de lui, ne dit : fi!
. . . . . .

Quels coups de lanière il administre à son disciple en poésie! Nous disons disciple, car Quesnes de Béthune, trouvère arlésien, reconnaît d'Oisy pour maître :

Or vos ai dit des barons ma semblance,
Si lor poise de ceu que vos ai di,
Si s'en preignent à mon maistre d'Oisy
Qui m'a appris à chanter dès enfance.

A ce titre, messire Hugues d'Oisy avait bien le droit de morigéner son élève. Il se révèle ici en chevalier loyal et en poète énergique, disant sa pensée sans détour.

Les mètres qu'il emploie sont de quatre, six, huit ou dix syllabes. Ce n'est que plus tard, sous Philippe-Auguste, que le vers de douze fait son entrée triomphale dans le *Roman d'Alexandre*.

Nous en savons assez sur Hugues d'Oisy pour regretter qu'on n'ait conservé de lui que les deux pièces dont nous parlons.

Ferd. Loise.

Van Hasselt, *Essai sur la poésie française au moyen âge*. — Dinaux, *Les Trouvères cambrésiens*.

HUGUES DE PIERREPONT, LXe évêque de Liège, fut élevé en 1200 au siège laissé vacant par Albert de Cuyck et mourut à Huy le 4 avril 1229. Sa famille habitait les environs de Reims : par sa mère, il était allié aux comtes de Namur. Il avait le rang d'archidiacre et occupait le poste de prévôt de Saint-Lambert, lorsque les chanoines de cette cathédrale réunirent sur lui leurs suffrages. A ce moment même, Othon IV, de la maison de Brunswick, disputait le trône de Germanie à Philippe de Souabe. Othon se trouvait précisément à Liège, où il comptait beaucoup de partisans; il crut faire acte de bonne politique en accordant à Hugues, sans retard, l'investiture impériale. Cependant, une opposition se forma dès qu'il eut quitté la ville : les amis de Philippe, qui était bien vu du peuple et même d'une partie du clergé, mirent en avant l'archidiacre Henri de Jauche : il fallut en appeler à Rome. Quoique déjà installé, Hugues jugea utile de s'y rendre pour plaider personnellement sa cause; avant de partir, il confia la *mainbournie* de Liège à Baudouin, comte de Flandre. A Montpellier, il fit rencontre du cardinal-évêque de Préneste, envoyé du souverain pontife, muni de pleins pouvoirs. Le légat le fit revenir sur ses pas; l'affaire fut débattue à Cologne. On avait accumulé des griefs contre Hugues : il s'expliqua à la satisfaction générale, obtint la confirmation

de son élection et fut immédiatement sacré.

Le choix de Hugues portait, il est bon de le noter, un caractère manifestement réactionnaire ; le dernier évêque, en effet, s'était déclaré l'adversaire d'Othon. Mais Rome ayant parlé, il n'y avait plus à y revenir. Les premières années du nouveau règne ne furent pourtant pas tout à fait paisibles : l'évêque eut maille à partir avec son chapitre dès 1199, à l'occasion des ouvrages de fortifications dont les bourgeois voulaient entourer la ville. Hugues était d'accord avec eux pour exiger des chanoines une part des dépenses ; les chanoines protestèrent et mirent la ville en interdit ; des actes de violence eurent lieu. Enfin, les Liégeois cédèrent; mais les travaux, s'ils furent commencés, ne se poursuivirent pas activement, puisqu'en 1212, lorsque la ville fut attaquée par les Brabançons, elle n'avait encore de murailles que d'un seul côté (1). Dans d'autres circonstances, en 1211, nous voyons le chapitre, ou se plaindre du prélat, ou se passer de son intervention (2). Ces dissentiments, de même que le soulèvement des Hutois en 1202, au sujet d'un impôt dont ces communiers se prétendaient exempts, n'eurent toutefois qu'une minime importance.

Hugues intervint, au commencement de son règne, dans la fondation de plusieurs monastères, entre autres du Val-Saint-Lambert (3), pour des moines de l'ordre de Cîteaux, et du Val-Notre-Dame, pour des religieuses. Une ancienne tradition rattache l'origine de ce dernier couvent à une scène tragique. Un brillant tournoi avait été célébré à Andennes en l'honneur de Baudouin IX de Flandre, sur le point de partir pour la quatrième croisade. Philippe de Namur, frère de Baudouin, Henri de Louvain, Albert de Moha, Louis de Looz, Hugues de Florennes et vingt autres chevaliers d'élite s'y étaient donné rendez-vous. Le comte de Moha avait pris avec lui ses deux fils, à peine adolescents. De retour au château, les deux enfants s'exaltèrent en se remémorant les prouesses dont ils avaient été témoins : l'idée leur vint de rompre, eux aussi, une lance. Un jour, échappant à toute surveillance, ils enfourchèrent des destriers vigoureux, se mirent en arrêt sans prendre la précaution de se couvrir d'un bouclier, prirent le galop et se transpercèrent mutuellement. Leurs parents furent inconsolables : désespérant d'avoir jamais un nouvel héritier, le comte Albert s'entendit en 1204 avec Hugues de Pierrepont, fit cession à l'église de Liège des seigneuries de Moha et de Waleffe, et pourvut à la construction du Val-Notre-Dame.

La légende pourrait bien se mêler ici à l'histoire. Villenfagne est de cet avis; Polain est moins sceptique, tandis que F. Henaux pense qu'on a transporté au XIIIe siècle une anecdote du Xe. Quoi qu'il en soit, certaines dates sont difficiles à concilier. Nous n'insisterons pas; le seul fait historique qui nous intéresse, c'est la cession opérée par le comte Albert. Elle se fit d'abord selon les anciennes coutumes ; mais Hugues voulut qu'elle fût consacrée par acte authentique. Albert garderait sa vie durant la jouissance de ses domaines ; s'il décédait sans hoirs, l'église de Liège en prendrait possession ; s'il laissait des descendants directs, la dite église serait leur suzeraine.

Contre toute attente, Albert eut une fille, Gertrude (voy. ce nom), la même qui épousa dans la suite Thibaut de Champagne, le gracieux poète. Elle n'avait que huit ans lorsqu'elle perdit son père (1212). Son tuteur, Frédéric, duc de Haute-Lorraine, confirma la convention de 1204 au grand mécontentement d'un neveu du défunt, Henri Ier, comte de Louvain et duc de Brabant. Ce prince s'avisa tout d'un coup de réclamer le droit de tenir garnison à Moha, jusqu'à remboursement d'une somme d'argent qu'il prétendait lui être due par l'évêque de Liège. Hugues, devinant ses projets, rejeta cette pré-

(1) V. Gilles d'Orval et Wauters, *Libertés communales*, p. 675 et suiv.
(2) Wauters, *ibid.*, p. 680.
(3) Aujourd'hui occupé par une grande cristallerie, émule des établissements de Baccarat.

tention : de là une guerre désastreuse.

Philippe de Souabe ayant été assassiné à Bamberg en 1208, une réunion de princes de l'empire fut convoquée dans la ville de Nuremberg, pour s'entendre sur les moyens de soutenir Othon IV contre le jeune Frédéric II, nouvellement élevé à la dignité impériale par le pontife romain. Quoique l'obligé d'Othon, Hugues de Pierrepont se défendit de répondre à cet appel : son ancien protecteur venait d'être frappé d'excommunication ; un dignitaire de l'Eglise pouvait-il prendre fait et cause pour un réprouvé? Ce scrupule fit l'affaire du duc de Brabant, qui se montra au contraire animé d'un grand zèle, et obtint sans peine, en échange, l'autorisation d'attaquer les Liégeois. Il s'engagea toutefois envers Philippe de Namur, dont le prélat s'était assuré la médiation, à n'occuper militairement que les territoires de Moha et de Waleffe. Liège était en pleine sécurité, lorsqu'on y apprit avec étonnement que les milices brabançonnes s'avançaient en nombre beaucoup plus considérable qu'il n'était nécessaire pour s'emparer de Moha. *L'ost* fut crié au péron ; mais la plupart des seigneurs hesbignons, ou terrifiés, ou séduits, ou partisans d'Othon, restèrent chez eux, et les bourgeois des bonnes villes ne manifestèrent pas beaucoup plus d'empressement, dans la croyance où ils étaient qu'il ne s'agissait que d'une querelle privée. Bref, l'évêque n'eut à sa disposition qu'une poignée de chevaliers et quelques centaines de gens des métiers. Cette petite troupe n'en prit pas moins vigoureusement l'offensive ; entre Moha et Horion, elle culbuta et défit complètement l'avant-garde ennemie, forte de 5,000 hommes et commandée par Guillaume de Perwez, frère du duc.

L'évêque eut le tort de ne pas se replier immédiatement sur la capitale ; il continua sa route vers Moha et fit halte à Huy, pour y passer la fête de l'Ascension. Henri fut informé de cette circonstance par des fuyards : malheur à la cité de Saint-Lambert ! Quinze, peut-être vingt mille Brabançons l'envahirent et se livrèrent dans son enceinte à tous les excès qu'on peut attendre d'une soldatesque effrénée. « J'agis par ordre de « l'empereur, » s'écriait Henri ; et il disait aux siens : « Prenez tout, car qui « rien laissera sera pendu (1). »

Hugues, qui s'était décidé à regagner Liège, apprit chemin faisant par quelques chanoines, le soir même, la fatale nouvelle ; ils se décidèrent à tourner bride et à rentrer dans Huy. Cependant le carnage continuait au sein de la ville épiscopale, où venait d'arriver le duc de Gueldre, allié du Louvaniste. Sans les remontrances de Godefroid, châtelain de Bruxelles (2), le feu aurait été mis aux quatre coins de la cité. Enfin, Henri se contenta d'exiger des bourgeois qu'ils prêtassent hommage à l'empereur Othon, puis s'achemina vers sa résidence, précédé d'une longue file de chariots chargés de butin. Le trésor de Saint-Lambert avait été seul épargné.

Hugues reparut dans la ville dévastée, et son premier soin fut d'excommunier les deux princes et leurs adhérents; défense fut faite, en outre, de célébrer l'office divin jusqu'à l'heure de la revanche. On se mit à l'œuvre sans perdre de temps : des tours s'élevèrent à vue d'œil, notamment du côté de Sainte-Walburge; d'autre part, Hugues écrivit au pape Innocent III, qui s'empressa de délier les bourgeois de leur serment forcé et d'engager les seigneurs de France et de Lorraine à venir au secours de l'évêque.

L'armée liégeoise fut en état de tenir la campagne au commencement de l'été (1213). Les comtes de Flandre, de Looz et de Namur amenèrent des auxiliaires. On campait au bord du Piéton, quand se présenta un messager de Henri. Le duc implorait la paix, renonçait à ses droits sur Moha, promettait de réparer les dommages et consentait même à faire amende honorable. Ces propositions parurent acceptables : les princes alliés

(1) Nous résumons la narration émouvante de Polain.

(2) Ce personnage porte le nom d'André dans le récit de Fisen; M. Wauters a rectifié cette erreur dans son *Hist. des environs de Bruxelles*, t. III, p. 320.

se retirèrent l'un après l'autre. Mais Henri n'avait cherché qu'à diviser ses ennemis. Voyant Pierrepont réduit à ses propres forces, il réunit secrètement des troupes, se jette à l'improviste sur la Hesbaye et incendie la ville de Tongres. Il s'approche de Liège avec 500 lances : les tours et les fossés l'intimident; il rebrousse chemin et rejoint le gros de son armée à Xhendremael.

Les gens de Huy, de Dinant, de Fosses, de Thuin et de Ciney arrivent juste le lendemain. On se met en marche ; encore une fois les seigneurs hesbignons sont clair-semés ; le duc est leur proche voisin : ils craignent pour leurs domaines. N'importe ; on entre en guerre. Les Brabançons font semblant de fuir ; ils brûlent les villages derrière eux. Grâce à une marche forcée des Liégeois, on va pourtant se rencontrer. Le comte de Looz a reparu avec du renfort; il commandera l'aile droite. A gauche se place le comte de Rochefort, à la tête des Dinantais ; Hugues de Pierrepont est à son poste, au centre, avec les hommes de Liège et de Huy.

Forcés d'accepter la bataille, les Brabançons se sont divisés en quatre corps, ayant pour chefs Thibaut de Bar, le comte de Clèves, Guillaume de Perwez ; enfin, le duc lui-même. Les deux armées sont en présence dans une vaste plaine nommée *la warde de Steppes*, entre Montenaeken et Houtain.

Hugues de Pierrepont bénit ses troupes. Les Brabançons ricanèrent en les voyant s'agenouiller; ils changèrent d'allure après le premier choc, qui fut terrible. Les bouchers de Liège, avec leurs *espafuts* (1) et leurs couperets, firent merveille en démontant les cavaliers ennemis; des deux côtés les hommes d'armes déployèrent un acharnement sans pareil. Henri dirigeait tous ses efforts vers le comte de Looz, qu'il regardait comme un ennemi personnel ; le comte eut deux chevaux tués sous lui. Le voyant renversé, Waleran de Limbourg le cria mort et fit croire aux Lossains que l'évêque était prisonnier. Au moment où ils se débandaient, Louis de Looz, qui venait de trouver un nouveau cheval, se dressa sur ses étriers et, d'une voix tonnante, infligea un démenti à Waleran. Celui-ci, saisi d'épouvante, lâcha pied et se mit à fuir pêle-mêle avec les Lossains. Enfin, le bailli de Franchimont vint à la rescousse, amenant des troupes fraîches : « Allons, « s'écria-t-il, allons planter l'étendard « de saint Lambert au milieu des Bra- « bançons ! » Son audace décida la victoire. La confusion devint générale ; les Brabançons s'éparpillèrent en pleine déroute ; le duc ne dut son salut qu'au dévouement de l'un des siens, qui endossa son armure et devint le point de mire de tous les poursuivants. Henri courut jusqu'à Tirlemont et rassembla péniblement à Louvain les débris de son armée : il avait perdu 3,200 hommes; 4,000 étaient prisonniers de guerre.

Les Liégeois ne se contentèrent pas de courir sus aux fuyards ; à leur tour ils ravagèrent le territoire ennemi, pillèrent et brûlèrent des bourgs. Henri comprit qu'il était grand temps de songer à la paix. Il sollicita la médiation du comte de Flandre, qui ne la lui accorda pas gratis. Enfin, le traité fut signé le 2 février 1214. Les Liégeois s'en montrèrent assez mécontents : leur évêque, disaient-ils, n'avait pris les armes que malgré lui, et s'était, de son côté, laissé corrompre à prix d'argent. Cependant, le duc dut se soumettre à des conditions humiliantes : accompagné seulement du comte de Flandre et du duc de Limbourg, sa suite restant en dehors des murailles de la cité, il vint se prosterner au milieu de la grande nef de Saint-Lambert, puis releva le crucifix gisant sur un lit d'épines et implora merci. Il est permis de penser qu'il avait la rage au cœur ; en tout cas, Hugues prit des précautions pour l'avenir. Suzerain de Looz et de Moha, acquéreur en 1227 de la ville de Saint-Trond (2), possesseur de Waremme, de Hougaerde et de Tongres, l'évêque de Liège put désormais opposer tout un cordon de

(1) Arme tranchante V. Scheler, *Glossaire de Froissart*.

(2) En échange de la terre de saint Lambert à Maidières-sur-Moselle.

forteresses aux entreprises de son inquiétant voisin de l'Ouest.

Une fête fut instituée à Liège en mémoire du *triomphe de saint Lambert* à Steppes. L'anniversaire du 13 octobre 1214 fut célébré régulièrement jusqu'en 1793.

L'ordre public rétabli, Hugues s'occupa de fortifier sa ville épiscopale, qui était déjà très populeuse à cette époque. Elle comprenait six grands *vinâves* ou quartiers, ayant chacun « blason et cri « d'armes » (1). Les barons habitaient des rues particulières; les bourgeois se divisaient en *grands* et *petits;* d'un côté, les gros marchands; de l'autre, les artisans; quelque chose comme le patriciat et la plèbe. Les querelles de ces *castes* et l'importance croissante des échevins, *plus maîtres de la cité que le prince*, ont abondamment défrayé les historiens liégeois jusqu'à la fin du moyen âge.

Aucun événement marquant ne signale la fin du règne de Hugues. Il assista au couronnement de Frédéric II à Aix-la-Chapelle; il fut présent au concile de Latran (1215); enfin, il refusa l'archevêché de Reims. Retiré à Huy dans l'espoir de raffermir une santé minée par les fatigues, il y ferma les yeux, laissant des sommes considérables aux pauvres et aux abbayes de Cîteaux. Son corps fut transporté à Saint-Lambert, à Liège.

Hugues de Pierrepont était lettré : *Virum genere litterisque nobilem*, dit Fisen. Il rédigea une *Chronique*, malheureusement perdue (2). Jean d'Outremeuse la cite et dit s'en être servi pour composer son récit de la bataille de Steppes (t. V, p. 71).

Alphonse Le Roy.

Renier. — Hernaldus, *Triumphus S. Lamberti in Steppes obtentus* (ap. Bouquet). — Gilles d'Orval. — Jean d'Outremeuse. — Fisen et tous les historiens liégeois. — Villenfagne, *Essais critiques, etc.* — Wauters, *Libertés communales.*

HUGUES DE SAINT-VICTOR, théologien et philosophe mystique, mourut à Paris, selon les uns le 3 février 1140, selon les autres le 13 février 1141, selon tout le monde à l'âge de 44 ans. Trois pays se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Les auteurs belges affirment positivement qu'il naquit à Ypres ou dans les environs de cette ville; quelques Français ont accueilli cette tradition (3), tandis que d'autres le qualifient de Lorrain; les Allemands sont également partagés; il en est qui lui donnent le titre de comte de Blankenbourg; il serait venu au monde dans le château de ses ancêtres, à deux lieues de Halberstadt. A défaut d'éléments de preuve bien précis, nous raisonnerons à son égard comme nous l'avons fait à propos de David de Dinant; que nos voisins de l'Est ou du Sud le revendiquent à leur aise, mais que le même privilège nous soit accordé.

Hugues embrassa-t-il la vie monastique à Hamersleben, en Saxe? De là se rendit-il, pour continuer ses études, à Saint-Victor de Marseille? Il est difficile de ne pas soupçonner ici quelque confusion de personnages, puisque l'entrée de notre docteur à l'abbaye de Saint-Victor de Paris paraît remonter bien certainement à 1115, date à laquelle il n'avait guère que dix-huit ans. Sa vie fut paisible et sans incidents : il fut chanoine régulier et prieur de son couvent; il y enseigna la théologie depuis 1130 jusqu'à sa mort; c'est tout. On veut qu'il ait été créé cardinal; c'est plus que douteux (4). Du Plessis-Mornay et d'autres écrivains protestants lui attribuent, à propos de l'Eucharistie, des sentiments conformes à leur créance; on leur oppose une anecdote rapportée par Osbert, un des confrères de Hugues. Celui-ci, malade, ayant reçu l'extrême-onction, Osbert lui demanda s'il ne désirait pas qu'on lui administrât aussi le corps de Jésus-Christ. Hugues le reprit aussitôt : *Deus meus! Quæris si velim Deum meum! Curre citò in Ecclesiam et affer citò corpus Dei mei!* On lui apporta donc le viatique et il mourut satisfait. Du cloître de Saint-Victor, sa dépouille

(1) Hemricourt.
(2) La *Chronique des vavassours.*

(3) « Hugues... né dans le territoire d'Ypres et non en Saxe, comme on le croit communément, » dit Moreri.
(4) V. Aubéry, *Hist. gén. des Cardinaux.* Paris, 1642, 5 vol. in-4°.

mortelle fut transportée, en 1335, dans la chapelle de Saint-Denis. Les quatre vers suivants se lisaient sur sa tombe :

Conditur hoc tumulo Doctor celeberrimus Hugo,
Quem brevis eximium continet urna virum (1).
Dogmate præcipuus, nulli secundus amore,
Clarius ingenio, moribus, ore, stilo.

Ces éloges n'ont rien d'exagéré; la postérité les a plus que confirmés. L'un des plus récents historiens de la philosophie, M. Joseph Fabre, n'hésite pas à écrire : « Hugues fut un *homme de* « *génie*. On le connaît peu. Le plus in- « supportable abus de l'allégorie gâte « ses œuvres, de même que celles de « ses disciples, et a souvent empêché « de voir en lui *le grand psychologue*, *le* « *grand métaphysicien*. » Le défaut qu'on lui reproche ici tient à l'influence du milieu où il vécut : la clarté, la force et le charme de son langage n'en sont pas moins vantés, ainsi que le soin qu'il prit toujours de se débarrasser des termes et de la méthode dialectiques. Il cite volontiers l'Ecriture et les Pères de l'Eglise, notamment l'évêque d'Hippone, dont il imite le style, ce qui l'a fait surnommer tantôt un *second Augustin*, tantôt *la langue de saint Augustin*. Ce qui a rendu surtout son nom célèbre, c'est son attitude en présence de la scolastique : il faut voir en lui le véritable fondateur du *mysticisme scientifique* au moyen âge.

Quelle autorité doit finalement l'emporter, celle de la foi ou celle de la raison? Sont-elles nécessairement antagonistes? N'est-il pas possible de les concilier? Ces graves questions agitèrent profondément les écoles du XIIe siècle et la société chrétienne en général, à une époque où la lutte du spirituel et du temporel venait de prendre tout d'un coup des proportions formidables. On traversait une crise; non seulement le catholicisme, mais le christianisme lui-même rencontra des adversaires décidés. Il suffit de rappeler l'effet des prédications du manichéen Tanchelme, à Anvers; plus tard, on vit Amaury de Bène et David de Dinant prêcher ouvertement le panthéisme. Mais nous n'avons ici en vue que les débats qui s'engagèrent entre les orthodoxes. Deux opinions bien tranchées se dessinèrent, l'une voulant la science par la religion, l'autre la religion par la science (2); d'un côté les *practici*, avant tout prédicateurs et propagateurs de la foi; de l'autre les *theoretici*, principalement adonnés aux recherches spéculatives. A la tête des premiers, Lanfranc, saint Anselme de Cantorbéry; en un mot, l'école du Bec, prenant pour devise *Fides quærens intellectum;* puis saint Bernard. L'opinion adverse, *Intellectus quærens fidem*, remontait jusqu'à Roscellin et se personnifiait dans Abélard, l'auteur du *Sic et Non*. Entre ce dogmatisme et ce libéralisme (si l'on peut parler ainsi) prit place un groupe de penseurs éclectiques, reconnaissant pour maître Guillaume de Champeaux, le fondateur de l'école de Saint-Victor (en 1108). Il y a des nuances à noter : Guillaume se rapprochait davantage des théoréticiens; l'ancienne méthode tenait plus au cœur de ses principaux disciples, de Hugues surtout, maître de l'Ecossais Richard, tous deux attachés à la tradition, tous deux nourris de lectures augustiniennes. Hugues et Richard de Saint-Victor ne furent d'ailleurs point infidèles à Guillaume; mais ces deux esprits mystiques suivirent leurs propres instincts, et même on peut constater entre eux des différences significatives. C'est ainsi que Hugues attachait un plus grand prix à la science de l'ordre naturel, point de départ nécessaire, et que Richard a pu être considéré par saint Bonaventure comme le chef des contemplatifs, bien qu'il ait « porté « l'analyse psychologique jusque dans « les visions et les mouvements irrégu- « liers de l'amour » (3), se faisant à son tour le législateur du mysticisme.

L'affinité intellectuelle des moines de Saint-Victor avec Jean Scot Erigène est incontestable, et il n'est pas moins évident que Jean Scot s'était inspiré des

(1) A la suite d'une crémation? Non, sans doute. *Quidlibet audendi...*

(2) E. Michaud, *Guillaume de Champeaux*. Paris, 1867, in-8°, p. 316 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 399.

Alexandrins. Ces influences lointaines sont sensibles chez Hugues, qui commenta longuement et passionnément les écrits du pseudo-Denys, plus néoplatoniciens que chrétiens. D'autre part, il s'est plus ou moins rapproché, comme Abélard, des opinions des Sabelliens sur la Trinité. En somme, c'était un esprit indépendant, nullement esclave d'une orthodoxie rigide : l'essentiel, à ses yeux, est qu'on ait le sentiment de la vérité; peu importent certains désaccords sur son interprétation dogmatique. Tous les âges et tous les fidèles ont eu la même foi, mais non pas une connaissance également parfaite de cette foi. Dieu est si haut, qu'il échappe à tous les cadres de notre pensée. Pourquoi vouloir que tous l'entendent de même? Que tous le sentent, c'est assez (1).

Hugues est par excellence conciliateur. Il relève à la fois de saint Augustin, de saint Grégoire et de l'Aréopagite. Un mot sur quelques points saillants de sa doctrine de l'âme. L'âme, dit-il, est placée entre les corps et Dieu; elle est faite pour connaître le monde et ce qui est en lui, elle-même et ce qui est en elle, enfin Dieu et ce qui est en Dieu. C'est ainsi qu'avant la chute elle voyait par trois yeux : l'œil de la chair, l'œil de l'intelligence, l'œil de la contemplation. Le péché a obscurci le second œil et éteint le troisième; l'effet de la rédemption sera de rétablir l'état normal. Pour s'éclairer, l'homme a donc besoin de la grâce divine; ici Hugues donne la main à saint Bernard. Mais pour mériter la grâce, la foi est nécessaire; la foi nous révèle les vérités que nous ne saurions découvrir par nous-mêmes : croyez et aimez, il fera jour en vous.

En tant que douée de raison, l'âme est esprit; elle est l'homme véritable, la personne. Elle vivifie le corps, mais elle s'élève plus haut, et dans ses manifestations les plus diverses, elle est une et simple. On voit que la psychologie de Hugues, tout imparfaite qu'elle puisse être, accuse le pressentiment de doctrines sérieuses qui ont richement fructifié plus tard. Notons en passant qu'on y trouve le germe de la *phrénologie*. Hugues n'a point admis la séparation absolue des phénomènes de l'esprit et de ceux du corps, et, par suite, il ne s'est pas aheurté aux difficultés qui ont embarrassé les cartésiens six siècles après lui. Il a fait de l'imagination une sorte de *medium;* théorie discutable, mais qui l'a du moins conduit à fixer son attention sur les faits qui participent des deux natures. Il faut lui savoir gré d'avoir essayé de jeter un pont entre la sensibilité et l'intelligence, entre la vie intellectuelle et la vie contemplative.

Ses écrits sont nombreux : le plus important est le traité *de Sacramentis*, où circule comme un souffle platonicien; au double point de vue du fond et de la forme, M. Stöckl se plaît à le signaler parmi les œuvres les plus nobles et les plus séduisantes qu'ait produites l'esprit chrétien au moyen âge. Qui voudra se faire une idée des élans mystiques de Hugues parcourra aussi avec intérêt ses opuscules *De arrhâ animæ*, *De sapientiâ Christi, etc.* On lui a longtemps attribué diverses compositions ascétiques qui sont en réalité de Foliet, moine de Corbie; selon Trithème, l'auteur des *Commentaires allégoriques sur l'Ecriture sainte* serait, non pas Hugues, mais Richard de Saint-Victor.

Les œuvres de Hugues comprennent trois volumes in-folio (Paris, 1526; Venise, 1588; Mayence, 1617; Rouen, 1648). Elles ont été réimprimées dans la collection Migne (t. 175-177).

Alphonse Le Roy.

(1) Fabre, t. Ier, p. 454. — Bouchitté, *Dict. philos.* de Franck.

Trithème, Bellarmin, Dupin, Oudin, Moreri et tous les biographes modernes. — Les historiens de la philosophie : Tennemann, Erdmann, Stöckl, Fabre, etc. — Bouchitté, *Dict. philos.* de Franck. — Derling, *de Hugone à Sancto Victore*. Helmstadt, 1745, in-4°. — Lindner, *Hugo von S. Victor*, 1836, in-8°.— Michaud, *Guillaume de Champeaux* et les écoles de Paris au XIIe siècle. Paris, Didier, 1867, in-8°.

HUJOEL (*Hubert-Gillis*), magistrat, jurisconsulte, naquit à Bruxelles vers 1640, d'Erasme-Gillis Hujoel, seigneur de Borghgravenbroeck et de Zedelghem et de Jeanne Kerremans. Son père, ano-

bli par lettres patentes de l'an 1675, se titrait de seigneur de Locquenghien, Watervlietschen, Zedelghem et Padstraeten; il portait d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople, accompagnées en cœur d'un cornet de sable, lié et virolé de gueules.

A l'issue de ses humanités, Hujoel se livra à l'étude de la jurisprudence et prit à l'université de Douai, le 15 juin 1665, le grade de licencié ès-droits civil et canon. En 1673, il fut investi de la charge de conseiller et maître de la chambre des comptes, à Bruges. Il jouit de cette dignité environ huit ans, et mourut en 1681.

Les comtes de Cuypers, arrière-petits-fils de Hujoel, possédaient au siècle passé, son portrait peint par Pierre Thys et les manuscrits autographes suivants :

1. *Quænam sententiæ sint admissibiles, et quænam non, quoad appellationem et executionem, non obstante appellatione?* In-fol. — 2. *Variæ decisiones*, avec la devise : *Nihil absque labore*. Anno 1669. Au 3e feuillet, on lit ce titre : *Breve compendium rerum judicatarum, tam per supremum Consilium, quam per magistratum Mechliniensem; aliorumque, tum Brabantiæ, tum Flandriæ, Consiliorum.* Ce manuscrit est divisé en trois parties. Petit in-fol. Feuillets 46. — 3. Choix de *Motifs de droit*, tirés de différents jurisconsultes. In-folio. Feuillets 397. — 4. *Tractatus variorum Titulorum Juris, ac variorum Decisionum, tam in Consilio Mechliniensi, quam Gueldriæ, datarum.* In-fol. Feuillets 329. Les décisions contenues dans ce recueil vont depuis 1638 jusqu'en 1668; quelques autres jurisconsultes y ont collaboré.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. litt.*, t. XII. — De Seur, *La Flandre illustrée.*

HULDENBERGHE (*Henri* **VAN**), généalogiste. Voir VANDER BORCHT.

HULEU (*Jean-François-Ghislain*), écrivain ecclésiastique, né à Grammont le 17 décembre 1746, décédé à Malines le 16 juin 1815. Il étudia la philosophie à Louvain, à la pédagogie du Porc. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il entra ensuite au grand collège des théologiens, plus connu sous le nom de grand collège du Saint-Esprit, pour faire son cours de théologie. Le succès le plus complet couronna ses études. Promu au grade de licencié en théologie le 25 mai 1773, il fut nommé lecteur ou professeur au collège même où il avait étudié. Le 27 juin suivant, le cardinal-archevêque Henri de Franckenberg l'appela à Malines et le nomma secrétaire de l'archevêché. Sa grande exactitude à remplir ses devoirs, sa dévotion et sa piété lui concilièrent bientôt l'estime de tous ceux qui étaient en relation avec lui. Aussi, lorsque par la mort de Pierre Dens, arrivée le 15 février 1775, une prébende canoniale du chapitre métropolitain fut venue à vaquer, les chanoines s'empressèrent de la lui conférer dès le 10 mars suivant. Il succéda également à Dens en qualité d'examinateur synodal et de président du séminaire archiépiscopal.

Le zèle qu'Huleu ne cessait de déployer lui valut de nouvelles dignités. En 1779, il fut nommé écolâtre du chapitre métropolitain et archiprêtre tant du district que de la ville de Malines. « L'empereur Joseph II, dit Goethals, « ayant supprimé, en 1784, le prieuré « d'Hanswyck, à Malines, dont l'église « était paroissiale, Huleu sollicita la « faveur de desservir cette église; et, « avec le consentement du gouverne- « ment, il disposa, au mois de mai « (lisez *juin*) de cette année, quelques « chambres pour douze prêtres choisis à « la légère parmi ses séminaristes. Ce « monastère d'un nouveau genre était « l'image de l'Eglise au moyen âge, du « temps des clercs de la vie commune. » Huleu gouvernait depuis dix ans le séminaire archiépiscopal, et avait composé plusieurs ouvrages importants que nous signalons ci-dessous, lorsqu'au mois d'octobre 1785, il entra, avec deux de ses amis, Forgeur et Buydens, au noviciat des Carmes déchaussés, à Charenton, près de Paris. Mais au bout de quelques mois ils revinrent en Belgique.

« A son retour à Malines, » dit encore Goethals, « J. Huleu prit son logement

« dans le couvent des Carmes chaussés. « Entouré de difficultés et sérieusement « menacé, le gouvernement belge de « cette époque était devenu ombrageux; « et, comme il ne sut s'expliquer la con- « duite de Huleu, il soupçonna à tort « que quelque intrigue politique était « cachée sous le voile de la dévotion; « par prudence, il intima à cet ecclé- « siastique, dont il n'avait rien à crain- « dre, l'ordre de quitter le diocèse de « Malines et de se retirer dans un autre « couvent de la Belgique, à son choix. « Huleu obéit sans murmurer et partit, « le 19 février 1787, pour Gand, où il « demanda l'hospitalité aux Frères Mi- « neurs. Mais la cour ne tarda pas à être « convaincue de son erreur; après avoir « été quelques mois seulement à Gand, « il reçut la permission de sortir de son « couvent et d'aller où bon lui semble- « rait. Pénétré du service que lui avaient « rendu dans cette circonstance quel- « ques membres des Etats de Flandre, « il écrivit, le 17 juillet 1787, à cette « assemblée, une lettre de remercie- « ment. » Rentré à Malines, le 7 juin 1787, il reprit ses anciennes fonctions de chanoine et d'écolâtre, auxquelles vint s'ajouter, peu de temps après, celle de vicaire général du cardinal-archevêque.

A l'approche des troupes révolutionnaires françaises qui firent invasion en Belgique en 1794, Huleu se retira d'abord à Maeseyck, et de là se réfugia en Westphalie. En 1795, il fit le voyage de Rome pour visiter le tombeau de saint Benoît Labre (à cette époque, seulement déclaré vénérable), à l'intercession duquel il attribuait la guérison complète d'un mal très douloureux obtenue en 1783, comme il le rapporte lui-même dans son traité *de Eucharistia*, t. II, p. 507.

Jusqu'aux malheureuses affaires des déclarations et du serment de haine à la royauté, prescrit par le décret du 19 fructidor an VI (5 septembre 1797), Huleu jouit à juste titre d'une grande réputation de savoir et de piété; jusqu'alors il n'avait pu qu'édifier le clergé et les fidèles; mais les difficultés de ces temps orageux le firent faillir. Il se mit en opposition ouverte avec son archevêque, que suivait le grand nombre des prêtres. Il fit le serment de haine, le prôna et écrivit même diverses brochures pour attirer les fidèles de son côté. Le pieux et magnanime cardinal de Franckenberg fut ému de la chute de J. Huleu et en éprouva une profonde douleur, que l'on trouve exprimée dans la lettre si ferme et en même temps si touchante qu'il écrivit à son archiprêtre, le 17 avril 1798, et qui est reproduite dans la *Collectio brevium*, t. III, p. 22 de la préface : « Mon archiprêtre », écrivait-il dans cette lettre adressée d'Emmerich au docteur Van de Velde, « s'embourbe toujours de plus en plus « et court à grands pas vers le schisme; « car il l'annonce dans une malheu- « reuse brochure latine... Vous y ver- « rez qu'il se ferme, pour ainsi dire, « tout moyen de se soumettre à la doc- « trine de Rome par une distinction « vraiment jansénistique sur le sens gé- « néral et particulier du serment. Vous « y verrez pareillement que j'y suis fort « maltraité...; il me traite d'ignorant « qui ne connaît pas même les conditions « qui peuvent rendre un serment licite, « ce qui me met dans la nécessité de lui « écrire à lui-même. » Et, en effet, quelques jours auparavant, il avait écrit à cet ecclésiastique fourvoyé une lettre latine, où la sévérité était mêlée de tendresse : « Hélas, dit-il, nous avons ap- « pris que, depuis la prestation de ce « serment illicite, vous n'avez pas craint « d'exercer vous-même et de confier à « d'autres les fonctions paroissiales dans « diverses églises de Malines. Vous êtes « même allé jusqu'à confier la paroisse « de Sainte-Catherine à un prêtre qui « n'était pas même admis à entendre les « confessions, tandis que vous ne pou- « viez ignorer qu'il ne vous était plus « permis de l'examiner et moins encore « de l'approuver. La qualité de doyen « de la chrétienté de Malines, que vous « prenez dans cet écrit, nous ne pou- « vons pas la reconnaître en vous. Car « vous devez savoir vous-même que « l'archiprêtre de l'église métropolitaine « n'est investi d'aucune juridiction sur

« les curés de la ville; ceux-ci dépen-
« dent tous uniquement du chapitre,
« *tamquam totius urbis parocho primitivo.*
« Vos fonctions ne s'étendent qu'au
« clergé sans bénéfice, à quelques com-
« munautés de religieuses et à quatre
« paroisses suburbaines; et l'archiprêtre
« n'a jamais été appelé doyen de la chré-
« tienté relativement à la ville. Voyez
« donc, je vous en conjure, dans quel
« abîme vous vous jetez... Réfléchissez
« sérieusement au mal immense qui vous
« sera imputé à juste titre. Après avoir
« donné à notre diocèse et à toute la
« Belgique de si beaux exemples de piété
« et de zèle, après avoir mérité notre
« admiration et notre affection, prenez
« garde que la présomption, le défaut
« d'humilité et de soumission à l'Eglise
« ne vous entraînent au schisme et à
« votre perte. Nous ne cesserons d'a-
« dresser chaque jour nos prières à
« Dieu, afin qu'Il daigne détourner de
« vous ce malheur. » Repoussé par son évêque, l'archiprêtre récalcitrant prit la résolution de se rendre à Florence, où se trouvait alors le souverain pontife, pour obtenir un bref en faveur des assermentés. Un autre prêtre assermenté, Hövelman, professeur à l'université de Louvain et président du collège de Divæus, devait l'accompagner. Mais le cardinal-archevêque, informé de ce projet, le fit échouer en prévenant le saint-père de leur prochaine arrivée.

Après le concordat, Huleu fut nommé chanoine titulaire, examinateur synodal, vicaire général de l'archevêque de Roquelaure, et, après la démission de celui-ci au mois de juillet 1808, il redevint président du séminaire. Il continua, toutefois, jusqu'à sa mort à administrer l'archidiocèse, avec M. Forgeur, en qualité de vicaires capitulaires.

Huleu n'abandonna pas la piété ni les bonnes œuvres après sa chute, de laquelle il se releva courageusement. En 1806, il institua à Malines, sous le nom de *Sœurs de la charité chrétienne*, une congrégation de religieuses qui fut définitivement fondée en 1810. Cette communauté, qui est encore très prospère aujourd'hui, se consacre à l'enseignement des classes pauvres et au soin des malades indigents.

Huleu mourut le 16 juin 1815, après une longue et pénible maladie. On trouve son portrait en tête de la notice des *Lectures* de Goethals, que nous indiquons ci-dessous parmi les sources consultées.

La liste des publications de Huleu est longue; aussi devons-nous nous borner à en indiquer sommairement les titres :

1. *Meditationes pro exercitiis spiritualibus et indulgentiis plenariis.* Mechliniæ, 1780, vol. in-12. — 2. *Catechismus de tonsura.* Mechliniæ, 1780, vol. in-12. — 3. *Vie de Marie-Joachim-Elisabeth de Louvencourt, morte à Amiens en* 1778, *en odeur de sainteté.* Malines, Hanicq, 1781, vol. in-12. — 4. *Tractatus historico-asceticus de SS. Eucharistiæ Sacramento...* Mechliniæ, P.-J. Hanicq, 1784, 2 vol. in-12. — 5. *Conferentiæ ecclesiasticæ de officio boni pastoris...* Mechliniæ, 1785-1788, 3 parties en 5 vol. — 6. *Het lyden van Onzen Heer Jesus-Christus verdeeld in XLIX meditatien...* Mechelen, P.-J. Hanicq, 1787, vol. in-12. — 7. *Uytlegging van den Mechelschen Catechismus...* Mechelen, 1788-1794, 5 vol. in-12, réimprimé en 1806 et en 1823. — 8. *De Kerk op den H. Petrus gebouwt.* 1792, vol. in-12. — 9. *Lofrede ter eere van den H. Rumoldus, apostel van Mechelen...* Mechelen, 1793, vol. in-8o. — 10. *Het wonderbaer leven en de heldaedige deugden van den eerbied-weerden dienaer des Heeren Benedictus-Josephus Labre.* Mechelen, 1797, vol. in-12. — 11. *Memoriale vitæ sacerdotalis. Libellus vere aureus authore pio sacerdote.* Mechliniæ, 1797, vol. in-12; ce volume a eu dans la suite un grand nombre d'éditions. — 12. *Waerschouwinge aen het volk... over syn gevoelen ten opzigte van de Declaratie die door de Republiek van de Geestelyke word geëyscht.* Mechelen, P.-J. Hanicq, 1797, vol. in-8o; traduit en français, Liège, 1797. — 13. *Adresse de M. J.-G. Huleu au Conseil des Cinq-Cents, servant d'explication à son livret* WAERSCHOUWINGE. Louvain, 1798, vol. in-8o. Cette pièce fut présentée, le 17 mai 1797, au Conseil des Cinq-Cents;

le vice-supérieur de la mission hollandaise en résidence à Munster, Louis Ciamberlani, écrivit à ce sujet à M. Huleu ; celui-ci lui répondit en se référant en partie à son *Adresse*. — 14. *Pligten van allen katholyken borger...* Mechelen, P.-J. Hanicq, 1798, 6 brochures in-8o ; chacune de 16 pages. — 15. *Veritatis aurora sive duplicis status quæstionis circa sensum formulæ juramenti* 19 *Fructidor, examen serium*. Mechliniæ, P.-J. Hanicq, 1798, vol. in-8o de 79 pages. Une *Editio secunda notabiliter emendata. Accedunt responsa Authoris ad varias crises opusculorum suorum*, parut dans le même format et chez le même éditeur, *Anno Reip.* 6, c'est-à-dire an VI de la république, qui s'étend du 22 septembre 1797 au 21 septembre 1798 ; elle forme un volume de 80 pages. Il a paru, en l'an VI de la république, un *Supplementum ad Auroram Veritatis... authore J* (uris) *U* (triusque) *L* (icentiato), de 16 pages in-8°, dû à la plume du professeur et prêtre assermenté Hövelman, dont nous avons parlé ci-dessus. — 16. *Ad crisin duram et trilinguem Dissertationis flandricæ tripartitæ et Auroræ Veritatis, responsio mollis*. Avec l'épigraphe : *Responsio mollis frangit iram* Prov. Mechliniæ, P.-J. Hanicq, anno Reip. 6, vol. in-8o. — 17. *Oeffeningen van negen daegen om de feestdaegen van de alderheyligste Maeyd Maria godvrugtelyk te vieren of zig tot de zelve te bereyden*. Mechelen, vol. in-12. — 18. *Historie van de Geduerige Aenbidding van het Alderheyligste Sacrament des Autaers aengemoedigt door, enz.* — 19. *Den vermomden Wolf ontdekt door agt van zyne tanden ofte agt gevaerlyke leerstukken bevonden in de dry sermoonen aentoonende wat kragtig gebed is den Roozen-Krans*. Mechelen, 1798, 2 vol. ou parties in-12 ; réimprimé à Gand en 1799. On répondit à Huleu par la brochure : *Le Loup déguisé reconnu à huit de ses dents, c'est-à-dire huit doctrines erronées et suspectes d'erreur, trouvées dans quelques petits livres imprimés à Malines chez Hanicq. Dédié à M. Huleu, archiprêtre*. — 20. *Godvrugtig gebede-boeksken voor dezen tyd, in 't welk Christus aen de ziele toont de regtveerdigheyd van zyne straffen, om haer tot de waere boetveerdigheyd te brengen*. Mechelen, P.-J. Hanicq, 1798, vol. in-32. H.-G. Eskes, chanoine à Rees, opposa à ce livre un opuscule qui a pour titre : *Hulp in den nood*, 1802, vol. in-12. — 21. *Theophila ofte de godminnende ziele, door Christus onderwezen in de wegen der volmaektheyd*. Mechelen, 1804, 2 vol. in-12, avec trois figures. — 22. *De oeffeninge van de volmaektheyd, door Alphonsus de Rodriguez, vernieuwd, verkort en toegepast aen alle staeten en conditien*. Mechelen, P.-J. Hanicq, 1804, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été réimprimé par le même éditeur en 1824. — 23. Huleu a traduit en flamand le *Catéchisme impérial*, imprimé à Malines en 1807, vol. in-12.

On attribue encore à Huleu :

24. *Préparation à la fête de la Pentecôte et à celle de l'Assomption ;* ces deux opuscules sont sans doute en flamand. Le dernier est peut-être celui que nous avons mentionné ci-dessus, sous le no 17.

Enfin, 25 : il paraît que Huleu est l'auteur des *Vies nouvelles de saints belges*, insérées dans la traduction libre et abrégée, éditée à Bruges sous le titre de *Levens der heyligen*, 8 vol. in-8o.

E.-H.-J. Reusens.

Goethals, *Lectures*, IV, p. 310-324. — Kersten, *Journal histor.*, VI. — J. B[aeten], *Verzameling van naamrollen betrekkelyk de kerkelyke geschiedenis van het aartsbisdom van Mechelen*, t. I-III, passim.

HULLE (*Anselme* **VAN**), artiste peintre, né à Gand, on ne sait en quelle année, et mort en Hollande. Quelques biographes disent, sans preuve, qu'il naquit en 1594 et mourut vers 1668. Il excellait dans le portrait. On croit qu'il peignit des tableaux d'histoire, mais on ne peut en citer aucun, car il est douteux que celui du musée de Gand placé sous son nom soit de lui, malgré l'affirmation du livret qui fourmille d'erreurs. Il fut élève de De Craeyer, et quitta sa patrie jeune encore pour la Hollande, où il eut de nombreux succès. Le prince Frédéric-Henri le nomma son peintre et l'envoya à Munster pour y reproduire les portraits des plénipotentiaires qui assis-

tèrent au congrès, tandis que Terburg s'y rendit également pour y faire son célèbre tableau. Ce travail établit solidement la réputation de Van Hulle. A la mort du prince Frédéric-Henri, l'empereur Ferdinand III le prit à son service. On sait peu de chose de cet artiste, dont la vie fut très occupée. Il peignit dans le style de son maître, largement, avec vigueur, et dans une coloration piquante. Beaucoup de ses portraits ont été traités à l'état d'esquisse. Les graveurs Pontius, de Jode, Matham et autres ont gravé la collection des portraits des plénipotentiaires de Munster; cet ouvrage a paru d'abord avec un titre en langue latine : *Pacificatores orbis christiani, etc.;* puis sous le titre suivant : *Pronkbeelden der vorsten en vredehandelaars, dat is : Verbeeldingen van alle de persoonaadjes die het roemruchtige munstersche en osnabrugsche vredeverbond hebben gesloten en uitgevoerd. Al l'zamen ten tyde der vergadering na 't leven geteekend door A. van Hulle, schiller des princen van Oranje, Hoogl. gedagtenis, en door de keurlykste meesters dezer euwe in hondert en een en dertig koust-platen gesneden. Nu eerst uit de nagelaten schatten van een groot Heer hervoort gebragt en nieuwlyks met eene beschryving opgeluisterd, enz.*

La publication de ce livre ne put se faire en temps utile, attendu que les cuivres avaient été égarés lors du bombardement de Bruxelles; ils furent retrouvés en piteux état dans une cave. Le libraire Van der Slaart les acheta et les édita. Il peut paraître singulier que les biographes hollandais du XVIIIe siècle, ordinairement assez prolixes en cette matière, aient gardé le silence sur cet artiste qui remplit la Hollande de ses portraits; mais ceux-ci sont conservés dans les familles, où ils passent pour être des œuvres de Craeyer, si pas d'un artiste plus grand encore. D'un autre côté, il semble prouvé que Van Hulle mena une vie très retirée.

Les excellentes *Archives* de D. O. Obreen, qui nous ont déjà donné tant de renseignements sur les peintres de résidence en Hollande, ne nous ont encore rien révélé jusqu'aujourd'hui (1886) sur le Gantois qui fait l'objet de cette notice. Le Dr Ch. Kramm (*De Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, enz.* Amsterdam, 1852) consacre au livre des portraits une note qui sera lue avec intérêt. Ad. Siret.

HULLE (*Baudouin* **VAN**), en latin *Hulæus*, poète et professeur, né à Gand, s'acquit une grande réputation au XVIe siècle, à Paris. Il y acheva ses études et y devint un maître dans les arts libéraux, en philosophie surtout.

Au commencement du siècle, il tenait une école latine à Ghistelles, près de Bruges. Là il écrivit pour ses élèves *Grisellis*, pièce dramatique jouée avec succès dans une fête scolaire. Ce drame fut publié l'année suivante. En 1618, Van Hulle occupait à Paris une chaire de littérature et de philosophie. Il paraît même avoir été recteur de l'université.

Eligius Hoeckaert le nommait *egregius artium liberalium professor*, et il laisse entendre qu'il était l'auteur de plusieurs bonnes pièces dramatiques et de plusieurs poèmes.

Baudouin van Hulle fut donc un brillant et solide esprit, versé dans la science comme dans l'art, et il compte parmi ceux qui ont honoré leur pays à l'étranger. Ferd. Loise.

HULST (*Liévin*), latinisa son nom, comme beaucoup de savants de son époque, et en fit *Hultius;* c'est sous cette dernière désignation qu'il est connu. Nous savons qu'il était de Gand, mais nous ignorons la date exacte de sa naissance; il est toutefois permis de supposer, avec beaucoup de fondement, qu'il vit le jour vers le milieu du XVIe siècle. Il mourut à Nuremberg en 1605. Hultius s'adonna tout spécialement aux sciences exactes, et quitta son pays pour aller s'établir en Allemagne, peut-être à la suite des troubles religieux. Là il devint notaire impérial et professeur à Altorf, et se fit dans sa nouvelle patrie une grande réputation par ses connaissances en mathématiques, en géographie

et en numismatique. On a de lui plusieurs ouvrages, tous publiés en Allemagne, et rares, surtout ceux qui concernent la numismatique. En voici la liste :

1. *Transylvaniæ, Moldaviæ et Valachiæ descriptio.* Francfort, 1595, in-4o. — 2. *XII Cæsarum ac LXIV ipsorum uxorum ac parentum effigies ex antiquis numismatibus incisa.* Francfort, 1596, in-4o, et Spire, 1599. — 3. *Chronologia rerum mirabilium in Hungaria, Transylvania, et gestarum usque ad annum* 1597. Nuremberg, 1597. — 4. *Emblemata anniversaria Academiæ Altorfinæ.* Francfort, 1597, in-4o. — 5. *Series numismatum imperatorum rom. a C. Julio Cæsare ad Rodolphum II.* Francfort, 1603, in-8o. — 6. *De usu quadrati et quadrantis geometrici ac chronologici.* Nuremberg. — 7. *Descriptio usus viatorii et horologii solaris.* Nuremberg. — 8. *Instrumenta mechanica.* Nuremberg, in-8o.

Emile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.* — Sweertius. — Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist.* — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas.* — Moreri, *Dict. histor.* — Feller, *Biographies.*

HULST. Voir JEAN VAN HULST.

HULST (*Félix* **VAN**). Voir VAN HULST (*Félix*).

HULSTHOUT (*Jean*) ou JOHANNES A MECHLINIA, sans doute parce qu'il était natif de Malines ou des environs. Suivant la *Bibliotheca carmelitana*, il florissait au XVe siècle; cette opinion est fondée sur une lettre de Jean Paléonydore à Rumoldus Lopack, dans laquelle, énumérant par ordre de date les œuvres des carmes écrivains, il cite Hulsthout immédiatement après Jean Gluel, qui mourut en 1399, et avant Jean de Gouda, qui florissait vers 1480. A la suite de Trithème et de Sixtus Senensis, Sweertius le fait vivre en 1460, sous le règne de l'empereur Frédéric III et du pape Pie II.

Hulsthout était carme de l'ancienne observance ; il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Cologne, dont il devint vice-chancelier. Il y enseigna, non sans éclat, la philosophie, ensuite la science sacrée, et passait pour fort versé dans l'étude de l'Ecriture Sainte et de la scolastique.

Il écrivit, outre divers ouvrages de théologie :

1. *Copulata secundum doctrinam Alberti Magni in libros tres Aristotelis de Anima.* Colon. typis Quintelii, anno 1491. — 2. *Aristotelis parvorum naturalium textus latinè, cum commentario ex Alberti Magni doctrina collecto.* Colon., typis Quintelii, anno 1498, in-fol. — 3. *Speculum historiale ordinis B. Mariæ de Monte Carmeli*, divisé en dix chapitres. Cet ouvrage figure dans le *Speculum ordinis carmelitici*, paru à Venise en 1507. — 4. *Theologica super sententias.* — 5. *Expositio Joannis à Mechlinia in Psalterium*, 2 tomes. Manuscrit au couvent de Korsendonck. — 5. *De Conceptione Bæ Mariæ Virginis.* (Ms no 11826 de la Bibl. roy. de Bruxelles.)

Les biographes ne sont guère d'accord sur cet écrivain, dont le nom présente de nombreuses variantes : Johannes à Mechlinia, de Malinis, de Molinis, Molinius, etc. Sweertius, par exemple, distingue Jean Hulsthout, natif de Malines, docteur en théologie et auteur d'un ouvrage intitulé *Lectura solemnis in Psalterium*, du carme et du vice-chancelier, et, de la sorte, d'un écrivain en fait trois.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 689. — Sweertius, *Ath. belg.* — Cosme de Villiers, *Bibl. Carmelitana*, t. II, p. 10 et 45. — Trithème, *De Script. eccl.*, p. 147. — Sixtus Senensis, *Bibl. sancta*, p. 271.

HULTHEM (*Charles-Joseph-Emmanuel* **VAN**), né à Gand le 17 avril 1764, et mort dans la même ville le 16 décembre 1832 ; fils de Joseph-François van Hulthem et d'Isabelle-Rose-Hubertine vander Beke. Dernier né de neuf enfants issus d'une famille patricienne (de la *poorterije*) anoblie par Philippe IV, en 1659, il appartenait aussi, du côté maternel, à une famille éminente ; fille d'un avocat distingué de Gand, Isabelle Vander Beke, sa mère, comptait trois de ses frères échevins et un quatrième secrétaire de la ville. Enfin, le savant Liévin Vander Beke, plus connu sous le

nom de Livinus Torrentius, qui fut second évêque d'Anvers, était au nombre de ses ascendants.

L'éducation première de Charles van Hulthem ne fut pas négligée bien qu'il eût perdu son père fort jeune; il savait lire et écrire à l'âge de neuf ans, et, à sa demande, sa mère le plaça pendant deux ans pour apprendre le dessin chez un peintre de Gand, Pierre van Reysschoot, qui possédait une riche bibliothèque : c'est là, sans doute, qu'il prit le goût dominant des arts et des livres. Il fit ensuite ses premières humanités au collège des Augustins, et sa rhétorique au collège royal de Gand, sous J.-B. Lesbroussart. Dans toutes ses classes il remporta les premiers prix, et les livres qu'il reçut en cette occasion, et qu'il conserva toujours, étaient ornés, sur le feuillet de garde, de vers latins dus à ses professeurs.

Il aurait désiré de continuer ses études et faire sa philosophie à Louvain; mais sa mère, craignant qu'une trop grande application à l'étude ne nuisît à sa santé, l'envoya à Lille pour apprendre le commerce. Il demeura quinze mois dans cette ville, cachant, sous son livre de compte en partie double, un volume de d'Aguesseau et le *Traité des études* de Rollin. A la fin, il plaida si chaleureusement sa cause auprès de l'un de ses oncles maternels, qu'il lui fut permis de continuer ses études, non pas à Paris, comme il l'eût alors voulu, mais à Louvain.

Il s'y rendit pour étudier le droit, après avoir parcouru, en 1785, une partie des Pays-Bas. Il suivit aussi, pendant ce temps, les leçons de physique, de chimie et d'histoire ecclésiastique. Mais ce qui l'attirait surtout, c'étaient les bibliothèques; aussi s'était-il lié avec le bibliothécaire, le docteur Vande Velde. Il consacra les vacances de 1787 à parcourir, avec le baron Coppens de Gand et ses deux frères, la partie des Pays-Bas qu'il ne connaissait pas encore, et en visita les bibliothèques et les cabinets d'histoire naturelle. Ce fut à cette époque qu'il fit à Liège la connaissance du savant Paquot dont il devait acquérir, en 1812, les précieux manuscrits.

Van Hulthem sortit de Louvain en 1788 avec le diplôme de bachelier en droit seulement et sans avoir pu faire ses licences, n'ayant pas fréquenté les leçons académiques pendant le temps requis par le règlement. Il ne continua cependant pas ses études; l'université de Louvain devait être réorganisée suivant les vues de Joseph II. L'empereur l'avait choisi pour aller étudier à Vienne, aux frais du gouvernement, et pour donner ensuite à Louvain le cours d'histoire de Belgique. Désireux de conserver son indépendance, il n'accepta pas cette place ni celle de bibliothécaire de l'université, qui lui fut offerte à la même époque. Mais retourné à Gand, il partageait son temps entre sa bibliothèque et une correspondance littéraire assez étendue, quand la politique vint l'arracher à ses occupations. La révolution belge de 1789 le compta au nombre de ses chauds partisans, « mais, » comme le dit un de ses biographes, « en homme « éclairé et cherchant à être utile à sa « patrie ».

Nommé membre du conseil de la ville de Gand, il fut désigné par ses collègues pour représenter la ville auprès du ministre plénipotentiaire Mercy d'Argenteau, et, dans un mémoire rédigé à cette occasion (31 décembre 1790), il réclama pour la ville son ancienne constitution et l'abolition de certains privilèges et prérogatives de la noblesse. Il fut ensuite chargé, avec deux autres députés, de complimenter les gouverneurs généraux, Marie-Christine et Albert de Saxe, à leur retour de Vienne en 1791, et s'adressa au gouvernement, en sa qualité de membre de la Collace, pour obtenir le rétablissement d'un collège royal propre à entrer en concurrence avec celui des Augustins, dont le système d'instruction lui paraissait suranné.

Van Hulthem n'ayant pas abandonné l'idée de continuer ses études académiques, ce fut à Reims qu'il alla faire ses licences en droit; puis, son diplôme obtenu, il partit pour Paris, estimant

que cette ville était « la plus propre et « la plus avantageuse pour s'instruire » en dépit de l'agitation politique qui régnait alors. Il s'empressa d'y faire la connaissance de l'abbé de Saint-Léger, ancien bibliothécaire de Sainte-Geneviève; de Van Praet, alors attaché à la bibliothèque royale; de l'abbé Le Blond, bibliothécaire du collège Mazarin, etc. La politique devait cependant bientôt ressaisir son esprit : après la conquête de la Belgique en 1792 par Dumouriez, Gand le nomma l'un de ses soixante représentants, et son rôle fut le même qu'en 1789, celui d'un modérateur.

Cette même année, nommé directeur de l'académie de dessin de Gand, il rendit un immense service aux beaux-arts en y organisant une première exposition de tableaux pour les maîtres vivants en Belgique. Le titre du catalogue porte : *Beschryving van de pronckzael, met toestemming van myne edele heeren schepenen van der keure, geopend op het stadhuys der stad Gend den* 30 *mey* 1792. Gend, P.-F. De Goesin, 1792, in-8o. A cette première exposition, qui comptait 123 tableaux, une médaille fut décernée au concours pour la meilleure tête d'expression. Grâce au zèle infatigable de Van Hulthem, Gand eut encore une exposition en 1796, et, dès lors, cette institution se maintint, et des salons des beaux-arts furent ouverts régulièrement dans toutes les grandes villes.

Au retour des Autrichiens, Van Hulthem fut nommé échevin de la Keure et entreprit, au mois d'août 1793, un voyage en Hollande, visitant les artistes, parcourant les bibliothèques, les jardins botaniques et les cabinets d'histoire naturelle, enfin, se liant avec tout ce que ce pays comptait d'hommes remarquables. La bataille de Fleurus ramena bientôt les Français, et une contribution militaire de six millions fut imposée à Gand; en garantie du payement de cette somme, quarante-huit notables furent enlevés comme otages. Van Hulthem, qui était du nombre, fut confiné pendant deux mois à Amiens. Il n'obtint qu'après le 9 thermidor de se rendre à Paris. Il profita de ce nouveau séjour dans cette ville pour y suivre les cours de l'école normale et consacrer chaque jour plusieurs heures à étudier la riche collection d'estampes de la Bibliothèque nationale. C'est là, comme il le dit lui-même dans une des notes de son catalogue, qu'il s'éprit d'un goût tout particulier pour les gravures et les ouvrages à planches qui devaient former l'une des plus belles parties de ses collections. Quand la famine le chassa de Paris, au mois de mai 1795, il emporta avec lui six grandes caisses de livres.

A son retour, le conseil municipal de sa ville natale le nomma secrétaire adjoint. Dans cette place, il trouva encore mainte occasion de s'employer utilement et de développer ses goûts de collectionneur : c'est grâce à une lettre qu'il fit écrire par la municipalité aux chefs des églises, abbayes et couvents, que la ville de Gand est redevable de la conservation de tous les tableaux, statues, livres imprimés ou manuscrits qui n'avaient pas été enlevés pour le musée de Paris.

Sa liberté fut bientôt compromise de nouveau : la république avait ordonné un nouvel emprunt et Van Hulthem ne voulut pas coopérer à cet acte vexatoire. Il donna sa démission avec ses collègues Varenbergh et Van Toers. Les trois secrétaires furent immédiatement arrêtés et on ne les relâcha que quelques jours après, grâce à l'intervention du conseil.

Nommé membre du jury temporaire des arts et sciences et du jury d'instruction publique près l'administration du département de l'Escaut, Van Hulthem rassembla, en cette qualité, au commencement de 1796, les livres et les tableaux des couvents supprimés pour en former, en exécution de la loi du 3 brumaire an IV, la bibliothèque publique et le musée des arts. Ce musée fut placé dans l'église Saint-Pierre, et l'ancien secrétaire adjoint nommé bibliothécaire de l'école centrale du département.

A l'époque des élections, il présida l'une des trois assemblées primaires de Gand, convoquées pour choisir les membres de l'assemblée électorale du dépar-

tement, et, tandis que le sang coulait dans les deux autres assemblées, il sut toujours maintenir dans la sienne le calme et la paix entre les partis. L'assemblée électorale le choisit comme l'un des députés au conseil des Cinq-Cents. M. de Reiffenberg signale à ce sujet (Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, 1831) un pamphlet publié à cette époque et intitulé : *Saemen-spraeke tusschen d'Heeren de Graeve, Coigny, De Brabandere ende Van Hulthem, gedeputeerde tot het wetgevende corps der fransche republieke. Jaer V.* Petit in-8° de 16 pages; à la fin, *Vervolg par Naesten.* M. de Reiffenberg ajoute la note suivante : « Quelques personnes accusaient « alors Van Hulthem de royalisme, et « lui reprochaient d'avoir été nommé par « l'influence du chanoine De Graeve. »

La session fut fort orageuse; la députation de l'Escaut fut même un instant menacée d'invalidation, mais Van Hulthem défendit éloquemment la légitimité des élections et la députation fut maintenue dans ses droits. Il ne parla que très rarement pendant les trois années qu'il fut député; il prit en vain la parole pour démontrer combien les départements réunis, et surtout le département de l'Escaut, étaient surchargés d'impositions; une autre fois, pour défendre les ci-devant nobles de Belgique. A Paris, dans ces temps agités, il se consacra tout entier au service de son pays et de ses compatriotes. Emigrés et accusés (à cette époque les accusations étaient nombreuses) étaient assurés de trouver en lui un chaud défenseur.

Dans ses heures de loisir, il fréquentait les cours de Charles, de Sue, de Vauquelin et de Lalande, et il assistait aux séances de l'Institut. Enfin, pendant le même temps, il exerçait les fonctions d'inspecteur de l'imprimerie nationale de Paris. Mais, désirant se retirer des affaires publiques, il retourna à Gand au mois de juin 1800, en emportant encore une fois de nombreuses caisses de livres. Il reprit immédiatement sa place de bibliothécaire, mit de l'ordre dans ce dépôt littéraire, le compléta et l'ouvrit au public. Trois fois par décade, pendant deux ans, il donna aussi à la bibliothèque un cours de bibliographie et d'histoire littéraire, dont le programme fut publié dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Plus tard, il transféra les livres dont il avait la garde de l'abbaye de Baudeloo dans l'église.

Pendant deux sessions, en 1800 et en 1801, Van Hulthem remplit les fonctions de membre-secrétaire du conseil du département. En 1802, il fut nommé, sans l'avoir aucunement sollicité, membre du Tribunat, fonctions qu'il garda jusqu'à la suppression de ce corps, en 1808. Il prit part à toutes les discussions des projets de loi communiqués à la section de l'intérieur, fut souvent député au conseil d'Etat pour y défendre les projets de ses collègues et fut chargé de tous les rapports sur les affaires de Belgique : c'est ainsi qu'il eut l'occasion de défendre les entrepôts de Gand, de Louvain et de Bruxelles que le gouvernement voulait supprimer; mais il n'obtint gain de cause que pour celui de Gand. Il attacha également son nom au rétablissement du port d'Anvers; il fit sur cette question un rapport des plus intéressants au point de vue de l'avenir brillant qu'il prévoyait pour la métropole commerciale.

Van Hulthem avait reçu en 1803, à Paris, l'étoile de la Légion d'honneur, en sa qualité d'administrateur adjoint de la société pour l'encouragement de l'industrie. Peu après, Napoléon voulut le faire entrer au sénat. Mais il lui manquait quatre mois pour avoir les quarante ans requis par la Constitution, et, par respect pour les lois, il se fit déclarer inéligible. Telle était d'ailleurs son indépendance de caractère, que lors du vote sur la question de savoir si l'on conférerait à Napoléon la dignité impériale, il fut, dans sa ville natale, du très petit nombre de ceux dont le vote fut négatif.

Lors du séjour qu'il fit à Paris à cette époque, il réunit souvent chez lui, dans des fêtes splendides, tous les savants et les artistes belges qui habitaient cette ville. Dans ces réunions, il prononça

quelquefois des discours fort intéressants pour notre histoire littéraire et artistique, notamment en 1806, à l'occasion de la remise à Ferdinand Delvaux du grand prix de peinture qui lui avait été adjugé au concours par l'académie de Gand, et, en 1807, en remettant une marque de satisfaction, au nom de la patrie reconnaissante, à Caloigne, à Fétis et à Rutxhiel, pour la manière honorable dont ils s'étaient distingués au concours général de sculpture et de musique. (Ces discours ont été imprimés à Paris, chez Didot.)

Comme pendant chacun de ses séjours antérieurs à Paris, Van Hulthem fréquenta quelques cours célèbres : celui de botanique, par Desfontaines; celui d'agriculture, par Thouin, au Jardin des Plantes; les cours de Cuvier à l'Athénée et au Collège de France, et il fit quelques herborisations avec De Jussieu. Toutes ces études avaient pour but d'être utile à sa patrie et d'enrichir le jardin botanique de Gand; il s'adressa à cet effet à tous les amateurs célèbres de cette époque pour obtenir les plantes qui y manquaient. Le Jardin Botanique de Gand devint alors un des plus beaux de la France après celui de Paris; le commerce des plantes s'agrandit; une société de botanique fut fondée en octobre 1808 et ouvrit sa première exposition de fleurs le 7 février suivant. Grâce à cette impulsion, la Belgique, qui était déjà célèbre du temps de De Lobel, peut aujourd'hui entrer en concurrence avec l'Angleterre pour le commerce des plantes (1).

Appelé en 1809 aux fonctions importantes de recteur de l'académie et de l'école de droit de Bruxelles, fonctions qu'il exerça jusqu'à la fin de 1813, Van Hulthem profita de son influence pour ramener le goût des études solides, et surtout celui de la langue latine, fort négligée depuis la révolution; il institua à cet effet des prix et des récompenses honorifiques. En 1811, il organisa également avec le duc d'Ursel, maire de Bruxelles, une société des beaux-arts, qui ouvrit son premier salon le 4 novembre.

Van Hulthem se rallia avec enthousiasme au nouveau royaume des Pays-Bas, après 1815. Il voyait dans sa création tout un avenir de bonheur et de prospérité pour son pays et entretenait de nombreuses relations littéraires avec les savants hollandais. Il était membre de la Société des sciences d'Harlem, de la Société zélandaise des sciences de Middelbourg, de la Société de littérature nationale de Leide. Il avait été appelé aux fonctions de greffier de la seconde chambre, et c'est à ce titre qu'il figure dans le tableau d'Odevaere représentant l'*Inauguration de Guillaume Ier*. Lors de l'institution de l'ordre du Lion belgique, il fut créé chevalier. Ce ne furent pas les seuls honneurs que lui valut l'estime dont il jouissait : l'arrêté de nomination des membres de l'Académie des sciences et des lettres réorganisée le désigna comme secrétaire provisoire et, l'année suivante, il fut nommé secrétaire perpétuel. Il garda ces fonctions jusqu'en 1821. En 1820, Van Hulthem avait été choisi comme membre de la première exposition nationale des produits de l'industrie à Gand. Déjà, en 1817, le gouvernement avait voulu le nommer curateur de l'université de Louvain; on le nomma plus tard à l'université de Gand. C'était de toutes les institutions de sa ville natale celle dont il aimait le plus à s'occuper. Aussi accepta-t-il avec empressement.

En 1821, ses concitoyens l'avaient envoyé siéger à la seconde chambre des Etats généraux. Quand les premiers événements de Bruxelles éclatèrent en 1830, comme plusieurs de ses collègues de la seconde chambre des Etats généraux, il crut devoir se rendre à La Haye où ils avaient été convoqués pour le 13 septembre. Arrivé dans cette ville au jour fixé, sa première visite, en dépit de la marche des événements politiques, fut à la bibliothèque et à l'abbé Flamand, son conservateur. Toutefois, ce ne fut sans doute pas sans quelque appréhension qu'il vit grandir la révolution. On possède, en effet, de lui un

(1) Rappelons que B. Dumortier a dédié, en 1824, à Van Hulthem un genre nouveau de plantes sous le nom de *Hulthemia*.

testament écrit à ce moment, et dans lequel il exprime des craintes pour sa liberté et même pour sa vie.

Ce n'était pas celle-ci qui était en danger, mais sa bibliothèque. La maison de Van Hulthem, à Bruxelles, occupait l'angle de la Montagne du Parc, devenu depuis trois jours le théâtre d'un combat acharné; on en avait criblé les murs de balles et de boulets. Joseph Delforge, son domestique, y était resté jusqu'au dernier moment afin de sauver tout ce qu'il pourrait. Quand il fut forcé de l'abandonner, les livres volaient de toutes parts; on en trouvait jusqu'au bas de la Montagne du Parc, et le médaillier fut complètement détruit. Van Hulthem éprouva un vif chagrin de la perte de cette collection formée depuis quarante-cinq ans. Les volontaires qui occupaient l'hôtel, déjà percé à jour par le feu des batteries du Parc, s'étaient fait des abris en amoncelant les caisses de livres; d'autres leur servirent à faire des cartouches.

On ignore le nombre de volumes détruits en cette circonstance : quelques-uns seulement, rares et précieux, comme le magnifique manuscrit sur vélin de la Bible flamande de Maerlant, furent heureusement retrouvés. Dès que la circulation dans les rues de Bruxelles le permit, il fit transporter à Gand les débris de sa bibliothèque, et, à partir de ce moment, il s'enferma avec eux, ne recevant plus que de loin en loin deux ou trois de ses amis intimes. Depuis longtemps d'ailleurs il s'était démis de la plupart de ses fonctions publiques. Une fois encore il donna une preuve de sa générosité et de son amour pour les arts : en 1832, il fit don à l'académie royale de dessin et de peinture de Gand d'une forte somme d'argent destinée aux récompenses du concours de 1829. L'académie avait épuisé ses ressources; mais son vice-président ne voulut pas voir interrompre cette brillante série d'expositions et de concours qu'il avait inaugurée en 1792.

L'amour des livres était en quelque sorte inné chez Van Hulthem. Il n'avait que neuf ans quand il acheta, sur ses économies, son premier livre : c'était *Inleiding tot de algemeene teykenkonst, door W. Goerce.* Sur le feuillet de garde de ce livre, soigneusement conservé, on lit : « C'est le premier livre que j'ai « acheté en 1773, ayant alors neuf ans; « il a été suivi d'un nombre considérable « d'autres ouvrages. » Il consacrait à l'augmentation de sa bibliothèque, non seulement le traitement de ses places, qui s'éleva, dans certaines années, de 15 à 18,000 francs, mais encore la plus grande partie de sa fortune personnelle. On pourrait affirmer qu'il n'eut jamais d'autre passion que celle des livres; il visitait toutes les ventes, tant en Belgique qu'en Hollande, en France et dans la Prusse rhénane. Aussi, quand on parlait devant lui de quelque rareté, d'un livre introuvable, d'une édition douteuse, éprouvait-il une joie sans mélange à dire de son accent gantois : « Je l'ai! »

Ses livres n'étaient cependant pas classés; mais bien qu'ils fussent déposés dans des caisses ou empilés le long des murs, il n'ignorait aucune des richesses entassées dans un grand salon et dans quatorze chambres. Il n'aimait pas seulement le contenu de ses livres, il en aimait autant la forme extérieure. Aidé de son domestique Joseph Delforge, il lava, par un procédé que ce dernier avait inventé, ou restaura 20 à 22,000 volumes. Ses livres sont remarquables par leur conservation, et il craignait pour eux la fumée, la poussière, au point de ne jamais vouloir de feu dans sa chambre, même pendant les hivers les plus rigoureux. Quand il avait trop froid, il se mettait au lit et faisait placer sur ses pieds quelque gros in-folio. De 1820 à 1830, il fit relier pour plus de 70,000 francs de livres. Pendant ce temps, son domestique fit environ trois cents fois le voyage de Bruxelles, car il ne permit jamais que ses livres voyageassent seuls. Lui-même, on le vit revenir en diligence du fond de la Hollande, tenant sur ses genoux deux volumes in-4° qu'il n'osait pas déposer dans sa malle par crainte des frottements.

Avec les belles reliures, ce qu'il recherchait le plus, c'était les exemplai-

res portant les armoiries de rois, de princes ou de grands bibliophiles. Il attachait aussi un très grand prix aux ouvrages portant la signature d'hommes connus dans l'histoire des lettres ou annotés à la main. Il a laissé lui-même, sur les feuillets de garde de ses livres et de ses manuscrits, environ dix-huit cents notes précieuses. On a souvent répété que Van Hulthem éprouvait de la répugnance à écrire; on a même attribué à cette paresse son refus de devenir sénateur sous l'empire, pour ne pas être chargé de rapports; on a dit également qu'à la seconde chambre des Etats généraux, dont il était greffier, il lisait le compte rendu des journaux au lieu du procès-verbal qu'il n'avait pas fait. En réalité, il écrivait beaucoup : sa correspondance étendue, ses nombreuses annotations en font foi. Il n'avait de répugnance qu'à faire imprimer. Jusqu'au moment de sa mort, il a travaillé à augmenter la *Bibliographie historique des Pays-Bas*, qui fut commencée par Ermens et qui compte huit volumes in-fol. manuscrits. Il ne voyageait jamais sans l'un de ses quatre exemplaires de la *Bibliothèque belgique* de Foppens; aussi les notes dont ils sont enrichis en font-ils des ouvrages hors prix. Il en est de même de son exemplaire des *Mémoires littéraires*, de Paquot, de son *Saxii Onomasticon litterarium* et d'autres ouvrages importants. Son but eût été de refaire une bibliographie de la Belgique et de publier les monuments inédits de l'histoire des Pays-Bas.

Van Hulthem intervint dans plusieurs discussions littéraires, notamment celle relative à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans laquelle il tenait pour Thomas à Kempis, et celle relative à l'invention de l'imprimerie.

Il aimait passionnément les ouvrages portant les vignettes des anciens bibliophiles et en avait fait graver cinq différentes pour ses propres ouvrages. La première, gravée en 1806 par E. De Ghendt, d'après le dessin de B. Duvivier, représente l'Etude et porte cette épigraphe : *Omnes artes, quæ ad humanitatem pertinent, habent commune quoddam vinculum.* Cic. La seconde, due à A. Cardon, d'après le dessin de Lens, montre une Minerve assise, tenant d'une main une palme, de l'autre une couronne. On y lit : *Secundas res ornat, adversis perfugium ac solatium præbet.* Sur la troisième, figure pour emblème une bibliothèque surmontée du buste d'Erasme; elle est gravée par Jouvenel, d'après le dessin de F.-T. Suys, et porte pour épigraphe : *Libri vocati præstò sunt, invocati non ingerunt sese, jussi loquuntur, injussi tacent, secundis in rebus moderantur, consolantur in afflictis, cum fortuna minime variantur.* La quatrième, gravée par Ch. Onghena, représente une tête de Cérès d'après une médaille de Braemt, avec cet exergue : *Ex libris Car. Van Hulthem soc. reg. agricult. et botan. Gand, præsidis.* Enfin, la cinquième renferme, dans une guirlande de fleurs et de fruits, cette citation de Cicéron : *Nihil in agricultura melius, nihil homine, nihil libero dignius.*

Ce serait un travail fort long que d'énumérer les livres précieux rassemblés par Van Hulthem; nous ne citerons que les collections sur les sciences et les beaux-arts, les livres de luxe à estampes, les livres sur la numismatique, l'iconographie; les classiques édités par les Aldes, les Elzévirs, les Barbou; la collection des Plantin, considérée comme la plus complète du pays; les collections académiques, etc. Ajoutons qu'on trouvait fréquemment dans cette bibliothèque deux ou trois exemplaires de livres assez rares pour que beaucoup d'amateurs n'aient jamais pu les rencontrer. Y compris les manuscrits et les estampes, la bibliothèque de Van Hulthem comptait, dans le catalogue dressé après sa mort par Voisin, plus de 32,000 numéros, ou 60,000 volumes, d'après le calcul ordinaire de deux volumes par numéro en moyenne.

On sait que cette riche bibliothèque fut achetée par le gouvernement belge pour la somme de 315,000 francs.

Dans les derniers temps de sa vie, Van Hulthem prenait peu d'exercice, et, quoique fort sobre, il avait gagné beaucoup d'embonpoint. Il fut frappé, le

16 décembre 1832, d'une apoplexie foudroyante, à laquelle il ne survécut que peu d'instants. Il était âgé de soixante-huit ans. Tout ce que la ville de Gand comptait d'amis des arts et des lettres, des députations des diverses sociétés dont il faisait partie, un grand nombre d'élèves de l'université se pressèrent silencieusement autour de sa tombe. Des discours furent prononcés par le recteur de l'université, le professeur Verbeek, et par un élève en médecine. La ville de Gand confia à M. G. Geefs l'exécution d'un bas-relief à élever à sa mémoire, et une souscription fut ouverte par les soins de Cornelissen pour l'érection d'un monument dans la bibliothèque.

Outre le portrait de Van Hulthem dans le tableau d'Odevaere, il existe encore un portrait peint après sa mort par Picqué et de nombreux portraits lithographiés. Une médaille due à Julien Le Clercq et son buste exécuté par le même artiste se trouvent à Gand à la Bibliothèque, à l'Université, au Jardin Botanique et au Casino.

Docteur Victor Jacques.

Ann. de l'Académie, 1835, p 101-105. — *Mess. des arts*, 1837, p. 54. — *Le Dimanche*. Bruxelles, 1834, t. II, p. 236-239. — *Bull. des bibliophiles*. Paris, t. II, p. 326. — *Gazette van Gend*, 1832.— Bouillet, *Dict. d'hist.* — Goethals, *Lectures*, t. IV — OEttinger, *Bibl. biogr.* — *Annales de la biblioth. royal de Brux.*, passim. — Cat. de la bibl. roy., fondes Van Hulthem, t. Ier. — Michaud, *Biogr. univ.*

HUMBEEK (*Pierre* **VAN**), dit *Humbecanus*, savant et prédicateur, né à Enghien en 1544, décédé à Bruxelles le 29 mai 1598. Ayant fait son doctorat en théologie, Van Humbeek entra dans l'ordre des Carmes et devint prieur du couvent de cet ordre, à Bruxelles, où il fut inhumé. Il a publié : *Conciones exactissimæ in Evangelia* et *Tractatus de usuris*.

L. Devillers.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 622. — Foppens, *Bibl. belg.*, t II, p. 985. — Ernest Matthieu, *Hist. de la ville d'Enghien*, p. 717.

HUMBERT (*Saint*), fils du bienheureux Evrard et de Popite, reçut le jour à Maizières-sur-Oise, au VIIe siècle, à deux lieues de Saint-Quentin. Sa vocation religieuse se révéla de bonne heure. Né riche et noble, il renonça aux joies de l'opulence et au prestige de son rang. Ses parents, pour répondre à l'instinct religieux de leur enfant, n'hésitèrent pas à le vouer au sacerdoce et le conduisirent à Laon, où il reçut la tonsure cléricale. A la mort de ses parents, il quitta Laon et retourna à Maizières ; il y reçut saint Amand, qui s'était récemment démis de son évêché de Maestricht et qui se rendait à Rome, accompagné de Nicaise, moine de son abbaye d'Elnone. Désireux de visiter les tombeaux des apôtres, Humbert suivit ses hôtes en Italie, et fut si édifié de son pèlerinage à Rome qu'il en fit un second. On ajoute qu'il offrit, en cette occasion, à l'Eglise romaine les terres qu'il possédait, mais que le pape lui ordonna de les employer plutôt à quelque pieuse fondation dans son pays.

Humbert, à son retour de ce second voyage, alla visiter saint Amand dans son monastère d'Elnone, sur la Scarpe, et le consulta sur le choix d'une retraite, où il pût vivre dans la paix, le silence et la piété. A la suite de cette démarche, il se retira dans le monastère de Marolles ou Maroilles, en Hainaut, sur la petite rivière d'Helpre. C'était une abbaye que le comte Rodobert ou Chonebert, suivant d'autres, avait fondée depuis peu ; la charte de sa fondation la place dans le canton de Famart ou Famars (de Fano-Martis, à cause, sans doute, de quelque ancien temple élevé au dieu Mars), et elle tomba dans le lot de Charles le Chauve par le partage de 870.

Humbert, résolu de finir ses jours dans ce monastère de Marolles, lui fit donation à perpétuité de la plus grande partie de la terre de Maizières par un titre de l'an 671, daté de la douzième année du roi Childéric II. Cette libéralité considérable procura à l'abbaye un accroissement qui équivalait à une transformation, si bien que plusieurs historiens, oubliant que sa première fondation avait eu lieu seize ou dix-sept ans auparavant, ont avancé que saint Humbert en était le fondateur. Ce fut là que, dans les plus dures mortifications, il acheva de se sanctifier.

On présume qu'il fut abbé ou supérieur des Marolles, puisque les religieux sont appelés ses disciples. Il mourut entre leurs bras le 25 mars 682 ; son corps fut embaumé et inhumé dans une chapelle qu'il avait bâtie.

Après lui, l'abbaye déchut de sa splendeur et fut donnée à des chanoines qui se déshonorèrent par une telle dissolution que, vers l'an 1020, l'évêque de Cambrai, Gérard, se vit contraint de les expulser du monastère et d'y rétablir la régularité en faisant venir des religieux de Saint-Benoît. Profitant de l'absence du nouvel abbé, qui s'était rendu avec ses moines au synode de Cambrai, les chanoines évincés, avec l'aide de paysans armés, enlevèrent le corps de saint Humbert, auquel on attribuait une vertu miraculeuse. Ils l'emportèrent dans un bois et s'y fortifièrent, résolus de ne le rendre qu'à condition de leur rétablissement ou de le vendre pour s'en faire un revenu ; sinon ils se proposaient de l'exposer dans les villes et villages pour subvenir à leurs besoins. Toutefois, moines et chanoines finirent par s'accommoder, grâce à l'entremise des évêques voisins ; mais le corps de saint Humbert n'était pas encore au bout de ses pérégrinations ; il fut donné en nantissement à Baudouin V, comte de Flandre, pour dégager une terre qu'il tenait de l'abbaye de Marolles. Les restes du saint furent ensuite portés à Cambrai et mis d'abord dans l'église de Saint-Martin du Faubourg, de là transférés au Cateau-Cambrésis et déposés dans l'abbaye de Saint-André, jusqu'à ce qu'enfin ils furent restitués, dans le XIIe siècle, à l'ancien monastère. Le culte de saint Humbert, qualifié confesseur de Jésus-Christ, était publiquement établi dès le temps de Louis le Débonnaire, qui lui donne le titre de saint dans une patente.

Molanus rapporte qu'il fut évêque, mais ignore de quel siège. Humbert, suppose-t-il, était sans diocèse et avait été probablement préconisé pour évangéliser les infidèles, puisque les annales religieuses ne citent pas son siège ; il était toutefois honoré comme évêque, particulièrement à Cambrai, à cause de son apostolat, parmi les habitants de Marolles et des bords de l'Helpre. C'est pour le même motif, ajoute Molanus, que bon nombre de pieux personnages sont élevés, par la vénération pieuse des fidèles, au rang des évêques.

Les martyrologes des Pays-Bas, de France et d'Allemagne marquent la fête principale d'Humbert au 25 mars, jour supposé de sa mort, et celle de sa translation au 6 septembre.

On a trouvé au couvent des Prémontrés d'Anvers un éloge en vers latins en l'honneur de ce prélat. Molanus cite le passage suivant de ce paranymphe :

Inclite qui meritis fulges, Humberte, coruscis,
Cujus ad exemplum vitæ ac moderamina, quondam
Barbara doctrinam nacta est Antverpia Christi,
Te duce cœnobium felix radiat Maricollis.
Respice prostratos, præsul mitissime, servos,
Horrida vipereis rabies quos morsibus urget :
Tranquilla da pace frui, da corde sereno
Rite procellosos fluctus componere nostros.
Effera, quæso, procul rabies abigatur in ævum,
Fac pietate fides crescat, spes ambiat alta
Instet amor studiis, luxus declinet inanis.

Emile Van Arenbergh.

Ghesquière, *Acta Sanct. Belgii*, t. IV. — Molanus, *Natales sanctorum*, p. 57. — Miræus, *Fasti belgici*, p. 156. — Butler, *Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*, édit. revue et augm. par Mgr de Ram, p. 194. — *Les Vies des Saints*, sans nom d'auteur. Paris, in-4°, chez Jean de Nully, 1715, t. Ier. — Fr. Blancart, *La vie de S. Humbert*... Douai, 1722, in-8. — *Acta SS. Boll.*, mart. III, p. 559. — Mabillon, *Acta SS Bened.*, II, p 800. — Surius, *Vitæ SS.*, IX, p. 78.

HUMYN (*Claude* **DE**) ou HUMAIN, fils de Henri de Humyn, écuyer, seigneur de Wardin, Tarchamps, Remouchamps, Harzé, Bras et Schutbourg, et de Catherine de Cobraiville, naquit à Bastogne en 1581. Claude de Humyn devint en 1614 membre du conseil de Malines. Les aptitudes dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions, le firent nommer procureur général au même conseil, en 1618, puis, dix ans plus tard, membre du conseil privé, enfin président du conseil des finances et juge suprême des armées du roi au Palatinat. Les archiducs le chargèrent de plusieurs missions diplomatiques dont il s'acquitta à leur gré.

Il nous reste de ce jurisconsulte quatre-vingt-neuf arrêts qu'il recueil-

lit pendant les quatorze années qu'il siégea au conseil de Malines et qui ne furent imprimés qu'en 1773, à Lille, avec d'autres arrêts de différents magistrats. Presque tous les arrêtistes ont fait, sans l'avouer, de nombreux emprunts aux œuvres de Humyn, où l'on trouve beaucoup d'érudition.

De Humyn avait épousé, en 1612, Anne-Charlotte d'Iserin, qui lui donna neuf enfants. Il mourut en 1639 et fut inhumé à Bastogne, dans l'église des Récollets. J. Nève.

Cf. Britz, *Mém. cour.* — Neyen, *Biog. luxembourgeoise.*

HUMOY (*Henri-François*), physicien et mécanicien, naquit à Bruxelles en 1717 et y mourut en 1792. Il institua le premier des expériences publiques de physique à Bruxelles, et contribua ainsi à vulgariser la dite science dans cette ville. Humoy, en récompense de ses services scientifiques, fut nommé membre de l'Académie. Emile Van Arenbergh.

Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles,* III, 653.

HUNIN (*Mathieu-Joseph-Charles*) naquit à Malines, le 18 septembre 1770. Il étudia l'art de la gravure, qu'il cultiva avec succès. Professant une grande vénération pour nos antiquités nationales, il s'appliqua de préférence à reproduire les anciens monuments de sa ville natale.

En 1799 (an VIII), il commença sa carte du pays de Malines, composée de douze grandes feuilles, et qu'il ne termina qu'en l'an X. En 1801, il publia le portrait du pape Pie VII, et, quelques années après, celui de l'archevêque Roquelaure. En 1812, il fit la gravure de la tour de Saint-Rombaut, de Malines, travail qu'il compléta en 1814 par le projet d'achèvement de ce monument, d'après les dessins du peintre de Noter. Vers cette époque parurent ses planches de la tour de Notre-Dame d'Anvers et de la vue du port de cette dernière ville. Sa vue de l'hôtel de ville de Bruxelles date de 1816. Nous connaissons ensuite de Hunin la vue intérieure de l'église Saint-Rombaut, datant de 1825, *la Descente de croix*, d'après Rubens, faite en 1827, la *Vue de l'hôtel de ville d'Audenarde*, gravée en 1830, enfin, celle du *Palais du grand conseil de Malines*, terminée en 1836.

Mathieu-Joseph-Charles Hunin décéda à Malines le 7 novembre 1851. Il était père de plusieurs enfants, parmi lesquels le peintre Pierre-Paul-Aloys, dont la notice suit. P. Génard.

Immerseel, *Leven der kunstschilders.*

HUNIN (*Pierre-Paul-Aloys*), peintre, naquit à Malines le 7 décembre 1808. Fils de Mathieu-Joseph-Charles Hunin, graveur, cité dans la notice qui précède, il reçut les premières notions de dessin de son père; plus tard, il suivit les leçons de l'académie royale d'Anvers, placée à cette époque sous la direction de l'excellent peintre Guillaume-Jacques Herreyns.

Hunin se distingua par des études sérieuses. A la fin des cours, il entra dans l'atelier du peintre Ferdinand de Braekeleer. Hunin se choisit un genre dans lequel il aimait à introduire des figures de grandeur académique. L'étude des œuvres d'Ingres et de Coignet ne semble pas avoir été sans influence sur sa manière. Après un séjour de quatre ans à Paris, Hunin envoya à l'exposition d'Anvers de 1834 un tableau représentant *une Jeune Fille priant pour la guérison de sa mère*. Cette œuvre y obtint un légitime succès.

Hunin trouva dans les expositions annuelles le moyen de faire connaître la majeure partie de ses compositions. En 1836, il envoya au salon de Bruxelles son tableau *le Jeune Dessinateur*, qui fut reproduit par la lithographie. Trois ans après, le même honneur échut à sa *Leçon paternelle* et à *la Bénédiction nuptiale*. En 1841, il obtint la médaille d'argent pour ses compositions *le Retour du baptême* et *le Récit de la mort d'un guerrier*.

En 1841, Hunin épousa Jeanne De Keyser, sœur de l'éminent peintre Nicaise De Keyser, union dont naquirent plusieurs enfants.

De nombreux succès attendaient no-

tre artiste. Son tableau *la Lecture d'un testament* obtint la médaille d'or à l'exposition de Paris; exposée en 1845 à Bruxelles, cette toile y obtint les plus grands éloges. A cette occasion, la ville de Malines offrit à Hunin une médaille d'or, ainsi que le titre de membre du conseil d'administration de l'académie de dessin.

En 1848, Hunin termina ses deux tableaux *la Distribution d'aumônes* et *la Charité de Marie-Thérèse*, aujourd'hui au musée de Bruxelles.

Exposées à Bruxelles, ces toiles valurent à leur auteur la croix de l'ordre de Léopold, que S. M. le roi attacha lui-même sur la poitrine du peintre. Pour être le plus grand, ce succès fut le dernier de la vie de Hunin. Après plusieurs années de souffrance, notre peintre mourut à Malines, le 27 février 1855.

Hunin fut le peintre de la nature. Un critique le nomma *le Greuze* de notre siècle. Sa composition était en général aisée et bien distribuée, son dessin correct et son coloris d'une grande finesse. Il réussissait particulièrement dans le rendu des étoffes. P. Génard.

HUNNÆUS (*Augustin*), écrivain ecclésiastique, dont le nom vulgaire était *Huens* ou *Hoens*, naquit à Malines en 1521, et mourut à Louvain en 1578 (1). Son père Jean Huens, fils de Rombaut Huens, et sa mère Elisabeth van den Zype, fille de Henri van den Zype, appartenaient aux familles les plus honorables de la cité archiépiscopale. Le jeune Augustin fit probablement ses humanités à l'abbaye de Boneffe, au pays de Namur, qui possédait un collège, et où son oncle paternel, Rombaut Huens, élevé à la dignité abbatiale en 1554, était religieux. Envoyé ensuite à l'université de Louvain, il y étudia la philosophie à la pédagogie du Château; et fut promu à la licence en 1540. Pendant son cours, il avait mérité la confiance de ses maîtres, au point qu'il fut chargé de donner à quelques-uns de ses condisciples des leçons de latin; c'est ce qu'il atteste lui-même dans la dédicace de l'ouvrage que nous mentionnons ci-dessous, nº 7. S'adressant à Jean van der Linden, abbé de Sainte-Gertrude, à Louvain, il lui rappelle que, trente années auparavant (la dédicace étant datée du 1er octobre 1569, donc en 1539), il lui avait enseigné les éléments de la grammaire latine. Se sentant la vocation ecclésiastique, il commença ensuite son cours de théologie.

Au mois d'octobre 1545, il fut chargé de donner, à la pedagogie du Château où il avait étudié, un cours secondaire de philosophie; nous l'y voyons présider des actes solennels en 1546 et 1547. Vers la fin de cette dernière année, il reprit ses études théologiques et retourna, comme élève, au grand collège du Saint-Esprit, d'où il fut rappelé au Château, en 1549, pour y occuper une chaire primaire de philosophie. Il remplit ces dernières fonctions pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année académique 1553-1554. Durant tout le cours de ses études, il s'était adonné avec une véritable passion à l'étude de l'hébreu et du grec. En quittant la chaire de philosophie qu'il occupait au Château, il résolut de se préparer aux épreuves difficiles et solennelles du doctorat en théologie. Pendant le temps de cette préparation, qui devait durer encore quatre ans, il se chargea néanmoins d'enseigner la théologie, d'abord aux jeunes religieux de l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain, ensuite, à partir de 1555, aux élèves mêmes de l'université; car, en cette année, il obtint, à l'église de Saint-Pierre, à Louvain, une prébende canoniale de la seconde fonda-

(1) Paquot (*Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 517) place erronément la mort de Hunnæus en l'année 1577, contrairement à l'opinion commune de tous les autres biographes de ce savant, qui la fixent au 7 septembre 1578. Molanus, contemporain de Hunnæus, affirme, dans son *Historia rerum Lovaniensium*, I, p. 601, que celui-ci mourut en 1578, et il rapporte le chronogramme suivant, composé à l'occasion du décès de Hunnæus, qui donne le chiffre 1578 :

« ET SOPHVS ET GRAECVS, CHALDAEA VOLVMINA [CALLENS
ALTA TENET DENSOS SPIRITVS OSSA ROGOS. »
(*Hist. rerum Lovan.*, I, p. 520.)

On remarquera qu'à l'époque où ce chronogramme fut composé, la lettre D ne comptait pas encore pour 500, comme cela a lieu aujourd'hui.

tion, prébende à laquelle était attachée une chaire de professeur ordinaire à la faculté de théologie. Au mois d'août 1557, il fut nommé également président du collège de Sainte-Anne. Après sa promotion solennelle au doctorat en théologie, qui eut lieu le 20 juin 1558, Hunnæus continua à enseigner la théologie en vertu de son canonicat de seconde fondation ; toutefois, et entre les années 1562 à 1567, ses connaissances linguistiques furent mises à contribution ; tout en conservant son cours de théologie, il suppléa successivement, dans leurs chaires du collège des Trois-Langues, Thierry Langius, professeur de grec, pendant quatre ans, et André van Gennep, professeur d'hébreu, pendant un an. Jean Hessels, professeur royal de théologie scolastique, étant venu à mourir le 7 novembre 1566, Hunnæus, grâce aux démarches de son collègue et ami Jean Molinæus, docteur ès-droits, qui jouissait d'un grand crédit à la cour, fut promu à la chaire du défunt, le 6 mars de l'année suivante.

Au mois de septembre 1563, Hunnæus avait renoncé à la présidence du collège de Sainte-Anne, et s'était retiré au grand collège des théologiens. Le président de ce collège ayant donné sa démission le 17 avril 1572, Hunnæus fut appelé, malgré lui, à prendre sa succession. Il gouverna le grand collège jusqu'au 1er février 1577, où il quitta définitivement l'établissement pour aller se fixer en ville. C'est là qu'il mourut, le 7 septembre de l'année suivante, jour de la foire ou kermesse de Louvain, d'une maladie contagieuse et épidémique qui désola la ville universitaire pendant environ trois ans.

Par son testament, il légua au couvent des pères Jésuites, à Louvain, un grand nombre de manuscrits sur vélin, qu'il avait acquis pour ses travaux patrologiques.

On trouve des portraits gravés de Hunnæus dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens, ainsi que dans les *Elogia belgica* de Miræus. Le musée historique de l'université catholique de Louvain, établi aux Halles, dans la salle de lecture de la bibliothèque académique, possède un excellent portrait de Hunnæus, peint sur panneau. On en conservait autrefois un autre, également peint, au collège des Trois-Langues. Au témoignage de Paquot, ce portrait, qui passait pour avoir été fidèle, différait considérablement des gravures mentionnées ci-dessus ; nous devons dire la même chose du portrait faisant actuellement partie du musée historique de l'université de Louvain.

Il ressort de la lecture des œuvres de Hunnæus qu'il écrivait le latin avec élégance. Il avait aussi, comme nous l'avons déjà dit, une connaissance approfondie du grec et de l'hébreu. Le plus grand service qu'il ait rendu à la république des lettres, c'est, sans doute, d'avoir contribué puissamment, par ses discours et par ses écrits, à purger le latin employé à son époque dans l'enseignement de la philosophie, des expressions baroques et des termes barbares dont avant lui on se servait généralement sans scrupule. Dans les différentes préfaces de ses ouvrages philosophiques, il insiste fortement sur ce point. Les biographes sont partagés sur la valeur théologique de Hunnæus ; Paquot et quelques autres le regardent comme un savant médiocre ; d'autres, au contraire, avec Valère André, l'élèvent jusqu'aux nues et attribuent à l'envie le jugement de leurs adversaires. Il nous paraît que Hunnæus a de grands mérites comme théologien ; ses travaux sur la *Somme théologique* de saint Thomas et la part qu'il eut dans l'édition de la *Bible polyglotte* publiée par Plantin suffiraient, à eux seuls, pour prouver notre assertion.

Voici la liste des travaux de Hunnæus. Quelques-uns des ouvrages que nous indiquons ci-dessous sont restés inconnus aux bibliographes nos devanciers ; d'autres ont été mal cités ou décrits. Il est arrivé aussi, même dans des publications récentes faites avec soin, qu'on a attribué à notre auteur des éditions complètement supposées, qui n'ont jamais existé. Nous avons cru faire chose utile en dressant une liste complète et exacte des ouvrages de Hunnæus :

1. *De disputatione inter disceptantes, Dialectice instituenda libellus... Præterea fundamentum logices, puriori sermone conscriptum... Omnia iuxta laudatissimum florentissimæ Academiæ Louaniensis morem pertractata.* [Lovanii], Martinus Verhasselt, 1551, mense septembri, vol. in-8o de 44 feuillets non chiffrés. Cet opuscule rarissime, dont la bibliothèque de l'université de Louvain possède un exemplaire (probablement le seul qui existe encore), est dédié à Léonard Hasselius, professeur de théologie, député au concile de Trente par l'empereur Charles-Quint. L'épître dédicatoire, datée *Louanij, ex inclyto Castrensi pædagogio. Anno* 1551. *Tertio nonas septembris*, nous apprend que l'auteur, pressé par ses amis et voulant éviter à ses élèves la corvée d'écrire sous sa dictée (de nos jours les professeurs ne se sont malheureusement pas encore tous corrigés du même défaut!) veut terminer l'impression de son manuel avant la rentrée d'octobre. Comme le titre l'indique, l'ouvrage se compose de deux parties : *a.* les règles de la dialectique ou des disputes scientifiques, et *b.* les premiers éléments, le fondement, *fundamentum*, de la logique. Cette première édition, tirée à un nombre restreint d'exemplaires destinés pour ainsi dire uniquement aux étudiants du cours de Hunnæus au Château, fut épuisée avant la fin de l'année scolaire 1551-1552, et on réimprima l'opuscule, à Louvain. dès l'année 1552. Bien que nous n'ayons rencontré aucun exemplaire de cette seconde édition, nous pouvons toutefois conjecturer son existence de ce que toutes les éditions plantiniennes, à partir de la première, qui parut en 1565-1566, on lit en tête de la partie intitulée *De disputatione* (par laquelle s'ouvre l'édition de 1551), fortement remaniée et décorée alors du nom d'*Erotemata de disputatione*, une épître, du 29 mai 1552, par laquelle l'auteur dédié son travail rajeuni, non plus à Hasselius, comme dans l'édition de 1551, mais bien à son frère Jean Hunæus, prieur de l'abbaye de Boneffe. Le *Fundamentum logices*, qui, dans l'édition originale de 1551, forme la seconde partie du volume, ne fut pas sensiblement retouché en 1552, et continua d'être dédié à Hasselius. C'est sans doute cette deuxième édition qui fut réimprimée à Rome, en 1553, *apud Valerium Doricum et Aloysium fratres Brixienses*, édition dont nous connaissons l'existence par le témoignage de Hunnæus lui-même dans l'épître dédicatoire des *Prodidagmata*, dont nous allons parler. — 2. *Prodidagmata de dialecticis vocvm affectionibvs et proprietatibvs. Accesserunt... aliqvot voces significantis vsitatæ apud Dialecticos, divisiones. Præterea Erotemata de disputatione dialectice recteque instituenda.* C'est là le titre que portent les dernières éditions de cet ouvrage, qui se compose des deux traités mentionnés ci-dessus, revus et considérablement amplifiés. La première édition, revue et élargie, fut faite à Louvain en 1554; l'ordre des deux traités est interverti : le *Fundamentum logices*, qui prend alors le nom de *Prodidagmata de dialecticis affectionibus*, précède les *Erotemata*, tandis que, dans le principe, il les suivait. De plus, il reçoit une nouvelle épître dédicatoire, du 18 novembre 1554, adressée à Rombaut Hunæus, abbé de Boneffe et oncle paternel de l'auteur, tandis que, dans l'édition de 1551, la dédicace était faite à Hasselius. Nous ne connaissons l'édition de 1554 que par l'épître dont nous venons de parler et qui a été reproduite dans toutes les éditions subséquentes, de même que l'épître de 1552, qui dédie les *Erotemata* au prieur Jean Hunæus. Les *Prodidagmata*, soigneusement revus par l'auteur, furent réimprimés, à Anvers, par Christophe Plantin en 1565 (le titre du volume porte le millésime 1566, mais on lit à la dernière page : *Excvdebat Christophorvs Plantinvs, Antverpiæ*, xv *calend. novemb. ann. M.D.LXV.*) en un volume de 136 pages. Sur le titre de cette édition on lit encore, avant le mot *Prodidagmata*, ceux de *Fundamentum logices*, qui constituaient le titre primitif; dans les éditions suivantes, les mots *Fundamentum logices* ont disparu. Les bibliographes, entre autres Paquot, citent encore plusieurs réimpressions dont

l'existence nous semble problématique. Aussi ne mentionnerons-nous que les suivantes que nous avons sous les yeux : *a.* celle de 1572 : *Excvdebat Christophorvs Plantinvs Antverpiæ nonis decembris* M.D.LXXII, vol. in-8° de 120 pages; *b.* celle de 1574 : *Excvdebat Christophorvs Plantinvs Antverpiæ nonis decemb. M.D.LXXIIII*, vol. in-8° de 120 pages; *c.* celle de 1595 : *Antverpiæ apvd viduam et Joannem Moretvm*, vol. in-8° de 111 pages. Le *Catalogus bibliothecæ Casanatensis* mentionne une édition plantinienne de 1584. — 3. *Dialectica juxta laudatissimum celeberrimæ Lovaniensis Academiæ morem ab illo* (scilicet Hunnæo) *in gratiam suorum discipulorum conscripta*. Lovanii, Hieronymus Wellæus, 1561, vol. in-8° de 439 pages, avec la mention à la dernière page : *Typis Stephani Valerii typographi jvrati*. Cinq années plus tard, cet ouvrage parut avec le nouveau titre de *Dialectica, seu generalia logices præcepta omnia, qvæcunque ex toto Aristotelis Organo, in academia Lovaniensi et Coloniensi, philosophiæ tyronibus ad ediscendum proponi consueverunt. Nunc demvm vltra castigationem diligentissimam, ad Perionij et Argyropyli versiones (qvarum priore Colonienses, altera vero Lovanienses vtvntvr) accommodata, Græcis simul adjunctis, etc.* Antverpiæ, Christoph. Plantinus, 1566, vol. in-8° de 400 pages. Réimprimé chez le même éditeur et dans le même format : *a.* en 1570 (370 pages); *b.* en 1573 (383 pages), avec l'omission dans le titre de ce qui concerne les universités de Cologne et de Louvain; *c.* en 1579 (383 pages); *d.* en 1584; *e.* en 1592, *apud Viduam et Joannem Moretum* (383 pages). Il y eut également deux éditions à Anvers, faites par Joachim Trognæsius, l'une en 1598 et l'autre en 1608 (383 pages). Cet ouvrage doit avoir eu une ou plusieurs éditions antérieures à celle de 1561. En effet, la préface : *Avgvstinvs Hvnævs discipulis svis S. P.*, est datée du 13 novembre 1552. Dans un avis au lecteur, l'auteur appelle l'attention sur les améliorations introduites dans l'édition plantinienne de 1566; parmi ces améliorations une des principales est qu'on y trouve le texte grec des passages qui auparavant n'y figurait qu'en latin. — 4. *Catechismi catholici schema*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1567, in-folio, en forme de tableau. C'est le canevas de l'ouvrage suivant. — 5. *Catechismvs catholicus, nvper vnico schemate comprehensus atque ita in lucem editus : nvnc autem diligenter recognitus, et in libelli formam ad commodiorem iuuentutis vsum... redactus*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1570, vol. in-8° de 88 pages. Ce travail a été reproduit avec le titre de *Brevissimus catechismus catholicus*, à la suite des éditions de la *Somme* de saint Thomas, données par Plantin en 1575 et 1585, mais pas dans celle de 1569, comme l'affirme Paquot. — 6. *S. Thomæ Aquinatis Summa totius theologiæ*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1569, 5 parties et tables in-folio. On trouve la description exacte de cette édition dans les *Annales plantiniennes*, p. 91-82. Réimprimé : *a.* par le même éditeur en 1575 (voir *Annales plantiniennes*, p. 158); *b.* chez le même éditeur, en 1585, avec les mêmes appendices qu'en 1575 (nous possédons un exemplaire de cette édition rare dans notre bibliothèque privée). Ces éditions plantiniennes ont été suivies d'autres : *a.* à Venise, *apud Juntas*, en 1588, 5 vol. in-4°; *b.* à Bergame, en 1570, 7 vol. in-8°; *c.* à Douai, en 1614 et 1623, par les docteurs de l'université de cette ville. — 7. *De Sacramentis Ecclesiæ Christi axiomata, quibus B. Thomæ Aqvinatis doctrina de iisdem Sacramentis in tertia Summæ theologicæ parte, eiusque supplemento tradita, a disputationum prolixitate ad summam breuitatem memoriæ gratissimam reuocatur*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1570, vol. in-8°. Cet abrégé a été reproduit dans les éditions de la *Somme* citées ci-dessus, à commencer par celle de 1575. Dans l'édition de 1585, il occupe huit feuillets non chiffrés. Il fut également réimprimé à Rome, *in ædibus populi Romani*, en 1586 — 8. Hunnæus, à cause de ses connaissances linguistiques, eut une assez large part dans l'édition de la Bible polyglotte d'Anvers. —

9. Dans les différentes éditions de l'*Evripvs. Tragœdia christiana, auctore* F. Livino Brechto, on trouve les quatre vers suivants dus à la plume de Hunnæus, avec l'inscription : *De scopo et quid sibi velit Euripus.*

Euripus graphice pulchroque poemate pictus
Quem modo Livini munere, lector, habes
Prodit, ut ante oculos mortis discrimina ponat
Et moneat, quæ sit pœna futura malis.

— 10. On trouve à la Bibliothèque royale de Belgique, section des manuscrits, nº 11884, un vol. in-fol. de 66 feuillets, intitulé : *De Sacramentali confessione. Præside Augustino Hunnæo respondebat Guilielmus Piretus, Geldoniensis, 27 junii* 1575. — 11. Avant la suppression de l'université de Louvain à la fin du siècle dernier, on conservait, au collège de Malines, un manuscrit de Hunnæus qui avait pour titre : *Prælectiones in libros Sententiarum.* C'était sans doute le cours qu'il avait professé à la faculté de théologie pendant les dernières années de sa vie.

Encore une remarque pour finir : Jusqu'en 1566, tous les ouvrages publiés par Hunnæus donnent l'orthographe de son nom avec un seul *n* : *Hunæus;* plus tard, on ne le trouve plus qu'avec deux *n*, tel que nous l'avons écrit régulièrement. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 516-519.— Préfaces des différents ouvrages mentionnés ci-dessus.

HURGES (*Philippe* **DE**), dit le Jeune, échevin de Tournai et historien, naquit, selon toutes probabilités, à Arras, en 1585. Il signe, en effet, ses manuscrits et ses dessins, en faisant suivre chaque fois son nom de la qualification *Atrebatensis*. Le soin qu'il prit, en 1609, de *recréanter* le droit de bourgeoisie d'Arras vient encore à l'appui de notre opinion. Son père, Philippe de Hurges, connu sous le nom de seigneur de Metz et licencié ès lois, était originaire de Mons. Ayant été reçu bourgeois d'Arras en 1582, il épousa Marguerite Monnel et en eut quatre enfants : Philippe, l'aîné, Yolande, Jacques et Antoine. Dans la suite, il obtint la place de receveur général de Philippe de Croï, comte de Solre, gouverneur de Tournai et du Tournaisis. Il mourut le 18 avril 1639, laissant à ses enfants une fortune considérable pour l'époque et qui devait permettre à son fils Philippe les voyages nombreux dont nous parlerons plus loin.

Notre historien fit des études fort complètes. En 1501, il accompagna, suivant l'usage d'alors, à l'université de Pont-à-Mousson, un jeune prince de la famille de Croï. S'adonnant à l'étude de la philosophie, il cultivait en même temps les arts d'agrément et montrait pour la musique et le dessin des dispositions remarquables. On possède de lui un croquis daté de 1501, et représentant le château de Thicourt, près de Metz, où il suivit, dit-il, ses maîtres en visite chez la princesse de Harrach.

Plus tard, il étudia le droit à Louvain et, ayant pris le titre de *doctor utriusque juris*, se vint fixer à Tournai pour exercer la profession de jurisconsulte.

Pendant les années qui suivirent son établissement, les renseignements précis sur ses occupations nous font à peu près défaut. Nous savons seulement qu'il voyageait tous les ans pour son plaisir et qu'il avait coutume d'écrire le récit de ses pérégrinations. Ainsi, en 1605 et 1606, il descendit le cours de la Loire, s'arrêta à Tours, Angers et Chambord. En 1606 et 1607, il parcourut la Bourgogne, et de 1609 à 1614 fit de nombreuses excursions dans les provinces belges.

Le 8 septembre 1610, il épousa demoiselle Marguerite de Surhon, fille de Jacques de Surhon, seigneur de Benning, conseiller extraordinaire des archiducs, surintendant général et extraordinaire des monnaies. Elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans et ne mourut qu'en 1681, sans laisser d'enfants.

Jouissant de l'estime de ses concitoyens et naturellement désigné à leur choix, par ses connaissances juridiques, Philippe de Hurges fut appelé, le 24 mai 1609, aux fonctions d'Eschevin de Tournai qui constituaient, indépen-

damment d'une autorité administrative assez étendue, une sorte de juridiction de première instance. Il suivit, dès lors, une marche ascendante, devint juré de Tournai, l'une des magistratures les plus importantes de la cité, et, plus tard, conseiller du roi et avocat fiscal de Sa Majesté dans son bailliage de Tournai et Tournaisis.

Il mourut le 27 juin 1643, et fut inhumé, ainsi que sa femme, dans l'église du noviciat des Jésuites. Leur épitaphe était ainsi conçue :

EXSPECTO DONEC VENIAT IMMUTATIO MEA.
PHILIPPUS DE HURGES HIC JACET, JURIS UTRIUSQUE LICENTIATUS, REGIS CONSILIARIUS, ADVOCATUS FISCI IN DISTRICTU TORNACENSI ET TORNACESII, OBIIT 27ª JUNII, ANNO 1643, ÆTATIS SUÆ 58; ET DOMICELLA MARGARETA DE SURHON LECTISSIMA ILLI CONJUX; DECESSIT ANNO 1681, 31ª OCTOBRIS, ÆTÁTIS 88.

« Au-dessus se trouve un écusson en « losange, comme ceux des veuves, dont « les émaux ne sont indiqués qu'en par- « tie et qui peut se blasonner ainsi : « Parti au premier (les armes du mari?) « écartelé au 1ier et 4ième de ... à la fasce « de ... chargée de trois merlettes; au « 2 et 3, à la fasce de ... chargée d'une « quinte feuille; le second parti est de « gueule à un chevron accompagné de « trois coquilles, 2 et 1, en pointe. »

(Notice de M. H. Michelant, *passim.*)

Philippe de Hurges écrivit de nombreux ouvrages. Malheureusement, des uns il ne reste que des fragments; des autres, on ne connaît que le titre. Ainsi, des *Mémoires de Juré de Tournai*, qu'il rédigea en 1613, nous ne possédons qu'une page et un dessin. L'*Histoire des Evêques de Tournai*, l'*Abrégé de la Géographie de Thevet*, deux autres ouvrages qu'il cite, n'ont pas été retrouvés.

M. Hennebert a publié sous le patronage de la Société historique et littéraire de Tournai :

Les Mémoires d'Eschevin de Tournay contenants les actes les plus signalez des consaulx, les sentences et jugements plus notables de l'eschevinage de la dite ville, remarquez et escrits par Philippe de Hurges d'Arras, docteur ès droits, ès deux années de son eschevinage, qui furent du May 1609 *au May* 1611, *consistant le tout en matières purement civiles.*

Le manuscrit de cet ouvrage, appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Tournai, forme un volume petit in-4o de 393 pages, d'une écriture nette et lisible.

Pour apprécier sainement ces mémoires, il faut ne pas perdre de vue l'intention de l'auteur, qui ne s'attendait guère à les voir publier. C'est un journal, écrit pour lui-même, où il mentionne *les actes les plus signalez et arrêts déterminez tant ès consaulx qu'ès assemblées particulières, afin*, dit-il, *que mon expérience me puisse cy après servir de science.* Aussi n'a-t-il ni plan, ni préoccupation de style. Les détails sur sa vie privée s'y mêlent à chaque instant, au récit des choses publiques, aux renseignements curieux sur l'administration, la justice, la police.

Prolixe à l'excès, l'auteur se complaît à décrire les moindres cérémonies et s'étend à plaisir sur les attributions les plus insignifiantes de sa charge. On sent souvent percer sous ses appréciations parfois erronées, toujours vives et mordantes, cet esprit curieux et investigateur qui donne tant de prix à ses récits de voyage.

Son voyage à Liège et à Maestricht en 1615, publié par M. H. Michelant, est réellement précieux sous ce rapport. Cet ouvrage constitue pour l'historien une véritable mine de renseignements sur la situation politique et économique du pays de Liège à cette époque. Il faut cependant se tenir sur ses gardes et ne pas prendre pour évangile les réflexions fort intéressantes de l'auteur, mais souvent faites à la légère. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il juge en voyageur, sur les apparences seulement et sans aller au fond des choses. Ce qu'il ne comprend pas, il le critique et souvent fait une règle d'un fait isolé. Exposant les faits principaux avec beaucoup de justesse, il portait ses regards sur un trop vaste espace pour pouvoir constater et réunir tous les détails particuliers.

En économie politique surtout, les conclusions qu'il prétend tirer des faits observés sont fort sujettes à caution.

L'honnête échevin de Tournai, malgré son érudition profonde, partage les erreurs économiques de ses contemporains. Comme la plupart des politiciens du XVIIe siècle, il s'imagine que la richesse des nations consiste dans la quantité d'or ou d'argent que chacune d'elles possède. Aussi, de la rareté du numéraire dans la principauté de Liège, il conclut à la pauvreté réelle du pays, et ne comprend pas que la vraie richesse réside uniquement dans l'abondance des denrées, des choses utiles. Il faut voir, d'ailleurs, avec quelles peines, quels efforts, il cherche à concilier son erreur avec la vigueur évidente du mouvement commercial et industriel.

Dans un autre ordre d'idées, ignorant l'existence des édits liégeois sur la *houillerie*, il raconte bravement que « comme en toutes les places publiques « de Liège soient des fonteines magni- « fiques pour la commodité des habitans, « voire et les particuliers en ayent à peu « près chascun une en la maison, ces « houïllerons ont tant creusé et ravaudé « au plus profond des entrailles de la « terre, qu'en ayant trouvées les sources « ou les veines, ils les ont couppées par « mesgarde et imprudence, et fait tarir, « sans *que personne s'advise de remédier « à de si grandes incommoditez.* »

En revanche, les descriptions de monuments et de paysages sont presque toujours d'une merveilleuse exactitude. Ses croquis des sites les plus curieux, bien que d'une valeur artistique très médiocre, ajoutent un grand intérêt à ses relations de voyage.

« Le manuscrit du voyage à Liège », dit M. H. Michelant, « contient trois « fragments placés en tête du volume et « qui ne s'y rattachent que comme des « débris dont on a voulu assurer la « conservation.

« Le premier paraît être la vue du « château de Thicourt, mentionné plus « haut, à en juger par la description qui « se trouve au verso. Au-dessous se « trouve la vue d'un autre bâtiment plus « considérable portant pour légende « Clansy, avec la date de 1608. C'est « un vaste édifice d'une construction « splendide ; mais il nous a été impos- « sible de déterminer la contrée où il se « trouvait ; les dictionnaires topogra- « phiques ne signalent pas de localité « de ce nom ; le seul qui s'en approche « aujourd'hui serait Changy, dans le « département de l'Allier, sur lequel « nous n'avons pu recueillir aucun ren- « seignement de nature à nous éclairer. « Le troisième fragment est un feuillet « contenant un extrait des *Mémoires de « Juré de Tournai*, liv. II, où se trouve, au « verso, la description de la tour bâtie « sur l'Escaut pour percevoir l'impôt des « marchandises arrivant par eau dans la « ville ; le recto donne une vue de l'édi- « fice et des bâtiments qui l'avoisinent. »

En résumé, les quelques défauts que nous avons signalés chez Philippe de Hurges ne doivent pas faire oublier ses remarquables qualités. Magistrat intègre, doué d'une érudition profonde, se révélant à chaque pas par de nombreuses citations, historien fidèle, avide de voir et d'apprendre, il est le type de cette vieille bourgeoisie chez qui un siècle de tyrannie espagnole n'avait pu étouffer entièrement la vigueur et l'intelligence des anciens communiers.

Alf. Journez.

Voyage de Philippe de Hurges à Liège et à Maestrect en 1615, publié par H. Michelant. — *Les Mémoires d'Eschevin de Tournai*, publiées par M. Hennebert. — De Reiffenberg, *Introd. à la Chronique de Philippe Mouskes.*

HUSTIN (*Jean*) ou JEAN CHRYSOSTOME DE SAINT-MATTHIEU, biographe, naquit à Liège ou dans les environs à la fin du XVIe siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique et occupa pendant plusieurs années la chaire de philosophie au séminaire de Liège ; puis, voulant s'isoler complètement du monde, il entra, à Bruxelles, dans l'ordre des Carmes déchaussés, en 1621. Ses capacités le désignèrent bientôt au choix de ses supérieurs : il enseignait déjà depuis plusieurs années la philosophie et la théologie au couvent de Placet, à Louvain, lorsqu'il fut appelé à Rome par le pape Urbain VIII. Le souverain pontife lui offrit l'évêché d'Ispahan, en Perse, lequel était réservé à l'ordre des Carmes déchaussés, mais Hustin le refusa. En-

voyé à Constantinople, il y édifia les chrétiens par sa vie évangélique ; de retour en Brabant, il fut élevé aux dignités de prieur et de définiteur, et mourut à Bruxelles le 21 février 1652.

Il a traduit du flamand en français la vie de Marguerite de Valois, en religion Marguerite de la Mère de Dieu, Carmélite converse de Bruxelles, morte le 11 mars 1646, dont il avait été quelque temps le directeur spirituel. Cet ouvrage manuscrit se conservait au couvent des Carmes déchaussés de Bruxelles.

Emile Van Arenbergh.

De Villiers, *Bibl. Carmelitana*, p. 824. — Paquot, *Mém. litt*, t. II. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 615. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Daniel à Virgine Maria, *Speculum carmelit.*, t. II, p. 1134. — Martialis à S. Joann. Bapt., *Biblioth. Carmelitarum excalceat.*, p. 255 et 282.

HUVETTERUS. Voir DE HUYDEVETTERE.

HUWELLIN (*Jean*) ou HUELIN, maître des ouvrages de maçonnerie du comté de Hainaut, dès 1442, était encore en fonctions en 1464. Il fut l'un des architectes appelés, en 1449, par les chanoinesses de Mons pour dresser les plans et le devis des travaux de l'église de Sainte-Waudru. Un article de dépense du compte de ces travaux, du 1er février au 30 septembre 1449, le concerne spécialement : « A Jehan « Huwellin, maistre machon de Hayn- « nau, pour avoir estet oudit lieu de « Mons, avœcq aultres appellés, le sa- « medi, dimence, lundi, mardi et mer- « credi, premier, ij, iij, iiij et ve jour « de march l'an xlviij (v. st.), pour « prendre advis de commenchier à or- « donner et mettre en fourme l'ouvraige « dessusdit : ouquel terme de v jours, « il a eubt pour chacun jour, au-deseure « de ses despens et ossi de son cheval, « xx sols ; sont... c sols. » Les travaux qu'il s'agissait d'exécuter alors comprenaient la reconstruction du chœur et de la trésorerie de la collégiale. Ces travaux ne furent terminés que vers 1502. On les reprit alors pour ne les abandonner définitivement qu'au XVIIe siècle, et la splendide basilique comprit ainsi un transept et des nefs dans le même style (ogival tertiaire) que le chœur et ses bas-côtés. L'ancienne église romane disparut au fur et à mesure de l'avancement de ces travaux ; son étendue n'était pas moindre que celle de l'édifice actuel, qui a, dans l'œuvre, 108m,60 de longueur, 35m,75 de largeur. Jean Huwellin eut pour successeur à la place de maître maçon de Hainaut Antoine le Vel, qui comme lui n'habitait pas Mons.

Léop. Devillers.

Comptes de la recette générale du comté de Hainaut. — Archives du chapitre de Sainte-Waudru, aux archives de l'Etat, à Mons.

HUY. Voir GÉRARD DE HUY.

HUYBRECHTS (*Adrien*). Voir HUBERTI.

HUYBRECHTS (*Jean*), souvent désigné sous les noms de *Huberti* et de *Joannes Loemelanus*, naquit à Lommel, dans la seconde moitié du XVe siècle. On ne sait rien de sa jeunesse ; mais les hautes dignités ecclésiastiques dont il fut promptement revêtu, plus encore que la considération dont il jouissait parmi ses contemporains, attestent son instruction et ses talents. Il fut successivement curé de Weelde et de Gheel, professeur ordinaire de droit romain à l'université de Louvain, membre du conseil souverain du Brabant, chanoine et archidiacre de Famenne, au diocèse de Liège, chanoine de la cathédrale de Malines et de la cathédrale d'Anvers. Il devint ensuite doyen de Saint-Sauveur, à Utrecht, commissaire apostolique de Léon X, en remplacement d'Adrien VI, et vicaire général du cardinal d'Enckevoirt, archevêque de Malines. Il mourut à Anvers, le 17 octobre 1532, après avoir fondé à Louvain plusieurs bourses d'études et d'entretien en faveur du collège de Staendonck, de la pédagogie du Porc et du béguinage. Il a écrit un livre d'interprétations des brefs et des indulgences que le souverain pontife avait concédées aux domaines de l'archiduc Charles d'Autriche (1529, in-4o).

J.-J. Thonissen.

Foppens, *Bibl. belg.*

HUYBRECHTS DE SAINT-DENYS (*Léon*) ou HUBERTINUS, écrivain ecclésiastique, vivait au commencement du

XVIIe siècle. Son nom fait supposer qu'il était natif de Saint-Denys lez-Gand. Il était docteur en théologie, et avait probablement pris ce grade, selon Paquot, dans une université étrangère. Je ne le connais, ajoute-t-il, que par un petit ouvrage fort solide qu'il a publié sous le titre suivant : *Van den salighen staet der ghener, die in de werelde de reynicheydt beloven.* Anvers, Guillaume Van Tongheren, 1618 et 1622, in-16 de 115 p., car. goth.

La bibliothèque de l'université de Louvain possède du même ouvrage une édition antérieure, en latin : *De bono statu eorum qui vovent et colunt castitatem in seculo;* auctore Leone Huberto à sancto Dionysio, S. Theol. doctore, Colon. Agripp., apud Joannem Kinckium, ann. 1615.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. litt.*, t. X, 90.

HUYGENS (*Jean-Baptiste-Joseph*), juriste, naquit à Bruxelles vers 1630 et décéda le 29 janvier 1708. Ayant obtenu le grade de licencié en droit, il exerça la profession d'avocat près le conseil de Brabant et à la chambre pupillaire de sa ville natale.

Dans nos provinces, les intérêts des mineurs, des fous, des furieux et des insensés étaient protégés avec sollicitude : l'institution de chambres pupillaires, diverses dispositions sur cet objet contenues dans nos coutumes leur assuraient une efficace sauvegarde. La Flandre eut de bonne heure des statuts municipaux relatifs à la tutelle, et un grand jurisconsulte, Josse de Damhoudere, s'occupa de ce point. La ville de Bruxelles avait sur cette matière un statut du quinzième siècle, remplacé, le 19 avril 1697, par un nouveau. C'est sur ce dernier règlement que l'avocat Huygens publia les commentaires que lui suggérait sa longue expérience juridique. L'ouvrage porte pour titre : *Statutum architecturæ urbis Bruxellensis.* Brux., 1700, in-4o. La première édition est sans doute de 1677, puisque l'auteur parle d'une pratique de *vingt ans*, sous l'empire de ce statut du 19 avril 1697, et qu'il cite les *decisiones* de Stockmans, publiées en 1670. M. Britz, dans son *Mémoire sur l'ancien droit belgique,* appréciant le travail de Huygens, fait remarquer que le statut architutélaire qui en fait l'objet, « n'ayant « pas été approuvé par le prince, n'avait « que force de *coutume prouvée* ou plutôt « d'*usage* reçu pendant un assez long « espace de temps. » Puis il continue : « Le travail de Huygens est un « résumé de la jurisprudence et de la « doctrine des auteurs, un commentaire « sur les quatre-vingt-huit articles de « ce règlement qu'on consultera tou- « jours avec fruit pour tout ce qui con- « cerne les puissances tutélaire et *cura-* « *télaire.* L'auteur fait connaître que les « chefs-tuteurs portaient à Bruxelles « le nom de *architectores* SIVE *over-* « *momboiren;* à Gand et autres localités « de la Flandre, celui de *scabini parti-* « *tionis* (échevins des parchons); à Bru- « ges, celui de *pupillorum scabini* SIVE « *provisores* SIVE *circumspectores;* à « Courtrai, celui de *pupillorum domini.* « Ils avaient la juridiction ordinaire sur « les pupilles, sur tous ceux qui étaient « en tutelle ou curatelle, et, par suite, « sur les tuteurs et curateurs eux-mêmes. « Les bâtards et les religieux ne pou- « vaient avoir des tuteurs (*ad* art. 19, « no 5). Il parle de l'hypothèque tacite « qui frappait en Flandre (pas en Bra- « bant) les biens des tuteurs. »

Dès 1663, Huygens s'était fait une renommée dans le monde juridique par un traité flamand sur le notariat, qui obtint les honneurs de la traduction et de plusieurs éditions, et qui était intitulé : *Notarius Belgicus, oft ampt der notarissen, verdeelt in theorie en pratyque, met byvoeginge van d'authoritheyten van rechten, de placcaerten en edicten.* Brux., 1663, in-8o; *ibid*, Simon t'Serstevens, 1725, in-12; *ibid.*, 1733; 6e édition, Gand, 1762... *Met een vocabulaer van alderhande verbaestaerde soo gelatiniseerde als fransche woorden ende termynen.*

Deux traductions françaises de cet ouvrage parurent à Bruxelles en 1706 et 1708, une troisième à Liège en 1739, chez Broncart, in-8o.

Le *Notaire belgique* d'Huygens était,

à son époque, un résumé utile de droit civil en général et du droit notarial spécialement, un ensemble succinct de toutes les connaissances théoriques et pratiques, nécessaires au notaire pour remplir convenablement sa charge.

Emile Van Arenbergh.

J Britz, *Mém. sur l'ancien droit belg.* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., t. XX, 1re partie, 1846), p. 217.

HUYGENS (*Gommaire*), écrivain ecclésiastique, né à Lierre le 26 février 1631, décédé à Louvain le 27 octobre 1702. Après avoir terminé ses humanités, probablement dans sa ville natale, il fut envoyé à Louvain pour y faire, à la célèbre université, son cours de philosophie, et y obtint, comme élève de la pédagogie du Faucon, la deuxième place à la promotion de la faculté des arts en 1648. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il entra, comme étudiant en théologie, au grand collège du Saint-Esprit, à la tête duquel se trouvait, à cette époque, le théologien Jean Sinnichius. Après quatre années de séjour dans ce collège, il fut rappelé au Faucon pour y donner un cours de philosophie. Cette position lui procura, grâce aux privilèges de nomination dont jouissaient l'université et la faculté des arts, une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon, à Gand, qu'il n'alla jamais desservir en personne, mais dont il prit possession en 1663, et qu'il résigna, en faveur de son frère Guillaume, en 1668. Il enseigna au Faucon, avec talent et succès, pendant l'espace de seize années. « Quo in munere, disent « les *Fasti doctorales S. facultatis theologicæ*, ingenii vi, docendi dicendique « facundia, disputandi subtilitate, aliis- « que præclaris naturæ dotibus quantus « aliquando futurus esset in rebus theo- « logicis quasi præludendo ostendit. » Toutefois, il ne négligea pas de se perfectionner encore dans les sciences sacrées, pendant les loisirs que lui laissait la charge du professorat ; il résolut, de plus, de se préparer à subir les épreuves longues et difficiles du doctorat en théologie. Grâce à ses efforts persévérants, il fut proclamé solennellement docteur en théologie, le 6 novembre 1668. Immédiatement après, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1668, l'université le délégua à Rome, avec le professeur de théologie Udalric Randaxhe, pour y prendre, auprès du pape Clément IX, la défense des privilèges de l'université de Louvain. A cause d'abus qui s'étaient glissés dans l'usage du droit de nomination à certains bénéfices, accordé à l'université par plusieurs souverains pontifes, ses prédécesseurs, Clément IX avait suspendu ce droit à la fin de l'année 1667 ou au commencement de l'année suivante. Les délégués devaient s'efforcer d'obtenir la révocation de cette suspension : mission délicate, on le comprend, et exigeant une grande habileté. A leur arrivée à Rome, les deux délégués introduisirent leur demande et entamèrent des pourparlers avec la congrégation romaine chargée des affaires de ce genre. Sur ces entrefaites, Clément IX vint à mourir, le 9 décembre 1669, et fut remplacé par Clément X le 9 avril de l'année suivante. Les négociations, reprises après l'intronisation du nouveau pontife, ne furent couronnées d'un plein succès qu'après des discussions et des démarches qui se prolongèrent pendant environ trois ans. Par bref apostolique du 10 octobre 1673, Clément X rétablit l'université dans tous ses droits antérieurs (1).

Pendant le cours de ses études théologiques, Huygens s'était enthousiasmé pour les doctrines des jansénistes et avait pris fait et cause pour leur parti, déjà puissant à Louvain à cette époque, et comptant parmi ses adhérents les professeurs Van Vianen, De Swaen, Pasmans, Hennebel et Van Espen. A son retour de Rome, en 1672, il fut nommé lecteur ou professeur au collège du pape Adrien VI, alors exclusivement réservé à de jeunes théologiens. Ayant repris ses études avec une nouvelle ardeur, il se mit à publier des écrits, où il enseignait et défendait les erreurs jansénistes.

(1) Le bref de Clément X a été publié dans les *Privilegia Academiæ Lovaniensi per summos pontifices et supremos Belgii principes concessa.* Lovanii, 1728, in-4°, p. 289-308.

En 1673, l'année qui suivit son retour en Belgique, il publia son *Aenleydinge tot de waeractige liefde Godts* (ci-dessous, nº 1), et, l'année après, sa *Methodus remittendi et retinendi peccata* (ci-dessous, nº 2); ce dernier ouvrage surtout lui valut de sérieux contradicteurs, et l'obligea à composer une *Apologia* (ci-dessous, nº 3), pour se défendre contre les attaques de ses adversaires.

En 1677, au moment de se rendre dans la ville éternelle, François Van Vianen résigna la présidence du collège du pape Adrien VI. Huygens recueillit cette succession importante. Son premier soin fut d'octroyer à l'établissement un règlement en harmonie avec les tendances rigoristes et sévères du jansénisme. Sous le rapport scientifique, il continua, comme il l'avait fait précédemmen n'étant encore que simple lecteur de théologie, à imprimer aux études théologiques un essor considérable. Jamais peut-être professeur de Louvain ne rédigea et ne fit défendre, sous sa présidence, un aussi grand nombre de thèses publiques; et, ce qu'il y a surtout d'étonnant, c'est que chaque thèse, toujours pleine d'actualité, épuise pour ainsi dire complètement le sujet qu'elle traite. Il ne nous a pas été possible d'énumérer toutes ces thèses qui atteignent ou dépassent même la centaine, bien que très souvent elles forment un petit volume; nous nous sommes contenté d'en faire connaître, sous les nos 8, 9, 10, 12, 13, 14 et 15, quelques-unes, publiées à l'occasion de discussions assez vives que Huygens eut avec les pères jésuites Bolck et De Vos. Martin Steyaert, professeur de théologie et collègue de Huygens, fut également au nombre de ses adversaires les plus acharnés.

Huygens était un théologien d'une grande érudition : « Habebatur Huy-
« genius, disent les *Fasti doctorales*
« *S. facultatis theologicæ*, scholæ theolo-
« gicæ decus; in proponendis argumentis
« et resolvendis difficultatibus adeò erat
« acutus, ut nihil eo tempore jucundius
« videretur, quam audire in disputatio-
« nibus academicis Huygenium argu-
« mentantem et Steyartium præsiden-
« tem, quocum illi fuerunt continua
« quoad doctrinam de gratia dissidia. »

Le 7 mars 1681, Huygens fut nommé professeur des *Sentences* de Pierre Lombard, et de la *Somme théologique* de saint Thomas. Au bout de quatre ans, il résigna ces fonctions pour devenir le suppléant de François Van Vianen, professeur infirme et âgé, qui était chargé d'un cours ayant le même objet. Le 30 septembre 1687, il fut élu membre de la stricte ou étroite faculté de théologie; mais, à cause des doctrines jansénistes qu'il ne cessait de patronner dans ses écrits, dans ses cours et dans ses thèses, le saint-siège et le gouvernement du roi suspendirent l'effet de cette élection; c'est pour se plaindre de cette suspense et pour plaider sa cause qu'il écrivit le *Mémoire* indiqué ci-après, sous le nº 11. Il ne parvint jamais à obtenir que cette décision fût rapportée; et, lorsque, en 1699, il s'adressa au conseil du Brabant pour faire valoir ses droits, le roi défendit au conseil d'examiner cette affaire.

Huygens s'était occupé pendant toute sa carrière de la direction des consciences. Les erreurs qu'il professait ouvertement et son peu d'empressement à se rendre aux instructions du saint-siège décidèrent l'archevêque de Malines Humbert à Præcipiano à le priver de la juridiction nécessaire pour entendre les confessions; le décret de privation fut rendu le 29 avril 1697. Huygens consacra les dernières années de sa vie à la publication des séries de ses *Breves observationes*, que nous faisons connaître ci-dessous, nº 16.

En 1678 et 1679, Huygens fut élevé, par le suffrage de ses confrères, aux suprêmes honneurs du rectorat magnifique, qui, comme on le sait, ne durait alors qu'un semestre. Pendant qu'il remplissait pour la première fois ces éminentes fonctions, il fit décréter par l'université que, dorénavant, aucun professeur ne pourrait toucher son traitement, à moins d'avoir obtenu du recteur un témoignage écrit que les leçons avaient été régulièrement données. Cette sage me-

sure fut observée scrupuleusement jusqu'à la suppression de l'université, à la fin du siècle dernier.

Huygens mourut à Louvain, au collège du pape Adrien VI, dont il était président depuis 1677, le 27 octobre 1702, âgé de plus de soixante et dix ans. Il fut enterré dans la chapelle du collège, au pied de l'autel, et on lui posa l'épitaphe suivante : OMNIA UNI D.O.M. GUMMARUS HUYGENS, LYRANUS, S.T.D. INGENIO SUMMUS, DOCTRINA ET PIETATE EXIMIUS, LABORIBUS PRO ECCLESIA INDEFESSUS, PRO VERITATE FORTIS ET CONSTANS, INTER PERSECUTIONES INVICTUS, COLLEGIO HUIC PRÆFUIT ANNIS XXVI, QUIBUS DISCIPLINAM EJUS AD SUMMUM EREXIT. OBIIT 27 OCTOBRIS M.D.CC.II, ÆTAT. LXXII.

Le 29 octobre, jour des funérailles, Guillaume-Marcel Claes, de Gheel, docteur en théologie, prononça l'oraison funèbre de son ami. Ce discours a été imprimé.

Les armoiries de Huygens étaient *d'argent, à trois pals de gueules, brisé, au franc quartier d'argent, à trois mouchetures d'hermines.* Il portait pour devise : OMNIA UNI.

Huygens fut un écrivain fécond. Les nombreux traités de théologie et de controverse religieuse qu'il a laissés permettent de le suivre, pour ainsi dire pas à pas, dans sa carrière longue et laborieuse. Nous nous sommes efforcé d'en dresser une liste aussi complète et aussi exacte que possible. Ce qui a singulièrement allégé notre tâche, c'est que nous avons eu la chance de les rencontrer tous dans le riche dépôt littéraire confié à nos soins. Si l'énumération longue et quelque peu aride des publications du savant théologien étonnait le lecteur, nous le prierions de vouloir bien nous excuser, d'abord parce que jusqu'ici la bibliographie des ouvrages de Huygens n'a pas été faite; ensuite, parce que la vie littéraire de notre auteur est intimement liée à l'ordre chronologique de ses publications.

Voici la liste des nombreux écrits de Huygens :

1. *Aenleydinge tot de waeractige liefde Godts door de kennisse Godts ende door het uytleggen van dese naervolgende ende meer andere vragen : Wat dat is Godt beminnen, op wat maniere, hoe seer, om wat reden Godt moet bemind worden, welck zyn de Merck-teekenen van dese liefde, en hoe men die liefde kan bekomen.* Loven, Hieronymus Nempæus, 1673, vol. in-12 de VIII-136 pages. Ce volume ne porte que les initiales G. H. de l'auteur. Une seconde édition de cet ouvrage parut à Gand, chez Baud. Manilius en 1681 ; et nous en trouvons mentionné une 5e, de Louvain, donnée par Fréd. Van Metelen.

2. *Methodus remittendi et retinendi peccata.* Lovanii, Hieronymus Nempæus, 1674, vol. in-8° de XXVIII-136-IV pages. Réimprimé : *a.* en 1676, par le même éditeur, vol. in-8° ; *b.* en 1686, à Liège. par Guil. Kalcoven, vol, in-8° de VIII-333-XIII pages, et *c.* en 1687, à Louvain, par Nempæus, vol. in-4° de XII-134 pages. En 1677, il en parut une traduction : *Méthode que l'on doit garder dans l'usage du sacrement de Pénitence pour donner et différer l'absolution...* Prélart, 1677, vol. in-12. Par décret du 28 août 1681, l'inquisition espagnole de Tolède condamna la *Methodus* « per « contener proposiciones de las conde- « nadas de Jansenio, temerarias, y doc- « trina que puede retraer a los fieles del « sacramento de la Penitencia, y a los « confessores de que le administran ». L'année même de sa publication, l'écrit de Huygens fut attaqué et réfuté en Belgique par l'ouvrage : *Responsio brevis ad librum cui titulus : Methodus remittendi et retinendi peccata, authore Gummaro Huyghens Lyrano..... authore Francisco Carolo* REYMAKERS, *theologo.* Lovanii, H. Nempæus, 1674, vol. in-12 de 117 pages. Ce petit ouvrage, dont l'auteur est le Frère mineur François Cauwe, fut également édité : *a.* à Bruxelles, par Jacques Van de Velde, en 1674, vol. in-12 de IV-191 pages, et *b.* à Mayence, par Jean-Pierre Zubroet, sans date, mais avec une approbation de l'ordinaire de Mayence du 22 mai 1675, vol. in-8°. Cette dernière édition est augmentée d'un *Appendix*, d'une *Conti-*

nuatio responsionis brevis et d'une *Refutatio apologiæ Gummari Huyghens*. Le professeur de théologie Nicolas Du Bois (voy. sa notice) avait combattu, dans ses leçons, les théories jansénistes de la *Methodus;* celle-ci fut défendue contre ces attaques par la *Copia epistolæ missæ ad quemdam S. Sripturæ professorem* (*dictum Du Bois*) *die* 18 *julii* 1674. vol. in-12 de 8 pages; la pièce est signée : *Subscribunt hujus discipuli* P. S. P. NCBM. *sacræ theologiæ studiosi.*

La *Methodus* se compose de trois traités ou chapitres. Dans l'édition princeps de 1674, et aussi dans celle de 1687, le troisième traité est précédé du titre spécial : *Tractatus III, qui accessit Methodo remittendi et retinendi peccata*, et il occupe les pages 245 à 315. Dans les éditions postérieures, on a ajouté à la *Methodus*, avec une seule pagination qui continue jusqu'à la fin du volume, l'*Apologia pro Methodo*, dont nous allons parler.

3. *Apologia Gummari Huygens Lyrani... pro* Methodo remittendi et retinendi peccata *adversus* Responsionem brevem, authore (ut se vocat) Francisco Carolo REYMAKERS. Lovanii, Hieronymus Nempæus, 1674, vol. in-8° de 118 pages. Réimprimé : I *séparément*, à Louvain, chez le même éditeur, *a.* en 1677, in-8°, et *b.* en 1687, vol. in-4° de 50 pages; II *à la suite* des dernières éditions de la *Methodus*.

4. *Compendium theologiæ, id est theses ex* 1ma *parte*, 1. 2^{dæ} *et* 2. 2^{dæ} *D. Thomæ hebdomadatim defensæ ab anno* 1672 *usque ad* 1679, *in collegio Adriani VI. Pontificis, præside ex. viro D. ac M. N.* GUMMARO HUYGENS. Lovanii, Georgius Lipsius, 1679, vol. in-4° de 86 pages, plus trois feuillets non chiffrés intercalés, un après chacune des trois parties. Une nouvelle édition du *Compendium*, augmentée des thèses défendues de 1679 à 1684, parut, si l'on doit en croire Paquot, avec la mention : *Juxta copiam thesium Lovanii typis Lipsianis impressarum* 1684. Nous n'avons pas rencontré d'édition avec la date de 1684 exprimée; mais nous avons sous les yeux deux éditions de l'année 1687, avec la même mention *Juxta, etc.*, toutefois sans la date de 1684 : l'une, in-4°, sortie des presses de Jérôme Nempæus, à Louvain, compte 191 pages; l'autre, in-8° et portant sur le titre *Editio ultima*, renferme II-333-X pages. La plupart des professeurs louvanistes adhérents du jansénisme, tels que Pasmans, De Swaen et Hennebel, publiaient de semblables recueils de thèses, afin de vulgariser leurs erreurs. Steyaert, qui ne leur laissait pas de repos, parle de cette tactique dans ses *Opuscula* (edit. Lovaniensis, 1703, t. II, p. 63-64) : « Notum est, « dit-il, cum theses ejusmodi majores « hic volitare solerent, etsi e variis col- « legiis, ex una tamen mente eas pro- « diisse. Distributus erat labor, sed « unum opus. In hac thesium collectione « constare debebat tota theologia; jam « discipuli Sylvios, Wiggerios, et nescio « an non Aquinates ipsos venenum ex- « ponere cœperant. Omnia ipsis futura « erat hæc thesium summa. » Le *Compendium* fut mis à l'index des livres défendus par décret du Saint-Office, en date du 17 janvier 1691.

5. *Justificatio* Compendii theologici *eximii domini G.* HUYGENS, *S. Th. doctoris Lovanii adversus octodecim accusationis puncta Sanctissimo Domino Nostro Innocentio XI. præsentata.* Coloniæ, Nicolaus Schouten, sans date (vers 1688). In-4° de 12 pages.

6. *Conferentiæ theologicæ habitæ inter varios S. Theologiæ alumnos Lovanii, præsidente Gummaro Huygens, sacræ Theologiæ doctore.* Sous ce titre général, Huygens a publié cinq séries ou *parties* (comme il les appelle lui-même) de conférences prétenduement tenues sous sa présidence, et ayant pour objet les différents traités de la théologie. Nous les parcourrons rapidement, après avoir fait observer que ces parties, ayant vu le jour à des époques très éloignées les unes des autres, il n'y a pas, à proprement parler, des éditions complètes des cinq parties réunies: chaque partie fut réimprimée après qu'une édition était épuisée. 1. *Pars prima;* elle renferme trente-huit conférences, faites à l'hôpital de Louvain, entre le 17 juillet 1763 et le

16 août 1674, et ayant pour objet les traités que les théologiens appellent *de Deo uno, trino, creatore, redemptore*, et *de Ecclesia*. Les approbations datent du mois de janvier 1678; il est donc à supposer que cette première série fut imprimée pour la première fois en cette année, probablement à Louvain, chez Nempæus. Les éditions suivantes furent publiées : *a.* en 1684, à Cologne, par Pierre Hilden, vol. in-8° de 179 pages; *b.* en 1687, à Louvain, par Jérôme Nempæus, vol. in-4° de VIII-99 pages; *c.* en 1691, à Cologne, chez Pierre Hilden, vol. in-8° (vu par Paquot); *d.* en 1694, à Liège, par Henri Hoyoux, avec la mention sur le titre d'*Editio quinta*, vol. in-8° de 183 pages; *e.* en 1705, par le même Hoyoux, *editio sexta*, vol. in-8° de 145 pages. — II. *Pars secunda;* elle contient, en dix-neuf conférences, les traités *de Sacramentis in genere, de Baptismo, de Confirmatione, de Eucharistia, de Pœnitentia et de Indulgentiis.* Lovanii, Guil. Stryckwant, 1690, vol. in-8° de IV-367-XII pages. Les approbations sont de novembre et de décembre 1689. Cette seconde série fut réimprimée à Bruxelles, chez Josse De Geuck, vol. in-4° de 178 pages (vu par Paquot). — III. *Pars tertia;* elle traite, en onze conférences, *de Sacramentis Extremæ Unctionis et Matrimonii.* Lovanii, Guil. Stryckwant, 1692, vol. in-8° de IV-146-VI pages (approbation du 13 juin 1692). Ce volume n'a eu qu'une seule édition. — IV. *Pars quarta,* avec le titre spécial : *Conferentiæ* (il y en a dix-neuf) *de virtutibus theologicis, vitiisque oppositis, de mediis quoque pro illis et remediis adversus hæc.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1693, vol. in-8° de VIII-278-X pages. Les approbations sont du mois de novembre 1693. Unique édition. — V. *Pars quinta,* avec le titre spécial : *Conferentiæ* (au nombre de trente-huit) *de virtutibus cardinalibus et annexis, vitiisque oppositis, de mediis quoque pro illis, et remediis adversus hæc.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1693, vol. in-8° de IV-636-XXIV pages, approuvé en août et septembre 1693. Cette cinquième série a été réimprimée par le même éditeur en 1699, vol. in-8° de 422-XXII pages. Chose à noter, ni dans ses *Conférences théologiques*, ni dans son *Compendium*, Huygens ne traite nulle part de l'autorité du souverain pontife.

7. *Instructio theologica... valde utilis ac salutaris pastoribus et confessariis secundum doctrinam SS. Augustini, Thomæ, Caroli Boromei, Salesii, aliorumque SS. Patrum.* Lovanii, Hieronymus Nempæus, 1687 (j'ai vu un exemplaire portant erronément la date de 1678). Ce volume in-4° n'est pas un ouvrage spécial; il n'est que la réunion, sans ordre fixe, des nos 2, 3, 4 et la *Pars prima* du n° 6, décrits ci-dessus, de l'édition faite de ces ouvrages, par Jérôme Nempæus, en 1687. On n'y trouve pas même une préface expliquant la raison ou le but de la réunion.

En 1688, une controverse s'engagea entre Huygens et un père jésuite nommé Gérard Bolck. Celui-ci publia contre son adversaire les deux brochures suivantes : *a. Gummari Huygens... Dogma de libertate a necessitate in amore beatifico per* ERASMUM PILIUM (pseudonyme du père jésuite Gérard Bolck, dont la mère se nommait *Pyl*). Moguntiæ, Petrus Hermans, 1688, vol. in-16 (?); et *b. Gummari Huygens... Dogma de libertate sine gratia ab ipso iterum suscitatum ac publicis thesibus propugnatum, anno* 1687, 10 *julii, Lovanii, nunc suomet auctori considerandum et Sanctæ Sedi judicandum proponitur ab* ERASMO PILIO. Moguntiæ, Petrus Hermans, 1688, in-16 de 84 pages. Huygens répondit à ces deux opuscules par des thèses qu'il fit défendre au collège du Pape, en avril 1688 :

8. *Theses theologicæ de libertate sive potentia libera generaliter. De libertate in amore beatifico. De libertate sive potentia libera sine gratia. Adversus fictitium Erasmum Pilium, quas præside...* GUMMARO HUYGENS *defendet Joannes Baptista Van Boterdael, Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die... aprilis* 1688. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4° de 48 pages. Bolck répliqua à son tour par l'écrit : *Dogma Gummarianum de libertate, Orbi natum anno* 1679, *renatum anno* 1687, 10 *julii, ac*

rursum anno 1688, *mense aprili resvscitatvm; suomet auctori... considerandum ac sanctæ Sedi judicandum proponitur ab* Erasmo Pilio *theologo*. Moguntiæ, Petrus Hermans, 1688, in-16 de 118 pages. Huygens riposta par les deux thèses décrites sous les deux numéros suivants.

9. *Theses theologicæ de libertate in amore beatifico adversus novum libellum Erasmi Pilii cum Appendice contra Thesim eximii cujusdam Patris, quas præside...* Gummaro Huygens *defendet Joannes Baptista Van Boterdael Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die* 30 *julii* 1688. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4o de 20 pages.

10. *Theses theologicæ de libertate sine gratia adversus novum libellum Erasmi Pilii cum Appendice contra alium libellum evulgatum ficto nomine Cypriani a S. Hieronymo, quas præside...* Gummaro Huygens *defendet Joannes Baptista Van Boterdael Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis,* 28 *septembris* 1688. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4o de 12 pages.

11. *Mémoire sur l'affaire de M. Huygens, docteur en théologie de la faculté de Louvain*. Sans titre. Louvain, milieu de l'année 1688, in-4o de 8 pages. Huygens doit être considéré comme l'auteur de cet écrit anonyme, publié pour obtenir du gouvernement la confirmation de son élection comme membre de la stricte ou étroite faculté de théologie, qui avait été faite le 30 septembre 1687, et qui n'était pas encore acceptée par le gouvernement de Sa Majesté au milieu de l'année suivante.

12. *Theses theologicæ id est articuli theologorum Lovaniensium exhibiti illustrissimo ac reverendissimo Domino Archiepiscopo Mechliniensi causâ concordiæ ineundæ cum RR. PP. Societatis Jesu et aliis, quas præside...* Gummaro Huygens... *defendet* Joannes Beauver, *Gemblacensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die* 12 *julii* 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, 1685, vol. in-4o de 12 pages. Ces thèses étaient approuvées par plusieurs collègues de Huygens; on y lit à la fin : *Ita sentimus... Lovanii,* 23 *martii* 1685 : Franciscus van Vianen, Gummarus Huygens, Bartholomæus Pasmans, Joan. Libertus hennebel. *Signarunt etiam Mechliniæ :* Joannes lacman, s. t. d., Franciscus Van der Vliet, s. t. l. A ces thèses, le P. De Vos, de la Compagnie de Jésus, opposa immédiatement : *Antitheses ad theses theologicas seu articulos exhibitos...D. Archi-episcopo Mechliniensi causa prætensæ concordiæ ineundæ cum PP. Societatis Jesu per D. Gummarum Huygens, quas præside R. P.* Philippo De Vos, *Societatis Jesu... defendet* P. Goswinus van Geffen, *ejusdem Societatis*. Lovanii, De Gosin, 1685, in-4o de 21 pages. Le saint-siège, qui voyait de mauvais œil ces controverses acharnées, mit à l'index des livres défendus, non seulement les *Thèses* de Huygens, mais aussi les *Anti-theses* du P. De Vos : les premières, par décret du 8 août 1685; les dernières, par décret du 5 septembre suivant. Toutefois, sans doute avant que le dernier décret fût connu à Louvain, on continuait à se batailler. Le 20 août, Huygens fit paraître :

13. *Theses theologicæ adversus Antitheses oppositas nuperis thesibus nostris, id est articulis theologorum Lovaniensium, etc., quas præside* Gummaro Huygens *Lyrano defendet* Franciscus Jacobus Vivien *Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die* 20 *augusti* 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4o de 12 pages. Le P. De Vos répondit par son *Apologia pro Anti-thesibus ad Theses theologicas exim. dom. Gummari Huygens nostris oppositas* 20 *augusti* 1685, *quam præside R. P.* Philippo De Vos, *Societatis Jesu..., defendet P.* Alexander De Blitterswyck, *ejusdem Societatis*. Lovanii, Hieronymus de Gosin, 1685, in-4o de 15 pages. Huygens répliqua encore par ses :

14. *Theses theologicæ refutatoriæ apologiæ pro nuperis Anti-thesibus, quas præside Eximio viro...* Gummaro Huygens *Lyrano defendet* Franciscus Jacobus Vivien *Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die* 31 *augusti* 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4o de 8 pages. Le P. De Vos fit défendre alors sa *Dis-*

putatio theologica pro Apologia Antithesium ad Theses ejusdem refutatorias 31 *augusti* 1685 *Exim. Dom. Gummari Huygens quam præside R. P.* Philippo De Vos, *Societatis Jesu...*, *defendet P.* Henricus Du Toict, *eivsdem Societatis.* Lovanii, Hier. De Gosin, 1685, in-4° de 4 pages. Huygens ne lâcha pas pied, mais riposta par les :

15. *Theses theologicæ quibus examinantur præliminaria per quæ Patres Societatis et alii conati fuerunt sese excusare ab exhibitione suarum sententiarum, ad quam per contractum de Conferentia ineunda sese obstrinxerant, quas præside eximio viro...* Gummaro Huygens *Lyrano defendet* Laurentius Laurentii *Verviensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die* 15 *septemb.* 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4° de 16 pages. Le P. De Vos publia, en réponse, sa *Disquisitio theologica pro authoritate Sedis Apostolicæ et S. Inquisitionis Romanæ ad Theses defensas* 15 *septemb.* 1685 *exim. dom. Gvmmari Hvygens... quam præside* R. P. Philippo De Vos, *Societatis Jesu...*, *defendet* P. Jacobus Mortola, *eivsdem Societatis.* Lovanii, Hier. De Gosin, 1685, in-4° de 4 pages. Dans ces dernières thèses, le P. De Vos fait grand état du décret du 5 août 1685 condamnant les *Theses theologicæ* (ci-dessus, n° 12) de Huygens et le reproduit *in extenso;* il ignorait sans doute encore, au moment où il publiait sa *Disquisitio*, que, le 6 septembre, ses *Anti-theses* avaient eu le même sort que les *Theses* de son adversaire. Cette double condamnation, qui fut probablement accompagnée du désir, sinon de l'ordre formel du saint-siège, de voir terminer ces disputes sans fin, fit cesser la controverse.

16. *Breves observationes, etc.* Sous ce titre général, Huygens a publié à *Liège, chez Henri Hoyoux*, une longue suite de petits traités théologiques ; nous les énumérons dans l'ordre de leur publication : *a. Breves observationes circa munus concionatoris.* 1693, in-8° de IV-63-I pages. — *b. Breves observationes de actibus humanis et passionibus animæ, item de virtutibus et vitiis in genere.* 1694 (approbation du 4 décembre 1693), in-8° de IV-408-XXXII pages. — *c. Breves observationes de peccatis et legibus, item de justificatione et merito.* 1694 (approbations d'avril et de mai 1694), in-8° de IV-418-XVIII pages. Réimprimé en 1705, in-8° de IV-292-XVI pages. — *d. Breves observationes de doctrina sacra et locis theologicis, item de Deo Opt. Max. et attributis divinis.* 1694 (approbations d'août 1694), in-8° de VI-422-XXV pages. Réimprimé en 1708, in-8° de VIII-297-XXIII pages. — *e. Breves observationes de SS. Trinitate, de angelis et de homine integro et lapso.* 1695 (approbations de novembre 1694), in-8° de XX-381-XXV pages. Réimprimé en 1706, in-8° de IV-252-XXIV pages. — *f. Breves observationes de Verbo incarnato.* 1695 (approbations d'avril 1695), in-8° de XXXVI-491-XXVII pages. — *g. Breves observationes de Sacramentis in genere et tribus primis in specie.* 1695 (on trouve aussi des exemplaires de cette édition avec le millésime 1696; approbations d'octobre et de novembre 1695), in-8° de LII-597-LIX pages. Réimprimé en 1711, in-8° de VI-420-LV pages. — *h. Breves observationes de Sacrificio Missæ, Sacramentis Pœnitentiæ, Extremæ Unctionis et Ordinis.* 1696 (approbations d'avril et mai 1696), in-8° de VI-646-XLVII pages. — *i. Breves observationes de Sacramento Matrimonii et quatuor novissimis.* 1697 (approbation du 31 août 1696), in-8° de VIII-463-XXXII pages. — *j. Breves observationes de prudentia, jure, justitia, et restitutione.* 1697 (approbation du 21 septembre 1697), in-8° de XXXVI-507-XXI pages. — *k. Breves observationes de religione et actibus ejus oratione, voto, juramento, adjuratione, etc.* 1698 (approbation du 20 mars 1698), in-8° de XXXIV-448-XX pages. — *l. Breves observationes de superstitione et sacrilegio oppositis religioni et virtutibus huic annexis, item de fortitudine et temperantia cum annexis.* 1698 (approbation du 17 octobre 1698), in-8° de XL-531-XXVIII pages). — *m. Breves observationes de contractu in genere et de speciebus contractuum.* 1701 (approbations de novembre 1700 et de janvier 1701), in-8° de VIII-

448-XXXIV pages. — *n. Breves observationes de fide, spe et charitate. Suppletis iis quæ ob mortem auctoris deerant.* 1703 (ouvrage posthume; approbation du 15 mars 1703), in-8° de VIII-512-XXXI pages. — *o. Breves observationes de judiciis, de beneficiis, de simonia. Pro altero supplemento Brevium Observationum.* 1707 (ouvrage posthume; approbation du 4 janvier 1707), in-8° de 583-XX pages. — *p. Tractatus historico-theologicus de gratia contra pelagianos et semi-pelagianos, simulque adversus quorumdam catholicorum errores, serviens pro tertio supplemento Brevium Observationum Gummari Huygens.* Delphis, Henricus Rhenanus, 1713, 2 vol. in-8° de 466-XIV et 469-XV pages. Cet ouvrage n'est pas de Huygens, mais a été composé au moyen des écrits du professeur de Louvain.

17. *Responsio ad articulos quadraginta duos quos eximii domini ac magistri nostri Martinus Harney et Martinus Steyaert, sacræ theologicæ facultatis Lovanii doctores et professores regentes attestantur authoribus Gummaro Huygens aliisque, ut loquuntur, illi adhærentibus et confœderatis, quà clam, quà palam serpere et circumferri, tradi et inculcari apud scholæ theologicæ alumnos, non sine ingenti periculo infectionis.* Lovanii, Gulielmus Stryckwant, 1691, in-4° de 28 pages. Cette *Responsio*, dont Huygens fut sans doute un collaborateur, si pas l'auteur principal et unique, fut attaquée dans une brochure anonyme, intitulée : *Synopsis opponendorum Responsioni ad articulos LXII Ex. D. Gummari Huygens et aliorum per M. S. T.* Sans titre [1691], (in-4° de 10 pages), et qui provoqua la réponse anonyme :

18. *Refutatio Synopseos opponendorum Responsioni ad articulos XLII Ex. D. Gummari Huygens et aliorum.* Lovanii, Guilielmus Stryckwant, 1691, in-4° de 63 pages, que l'on doit également attribuer à Huygens.

19. *Reponsio Gummari Huygens... ad accusationes contra se allegatas in libello cui titulus :* Propositiones per Belgium disseminatæ, etc., *cum Appendice responsoria ad similes accusationes in libellis, qui inscribuntur :* Jansenismus omnem destruens religionem, *item* Jansenismus plures hæreses, etc., *et* Jansenismus exoticus. Leodii, Henricus Hoyoux, 1694, vol. in-4° de IV-52 pages.

20. *Apologia doctoris Huygens adversus accusationes tres pertinentes ad officium confessarii.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1697, vol. in-4° de 20 pages.

21. *Epistola theologi Lovaniensis ad theologum Leodiensem de eximio domino Gummaro Huygens.* Sans titre. Leodii, Henricus Hoyoux, 1697, in-4° de 7 pages.

22. *Epistola altera theologi Lovaniensis ad theologum Leodiensem de eximio viro domino Gummaro Huygens, in Academia Lovaniensi doctore et professore theologo, facultate concionandi et confessiones excipiendi, post triginta annorum possessionem, nuper interdicto.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1697, in-4° de 11 pages. Les nos 19 et 20, bien qu'ils ne portent pas de nom d'auteur, sont dus à la plume de Huygens.

23. *Declaratio Gummari Huygens, theologiæ doctoris et professoris in Academia Lovaniensi (de epistola a Steyartio vulgata et tangente argumentum de sigillo confessionis et inquisitione complicis).* 4 pages in-4°, sans titre. Cette déclaration est datée du 22 juillet 1697.

24. *Monitum occasione scripti cui titulus : Theologorum Lovaniensium resolutio practica de absolutione in articulo mortis, etc.* Lovanii, Guilielmus Stryckwant [1699], in-8° de 4 pages. Ces deux pages (car les deux autres sont occupées par le titre) contiennent des éclaircissements au sujet d'un passage des *Breves observationes de Sacramento Pœnitentiæ.*

25. Comme nous l'avons dit ci-dessus, nous ne mentionnons qu'une minime partie des thèses rédigées par Huygens pour les défenses publiques au collège du pape Adrien VI, dont il était le président.

Outre les écrits contre Huygens que nous avons déjà eu occasion de mentionner, nous citerons encore les suivantes :

a. Doctrina nova ac mira de ignorantia Eximii Domini Gummari Huygens, cum appendice de ignorantia ipsius circa ange-

los tutelares expensa per ULICUM JONSON, theologum. Coloniæ, Wilhelmus Friessen, 1862, vol. in-12 de x-96 pages (*vidi*).

b. Ill^mi Dom. SIMONIS DE FIERLANT, *cancellarii, catholico ab affectu tractatus quo clarissime demonstratur Gabriellianæ, Gummaristicæ ac Macarianæ triumviralis concordiæ inane examen.* Coloniæ..., 1685, in-4° de 302 pages. Ce traité, dirigé contre Gommaire Huygens, le Père Gilles Gabrielis, franciscain, et le chanoine régulier Macaire Havermans, de l'ordre des Prémontrés, fut l'objet d'une plainte contre le chancelier de Fierlant, que Huygens déposa au conseil de Brabant, en 1686. Le chancelier fit tous ses efforts pour enrayer l'enquête et le procès, qui furent poussés par Huygens jusqu'au moment de la mort du chancelier, arrivée le 15 août de la même année.

c. Periculum in mora reformationis catechismi proclamatum ab eximio domino... Gummaro Huygens expensum a CYPRIANO A S. HIERONYMO. Moguntiæ, Petrus Hermans, 1688.

d. PAULI MASII *epistola apologetica pro exim. domino Gummaro Huygens ad Erasmum Pilium.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1688. Sous l'apparence apologétique, l'auteur tourne ironiquement son écrit contre Huygens.

e. Eximiæ contradictiones eximii viri Gummari Huygens... exhibitæ per H. F. à L., S. C. et C. F. Coloniæ, Balthasar ab Egmont, 1690, in-12 de 24 pages.

f. Status, origo, scopus doctrinæ quam tradit Gummarus Huygens, in Universitate Lovaniensi S. Theol. vice-professor regius, per MICHAELEM NOLF, A. M. Coloniæ Agrippinæ, Petrus ab Egmont, 1691, in-12 de 35 pages (*vidi*).

Il ne faut pas confondre avec Gommaire Huygens, président du collège d'Adrien VI, son frère *Guillaume Huygens*, licencié en théologie, né à Lierre en 1641, qui succéda à Gommaire dans une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon, à Gand, le 29 novembre 1668 et devint plus tard écolâtre du même chapitre. Il mourut à Gand, âgé de 41 ans, le 30 octobre 1681, et fut enseveli à Saint-Bavon, près de la chapelle de Sainte-Anne, avec l'épitaphe : D. O. M. ADMOD. REVERENDUS AC ERUDITISS. DNS. D. GUILIELMUS HUYGENS D. T. L., HUJUS EXEMPTÆ CATHEDRALIS CANONICUS, VITÆ INTEGRITATE AC PIETATE CONSPICUUS, SCHOLARUM HUJUS URBIS ET SCIENTIARUM DIRECTOR EXIMIUS, POSTQUAM SPIRITUM CHRISTI, QUO TOTUS VIVEBAT, MIRO ZELO ET FRUCTU IN ALIOS PROPAGARAT, EODEM PLENUS OBIIT DIE 30 OCT. 1681, ÆTATIS 40. R. I. P. — On a de lui : *Lettres chrétiennes et pieux sentiments de M. Huygens, licencié en théologie,... mises en françois par le S. de Saint-Martin.* Louvain, Guillaume Stryckwant, 1687, vol. in-12 de XXXVI-362-VI pages. Ce traité est précédé d'une *Vie de M. Huygens, auteur de ce livre*, écrite dans un style emphatique. Dans la *Préface*, il est dit que M. Guillaume Huygens était directeur des religieuses du monastère de Sainte-Barbe, à Gand.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, supplément des *Fasti doctorales Lovaniensi manuscripti*, manuscrit de la Bibliothèque royale à Bruxelles, fonds Goethals. Ouvrages décrits et préfaces de ces ouvrages.

HUYGENS (*Gilles-Joseph*), prédicateur, né à Bruxelles le 7 décembre 1636, mort à Maestricht le 29 juin 1708, entra à l'âge de seize ans dans l'ordre des Jésuites (le 26 septembre 1652). Doué d'une rare éloquence, il attirait autour de sa chaire un nombreux auditoire électrisé par sa parole. D'autres prédicateurs, jaloux sans doute de son talent et de ses succès, le dénoncèrent à l'archevêque de Malines comme ayant professé des erreurs, voire même des hérésies, dans ses sermons de l'Avent prêchés en 1690, dans l'église métropolitaine, au milieu d'une foule considérable. Il fit imprimer sa défense et remit à Alphonse de Berghes ses sermons de l'Avent tels qu'il les avait prononcés. Ils reçurent l'approbation solennelle des religieux de son ordre, des théologiens et des professeurs de l'université de Louvain appelés à juger sa doctrine. Ses dénonciateurs furent Gilles de Witte; Baerts, pléban ; Gevaerts, curé de Saint-

Jean ; Le Paige, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Le titre de sa défense était :

Motivum juris seu responsum reverendi patris Ægidii Huygens, Societatis Jesu, presbyteri ac concionatoris adversus sex doctrinæ capita calumniose sibi affecta per quatuor parochos Mechlinienses in libello supplice oblato Illustrissimo ac Reverendissimo Domino Archiepiscopo Mechliniensi, s. l. n. d. In-4o, p. 70. La dernière approbation est datée d'Anvers: Antwerpiæ, 15 febr. 1691.

Gilles de Witte, le plus acharné de ses accusateurs, publia contre lui les écrits suivants :

Libellus supplex exhibitus Illustrissimo ac Reverendissimo Domino Archiepiscopo Mechliniensi a reverendis dominis plebano ac pastoribus ejusdem civitatis, 12 *decembris* 1690. *Contrà errores et hæreses disseminatos ex cathedrâ Ecclesiæ Metropolitanæ per Patrem Huygens, Societatis Jesu, presbyterum et concionatorem Adventûs*. In-4o.

— *Dissertatio prodroma adversus motivatorem præposterum P. Huygens, Societatis Jesu, presbyterum, temeratorem publicum verbi Dei in civitate Mechliniensi.*

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

1690, in-4o, p. 6.

— *Nieuwjaer Schrift aen den Eerweerdighen P. Huygens, priester van de Societeyt, en predicant tot Mechelen, januarius* 1691. In-4o, p. 12.

Le *Libellus supplex* avait paru aussi en tête de la défense, et il en avait paru un autre en flamand avec les cinq sermons du P. Huygens.

A la distance et dans l'esprit où nous sommes, nous plaignons ceux qui suscitèrent de semblables querelles au grand scandale des simples, sans nul profit pour l'humanité, pour la science ni pour la foi.

Ferd. Loise.

Wauters, *Hist. de Bruxelles.* — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus.* — Goethals. *Hist. des lettres.*

HUYGENS (*Guillaume*), écrivain ecclésiastique, frère du théologien Gommaire Huygens, naquit à Lierre en 1641. Après avoir étudié la théologie à l'université de Louvain, il fut chargé d'enseigner la science sacrée aux jeunes religieux du prieuré de Bethléem, près de cette ville. Chanoine gradué de la cathédrale de Gand, il y occupa pendant trois ans sa prébende et prit la direction spirituelle des religieuses du couvent de Sainte-Barbe. Huygens eut aussi, dans la même ville, l'emploi d'écolâtre et fonda sept écoles. Il mourut à Gand, le 30 octobre 1681 et fut inhumé dans la cathédrale de S. Bavon.

On a de lui un ouvrage ascétique, intitulé : *Christelycke brieven ende godvruchtighe ghepeysen*. Louvain, Guill. Stryckwant, 1686, in-16 (avec une biographie de l'auteur). Ce livre fut traduit, sous le titre : *Lettres chrétiennes et pieux sentiments de M. Huygens... très utiles pour ceux qui veulent s'avancer en la vraye piété*, mises en français par le sieur de Saint-Martin. Louvain, Guillaume Stryckwant, 1687, in-16, p. 362. Approb. par Pasmans, 1er août 1685.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. mss.* (Mss. de la Bibl. roy. de Bruxelles. — Hellin, *Hist. chron. des évêques et du chap. exempt de S. Bavon.*

HUYGHENS (*Guillaume*), sculpteur, naquit au XVIIIe siècle, à Bruxelles. Elève de G.-L. Godecharle, il remporta, en 1810, deux prix de sculpture à l'académie de dessin de Gand, l'un pour son *Buste de Lucas Vorterman*, l'autre pour son groupe représentant *l'Immortalité recevant des mains de la Sculpture le buste de Napoléon pour le placer dans son temple parmi les plus grands héros du passé et de l'avenir*. A l'exposition de Gand, en 1812, il envoya, entre autres morceaux, le *Buste du général Evers*, ainsi qu'un groupe en plâtre, couronné au concours de Bruxelles en 1811 et représentant *la Sculpture taillant le buste de Rubens*. A l'exposition de Gand, en 1818, figuraient de cet artiste une *Statuette d'Adonis*, en argile, et le *Buste de la belle Anthia;* à l'exposition de Bruxelles en 1821, un *Narcisse*, un *Milon de Crotone*, un *Philippe délivrée par Pompée*, et une *Chute des Géants*. Huyghens, qui avait travaillé à cette dernière pièce en vue de l'exposition, mourut avant de

l'avoir achevée; mais, de son lit de mort, il put donner encore ses instructions, qui furent fidèlement suivies.

Emile Van Arenbergh.

Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstsch., etc.*, t. II, p. 68.

HUYGS (*Guillaume*), poète latin, né à Gand dans la seconde moitié du XVe siècle. Entré dans l'ordre des Prémontrés, au monastère de Tronchiennes, où son oncle, Gautier Boullyn, était abbé (1472-1485), il fut élevé lui-même à la dignité abbatiale, le 10 février 1489, à la mort de Raso Goetgebuer, le successeur de Boullyn. Il devait être encore jeune à cette époque, car il avait été ordonné diacre à Tournai, le 24 mai 1483. Les chanoines de Tronchiennes n'eurent pas à se repentir de leur choix. Pendant vingt-cinq ans, Huygs gouverna l'abbaye avec beaucoup de sagesse, dans des temps difficiles, et s'acquit de la renommée comme prédicateur et comme poète. C'était un homme fort instruit, écrivant facilement en vers et en prose. Il composa un grand nombre de poésies latines, entre autres un livre d'épigrammes qu'on conservait encore, en manuscrit, à Tronchiennes, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Ses autres écrits périrent lors du pillage de l'abbaye, en 1566. Il mourut le 19 août 1514. Sa devise était *Dominus opem ferat*. On grava sur sa tombe, ornée d'une plaque de cuivre, l'épitaphe suivante, rédigée par Pierre Hectors :

EN JACEO QUONDAM GANDENSI FOTUS IN ARCE
TAM CELEBRI, GELIDUM MARMORE CORPUS HABENS.
SCEPTRA MANU GESSI TANTO DOMINANTIA TEMPLO,
VIXIT ET ARBITRIIS CANDIDA TURBA MEIS.
FORMA MIHI FLORENS, IPSIS VELUT ÆMULA DIVIS,
VITA DECENS, VIRTUS ARDUA, GRANDE SOPHON.
MULTA STRUENS COLUI LONGUM CURIOSA PER ÆVUM,
ET SACER INSIGNI LAUDE PATRONUS ERAM.
DENIQUE VEL CUNCTA GUILIELMUS DOTE CORUSCANS
OCCUBUI, FATIS CEDERE JUSSUS EGO.

L. Roersch.

Descriptio de origine conventus postea abbatiæ Trunchiniensis, dans *Corpus chronic. Flandriæ*, t. Ier, p. 636 et documents y annexés, nos 39 et 41. — Valère André, p. 335. — Foppens, I, p. 424. — Fr. de Potter en J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen*, t. II, p. 87.

HUYLENBROUCQ (*Alphonse*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles le 2 août 1667, mort près de Salzbourg, en Autriche, le 31 mai 1722. Ses parents étaient Jean Baptiste Huylenbroucq, receveur général de Flandre, et Eléonore De Messemaeker. A peine âgé de 17 ans, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 27 septembre 1684. Après ses premiers vœux, il fit ses études philosophiques et théologiques. Ordonné prêtre le 28 septembre 1699, et admis aux grands vœux le 2 février 1702, il devint ensuite professeur de théologie au séminaire épiscopal de Gand, et occupa cette chaire jusqu'au moment où, à la demande de l'archevêque de Malines Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu, qui voulait le prendre pour confesseur, il fut envoyé au couvent de Malines pour y remplir les fonctions de bibliothécaire du musée Bellarmin. Pendant son séjour à Malines, il était lié d'amitié avec l'archiprêtre Hoynck van Papendrecht. On conserve, aux archives de l'archevêché de Malines, un recueil de lettres que celui-ci adressa au P. Huylenbroucq. Lorsqu'à la mort du souverain pontife Clément XI (1721), le cardinal-archevêque de Malines se rendit au conclave, il se fit accompagner par son confesseur. Retournant en Belgique par le Tyrol, le P. Huylenbroucq fut frappé d'épilepsie près de Salzbourg, et succomba à cette maladie le 31 mai 1722.

On a de lui :

1. *Theses theologicæ de Sacramentis in genere et tribus primis in specie, quas, præside R. P. Alphonso Huylenbrouck, Societatis Jesu, etc.* Gandavi, 1706, vol. in-4o de 12 pages.

2. *Epistola occasione folii cui titulus :* Mémoire touchant le dessein qu'on a d'introduire le Formulaire du pape Alexandre VII dans l'église des Pays-Bas. Sans lieu ni date d'impression ; vol. in-8o de 77 pages. L'approbation est du 26 juillet 1707.

3. *Hæresis jansenianæ præclusa effugia, autore Antonino de Luca. Pars prima.* Sans lieu ni date d'impression ; vol. in-8o de 208 pages. L'approbation est du 3 octobre 1708. La *Pars secunda* parut l'année suivante, 1709, vol. in-8o de

168 pages. La *Pars tertia* est restée manuscrite.

4. *Vindicationes adversus famosos libellos quamplurimos, et novam ex iis compilationem sub titulo :* Artes jesuiticæ, etc., *quæ prodiit anno* 1703, *tum belgice* 1709, *ac tertio media fere parte auctior* 1710 ; *auctoritate apostolica damnata* 4 *martii* 1709 ; *proscripta in Universitate Lovan.* 7 *septembris* 1703. Gandavi, Michael Graet, vol. in-8o, de 311 pages sans la préface.

5. *Vindicationes alteræ adversus famosos libellos quam plurimos et novam errorum collectionem sub titulo :* Tuba magna, mirum clangens sonum... De necessitate longe maxima reformandi Societatem Jesu, *per eruditissimum Dominum Liberium Candidum* (*Henricum a Sancto Ignatio, Carmelitam*) *Argentinæ* 1712. Gandavi, Michel Graet, 1713, vol. in-8o, de VIII-280 pages. Réimprimé à Bruxelles en 1715.

6. *Vindicationes adversus famosum libellum appellatum :* Tubam alteram, majorem clangentem sonum, etc., *ficto nomine editam anno* 1714. Bruxellis, Ant. Claudinet, 1715, vol. in-8o. On trouve dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* des PP. De Backer, revue et complétée par le P. Somervogel, l'indication et la description exacte des différentes éditions des ouvrages que le P. Huylenbroucq réfute dans les écrits mentionnés sous les nos 4, 5 et 6.

7. *Errores et synopsis vitæ Paschasii Quesnel, presbyteri galli, cujus* 101 *propositiones constitutione SS. D. N. Clementes papæ XI, quæ incipit* Unigenitus *per Ecclesiam damnatæ, SS. Litteris ac doctrinæ SS. PP. opponuntur. Accedunt instrumenta publicationum, quibus eadem constitutio per Europam est annuntiata.* Antverpiæ, J.-P. Robyns, 1717, vol. in-8o de 197 pages.

8. *Scriptum, cui titulus :* Quæstiones de constitutione UNIGENITUS *refutatum a Belga catholico.* Bruxellis, Simon t'Serstevens, 1719, vol. in-8o de IV-105 pages.

Nous avons trouvé, à la bibliothèque de l'université de Louvain, un ouvrage intitulé : *Defensio veritatis catholicæ contra scriptum jansenianum cui titulus :* De quæstione facti Jansenianâ variæ quæstiones juris et responsa, *quod hic totum refertur et refutatur per *** S. T. D.* Anno M.D.CC.VIII, sans nom d'imprimeur, vol. in-8o de XV-96 pages. La circonstance qu'il est relié avec deux opuscules du P. Huylenbroucq, et certaines analogies de style qu'on remarque, par exemple à la fin de la préface de la *Defensio* et de l'*Hæresis Jansenianæ præclusa effugia* permettent de conjecturer qu'il est dû également au P. Huylenbroucq.

Les manuscrits suivants du P. Huylenbroucq font partie des archives de l'archevêché de Malines :

9. *Imago primi sæculi jansenistarum*, 3 vol. in-fol. et une partie du 4e. Cet ouvrage consiste principalement dans un catalogue chronologique des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme. Il est probable qu'il a été utilisé pour la nouvelle édition de la *Bibliothèque janséniste* du P. Colonia, faite à Anvers en 1752.

10. Des fragments considérables d'une *Histoire générale de la Compagnie de Jésus*, en latin.

E.-H.-J. Reusens.

Goethals. *Lect. relat. à l'hist des sciences*, I, p. 196. De Backer, *Bibl. des écriv. de la Comp. de Jesus*, et renseignements fournis par le P Sommervogel, qui seront utilisés pour une nouvelle édition de cette *Bibliothèque.*

HUYLENBROUCQ (*François*), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom d'*Archangelus Teneramundanus* ou *Archange de Termonde*, naquit en cette ville vers l'année 1660 et mourut, à Bruges, au commencement du XVIIIe siècle. Il était fils de François Huylenbroucq et de Marie De Pee, et entra, en 1680, dans l'ordre de Saint François, chez les capucins, probablement de Louvain, où son frère aîné Mathias, en religion Albert de Termonde, avait revêtu la bure de Saint-François deux années auparavant. Il eut une part dans la publication de la *Theologie capucino-seraphica* du Père François-Marie de Bruxelles, publié à Gand en 1709 ; *ampliavit*, dit une note manuscrite ajoutée à un exemplaire de la *Bibliotheca belgica* de Foppens, con-

servé à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, *Theologiam capuccino-seraphicam.*

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibl. belgica;* notes manuscrites d'un exemplaire de cet ouvrage qui fait partie de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

HUYN VAN GELEEN (*Godefroid*), feldmaréchal autrichien et commandeur de l'ordre teutonique, né à Maestricht vers 1595, et mort dans la même ville le 16 août 1657. Il était fils d'Arnoul, sire de Huyn et d'Amstenraedt, et de Marie de Bockholz. Son père avait servi avec grand zèle le roi Philippe II en qualité de gouverneur de Limbourg et de Maestricht. Il eut le malheur de le perdre de très bonne heure, et fut recueilli par un parent, le commandeur teutonique de Vieux-Jonc, près de Tongres, qui l'éleva avec soin. Par reconnaissance, ou peut-être bien par tradition de famille, le jeune Godefroid prit l'habit de cet ordre militaire, qui, de son temps, jouissait encore d'un certain prestige. L'archiduc Charles d'Autriche, évêque de Breslau et de Brixen, en était le grand maître. Ce fut sous les auspices de ce prince que notre personnage obtint, en 1619, une lieutenance dans le régiment Bronckhorst-infanterie, alors en formation dans la principauté de Liège. Le moment était bien choisi pour un début militaire. La guerre désolait les provinces orientales de l'empire. Godefroid Huyn fit ses premières armes en Bohême. Il passa, immédiatement après la bataille de Prague (novembre ou décembre 1620), au régiment d'Anhalt avec le grade de capitaine. Sa réputation de « raffiné d'honneur », comme on disait dans ce temps-là, était déjà bien établie. L'histoire de son duel avec un officier anglais, pour n'être pas à son avantage, occupa néanmoins toute l'Allemagne. Somme toute, ce duel qui eut lieu en 1621 sur le champ de bataille de Rosshaupten, ne nuisit en rien à son avancement. Après dix ans d'une vie haletante, pleine de succès et pleine aussi de revers, il fut fait colonel par l'électeur de Bavière et reçut presque en même temps des mains du grand maître de son ordre une commanderie. Le célèbre comte de Tilly aimait Godefroid et se servait volontiers de lui. Après la prise de Magdebourg, il lui confia la défense de l'importante place de Wolfenbüttel. Huyn sut s'y maintenir, et n'en sortit qu'au mois de juillet 1632, à l'appel du général de Pappenheim, qui avait consenti, sur les instances de l'infante Isabelle, appuyées par Gronsveld, Pallant, Camargo et de Linteloo, tous officiers belges au service de l'empereur, à marcher au secours de la ville de Maestricht investie par les Hollandais. Il s'agissait là pour Godefroid Huyn de reconquérir sa ville natale sur les ennemis de la foi de ses pères. Aussi était-il plein d'enthousiasme. Pour son général en chef, c'était tout autre chose. Le comte de Pappenheim ne voyait dans cette expédition qu'une bonne affaire, qu'une occasion de se tirer d'embarras. Les troupes de la Ligue catholique avaient été battues en plusieurs rencontres; elles manquaient d'argent, et l'on pouvait craindre qu'elles ne vinssent à se débander. Or, le gouvernement belge offrait, pour la délivrance de Maestricht, beaucoup plus d'argent qu'il n'en fallait pour satisfaire les gens de Pappenheim. On y courut donc comme à une fête. Le succès ne couronna point l'entreprise. La Hollande aussi avait de bons soldats, habitués à vaincre. Godefroid Huyn plus malheureux encore qu'humilié de cet échec infligé aux armes impériales, rentra en Allemagne pour se heurter partout aux Suédois vainqueurs et aboutir enfin, à Hameln, en juillet 1633, à une défaite des plus sanglantes. Le comte de Mérode avait été tué à cette bataille; Godefroid de Huyn lui succéda comme général de la Ligue catholique. Son premier haut fait en cette nouvelle qualité fut la prise de Hoexter. Mais est-ce bien là un haut fait? N'est-ce point là plutôt un des crimes les plus abominables de cette terrible guerre de Trente ans, dont les annales ruissellent en quelque sorte de sang et d'horreurs? Toute la population de la ville, gens paisibles et industrieux, mais luthériens pour la plupart, fut passée au fil de l'épée. On avait été moins cruel à

Magdebourg. Après cela Godefroid, devenu terrible, battit les Suédois à Nichem, les Hessois de Holzapfel à Hervorden, et prit d'assaut les villes de Hamm, Luenen et Bochum. Son parti l'admirait, était fier de lui. Son ordre crut ne pouvoir faire moins que de lui donner une seconde commanderie, celle de Vieux-Jonc, où il avait été élevé. Son bonheur eût été complet s'il n'avait pas été mis peu après, d'abord sous les ordres de Gallas, le moins heureux des feldmaréchaux de l'empire, et ensuite sous ceux de l'archiduc Léopold-Guillaume, grand-maître de son ordre, qui était, comme militaire, encore plus incapable que malheureux. Un moment, en 1639, il se trouva à peu près libre de pouvoir agir à sa guise, et il en profita pour battre en plusieurs rencontres l'ennemi, que la mort du duc Bernard de Saxe avait momentanément jeté dans le trouble et l'indécision.

La récompense de services aussi éclatants ne se fit pas attendre. Il fut fait comte du Saint-Empire romain et feldmaréchal autrichien. Cela ne le mit pas cependant au-dessus des conflits d'autorité dont il avait tant eu à se plaindre. Un jour, n'y tenant plus, il donna sa démission en disant que c'était pour n'avoir pu ni se mesurer avec le duc de Saxe, ni écraser Banner, quand c'était possible, ni enfin se battre en duel avec Piccolomini. C'était en 1642 ; l'électeur de Cologne l'appela auprès de lui et le mit à la tête de ses troupes avec le titre de gouverneur de la capitale de sa principauté. En 1645, nous le voyons se mettre en campagne avec cinq mille hommes seulement et traverser une partie de l'Allemagne pour rejoindre son célèbre compatriote, Jean de Weert, et Mercy, et se faire battre avec eux à Allerheim. Mercy est tué ; Jean de Weert et de Huyn sont faits prisonniers. Si notre personnage, auquel pareille aventure arrivait pour la première fois de sa vie, eut à cette occasion une consolation, ce fut d'avoir à remettre son épée à Turenne. Il fut échangé, et rentra en Belgique rassasié, fatigué, malade et complètement ruiné. Ce dernier point mérite d'être noté; il prouve que si Huyn permettait le pillage, il laissait le butin tout entier à ses soldats, et que, sous ce rapport, il a été pour son temps une exception. Sa cruauté fit tort à sa bravoure; mais il était, après tout, un honnête homme, pouvant écrire en toute vérité à l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, devenu gouverneur général des Pays-Bas :

« Monseigneur, pendant les vingt-huit « années que j'ai été au service de votre « auguste maison, j'ai si peu épargné « mon bien et ma vie qu'à cette heure je « souffre davantage de mes créanciers « que de mes blessures. »

Bientôt les infirmités de l'âge l'accablèrent. Le 22 janvier 1634, dans une autre lettre au même archiduc, qui était, on s'en souvient, son ancien compagnon d'armes et le grand-maître de son ordre, il lui dit : « La goutte me cloue main- « tenant sur une chaise longue. » Ce fut la goutte aussi qui le tua le 16 août 1557. Il y avait près de quatre ans qu'il n'avait pas quitté son palais de Maestricht.

Ch. Rahlenbeek.

Arch. gén. du roy. de Belgique. — Papiers Roose, vol. XLV et XLVII. — *Theatrum europæum*, III, IV et V. - Puffendorf, *Commentarius de rebus sueciis*. Francfort, 1705, p. 152, 274, 275, 286, 367. - E. Wassenberg, *Erneuerter deutscher Florus*. Amsterd., Elzevier, 1647, p. in-8°. p. 55, 56, 261, 274, 319, 321, 577, 578. - *Mess. des sciences hist.* Gand, 1864. - Voir pour les autres sources notre travail intitulé *Godefroid Huyn van Geleen*, p. 9-54.

HUYS (*Pierre*), artiste que tous les biographes font naître à Anvers et fleurir en 1571. Le musée de Berlin possède un tableau représentant le *Joueur de cornemuse volé* et signé HUYS Fe. 1571. Le musée de Madrid conserve de lui un tableau représentant des *Damnés conduits aux enfers par des démons*, traité dans le style de Jérôme Van Aken, dit Bosch. Ce tableau est de 1570. En Espagne, Huys est cité sous le nom de Pedro. C'est tout ce que nous savons du peintre ; mais il est plus connu comme graveur, car on ne saurait douter qu'il soit l'auteur des planches suivantes : *L'Annonciation, Jésus-Christ en croix* (le deuxième état de celle-ci porte le nom de l'éditeur : *Hans Liefrinck, ex.*), *Jésus-Christ en Croix*, avec un fond

autre que dans la gravure précédente ; planches pour : *Humanæ salutis monumenta B. Ariæ Montani studio constructa et decantata. Antwerpiæ*, 1571. Le même ouvrage renferme des planches de De Bruyn et de Wiericx, d'après des dessins de Van der Borcht.

Huys a signé de différentes manières, ce qui a donné lieu à des erreurs et à de doubles emplois. Nous avons adopté l'orthographe du nom placé sous sa gravure *Jésus-Christ en croix*, éditée par Liefrinck. Les iconographes sont unanimes à signaler notre artiste comme un graveur de talent, et les amateurs recherchent ses produits, qui se rencontrent rarement dans les ventes.

Ad. Siret.

HUYSEN (*Hyacinthe* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né en Brabant, mort après 1720, appartenait à l'ordre des Frères-Prêcheurs. Profès du couvent d'Anvers, il en fut plusieurs fois prieur, et se fit une réputation par sa science théologique. Il écrivit en flamand un ouvrage ascétique, dont Quétif, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, nous donne le titre en latin : *Introductio ad vitam mysticam, expressa per victoriam passionum.* Antverpiæ, Petri Goutet, 1710, in-8°, p. 200.

Il existe également de Van Huysen une oraison funèbre en l'honneur de Mgr. Reginald Cools, évêque d'Anvers, prononcée le 14 décembre 1706 dans la cathédrale de cette ville.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Scriptores ordinis prædicator.*, II, 803.

HUYSMANS (*Corneille*), peintre, connu sous le nom de Huysmans « de Malines », était originaire d'Anvers. Il fut baptisé dans la cathédrale de cette ville (quartier Sud), le 2 avril 1648. Son père, Henri Huysmans, était architecte, et sa mère se nommait Catherine vander Meyden. Orphelin de bonne heure, il fut mis en apprentissage chez Gaspard De Witte, peintre de paysages. Ses progrès durent être rapides, car lorsqu'il se présenta à Bruxelles, comme élève, chez Jacques d'Arthois, qui tenait le premier rang parmi les maîtres du paysage, ce dernier lui donna un salaire de 7 sols par jour pour faire des études d'après nature, qu'il utilisait pour ses tableaux. Il resta deux ans dans cette situation, dessinant le jour et s'exerçant le soir à peindre à la lumière. Durant un voyage qu'il fit sur les bords de la Meuse ou à Bruxelles, il rencontra le peintre Van der Meulen, qui avait trouvé la fortune et le renom en s'expatriant, et qui voulut le décider à se fixer à Paris, avec promesse d'une pension considérable. Huysmans, peu familiarisé avec la langue française, ne put se résoudre à quitter nos provinces, et s'établit à Malines, où il épousa, en 1682, Anne-Marie Scheppers. En 1688, il reçut la maîtrise. Il faut croire toutefois que la ville d'Anvers offrait plus de ressources à son talent, car, en 1702, après quelques démêlés avec la jurande de Malines, il retourna dans sa ville natale, où nous le trouvons admis comme franc-maître de la corporation de Saint-Luc, en 1706.

De nombreux tableaux d'histoire ou d'architecture sont ornés de fonds peints par Huysmans, et pourtant, en mourant, il légua à sa fille unique une véritable galerie de toiles qu'il avait exécutées et qui n'avaient pas trouvé d'amateurs.

En 1716, âgé, par conséquent, de 68 ans, Huysmans se décida à retourner à Malines, ville pour laquelle il semble avoir eu une prédilection particulière. Ce fut là qu'il mourut, le 1er juin 1727; il reçut la sépulture dans l'église de Saint-Jean, sous la pierre tombale de la famille de Lange. Foppens composa son épitaphe.

Le portrait de Huysmans, gravé par Etienne Ficquet, figure dans la *Vie des peintres* de Descamps. Le Louvre possède quatre tableaux excellents du maître. On y constate qu'il était bon dessinateur de figures et d'animaux. Les œuvres de Huysmans brillent par leur vigueur de coloris et par une largeur d'exécution comparable à celle des meilleurs artistes italiens. Il a gravé et travaillé en collaboration avec Biset, G. Coques, Van Minderhout, J. van Regemoorter, H. Goovaerts et Balth. vanden Bossche. Un de ses fils, Pierre-Balthazar, né à

Malines en 1684, et mort à Anvers en 1706, fut peintre et élève de P. van Bloemen. On cite parmi les disciples de Corneille, Aug.-C. Ridel et J.-E. Turner. Ses plus belles pages sont à Malines, à l'église de Notre-Dame et au couvent des Sœurs-Noires. E. Baes.

HUYSMANS (*Guillaume*), littérateur et professeur, né vers le milieu du XVIe siècle, à Lierre, ville du marquisat d'Anvers (d'où il prit quelquefois le surnom d'*Antverpiensis*), décédé en Italie en l'année 1613, était fils de Henri Huysmans ou Huysman. Après avoir terminé ses humanités, probablement dans sa ville natale, il fut envoyé à l'université naissante de Douai pour y faire son cours de philosophie ou des arts, comme on disait à cette époque, et étudier le droit canonique et civil. Il prit, à la fin de ses études, le grade de licencié en l'un et l'autre droit, *utriusque juris*. Il se rendit ensuite en Italie, où il fit un séjour de six années, pendant lesquelles il donna d'abord, à Milan, dans le palais archiépiscopal de Saint-Charles Borromée, un cours public de langue latine; il entreprit plus tard l'éducation privée du petit-fils du vice-roi de Sicile. Il se fit si bien estimer en Italie par sa profonde connaissance des langues anciennes, que les proviseurs du collège de Busleiden ou des Trois-Langues l'appelèrent, en 1586, à Louvain, pour y occuper la chaire de latin, devenue et restée vacante par la mort de Cornelius Valerius, depuis le 11 août 1578. Des influences puissantes agirent auprès de l'université et de son recteur magnifique pour obtenir cette nomination; Christophe d'Assonleville, membre du grand conseil auprès du gouvernement des Pays-Bas espagnols, et Jean-François Bonomi, évêque de Verceil et nonce apostolique dans les Pays-Bas catholiques et les pays rhénans, lui donnèrent des lettres de recommandation pour les autorités académiques de Louvain (1). A son arrivée à Louvain, Huysmans s'installa au collège des Trois-Langues; totalement désert à cette époque, au point même qu'on n'y trouvait plus aucun meuble de classe. En parlant de ce collège, le *Rapport* de 1589, que nous indiquons ci-dessous, dit : *In suo pleno statu fuit anno* 1578; *ex quo subito per subinductam hospitationem militum defecit, sic ut neque præsidens, neque bursarius ex illo tempore in illo permanserit, et collegium sic male tractatum fuerit, ut in schola seu auditorio ne scamnum quidem aut pulpitum relictum sit et magna pars ædificii prolapsa sit et maneat; nec unde restituatur ad manum est propter defectum solutionis dictorum redituum et desertam culturam dictæ villæ. In præsenti in eo habitat, et suo sumptu familiam alit Guilielmus Huysmannus, linguæ latinæ professor.* Nous avons tenu à transcrire ici ce passage du *Rapport*, parce qu'il jette une vive lumière sur le séjour de Huysmans à Louvain. Les biographes de celui-ci (Valère André, Paquot, F. Nève, etc.) ne sont pas parvenus à établir en quelle qualité Huysmans put être installé dans un collège sans président, totalement ruiné par l'occupation des soldats espagnols, en 1578, et qui ne fut relevé ou réorganisé qu'en 1606. Huysmans y demeura donc comme simple particulier; il y hébergeait, à ses risques et périls, quelques étudiants qui suivaient sans doute ses leçons et celles de ses deux collègues, Guillaume Fabius, professeur de grec, et Pierre Smenga, professeur d'hébreu. « Guillaume Huysmans, dit M. Félix Nève, était doué d'un talent remarquable pour la parole; Valère André lui fait honneur d'une diction facile et coulante, non châtiée à l'excès, mais élégante, pure et harmonieuse (*Collegii trilinguis exordia*, p. 59). Cependant, il ne put obtenir à Louvain de grands succès au milieu de l'inquiétude et de l'agitation des esprits. L'esprit sombre des événements décida Huysmans à quitter Louvain, probablement dans les années 1590 ou 1591, et à prendre la direction du collège de Dinant. Plus tard, il se retira en Italie, et c'est

(1) Ces lettres ont été publiées par notre collègue M. Félix Nève dans l'*Annuaire de l'Univ. de Louvain*, 1848, p. 220-222.

« dans cette seconde patrie qu'il mou-
« rut en 1613. » (*Relations de Suffridus Petri et d'autres savants du* XVIe *siècle avec l'Université de Louvain*, dans l'*Annuaire de l'Université catholique*, 1848, p. 224). Pendant ce second séjour de Huysmans en Italie, il s'y lia d'amitié avec Erycius Puteanus, qui enseignait la rhétorique dans ce pays, et qui fut le second de ses successeurs à Louvain, en 1606.

On a de Huysmans :

Narrationes rerum indicarvm ex litteris patrvm Societatis Iesv desumptæ, ac ex Italico sermone in Latinum traductæ. Lovanii, Joannes Masius, 1589, vol. in-8° de 141 pages. Cette version, qui est dédiée au Père recteur, aux professeurs de théologie et aux étudiants du collège de la Compagnie à Louvain, renferme des lettres : *a.* du P. Martinez, de Goa, du 9 décembre 1586; *b.* du P. Alexandre Valignani, de Cochin (*Cocinum*), du 14 janvier 1588; *c.* du P. Antoine Dalmeida, de Ciquion, en Chine, le 10 février 1586; *d.* du P. Louis Froes, du Japon, le 15 octobre 1586; enfin, *e.* du P. Pierre Gomez, recteur du collège du royaume de Bungo, d'Usuqua, du 2 octobre 1586.

E.-H.-J. Reusens.

Valerius Andreas, *Collegii trilinguis exordia*, p. 59. — Paquot, *Mém.*, éd in-fol., III, p. 608. — F. Nève, *Relations de Suffridus Petri*, notice citée ci-dessus, p. 218 224. — F. Nève, *Mémoire sur le coll. des Trois-Langues*, p. 162-166. — De Ram, *Rapport sur la situation financ. et admin. des établiss. académ. de Louvain en* 1589, dans les *Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, I (1864), p. 197-198.

HUYSMANS (*Jacques*), sans doute de la même famille que les paysagistes anversois Corneille et Jean-Baptiste Huysmans, naquit en 1656, à Anvers, et fut, dit-on, placé dans l'atelier d'un certain Gilles Backereel, sous la direction duquel il fit des progrès rapides dans la peinture d'histoire et de portrait. Son maître était probablement le fils de Gilles Backereel, qui, né en 1572, évidemment devait être trop âgé, s'il vivait encore à cette époque, pour pouvoir donner des leçons à l'artiste dont nous nous occupons. Le talent de Jacques nous est attesté par Immerzeel, mais mieux encore par les portraits qu'il a laissés à Londres, où il jouit d'une grande vogue, sous le règne de Charles II, malgré l'estime que l'on professait alors pour les œuvres de Lely, le successeur d'Antoine Van Dyck. Un de ses portraits de jeune femme, placé au château de Windsor, mérita d'être comparé aux meilleurs ouvrages de ce peintre de cour. On cite parmi ses tableaux connus le portrait de lady Byron et celui du littérateur Isaac Walton. Il avait été reçu comme étranger dans la gilde de Bruxelles, en 1691, et admis à la franc-maîtrise en 1692-1693, et ce fut sans doute peu après qu'il se décida à tenter la fortune à Londres, où il mourut dans la force de l'âge, en 1699, victime peut-être d'une de ces épidémies si communes alors dans la grande cité anglaise.

E. Baes.

HUYSMANS (*Jean-Baptiste*), fils de Henri Huysmans, architecte, fut sans doute poussé par la vocation de son frère Corneille dans la voie artistique, car il suivit le même genre que ce dernier, dont il fut l'élève après avoir appris les éléments de l'art chez Van Minderhout; il était plus jeune de six ans que Corneille, ayant été baptisé à Anvers, le 7 octobre 1654. Inscrit comme élève en 1674-1675 sur les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc, et devenu franc-maître en 1676-1677, il s'adonna à la restauration des vieux tableaux, ce qui semble prouver que l'on ne protégea pas mieux son incontestable talent que celui de son frère. Tous deux, il est vrai, vivaient à une époque désastreuse pour les arts, tout au moins dans nos provinces éprouvées par les armées et la domination étrangères. De nos jours, on lui a rendu justice; son tableau au musée de Bruxelles, daté de 1697, et vendu à Paris, en 1862, le double de la valeur de ceux de Corneille, démontre qu'il le cédait peu à celui-ci pour la facilité et la largeur de l'exécution : peut-être même lui est-il supérieur pour les ciels et les animaux.

E. Baes.

HUYSMANS (*Michel*), paysagiste, né à Malines en 1637, et mort à Anvers en 1707, semble avoir résidé longtemps en Angleterre, à peu près à la même époque que son homonyme Jacques, et y avoir peint des paysages avec bâtiments dans un grand style. Un autre Michel Huysmans le Vieux est inscrit dans les *Liggeren* anversois, en 1535, comme élève de Jean van Hemessem.

E. Bacs.

HYCKMAN (*Dom Robert*), religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Hubert, dans les Ardennes, naquit à Bruxelles le 13 novembre 1720, et mourut dans son abbaye, le 7 juillet 1787. Il cultiva avec un égal succès la théologie, la physique et la médecine. Il obtint la licence dans cette dernière faculté, à l'université de Louvain, en 1760, et devint un praticien aussi habile que désintéressé. Il a énormément écrit. Ses œuvres formeraient toute une bibliothèque embrassant la morale, la métaphysique, l'agronomie, la politique, et surtout la médecine. Mais tout est resté en manuscrit. Et c'est regrettable, car il doit y avoir là des trésors de science. Seulement, l'auteur ne s'est pas donné le temps de mûrir ni de polir ses ouvrages. Il écrivait trop et trop vite. Vivant dans la retraite, sans cesse en dialogue avec lui-même, il sentait le besoin de jeter sur le papier ses idées à mesure qu'elles se présentaient à son esprit et qu'elles coulaient de sa plume. Sa facilité prodigieuse fut le piège où il se laissa prendre, sans se rendre compte de la différence qu'il y a entre une production littéraire qui jaillit toute brûlante de l'âme émue et une production scientifique, fruit d'une lente élaboration. Il réussit, néanmoins, dans plusieurs concours à l'Académie de Bruxelles et à celle de Munich, dont il était membre honoraire.

Ce qu'il a le plus approfondi, c'est le phénomène de l'électricité. Dom Robert avait le pressentiment de la loi d'harmonie universelle dont de grands esprits ont cherché et chercheront peut-être longtemps la formule, mais qui ne se trouvera que dans l'analogie des substances. Ce fluide électrique agissant sur les corps lui semblait devoir agir aussi sur l'âme. Il travaillait à découvrir une analogie harmonique entre le mode d'action des êtres purement spirituels et celui des êtres matériels animés d'un principe actif. Il croyait à cette analogie de tous les êtres de l'univers. Il s'appliqua, dans deux mémoires, à établir ce mécanisme universel pour tous les êtres de la nature. Ces deux mémoires répondaient à deux questions proposées par l'académie de Munich sur le mécanisme du tonnerre et des orages, sur les moyens de les détourner et de s'en garantir. Il prit les choses de haut, et remporta deux fois la palme. Pour développer son système, il entreprit un ouvrage complet sous ce titre : *Dissertation sur le mécanisme électrique universel de la nature relativement à la physique, à la métaphysique, à la politique et à la morale*, dont il publia le prospectus en 1775. Entre cette date et la mort de l'auteur, douze ans se sont écoulés. Comment se fait-il que l'ouvrage n'ait pas vu le jour?

Ferd. Loise.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

HYE (*Jacques*), poète flamand, né à Gand le 14 mai 1667, décédé le 29 mai 1749, fut un de ceux qui travaillèrent à rétablir et à relever à Gand, au commencement du XVIIIe siècle, l'ancienne Chambre de rhétorique *les Fontainistes*.

A partir du moment où la Flandre perdit son autonomie pour passer sous la domination de souverains étrangers, les Chambres de rhétorique ne furent plus encouragées; on leur défendit même les représentations théâtrales. Un placard d'Albert et Isabelle, de 1597, à ce sujet, reçut son application sévère jusqu'à la fin du siècle suivant. Les choses changèrent au commencement du XVIIIe siècle ; c'est alors qu'on vit renaître les Chambres de rhétorique et les sociétés dramatiques. *La Fontaine* fut rétablie en 1701 et eut pour premier doyen ou prince Jacques Hoylant. J. Hye, un des membres les plus actifs de *la Fontaine*,

prit plusieurs fois part aux concours de la Chambre; ses poésies sont en grande partie contenues dans un volume intitulé : *Rymdichten, Jubilëen, Solemniteyten, Lofdichte van voorname personen, Triomphen, Kluchtspeelkens, Liedekens, byeen vergaderd door J. Hye.* Ce volume, qui se trouve aujourd'hui aux archives communales de Gand, provient de l'archiviste Hye-Schoutheer, à la vente duquel il fut acheté en 1833.

Il existe un poème d'un Pierre Hye, imprimé chez P.-Fr. De Goesin et fils, 1749, intitulé : *Lofdicht ende jubelcrans... Sr Jacobus Hye ende syne huysvrauwe Jof.-Marie Lefeber, op het vereffen van het vyftigste jaer huns huwelyck binnen Gendt, MDCCXLIX.*

Emile Varenbergh.

Blommaert, *De nederduitsche schrijvers van Gent.* — *Biographie gantoise.*

HYNDERICK (chevalier *Pierre-Jean-Antoine*), magistrat, administrateur, naquit à Ypres, le 18 août 1755. Il était fils et petit-fils de magistrats distingués. Son père, échevin de la châtellenie d'Ypres, lui fit donner une éducation complète. Dès ses humanités se révélèrent en lui les grands dons de l'intelligence : une mémoire sûre, un jugement solide, une conception facile et pénétrante. Il s'était promis d'être un jour, comme son aïeul, conseiller pensionnaire, et il tint parole. Ses études de droit à l'ancienne université de Louvain lui valurent la réputation d'un travailleur opiniâtre, accumulant les thèses et les dissertations pour conquérir de haute lutte le diplôme de licencié en droit. Il revint dans sa ville natale exercer dignement la profession d'avocat. Bientôt il eut à déployer son activité et son zèle dans la carrière administrative : il devint échevin de la salle et châtellenie d'Ypres.

Quand Joseph II, le souverain réformateur, voulant, par une heureuse innovation, séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif, institua des tribunaux de première instance, Hynderick, bien jeune encore, fut appelé par l'empereur, à remplir les fonctions de conseiller au tribunal d'Ypres. Mais les communes belges, jalouses de conserver leurs antiques privilèges, s'étant levées en masse pour réclamer le rétablissement de l'ancienne magistrature, Joseph II se vit contraint de céder à cet esprit de conservatisme à outrance.

Hynderick avait déjà rendu trop de services à ses concitoyens pour rester longtemps à l'écart des fonctions publiques. Il fut nommé par le grand conseil de la commune (*grootgemeente*) conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres. C'était la position qu'il avait rêvée dans sa jeunesse comme le dernier terme de sa modeste et noble ambition : l'héritage de son aïeul, dont il devait dépasser les mérites en s'efforçant de les égaler.

Au moment où éclata la Révolution brabançonne, il ne se laissa pas distraire de ses travaux par la fièvre d'agitation publique qui ébranlait les faibles têtes et les cœurs pusillanimes. Appelé par ses fonctions au rôle d'*actuarius* ou secrétaire des États de la West-Flandre assemblés à Ypres, alors capitale de cette province, il trouva une nouvelle occasion d'exercer ses talents. Ici, toutefois, c'est l'homme de conseil qui est surtout en scène. Voici maintenant l'homme d'action.

On sait combien la ville d'Ypres fut éprouvée dans la tourmente révolutionnaire qui fit tomber la Belgique aux mains de la France. En 1792, les républicains, après un premier siège, s'étaient emparés de la ville. Abandonnée par eux en 1793, elle eut à soutenir un second siège qui menaça de ruine ses principaux monuments.

Hynderick rendit alors à sa ville natale des services que l'histoire ne peut oublier. Il y fut remarquable par l'énergie du caractère et l'héroïsme du courage. A l'hôtel de ville, où il s'était installé, comme au premier poste du péril, il prenait, un matin, quelque repos, quand il entend la chute d'une bombe sur le toit de l'édifice. Il se lève à ce bruit, et, à peine debout, il voit le projectile tomber sur le lit qu'il venait de quitter. Sa vie plus d'une fois fut ainsi menacée. La ville capitula le

29 prairial an II (19 juin 1794). Hynderick fut chargé avec Meynne de régler les clauses de la capitulation. Ils se rendirent au quartier général de l'armée française, à Vlamertinghe, où le général Moreau les reçut avec des égards qu'on n'était guère en droit d'attendre des républicains d'alors. Les conditions obtenues furent très favorables, et les négociateurs firent une impression profonde sur les généraux français, l'un par son éloquence, l'autre par l'énergie de ses revendications. Hynderick ne ressemblait guère à un vaincu en présence des vainqueurs.

La Belgique conquise dut se soumettre à la nouvelle organisation municipale et judiciaire. Les anciens magistrats furent supprimés. Le chevalier Hynderick fut le dernier conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres. La Révolution française se chargeait de donner raison à la clairvoyance de Joseph II, qui n'avait qu'un tort, celui de n'avoir pu faire triompher ses principales réformes par la persuasion, faute de pouvoir les imposer par la force.

Le nouveau conseil municipal était composé d'hommes sans connaissances administratives. Ils se virent contraints de s'adjoindre des magistrats éclairés et rompus aux affaires. Hynderick, on le comprend, fut du nombre. Il accepta malgré lui ; il y allait de sa fortune et de sa vie. C'est à la fermeté qu'il déploya dans ce moment critique que la ville d'Ypres est redevable de la conservation du précieux dépôt de ses archives. La municipalité ne se souciait pas de ces monuments du passé : elle eût préféré, pour la gloire des hommes nouveaux, que l'humanité datât de la Révolution française. Un membre avait même proposé la démolition des Halles, sous prétexte qu'elles occupaient trop de place. Plusieurs chartes avaient déjà été vendues aux relieurs et aux épiciers. Le Recueil des anciens privilèges de la ville avait eu le même sort. C'est grâce aux recherches d'un archiviste dévoué, M. Lambin, que ce livre fut retrouvé plus tard chez un épicier.

Hynderick, voulant à tout prix préserver ces documents, se rendit plusieurs semaines, durant la nuit, à l'hôtel de ville, et parvint à transporter à son domicile les pièces les plus importantes des archives yproises. L'ordre rétabli et la paix assurée, il restitua ce dépôt sauvé aux périls de ses jours.

Après tant de travaux, il pouvait se croire désormais rendu à la vie privée. Mais, loin d'avoir achevé sa tâche, il n'avait pas encore atteint le milieu de sa carrière. La justice de paix, instituée en 1797, eut pour premier représentant Hynderick. Pendant onze années, il remplit cette charge avec autant d'intégrité que de zèle. En 1808, quand le tribunal de première instance fut établi à Ypres, Hynderick fut nommé président pour suppléer Vandermeersch, appelé à siéger au Corps législatif. En 1813, Vandermeersch étant rentré en fonctions, Hynderick quitta le fauteuil présidentiel pour celui de juge, qui lui fut offert. Mais, pendant dix ans que dura la maladie du titulaire, il reprit de nouveau la présidence, qui devint effective en 1828. Il ne se retira, en 1832, que lorsqu'il lui fut notifié qu'il était admis à faire valoir ses droits à la pension, selon le terme consacré. Il venait d'entrer dans sa soixante-dix-huitième année, mais il conservait le plein usage de ses facultés. Aucune récompense honorifique ne vint couronner une vie consacrée tout entière au service de son pays. On voulut réparer cette ingratitude ; mais le vieux magistrat répondit qu'il n'avait jamais ambitionné que l'estime de ses concitoyens. M. l'avocat Van Daele a rendu un juste et éclatant hommage à Hynderick par ces paroles prononcées sur sa tombe : « Il présida le tribunal avec « cette sagacité, cette impartialité, ce « tact judiciaire, cette lucidité de prin- « cipes, cette clarté dans les jugements « qui rendront ses arrêts longtemps cé- « lèbres et en font de véritables monu- « ments de jurisprudence. »

Hynderick ne se borna pas à ces fonctions, qui auraient déjà suffi à remplir deux existences : il siégea encore, durant plusieurs sessions, au conseil général du département de la Lys, et présida

trente-six ans la commission administrative des hospices civils de la ville d'Ypres. Il travailla beaucoup au soulagement et à l'amélioration de la classe indigente. Sa piété aussi solide que sa science lui faisait un devoir de tendre aux malheureux une main secourable. C'était l'ami éclairé du pauvre. Réorganiser et agrandir l'hôpital, fonder de nouveaux hospices et en ménager les ressources pour faire face à tous les besoins, ce fut la grande préoccupation des derniers temps de sa vie. Vivant en patriarche au sein d'une famille dont il était vénéré, il eut la douleur de survivre à trois générations de ses descendants. Il mourut le 28 décembre 1842.

Le chevalier héréditaire messire Hynderick eut une carrière trop active pour avoir eu le temps de publier quelque œuvre de longue haleine sur la jurisprudence ou l'histoire; mais il a laissé la collection la plus complète des *Acta* de la West-Flandre, un certain nombre de mémoires manuscrits sur des questions de droit coutumier et de nombreuses notes sur l'ancienne coutume d'Ypres, comparée à des coutumes d'autres villes. Quelques-unes de ces notes ont été publiées, mais on n'en connaît plus aucun exemplaire.

Son plus bel ouvrage est d'avoir, par les entretiens du soir de sa vie, éveillé dans l'esprit de son petit-fils la pensée d'élever à la gloire de son pays ce monument qui s'appelle les *Ypriana*.

Ferd. Loise.

Discours de Van Daele et de Castricque avec la notice biographique de M. Alphonse Vandenpeereboom. — *Annales de la Société historique d'Ypres*, t. Ier, p. 628; t. III, p. 236, 317 et 319.

HYPERIUS. Voir GHEERAERDTS.

ADDENDA

HENRI (DE LUXEMBOURG), duc de Bavière, comte de Luxembourg, mort en 1025.

Ce personnage, qui joua un rôle considérable pendant les premières années du XIe siècle, était fils du comte Sigefroi, le fondateur du château de Luxembourg et le chef de la famille de ce nom, et de sa femme Hadewide; on lui donne quelquefois le nom d'Hezelon ou d'Hezelin. Du vivant de son père, dès l'année 993, il exerçait déjà l'autorité comtale dans le *pagus* ou comté d'Ardenne, et, dès 996, il était l'avoué du riche monastère de Saint-Maximin, près de Trèves. On continue d'ordinaire la lignée des comtes de Luxembourg sans parler de lui, en plaçant après Sigefroi un fils de celui-ci, portant le même nom et qui mourut jeune et sans laisser d'enfants; puis Frédéric, autre fils de Sigefroi Ier, qui continua la lignée; mais le véritable chef de cette dernière fut notre Henri, ainsi que le démontrent les événements dont je vais parler.

L'empereur Othon III, étant mort, eut pour successeur le duc de Bavière Henri (le roi, ensuite empereur Henri II), qui avait épousé une fille de Sigefroi de Luxembourg, appelée Cunégonde. Cette alliance aurait dû lui assurer l'appui des parents de cette dame; elle n'eut pour résultat que d'exalter leur fierté, et ils ne tardèrent pas à se révolter, sous prétexte que le monarque employait la dot de leur sœur à enrichir des églises, notamment celle de Bamberg, dont il fit une cathédrale.

Dans une assemblée qui se tint à Ratisbonne, le 21 mars 1004, le roi créa le comte Henri, son beau-frère, duc de Bavière, et lui remit solennellement la bannière ou lance avec drapeau (*hasta signifera*), insigne de sa dignité. Mais

bientôt toute la famille du duc entra dans une conspiration à laquelle prirent part surtout ses frères : Adalbéron, qui usurpa l'archevêché de Trèves; Thierri, qui s'empara par violence de l'évêché de Metz, et Frédéric, qui resta comte.

Adalbéron était chapelain de l'archevêque de Trèves Ludolphe et prévôt de l'église Saint-Paulin, de cette ville; aussi audacieux qu'il était riche et puissant, possesseur des châteaux de Saarburch, de Berncastel et de *Rutiche*, confiant d'ailleurs dans l'influence de sa sœur, il se fit recevoir comme archevêque, força la chevalerie du diocèse à lui jurer fidélité, occupa le château ou palais situé dans la ville de Trèves (*quod situm est in urbe*), et munit de tours le pont de la Moselle, afin d'être maître du passage et de la navigation de la rivière. Mais le roi se refusa à reconnaître l'usurpateur et lui opposa Mégingaud, camérier de l'archevêque de Mayence. Il alla ensuite assiéger dans le palais de Trèves Henri, qu'il avait déclaré déchu de sa dignité ducale, et Adalbéron. Il les tint bloqués pendant seize semaines, jusqu'au 1er septembre 1008, mais sans succès. Un jour, les assiégés s'emparèrent d'un troupeau de bœufs et de brebis que l'on amenait à l'armée royale; poursuivis avec ardeur, ils ne purent empêcher les ennemis de pénétrer à leur suite jusque dans la forteresse. Là on ferma les portes, et les assaillants, accablés de pierres lancées de tous côtés, furent tués ou pris. Le roi fit alors construire des machines au moyen de matériaux enlevés aux maisons de la ville, mais les assiégés, dans une sortie, réussirent à les brûler. Henri II, voyant ses efforts inutiles, partit après avoir fait abattre le pont de la Moselle. Son expédition fut très funeste à la contrée, où les villes et les monastères se virent abandonnés par leurs habitants, les villages brûlés, les populations décimées et dispersées, les vignes et les arbres arrachés. La famine, la peste y aggravèrent encore les suites de la guerre.

Selon quelques auteurs, le roi aurait forcé Adalbéron à se rendre à discrétion; mais, aussitôt après son départ, les partisans de ce prélat l'auraient fait rentrer dans la ville. D'autres disent, avec plus d'apparence de vérité, que Mégingaud, son compétiteur, dut se retirer à Coblentz (*in castello Confluentia*), où il mourut quelques années après, le 24 décembre 1015. La grande majorité de la vassalité trévirienne resta attachée à Adalbéron. Celui-ci et les siens montrèrent d'ailleurs si peu de respect pour l'autorité du souverain, qu'en l'année 1011 ils assaillirent presque en sa présence plusieurs de ses vassaux les plus dévoués, et entre autres l'évêque de Verdun, Haimon, et Thierri, qui gouvernait avec le titre de duc une partie de la Lotharingie, ce que l'on appelait la Mosellane et devint depuis la Lorraine. Ce guet-apens eut lieu, selon le chroniqueur Thietmar, à *Adra* (Odernheim, entre Oppenheim et Alzey?). Haimon fut tué, le duc Thierri blessé et pris, et leur suite massacrée ou dispersée. Le duc ne fut relâché qu'après une détention de quelque durée et à condition de donner des otages. C'étaient le duc Henri et, selon Sigebert de Gembloux, son frère Thierri, évêque de Metz, qui avaient accompli cet acte de violence.

L'évêque Thierri n'avait pas causé moins d'embarras à son royal beau-frère que l'archevêque Adalbéron. Le duc Thierri l'avait choisi pour servir de tuteur à son fils Adalbéron, qu'après la mort d'Adalbéron II, évêque de Metz, en 1004, il avait fait monter, quoique étant encore très jeune, sur le siège épiscopal de cette ville. Au lieu de se conduire en tuteur fidèle, Thierri de Luxembourg jugea que ce siège lui convenait aussi bien qu'à son pupille. Il le chassa de Metz et s'empara de l'évêché, dont il resta en possession, son compétiteur étant mort peu de temps après. Metz fut également assiégé par le roi, mais tout aussi inutilement, au mois d'août 1012; les environs de cette ville furent cruellement ravagés et plus de 800 serfs de la seule église de Saint-Etienne prirent la fuite, afin d'échapper à la mort ou à la misère. A la Saint-Martin suivante, les rebelles furent cités à comparaître de-

vant une assemblée tenue à Coblentz, où ils envoyèrent des députés pour obtenir la paix. Le roi refusa de la leur accorder; toutefois, cédant aux vœux de ses vassaux, il ajourna sa décision jusqu'à une nouvelle réunion qui eut lieu à Mayence; là, les princes mécontents ne comparurent pas davantage, mais ils obéirent à d'autres ordres de Henri II, et le pays, comme le disent les annales de Quedlinbourg, jouit alors d'une demi-paix.

Lorsque l'archevêque Mégingaud mourut, Henri II refusa de reconnaître Adalbéron pour son successeur : « Je dois « t'opposer, lui dit-il, un homme capable « de te résister », et il désigna un prêtre éminent, né sur les bords de la Lys et qui avait été élevé à Ratisbonne. Le nouveau prélat, nommé Poppon, déploya en effet de grandes qualités. Adalbéron se voyant dans l'impossibilité de continuer la lutte, livra les villes et les châteaux qu'il occupait encore et se retira dans l'abbaye de Saint-Paulin. Grâce aux bons offices de l'archevêque de Cologne Héribert, l'évêque de Metz Thierri et le duc Henri se reconcilièrent avec l'empereur à Aix-la-Chapelle, au mois d'avril 1017 ; Henri fut remis en possession de la Bavière à la fin de cette année, huit ans et huit mois après en avoir été dépouillé.

Ses dernières années furent plus paisibles, et on le voit figurer, en 1023, dans deux diplômes impériaux accordés à des monastères dont il était l'avoué : Echternach (le 18 juin) et Saint-Maximin (le 30 novembre). La charte qui fut concédée en cette occasion à la seconde de ces abbayes contient une stipulation de la plus haute importance. On y exempte l'abbé et les religieux du service militaire, c'est-à-dire de fournir un contingent à l'armée, mais en les dépouillant d'un tiers de leurs possessions : 6,656 manses (soit un peu moins de 80,000 bonniers), que l'empereur Henri II distribua à trois grands seigneurs, ceux-ci, ajoute-t-il, ne tenant jusqu'alors rien de lui en fief. Ces trois grands seigneurs : notre duc Henri, le comte Othon, le comte palatin, assignèrent à leur tour à leurs vassaux la majeure partie de cette fortune territoriale et accrurent de la sorte, dans d'énormes proportions, leur influence dans la contrée qui s'étend de la Meuse au Rhin.

On connaît peu de chose de l'administration du duc Henri en Bavière, où il ne séjourna d'ailleurs que rarement et pour peu de temps, et d'où il resta éloigné depuis 1008 jusqu'en 1017. Il y fit reconstruire l'église d'Osterhofen, près de Passau, qui avait été brûlée par les Hongrois et où il voulut être enterré. Il avait épousé une dame Adélaïde, qui appartenait, paraît-il, à la famille de Lorraine, et parfois on lui attribue, mais à tort, un fils nommé Henri. Il mourut en 1025, sans laisser de postérité ; ses biens passèrent à son frère Frédéric.

Alphonse Wauters.

Schötter, *Kritische Erörterungen über die frühere Geschichte des Grafschaft Luxemburg.* — Bertholet, *Histoire du Luxembourg.* — Dithmar. — Adelbold. — *Gesta Trevirorum.* — *Annales Halberstadenses, etc.*

HENRI (DE LUXEMBOURG) le Jeune, duc de Bavière, comte de Luxembourg, mort en 1046.

L'aîné des enfants de Frédéric, comte de Luxembourg, s'appelait Henri comme son oncle. Il fut comte et avoué des abbayes de Saint-Maximin et d'Echternach. Il eut quelques discussions avec les religieux de ce dernier monastère, parce qu'il restait en possession du manoir contigu, c'est-à-dire, sans doute, du domaine qui devint une ville. Le roi Henri III déclara, le 26 janvier 1041, que le manoir d'Echternach devait être restitué à l'abbaye, sauf que le comte Henri le garderait jusqu'à sa mort et le tiendrait en fief du monarque. Cette clause ne fut pas observée et la famille princière de Luxembourg continua à détenir Echternach, où elle fonda une ville franche ou bourgeoisie, au XIIIe siècle.

En 1042, le roi donna au comte Henri le duché de Bavière, que ce seigneur ne conserva pas longtemps, car il mourut en 1046, pendant une expédition en Italie, dans l'Apulie ou Pouille. Comme il ne laissa pas de postérité, le duché fut assigné à d'autres princes, et

les biens propres de Henri passèrent à son frère Gilbert ou Giselbert, comte de Luxembourg. Henri fut enterré dans l'église de l'abbaye de St-Maximin. C'est lui qui, dans un diplôme impérial de l'an 1056 relatif à ce monastère, figure sous le titre de *dux junior*, le jeune duc, par opposition à son oncle, qualifié de *dux senior* ou vieux duc. Alphonse Wauters.

HENRI, comte de Luxembourg, cité en cette qualité dans la charte de privilèges accordée en 1066 à la ville de Huy. Comme on ne possède pas le texte original de la charte, mais seulement des extraits reproduits par le chroniqueur Gilles d'Orval, il est possible qu'il y ait ici erreur dans le prénom, et que Henri doive être remplacé par Gilbert ou Conrad. La personnalité de Henri n'est donc pas établie d'une manière irréfragable. Alphonse Wauters.

HENRI (DE LUXEMBOURG), comte en l'an 1095. Il fut l'un des fils du comte de Luxembourg Conrad Ier, avoué de l'abbaye d'Echternach et très probablement le principal héritier et le successeur de son père. Trompé par les conseils d'un nommé Bertran, il prétendit exercer à Echternach la sous-avouerie, c'est-à-dire y constituer un sous-avoué. Les moines s'étant plaints au comte palatin Henri, qui gouvernait la Lotharingie au nom du roi Henri IV, alors en Italie, il fut décidé que Henri, en qualité d'avoué de l'abbaye, ne pouvait constituer à Echternach de sous-avoué. On ne rencontre pas dans l'histoire d'autre trace du comte Henri, qui mourut vers cette époque, laissant ses biens et ses droits à son frère, le comte Guillaume. Alphonse Wauters.

HENRI II, comte de Luxembourg et de La Roche et marquis d'Arlon, né probablement vers 1217, mort en 1281.

Ce prince, que l'on surnomme parfois le Blond, d'après la couleur de ses cheveux, ou le Grand, parce que son règne dans le Luxembourg fut long et mémorable, était le fils aîné de Waleran, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, et de sa seconde femme, Ermesinde, comtesse de Luxembourg et de La Roche. Tandis que ses frères du premier lit continuaient la lignée de Limbourg, qui s'éteignit vers la fin du XIIIe siècle, il commença celle de Luxembourg-Limbourg, dont le dernier membre fut l'empereur Sigismond, mort en 1437. On possède beaucoup de documents émanés de lui ou s'occupant de lui, mais les chroniques fournissent peu de renseignements sur ses actions et son caractère.

Le comte Henri était fiancé depuis longtemps à Marguerite, fille de Henri II; comte de Bar, et de Philippine de Dreux, lorsque son mariage se conclut le 4 juin 1240; les jeunes époux n'ayant plus de père, la comtesse Philippine donna à sa fille le château et la châtellenie de Ligny, à condition de les tenir en fief, elle et ses héritiers, du comté de Bar, et Ermesinde, de son côté, assigna à sa belle-fille, pour son douaire, Arlon et ses dépendances, jusqu'à concurrence de 700 livres de revenu annuel. Henri de Luxembourg fut aussi mis en possession du comté de Durbuy et se qualifia quelquefois de seigneur de cette ville; mais, après la mort de sa mère, par un accord en date du 23 juin 1247, il l'abandonna, avec quelques autres domaines, à son frère Gérard.

Les Ardennes, comme le restant du pays entre la Meuse et le Rhin, étaient alors agitées par les querelles des partisans de l'empereur Frédéric II et des défenseurs des prétentions des papes. Henri de Luxembourg, continuant la politique de sa mère, figura longtemps parmi les premiers. Lorsque l'archevêque de Trèves mourut à Coblentz, le 28 mars 1241, son diocèse et surtout sa résidence furent désolés par une guerre civile. Tandis qu'Arnoul d'Ysenburch, le grand prévôt de la cathédrale, parent de l'archevêque de Mayence, était choisi et soutenu par la plupart des chanoines, les autres, qui appartenaient au parti impérial, donnèrent leurs suffrages et leur appui à Rodolphe *de Ponte* ou Von den Brücke, prévôt de l'église Saint-Paulin, prélat dont les chroniqueurs exaltent les capacités.

Profitant de la vacance du saint-siège,

l'empereur Frédéric II s'empressa d'envoyer les régales à Rodolphe, dont les partisans forcèrent les habitations des chanoines, leurs adversaires et les livrèrent au pillage. Ils convertirent la cathédrale en forteresse et, appuyés par le duc de Lorraine, par le comte de Seyne et par Henri de Luxembourg, ils s'emparèrent d'une partie de l'archevêché, tandis que le parti opposé, maître du pont de la Moselle, conservait la possession du palais, où il réussit à faire entrer des vivres et d'où il effectua d'heureuses sorties. Dans l'une d'elles, il livra à Henri de Luxembourg, dans la ville même, un combat qui dura un jour et une nuit et resta indécis. Enfin, les deux partis se fatiguèrent de la lutte et s'entendirent : Rodolphe alla demeurer à Saarbourg, où il ne tarda pas à mourir, laissant le champ libre à son compétiteur, qui avait accepté la dignité archiépiscopale, moins par ambition que pour donner satisfaction à ses amis.

Afin de se ménager des alliances, Henri de Luxembourg entra dans la vassalité de quelques princes dont les domaines étaient voisins des siens. Il était déjà le beau-frère du duc de Lorraine et de Thibaud, comte de Bar; en novembre 1242, il se reconnut l'homme-lige de Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne, pour un fief de 100 livrées de terres, et il promit de le soutenir contre tout prince, sauf contre l'empereur, contre l'évêque de Liége et contre le comte de Flandre. Le 9 juillet de l'année suivante, lui et sa mère ajoutèrent à leur tenure féodale ressortissant à la cour de l'évêque de Liége Robert, quelques villages voisins de l'Ourthe. Le 1er mai 1246, notre comte Henri, qui avait alors succédé à sa mère, reçut 1,000 marcs de l'archevêque de Cologne Conrad, l'un des plus grands ennemis de l'empereur Frédéric II, et se déclara son vassal pour une rente annuelle de 100 marcs, mais il n'abandonna pas le parti de son souverain, car, le 12 décembre de la même année, lorsque le roi Conrad, fils de Frédéric, s'accorda avec le comte de Juliers pour la défense de ses intérêts et de ses domaines, le soin de terminer les débats que la non-exécution de cet arrangement pourrait provoquer fut confié à Henri de Luxembourg et à son frère Waleran.

Toutefois, le parti opposé prenait de plus en plus le dessus et, après avoir opposé à Conrad le landgrave de Thuringe, fit élire roi des Romains Guillaume, comte de Hollande, à qui se rallièrent la plupart des princes de la Basse-Allemagne, et qui comptait déjà parmi ses adhérents les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves. Bientôt le duc Mathieu de Lorraine s'engagea à soutenir la même cause, sauf contre ses propres vassaux et sauf contre son beau-frère le comte de Luxembourg (23 avril 1248). Cependant son maréchal, Zornon, défendit autant qu'il put l'important château de Touron, où l'on déposait d'ordinaire les insignes impériaux, et d'où il livra à la dévastation la contrée environnante. Les archevêques de Cologne et de Trèves s'étant coalisés pour vaincre cet énergique défenseur de la cause impériale, le château leur fut enfin livré, mais à la condition qu'il serait provisoirement confié à la garde du comte de Luxembourg (27 septembre 1248). Ce prince, qui à cette époque resserra son alliance avec le comte de Bar, ne renonça à sa foi politique qu'en 1250.

Par un traité daté du 19 octobre, à la demande de la comtesse de Flandre Marguerite, il promit d'obéir aux ordres du pape et à ceux du légat, le cardinal d'Albano, de regarder comme excommuniés l'empereur Frédéric et son fils Conrad, et d'aider de toutes ses forces le roi Guillaume, à partir du jour de la Pentecôte de l'année suivante. La situation changea dès lors dans la Haute-Lotharingie ou Lorraine, où, seuls, le comte de Bar et les villes épiscopales restaient fidèles à la cause des Hohenstauffen. Le comte conclut une paix avec le duc de Lorraine et le comte de Luxembourg en 1252, et les villes furent successivement attaquées et obligées à se soumettre. L'évêque de Toul, Roger de Marcet, appuyé par la duchesse de Lorraine et les comtes de Bar et de Luxembourg, força Toul à lui ouvrir ses portes (le 3 juin 1251); Metz, isolée au milieu

d'une foule d'ennemis, se vit obligée à promettre obéissance à son chef spirituel. Ces deux puissantes communes ne subirent le joug qu'avec regret, et il y eut encore une insurrection à Toul peu de temps après l'intronisation du successeur de Roger de Marcet, Gilles de Sorcey, mais elle fut comprimée par la force. La duchesse et les deux comtes s'étaient promis, en 1252, pour le cas où il y aurait guerre entre l'un d'entre eux et Metz ou Verdun, de ne pas prendre ces villes sous leur protection, de ne pas s'allier à ceux qui se déclareraient les protecteurs des bourgeois, de ne pas donner asile à ceux-ci et de ne pas les recevoir au nombre de leurs vassaux.

Le possesseur du comté de Namur, Baudouin II, empereur de Constantinople, se trouvait alors entouré d'ennemis et accablé de dettes. La suzeraineté de ce domaine était, d'ailleurs, contestée entre les enfants de Marguerite de Constantinople : les Dampierre, protégés par le roi de France, et les d'Avesnes, qui s'étaient associés à la fortune du roi Guillaume. Baudouin II n'ayant pas relevé le comté de Jean d'Avesnes, celui-ci l'en déclara déchu et l'inféoda au comte de Luxembourg (20 juillet 1253). Dans une assemblée solennelle qui se tint à Malines, au mois de février 1254, le roi Guillaume approuva cette inféodation et, l'année suivante, le 20 juillet, enjoignit aux Namurois de prêter serment à leur nouveau seigneur. Sa mort inopinée ayant mis un terme à son pouvoir, les enfants de la comtesse Marguerite se réconcilièrent et, par le traité de Péronne, du 24 septembre 1256, les d'Avesnes renoncèrent à leurs droits sur le comté de Namur et promirent d'agir sur le comte de Luxembourg pour qu'il n'élevât plus de prétentions sur ce domaine. Mais loin de céder à leurs instances, le comte Henri se détermina à recourir à la force. Il réunit une armée et entra dans Namur, le 24 décembre de la même année ; toutefois, il ne put s'emparer du château de cette ville, dont la garde était confiée à un chevalier d'une rare bravoure, Francon, bâtard de Wesemael. Cette forteresse ne se rendit que le 22 janvier 1259, lorsque la garnison eut complètement épuisé ses vivres.

Le comte de Luxembourg s'était empressé de reconnaître Richard de Cornouailles, le successeur du roi Guillaume, qui lui confirma la possession du Namurois (13 juillet 1257); mais ce nouveau roi des Romains n'exerça dans l'empire qu'une autorité éphémère et sans force. La comtesse Marguerite, se basant sur la renonciation des d'Avesnes, dont l'aîné venait de mourir et dont le second cessa de lui être hostile, avait déclaré prendre sous sa garde le château de Namur, au nom du véritable seigneur, l'empereur Baudouin II, et celui-ci, toujours à bout de ressources, vendit le comté au fils préféré de Marguerite, le comte Guy de Dampierre (21 juin 1260). Il en résulta une guerre, dans laquelle le comte de Bar s'allia aux Flamands. L'évêque de Liège, Henri de Gueldre, ayant admis Guy de Dampierre à lui faire hommage pour le château de Samson, la lutte devenait inégale; elle se termina par une paix, au mois de mars 1264. Guy, qui était veuf, épousa en secondes noces l'une des filles du comte Henri, nommée Isabelle, et le Namurois fut cédé aux nouveaux époux, moyennant 56,000 livres, dont 40,000 avaient été payés en mai 1272 et 16,000 le furent en mai 1274. Le château de Poilvache et ses dépendances continuèrent à rester séparés du comté de Namur; seulement le comte Henri, moyennant le payement de 2,000 livres, consentit à en faire le relief, comme d'un fief tenu de Namur.

Une autre querelle occupait alors le comte de Luxembourg. La famille des comtes de Vianden avait vu s'accomplir une espèce d'usurpation dont on peut citer plusieurs exemples à cette époque. Henri, héritier de Frédéric, le fils aîné, étant encore au berceau à la mort de son père, son oncle, appelé Philippe, s'était mis en possession de Vianden et de son comté, de l'aveu de ses autres frères, entre autres de Henri, qui devint évêque d'Utrecht, et de Pierre, prévôt de Saint-Martin, de Liège. Le comte de Luxembourg eut quelques démêlés avec le nou-

veau seigneur, et Vianden fut assiégé en 1257, comme le constate un acte dans lequel Philippe de Vianden donne quittance au comte Henri de tous les dommages qu'il lui a causés à cette occasion. Peu de temps après, son neveu, devenu majeur, revendiqua son héritage. Il parvint à surprendre Philippe à Schöneck et l'y retint prisonnier. Mais il eut à combattre une ligue redoutable. L'évêque d'Utrecht s'assura l'appui du comte de Luxembourg en lui livrant la forteresse de Vianden, qui fut confiée à la garde du sire de Reuland; il promit au comte que ce château et ses dépendances seraient dorénavant un fief du Luxembourg et le comte Henri, de son côté, s'engagea à ne pas réclamer, pour prix de son appui, plus de 700 livres de Trèves (28 juin 1264). Menacé d'être attaqué dans Schöneck, Henri de Vianden consentit à remettre son oncle en liberté et à se contenter de la forteresse précitée et de l'avouerie de Prüm, pour lesquelles il devint aussi vassal de Henri de Luxembourg.

Sur ces entrefaites, une rupture éclata entre ce dernier prince et le comte de Bar. Le comte de Luxembourg ou plutôt son fils Waleran tenait du comte de Bar le château et la terre de Ligny; mais, pour se concilier Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne, Henri se reconnut son homme-lige pour ce même bien et 200 livrées de terres (en septembre 1252). Ce second hommage était évidemment contraire aux droits plus anciens du comte de Bar; aussi, lorsque le comte de Luxembourg le renouvela, vers 1265, il posa un acte d'hostilité à l'égard de son voisin, dont il était mécontent, parce que celui-ci s'était allié au comte de Flandre pendant la guerre au sujet du Namurois. Le duc de Lorraine, Ferry, ayant refusé de reconnaître comme évêque de Metz Guillaume du Traynel, tandis que le comte de Bar se prononçait en faveur de ce prélat, une guerre éclata. L'évêque vint mettre le siège devant le château de Preny ou Pigny, près de Pont-à-Mousson. Le comte de Luxembourg étant accouru au secours de cette place, le 16 septembre 1266, fut assailli à l'improviste, battu et fait prisonnier par le comte de Bar. Le vainqueur, profitant de sa victoire, s'empara de Ligny, qu'il livra aux flammes, tandis que, d'un autre côté, les fils du comte de Luxembourg portaient la dévastation dans le Barrois. A la demande du pape Clément IV, le roi de France, saint Louis, interposa sa médiation, et, après avoir entendu les griefs des deux parties, prononça sa sentence le 8 septembre 1268. L'inféodation de Ligny au roi de Navarre fut annulée, de nouvelles dispositions déterminèrent les liens de vassalité qui rattachaient ce domaine au Barrois, et le comte de Luxembourg dut payer à son ennemi victorieux la somme de 16,000 livres tournois. Quelques points de détail ne furent réglés qu'en 1270. Ainsi se termina ce différend, à la suite duquel Longwy devint pour quelque temps la propriété du duc de Lorraine.

Le pape désirait ardemment que le comte de Luxembourg prît part à la croisade dont on poursuivait alors les préparatifs et, dès le 12 août 1266, ordonna de lui remettre dans ce but 15,000 livres tournois. Henri ne put partir que quelques années plus tard, après avoir déclaré qu'en son absence son fils aîné, également nommé Henri, gouvernerait ses Etats, et que s'il venait à mourir, son patrimoine écherrait à ce fils, ou, à son défaut, au puîné, appelé Waleran. Le comte n'alla point en Syrie, comme le dit Bertholet; il suivit la croisade et son chef, le roi de France, saint Louis ou Louis IX, en Tunisie, où le monarque français tomba malade et mourut.

Les années suivantes semblent avoir été plus paisibles dans l'Ardenne. Cette contrée ne fut alors troublée que par la guerre dite « de la Vache », qui mit aux prises les vassaux et autres sujets de l'évêque de Liège avec ceux des comtes de Luxembourg et de Namur et du duc de Brabant. En 1275, les Luxembourgeois prirent Ciney, tandis que les Liégeois brûlèrent dans leur pays plus de trente villages. Des trêves conclues le 4 août de l'année suivante aboutirent à une paix, dont le roi de France, Phi-

lippe III, fut le médiateur. L'autorité des souverains de ce pays s'affirmait de plus en plus en dehors des limites de leur royaume, et l'on voit à cette époque le roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, prier lui-même le roi Philippe de prendre sous sa protection le monastère d'Orval, situé dans les Etats d'un de ses vassaux.

A part son intervention comme médiateur entre les ducs de Brabant et de Limbourg (le 8 août 1279), entre la famille comtale de Juliers et les bourgeois d'Aix-la-Chapelle (le 20 septembre 1280), Henri de Luxembourg s'efface de la scène politique. A la fin de l'année 1281, le roi Rodolphe le chargea de mettre Jean d'Avesnes en possession de la Flandre impériale, mais cette mission n'eut aucun résultat. Ce fut le 24 décembre 1281 que le comte mourut, et non, comme Bertholet et d'autres l'ont soutenu à tort, en 1275. Le fait a été mis hors de contestation par Ernst, dans son excellente *Histoire du Limbourg* (t. V, p. 84). Il fut enterré dans l'abbaye de Claire-Fontaine, fondée par sa mère Ermesinde, et non à Marienthal, comme quelques auteurs l'ont cru.

Le comte Henri conserva les armes de la famille ducale de Limbourg, qui sont d'argent à un lion rampant de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, ayant la queue fourchue et passée en sautoir; seulement il y ajouta pour brisure des burelles d'argent et d'azur. Après lui son comté passa à son fils aîné Henri, à qui, égaré par Bertholet, j'ai attribué à tort quelques-unes de ses dernières actions. Le puîné, appelé Waleran, fut la souche de la branche des Luxembourg-Ligny. Trois de leurs sœurs épousèrent : Philippine, Jean d'Avesnes, comte de Hainaut; Félicité, Jean Tristan, seigneur de Herstal et de Gaesbeck; Isabelle, Guy de Dampierre, comte de Flandre. Une quatrième sœur, Marguerite, vivait encore en 1296; deux autres, Jeanne et Catherine, prirent l'habit religieux à Claire-Fontaine. Enfin, deux fils naturels, Baudouin et Jean, trouvèrent la mort à Woeringen, comme les deux fils légitimes cités plus haut.

Le règne de Henri paraît avoir été une époque prospère pour le Luxembourg, malgré les guerres dont ce pays fut parfois le théâtre. L'autorité des comtes s'affermit et se consolida; elle s'éleva considérablement au-dessus de celle des vassaux, dont le nombre s'accrut dans des proportions notables. Les comtes de Vianden, pour les domaines de Vianden et de Schöneck; les comtes de Chiny, pour Saint-Mard et Vieux-Virton; les comtes de Virnembourg, pour le château de ce nom; Arnoul, sire de Walhain, pour la forteresse de Château-Thierri, près de la Meuse; Godefroid d'Esch, pour Diekirch, et une foule d'autres se reconnurent les vassaux de Henri II. Celui-ci ajouta plusieurs domaines importants à ceux dont il était déjà possesseur.

S'il ne favorisa pas la propagation dans ses Etats de la loi de Beaumont, cette coutume si favorable à la masse des cultivateurs, il accorda du moins des privilèges à quelques localités, notamment, en 1252, à Macheren ou Grevenmacheren, et en 1262, à Bedbourg, dont les bourgeois reçurent alors les franchises déjà octroyées à Echternach. Il semble avoir eu quelques différends avec les habitants de Marville, dont plusieurs furent jetés en prison, puis mis en liberté au mois de mars 1252; le comte jura alors de maintenir cette localité dans la loi de Beaumont.

En somme, on peut considérer le comte Henri II comme un des princes qui ont le plus contribué à transformer le Luxembourg en un Etat considérable et puissant. C'est l'une des grandes figures féodales du XIIIe siècle.

Alphonse Wauters.

Gesta Trevirorum integra, t. Ier. — Lacomblet, *Urkundenbuch des Niederrheins*. — Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*. — Calmet, *Hist. de Lorraine*. — Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. V. — Wurth-Paquet, dans les *Public. de la société du grand-duché de Luxembourg*, t. XV.

HOUCKAERT (*Eligius*) (1), qu'on a orthographié fort différemment : HOECKAERT, HOUCARIUS, HOUCHARIUS ou

(1) Cette notice remplace celle qui figure dans le présent volume, p. 447.

Eucharius, et dont le vrai nom est Eloi van Houcke, naquit à Gand vers 1488 et mourut vers 1544. Poète latin, professeur et savant très distingué, il entra dans le sacerdoce et forma des disciples rivaux du maître dans l'enseignement et dans l'art d'écrire en vers. Il plane un certain doute sur l'identité de *Eucharius* et de *Houcharius*. Sanderus et Sweertius ont attribué au premier la traduction des *Refereynen* d'Anna Byns, au second la *Vie de saint Liévin*, la *Grisellis*, le dialogue de *Charis* et *Ganda*, *etc.* Il paraît cependant que ces œuvres sont du même auteur. Houckaert fit ses études à Paris, au collège de Montaigu, sous Louis Nunnez Coronel de Ségovie, et fut proclamé maître ou docteur en philosophie, l'an 1504, à l'âge de seize ans, ce qui annonçait une intelligence d'une singulière précocité. Six ans après, à Gand, il avait abordé la carrière de l'enseignement. En 1512, ses élèves représentèrent une pièce latine de sa composition, la *Grisellis*, dans la cour de Ghistelles. L'année suivante, il avait fondé une école latine au haut du Sablon, *in Monte Arenoso*, à l'enseigne de *la Rose*, en face de la cour Saint-Georges. Et cet établissement était un des trois meilleurs de la cité gantoise. On y accourait en foule de Tournai, de Lille et des différentes parties de la Flandre. Parmi les collaborateurs de Houckaert, il en est plusieurs qui se firent un nom dans les lettres latines : Paschasius Zoutterius, Georges Cassander et Joannes Lacteus. Corneille Jansénius, premier évêque de Gand (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre évêque d'Ypres), s'était formé à son école.

Houckaert eut deux frères, dont l'un, Paul, lui succéda à la tête de l'établissement du Sablon. Il avait également étudié à l'université de Paris, et Eloi l'avait recommandé au gantois Baudouin van Hulle, qui y professait la philosophie. Nous ne connaissons aucune œuvre littéraire sortie de la main de Paul Houckaert ; l'historien Marchantius fut son élève. Il mourut quatorze ans après son frère, d'après les registres des *vreye huyzen*, *vreye erven* de la ville de Gand.

Les distiques et poèmes d'Eloi Houckaert abondent. Nous allons les passer rapidement en revue. Signalons d'abord des épitaphes remarquables sur Erasme, sur Guillaume Ghœrius et sur lui-même. Cette dernière a été publiée par Prudens van Duyse dans le *Messager des sciences historiques* (année 1851, p. 508).

Le premier ouvrage qu'il fit imprimer chez Josse Badius, à Paris, fut la vie de saint Liévin, l'illustre martyr et saint protecteur de la ville de Gand au VIIe siècle, sans compter les pièces qui figurent en tête de cette édition. Le corps de l'ouvrage est en vers. Outre la vie de saint Liévin, il renferme celle de saint Bertolphe, un poème élégiaque sur sainte Colette, et deux pièces en distiques latins, l'une de Petrus Reschotus à l'adresse de Houckaert, et l'autre de Houckaert au libraire Victor van Crombrugghe. La pièce de Reschotus nous éclaire sur ce fait que Houckaert tenait école à Gand à la fin de 1510. Son deuxième ouvrage, sorti comme le premier des presses de Badius, est un poème en 126 distiques sur la résurrection du Sauveur. Le troisième est un recueil de pièces en vers latins, précédé d'une dédicace de Joannes Lacteus, où il blâme ceux qui dédaigneront ce livre parce qu'il est écrit en vers, sous prétexte que la poésie n'est pas faite pour des sujets religieux. Le livre est divisé en trois groupes : le premier, entièrement de Houckaert, est un Traité de la pénitence ; le groupe suivant contient des pièces en l'honneur de différentes personnes. Deux de ces pièces ne sont pas de Houckaert. Le dernier groupe est composé de trois pièces, dont la première seule appartient à notre auteur. Elle est adressée à Robert De Keysere, qui, selon toute apparence, a imprimé l'ouvrage, bien que le titre ne porte pas son nom. On ne trouve d'autre indication que celle-ci : *Impressum Gandavi in Lynce*, c'est-à-dire à l'enseigne du Lynx.

Houckaert fit paraître, en 1515, un livre d'éducation en distiques marchant

deux à deux, où il expose les devoirs des écoles : c'est le *Scholasticarum institutionum libellus*. Les deux pièces qu'il importe le plus de connaître sont les suivantes :

Commendatio GRISELLIDIS *comœdiarum festinissimæ.*

Sesquianni mille a Christo surgente labarant (sic).
Solque nitens senum bis remearat iter.
Dum Gistellanis Grisellis in ædibus acta est.
Egerunt ferulæ subdita turba meæ.

Gymnasia GANDENSIA *celebriora.*

Complures refovet Pallas Gandensis alumnos ;
Hieronymi patris est famigerata domus.
Eminet a bibulis olim mons dictus arenis ;
Postque Dionæum sunt loca clara forum.

La première de ces pièces nous fait connaître qu'une comédie du nom de *Grisellis* fut jouée, en 1512, par les élèves de Houckaert, dans la maison ou la cour de Ghistelles. La seconde nous parle des trois gymnases les plus célèbres de la ville de Gand à cette époque : le collège de Saint-Jérôme, l'école de Houckaert au Sablon, et une autre derrière le marché du Vendredi.

Le même ouvrage contient un hymne en l'honneur de sainte Catherine, patronne des écoliers; le panégyrique de sainte Agnès et les sentences des sept Sages de la Grèce.

En 1519 fut imprimé, à Anvers, un nouveau livre de Houckaert, en trois parties. La première renferme la *Grisellis*, drame en trois actes et en vers. La liste des acteurs y est indiquée et nous prouve qu'une jeunesse choisie de Tournai et de la Flandre belge et française fréquentait l'école latine de Houckaert. La seconde partie est réservée aux essais, en vers et en prose, des disciples du maître ; la troisième est intitulée : *Strena cum epistola*, et est adressée à Baudouin van Hulle. La *Strena* est un poème de 356 vers, et l'*Epistola* est une épître en prose pour féliciter Baudouin van Hulle de sa nomination comme recteur ou professeur de l'université de Paris.

Cette lettre fait de Van Hulle le *neveu* (1) et de Lacteus le disciple de Houckaert. Lacteus, après avoir enseigné pendant quatre ans sous les ordres de Houckaert, avait érigé une nouvelle école à Gand. Son ancien chef traite son futur rival avec un désintéressement au-dessus de tout éloge. Quant à Van Hulle, avait-il contribué à la composition de la *Grisellis* à l'école de la cour de Ghistelles, et dirigeait-il cette école ; ou bien Houckaert avait-il commencé là son enseignement avant de s'établir au Sablon, et Hulleus était-il attaché comme sous-maître au collège de Ghistelles, d'où il aurait été appelé à l'université de Paris? On l'ignore. Mais il paraît établi que Houckaert est le véritable auteur de la première rédaction de la *Grisellis*.

L'année même où ce drame vit le jour, deux dialogues sans nom d'auteur furent publiés à Anvers : le *Trilogus*, poème de plus de 200 hexamètres, et le *Dialogus inter Morionem et Morum*. Ce qui fait penser que ces poèmes sont de notre auteur, c'est qu'ils sortent de l'imprimerie de Michel Hillenius, comme la *Grisellis*, avec le même caractère et le même style, et qu'il contient dans la partie finale les *errata* de la *Grisellis* et l'épitaphe de l'empereur Maximilien, par Houckaert.

C'est la même année encore que fut édité à Gand le dialogue de Houckaert, en vers latins, entre *Charis* et *Ganda* (la ville de Gand) sur la mort de Maximilien.

Ce dialogue fut débité à la cour de Saint-Georges aux applaudissements de tout ce que la cité gantoise comptait de plus distingué par le rang, le savoir et le patriotisme.

Houckaert composa encore deux autres dialogues : un grand poème latin sur la naissance du Christ : le *Genethliacon*, ayant pour interlocuteurs les trois mages ; puis un dialogue sur les mœurs de la ville et de la campagne. Le *Genethliacon* est un centon tiré des Bucoliques. L'auteur fait donc parler Virgile en chrétien. Houckaert, dans la préface,

(1) Le mot *nepos*, employé dans cette lettre, ne doit pas être pris dans son sens propre. car Van Hulle, parlant à Jean Tagaut du *Genethliacon* de Houckaert, dit que c'est l'œuvre d'un *ami* des Flandres.

craint d'avoir fait une entreprise téméraire. Mais n'est-il pas justifié par la cinquième Eglogue, où le poète de Mantoue, dans une vision prophétique, semble avoir entrevu le désiré des nations? Joannes Crotius, à qui le poème fut envoyé, s'étonna de ces appréhensions et n'hésita pas à engager Houckaert à appliquer un jour le même système à l'*Enéide*.

Le *Genethliacon* et le *Dialogus urbanorum et rusticorum* furent imprimés à Paris, en 1821, par les soins de Jean Tagaut, qui enseignait, croit-on, au collège Saint-Michel, dit de Sénac, à Paris, et qui avait trouvé entre les mains de Van Hulle ces deux pièces, qu'il admirait beaucoup et qu'il fit goûter des humanistes les plus éminents d'alors.

Voici les titres latins des œuvres de Houckaert :

1. *Livini seu Livini archiepiscopi et martyris Gandavorumque tutelaris divi vita*... Paris, Josse Badius, 1511, in-4o. — 2. *In laudem Salvatoris a morte resurgentis carmen*. Paris, Josse Badius, 1511, in-4o; idem Gand, 1519, in-4o. — 3. *Tractatus de pœnitentia. Duodecim articuli fidei singulis distichis elucidati*. Gand, Robert de Keysere (?), 1513, in-4o. — 4. *Scholasticarum institutionum libellus emunctus. In divam Katharinam pœan elegiacus*... Paris, Josse Badius, 1515, in-4o. — 5. *Grisellis tribus actibus scœnicis decorata Montis Arenosi incolarum lucubratiunculæ. Ad magistrum Balduinum Hulleum. Missa Strena cum epistola*. Anvers, Michel Hillenius, 1519, in-4o. — 6. *Super conflictu Betule et Sannuli Catone judice trilogus*. Anvers, Michel Hillenius, 1519, in-4o. — 7. *Charitis et Gandæ super obitu Maximiliani Romanorum regis*... Gand, Pierre de Keysere, 1519, in-4o. — 8. *Genethliacon Christo Jhesu Domino nostro cavendum* (*sic*)... *Precepta aliquot moralia. Dialogus de moribus urbanorum et rusticorum*. Paris, Jean Gormont, 1521, in-4o. — 9. *Iste est pulcher et syncerus libellus, continens in se plura lœpida* (*sic*) *et artificiosa cantica... compositus in lingua vernacula, ab Anna Byns Antverpiana*... Anvers, Guill. Vorsterman, 1529, in-8o, obl.

Ferd. Loise.

Marcus van Vaernewyck, *Hist. van Belgie*, appendice. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*.— Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Vander Haegen, *Bibliotheca belgica*

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

84-B3491
61326

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00623 2892